

Hi 8.1




LA REVUE
INDÉPENDANTE.

7e ANNÉE. — 2e SÉRIE.

TOME ONZIÈME.

LA REVUE

INDÉPENDANTE.

7e ANNÉE. — 2e SÉRIE.

TOME ONZIÈME.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA REVUE
INDÉPENDANTE

7e ANNÉE. — 2e SÉRIE.

TOME ONZIÈME.

PARIS,
AU BUREAU DE LA REVUE INDÉPENDANTE,
RUE JACOB, 33.

1847



LES GUERRES DU CAUCASE.

ÉPISODE CONTEMPORAIN.

La lutte entre la Russie et les populations montagnardes du Caucase, connues généralement sous le nom de Tscherkesses ou Circassiens, est moins peut-être une guerre d'agression qu'une défense organisée pour garantir l'empire russe des incursions de ces hordes nombreuses qui, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, se sont rendues si redoutables aux nations du nord de l'Europe.

Depuis un demi-siècle environ, la rive droite de la rivière le Kouban forme, au Nord-Ouest, la ligne frontière qui sépare l'empire Russe des tribus caucasiennes. Des bords de cette rivière au pied de la première rampe des montagnes, s'étendent de vastes prairies et des bois considérés comme des terrains neutres. Le long de la frontière russe, le gouvernement a fait construire des villages fortifiés, habités par des colonies de Cosaques, et séparés entre eux par des intervalles de cinq à six lieues. De petits postes, également fortifiés, sont construits entre ces villages, et entre ces postes on établit, pendant le jour seulement, de forts piquets de soldats. Ces soldats se retirent dans les forts à la tombée de la nuit.

L'armée employée à la défense de cette partie de la frontière est évaluée à 128,000 hommes. Ces mesures de précaution prises contre un ennemi moins nombreux, font suffisamment connaître l'importance que le gouvernement russe attache à préserver son

territoire de ses redoutables attaques : ce qui n'empêche pas les montagnards de traverser souvent le Kouban, d'enlever des troupeaux et de faire de nombreux prisonniers, avec une audace et une agilité incroyables.

C'est presque toujours pendant la nuit, lorsque les soldats russes sont rentrés dans les forts et se livrent au repos, alors qu'il serait dangereux pour eux de s'aventurer à les poursuivre, que les Circassiens entreprennent leurs expéditions. Mais les Cosaques ont un moyen presque infaillible de reconnaître l'approche des ennemis dans le voisinage des forts. Les bois et les grandes herbes d'alentour sont habités par des troupeaux de loups, dont les hurlements effroyables se font entendre toute la nuit. Lorsque ces animaux viennent par hasard à cesser de hurler, lorsqu'à leurs cris sauvages succède tout à coup un silence profond, plus terrible peut-être et plus affreux que leur infernale mélodie, on est assuré que les montagnards sont descendus dans la plaine, qu'ils traversent les bois ou les prairies, et que c'est à leur présence qu'on doit attribuer le profond repos qui règne à plusieurs lieues à la ronde. Ils passent la rivière à cheval, et vont sur le territoire russe surprendre des populations endormies; mais nos soldats regardent comme une chose impossible de prévenir leur traversée, de les attaquer sur le bord opposé et de leur couper la retraite des montagnes. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on peut suivre leurs traces; et leurs ruses pour les cacher rappellent celles que les Américains du Nord ont longtemps employées dans leurs guerres contre les Anglais. Lorsqu'ils ont marché le long de la rivière, sur le sable, il est facile de reconnaître leurs pas; mais lorsqu'ils ont traversé les prairies ou les marais, les herbes, en se relevant, effacent jusqu'à la moindre marque de leur passage; toute trace perceptible a disparu derrière eux.

Nous opposions quelquefois la ruse à la ruse. Ainsi, par exemple, dans les lieux que nous soupçonnions les plus fréquentés par ces hardis voleurs, nous jetions de petites pierres qui courbaient des tiges d'herbes, et lorsque nous nous apercevions que ces tiges s'étaient relevées, c'était pour nous un indice certain qu'ils devaient avoir passé par là. Nous montions immédiatement à cheval, et nous cherchions à les rejoindre avant leur entrée dans les montagnes. Dans ces circonstances, l'embarras que leur occasionne leur butin, et la fatigue de leurs chevaux, nous

donnent sur eux de grands avantages. Ces rencontres sont ordinairement des combats terribles. Pendant qu'une partie de la troupe se dévoue à la défense, l'autre s'empresse de mettre les objets enlevés en lieu de sûreté. Il arrive rarement qu'on puisse leur ravir les fruits de leurs déprédations. Et ces excursions sont tellement fréquentes, que les Russes se voient souvent dans la nécessité d'entreprendre des expéditions jusque dans le cœur même des montagnes, d'y aller châtier sévèrement les populations, d'y faire respecter le droit de propriété et venger l'honneur de nos soldats.

A l'occasion d'une de ces invasions nocturnes sur le territoire russe où les montagnards avaient capturé de nombreux troupeaux, le général Saas, commandant en chef d'une section des forts, résolut d'attaquer la tribu des Abassechesses, l'une des plus redoutables et des plus vaillantes. Le pays habité par cette tribu, les sentiers et les ravins qui conduisent à ses villages étaient peu connus du général; mais là, comme partout, on trouve des hommes qui consentent volontiers à trahir leur pays pour de l'or. Plusieurs Tscherkesses s'offrirent de lui servir de guides.

Le général fit venir un de ces hommes, lui montra une bourse pleine de roupies et promit de la lui donner, s'il s'acquittait fidèlement de la mission dont il allait le charger. Il lui remit une grosse montre d'argent, et lui recommanda expressément d'aller seul au principal village des Abassechesses, de marcher exactement comme s'il guidait un corps de troupes, de faire les haltes nécessaires au passage de ces troupes dans les défilés, à travers les rivières, les torrents, en supposant qu'il y en eût sur la route, et de rapporter avec la plus stricte exactitude le nombre de fois que les aiguilles de la montre auraient tourné autour du cadran pendant le trajet. Le général voulait savoir le temps que mettrait une petite armée pour arriver jusqu'au village, en se mettant en route quelques instants avant le coucher du soleil.

Nous étions alors au mois d'octobre de l'année 1844, dans une saison où les brumes épaisses nous dérobaient souvent la vue des montagnes. Le général espérait profiter de ces brumes pour y pénétrer plus facilement, et y cacher sa présence pendant le jour.

Au retour du guide, le général Saas trouva que la distance qui le séparait du principal village des Abassechesses était trop grande pour être franchie en une seule nuit. Toutefois, le général

ordonna de se tenir prêt, le soir même, à faire pendant toute la nuit une marche forcée, afin d'arriver au point du jour dans un ravin couvert, que le guide avait signalé comme un excellent bivouac, pour y passer la journée dans le plus profond silence. Dans cette position, il n'est permis à aucun soldat ni de faire de la cuisine, ni de fumer, ni de chanter, ni de parler haut : car le moindre bruit ne manquerait pas d'attirer l'attention des montagnards et compromettrait le salut de l'armée. C'est pourquoi tout cheval employé dans l'armée, et qui a l'habitude de hennir, est immédiatement tué par les Cosaques comme impropre au service de la frontière.

Je sollicitai du général Saas la faveur de faire partie de l'expédition. Le général me l'accorda et m'attacha à lui en qualité d'aide-de-camp.

Aussitôt après le coucher du soleil, l'ordre de se mettre en route fut donné. Nous nous dirigeâmes vers les montagnes avec la plus grande vitesse et le moins de bruit possible. Quelques Circassiens, amis et alliés, formaient notre avant-garde. Le général Saas venait ensuite, monté sur un cheval blanc. Il était suivi d'un Cosaque portant sa pipe, son sabre et son fusil de chasse. Le général a l'habitude de marcher sans armes. Après lui venaient les officiers d'état-major, puis un demi-régiment de Cosaques de 1,200 hommes, un bataillon de 1,000 hommes et une batterie de montagne de quatre canons et son train. La rapidité avec laquelle notre avant-garde s'élança dans les montagnes et le peu de largeur des sentiers, des défilés, donnèrent à notre colonne une longueur disproportionnée avec sa force. Le général Saas semblait ne pas s'en occuper. Dans ces circonstances, il fait peu de cas des difficultés du terrain, des embarras naturels ; il m'a dit depuis qu'il aurait suivi sa route jusqu'au bout avec l'avant-garde seulement. Nous passâmes cette première nuit et le jour suivant au pied de la première chaîne des montagnes sans être découverts, et à la nuit tombante, nous nous remîmes en route.

Après quelques heures de marche, nous arrivâmes au pied d'un énorme rocher escarpé, perpendiculaire comme une muraille, à la base duquel on avait difficilement pratiqué un sentier tellement étroit qu'il nous fallut y passer un à un. Ce défilé fut long. Mais à peine avions-nous fait quelques pas qu'un autre rocher, non moins volumineux que le premier, et dont le sommet surplombait sur nos têtes, vint nous barrer le passage et nous

laisser à peine assez de place pour passer à pied. Un homme à cheval n'aurait pu s'y hasarder sans péril. Les canons furent démontés, et les canonniers se distribuèrent les diverses pièces des affûts, qu'ils chargèrent sur leur dos. Les canons furent suspendus au moyen de cordes, comme dans un hamac, et portés par douze hommes de file.

On ne peut se figurer combien de précautions minutieuses il nous fallut prendre; combien le silence était nécessaire dans un moment où le moindre bruit, porté au loin par les échos des vallons, n'aurait pas manqué de révéler notre présence dans ce lieu terrible, où le moindre faux pas d'un des porteurs eût plongé les autres avec leurs charges dans de profonds abimes! C'eût été exposer tout le détachement à une mort certaine. Dès que nous aurions été découverts, l'ennemi n'eût pas manqué d'intercepter immédiatement les passages, en faisant rouler des blocs de rochers que nous apercevions suspendus au-dessus de nous. La retraite nous eût été impossible. Nous eussions tous succombé sans combattre. Dans cet instant solennel, chacun sentait toute l'étendue du péril. Le calme le plus profond régnait autour de nous. Nos chevaux eux-mêmes semblaient comprendre cette terrible position, et leur pas sur le roc sonore était à peine entendu. Enfin aucun accident ne vint interrompre notre marche, et bientôt tous nos bagages eurent traversé ce sentier maudit.

Il faisait encore nuit quand nous passâmes à si peu de distance d'un village, que nous entendîmes les aboiements des chiens et le chant des coqs. Heureusement pour nous que ses habitants ne se doutèrent pas de notre présence dans leur voisinage. Le général Saas crut prudent cependant de laisser en observation deux de nos amis Circassiens. Tout à coup l'un des guides leva subitement la main. Ce signal, rapide comme un éclair, fut répété sur toute la ligne, et il fut si bien compris que tout le détachement resta frappé d'immobilité comme par un coup de foudre. Un moment après les cavaliers descendirent de leurs chevaux. Personne, si ce n'est le témoin de cette scène étrange, ne peut s'imaginer la promptitude extraordinaire avec laquelle chaque mouvement fut exécuté. A dire vrai, les armes, l'équipement des cavaliers et des chevaux sont si bien disposés pour ces occasions, qu'il serait difficile que le calme le plus profond ne régnât pas toujours.

Autour de nous la nature était muette comme nous-mêmes. Les animaux étaient plongés dans un profond sommeil. C'était un silence à la fois sinistre et majestueux. Le ciel était pur, parsemé d'étoiles scintillantes. L'atmosphère était calme, un peu fraîche, mais embaumée par les fleurs des prairies situées au fond de la vallée. Je me souviendrai toute ma vie de cet instant sublime, des pensées morales qu'il m'inspira, et surtout de mes réflexions sur le but que se proposaient tous ces hommes armés, avides de mort et de pillage, et dont bon nombre devaient périr.

Le général s'approcha de moi. D'une main il m'invita à m'asseoir par terre, et de l'autre il me montra l'orient où commençait à poindre une clarté douteuse: c'étaient les premiers rayons du crépuscule. Ce point légèrement rosé contrastait avec l'obscurité profonde dans laquelle étaient plongés les flancs du ravin où nous nous trouvions inopinément arrêtés. J'aperçus à environ deux cents pas dans la direction que le général m'indiquait, sur une petite éminence, deux Abassechesses se détachant en relief sur la partie lumineuse de l'horizon, comme deux ombres gigantesques, tantôt immobiles, tantôt se penchant sur l'abîme comme pour l'interroger sur les causes du bruit que l'air apportait jusqu'à eux. J'entendis distinctement ces deux hommes adresser quelques mots à un troisième placé à une petite distance sur la droite. Il faut avoir fait longtemps la guerre des montagnes pour remarquer quelque chose de ce genre à une telle distance, et pendant une nuit aussi sombre. Les yeux des Cosaques et des Tscherkesses sont exercés de bonne heure à pénétrer dans l'obscurité, à discerner les objets à de grandes distances. à toutes les heures du jour et de la nuit. C'est pour eux une nécessité. Aussi, suis-je convaincu que tous ceux qui m'entouraient avaient vu la cause de la halte spontanée que nous venions de faire à l'instant même où elle fut commandée. D'après la conversation des deux Abassechesses, il était évident que ces deux hommes avaient entendu du bruit, mais qu'ils différaient d'opinion sur sa véritable cause. L'un assurait que c'était l'avant-garde d'un parti russe : il ne se trompait pas. L'autre prétendait que ce bruit pouvait être occasionné par les bêtes fauves dans les broussailles.

Si ces deux hommes eussent connu la vérité, un grand feu eût été immédiatement allumé sur la colline. D'autres feux eus-

sent répondu à celui-ci, et l'alarme se serait propagée et transmise d'un village à un autre village avec une rapidité électrique.

D'après les calculs du général, le bataillon d'infanterie qui formait l'arrière-garde ne pouvait pas être encore arrivé au passage dangereux dont nous avons parlé. Il n'était que trop évident que le succès de l'expédition et même la sûreté de tout le corps dépendaient de la disparition de ces deux vedettes de l'ennemi. A un signal donné par le général, deux jeunes garçons s'approchèrent de lui : c'étaient deux jumeaux qu'il affectionnait beaucoup. Il leur dit quelques mots à l'oreille, et ces deux jeunes garçons se couchèrent aussitôt par terre, entrèrent en rampant dans les broussailles qui tapissaient un des côtés du sentier, sur les bords d'un précipice, et disparurent.

Nous étions dans l'attente d'un drame terrible, au succès duquel nous nous intéressions fortement, comme on peut le croire, car il ne s'agissait de rien de moins que de notre existence et de notre honneur. Nos yeux se dirigeaient vers le levant, et se fixaient avec anxiété sur ces deux sentinelles qui, n'entendant plus sans doute aucun bruit, s'étaient assises. Bientôt l'une d'elles se leva et se mit à écouter. Quelque chose de noir semblait s'approcher d'elle, et nous entendîmes tout à coup comme un son confus, rauque, ressemblant à un cri étouffé, et elle tomba. Au même instant nous vîmes l'autre sentinelle qui était restée couchée, lutter pendant un moment avec un autre homme, rouler tous deux sur la pente de la colline et disparaître. Nous aperçûmes ensuite sur la colline deux hommes qui faisaient des signaux. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées que les deux frères vinrent assurer le général qu'il n'y avait plus de danger.

En avant ! s'écria le général à voix basse, mais assez haute pour être entendue de tout le détachement, et nous marchâmes en avant d'un pas accéléré afin de rattraper le temps perdu. Le jour devenait graduellement plus clair. Nous atteignîmes en peu de temps un plateau élevé au bas duquel était le terme de notre marche, le village que nous devions attaquer.

Les villages des montagnards circassiens ressemblent à de petites forteresses. Ce sont des maisons groupées sans ordre régulier, très rapprochées entre elles, et entourées d'une muraille en pierres sèches assez élevée, ou d'une palissade, d'une haie, avec une ou deux ouvertures tenues fermées pendant la nuit.

Du haut du plateau nous voyions plusieurs feux allumés; signe certain que l'ennemi ne se doutait pas de notre approche, et qu'il reposait dans une douce sécurité. Cent Cosaques reçurent l'ordre de se mettre en ligne, d'avancer sans bruit et avec précaution le long de la rampe du plateau, et de se porter sur l'un des côtés du village en face d'une des entrées. Cent autres se dirigèrent par un autre chemin pour aller fermer l'autre côté.

Après avoir prescrit à chacun de nous son devoir, le général s'assit tranquillement sur une pierre, et ordonna qu'on lui apportât sa pipe allumée.

Je lui demandai pourquoi nous n'attaquions pas immédiatement, pendant qu'il faisait encore nuit dans le village.

Il me répondit froidement : Les chiens donneront eux-mêmes le signal de l'attaque.

Je ne compris pas cette réponse d'abord; mais aux premiers rayons du soleil la voix des mollams ou prêtres appelant le peuple à la prière du matin, fut le signal que nos soldats attendaient avec impatience.

L'attaque commença par une décharge de mousqueterie; puis les Cosaques se précipitèrent sur les palissades, rompirent les portes et pénétrèrent dans le village. Les Tscherkesses furent bien vite sur pied. Alors commencèrent de ces scènes de désolation, de carnage, trop communes dans ces moments terribles où la main de l'homme, semblable à la foudre, frappe au hasard. Les Circassiens se défendirent comme des lions. Chaque maison était une forteresse au pied de laquelle tombaient grand nombre de Cosaques morts ou blessés. On voyait des femmes, des enfants, des vieillards les repousser avec toute l'énergie que donnent l'amour du foyer, le sentiment patriotique, l'attachement à la famille. Pendant que quelques uns de nos soldats combattaient, d'autres couraient aux étables, aux écuries, d'où ils enlevaient les chevaux, les bœufs et les brebis; quand le butin fut jugé suffisant, le général ordonna la retraite.

Pendant le combat, des habitants du village étaient allés porter l'alarme dans les villages voisins. Et à peine avions-nous commencé notre retraite, que nous vîmes quelques cavaliers, puis ensuite de nombreux détachements de Tscherkesses voltiger sur nos flancs, courir sur les pentes abruptes couvertes de neige, et allant tous vers une même direction sans songer à nous attaquer.

Je dis au général : « Que vont-ils donc faire maintenant? »

Il me répondit que j'aurais bientôt l'occasion de le savoir.

Quand nous arrivâmes à ce passage difficile, que nous appelions en plaisantant nos Thermopyles, car il eût suffi d'une poignée d'hommes pour nous anéantir, nous le trouvâmes occupé par notre infanterie qui couvrit notre retraite pendant environ quatre verstes, jusqu'à l'entrée d'une forêt où se trouvait une clairière d'environ quatre cents pas de diamètre. Ce lieu, propre à un campement, était le rendez-vous de toutes nos forces. Les cavaliers circassiens que j'avais vus se précipiter avec tant d'ardeur à travers les broussailles, franchir les précipices avec tant d'agilité, se dirigeaient précisément sur ce passage étroit; mais notre infanterie les avait si bien reçus qu'ils avaient perdu tout espoir de nous y arrêter.

Nous avions fait quelques prisonniers. Dans l'effroyable bagarre qui suivit la prise du village, ils avaient été jetés pêle-mêle dans les chariots avec les bagages et le butin. Arrivés au rendez-vous, le général Saas, homme d'une indifférence extrême, d'un caractère inflexible pendant le combat, mais bon, compatissant après l'action, ordonna que les prisonniers fussent descendus des chariots et qu'on eût pour eux tous les égards possibles. C'étaient des femmes, des enfants, des vieillards surpris dans le repos de la nuit et presque nus. Les enfants furent rendus à leurs mères. On leur distribua des pelisses, des couvertures, et pour celles des femmes qui paraissaient d'une classe élevée on prépara des lits. Au nombre des captives, il y avait une princesse, ou, pour mieux dire, la fille d'un des plus puissants chefs de la tribu des Abassechesses, et qui se trouvait par hasard dans le village la nuit de l'attaque. Cette jeune fille, d'une beauté remarquable, fut l'héroïne d'un épisode intéressant que nous aurons bientôt l'occasion de raconter.

Quand toutes nos troupes furent réunies au rendez-vous, le général ordonna de faire quatre décharges de mousqueterie; sorte de provocation au combat envoyée à l'ennemi, répétée à une grande distance par tous les échos des vallées, et qui semblait dire : *Saas wgarech!* Saas est dans la montagne!

Pendant que nos soldats s'occupaient à faire leur soupe de millet avec de la neige faute d'eau, et qu'on préparait pour nous une excellente soupe de sagou avec du vin, je demandai au gé-

néral ce qu'étaient devenus ces nombreux cavaliers que nous avions aperçus courant sur les crêtes des montagnes.

Au lieu de répondre à ma question, il me fit celle-ci : « Combien pensez-vous qu'il y ait de Tscherkesses autour de ces bois ?»

A ma grande surprise, j'appris que tout le district s'était soulevé, et que plus de dix mille hommes prêts à nous attaquer entouraient la forêt. Je ne pus m'empêcher de jeter un regard d'inquiétude autour de moi ; mais je fus encore bien étrangement surpris d'apercevoir, à cent pas environ de la lisière de la forêt, une ligne de nos fantassins couchés sur le sol, les uns aux pieds des arbres, les autres sous des arbrisseaux, tenant leurs fusils prêts à faire feu sur l'ennemi et affectant en même temps une immobilité complète.

Un moment après, une effroyable décharge de mousqueterie se fit entendre ; c'étaient les Circassiens qui nous attaquaient.

« Soyez les bienvenus, » s'écria le général Saas, en ôtant poliment son chapeau.

Une seconde décharge vint faire pleuvoir une grêle de balles autour de nous. Nous ne bougeâmes pas ; nos soldats restèrent immobiles.

Les Circassiens avaient cru sans doute nous effrayer. Désappointés de notre silence et encouragés par notre immobilité, ils se rapprochèrent de notre campement et s'engagèrent dans les broussailles. C'était là que nos fantassins les attendaient. Chacun de nos soldats, en les voyant à travers les arbres et les buissons s'approcher sans méfiance, put ajuster à coup sûr, et quand le signal de faire feu fut donné, un nombre considérable de ces malheureux Circassiens tombèrent morts ou grièvement blessés. Le reste se retira promptement dans l'épaisseur de la forêt. Cette terrible leçon ne les empêcha pas de revenir plusieurs fois à l'attaque. Nous éprouvâmes de notre côté des pertes sensibles ; mais tous les efforts des ennemis ne purent nous obliger à lever notre camp avant que nos troupes eussent achevé leur repas.

Dans une petite clairière de la forêt, nous aperçûmes cent cinquante à deux cents hommes à cheval qui semblaient encourager nos assaillants à nous attaquer de nouveau. Cinquante Cosaques reçurent l'ordre de les charger. Derrière ce peloton de Cosaques, le général fit avancer les quatre canons chargés à mi-

traille. Dès que les Circassiens virent avancer les Cosaques, ils jetèrent d'affreux hurlements, puis, brandissant leurs sabres, ils s'apprêtaient à les attaquer, lorsque tout à coup les Cosaques ouvrirent leurs rangs et démasquèrent l'artillerie. Hommes et chevaux, morts et blessés renversés les uns sur les autres, formèrent une masse confuse, une barrière infranchissable qui arrêta un moment l'ardeur de nos Cosaques. Après que cette panique se fut dissipée, les Circassiens se précipitèrent sur leurs morts et leurs blessés qu'ils enlevèrent en nous accablant de menaces. Toutes les expressions d'une rage terrible nous étaient prodiguées. Ils revinrent encore à la charge jusqu'au moment où le signal du départ fut donné, mais sans plus de succès que la première fois.

Nous aussi, il nous fallut emporter nos morts et nos blessés. Dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, en Asie, en Afrique, c'est une infamie que de laisser ses morts au pouvoir de l'ennemi. Les morts furent placés en travers sur des chevaux. Pour transporter les blessés, on prit de longues perches unies deux à deux par des traverses de feuillages sur lesquelles on mit des matelas. Les extrémités de ces civières improvisées étaient passées et solidement attachées dans les étriers de deux chevaux, l'un devant et l'autre derrière; sur chacun de ces matelas on plaça un blessé, et près de lui un homme pour en avoir soin. Un détachement de Cosaques avec les prisonniers au centre était préposé à la garde de ce triste convoi. Un autre détachement de Cosaques conduisant le butin formait l'arrière-garde du corps principal sur les flancs duquel des cavaliers maintenaient l'ordre. Le général avec ses meilleures troupes était à l'arrière-garde.

C'est ainsi qu'embarrassés de troupeaux de bœufs, de moutons, de bagages, de morts, de mourants, de blessés, de prisonniers, nous marchions lentement et par des sentiers inconnus, différents de ceux par où nous avions déjà passé.

Au nombre de nos captives, comme je l'ai dit plus haut, se trouvait une jeune fille appartenant à la famille d'un des plus puissants chefs des Abassechesses. Pendant la retraite, cette jeune fille était montée sur son propre cheval qu'elle avait reconnu parmi ceux qui faisaient partie du butin. Elle était gardée par un de nos fidèles Circassiens, chargé spécialement de lui servir d'escorte; le général Saas lui avait expressément recommandé de ne pas cesser un instant de veiller sur sa prisonnière.

Cette jeune et belle fille était vêtue d'un long voile qui la couvrait de la tête aux pieds. Son visage avait une expression inexprimable de langueur et d'amour. Ses yeux étaient sans cesse tournés vers les montagnes. Elle semblait éprouver un violent chagrin de les quitter ; et à mesure que leurs sommets blanchis par la neige disparaissaient au loin dans les nues, on voyait naître sur cette figure angélique les traces d'un sombre désespoir. Elle daignait à peine jeter un regard sur les personnes qui l'entouraient. Son attitude à la tête des prisonniers était fière ; silencieuse et réfléchie, elle dédaignait de répondre un mot aux paroles bienveillantes qu'on lui adressait. Cependant elle devint peu à peu plus calme, plus tranquille, à mesure que nous approchions du terme de notre voyage. Plusieurs officiers s'intéressaient comme moi au sort malheureux de cette jeune montagnarde. Ce ne fut pas sans un secret plaisir que nous vîmes s'opérer ce changement. Nous en fîmes part au général ; mais le général Saas avait, je crois, pour principe de ne jamais se fier aux apparences en toute chose. C'était, en politique, un sceptique consommé. Il soupçonna à cette jeune fille de mauvaises intentions ; aussi, recommanda-t-il de nouveau à son escorte de ne pas la perdre de vue un seul instant.

Après avoir franchi des escarpements affreux, des précipices, des torrents ; après être restés plusieurs nuits campés sur la terre sans autre abri que nos couvertures, nous arrivâmes sur les bords de la Chodsa, dont les eaux rapides, tumultueuses, contrariées dans leur course par d'énormes rochers, vont, à quelques lieues plus bas de l'endroit où nous nous trouvions, arroser une magnifique vallée. Ces eaux, mugissantes et glaciales, tombant en cascades rapides, arrêtèrent pendant quelques heures la marche des convois. Ce ne fut pas sans de graves difficultés qu'on parvint à trouver un gué. La cavalerie et l'infanterie le traversèrent sans danger ; mais lorsque vint le tour de notre artillerie, un canon et son caisson tombèrent au fond de la rivière. Il en coûta plusieurs heures d'un travail pénible pour les repêcher. Un autre gué avait été découvert sur un point plus élevé où passaient les prisonniers, les troupeaux et les bagages.

Nous étions restés, le général et moi, au gué inférieur où la pêche de notre canon attirait notre attention, lorsque tout à coup nous entendîmes un grand cri, et nous vîmes un corps blanc immédiatement suivi d'un corps noir, passer devant nous dans

les flots écumants du torrent avec la rapidité d'une flèche. C'étaient la jeune Circassienne et son garde.

Arrivée au milieu de la rivière, cette belle enfant s'y était précipitée de dessus son cheval. Le fidèle Circassien s'y était jeté après elle pour la sauver. Vingt fois il fut sur le point de périr dans les flots, ou jeté violemment contre les parois des rochers avant de pouvoir la rejoindre ; et lorsque d'une main vigoureuse il la saisissait pour l'entraîner à terre, elle le repoussait et parvenait de nouveau à s'échapper. Une fois, animée d'un sublime désespoir, la Circassienne saisit cet homme par le milieu du corps et s'efforça de l'entraîner au fond de l'eau. Nous fûmes témoins d'une lutte terrible. Le Circassien, aux formes athlétiques, jeune, vigoureux, fidèle jusqu'au fanatisme à sa consigne, responsable plus que de sa vie du trésor confié à sa garde, aurait plutôt péri que de lâcher sa proie. De son côté, la jeune fille, faible créature, nature délicate, mais douée d'une énergie morale et d'une volonté extraordinaires, préférait la mort à la captivité. Tous les regards étaient fixés sur ces deux lutteurs. Notre respiration était suspendue ; pas une parole, pas un cri, pas un mouvement ne se manifestèrent ; nous étions dans l'attente d'un dénouement malheureux : car nous supposions, pour le moins, que cette nouvelle Clélie serait la première victime de son beau sacrifice à la liberté. Le Circassien ne parvint qu'avec les plus grands efforts et ce courage que donne la crainte de la mort, à s'arracher des violentes étreintes de la jeune fille. C'est dans un de ces moments désespérés qu'il lui fit lâcher prise. Elle tomba et disparut au fond d'un gouffre, puis elle revint à la surface. Le Circassien la saisit aussitôt par ses longs cheveux, et l'entraîna épuisée de fatigue sur un des bords de la rivière. Cette lutte entre deux êtres dont l'un représentait la matière brutale, passive, obéissante, et l'autre, la vie, l'âme, la liberté dans ce qu'elles ont à la fois de plus noble, de plus simple et de plus héroïque ; cette lutte, dis-je, dura près d'une demi-heure.

Semblable à ces belles statues de marbre blanc, léguées par le génie antique pour le désespoir de nos artistes, cette jeune fille, affaiblie, mais non vaincue, resta immobile sur le bord de l'eau. C'était Vénus accroupie. Son voile s'était détaché pendant la lutte et avait été entraîné au loin par le torrent. Elle n'avait conservé pour tout vêtement qu'une chemise blanche, ruisselante, collée sur son corps à la manière des statues

grecques et accusant les formes les plus belles, les plus gracieuses. Ses cheveux noirs tombaient ondoyants sur ses reins et sur sa poitrine, et elle portait de temps à autre sa main à son front pour en rejeter en arrière les longues tresses. Ses beaux yeux languissants étaient constamment fixés sur le torrent, et semblaient en extase devant les gouffres d'où l'on avait eu tant de peine à l'arracher.

Le général Saas s'approcha de la jeune Circassienne et la fixa un moment sans prononcer un mot. Puis, se tournant vers un Tscherkesse de nos alliés, il lui demanda : — Combien de prisonniers russes l'ennemi voudrait-il échanger contre cette jeune fille?

Le Tscherkesse répondit : — Six.

— Prenez-la, dit le général, et amenez-moi six prisonniers russes demain matin.

Le chef tscherkesse prit la main droite du général, la porta à son front et la baisa en signe d'obéissance et de remerciment. Puis il partit avec la Circassienne. En passant devant le général, cette fière montagnarde l'examina dédaigneusement de la tête aux pieds en s'enveloppant dans un voile, et disparut bientôt à nos yeux étonnés.

Le lendemain, dans la matinée, les six prisonniers russes promis en échange arrivèrent au camp.

Notre expédition contre la tribu des Abassechesses ne se termina pas sans éprouver chaque jour des pertes sensibles. Nous étions sans cesse harcelés par ces montagnards infatigables, implacables dans leur haine. Nous marchions constamment en combattant, attaquant ou attaqués aux passages des torrents, des défilés, du haut des collines boisées où nos ennemis trouvaient à s'embusquer. Ce ne fut qu'à la sortie des montagnes, dans le pays découvert, qu'ils cessèrent de nous poursuivre. Nous rentrâmes enfin dans nos cantonnements et nos forts, après une absence de dix à douze jours.

Un Officier russe.

DE

LA CONSTITUTION DES ÉTATS.

ORDRE NATUREL DES SOCIÉTÉS.

I.

Le jour n'est pas éloigné où le droit de suffrage sera rendu à tous les citoyens. La raison le demande, l'humanité l'exige; on n'obtiendra que par l'égalité sociale une meilleure répartition des charges, un emploi mieux entendu de la fortune publique, plus d'économie dans les dépenses. Il n'y a de liberté, de justice, d'unité possible, que sous le régime de l'égalité. Pourquoi, s'il en est ainsi, ce droit universel se fait-il si longtemps attendre? pourquoi n'avons-nous pas su le conserver quand nous en avions fait une première fois la conquête? Ne le perdrons-nous pas encore quand nous serons parvenus à le reconquérir?

L'égalité n'est que le principe de la justice et de la liberté sans être la liberté ou la justice elle-même, ou plutôt sans être l'ordre qui les maintient l'une et l'autre. Elle devient un don fatal pour le peuple qui ne sait pas comment on la constitue, comment on l'organise. Esclaves de la veille, serez-vous véritablement affranchis parce que vous aurez procédé à l'élection, soit d'une, soit de deux Chambres législatives, ou parce que vous aurez mis un président à la place de la royauté? L'égalité n'em-

pêche ni la corruption ni le despotisme; la tyrannie du peuple est plus insupportable que celle d'un seul maître. Quand vous aurez obtenu le suffrage universel, l'anarchie ou la démagogie n'en sera-t-elle pas la conséquence? Les vices, ou du moins une partie des vices, qui détruisent aujourd'hui la monarchie constitutionnelle, ne continueront-ils pas d'exister dans la république? ne la détruiront-ils pas à son tour?

Il y aura tout à l'heure soixante ans que nous tournons dans le même cercle. Il s'est formé parmi nous une politique banale qui ne se compose que de lieux communs, et que tout le monde sait sans s'être donné la peine de l'apprendre. Elle fournit des armes à tous les partis, se divisant, je ne dirai pas en autant de systèmes, mais en autant d'opinions qu'il y a d'intérêts ou de passions différentes. Comme elle ne repose que sur des fictions, il n'est point, suivant elle, de changement ou de réforme qui ne soit arbitraire. Toutes de convention, toutes en dehors de la nature, les institutions politiques sont, à ce qu'elle prétend, subordonnées aux mœurs, aux temps, aux climats, à la position des peuples, à l'étendue de leur territoire, au nombre, à l'intelligence de leurs habitants. La constitution qui va le mieux à un état est celle qui convient le moins à un autre; tel pays est fait pour la république, tel autre pour la monarchie; il y a même des contrées où le despotisme est une nécessité; l'autorité qu'on accepte est toujours une autorité légitime ou régulière.

De quelque nom ou de quelque exemple qu'elle s'appuie, il n'est pas une seule de ces idées qui ne soit un préjugé ou un sophisme; elles dérivent toutes d'un faux principe ou plutôt de l'absence de toute espèce de principe. Elles partent toutes de points de convention ou d'effets qu'on s'est accoutumé à prendre pour des causes; conséquence de l'erreur, elles ne produisent que des mécomptes; aussi a-t-on fini par se persuader que la manière de constituer la société ou le pouvoir suprême est en soi fort indifférente, et que toutes les formes sont bonnes pourvu qu'on sache s'en servir. Lorsque nous ne réussissons pas, c'est l'habileté, disent les uns; suivant les autres, c'est la vertu qui nous manque. De tous les préjugés, le plus funeste est de croire que les hommes d'aujourd'hui ne ressemblent point à ceux d'autrefois, et qu'à des besoins nouveaux il faut des règles nouvelles. Jusqu'à ce qu'on ait découvert les lois qui conviennent à l'humanité moderne, toute espèce de révolution serait inutile.

Que l'homme s'habille, se loge ou se nourrisse mieux, qu'il voyage plus commodément qu'autrefois, que ses rapports se compliquent et se multiplient, que sa condition intérieure ou extérieure subisse des modifications plus ou moins profondes, cet homme ne cesse pas pour cela d'être le même; son organisation personnelle n'est pas différente, ses facultés ne s'exercent pas d'une autre manière. Il a reculé les limites de son empire, il a pu acquérir plus de force, d'intelligence ou de bien-être; mais il naît avec les mêmes sens, les mêmes instincts, les mêmes passions, la même raison, le même jugement, la même conscience du bien et du mal; comme au jour de la création, il n'a que deux pieds, que deux mains, que deux yeux et que deux oreilles; les machines qu'il invente n'en sont que les appendices ou les auxiliaires. Aujourd'hui, comme à l'origine du monde, il y a des forts et des faibles, des intelligents et des idiots, une aussi grande diversité d'idées et de sentiments que de nuances corporelles entre les individus. Que les besoins publics ou privés s'étendent et se diversifient, l'application des mêmes lois suffira pour l'accomplissement de ce que l'homme ou de ce qu'une multitude d'hommes peut avoir à faire.

Si nombreuse qu'elle soit, une nation ne saurait avoir d'autres idées, d'autres besoins que ceux du simple individu; mais le besoin, mais l'idée se développe avec le nombre : proportion gardée, il y aura plus d'intelligence et de force dans une grande que dans une petite réunion d'individus. Le destin des hommes est donc de vivre ensemble et non de s'isoler comme les brutes; ils sont tous les membres d'un même corps dans lequel chacun exerce la fonction qui lui est propre. Si telle est leur condition, pourquoi l'auteur de toutes choses n'aurait-il pas déterminé d'une manière aussi exacte les lois des sociétés que celles de la vie individuelle? ou plutôt, si un État n'est pas autre chose qu'un individu, pourquoi ces lois différeraient-elles de celles auxquelles la vie individuelle est soumise?

Tout en reconnaissant la justesse de cette observation, on dira que Dieu s'est borné à établir les droits personnels de l'homme et ses devoirs envers ses semblables, ou les conditions premières de la société, sans déterminer la forme et le caractère de l'autorité suprême. Chaque État se donne le gouvernement que bon lui semble, à raison de ses besoins et des circonstances dans lesquelles il peut être placé.

Ne serait-il pas étrange qu'à chaque changement dans notre condition publique ou particulière, Dieu nous eût laissé de nouveaux problèmes à résoudre? A quoi sert-il de faire un contrat ou d'imposer des conditions, s'il n'existe pas une autorité capable d'en assurer constamment l'observation fidèle?

On a cru qu'il y avait deux sciences tout à fait indépendantes l'une de l'autre, celle de Dieu et celle de l'homme, la science de la société et la science du gouvernement. La première n'est rien sans la seconde; si l'association est le corps et la puissance, le gouvernement en est l'âme et le régulateur : il est donc impossible de les séparer. La science sociale n'a pour effet que d'exciter nos passions et nos appétits sans avoir le moyen de les contenir ou de les satisfaire. Ne trouvant dans la politique humaine qu'un auxiliaire impuissant pour le maintien de l'ordre qu'elle voudrait établir, elle se voit réduite à l'état d'utopie. La plupart de ceux qui se font les interprètes de la nature ne la connaissent que d'une manière imparfaite; Dieu, qu'ils accusent d'imprévoyance, n'a point omis dans son ouvrage la constitution de l'autorité qui doit conduire les États. Il semble, au contraire, avoir déterminé d'une manière encore plus précise les conditions du gouvernement que celles de la société.

Mais la fausse politique, toute de fictions et d'arbitraire, nous empêche de voir avec quelle netteté, pour toute espèce de besoins ou d'affaires, Dieu a posé les règles du pouvoir suprême. Il a formé des dispositions qui régissent la société et son gouvernement un code complet, une science positive dont l'application est toujours simple et facile. Cette science ne demande point des hommes plus parfaits : elle les prend tels que des institutions vicieuses les ont pu faire; elle est la même pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les besoins; jamais elle ne part d'un point qui puisse être contesté; tout est prévu pour elle, parce qu'elle est la logique appliquée aux divers intérêts de l'humanité.

Cependant elle ne peut régner que dans un pays dont les citoyens sont libres de choisir le gouvernement que bon leur semble. Serait-il possible à une simple bourgade, formant un État, de se donner une constitution meilleure, si les despotes voisins avaient résolu de l'en empêcher? La loi naturelle s'établit également avec peine dans un pays dont une oligarchie puissante est devenue souveraine. Il n'en sera pas de même dans notre France,

sur laquelle le niveau de l'égalité a passé, de telle manière qu'aujourd'hui le législateur n'a pas d'obstacles sérieux à vaincre. Bien qu'ils n'aient pas achevé leur ouvrage, gloire éternelle à ceux qui ont si bien préparé le sol que désormais rien ne s'oppose à la solution du triple problème de la liberté, de la justice et de l'unité, fondées sur le principe de l'égalité.

Attachons-nous d'abord à bien faire comprendre ce qu'on entend par égalité sociale, ou ce que c'est que l'association fondée sur le principe de l'égalité, pour qu'on saisisse mieux ensuite l'organisation du gouvernement. Il n'est peut-être pas inutile de dire ici que l'auteur de ce travail a consacré quarante années de sa vie à l'étude et à la pratique des affaires, qu'il est arrivé par cette voie à la philosophie du droit public, et que nul n'est plus ennemi des théories qui ne sont pas immédiatement applicables.

II.

Ce n'est pas sans motif que le Dieu dont nous sommes les enfants nous a donné des passions et des forces, des goûts et des appétits si différents; il n'y aurait pas d'association s'il avait accordé à chacun de nous la même mesure d'intelligence et de vertu. Le besoin est le principe de l'association; elle est le résultat des différences qui existent entre les hommes.

Le faible et le fort s'associent pour être tous les deux à l'abri de l'ennemi commun; le savant et l'ignorant pour que la science de l'un serve à l'autre; le riche et le pauvre pour que celui-ci puisse également subsister; mais la simple raison ne suffirait pas pour établir cette communauté d'intérêts.

Dieu, en créant l'homme, le plaça entre deux sentiments ou plutôt entre deux passions, tantôt d'accord, tantôt contraires; l'une est l'orgueil, l'autre l'amour : l'orgueil qui contribue avec tant de puissance au développement de nos facultés, l'amour qui, attirant le fort vers le faible, assure à ce dernier la protection qui lui est nécessaire. Si Dieu a mis une si grande différence entre les deux sexes, c'est sans doute pour que l'amour s'accroisse à raison de cette différence. Chez les brutes, assez pareilles entre elles, l'association ou l'amour se borne à l'union passagère du mâle et de la femelle, quelquefois à la défense de leurs petits; chez les hommes, la diversité infinie des forces et

des intelligences a dû rendre l'association permanente, universelle, l'étendre à toutes les jouissances, à tous les besoins.

Les brutes sont réparties par zones dans lesquelles chaque espèce trouve le petit nombre d'objets nécessaires à sa subsistance. La terre entière est le domaine de l'homme ; tout ce qu'elle produit lui appartient ; mais les goûts et les besoins de l'homme sont aussi variés que les fruits mis à sa disposition par la nature. Cependant Dieu n'a accordé à aucune partie du sol tous les objets que ses habitants peuvent désirer. Il a diversement distribué ses dons, voulant sans doute nous apprendre par là que, loin de fractionner la terre en cercles agricoles et industriels plus ou moins isolés les uns des autres, nous devons, de tous les points du globe, fraternellement échanger les objets qui nous sont respectivement nécessaires.

Plus on y réfléchit, plus on admire l'ordre établi par la nature qui a voulu que, pour toute chose, nous fussions réciproquement tributaires, et qui a fait ainsi de l'association la loi fondamentale de l'humanité. Mais, dominé par l'intérêt personnel et abusant de sa force, l'orgueil s'est fait exclusif, au lieu de venir en aide au plus faible. C'est lui qui a divisé les peuples en patriciens et plébéiens, en maîtres et en esclaves ; il a fait les tyrans des États et les tyrans domestiques ; c'est encore lui qui a fait les prohibitions et les entraves. L'émulation et l'élection sont le résultat des différences que la nature a établies entre les hommes. L'émulation n'est qu'une guerre de vautours entre gens qui ne sont pas associés, tandis que, dans un État bien constitué, il n'est pas de découverte ou de perfectionnement qui ne tourne au profit de tous les associés.

La société s'anéantirait d'elle-même, si elle avait pour objet de détruire les inégalités naturelles ; il n'y aurait plus ni émulation ni élection, mais atonie et anarchie qui, l'une et l'autre, conduisent à la mort. La république d'Athènes fut en danger le jour où les citoyens, se croyant également capables de gouverner, s'en rapportèrent au sort pour le choix de leurs magistrats. C'était un Etat contraire à la nature qui, répétons-nous, ne nous a pas fait sans dessein si différents les uns des autres. Cependant l'association politique ne peut reposer que sur le principe de l'égalité la plus mathématique, la plus absolue. Il y a désordre dès que cette égalité cesse un moment d'être aussi parfaite.

On ne s'associe que dans un intérêt commun ou pour que

chacun participe, suivant son besoin, à ce qui fait l'objet de la société. Celle-ci, qu'on le remarque attentivement, ne saurait se composer que de choses auxquelles chacun peut avoir le même droit. Ainsi, en vous associant pour la défense commune, pour l'ordre à maintenir dans la cité, pour la distribution de la justice, pour l'éducation de vos enfants, pour la subsistance de chaque jour, vous entendez que chacun participe aux distributions quotidiennes, à raison de ce qui lui est nécessaire ; que le bienfait de l'éducation ne sera point un privilége ; que le temple de la justice s'ouvrira pour tout le monde ; que la balance du juge ne penchera pas plus du côté du riche que du côté du pauvre ; qu'il y aura au dedans et au dehors la même sécurité pour tous les membres de la société. « L'association politique, dit » Aristote, consiste dans l'égalité d'attribution ; il n'y a de jus» tice, ajoute-t-il, dans aucune des prérogatives au nom des» quelles on réclame le pouvoir pour soi et l'asservissement pour » les autres (1). »

On confond, et c'est de là que viennent une foule de malentendus et d'erreurs, on confond deux choses tout à fait différentes, bien qu'entièrement subordonnées l'une à l'autre : la nature qui nous a faits si dissemblables, et la société qui, pour tout ce qu'elle comprend, nous replace sur le pied de l'égalité la plus rigoureuse. Il y aura toujours des forts et des faibles, des savants et des ignorants, ainsi le veut la nature ; mais ni la force ni la science ne seront exclusives. Loin de détruire les inégalités naturelles, l'association, aidée de l'émulation et de l'élection, les fait toutes concourir au bien-être commun ; elle a en même temps pour effet de les rendre moins sensibles et d'assurer une existence convenable à tous les citoyens.

L'Etat dans lequel se réuniront le plus d'intérêts sera nécessairement celui qui aura le plus de liberté et de puissance ; l'unité est encore une des conditions naturelles de la société. L'affaiblissement du système fédéral provient non seulement des vices du gouvernement, mais de ce que les intérêts, qui ne sont pas compris dans l'association générale, l'emportent sur ceux dont celle-ci se compose ; l'Etat est d'autant moins libre qu'il est circonscrit par un plus grand nombre d'intérêts indépendants. Quant aux citoyens, deviennent-ils esclaves parce qu'ils mettent

(1) Aristote, *Politique*, liv. IV, chap. XII et XIII.

leurs besoins et leurs ressources en commun? sont-ils autre chose, répétons-nous, que les membres d'un même corps, concourant, chacun suivant sa fonction, au développement du bien-être général? Au lieu de prétendre qu'il n'y a de liberté que dans la solitude, ne serait-il pas plus exact de dire que l'homme ne jouit d'une liberté véritable qu'en entrant dans l'état de société?

Dans son acception la plus vraie, la liberté n'est que le droit de participer à l'autorité commune, afin d'assurer à chacun une part proportionnée à ses besoins dans ce qui fait l'objet de la société. Est-il possible de concevoir une liberté réelle dans un État dont tous les membres ne jouissent pas également des mêmes droits? Ceux qui veulent diviser la société en classes ou en catégories se mettent dans un embarras extrême; plus ils réclament de garanties d'intelligence ou de fortune, plus il y a de désordre et d'arbitraire dans les opérations sociales. On n'entre pas dans l'association politique à raison de ce que l'on sait ou de ce que l'on possède, mais uniquement parce qu'on est homme!... « *Homo sum, humani nihil à me alienum puto!* Je suis » homme, dit Térence, et rien de ce qui regarde l'homme ne » m'est étranger. » Qui comprendra le mieux les souffrances du pauvre, si ce n'est le pauvre lui-même? Dans une association d'où les pauvres seront exclus, l'impôt du sang sera acquitté en nature par ceux-ci, tandis que le riche pourra s'en dispenser au moyen d'une compensation pécuniaire; les pauvres seront privés de l'éducation à laquelle la fortune pourra seule prétendre; on les humiliera par des aumônes, au lieu de leur accorder fraternellement une part dans les biens que nous a dispensés la nature.

L'utopie n'est pas de vouloir que tous les citoyens aient les mêmes droits dans la société, mais de prétendre qu'une oligarchie quelconque, qu'une part du peuple, excluant l'autre, puisse avoir pour tous la même sollicitude que pour elle-même, ou qu'elle apprécie des souffrances qui, légalement, ne sauraient l'atteindre.

Cette utopie du privilége est aussi absurde que celle des niveleurs, qui veulent détruire les inégalités naturelles en les confondant avec l'égalité des droits dans la société.

Les lois ou les conditions premières sont donc : 1° l'association ou la fraternité, non point à raison de l'égalité, mais à rai-

son de l'inégalité naturelle ; 2° l'émulation et l'élection qui résultent encore des différences établies par la nature ; 3° l'égalité la plus absolue dans tout ce qui fait l'objet du pacte social ; 4° la liberté qui est la conséquence de l'égalité ; 5° l'unité d'intérêts et de concours dans toutes les opérations de la société.

III.

Il demeure bien entendu que l'association politique ne forme qu'un même corps ou qu'un seul individu, dont tous les membres, forts ou faibles, participent chacun, suivant son besoin, à tout ce qui fait l'objet de cette société. Il faut à ce corps une autorité ou une intelligence suprême qui en règle les mouvements et qui fasse circuler la vie dans les diverses parties dont il se compose.

On a dit que le gouvernement le plus naturel était celui du père de famille qui, ne prenant conseil que de sa propre sagesse, pourvoit aux divers besoins de ses enfants. Par analogie, on a ajouté que l'État formait lui-même une grande famille à laquelle il fallait donner un père ayant naturellement la même autorité que celui qui gouverne sa progéniture. Allant plus loin encore, ce gouvernement a été comparé à celui de Dieu, qui règne paternellement sur l'humanité tout entière.

Le père de famille est un maître dont la souveraineté ne s'étend que sur des êtres qui ont besoin de sa protection ; car, aussitôt que ceux-ci peuvent s'en passer, ils deviennent à leur tour pères de famille, du vivant même de leur auteur commun, et exercent sur leurs enfants l'autorité que celui-ci exerçait sur les siens. Or le père de famille, avec ou sans enfants, n'est autre chose que le simple individu réduit au gouvernement de sa personne et de ce qui peut rigoureusement en dépendre. La vie humaine étant fort bornée, le chef que vous donnez à une nation ne peut être qu'un père fictif, et c'est justement par la fiction que vous vous éloignez de la vérité ou que vous la faites graduellement disparaître.

Le gouvernement suivant la nature n'a rien de fictif, soit qu'il s'applique à une seule personne, soit qu'il s'étende sur la société la plus nombreuse ; cependant le gouvernement de cette

société ne différera pas de celui qui existe pour le simple individu.

Ne demandons pas comment cet individu exerce l'autorité sur ce qui lui est subordonné, puisqu'il ne forme qu'une seule personne avec les êtres qui vivent de sa propre vie, mais de quelle façon il se gouverne; n'examinons pas non plus de quelle manière il faut conduire une société, mais comment elle doit se régir elle-même. En raisonnant ainsi, vous trouverez le rapport le plus exact entre le gouvernement de tous et le gouvernement d'un seul. Nous n'avons donc autre chose à faire que de les rapprocher pour les comparer l'un à l'autre.

Dans l'individu, tout acte, toute opération de la vie commence par une idée ou par un désir; vous dites d'abord JE VOUDRAIS. Dans la société, c'est un citoyen ou ce sont plusieurs citoyens qui ont aussi un désir, une idée qu'ils voudraient réaliser, un besoin qu'il faudrait satisfaire.

Il y a tout un monde en nous-mêmes, aussi bien que dans l'association la plus nombreuse : peuple mobile et variable, c'est la foule de nos instincts et de nos passions qui manifeste un sentiment quelconque, ou c'est un de ces instincts, une de ces passions qui exprime ce sentiment avec toute la liberté possible. Il en sera de même dans l'État; chacun aura la faculté de dire ce qu'il lui paraît convenable de faire ou de ne pas faire, soit dans son intérêt personnel, soit dans celui de la société tout entière; de part et d'autre, le membre qui souffre aura surtout le droit de se faire entendre.

Mais, de quelque part qu'ils viennent, l'idée peut être vague, le désir peut être confus; le remède que réclame une souffrance n'est pas toujours celui qu'il conviendrait d'y appliquer.

Dans l'individu, la raison ou la réflexion vient à son aide; elle cherche, elle examine de quelle manière on pourra soulager cette souffrance, comment cette idée doit se réaliser, comment ce désir peut être satisfait. Dans l'État, il faut aussi qu'il y ait une raison, une réflexion, en termes plus positifs, un Sénat ou un Conseil pour entendre les plaintes qu'on lui adresse, pour faire l'examen de l'idée qu'on lui soumet ou du vœu qu'on lui exprime.

Lorsque votre Conseil individuel, c'est votre raison que je veux dire, a tout pesé, tout examiné, il présente son travail à vos instincts, à vos passions, Chambre tumultueuse où quelque-

fois on n'entendrait pas Dieu tonner. C'est à la majorité de cette Chambre qu'il appartient de rejeter ou d'admettre ce que son Conseil lui propose ; la majorité est une loi de la nature dans l'individu comme dans la société.

La raison n'est point ici la maîtresse ; on l'a seulement chargée d'étudier et de coordonner les idées qu'on a renvoyées à son examen ; elle a eu égard à vos préjugés, à votre faiblesse, vous offrant, comme Solon, une loi qui n'est pas toujours telle qu'elle devrait être, mais telle que vous la pouvez supporter ; elle vous expose les motifs qui peuvent vous déterminer à l'admettre. Si, après l'avoir discuté vous-même, vous acceptez le projet qu'elle vous présente, vous ne dites plus *je voudrais*, mais JE VEUX.

En d'autres termes, le projet est devenu une loi que tout à l'heure il s'agira de mettre à exécution.

Vous ne procéderez pas autrement dans la société : votre Conseil préparera les projets de loi dont on lui aura donné, ou dont il aura lui-même conçu la pensée ; il les soumettra à l'assemblée du peuple ou à celle de ses délégués, représentation de toutes les passions et de tous les intérêts. Il désignera des commissaires pour soutenir la discussion de ces projets, et ceux-ci deviendront des lois lorsqu'avec ou sans amendements l'Assemblée législative les aura définitivement acceptés.

Dans l'État comme dans l'individu, le Conseil n'est ici que l'auxiliaire de la volonté ; la loi, dont tout le monde a l'initiative, n'est autre chose que cette même volonté éclairée par la raison individuelle, ou par celle de la nation tout entière.

Lorsque vous avez fait une loi pour vous-même, serviteurs ou ministres que la nature vous a donnés, vos pieds et vos mains, vos yeux et vos oreilles sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de la mettre à exécution. Lorsque c'est la société qui a formulé sa volonté, elle a aussi des ministres, divisés par départements, pour l'exécution des ordres qu'elle a donnés.

Mais l'œil se trouble, mais l'oreille est paresseuse, mais le pied heurte contre un obstacle ou la main saisit un objet pour un autre ; mais le ministre de la société diffère d'exécuter la loi, mais il rencontre de la résistance ou il s'élève une difficulté sur la manière d'entendre la volonté suprême. Ce n'est pas cette main, ce n'est pas ce ministre qui sera juge de sa propre faute, ou qui résoudra la question que peut-être son erreur personnelle a fait naître.

Dans l'individu, c'est la raison, à laquelle on revient, qui explique de quelle manière la loi doit être entendue, qui indique le moyen de surmonter la résistance, et enjoint à un agent paresseux ou indocile d'accomplir les devoirs que la volonté lui impose, ou qui statue sur les objections que cet agent aurait à lui faire. Dans l'État ce sera également la raison ou le Conseil qui résoudra toute espèce de difficulté; c'est à lui qu'il faut recourir toutes les fois que la volonté nationale est mal exécutée ou mal comprise.

Mais la raison, mais le Conseil n'est plus un simple auxiliaire comme il l'était tout à l'heure; maintenant il est souverain, et c'est la volonté qui lui vient en aide avec toute sa puissance. Les résolutions du Conseil sont considérées comme la vérité : *Res judicata pro veritate habetur;* elles ont en quelque sorte plus de puissance que la loi dont elles doivent être l'interprétation fidèle.

Chez l'homme, c'est dans la raison et dans la volonté; pour l'État, c'est dans le Conseil et dans l'Assemblée législative que réside l'autorité suprême. Chacun d'eux exerce cette autorité de la manière la plus absolue dans la fonction qui lui est propre; l'un et l'autre se prêtent réciproquement l'appui qui leur est nécessaire; les ministres ne sont que des instruments à leurs ordres.

Ce n'est pas tout encore; vous avez fait un serment, mais il s'est effacé de votre mémoire, peut-être songez-vous à le trahir; la nature vous a imposé des devoirs, vous négligez de les remplir ou vous cherchez un prétexte qui vous en dispense; vous avez commis un crime, l'orgueil ou la crainte vous empêche de réparer le mal que vous avez pu faire : Dieu a mis en vous, non point un juge, comme le croit le vulgaire, c'est la froide raison qui en exerce l'emploi, mais une voix ou un surveillant dont l'unique fonction est de s'opposer ou de requérir. Cette voix, ce surveillant, c'est la conscience, tribun qui ne dort jamais, ministère public impitoyable qui vous arrache aux plus doux rêves pour vous rappeler vos devoirs, ou pour vous montrer le sang qui crie vengeance. Que la raison ou que la volonté ne tienne pas compte de ces avertissements, la conscience a fait son devoir; elle le remplira de nouveau quand cela sera nécessaire; elle ne dépend de qui que ce soit; c'est un magistrat dont le caractère est inviolable et sacré.

Ce magistrat sera le principal fonctionnaire dans le gouvernement de la société. Le Conseil est, à la vérité, juge de toutes les questions d'intérêt public, mais ne faut-il pas un organe dont la mission spéciale soit de veiller constamment au maintien de la loi, ou qui ait pour unique fonction de s'opposer ou de requérir? Un agent de l'autorité s'est rendu coupable de négligence ou d'un plus grand crime : il s'est permis de faire des actes qui ne sont pas de sa compétence; une fraction de territoire, une association particulière est sortie des limites où elle était tenue de se renfermer; elle ne remplit pas envers l'État les obligations que la constitution lui impose ; un danger intérieur ou extérieur menace la sûreté publique : sentinelle avancée, l'inspection ou la conscience nationale signale ce danger; elle requiert qu'on fasse immédiatement tout ce qu'il faut pour s'en préserver; elle dénonce cet agent, cette association, cette fraction du territoire pour que celle-ci ou pour que celui-là ait à se soumettre aux prescriptions de la loi; elle prend telles conclusions que bon lui semble dans l'intérêt présent ou futur de la société.

C'est le Conseil lui-même qui ne se renferme pas dans le cercle de ses fonctions ; il descend au rôle de serviteur, au lieu de rester souverain ; il fait un acte qui a le caractère de loi, au lieu d'être une simple résolution prise en vertu de la loi : le ministère public s'y oppose ; mais, d'un autre côté, son *veto* ne paraît pas fondé au Conseil ; celui-ci a la faculté d'en appeler au maître suprême, c'est-à-dire à la volonté nationale qui décide s'il y a empiétement sur ses propres attributions, ou sur celles des autres organes de la société.

Ces premières explications suffisent pour faire voir, non seulement l'identité parfaite qui existe entre le gouvernement individuel et le gouvernement social, établis tous les deux d'après les lois de la nature, mais comment la vie s'exerce et se maintient dans l'un et dans l'autre. Leurs diverses fonctions ou les organes qui les remplissent forment un mécanisme complet auquel une impulsion extérieure n'est jamais nécessaire.

IV.

Il n'est point d'État, si mal constitué qu'il puisse être, dans lequel ne se trouvent les quatre fonctions ou attributs du gou-

vernement, c'est-à-dire la volonté, le jugement, l'exécution et l'inspection. Partout on fait des lois, partout on les exécute, partout on veille à leur exécution, partout quelqu'un est chargé de résoudre les questions d'intérêt public; mais ici les mêmes fonctions sont doubles ou triples, mais là elles se confondent entre les mains de la même autorité.

Aucune fonction n'est double dans le gouvernement individuel. Que deviendrions-nous si nous avions deux volontés ou deux jugements égaux en puissance, deux consciences prenant sur la même affaire des conclusions différentes, l'une requérant et l'autre s'opposant? Ne faudrait-il pas mettre aux petites maisons l'homme que la nature aurait traité de cette manière? Nous avons, il est vrai, pour ministres deux pieds et deux mains, deux yeux et deux oreilles; mais, soumis à la même impulsion ou n'ayant par eux-mêmes aucune autorité, ces doubles organes marchent d'accord l'un avec l'autre.

Il y a perturbation dans l'existence si les fonctions s'isolent ou se confondent; le désordre est plus grand encore si l'une d'elles est suspendue, si elle cesse un moment d'exister. A quoi servirait la raison privée de la volonté? Et si c'est la raison qui périt, l'homme n'est plus qu'un insensé ou qu'une brute abandonnée aux grossiers instincts de la nature; on peut, à la rigueur, se passer soit de bras, soit d'yeux ou d'oreilles; ces serviteurs se remplacent jusqu'à un certain point l'un par l'autre; l'art du mécanicien vient au besoin à leur aide.

Quant à la conscience, si cette voix cessait de se faire entendre, ne perdrions-nous pas le sentiment de nos devoirs et de nos droits?

La confusion dans les fonctions produira des effets à peu près semblables; qu'arriverait-il, en effet, si les passions s'immisçaient dans le domaine de la raison, si elles voulaient être aussi la conscience, ou si la main concourait au jugement de sa propre faute?

Passant du gouvernement individuel au gouvernement de l'État, nous y verrons les mêmes effets produits par les mêmes causes. Chez le despote, par exemple, les diverses fonctions du gouvernement se réuniront dans sa personne; il sera tout à la fois le bras et la conscience, le conseil et la volonté. Que sa raison soit trop faible, qu'il noie sa conscience dans la débauche ou qu'il l'étouffe dans le crime, il ne restera plus que la volonté privée

de toute lumière et de tout sentiment : laissez donc le pouvoir aux mains d'une pareille brute !

Ailleurs, la volonté se partagera entre le prince ou ses ministres, et une ou deux Chambres législatives : ne parlons pas ici de la corruption qu'on emploiera pour maintenir l'harmonie entre ces diverses puissances. N'y aura-t-il pas atonie si elles se neutralisent, anarchie si elles s'arrachent tour à tour l'autorité suprême ? Profitant du désordre, le prince ou le ministre fera prévaloir sa volonté dans les deux Chambres : cette domination ne sera-t-elle pas du despotisme ?

La constitution a établi un Conseil pour résoudre les questions d'administration et de gouvernement ; mais cette même constitution attribue au prince ou il s'attribue lui-même le droit de réformer les décisions que le Conseil aura prises : vous aurez dans ce cas une autre variété de tyrannie ou de despotisme. Celui-ci sera plus complet lorsque le prince, ou, à défaut, lorsque le ministre, soit seul, soit assisté de ses collègues, voudra lui-même être l'autorité chargée de statuer sur les difficultés qui surviennent dans la marche des affaires.

Voici mieux encore : c'est le ministre, c'est le prince qui sera investi de l'inspection suprême, ou c'est lui qui nommera et révoquera les magistrats chargés de veiller au maintien de la volonté nationale. De quelle manière cette surveillance sera-t-elle exercée dans l'un et dans l'autre cas ?

Autant vaut dire qu'il n'y a ni surveillance ni justice dans les États où les surveillants et les juges ne sont autres que les membres de l'autorité exécutive. C'est le monde renversé, la matière commandant à l'intelligence et les ténèbres à la lumière.

Vous avez vu le despotisme exercé par un seul homme. Le peuple sera lui-même despote s'il réunit entre les mains d'une magistrature unique les quatre fonctions ou attributs du gouvernement, si cette magistrature fait les lois et les exécute, si elle exerce en même temps l'emploi de surveillant et celui de juge. Le despotisme collectif aura tous les effets de la tyrannie individuelle, surtout la grandeur et la violence, mais à un degré qu'un seul homme ne saurait atteindre.

Pour que l'État soit régulièrement constitué, il est de toute nécessité qu'il y ait une magistrature distincte pour chaque at-

tribution. Cette séparation est le moyen d'éviter la tyrannie ou le despotisme. Il en sera de l'État comme de l'individu favorisé par la nature, chez lequel les passions laissent à la raison tout son empire, et ne troublent point une conscience qui reste constamment forte et pure.

Mais la division ou la séparation des fonctions ne détruira pas l'harmonie qui doit exister entre elles. L'État bien organisé sera encore comme l'individu dont les diverses fonctions s'exercent avec un accord parfait ; cette harmonie ne peut se maintenir que dans un gouvernement où tout se fera en vue d'un seul et même intérêt. L'individualité collective est en péril aussi bien que l'individualité particulière, lorsqu'elle se trouve divisée entre deux ou plusieurs intérêts contraires.

Que ce soit la volonté de tous qui ordonne, la main de tous qui exécute, la raison de tous qui juge, la conscience de tous qui ramène chacun et la raison elle-même aux devoirs que la loi lui impose.

Ainsi ,distinction ou séparation des fonctions et harmonie dans leur accomplissement, comme dans un concert où chacun fait sa partie en conservant l'accord le plus parfait.

Pour qu'il en soit ainsi, l'Assemblée législative et le Conseil, organes de la souveraineté, devront être le produit d'une même élection ou n'être qu'un dédoublement l'un de l'autre. Ils nommeront à leur tour le ministère public, qui est leur propre conscience et l'agence exécutive, instrument passif du jugement et de la volonté. A raison de cette harmonie si parfaite qui doit régner entre les deux parties de la souveraineté, pourquoi n'en pas former un seul et même corps? Dans la réalité, ils n'en font qu'un seul; mais ce corps a deux fonctions tout à fait différentes pour lesquelles il lui faut deux organes. L'une de ces fonctions nous présente le spectacle d'une arène ; c'est la lutte entre les passions : l'autre nous montre une assemblée de sages où la raison seule préside, et dans laquelle la passion ne doit jamais paraître. D'ailleurs, comment remplir à la fois ces deux fonctions, dont l'exercice peut être simultanément nécessaire? Voyez ce qui arrive dans notre pays où les emplois les plus incompatibles se confondent. Lorsque le conseiller d'une juridiction est en même temps pair ou député, ne faut-il pas qu'il abandonne la Chambre pour siéger dans son tribunal, ou son tribunal pour siéger à la Chambre ?

Quel est, d'après ces explications, l'esprit éclairé qui ne se fera pas une idée exacte du gouvernement établi d'après les lois de la nature, ou qui n'en concevra pas nettement le mécanisme et les attributions? Nommée par tous les citoyens et se renouvelant en entier à des époques déterminées par la Constitution, une Assemblée législative discutera et votera les lois dont le Conseil national aura élaboré les projets; elle décidera de la paix ou de la guerre, expression formelle de la volonté; elle se fera rendre tels comptes qu'elle jugera convenables tant par les divers agents du gouvernement que par le Conseil lui-même qui ne saurait lui cacher l'emploi de son autorité.

Formé de l'élite de la nation, des hommes qui ont le plus de sagesse et d'expérience, le Conseil national statuera souverainement sur toutes les questions dans lesquelles l'intérêt public peut se trouver engagé; il sera, en matière de droit public, ce qu'est notre Cour de cassation en matière de droit privé (1). Toute affaire d'ordre intérieur ou extérieur présentant une difficulté à résoudre, tout ce qui peut être l'objet d'une concession, d'une autorisation, d'une approbation, d'une appréciation, d'une vérification quelconque, sera de sa compétence; il n'y aura plus de plainte qui ne soit entendue, plus de cause qui n'ait des juges.

Les lois seront précises et peu nombreuses, parce que, investi de la confiance nationale, le Conseil fera les ordonnances et les règlements qui en seront la conséquence.

Il se composera d'au moins autant de membres qu'il y aura de subdivisions principales du territoire, afin que chacune de ces subdivisions ait un représentant quand il y aura quelque répartition à faire (2).

L'Assemblée législative ne sera pas continuellement en fonction; quelquefois la volonté se repose. Cette Assemblée se réunira

(1) Dans quelques États de l'antiquité, le Conseil était juge des questions criminelles qui sont toutes d'intérêt public. Dans un pays grand comme le nôtre, il convient de distinguer les crimes qu'on pourrait appeler *particuliers* et qui trouvent toujours des juges dans les diverses sections du territoire, et les crimes *publics* ou contre la constitution pour lesquels il ne doit y avoir qu'une cour suprême ou haute-cour; celle-ci pourrait se former par un dédoublement du Conseil ou par l'élection d'un Jury national à la nomination duquel concourraient tous les départements.

(2) Il me semble que chaque département devrait envoyer deux membres au Conseil.

à des époques fixées par la constitution, ou lorsqu'à raison des circonstances le Conseil national, et non l'autorité exécutive, jugera nécessaire de la convoquer. Quant à ce Conseil, il n'aura pas de vacances, parce que le cours de la justice nationale ne peut être un instant suspendu sans danger pour la liberté.

Le Conseil sera renouvelé en même temps que l'Assemblée législative pour que la raison et la volonté du pays ne se trouvent pas opposées l'une à l'autre (1). La seule condition pour être élu membre de l'Assemblée ou du Conseil sera d'être inscrit au nombre des citoyens, le peuple prenant les avis de qui bon lui semble et ne pouvant, sauf les interdictions judiciaires, exclure aucun membre de la société du droit de participer à l'expression de sa volonté.

Il n'y aura pas de *pouvoir* exécutif, mais une gérance ou Agence exécutive, essentiellement responsable, divisée en plusieurs départements, ayant un chef ou Président, afin de conserver dans l'action la même unité que dans les autres fonctions du gouvernement.

On sait quels sont les attributs de l'inspection suprême. Le nom de Procureur général de la nation conviendrait au magistrat investi de ces fonctions dont on reconnaîtra de plus en plus la nécessité et l'importance.

V.

Le plan qu'on vient d'exposer n'est point une conception nouvelle. C'est aux lois établies par la nature que les républiques de l'antiquité durent leur puissance et leur gloire; mais la plupart ne prirent de ces lois que celles qui concernaient la direction de la Cité, sans accepter en même temps celles qui s'appliquent à l'association proprement dite. L'esclavage et le patriciat furent la

(1) En Amérique, le Sénat ou Conseil se renouvelle par tiers de deux ans en deux ans. Ce système est contraire au principe de l'unité. A Rome, le Sénat était recensé tous les cinq ans en entier. Les censeurs, qui remplissaient la fonction d'électeur, au nom de la Cité, retranchaient de la liste du Sénat qui bon leur semblait et nommaient d'autres sénateurs à la place de ceux qu'ils avaient écartés. Une élection générale ou une révision totale a pour effet d'empêcher les abus, sans détruire la jurisprudence ou les traditions qu'il importe de conserver. L'expérience nous apprend qu'en temps ordinaire l'élection renouvelle tout au plus un cinquième des Assemblées délibérantes.

cause de leur ruine ; la nature ne veut ni patriciens ni esclaves. Le gouvernement de ces républiques devait être d'autant plus parfait que l'association était plus vicieuse. On n'en peut donc étudier trop attentivement les formes, de la raison desquelles les publicistes ne se sont pas assez rendu compte. Aucun n'est remonté à leur principe.

Voyons d'abord par quelles institutions les Cités antiques se sont maintenues si longtemps, malgré les causes de destruction qu'elles renfermaient dans leur sein.

Chaque république a son Assemblée du peuple se bornant au vote des lois, aux déclarations de paix et de guerre, à l'audition des comptes que son Conseil ou que ses agents peuvent avoir à lui rendre. Que l'Assemblée législative soit formée des citoyens eux-mêmes ou de leurs représentants, lorsque le pays est trop étendu pour qu'ils puissent exercer directement leurs droits, le principe ou plutôt la raison de l'institution ne cesse pas pour cela d'être la même.

Chaque république a son Conseil qui siége nuit et jour et auquel la moindre question d'intérêt public est soumise. Entrez dans le Sénat de Sparte ou dans celui d'Athènes, dans celui de Rome ou dans celui d'Israël, vous y voyez les pères de la patrie délibérer sur les mêmes objets. Faut-il faire la répartition d'une charge ou d'un secours entre les districts de la république ? Faut-il décerner des encouragements et des récompenses ? Y a-t-il lieu de permettre ou de concéder une entreprise ? A-t-on porté quelque atteinte à la chose publique ? Quelque désordre est-il survenu dans la Cité ? S'agit-il d'un différend entre les diverses parties du territoire, entre la métropole et ses colonies, entre l'État et un simple individu, entre la république et l'étranger ? C'est un ambassadeur qu'il faut rappeler, c'en est un autre qu'il faut envoyer à sa place ; le territoire a été envahi par des bataillons ennemis, n'est-ce pas le cas de demander une réparation immédiate, d'ordonner sur-le-champ l'envoi d'une armée ou d'une flotte ? Tout ce qui peut être l'objet d'une résolution, d'une simple explication, est de la compétence du Conseil. Il étudie chaque question, il la discute à huis clos, faisant venir et interpellant qui bon lui semble.

Si, pour certaines affaires, la séance devient publique, ce n'est jamais pour faire assister les citoyens aux discussions du Conseil. Ses opinions ne se manifestent que par des jugements ou des

déclarations qui ont autrement de grandeur que les luttes du peuple ou de ses représentants pour l'admission ou le rejet d'une proposition.

Comme auxiliaire de la volonté nationale, c'est le Sénat qui prépare et élabore les projets de loi, qui les soumet à l'Assemblée du peuple; il nomme des commissaires pour en soutenir la discussion. Les lois sont toujours concises, parce qu'ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le Sénat rédige les ordonnances ou règlements qui en sont la conséquence.

Chaque république a son Agence présidée ou dirigée par un Magistrat principal qui s'appelle Juge, Roi, Archonte ou Consul (1). Cette Agence ne participe ni à l'expression de la volonté commune, ni aux résolutions du Conseil; elle n'en a que plus de puissance, éclairée et soutenue qu'elle est par les lumières et la force de la nation tout entière. Mais le recours au Conseil pour les moindres questions n'entrave-t-il pas le mouvement des affaires? leur marche, au contraire, n'en est que plus rapide, témoin le Sénat de Rome dont les résolutions ne se faisaient pas attendre. Sauf de rares exceptions, il n'est point d'action plus lente que celle des princes, qui ne prennent conseil que d'eux-mêmes ou de leurs favoris. Mais les circonstances sont tellement graves qu'on ne peut passer un temps précieux à délibérer! « Que les Consuls fassent ce qu'ils jugent convenable pour le » salut de la république: *Dent operam Consules ne quid respublica* » *detrimenti capiat.* »

Chaque république a d'ailleurs des surveillants ou inspecteurs qui dénonceraient le Roi ou le Consul au Sénat, s'il conservait un mandat exorbitant au-delà du temps nécessaire; ils rappelleraient le Sénat lui-même à ses devoirs s'il négligeait de reprendre les fonctions dont il se serait momentanément dessaisi.

L'inspection est connue dans Rome sous le nom de Tribunat; dans Athènes, l'Aréopage en exerce les fonctions; elle s'appelle l'Ephorie chez les Spartiates; dans Israël, elle fait partie du Sacerdoce ou plutôt elle est le Sacerdoce lui-même. On donne le nom de Christ ou d'Oint du Seigneur au magistrat qui veille au maintien de la loi.

Si l'Ephorie, si le Tribunat, si le Sacerdoce sort de ses fonc-

(1) Dans l'antiquité, le chef de l'agence exécutive était en même temps l'arbitre des débats entre les particuliers; c'est pour cela qu'on lui donnait le nom de juge.

tions, c'est, on le verra tout à l'heure, à raison des vices de la constitution. Les rois de Sparte, les patriciens de Rome, Sylla à leur tête, reconnaissent eux-mêmes la nécessité de cette magistrature ; sans elle, la république périrait. Le *véto* de la royauté s'oppose à la volonté du peuple, tandis que le *véto* du Tribun ou de l'Éphore a pour objet d'empêcher qu'on ne porte atteinte à cette volonté. Ainsi, que le Sénat fasse un acte qui ait le caractère de loi, le *véto* du Tribun s'y oppose, sauf au Sénat à porter la question devant l'Assemblée du peuple ; mais rarement il arrive qu'il en vienne à cette extrémité, tant il craint d'encourir le blâme public pour un abus ou pour un excès d'autorité. Le Tribunat ou l'inspection est donc la conception la plus utile et la plus sage.

Ce sont, n'en doutez pas, ces institutions si logiques, si conformes aux lois de la nature, qui donnèrent aux républiques de l'antiquité cette grandeur et cette vertu devant lesquelles nous nous inclinons encore aujourd'hui. Ce ne fut point par l'effet d'une rencontre fortuite que des peuples, si différents ou si éloignés les uns des autres, adoptèrent les mêmes formes de gouvernement pour quelque objet qu'ils se fussent associés. Ce rapport si exact entre le gouvernement des affaires de tous et celui des affaires d'un seul, ne put être que le résultat de l'étude la plus profonde, que l'œuvre d'une philosophie toute divine, s'appliquant au plus important problème que l'humanité eût à résoudre ; on conçoit toute la portée de ce GNOTI SEAUTON (1) des anciens sages : « Connaissez-vous vous-même avant de vouloir » diriger les autres ».

Si remarquables qu'elles fussent, les constitutions de l'antiquité pouvaient-elles résister aux vices qui en corrompaient sans cesse la pureté primitive? l'esclavage était pour elle le ver qui ronge le fruit et le fait tomber avant la saison.

Sparte n'est qu'une tribu de vainqueurs au milieu des vaincus qu'elle opprime et qui finissent, à leur tour, par la faire descendre au dernier degré de la dépravation et de la faiblesse.

Dans Rome, la population se divise en deux classes dégradées également par l'esclavage qui rampe à leurs pieds. Les Tribuns, cela doit être, sont désignés par la plèbe, tandis que le Conseil

(1) ΓΝΩΤΙ ΣΕΑΥΤΟΝ.

de la nation est choisi parmi les nobles et les riches qui songent d'abord à leurs propres intérêts. Dans cette société, formée de brigands, les patriciens seront les plus cupides. Le Tribunat se dévoue naturellement à la défense de la plèbe; il ne se borne plus à l'emploi qui lui est assigné par la constitution. Objet de tant de mépris et d'injures, étrangère à la confection des lois qu'on lui impose, la plèbe s'efforce de reconquérir les droits dont on la dépouille; aidée par ses Tribuns, elle forme des assemblées dont le Sénat, malgré sa fierté, est obligé d'accepter les résolutions. Il y a deux Corps législatifs dans Rome, celui que forment les riches votant par centuries, et celui que forme la plèbe votant par tribus.

La lutte devient de plus en plus ardente : le Sénat use de tous les moyens pour y mettre un terme; il invente la dictature à laquelle les volontés contraires sont forcées d'obéir; il s'attache surtout à détourner l'attention de la plèbe par l'appât du pillage, en lui montrant d'abord les champs des Volsques, et enfin ceux des Perses et des Bretons placés aux limites de l'Orient et de l'Occident. La république succombe quand elle n'a plus que son propre sein à déchirer. Elle est déjà en péril, quand elle remet l'autorité législative et exécutive à des Décemvirs, ou lorsqu'elle recourt au remède héroïque de la dictature. Elle n'existe plus lorsque le Tribunat se confond avec l'autorité impériale ou consulaire; l'inspection n'est plus alors distincte de l'exécution.

Dans Athènes, le maintien de la constitution est confié à des vieillards, dont l'autorité, mal déterminée d'ailleurs, manque de la vigueur qui lui serait nécessaire. C'est un joug dont Périclès se délivre sans peine. Flatteurs du peuple, Clisthène et Aristide affirment aux citoyens que nul d'entre eux n'est incapable de gouverner l'État; cette pensée ne peut venir que dans un pays à esclaves : les maîtres s'y regardent comme une espèce d'élite que l'orgueil finit par aveugler. On ne procédera plus par voie d'élection à la nomination des magistrats; c'est le sort qui désignera les sénateurs et les divers agents de la république. Tout n'en ira que mieux d'abord; mais ce gouvernement à tour de rôle finit par devenir la risée de ceux qui lui obéissent. Il faut recourir à l'ostracisme pour se délivrer des citoyens auxquels leur capacité ferait supposer des vues ambitieuses. Du reste, le Sénat ne résout plus aucune question : décisions à

rendre et lois à préparer, tout est déféré à l'Assemblée du peuple qui détruit le lendemain ce qu'elle a fait la veille. Philippe de Macédoine profite de ce désordre, et la république n'est bientôt plus qu'une commune qui se croit encore libre, parce que les sophistes et les rhéteurs y conservent le droit de pérorer.

Sparte a des rois dont l'autorité est viagère ou héréditaire, et qui naturellement cherchent à étendre le cercle de leurs attributions. Pour qu'il leur oppose moins de résistance, le Conseil, bien que produit par l'élection, n'est formé que de *Gérontes* (c'est leur nom), qui ne peuvent unir la vigueur à la raison. Quel est l'effet de cet arrangement? Nommés par le peuple et même par des citoyens qui ne sont pas de la race pure des Héraclides, les Éphores usurpent en partie les pouvoirs du Sénat et les fonctions de la Royauté.

Chez les Hébreux, le Sacerdoce ou ministère public forme une tribu en dehors du peuple. Est-il surprenant qu'il sacrifie la république à ses propres intérêts, qu'il réclame l'obéissance aux prêtres au lieu de l'obéissance à la loi? Quoique la république n'occupe pas un territoire considérable, elle est déjà trop étendue pour que le peuple en personne puisse se réunir toutes les fois que cela serait nécessaire; poussé trop loin, l'esprit de famille isole les tribus les unes des autres; oubliant le culte du vrai Dieu, qui est celui des hommes libres, quelques unes se séparent d'Israël pour adorer les dieux de l'étranger.

Telles sont les causes par lesquelles les républiques de l'antiquité périssent.

Qu'on le remarque de la manière la plus attentive, aucun État ne succombe pour avoir suivi les lois de la nature; aucun, dans la moindre disposition, ne peut impunément les enfreindre. Il n'est pas d'erreur commise par les anciens qui ne soit une leçon pour nous-mêmes; l'esclavage, la différence de condition politique, la lutte entre les pouvoirs, ne nous font que mieux comprendre la nécessité de l'harmonie ou d'une participation égale à tout ce qui peut être l'objet de la société.

VI.

Mais comment appliquer l'ordre naturel à un pays aussi étendu que le nôtre? La république, pour être vraie, ne doit-elle pas

se renfermer dans un cercle fort rétréci? Au-delà de quelques lieues de rayon les cités antiques n'avaient que des sujets ou des esclaves.

Suivant certains publicistes, on ne peut former un grand système républicain qu'en décentralisant la plupart des affaires ou que par l'agrégation de petites républiques, qui ne mettent en commun que la défense contre l'étranger.

Il n'est point d'erreur plus déplorable. Telle qu'elle existe aujourd'hui, la centralisation n'est, à la vérité, qu'une tyrannie tracassière; néanmoins, elle est préférable à la dislocation de l'État que le fédéralisme ou la décentralisation ne manquerait pas de produire. On ne peut détacher de l'État aucun intérêt, aucune attribution, sans lui ôter une partie de sa force ou de sa vie. L'ignorance du droit public est la cause de l'erreur où l'on tombe de part et d'autre. L'ordre établi par la nature s'applique plus facilement à un grand qu'à un petit système républicain. Loin de les diviser, il ne forme, au contraire, qu'un seul faisceau de tous les intérêts, leur offrant d'autant plus de garanties que l'État devient lui-même plus considérable.

Les Anciens pensaient généralement que les fonctions législatives ne pouvaient se déléguer, et que le peuple devait les exercer lui-même. De là la nécessité de réduire la république à une seule ville et au champ qui la nourrissait. Si peu étendue qu'elle fût, il lui fallait des esclaves pour labourer ses terres ou pour travailler le bois et l'acier, tandis que les citoyens délibéraient sur la place publique; autrement la Cité n'eût pu vivre. Il n'y avait plus de gouvernement, quand les citoyens étaient obligés de courir aux armes pour la défense de leurs remparts ou de leurs moissons. N'est-ce pas au moyen de la guerre que le Sénat romain éloignait les réformes demandées par la plèbe?

Cette manière de comprendre le gouvernement du peuple par le peuple était encore une erreur de l'antiquité. Si peu nombreuse que soit une nation, elle n'exerce l'autorité souveraine d'une manière libre et complète que par la délégation de ses pouvoirs, ou qu'au moyen de l'élection qui est essentiellement dans la nature. C'est par cette raison, sans doute, que le peuple, même le plus ignorant, a, nous dit Aristote, un instinct admirable pour le choix des personnes auxquelles il remet la défense de ses intérêts. L'élection ne distrait que momentanément les citoyens des occupations qui les font vivre, tandis que leurs représen-

tants, auxquels il convient d'accorder un salaire, peuvent consacrer tout leur temps à l'expédition des affaires de la société. Ainsi se concilient le travail et la liberté.

Grâce à l'élection, l'État peut indéfiniment s'étendre; cependant il est nécessaire de diviser le territoire en sections ou départements où les citoyens se réunissent pour la nomination de leurs mandataires. Il importe surtout que chacun trouve constamment auprès de soi la justice et la protection qui lui sont nécessaires. En d'autres termes, la république doit être partout, aux extrémités comme au centre, de manière que sa puissance et ses lumières ne manquent à aucun citoyen.

A cet effet, vous donnerez aux divisions de territoire une organisation en harmonie parfaite avec celle du gouvernement général de l'État : chaque département aura son Assemblée chargée d'exprimer les vœux et les volontés des membres de la circonscription, mais seulement dans les limites déterminées par la loi. Il aura un Conseil pour statuer sur les questions de toute nature, qui peuvent naître dans l'étendue de son ressort; il aura des agents pour l'exécution de ses résolutions. Enfin, il aura une inspection ou un Ministère public pour veiller au maintien de la loi.

Organisé de cette manière, le département ne forme-t-il pas un corps indépendant qu'aucun lien ne rattache au gouvernement de l'État? C'est ce qui arriverait, en effet, si toutes les autorités du département étaient à la nomination des citoyens de la circonscription. Que ceux-ci nomment leur Assemblée particulière, leur Conseil et même leurs agents, mais c'est au gouvernement central qu'il appartient de choisir le Procureur ou inspecteur du département, dont les fonctions s'exercent dans l'intérêt de la société tout entière. Ce choix ne peut être fait ni par le Président de la république, ni par les ministres, simples agents d'exécution, mais par le Conseil national, suprême interprète de la loi, institué pour en assurer partout l'observation fidèle.

Les effets de ce mécanisme, qui correspond à celui du gouvernement général de l'État, sont maintenant faciles à comprendre. Et d'abord, pour que rien n'échappe à la surveillance du Procureur du département, c'est à lui que seront adressés les ordres et instructions de l'autorité suprême; c'est par ses mains aussi que passeront les divers actes du département, pour les faire parvenir à cette même autorité, sans préjudice du droit qu'au-

ront tous les citoyens de recourir directement soit aux ministres, soit au conseil, soit à l'inspection suprême ; mais n'auront-ils pas à leur portée un gouvernement complet, institué de manière qu'aucun grief ne demeure sans réparation ou sans justice? S'ils n'en sont pas satisfaits, la voie de l'appel leur demeure ouverte, aussi bien qu'au ministère public, dans les délais fixés par la loi.

Une commune ou un canton a pris une délibération quelconque ; des citoyens ont fait une association politique ou religieuse : ce ne sera pas ,comme aujourd'hui, l'agence exécutive qui admettra ou rejettera les actes de cette commune, de ce canton ou de ces citoyens, mais le Conseil qui, sur les conclusions du ministère public, se bornera à déclarer si ces mêmes actes sont ou non conformes à la loi de l'État. Il en sera de même pour l'accomplissement de tous les devoirs, pour l'exercice de tous les droits, pour toutes les concessions, autorisations et approbations, pour toutes les répartitions à faire, en un mot, pour toutes les questions contentieuses ou non contentieuses, et toujours sauf le recours des parties intéressées à l'autorité suprême.

S'il s'agit d'un acte du pouvoir départemental, par exemple, d'une volonté exprimée par l'Assemblée législative de la circonscription, cet acte sera déféré au Conseil national qui jugera seulement si l'Assemblée s'est ou non maintenue dans les limites déterminées par la constitution.

Cette organisation offre donc aux citoyens toutes les garanties désirables; elle ne porte atteinte à aucun droit, à aucune liberté; elle a, au contraire, pour effet d'empêcher toute espèce d'usurpation et, conséquemment, d'assurer l'indépendance de chacun dans la mesure fixée par la loi.

Il n'est, comme on le voit, aucune affaire qu'on soit intéressé à distraire du pacte social, par la raison que la mission de l'autorité n'est pas de se substituer aux citoyens pour faire ce qu'ils feront beaucoup mieux eux-mêmes, mais de maintenir la loi établie pour tous et entre tous. Cette autorité sera constituée en conséquence.

Dans un petit État, tout est fini pour vous lorsque le Conseil de la Cité a statué sur les questions que vous lui avez soumises ; tel est aussi l'effet de la décentralisation. Dans une grande république, au contraire, vous avez l'avantage de trouver, au-dessus

des amours-propres et des coteries de localité, une raison souveraine dont rien ne trouble le calme et l'indépendance, dans laquelle vous ne cessez pas d'avoir confiance, même après avoir perdu votre cause. Il vaut donc mieux être citoyen d'un grand que d'un petit État républicain; les garanties de toute nature s'y accroissent évidemment à raison de l'extension du territoire et du nombre de ses habitants. On peut prendre pour terme de comparaison la justice en matière d'intérêt privé. Celle-ci s'épure et se fortifie à chaque degré; elle devient même meilleure en premier ressort, parce qu'elle tient à rendre des jugements qui ne soient pas réformés par une juridiction supérieure.

Le système de la décentralisation peut-il maintenant vous sembler préférable? Si l'on ne s'entend pas sur ces questions, c'est évidemment parce qu'on n'a pas une idée exacte des conditions d'un gouvernement libre. On tombera d'accord le jour où l'on centralisera la justice au lieu de centraliser l'arbitraire.

Cette centralisation de justice forme un faisceau de toutes les fractions de la population et du territoire; c'est par elle que tous les intérêts, comme tous les citoyens, deviennent solidaires.

La solution de cette partie du problème ne m'appartient pas plus que celle des questions qui précèdent. D'abord, il n'est aucun philosophe de l'antiquité qui ne préfère le choix ou l'élection au concours confus de tous les citoyens pour l'exercice de l'autorité suprême. Aristote avait la pensée d'un grand système républicain, lorsqu'il disait que, « réunie en un seul État, la Grèce était capable de faire la conquête de l'univers. » Ce n'est ni à la monarchie, ni au système fédéral qu'il faisait allusion en parlant de la sorte, il les repoussait l'un et l'autre; mais à l'unité de concours et d'intérêts sans laquelle, grande ou petite, la république ne saurait exister.

Au lieu de chercher l'appui des philosophes païens, n'avons-nous pas, en quelque sorte sous les yeux, un monument qui nous fait voir le principe de l'unité républicaine appliqué aux plus grands empires, ou qui nous apprend à quel degré la science du droit public était parvenue dans les derniers siècles de l'antiquité?

Le gouvernement donné par le fils de Marie et par les apôtres à la société chrétienne est en tout point conforme à l'ordre que je viens d'exposer, ou plutôt ce sont les dispositions primitives

de l'organisation chrétienne dont je me suis borné à faire l'application à la France.

L'égalité sociale est la première condition établie par le législateur des chrétiens, égalité sans laquelle aucun gouvernement régulier n'est possible. Quant à ce gouvernement lui-même, la loi est faite, la volonté commune est exprimée par l'Assemblée générale des fidèles ou par celle de leurs représentants.

En second lieu, un Conseil souverain, formé de douze membres, et dont le nombre peut s'étendre, a les mêmes attributions que le Sénat romain; il lie et délie, il fait toute espèce de répartition, il rédige les ordonnances en vertu des lois dont il prépare les projets, il statue sur toutes les questions à résoudre. Les membres du Conseil sont élus par les fidèles; c'est dans ce Conseil et dans l'Assemblée que réside l'autorité suprême; des ministres ou diacres sont uniquement chargés de l'exécution. Enfin, un Episcope ou inspecteur n'a d'autre fonction que de veiller au maintien de la loi, de la loi tout entière.

Les délégués du Conseil des Douze donnent aux circonscriptions, que l'heureuse nouvelle a conquises, une organisation en harmonie avec celle du gouvernement central. Ces circonscriptions se rattachent au gouvernement général au moyen d'autres Episcopes institués par le Conseil suprême. Partout la loi s'observe de la même manière; les Episcopes, les Conseils, les Assemblées, établis dans chaque arrondissement, sont substitués aux proconsuls et aux préfets du prétoire; il ne s'agit de rien de moins que de détruire la tyrannie romaine, que de s'emparer de Rome elle-même pour en faire le siége d'un gouvernement auquel tous les peuples de la terre participeront, au lieu d'en être les sujets et les esclaves.

Telle est la conception du législateur des chrétiens, conception qui prouve une science profonde, et dans laquelle on ne trouve pas une disposition qui ne soit conforme aux lois de la nature ou au droit public le plus rigoureux.

Dans cette société dont personne n'est exclu, dans ce gouvernement auquel chacun participe par voie d'élection, le Corps législatif, formé du peuple ou de ses représentants, se nomme l'*Assemblée de Dieu*; le Conseil souverain s'appelle l'*Esprit de Dieu*; les ministres, *serviteurs de Dieu*; l'inspecteur suprême, le *Christ* ou le *Verbe de Dieu* (1).

(1) L'exposition complète de la constitution primitive des chrétiens, si différente

Détruite peu de temps après qu'elle fut établie, la constitution chrétienne ne périt point par l'effet d'un vice intérieur; elle fut corrompue et étouffée par les despotes et les barbares qui alors gouvernaient la terre.

VII.

Qu'on nous le dise maintenant, peut-il y avoir deux manières de constituer le gouvernement d'un peuple libre? A quels lieux, à quels temps, la loi faite par Dieu n'est-elle pas applicable? Ne faudrait-il pas que la nature de l'homme changeât elle-même pour qu'il devînt nécessaire de modifier l'association et l'autorité qui la gouverne? Loin d'être plus favorable, la position des anciens était, au contraire, beaucoup plus difficile que la nôtre, embarrassés qu'ils étaient de leurs patriciens et de leurs esclaves.

Prenez telle question, telle affaire que bon vous semblera, et voyez si, pour la solution de cette question, si, pour le règlement de cette affaire, vous avez besoin d'autres instruments ou d'autres moyens que ceux qui vous sont indiqués par la nature; voyez également s'ils ne vous sont pas tous nécessaires. La vie de l'État est surtout dans la justice et dans l'unité, qui ne lui sont pas moins indispensables qu'aux simples individus. Cette justice, cette unité ne sont pas des conditions qui se recommandent ou qui s'imposent; il faut qu'elles soient le résultat de l'organisation sociale et de celle des pouvoirs placés en tête de la société.

On ne saurait trop insister sur ce point, que la république est particulièrement dans le Conseil, dans ce jury national, arbitre souverain de toutes les questions où l'État peut se trouver engagé, et dans ce ministère public sans lequel l'unité et la justice ne sauraient exister. Le magistrat qui l'exerce n'a, remarquez-le bien, et ne doit avoir d'autre intérêt que celui de la loi, ou plutôt il est la loi vivante, bien différent de ces fonctionnaires, si haut placés qu'ils soient, qui ont toujours quelque motif pour la fausser ou la détruire.

de celle qui existe aujourd'hui, exigerait des développements dans lesquels ni le temps ni l'espace ne nous permettraient d'entrer en ce moment. Qu'il nous suffise de dire qu'il est facile de réédifier en entier la loi chrétienne au moyen de l'Évangile, des Actes des apôtres et des Épîtres de saint Paul, qui, comme publiciste, l'emporte sur tous les philosophes de l'antiquité.

On a constitué une justice assez régulière pour les individus ; on a placé près de cette justice des magistrats chargés de veiller au maintien des lois, et l'on ne voudrait pas qu'il y eût pour le corps politique les mêmes garanties que pour les simples particuliers. En d'autres termes, on a établi des garanties individuelles, et l'on n'a pas établi des garanties sociales. Nous n'avons pas de droit public constant, parce qu'on ne peut donner le nom de droit, de *jus perpetuum*, aux divers arrangements qui se sont succédé dans notre pays ; nous n'avons que du droit privé, qui manque lui-même de force et de logique par l'absence du droit public, dont il n'est qu'une émanation ou qu'une dépendance.

Les premiers travaux de l'Assemblée constituante avaient fait espérer que la France recevrait un gouvernement fondé sur les principes du droit naturel ; on avait commencé par les subdivisions du territoire, auxquelles on donna une organisation assez pareille à celles des cités antiques. Chacune de ces subdivisions eut une Assemblée, un Conseil, un Procureur-syndic, spécialement chargé de veiller au maintien des lois (1). Au lieu d'être en harmonie avec l'organisation des circonscriptions territoriales, celle de l'État fut établie sur des bases tout à fait différentes. L'autorité suprême se partagea entre une Assemblée législative, un Conseil des ministres, réunissant à l'autorité exécutive le droit de résoudre les questions d'intérêt public, et un Roi ayant la faculté de ne pas accepter les lois votées par l'Assemblée ou de ne pas admettre les décisions de son Conseil.

Dans cet arrangement, tout à fait arbitraire, les subdivisions du territoire se trouvaient *subordonnées* (2) aux ministres, qui, de leur pleine autorité, annulaient ou réformaient les actes que les Conseils ou que les Assemblées de ces subdivisions avaient pu faire. Il fallait qu'il en fût ainsi, à défaut d'un Conseil suprême

(1) En constituant l'État comme le département, on n'eût pas tardé à reconnaître que le Procureur syndic placé près du Conseil départemental devait recevoir ses pouvoirs de l'État. Les législateurs de l'an III remplacèrent les Procureurs syndics par des commissaires que nommait le Directoire, et auxquels succédèrent les préfets. Les commissaires de département et les ministres ne pouvaient annuler les délibérations des autorités cantonnales et départementales que dans le cas où elles étaient contraires à la loi ; mais où était le pouvoir chargé de juger si les ministres et les commissaires ne s'étaient pas trompés?

(2) Expression de la loi.

et d'un Procureur général de la nation, qu'aucune autre autorité ne pouvait suppléer. On fit le contraire de ce qui avait lieu dans Rome : les proconsuls ou les préfets, envoyés dans les provinces, étaient comptables envers le Sénat de l'usage qu'ils faisaient de leurs pouvoirs. C'était une garantie pour les sujets de la république, tandis que chez nous, par le renversement le plus complet des règles du droit public, les corps délibérants, établis dans les diverses circonscriptions, dépendaient, comme ils dépendent encore, d'une autorité arbitraire.

Avec ou sans Roi, ce gouvernement ne fut et ne put être que de la tyrannie collective. On s'imagina que le remède au mal était de diviser la puissance législative entre deux Chambres, l'une appelée *Conseil des anciens*, l'autre *Conseil des cinq cents*, et de partager également entre plusieurs agents l'exercice de l'autorité exécutive, toujours investie du droit de résoudre. On ne fit qu'introduire l'anarchie dans le gouvernement, et une plus grande corruption dans l'administration de ses affaires.

Lorsque l'immortelle Convention fut obligée de réunir tous les pouvoirs en sa personne, elle dut, pour éviter la confusion qu'elle trouva dans l'État, s'élever à un degré de perfection que l'humanité pouvait difficilement atteindre. Si grande qu'elle fût, cette vertu ne suppléait point aux institutions qui manquaient à la république, tandis que, sous le gouvernement directorial, le désordre fut la conséquence inévitable de la constitution qu'on avait donnée à la France (1).

Sans doute, la république sera d'autant meilleure que les citoyens seront plus parfaits; mais, nous l'avons déjà dit, ne faut-

(1) A l'époque où la Convention prit les rênes du gouvernement, aucun lien n'unissait les diverses parties de l'État entre elles. Le pays tournait au système fédéral, le plus déplorable de tous les systèmes. La Convention se vit dans la nécessité d'envoyer des commissaires dans les départements pour y faire observer les lois qui demeuraient sans exécution. Si une révolution arrivait, notre position serait beaucoup moins embarrassante que celle de la Convention, à raison de l'unité d'action qui existe maintenant en France. Si mal conçue qu'elle soit, cette unité prêterait sa force à l'autorité centrale jusqu'à l'établissement de la nouvelle constitution. L'Assemblée nationale que l'on convoquerait ferait sagement de se diviser en deux sections, dont l'une formerait le Conseil d'État provisoire, en attendant le Conseil national qui aurait des attributions beaucoup plus larges. Le reste de l'Assemblée n'aurait à exercer que les fonctions législatives. C'est le Conseil d'État provisoire qui préparerait le projet de constitution. Au moyen de cette division des pouvoirs, la tyrannie ne serait pas à craindre.

il pas prendre les hommes tels que la nature les a pu faire? C'est par cette raison qu'on ne saurait trop les défendre contre leur propre faiblesse. Si, au lieu de les mettre à l'abri des tentations, le gouvernement est constitué de manière à les y exposer davantage, s'il les fait, par exemple, juge et partie dans leur propre cause, quelle fidélité pourrez-vous espérer de ceux que vous aurez constitués les gardiens de votre fortune et de vos droits? Plus les hommes sont ignorants et vicieux, plus ils ont besoin de lumière et de justice. Or ils ne peuvent obtenir cette justice et cette lumière que d'eux-mêmes, ou qu'en acceptant toutes les conditions auxquelles l'association et l'autorité doivent être soumises.

Si une société de brigands vous offrait la couronne, il serait plus sage de leur indiquer les moyens de se gouverner eux-mêmes que d'avoir la prétention de les conduire. Soyez sûr qu'ils ne choisiraient ni les moins éclairés ni les moins probes pour statuer sur les questions d'intérêt public ou pour faire les répartitions de toute nature entre les associés. Ils auraient également soin de prendre le plus juste et le plus ferme d'entre eux pour veiller au maintien de la constitution. Ce n'est donc pas la vertu qui fait les républiques, mais la république qui fait les vertus. Pour mon compte, j'aimerais mieux avoir affaire à une république de bandits qui serait bien organisée, qu'à une république d'honnêtes gens qui aurait une mauvaise constitution.

Si admirable qu'elle soit, la forme d'un gouvernement sera-t-elle maintenue par ceux qui l'auront acceptée ou établie? Assurément, on ne peut répondre du respect des hommes pour les plus belles institutions; mais, par lui-même, l'ordre naturel n'a-t-il pas une force que ne sauraient avoir ni l'arbitraire ni le mensonge? Il n'y a que les ennemis de l'égalité, toujours en petit nombre, qui soient intéressés au renversement d'un État régulièrement constitué. La masse du peuple n'a point de priviléges à créer en sa faveur; elle ne peut donc se tenir trop en garde contre ceux qui, par des manœuvres plus ou moins habiles, cherchent à la détourner du soin de ses propres affaires.

Dira-t-on que, par affection ou que par habitude, le peuple peut donner la préférence à ses anciennes institutions? Nous ne voyons pas trop, par le temps qui court, aux habitants de quel pays leurs vieilles lois seraient si chères. Rarement les nations refusent les améliorations qu'on leur propose; mais la science

ou la probité n'a que trop souvent manqué aux hommes qui se sont faits leurs guides.

L'opinion publique, ajoutera-t-on, se divise en une foule de sectes ou de factions qui toutes ont la prétention d'imposer leurs doctrines. Les communistes veulent qu'on partage les fruits de la terre et de l'industrie d'une manière égale entre les hommes; ils les font tous asseoir au même banquet. La classe innombrable des travailleurs proteste contre la manière de fixer les salaires; elle demande une association plus équitable entre la main-d'œuvre et le capital. Les fouriéristes distribuent la jeunesse en phalanges d'après ses goûts et ses aptitudes. Toujours détruite, la société de Loyola renaît sans cesse de ses ruines. Voici une foule de moines et de prêtres qui obéissent à un souverain étranger. Est-il surprenant que tous ces hommes, membres détachés du corps social, deviennent redoutables pour ceux qui ne veulent les admettre ni à leurs délibérations ni dans leurs comices? Exclus de l'association politique, n'est-il pas naturel qu'ils forment des associations particulières? Faites-les entrer dans l'association universelle, et bientôt vous verrez ces volontés rebelles se fondre dans la volonté commune et donner l'exemple de l'obéissance aux lois qu'ils auront faites, à la justice qu'ils auront concurremment établie avec vous. Le mal, on ne saurait trop le répéter, vient surtout de cette minorité usurpatrice qui prétend avoir seule le droit de nous juger et de nous conduire.

Mais, pour qu'on ne nous ravisse pas de nouveau la liberté que nous aurons reconquise, sortons de cette politique banale qui n'a point d'avenir; renonçons à cette misérable guerre d'homme à homme dans laquelle nous nous consumons, et engageons une lutte plus sérieuse contre les institutions. Vous voulez que l'État ait une vie forte et régulière et vous ne voyez pas que cette vie est, dans la société comme dans les individus, subordonnée à la nature et à la disposition des organes qui la produisent.

Après avoir rétabli les principes de l'éternelle justice et de l'éternelle vérité, il nous sera facile de montrer tout ce qu'il y a de vicieux et d'arbitraire dans l'arrangement sous lequel on nous fait vivre.

AUGUSTE BILLIARD.

PHILOSOPHIE DE L'ART.

COUP D'ŒIL

SUR

L'ARCHITECTURE, SON PASSÉ ET SON AVENIR.

I.

L'ARCHITECTURE EST L'EXPRESSION DE LA SOCIÉTÉ.

L'avenir de l'architecture, c'est l'avenir de la société même.

Cette proposition peut sembler ambitieuse ou paradoxale au premier coup d'œil; cependant, en y réfléchissant un peu, tout homme suffisamment initié aux connaissances spéciales nécessaires pour porter un jugement motivé sur ces matières, s'apercevra bientôt qu'elle n'est autre chose que l'expression d'un fait nécessaire, d'une vérité incontestable. Dans l'avenir, la fonction de l'architecte doit être ce qu'elle a été dans le passé, et chaque monument sorti de ses mains doit fatalement porter l'empreinte de la société à l'usage de laquelle il a été élevé.

Qu'est-ce en effet que l'architecture?

C'est d'abord l'art de bâtir avec tout l'ensemble de connaissances qu'il implique nécessairement; c'est ensuite la manifesta-

tion la plus importante, la plus complète, la plus indispensable de l'activité humaine avec ses nécessités physiques, morales et intellectuelles; c'est, en un mot, l'expression monumentale de la société tout entière. Elle répond d'une part au besoin matériel d'abri, d'autre part au besoin psychique de manifestation.

Ce double besoin, inhérent à la nature humaine, s'est fait sentir longtemps avant que l'art et la science fussent assez avancés pour fournir des moyens de réalisation complétement satisfaisants; mais le goût peu exercé et l'intelligence confuse n'étaient pas encore bien exigeants, en sorte que des ébauches informes suffirent d'abord et enlevèrent l'admiration des générations qui les ont laborieusement produites dans ces conditions difficiles; car il n'a pas fallu, peut-être, moins d'efforts de pensée, moins d'attention réfléchie, de volonté persévérante, pour élever la plus modeste habitation, que n'en a coûté, depuis, la création des plus sublimes, des plus somptueux monuments.

L'esprit humain, à travers bien des oscillations, marche progressivement en toute chose. Chacun fournit sa carrière comme un cheval de poste; il fonctionne bien ou mal, suivant les circonstances; puis, quand on est arrivé au relai, la voiture le laisse là essoufflé, morfondu, et poursuit sa route, emportée par un autre attelage. Les chevaux qui courent sur un mauvais chemin et s'arrêtent dans un village fangeux, n'ont pas moins de mérite que ceux qui suivent une belle route et conduisent à la porte d'un hôtel bien tenu : ainsi se succèdent les générations humaines. La personnalité la plus brillante n'est qu'un instrument dans la grande voie du progrès. Les chefs-d'œuvre qui font l'admiration des siècles n'appartiennent pas exclusivement à l'artiste qui les a créés; ils sont le résultat des circonstances ambiantes d'une part, et d'autre part de l'expérience accumulée de ses devanciers. Dans les arts, comme dans la littérature, le plus merveilleux génie ne fait que formuler la pensée commune de la société contemporaine.

On a dit de la littérature qu'elle est l'expression de la société, et cette image ne manque pas d'une certaine justesse; mais elle est incontestablement plus vraie appliquée à l'architecture. Les œuvres littéraires ne comportent pas des moyens d'expression suffisamment objectifs pour donner une idée bien exacte des choses qu'elles ont la prétention de représenter. Les mots peuvent rappeler une forme déjà connue; ils sont impuissants à en suggérer

d'avance la connaissance précise. Les arts plastiques, au contraire, reproduisent l'objet même par ses formes caractéristiques. Ainsi l'architecture, lien commun entre les arts et les sciences, qu'elle domine à son point de vue et qu'elle utilise suivant ses besoins, n'est pas seulement l'expression de la société, elle en est l'image exacte, elle en est le contre-moule, pour ainsi dire.

La fonction essentielle de l'architecte, incessamment variable dans l'application, est toujours la même en principe. Aujourd'hui, demain comme hier, ici et là, partout et toujours, il doit créer, il doit innover, suivant la condition de temps et de lieu; il doit réaliser la formule de la pensée, du sentiment, de la société contemporaine. En effet, toutes les dispositions d'une construction projetée sont fixées d'avance invariablement par le programme normal du monument, par les convenances de toute sorte auxquelles il est appelé à donner satisfaction.

Un monument à élever, c'est, comme je l'ai dit ailleurs, un problème à résoudre. Étudier un projet d'architecture, c'est dégager une *inconnue*. La destination, les matériaux, les moyens d'exécution, les circonstances de temps et de lieu, les nécessités et les convenances de toute sorte, sont les données du problème : le monument lui-même, c'est l'inconnue, que la fonction de l'artiste a pour objet de déterminer.

Or, de même qu'une solution satisfaisante implique nécessairement toutes les données du problème et les porte virtuellement en elle; de même tout édifice, de quelque nature qu'il soit et quelle que puisse être sa valeur technique ou son importance comme œuvre d'art, implique nécessairement aussi toutes les circonstances dont il est la conséquence immédiate. Ainsi, tandis que des nécessités et des convenances l'artiste a conclu le monument, du monument, devenu problème de solution qu'il était, l'archéologue, après des siècles, peut conclure les nécessités et les convenances. Les erreurs mêmes de l'architecte sont des renseignements utiles sur l'esprit du temps, l'état des idées et des connaissances.

La besogne est rude de part et d'autre, la tâche laborieuse et difficile; aussi les grands archéologues ne sont pas moins rares que les grands architectes. Cependant, les uns et les autres sont utiles, sont nécessaires. Sans l'esprit novateur de l'artiste, l'humanité resterait stationnaire; sans la connaissance du passé et l'expérience qui en résulte, elle referait perpétuellement le même

effort, elle renouvellerait indéfiniment la même création, comme les animaux industrieux qui ne diffèrent essentiellement de l'homme dans leurs travaux, que par l'étendue de la mémoire et l'aptitude à créer des moyens capables de fixer le souvenir.

Pour bien apprécier un monument, c'est peu de chose que d'en posséder la connaissance plastique, si l'on n'a pas acquis en même temps des notions suffisantes sur sa destination principale, ses attributions diverses et les conditions dans lesquelles il a été élevé. Il ne faut pas croire que les constructions gigantesques des peuples anciens n'aient eu d'autre but que la glorification d'un despotisme abrutissant. Je ne saurais admettre que la plus brutale tyrannie ait pu élever des édifices sans autre pensée que la satisfaction d'un orgueil stupide. Les tours massives qui se dressent sur les montagnes de l'Irlande comme une énigme qui n'a pas encore trouvé son Œdipe, les monuments druidiques qu'on rencontre en si grand nombre sur toute la surface du globe, les pyramides d'Égypte et toutes les constructions de cette nature ont un sens caché, une destination mystérieuse pour nous, mais réelle, mais positive, qu'il faudrait constater avant de porter un jugement sur leur valeur absolue et sur l'esprit des populations qui les ont élevés.

Dernièrement il a été publié un livre pour démontrer que si les pyramides, ces gigantesques tombeaux de quelques uns des pharaons, ont été construites à si grands frais et poussées à une si grande hauteur, c'est qu'elles étaient en même temps des monuments d'utilité publique, destinés à briser au passage les nuages de sable qui, chassés par le vent du désert, menacent incessamment d'envahir les terres cultivées de l'Egypte. Je n'ai pas eu l'occasion de lire ce travail, et je ne puis par conséquent apprécier la valeur des raisons alléguées en faveur d'une telle opinion; mais lors même que l'auteur serait dans l'erreur, il aurait encore fait une œuvre utile en montrant la voie dans laquelle il faut étudier les ouvrages des temps passés, pour arriver à un résultat véritablement satisfaisant; car on ne connaîtra réellement un monument que quand on saura d'une façon précise sa destination, sa raison d'être, sa signification, comme aussi la destination, la raison d'être, la signification de chacune de ses parties. Sans cela, on court le risque d'attribuer à certaines formes une valeur qu'elles n'ont pas, et de les répéter arbitrairement, sans faire attention qu'elles sont inapplicables à

la nouvelle destination qu'on leur donne. C'est ce qui est arrivé si souvent dans l'histoire de l'art, c'est ce qui a imprimé une si fausse direction à l'école moderne, c'est ce qui la maintient, malgré tant d'efforts, dans une voie mauvaise. Les architectes qui construisent des monuments romains ou gothiques dans nos villes modernes, les peintres qui font aujourd'hui de la peinture de la renaissance ou de toute autre époque, se conduisent comme le sauvage qui, trouvant sur le bord de la mer des épaulettes d'or parmi les épaves d'un bâtiment naufragé, les appliquerait sur ses épaules nues, ou mieux encore les attacherait parmi les oripaux dont il orne sa chevelure.

C'est là le danger des admirations irréfléchies. Il est si naturel de s'enthousiasmer pour les chefs-d'œuvre dont la perfection nous étonne; il est si commode pour les esprits paresseux, moins doués d'initiative que de facultés admiratrices, de poser en principe l'imitation d'ouvrages d'un mérite incontestable, au lieu de se risquer dans la voie périlleuse de l'innovation, qu'on ne doit pas s'étonner de voir un si grand nombre d'artistes abriter leur faiblesse sous le prestige des grands noms et des grandes époques.

Le malheur de ces gens-là est de ne s'être pas assez rendu compte de la valeur réelle, de la signification précise des objets de leur admiration. Pour n'avoir pas senti que toute forme correspond à une pensée, que c'est une manifestation, ils ont confondu l'archéologie avec l'art pratique. Exclusivement préoccupés de leurs études plastiques, ils n'ont point remarqué que tout monument élevé par la main des hommes soulève naturellement la fameuse question du livre de Josué : « *Quid sibi volunt isti lapides?* » Autrement, ils auraient sans doute compris que les diverses formes d'art, et d'architecture en particulier, diffèrent entre elles comme les formes sociales auxquelles elles correspondent, et que par conséquent l'avenir de l'architecture n'est autre que l'avenir de la société.

Or, c'est là précisément toute la question.

Cependant on ne peut, dans une matière de cette importance, s'en tenir à de simples inductions; heureusement nous n'en sommes pas réduit là tout à fait. L'humanité n'existe pas d'hier seulement sur ce globe, et l'on peut asseoir aujourd'hui une vérification historique sur des faits assez nombreux et assez concluants. Mais pour exécuter convenablement un travail de cette

nature, il faudrait posséder d'une façon absolue, indépendamment de l'histoire des beaux arts et des sciences, l'histoire politique, religieuse et militaire de tous les peuples, l'histoire de leurs mœurs, de leurs coutumes, afin de pouvoir signaler de part et d'autre les transformations successives, établir leurs rapports, leur dépendance, et démontrer non seulement que les œuvres d'art ont eu leur raison d'être dans l'état général de la société contemporaine, mais encore qu'elles ont ressenti l'influence de toutes les modifications qui ont pu survenir à mesure du développement de la civilisation.

Il ne s'agit donc ici de rien de moins que de faire l'histoire de l'humanité tout entière et à tous les points de vue, dans le passé, dans le présent et même dans l'avenir, autant du moins que les plus téméraires prévisions peuvent s'étendre. Qu'est-ce autre chose en effet que prendre les arts, ou, en d'autres termes, l'architecture qui les relie et les centralise, dans son ensemble et dans ses détails caractéristiques, montrer ce qu'elle fut chez les peuples primitifs et pourquoi elle fut ainsi ; la suivre chez les Indiens, chez les Chinois, chez les Égyptiens ; faire voir ce qu'elle devint chez les Grecs, les Étrusques et dans le monde romain ; ce qu'elle fut chez les Persans, chez les Arabes, et plus près de nous, par toute l'Europe, au moyen âge et à la renaissance ; dire ce qu'elle a été depuis, ce qu'elle est aujourd'hui, et conclure ce qu'elle sera demain ? Faire l'histoire du passé, constater le présent, présager l'avenir : telle est la tâche qui semble résulter du sujet même ; c'est plus qu'il ne faut pour effrayer notre insuffisance. Une autre difficulté s'offre à nous dans les limites qui nous sont imposées. Nous essayerons, sinon d'éclairer d'une pleine lumière, du moins d'indiquer les points saillants de la question.

II.

DÉMONSTRATION HISTORIQUE : ARCHITECTURE DU PASSÉ.

Dans les premiers temps de son existence, l'humanité fit des rêves étranges ; elle eut des visions incroyables. Crédule comme l'enfance, inexpérimentée comme elle, et comme elle dépourvue de connaissances exactes, elle se plaisait au récit des impossibilités de toute sorte. N'ayant pu observer un assez grand

nombre de phénomènes pour former son jugement, elle laissa l'imagination prendre la place de la raison, et celle-ci, reléguée au second rang, n'eut plus d'autre fonction que de coordonner, tant bien que mal, les rêveries désordonnées de sa fantasque dominatrice. Au lieu de procéder simplement comme la science moderne, qui borne son ambition à constater les faits et les circonstances des faits, et qui ne s'élève à la synthèse qu'appuyée sur des connaissances positives, on eut la prétention d'expliquer ce qu'on ne connaissait pas. On imagina de vastes synthèses échafaudées sur des rêveries; on voulut trouver une cause à tout. Or, comme la détermination des causes est précisément l'impossible, on supposa partout l'intervention d'une puissance surnaturelle, et, en l'absence de toute classification méthodique, les puissances furent nécessairement aussi nombreuses que les phénomènes.

Alors tout fut dieu dans le monde, et comme les phénomènes malfaisants frappaient davantage, presque tous d'ailleurs étant malfaisants pour des hommes inexpérimentés qui ne savaient ni les prévoir, ni les utiliser, ni s'en garantir, on imagina des dieux cruels auxquels on attribua des formes étranges : on se créa comme à plaisir les plus épouvantables cauchemars, on peupla les espaces de fantômes monstrueux, impitoyables. Les enfants aiment à frissonner à l'idée d'un ogre féroce, d'un hideux croquemitaine; les récits qui leur plaisent davantage sont ceux qui leur font la plus grande peur. Il en fut ainsi de l'humanité primitive. La réalité simple n'avait pas assez de charme pour son imagination inquiète, pas assez de couleur pour son insatiable avidité d'émotions.

Du moment où rien ne pouvait avoir lieu sans l'intervention immédiate des puissances surnaturelles, la force fut la loi suprême, et toute violence devint légitime. Dès lors les races vaincues furent nécessairement ennemies des dieux, et comme telles justement soumises au plus avilissant esclavage. Les races victorieuses, au contraire, étaient saintes et sacrées par le seul fait de la victoire; leurs dominateurs étaient les représentants, les interprètes des dieux, s'ils n'étaient les dieux mêmes ou les fils des dieux. De là la division des castes, de là le plus absolu despotisme, et pour que les vainqueurs de la veille ne pussent devenir les vaincus du lendemain, toute résistance, toute insubordination fut un sacrilége. Pour consolider ce système de

dégradation et d'abrutissement, il fallut avoir recours à tous les moyens possibles d'intimidation et de terreur : la terreur morale s'ajouta à la terreur physique. On imposa l'obéissance au nom des dieux, et d'abominables doctrines érigées en principe se trouvèrent justifiées par le système cosmogonique, en sorte qu'elles semblaient ressortir de la nature même des choses. Ainsi furent constituées les monstrueuses théocraties qui dominèrent dans le vaste continent indien, et qui, à la suite de bouleversements sans nombre, s'organisèrent définitivement en gouvernements hiératico-despotiques.

L'architecture correspondante à une pareille organisation sociale devait avoir un singulier caractère de magnificence barbare, de délicatesse de mauvais goût : elle devait porter l'empreinte d'une imagination déréglée, d'une puissance sans bornes opposée à une abjection sans limite. Ainsi, tandis que la masse de la population, qui est comptée pour rien, végète avilie dans des huttes malsaines et incommodes, les castes privilégiées habitent des palais splendides, dont l'immense développement couvre au loin le pays d'appartements innombrables, de kiosques éblouissants, de vastes pièces d'eau, de parterres émaillés de fleurs, de paradis de verdure. Ainsi les temples et les palais de l'Inde, monuments étranges, mystérieux, impénétrables, se dressent dans une majesté sauvage, entourés de terreurs superstitieuses. La masse des temples surtout couvrait un espace considérable, ses abords fantastiques faisaient pressentir les plus épouvantables mystères. Malheur à l'homme du peuple, malheur au profane dont le pied sacrilége osait franchir le seuil de ces sanctuaires de la religion et du pouvoir! Jamais on ne le voyait reparaître, et l'on demeurait persuadé au dehors que la seule colère des dieux offensés l'avait immolé, l'avait anéanti.

Aujourd'hui, les palais ne sont plus que des ruines; les conquérants qui les ont tour à tour habités, les ont tant de fois transformés à leur usage que, fussent-ils encore debout, il serait bien difficile d'en retrouver les dispositions primitives; mais les temples subsistent encore; protégés par la foi persévérante des peuples dont ils légitimaient l'oppression, ils ont été respectés par la conquête, et le voyageur les retrouve, après tant de siècles, tels à peu près qu'ils sont sortis des mains de l'architecte : ce sont des édifices de forme, de grandeur et de proportions très différentes, mais de caractère constamment uniforme. Ici, on a

taillé une roche saillante, on l'a fouillée à l'intérieur, on l'a ornée de moulures, d'arabesques, de bas-reliefs, de pilastres, quelquefois même de colonnes réservées dans la masse, et l'on en a fait un temple monolithe. Là on a élevé pierre sur pierre, comme nous le faisons, des blocs vingt fois plus considérables que ceux que nous employons dans nos constructions monumentales; ou bien l'on a creusé des excavations souterraines d'un développement prodigieux; ailleurs on a sculpté dans le roc vif de vastes portiques au flanc d'une montagne escarpée, dont l'accès difficile aujourd'hui même était certainement impossible aux profanes, alors que l'inviolable sainteté du lieu se trouvait protégée par la vénénation publique, par la terreur religieuse, et, au besoin, par la force matérielle non moins efficace, sinon plus puissante. Quant à ceux à qui il était donné de pénétrer sous le portique sacré, ils s'engageaient dans des vestibules obscurs, et après avoir traversé plusieurs salles consacrées sans doute à des cérémonies préparatoires, ils revoyaient le jour dans une vallée creusée de main d'homme, vaste enceinte terminée de toute part par des portiques soutenant des rochers perpendiculaires. A droite et à gauche, ils apercevaient des éléphants de pierre d'une grandeur prodigieuse, des obélisques étranges, surchargés d'ornements fantastiques, et en face d'eux le temple lui-même, plus étrange, plus fantastique, plus prodigieux que tout le reste; le temple, taillé d'une pièce avec ces différents corps de bâtiments, et les ponts qui communiquent de l'un à l'autre, dans un bloc gigantesque réservé au milieu de la vallée; le temple, curieusement ciselé sur toutes les faces depuis le sol jusqu'au comble; le temple, avec ses deux étages, ses salles grandes et petites, ses degrés que l'on monte et que l'on descend, tout le développement, enfin, de sa distribution, tout cela d'une seule pièce comme un ouvrage d'orfévrerie. Ajoutez à cela toute la fantasmagorie des représentations symboliques au moyen desquelles les artistes indiens caractérisaient les diverses fonctions de leurs dieux et de leurs différents attributs, leurs incarnations et leurs aventures, toutes les créations monstrueuses d'une imagination en délire, et vous n'aurez encore qu'une faible idée de l'aspect étrangement saisissant, du caractère sauvage, mais plein de grandeur imposante, de ces immenses constructions religieuses. Cependant vous pourrez juger au moins d'après l'impression puissante dont on ne peut se défendre en présence de

ces singuliers monuments, aujourd'hui même qu'ils ne sont plus que lettres mortes, de l'action souveraine qu'ils devaient exercer sur l'intelligence grossière de populations à demi barbares, lors qu'ils étaient la figuration vivante des croyances.

Il ne faut pas croire, en effet, que ces formes bizarres soient uniquement dues à la fantaisie capricieuse des artistes qui les ont produites. Je dirai plus, c'est qu'il n'y a rien d'arbitraire dans tout cela, et que les dispositions singulières dont l'extravagance apparente nous étonne, ont eu leur raison d'être, qu'elles sont la conséquence immédiate des nécessités et des convenances auxquelles elles étaient appelées à donner satisfaction. L'art ne crée pas les circonstances, il les subit; il n'invente pas les croyances, il les formule; il n'imagine pas les types, il les réalise; c'est l'expression enthousiaste de la société contemporaine. Aussi, quoi qu'en puissent dire les adeptes d'une école qui, par la plus étrange aberration de jugement, oppose la fantaisie au bon sens comme arbitre souverain du génie; le génie, dans les arts, n'est autre chose que le suprême bon sens secondé par une grande activité intellectuelle. La raison est une, mais les circonstances dans lesquelles elle est appelée à se manifester sont très diverses, et c'est là principalement ce qui constitue la différence qu'on peut remarquer entre les hommes supérieurs d'un pays ou d'une époque, et ceux d'une autre époque ou d'un autre pays. C'est donc la société elle-même qui est exprimée dans une œuvre d'art bien plus que la personnalité de l'artiste, et les excentricités mêmes qu'on y peut remarquer, relèvent plutôt de l'extravagance des idées générales que de la fantaisie individuelle. L'incorrection des formes, l'exagération brutale des physionomies, des attitudes, sont la conséquence naturelle de l'absence d'éducation libérale et de l'état de barbarie qui en résulte. Ne voyons-nous pas tous les jours que les acteurs de la foire sont obligés de charger leurs rôles, d'exagérer leurs gestes et leurs expressions pour se faire comprendre, tandis que ceux qui s'adressent à un public mieux préparé savent se maintenir dans de justes limites?

Ainsi s'expliquent les qualités bonnes ou mauvaises qu'on peut rencontrer dans les œuvres d'art de toutes les époques. Le caractère des formes est un indice certain de l'état des mœurs, des institutions, des croyances, des idées, des connaissances. Les monuments indiens, par exemple, qui, en raison de leur

médiocrité plastique et technique, ne semblent guère dignes que d'un intérêt de curiosité, acquièrent une grande importance, du moment où on les considère à ce point de vue. Alors chaque forme a un sens, chaque disposition a une valeur, et l'on ne s'étonne plus de trouver en eux les indices d'une inexpérience barbare unis à ceux d'une décadence très prononcée. En effet, cet accouplement monstrueux des signes distinctifs des deux périodes extrêmes du mouvement social, révèle parfaitement le caractère particulier de cette civilisation étrange qui, garrottée dans les entraves de son organisation et de ses croyances, dut arriver forcément aux derniers raffinements du luxe sans avoir pu secouer le joug de sa barbarie primitive. C'est pour avoir négligé de tenir compte de ce double caractère, qu'on regarde généralement encore les monuments indiens comme les productions d'un art primitif. Les temples souterrains, en particulier, sont considérés par les archéologues comme les premières tentatives monumentales d'hommes simples et naïfs qui, manquant des ressources de l'expérience, creusent au lieu de bâtir, parce qu'ils trouvent cela plus facile. Mais il suffit de les examiner attentivement, pour acquérir la certitude que les temples souterrains eux-mêmes portent tous les caractères d'un art en décadence.

En effet, rien de simple, rien de franchement abordé ni dans l'ensemble, ni dans les détails : partout les formes sont molles, les lignes confuses et bizarrement contournées. La sculpture est maniérée jusqu'à l'extravagance : rien ne procède directement des lois de la statique et de la nature des matériaux ; les colonnes se gonflent et s'amincissent arbitrairement, leur diamètre augmente et diminue vingt fois depuis le sol jusqu'au chapiteau sans motif raisonnable.

D'un autre côté, l'extrême recherche de l'exécution démontre une longue pratique antérieure : on a dû construire beaucoup et longtemps avant d'arriver là.

Il y a plus ; c'est que, bien loin d'être un art primitif, l'architecture indienne n'est qu'un art de seconde main, qui ne porte pas en lui sa raison d'être, qui emprunte au contraire plusieurs de ses dispositions caractéristiques à des habitudes de constructions résultant de l'emploi de matériaux d'une autre nature. Aussi, bien que les documents positifs sur l'histoire des arts, dans cette période lointaine, nous manquent d'une façon presque

absolue, je n'hésite pas à déclarer qu'à mes yeux ces monuments étranges, dont on fait remonter si haut l'édification, sont d'une époque relativement assez récente, et qu'on a dû bâtir en bois pendant des siècles avant d'arriver à la consécration de quelques unes des formes qui les caractérisent. Ce qui suffirait pour le démontrer invinciblement, c'est l'usage de décorer les plafonds de poutres saillantes ménagées dans la masse et passant d'une colonne à l'autre exactement comme si elles devaient porter un plancher ou des solives. Or, cette disposition parfaitement inutile dans des monuments taillés dans le roc vif, n'a pu venir spontanément à la pensée des architectes. Il faut donc qu'ils aient eu préalablement l'exemple de nombreuses constructions en bois; il faut encore que ce mode de construction ait été consacré par un assez long usage pour que l'emploi des formes qui en résultent soit devenu chez eux une habitude routinière, au point qu'ils n'aient même pas eu l'idée d'en imaginer d'autres lorsque l'emploi de ces formes, loin d'être commandé par la nature des matériaux, rendait au contraire l'exécution de leurs travaux plus difficile, plus longue, plus dispendieuse. Le mensonge de ces poutres apparentes n'est évidemment ni une décoration naturelle, ni une transition nécessaire de la colonne au plafond qu'elle soutient et avec lequel elle fait corps. J'insiste sur ce fait, parce qu'il me semble tout à fait significatif et suffisamment concluant pour les personnes mêmes qui ne sont pas initiées aux principes de l'art de bâtir. Je pourrais citer, en outre, les principaux détails de l'ornementation, et particulièrement les moulures, qui ont tellement le caractère de moulures sur bois, qu'il suffit de la moindre expérience et de la plus légère habitude de comparaison pour sentir qu'elles ont été disposées pour être exécutées en bois et non pour être taillées dans la pierre.

A tous ces signes et à bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, on doit reconnaître que les monuments indiens ne sont point les productions d'un art primitif. Les premières tentatives architectoniques ont dû être beaucoup plus simples. En effet, l'architecture monumentale procède d'un besoin de manifestation inhérent à la nature humaine, et qui par conséquent a dû trouver moyen de se satisfaire longtemps avant que le progrès des arts et de l'industrie eût mis à la disposition du constructeur les ressources d'exécution qui ne peuvent résulter que d'une certaine expérience. On a donc commencé par dresser une pierre

brute de dimensions colossales, on a élevé deux pierres l'une à côté de l'autre, et l'on en a posé une troisième en travers par dessus. Ensuite on en a amoncelé d'autres tout autour, et on les a recouvertes de matériaux de plus petits échantillons, de terre même, quelquefois à une hauteur considérable. Ainsi ont été produits ces galgals ou tumulus, ces dolmens, ces menhirs, ces cromlechs, ces peulvens, ces pierres levées qu'on rencontre encore en si grand nombre dans certaines provinces de notre pays, et qu'on retrouve sur toute la surface du globe, même en Amérique, même en Chine, comme l'a très bien démontré M. Biot dans un savant mémoire dont il a récemment donné communication à la Société des antiquaires.

La parfaite conformité de ces monuments élevés à de si grandes distances par des peuples d'origines si différentes, et qui n'avaient entre eux aucune relation possible, me semble démontrer invinciblement deux choses : à savoir, que le besoin de manifestations monumentales est, comme je viens de le dire, inhérent à la nature humaine ; ensuite, que les tendances naturelles de l'homme sont partout les mêmes, puisque dans des circonstances semblables elles produisent partout des résultats identiques.

Mais que peuvent signifier en réalité ces constructions singulières? Quelle pensée les a élevées? A quelle époque remontent-elles? Quelle a été leur destination primitive? Ces questions ont fatigué longtemps les veilles des archéologues, qui, en l'absence de toute espèce de documents, ont imaginé les explications les plus singulières, les plus invraisemblables. Un savant Anglais dont je ne me rappelle pas le nom est allé jusqu'à vouloir retrouver, dans les champs de Carnac, les ruines d'un vaste monument d'ordre dorique dégradé par le temps. Chacun pouvait d'ailleurs extravaguer à son aise sur ce sujet, car ces pierres ne portent pas de trace de ciseau (1), et ne présentent par conséquent ni in-

(1) Je n'ignore pas que plusieurs archéologues prétendent avoir reconnu sur quelques monuments druidiques une entaille formant rigole, et destinée à l'écoulement du sang des victimes humaines qu'auraient immolées nos ancêtres ; mais d'abord les sacrifices humains des Gaulois ne me paraissent pas aussi bien démontrés qu'on pourrait le croire ; ensuite je dois déclarer que j'ai vainement cherché la rigole en question sur les monuments où tant de gens en avaient constaté l'existence ; avec la meilleure volonté du monde, je n'ai pu y découvrir que des accidents naturels de la pierre.

scriptions ni bas-reliefs; d'un autre côté, les Gaulois chez lesquels l'usage de ces constructions s'était conservé plus longtemps que partout ailleurs, puisqu'il s'est maintenu parmi eux jusqu'à l'époque de la conquête des Romains, n'ont pas laissé des renseignements écrits; les traditions même sont éteintes depuis longtemps, et, fussent-elles vivantes, personne n'ignore que les traditions locales n'ont aucune valeur quand elles remontent audelà de quelques générations. Que peuvent donc signifier ces pierres? *Quid sibi volunt isti lapides?* Les livres sacrés des Juifs qui posent ainsi la question fournissent en même temps la réponse. En effet, nous y voyons que lors du passage du Jourdain, Josué ordonna à ses compagnons de prendre douze pierres brutes dans le lit du fleuve comme symbole des douze tribus, et de les déposer sur la rive, « afin, dit-il, que ce soit un monument » parmi vous, et quand demain vos fils vous interrogeront di- » sant : Que se veulent ces pierres? Vous leur répondrez : Les » eaux du Jourdain se sont desséchées devant l'arche de l'al- » liance du Seigneur : c'est pourquoi ces pierres ont été posées » comme un monument des fils d'Israël pour l'éternité (1). Ainsi » Josué dressa en galgal ces douze pierres qu'ils avaient appor- » tées du Jourdain (2). » Le mot galgal se trouve dans la Bible de Louvain, mais les traducteurs ont évidemment commis une erreur; il ne s'agit point ici d'un entassement de pierres, mais bien de pierres isolées et symétriquement disposées. C'est exactement là ce que nous appelons aujourd'hui un cromlech. Un autre cromlech fut dressé en même temps dans le lit du fleuve. L'usage des menhirs ou pierres dressées dans le sens de leur longueur n'est pas moins bien établi dans les livres juifs, non plus que ceux des tumulus. L'histoire seule de Jacob en fournit plusieurs exemples (3). Ainsi après sa vision « il prit la pierre sur laquelle sa tête avait reposé et la dressa en monument, et versa de l'huile dessus. » Plus tard, lorsque Laban l'ayant surpris dans sa fuite, consent à le laisser libre et fait alliance avec lui, « Jacob, dit le texte, prit une pierre et la dressa en monument (4). » Laban, de son côté, éleva un tumulus. « Que ce tumulus et cette pierre, dit-il ensuite, nous soient en témoignage

(1) *Josué*, chap. IV. 6, 7.
(2) *Id.*, *id.* 20.
(3) *Genèse*, chap. XXVIII. 18.
(4) *Id.*, chap. XXXI. 45.

si je passe au-delà venant contre toi, ou que toi tu passes au-delà méditant quelque mal contre moi (1). » Une autre espèce de tumulus s'élevait chez les juifs à l'occasion des exécutions capitales; ainsi l'on conduisait le coupable dans la campagne, et, après l'avoir lapidé, on continuait à jeter des pierres sur son cadavre jusqu'à ce qu'il en fût recouvert à une grande hauteur. Dans la suite, les passants se faisaient un devoir de lancer une nouvelle pierre en signe d'exécration, toutes les fois qu'ils en approchaient. L'usage qui augmentait indéfiniment ces monceaux se perpétua de génération en génération; mais, dès le temps de Salomon, on avait oublié le sens qui s'y attachait primitivement; car on lit dans les proverbes : « Comme celui qui met une pierre sur le tumulus, ainsi est celui qui rend honneur à l'insensé. »

Ainsi un galgal ou tumulus n'est pas nécessairement un tombeau : cependant il est incontestable que c'en était un quelquefois, car on a trouvé dans plusieurs une allée souterraine aboutissant à une petite salle dans le sol de laquelle on a découvert des ossements. Grandissez les proportions, construisez-le par assises régulières, et votre tumulus deviendra aussitôt une des pyramides d'Égypte. Les menhirs aussi sont quelquefois des tombeaux, de même que les dolmens; les pierres que les Juifs et les Turcs dressent encore aujourd'hui dans leurs cimetières, ne sont-elles pas de véritables menhirs, et n'est-ce pas là l'origine probable des obélisques? Ainsi ces constructions peuvent être, suivant les circonstances, tantôt un autel, tantôt un monument funèbre, ou l'indication d'une frontière, ou le témoignage d'une alliance, ou bien encore le signe commémoratif d'un grand événement. Elles sont d'ailleurs parfaitement en harmonie avec les conditions sociales dans lesquelles elles ont été élevées : sans art et peu dispendieuses, elles ont pu être élevées partout où l'on pouvait disposer d'une force suffisante; et ne semblent-elles pas faites pour durer éternellement, suivant l'expression de Josué? car elles ne devaient tenter la cupidité de personne : il n'aurait pas fallu moins d'efforts pour les renverser qu'on n'en avait employé à les élever : on ne déplace pas facilement d'aussi énormes blocs, et l'on ne peut les briser qu'avec peine. Les pierres de ces monuments sont brutes, sans inscription, sans ornements d'aucune sorte, parce que les croyances mêmes

(1) *Id.*, *id.* 52.

exigeaient qu'elles fussent ainsi. Moïse en donne le précepte formel : « Si tu m'élèves un autel de pierre, dit Jehova, tu ne le » feras point avec des pierres taillées; si tu y mets le ciseau, il » sera souillé (1). Tu élèveras là un autel au Seigneur ton Dieu » avec des pierres que le fer n'aura point touchées, avec des ro- » ches informes et non polies, et tu offriras des holocaustes au » Seigneur ton Dieu (2). » En formulant ainsi ces préceptes, Moïse ne faisait que se conformer à la pratique traditionnelle de ses ancêtres, qui a été primitivement celle de tous les peuples du monde, qui l'ont abandonnée successivement à mesure que la civilisation les envahissait, et qu'ils passaient de l'état patriarcal à l'état barbare.

Les Gaulois ont conservé plus longtemps cet usage et la singulière architecture qui en résulte, parce qu'ils sont restés plus longtemps à l'état de république théocratique qui était la vraie forme sociale du peuple juif d'après la législation de Moïse : ce qui prouve qu'il devait y avoir une grande analogie entre les croyances et les cérémonies religieuses de ces deux peuples. Tous deux, en effet, avaient d'autres temples, d'autres sanctuaires que ces enceintes sacrées en plein air sous l'ombre des chênes. Et le sanctuaire de Sichem ne devait pas différer de beaucoup, si ce n'est par l'étendue et le nombre des monuments, de ceux de Carnack et de Lochmariaker. En effet, Abraham déjà y avait élevé un autel, et c'est à côté de la pierre d'Abraham, c'est sous la protection des mêmes chênes sacrés que Josué, avant de mourir, voulut dresser un nouveau menhri comme signe commémoratif de la conquête de Chanaan. « Josué » en ce jour confirma l'alliance, il proposa au peuple, à Sichem, » des préceptes et des jugements, et il prit une pierre très grande » et il la posa sous un chêne qui était dans le sanctuaire du Sei- » gneur, et il dit à tout le peuple : Voici, cette pierre vous sera » un témoignage que vous avez entendu toutes les paroles que » Dieu vous a dites (3). » Ce sanctuaire, ces chênes sacrés, ces monuments subsistèrent longtemps, car ils restèrent un objet de vénération et de dévotion particulière jusqu'aux premiers temps

(1) *Exod.*, chap. XX, 25.
(2) *Deuter*, chap. XXVII, 5, 6.
(3) *Josué*, chap. XXIV, 25 et suiv.

du christianisme (1). Que l'on compare maintenant la description du temps de Salomon à celle de ce sanctuaire, et l'on comprendra combien les idées et les mœurs avaient dû se modifier depuis l'époque de la conquête jusqu'aux premiers temps de la monarchie. De théocratico-républicain, le gouvernement était devenu purement despotique. Dès lors, et par cela même, la forme du culte dut nécessairement se modifier. Il fallut enfermer Dieu dans les murailles d'un temple, il fallut un sanctuaire impénétrable à la masse des peuples. C'est là une des conséquences caractéristiques de l'installation de la barbarie. C'est une des nécessités du despotisme complétement indépendant de la nature des croyances religieuses. Le christianisme a dû s'y soumettre dans l'occasion comme les religions primitives. De nos jours encore la communion russe conserve dans ses églises l'iconostase qui isole complétement le chœur, ou sanctuaire réservé aux cérémonies du culte, de la partie de l'édifice où le peuple est admis à prier.

La transformation que nous venons de signaler chez les Hébreux dut avoir lieu chez tous les peuples du monde. Tous ont dû passer du patriarchat ou gouvernement des chefs de famille à la barbarie ou gouvernement despotique. Les circonstances accessoires de cette transformation ont dû varier à l'infini, de même que les autres particularités de la forme sociale qui en a résulté ; mais le caractère général de ce despotisme barbare consacré par l'autorité des Dieux est le même partout ; il se manifeste par des formes monumentales d'une analogie évidente. Ainsi les mêmes dispositions générales se reproduisent à de grandes distances, créées par les mêmes nécessités d'oppression. On les retrouve en Égypte comme dans l'Inde. Partout où le temple est élevé à des Dieux terribles, menaçants, irrités, elles sont les mêmes parce qu'elles répondent à la même pensée d'exploitation.

Cependant on ne peut méconnaître qu'il existe des différences assez notables entre le style de l'architecture des Indiens et celui de l'architecture égyptienne. Mais ces différences sont bien plus dans l'aspect extérieur que dans les dispositions essentielles.

(1) Eusèbe rapporte que ce fut Constantin qui en ordonna la destruction, et que pour mettre fin aux superstitions dont ils étaient l'objet, il fit bâtir une église sur l'emplacement qu'ils occupaient.

Elles sont par conséquent tout à fait accessoires; elles tiennent à des causes locales, et s'expliquent par la diversité des croyances des idées, des sentiments. En effet, tandis que dans l'Inde la cosmogonie peuplait l'univers de puissances actives, et faisait participer toute la création à la vie humaine qui se transformait perpétuellement par la métempsycose ; en Egypte, au contraire, l'homme comprimé par l'immobilité des institutions vivait tristement au milieu d'une société alignée au cordeau dans la continuelle préoccupation de la mort. Aussi tout est vie, tout est mouvement dans la décoration des monuments indiens; tout est mort, immobilité, roideur dans celle des temples égyptiens.

Quant à la forme des pyramides et des obélisques qui ont été regardés si longtemps par les archéologues comme des monuments essentiellement originaux, nous avons vu tout à l'heure que les obélisques d'Égypte, comme ceux de l'Inde, ne sont que de grands menhirs sculptés et décorés suivant le goût du temps et des pays qui les ont produits ; nous avons vu aussi que la pyramide n'est autre chose qu'un galgal ou tumulus agrandi. L'orientation est la même, on y retrouve l'allée basse et étroite conduisant à la chambre mortuaire. Il n'y a pas jusqu'à l'ouverture du monument qui n'ait été déguisée par l'uniformité du revêtement extérieur, exactement comme dans un galgal : en un mot, toutes les dispositions caractéristiques sont parfaitement semblables, seulement la masse a augmenté dans des proportions considérables, et en même temps le système de construction s'est amélioré. Mais ces changements s'expliquent suffisamment par le progrès des arts, par l'orgueil de la puissance souveraine, et peut-être aussi par quelque destination accessoire qui les auront motivés. Les temples égyptiens eux-mêmes pourraient bien n'être aussi que des kystsens de grandes proportions; en effet, ce ne sont que des murailles de pierres supportant de plus grandes pierres posées en travers l'une à côté de l'autre. Mais je n'insiste pas sur la valeur de ce dernier rapprochement, parce que la forme dont il s'agit est tellement simple et naturelle, qu'elle a dû se présenter à l'esprit de quiconque a été appelé à élever des murs, et à couvrir l'espace qui les sépare avec des matériaux d'une dimension suffisante.

En somme, l'architecture des Pharaons est sévère, gigantesque, imposante, plus que majestueuse; elle manque de grâce, d'élégance, de variété, de mouvement : c'est un art monotone

comme la société dont il est l'image, mais il est comme elle entier dans son expression.

Tandis que sur toute la surface du globe les sociétés humaines languissaient sous le sceptre pastoral du patriarchat ou sous le sabre du despotisme; tandis que partout la raison subjuguée essayait à peine de lutter contre les absurdes croyances qu'elle s'était laissé imposer; dans un coin de terre favorisé, une race exceptionnelle, merveilleusement douée, applicable à tout, franchissait d'un élan les avenues ténébreuses qui aboutissent à la civilisation, et réalisait dans l'espace de quelques siècles des progrès que, sous bien des rapports, nous n'avons pas encore atteints, et à plus forte raison dépassés.

Sur cette terre privilégiée l'humanité s'éveille tout à coup du long cauchemar qu'elle avait rêvé dans l'ancien monde. Quelques vagues réminiscences des visions douloureuses qui avaient si longtemps engourdi son intelligence, l'agitent bien encore après le réveil et troublent quelque temps sa raison; mais elle a bien vite secoué ce reste de torpeur, et devenue consciente d'elle-même, elle voit, elle observe, elle compare, elle détermine et se jette en avant avec une ardeur toute juvénile. Du premier élan, elle s'organise dans la liberté civile avec une conviction non moins enthousiaste que raisonnée.

Alors pour la première fois l'intelligence devient active de passive qu'elle avait été jusque là, et tandis que le Prométhée d'Eschyle défie Jupiter, Anaxagore explique les phénomènes, Hikétas fait tourner le globe terrestre sur son axe et le fait rouler dans l'espace, Socrate établit l'autorité du bon sens. Tous, enfin, proclament et manifestent, chacun dans sa spécialité, la souveraineté absolue de la raison qui n'hésite plus à aborder franchement et à discuter magistralement les problèmes devant lesquels elle s'était bassement humiliée jusque là. Il y a bien encore çà et là quelque indécision dans la pratique. Les préjugés du vieux monde réagissent quelquefois contre les nouveaux principes. Mais en somme le progrès social se constitue, par les institutions libérales d'abord, et ensuite par la substitution des méthodes scientifiques à l'empirisme : deux faits qui apparaissent pour la première fois dans l'histoire, et qui constituent le caractère essentiel de la civilisation.

Dès lors, plus d'autorité supérieure à celle de la cité; le gouvernement est devenu la chose publique: c'est au soleil de l'Agora

que vit et qu'agit le pouvoir social, c'est par la volonté publique qu'il se manifeste. Aussitôt, et par cela même, toutes les conditions du problème architectonique se trouvent profondément modifiées. Du moment où le pouvoir ne commande plus au nom des Dieux, l'importance monumentale des édifices religieux doit diminuer par le fait : Les temples ne peuvent plus, comme dans l'Inde ou dans l'Égypte, écraser au loin le pays de leur masse formidable. Aux terreurs superstitieuses ont succédé des sentiments plus doux. Il y a bien encore sacrifice, mais le sacrifice se fait à des Dieux amis; c'est une fête plutôt qu'une expiation. Aussi le temple se revêt d'une forme calme et sereine; il prend sa place normale parmi les monuments publics dans l'économie architectonique de la société.

Et puis, par suite de l'affranchissement de la cité, le sentiment exquis des beaux-arts avait pénétré les masses; chaque citoyen étant devenu partie intégrante du souverain, ses idées s'étaient agrandies, son esprit s'était éclairé, son goût s'était formé. Alors le goût n'était pas l'afféterie gourmée d'une coterie qui se manière pour se distinguer : c'était le résultat des impressions de toute une population d'hommes énergiques, doués d'une haute raison, qui avaient le sentiment de leur dignité et qui, profondément pénétrés de l'idée sublime du beau, jugeaient dans l'indépendance de leur pensée. Aussi le programme des monuments publics était discuté par le peuple; les concours étaient jugés sur la place publique; l'utile n'était accepté qu'à la condition d'être beau. Chacun sentait en effet que l'antagonisme de ces deux conditions essentielles de la supériorité de toute chose est une monstruosité barbare, et que de leur union seule résulte le dernier terme de la perfection.

Dans des conditions aussi exceptionnellement favorables, l'art devait s'élever rapidement aux plus sublimes réalisations. Les artistes, soutenus par un sentiment public aussi exalté, ne pouvaient guère produire que des chefs-d'œuvre. Mais, chose prodigieuse! c'est que ces chefs-d'œuvre, irréprochables au point de vue esthétique et plastique, ne sont pas moins satisfaisants à celui de la science. Ainsi les architectes grecs sont arrivés, sous beaucoup de rapports, par le sentiment exquis du beau, aux mêmes résultats qu'ils auraient obtenus en suivant les données de la science; et cela dans des circonstances où l'état des connaissances n'a pu leur permettre de calculer scientifiquement les

rapports de proportions qu'ils ont préférés. L'art et la science ne sont donc pas aussi hostiles que certains esprits chagrins et mal doués voudraient nous le faire croire, puisque, indépendants l'un de l'autre, nous les voyons arriver au même but.

Je ne finirais pas si je voulais essayer de relever ici toutes les sublimes qualités de l'art grec; en effet, plus on l'étudie, plus on l'examine, plus on en acquiert l'intelligence, et plus on y trouve des motifs d'admiration. Il est toujours simple et grand, calme et vivant, gracieux et énergique; il est surtout d'une élégance, d'une expression, d'une pureté, d'une limpidité merveilleuses; il est en un mot toujours parfaitement rationnel, et c'est tout dire.

Les caractères distinctifs de la civilisation grecque sont, d'un côté, l'énergique réaction contre la barbarie et le despotisme, d'un autre côté l'attrait sympathique, l'entraînement irrésistible qu'elle exerce universellement, et la puissance d'assimilation qui en résulte. Ainsi nous voyons la race hellénique s'établir rapidement sur tout le littoral de la Méditerranée, et en quelques siècles transformer, helléniser pour ainsi dire toutes les populations avec lesquelles elle eut des rapports habituels.

L'esprit se repose avec satisfaction sur cette période historique, clairière lumineuse dans une forêt pleine de ténèbres et de monstrueuses apparitions, ordre resplendissant entre le chaos des temps antérieurs et la confusion qui vint ensuite. Pourquoi faut-il que le génie hellénique n'ait pu arriver à la domination de l'ancien monde? pourquoi faut-il qu'il n'ait pu se créer dans Athènes le centre d'action qu'avait rêvé Périclès? Par quelle fatalité les conquêtes d'Alexandre, qui semblaient devoir centraliser le mouvement, ne firent-elles que l'affaiblir en l'éparpillant sur un trop grand espace? Comme une goutte de vin généreux tombant dans un vase plein d'eau, la race hellénique fut absorbée, décolorée par la barbarie extérieure; elle perdit l'exquise perfection, ses qualités essentielles; mais elle possédait une telle vitalité qu'elle déteignit sur tout l'univers.

Alors, pour le malheur de l'humanité, une race avide et brultae, race d'usuriers, âpre au pillage, violente, impitoyable, s'empara du monde, non pour le rendre meilleur comme faisaient les Grecs, mais sans autre pensée que celle d'en organiser la dévastation à son profit. Eh bien! alors même le génie des Hellènes fut encore assez puissant pour s'imposer à ces sauvages bandits qui

essayèrent de se faire Grecs autant qu'il était possible à leur nature grossière de le devenir. Semblables à des voleurs de grand chemin qui, trouvant les costumes des voyageurs qu'ils ont dépouillés plus riches et plus élégants que ceux dont ils sont vêtus, s'en affublent au hasard sans faire attention qu'ils ne siéent ni à leur taille ni à leur allure : ainsi les Romains s'emparent violemment des arts de la civilisation grecque et s'en décorent insolemment; ils s'efforcent même de les reproduire dans l'occasion, comme tant de gens aujourd'hui essaient de contrefaire chez nous les monuments du temps passé : c'est une mascarade et rien de plus.

Du reste, les Romains sentaient si bien toute leur infériorité à cet égard, que les Grecs, soumis à leur domination, ne pouvant la contester, pousseront la flatterie jusqu'à leur en faire un titre de gloire : « Il n'est pas un jeune homme bien né, dit Plutarque, qui, pour avoir vu le Jupiter de Pise, ou la Junon d'Argos, » se soit pris du désir d'être Phidias ou Polyclète, ou qui voulût » devenir Anacréon, Philémon ou Archiloque pour avoir lu avec » délices leurs poésies (1). » Leurs poëtes mêmes, non pas seulement ceux qu'ils condamnaient à chanter leurs louanges dans une langue étrangère, mais leurs poëtes nationaux, leur disaient :

Excudent alii spirantia mollius æra...
Tu regere imperio populos, Romane, memento,
Parcere subjectis et debellare superbos (2).

Voilà donc la formule essentielle caractéristique de la civilisation romaine. Comme au temps de la barbarie primitive, il n'y a pas d'autre droit que la force; ces deux mots résument tout l'esprit de l'héritage législatif que nous a laissé le monde romain. La force est encore la loi suprême du monde officiel.

Dans le domaine des arts, l'héritage de ces dominateurs du monde ne nous a pas été moins funeste. C'est le principe d'imitation dans ce qu'il a de plus servile, de plus inintelligent; c'est l'académisation universelle des beaux-arts.

Le désordre que nous remarquons dans les arts répond au

(1) Plutarque, *Vie des hommes illustres*, Périclès.
(2) Virgile : *Enéide*.

désordre qui existait dans les idées et les faits. La cité romaine se transformait, la république luttait péniblement contre le mouvement qui allait s'opérer, et constituer l'empire des Césars.

Cependant l'architecture romaine avait eu d'abord un caractère particulier : variante à peine sensible de celle des colonies étrusques, elle s'en distinguait surtout par des formes plus pesantes, par une exécution plus brutale ; c'étaient bien à peu près les dispositions générales des monuments grecs, mais avec un accent local très reconnaissable. Elle se maintint dans ses données primitives jusqu'au jour où la politique du sénat, pour assurer moralement ses conquêtes, imagina de transporter à Rome les Dieux des peuples vaincus. Il fallut alors des temples plus vastes pour héberger ces divinités étrangères : en même temps le luxe augmentait et avec lui la population. Les salles de bain, tant publiques que particulières, devinrent bientôt insuffisantes, de même que les basiliques où les préteurs rendaient la justice ; et puis l'on sentit le besoin de constructions solides et durables pour les fêtes, les représentations scéniques, les combats d'animaux et de gladiateurs, que le peuple-roi se faisait donner par ses édiles. Il s'agissait donc d'appuyer un abri de pierres sur des murailles séparées par un espace considérable ; or on ne pouvait, comme en Egypte, trouver sur place ou amener d'une distance raisonnable des blocs d'un développement suffisant. Il fallut donc nécessairement imaginer quelque moyen d'arriver au même résultat avec des matériaux de petit échantillon. L'invention de la voûte fut la solution du problème.

En me servant ici du mot invention, je ne veux pas dire que l'idée de la voûte ait surgi tout à coup de quelque cerveau romain et qu'elle se soit trouvée formulée sans exemples antérieurs; j'entends seulement que l'on passe de tentatives fortuites à une pratique constante.

La voûte une fois admise, toute l'économie de la construction se trouva bouleversée par ce seul fait, et il devait en résulter naturellement une architecture d'un caractère entièrement différent de ce qui autrefois s'arc-boutait. Mais les artistes avaient contracté certaines habitudes de décoration dont ils n'osèrent pas prendre sur eux de s'écarter. Ils en conservèrent donc les dispositions caractéristiques et les appliquèrent sans modifications essentielles à un thème nouveau pour lequel elles n'étaient point faites. D'un autre côté, l'imitation des ouvrages grecs était passée

en principe dans les arts pratiqués, à peu d'exceptions près, par des Grecs; en sorte que pas un architecte ne pouvait avoir la pensée de s'en écarter pour chercher des formes nouvelles.

Cependant on ne pouvait dissimuler partout l'ossature du monument, et l'arcade venait parfois s'épanouir forcément sur les façades; alors on imagina l'union de la voûte et de la plate-bande, qui fut une sorte de transition entre l'architecture grecque proprement dite et l'architecture du moyen âge.

Entre toutes les formes de voûtes, on s'arrêta dès le principe à celle qui est décrite par un arc demi-circulaire, non par une préférence fortuite, mais par des raisons de convenance qu'il est facile de déterminer. En effet, le caractère robuste de cett- disposition répondait admirablement au génie de la société ro- maine; sans compter qu'outre l'avantage d'être tracé par la plus simple des lignes courbes, le plein cintre présente encore celui de s'allier plus convenablement que toute autre forme d'arcade avec l'agencement extérieur de l'architecture grecque qu'on avait jugé à propos de maintenir.

Le plein cintre fut donc employé dès lors, à l'exclusion de toute autre arcade, non seulement dans les monuments publics, mais encore dans les constructions particulières. Il en est ainsi toutes les fois que dans les arts se produit une forme nouvelle, toutes les fois qu'un élément nouveau est mis en circulation; aussitôt tout se modifie en vue de cette forme, de cet élément, parce qu'ils sont nécessairement l'expression d'une convenance, d'une nécessité. Tout fut plein cintre alors comme tout fut ogive plus tard.

La période d'imitation pure que je viens de signaler correspond précisément aux temps orageux de la transition qui transforma la vieille république et en fit la monarchie des Césars. Il était donc naturel que le désordre des idées se manifestât dans les arts. Mais les premiers empereurs passèrent, et, dès le temps de Néron, la réaction romaine eut une voix dans les écrits de Lucain et les ouvrages des artistes contemporains. Cette voix grandit jusqu'à Tacite, qui écrivit l'histoire des maîtres dans un style vraiment romain, jusqu'aux architectes qui élevèrent ces thermes, ces amphithéâtres, ces arcs de triomphe, monuments typiques dont l'arcade est l'élément essentiel, et qui portent au front le sceau du caractère romain. L'arc de triomphe dressé à la gloire du batailleur victorieux qui le franchissait, couvert

d'un manteau couleur de sang, traînant après lui les dépouilles sanglantes des nations, les thermes où il se reposait de ses combats et de ses débauches, les amphithéâtres où il allait se repaître du sang des bêtes et des gladiateurs. C'est ici la vraie époque de l'art romain proprement dit, art puissant et vigoureux, brutal quelquefois, mais toujours grandiose, qui diffère de l'art grec comme l'Hercule antique diffère de l'Apollon, comme les spectacles du cirque diffèrent des représentations de Ménandre, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane.

Alors furent élevés sur toute la surface de l'empire ces temples, ces forums, ces portiques et ces immenses basiliques, prétoires qui, bien mieux que les temples aux Dieux desquels on ne croyait plus guère, ralliaient la société romaine dans une pensée commune, car elle la représentait par les seuls nerfs qui la soutinssent vivante, les transactions commerciales et la répartition de la justice.

Mais l'édifice romain était miné sous terre par la propagande active des idées chrétiennes; en sorte que le jour où un des adeptes de la nouvelle foi arriva à l'empire, il tomba à terre pour ne plus se relever. Cependant le christianisme de Constantin n'était guère qu'une transaction entre les idées païennes et celles de la primitive église. En effet, toute l'organisation sociale de l'ancien monde resta debout, et César se trouva chrétien, bien que Tertullien eût déclaré qu'on ne pouvait être en même temps et César et chrétien.

Aussi l'art ne fut-il pas sensiblement modifié par cette révolution prodigieuse. Seulement les temples anciens ne pouvaient devenir des églises, parce qu'ils étaient insuffisants pour l'exercice du nouveau culte; on s'empara des basiliques, dont le développement était plus considérable, et l'on s'y installa sans autre changement que de donner une destination chrétienne à toutes les parties de l'édifice. La place du juge devint celle de l'évêque; celle des assesseurs, des avocats, fut occupée par les prêtres et les diacres. Les nefs latérales furent abandonnées au peuple comme auparavant, et l'on réserva de même un espace libre pour la circulation au milieu de la grande nef. Les tribunes, qui presque partout étaient abandonnées au commerce de l'orfévrerie et des objets de prix, étaient réservées à Rome pour les chevaliers et les sénateurs; les vierges vestales y avaient aussi des places d'honneur d'où elles pouvaient assister aux débats, quand elles

s'intéressaient au jugement d'une affaire. Ces mêmes tribunes furent réservées par les chrétiens aux veuves et aux vierges particulièrement consacrées à Dieu. Les marchands, chassés de l'intérieur des temples, s'établirent devant, sous les portiques entourant le forum ou place du marché, qui accompagnait toutes les basiliques romaines, et qui, conservée pour le même usage devant nos cathédrales, devint la place du parvis dans le moyen âge. Et l'on s'était si bien accommodé de l'ancien édifice, que, lorsqu'on voulut en bâtir de nouveaux, il n'y eut pas lieu d'en changer les dispositions générales. Le prétoire romain fut le type de nos cathédrales. L'ancienne basilique de Saint-Pierre à Rome, qui datait de Constantin, était exactement un prétoire de l'empire; et le temple chrétien de l'Occident, la cathédrale, celle de Paris par exemple, c'est encore la basilique sans autre modification importante que le prolongement de l'hémicycle du chœur et une couronne de chapelles disposée autour du chevet.

Ainsi le christianisme s'installa purement et simplement d'abord dans les anciennes basiliques; il en conserva toutes les dispositions essentielles parce qu'elles satisfaisaient à ses besoins; il ne changea même pas dans le principe le caractère de la décoration, parce que la société était encore pénétrée de l'esprit du paganisme. Les poëtes des premiers siècles invoquaient encore les Muses tout en célébrant les mystères de la religion nouvelle.

Mais à mesure que le culte prit un développement caractéristique, à mesure que l'on donna un sens, une valeur symbolique à chacune des parties de l'édifice, les proportions de quelques détails furent modifiées en ce sens. Toutefois, il n'y eut pas lieu, comme je viens de le dire, de sortir des données primitives; l'art put sans cela répondre à toutes les convenances de la manifestation architecturale chrétienne en Occident, et produire suivant les époques les cathédrales du style roman, celles du style ogival, celles même de la renaissance.

Si pourtant cela n'eût pas été possible, si la pensée chrétienne n'eût pas pu s'encadrer dans la basilique, si les dispositions anciennes n'eussent pas suffi pour la formuler en pierre, l'art, comme au temps de l'invention de la voûte, eût trouvé des combinaisons nouvelles pour répondre aux exigences qui ne trouvaient pas une satisfaction convenable dans les anciennes; c'est là précisément ce qui est arrivé dans l'empire d'Orient.

Tout le monde sait que les mœurs de l'Orient n'ont jamais

cessé d'être très différentes de celles de l'Occident. A l'époque même de la domination romaine, il ne put y avoir assimilation complète entre ces deux parties de l'empire. Tandis que tous les peuples de l'Europe se confondaient dans l'unité romaine, la race grecque conserva son caractère particulier et maintint son langage contre l'envahissement de la langue latine. Aussi, du moment où le nerf de la domination centrale se détendit, le génie hellénique reprit son allure particulière, et bientôt les deux parties de l'empire qui n'étaient que juxta-posées se séparèrent violemment. Rome et Byzance formèrent deux États parfaitement indépendants.

Les différences de mœurs, d'idées, de sentiments, qui avaient amené la séparation de l'empire grec, devaient nécessairement avoir une manifestation architectonique. Il fallait donc créer une formule monumentale qui fût l'image de la société byzantine.

Dans ces circonstances Justinien parvint à l'empire.

Je n'ai point à m'occuper ici du mérite de son administration, non plus que de la valeur de ses réformes et de ses travaux législatifs. La seule chose importante au point de vue de la question qui nous occupe, c'est l'audacieuse impulsion du mouvement novateur qu'il imprima aux arts et particulièrement à l'architecture. Soit inspiration de l'orgueil, soit exaltation du sentiment des beaux-arts, il n'importe. Ne cherchons pas à rapetisser les pensées qui ont produit de grandes choses. Ce qu'il y a de certain, c'est que Justinien résolut, dans sa souveraine puissance, d'élever un monument qui ne ressemblât à rien de ce qui avait été fait jusque-là, un monument d'une grandeur, d'une magnificence et d'une perfection capable d'exciter l'admiration de tous les siècles.

Pour l'exécution de cette gigantesque entreprise, il sentit bien qu'il fallait en même temps la science positive et l'esprit novateur, la plus grande audace et le plus inexorable bon sens. Il regarda attentivement autour de lui, et sans se laisser éblouir par le prestige des réputations faites, il sut trouver dans la foule des hommes à la hauteur de la tâche dont ils devaient être chargés, Isidore et Anthémius, frères par le talent non moins que par l'amitié dévouée qui les unissait.

Ces deux artistes étaient placés dans des conditions exactement semblables à celles dans lesquelles se trouvent les architectes de notre temps et dont quelques uns se plaignent si fort, faute de

comprendre l'admirable parti qu'ils en pourraient tirer, si, comme Anthémius et Isidore, il savaient être les réalisateurs du présent au lieu de s'obstiner à rester les copistes du passé.

Alors, comme aujourd'hui, il n'y avait point *d'art complet*, *d'art pleinement constitué* qu'il se fût agi *simplement de perfectionner* (1). Alors, comme aujourd'hui, on aurait pu trouver *dans le passé des types consacrés par un long usage* qu'il eût été facile de *prendre pour modèles* (2). L'univers romain était couvert d'églises grecques et de basiliques latines; mais les artistes choisis par Justinien avaient conscience de l'importance de leurs fonctions d'architectes. Laissant donc de côté toute pensée de copie ou d'imitation, ils se mirent courageusement à l'œuvre, et ne se reposèrent pas qu'ils n'eussent produit cet immortel chef-d'œuvre qui s'appelle Sainte-Sophie de Constantinople.

Mais avant de passer à l'exécution, il fallait que le projet fût examiné, discuté, accepté, et c'est là la grande difficulté toutes les fois qu'il s'agit d'une création importante, d'une œuvre du génie. Personne ne voulut croire qu'il fût possible de réaliser cette sublime conception. C'était la première fois, en effet, qu'on voyait une coupole de cette étendue portée sur pendentifs; et pour cette première tentative, les auteurs du projet n'avaient pas hésité à tracer une coupole gigantesque et à la lancer dans les airs à une hauteur prodigieuse. On ne pouvait croire à la stabilité de cette audacieuse construction; au dire de tous les hommes spéciaux, il était impossible que ce monument restât debout. Cependant l'empereur tint bon : il était flatté par la grandeur de cette idée et ne pouvait consentir à en abandonner la réalisation. Alors on prit le parti d'essayer sur une moindre échelle la valeur statique des dispositions proposées. Ainsi fut construite la petite Sainte-Sophie Αγία Σοφία σμικρά qui existe encore aujourd'hui à Constantinople.

Cette expérience faite, Justinien prodigua toutes les ressources de l'empire à l'élévation d'un édifice qu'il regardait à juste titre comme devant être dans l'avenir le plus mémorable monument de sa gloire. Et quand il le vit achevé, quand il put le contempler debout, plus magnifique, plus majestueux, plus sublime qu'il ne l'avait rêvé, il ne put se défendre d'un mouvement d'or-

(1) Viollet-le-Duc, *Du Style gothique*.

(2) *Id.*, *ibid.*

gueilleuse admiration et s'écria dans un enthousiasme facile à comprendre : Je t'ai vaincu, Salomon, ΝΕΝΙΚΑ ΣΕ ΣΑΛΟΜΩΝ.

Cependant ce prodigieux monument n'est pas complétement irréprochable. Il est plus pompeux que correct, plus imposant et plus splendide que véritablement beau; en un mot, il porte l'empreinte du bas empire qui l'a élevé; mais c'est encore tel qu'il est une création du génie grec, c'est-à-dire, une œuvre élégante, rationnelle et profondément sentie. L'Occident n'a rien produit de comparable. A peine achevée, Sainte-Sophie de Constantinople devint le type d'une architecture nouvelle, non seulement en Orient mais encore dans tout l'Occident; en sorte que ce monument si intéressant en lui-même, le devint bien davantage encore en raison de son importance dans l'histoire de l'art; car personne n'ignore l'influence que l'architecture byzantine a exercée jusque dans le nord de l'Europe.

Dès le temps de Charlemagne, les artistes français allaient étudier l'architecture dans la capitale de l'empire grec. Ils en rapportèrent le style byzantin qui s'acclimata rapidement chez nous, parce qu'on eut le bon sens de lui faire subir les modifications exigées par les différences de climat et de matériaux. Enfin ce style transformé devint aux xiᵉ et xiiᵉ siècles ce qu'on appelle aujourd'hui l'architecture romane, architecture puissante et vigoureuse qui ne manque pourtant ni de grâce, ni d'élégance, ni de distinction. Dès le xiiᵉ siècle, on y remarque pourtant des transformations notables qui indiquent la transition à l'architecture gothique proprement dite.

Cependant, le xiiiᵉ siècle commence, et voilà que tout à coup les robustes piliers se divisent et s'élancent jusqu'au ciel en colonnettes grêles et mélancoliques. Voici que toute construction commencée s'achève sous l'influence d'une autre pensée.

Que s'était-il donc passé pour motiver une semblable transformation ? la foi n'avait pas changé, le dogme s'était maintenu, le culte était resté le même; mais un fait très important sous le rapport de l'expression monumentale s'était accompli. Les clercs qui presque seuls jusque-là s'étaient dévoués à la pratique des arts venaient de l'abandonner aux laïques, et par cela même le sentiment intime qui dirigeait les travaux de l'artiste avait changé. Jusque-là c'était le prêtre qui asseyait carrément sa domination sur le sol; depuis lors ce fut le laïque élançant vers le ciel dans une douloureuse extase ses deux bras amaigris par les privations.

Alors ce ne furent plus que colonnettes grêles allongées, outre mesure comme la tige d'une plante étiolée. Alors la voûte repoussée dans les airs à une grande hauteur par ces piles élancées et appauvries, ne peut plus se soutenir que par des moyens artificiels. Alors, pour suppléer à l'insuffisance des supports, il fallut établir un vaste système d'arcs-boutants, qui allassent chercher au loin de solides points d'appui sur le sol ; il fallut établir à demeure tout un échafaudage de pierres pour étayer le monument.

J'aborde ici un terrain hérissé de difficultés sans nombre ; en effet, indépendamment de celles qui résultent de la nature même du sujet, il en est d'autres qui, pour être purement accidentelles, ne sont pas moins embarrassantes quand il s'agit de formuler une opinion précise. Entre les admirateurs enthousiastes et les détracteurs non moins passionnés du moyen âge, il est bien difficile de rester dans les limites exactes de la raison, sans courir le risque de blesser de part et d'autre les intérêts et les amours-propres engagés dans la question. Cependant je ne reculerai devant aucune des conséquences logiques de la thèse que je défends : *rationem quò ea cumque ducet sequar*, comme dit Cicéron.

L'art du moyen âge, pas plus que l'art indien, n'était dans des conditions qui lui permissent de s'élever à la réalisation de formes d'une valeur plastique vraiment remarquable. Après l'expansion lumineuse de la civilisation grecque, l'intelligence humaine était bien vite retombée dans la confusion et les ténèbres intellectuelles que la barbarie et le despotisme entraînent nécessairement à leur suite. Dans l'antiquité primitive, l'homme paraît oppressé d'un cauchemar douloureux, il semble tourmenté d'une hallucination perpétuelle. Dans le moyen âge, l'esprit humain moins troublé a conservé quelques traces de l'influence grecque, et tout en s'égarant dans les ténèbres métaphysiques de la philosophie scolastique, il a pourtant conscience de l'autorité de la raison, il cherche à s'y rattacher par instants ; mais son intelligence vacillante ne peut suivre le droit chemin ; comme les gens pris de vin, il a des tendresses de cœur larmoyantes et des colères furieuses jusqu'à la férocité ; extrême en tout, il passe sans transition de la plus crapuleuse débauche aux plus rudes macérations, de l'ascétisme le plus exalté aux plus brutales extravagances, du dévouement le plus sublime aux trahisons les plus exécrables.

Pour réagir efficacement contre le désordre, la religion dut

appeler à son aide ses plus redoutables mystères ; afin d'inspirer une horreur salutaire du mal, les artistes furent chargés de le personnifier sous les formes les plus repoussantes ; et leur esprit se pénétra si profondément de ces douloureuses images, que leurs créations les plus élevées conservent toujours un air de souffrance qui attriste l'âme.

Dans un travail fort remarquable sur le symbolisme dans l'architecture, M. Daly a montré la pensée qui a dirigé les artistes dans la création des fantasques imaginations qui décorent nos cathédrales, et il en a justifié l'existence en faisant voir la signification de ces monstrueuses impossibilités. Il a parfaitement établi pourquoi et comment les formes consacrées à cette époque sont presque toujours horriblement laides. Cependant malgré tout mon respect pour son jugement, malgré mon admiration sincère pour quelques ouvrages du moyen âge, je ne saurais admettre qu'on puisse trouver là des beautés plastiques d'un ordre élevé, et je persiste à croire que ce n'est pas l'excellence de la forme qui constitue leur mérite essentiel. Les artistes du moyen âge subordonnaient d'une façon trop absolue la matière à l'esprit, pour qu'il leur fût possible d'arriver à une manifestation complète de la beauté plastique. Les admirateurs fanatiques de cette époque prétendent, il est vrai, que le beau moral n'a rien de commun avec le beau physique, qu'il en est parfaitement indépendant et qu'il n'en a pas besoin pour se manifester. Cette idée pourrait donner lieu sans doute à de magnifiques développements dans un traité de philosophie purement spéculative ; mais je n'en aperçois pas la valeur pratique. J'ai peine à comprendre ce qu'on entend par le beau moral qui exige le sacrifice du beau physique pour se manifester dans toute sa pureté, car je ne saurais admettre que celui-ci puisse être autre chose que l'expression absolue de celui-là.

L'imperfection plastique, esthétique et technique des monuments du moyen âge est donc le résultat immédiat et nécessaire de l'état des mœurs, des sentiments, des connaissances ; ces monuments fussent-ils d'ailleurs aussi irréprochables qu'ils le sont peu, le style qui les caractérise, par cela seul qu'il correspond exactement à l'état social du nord de l'Europe aux XIII[e] et XIV[e] siècles, est absolument inapplicable aux besoins et aux convenances de toute autre époque et de tout autre pays ; aussi voyons-nous qu'il se transforme singulièrement dans les applications

qu'on a essayé d'en faire, soit en Espagne, soit en Italie. Dans les pays mêmes où elle avait été le plus florissante, l'architecture gothique fut abandonnée du moment où, l'esprit public s'étant amélioré, elle cessa de répondre à l'état moral des populations. Vainement elle essaya de se fleurir, de se décorer d'une ornementation festoyante pour se conformer aux tendances nouvelles : ces joyeusetés n'étaient pas dans sa nature et ne firent que précipiter sa décadence.

Ainsi, ce n'est pas capricieusement et par besoin inconsidéré de changement qu'on l'a définitivement abandonnée, mais par suite d'une révolution lente et réfléchie dans les idées, les mœurs, les sentiments, qui a mis plusieurs siècles à s'accomplir.

Pour expliquer le mouvement de réaction vers l'antiquité auquel on a donné le nom de Renaissance, certaines gens ayant remarqué que l'époque de cette transformation correspond à peu près à celle de l'occupation de Constantinople par les Turcs, ont fait intervenir je ne sais quels artistes grecs qui auraient apporté dans l'Occident les traditions antiques miraculeusement conservées dans leur pays. Comme si l'art byzantin n'était pas tout aussi chrétien, au moyen âge, que l'art du nord de l'Europe ! seulement il avait mieux conservé le caractère oriental du christianisme primitif. C'est sous l'influence byzantine que l'art roman et l'art gothique qui vint à la suite se sont développés ; tous étaient par conséquent de la même famille. Remarquons, en outre, que la renaissance a un caractère bien plus romain que grec, tandis que par le style des moulures et par une foule de détails accessoires, l'architecture de l'époque antérieure était grecque bien plus que romaine.

Ce qui prouve d'ailleurs le peu d'importance qu'on doit attribuer à l'intervention des artistes grecs dans la transformation de l'art à cette époque, c'est que le passage du style du moyen âge à celui de la renaissance ne fut pas brusque et tranché, mais timide, indécis et conduit lentement par des hommes qui ne savaient pas bien au juste où devait aboutir la voie dans laquelle ils s'étaient engagés.

Il y eut changement, parce que l'humanité, se trouvant trop à l'étroit dans les formules symboliques de l'art gothique, éprouva le besoin de se créer un mode de manifestation plus en rapport avec ses tendances nouvelles ; il y eut changement, parce que le

goût formé par une éducation plus libérale exigeait l'emploi de formes moins insuffisantes; il y eut changement enfin, parce que l'art se faisait plus savant. Or, comme les prêtres devenus riches et puissants négligeaient les rudes travaux de l'art et de la science et les avaient depuis longtemps abandonnés aux laïques, il arriva que l'influence des idées religieuses diminuait à mesure que les conquêtes de la science grandissaient.

Dans ces circonstances, l'étude des monuments antiques venant en aide à l'inexpérience des novateurs, l'admiration enthousiaste que souleva la perfection de leur forme en commanda bien vite l'imitation, tellement que l'art perdit enfin toute trace de son caractère antérieur. Le plan des monuments religieux resta le même à peu de choses près, mais tout le système décoratif se trouva transformé au point que l'art de la voûte, qui s'était allongé jusqu'à la forme rudimentale de l'ogive la plus élancée, s'abaissa par degrés jusqu'à une courbe tellement surbaissée, qu'on pourrait la prendre à la rigueur pour un plafond si les matières n'étaient plus encore liées ensemble dans le système de la voûte.

Il faut avoir étudié en détail les immenses travaux des grands artistes de ce temps pour se faire une idée de tout le chemin qu'ils ont parcouru. Il faut les avoir suivis dans leurs innovations quotidiennes pour apprécier convenablement les difficultés sans cesse renaissantes que leur opposait l'ignorance du temps et contre lesquelles ils avaient à lutter tous les jours. Léonard de Vinci ne vit appliquer que vingt ans après sa découverte, au canal de l'Adda, l'écluse à sas qu'il avait inventée pour celui de l'Arno; et ce ne fut qu'après des difficultés sans nombre, que Brunellesco fut enfin chargé de l'exécution de la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, dont il avait pu seul, de tous les artistes d'Europe réunis à Florence en congrès spécial, déterminer la formule statique. L'assemblée cependant fut très nombreuse. J'insiste sur ce fait parce que les principales opinions qui y furent soutenues, démontrent parfaitement à quel état d'abaissement la science de construction était descendue. Un brave architecte allemand, dont Vasari ne dit pas le nom, prétendit qu'on devait élever une colonne pour soutenir le centre de la voûte, et ce projet eut des partisans. D'autres proposèrent d'élever un monceau de terre à travers lequel on jetterait des pièces d'or et d'argent et de bâtir la coupole par dessus. On aurait ensuite abandonné l'argent au peu-

ple qui, au risque de se faire écraser, aurait fait l'expérience de la solidité des constructions. D'autres projets étaient moins ridicules sans être plus exécutables. Cependant, quelques siècles auparavant, on avait construit par toute l'Europe de magnifiques coupoles, à l'exemple de celle qu'Isidore et Anthémius avaient élevée à Sainte-Sophie de Constantinople. Ainsi, à la distance de quelques siècles, Brunellesco fut obligé de reprendre le problème de la coupole sur pendentifs, et non seulement il fut le seul à en trouver la solution, mais encore cette solution d'abord fut à peine comprise.

Le grand mouvement de la renaissance, qui n'est autre chose que le réveil de la raison humaine, se manifesta d'abord en Italie; il s'y développa et s'y maintint avec plus d'éclat que partout ailleurs, parce qu'en Italie, à cette époque, comme dans la Grèce antique, le pouvoir social résidait particulièrement dans la cité. Le progrès des arts libéraux est essentiellement lié au progrès des idées et des institutions libérales. L'excellence des œuvres d'art correspond nécessairement à la puissance de l'esprit public, au respect de la dignité personnelle de chacun, qui est la mesure de la civilisation. Ainsi les républiques italiennes occupent le premier rang dans les arts, parce que nulle part ailleurs l'organisation communale, qui était la forme du libéralisme de l'époque, ne fut aussi complète, aussi florissante.

Par suite de circonstances locales qu'il serait trop long d'énumérer ici, Florence occupa le premier rang dans cette brillante manifestation. Elle donna le mouvement, non seulement à l'Italie, mais à l'Europe entière. Elle domina le monde par la puissance des idées et des arts, qui en sont l'expression vivante. Les Florentins étaient appelés partout, et partout remplissaient les fonctions les plus importantes; tellement, qu'à la solennité d'une fête donnée à Rome, à je ne sais quelle occasion, les ambassadeurs de toutes les puissances de l'Europe étaient des Florentins accrédités auprès d'un pape florentin, qui fit élever un monument pour conserver le souvenir de cette singulière coïncidence.

C'est à l'école florentine que la France demandait, à cette époque, ses peintres, ses sculpteurs, ses architectes, jusqu'au jour où nos artistes nationaux, initiés à leurs principes et formés par leur exemple, surent, en appliquant leurs doctrines, au lieu de copier servilement leurs chefs-d'œuvre, créer

une architecture française, supérieure en beaucoup de choses à celle de leurs maîtres. Le pouvoir avait passé des mains du prêtre à celles du prince appuyé sur les communes : aussi l'art passa-t-il naturellement du service de l'église à celui du palais. Alors le palais devint à son tour le type de l'architecture, et il imposa son style caractéristique aux monuments religieux eux-mêmes qui n'occupèrent plus qu'un rang secondaire. Aussi, c'est principalement dans les châteaux princiers, c'est dans les hôtels-de-ville qu'il faut étudier l'art de cette époque. Ces merveilleux ouvrages existent encore pour la plupart; chacun a pu les voir, les étudier, les admirer; ce sont peut-être les monuments d'architecture les plus importants et de l'ordre le plus élevé que je connaisse. Ceci a besoin d'explication; mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Malheureusement cette magnifique expansion de notre architecture nationale s'arrêta presque aussitôt qu'elle eut atteint son entier développement. En effet, Louis XIV absorba l'indépendance des communes dans son despotisme absolu, et par le fait même, l'art s'immobilisa dans les formules académiques des gens de cour. L'architecture, en particulier, fut enchaînée dans des règles absurdes, dont elle n'a pas encore secoué le joug ridicule. La colonnade du Louvre, considérée d'abord comme une merveille, fut le chef-d'œuvre du temps, et dès lors les plus nobles natures, faussées par les préjugés de l'éducation académique, devinrent incapables de rien produire, si ce n'est au point de vue de ces préjugés; en d'autres termes, les artistes, dépouillés de toute initiative, ne firent plus que répéter des formes banales, convenues d'avance et servant à toute fin. Plus d'originalité, donc plus d'invention, et par conséquent plus d'art à proprement dire.

On s'étonnera peut-être que tout en reconnaissant que l'art a pu produire, et qu'il a produit en effet des chefs-d'œuvre, soumis aux prescriptions religieuses, je n'admets pas qu'il ait pu arriver à rien de véritablement grand et beau sous le régime des prescriptions académiques; mais si ces deux espèces de prescriptions sont également absolues, elles diffèrent essentiellement de nature: les unes portent sur le sujet, les autres sur la manière de le traiter. Les prescriptions religieuses posent le programme d'une façon absolue, mais elles laissent à l'artiste toute sa liberté sur la manière de le traiter. L'art académique impose, au contraire, des solutions toutes faites pour tous les cas qui pourront

se présenter; par conséquent il anéantit l'initiative du génie et réduit l'artiste à la condition de manœuvre.

III.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE.

Depuis ce temps-là, les artistes de toute l'Europe, à bien peu d'exceptions près, n'ont fait consister le mérite d'une œuvre d'art que dans l'afféterie des formes et un certain laisser-aller d'exécution, que chacun essaya d'exagérer de plus en plus, jusqu'au jour où l'architecture devint tellement maniérée qu'il n'y eut pas moyen d'aller plus loin sans sortir des possibilités de l'exécution. Alors quelques uns se sont mis, pour se distinguer, à faire péniblement ce que leurs devanciers produisaient avec une aisance qui n'est pas sans charme, persuadés, sans doute, qu'il y a beaucoup de mérite à exécuter laborieusement une mauvaise chose.

Ceux-ci dans un monument ne voient plus le monument lui-même : c'est de sa destination qu'ils s'occupent le moins; ils s'attachent exclusivement à la forme extérieure, aux détails de la décoration. Qu'importent après cela les nécessités et les convenances de l'édifice? Vous leur demandez une église, un tribunal; ils vous font résolument un temple antique dans un style de convention.

D'autres sont venus avec des idées d'éclectisme ; mais on s'est aperçu bientôt que l'architecture est soumise par sa nature même à des nécessités matérielles d'une exigence trop absolue pour se prêter, comme la philosophie, la poésie ou la peinture, à l'application de cette doctrine bâtarde.

Alors on a cherché des modèles dans les monuments du passé; on a voulu faire de l'étrusque, de la renaissance ou du gothique, et il en est résulté une sorte de mascarade monumentale. Nous assistons aux jours gras de l'architecture; mais le carnaval ne peut pas toujours durer, et nous pouvons espérer qu'elle quittera bientôt ces costumes de fantaisie pour se vêtir de formes convenables à l'esprit du temps.

Sérieusement, c'est un spectacle à la fois douloureux et digne de pitié que celui de l'état d'affaissement dans lequel les arts, et en particulier l'architecture, sont tombés de notre temps. Aucune époque, cependant, n'a produit peut-être autant que la nôtre; mais aucune époque, certainement, n'a produit des œu-

vres plus habituellement dépourvues, non seulement de grandeur et d'originalité, mais encore de cette singularité pittoresque dont les productions des plus mauvais jours ne sont jamais absolument dépourvues.

Et pourtant les hommes de talent ne manquent pas. On pourrait, au besoin, les citer par centaines. Jamais, peut-être, on n'a aussi généralement bien su faire un détail, ajuster un accessoire; mais composer un ensemble, produire un monument, coordonner une grande œuvre, la réaliser, la faire vivre dans son ensemble: voilà où viennent échouer les plus habiles. Aussi les grandes réputations durent peu, et souvent la renommée d'une œuvre longuement élaborée s'écroule en quelques semaines.

Les artistes, étonnés eux-mêmes du peu de consistance des plus hautes réputations, et ne sachant à qui s'en prendre du peu de durée de leurs succès, accusent l'indifférence du public et son mauvais goût, comme si le goût du public n'était pas le résultat nécessaire de l'éducation qu'on lui a faite, comme si la fonction de l'artiste n'était pas de diriger le goût du public et de faire son éducation en se mettant à la portée de son intelligence. On ne se souvient point assez aujourd'hui que le plus grand artiste d'une époque est celui qui réalise le plus complétement l'idéal vaguement ressenti par ses contemporains. L'esthétique instinctive des masses est toujours l'esthétique véritable des beaux-arts.

Mais, au lieu d'aller chercher ses inspirations dans les entrailles mêmes de la société, au lieu de vivre énergiquement de la vie contemporaine, on aime mieux s'isoler orgueilleusement dans l'afféterie d'un art de convention, en répétant avec Horace :

Odi profanum vulgus.

Tout grand poëte qu'il ait été, Horace avait tort contre le profane vulgaire. Il s'était fait Grec autant qu'il était en lui, et il s'étonnait naïvement de n'être pas compris par la plèbe romaine.

Presque tous les modernes ont subi l'influence désastreuse de cet esprit d'imitation. On a étudié les ouvrages des anciens non pour y puiser des renseignements utiles, non pour se former le goût par la comparaison, non pour s'instruire par l'exemple, mais pour les copier servilement, pour les singer, pour les pasticher. Et cette habitude d'imitation est si bien entrée dans les esprits, que lorsqu'on a essayé de réagir contre la reproduction

des formules antiques, on n'a rien trouvé de mieux que de glorifier la reproduction non moins servile des formules d'une autre époque. Seulement aujourd'hui l'on ne peut plus s'entendre même sur le choix des modèles à imiter; chacun tire de son côté. C'est une confusion inouïe, parfaite image de la confusion des idées, des mœurs, des sentiments contemporains.

Cependant au milieu de tout ce désordre une tendance générale se manifeste assez visiblement pour qu'elle ait été reconnue et signalée par ceux-là mêmes dont elle combat les intérêts, dont elle renverse les doctrines. Les rois s'en vont, nous dit-on de toutes parts, et la société se démocratise. L'industrie en même temps se développe dans des proportions colossales. C'est dans cette voie qu'il faut chercher l'avenir de la société, c'est dans cette voie par conséquent qu'on doit trouver l'avenir des arts, et particulièrement de l'architecture.

Déjà l'on s'occupe de construire à Paris des halles, des marchés mieux disposés et plus commodes. Les constructions d'utilité publique prennent une plus grande importance que jamais; les théâtres, les lieux de réunion, d'assemblée, se transforment. Le Théâtre Historique, récemment construit, présente un plus grand nombre de places convenables que pas un autre; au Cirque des Champs-Élysées, à l'Hippodrome, tout le monde est également bien placé. Mais ce ne sont là que des détails accidentels, et d'une importance tout à fait secondaire. Le fait caractéristique de notre époque, c'est la formation des grands centres industriels; c'est là ce qui la distingue essentiellement de toutes les autres; c'est là que l'architecture doit chercher sa formule à venir.

IV.

ARCHITECTURE DE L'AVENIR.

A chaque époque l'architecture a pris un accent, un caractère particulier en vue du monument autour duquel se groupait la préoccupation sociale. Dans les périodes religieuses, elle s'est caractérisée dans le temple qui est devenu en quelque sorte la tonique de toutes ses modulations. Dans les périodes guerrières ç'a été la forteresse; dans les périodes aristocratiques le palais, le château de plaisance a supplanté la forteresse, et a imposé les formes inventées à sa convenance à tous les autres monuments.

C'est ici une loi absolue qui ne souffre pas d'exception dans le passé, et qui doit nécessairement s'appliquer aussi à l'architecture de l'avenir.

Or, l'avenir c'est l'organisation du travail, c'est la glorification de l'égalité, c'est l'installation de la grande industrie. Alors chaque industrie importante aura son monument fait à son usage, et autour duquel viendront se grouper les industries secondaires avec la municipalité, le théâtre, la chapelle, la bibliothèque, les salles de réunion, les salles de bals, les logements pour les travailleurs de toute espèce, pour les fonctionnaires de tout ordre, hommes et femmes, enfants et vieillards. Et ces constructions de caractère de destinations si diverses, reliées les unes avec les autres et coordonnées par le génie de l'architecte, suivant l'ordre de leur importance tant absolue que relative, formeront un ensemble monumental supérieur à tout ce que l'art le plus transcendant a pu réaliser jusqu'ici.

En effet, les monuments du temps passé ne sont guère que des constructions isolées, admirables tant qu'il vous plaira; mais elles ne font vibrer qu'une corde de l'âme, elles ne répondent qu'à une pensée, tandis que les monuments de la société à venir toucheront toutes les cordes, répondront à toutes les pensées; aussi doivent-ils l'emporter autant sur tout ce que nous connaissons en architecture, que l'ensemble l'emporte sur le détail, qu'un tableau l'emporte sur un portrait.

Si l'on pouvait douter du merveilleux effet que doit nécessairement produire la réunion d'éléments si variés dans une puissante unité, je n'aurais qu'à citer l'exemple des admirables châteaux construits par nos architectes de la renaissance. C'est exactement le même problème dans des proportions plus réduites. En effet, le mérite essentiel de ces grands artistes est précisément d'avoir su grouper dans un ensemble harmonieux les éléments si nombreux et si divers qui constituent le palais du xve siècle, tout en conservant à chacun son caractère particulier; c'est d'avoir su les faire valoir par une savante opposition.

D'un autre côté, le monument dont il s'agit doit être d'une originalité plus puissante, d'un caractère plus entier que les chefs-d'œuvre de Lescot, de Philibert de Lorme et des autres, par la raison toute simple que ces artistes ont toujours été plus ou moins préoccupés de l'imitation de certaines dispositions évidemment inventées pour une autre destination, tandis que les

artistes chargés de la réalisation de ce magnifique programme, seront emportés par un mouvement trop puissant pour qu'il leur soit possible de s'arrêter à chercher dans les souvenirs du passé des formes conventionnelles.

Ils se placeront résolument en face du programme normal du monument projeté, ils en arrêteront les dispositions caractéristiques, ils en détermineront les formes en vue de la destination de chaque partie et de la nature des matériaux ; ils en sauront subordonner les détails de l'ornementation au caractère général de l'ensemble ; ils se souviendront que ce n'est pas la puissance des masses.

Alors l'architecture entrera dans sa voie normale, et pour la première fois elle occupera le rang qui lui appartient dans la société.

L'architecture est un art et une science en même temps ; or, en vertu de ce double caractère, elle est supérieure soit à l'art, soit à la science, considérée isolément ; elle distribue les fonctions dans l'œuvre commune dont elle a arrêté les dispositions ; elle fait la part de chacun avec une autorité souveraine ; à la peinture, elle prend ses tableaux, à la sculpture ses statues et ses bas-reliefs. Elle demande à la chimie la composition de ses enduits, de ses mortiers, à la physique la loi de résistance des matériaux, à la statique les conditions de stabilité, à la géométrie, la description des plans, des élévations, le développement des voûtes, la coupe des pierres. Elle doit posséder, en outre, la connaissance du sol que donne la géologie, et ne pas oublier de tenir compte des phénomènes météorologiques.

D'un autre côté, l'architecture étant appelée aux applications les plus diverses, elle doit connaître la nature intime et les rapports tant naturels qu'accidentels de chaque chose ; art, science, industrie, commerce, politique, religion, éducation, guerre, justice, administration, mœurs, usages, législation, tout est de son ressort, tout rentre forcément dans son domaine; car elle doit être prête à satisfaire à toutes les exigences sociales, qu'il s'agisse d'un palais ou d'une prison, d'un théâtre ou d'un monument religieux, d'une caserne ou d'une école, d'un musée ou d'une métairie, d'un atelier ou d'un entrepôt, d'un tribunal ou d'une église, d'une halle, d'un observatoire, d'un pont, d'une usine, d'un aqueduc, d'une habitation particulière ou d'un monument public. Ainsi l'architecte, dans la plus large acception de

ce mot, doit non seulement n'être étranger à aucune des connaissances humaines, à aucune des fonctions sociales, à aucune branche de l'activité humaine pour tout dire ; mais il est obligé de posséder, en outre, des notions exactes, tant sur la nature particulière de chacune que sur le degré de leur importance relative. Car, avant de se mettre à l'œuvre, il doit avoir la certitude que son projet répond suffisamment à toutes les nécessités qui ressortent du programme normal de l'édifice, dont la construction lui est confiée. Or, dans ce programme normal il ne s'agit pas seulement du monument en lui-même, mais bien aussi de son importance relative dans l'économie architectonique de la société.

Voilà ce qu'on ne devrait jamais oublier quand il s'agit d'une construction nouvelle. Il faudrait, autant que possible, réparer le désordre, l'incohérence des dispositions relatives que les déplacements successifs des foyers d'activité ont introduits dans la répartition des monuments de toutes sortes. Ces considérations, dont il n'a guère été possible de tenir compte dans le passé, ne pourront être négligées, du jour où la société s'organisant d'une façon normale aura confondu, dans l'intérêt général, l'anarchie résultant de la lutte des intérêts privés. Alors, mais seulement alors, l'architecture pourra s'élever à un caractère de grandeur, de majesté, d'harmonie et de puissance qui lui a toujours manqué jusqu'ici, et dont les plus admirables monuments du passé ne peuvent nous donner qu'une faible idée.

G.-J.-H. LAVIRON.

MES AVENTURES AU SÉNÉGAL.

SOUVENIRS DE VOYAGE(1).

IV.

MARIAGE D'UN EUROPÉEN AVEC UNE MULATRESSE. — CÉRÉMONIES. — CHANTS DES GRIOTTES.

Lorsque je rentrai chez M. de C..., je le trouvai en compagnie de deux officiers.

— Eh! mon jeune hôte! me dit le baron d'un ton railleur, à peine êtes-vous débarqué, et vous voilà déjà lancé dans les aventures! C'est, ma foi, aller vite! Je voulais vous offrir l'amitié de ces messieurs, mais vraiment je ne sais si je puis en conscience patronner votre moralité?

— De grâce, baron, répondis-je, ne me raillez pas; vous devriez plutôt me plaindre.

— Allons donc! Vous n'avez pas couché dans un antre de tigres.

— Je conviens que j'ai passé la nuit auprès de plusieurs femmes.

(1) Voyez la livraison du 25 août.

— Eh bien, de quoi vous plaignez-vous? le beau sexe vous fait-il peur?

— Ma foi! si le beau sexe sénégalais n'est représenté que par des bacchantes, comme j'en ai vu cette nuit, j'avoue qu'il m'inspire un profond dégoût.

— Bah! s'écria le baron, en riant aux éclats, vous êtes moins scélérat que je ne le supposais. Je vous fais amende honorable, et ma conscience me permet enfin de vous présenter à M. S. et à M. P., deux des plus aimables Français actuellement au Sénégal.

J'échangeai quelques mots de politesse avec les deux officiers.

— Je serai heureux, leur dis-je, de vous avoir pour amis et surtout pour conseillers; car je ne sais, en vérité, où mon inexpérience me conduirait dans ce pays bizarre.

— Mon Dieu! monsieur, me répondirent-ils, nous vous enseignerons, autant que nous le pourrons, la meilleure conduite à tenir dans diverses circonstances; mais il nous sera impossible de vous soustraire aux aventures qui doivent inévitablement vous arriver ici. Ces événements sont d'ailleurs intéressants par leur étrangeté même, et ils formeront sans doute un jour la plus belle partie de vos souvenirs de voyage. Si vous voulez nous raconter ce qui vous est arrivé cette nuit, nous vous ferons part, en retour, de quelques unes de nos aventures, et vous verrez que nous n'avons pas été plus épargnés que vous.

Je rapportai alors toutes les tribulations que j'avais eu à subir chez la vieille signarde.

— Qu'eussiez-vous fait dans ma cruelle position? dis-je en finissant mon récit.

— J'aurais commencé par assommer les négresses, me répondit le capitaine S., puis je me serais reposé au milieu des filles de Mina.

— Diable! ce n'eût pas été mince besogne que de lutter avec un bataillon de négresses. Les bonnes grâces de Mina et de ses filles ne m'eussent offert d'ailleurs qu'un bien faible dédommagement!

— Je ne suis pas de votre avis, reprit mon interlocuteur; il y a certainement au Sénégal des mulâtresses qui peuvent tout aussi bien plaire que les plus jolies Parisiennes.

— Vous aurez de la peine à me faire partager votre opinion, à moins que je n'aie encore vu que les moins belles.

— Parmi celles que vous avez vues, il y en a probablement

que vous trouverez fort jolies plus tard. En arrivant à Saint-Louis, j'étais comme vous; toutes ces femmes me faisaient horreur. Maintenant je suis très heureux d'en avoir une, et je la trouve digne de mon amour.

— Vous êtes marié?

— Certainement, et je ne fais pas exception; car les Français, même les plus haut placés ici, sont tous en ménage.

— Voilà qui est fort drôle! Et quand on part, on laisse femme et enfants...?

— C'est l'usage.

— Quelles sont les cérémonies de ces étranges fiançailles? Va-t-on à la mairie et à l'église?

— Les Sénégalaises ne sont pas si exigeantes. Pour vous mettre au courant, je vais vous raconter toutes les formalités de mon mariage.

— Je vous écoute avec le plus grand intérêt.

— Je ne suis pas allé aussi vite que vous; il y avait déjà deux mois environ que j'étais à Saint-Louis, lorsqu'un nègre se présenta chez moi et me dit que je plaisais beaucoup à sa jeune maîtresse. En me voyant, elle éprouvait les plus vives émotions, et...

— C'est à peu près le langage de l'ambassadeur de ma vieille Mina! m'écriai-je.

— En effet, reprit S., ces singulières déclarations d'amour se font presque toujours dans les mêmes termes. Mais vous allez voir que la suite ne ressemble pas à ce qui vous est arrivé. Est-elle jolie ta maîtresse? dis-je au nègre.

— Ah! elle se nomme Georgiana, c'est une des plus belles et des plus riches signardes de Saint-Louis.

— Tant mieux! Alors j'irai la voir ce soir.

— Oh! elle ne le permettrait pas.

— Cependant, puisqu'elle m'adore!

— Malgré cela elle ne te recevra que plus tard. Aujourd'hui, si tu veux, pour lui prouver que tu partages son amour, me donner un de tes pantalons, elle le mettra pendant la nuit sous son oreiller.

— Ta maîtresse en veut d'abord à ma culotte? Eh bien, va pour ma culotte, la voilà!

Vous comprenez bien que, pour une culotte, je ne devais pas arrêter une pareille aventure dans un aussi plaisant début.

Le lendemain le nègre revint.

— Eh bien! qu'y a-t-il, m'écriai-je?

— Ma maîtresse m'envoie te dire qu'elle t'aime de plus en plus. Ayant mis ton pantalon sous son oreiller, elle a eu toute la nuit des songes charmants!

— Très bien ; mais ta maîtresse m'ennuiera bientôt si elle veut continuer à cajoler ma culotte sans me permettre de la visiter. J'espère qu'elle me recevra ce soir.

— Il faut prendre patience! Beaucoup de Français ont fait la cour à des mulâtresses pendant six mois, avant d'aller chez elles; comme ma maîtresse t'aime beaucoup, elle te fera peut-être moins languir.

— Ma vieille Mina ne respectait donc pas les usages du pays, puisqu'elle voulait notre union immédiate?

— Ce retard n'est de rigueur que pour les jeunes filles qui n'ont pas encore été mariées; mais comme Mina en est à sa treizième noce, il lui était permis de vous épouser immédiatement. Je n'attendis pas d'ailleurs si longtemps que le nègre me l'annonçait. L'esclave revenait chaque jour me raconter les rêves de plus en plus prodigieux que ma culotte inspirait à sa jeune maîtresse, lorsqu'enfin je reçus la permission d'aller la visiter. Je la trouvai dans sa case, assise sur une natte. Elle était vêtue d'un léger peignoir de satin rose; son voile ne laissait à découvert que deux grands yeux noirs, dont les ardents regards révélaient les plus beaux secrets du cœur de la jeune fille. Je voulus lui faire ma cour; elle ne répondit rien et se défendit comme ferait une bergère devant un grand seigneur. Je ne cessai de lui demander si elle consentait à notre union immédiate; mais elle garda toujours un silence absolu. Je m'en allais confus d'un si triste entretien, lorsque je fus rejoint par sa mère qui me dit que je pourrais épouser sa fille dès le lendemain, si je le voulais. Ma mauvaise humeur se changea subitement en une joie indicible. Je courus inviter mes amis, et je me préparai pour la cérémonie. Le soleil se levait à peine le lendemain, qu'une troupe de griottes parcourait la ville et chantait en l'honneur de mon mariage. Ils disaient que le père du père du grand-père de mon père avait été plus brave, plus noble et plus riche que tous les rois; que moi, j'étais fort comme un lion, fin comme un chat, beau comme les anges; que j'allais épouser la belle Georgiana, fille de la dixième petite-fille d'un superbe milord anglais; qu'elle vien-

drait dans mon palais au moment où le soleil serait très ardent, afin que ses colliers, ses bracelets et ses autres parures pussent briller de leur plus vif éclat. Ces griottes criaient de toute la force de leur voix, se tenant la tête dans leurs mains, s'arrêtant à toutes les portes, à tous les carrefours et devant tous les passants. Une autre troupe de crieurs était à la porte de ma fiancée, annonçant qu'on pouvait la venir voir, qu'elle était déjà parée comme la femme du plus puissant des schériffs. Plusieurs griottes vinrent aussi me rendre les mêmes honneurs, mais je leur imposai silence. Bientôt j'entendis des chants et des roulements de tam-tams. C'était ma fiancée qui venait escortée de mulâtresses marchant majestueusement, de négresses et de musiciens. Georgiana me fut présentée par sa marraine et sa mère. Pauvre fille, que sa douce simplicité avait de charme!... Elle s'agenouilla à mes pieds et m'abandonna ses deux petites mains blanches, pendant que sa marraine lui donna sa bénédiction. Je la laissai ainsi le moins longtemps possible. En la relevant, j'embrassai son front avec bonheur. Je n'aurais eu aucun regret de lui être uni pour toujours, car je la trouvais ravissante de grâce et de douceur. Ce n'était encore qu'une enfant, elle n'avait que treize ans, mais vous savez que les femmes sont précoces dans ce pays. Les vêtements de Georgiana étaient d'une richesse et d'une élégance incomparables. Rien ne pouvait être plus gracieux que la courte jupe qui la serrait au-dessus des hanches et ne lui descendait que juste aux genoux. Sa gorge était entourée de plusieurs colliers de perles blanches et de corail. Trois rangées de pièces d'or trouées, fixées en cercles aux tresses de ses cheveux, formaient sa couronne virginale. Mon admiration était si vive pour cette belle enfant qui allait devenir ma compagne dans ce triste exil, que je ne pouvais cesser de la combler de soins et de caresses. Voyant ma douce préoccupation, mes amis se chargèrent de faire les honneurs de la cérémonie. Au dîner, malgré l'usage qui veut que la fiancée serve son mari à table, je fis asseoir Georgiana auprès de moi, et je commençai à lui apprendre à manger à la fourchette. Elle ne reçut pas ces premières leçons sans un peu de gaucherie, mais je trouvais de la grâce même dans sa maladresse. A huit heures commença le bal. Ce fut alors que se présenta la formalité la plus difficile de toute la cérémonie. Je devais ouvrir la danse avec ma jeune mariée. Dans un angle de la salle, dix griottes faisaient une musique

infernale en tordant de toutes façons leurs grands corps mal bâtis. Autour de l'appartement, une vingtaine de négresses chantaient, battaient des mains en faisant les grimaces les plus horribles qu'elles pouvaient imaginer, et il fallait que nous vinssions, ma fiancée et moi, au milieu de cet épouvantable sabbat, piétiner très vite pour nous accorder à la mesure précipitée du tam-tam. C'était fort compromettant pour ma dignité d'officier, mais je ne pouvais cependant pas refuser. Nous commençâmes donc à nous mouvoir. Les signardes, qui nous contemplaient, furent généreuses; elles n'attendirent pas longtemps pour jeter à Georgiana les riches pagnes qu'elles lui donnaient en marque d'applaudissements. La jeune fille se couvrit entièrement la tête avec les banderoles d'étoffe et elle s'anima un peu. Je m'en acquittai mieux aussi, car le regard de la jeune fille m'intimidait plus que tout le reste, et quand elle ne me vit plus je devins beaucoup plus libre. Nous dansâmes quelques minutes, puis il nous fut permis de nous retirer dans notre chambre nuptiale. Mes amis continuèrent à danser, et s'amusèrent beaucoup de ces réjouissances, que l'habitude leur avait rendues moins étranges qu'à moi tout nouvellement débarqué. Au lieu de ces courts et légers vêtements de vierge, qui ne semblaient devoir rien cacher en elle, tant elle était jeune et pure, Georgiana, le lendemain de la fête, se vêtit d'une longue robe traînante qu'elle porta douze jours, selon l'usage du pays. Voilà, monsieur, toutes les cérémonies du mariage d'un Français qui épouse une mulâtresse. Ces unions sont légitimes et reconnues dans le pays, quoiqu'elles ne durent que jusqu'au départ de l'Européen. La mulâtresse peut se remarier dès le premier jour du veuvage sans en être déconsidérée. Les enfants qui restent à la femme ne lui sont pas d'une charge aussi onéreuse que vous pourriez le croire; car vous saurez plus tard qu'un homme, élevé selon les mœurs du Sénégal, peut à la rigueur ne pas dépenser plus d'un sou par jour. Pour vous exciter à vous marier, je dois ajouter que j'aime de plus en plus ma belle Georgiana, qui assurément contribuera beaucoup à me rendre heureux pendant mon séjour dans ce pays.

— J'avoue, dis-je au capitaine, que votre récit doit donner envie de se mettre en ménage, mais je doute encore que je puisse jamais vaincre la répugnance que les mulâtresses m'inspirent.

— Vous ferez bien de ne pas vous laisser endoctriner par S..., s'écria le lieutenant P...; car son admiration pour les signardes

est fort outrée. Il ne vous a pas dit que ces femmes jaunes ont un esprit futile, propre à donner le spleen; qu'elles aiment trop les liqueurs européennes, particulièrement l'eau-de-vie, et enfin qu'elles ont des goûts de dépense capables de ruiner un Rothschild!...

— Ah! si vous aimez la peau d'ébène, je vous conseille de suivre les idées de P..., répondit le capitaine, il vous *ennégraillera* pour le mieux. Vous n'aurez qu'à l'accompagner sur ses chantiers, où travaillent quelques centaines de négresses, toutes bien dignes de vous captiver.

— Vous exagérez, capitaine, reprit le lieutenant; si monsieur veut une négresse, il la pourra prendre ailleurs que parmi mes esclaves. Ce que je soutiens, c'est qu'il n'y a que deux espèces de femmes: les blanches et les noires. Ne pouvant avoir de blanches ici, je prends les noires et laisse là vos mulâtresses.

— Fi de vos noires Vénus! dit le capitaine.

— Chacun son avis, continua le lieutenant; quand je trouverai une jeune négresse à mon goût, je l'achèterai, et j'aurai au moins la satisfaction de la rendre heureuse en lui donnant la liberté.

— Vous aurez aussi la satisfaction d'avoir pour rival le premier nègre venu, car les noires n'aiment pas les blancs.

— Je vous dis que les négresses adorent les Français, s'écria le lieutenant.

— C'est sans doute par amour qu'elles disent que les blancs sont hideux, et ressemblent à des nègres écorchés, répliqua le capitaine?...

Nous verrons plus tard lequel des deux officiers avait raison, ou s'ils n'avaient pas tort tous les deux.

V.

DESCRIPTION DE SAINT-LOUIS. — UN MÉNAGE NÈGRE. — LES MARABOUTS ET LEURS ACOLYTES.

Après m'être reposé quelques jours, je visitai la ville. L'île Saint-Louis est un banc de sable de 2,000 mètres de longueur sur 300 à 500 mètres de largeur. Le centre est occupé par les Européens qui y ont construit des habitations en maçonnerie. Ces maisons, élevées au plus d'un étage, se terminent comme

4.

en Orient par une terrasse, servant à la fois de promenade et de jardin. Les demeures des employés sont entourées de murs. Quelques boutiques d'apparence chétive ouvrent seules dans la rue.

Les monuments les plus remarquables sont : l'hôtel du Gouvernement construit presque entièrement en bois, l'hôpital, établissement vaste et bien distribué, l'église ressemblant à la plupart de celles de nos villages, et la caserne dite d'Orléans, bâtie sur un grand plan. Cette caserne est un monument de première classe; mais, quoique neuve, elle tombe déjà en ruines. Tout manque au Sénégal pour les constructions. La chaux de coquillage est sans force et sans liens, la brique faite avec de la vase du fleuve se réduit immédiatement en poussière. On ne trouve de la pierre qu'à Galam, à 150 lieues de Saint-Louis, et on fait venir les bois d'Amérique.

Les rues n'étant ni pavées ni gazonnées, le vent y poursuit le sable mobile qui tantôt s'élève à la hauteur des croisées, et tantôt forme de profondes excavations.

Les nègres occupent les pointes du nord et du sud de l'île. Leurs cases s'alignent bien aux rues, et sont divisées en groupes séparés par des *tapades* ou claies en roseaux de cinq à six pieds de hauteur. Chaque groupe est habité par une famille. Il suffit de visiter un des enclos pour connaître les autres, car tous se ressemblent. En face de l'entrée se présentent les cases du chef et de ses femmes; celles des esclaves forment des ailes sur les côtés. Une vaste cour est toujours réservée devant les habitations; là les femmes sont constamment occupées à piler le millet pour l'entretien de la famille.

— Pourquoi ne leur a-t-on pas appris à moudre leur grain d'une manière plus prompte et moins fatigante? demandai-je au baron de C....

— A plusieurs époques on a amené de France des machines commodes; mais les nègres ont refusé de s'en servir, disant que leurs femmes n'auraient rien à faire si elles ne pilaient plus le millet.

Pendant que les négresses préparent les repas, les hommes vont chercher du bois, cultiver quelques parcelles de terres, pêcher ou chasser. Les plus intelligents remontent le fleuve pour faire des échanges avec les nègres de l'intérieur. Quelques esclaves savent tisser une étoffe de coton, connue sous le nom de

pagne du Sénégal. Ces pagnes, fort estimés chez tous les peuples des côtes occidentales de l'Afrique, sont même exportés jusque dans l'Inde.

Les métiers des tisserands sénégalais sont très simples. Avec quelques branches d'arbres et des roseaux on peut en établir plusieurs en moins d'une heure. Au lieu de s'enfermer dans des boutiques étroites et infectes comme nos tisserands, les nègres tissent en plein air sur les plages de sable. Leur intelligence et surtout leurs instruments incomplets ne permettent pas aux nègres de varier beaucoup le dessin des étoffes. Des raies longitudinales ou transversales et des carreaux rouges et bleus sont tout ce que peuvent faire les plus habiles.

Dans l'enclos que je visitai, un enfant blanc se trouvait par hasard à jouer sur le sable avec un petit nègre de son âge. Je remarquai que le négrillon était plus robuste que l'Européen.

— Il en est ainsi jusqu'à dix ou douze ans, me dit M. de C...., mais ensuite les jeunes blancs se développent plus rapidement que les nègres.

Ces deux enfants attirèrent longtemps mon attention. Leur destinée était sans doute bien différente ! Il y avait quelque chose de touchant à les voir se confondre dans leurs jeux. Tous deux paraissaient bien se comprendre et s'aimer. J'observai cependant que le petit blanc restait assis sur le sable et construisait, tandis que le noir prenait ses ordres et allait chercher les matériaux.

Le nègre que je visitai se nommait Samba. De haute taille, bien proportionnée, sa physionomie réjouie et franche inspirait de la sympathie.

— *Nacamouh*, lui dit le baron, en lui tendant la main avec un sourire amical.

— *Nacampace*, répondit le nègre.

— Si vous parlez cette langue je ne comprendrai rien, dis-je à M. de C.... !

— On ne s'aborde jamais ici, répondit-il, sans s'interpeller ainsi. C'est un calembourg ou plutôt un adage.

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— La langue française ne peut en rendre le sens exact. *Nacamouh* signifie hé bien ! ou quoi de nouveau, et *Nacampace*, les nègres mangent toujours avec leurs mains, ou il n'y a rien de nouveau.

— Le calembourg n'est pas fameux!

— En français non, mais en ioloff les deux mots riment, et ont un sens égrillard qui est plein de charme.

Samba me fit galamment visiter ses habitations. Les cases de ses esclaves ne différaient en rien de la sienne. Dans toutes il y avait un canapé en bois, du feu au centre, quelques haillons suspendus aux parois, des calebasses et des *grigris*, petits sachets de cuir que les marabouts bénissent et vendent pour préserver de tous périls. Les nègres ont une si grande confiance en ces talismans qu'ils se mettraient devant la bouche d'un canon avec la ferme conviction de n'avoir rien à redouter. On retrouve ces fanatiques croyances chez les Bédouins que nous combattons en Algérie.

— Celui-ci m'a fait vaincre un lion, cet autre un crocodile, ce troisième un requin, me dit Samba.

Je me gardai bien de douter de ces miracles.

— Je te conseille, continua le nègre, de te couvrir de ces marques divines pour te préserver des bêtes féroces que tu rencontreras dans ce pays!...

Dans chacun des sachets est un verset du Coran qui seul a la vertu préservatrice. Le cuir n'est que pour le couvrir et le conserver. Quand un nègre meurt, on met tous ses grigris avec le corps dans la tombe. Il y a aussi de ces talismans qui fécondent l'intelligence. Les poëtes arabes et ioloff ont l'habitude d'en porter, et ils leur attribuent toutes leurs heureuses inspirations.

Quoique à peine âgé de trente ans, Samba avait six femmes. J'en fus émerveillé!

— Vous autres blancs, me dit-il, vous n'en avez qu'une, mais vous ne respectez pas la parole de Dieu, qui a dit au premier couple humain : « Allez et multipliez.... »

— Nous suivons religieusement ce commandement, répondis-je.

— Mais votre femme devient stérile à quarante ans, s'écria Samba! Si alors vous n'en épousez pas une seconde plus jeune, la moitié de votre postérité reste dans le néant....

Sans vouloir discuter avec le nègre, je lui fis seulement remarquer qu'un Européen se trouverait sans doute fort embarrassé de six femmes.

— Les blanches sont donc bien perverses? reprit Samba.... Nos femmes ne pensent qu'à travailler et à nous servir.

Les négresses sont en effet d'une docilité remarquable.

Toujours heureuses, chantant, riant sans cesse en travaillant, elles semblent ignorer toutes les tracasseries conjugales des femmes européennes. Essayez de les rendre infidèles. *Alla-terré!* s'écrient-elles dans leur naïf langage, en se sauvant sur le lieu de la prière (1). Dieu les tuerait si elles étaient adultères.... L'exemple de ces femmes à demi sauvages ne serait-il pas édifiant pour notre Europe?...

Il n'est permis aux nègres que d'avoir six femmes vivantes. Les marabouts seuls en épousent un nombre illimité. Toutes ces femmes sont légitimes, mais cependant la première commande aux autres et l'époux est religieusement tenu de partager sa couche tous les vendredis.

Après avoir parcouru la ville, j'allai visiter la pointe nord de l'île, que les nègres nomment *Bopn'dar* (2). Une immense mosquée attira seule mon attention. Des marabouts étaient accroupis devant la porte et se préparaient à officier. Ces prêtres mahométans sont ordinairement des vieillards infirmes et indigents, qui ne vivent que d'aumônes. Tous ceux que je vis étaient aveugles, manchots ou boîteux.

Les marabouts voyagent constamment; à peine séjournent-ils un jour dans le même village. En arrivant, ils mendient, non pas en allant aux portes, mais en criant dans les rues comme nos marchands ambulants. Naturellement très sobres, ils ont bientôt amassé assez de farine de millet pour se rassasier. Après leur repas, ils vont sur une place, appellent les fidèles, récitent une prière et reprennent leur voyage. Les aveugles ne sont pas arrêtés par leur infirmité; l'ardeur du soleil et les vents servent à les diriger. C'est étrange de les voir traverser les épaisses forêts et les immenses plaines. Ils marchent vite ou plutôt ils courent continuellement tête baissée, en marmottant quelque prière. Les marabouts voyagent aussi bien la nuit que le jour; leurs grigris doivent les préserver de tout accident!... Il est d'ailleurs extraordinaire qu'il n'en périsse pas un plus grand nombre au milieu des dangers de toutes sortes auxquels ils s'exposent.

Ceux qui étaient à la porte de la mosquée faisaient scrupuleusement leur toilette, car ils doivent être d'une propreté irré-

(1) Dieu me tuerait.
(2) Tête de Saint-Louis.

prochable pour entrer dans le temple. Si l'eau manque, le Koran leur permet de se frotter avec du sable.

Je suivis les marabouts dans le temple. Disposés sur deux rangs, tantôt debout, tantôt courbés et baisant la terre, ils psalmodiaient ou plutôt criaient de la manière la plus étrange. Les uns donnent un ton de ventriloquie à leur voix : on dirait qu'ils sont sous terre; les autres répondent sur une gamme si aiguë, que je crus un instant que leur chant descendait du ciel.

La circonstance la plus bizarre de cette cérémonie religieuse m'eût probablement échappé, si le baron ne me l'eût pas fait remarquer.

—Vous ne supposez pas, me dit-il, quel est l'office des enfants que vous voyez derrière les marabouts avec une calebasse d'eau et un linge?...

—J'avoue, répondis-je, que je ne devine pas à quoi ils peuvent servir.... Ce sont peut-être des enfants de chœur?...

—Vous n'y êtes pas, mais observez-les et vous connaîtrez bientôt leurs fonctions.

En effet, peu de temps après j'entendis un léger bruit; au même instant un enfant leva la robe d'un marabout et se servit de son linge mouillé.

—Le Koran, dit le baron, veut que les marabouts soient purs et sans tache; vous voyez comme ils observent religieusement les commandements du Prophète....

—C'est incroyable!...

—Tout en leur ordonnant d'être purs et sans tache, reprit le baron, le Prophète a écrit qu'ils ne devaient se faire aucune violence et laisser agir leur corps tout naturellement, sauf à se nettoyer à chaque occasion; comme ils ne peuvent pas interrompre leurs prières, des enfants les assistent ainsi que vous venez de le voir!...

V. VERNEUIL.

(La suite dans la prochaine livraison).

PHILOLOGIE MODERNE.

ÉTUDE COMPARÉE

DES

LANGUES ET DIALECTES SLAVES[1].

I.

LANGUE POLONAISE, SES DIALECTES, SES MONUMENTS, SUITE.

Adam Mickiewicz naquit en 1798. C'est là le grand maître qui tient en main le sceptre de la littérature polonaise, un de ces hommes sur lesquels l'histoire s'arrête pour marquer de leur nom le commencement d'une époque. L'influence de Mickiewicz fut immense, non seulement sur la poésie, mais sur la vie entière de la nation. Le poëte polonais épuisa tous les genres, poésie lyrique, épique et descriptive; et partout il sortit vainqueur, le front superbe et ceint de l'auréole de la plus sublime inspiration. Il versa dans la langue des trésors de vigueur et d'élévation qui en ranimèrent la vitalité et la firent marcher à pas de géant sur le chemin du progrès. Animé du plus saint et

(1) Voyez les livraisons du 10 et 25 août.

du plus énergique amour de la patrie, il publia une série de poëmes, *Conrad Wallenrod, Grajina, les Aïeux*, et *Messire Thadée.* Nous n'analyserons pas ici les mérites de Mickiewicz; la France connaît déjà assez bien le génie auquel elle a donné l'hospitalité. Il nous suffira de dire qu'aujourd'hui, dans cette malheureuse Pologne où les réminiscences du passé et la vie intellectuelle dérobée autant que possible aux regards du gouvernement, constituent seules la vie publique et privée d'un grand peuple, c'est par les poésies de Mickiewicz que l'enfant apprend à sentir, à aimer son pays, à rêver son indépendance et la vengeance contre le despotisme; c'est en jetant un dernier regard sur les chants de Mickiewicz que le vieillard meurt, consolé par la ferme conviction que le pays qui a su produire un génie aussi élevé a encore devant lui un riche et puissant avenir. En ce moment même, le pays lève ses mains chargées de chaînes et tourne ses regards attristés vers l'homme qui le soutenait depuis si longtemps au milieu de ses luttes et de ses souffrances; mais le maître garde le silence, et quand il l'interrompt, c'est pour apprendre aux siens qu'il n'est plus temps d'écrire ni de chanter, qu'il faut se transformer dans l'esprit et trouver la grande vérité au nom de laquelle la nation, animée du souffle divin, doit se lever comme un seul homme, secouer ses fers et imprimer une nouvelle direction à l'humanité. Le pays ne sait pas encore de quoi il s'agit, mais habitué à croire religieusement son maître, il attend en silence sans oser lui répondre, persuadé que l'époque n'est pas éloignée où le grand homme de la nation tiendra ses promesses et achèvera le monument que la Pologne lui a depuis longtemps élevé dans son cœur.

L'astre de Mickiewicz fit surgir à l'horizon littéraire un grand nombre d'émules et d'imitateurs; c'est là l'histoire de tous les grands génies. Ne parlons que des principaux disciples du maître. Antoine Malczewski, mort à la fleur de l'âge, n'a laissé qu'une seule œuvre, mais elle a suffi pour l'immortaliser. L'auteur de *Marie*, poëme ukrainien, éminemment religieux, mélancolique et suave, peignit plusieurs faces de l'esprit national avec un rare talent. Bohdan Zaleski, chanteur par excellence, faisait de la mélodie en vers, mélodie tantôt triste, tantôt pleine d'amour, de vivacité, de couleur locale et changeante comme les paysages de sa belle patrie. Ses poésies sont tellement musicales, qu'un compositeur, en les lisant, y trouve l'écho d'une musique déjà

toute faite. Goszczynski, esprit ardent, sauvage et méprisant toutes les exigences de la forme, a écrit un poëme ukrainien *le Château de Kaniow*. La couleur sombre des tableaux, la description d'une nature riche, la vibration des chants mélancoliques du pays, l'expression énergique des vengeances d'un peuple opprimé, un vers tantôt plaintif, tantôt d'un fantastique inouï, telles sont les qualités qui caractérisent cette poésie. Étienne Garczynski dans son poème de *Waclaw* dépeignit une nature fougueuse et profondément ulcérée à l'aspect de la fausse voie dans laquelle il croyait voir marcher l'humanité. Jules Slowacki, passé maître dans sa langue, nature dévorée de la soif de connaître une corde qui, une fois bien touchée, devait ressusciter sa nation, aborda avec puissance différents genres de poésie et les mania tour à tour et toujours avec succès. Ici surgit la figure idéale de l'auteur anonyme de l'*Iridion*. En lisant ses productions, on comprend pourquoi jadis on donnait aux poëtes le nom de prophètes. Voilà un auteur qui ne se préoccupe jamais de la forme, la pensée philosophique est tout pour lui Il a perdu de vue la terre, et plongeant un regard profond dans l'avenir, il entonne un hymne puissant et énergique de résurrection où la foi transforme l'espérance en certitude.

N'oublions pas ici Vincent Pol, l'auteur des *Chants de Janusz*. C'est un des poëtes les plus nationaux du pays, le Béranger pour ainsi dire de la Pologne, mais dans une forme plus vulgaire et par conséquent moins artistique.

Dans un travail qui serait plus au niveau de l'importance de la littérature polonaise, nous aurions à citer, à côté de ces représentants de la poésie nationale, bien d'autres écrivains comme les Olizarowski, les Magnuszewski, les Gaszynski, les Siemienski, les Bielowski, les Berwinski, etc.; mais à peine nous est-il permis de dire quelques mots sur les prosateurs.

C'est Sniadecki, l'illustre professeur de l'Université de Vilna, qui, le premier au XIXe siècle, donna le modèle d'une prose correcte, concise et coulante. L'histoire inspira en premier lieu le savant archéologue et critique Joachim Lelevel, auteur d'une histoire de Pologne et de plusieurs recherches étonnantes d'érudition, sur les antiquités, la numismatique et la héraldique de Pologne. Sur ses traces marchèrent plusieurs investigateurs historiques, Ossolinski, Suroviecki, Chodakowski, Narbutt, Wiszniewski, et dans les derniers temps l'historien de la révolu-

tion polonaise de 1830 et d'une histoire de la littérature polonaise, Maurice Mochnacki.

La prose de Mochnacki est sans contredit la plus belle de la littérature polonaise ; clarté, nerf, pureté, élégance, richesse et simplicité, voilà son cachet. Historien aussi profond que critique doué d'un rare sentiment du beau, il a laissé à son pays deux chefs-d'œuvre. Sa mort prématurée est une véritable calamité pour son pays.

Dans la voie du roman, c'est plutôt le roman historique que le roman de mœurs qui a prévalu en Pologne. Rien de plus naturel : ce pays ne possède aucune vie publique, aucune centralisation nationale ; les Polonais sont dispersés sur toute la surface du globe, et voilà pourquoi les traits caractéristiques de la nation échappent ou deviennent moins intéressants ; en un mot, la Pologne n'a pas de présent ; elle se retrempe dans le passé et vit dans l'avenir. Cependant, dans ce dernier genre, nous pouvons citer quelques écrivains distingués, entre autres Niemcewicz, Bernatowicz, Wenzyk, Kraszewski, Czajkowski, etc. Wojcicki recueillit les chants populaires, les légendes, les mœurs et les usages du pays. En linguistique, la Pologne possède un grand dictionnaire national par Linde et plusieurs grammaires parmi lesquelles les plus remarquables sont celles de Kopczynski, de Mrozinski et de Muczkowski. Dans les dernières quinze années, tandis que la Russie détruisait les universités et rabaissait les écoles au point de ne rien vouloir enseigner, si ce n'est à lire et à écrire, et plutôt en russe qu'en polonais, la jeunesse alla chercher en Allemagne la lumière qu'on lui refusait sur le sol natal. Aussi, la littérature s'est elle vivement ressentie du contact de la philosophie allemande ; et les abstractions germaniques, entées sur l'esprit actif et ardent des Polonais, produisirent quelques philosophes dont l'un réussit à imposer son nouveau système à ses maîtres. Nous voulons parler d'Auguste Cieszkowski, écrivain du reste connu en France par ses travaux dans la langue de ce pays, qui créa une nouvelle théorie, *la Philosophie de l'action* (*Philosophie der That*) et posa la base fondamentale d'une science que la Pologne avant lui ne possédait pas encore. Il a pour émule Bronislas Trentowski, auteur de plusieurs traités philosophiques ainsi que d'une logique et d'un ouvrage de pédagogie. Liebelt et Kremer formulèrent avec succès et dans le même esprit des théories esthétiques. Une seconde école opposée au rationalisme, compte

parmi ses représentants Królikowski, Bukaty, Bochwic, etc.

Par ce court aperçu de la littérature polonaise, on voit quels trésors de vitalité renferme en elle la nation et quelle activité elle déploie dans le champ de l'intelligence, malgré la triple oppression qui pèse sur sa tête; lutte vraiment sublime entre la matière et l'esprit. Si l'on jette un coup d'œil sur l'histoire du monde, on verra sans peine, par une déduction logique, à qui en définitive doit un jour rester la victoire.

II.

LANGUE TJEKHE OU BOHÊME, SES DIALECTES, SES MONUMENTS.

Le dialecte tjekh (bohème) comprend la terre slave depuis les sources de l'Elbe, dans les Riesengebirge, jusqu'au de là de Presbourg, et du côté opposé, depuis les frontières méridionales de la Hongrie jusqu'en Allemagne, non loin de Nüremberg. De cette manière, il embrasse toute la Bohême, la plus grande partie de la Moravie, la partie nord-ouest de la Hongrie et un côté sud-ouest de la Silésie prussienne. On porte le chiffre de la population qui se sert de ce dialecte à 7,167,000, dont 7,123,000 sont sous la domination de l'Autriche et 44,000 sous celle de la Prusse, parmi lesquels 6,623,000 professent le rite catholique et 984,000 sont protestants.

Le dialecte tjekh qui appartient à la même famille que le polonais, avait jadis, quand les deux dialectes florissaient l'un à côté de l'autre, beaucoup de points de ressemblance avec lui. Au commencement du seizième siècle, lorsque les Jagellons régnaient en même temps sur la Pologne et la Bohême, on parlait volontiers le tjekh à la cour de Cracovie. Avant la fondation de l'université de Cracovie, une foule de Polonais allaient puiser l'instruction à la glorieuse université de Prague, qui brillait alors d'un éclat splendide pour l'Allemagne et pour tous les pays slaves. Cependant, après la malheureuse bataille de la *Montagne-Blanche*, la nationalité tjekhe venant à descendre au tombeau, la langue l'y suivit aussi, et tandis que le polonais se développait, se perfectionnait et subissait plusieurs influences diverses, la langue tjekhe restait immobile, plongée qu'elle était dans une profonde léthargie. C'est là la raison, pour laquelle au réveil de la langue tjekhe, la différence entre les deux sœurs

devient tellement marquante, qu'aujourd'hui, sans étudier le tjekh, il est difficile à un Polonais de bien comprendre un livre écrit dans ce dialecte. Mais pour les Polonais qui s'occupent de la vieille littérature de leur race, le tjekh n'offre presque aucune difficulté. De tous les rameaux de l'idiome occidental, le tjekh est aujourd'hui le dialecte le plus rempli de voyelles; un versificateur tjekh a publié, il y a quelques années, un volume de poésies intitulé *Varito a Lira*, où l'on ne rencontre jamais deux consonnes de suite. Aussi, pour le chant, est-ce le dialecte slave par excellence; favorable par conséquent à la poésie lyrique, surtout à celle qui exprime la mélancolie et la résignation, il est moins heureux quand il lui faut dépeindre la force et l'ardeur. C'est un dialecte doux, sonore, mais il manque de certains sons qui se trouvent dans d'autres langues slaves et ne se rencontrent point dans les idiomes étrangers. On dirait que le génie du germanisme a passé par ce dialecte pour en emporter les traits particuliers aux idiomes slaves. Les diphtongues nasales du polonais, de même que la lettre *l* barrée, qui produit un son plein et inhérent à la langue slave, ne se retrouvent plus dans le tjekh. En revanche, il possède des consonnes marquées d'un accent qui rendent les sons plus mouillés comme par exemple l'*r*, mais qui sont par cela même devenues un peu sifflantes.

On distingue deux sous-dialectes, c'est-à-dire le tjekh, employé en Bohême, en Moravie et dans la partie de la Silésie prussienne, et le *Slovène* ainsi que le nomment les Slovaques eux-mêmes, ou, si l'on veut, d'après le système philologique, le *Hongrois slovaque* qui règne dans la partie nord-ouest de la Hongrie. Les deux dialectes continuent à se confondre depuis des temps fort éloignés, dans la même langue écrite ou littéraire.

On trouve encore quelques sous-dialectes, surtout dans les Riesengebirge, montagnes qui séparent la Bohême de la Silésie prussienne, et en Moravie, chez les montagnards nommés Hanaques, Valaques, Slovaques, etc. Cependant la différence de ces sous-dialectes est peu sensible et elle ne l'est que pour les Slaves indigènes de ces contrées. A dénombrer la population d'après les deux dialectes en question, on compte en Bohême 3,016,000 habitants qui se servent du tjekh pur; le reste de la population en Bohême se compose de 1,145,000 Allemands et de 66,000 Juifs; en Moravie 1,354,000 Tjekh, 603,000 Allemands, 192,000 Polonais et 38,000 Juifs; et dans la Silésie prussienne 44,000

parlent le tjekh. La totalité des habitants qui emploient le tjekh pur s'élève donc à 4,414.000, dont 4,270,000 sont catholiques et 144,000 protestants. Les Slovaques s'élèvent au nombre de 2,753,000, dont 1,953,000 professent le rite catholique et 800,000 sont protestants, tant de la confession de Bâle, que de celle d'Augsbourg.

La littérature tjekhe, glorieuse jadis et aujourd'hui renaissante, se divise, d'après le système des écrivains indigènes, en quatre principales périodes : la période juvénile, depuis les temps anciens jusqu'à Hus (1410) ; la période de la floraison et de la fécondité, depuis Hus jusqu'à la bataille de la *Montagne-Blanche*, où succomba la nationalité bohême (1620) ; l'époque de la décadence et de la chute de la littérature, depuis 1620 jusqu'à l'introduction de la langue allemande dans les écoles et de la magistrature comme de l'administration étrangères dans le pays (1774) ; et enfin la dernière période, celle de la résurrection de la nationalité tjekhe jusqu'à nos jours.

De la première, le sort sauva miraculeusement quelques monuments inappréciables de la vieille poésie tjekhe : le *Jugement de Libousse* (*Libouchinn sooud*) datant de la fin du neuvième siècle, (publié en 1820-22, 29, 40) et le *Manuscrit de Koniginnhof* (*Kralodvorsky Roukopis*) de la fin du treizième siècle (publié en 1819-29, 36). Ce sont de vieilles rapsodies guerrières ou des chants lyriques empreints de cette grande et majestueuse poésie qui coule à grands flots et n'existe que chez des peuples actifs, vaillants, qui marquent leur passage sur cette terre par de hauts faits qu'enfantent l'inspiration et le dévouement. C'est encore là tout ce que la Bohême possède jusqu'aujourd'hui de plus élevé en fait de poésie. Ces restes des vieux âges, dans le domaine du beau, valent plus que toutes les productions des poëtes tjekhs du jour.

Comme souvenirs importants de la vie publique des Tjekhs d'alors, le temps a conservé des codes de lois et d'institutions, tels que les *Livres du vieux seigneur de Rozenberk* (*Knihy starého pana z Rozenberka*) rassemblés avant l'an 1346 et, à ce qu'il paraît, existants déjà au treizième siècle (publiés en 1838-40) le *Système de la loi territoriale* de 1378 à 1400 (*rad prava zemského*) publié en 1838-40 et l'*Exposition de la loi*, par André de Doubb, datant de 1400 environ (*Vyklad prava od Ondreje z Dubé*) publiée en 1838). Il est resté en outre plusieurs actes et documents officiels du quatorzième siècle, que Palacky a publiés dans son

Archive tjekhe (1841). Quant à la poésie de cette époque, elle consiste en plusieurs imitations ou traductions de poëmes fort en vogue alors dans l'Europe occidentale. La prose de la même époque a produit un grand nombre d'écrits religieux et ascétiques parmi lesquels se distinguent par une pureté de langue remarquable les travaux de Thomas Chtitny (en 1375), plusieurs traductions des Psaumes, des Évangiles, et d'autres livres ou écrits de liturgie et de théologie.

Pendant la seconde période qui commence à Hus, toute la nation tjekhe s'adonna avec ardeur à la théologie. Hus (1409-1415) peut être appelé réformateur non seulement en religion, mais en littérature. La direction salutaire que ce puissant esprit imprima au mouvement intellectuel de son pays, y amena un haut degré de civilisation générale, et son influence dura jusqu'à la mémorable bataille de la *Montagne-Blanche* (1620). Cependant comme le pays était exclusivement plongé dans des discussions théologiques, dont les derniers arguments étaient toujours défendus les armes à la main, il s'en est suivi que la doctrine de Hus n'a contribué qu'au développement de la prose. D'un autre côté, toute poésie non religieuse aurait été regardée comme profane et indigne d'un esprit élevé; voilà pourquoi le siècle qui a produit Arioste et le Tasse en Italie, Kochanowski en Pologne, Zatalvitch et Goundoulitch en Illyrie, est resté complétement stérile en Bohême où on chercherait en vain un poëte classique de l'époque. En revanche on écrivait et on traduisait beaucoup en prose; et cette prose atteignit un haut degré de perfectionnement, grâce surtout aux travaux des frères Moraves. Grégoire Strouby (1514) et Victorin Kosnell de Vcheherd (1520), pénétrés du génie des langues anciennes, s'efforcèrent de perfectionner la langue tjekhe d'après les grands modèles classiques. Le dernier laissa un monument fort imposant par ses livres des lois tjekhes, publiés en 1841.

Après l'introduction de l'imprimerie en Bohême, le premier livre imprimé dans la langue nationale, c'est l'*Histoire de Troie* (1468). Bientôt parut la traduction complète de toute la Bible (1488), et la réforme de Hus donna le jour à une grande quantité de dissertations théologiques. Parmi les écrivains principaux de cette seconde période, et elle en compte généralement beaucoup, nous n'en nommerons que deux qui par leur mérite s'élevèrent au-dessus des autres : l'historien Velestlavina (1599) et Komensky

(1592-1672) théologien et orateur célèbre. Le monument littéraire le plus remarquable de cette époque, c'est la Bible imprimée à Kralitz (1579-193) traduite et publiée par huit frères moraves et qui jusqu'à présent sert de règle et de modèle à tous les écrivains tjekhs.

Durant la troisième période, depuis 1620, la vie intellectuelle des Tjekhs tomba en léthargie avec leur nationalité. L'empereur Ferdinand II ayant ordonné l'exil de trente mille familles tjekhes, la force et le génie du pays allèrent expirer dans des pays lointains. C'est à cette époque que l'Autriche employa tous les moyens les plus infâmes, pour dénationaliser la vieille Bohème. Le corps une fois terrassé, il s'agissait pour elle d'éteindre les dernières étincelles de l'intelligence. Ici nous voyons surgir, comme de dessous terre, la noire phalange des Jésuites. La compagnie exécuta fidèlement les plans du gouvernement : sous prétexte que les livres tjekhs renfermaient des assertions hérétiques, les Jésuites, accompagnés de gens d'armes, se dispersèrent dans le pays, arrachant de vive force tous les livres tjekhs au peuple pour les livrer aux flammes. Partout s'allumèrent à la fois des bûchers, d'où les chefs-d'œuvre de la littérature nationale s'échappaient en fumée. C'est ainsi qu'un jésuite nommé Koniache, se vantait d'avoir brûlé de sa propre main 60,000 livres tjekhs. Voilà un digne moine, auprès duquel Omar est sans contredit un saint. Rien ne peut donner une idée de la rage avec laquelle on poursuivit l'extermination d'une nationalité qui, comme un lion renversé par le fer, était achevée par le coup de pied de l'âne. Une fois la vieille génération belliqueuse et militante terrassée, on pensa à s'assurer l'avenir en étendant l'abrutissement et l'ignorance sur les jeunes générations. Ici également la compagnie prêta tout son secours à l'œuvre maudite en accaparant l'éducation. Alors la langue latine façonnée à l'usage journalier et bâtard de l'ancien langage des Romains, fut introduite dans les écoles, et vingt ans s'étaient à peine écoulés que déjà un succès complet couronnait les efforts des disciples de Loyola. La vieille langue riche et sonore des Tjekhs fut abandonnée à la populace et tomba dans le dernier mépris ; la bourgeoisie et la noblesse cultivèrent l'allemand, qui fut considéré comme le premier caractère de la civilisation et introduit dans la vie privée, ainsi que dans la vie publique ; puis, quand, pour surcroît de calamités, la guerre de Trente ans vint

à dévaster et à dépeupler la Bohême, le gouvernement autrichien se mit à coloniser le pays avec des populations allemandes. On trouve encore çà et là quelques écrivains nationaux, mais tous sans la moindre valeur, et leurs ouvrages témoignent surtout d'une décadence complète de la langue.

Telle fut la première phase d'une dénationalisation due particulièrement aux efforts des Jésuites. Mais cela ne parut pas suffisant encore, et dans la quatrième période, on résolut de donner le coup de grâce à la nationalité tjekhe par l'établissement d'écoles allemandes de trois catégories, nommées *normales, principales* et *triviales* (*Trivial-Schulen* 1774.) A l'Université, l'allemand remplaça le latin (1776), et on ordonna de ne jamais employer dans aucune magistrature, dans aucune administration la langue tjekhe, qui n'avait pas encore entièrement disparu à côté de l'allemand. Cette nouvelle mesure fut prise par l'archiduc Joseph, depuis empereur trop célèbre, qui rêvait à toute force la germanisation complète des différents peuples étrangers soumis au joug autrichien. Mais au moment où l'on croyait la Bohême complétement transformée en pays germanique, le vieux génie slave, réveillé par ce dernier coup, secoua son linceul. La révolution française avait déjà fait sentir aux peuples leurs forces; les différentes nationalités commencèrent à se sentir, à se grouper autour d'elle, et les peuples virent alors autre chose dans leurs souverains que les oints du Seigneur. L'idée de la liberté traversa le monde comme un son harmonieux immense et fit jaillir le feu là où auparavant on ne croyait trouver qu'une froide cendre. Pour reconquérir ce qu'ils avaient perdu dans des combats à outrance livrés sur le champ de la matière et de l'esprit, les Tjekhs durent nécessairement commencer par rendre la vie à la langue de leurs aïeux. On se mit donc à exhumer de sa tombe le vieux dialecte tjekh, à l'étudier et à le perfectionner pour l'élever à la hauteur des autres langues européennes qui avaient marché et progressé pendant la durée de cette longue léthargie. Sous ce rapport, celui qui rendit les plus éminents services à la littérature tjekhe, ce fut Dobrovski (1829) qui, bien qu'il écrivît encore en allemand, s'occupait néanmoins principalement de la philologie et de l'histoire tjekhes. Aussitôt l'exemple de l'illustre savant enflamma un grand nombre de disciples fervents. Prokhazka (1809) publia les principaux documents de la vieille littérature tjekhe; Krame-

rius (1808), comprenant que pour la réussite de la sainte cause, il fallait avant tout rallumer le sentiment national au sein du peuple, qui ne repousse jamais la vérité, se mit à publier des écrits amusants et instructifs, appropriés à l'intelligence populaire. Et en effet, le peuple accueillit avec reconnaissance ces révélations qui depuis si longtemps dormaient dans son cœur. Chaque année vit le nombre des écrivains tjekhs s'accroître avec une étonnante rapidité. Jungmann (1773-1847) posa les normes indestructibles du perfectionnement de sa langue maternelle; il travailla trente ans à un immense dictionnaire du dialecte tjekh et enrichit la littérature nationale d'écrits en prose et de traductions de poëtes, où la vieille langue de Hus reparut, comme par enchantement, dans son ancienne splendeur. Avec l'année 1820, surgirent les poëtes Kolar et Tchelakovski, qui par leurs nobles inspirations, ranimèrent dans tout le pays l'amour de la langue maternelle. Plus tard, un poëte historique, Votzel, se joignit à eux et chanta dans des ballades les principaux événements du glorieux passé de la Bohême. Ici la littérature ressuscitée se glorifie à bon droit de philologues comme Hanka, de naturalistes tels que Presl, d'historiens comme Palacki; et au sommet de la pyramide scientifique et littéraire, surgit la figure monumentale de Joseph Paul Safarjk, dont la renommée a depuis longtemps dépassé les frontières de sa patrie.

A l'heure qu'il est, la langue tjekhe, par une impulsion irrésistible, ne peut que se perfectionner de plus en plus; la voilà enfin rentrée dans la vie non seulement du peuple, mais de la bourgeoisie elle-même, et l'étranger, en passant aujourd'hui par Prague, peut déjà reconnaître qu'il se trouve dans une ville slave.

La Moravie, depuis un temps immémorial, sœur fidèle de la Bohême, a toujours et en tout partagé son sort; nous n'avons donc rien à dire de particulier sur son compte.

Les Slovaques de la Hongrie ne possèdent pas des monuments littéraires antérieurs aux guerres des hussites, époque où ils réunirent leurs efforts dans le domaine de l'intelligence à ceux des Tjekhs. Il n'y a d'ailleurs que deux écrivains, traitant presque toujours des sujets religieux, qui se distinguent à cette époque chez les Slovaques : ce sont Benoît de Nédojer (1615) et Tranovski (1637).

La foudre qui anéantit pour si longtemps la vie intellectuelle

en Bohême, ne retentit pas avec tant de force chez les Slovaques, et à la fin du XVIIe siècle comme au commencement du XVIIIe, ils écrivaient beaucoup plus correctement que les Tjekhs. Les traités moraux et historiques de Kermann (1740), de Bel (1749), des frères Bahys (1734-1759) et autres en font foi. De nos jours, la littérature slovaque a eu deux représentants remarquables : le philologue Palkovitch, auteur d'un bon dictionnaire, et le poëte Kolar.

Quant à la partie linguistique de la littérature tjekhe, la meilleure grammaire est celle de Dobrovski ; Safarjk écrivit celle du vieux dialecte; Tchelakovski et Erben recueillirent les chants populaires tjekhs ; Souchil rassembla les chants moraves, et Kolar ceux des Slaves de la Hongrie. Jungmann, enfin, publia une grande histoire, ou plutôt une bibliographie de la littérature tjekhue (1825).

Il y a quelques années, aidé des émissaires panslavistes russes, le gouvernement autrichien, voyant se resserrer de plus en plus les liens qui unissent les Slovaques avec les Tjekhs, voulut les rompre à toute force. On sema partout la discorde, en cherchant à persuader aux Slovaques que leur dialecte était assez riche pour pouvoir se développer en dehors de la langue tjekhe, dans le cercle de laquelle, disait-on, il ne tiendrait toujours que la seconde place. Ces perfides insinuations trouvèrent parmi les Slovaques quelques partisans qui résolurent de former une littérature à part. C'est Bernolak (1813) et Holy (1824-1845) qui se mirent à la tête de ce nouveau parti ; le premier par ses travaux philologiques, le second par ses poésies lyriques et historiques d'une valeur assez remarquable, se sont efforcés d'encourager leurs compatriotes à suivre leur exemple. Cette lutte dure encore aujourd'hui, bien que le nouveau parti compte fort peu de prosélytes. Il paraît, cependant, que les trop crédules Slovaques finiront par voir clairement où les mènerait le schisme, et qu'ils s'uniront de nouveau au dialecte tjekh, dont la différence avec leur propre langue est minime dans le langage populaire, et doit, par conséquent, être presque nulle dans la langue écrite.

III.

LANGUE SERBO-LUSACIENNE, SES DIALECTES, SES MONUMENTS.

Ici nous touchons au dialecte serbo-lusacien, qui s'étendait jadis dans toute la contrée habitée par les Serbes-Polanes, c'est-à-dire depuis les sources de la Sala et de l'Elbe jusqu'à l'Oder. Aujourd'hui, ce dialecte ne s'est conservé que dans une petite partie de la haute et de la basse Lusace, situées dans le royaume de Saxe, entre Dresde et la frontière de la Silésie prussienne. C'est comme une île slave habitée par 142,000 Slaves, et entourée de tous côtés par des contrées allemandes.

La langue serbo-lusacienne se divise en deux dialectes: le bas et le haut lusacien; tous les deux tiennent le milieu entre le polonais et le tjekh; cependant, soumis à l'influence allemande, ils sont loin de posséder la force et l'énergie du premier et la mélodie du second. Une quantité de mots allemands, de construction purement germanique, se sont déjà glissés dans ces dialectes. On ressent une triste impression à voir cette poignée de Slaves, pour ainsi dire orphelins, ne touchant à aucun peuple consanguin, et cédant chaque jour du terrain au germanisme qui les foule.

Quant à la littérature, les Serbes de la Lusace, qui ne sont qu'un petit rameau de la grande race slave, ont cependant deux divisions indiquées par leur dialecte. La langue lusacienne, depuis longtemps persécutée, car déjà en l'an 1327, à Leipsig et en Misnie, les lois défendaient sévèrement l'emploi du serbe, le lusacien, disons-nous, n'enrichit la littérature slave d'aucune œuvre littéraire antérieurement à la Réforme. Ce n'est qu'en 1520, quand la doctrine de Luther commença à s'étendre de Wittemberg en Lusace, que les prêtres réformés essayèrent de traduire des livres faits en vue de la culture morale et religieuse du peuple.

Dans leurs décisions, en 1538, 1551 et 1570, les États de la Lusace, voulant relever les églises et les écoles, publièrent des ordonnances d'après lesquelles chaque prêtre devait connaître la langue du pays. Dans les manuscrits du XVIe siècle, on trouve les Agenda ou ordre du service divin, et dans la bibliothèque de Berlin, tout le Nouveau Testament traduit en haut lu-

sacien par Michel Jakoubitch (1548). Quant aux livres imprimés, il n'y a que le Catéchisme de Luther qui ait paru avec la traduction de Vaourikh en 1597.

Pendant la guerre de Trente ans, le gouvernement fit tous ses efforts pour déraciner la langue du pays, et il parvint à germaniser entièrement seize paroisses. A la fin de cette guerre désastreuse, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, Trentzel (1706), pendant cinquante ans, travailla à la civilisation de son peuple et eut une grande influence, tant comme prédicateur, que comme traducteur des Écritures saintes et des livres religieux. En 1679, Fitzinus inventa une nouvelle orthographe pour les Serbes catholiques. En 1716, à Leipsig, et en 1749, à Wittemberg, on fonda un institut particulier pour les prédicateurs protestants de la Lusace. On avait déjà établi, en 1704, à Prague, un séminaire pour le clergé catholique lusacien. Depuis lors, la publication des livres de religion et de liturgie devint plus fréquente, et Moehn essaya même de traduire plusieurs épisodes de la *Messiade* de Klopstock (1806). Les protestants publièrent cinq fois la traduction de la Bible en lusacien (1728-43-97, 1821-23). La traduction pour les catholiques, par Svetlik, ne fut jamais imprimée.

Il y a quelques années, Haupt et Smoller recueillirent les chants populaires (1841) ; Jordan commença même à éditer un petit écrit périodique sous le nom de l'*Aurore* (1842). Le même publiciste introduisit une orthographe plus correcte et écrivit, d'après Dobrovski, une bonne grammaire (1741). Jusqu'à présent, le serbe-lusacien manque totalement de dictionnaire.

Dans les deux dialectes en question, celui de la basse Lusace se distingue du premier en ce qu'il n'est pas aussi rapproché du tjekh ; mais la prononciation le rapproche du polonais, et la terminaison des verbes, du russe. Il commença, du reste, à se développer littérairement en même temps que le haut lusacien, comme on peut s'en convaincre par la traduction du Psautier au XVI[e] siècle, propriété aujourd'hui de la bibliothèque de Wolfenbüttel. Le peuple qui parle ce dialecte subit le sort des hauts Lusaciens; le champ littéraire resta chez lui stérile, car au XVII[e] siècle les Allemands travaillèrent également à la destruction de sa nationalité, et pendant la guerre de Trente ans on *germanisa* complétement quarante paroisses dans la basse Lusace. Toutefois, dans la partie occidentale, l'élément slave sut opposer plus de résistance, grâce aux prédicateurs qui, ayant

pour but le bien du peuple, se mirent à publier des livres afin de le faire progresser, lui et sa langue. C'est ainsi que Fabrice traduisit le Nouveau Testament (1709), qui fut plusieurs fois réimprimé, que Frice publia le Vieux Testament (1796), et qu'enfin la Bible, entièrement traduite, parut en 1824.

Toute la littérature, presque exclusivement religieuse, de cette pauvre peuplade se compose d'environ cinquante livres.

Rien ne prouve mieux la vitalité de l'élément slave, que cette circonstance, à savoir, que, malgré le manque total de vie publique, malgré la misère littéraire et l'oppression puissante des Allemands, la nationalité slave résiste et se conserve encore ainsi. Koukharski, Tchelakovski et Smoller publièrent un recueil des chants populaires de cette petite nation, et Hauptmann écrivit pour elle une grammaire, qui n'a toutefois qu'un fort mince mérite.

IV.

LANGUE POLABE, SES DIALECTES, SES MONUMENTS.

Il nous reste à traiter du dernier dialecte de l'idiome occidental, le polabe.

Sous le nom de Polabes, nous comprenons les peuples qui jadis habitaient les bords inférieurs de l'Elbe jusqu'à la Sala, à l'orient de la Lusace et de la Bohême, et qui, s'étendant jusqu'aux rives septentrionales de la Baltique, occupaient les îles de cette côte. On les désignait sous des noms divers, tels que Velètes, Bodrices, Rouïanes, Vagres, Drevanes, etc. L'analyse des mots particuliers conservés dans de vieilles chroniques et d'anciens documents et les restes du dialecte drevane prouvent que la langue de ces populations, éteinte depuis longtemps, appartenait à l'idiome occidental. Un manque absolu de notions sur les autres dialectes du pays, est cause que nous n'avons pas beaucoup à dire sur le dialecte drevane.

On rencontre pour la première fois le nom de Drevane dans un document de 1004. Ce peuple habitait les bords du fleuve Yetzel dans la vieille Marche prussienne (Altmarck) et dans le Lunebourg hanovrien. C'est à son pays qu'appartenaient les villes de Liankhir (en allemand Lüchov), de Voïkam (en allemand Dan-

nenberg), de Liaountzi (Hitzaecker), d'Ostrov (Woustrov), de Fioerska (Bergen) et de Klonska (Klenze).

Ce petit rameau des Bodrices résista le plus longtemps aux orages du temps et à l'oppression des étrangers; il conserva son idiome jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, et quelques faibles restes s'en font encore entrevoir aujourd'hui sur quelques points; car, en dépit des assertions de Potocki et d'Adelung, qui soutiennent que le dialecte drevane a disparu depuis fort longtemps, non seulement Versèbe dans ses récents travaux, mais les témoins oculaires de cette contrée affirment qu'aujourd'hui encore, au sein de quelques familles et dans quelques campagnes, ce dialecte continue à se conserver.

Tous les vestiges du drevane consistent en quelques recueils de mots, quelques prières et en chants populaires, le tout recueilli négligemment et sans esprit critique vers la fin du XVII[e] siècle par Pfeffinger (1698), Henning (1691-1700) et Mithof (environ en 1690).

C'est par là que nous finirons le tableau de tous les dialectes qui entrent dans la composition de la grande langue slave. Aucun de ces idiomes ne peut être nommé langue mère, mais tout Slave peut se faire comprendre de ses consanguins en parlant un autre dialecte qu'eux.

Pour rendre notre travail plus complet, nous pourrions parler des langues étrangères et des peuples de races différentes qui ont eu quelque influence sur le développement de la race slave. Ce sont les races lithuanienne, romane, allemande, albanaise, grecque, arménienne, ossétine, ainsi que les races septentrionales, tchoude, samoïède, tatare ou turque, kalmouque et caucasienne. Quelques unes des langues européennes, voisines depuis longtemps des idiomes slaves, tels que le grec, le latin et l'allemand, contribuèrent beaucoup par leur puissance et leur progrès littéraire au perfectionnement du slave; d'autres, comme l'albanais et la langue ossétine, n'ayant jamais eu ce degré de culture et de force, sont avec le slave dans des rapports plus éloignés et par conséquent moins importants.

EDMOND CHOJECKI.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES.

DU NOUVEL EMPRUNT.

La loi qui a autorisé le gouvernement à contracter un emprunt de 350 millions lui impose le devoir d'alléger, autant que possible, cette nouvelle charge par une combinaison sage et habile. Dans l'état actuel du crédit, ce qui conviendrait le plus à notre fortune publique, ce serait de négocier l'emprunt à 84 fr. contre du 3 p. 0/0. Tel est en deux mots le problème à résoudre.

Peut-on obtenir cet heureux résultat par le système de négociation suivi jusqu'à ce jour, ou faut-il passer à une autre combinaison ? Nous allons examiner les deux cas, en commençant par jeter un coup d'œil sur les négociations précédentes depuis les journées de 1830.

Dates des emprunts.		Valeurs.	Rentes.	Taux de la r.		Capital.
1831	25 mars. .	5 p. 0/0	7,142,858 fr.	84	»	270,000,000 fr.
1832	avril (1). .	»	7,614,213	98	50 c.	
1841	25 juin . .	3 p. 0/0	5,730,659	78 fr.	52 1/2	150,000,000
1844	9 déc. . .	3 p. 0/0	7,079,646	84	75	200,000,000
	Total. . . .	»	27,567,376	»	»	620,000,000

Chacun de ces emprunts qui sont venus grossir successivement le fardeau de notre dette, a été contracté avec les banquiers, et chaque fois nous avons vu ces princes du capital se préparer à l'opération de la même manière. A mesure que le jour de la négociation approchait, ils laissaient fléchir le cours de la rente de 9 à 10 fr., en se présentant constamment au parquet de la Bourse comme vendeurs. La négociation avait-elle eu lieu, ils s'empressaient de créer un mouvement de hausse et de baisse pour engager le jeu et remonter insensiblement au point de départ, en ramassant sur le chemin ainsi parcouru des sommes considérables, résultat inévitable des différences. C'est principa-

(1) Dans la séance du 20 avril 1832, M. Louis, alors ministre des finances, avouait qu'il y avait le plus grand danger à excéder le chiffre dé 240 millions pour les bons royaux. Il prenait l'engagement de ne jamais le dépasser à l'article 51 de son projet de loi.

lement sur les petits capitaux que ce jeu s'exerce, et l'État en a encouragé l'immoralité en perdant sur la négociation une somme qui, pour les chiffres indiqués plus haut, s'élève à plus de 80 millions.

Ainsi, d'après ce système, une compagnie prend l'emprunt, et comme elle n'en possède pas le signe représentatif, elle fait un appel à toutes les bourses. C'est par un mouvement ascensionnel de la rente qu'elle fixe l'attention de tous les esprits, et que le petit rentier, le capitaliste, l'ouvrier, dans l'espoir d'une hausse plus forte, achète le titre en payant une prime de 10, 15 et même 20 p. 0/0 aux grands agioteurs.

Il est cependant facile d'affranchir le crédit de l'État et de sauver le petit capitaliste des mains de ces spéculateurs. Puisque le banquier ne possède pas, qu'il n'est que le commissionnaire entre le capitaliste et le Trésor public, pourquoi l'État ne s'adresserait-il pas là où est l'argent? N'est-ce pas sur les titres de l'État, sans garantie aucune de la part du banquier, que ce dernier trouve l'argent qui lui est nécessaire? Pourquoi donc l'employer? En échange de quels risques lui livre-t-on des sommes si considérables? Est-ce pour conserver constamment sous la main des commissionnaires toujours empressés de rendre à l'État un loyal service? Nous avons prouvé ce qu'ils coûtent, nous allons dire maintenant un mot sur leur bon vouloir.

Un emprunt a été voté dans la dernière session des Chambres, et nous en reconnaissons tous la nécessité. Eh bien, M. le ministre des finances recule devant la négociation de 350 millions vis-à-vis de notre capital monnayé d'à peu près 2,700 millions. Pourquoi cela? parce qu'il ne se place pas directement en rapport avec ce capital, et que MM. les commissionnaires qui, par leur petit nombre, peuvent s'entendre, l'asservissent à leurs calculs et à leurs intérêts.

Cependant, puisque l'État parvient, à force de sacrifices, à négocier avec le banquier qui ne possède pas l'argent, il est certain qu'il contractera facilement avec le capitaliste, s'il lui présente tous les avantages promis par les commissionnaires.

Il existe en France, d'après une statistique qui nous paraît exacte, 3 millions 700,000 individus qui possèdent au-delà de cent francs; chiffres qui, multipliés, donnent le capital de 370 millions, et il n'en faut que 350 pour l'emprunt. — Nous n'avons pas besoin d'observer que si tous ces individus ne se présentent

pas, beaucoup dépasseront leur part afférente, afin d'augmenter leur chance pour toucher tout ou partie d'une somme de simillions réservée à un tirage des titres, sous forme de loterie.

Pour arriver à la négociation de cet emprunt, M. le ministre des finances appellerait donc, par toutes les voies de la publicité, la généralité des individus à souscrire l'emprunt que l'on proposerait en 3 p. 0/0 à 84 fr. La rente étant à 75 fr., la placer à 84 fr. serait assurer au Trésor l'affranchissement d'une perte évidente de 37 millions 530,000 francs; car, qu'on ne s'y trompe pas, la position actuelle de la rente tient à la combinaison de MM. les commissionnaires banquiers. Avant la réunion des Chambres, l'emprunt était prévu et la rente tombait; en mars 1847, lorsque la dicussion approchait, elle tomba à 79 fr., et depuis le vote, elle est tombée à 75 fr. 40 c.

Ainsi, une mesure sage, qui équilibre nos finances, affecte le crédit public. Le bon sens se révolte contre le fait, et dit: Le système d'emprunt est mauvais; il facilite de fâcheuses combinaisons, qu'il est important de déjouer.

Il est constant, pour tout observateur, que pour relever la rente il ne faut que vouloir; il faut être doué de ces hardies conceptions si familières à M. Louis, ancien ministre des finances, avec lequel nous avons eu l'honneur de travailler longtemps, afin de parvenir à arracher le crédit public à la main de fer de MM. les commissionnaires-banquiers.

Annoncez la négociation de la rente à 84 fr., et elle remontera promptement à ce cours par les moyens que nous allons présenter:

M. le ministre des finances ferait confectionner des livres à souche depuis le n° 1 jusqu'au n° 4,710,000; chaque titre de rente serait détaché au fur et à mesure des versements. Ces registres seraient divisés de manière qu'il fût possible d'en faire un partage éclairé entre chaque département, selon sa richesse. Comme MM. les receveurs-généraux sont déjà dépositaires de petits-grands livres de la dette publique, et que d'ailleurs ils sont les agents naturels du Trésor, les souscriptions et les versements auraient lieu chez eux. Une fois le temps fixé pour la clôture des registres, si l'emprunt était complétement fait (autrement on rendrait les versements aux ayants-droits contre la remise des titres), les registres à souche, signés du receveur-général, seraient adressés à M. le ministre des finances.

On relèverait les 4,710,000 numéros en autant de bulletins, portant le nom du prêteur, et, divisés en dix lots, ils seraient adressés à dix mairies de Paris, dans lesquelles serait fait un tirage public. De ces 417,000 bulletins, pour chaque mairie, neuf, les premiers sortants, entreraient en concours des primes, avec semblable nombre sorti de la généralité des urnes, ce qui donnerait 90 bulletins définitifs. MM. les maires des divers départements seraient admis au travail du scrutin, fait en présence des délégués du ministère des finances, des maires des dix arrondissements désignés, et de MM. les receveurs-généraux, émargeant dans l'ordre de la sortie des numéros.

Le premier dépouillement fait, les numéros appelés et reconnus exacts avec le nombre inscrit, une liste serait dressée dans l'ordre de la sortie, et affichée d'une manière ostensible sur toutes les places publiques afin que la généralité des souscripteurs fût à même de les contrôler.

Dix jours après les affiches posées, M. le ministre des finances ferait faire un ballottage entre les 90 numéros destinés au concours des primes, les mêmes moyens de surveillance maintenus, et les 21 premiers numéros sortants auraient droit, le premier, à une prime d'un million, les vingt autres à des primes de 250 mille francs : en tout 6 millions.

Ainsi le Trésor, en ménageant l'argent des contribuables, serait passé d'un crédit imaginaire à un crédit réel et démocratique, le concours de tous à la chose publique.

Que le gouvernement y songe! L'opinion publique s'émeut, et les esprits les plus calmes, les plus tempérants, commencent à concevoir de vives inquiétudes pour l'avenir. Chaque jour semble porter une nouvelle atteinte à notre fortune nationale. Nous sommes en pleine paix, et nous touchons à un découvert de 800 millions. Un emprunt de 350 millions ne peut se placer depuis un an d'une manière convenable; que serait-ce donc si l'ouvrier, saisi d'une crainte bien légitime, venait à réclamer dans les huit jours les 400 millions déposés aux Caisses d'épargne? La situation est grave, et si nos hommes d'État ne se hâtent pas d'y apporter quelque remède, il ne leur restera plus qu'à *gouverner*, d'après la belle expression d'un ancien, *les naufrages de la république.*

Auguste BARBET.

HISTOIRE POLITIQUE DE LA QUINZAINE.

État révolutionnaire de l'Italie. — Double caractère de ce mouvement. — Quelle en sera la conséquence? — Coup d'œil sur la Suisse. — Appréciation des travaux de la Diète. — Triomphe des idées démocratiques. — Abaissement de la monarchie en Espagne. — Les amours de la reine Isabelle. — Rôle ridicule de Narvaez. — Ministère du favori. — Rappel des exilés. — Commencement d'une grande révolution dans l'Afrique du Nord. — Abd-el-Kader et Abd-el-Rhaman.

L'Italie est vraiment réveillée de cette léthargie qui la livrait, comme une esclave, à tous les caprices du despotisme. Elle promet de redevenir digne d'elle-même, et nous ne serons plus condamnés à ne saluer que ses ruines. Ce réveil de tout un peuple a surpris évidemment l'Autriche, qui comptait sur un plus long sommeil. Elle aurait marché en toute sécurité contre le pape, si elle avait pu le frapper dans son isolement. Mais le Vatican, comme le Capitole, semble attirer à soi toute l'Italie. Le roi du Piémont, comme pour expier d'anciens outrages à la liberté, a offert ses troupes au pontife romain. On parlait aussi de l'alliance du roi de Naples, mais ce vertueux monarque ne renonce pas si facilement à la tradition de ses pères. Il est aussi disposé que jamais à donner sa main à l'Autriche. L'Etna, heureusement, n'est pas le seul volcan qui couve dans sa monarchie. Toujours inquiètes, jamais bien assoupies, les Calabres commencent à s'agiter : elles rendront prudent le monarque des Deux-Siciles. Au milieu de ces mouvements du Nord et du Sud, l'Italie centrale marche sans trop de secousses dans la voie des réformes. Le duc de Toscane aurait voulu se contenter d'une étape, mais il ne lui est plus permis de s'arrêter. Le duc de Lucques a voulu résister ; il a été entraîné malgré lui, et il ne trouve aujourd'hui rien de mieux que d'ouvrir son cœur à ses sujets, et de leur débiter une sorte d'idylle royale. L'héritier de ce prince a épousé naguère la sœur du duc de Bordeaux, qui, à défaut de puissance, devait espérer

dans ce coin de l'Italie un peu de repos et de paix. Merveilleux et terrible enchaînement des destinées humaines! la révolution frappe à la porte de ce palais de l'exil, et il est impossible de lui en refuser l'entrée.

Il ne faudrait peut-être à l'Italie qu'une bataille pour marcher victorieusement vers les conquêtes qu'elle poursuit. Le drapeau populaire a besoin partout de cette pourpre du sang pour animer davantage les cœurs. On dirait que l'Autriche a résolu prudemment d'épargner cette excitation au génie italien. Ses soldats se replient, dit-on, vers le Pô; son langage est moins âpre et moins menaçant, elle cherche à expliquer par le droit européen l'invasion qu'elle vient d'essayer; en un mot, elle substitue la diplomatie au fracas des armes.

Cette tactique peut obtenir quelques succès, mais elle sera bientôt usée. La vie nouvelle qui éclate en Italie est trop énergique et trop puissante pour céder à de vains protocoles. Ce n'est pas seulement la haine de l'étranger qui excite la Péninsule; une autre passion l'anime : elle veut être libre. La gloire des lettres et des arts, les magnificences de la pensée, ce repos splendide et somptueux qui lui fut enseigné par ses Médicis ne lui suffisent plus. Elle appelle du sein de sa mollesse les agitations viriles et fécondes de la liberté.

Le spectacle de la Suisse contribue puissamment à maintenir l'Italie dans ces passions généreuses. Au lieu de se laisser entraîner par les menaces du dehors, la diète helvétique a poursuivi ses plans avec plus de courage et de résolution. Elle peut aujourd'hui contempler fièrement son œuvre. De nobles résolutions sont sorties de ses débats; il y a loin, il faut en convenir, de cette assemblée républicaine à nos parlements monarchiques. Le Sunderbund est condamné, et la force doit le dissoudre, s'il ne tombe pas de lui-même. C'est un camp redoutable enlevé à la guerre civile. Un autre camp plus dangereux peut-être, parce qu'il cache plus d'embûches, l'ordre des jésuites se trouve supprimé. Enfin le pacte fédéral doit être modifié dans quelques dispositions trop contraires à l'esprit de cette politique, hors de laquelle il n'existe pour les États qu'une anarchie plus ou moins savante.

Une anarchie de ce caractère manque même à l'Espagne dans le désordre profond où elle est tombée. Le palais de Philippe II est devenu le théâtre d'une royale orgie, qui semble avoir pour

but de dérider un passé de trois siècles. Narvaëz, qui avait été envoyé à Madrid pour mettre un peu de gravité dans toutes ces débauches, a tristement échoué dans son entreprise. Isabelle lui a tout refusé, jusqu'à ce rôle de duègne qu'il venait remplir si bravement le sabre à la main. Don Francisco vit toujours séparé de son épouse, et la reine, dont on ne cache plus la grossesse, est exposée plus que jamais à ne pas accoucher d'un roi. Que va devenir, hélas! la vieille pudeur des monarchies! M. Pacheco et ses collègues n'ont pas voulu sans doute assister à ses funérailles; ils ont donné leur démission; un seul, M. Salamanca, est resté au pouvoir, comme le lien le plus naturel de deux administrations, également conviées à parer la honte d'un adultère qui est lui-même un outrage à l'amour.

On a trouvé bien vite au delà des Pyrénées le nom qui convient au nouveau cabinet; on l'a nommé avec raison le ministère du favori. C'est, en effet, Serrano, l'amant de la reine, qui a été l'âme de ce changement. Les successeurs de M. Pacheco ont voulu marquer leur avénement de quelque autre souvenir. Telle a été peut-être la première pensée de cette amnistie qui vient de rouvrir l'Espagne aux exilés. Espartero lui-même va reparaître à Madrid. Le ministère, en cas de lutte, veut l'opposer à Narvaez, c'est-à-dire que l'ancien régent est appelé à couvrir de sa réputation militaire les désordres d'Isabelle et de son gouvernement. Une plus haute destinée semblait s'offrir au duc de la Victoire. Humiliée dans son culte monarchique, l'Espagne accepterait avec joie des institutions que réclame le caractère naturellement fier de ses habitants. Il est possible que l'Espagne soit encore royaliste, comme on l'a dit tant de fois; mais ce qui est encore plus vrai c'est que l'Espagnol est républicain. Un homme tel qu'Espartero pourrait assurer facilement le triomphe de cette démocratie qui est au fond des âmes, et qui ne demande qu'à éclater au dehors. Mais il ne faut pas attendre d'aussi grands coups de ce soldat vulgaire. Plus honnête que son ennemi, Espartero n'est pas plus héroïque.

Voilà donc ce qu'est devenue l'Espagne sous la main des gouvernements qui ont été depuis trois siècles les maîtres absolus de sa destinée! Mutilée partout au dehors, elle s'est repliée tristement sur elle-même. Il semblait qu'elle dût mieux défendre sa vie intérieure; mais elle l'a vue s'amoindrir avec le reste. On lui a pris son cœur comme ses colonies. Elle n'a rien

gardé, hélas! pour l'avenir. L'aspect de toutes ses ruines accumulées par le temps pourrait faire croire à la mort de l'Espagne. Ce serait se tromper. Des hommes restent à côté du cadavre de la nation; la sève circule au milieu des débris; l'Espagne ne périra pas; l'Espagne doit se relever dans toute sa force, parce qu'elle est nécessaire, comme l'Italie, aux harmonies du monde moderne.

A deux pas de cette Espagne abaissée pour quelques jours une grande révolution se prépare. Il était facile de prévoir, quand Abd-el-Kader se jeta dans le Maroc, que le jeune émir allait y chercher, non pas un asile, mais un empire. Nous signalâmes ici l'importance et le danger de ce mouvement. Mais le parlement crut devoir s'en rapporter à la parole de M. Guizot, qui déclarait qu'Abd-el-Kader avait été excommunié par Abd-el-Rhaman, et se trouvait réduit à l'impuissance la plus absolue. Depuis cette époque, notre ennemi a rassemblé sur les bords du Rif les éléments d'une armée. Il ne s'est pas contenté de battre, comme nous l'avons dit, le fils de l'empereur; il marche contre l'empereur lui-même. Son drapeau flotte aujourd'hui sur les murs de Taza; trois journées seulement le séparent de Fez. Il faut s'attendre à le voir entrer bientôt dans cette capitale. Fez a été le foyer de plusieurs dynasties, de plusieurs empires; c'est la tête du Maghreb; c'est la ville sainte de l'Islamisme occidental. Quelle force Abd-el-Kader ne trouvera-t-il pas dans ses murs? Il va s'appuyer sur un passé de plusieurs siècles, et rattacher plus étroitement son nom à la majesté des Chourfa. Il sera doublement consacré aux yeux des tribus qui doivent découvrir la main de Dieu dans tous ces événements. Le nom de Fez, qui signifie hache dans la langue arabe, sera pour elles comme un nouveau témoignage de cette force divine qui accompagne l'émir.

Pascal DUPRAT.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

UN DRAME DANS LE TYROL.

LES TROIS FOUS.

I.

Une de mes excursions m'avait conduit dans le Tyrol. Après avoir visité Inspruck, je m'enfonçai au milieu des montagnes, et me mis à cheminer presqu'au hasard. Je suivis plusieurs jours un torrent, qui de vallée en vallée me conduisit à une gorge tout à fait solitaire; d'une rive à l'autre de rares et maigres sapins entremêlaient leurs rameaux, et les deux montagnes laissaient à peine à leur pied un étroit passage. Elles ne portaient aucune végétation. La pierre, dont elles étaient formées, fragile et feuilletée pour ainsi dire, se détachait par couches, et glissant jusque dans la vallée, encombrait encore le lit étroit du torrent. Le soleil couchant dorait le sommet des rochers; mais ses rayons ne pénétraient plus depuis longtemps au fond du ravin. Cette nature en désordre, ces débris épars sur le sol, ce morne silence rendu plus sensible encore par le monotone bourdonnement de l'eau, l'obscurité, la solitude, m'eurent bientôt pénétré d'ennui et d'effroi. Je voulus à tout prix sortir de cet enfer; il me semblait que les deux montagnes me serraient entre elles et m'étouffaient. Je cherchais de l'œil, pour les franchir, un chemin sur leurs flancs déchirés. Mon regard fut arrêté tout à coup par une singulière apparition.

Bien au-dessus de ma tête, sur un rocher qu'il semblait également difficile d'atteindre, soit qu'on y montât de la vallée, soit qu'on voulût y descendre du sommet de la montagne, j'aperçus une jeune fille vêtue d'une longue robe blanche. Les rayons du soleil couchant l'entouraient tout entière de leur vapeur lumineuse : je ne pouvais distinguer ses traits; je voyais seulement ses longs cheveux blonds qui ressemblaient à une gerbe de lumière. Je n'hésitai pas à gravir la montagne; j'arrivai, non sans danger, auprès de la jeune fille. Elle ne parut point s'apercevoir de mon approche, car elle resta penchée sur l'abîme, les yeux fixes, le corps immobile et sur les lèvres un sourire de bonheur qui ne s'effaçait pas. Je suivis en vain la direction de son regard, je ne découvris rien qui pût l'attirer; il était attaché sur le vide, et cependant des larmes douces et brillantes coulaient lentement sur les joues pâles de la jeune fille. Elle était grande, svelte; je n'ai point vu de forme pure et délicate à l'égal de la sienne; elle tenait ses belles mains croisées; un de ses bras appuyé contre le rocher soutenait en partie le poids de son corps. Elle avait les traits finement et nettement dessinés. Ses grands yeux d'un bleu violet, voilés par de longs cils blonds et recourbés, brillaient d'un éclat humide, respiraient une volupté modeste et craintive.

Je restai en contemplation devant cette figure d'ange prêt à prendre son vol. La jeune fille sentit enfin mon regard et se retourna lentement. Nous étions tout près l'un de l'autre. Je baissai les yeux. Je ne savais que dire, et cependant je ne voulais pas m'éloigner. Après un instant de silence, touchée de mon embarras :

— Êtes-vous égaré? me dit la jeune fille. Je saisis ce prétexte; j'avais perdu mon chemin, je ne savais où passer la nuit.

— Venez au château, me répondit-elle : le bon docteur vous y recevra volontiers. Vous iriez loin, d'ailleurs, avant de trouver un autre gîte.

Elle prit un petit sentier et marcha devant moi. Elle se retournait pour m'avertir chaque fois que nous arrivions à un passage difficile. Elle me vit admirer quelques fleurs sauvages, elle se hâta d'en cueillir plusieurs touffes et me les offrit. Malgré toutes ces attentions muettes, elle ne semblait point désirer qu'une conversation s'établît entre nous; elle répondait à peine à mes questions, et ne détournait point ses regards du soleil couchant.

Qui était-elle? Il y avait dans son maintien un mélange d'humilité et de noblesse qui me jetait dans d'étranges perplexités. Elle ne portait point le costume des paysannes tyroliennes. Mais sa robe blanche, rattachée par une ceinture d'étoffe pareille, et qui laissait à découvert ses bras et ses épaules, était trop grossière pour servir de vêtement à une fille riche ou bien née.

Je trouvais même dans la manière dont ma belle compagne m'adressait la parole une douceur qui ressemblait à de la soumission. Mais si j'avais sous les yeux soit une servante, soit la nièce de quelque pauvre curé, où prenait-elle sa démarche si calme et si noble? Je rassemblai mon courage et demandai à la jeune fille si elle était Tyrolienne?

— Je ne sais pas où je suis née, répondit-elle.

— N'avez-vous donc plus vos parents pour vous l'apprendre?

— Je ne connais personne qui tienne à moi.

— Quel est votre nom?

— Marie; je ne me souviens pas d'en avoir jamais porté d'autre.

Je la regardai avec un étonnement croissant; elle s'était arrêtée et souriait aux derniers rayons du soleil.

— Que voyez-vous donc? lui demandai-je.

Elle se retourna, et me dit :

— Ne vous étonnez pas, monsieur, je suis folle.

Ses beaux yeux se remplirent de larmes.

— On ne me l'a jamais avoué; mais je le sais. Je n'ai aucune des choses qui font la vie de tout le monde, ni occupations, ni espérances, ni désirs. Mais avez-vous quelquefois regardé fixement le soleil? Il semble, en se détournant, qu'on le voie encore, et ses rayons éteints brillent longtemps pour les yeux qu'ils ont éblouis. Eh bien! un grand bonheur oublié m'a laissé une image qui me suit comme le reflet de la lumière. Je ne sais d'où elle vient, ce qu'elle est... Il me reste seulement une pensée confuse qu'elle se rattache à des événements dont je ne garde point la mémoire; mais elle est toute ma vie, toute ma joie... Oh! je suis bien heureuse, elle ne me quitte jamais. C'est d'elle que je rêve; c'est elle qui me sourit quand j'ouvre les yeux. Dès que j'arrête fortement mon regard, je la vois sortir comme un nuage et s'épanouir... Là, tout à l'heure, baignée par ces derniers rayons de pourpre et d'or, qu'elle était belle!...

— C'est sans doute l'image de quelqu'un que vous avez connu, aimé...

— Un souvenir du ciel, me répondit la jeune fille. Aussi, je tâche d'être bonne, pour retourner là-haut.

— Mais, repris-je, quelle est donc cette image?

— Voilà la question qu'on m'adresse sans cesse et à laquelle je ne sais pas répondre. Je n'ai point de parole pour exprimer la beauté du charmant fantôme que j'aperçois toujours; si je le considère longtemps, je vois ses traits devenir lumineux, s'entourer des couleurs de l'arc-en-ciel, s'altérer... Et pourtant c'est toujours lui, mon bien-aimé, mon ange!...

Elle s'arrêta, ses yeux devinrent fixes et une inexprimable joie illumina son beau visage. Au bout d'un moment, elle reprit la route, mais en silence.

Nous avions gagné le sommet de la montagne. J'aperçus alors à nos pieds un vieux château presque ruiné; un misérable village se serrait contre ses tours délabrées. La nouvelle vallée que nous venions de découvrir était moins étroite, moins sauvage que celle d'où je sortais; mais son aspect me parut plus triste encore. Les rochers n'y montraient pas leurs formes bizarres; mais la terre qui les recouvrait ne pouvait nourrir qu'une végétation jaunâtre et rabougrie. On voyait de loin en loin un champ cultivé à grand'peine; on en pouvait compter les maigres épis; le spectacle de cette lutte sans succès contre une nature rebelle serrait péniblement le cœur.

La jeune fille descendit rapidement jusqu'au jardin dont le vieux château était entouré. Les arbres, qu'on y laissait maintenant croître à leur guise, entremêlaient leurs branches et faisaient rapidement la conquête des allées.

Mais devant le portail, je remarquai des fleurs superbes, et je devinai à quelles mains elles devaient de s'épanouir si belles, car ma compagne s'arrêta et les examina avec amour. Elle était à genoux et relevait doucement un rosier renversé par l'orage, lorsqu'un homme, sortant du château, vint à sa rencontre. Quel ne fut pas mon étonnement de reconnaître en lui le docteur B., un des plus intimes amis de ma famille, le meilleur guide de ma jeunesse et le plus aimé! Depuis un an et demi je ne savais ce qu'il était devenu. Je me jetai dans ses bras.

Quand la première effusion de tendresse fut passée, le docteur demanda à ma compagne par quel hasard elle m'avait conduit au château. Elle se releva et me regarda avec attention.

— Je ne sais plus, dit-elle. J'ai pensé depuis à autre chose. Vous savez bien que je n'ai pas de mémoire.

Je racontai à mon ami ce qui s'était passé entre la jeune fille et moi.

— Tu auras, me répondit-il, un gîte ici, non seulement pour cette nuit, mais pour tout le temps que tu voudras bien dévouer à ton vieil ami.

Une femme vint nous interrompre en annonçant au docteur que la comtesse s'ennuyait et serait bien aise de le voir. Il rentra aussitôt dans les appartements et je le suivis.

L'intérieur du château me sembla fort en désordre, mais encore tout empreint des traces d'un grand luxe. Il semblait même que cette splendeur eût cessé tout à coup et à une époque peu éloignée. Des meubles richement dorés, mais que l'humidité avait déjà noircis, des tentures fraîches encore, mais que les toiles d'araignées couvraient d'une dentelle grisâtre, de belles peintures inachevées, témoignaient que les maîtres du château n'avaient rien voulu épargner pour égayer leur demeure maintenant sombre et déserte. Nous traversâmes de longues galeries où la lumière de la lampe que nous portions se perdait sans arriver jusqu'aux murs. Le docteur ouvrit enfin la porte d'une pièce moins abandonnée. Je fus ébloui par la flamme que jetaient les débris d'un pin entier, entassés dans la cheminée de marbre blanc, dont le manteau, très élevé, très large, orné de sculptures précieuses, formait comme un antre profond; on avait poussé dans cette retraite un fauteuil et une table en bois de chêne. Une femme y avait pris place, penchée sur son ouvrage, elle dessinait à la lueur du feu; au bruit de nos pas elle se leva.

Elle pouvait avoir trente-cinq ans; quoiqu'elle eût perdu l'apparence de la jeunesse, elle était belle encore; mais sa physionomie semblait dure et violente. Son front bas, sa tête aplatie, les flots de cheveux noirs qui tombaient autour de son visage, les yeux ardents, enfoncés, entourés d'une ligne bleuâtre, voilés par des sourcils droits qui se rejoignaient au milieu du front; sa bouche un peu grande, aux lèvres épaisses, aux dents blanches et serrées, son nez aquilin, ses narines ouvertes, gonflées, frémissantes, son teint mâle et pâle, un pli surtout à l'angle des yeux lui donnaient une expression de désir et de dédain qui déplaisait, mais en fascinant.

Elle fixa sur moi un regard scrutateur, puis elle le tourna vers la jeune fille et l'examina à son tour.

— Quel est ce jeune homme? dit-elle.

— Je ne sais pas, répondit ma compagne en s'approchant de l'âtre. Elle s'assit à terre et resta en silence à contempler les flammes qui jaillissaient et mouraient.

La femme se détourna, me fit asseoir d'un geste, et me demanda quel hasard lui permettait de me donner l'hospitalité. Le château des comtes de Schwarzembourg, mes ancêtres, n'est sur le chemin de personne; j'y vis toujours seule et je considère comme un rare bonheur d'y recevoir un hôte égaré.

Dès qu'elle sut le nom de ma famille, la comtesse se rappela plusieurs de mes parents qu'elle avait rencontrés. Ses souvenirs se reportèrent au temps où elle était au milieu de toutes les fêtes la plus belle, la plus adorée; où elle réunissait à ses pieds une société heureuse de la voir et de l'imiter, où dans ce château retentissaient le bruit des danses, les chansons des vassaux montagnards, les cors des chasseurs. Elle s'animait à ces récits. Elle avait sans frémir lancé son cheval d'un rocher à l'autre, et franchi le précipice. Elle avait valsé jusqu'au matin sur cette pelouse verte... Cependant ses yeux ne me quittaient plus. Ils cherchaient dans les miens une pensée qu'ils n'y trouvaient pas sans doute, car la figure de la comtesse prenait une expression d'impatience croissante. Tout à coup elle se retourna, et dit à la jeune fille :

— Marie, pourquoi t'occuper de son image quand *il* est là?

Marie bondit et me regarda en face; puis elle secoua la tête et se rassit lentement.

La comtesse, après un moment de silence, reprit la conversation qu'elle avait si brusquement interrompue. Sa préoccupation s'effaça, du moins en apparence, et fit place à une amabilité un peu cavalière, mais fort attrayante. Cette femme possédait à merveille le laisser-aller d'une grande dame qui permet qu'on ne la respecte pas, et fait sentir cependant qu'elle saurait obliger à la respecter. Elle avait une hardiesse de pensées et de paroles qui dominait et entraînait sans plaire, et qui, lui tenant lieu d'esprit ou de grâce, la rendait fort dangereuse. Peu d'hommes consentent à rester en arrière de la femme qui les traite avec cette nuance de provocation et de mépris. Un entretien semblable aurait mené loin des esprits moins jeunes et moins excitables que

le mien ; aussi le bon docteur eut-il peur des résultats de ma mauvaise honte. Il nous interrompit en disant : Voilà l'heure de vous retirer, madame ; les veilles vous sont interdites.

La comtesse se leva et me tendit la main, que je crus devoir baiser. En m'inclinant ainsi vers la table, mes yeux tombèrent sur le dessin que la châtelaine avait abandonné à notre arrivée ; il présentait un aspect bizarre, et j'eus quelque peine à y reconnaître un profil dont on avait cherché le trait avec une telle opiniâtreté, que les corrections s'étendaient sur toute la feuille de papier. On ne voyait pas sans surprise ces vingt figures enchâssées l'une dans l'autre et qui offraient toutes les expressions, tous les types. J'allais hasarder une question, mais le docteur me prit par le bras et m'emmena. Marie suivit la comtesse.

II.

Nous avions pris place au coin de la cheminée. Le cabinet du bon docteur me sembla dans un ordre parfait. Les livres, les plantes sèches, les cartes, les manuscrits étaient rangés avec symétrie sur des rayons ; je remarquai son bureau entouré de fleurs, sa pipe placée sous sa main à côté d'une lumière, ses fauteuils paresseusement étalés autour d'un feu qui jasait et lançait gaiement des volées d'étincelles. Je louai le docteur de ses progrès dans la science de l'arrangement, car je me souvenais d'avoir vu ses bûches rouler noires et fumantes dans la chambre où les cendres débordaient de tout temps, ses papiers jetés à terre quand ils encombraient son bureau, et, dans ses armoires toujours ouvertes, un chaos qui eût défié la science du plus habile classificateur.

— Vous voyez, me répondit mon ami, l'ouvrage de Marie. La pauvre enfant n'a qu'un bonheur, entourer de soins et d'affection tous ceux qu'elle approche. La moindre marque de reconnaissance la comble de joie ; mais aucune ingratitude, aucun caprice ne peut lasser son angélique douceur. Avec quelle patience ne supporte-t-elle pas les colères de cette comtesse si hautaine, si ennuyée, qui la prend pour souffre-douleur, et dans sa haine s'irrite de ne point parvenir à aigrir son noble cœur.

— Il me semble, dis-je, que la comtesse est fort bizarre.

— Elle est folle. Quand son mari m'envoya près d'elle dans ce château où il l'a cachée, elle tombait dans de tels accès de

fureur que personne n'osait l'approcher. On l'enfermait dans une chambre et on la laissait se débattre jusqu'à ce que la faim et la fatigue l'eussent domptée. La peur que j'ai su lui inspirer me permet maintenant d'arrêter ces crises dès l'abord. Quand elle commence à s'exciter, on m'appelle ; je lui parle, elle courbe la tête, et se tait. Vous avez pu ce soir juger de mon ascendant. A ma première parole elle s'est retirée sans opposer la moindre résistance ; et cependant je la voyais poursuivie par une pensée.

— En effet, interrompis-je, il m'a semblé qu'elle m'examinait comme si elle cherchait à me reconnaître. Cependant nous ne nous sommes jamais vus.

— Vous avez raison, sa folie consiste précisément à fouiller sans cesse dans sa mémoire pour en faire sortir un nom et une image, qu'elle n'y trouve plus. Dès qu'un homme l'approche, elle espère reconnaître en lui l'homme qu'elle ne peut oublier, dont elle ne peut se souvenir. Vous ne sauriez croire quelle ruse, quelle ténacité, elle apporte dans sa recherche éternelle ; elle ne s'en distrait pas un instant. Je sais le nom qu'elle veut retrouver. Que ne fait-elle pour me fléchir, pour me l'arracher ! Marie a toujours devant les yeux l'image que la comtesse évoque et ne peut jamais voir, et tout en la détestant, elle ne veut point quitter Marie... Mais laissons cette funeste histoire ; je l'appris à la condition de ne la révéler jamais, je ne m'en souviens que pour dompter la comtesse. Ne me faites plus de questions et ne racontez jamais ce que vous aurez vu ou deviné.

— Un seul mot, dis-je. La folie de la comtesse est donc accidentelle ? Un même événement a brisé sa raison et celle de Marie ?

— Un même événement les a développées ; mais la comtesse est d'une famille où ce terrible destin menace toutes les têtes. Passion, surprise, préoccupation, douleur, tout ce qui frappe violemment ces imaginations ardentes et bizarres en fait jaillir la folie. Nul n'échappe à la malédiction héréditaire. Le père de la comtesse mourut fou ; son frère se tua ; le fils de ce frère a disparu peut-être sous le coup d'un malheur semblable.

Nous parlâmes encore longtemps de la folie, mais sans que notre conversation m'apprît rien de nouveau sur les deux femmes renfermées dans le château. Le docteur me raconta quelques guérisons qu'il avait lui-même opérées en s'associant à la vie des fous, en entrant d'abord dans leur cercle d'idées pour les en faire doucement sortir. Je ne les contredis jamais ; cela ne sert

qu'à les attacher davantage à leurs opinions ; je cherche à les en distraire. J'écoute leurs erreurs comme des choses indubitables, naturelles; mais je les en détourne sans qu'ils s'en doutent. Cependant je ne me fais pas illusion sur ces cures; je ne les crois pas radicales. Je ne rends pas aux gens plus de raison que Dieu leur en avait donné; le choc qui a brisé leur intelligence quand elle était intacte, la briserait à plus forte raison quand elle sort de mes mains assez mal raccommodée. Fermez à grand' peine le passage qui laisse écouler l'eau, la source n'en jaillit pas moins dans l intérieur de la terre et se fait jour tôt ou tard. Eh bien, la folie refoulée, comprimée, se fait jour aussi sous une forme nouvelle. Mais souvent elle revient plus douce ou moins complète, ses accès sont plus éloignés, et on les peut plus facilement combattre.

— Pourriez-vous rendre, au moins pour quelque temps, la raison aux deux folles confiées maintenant à vos soins?

— Je le pourrais peut-être, mais je ne le désire pas La raison de la comtesse n'a été que la force de faire le mal; et, si elle la recouvrait, elle emploierait trop indignement sa liberté. Conservons précieusement le droit d'enfermer une pareille femme. Quant à Marie, je la vois heureuse, elle ne le serait plus si je lui rendais la mémoire. Pourquoi lui arracher cette image qui la suit comme le parfum suit la fleur? En serait-elle plus pure, plus douce, plus angélique? Elle n'a pas besoin de la raison, son cœur lui reste et lui suffit.

Je me décidai à passer une semaine auprès de mon bon docteur. Il voulait me parler des travaux qui le consolaient dans la solitude, apprendre par moi quelques nouvelles de son pays, de ses amis. La reconnaissance et l'affection qu'il avait vouées au comte, le retenaient au fond de ce désert, entre deux folles; mais il était bien las de sa vie. Pouvais-je lui refuser, pendant quelques journées, ma société, unique distraction dont il eût joui depuis longtemps? D'ailleurs ma curiosité était vivement excitée; le sort des deux femmes qui vivaient renfermées dans ce château m'intéressait au plus haut degré. Je voulais savoir quel était l'homme oublié par l'une, toujours présent aux yeux de l'autre, source de leur double folie, lien mystérieux qui les unissait encore. Je n'osais questionner ouvertement le docteur, mais j'espérais, à force de persévérance, deviner le mystère que j'avais entrevu. Ma jeune imagination, éprise du merveilleux,

admirait tantôt la grâce naïve de Marie, tantôt l'esprit sceptique et hardi de la comtesse; et en repensant aux circonstances bizarres de notre première rencontre, j'éprouvais un trouble extrême que je ne savais pas définir.

Dès que le matin fut venu, j'allai me promener dans le village afin d'accoster quelque brave homme et de parler des dames du château. J'appris ainsi que Marie, nièce d'une paysanne, que la comtesse avait toujours beaucoup aimée, était depuis l'âge de dix ans auprès de sa protectrice. Enfant, on la trouvait belle et intelligente *comme une petite dame;* sa bonne grâce, sans doute, lui avait valu dans la maison de sa maîtresse, qui n'était point mère, la position d'un jouet fort aimé; on se plaisait à la couvrir de dentelles et de bijoux, quoiqu'on lui fît souvent sentir la dépendance et la pauvreté de ses parents. Mais cette détestable éducation n'avait pu la rendre ni hautaine pour ses égaux, ni envieuse à l'égard de ses supérieurs. La pauvre fleur avait poussé fraîche et pure au milieu des épines, et c'était une vraie fleur que Marie à quinze ans, avec sa taille souple, son teint de lys et ses yeux bleus comme des violettes. Sans doute la comtesse s'était aperçue que sa protégée devenait trop belle; elle s'en était dégoûtée, et l'avait renvoyée à sa tante. Dans cette pauvre chaumière, au fond des montagnes, Marie était devenue folle; probablement, disait le paysan, parce qu'elle s'ennuyait à garder les vaches et à filer après avoir mené la vie d'une fille noble. Peu de temps après, le comte partit soudainement pour Vienne. La comtesse resta seule dans le château; des ordres sévères écartèrent tout le monde en sa présence : on se demandait dans le village pourquoi cette retraite si sévère? On le comprit enfin, quand on sut qu'elle aussi avait perdu la raison. Pendant ses accès de fureur elle demandait sans cesse Marie; on céda à ses prières; on alla chercher la jeune fille qui reprit sans plainte sa place de compagne soumise.

Je rentrai assez satisfait des informations que j'avais recueillies, lorsque je vis de loin, devant le château, les deux folles assises et entourées par un groupe de femmes qui surveillaient toujours la comtesse. Je m'approchai, Marie filait en chantant un noël; deux pauvres filles attendaient qu'elle eût fini sa tâche pour recevoir de ses mains le lin qui devait les vêtir. Un beau garçon de deux ou trois ans tentait de grimper sur ses genoux; un autre dormait sur l'herbe à côté d'elle. Marie s'instituait gar-

dienne des enfants pendant que le travail éloignait leurs mères du village ; elle leur apprenait à filer et à prier, c'était toute sa science.

La comtesse, à moitié couchée dans un fauteuil de velours, se faisait tenir un miroir par ses femmes, et, prenant des bijoux dans une cassette, s'amusait à s'en parer. Elle me regardait de temps á autre ; ses yeux étincelaient, mais ils ne lançaient qu'un éclair, car elle les voilait aussitôt sous leurs longues paupières, tandis que sur ses lèvres errait un sourire plein de tristesse et de désir. Elle appela Marie. Je jouais avec les enfants, mais, sans me rapprocher, j'écoutais.

— Marie, ma bonne Marie, tu es toujours gaie; viens près de moi, je suis bien triste.

— Que désirez-vous, madame? répondait Marie, voulez-vous que je vous taille vos crayons, ou que je vous cherche d'autres bijoux, ou peut-être un livre?

— Non, parlons de ton bonheur, il me consolera, je t'aime tant, regarde-moi... Mais tu ne te plais qu'à regarder le lointain où t'apparait un ange, n'est-ce pas, chère Marie?

— Je ne sais si l'image que je vois est celle d'un ange; mais j'aime aussi à vous regarder, car vous lui ressemblez.

La comtesse jeta un coup d'œil rapide sur son miroir, puis vers moi. Hélas! reprit-elle, je n'ai que d'affreuses visions. Je ne mérite pas d'être heureuse comme Marie, ni de voir me sourire deux beaux yeux plus bleus que le ciel.

— Il n'a pas les yeux bleus, répondit la jeune fille.

— De quelle couleur? Et la comtesse, penchée en avant, dévorant Marie du regard, palpitait d'espérance.

— Je ne saurais le dire, son regard est si brillant, son œil parait une goutte de feu.

— Et son teint?

— Pâle et mat, comme la madone de marbre.

— Son front?

— Élevé, mais calme et triste.

— Ne sourit-il jamais?

— Oh oui! quand je l'ai regardée longtemps, cette image qui s'élève toujours pensive, affligée, s'éclaire doucement, devient souriante. Ses yeux sont remplis de larmes brillantes, ses joues se colorent, son front rayonne, ses lèvres s'entr'ouvrent... Mon Dieu ! mon Dieu !...

Marie s'était peu à peu soulevée, indiquant du doigt le fantôme adoré qu'elle voyait s'embellir. Elle lui sourit en le dépeignant souriant, lui tendit les bras, voulut s'élancer; la comtesse la saisit violemment: Que veux-tu? Tu crois qu'il t'aime!... Mais ne sais-tu pas, malheureuse, que tu es... Elle s'arrêta, la fureur peinte sur la figure fit place à une expression de mépris et de ruse. Tu crois que je me trahirai! s'écria-t-elle, tu veux me faire tomber dans le piége que je te tendais, ou plutôt tu sais toute la vérité. Le docteur te l'a rappelée. Eh bien, qui est-il? que fut-il dans notre vie? son nom? réponds! réponds-moi!

Aux cris de la comtesse, ses femmes se rapprochèrent, prêtes à intervenir entre elle et Marie, qui, tremblante, les mains jointes, la regardait en silence.

— Marie, reprit la comtesse, si je me suis trompée, si tu n'as pas retrouvé la mémoire, je puis te la rendre, car, moi, je sais tout, excepté son nom et sa figure. Je passe ma vie à chercher ses traits effacés. Je les rêve quelquefois... Je me réveille, ma pensée veut en vain les saisir, les fixer. Dicte-les-moi, je les peindrai d'après tes paroles. Mais dis-moi la vérité, ne me trompe pas, comme toujours, comme tout à l'heure, car si tu me l'avais vraiment dépeint, je l'eusse reconnu... Marie! mon enfant! ils disent que je suis folle; ils m'enferment, parce que j'ai perdu cette image. Je t'implore, par pitié! rends-la-moi, je suis libre... Mais parle, parle donc!

Marie reculait avec terreur. Je compris ses craintes en voyant les regards de la comtesse s'égarer de plus en plus. Ce furent d'abord des paroles entrecoupées; elle voulait le rejoindre, partir... Oh non! il venait, elle le reverrait, elle l'aimerait encore. Bientôt ces paroles entrecoupées firent place à des exclamations dénuées de sens, puis à des cris, à des convulsions, à des fureurs. Marie servit d'objet à cette rage; elle s'était éloignée et priait à genoux, le visage couvert de ses mains. La comtesse marcha vers elle, malgré les efforts de ses femmes qu'elle entraînait. Je m'élançai à leur secours; je me servis du moyen de fascination dont le docteur m'avait parlé.

— Marie, m'écriai-je, n'est point seule en possession du secret que vous désirez si ardemment découvrir. Mais, Dieu m'en est témoin! vous ne l'apprendrez jamais si vous ne vous calmez à l'instant même.

La comtesse s'arrêta; ses convulsions ne cessèrent point, mais

leur intensité s'affaiblit. Son délire devint plus doux, son visage s'inonda de larmes, elle détacha doucement les bras de ses femmes, m'appela près d'elle et posa ma main sur son cœur qui battait avec violence : Vous me direz tout, n'est-ce pas? son nom, son visage? Je m'échapperai pour le rejoindre. Croyez-vous qu'on me retiendrait si je savais donner une direction à ma fuite? Non! je ne crains ni les serrures, ni les murailles, ni cette sombre enceinte de montagnes; je me sens l'énergie et l'intelligence qui se jouent de tous les obstacles. Mes bijoux, d'ailleurs, dont je feins de me parer avec plaisir, sont restés dans mes mains. Ils paieront ma liberté, mon voyage. Vous me direz vers quelle terre je dois me diriger, ou plutôt le nom que vous m'avez donné hier n'était-il pas une imposture? Le hasard qui vous a conduit près de moi, une ruse habile? N'êtes-vous pas celui que je cherche?

— Non, répondis-je, mais je puis vous aider à le retrouver.

— Vous a-t-il envoyé? hélas! que dis-je? Le temps n'est plus, où une heure d'absence nous paraissait si longue, que nous ne la pouvions endurer sans nous écrire; des années ont passé, et je n'ai pas reçu de sa part un message, même un reproche.

— S'il vous a oubliée, pourquoi désirer le revoir?

— Pour le pardon ou pour la vengeance, s'écria-t-elle avec une énergie qui me fit trembler.

J'allais tenter de la calmer encore, lorsque j'aperçus de loin le docteur absent depuis le matin. Il était suivi par deux hommes portant un brancard. La comtesse se tut dès qu'elle se trouva en sa présence, et dompta l'émotion dont elle était agitée. Marie se jeta au cou de son vieil ami. Je me promis de reprendre le plus tôt possible mon entretien avec la comtesse, et en flattant ses folles espérances, de lui arracher l'histoire de sa vie.

III.

— Chère Marie, dit le docteur, voilà un pauvre malheureux que je recommande à tes soins. Je sais combien tu me remercies quand je te donne une bonne action à faire.

Marie se disposa en souriant à suivre mon ami dans l'intérieur du château, où l'on avait transporté le blessé. Je n'avais pu voir son visage, car il était enveloppé d'un long manteau ; mais, à son

immobilité, je l'avais supposé évanoui. Je demandai au docteur s'il était gravement atteint.

— Un autre se serait tué ; mais la Providence conduit ceux qui ne peuvent plus se préserver eux-mêmes. Les fous tombent comme les enfants.

— Quoi, m'écriai-je, encore un fou !

— Mon Dieu, oui, j'allais visiter un pauvre malade assez loin dans la montagne ; sur mon chemin je vois un homme vêtu de mauvais haillons, les cheveux en désordre, la barbe longue, mais conservant, malgré l'égarement de sa physionomie, un visage plein de noblesse et de beauté. Il était assis au bord du sentier, les pieds pendants sur un précipice, la tête baissée, et plongé dans une abstraction si profonde qu'il ne semblait point comprendre le danger de sa situation. Je m'aperçus cependant qu'il allait être précipité ; les terres pénétrées par la pluie cédaient sous son poids, se détachaient lentement et glissaient vers l'abîme. Je l'appelai. Il ne me répondit pas. Je m'approchai de lui très doucement de peur qu'il ne se perdît par un brusque mouvement de surprise. Son regard vague et fixe tomba sur moi, mais sans me voir. Je lui parlai de nouveau, il ne sembla point m'entendre. Je voulus alors le retenir par force ; il avait déjà glissé si avant sur la pente des rochers que je pus à peine le saisir par les épaules. Il resta suspendu à mes mains comme un poids inerte. En vain je le suppliai de tenter un effort pour sortir du précipice, en vain je lui montrai la mort sous ses pieds, rien ne put secouer sa léthargie. Enfin mes forces s'épuisèrent, le malheureux m'échappa. Je le vis rouler sans résistance et tomber comme une masse privée de vie dans un pré au fond de la vallée. Je descendis en courant par un sentier qui tourne la montagne. Je croyais trouver un cadavre. Mais quel fut mon étonnement ! Grâce à la flexibilité de ses membres que la peur, la conscience du danger et la lutte n'avaient point roidis, le pauvre fou ne s'était fait dans sa chute aucune blessure grave. Il était cependant évanoui.

— Je suis poursuivi par les fous, m'écriai-je, il me semble qu'à les voir, ma pauvre raison commence elle-même à vaciller.

Le malheureux que je ramène est dans l'état d'atonie qui suit souvent les grandes fureurs. Le corps est brisé ; l'intelligence, consumée dans une lutte sans objet et sans espérance, s'éteint

tout à fait. Un calme morne et lourd pèse sur le malade, qui chaque jour perd la force de le secouer.

La folie furieuse, quand elle revient encore par instants, semble, au prix de cette atonie, une lueur de vie, un réveil. Bientôt rien ne peut plus ranimer la nature épuisée. Vous voyez de pauvres êtres dont la pensée et la volonté se sont retirées; vous les levez, ils restent debout; vous les asseyez, leurs membres ploient comme ceux d'un automate, et attendent immobiles qu'une main étrangère leur imprime un nouveau mouvement. L'instinct même de la brute est mort en eux. Le fou, dans cette dernière période de son existence, ne cherche plus l'aliment qui doit apaiser sa faim; il l'avale involontairement quand on le place dans sa bouche. Terrible état qui se prolonge parfois longtemps, qui est à voir plus pénible que l'agonie la plus cruelle, et qu'on ne peut appeler ni la vie, ni la mort.

Je voulus suivre le docteur auprès du malheureux dont il venait de me dépeindre l'abjection. Mais à peine dans le château, je fus appelé par la comtesse, qui me pria de m'arrêter un instant et de l'écouter : sa voix suppliante et le désir d'apprendre son secret me décidèrent à rester près d'elle.

— Oh! me dit-elle en reprenant le fil de sa pensée, savait-il que j'eusse perdu son image? Gardez-vous de le lui apprendre. Mon cœur n'a pas été infidèle, ma main seule m'a trahie. Il m'excuserait s'il savait combien j'ai souffert, après cette scène affreuse où il leva le poignard sur moi, où, dans ma terreur, j'appelai, où je livrai ainsi mon honneur, ma vie, à la merci de l'homme que j'avais le plus outragé, mon mari... Je n'étais point folle alors; j'étais furieuse. Je voulais vivre, à tout prix, pour frapper l'infidèle. Je voulais le poursuivre, *la* lui arracher... Je croyais qu'ils avaient fui ensemble. Quel crime pouvait retenir ce malheureux? N'était-il pas mon élève? Mon mari comprit ma résolution inébranlable; il ne put la vaincre, il tenait à son honneur : ma conduite lui importait peu, pourvu que mes désordres fussent cachés, que le doute au moins lui restât comme bouclier. Il se serait tu peut-être si j'avais pris un autre amant; mais je voulais me perdre pour celui-là et je ne pouvais pas me perdre seule. D'ailleurs, mon mari me haïssait, vous le croirez sans peine, il m'avait aimée. C'était un honnête homme. Tant que j'avais eu l'art de cacher à demi mes écarts, il n'avait point voulu m'en punir. Maintenant il savait toute la vérité, il se sentait vis-à-vis

de lui-même le droit de se montrer inexorable. Il m'enferma dans ce château, il dit que j'étais folle. Il se fit mon geôlier; nul, excepté lui, ne pénétra dans ma chambre sombre, étroite. Je vécus ainsi quelques mois d'une pensée unique, l'homme que j'aimais et qui m'avait trahie. Ma tête s'égara à force de songer toujours à lui, il échappa à mon esprit. Je ne sais quel vague entoura son image. Mes yeux toujours fixés vers un même point s'éblouissaient et ne voyaient plus. D'abord mille rêves s'ajoutèrent à la vérité; bientôt je les perdis entièrement. Je sus que j'aimais, que j'étais trahie, je me rappelai tous les détails de mes malheurs; mais je ne sus plus qui les avait causés. Le nom, le visage de mon amant me devinrent étrangers; je le verrais sans le reconnaître. L'honneur de mon mari était désormais à l'abri, sa vengeance satisfaite. J'étais folle. Alors le comte partit et toutes les portes du château se rouvrirent devant moi. On me rendit une demi-liberté, dont je ne pouvais plus abuser. On m'entoura même de soins, j'eus des femmes à mes ordres, un médecin pour me guérir, une compagne pour me distraire. Je demandai à revoir Marie : sans doute elle n'avait rien oublié, elle me rendrait la mémoire... Mais elle aussi était devenue folle. Plus heureuse que moi, sa raison l'avait quittée le jour même où je l'arrachai à l'homme qu'elle aimait. Elle ne l'avait ni méprisé, ni haï. Elle ne se souvenait plus de ses erreurs, ni des larmes qu'il lui avait coûtées. Elle ne conservait dans son cœur que sa belle et enivrante image qui m'a fuie, hélas! sans retour.

Un cri déchirant interrompit tout à coup la comtesse. Nous nous précipitâmes vers la chambre où l'on avait déposé l'inconnu.

— Marie, me dit tout bas le docteur, était entrée, s'était approchée du lit du blessé; mais, en l'apercevant, elle avait chancelé et venait de s'écrier et de tomber évanouie.

La comtesse examina les traits de la jeune fille, qui, malgré leur pâleur, respiraient une indicible joie; puis son regard que le mien suivit se reporta évidemment vers le fou. Il était assis dans son lit et ne s'apercevait point de la scène qui se passait autour de lui.

Il pouvait avoir une quarantaine d'années; il était remarquablement beau, malgré la morne immobilité de ses traits; il rappelait à la fois Marie et la comtesse. Surpris par cette ressemblance simultanée avec deux visages qui m'avaient laissé des

impressions très différentes, je me pris à les comparer attentivement entre eux. Je vis avec étonnement que Marie et la comtesse avaient des traits assez semblables, la même coupe de figure, le même front; seulement chez la jeune fille il s'éclairait d'une tendresse rêveuse et sereine, tandis que chez la comtesse, sous un calme dédaigneux, on y découvrait la trace de toutes les passions folles ou amères. Les yeux avaient la même forme; mais le regard de Marie s'attachait longuement et avec une douceur pleine de charme, tandis que la comtesse ne pouvait arrêter ses regards brûlants et inquiets. Le trait qui séparait le plus la physionomie de ces deux femmes, c'était la bouche; railleuse et cruelle, aux lèvres minces et pâles dans la comtesse; souriante, fraîche, délicieuse dans Marie. Le fou avait la bouche de la jeune fille, mais son front et ses yeux rappelaient davantage le type de la comtesse. Malgré sa maigreur, son visage conservait une régularité parfaite, ses cheveux ondulés se mêlaient à sa longue barbe noire, qui tombait sur sa poitrine demi-nue. Il se tenait immobile; il n'y avait plus de pensée sur ce beau front, plus de sourire sur ces lèvres entr'ouvertes, plus de vie dans ces yeux mornes et glacés.

Je considérais ce fou avec un intérêt pénible, lorsque je fus tiré de ma rêverie par le docteur qui, d'une voix élevée, ordonnait à la comtesse de le suivre hors de la chambre. Elle refusait opiniâtrément. Je lus dans son regard un soupçon que les miens confirmaient. Le malheureux qui restait là sans mouvement, tombé au dernier période de la folie, à l'idiotisme, devait être l'homme que ces deux femmes avaient tant aimé... Mais quel destin les réunissait tous trois sous le poids d'une même infortune? Quel coup leur avait à la fois ravi la raison? Le docteur seul eût pu me l'expliquer; mais il venait de sortir entraînant la comtesse. Les femmes emportaient Marie évanouie. Je restai seul. Je parlai au pauvre fou qu'on laissait sous ma garde; il ne me répondit pas; sans doute ma voix ne frappait son oreille que comme un murmure confus. Il se prit à me regarder fixement. Je me sentis glacé jusqu'au fond du cœur par ces yeux éteints d'où ne rayonnait plus la pensée. Je changeai de place, ils me suivirent. Je me tus, ils ne se détachèrent pas de moi. Je fermai les miens, mais je conservai le sentiment que le fou me regardait toujours. Il faisait nuit, la petite lampe vacillait, je n'entendais que le

battement de mon cœur, une terreur étrange me saisit, je ne pus y résister, je m'enfuis.

Ma chambre était contiguë à celle du fou. Dès que je m'y trouvai à l'abri de ces regards glacés qui m'avaient poursuivi, je me reprochai ma peur. J'essayai de la vaincre, mais elle fut la plus forte. Vingt fois je voulus repasser la porte, vingt fois je reculai. Enfin, je capitulai avec moi-même, je ne m'enfermai point, mais je restai dans ma chambre; en m'y promenant, j'entrevoyais le lit où le pauvre fou était couché.

Une heure peut-être s'était écoulée, j'entendis ouvrir la porte qui donnait dans le corridor, et une robe frôler doucement. Je regardai, Marie venait d'entrer, une petite lampe d'albâtre à la main. Elle ne me vit point, car ma chambre n'était pas éclairée et l'ombre me cachait. Elle s'approcha du lit, où elle s'assit; sa longue robe blanche flottait sur ses pieds nus. Elle prit dans une de ses mains la main du fou, qui la lui abandonna sans résistance; elle lui passa l'autre bras autour de la tête, et se penchant vers lui, le couvrit de ses boucles dorées. Jamais je n'oublierai son sourire si serein et si calme, son regard humide d'un bonheur si pur. Elle contemplait ce pauvre insensé qui ne l'apercevait peut-être pas, qui ne répondait que par une machinale obéissance au frémissement de sa main aimée. Elle lui répétait à demi-voix : Parle-moi, parle-moi donc! mais il ne paraissait pas l'entendre. Enfin les larmes vinrent aux yeux de la jeune fille : Tu ne me reconnais pas, disait-elle, je ne dois pas cependant être pour toi une étrangère, ta vue me fait à la fois pleurer et sourire; un long rêve de toi fut toute ma vie. Je t'ai connu, sans doute, dans un temps dont j'ai perdu la mémoire; mais ton image m'est restée, seul souvenir de mon passé, seule espérance de mon avenir. Je ne sais plus quel lien nous a unis, quelle main nous sépara; je sais que je t'aime, réponds-moi! Ne me reconnais-tu pas à ce mot, je t'aime! J'ai dû te le dire autrefois, ne me reconnais-tu pas à mes larmes? Oh! réveille-toi! Wilibald, parle-moi! Le fou demeurait immobile, Marie élevait en vain la voix, couvrait en vain ses mains de baisers et de pleurs.

Un léger bruit me fit détourner les yeux, je vis une autre femme sur le seuil, c'était la comtesse. En apercevant Marie, elle s'élança avec un cri de rage, il perça jusqu'à l'oreille du fou, qui se dressa debout. La comtesse le regarda longtemps,

puis la jeune fille tombée à ses genoux, et d'une voix étouffée par la colère :

— Je ne m'étais pas trompée, c'était lui, c'était elle !

— Qui vous a donné le droit de suivre mes pas? répondit Wilibald. Les deux femmes tremblèrent à l'entendre ; il parlait lentement, avec peine, d'une voix rauque, car il rompait un silence de plusieurs années. Les paroles qu'il prononçait ne semblaient offrir aucun sens à sa propre pensée, rien au moins ne s'en peignait dans ses yeux.

— Oh! mon Dieu! murmurait Marie, j'ai déjà entendu prononcer une fois ces paroles.

— Oui, répondit la comtesse, et puisque Wilibald me reconnaît enfin, puisque je réveille en lui un écho du passé, je lui dirai, comme autrefois : Je t'ai suivi parce que ton amour m'en a donné le droit.

— Notre amour? qui l'a trompé la première?

— Je fus coupable une fois, je devais l'être une seconde. Les mauvaises passions qui m'avaient donnée à toi devaient m'en détacher. Crois-tu qu'on s'arrête quand on veut, le jour où l'on quitte le chemin du devoir et de l'honneur? l'homme qui séduisit une femme est un fou s'il pense l'avoir rendue faible pour lui seul.

— Je vous ai séduite, moi? mais fûtes-vous jamais à séduire? Élevés ensemble, lequel de nous exerça sur l'autre sa déplorable influence? Qui détruisit mes croyances les plus chères, mes principes les plus respectés? Sur quelles lèvres ai-je aspiré le mépris de toute chose, et de vous-même? Dites que je fus votre première victime, votre hochet que vous brisâtes, ne dites pas que je vous séduisis.

Wilibald, en achevant ces mots, fit quelques pas dans la chambre. La pensée revenait dans ses yeux, la haine et le dédain sur son front. Un souvenir odieux faisait vibrer les fibres de cette âme si longtemps endormie. C'était une vie affreuse à voir, comme celle que le galvanisme prête un instant à un cadavre. Marie écoutait en frissonnant; elle aussi commençait à se rappeler vaguement la vérité, et répétait tout bas : J'ai déjà assisté à ces reproches, à cette lutte déchirante, est-ce un rêve?

— Si vous avez été mon hochet, si vous avez senti combien peu de chose pesait votre bonheur dans mes pensées; si vous m'avez haïe, pourquoi donc revenir vers moi, après de longues années?

— Je vous ai sincèrement aimée, et vous m'avez trompé. J'étais jeune alors, vous aussi; nous n'avions pas dix-huit ans. Cette leçon m'a profité. Je me suis rappelé comment on nourrit de mépris et de colère une passion qu'on veut rendre invincible, comment on dompte l'âme la plus fière jusqu'à la forcer à chérir le joug dur et flétrissant qui l'accable. Le jour où le sort nous a remis en présence dans ce même château, où vous m'aviez aimé et abandonné, où vous vous étiez mariée à un autre, j'ai exercé sur vous la puissance que j'avais puisée dans vos leçons. Je vous dédaigne, je vous trahis, et vous m'aimez.

— Puisque vous profitez si bien de mes exemples, gardez que je ne vous apprenne la vengeance. Vous osez me dire que vous me trahissez, et pour qui, grand Dieu!

— Pour une femme qui n'a pas une longue suite d'aïeux comme vous, mais qui du moins ne déshonorera pas le nom de son père; pour une femme qui ne peut m'offrir de bien que son cœur, mais qui du moins me le donnera pur et me le gardera fidèle; pour une femme qui n'a ni vos talents, ni votre esprit, à peine une instruction superficielle que vous lui avez donnée pour vous jouer d'elle, et que vous n'avez pu lui reprendre en la chassant, comme les bijoux et les dentelles dont vous la couvriez; mais qui a la grâce inimitable d'une jeune fille naïve et candide, le jugement simple et ferme, le courage patient d'une âme religieuse; pour une femme, moins habile que vous à éblouir et à séduire, mais qui m'aime et qui sacrifierait tout pour moi, hors son devoir.

— Pour Marie, enfin, interrompit la comtesse avec un sourire de dédain.

— Pour Marie, répondit le fou. Et relevant la jeune fille agenouillée, il la serra dans ses bras. Elle cacha toute tremblante son visage sur l'épaule de Wilibald.

La comtesse s'écria pleine de fureur : Insensé, il y a une parole de mort sur mes lèvres; que je ne la prononce pas!

— Une parole de mort, pour qui?

— Pour tous trois!

— Je ne crains point vos menaces.

— Tu peux encore m'apaiser, profite du temps que je te laisse. Renonce à cette jeune fille, je veillerai sur elle; un couvent la recevra. Suis-moi, tu ne peux être à elle, tu l'oublieras.

— Jamais!

— Tu devrais me supplier à deux genoux ; mais c'est moi qui te supplie. Par nos premiers jours de bonheur, quand nous avions seize ans tous deux, par nos longs entretiens sous les bosquets embaumés du château de nos pères, par tous ces doux souvenirs, ces parfums, ces clartés du premier amour dont nulle autre femme ne te rendra les reflets... Je t'ai trompé, cet amour, pardonne-le-moi. Vois combien je souffre et dis que tu t'es assez vengé. Tu seras tout pour moi désormais, je te le jure, et tu sais que dans mes folles liaisons d'un jour, je ne fus jamais prodigue de serments. Triomphe de me voir, moi, si fière, si méprisante, humiliée à tes genoux ; mais prends pitié de mes larmes !

— Ne renoncez pas à vos vices, madame, restez dédaigneuse et hardie. Vous pourrez surprendre, séduire ; mais le charme de l'amour sincère et honnête ne renaît jamais dans le cœur qui l'a méconnu. Cessez de me supplier, vous dis-je ; on est reconnaissant pour la femme qui se soumet, on est méprisant pour celle qu'on a domptée.

— Croyez-vous m'avoir domptée? reprit la comtesse avec un cruel sourire ; j'ai vu que vous aimiez Marie ; je vous ai défendu de penser à elle ; vous avez continué à la rechercher, je l'ai éloignée de vos yeux, vous l'avez suivie ; je vous supplie encore de la fuir, vous me répondez par une insulte. Savez-vous si d'un mot je ne pourrais pas vous séparer? Savez-vous si l'amour seul me retient, ou si je me tais par respect pour Marie, par pitié pour vous? Savez-vous, enfin, combien durera ma patience?

— Je vous l'ai déjà dit, je ne redoute pas votre haine, qu'apprendriez-vous à Marie? Les déréglements de ma jeunesse? Elle me les pardonne sans les connaître. Elle veut être pour moi l'ange du repentir. Encore une fois, laissez-nous, nos destinées sont liées à jamais.

— Marie, reprit la comtesse en s'approchant de la jeune fille, cet homme est un fou et un ingrat. Mais vous ne voudrez pas l'imiter : quittez-le ! Souvenez-vous que je vous ai élevée, et ne payez pas mes soins par une trahison.

Marie, sans répondre, se pressa contre Wilibald.

— Reprochez-lui, répondit le fou, le morceau de pain pétri de fiel et trempé de larmes que votre caprice lui a jeté. Reprochez-lui le pauvre asile que vous lui avez fait payer par mille paroles amères, et dont vous l'avez chassée un soir... Vous en

souvenez-vous? Il faisait froid, sombre; la neige tombait, les routes étaient glissantes et solitaires. La malheureuse a marché toute la nuit, et ses parents l'ont trouvée mourante, glacée sur le seuil de leur cabane.

— Marie, répétait la comtesse sans écouter les paroles de Wilibald, je te prie, je t'ordonne de me suivre à l'instant.

— Elle a mieux à faire, s'écria le fou, la chapelle est prête, le prêtre nous attend. C'est moi qu'elle va suivre pour accepter devant Dieu ma vie et mon nom.

La comtesse, en entendant ces derniers mots, saisit Marie par le bras et l'entraîna brusquement vers la porte; Wilibald, s'élançant au-devant d'elle : Qui ose porter la main sur ma fiancée?

— Qui ose me disputer ma fille?

— Marie, votre fille!

— Oui, ma fille, malheureux, et la tienne!

Wilibald se jeta sur la comtesse en poussant un cri de rage qui se répéta dans tous les murs du château. La lampe s'éteignit, j'entendis une lutte, un râle convulsif. J'essayai d'avancer dans l'obscurité, mais la terreur me serrait le cœur; la tête me tournait, je tombai sans connaissance.

Quand je revins à moi, j'étais seul, j'essayai de rassembler mes souvenirs. Je me demandai comment je me trouvais couché, faible et encore pénétré d'une émotion poignante, au milieu d'objets qui m'étaient tous étrangers.

Marie entra; à sa vue les événements du jour précédent passèrent devant mes yeux comme un éclair. Je n'osais interroger la jeune fille; elle posa près de moi une potion que le bon docteur avait préparée, et me demanda si je souffrais. Il me sembla que les sanglots avaient brisé sa voix, ses traits où je cherchais en vain un reflet de la douce extase qui les embellissait d'ordinaire, me parurent empreints d'une douleur muette et profonde; elle portait une longue robe noire.

— Je suis en deuil, me dit-elle, parce que ma mère est morte.

La commotion qu'elle avait éprouvée avait rendu sa raison lucide, au moins pour un temps. Elle se rappelait dans ses moindres détails l'affreuse scène qu'elle avait oubliée une fois, et qui s'était la veille répétée devant elle.

La cruelle vérité avait devant ses yeux remplacé les fantômes qu'elle aimait tant. Wilibald, plus heureux, ne conservait point

la mémoire ; sa vie factice s'était éteinte, il était promptement retombé dans son engourdissement, il ne reconnaissait plus Marie, il restait comme autrefois immobile et muet.

Marie se chargea de veiller sur le pauvre être dont l'âme appartenait déjà au monde des morts. Elle le nourrissait comme un enfant, l'habillait, le traînait au soleil, et le soir étendait dans son lit ses membres fatigués ; mais elle détournait presque toujours les yeux de son visage. Elle ne pouvait plus regarder sans terreur, et peut-être sans honte, celui dont la seule image avait peuplé pour elle l'univers. Cependant elle ne se plaignait pas, elle ne pleurait point, elle s'occupait des autres avec la même bonté dégagée de toute préoccupation personnelle ; rien, excepté son regard, ne disait qu'elle fût malheureuse.

Je partis, j'ignore combien de temps la pieuse fille soigna ainsi son père. J'ai souvent espéré que la folie lui était rendue en récompense de ses vertus, et qu'elle allait, comme autrefois, cherchant dans les brumes du soir, dans l'écume des cascades, dans les clartés du soleil, l'image toujours présente, toujours chérie !

R. NAVARRE.

ÉDUCATION PHYSIQUE[1].

TROISIÈME PARTIE.

8° FATIGUE.

Autant un exercice modéré est utile, autant une fatigue excessive est nuisible. Des exercices variés favorisent le développement égal des différents muscles, et, par conséquent, la beauté des formes, l'adresse et la précision des mouvements ; il en résulte un accroissement général des forces. La fatigue habituelle, au contraire, les déprime, les use, et finit par amener une espèce d'atrophie lente des muscles ; comme on le voit par les rouliers, toujours debout à côté de leur voiture, dont les jambes sont grêles et sèches, tandis que les danseurs, qui les exercent fortement mais pendant peu de temps chaque fois, les ont toujours très développées.

Je sais qu'il est souvent difficile d'établir les limites entre l'exercice et la fatigue, comme entre l'usage et l'excès, autrement que par les effets consécutifs ; car nous manquons de moyens pour apprécier les divers degrés de lassitude et la durée du temps nécessaire à la complète réparation des forces ; mais à la longue, on finit par s'apercevoir que, dans le premier cas, il y a prédominance de la nutrition sur les pertes, et dans le second

(1) Voyez les livraisons des 10 juillet et 25 août.

au contraire, véritable épuisement du tissu musculaire par défaut de réparation. Je n'ai pas besoin de dire qu'une alimentation insuffisante ajoute encore à ces effets d'une fatigue excessive et habituelle, en agissant dans le même sens, c'est-à-dire, en empêchant la nutrition de réparer complétement les pertes journalières. C'est ainsi que l'insuffisance du salaire aggrave l'exténuation produite par un travail excessif.

Tous les vétérinaires, tous ceux qui s'occupent d'animaux domestiques, savent très bien qu'une fatigue prématurée empêche le développement complet de la taille et des forces; que, par exemple, les chevaux montés ou attelés trop jeunes restent faibles, rabougris et se déforment de bonne heure. Tous les hippiatres déplorent le dépérissement de nos plus belles races, et ils l'attribuent à l'avarice mal entendue des éleveurs, qui veulent trop tôt tirer parti de leurs jeunes bêtes. La même cause produit les mêmes effets dans l'espèce humaine. Un travail prématuré ou exagéré arrête la croissance des enfants et produit leur déformation, même avant la virilité. C'est si bien la fatigue qu'il faut en accuser, que les mêmes métiers amènent constamment les mêmes déviations de la taille, les mêmes difformités des membres, enfin les mêmes maladies chroniques; comme le savent parfaitement les médecins, les autorités civiles ou militaires qui font habituellement partie des conseils de révision, et même tous les habitants des villes manufacturières, où l'uniformité même de ces dégradations les rend plus frappantes. Mais le bétail humain n'appartenant pas à ceux qui l'exploitent, ils n'ont aucun intérêt à le ménager, et l'égoïsme du fabricant, du *maître*, n'est plus retenu par aucun frein; car ce n'est pas sur lui que doit retomber la détérioration de ceux qu'il paye le moins qu'il peut, pour en tirer le plus de travail possible.

Cependant, au cri général de la presse, la France s'est émue, et le pouvoir, entraîné par l'opinion publique, s'est vu forcé de suivre l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne en ce qui concerne les enfants employés dans les fabriques. Les résultats obtenus déjà, malgré des difficultés qu'on disait insurmontables, montrent assez ce qu'on aurait droit d'attendre d'une volonté ferme et intelligente, pour diriger dans les voies de l'humanité une nation aimante et généreuse, dont les sympathies sont acquises d'avance à tous les sentiments de justice et de philanthropie.

Nos législateurs ont fixé à huit ans l'âge auquel les enfants peuvent être employés dans les fabriques. C'est beaucoup trop tôt. A cette époque de mobilité inquiète, les mouvements les plus variés sont un besoin pour l'économie; la seconde dentition finit à peine ; les muscles sont encore pâles et les os délicats ; la taille est bien loin d'avoir acquis assez de développement et la constitution assez de consistance, pour supporter impunément une longue immobilité, dans des positions gênantes, forcées, avec des mouvements monotones et réguliers, comme ceux de la machine dont l'enfant devient l'esclave. L'ouvrier de fer ne se repose pas; il n'a jamais de distraction ; l'être vivant qu'on lui donne pour serviteur est forcé de se conformer à l'uniforme régularité de ses mouvements ; l'enfant se voit donc privé de toute variété dans ses exercices, de toute spontanéité dans ses repos et ses récréations. Cette répétition incessante des mêmes mouvements finit par faire dominer certains muscles aux dépens des autres ; peu à peu ils courbent les os encore tendres auxquels ils s'attachent ; ils dévient la taille et finissent par tordre le squelette. Mais ce n'est pas tout : ces malheureux enfants respirent dans ces ateliers un air très chaud, peu renouvelé, vicié par les émanations des autres ouvriers, par les odeurs de graisse et d'huile qu'exhalent les rouages, par les parcelles de coton, de laine, de chanvre, de lin ou de soie, suspendues constamment dans l'atmosphère qui les entoure. En sortant de ces ateliers ils sont mal garantis contre les intempéries des saisons, et j'ai déjà parlé de leur régime. Faut-il s'étonner s'ils ont la peau décolorée, la figure hâve, l'empreinte scrofuleuse; si leur santé se détériore autant que leur conformation extérieure ?

Les Anglais ont fixé à neuf ans l'âge d'admission des enfants dans les fabriques, et la même disposition est adoptée par la Prusse ; bien plus, en Autriche, un règlement émané de la chancellerie porte cette exigence à douze ans, *excepté pour les enfants de neuf ans qui auront suivi les écoles pendant trois.* On le voit, à notre honte, nous sommes entrés les derniers dans cette voie de protection ; nous sommes restés bien en arrière de tous les autres ; et c'est le gouvernement le plus stationnaire de l'Europe qui donne le meilleur exemple à ceux qui se piquent d'être à la tête de la civilisation. Les dispositions de l'Autriche sont évidemment les plus conformes aux intérêts de l'humanité; et l'exception admise pour les enfants qui sauraient lire, écrire et compter avant

douze ans, est bien propre à stimuler le zèle des parents pour cette première instruction de leurs enfants, si généralement négligée et pourtant si indispensable.

Mais l'âge ne peut évidemment donner la mesure des forces de tous les enfants et du développement de leur constitution; il y a souvent des retards très grands dans la croissance : la misère seule suffirait pour les expliquer. Il faudrait donc qu'il existât dans toutes les villes manufacturières une commission chargée d'examiner les enfants arrivés à l'âge fixé par la loi, pour savoir s'ils sont en état d'entrer en fabrique; et pour que cette commission représentât les intérêts de l'industrie, du pays, de l'humanité, elle devrait être composée d'un fabricant, d'un magistrat et d'un médecin. Ce serait une espèce de conseil de révision analogue à celui qui préside au recrutement de l'armée, comme le fait très bien remarquer le docteur Levy (1).

On a dit que la misère des ouvriers les obligeait à joindre, le plus tôt possible, le salaire de leurs enfants au leur. Mais il est d'autres moyens d'alléger cette misère, indépendamment de ceux que je viens d'indiquer. D'ailleurs, M. Villermé fait observer que dans les temps d'abondance, les ouvriers dépensent trop souvent leurs gains au cabaret, sans s'inquiéter des soins de leur famille; et il en conclut qu'il vaudrait mieux alors limiter la journée des enfants, puisque tout en travaillant au-delà de leurs forces, ils ne sont pas mieux nourris et s'épuisent plus vite.

Mais ce n'est pas tout que de reculer l'époque d'admission des enfants dans les fabriques, il faudrait encore réduire la durée de leur travail. Avant seize ans elle ne devrait jamais dépasser huit heures par jour, en deux fois; c'est tout ce que peut supporter alors la constitution sans en souffrir.

Je sais qu'il est des travaux qui n'exigent pas beaucoup de force; mais ceux là précisément demandent la plus grande fixité du corps, la plus grande monotonie dans les mouvements, et ce sont ceux-là qui nuisent le plus par leur continuité, qui amènent le plus sûrement les déformations, même quand le squelette a pris tout son développement, toute sa consistance. De seize à

(1) Voir, pour les développements de cette pensée philanthropique, l'excellent *Traité d'hygiène*, du docteur Levy, t. II, p. 720. L'auteur propose en outre l'établissement d'une caisse de prévoyance, qui recevrait une partie du salaire des enfants, pour assurer leur avenir; comme cela se pratique à l'égard des détenus; un tiers du produit de leur travail étant mis en réserve pour le moment de leur sortie.

vingt ans, le travail ne devrait jamais dépasser dix heures, en deux fois, pour les mêmes raisons. Après cet âge, dans aucun cas, il ne devrait excéder douze heures, si l'on veut laisser quelques instants à l'intelligence, après ceux qui doivent être donnés aux repas, ainsi qu'à des mouvements en plein air, indispensables pour rétablir l'équilibre dans l'économie. Mais combien il s'en faut que les choses se passent ainsi! dans deux départements de l'Alsace, M. Charles Dupin a trouvé que la journée des enfants et des adolescents était de treize à quatorze heures; aussi n'obtient-on un contingent de dix mille hommes qu'en réformant six mille huit cent vingt-deux sujets. Enfin, chose incroyable! dans la Seine-Inférieure et dans l'Eure la journée de travail s'élève jusqu'à quatorze, quinze et même seize heures par jour. Aussi, pour obtenir le même nombre de soldats, faut-il réformer quinze mille cinq cent vingt-huit conscrits; par conséquent, plus des trois cinquièmes de ceux qui sont arrivés jusqu'à vingt ans. En présence de pareils chiffres, il est impossible que les chambres n'interviennent pas, si le pouvoir tarde plus longtemps à prendre l'initiative.

Les Anglais, qui nous ont devancés et qui ont été plus loin que nous, n'ont pas hésité à développer successivement les premières mesures qu'ils avaient adoptées, dès qu'ils se sont aperçus qu'elles étaient insuffisantes. De 1802 à 1833, huit bills ont été votés pour augmenter la protection due à l'enfance, contre la rapacité des fabricants et la misère des parents.

On a prétendu qu'aucun pouvoir n'avait le droit de prendre de pareilles mesures; que c'était violer la liberté, l'autorité paternelle, etc. Sophismes audacieux d'égoïstes sans entrailles et sans intelligence! Il n'y a pas de droits qui puissent prévaloir contre ceux de l'humanité. Les intérêts de la machine sont moins sacrés que ceux de l'homme. Le pouvoir social est l'appui naturel de tous les faibles; c'est le tuteur né de tous les mineurs; il intervient toujours d'office entre l'enfant opprimé et des parents imprévoyants ou dénaturés. D'ailleurs, l'expérience est là pour démontrer que les fabriques n'ont jamais souffert de ces restrictions; car l'industrie anglaise n'a cessé de faire des progrès après chacun des bills dont je viens de parler; cela se conçoit, puisque les mesures restrictives sont les mêmes pour toutes les fabriques et pour tous les ouvriers.

En effet, quelle est la cause de la détresse des fabricants et de

la misère des ouvriers? C'est la concurrence des marchandises pour les uns, la concurrence des bras pour les autres. Afin de livrer ses produits au plus bas prix, le fabricant baisse les salaires et augmente la durée du travail. L'ouvrier, de son côté, se trouve forcé de consentir à toutes les conditions qui lui permettent de vivre, parce qu'un autre prendrait sa place ; et le salaire, ainsi que le travail, sont poussés aux dernières limites compatibles avec l'existence. Mais des mesures restrictives, égales pour tous les fabricants, pèsent également sur tous, et laissent dans le même état les conditions respectives de chacun, sans que l'un ou l'autre puisse exiger plus de travail de ses ouvriers. Voilà pour les manufactures d'un même pays. Quant à la concurrence entre nations, c'est aux douanes d'y pourvoir. Elles ne doivent pas avoir d'autre but que de protéger les productions appropriées au pays, afin de maintenir le taux des salaires au niveau des besoins naturels du travailleur.

Il est certainement absurde pour une nation, comme pour un particulier, de vouloir produire ce qui n'est pas dans sa nature; c'est lutter malheureusement contre le sol, ou contre l'organisation, pour obtenir avec peine des produits plus coûteux et moins bons. A cet égard, les partisans du libre échange entre tous les peuples ont parfaitement raison. Mais il est évidemment des productions tout à fait indépendantes du sol, du climat et de la position géographique. Rien ne s'oppose, par exemple, à ce qu'on file le coton, la laine, le chanvre et le lin, aussi bien en France qu'en Angleterre. Rien ne s'oppose davantage à ce qu'on tisse aussi bien ces matières dans un pays que dans l'autre. Les derniers venus, dans toutes ces industries, peuvent atteindre aisément leurs devanciers; car ils n'ont pas moins d'intelligence et de bonne volonté, il suffit de les seconder pendant assez longtemps, pour être certain qu'ils finiront, tôt ou tard, par obtenir les mêmes résultats. Il n'y a donc pas de raison pour qu'une nation s'arroge, sur toute autre, le monopole de ces produits, au détriment des ouvriers que ces industries peuvent nourrir dans les autres pays, en répendant aux besoins de la consommation. Voilà des industries qu'il faut protéger, dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs. Mais comment? dans quelles limites? En laissant arriver aux fabricants les matières brutes au plus bas prix possible, pour diminuer les chances de la concurrence

étrangère (1), et en frappant les produits semblables des autres pays d'un droit suffisant pour protéger nos fabriques, *sans exciter la contrebande*. A ces conditions, le pouvoir a le droit d'intervenir dans le taux des salaires ; il peut dire aux fabricants, avec l'autorité de la raison et de la justice : « Nous vous protégeons contre la concurrence étrangère, et nous vous laissons parvenir les matières brutes au plus bas prix ; mais ce n'est pas seulement dans votre intérêt, c'est surtout dans celui des ouvriers. Car si les consommateurs paient un peu plus cher, c'est pour que le travailleur puisse vivre et faire vivre les siens dans une aisance suffisante. C'est pour que la plupart de ses enfants ne périssent pas en naissant, par excès de misère; c'est pour que les autres ne soient pas atrophiés, déformés par un travail au-dessus de leurs forces. » Voilà le nœud de la question du libre échange! réduite à cet état de simplicité, elle ne comporte plus ni complication, ni ambiguïté.

Le pouvoir qui agit dans l'intérêt de l'humanité est toujours sûr de l'assentiment du pays, toujours fort de la sympathie des peuples, un sentiment inné de solidarité unissant tous les êtres souffrants. Qu'il prenne donc l'initiative, qu'il laisse parler la grande voix, la voix puissante de l'humanité; il verra bientôt toutes les résistances aveugles céder à l'empire de la raison et de la justice, toujours appuyées par les masses; les intérêts égoïstes eux-mêmes finiront par y trouver leur compte, comme l'a fait voir l'exemple de l'Angleterre, dignement récompensée de ses sacrifices philanthropiques par l'accroissement continuel de sa prospérité manufacturière.

En définitive, ce qu'il y a de plus utile aux gouvernements,

(1) A quoi bon, par exemple, imposer le coton brut ? Est-ce que nous avons des cultures de coton à protéger? Comment veut-on que nos fabricants luttent contre ceux d'Angleterre et d'Allemagne, sur lesquels ces droits ne pèsent pas ? Quant aux laines, il est un fait qui tranche toute discussion. Après chaque augmentation de droit d'entrée sur les laines étrangères, le taux des laines indiquées a baissé sur tous les marchés de France, parce que plusieurs de nos fabriques tombaient et que les autres produisaient moins, par suite des avantages obtenus hors du pays par les fabriques étrangères. Ces résultats désastreux et constants, si faciles à comprendre, n'ont pas encore éclairé les propriétaires de troupeaux, aussi routiniers que leurs moutons. Mais le pouvoir qui a toutes les données sous les yeux, et qui doit protéger également tous les intérêts, même les plus aveugles, devrait-il se laisser influencer par des exigences absurdes?

aux peuples, comme aux individus, c'est encore ce qu'il y a de plus juste et de plus moral.

Tout ce qui concerne les ouvriers des fabriques a pu être constaté par des enquêtes, parce qu'ils étaient très nombreux, placés dans des conditions semblables et faciles à constater. Mais les mêmes causes agissent évidemment de la même manière sur toutes les classes pauvres et laborieuses. Partout, dans les campagnes comme dans les villes, les enfants qui n'ont pas succombé aux premières et rudes épreuves de la misère, sont soumis à des labeurs prématurés, quel que soit le métier qu'ils adoptent ; ils souffrent des impôts qui pèsent sur les objets de première nécessité et de l'insuffisance des salaires; leurs forces, mal réparées, sont encore épuisées par un travail trop continu, trop prolongé, et la constante répétition des mêmes mouvements tend à produire la déformation des membres et la déviation du tronc.

Je n'ai pas besoin de dire quelles sont, pour ces malheureux, les funestes conséquences de tant d'iniquités; d'ailleurs ces considérations toucheraient peu nos législateurs; mais la détérioration croissante de la race en France est un fait d'une immense gravité, qui doit intéresser tout le pays. Pour faire toucher au doigt cette effrayante vérité, je vais présenter les résultats fournis par la conscription depuis vingt-cinq ans.

Remarquons d'abord qu'on fut obligé, en 1832, de diminuer les conditions de la taille pour le service militaire; de 1 mètre 57 centimètres, elle fut réduite à 1 mètre 56 centimètres. Cette nécessité est déjà un fait grave, car elle annonce qu'une diminution s'était opérée dans la taille moyenne de la population, et, dans ces conditions, c'est un indice d'affaiblissement dans la constitution générale. Une très haute stature n'est pas toujours la preuve d'une vigueur proportionnelle; mais, dans les dimensions moyennes et sur l'ensemble de toute une population, la taille est, en général, en rapport avec le reste de l'économie. D'un autre côté, cette réduction qui peut paraître peu importante parce qu'elle n'est que d'un centimètre, a cependant eu pour résultat de diminuer d'un quart le nombre des individus exemptés par défaut de taille.

Mais ce qui prouve bien que les autres conditions de la santé ont subi la même dégradation, c'est l'accroissement du nombre des conscrits exemptés par les conseils de révision; depuis vingt-cinq ans, il a plus que doublé, malgré le changement intervenu en

1832 dans l'exigence de la taille. En effet, de 1816 à 1840, d'après le *Traité de statistique* de M. Dufau, 7,321,609 conscrits ont été appelés à faire partie de l'armée, et sur ce nombre, 1,416,527 ont été réformés, ce qui fait à peu près le cinquième de la totalité. Mais si, au lieu de prendre la moyenne de ces vingt-cinq opérations de recrutement, on compare les résultats de chaque année, on trouve que, de 1816 à 1840, le nombre des individus exemptés a plus que doublé, malgré la diminution d'un quart dans les réformes pour défaut de taille.

Si l'on rapproche ce résultat annuel, pris sur toute la France, de ce que j'ai dit des départements les plus pauvres et les plus mal nourris, des populations ouvrières attachées aux fabriques, etc., on comprendra les causes de cette dégradation physique et la nécessité urgente d'y mettre un terme.

Cette question est en effet la plus grave de toutes celles qui peuvent intéresser les citoyens et tous les amis de l'humanité.

Si ces rapprochements ne portaient que sur deux années, prises au hasard, on pourrait n'y pas attacher d'importance; mais il s'agit ici d'une détérioration constante, qui marche d'une manière progressive jusqu'au moment où s'arrêtent ces recherches statistiques, et qui menace par conséquent d'une aggravation ultérieure. L'avenir du pays est donc compromis. Ces chiffres sont d'ailleurs d'autant plus significatifs, qu'ils résultent du dépouillement rigoureux des documents les plus officiels.

Si l'on pouvait du moins expliquer cette détérioration physique par des causes accidentelles, ou qui dussent disparaître spontanément! mais c'est justement le contraire qui arrive. Cette dégradation progressive coïncide avec l'éloignement des conditions exceptionnelles qui auraient pu la produire. On sait parfaitement, depuis les remarquables travaux de Tenon, que toutes les guerres générales et prolongées ont pour effet constant d'appauvrir la race, en ne laissant à la société que les hommes les plus faibles pour reproduire l'espèce (1).

(1) On en doit même inférer la nécessité d'un changement important dans le mode de fixation du contingent à fournir par chaque localité. Jusqu'à présent il a toujours été basé sur le nombre des hommes âgés de vingt ans au moment du tirage. Mais j'ai fait voir que, dans certains départements, il y avait trois cinquièmes de réformés sur la totalité des individus appelés. Que reste-t-il donc après ce triage pour améliorer une pareille population? a quel degré de détérioration ne descendra-t-elle pas si cela continue? suivant la justice et l'humanité, la répartition du con-

On concevrait donc que la race eût perdu de sa taille et de sa vigueur, en France, après vingt-cinq années de guerres incessantes et gigantesques soutenues contre toute l'Europe. Cependant le nombre des réformés était moitié moindre en 1816 qu'en 1840, quoique la loi de 1832 eût diminué d'un quart les réformes par défaut de taille.

J'ai déjà fait remarquer que la disette influe également sur le nombre des naissances, ainsi que sur la vigueur des enfants du pauvre : les misères de 1816 et 1817 n'ont laissé que trop de traces dans les contingents militaires des années correspondantes. Mais ces calamités publiques ne se sont pas reproduites, et cependant la dégradation physique de l'espèce en France n'a pas cessé d'augmenter. Il faut donc en chercher l'explication dans des causes permanentes et progressives.

J'examinerai bientôt celles qui peuvent agir sur les enfants des familles riches ou aisées ; mais, quant aux classes pauvres et laborieuses dont il s'agit en ce moment, les seules causes auxquelles on puisse attribuer leur dégénération croissante sont les impôts qui pèsent de plus en plus sur les objets indispensables au maintien de l'existence, la diminution relative du taux des salaires et l'augmentation de la fatigue, produite par un travail prématuré, trop violent, trop monotone, trop prolongé; en un mot, par un travail disproportionné à l'âge, aux forces, aux moyens de réparation de l'économie.

Quelles sont les conséquences de ce déplorable état de choses?

Pour les enfants du pauvre, dès la naissance, mort inévitable des plus faibles, qu'un peu d'aisance aurait pu sauver; extinction successive de beaucoup d'autres dont la vigueur aurait pu se consolider ; détérioration de ceux dont la constitution serait devenue robuste; déformation de ceux qui auraient dû rester droits; enfin répulsion instinctive et légitime du peuple contre les causes de tant de maux.

Pour le pouvoir et les heureux du jour, crainte des prolétaires, et par suite, faiblesse à l'intérieur, intrigue et corruption, pour suppléer à la confiance et à la force; même faiblesse au-dehors,

tingent de l'armée ne devrait avoir lieu qu'après les opérations des conseils de révision et l'élimination préalable des réformés. D'après le mode actuel, on établit, entre les diverses parties de la France, une inégalité physique révoltante, et qui ne peut que s'accroître; chaque conscription laissant toujours moins d'individus robustes, dans les localités dont les populations sont le plus mal partagées.

même abandon des intérêts généraux ; politique tortueuse, impuissante et méprisée ; désaffection des peuples ; isolement croissant.

Pour le pays, abatardissement de la race dans la grande pépinière de la nation et de l'armée ; recrutement de plus en plus difficile, malgré une paix de trente ans ; position de plus en plus précaire au milieu des gouvernements étrangers, d'autant plus hostiles que notre faiblesse leur inspire plus de confiance.

Pour tous, avenir sinistre, qui doit préoccuper le plus ceux qui ont le plus à perdre.

Ainsi, en dernière analyse, tout le mal de la France vient évidemment de l'abandon des intérêts du pauvre, des droits de l'espèce humaine, des grands principes de notre immortelle révolution.

Qu'on se hâte donc d'y revenir s'il en est temps encore.

J'espère qu'on ne s'étonnera pas maintenant que j'aie abordé tant de questions qui paraissent étrangères à l'éducation physique.

L'hygiène a suivi les progrès de toutes les sciences qu'elle met à contribution ; mais pour les malheureux, à quoi serviraient les meilleurs conseils hygiéniques ? ils ne pourraient les suivre, en supposant qu'ils eussent le temps et l'instruction nécessaires pour en prendre connaissance. Le seul moyen de leur être utile était de signaler les vices des institutions qui pèsent si durement sur toute leur existence ; et, pour intéresser à la destruction de ces abus ceux qui prennent part à la confection des lois, d'une manière directe ou éloignée, il fallait bien leur en montrer les dangers pour eux-mêmes. Enfin, il importait d'éveiller l'attention du pays sur l'appauvrissement progressif de l'espèce, après la plus longue paix dont la France eût jamais joui, et qui n'a jamais été plus précaire ; il importait par dessus tout de lui montrer que cette position misérable et dangereuse tient à l'oubli des premiers principes de l'humanité.

Voilà ce qu'il était urgent de faire toucher au doigt ; et pour ne laisser aucun doute dans les esprits les plus sceptiques, j'ai dû m'appuyer constamment sur des chiffres statistiques, puisés dans les documents officiels de l'administration.

Ce n'est pas ma faute si l'éducation et l'hygiène sont unis à la morale, à la justice, à la politique, par des liens indissolubles.

9° INACTION.

Il me reste à examiner l'autre côté de la question, celui qui regarde les heureux du jour. Mais ici la scène change et les vices de notre système d'éducation sont tout à fait opposés, sans être pour cela moins funestes.

On vient de voir l'enfant du peuple soumis prématurément à de rudes fatigues, user ses forces, déformer son corps par un travail trop assidu et trop prolongé pour permettre la culture de son intelligence ; chez l'enfant du riche, c'est le cerveau qu'on se hâte d'occuper et qu'on fatigue bientôt par des études exagérées, incessantes, qui l'usent aussi, qui l'affaissent et le déforment à leur manière, sans laisser place aux exercices musculaires.

On ne tient plus compte aujourd'hui de la nécessité, si bien connue des anciens, de *détendre l'arc* de temps en temps, pour l'empêcher de perdre son ressort. Rien n'est pourtant plus évident que l'utilité des exercices, dans l'intérêt même de l'intelligence. Le cerveau a besoin de repos comme tous les autres organes et plus que tous les autres, à cause de sa structure délicate et de l'importance de ses fonctions. Une contention d'esprit trop soutenue finit par émousser les impressions, et par rendre les idées confuses. Dans cet état de congestion cérébrale tout travail intellectuel qui se prolonge est complétement inutile et ne tarde pas à devenir nuisible. C'est à l'occasion du cerveau que reparaît, dans toute sa force, l'importante distinction que j'ai établie ailleurs entre l'exercice et la fatigue. Il en est, à cet égard, du système cérébral et des différentes parties qui le composent, comme du système musculaire et de certains muscles. Hippocrate avait déjà dit : « Le changement de travail est une espèce de repos » (1), et dans cette sentence, comme dans toutes celles qu'il nous a laissées, il a su étendre sa pensée de manière à lui donner toute la portée dont elle est susceptible ; car il faut entendre par Πόνος toute espèce de *travail*, intellectuel, musculaire ou autre, qui s'opère dans une partie de l'économie. En effet, cette vérité, si remarquable par sa profondeur et par sa précision est d'une application générale.

(1) Πόνου ἀλλοίωσις εἶδός ἐστιν ἀναπαύσιος.

La diversion la plus utile qui puisse intervenir pour faire cesser toute fatigue de tête, est un exercice énergique qui dégage le cerveau, en produisant un rapide appel de sang dans le système musculaire. Combien se trompent ceux qui croient perdus pour l'étude les amusements actifs, bruyants, dans lesquels le corps est fortement en action! Dès que l'équilibre est rétabli, les idées sont plus nettes, plus vives, le cerveau saisit avec rapidité ce qui paraissait vague, obscur, inextricable, quelques instants auparavant. Qui n'a entendu parler de comptables dont la tête s'était perdue, pendant toute une journée, à chercher obstinément une erreur de calcul, qu'ils découvraient plus tard, sans peine, après avoir été forcés de quitter leur bureau? Eh bien! il en est absolument de même de toute autre contention d'esprit trop prolongée.

Le temps qu'on accorde au corps est donc loin d'être perdu pour l'étude, et même il profite plus que s'il eût été donné sans interruption au même travail intellectuel. Tout le monde sait cela, sans doute, mais ce que je sais aussi, c'est que personne n'en tient compte, surtout en matière d'éducation.

Aujourd'hui que la force brutale ne donne plus le pouvoir, comme aux temps héroïques, les parents qui ont de l'aisance ne sont plus occupés que de l'intelligence de leurs enfants, parce qu'elle peut les conduire à tout; c'est du moins leur rêve le plus doux et le plus naturel; mais c'est aussi la cause première de bien des illusions sur des aptitudes mensongères, de bien des déceptions pour l'avenir.... Quoi qu'il en soit, ce sont les intelligents qui gouvernent; on veut des intelligences; c'est tout simple! et les heureux du jour, pouvant y mettre le prix, se figurent qu'il suffit de les cultiver, aux dépens de tout le reste, pour les voir se développer à souhait; ils se hâtent donc de mettre en serre chaude l'intelligence de leurs enfants sans s'inquiéter du corps, dont ils font peu de cas: c'est bon pour les hommes de peine!!! aussi point de jeux expansifs, point de courses en plein air, point d'ébats au soleil ou de luttes sur la pelouse avec des camarades, point d'exercices un peu prolongés. Que peuvent apprendre les cerceaux ou les barres, la balle ou la paume? Quel temps précieux perdu pour l'étude! Malheureusement cette préoccupation exclusive est encore plus forte chez les pédagogues que chez les parents; la culture de l'esprit est le seul but de tous ceux qui s'occupent d'enseignement.

Dans la maison paternelle, l'enfant trouvait encore quelques

instants de loisirs pour s'ébattre en liberté, grâces à l'intervention de la mère, dont l'instinct conservateur ne se laisse pas égarer facilement; mais en pension, au collége, l'enfant est reclus, sa tâche est tracée chaque jour, ses moments sont comptés et tous doivent être, autant que possible, employés à l'étude; il faut d'ailleurs qu'il suive les autres; s'il a l'intelligence faible, obtuse ou lente, tant pis pour lui; il n'en doit pas moins assister aux leçons, suivre les répétitions et travailler dans les salles d'étude avec ses condisciples; s'il est vif, impatient, c'est encore pis; car il faut qu'il reste immobile comme les autres, ou les pensums vont l'accabler, et ces pensums inévitables ne peuvent être exécutés que pendant les récréations, et s'ils ne sont pas prêts le lendemain, viennent les retenues, les arrêts, même la prison quand il y a récidive : en sorte que le plus remuant, le plus actif, est précisément celui qui peut le moins faire de l'exercice, pour dépenser cet excès d'activité qui le tourmente et le fait ranger parmi les tapageurs. Si l'élève annonce des dispositions prononcées, autre danger ponr sa santé; car son intelligence et son amour de l'étude sont exploités au profit de l'établissement; on prévoit qu'il peut lui faire honneur, on s'en occupe, on s'en empare, on flatte son amour-propre; on excite chez lui la passion du travail, au lieu de la modérer; on l'entretient dans une sorte d'activité fébrile, on lui permet de prendre imprudemment sur ses récréations, sur son sommeil, pour faire de son cerveau un centre permanent de fluxion aux dépens du reste de l'économie.

Ainsi, en supposant les dispositions les plus favorables et l'absence de toute autre cause débilitante, cette continuité de travail intellectuel, cette absence d'exercices propres à rétablir l'équilibre, suffiraient pour détériorer la constitution la plus robuste. Quant à ceux dont le zèle l'emporte sur les dispositions, quant à ceux dont on s'est efforcé de bourrer la tête de connaissances mal élaborées, précipitamment entassées, ils n'ont pas le temps de les digérer, de se les approprier, et non seulement leur constitution s'affaiblit par défaut d'exercice, mais encore leur cerveau se fatigue, s'affaisse et se détraque, comme s'atrophie et se déforme le corps des ouvriers dont nous parlions tout à l'heure, par une cause semblable, un travail trop continu, trop uniforme, en un mot, au-dessus de leurs forces.

Mais ce n'est pas tout. A quelle époque commence cette vie sédentaire et inactive? Précisément à l'âge où les exercices de-

vraient être de plus en plus énergiques et prolongés. Les anciens, plus sensés que nous, tiraient alors leurs enfants du gynécée pour leur donner plus de liberté ; ils les faisaient passer des mains des femmes dans celles des gymnastes. Les preux du moyen âge en faisaient des pages et commençaient à leur apprendre le rude métier des armes; et nous, au lieu d'employer cette exubérance de forces et d'activité, nous condamnons les nôtres à l'inaction ; nous les enfermons dans des établissements infectés d'un vice délétère, provoqué par les approches de la puberté, fomenté par la réclusion même et par le défaut d'exercice ; espèce de maladie endémique dans toutes ces maisons, et qui se communique bientôt, d'une manière contagieuse, des anciens aux nouveaux venus.

Eh quoi ! c'est lorsqu'un nouveau sens se développe, c'est lorsqu'il va régner despotiquement sur tous les autres, qu'on l'excite, qu'on l'échauffe par une station assise presque invariable, qui doit nécessairement provoquer son activité, y faire affluer le sang!!! Pendant ces longues heures d'immobilité, quand l'attention se fatigue à suivre des idées abstraites, sans objet matériel qui frappe la vue, sur quoi pensez-vous que se porte l'imagination distraite, sollicitée par des impulsions plus réelles? Elle revient sur des souvenirs confus, réveillés par les confidences intimes de ceux qui sont plus avancés; elle revient sur les signes, vaguement entrevus, des attributs de l'autre sexe, sur des tableaux, des statues, des gravures, des dessins, à peine remarqués autrefois, sur des actes domestiques, sur des scènes extérieures, dont l'interprétation n'avait pas été saisie. Tout cela, dans la maison paternelle, se fût effacé de la mémoire, à l'aide d'autres impressions plus vives, plus variées, et par l'influence même de ces distractions qu'on redoute pour les études, de ces jeux, de ces déplacements, de ces ébats joyeux, qu'on regarde comme un temps perdu. Mais dans la séquestration, les idées s'exaltent par des communications réciproques; elles deviennent fixes, faute de variété; elles s'égarent, faute d'objets réels ; et alors, celui qui n'a pas trouvé par lui-même ce funeste moyen d'assouvir une imagination déréglée, est bientôt initié par d'autres à de honteux mystères, avant même que ses organes soient développés ; la dépravation circule clandestinement des plus grands aux plus petits, sans qu'aucune surveillance puisse l'arrêter ; car cette aberration solitaire est d'autant plus fatale qu'elle est insaisissable ; qu'elle n'a pas besoin de complice ; qu'elle peut être assouvie

jusque dans le dernier degré de l'épuisement; qu'elle finit par maîtriser les efforts de la volonté; et ses funestes atteintes persistent trop souvent lors même qu'on est parvenu à l'arrêter dans sa marche destructive.

Ces abus ne portent pas seulement le trouble dans les organes dont les fonctions ont été perverties; ils altèrent profondément la constitution, surtout le système nerveux; ils détruisent les facultés intellectuelles; ils dénaturent le moral en absorbant toutes les idées expansives, toutes les inspirations généreuses, dans une passion égoïste et concentrée, qui fait quelquefois descendre au-dessous de la brute l'être privilégié de la création.

Enfin, quand ces malheureux veulent s'arrêter, ils n'en sont pas toujours les maîtres, tant est puissant chez eux l'entraînement irrésistible de l'habitude; elle reparaît dans le sommeil, quand elle a pu être comprimée pendant la veille; ou bien le trouble établi dans les organes entretient spontanément le mal sous une forme ou sous une autre, et trop souvent d'une manière inaperçue.

On comprendra que je ne puis m'expliquer ici davantage; mais on peut m'en croire, ainsi que tous ceux qui se sont occupés de ce triste sujet. C'est là surtout qu'il faut chercher la cause de ces altérations lentes de la santé, de ces ralentissements inattendus dans les études; de ces décadences inexplicables d'intelligences précoces, privilégiées, qui semblaient destinées au plus brillant avenir. Combien de déceptions amères, d'éducations avortées, de carrières détruites par cette influence immédiate, ou par ses conséquences éloignées! C'est ce que les praticiens seuls peuvent savoir.

Qu'on ne pense pas que j'exagère la fréquence et la gravité de cette aberration des temps modernes. Malheureusement, les preuves abondent, se multiplient..... Espérons que ces avertissements, de plus en plus rapprochés, finiront par sortir du domaine de la pathologie, pour attirer l'attention des corps enseignants, des législateurs et des pères de famille.

Il est vrai que les faits rapportés par les médecins sont les plus graves et peuvent être regardés comme exceptionnels; mais beaucoup d'autres, non moins affligeants, ont été négligés parce qu'ils n'offraient plus rien de neuf. Les confidences de ces victimes ne peuvent d'ailleurs laisser aucun doute sur l'étendue du mal dans les maisons d'éducation, et les ecclésiastiques les plus

recommandables ont fait, de leur côté, les mêmes observations (1). On peut juger par là ce qui reste ignoré.

Pourquoi n'en trouve-t-on pas la moindre trace dans toute l'antiquité?

Tous ceux qui connaissent les mœurs des anciens, même dans leurs plus beaux jours, n'ont pas oublié le rôle important que jouaient les courtisanes, les marchands d'esclaves, et notamment ces *prostiteurs* dont il est si souvent question dans les comédies grecques et romaines. On sait aussi quelles liaisons monstrueuses existaient entre hommes; liaisons qu'il est à peine, aujourd'hui, possible d'indiquer, et dont les plus graves philosophes parlaient cependant en public ou traitaient dans leurs écrits. Est-ce là ce que nous devons prendre à l'antiquité pour nous délivrer d'un autre fléau? Personne au monde n'y peut songer. Les progrès de la civilisation, plus précieux encore sous le rapport des mœurs que sous tous les autres, ne peuvent être perdus pour l'avenir. Mais il est un puissant préservatif que nous pouvons emprunter aux anciens sans aucun inconvénient, c'est leur admirable système gymnastique, dont nous faisons pourtant si peu de cas.

A quoi tient l'accroissement continuel de cette lèpre des temps modernes? Faut-il en accuser les progrès de l'intelligence? Une pareille pensée serait un blasphème, si elle n'était une absurdité. Le développement de la raison assure l'empire de la volonté, et la volonté est la meilleure sauvegarde que l'homme puisse avoir contre l'abus de lui-même. Les idiots, les crétins, les hydrocéphales, les aliénés sont ceux qu'il est plus difficile de préserver d'une brutalité sans frein.

Faut-il donc renoncer à l'éducation des enfants en commun? Ce serait perdre les avantages incontestables des frottements entre les caractères les plus opposés, de l'émulation spontanée, des liaisons intimes et durables qui constituent ces amitiés de collége, si légitimement devenues proverbiales; ce serait renoncer à cette espèce d'initiation anticipée à la vie sociale pour laquelle rien ne peut remplaer l'expérience personnelle; expérience qui coûte d'autant plus qu'on l'acquiert plus tard.

Quant à la réclusion des pensionnats et des colléges, c'est une

(1) Voyez surtout *Essai sur la théologie morale, considérée dans ses rapports avec la physiologie et la médecine*, par le docteur Debreyne, prêtre et religieux de la Grande-Trappe. Ouvrage adopté par les directeurs des séminaires, et qui mérite d'autant plus de confiance que l'auteur est à la fois médecin et confesseur.

nécessité absolue pour beaucoup de parents, et l'on ne peut d'ailleurs méconnaître tout le parti qu'en pourrait tirer une éducation vraiment nationale.

Mais comment préserver ces établissements de la contagion qui les ravage?

Il serait possible, avec plus de surveillance, avec un meilleur choix des employés subalternes, d'empêcher l'introduction des livres infâmes qui circulent clandestinement et corrompent vite des imaginations avides, inflammables et sans expérience; mais la surveillance la plus minutieuse sera toujours impuissante contre un Prothée insaisissable qui se suffit à lui-même. Que peuvent la morale et la religion contre un ennemi qu'elles n'osent nommer, qu'elles ne sauraient même signaler sans inconvénient? Il n'y a qu'une ressource pour combattre, pour prévenir le mal : c'est une gymnastique assez puissante, assez répétée pour détourner, au profit de l'économie, des matériaux qui tendent à converger vers le nouvel organe en voie de développement.

Avant la révolution, la danse, l'escrime, l'équitation, la paume, etc., entraient dans l'éducation de tout enfant *bien né;* tous ces exercices étaient regardés comme indispensables pour figurer convenablement dans le monde, et ils avaient un résultat bien autrement important que l'acquisition de *belles manières;* ils développaient le corps et fortifiaient la constitution. Aujourd'hui, nous avons renoncé à tout cela, non pour rendre nos enfants moins courtisans, pour les soustraire aux exigences de l'étiquette et aux caprices de la mode, mais pour leur faire consacrer plus de temps à l'étude; et les effets de cet abandon ne se font que trop sentir. Si nous jugeons ces exercices trop futiles en eux-mêmes, remplaçons-les du moins par une gymnastique mâle, utile, conforme aux besoins de notre époque. C'est le seul moyen de retarder l'évolution de la puberté et d'en prévenir les dangers.

Tous les physiologistes l'ont indiqué, tous partagent la même confiance dans son efficacité; mais ils n'ont pu jusqu'à présent se faire écouter, tant on craint de retrancher quelques instants à l'étude.

Il est cependant facile de concevoir l'efficacité de la gymnastique pour diminuer l'action du sens génital, et surtout pour prévenir, pour combattre le funeste abus dont nous parlons. Si les enfants du peuple en sont préservés, ils ne le doivent

qu'à ces dépenses musculaires dont nous n'avons blâmé que l'exagération. Voici ce qui le prouve de la manière la plus évidente.

Ce sont les bergers et les bergères qui ont fourni les plus effrayantes observations de ces dépravations solitaires que rien ne pouvait plus arrêter. Cependant ils vivaient loin de la *corruption des villes* et de tout ce qui pouvait exciter leur passion, *dans le calme et le silence de la nature*, comme disent les poëtes pastoraux; mais ils vivaient dans l'inaction et l'oisiveté; il n'en faut pas davantage pour tout expliquer.

Qu'on ne pense pas que les pathologistes se soient complu à donner du retentissement à des faits exceptionnels, dans le but d'inspirer une salutaire terreur; non, les cas de cette nature ne sont pas rares; j'en ai vu bien des exemples à l'hôpital de Montpellier, et les praticiens de tous les pays m'en ont cité d'aussi repoussants. Pourquoi n'observe-t-on jamais rien de semblable chez les autres enfants des mêmes localités? C'est qu'ils sont occupés aux rudes travaux des champs. Des faits si opposés, si constants, si voisins les uns des autres, ne sont-ils pas décisifs? ne donnent-ils pas l'explication la plus claire des différences de même nature qu'on observe dans les villes entre les jeunes ouvriers et les élèves des colléges.

Au reste, les anciens avaient déjà remarqué que les athlètes de profession, les gymnastes et tous ceux qui prétendaient aux prix dans les jeux olympiques, s'imposaient spontanément une très grande retenue quant aux rapports sexuels, et que cette continence volontaire leur coûtait peu. Aujourd'hui même les danseurs, les maîtres d'armes, les écuyers, les jongleurs, etc., enfin tous ceux qui vivent de leur force et de leur adresse, sont plus réservés qu'on ne pense à cet égard, malgré les circonstances les plus propres à favoriser les excès de ce genre, et cela sans qu'ils s'en fassent un mérite, car ils avouent n'y pas être portés; c'est moins encore pour conserver leurs moyens que par froideur naturelle, qu'ils sont disposés à la continence. Bien plus, la puberté est retardée chez eux par des exercices précoces, continuels, et même les organes génitaux prennent d'autant moins de développement que le système musculaire absorbe plus de matériaux de nutrition. C'est ce qu'avaient très bien observé les artistes anciens, comme on peut en juger par leurs statues d'Hercule, de Milon, etc., véritables études faites d'après des athlètes de l'époque. Cette espèce d'atrophie a d'ailleurs été re-

marquée bien des fois par les physiologistes, précisément parce qu'elle contrastait avec le développement du système musculaire. Il n'y a donc pas de doute à conserver sur l'efficacité de la gymnastique contre les sollicitations du sens génital ; et c'est le résultat naturel de cette loi générale de l'économie, *ubi stimulus ibi fluxus*.

D'un autre côté, des exercices bien combinés avec les études auraient encore l'avantage inappréciable de faire cesser à propos toute contention d'esprit trop prolongée, trop monotone, au moment où le travail intellectuel devient infructueux et même nuisible, en appelant avec énergie le sang dans le système musculaire. Ces exercices débarrasseraient promptement le cerveau d'une congestion pénible, qui rend les perceptions obscures, les idées confuses, et produit, par sa répétition, les mêmes effets que toute autre fatigue excessive et répétée, c'est-à-dire l'affaissement définitif de l'organe et le dérangement de ses fonctions, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer.

Des exercices réguliers, énergiques, progressifs, proportionnés aux forces de chaque individu, sont donc indispensables sous un double rapport, surtout dans les établissements où l'existence est séquestrée. Si la gymnastique ne pouvait s'y introduire d'une manière invariable et y prendre le degré d'importance qu'elle mérite, il vaudrait mieux en faire sortir les élèves et fermer ces maisons pour toujours. On verra bientôt si j'exagère.

J'ai montré par les tableaux de recrutement dans les grands centres manufacturiers, les effets produits sur les classes pauvres et laborieuses par un travail prématuré, excessif et monotone, qui ne laisse aucune place à la culture de l'intelligence ; il me reste à mettre en regard les résultats de notre système d'éducation sur les enfants des heureux du jour, par suite d'une fatigue cérébrale non moins exagérée, aux dépens du corps.

Aliénations mentales. — Depuis que les méthodes statistiques sont appliquées aux maladies mentales, il est facile de constater que le nombre des aliénés ne cesse d'augmenter chaque année en France, et la même progression se montre dans tout le reste de l'Europe, avec cette circonstance remarquable qu'elle marche partout en raison directe de la civilisation de chaque pays (1).

(1) Voyez les ouvrages de Pinel, Esquirol, Casper, Madden, et, dans ces derniers temps, les *Recherches* de M. Brierre de Boismont.

Il résulte aussi de toutes ces recherches que la folie est plus fréquente dans les villes que dans les campagnes.

Le rapprochement des populations est-il cause de cette différence, par l'exaltation plus grande des passions, par le froissement d'un plus grand nombre d'intérêts, etc. ? Non ; car le chiffre de la population est bien loin de se trouver partout en rapport avec celui des aliénés. Ainsi, par exemple, s'il est à Londres de 1 sur 200 et à Paris de 1 sur 222, il n'est plus à Saint-Pétersbourg que de 1 sur 3,133, à Madrid que de 1 sur 3,350 ; enfin, au Caire, la proportion tombe tout à coup dans le rapport de 1 sur 23,571.

Voilà qui est bien clair, et ces chiffres sont d'autant plus significatifs, que le climat n'y peut être pour rien, Saint-Pétersbourg et Madrid donnant les mêmes résultats, et des résultats qui sont à ceux de Londres et de Paris comme 3,000 à 200. Cependant ces chiffres ont besoin d'explication.

Quand Esquirol dit : « Les vices de la société augmentent le nombre des pauvres et des criminels, » il a complétement raison ; mais quand il ajoute : « Les progrès de la civilisation multiplient les fous, » il est à côté de la vérité. C'est aux vices de l'éducation qu'il aurait dû s'en prendre.

Est-il donc surprenant qu'un organe se dérange plus souvent quand il est plus excité, plus fatigué, plus constamment tourmenté ? N'en est-il pas ainsi de tous ceux de l'économie, quoiqu'ils soient beaucoup moins délicats et moins compliqués que le cerveau ?

Je ne saurais trop le répéter : si l'exercice fortifie les organes et favorise leur développement, la fatigue et surtout la fatigue excessive et continue les altère, les use, les détraque. Ainsi, pour ne pas choisir d'autre exemple que le cerveau, j'ai fait voir, il y a déjà vingt-cinq ans, que toutes les maladies de cet organe et de ses enveloppes sont beaucoup plus communes chez les hommes que chez les femmes, dans les villes que dans les campagnes, chez les individus lettrés que chez ceux qui sont restés incultes. Les mêmes différences ont été remarquées par tous ceux qui se sont occupés des mêmes recherches, et tous ont attribué cette fréquence plus grande à la prédominance des fonctions cérébrales. Enfin, tout le monde sait combien l'apoplexie est fréquente chez les hommes de cabinet. J'ai fait remarquer aussi que les aliénations mentales *prolongées* laissent ordinairement à

leur suite des épaississements de l'arachnoïde, des granulations à sa surface, des épanchements dans ses cavités, des adhérences de la pie-mère aux circonvolutions cérébrales, des injections prononcées, des ramollissements morbides de leur substance grise, etc. J'en ai conclu que ces diverses altérations provenaient d'excitations, ou d'irritations prolongées, terminées par de véritables inflammations chroniques, et le temps n'a fait que confirmer ces données.

Ainsi l'aliénation mentale dépend, en général, d'un travail fluxionnaire, anormal, souvent opiniâtre, qui s'opère dans l'organe de la pensée, sous l'influence d'une cause *directe* ou *éloignée*. Faut-il donc s'étonner d'après cela de voir la folie se multiplier, comme toutes les autres maladies de l'encéphale, avec la fatigue de cet organe, se montrer plus fréquemment aussi chez l'homme que chez la femme, dans les villes que dans les campagnes, à Paris qu'au Caire, chez les individus lettrés que chez les ouvriers? Est-il surprenant qu'elle augmente avec la tension continue de l'instrument intellectuel, aux dépens du système musculaire, qui devrait lui faire équilibre.

Je sais que souvent la folie peut être attribuée à une disposition héréditaire plus ou moins facile à suivre à travers les générations précédentes; mais toutes les autres maladies sont dans le même cas, et cette hérédité même ne saurait expliquer l'augmentation toujours croissante des aliénations mentales. D'ailleurs, il faudrait toujours remonter aux causes premières de ces affections chez les parents, et aux circonstances déterminantes qui les font éclater chez les enfants. Il résulte seulement de tous ces faits que les parents, en quête de riches alliances, devraient attacher plus d'importance aux aliénations mentales qui peuvent avoir existé dans les familles; que ceux qui ont négligé ce premier devoir doivent au moins s'efforcer d'en prévenir les conséquences, en veillant avec plus de sollicitude sur les rejetons de ces tristes unions. C'est aux enfants provenant de parents aliénés que doivent être appliqués les ménagements relatifs à l'étude; c'est pour eux surtout que l'éducation doit être encore plus physique qu'intellectuelle; plus propre à fortifier le jugement et la raison, qu'à exciter l'imagination et la mémoire.

C'est à ce prix seulement qu'on peut espérer de les soustraire aux vésanies qui les menacent. Ce résultat même prouve de plus en plus que la prédominance des aliénations mentales chez les

peuples les plus civilisés, et l'augmentation continuelle de ces maladies avec les exigences des études, doivent être attribuées à l'excitation trop fréquente et trop prolongée du cerveau, à la fatigue excessive de l'organe de la pensée. On ne peut conserver aucun doute à cet égard, quand on veut entrer dans les détails, comparer entre elles les différentes espèces d'aliénations mentales, et rechercher les causes de la prédominance de certaines formes, suivant les peuples et suivant les époques.

Le cerveau n'est pas un organe simple; ses fonctions sont aussi variées que sa texture est complexe. Sans entrer dans aucune considération phrénologique, il est évident pour tout le monde que chacun apporte en naissant des dispositions intellectuelles, morales, etc., bien différentes, et qu'il existe aussi, sous tous ces rapports, des caractères généraux de nationalité bien distincts. Eh bien ! tout cela se retrouve dans les traits distinctifs des diverses maladies mentales. Quand on les compare aux différentes époques historiques, on y voit toujours dominer les idées qui agitaient les populations. Ainsi, par exemple, au moyen âge, abondaient les démonomanes, les sorciers, les possédés et ceux qui avaient commerce avec le diable; comme aujourd'hui se montrent ceux qui se croient victimes des physiciens, des chimistes et des agents de police.

Dans les grandes crises religieuses, morales, politiques ou sociales, non seulement le nombre des aliénés augmente, mais encore l'aliénation porte le cachet des idées régnantes; en sorte que la maison des fous n'est pas seulement le refuge des malheureux dont ces préjugés, ces passions, ces émotions ont troublé l'intelligence, c'est encore une espèce de *chambre obscure* qui représente fidèlement les opinions dont la société se trouve saisie et agitée.

Quand on compare les affections mentales dominantes dans les différents pays, on ne les trouve pas moins en harmonie avec les traits distinctifs du caractère national. Tels sont chez nous, par exemple, la mobilité des impressions et des idées, l'amour-propre, la vanité, la recherche des distinctions futiles, des moyens de briller, en un mot, tout ce que les Romains avaient signalé dans la race gauloise, à côté de sa bravoure naturelle, brillante et aventureuse.

Qu'on parcoure nos divers établissements d'aliénés; qu'on observe ensuite la société et qu'on compare! J'espère qu'on ne

prendra pas ceci pour un simple trait satirique, ou pour une boutade chagrine. Hélas! non; c'est tout simplement le fidèle résumé de tous les travaux publiés sur cette grave matière par les hommes les plus compétents. Si j'ai cité nos établissements c'est qu'il s'agit essentiellement de nous, de notre système d'éducation.

Que faut-il conclure de tous ces faits? Qu'il existe, dans tous les temps et dans tous les pays, des cerveaux faibles qu'il faut ménager en fortifiant le corps; qu'il y a partout des prédominances fâcheuses qui n'attendent qu'une occasion pour éclater; qu'il faut combattre de bonne heure ces mauvaises dispositions, soit directement, soit en leur donnant pour contre-poids, d'un côté, une gymnastique puissante, et de l'autre, des connaissances positives, variées, propres à rectifier le jugement sur la nature des choses, à développer la raison par l'habitude des faits pratiques et des procédés scientifiques, au lieu de n'exercer que l'imagination et la mémoire. Il faut surtout se garder de favoriser les mauvais instincts qui dominent dans la société; par exemple, chez nous, la vanité, l'amour-propre, le désir de briller, de se faire remarquer par des distinctions puériles.

Cependant, nous voyons tous les jours, dans nos promenades, les enfants des plus minces bourgeois dans les costumes les plus élégants; ils sont parés, frisés, gantés, ils portent des jabots, des collerettes, des dentelles, des feutres à plumes et des cannes de prix. Aussi les tient-on gravement par la main, pour les empêcher de froisser ou de salir leurs beaux ajustements de parade. C'est ainsi qu'on atrophie leur système musculaire en excitant leur jeune vanité.

D'un autre côté, voyez ces groupes d'enfants sortant des écoles primaires; ils sont vêtus bien différemment des premiers, quelques uns même le sont à peine. Mais vous remarquerez sur la poitrine de plusieurs d'entre eux un ruban rouge auquel pend une décoration, qu'ils portent d'un air suffisant et digne, en marchant avec roideur et la tête haute. Il est vrai que cette croix est de plomb ou de fer-blanc; mais enfin c'est déjà une décoration, et l'on a soin de choisir la couleur du ruban, la forme et les dimensions de la plaque, de manière à rappeler le plus possible d'autres hochets, qui font tourner d'autres têtes non moins tourmentées par l'amour-propre et la vanité.

D'où nous vient cette imitation corruptrice? Des bons frères

des écoles chrétiennes dont la mission devrait être de prêcher l'humilité, l'abnégation des vanités de ce monde. Quel est leur prétexte? d'exciter les enfants à l'étude. Mais ces misérables oripeaux sont-ils donc nécessaires pour amener entre eux une émulation convenable? Ne suffit-il pas pour cela des classements ordinaires, des fonctions de moniteur, et de l'autorité qu'on accorde aux plus capables pendant la durée des classes? Pourquoi voulez-vous qu'ils aillent en sortant de là se pavaner partout avec ce joujou, qui leur donne le vertige et fausse leurs idées, en même temps qu'il éveille chez les autres un fâcheux sentiment de jalousie? Ne vaudrait-il pas mieux animer les élèves au travail pour eux-mêmes, en leur montrant l'importance des choses enseignées, leur usage actuel, leur utilité dans l'avenir; en éveillant leur curiosité par des applications variées, immédiates, qui les intéressent et soutiennent leur attention? Mais des décorations à des enfants pour leur faire aimer l'étude!!! On peut juger un peuple, une époque, un système d'éducation par un pareil début.

Plus tard, les mêmes idées dominent toujours dans les pensionnats et les colléges. Ce n'est pas dans leur propre satisfaction, dans leur utilité personnelle, qu'on offre aux élèves des motifs de zèle et d'application: c'est pour avoir des prix, des médailles, des livres, des couronnes. C'est avec ces appâts qu'on les échauffe, qu'on en forme des perroquets, en forçant leur mémoire à retenir des mots qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne désirent pas comprendre; parce que ce n'est pas l'amour de la science, la soif de la vérité qui les tient en haleine. Que leur importe de se rendre compte, pourvu qu'ils aient au moins un accessit à la fin de l'année?

Plus tard encore, l'habitude étant prise, ils n'auront pas d'autre méthode de travail, d'autre but devant les yeux. Briller, éblouir, être superficiel, mais réussir: voilà le point essentiel pour eux.

Cependant la concurrence est grande dans toutes les carrières; il faut avoir des protections pour arriver à quoi que ce soit. A force d'attendre, on finit par vendre sa conscience, sa liberté, pour une place quelconque, dans une administration quelconque; car on est propre à tout avec du grec et du latin! Quand on est électeur, on vend sa voix pour placer ses enfants; ou bien, quand on est très riche, on la vend pour une décoration. Si des rivaux mieux protégés empêchent d'arriver au moindre emploi, on se jette dans la littérature. Cette carrière du moins est ouverte à

tout le monde! Mais là, il faut un mérite supérieur bien réel pour se faire un avenir. Les protections n'y peuvent plus rien, et les succès d'intrigue ne sont pas durables. C'est alors que retombent les ballons percés à jour par la critique; c'est alors que viennent les déceptions sans nombre, les tortures de l'amour-propre blessé, et trop souvent la misère.

Avec une constitution robuste, des connaissances utiles, et des idées philosophiques, on pourrait se résigner à gagner honnêtement sa vie comme ses pères; mais quelle humiliation! D'ailleurs les forces physiques manquent autant que l'énergie morale, ou plutôt la puissance morale faiblit parce que la vigueur de la constitution ne la soutient pas. Alors la tête se perd et la folie éclate, à moins que le désespoir ne mette fin à une existence insupportable.

Suicide. — Ici se présente encore un résumé statistique, et ce n'est pas le moins affligeant. Depuis un demi-siècle, le nombre des suicides augmente encore plus rapidement que celui des aliénés. Ainsi, pour ne parler que de Paris, on a trouvé pour les dix années de 1794 à 1804 une moyenne de 107 suicides par an. De 1804 à 1823 le nombre s'est accru successivement jusqu'à 334 par an. Ainsi, dans ces vingt années, il a plus que triplé! Enfin, dans cinq années, de 1830 à 1835, il avait atteint le chiffre de 382. D'un autre côté, M. Prévost a constaté que les professions lettrées sont celles qui fournissent le plus grand nombre de suicides, et l'on sait combien ils sont rares dans les campagnes et même dans les petites villes.

C'est exactement ce qu'on vient de voir pour la folie, et ce rapprochement indique assez l'influence des mêmes causes; ce qui se conçoit aisément, pour peu qu'on réfléchisse à l'état mental de la plupart des individus qui s'arrachent violemment la vie.

Mais pourquoi les suicides ont-ils fait plus de progrès encore que les aliénations mentales?

C'est que l'excès de la misère, qui pousse le pauvre au désespoir, se joint aux vices d'éducation qui agissent sur les classes aisées.

D'après le docteur Falret, la misère figure pour 1/7 dans les causes de suicide, et l'on a vu combien s'est accrue la détresse des classes laborieuses.

Quant aux riches, dont les enfants sont élevés dans les pensionnats ou les colléges, j'ai dit quel vice contagieux y règne, et

combien ses progrès ont fixé l'attention des praticiens dans ces derniers temps. Je dois ajouter ici que l'une des conséquences les plus communes de cette aberration est d'amener la perte des facultés viriles, à l'époque même où elles devraient être dans leur plus grande énergie, et que le penchant au suicide est le résultat le plus constant de cette déchéance humiliante. Elle est d'ailleurs accompagnée du dérangement de presque toutes les fonctions, d'insomnies prolongées et accablantes, de souvenirs remplis d'amertume et de prévisions sinistres; par cela même que s'est tarie la source des plus douces illusions, des sentiments les plus affectueux, en un mot, la source de tous les rêves dorés de la jeunesse. C'est alors que la pensée de la mort se présente sans cesse à ces malheureux, comme la seule issue possible à leur dégoût de la vie, à leurs défiances injustes, à leurs craintes chimériques, incessantes et variées, à leur tristesse profonde, et surtout à l'humiliation que leur cause le sentiment de leur impuissance, dont le poids accablant les suit partout.

Telle est la cause la plus commune de ces penchants continuels à la destruction, de ces suicides *inexplicables*, au milieu de toutes les conditions apparentes de bonheur. Je ne saurais entrer ici dans plus de détails sur une maladie dont les ouvrages de médecine peuvent seuls traiter en liberté, mais je puis affirmer que plus on l'étudie, plus on trouve qu'elle a de part à ces désespoirs imprévus, dont aucune autre cause ne peut donner une solution satisfaisante, et ce sont précisément ces suicides *par dégoût de la vie* qui augmentent dans les classes riches avec le vice honteux dont tous les médecins constatent chaque jour l'extension. Ce rapprochement n'a pas besoin de commentaire.

Orthopédie. — Depuis trente ans, les établissements orthopédiques se multiplient aussi de toutes parts et prennent une importance croissante. Cet accroissement seul annonce une augmentation proportionnelle dans le nombre des déformations chez les enfants du riche; car ces maisons ne sont accessibles que pour eux.

Ces déformations ne tiennent plus, comme chez le pauvre, à l'insuffisance de l'alimentation et à l'excès d'un travail trop monotone, mais au défaut d'exercice et aux vices qui en résultent. La vie des jeunes filles étant encore plus sédentaire, plus immobile que celle des garçons, c'est chez elles surtout que s'obser-

vent les déviations les plus fréquentes et les plus prononcées de la taille, et c'est surtout dans les maisons d'éducation les plus sévères, dans les couvents les mieux cloîtrés, que ces courbures se manifestent. Elles sont presque toujours dues à la prédominance de l'épaule droite, parce que la main droite est seule exercée dans les travaux délicats qui font leur occupation principale... Je ne m'étendrai pas davantage sur cette dernière statistique tirée des établissements d'orthopédie, parce que j'aurai besoin d'y revenir à l'occasion de la gymnastique; tout ce que j'en ai voulu conclure, c'est que la dégénération physique et morale de notre espèce n'est pas moins progressive chez le riche que chez le pauvre, chez la femme que chez l'homme.

Mais ce n'est pas aux progrès de la civilisation qu'il faut s'en prendre, c'est à l'injustice de nos institutions envers les classes laborieuses, et à l'absurdité de notre système d'éducation pour les favoris de la fortune.

D'où résulte pour les premiers une misère croissante et une fatigue excessive du corps, sans culture intellectuelle; pour les autres, une tension non moins exagérée du cerveau sans exercices capables d'y faire diversion. Double calamité, aux deux extrémités de l'échelle sociale, double calamité pour les individus et pour le pays.

Le docteur LALLEMAND,
de l'Institut.

(*La suite prochainement.*)

PHILOSOPHIE DU DROIT.

VOCATION JURIDIQUE DU XIX[e] SIÈCLE.

Une école que nous avons combattue, et que nous combattrons encore, a contesté plus d'une fois à l'esprit contemporain les qualités nécessaires au rôle de législateur (1). Notre époque paraît vide et stérile à cette école d'érudits. Ils sont convaincus que l'œuvre d'un code est au-dessus de son intelligence, et qu'au lieu de faire des lois nouvelles pour mener le monde, elle doit se consacrer à l'étude et à l'explication des lois anciennes. Tout autre effort dépasse la portée de son esprit : il faut qu'elle se renferme dans l'érudition, qui est son véritable domaine.

Juger ainsi notre âge, c'est se tromper sur tout ce qui nous environne ; c'est méconnaître tous les éléments de la vie moderne. Pourquoi ce siècle ne pourrait-il pas, comme les siècles passés, écrire son livre de lois ? L'esprit humain a-t-il été jamais mieux préparé à ce rôle ? Nous admettrons volontiers que tous les âges et tous les peuples ne portent pas dans leurs mains, comme Moïse, des tables législatives. Mais nous croyons aussi qu'il y a plus d'un Sinaï pour les nations. Le mouvement qui entraîne l'humanité les élève de temps en temps sur cette montagne divine, où il leur est donné d'apercevoir et de proclamer le droit.

(1) Voyez *les origines de l'Ecole historique* dans la livraison du 10 juin 1847 et *les Idées de Savigny en France* dans celle du 25 août 1844.

On peut dire que l'Europe assiste aujourd'hui à un pareil spectacle. Que d'éléments, que de forces rencontre partout autour de lui le génie législatif de notre époque!

Il suffirait de considérer les intérêts nouveaux qui se produisent de toutes parts au sein de nos vieilles sociétés, pour pouvoir en conclure que ce siècle a une vocation juridique. Telle est en effet l'économie qui préside aux destinées humaines; dès qu'un besoin se manifeste, l'humanité trouve en elle-même les moyens de le satisfaire. C'est comme la cause et l'effet, enchaînés l'une à l'autre par un lien logique. Ainsi le veulent les conditions mêmes de ce puissant organisme dont chaque peuple peut être envisagé comme un membre. Or, nous sommes aujourd'hui dans un de ces états qui appellent l'intervention des énergies salutaires, que l'humanité porte en elle, pour les nécessités de sa vie. Depuis un siècle environ, l'Europe s'est profondément modifiée: tout a changé, les personnes, les biens, les relations privées et publiques. La terre était auparavant l'unique richesse; l'industrie est née avec ses produits et ses merveilles. C'est un nouveau monde qui a germé tout à coup du monde ancien, comme le fruit de sa tige. L'argent, le capital jusqu'alors immobile, s'est mis à circuler de toutes parts, et son mouvement fécond a fait jaillir du sol des forces inconnues: il s'est formé des centres puissants, de vastes foyers pour le travail autrefois solitaire; d'innombrables manufactures ont été fondées; d'immenses ateliers se sont ouverts; ce sont autant d'empires qui ont besoin du législateur. A chaque instant, dans cette grande transformation de l'Europe, d'autres intérêts, d'autres besoins se manifestent, et comme la vie est devenue plus rapide que jamais, ils demandent à grands cris que leur situation soit réglée. Ce sont des hôtes nouveaux qui viennent frapper d'heure en heure à la porte des sociétés modernes; ils réclament au nom du présent, au nom de l'avenir, l'inviolable hospitalité de la loi.

Comment notre siècle, dans une pareille situation, ne serait-il pas appelé à devenir législateur? Il faudrait que l'humanité n'eût pas sa part de ces éléments de force et de vie qui constituent tous les organismes, et qu'elle fût ainsi placée en dehors des conditions générales de l'être. Le spectacle des nécessités contemporaines suffit donc pour conclure à la vocation juridique de notre époque, à moins qu'elle ne veuille nier l'économie divine qui gouverne le monde.

Du reste, cette vocation ne résulte pas seulement de l'état des choses, elle résulte aussi de l'état des esprits. La raison humaine a marché avec les arts, avec les industries, avec toutes ces puissances nouvelles qui ont changé déjà la face des empires; au progrès matériel dont la marche a été si rapide, s'est joint le progrès intellectuel dans toutes les sphères, sous toutes les formes. Pendant que la main de l'ouvrier, dirigée par la science, tourmentait la nature, pour la féconder et pour l'agrandir, la philosophie ouvrait de nouveaux horizons à l'intelligence. Les idées se sont levées partout, en même temps que ces fabriques et ces usines où des nations entières poursuivent avec ardeur l'œuvre antique de Prométhée.

On ne saurait nier que l'esprit humain ne conçoive mieux aujourd'hui les principes qui doivent servir de règle à toute organisation sociale. De fatales doctrines, qui ont gouverné trop longtemps la famille et l'État, sont aujourd'hui complétement effacées, ou du moins elles ne conservent qu'un reste d'influence qui s'en va tous les jours. Les rapports essentiels et fondamentaux qui existent entre les membres d'un même corps, d'une même société, ne sont plus méconnus, comme ils l'étaient naguère non seulement dans les lois et les institutions, mais encore dans les écoles et les systèmes. Une anthropologie plus vraie, plus complète, a remplacé ces anciennes théories qui sacrifiaient impitoyablement la nature humaine et la faisaient descendre jusqu'au niveau de la brute. En même temps que l'homme a été ainsi rétabli par la raison moderne dans sa dignité primitive, le lien qui le rattache au monde extérieur a été mieux saisi; on l'a moins isolé des conditions nécessaires de son existence et de son développement; la richesse a été envisagée dans son côté supérieur, c'est-à-dire en tant que moyen donné par Dieu même à l'humanité pour fournir sa carrière.

Est-il besoin d'insister sur cette révolution intellectuelle qui déplace les bases des choses et qui jette partout le ferment de nouvelles lois? Ne se montre-t-elle pas dans la plupart des littératures de l'Europe? Comme elle soulève aussi la conscience publique, même sous la main des gouvernements qui cherchent à s'emprisonner avec leurs peuples dans l'édifice du passé! La France, plus que tout autre pays, est devenue l'organe de ces idées nouvelles, qui demandent à passer dans les codes; elle ne s'est pas contentée de les mettre dans des livres, pour les répan-

dre ensuite autour d'elle comme des germes féconds ; elle leur a ouvert avec son épée un chemin à travers l'Europe, et quoiqu'elle soit revenue de cette expédition blessée et meurtrie, il n'en est pas moins vrai que ces idées ont marché dans ce sanglant sillon que leur ouvrait le glaive. Voilà comment elles ont pu franchir tant d'espace en si peu de temps ; telle est en partie l'origine de leur influence et de leur empire.

Nous ne prétendons pas que dans cette grande invasion d'idées, il ne se soit glissé bien des erreurs. C'est ce qui arrive toujours dans ces innovations. Il y a pour l'esprit des crises analogues à celles du corps. Le corps ne se transforme point, même pour arriver à la beauté, sans passer par des accidents qui menacent de troubler quelquefois l'harmonie de ses lignes. Dans ces moments décisifs et solennels où l'esprit d'un peuple, d'une époque, se transforme lui-même, il se rencontre aussi des accidents plus ou moins graves, des perturbations plus ou moins profondes; mais la radieuse métamorphose commence et s'achève dans ce désordre apparent; le vrai et le bien, cette double beauté de l'âme, éclatent à travers l'enveloppe qui les recouvre.

D'un autre côté, nous reconnaissons qu'en dehors même des erreurs qui se mêlent aux nouvelles doctrines, plus d'une contradiction partage les esprits; car on n'est pas suffisamment d'accord sur la solution de certains problèmes. La conviction des uns va se heurter contre le doute des autres. Il y a même des avis contraires et la mêlée devient quelquefois assez vive. Mais quelles que soient ces oppositions et ces discordances, le même fond d'idées se trahit à peu près partout. C'est toujours l'âme du monde moderne qui s'agite dans ces querelles. Que de principes communs! que de vérités proclamées par tous! que d'axiomes déjà prêts à entrer dans un livre de lois!

Ainsi notre époque n'est pas moins sollicitée par ses idées que par ses besoins à mettre la main dans l'œuvre des législations ; ce sont là les titres de sa juridique vocation et il est assez étrange que Savigny et ses disciples ne les aient pas reconnus.

Il est vrai que les idées ne suffisent pas pour écrire un code; il s'agit de leur trouver une forme convenable, c'est-à-dire que le législateur a besoin d'une langue qui puisse être l'interprète de sa pensée. Fait-on des lois autrement qu'on fait des mots, s'écriait Bentham? vie, liberté, honneur, tout ce que nous avons

de plus précieux, ajoutait le publiciste anglais, dépend du choix des mots (1).

C'est au nom de ce rapport que l'école historique a protesté aussi contre la vocation juridique de notre siècle. N'oubliez pas la langue, a-t-elle dit. La langue est le corps de la loi ; c'est par la langue seule que la loi entre dans la vie sociale. Je ne conteste pas, s'écrie à ce sujet le chef de l'école, que l'allemand ait de la noblesse et de l'énergie. Mais pour ceux qui ne voient point dans les langues un système arbitraire de mots, pour ceux qui veulent y trouver l'art avec ses combinaisons harmonieuses, n'est-il pas évident que nous sommes encore bien arriérés? L'instrument est visiblement mauvais, attendons qu'il se perfectionne. Le législateur pourra s'en servir alors avec plus d'avantage, et ces codes que réclame l'esprit moderne seront peut-être moins imparfaits (2).

Voilà en peu de mots comment la question a été envisagée : elle ne sortirait pas, sous cette forme, de l'Allemagne et de sa langue. Mais sa sphère est naturellement plus vaste. Ne la laissons pas emprisonnée dans ces étroites limites, et rendons-lui toute son importance en lui rendant toute son étendue.

Le problème, tel que nous le considérons, est complexe; il s'agit, avant tout, d'examiner quelle doit être la forme de la loi ou quelles sont les conditions véritables du style juridique. Nous aurons à rechercher ensuite ces conditions dans les principales langues de l'Europe contemporaine. Enfin, pour épuiser le débat, nous devrons comparer ces langues à celles de l'antiquité, au latin principalement, qui est regardé comme le type du droit dans son expression publique.

Il ne saurait exister aucun désaccord sur ces principes qui doivent présider à la rédaction des lois. La raison des jurisconsultes et des publicistes n'a jamais varié là-dessus. Ils ont pu être en dissentiment, quand il s'est agi de savoir si les lois ne devaient pas être précédées d'une exposition philosophique ou morale qui en indiquerait la nature et l'esprit. Platon le demandait autrefois (3). Bacon, depuis, a repris cette idée, que nous trouvons

(1) *Traités de législation civile et pénale*, t. III, p. 427.

(2) *Vom Beruf unsrer Zeit fur Gesetzgebung und Rechtswissenschaft*, von J. K. *von Savigny*, p. 32.

(3) *Des lois*, liv. IV.

aussi dans Bentham et qui a été sur le point de s'introduire dans notre Code civil. Mais si nous écartons ce différend, les opinions ont été unanimes. Tous ces grands esprits et quelques autres non moins éclatants, parmi lesquels il faut ranger Montesquieu, n'ont eu qu'une pensée relativement au langage du législateur : ils ont déclaré tous que la loi devait être simple, claire et concise.

Comment n'auraient-il pas été du même avis? l'objet de la loi n'indique-t-il pas suffisamment le ton qui lui convient?

Dans tous les gouvernements, dans toutes les sociétés, quels que soient leur génie et leur caractère, la loi a toujours pour but de servir de règle et de discipline aux divers membres du corps politique. Elle aspire à diriger quelques uns de leurs actes, à gouverner partiellement leur vie. C'est la voix même du chef de l'État, roi ou peuple, commandant à la nation. Pour que cette voix soit écoutée, il faut qu'elle soit comprise. Il importe donc essentiellement que la loi puisse être à la portée de tout le monde.

Or, elle ne peut devenir accessible à un aussi grand nombre d'esprits que par sa simplicité, sa clarté et sa concision. Sans ces qualités, que rien ne remplace, les codes trahiraient souvent la pensée qui les aurait dictés. Tel mot telle loi, a dit avec raison un publiciste anglais.

Voilà pourquoi d'énergiques plaintes se sont élevées contre les monuments juridiques d'un style affecté, obscur ou diffus. Les exemples de ce langage toujours dangereux ne sont pas rares dans l'histoire des législations. Quelques uns ont été signalés par l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qui était un si grand maître dans l'art de la parole. Il serait facile d'en trouver d'autres, si nous voulions nous y arrêter.

Le vice de forme, qu'on ne saurait trop reprendre, a pour résultat nécessaire de livrer la pensée du législateur à tous les caprices de l'interprétation. Le code le plus complet ressemble alors inévitablement à cette morale facile de Lesbos, qu'Aristote comparait ingénieusement à certaines règles de plomb, dont usaient les architectes (1).

Si tous les pouvoirs législatifs ne savent pas trouver le ton véritable de la loi, il faut reconnaître aussi que toutes les lan-

(1) Bacon songeait à ce passage d'Aristote, quand il a dit dans ces pages trop peu nombreuses qu'il a consacrées à la jurisprudence : *Ne fortè sit lex instar regulæ lesbiæ*. Voy. *De augmentis scientiarum*.

gues ne sont pas également propres à lui servir d'interprètes. Les langues diffèrent selon les temps, les lieux et les peuples. L'une est transparente, pour ainsi dire, et l'on aperçoit sans peine l'idée sous le vêtement diaphane qu'elle lui donne; l'autre, au contraire, semble rechercher l'obscurité. Celle-ci est légère et dégagée dans ses mouvements; elle ne traîne après soi aucun ornement inutile. Celle-là aime la pompe et l'éclat : on dirait qu'elle s'enivre de sa magnificence. Toutes n'ont pas la même fixité dans leurs signes; quelques unes ont été moulées par le travail de plusieurs siècles. La plupart cherchent encore leurs formes, elles hésitent, elles chancellent sur leur base, et quels que soient leurs efforts, elles ne sauraient prêter à la pensée une physionomie virile.

Dans quelle catégorie se placent les langues principales de l'Europe? Obscures, embarrassées, incertaines, elles ne sauraient être le verbe d'une législation nouvelle, et les adversaires de la codification devraient l'emporter sur leurs rivaux. Fermes au contraire, et sûres d'elles-mêmes, elles pourraient devenir la voix d'un nouveau droit, l'expression d'une autre pensée juridique. Le problème serait alors résolu dans un sens opposé. Cet esprit moderne, qui tend partout à susciter des codes, aurait infailliblement raison contre les jurisconsultes qui n'attendent que de la coutume la substance et le mot de la loi.

Commençons par l'allemand, qui a servi d'argument à l'école historique. L'allemand appartient à cette famille de langues qu'on nomme transpositives. On connaît le caractère de ces langues. Elles ne disposent pas les mots dans l'ordre naturel de la pensée, elles les placent d'après certaines règles qui leur sont particulières, ou suivant les inspirations libres de l'art. Ces combinaisons de la parole peuvent donner au style de la grâce, de la force et de l'harmonie; mais elles lui enlèvent trop souvent cette transparence que rien ne peut remplacer quand il s'agit des lois. A ce point de vue, l'allemand doit soulever plus d'une observation critique. Combien de fois la pensée ne disparaît-elle pas dans les évolutions confuses de ses périodes! l'esprit le plus ferme risque de s'égarer dans le tortueux labyrinthe de ce langage. Il faut recourir trop souvent au commentaire pour atteindre l'idée. Que d'écrivains semblent se dérober ainsi à l'intelligence du public! Est-il besoin de citer Jean-Paul Richter? des esprits plus clairs et plus lumineux n'ont pas échappé entièrement à cette

obscurité qui résulte du génie de la langue. Tel est Schiller, par exemple; tel est aussi Goëthe, que nos voisins considèrent comme un modèle d'élocution.

Il ne faut pas croire cependant que la langue allemande ne puisse traduire la pensée dans les véritables conditions du style juridique. La lumière pénètre aussi dans cette épaisse forêt de mots et de phrases. N'a-t-on pas vu, dans le dernier siècle, l'ingénieux Lessing écrire nettement en prose et en vers et semer la clarté dans tous ses ouvrages? Si nous remontons plus haut, nous rencontrons les mâles accents de Luther, qui ne parle pas à quelques savants, mais à tout un peuple, à l'Allemagne des hameaux, comme à l'Allemagne des villes. Cette époque nous offre un monument plus curieux encore, puisque c'est un livre de lois. Le Code pénal, publié par Charles-Quint, a été signalé, par Savigny lui-même, comme une preuve de ce que peut la langue allemande entre les mains du législateur (1).

Ainsi, malgré son système transpositif, qui entraîne souvent des conséquences fâcheuses, l'allemand est encore un bon instrument juridique; il peut fournir une langue au droit et devenir l'interprète des réformes conçues par les hommes d'Etat ou par les philosophes.

L'anglais est encore plus propre à ce rôle. Avec l'anglais, l'ordre des mots est, en général, l'ordre des idées. Dans cette marche de la langue, qui semble vouloir reproduire le mouvement de l'intelligence, nul caprice et nulle fantaisie. Toute disposition artificielle est écartée. La pensée trouve aisément son expression dans cette syntaxe facile et naturelle. Plus d'embarras pour l'esprit, plus d'incertitude; c'est la langue de ce génie codificateur que nous admirons sous le nom de Bentham.

Si le législateur aujourd'hui parlait en vers comme dans la haute antiquité, l'anglais n'offrirait pas à sa pensée les mêmes avantages. Les poëtes et les prosateurs de l'Angleterre ne diffèrent pas seulement entre eux par certaines conditions de rhythme et d'harmonie; on dirait parfois qu'ils ne parlent pas la même langue. La simplicité lumineuse des uns, vous la chercheriez en vain dans les autres; rien de plus intelligible que la prose : elle est inondée de lumières; la poésie devient souvent

(1) Ich kenne aus dem achtzehenten Iahrhundert kein deutsches Gesetz welches im Ernst und Kraft des Ausdrucks mit der peinlichen Gerichtordnung Karls des fuften verglichen werden kannts. *Vom Beruf*, etc.

obscure, elle s'embarrasse dans sa marche, elle est rarement nette et précise.

Cette précision et cette netteté de langage se rencontrent principalement dans le français. Trois siècles d'un travail fécond ont fait du vieil idiome des Trouvères l'interprète le plus naturel de la pensée. Le génie de la nation, qui a été douée presque à son berceau du sens critique, a contribué aussi puissamment à délivrer la langue de toute sorte d'ambages. Elle a dû à cette double influence, qu'on ne retrouve pas ailleurs, sa merveilleuse simplicité. Le monde a vu jusqu'à nos jours une longue série de peuples et de civilisations se succéder dans l'histoire. Plusieurs de ces civilisations et de ces peuples ont déposé leur âme dans des littératures dont nous avons conservé en partie les précieux monuments. Ici l'idée a trouvé une forme riche et harmonieuse; là elle s'est produite d'une manière plus mâle et plus virile. Mais nulle part la parole humaine n'a su lui donner ce vêtement léger qu'elle porte chez nous. On a dit spirituellement que les mots étaient des valets infidèles qui pillaient leurs maîtres. Ces valets avec nous sont honnêtes, ils servent l'esprit et ne le volent point.

Le principal mérite de la langue française est de communiquer à tout ce qu'elle touche cette clarté qu'elle porte en elle, comme une lumière inépuisable. Il en a été pour la législation comme pour tout le reste. On en trouve la preuve, avant notre époque, dans les ordonnances de nos rois. Le style de Pothier, ce grand vulgarisateur du droit, l'a prouvé mieux encore dans le dernier siècle. Mais quel argument que notre Code civil! Les peuples étrangers n'ont pas su reconnaître encore les hautes qualités de ce langage. L'Allemagne surtout, qui devrait être assez facile, s'est montrée injuste à cet égard. Ce n'est pas que l'œuvre de Portalis et de ses collègues soit entièrement irréprochable dans sa forme. On y rencontre quelques longueurs, quelques répétitions, quelques termes enfin dont on pourrait contester la justesse. Mais, à part ces taches légères, le style du Code civil est digne de notre admiration et de nos éloges. Il montre les ressources que la codification trouve chez nous dans la langue de Bossuet et de Voltaire.

On devrait s'attendre à rencontrer les mêmes qualités dans l'italien. Il avait une physionomie arrêtée avant le français. Nous en étions encore au style de Rabelais et de Villon, quand la pa-

role énergique et fière de Machiavel retentissait au-delà des Alpes. Depuis, malheureusement, ce ton mâle s'est affaibli avec les mœurs et les institutions publiques. La liberté, en disparaissant, a condamné la langue à une sorte de mollesse, qui en a relâché toutes les fibres. Dans cette défaillance générale des énergies anciennes, la déclamation et l'enflure ont pris la place de cette vigueur et de cette fermeté dont le seizième siècle avait donné l'exemple.

Cette transformation, qui a été la suite des événements politiques, n'a pas enlevé toutefois à l'italien ses propriétés essentielles. Il suffirait de quelques efforts heureux pour lui rendre ce que le malheur des temps a pu lui ravir. Tel qu'il est, on doit le trouver encore digne de devenir l'une des voix de la jurisprudence en Europe.

L'espagnol a des défauts semblables à ceux de l'italien. Seulement ces défauts viennent d'une autre source. Dans les deux péninsules, le ton est également emphatique. L'image s'y substitue de la même manière au mot propre, et la couleur y est si vive que le dessin n'y paraît plus. Cet état de la langue trop souvent funeste à l'idée n'est pas dans l'un et l'autre pays le fruit d'une seule et même cause. En Italie, comme on vient de le voir, il faut l'attribuer aux révolutions qui ont énervé le corps social, pour ne laisser aux héritiers des Romains que les joies molles de la servitude. Il en a été autrement en Espagne.

Déjà, dans l'antiquité, la patrie des Ibères témoignait d'une certaine antipathie pour le naturel. Elle produisait Lucain et les deux Sénèques. L'invasion germanique arriva, et comme si ce ton pompeux était un fruit du sol, il se reproduisit dans les conciles de Tolède et dans les lois qui sortirent de ces assemblées à la fois religieuses et politiques. La conquête arabe, qui vient ensuite, semble enraciner davantage en Espagne ces habitudes littéraires. Ce n'est pas seulement l'islamisme qui envahit à cette époque le royaume de Roderick ; le style oriental s'en empare à son tour ; il triomphe aussi en quelque sorte à la bataille de Xérès, et lorsque les Espagnols, vers la fin du moyen âge, rejettent de leur territoire l'ennemi vaincu, ils oublient de le chasser en même temps de leur langue et de leur littérature (1).

(1) Nous ne prétendons point parler ici des nombreux emprunts que l'espagnol a faits à l'arabe, et qu'on peut évaluer à près de quatre mille mots, mais de l'influence que les disciples de l'Islam ont exercée sur la langue et le génie littéraire de la Péninsule hispanique.

Il résulte de là que le castillan, comme on dit de l'autre côté des Pyrénées, manque souvent de cette exactitude et de cette précision qui doivent se retrouver toujours dans le langage des lois. Le législateur est plus sujet à s'égarer dans les pompes asiatiques de ce fastueux vocabulaire, et n'y doit puiser qu'avec précaution le texte d'un code.

Envisagées ainsi dans leurs propriétés juridiques, les langues de l'Europe peuvent se classer comme il suit : le premier rang appartient au français ; l'anglais vient après lui ; on peut placer ensuite l'italien, et enfin sur la même ligne, ou à peu près, l'allemand et l'espagnol, qui, malgré la diversité de leurs éléments, offrent plus d'une ressemblance comme organes du droit. Toutes ces langues, sans avoir les mêmes qualités, se prêtent néanmoins dans une mesure suffisante aux différents besoins d'une œuvre législative ; car elles se trouvent enrichies les unes et les autres par le travail de plusieurs siècles. Elles ont leurs règles et leurs principes ; elles ne cherchent plus la forme qui leur convient ; cette forme qui est pour les langues le signe de la maturité, leur a été donnée à toutes par des écrivains qui ont accompli sur elles le travail patient mais fécond du sculpteur sur le bloc de marbre.

Veut-on comparer maintenant ces instruments divers de la pensée moderne au grec et au latin, ces deux interprètes de l'antiquité ? Une pareille comparaison n'a rien d'humiliant pour notre époque. Il serait plus juste de dire qu'elle est à son avantage.

Ce n'est pas nous qui contesterons jamais le mérite des langues et des littératures anciennes. Rome et Athènes ne vieillissent point à nos yeux ; Athènes principalement, qui a su donner à la pensée une forme si belle et si radieuse. Vous êtes toujours pour nous, ô mère de Platon et de Sophocle, le type immortel, la source inépuisable du beau. Horace et Virgile entraînent vers vous le vieux Latium avec sa population grossière et inculte. Vous donnez à Rome une vie nouvelle, et ce sont vos harmonies qui viennent retentir un jour au pied du Capitole. Merveilleux triomphe de l'art ! divin mélange de la parole et de l'idée !

Non, rien de plus légitime que cette admiration et ce culte qui nous attachent encore, après tant de siècles, à cette double antiquité grecque et romaine. Il y a dans l'une et dans l'autre comme un charme inépuisable que les âges n'ont pu détruire, et les mo-

numents qu'elles nous ont laissés ressemblent à ces anciens édifices qui, suivant l'expression de Plutarque, étaient doués d'une âme immortelle. Tel est surtout le caractère des langues qu'elles ont employées.

Mais quel que soit le mérite du grec et du latin, il ne s'ensuit pas qu'ils effacent comme expressions juridiques nos modernes idiomes. N'oublions pas que le latin et le grec sont des langues synthétiques, et qu'à ce titre ils sont moins clairs, moins nets, et moins précis que les langues analytiques, dont le génie exprime plus facilement toutes les nuances.

Voilà quel est en général la constitution des idiomes européens. Cette différence philologique est d'un intérêt capital dans la question. L'art peut en souffrir, parce qu'il est plus contenu; mais la jurisprudence, qui veut avant tout être comprise, doit s'en féliciter. Les législateurs contemporains n'ont donc pas à regretter les langues qui servaient à la rédaction des lois chez les Grecs et chez les Romains.

Ainsi, de quelque manière qu'on l'envisage, ce siècle a un caractère essentiellement juridique : langues, idées, intérêts, toutes les forces et toutes les formes de sa vie l'appellent dans la carrière législative ; il lui appartient plus qu'à tout autre d'être l'organe du droit.

Pascal DUPRAT.

ESQUISSES MORALES.

PENSÉES SUR LES FEMMES.

Il y a dans la faiblesse de la femme une puissance attractive que la force de l'homme subit avec étonnement, qu'il flatte et qu'il maudit tour à tour comme une tyrannie, parce qu'il en coûterait trop à son orgueil d'y reconnaître une loi providentielle. Les archives du genre humain, épopées, histoires et légendes, sont remplies de témoignages éclatants de ce charme mystérieux. Ève et Marie, Minerve et Vénus, les Muses et les Sirènes, Armide et Béatrix, Cléopâtre et Jeanne d'Arc, en sont les figures immortelles. La femme est plus voisine que l'homme de la nature. En dépit de la Genèse, je serais tenté de croire qu'elle l'a précédé dans l'ordre de la création. L'influence qu'elle exerce, comme à son insu, participe des influences naturelles. Son œil a les fascinations de la mer; sa riche chevelure est un foyer électrique; les ondulations de son corps virginal rivalisent de grâce et de souplesse avec les courbes des fleuves et les enlacements des lianes; et le Créateur a donné à son beau sein la forme des mondes.

La maternité est une révolution dans l'existence de la femme, et c'est le propre des révolutions de susciter toutes les puissances de la vie. Il faudrait supposer une bien complète déchéance pour

qu'en cette crise douloureuse de la nature créatrice la femme ne sentît pas l'enthousiasme du dévouement palpiter dans son sein. Le premier vagissement de son enfant est l'oracle qui lui révèle sa propre grandeur; et le fer qui détache de ses flancs une créature immortelle en qui elle se voit revivre, la détache du même coup des puérilités et des égoïsmes de sa jeunesse solitaire. Cette rude étreinte des forces génératrices, ce labeur étrange imposé à sa faiblesse, ces espérances, ces angoisses, ces effrois inouïs qui l'oppressent, l'exaltent, et éclatent en un même gémissement; puis cette convulsion dernière à laquelle succède aussitôt le calme auguste de la nature rentrée dans sa paix après avoir accompli son œuvre suprême, tout cela n'est point, comme on l'a dit, le châtiment ou le signe de l'infériorité de tout un sexe. Loin de là; cette participation plus intime aux opérations de la nature, ce tressaillement de la vie dans ses entrailles, sont pour la femme une initiation supérieure qui la met face à face avec la vérité divine dont l'homme n'approche que par de longs circuits, à l'aide des appareils compliqués et des disciplines arides de la science.

Les devoirs de la maternité sont compatibles avec les grandes pensées, mais ne sauraient s'allier aux goûts frivoles. Une femme, en allaitant son fils, peut rêver avec Platon et méditer avec Descartes. Son humeur en sera plus sereine, les qualités de son lait n'en seront point altérées. Mais qu'elle se pare, se farde, veille, danse, intrigue, son sang s'échauffe, sa bile s'irrite, ses mamelles tarissent, son enfant pâlit; elle devient haïssable et ridicule. Pourquoi donc les hommes de nos jours redoutent-ils si fort une femme philosophe, et souffrent-ils avec tant de complaisance une femme coquette?

Lorsqu'une Athénienne se déclarait enceinte, on avait soin d'orner sa demeure de statues et de peintures représentant les types les plus purs de la beauté humaine. Les Grecs pensaient que ces images nobles ou gracieuses exerçaient une favorable influence sur la conformation de l'enfant qui allait naître. Je regrette qu'un tel usage ne nous ait point été transmis par ces

maîtres en l'art de vivre. Nous sommes trop peu précautionnés contre la laideur. Elle nous cerne, elle nous envahit; elle est aujourd'hui partout, dans le temple, sur la place publique; nous ne savons pas en préserver le foyer, et je crains bien qu'elle n'ait passé dans notre sang avec les goûts barbares de nos mères. Je ferai peut-être sourire plus d'un lecteur en affirmant qu'il existe un rapport intime entre les grâces physiques et les grâces morales, et que l'habitude de vivre dans un milieu dont l'harmonie et la beauté sont absentes, laisse des traces fâcheuses dans les esprits. L'esthétique est sœur de la morale. Ennoblissez vos demeures, vos discours et vos actes seront plus facilement portés à la noblesse. Mais j'entends qu'on m'accuse de matérialisme, peut-être même de paganisme. Qu'on me permette de me réfugier derrière une autorité considérable, et d'invoquer ici le témoignage non suspect d'une des plus belles lumières de l'Église chrétienne. Écoutons Fénelon : « Je voudrais faire voir à nos jeunes filles, dit-il dans son *Traité d'éducation*, la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines; elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottantes à longs plis sont agréables et majestueuses. Il serait bon même qu'elles entendissent parler les peintres et les autres gens qui ont ce goût exquis de l'antiquité. »

Il me déplaît que les femmes pleurent si abondamment. Elles sont victimes, disent-elles; mais victimes de quoi? de leur ignorance qui les rend aveugles, de leur oisiveté qui les livre à l'ennui, de leur faiblesse d'âme qui les retient captives, de leur frivolité qui leur fait accepter toutes les humiliations pour une parure, de cette petitesse d'esprit surtout qui borne leur activité aux intrigues galantes ou aux tracas domestiques. Pleurez moins, ô mes chères contemporaines! La vertu ne se nourrit point de larmes. Quittez ces gestes, ces attitudes et ces accents de suppliantes. Redressez-vous et marchez; marchez d'un pas ferme vers la vérité. Osez une fois la regarder en face et vous aurez honte de vos gémissements. Vous comprendrez que la nature ne veut point de votre immolation stérile, mais qu'elle convie tous

ses enfants à une libre expansion de la vie. Elle ne se sert de la douleur que comme d'un aiguillon au progrès. Votre inerte mélancolie, vos vains soupirs et vos douleurs futiles sont contraires à l'énergie de ses desseins. Encore une fois, séchez vos larmes; prenez votre part de la science un peu amère et du travail compliqué de ce siècle. La société qui se transforme a besoin de votre concours. Méditez, pensez, agissez; et bientôt le temps vous manquera pour plaindre vos maux chimériques et pour accuser les prétendues injustices du sort qui ne sont autre chose que le juste châtiment de vos ignorances volontaires.

Les femmes qui ont été malheureuses en ménage demandent le divorce. Celles qui aiment leurs maris veulent l'indissolubilité du mariage; voilà toute leur logique. C'est une nécessité de la vivacité de leurs sentiments et de la faiblesse de leur raison de tout rapporter à l'individu. Qu'elles me permettent, à ce sujet, une réflexion générale. Étant donnés son infériorité présente, ses connaissances bornées et son caractère amolli, la faculté de changer d'époux ne serait pour la femme que la faculté de changer de maître. Qu'y gagnerait-elle? de satisfaire la mobilité de ses caprices? Ce n'est point là le but de la vie. La fin d'un être libre, c'est de parvenir à toute la dignité, à toute l'excellence de sa nature. Or, pour que la femme atteigne cette fin, il est un divorce préalable, auquel je ne la vois pas songer : c'est le divorce avec son ignorance, avec sa frivolité, avec ses passions puériles. Par ce divorce, qu'il dépend d'elle de prononcer dès aujourd'hui, elle entrera en possession d'une liberté morale qui suppléera d'abord, puis nécessitera la liberté domestique et civile. Sans ce divorce intime, l'autre demeurerait sans fruits; la condition féminine n'en serait ni meilleure, ni pire.

Ce qui égare les femmes, c'est l'esprit de chimère. Elles le portent dans tout, en religion, en amour, et jusque dans la politique, quand elles y touchent. Cela provient de leur éducation séquestrée et de l'éloignement où on les veut de toute réalité. Elles ignorent également le monde physique et le monde moral. Toutes choses retiennent à leurs yeux un élément de mystère.

La sagesse masculine en a décidé ainsi. Je m'étonne que, voyant les résultats, elle ne soit pas tentée d'essayer d'un autre système.

La femme moderne est appelée à vivre dans un milieu faux. Ce n'est ni le grave foyer de la matrone romaine, ni la demeure bruyante et joyeuse de la courtisane grecque, mais quelque chose d'intermédiaire qu'on appelle *le monde,* c'est-à-dire la réunion sans but des esprits oisifs, assujettis aux convenances artificielles d'une morale qui voudrait, mais en vain, concilier les amusements de la galanterie avec les devoirs de la famille. De là le relâchement des vertus domestiques et l'hypocrisie des relations sociales. Ne demandez à de telles femmes ni la chasteté de Lucrèce, ni la force d'âme de Cornélie, ni ces grâces suprêmes de l'intelligence qui retenaient Socrate au banquet d'Aspasie. Leurs vertus évaporées ou leurs grâces captives les rendent également indignes des respects d'un époux ou des transports d'un amant. Leur jeunesse est maussade et leur vieillesse n'a rien d'auguste. Dans leurs traits effacés, dans leur port incertain, dans leurs attitudes apprises, se décèle le profond désaccord de leur condition sociale avec les lois naturelles. Elles en souffrent, la famille en souffre, la nation même en souffre. Mais la coutume est là, aveugle et impitoyable, qui domine tout.

On a dit de Marcelle : C'est la femme la plus vraie et la moins confiante du monde. Le contraire peut se dire de la plupart des femmes. Elles sont confiantes, parce qu'elles aiment à parler et que leurs connaissances peu étendues ne leur fournissent guère d'autres sujets qu'elles-mêmes; elles trouvent le moyen de n'être point vraies jusque dans leurs épanchements, parce qu'elles savent que la vérité leur nuit dans l'opinion des hommes. J'ajoute que ce n'est point leur faute, mais la faute de l'éducation qu'elles reçoivent et des préjugés qui nous mènent.

Les Scythes crevaient les yeux de leurs esclaves, afin qu'ils n'eussent point de distraction en battant le beurre. Il y a aussi des gens qui crèvent les yeux au rossignol, afin qu'il chante mieux. Ne serait-on pas tenté de croire qu'une pensée analogue

préside à l'éducation qu'on donne aux femmes. ? On semble appréhender que si leur intelligence n'est aveugle, elles ne soient de moins bonnes ménagères, ou de moins agréables babillardes.

On apprend à bien penser, comme on apprend à bien coudre; et je souhaiterais que la mode en vînt dans l'éducation des femmes.

Les hommes de ce pays-ci ne veulent pas qu'une femme soit docte. Ils craindraient, disent-ils, d'être moins aimés. Ombre d'Héloïse! levez-vous et répondez-leur.

La femme est-elle ou non l'égale de l'homme? Question oiseuse et de pure vanité, direz-vous peut-être. Ce n'est pas mon avis; je la trouve importante, par un motif bien simple; c'est que, de la solution qu'on lui donne, dépend absolument le système d'éducation qu'on adopte pour les femmes et la part qu'on leur attribue dans la famille et dans la société. Cela ne laisse pas que d'avoir quelque intérêt, et je crois que nous ne ferions point mal de chercher sans prévention, ni courtoisie, ce qu'il serait sage de penser en cette matière. Interrogeons l'expérience, l'observation, le sens commun; en d'autres termes, l'histoire, la science, la raison humaine. Les réponses de l'histoire ne sont, il faut l'avouer, ni diverses, ni énigmatiques. Point d'hésitations dans les opinions; à peine de légères différences dans les lois et dans les mœurs. En tout temps, en tous lieux, l'infériorité, si ce n'est même la perversité du sexe, est posée en fait et l'on en déduit en droit son incapacité civile et politique. Chez la plupart des peuples d'Orient on se croyait souillé par le commerce, même légitime, d'une femme, et l'on s'en abstenait à la veille des sacrifices; les rabbins ne croyaient point la femme faite à l'image de Dieu; aux Indes, on la brûlait comme une propriété de son mari; dans le droit romain, elle est toujours en puissance du père ou de l'époux; les constitutions apostoliques ne lui sont pas plus favorables, et jusque dans l'Évangile, ce livre,

du faible et de l'opprimé, son infériorité semble attestée par une parole sévère de Jésus à Marie : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi?* Ce consentement universel est, au premier abord, imposant; surtout comme il faut ajouter que le génie féminin n'a donné jusqu'ici que d'incomplets et faibles démentis à ces rudesses de l'orgueil viril. Dans ses plus brillantes manifestations il n'a point atteint les hauts sommets de la pensée. Il est pour ainsi dire resté à mi-côte. L'humanité ne doit aux femmes aucune découverte signalée, pas même une invention utile. Non seulement dans les sciences et dans la philosophie elles ne paraissent qu'au second rang, mais encore dans les arts pour lesquels elles sont si bien douées, elles n'ont produit aucune œuvre de maître. Je ne veux parler ici ni d'Homère, ni de Phidias, ni du Dante, ni de Shakespeare, ni de Molière; mais le Corrège, mais Donatello, mais Delille ou Grétry, n'ont point été égalés par les femmes. Et, chose plus singulière, aucune de ces œuvres d'imagination qui retracent en caractères universels les grands mouvements de la passion, les souffrances de l'amour et les types idéals de la beauté féminine ne sont dus au sexe qui les devait si bien connaître. Il y a là de quoi déconcerter un peu les partisans de l'égalité. Voyons si la science leur sera plus favorable. Hélas! il m'en coûte de le dire, la physiologie moderne leur porte de rudes coups. Elle constate chez la femme une structure plus frêle, une complexion plus molle, et jusqu'à une constitution cérébrale qui lui rendent difficile cette vigueur et cette continuité de méditation qui font les hommes de génie. Un livre récent, qui a fait sensation dans le monde scientifique, va même jusqu'à prétendre que l'être humain, en se transformant, traverse une période embryonnaire où il a tous les caractères de l'individu femelle, et qu'il ne devient mâle que par la continuité d'un développement ascendant. Faut-il donc nous incliner devant de telles observations et de tels exemples? Que ce ne soit pas du moins avant d'avoir fait appel à la raison, ce tribunal suprême auquel il appartient, de par l'institution divine, de modifier ou de cesser tous les jugements inférieurs. En nous transportant dans l'ordre moral, nous verrons les choses sous un autre jour. Nous comprendrons l'infériorité de la femme dans le passé, sans en rien conclure contre son avenir. En effet, à l'origine des sociétés, quand toutes les luttes, soit de l'homme contre la nature, soit de l'homme contre lui-

même, étaient presque exclusivement physiques, la force virile avait une priorité légitime. Il est très simple qu'elle l'ait consacrée dans les institutions, et que n'admettant point la femme au partage de ses conquêtes intellectuelles, lui interdisant ainsi tous moyens de développement, elle l'ait retenue, non seulement dans la servitude domestique, mais encore dans une subalternité mentale très évidente. Il y a donc lieu de s'étonner que la femme ait pu insensiblement parvenir à ce degré d'affranchissement qui lui permet aujourd'hui d'examiner, de comprendre ses devoirs et de réclamer ses droits. Car c'est en dépit des circonstances les plus contraires que son rôle a été toujours grandissant et que la voici chez nous, non plus esclave, mais compagne de l'homme : compagne subalterne encore, il est vrai, et plutôt de ses plaisirs que de ses travaux; mais, enfin, reconnue en principe comme un être libre, appelé dans une certaine mesure à concourir au progrès social. Il y a loin de là à une égalité parfaite; mais comment douter que cela n'y conduise? Les idées modernes tendent toutes d'ailleurs à considérer l'être humain dans son unité. Selon cette conception, l'égalité de la femme n'est plus contestable. Indispensable à la perpétuité de la race, à la formation et au développement de l'individu, sa coopération dans la famille et dans la société ne permet plus d'incertitude. Une même morale, une éducation analogue, devront lui enseigner les mêmes vertus. Ni la force, ni la justice, ni la tempérance, ni le dévouement, n'ont de sexe. Il faut à la mère qui allaite son fils et qui veille à son chevet autant de courage et de vigilance qu'au soldat qui veille à la sûreté d'une ville. Il faut au gouvernement des affaires domestiques les mêmes qualités d'équité, de clairvoyance et de décision qu'au gouvernement des affaires publiques; et, comme il est certain que plus l'intelligence s'élève, plus elle conquiert d'espace à l'exercice des vertus, on ne peut plus demander s'il convient de laisser au génie féminin tout l'essor dont il est susceptible. Or, c'est là, en deux mots, toute la question. Une égale possibilité de développement intellectuel, c'est là l'égalité fondamentale; la seule à laquelle il est utile de prétendre, parce qu'elle implique en soi toutes les autres; la seule qu'il est inique, aujourd'hui comme toujours, de ne point accorder.

Toute action directe, toute participation aux affaires publiques, étant par nos mœurs interdites aux femmes, le talent n'est pour elles qu'une irritation vaine; la célébrité les condamne à une solitude retentissante.

Notre siècle abonde en Lisettes, en Marions; j'y vois quelques Laïs. Béatrix, m'assure-t-on, l'a traversé; apparemment elle n'aura pas rencontré Dante.

Les amours, et j'entends les plus nobles, périssent très souvent par trop peu de fierté chez la femme et trop peu de délicatesse chez l'homme. L'une excède la mesure de la condescendance et ennuie; l'autre excède la mesure des exigences et révolte. Une conscience plus juste de sa propre valeur chez la femme, un sentiment moins rude de sa supériorité chez l'homme maintiendraient l'harmonie et prolongeraient la durée d'un sentiment qui n'est pas aussi essentiellement mobile et éphémère qu'on affecte chez nous de le croire.

Je veux bien qu'une grande âme se dévoue à l'amour, mais que ce soit en reine et non en esclave. Les femmes abaissent le dévouement jusqu'à l'abandon de soi; et quand elles se plaignent d'être abandonnées, elles oublient trop qu'elles ont, en quelque sorte, donné l'exemple.

Il est singulier que le plus parfait modèle, le type le plus pur de l'amour féminin, dans toute son énergie, son désintéressement, sa grandeur et sa constance, soit donné à l'histoire et à la poésie, en la personne d'Héloïse, dans un pays où le tempérament et l'esprit des femmes semblent les pousser invinciblement à une coquetterie subtile, légère, égoïste et quelque peu calculée qui est l'antipode de la passion.

Les hommes de nos jours ont l'âme si petite que, s'ils viennent à inspirer l'un de ces héroïques amours dont le cœur féminin n'a pas perdu le secret, et qui les sollicitent en quelque sorte à la grandeur, on les en voit embarrassés, importunés. Ils prennent à tâche de l'amoindrir, de le déprimer, de le tailler à leur mesure.

La plupart des femmes passent sans transition de l'hypocrisie au cynisme. Combien peu s'arrêtent à la sincérité!

La nature humaine est si encline à outrepasser en toutes choses la justesse et la mesure, qu'à peine a-t-elle conquis un sentiment ou un principe vrai, elle se hâte de le pousser à l'extrême, au faux, à l'absurde. C'est ainsi que la pudeur, cette grâce de la chasteté, qui donnait à l'amour chez les modernes des délicatesses inconnues aux anciens, s'est rapidement altérée en s'exagérant dans les âmes féminines, où elle est devenue un sentiment presque dégradant : le sentiment de la honte dans l'amour.

J'ai eu le malheur d'entendre quelques femmes assurer que la passion n'était jamais si forte ni si ardente que lorsqu'elle avait pour objet un être méprisable. Ce contraste des deux sentiments les plus contraires, l'amour et le mépris, exerçait, disaient-elles, une fascination terrible et jetait l'âme en des transports qu'un homme digne d'estime ne pouvait point inspirer. Qui le croirait? un si consternant paradoxe n'a pas laissé que de se répandre, et ces aberrations d'un esprit malade, dignes de pitié si elles se fussent humiliées dans le silence, ont été proclamées à haute voix, érigées même en théorie. On a tenté de séduire l'imagination d'un sexe dont le premier devoir est de veiller à la délicatesse des mœurs, en féminisant, s'il est permis de parler ainsi, l'idéal impur du chevalier Desgrieux. On ne s'est point aperçu que ce type, si profondément vrai parce qu'il était pris dans la nature même de l'homme et présenté dans sa tragique simplicité, devenait, cherché avec effort dans la nature féminine, quelque chose de convulsif, de déclamatoire, de monstrueux, qui répugnait à tous nos instincts. O Fulvie! croyez-moi, ne méconnaissez pas ainsi le pur idéal que Dieu a gravé

en caractères sacrés dans votre âme ! En vain vous espérez vous abuser vous-même. Vous ne sauriez faire taire la nature révoltée. Jamais elle ne consentira à ce funeste divorce de l'estime et de l'amour. Vous ne l'avez déjà sans doute que trop éprouvé ; quand l'amour n'est point une vertu chez la femme, il y est la plus dégradante des faiblesses. Ne comparez point, ne confondez point deux sexes où tout est dissemblable ; le langage même, dans sa rigueur inflexible, vous avertit. L'homme *possède ;* la femme *se donne ;* et s'il peut quelquefois être indifférent de posséder une chose vile, s'abandonner à un être abject est un attentat à la dignité humaine. Fulvie, Fulvie, ne l'entendez-vous pas qui murmure et proteste au-dedans de vous ? Dans vos emportements les plus exaltés n'avez-vous pas été saisie tout à coup comme par une main glacée qui vous faisait pâlir ? N'ai-je pas vu des larmes d'une amertume sans pareille retenues avec effort au bord de vos paupières ? Dites, n'avez-vous pas, à la lueur rapide d'un éclair vengeur, contemplé avec effroi les ruines de votre conscience dévastée ? et, dans vos détresses profondes, le désert ne vous est-il point apparu comme un refuge où le cilice, les macérations et la pénitence rendraient peut-être à votre cœur égaré le repos de l'accablement et la triste paix du repentir ?

Les grandes pensées viennent du cœur, a-t-on dit. Cela est vrai, surtout pour les femmes. C'est par la passion qu'elles arrivent à comprendre les idées, et souvent à les rendre avec une éloquence supérieure. Mais comme la passion est emportée, mobile, pleine d'inconséquences et souverainement illogique, les idées aussi, chez beaucoup de femmes, sont brusques, heurtées, violentes ; elles ne se produisent point avec calme, ni ne se développent avec mesure. Dans ces natures orageuses, les idées sont en quelque sorte les éclairs de l'âme.

Penser est pour un grand nombre de femmes un accident heureux plutôt qu'un état permanent. Elles font, dans le domaine de l'idée, plutôt des invasions brillantes que de régulières entreprises et des établissements solides. Leur propre cœur est cette perfide Capoue qui les séduit et les retient souvent à deux pas de Rome.

Un artiste célèbre a dit d'une femme que vous connaissez : C'est l'esprit le moins chargé de bagage inutile. Éloge inappréciable dans ce temps-ci, où notre vieille société traîne après elle les préjugés, les lieux communs, tous les embarras d'une civilisation compliquée.

Si l'on considère, en les comparant, trois femmes célèbres qui ont fixé les regards de la France moderne, on reconnaîtra dans leur génie, avec les qualités les plus opposées qu'il faut attribuer, je crois, au milieu très différent dans lequel elles ont vécu, un défaut identique, inhérent peut-être à la nature féminine. Nourrie de l'antiquité dans une retraite austère, madame Roland s'est montrée forte et grave. Excitée par le mouvement de la société, madame de Staël a été surtout animée et judicieuse. Inspirée par la nature, madame Sand a paru véritablement éloquente. Mais toutes trois ont outrepassé la justesse et sont tombées dans l'exagération déclamatoire.

Dans la chasse aux idées, l'esprit de la plupart des femmes ressemble à ces jeunes chiens étourdis ou mal dressés qui font lever le gibier, mais n'arrêtent pas.

L'aspect extérieur des maisons en Orient ne présente d'ordinaire que des murailles nues. Mais, à l'intérieur, l'œil est ébloui par des colonnes sans nombre, des marbres précieux, des fontaines jaillissantes, par toutes les richesses et toutes les fantaisies de l'art arabe. Malheureusement la porte de ces exquises demeures est presque toujours fermée. Elle ne s'ouvre qu'à l'amitié et à l'amour. Il en est de même de certains esprits, froids et nus en apparence. Pour découvrir leurs magnificences cachées, il s'agit également d'en forcer le seuil ; que faut-il pour cela ? Presque rien, si toutes les femmes se ressemblaient : le sourire d'une femme.

Les femmes ne méditent guère. Elles se contentent d'entrevoir les idées sous leur forme la plus flottante et la plus indé-

cise. Rien ne s'accuse, rien ne se fixe, dans les brumes dorées de leur fantaisie. Ce ne sont qu'apparitions rapides, vagues figures, contours aussitôt effacés. On dirait qu'elles n'ont nul souci de la vérité des choses et que leur esprit n'a commercé qu'avec ces personnages énigmatiques de la scène grecque qu'Aristophane appelle les *célestes nuées*, les *divinités des oisifs*.

La supériorité d'esprit chez une femme est un phénomène trop rare encore pour ne pas exciter la défiance du vulgaire. Il en résulte que c'est une supériorité inquiète, armée, et qui use à se défendre elle-même les forces qu'elle devrait consacrer utilement au bien de la famille et de la société.

Si vous êtes entré dans quelqu'un de ces temples où la ligne droite et la ligne courbe unissent en une exquise harmonie la rectitude à la grâce, vous aurez eu l'image parfaite de la pensée virile et de l'intelligence féminine rapprochées, combinées, enlacées en une même vie par ce divin artiste qu'on appelle amour.

DANIEL STERN.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

L'HUMANITÉ PRIMITIVE[1].

THÉOGONIES ET RELIGIONS DES ANCIENS AGES.

Nous avons traité jusqu'ici des divinités de l'Orcus; nous allons les voir remplacées maintenant par les divinités créatrices du monde. Descendues dans l'Orcus, elles en triomphent, rachètent de leur sang un monde déchu, éclipsé, tombé dans l'abîme, le ramènent victorieusement à la lumière; leur âme, s'envolant du bûcher de l'holocauste, va résider dans le firmament, où elle rayonne de son éclat nuit et jour; elle a trouvé en même temps une demeure au sein de l'homme, pontife des dieux de la création, organe et prophète de l'univers.

I.

DE LA VRAIE NATURE DU DIEU VAROUNA DANS SA MANIFESTATION CRÉATRICE.

Parmi les plus anciens noms du Véda est celui de Varouna: l'être qui enveloppe. C'est physiquement le ciel qui couvre la

(1) Voy. les livraisons des 10 et 25 mai.

Terre, en se répandant sur sa couche nocturne; c'est socialement l'Époux et l'Épouse dans un mariage sacré. Quant à l'étymologie, c'est l'Ouranos des Grecs, dieu dont la foi s'était éclipsée, comme celle de Varouna finit par disparaître dans les hymnes postérieures du Véda.

Varouna, dans son expression encore vague et indéterminée, représente le firmament nocturne, ce ciel étoilé qui plonge dans l'Océan. Il est à la fois l'un et l'autre, le ciel d'en haut et le ciel d'en bas, le ciel et le contre-ciel, pour ainsi dire, dont l'image, réfléchie par la mer, semble former, avec la voûte suprême, les deux moitiés d'un Tout. C'est à ce point de vue, le grand fleuve Okéanos de la mythologie d'Homère, masse éthérée, substance fluide et lumineuse qui est l'enveloppe universelle de toutes les existences.

La sève de Varouna est tout entière concentrée dans la coupe des libations. C'est dans cette coupe que ce dieu traverse, dans les hymnes du Véda, l'Océan sous le nom de Soma, du couchant à l'orient, comme Hélios le dieu soleil chez Apollodore (1). La coupe d'or de ce dernier dieu contient l'offrande sacrée, rayons solaires répandus dans l'espace aux lueurs de l'aurore et nocturnement voilés dans la coupe des libations; *chryson dépas* qui correspond de tout point à la patère d'or, au *hiranya-pâtram* qui couvre la face du soleil, ainsi qu'il est dit dans un Oupanichat du Véda (2). Cette *Phiâlé*, selon Panyasis, ou cette coupe des holocaustes, contenait l'or à l'état de fusion, la sève et le feu dans une unité féconde, comme principes générateurs des essences du monde. Poseidon, le dieu de la mer, est *Potéi-das*, c'est-à-dire qu'il donne la libation dans la nuée comme dans l'Océan, conformément à cette conception. La coupe de Hélios a la forme d'une chaudière de cuivre, preuve évidente qu'il s'agit d'un vase où la libation est préparée (3).

On a fait de ce vase un navire; mais le soleil n'a pas de navire et n'a qu'un char, dans la mythologie du Véda comme dans celle des Grecs. Cette erreur s'évanouit par l'étude des hymnes du Véda où il est question de la libation. Préparée avant l'aurore

(1) Lib. II, chap. 5, § 10, Phérécyde, chez Athénée, lib. XI.
(2) Vâdchasaneya sanhit-opanichat, § 15, p. 116, ed. Poley.
(3) Athénée, l. c.
(4) Eustath. ad Dionys. Périéget., v. 557; Agatharchide.

dans le grand bassin de l'atmosphère, pour être symboliquement versée par les dieux créateurs dans le pyrée solaire, lorsque le dieu du jour revient de son expédition nocturne, c'est bien réellement dans cette coupe qu'il s'embarque au couchant, pour débarquer à l'orient remontant sur son char. Dans cette double traversée des hémisphères, il détruit l'empire du chaos au ciel comme dans les ondes, ramenant en triomphe ses rayons victorieux, coursiers qu'il attelle à son char.

« Au nom de cette lumière d'or, le dieu purificateur, en sa traversée, coule bas » tous ses ennemis, qui le haïssent, lui, assisté des rayons qui lui sont unis, comme » le soleil est uni à ses rayons. Le torrent qui asperge son dos brille, le purificateur » brille, lui le ravisseur. Après avoir fait le pourtour de toutes les étoiles du firma» ment, avec ces rayons qui le louent, par les sept bouches qui entonnent son » hymne, le dieu penseur s'achemine vers la région de l'Orient, en méditant. Au » moyen de ses rayons (comme avec des rênes), le char brillant, le char lumineux » avance dans sa course céleste (1). »

Le purificateur est le dieu de la coupe, ce torrent éthéré, ce fleuve Okéanos, qui circule nuit et jour autour des deux hémisphères. Par l'énergie de ses rayons il traverse l'Orcus et l'empire des ténèbres. Les sept bouches qui proclament sa grandeur sont les sept torrents créateurs, dans lesquels se manifeste le fleuve unique de sa puissance durant la nuit, et qui, quand la lueur des étoiles se perd dans les feux du matin, se révèle par les sept rayons du feu créateur dans le soleil. On les représente aussi comme autant de coursiers guidés par autant de rênes, au moyen desquels le dieu achève sa carrière diurne.

Ce dieu qui circule dans l'univers, dont il fait ainsi le tour, qu'est-ce sinon le fleuve éthéré, dans lequel les lumières du jour et de la nuit tour à tour apparaissent et disparaissent? Le soleil et les étoiles ne sont que les manifestations de ce génie suprême. C'est ce fleuve igné et créateur qui est la substance du dieu Varouna ou Ouranos, les étoiles et l'astre du jour ne font que révéler sa puissance. La coupe des libations le renferme dans son sein mystérieux, comme la fleur enveloppée dans son calice. Tel

(1) « Aya rutchâ haringâ punâno vishvâ dvechânsi tarati sa yugvabhih, sûro » na sa yugvabhih.
» Dhârâ prichthasya rotchate, punâno arucho harih.
» Vishvâ yad rûpâ pariyâs rikvabhih, sapt-âsyebhir rikvabhih.
» Prâtchi Manu pra disham yâti tchekitsan, rashmibhir yatate darshato ratho » daivyo, darshato rathah. » — Sâma, prapâthaka 8, 2e moitié, § 9, p. 136.

est ce Soma ou ce dieu dont les œuvres sont comparées expressément aux œuvres du dieu Varouna. Soma se revêt des trois formes sous lesquelles Varouna est manifesté en nuit et jour. Il est Varouna en son couchant, Mithra à l'aurore et Aryamâ au zénith du jour. Tel il paraît aux trois époques de la nuit, comme aux trois époques du jour, dont la réunion constitue les six rayons de sa puissance, les fleuves créateurs qui ont formé le monde. C'est ici le type de cette création en nuit et jour, telle qu'elle paraît dans les hymnes du Véda; le septième fleuve ou rayon représente l'énergie centrale, où tous les six trouvent leur unité, devenant efficaces. C'est Ouranos associé aux six Titans, ses fils; c'est Varouna identifié aux six torrents de la vie, aux six rayons de la lumière.

« Tes œuvres sont comparables aux œuvres du roi Varouna ; ta dignité, oh Soma ! » est profonde et sublime; tu es pur et blanc, étant bien aimé comme Mitra; tu » donnes, à l'instar d'Aryamâ, la force et l'ampleur, oh Soma ! (1) »

Tel est ce dieu en qui se concentre le génie tout entier du dieu Varouna, et dans la coupe duquel circule le feu solaire, caché nocturnement au sein des ondes. On lui donne le nom de *Pra-tarana* (2), ce qui est expliqué par Conservateur ou Sauveur, parce que dans sa coupe, opérant le *taranam* ou la traversée nocturne, il conserve ou sauve le principe générateur, ce feu solaire aux rayons créateurs. *Taritâ* ou pilote dans cette traversée, sa coupe est celle de l'*amritam* ou de l'ambroisie, dont boivent les dieux pour conserver le monde, et les hommes pour obtenir l'immortalité, lors de la grande et finale traversée de leur existence. En ce sens il est dit:

« Somah qui accomplit la traversée des jours et de l'aurore et du soleil... Ce » pacificateur brille à l'aurore, devenant créateur du monde, au moyen des (sept) » fleuves. (3) »

C'est ici la forme la plus simple et la plus primitive sous laquelle s'est comprise l'énergie de ce Dieu créateur. Constamment

(1) « Râdchno nu te Varunasya vratâni; brihad gabhîram tava Soma dhâma
» Shutchich tvam asi priyo na Mitro, dakchâyo Aryam-ev-âsi Soma » — Rig., adhy. VI, chap. XIV, hymne vii, shl. 3, p. 180.

(2) Ib. shl. 19, p. 182.

(3) « Somo ahnâm pratarit-ochasam divah.
» Ayam punâno uchaso arotchayad, ayam sindhubhyo abhavab u lokakrit. » — Sâma, prap. 2, 1re moitié, § 17, p. 66; prap. 6, dashati 7, § 6, p. 48.

appelé du nom de Samoudra ou de l'Océan, il est le *Oghas* ou *Nyoghas*, la grande accumulation des eaux. Le Oghas sanskrit correspond au grec *ôgén*, *ôgenos* qui est la vieille forme du nom *ôkeanos*. Le dieu est caractérisé, dans les hymnes du Véda, par le terme du *Go-nyoghâ* (1), comme l'amas des torrents éthérés et des rayons solaires. C'est pour ainsi dire Hélios quand il est dissous dans la masse des eaux, où il se plonge nocturnement comme Ouranos. Quand donc Hésiode rapporte l'origine des dieux et du monde à Ouranos et à Gé, il exprime foncièrement la même opinion qu'Homère, quand celui-ci la rapporte à Okéanos et à Téthys ; les deux dieux comme les deux déesses se complètent mutuellement : les dieux comme enveloppe des êtres et des choses, les déesses comme nourrices des dieux et des hommes, par l'élément de l'holocauste.

II.

DU GÉNIE CRÉATEUR QUI RÉSIDE DANS L'ŒUF DU MONDE OU DANS LA TIGE DU LOTUS, D'APRÈS LES COSMOGONIES DES COUSCHITES.

La notion d'un tel dieu, d'un dieu qui enveloppe toute chose et dont sortent toutes les déterminations postérieures de l'existence, cette notion n'a pu être conçue que dans les jours de l'antiquité la plus reculée, quand la masse des eaux frappait d'étonnement les primitifs habitants du sol, sur les plateaux élevés de l'Asie centrale. Aussi la voyons-nous graduellement faiblir et disparaître des formes postérieures du culte, où le dieu créateur se personnifie d'une manière beaucoup plus distincte, revêtant les attributs de la lumière et paraissant sous le costume du soleil.

Les vieux Couschites, qui étaient les indigènes de l'Asie méridionale, conçurent un dieu d'un genre parent, quoique nullement identique, qu'ils emprisonnèrent dans l'œuf du monde ; symbole adopté par les religions populaires de l'Inde ancienne, mais étranger aux hymnes du Véda. Nous le rencontrons dans une cosmogonie fort curieuse, qui fait partie du Thchandogya Oupanichat du Sâmavéda (2), ainsi que dans celle qui sert de préface au code de Manou (3). Il reparaît également dans les cos-

(1) Sâma, prap. 3, 2e moitié, § 20, p. 84.
(2) Prapâthaka V, § 19.
(3) Lib. I, shl. 9-13.

mogonies orphiques; mais quelque répandu qu'il soit parmi les Ariens et les Bactro-Européens, ce type, essentiel dans les systèmes cosmogoniques de la Chaldée et surtout de la Phénicie, occupe chez les autres peuples une place évidemment inférieure; il y est une plante parasite, étrangère au terrain de leurs doctrines.

J'en dirai autant du symbole du Lotus, dont il n'est pas question dans les vieilles hymnes du Véda; tandis qu'il est cité également dans le Thchandogya (1), etc., etc. Ce symbole favori des sectes de l'Inde, qui l'ont transmis au Bouddhisme, on le rencontre dans les monuments de la Chaldée et surtout de l'antique Égypte. Si le ciel et la terre se trouvaient renfermés dans l'œuf du monde, la sève génératrice, unie au feu créateur, était contenue dans la tige du Lotus. Mais l'esprit de la religion de Cham, en ceci comme dans le reste, était essentiellement matérialiste, ce qui le distinguait radicalement du génie beaucoup plus spiritualiste des formes de religion propres aux peuples issus de la Bactriane.

III.

DU FIRMAMENT COMME DEMEURE DE VAROUNA.

Ouranos et Varouna représentent, avant tout, le firmament nocturne; car la création des astres précède celle de l'aurore, ce qui éclate dans les hymnes où Soma est célébré, comme dans ce que le Zendavesta dit du Haoma, qui a le premier revêtu la ceinture étincelante d'étoiles, fabriquée par l'être intelligent, car il s'en est orné sur le sommet des montagnes, prononçant et chantant la parole sacrée pour la répandre au loin (2). Ouranos, chez Homère et chez Hésiode, est appelé *Asteroeis* à cause du ciel étoilé.

D'abord Agnis et Soma, le dieu du feu et le dieu de la libation, associés à l'autel, étaient perdus, également enfouis dans l'Orcus ou dans les abîmes. Les dieux, quittant l'empyrée, sont censés les chercher, interrogeant le Vide, parcourant les espaces qui, privés de la sève génératrice, de la lumière créatrice, ne leur donnent aucune réponse. Ils les trouvent enfin dans l'abime, où ils s'unissent à eux dans un holocauste solennel, qui de l'abîme

(1) Prapâthara X, § 1. -- Mahânârâyan-opanichat, § 4.
(2) Burnouf, *Journal asiatique*, février 1846, p. 106.

remonte graduellement par l'atmosphère aux cieux, éclairant la Nuit et le Jour, réglant les mois et l'année, et se rencontrant finalement au cœur de l'homme. C'est là leur *paramam pâdam*, leur lieu suprême, où l'Arien arrive, après avoir fait le tour de la création, retournant en soi, prenant possession de lui-même. Il les a suivis, ces grands dieux, de grotte en grotte, pour me servir du langage du Véda, ou de *gouhâ* en *gouhâ;* il a fait avec les dieux qui les cherchaient les pérégrinations des mondes. Le voilà arrivé dans la gouhâ ou la grotte de son propre cœur, où le sacrifice suprême s'enflamme, où, la libation étant versée, l'hymne s'entonne; œuvre intellectuelle qui correspond à l'œuvre des dieux dans l'univers, copiée par les chefs des familles ariennes sur terre. Bornons-nous ici à constater cet ensemble.

Ainsi donc quand le fluide éthéré se répand de la coupe des libations puisées dans les abîmes; quand, circulant dans le bassin de l'atmosphère, il illumine en premier lieu le ciel nocturne, ce firmament ainsi vivifié est une substance où les éléments du feu et de l'eau se sont intimement pénétrés. Mais toute fluide que puisse être cette masse, elle n'en est pas moins considérée comme un terrain solide, ferme appui dont Varouna a posé les fondements, lui, prototype de tous ces dieux qui figurent postérieurement comme architectes du monde. Si nous ne trouvons plus exprimée la même idée dans les mythes concernant Ouranos, c'est qu'ils ont été blanchis par les âges; la solidité de cet Ouranos, en sa qualité de représentant du firmament, ne s'en est pas moins conservée dans les épithètes de *chalkeos* ou *sidéreos*, d'airain ou de fer, qui lui appartiennent; non que le ciel fût forgé de la substance d'aucun métal, mais pour en indiquer la solidité; fluide lumineux, feu éthéré, il était mobile et ferme tout ensemble (1).

Ce firmament était une *demeure* occupée par un seul dieu, Varouna ou Ouranos, qui y résidait, la nuit et le jour, dans les deux hémisphères. La suite des temps y amena seule des changements; quand Varouna cède son empire à Indra, quand Ouranos est détrôné par Kronos; encore ces nouveaux dieux n'occupent-ils jamais le firmament dans la même ampleur; car, de même que la résidence de Zeus est le mont Olympe, le ciel d'Indra ou son Svarga est le mont Merou: cependant, comme dieux

(1) Vœlker, über homerische Geographie, p. 4-5.

suprêmes, ils n'ont pas entièrement déserté le palais du firmament. En principe, Varouna et Ouranos ont leur lever et leur coucher dans les deux demeures du ciel et de l'Océan ; car si d'une part Varouna s'unit à Samoudra comme dieu de l'Océan, d'autre part il s'unit à Mithra comme dieu du soleil ; de même Ouranos est rapproché d'Okéanos et d'Hélios dans leurs habitations mutuelles. Toutefois, l'idée solaire n'est nullement l'idée radicale chez ces deux divinités, tandis qu'elle s'épanouit chez Zeus et Indra, devenus maîtres du firmament ; en revanche, ceux-ci n'ont rien de commun avec l'Océan. Plus tard c'est un dieu abstrait qui, sous le nom de Brahma, personnifiant la contemplation, fille de la prière, se substitue à Indra dans la demeure des cieux ; mais il n'a pas d'équivalent parmi les Hellènes. En général, ce génie scientifique, fruit de la spéculation des Brâhmanes, est complétement méconnu dans les antiques hymnes du Véda.

Telle est donc la demeure de ces maîtres des cieux, derrière lesquels se cache un vrai *monothéisme*, surtout par rapport à Ouranos et à Varouna ; monothéisme qui finit par s'effacer, parce qu'il n'est pas marqué au coin de cette énergie propre au Jéhova des Hébreux. En se retrouvant dans l'idée beaucoup plus précise, mais beaucoup moins auguste des dieux Zeus et Indra, il revêt un caractère plutôt politique et social que vraiment religieux ; car il ressort du type d'une cour guerrière et héroïque, où les dieux, figurant les chefs de l'armée du prince, prennent part aux délibérations, de même qu'ils communient en son repas sacré. Tel paraît le monothéisme d'Indra après la cérémonie de son *Mah-âbhichekam* (1) ou de son inauguration au trône des cieux, et celui de Zeus en sa qualité de souverain des Dieux et des Hommes installés sur l'Olympe ; tandis que la primitive monarchie d'Ouranos et de Varouna avait quelque chose de sombre, dont les splendeurs semblaient se perdre dans les majestés de l'Orcus et de ses secrètes terreurs.

IV.

DES DIEUX ET PONTIFES SERVITEURS DU PALAIS DES CIEUX.

En cette demeure de Varouna, comme dans celle d'Ouranos, sont les deux portes de la Nuit et du Jour, fermées ou ouvertes

(1) Aitareya brâhmanam, pantchikâ VIII, adhyâyah IV, § 12-20.

successivement; ouvertes dès avant l'aurore, durant l'holocauste du matin, quand le feu est allumé au sein de la nue, dans le pyrée du soleil, fermées au coucher du soleil, quand la nature rentre dans le silence de l'éternité.

Les pontifes qui veillent aux portes des cieux sont les *Kâravah*, entrant en fonctions aussitôt que les dieux nommés *Aniradh* versent la libation dans la flamme du sacrifice. Ils s'appellent Aniradh parce qu'ils accomplissent l'œuvre de la création, qu'ils la conduisent à sa *maternité*, à sa *perfection*, *ornant* le Kosmos ou l'Univers, en extrayant le feu éthéré de la lumière des étoiles, cette sève du Soma, qu'ils cuisent et préparent dans le bassin des cieux. Aussitôt, quand la libation est versée, l'astre du jour sort du bûcher sacré; c'est ce qu'indiquent leurs actions dans les hymnes où la libation est offerte, ainsi que leur nom, dérivant de la racine *radh*, où est renfermé le sens de l'accomplissement d'une œuvre, de la perfection, de la maturité qui est le résultat d'une coction.

Ces dieux sont les *Vasou-routchah*, comme on les appelle encore, ou les splendeurs de cette catégorie d'esprits célestes auxquels on donne le nom de Vasous, parce qu'ils procurent à toutes les créatures une habitation et un vêtement au lever de l'aurore, décrivant leurs formes et les circonscrivant dans la sphère déterminée de leurs actions. Ceux-ci, ayant à peine accompli leur œuvre que les verroux sont tirés de la porte des cieux, que le ciel et la terre se découvrent dans la splendeur de leur beauté réciproque, que le dieu paraît qui, sous la figure du soleil, monte sur son char en quittant son palais.

« L'antique boisson, chantée dans les âges du passé, les dieux qui accomplissent » (l'holocauste) l'aspergent dans le ciel, (après l'avoir extraite) du grand abîme » (du firmament). Ils célèbrent cette (boisson) nouvellement engendrée en tour» nant leurs regards) vers Indra (le dieu du soleil levant). Ensuite ces brillants » Vasous, êtres divins qui contemplent toute chose, adressent un hymne à cette sève » humide, avant que le divin Savitâ (pontife dans la maison du soleil) ait paru, » tirant le verrou de la porte (des cieux) (1). »

Cette ouverture des portes du jour, précédée de la fermeture

(1) « Pratnam piyûcham pûrvyam yad ukthyam maho gâhâd diva Aniradh » ukchata.

» Indram abhi dehâyamânam samasvaran.

» Adîm ketchit pashyamânâsa âpyam Vasu-rutcho divyâ abhyanûchata divo na » vâram Savitâ vyûrnute. » — Sâma, prap. VII, 2e moitié, § 3, p. 127.

des portes de la nuit, est à la charge des Kâravah, génies pontificaux des cieux résidant dans le pyrée du Savitâ, le pontife solaire. Ce Savitâ est également Kârou, ouvrier des mondes, et les Kâravah sont ses associés dans l'œuvre divine. Quand les dieux entendent du haut de l'empyrée le bruit que font les hommes en écrasant les tiges des plantes dont on extrait la boisson sacrée, au moment où ces opérations dont je viens de parler s'accomplissent dans les cieux, aussitôt les gardiens des portes sont à l'œuvre; alors on chante :

« Les Kâravah des chants sacrés vont fermer les antiques portes de la nuit, pour » ouvrir celles du jour (1). »

Ces portes du jour et de la nuit sont les portes du monde par où le dieu paraît trois fois le jour, comme trois fois la nuit; le jour, comme Mitra, Aryamâ, Varouna, au lever du soleil, en son zénith, comme en son coucher; la nuit, comme Vishva-roupâ, dans les signes du ciel étoilé, entre Varouna en son coucher et Mitra en son lever; de sorte qu'Aryamâ et Visva-roûpa, les pôles opposés de l'existence, se correspondent.

Quand plus tard ces vieilles formes de l'adoration s'évanouissent sous des formes nouvelles, elles sont remplacées par trois compagnies de dieux, les Vasous, les Roudras et les Adityas, réunions qui occupent les trois parties du jour dans l'ordre où nous venons de les énumérer. Les Roudras manifestent dans ce système les deux côtés opposés de l'existence, car nous les rencontrons à minuit comme à midi. Quant aux Adityas, ils représentent l'antique Varouna, qui est de son nom Aditya, comme nous le savons; ce sont les douze mois de l'année luni-solaire dont ce dieu est l'âme. Ce système, quoiqu'il paraisse déjà très anciennement dans le Véda, y est visiblement le produit d'un arrangement systématique, sur la théorie duquel on peut consulter un curieux passage du Vrîhadâkyaranam, et qui du reste se retrouve dans le Zendavesta (2).

Ces trois compagnies reçoivent, comme plus anciennement Mitra, Aryamâ, Varouna, trois fois par jour des actes d'adoration; le pontife, chaque fois qu'il les invoque, s'écrie, en les appelant par leur nom :

(1) « Apa dvârâ matênâm pratnâ rînvanti Kâravah. » — Sâma, prap. IV, 2e moitié, § 2, p. 94.

(2) Vidagdha Shâkalya brâhm., p. 49-50; Burnouf, Yaçna, p. 340.

« Ouvrez la porte du monde... enlevez le verrou ! (1) »

ce qui les constitue comme gardiens du seuil de l'existence, aux divisions des temps, durant les jours et les nuits, les mois et l'année. Dieux du seuil, à l'instar du Janus à double tête et du Gana des Shivaïtes de l'Inde, ils sont sous une forme nouvelle ce que les Dioscures furent sous une forme beaucoup plus ancienne ; comme Mitra et Varouna, comme les dieux Palikes de l'Italie et de la Sicile, comme les chiens Orthros et Kerberos, qui gardent les troupeaux du soleil et du Hadès, et comme les Sârameyau, etc., dont nous avons parlé.

En principe, il existe ainsi une demeure à deux compartiments, à l'orient où le soleil se lève, et à l'occident où il se couche. Quant au peuple qui adorait cette forme de l'existence, c'était une race de pasteurs de la montagne, gardiens des troupeaux des dieux Mitra et Varouna invoqués dans les deux hémisphères aux jours de l'antiquité la plus reculée, alors que les dieux Hélios et Poséidon n'avaient que des troupeaux de bœufs, qui n'étaient pas encore remplacés par d'autres composés de chevaux, comme aux temps de l'héroïsme naissant.

V.

CÔTÉ SPIRITUALISTE DE CES CONCEPTIONS PRIMITIVES.

Nous avons contemplé d'abord les dieux Ouranos et Varouna comme identiques au feu éthéré ou au feu humide qui, remplissant le vide, devient la forme même de l'Espace auquel il s'identifie. Ce n'est donc pas ici une notion purement mathématique, mais une notion substantielle de l'espace dans son être ou dans son essence ; c'est l'idée de l'éther en tant que Tout, dont on a postérieurement dérivé l'idée de l'éther comme élément.

Nous avons observé ensuite la séparation de cette vaste unité, partagée en deux moitiés, par rapport aux divisions naturelles des temps ; mais on se tromperait grandement si en tout ceci on ne tenait compte que de la forme, dans son caractère purement physique propre aux phénomènes des choses. Cette distinction du corporel et du spirituel à laquelle nous sommes habitués,

(1) « ... Loka-dvâram apâvârnû... apadchahi parigham... » — Thchandogya Oup. prap. IV, § 24.

n'existait pas pour une primitive antiquité, qui adorait en toutes choses la *force*, considérant comme force ou comme puissance la vie et la Lumière. Elle y plaçait un Verbe ou une Parole, intelligence créatrice appelée *Matis* dans le style du Véda, *Métis* dans le mythe des Grecs; cette Mêtis Zeus, le souverain Dieu l'avait avalée à l'autel, comme Indra la boit dans la coupe des libations. Le produit en avait été, dans les deux cas, une Intelligence armée, une Amazone ou une Victoire, une *Tavichî* dans le Véda, une Pallas chez les Grecs, que son Père avait consultée pour l'ordonnance des mondes.

L'antiquité primitive ignorait complétement ce qui aux yeux de la philosophie constitue un élément ou un agent physique. Dans la terre, elle ne voyait pas le sol, mais la force productive; dans le feu, ce qui la frappait, c'était la figure; elle y voyait une secrète manifestation, une intelligence des choses, la sagesse sous le masque de la forme. On peut hardiment avancer qu'elle ignorait ce que nous nommons matière; elle la concevait comme une borne, un obstacle, l'appelant mort, néant, vide, ténèbres, le tout dompté et assujetti par une force suprême, dont l'action était la lumière, et qui se révélait dans la vie au moyen d'un Verbe créateur. Ce Verbe, elle le personnifiait dans le *Mantra* ou dans l'incantation, l'hymne du Véda, le *Manthra* d'Ormazd dans le Zendavesta, où il commence par les mots liturgiques « *Ahouvairyô* (1). » C'est la parole d'Ahoura qui, comme nous le savons, est l'Asoura du Véda, ou Varouna, promulguant la création. L'homme réunissait en sa pensée les accents de cette parole universelle, ses *Thchandas* ou ses rhythmes, tels qu'ils avaient retenti à l'aurore des jours, quand elle s'était manifestée à l'autel, comme *Vatch*, fille d'*Ambrînah*, qui est un des surnoms du dieu Varouna, comme résidant dans l'Océan. Vatch est du reste le latin *vox* et le grec *fêpos*, devenu *epos* dans l'idiome populaire (2).

Tel est l'esprit de cette antique divinité, force toute-puissante qui opérait au moyen d'une sève ignée, agissant partout dans le monde visible, sans être personnellement visible en quoi que ce fût. Ce n'était nullement une âme du monde dans le sens métaphysique du mot, car le Dieu avait fabriqué le monde, car il en était l'ouvrier. Existant en soi, dans son *paramam pâdam* ou en son lieu

(1) Burnouf, Yaçna, p. 51-52.
(2) Benfey griech. Wurzell. I, p. 336.

suprême, on l'appelait *Goûdha*, le Caché ; le souffle de ce Goûdha ébranlait l'autel, quand il était versé dans les flots de la libation.

Quant au Goûdha ou au Caché, c'est le dieu qui est descendu dans l'abime pour en tirer le monde. Il habite en soi, occupant les trois grottes ou les trois régions, depuis l'abîme jusqu'aux cieux, en même temps qu'il réside en soi dans la grotte du cœur (1). Ce dieu caché est le *Keuth-ônymos* de la fable grecque (2), c'est-à-dire celui qui a le surnom de Caché, comme habitant du Keuthos, Keuthmos, Keuthmôn, Keuthma, qui correspond à la *gouhâ* ou à la grotte du Véda, aussi nommée *goûdham*, le lieu caché. On le dit père de Ménoitios, ou du violent, du passionné, qui est le gardien des troupeaux du Hadès dans les profondeurs de l'abime; c'est-à-dire que cet impétueux et rebelle Ménoitios est une autre forme du dieu, retiré en soi, enveloppé de ténèbres, ayant concentré en sa personne les rayons créateurs, forces vitales, sèves du Soma, splendeurs d'Agnis, qui sont sept, selon les divisions du jour et de la nuit, ou trois cent cinquante, ou encore trois cent soixante, selon les jours de la primitive année. Ménoitios, gardien du troupeau dans l'abîme, est le même personnage qui se trouve ailleurs symbolisé par le chien du Hadès.

Mais ce Ménoitios reparaît sous une autre forme; car il est le frère d'Atlas, de Prométhée et d'Epiméthée, comme descendant de Japetos, sur lequel nous nous expliquerons ailleurs. Bornons-nous ici à constater que cette filiation prouve évidemment que Japetos était le Keuth-ônymos, le dieu caché, retiré dans les profondeurs de l'abime, étant pour les fils de Japhet ce que Cham était pour les fils de Cham, le dieu fils de Dieu, personnifié dans l'homme, et dieu lui-même. Il est Ouranos ou Varouna, mais dans une détermination secondaire, étant son fils. Ceci ne veut dire autre chose, sinon qu'une des grandes branches de la race humaine, les Japhétides, se rattachait au Dieu caché originellement dans les abîmes, où il était retiré avec la sève de la vie et la lumière, d'où il sortit ensuite après avoir rempli le vide de sa splendeur, comme purificateur à la fois et comme créateur des mondes. Quant à Ménoitios, en sa qualité de fils du Caché ou de descendant de Japetos comme Keuth-ônymos, c'est l'homme ti-

(1) Kathaka, valli II, p. 104.

(2) Apollodore, lib. II, chap. 5, § 12.

tanique foudroyé par le nouveau dieu des Ariens et des Bactro-Européens Zeus ou Indra, précipité par lui dans le Tartare (1) à l'époque où le vieux culte des dieux civilisateurs chez ces peuples vint à déchoir et que d'autres dieux parurent, issus des premiers et progressant dans l'ordre des idées civilisatrices.

L'ingénieux et savant M. Windischmann (2) a dérivé, avec grande raison, le nom gothique de dieu, qui est *Gouth*, du grec *Keuthô*, rapproché du sanskrit *Goûdhah*. Ce mot gothique n'a aucune espèce de rapport avec un autre mot de la même langue, *gôds*, voulant dire bon. En les jetant pêle-mêle on est arrivé à cette fausse étymologie qui dérivait *Gott* ou dieu, en allemand, de *gut* ou bon, ce qui était une façon fort agréable de se tirer d'affaire en fait d'étymologie. Mais si nous consultons l'oracle sibyllin des langues dont le génie suit ses lois positives, le nom de dieu, dans la race tudesque, signifiera dorénavent, quant à sa racine, le *caché;* et si nous faisons attention à cette longue filiation d'idées que nous venons de parcourir, il aura, pour ce qui concerne son origine, la même valeur d'idées originelles que l'Ouranos des Grecs et le Varouna des Indiens, ces dieux de la sève humide et lumineuse qui se retirent dans l'abîme pour en sortir sous la figure des cieux où leur génie habite.

Le fond de ces conceptions nous paraît bien étrange, à nous qui vivons au milieu de l'analyse des idées et de la subtilité des sentiments; mais si nous voulons connaître l'homme *historiquement* parlant, si nous voulons l'étudier en soi, à part des méditations du philosophe, de la science du théologien, de l'anatomie savante du médecin et du physiologue, il faut bien nous résoudre à aborder le dédale de sa pensée, il faut hardiment s'emparer de la science linguistique, qui est la seule clef des mythes dans leurs origines; alors l'homme sera révélé à l'homme par le langage; mais il n'y perdra rien, au contraire il nous paraîtra d'autant plus puissamment doué dans ses origines. Il était neuf dans le monde; il voyait le monde, le sentait, l'éprouvait avec une singulière fraîcheur d'idées, avec l'intuition de sensations énergiques et puissantes.

J'avertis mes lecteurs de se garder soigneusement de toute idée de *panthéisme*, par rapport à ces intuitions symboli-

(1) Apollodore, lib. I. chap. 2, § 3.

(2) Der Fortschritt der Sprachenkunde, p. 20.

ques de l'âme naissante. Nulle part elle ne contemplait le monde comme expression d'une *Nature* plastique ou intelligente, car l'idée de la Nature est une abstraction de l'entendement et n'est pas une forme primitive de la pensée humaine. L'âme dans ses sublimes battements connaissait un Père des choses, elle ne connaissait pas une Mère qui eût produit le monde, sans en avoir reçu dans son sein le germe fécondant. La création se développait dans l'espace par l'expansion de la pensée divine. La Nature était le Vide transformé en plénitude, le Néant métamorphosé en Être; ce qui avait eu lieu par le symbole du sacrifice, conçu comme une purification du Chaos, une destruction du royaume des ténèbres.

Une fois enfanté, le monde, il est vrai, semblait une grande *figure* de la suprême intelligence, révélant l'ouvrier dans son œuvre. Mais c'était là la forme de la pensée, ce n'en était pas la substance; le Dieu existant en soi y avait typiquement sculpté pour ainsi dire la figure du monde dans le *gouhâ* ou dans la grotte du cœur, notion métaphysique en laquelle les Oupanichats se complaisent (1). Tel, dans les formes postérieures du Persianisme, le dieu Mitra paraît comme Démiourge dans la grotte de l'Arménie.

Toutes ces notions, du reste, n'avaient rien de systématique. Elles ressortent des hymnes du Véda où les dieux Agnis et Soma sont isolément ou conjointement célébrés. C'est en analysant les cultes qui se rattachent à ces deux grandes divinités que nous pourrons seulement gagner une idée complète de la marche de la pensée dans leur organisation primitive.

VI.

VAROUNA COMME SOUFFLE DE VIE, ASOURA OU AHOURA, QUI EST ORMAZD SOUS SA FORME PRIMITIVE.

Varouna donc n'était pas réellement un Dieu de la nature physique. C'était une force, un Esprit, une volonté unie à une Intelligence. Elle se manifestait dans le torrent de vie, elle se mirait dans les phénomènes de la lumière. Se versant dans l'es-

(1) Thchandogya Oup. prapâth. IX, Mahânârâyanam, etc.

pace qu'il remplissait comme une coupe, jusqu'aux bords, devant lui s'effaçaient les ténèbres; tel est ce

« Souffle pensant, » que l'on peut comparer au *Ruach Elohim* de la Genèse, « souffle des dieux » qui soulevait la masse des ondes (1). »

Le mot *Asoura* est le mot *Asou* avec le suffixe *ra*, en zend *Ahoû* et qui signifie souffle. C'est là l'idée originelle du mot *Être*, non pas dans l'abstraction du verbe de ce nom, mais dans le sens originel de *vivre*, c'est-à-dire de *respirer*. De là vient, dans toutes les langues ariennes et bactro-européennes, le verbe *as*, *être*. Respirer, puis vivre, puis être, telle est la succession dans le développement de l'idée. Varouna en sa qualité d'Asoura, est souffle dans l'abîme comme dans l'empyrée. Manifesté en Nuit et Jour, qui sont les termes primitifs de sa création, il est l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin de toute essence. Il est ainsi double, Mitra à son lever, et Varouna à son coucher. C'est dans cet esprit que Asoura revêt, comme Ahoura le sens de *soleil* au masculin, tandis qu'au féminin *Asourâ* signifie, comme *Varounânî*, la *nuit*, à parler le langage mystique, l'épouse du soleil.

Dans les langues germaniques, nous avons le dieu scandinave *âs*, au pluriel *aesir*, le gothique *ans*, signifiant demi-dieu chez Jornandes, l'anglo-saxon *ôs*, au pluriel *ês* (2), qui, ainsi que le nom étrusque des dieux, *Aesi* ou *Aesares* (3), sont parents des termes Asoura ou Ahoura. J'ajouterai, quoique avec timidité, le celtique *Esus*, dont la terminaison est latine. Selon Windischmann (4), l'idée du *Destin*, exprimée par la mystérieuse *Aisa* d'Homère, pourrait s'y rapporter, ainsi qu'*aisymnâô*, mot qui signifie *régner*, d'après l'idée d'une distribution équitable du lot de chaque être.

S'il est vrai, et cela est plus que probable, que le *Ans* des Goths et le *âs* des Scandinaves se rapportent à Asou et à Ahoû dans le Véda et le Zendavesta, les deux termes gothique et scandinave, qui, en outre, du sens de dieu et de demi-dieu renferment également celui, en apparence si contrastant, de *poutre*,

(1) « Asoura Pratchetâ. » — Rig., lib. I, adhy. 2, chap. 6, hymne I, shl. 14, p. 39.

(2) Grimm., deutsche myth., p. 22.

(3) Windischmann, der Fortschritt der Sprachenkunde, p. 18.

(4) Ibid.

posent sur cette parenté le sceau d'une magnifique confirmation. Car la primitive forme sous laquelle on représentait les Dioscures dans la Grèce, était celle de deux poutres, ou de *dokâna*, courant parallèlement et réunies au moyen de deux bois transversaux; le tout servant d'appui à la voûte d'un édifice, qui comme sépulcre est l'Orcus et comme palais est le firmament (1). Nous savons déjà que ces Dioscures sont, en principe, dans l'Inde Mitra et Varouna, appelés conjointement les Asourâh; or Mithra porte comme Ormazd le nom de Ahoura dans le Zendavesta (2). On le voit facilement, ni *ans*, ni *ás*, dans le sens de poutre, ne renferment la notion fondamentale des mêmes mots dans le sens de Dieu, comme se l'était imaginé M. Geyer, dans son excellente *Histoire de la Suède*. Au contraire, la poutre avait reçu ce nom parce qu'elle représentait l'appui de la voûte, dans la demeure des morts comme dans celle des vivants. Vivant ou mort l'homme était couché, sur la terre comme sous la terre, dans un lieu qui le plaçait sous l'inspection immédiate des grands dieux de l'univers, génies de la vie et de la mort, paraissant en nuit et jour, dans les deux moitiés de l'existence. A Rome, ces dieux Palikes, comme on les appelait, étaient les Pénates, gardiens de la demeure.

Quant au nom Asoura pris dans un mauvais sens et opposé aux *Dévas* ou aux dieux, c'est dans l'Inde tout simplement une expression de parti, très postérieure au culte primitif de Varouna. Son origine date du temps où cette religion de l'antique Asoura vint à y fléchir, tout en se maintenant, quoique sous des formes essentiellement modifiées, dans la Perse orientale; en ce temps il y eut entre les deux factions de la race arienne un grand conflit, qui leur inspira mutuellement une haine féroce (3). Les Dévas des uns, ayant Indra à leur tête, devinrent les démons des autres, sous le nom de Daévas; et Indra, jadis aimé par les Bactro-persans comme Vérêthra-Zan (en sanskrit Vritra-hâ, qui tue le démon), leur Sauveur, devint ce démon même sous son nom propre. Asoura, au contraire, qui avait reçu les hommages de l'Inde, repoussé dorénavant, devint le chef des mauvais génies, lui et ses partisans. On les identifia aux *Dityas* de l'antiquité, hommes et démons des temps barbares, fils des dé-

(1) Plutarque, de *Fratern. amor.*, § 1.
(2) Burnouf, Yaçna, p. 70.
(3) Burnouf, Yaçna, p. 79; Lassen, Indische Alterthumskunde, p. 524.

chirements, adorateurs des ténèbres. Alors fut inventée cette stupide étymologie, d'après laquelle les Dévas s'appelaient *Souras*, non pas comme habitants du *Souvar* ou du *Svas*, c'est-à-dire du ciel, ce qui est la vraie étymologie du mot, mais parce qu'ils avaient reçu la *Sourâ* ou la *Vârouni*, boisson qui figure, à côté de la libation de Soma, sur la table des sacrifices, et qui était refusée aux Asouras. Ceux-ci, ajoutait-on, parce qu'elle leur fut enlevée, avaient reçu le nom d'*A-souras*, ou privés de la boisson; étymologie d'autant plus ridicule qu'il est expressément dit que ce qui distinguait les dieux des démons, c'est que ceux-ci se gorgeaient de la Sourâ comme les dieux du Soma, les uns faisant leurs libations bachiques avec des boissons spiritueuses, les autres se nourrissant d'ambroisie.

VII.

DES FORMES PRIMITIVES DU MOT VAROUNAH COMME OURANOS.

L'idée de vent, souffle, esprit, car l'esprit est un souffle, le souffle une force, cette idée, propre à Varouna, paraît dans le grec *ouros*, parent d'Ouranos. *Ouros* est le vent, avec le sens de bonheur, car c'est un *souffle heureux* qui favorise la navigation. Nestor est *Ouros Achaiôn*, chez Homère, ou l'excitateur et le gardien des Achéens; il est leur souffle, ce qui implique un sens mythique originel dans l'acception du mot. *Ouros* est aussi le Mont qui s'élève dans les cieux, comme l'Olympe ou le Mérou, sortant de l'abîme, et soutenu par la force du dieu, par sa toute puissante haleine.

Ouron a le sens d'Espace en grec, mais non pas en tant que Vide; au contraire, comme agité par le souffle, l'*Ouros*, tremblant sous son impression, qui s'étend jusqu'à ses extrémités, bouleversé au-dedans par une agitation profonde. Une épithète constante d'Ouranos est *eurys*, le large, l'étendue qui enveloppe la terre; c'est le sanskrit *ourous* qui donne à la terre le nom d'*ourvi*, l'étendue. Nous savons que Varouna vient de *vri*, qui signifie couvrir, enveloppe, étendue, mot qui reparaît sous la forme *our* dans *ourous;* de là un verbe *oûrnou*, qui a le même sens de couvrir, développer; *vri* et *our* correspondent à *ri* et *oûr;* l'unité de tous ces mots est dans la forme primitive de la racine, ou dans *vour*, radical qui paraît dans le mot *voûryam* du Véda,

dont le sens est identique avec *varanam*, couverture, enveloppe (1). Tout donc concourt à prouver que le nom du dieu Varouna a dû se prononcer, dans une antiquité très reculée, sous la forme de *Vourounas* ou *Vouranas*, dont l'identité avec Ouranos est pour ainsi dire complète. Quant au sens de *large*, tel qu'il éclate en *ourou* et en *eurys*, c'est une extension de l'idée d'enveloppe, appliquée à la surface des choses. Dans tous ces mots, nous voyons, pour ainsi dire, la sève travailler à nu, circuler librement dans l'arbre de la parole humaine, se complaisant dans la création de formes ou embranchements qui ajoutent au tronc de nouvelles écorces, s'étendant en rameaux flexibles, portant feuilles et fleurs et finalement les fruits de la sagesse primitive. Tel est cet arbre que les Oupanichats appellent tantôt du nom de l'Homme, tantôt du nom du Monde (2).

VIII.

CRÉATION PRIMITIVE DE VAROUNA, DIVISION DES EAUX.

Ouranos et Okéanos, nous l'avons vu, sont en principe un, l'un roule dans l'autre; ils occupent les deux mers ou les deux bassins de l'Océan et du Ciel; l'idée de la masse des Eaux, recueillie dans un lieu unique, n'est qu'une spécification postérieure de l'idée de l'unité originelle. D'autre part, nous savons que Varouna paraît, comme Soma, dans la coupe des libations, qui est la figure de ces deux grands bassins, dont nous venons de parler. Il est Samoudra ou Sindhou, fleuve ou océan, flot éthéré, la sève dans les eaux, dans la lumière, l'expansion, la dilatation, la joie, la félicité; c'est tout l'éclat de l'existence.

Un dans la masse des Eaux primitives, Ouranos et Okéanos sont entièrement distincts du Chaos, comme la Plénitude et la Lumière sont distinctes du Vide et des Ténèbres, comme la Vie est distincte de la Mort, le souffle de l'étouffement. Telle est cette masse primitive, dont il est parlé ainsi dans un Oupanichat du Véda :

(1) Rosen adnotationes, p. LXVIII, ad Rig., adhy. II, chap. VII, hymne 1, shl. 3, p. 30.

(2) Vrihadâranyakam, Vidagdha Shakalya br., § 28, p. 54 ; Kâthaka valli VI, p. 110.

« Ceci est plein et ceci est encore plein; du plein sort le plein; ayant enlevé l
» plein du plein reste le plein (1). »

C'est ce qui est appelé éther, à la suite de ce même passage :

« L'éther est Brahma, l'éther est l'antique, l'éther a la nature du vent (2). »

Les Brahmanes, en développant l'idée du Brahma, l'ont conçu comme Varouna en son principe, d'où viennent à ce Dieu des théologiens tant d'épithètes appropriées à Varouna dans le Véda, telles qu'Asoura ou Pratchetas, ou encore Mrigayou, Vrikodara, etc., les unes empruntées à la civilisation, les autres à la vie sauvage. Brahma donc est l'éther qui embrasse les Eaux supérieures et inférieures, comme dans la Genèse.

« Dieu dit que le *firmament soit au milieu des eaux* et qu'il *sépare les eaux d'avec* » *les eaux*. »
« Dieu fit le firmament et *sépara les eaux qui sont sous le firmament* d'avec les » eaux *qui se trouvent au-dessus du firmament;* il en fut ainsi. »
« Dieu nomma le firmament ciel (3). »

Ces Eaux constituent le fleuve Okéanos qui enlace le Ciel et l'abîme, divisé par Ouranos, le firmament. Nous avons, en ce passage, la primitive détermination de la plénitude, exprimée par la séparation des Eaux, à partir du Chaos ou du Vide, qui est le *Tohu va Bohu* de la Genèse. La Terre paraît, dans une seconde détermination, versets 9, 10, à l'instar d'une île, portée sur le dos des ondes, comme dans les conceptions cosmogoniques de la Grèce et de l'Inde. Le firmament signifie également, d'après l'étymologie hébraïque du mot, l'*étendue* dans la Genèse, sous le point de vue d'une masse *solide* (4); mais c'est une *tente*, d'après les idées nomades de la race sémitique, ce n'est plus un palais (5). Cette tente a également une porte (6), et sous elle campe, en quelque sorte, le maître du Ciel et de la Terre (7); quant à l'Océan suprême, il est couché au-dessus du firmament.

(1) « Pûrnam adah, pûrnam idam, pûrnât pûrnam udatchyate.
» Purnasya pûrnam âdâya pûrnam ev-âvashichyate. » — Vrihadâranyakam, adhy. V, br. 1, p. 75.
(2) « Kham Brahma, kham purânam, vâyuram kham iti. »
(3) Genèse I, p. 6-8.
(4) Tuch, Commentar ueber die Genesis, p. 21.
(5) Psaume 104, 2; Isaïe, 40, 22.
(6) Genèse XXVIII, 17.
(7) Job XXVI, 2; Samuel II, 22, 8.

« Louez-le, le ciel du ciel, et *eaux qui êtes au-dessus du ciel* (1); car Jehova y a » placé ces eaux suprêmes comme un plafond pour sa demeure céleste.

» Il couvre d'eau comme de poutres la partie suprême de sa demeure (2). »

Ce sont les grandes Eaux au-dessus desquelles il est dit que Jéhova tonne (3); en ouvrant les portes des cieux (4), il fait tomber la pluie à travers le firmament. Tel le Sindhou ou le fleuve éthéré traverse, dans le Véda, la voûte du ciel pour s'infiltrer dans l'atmosphère, où il se rencontre avec les vapeurs de l'Océan, l'haleine des fleuves et des forêts, les émanations de la terre, groupées et condensées en nuages épais, leur communiquant cette sève divine et lumineuse qui rend la pluie particulièrement féconde.

Quand nous voyons, dans l'Écriture sainte, le Ciel étendu sur le Vide, et la Terre suspendue au-dessus du Néant (5), nous nous trouvons de nouveau, au milieu de ces intuitions primitives, qui nous ont frappés dans les doctrines ariennes et bactro-européennes. La parole créatrice, fille de la partie supérieure de l'éther, selon le Véda, entonne un hymne où, après s'être vantée de pénétrer en ciel et terre, elle se glorifie de porter l'éther, son père, sur son front sublime, tandis qu'elle est descendue dans les ondes de l'Océan, où est son origine.

« Je pénètre en ciel et terre, j'engendrais le Père sur la tête de cette (âme); le » sein qui me donna naissance est dans les eaux, au fond de l'Océan. Voilà pour» quoi je me tiens dans l'universalité de tous les êtres et de tous les mondes. Je » touche le ciel avec mon corps. Je passe comme la brise du vent, et (en passant) » je deviens l'origine de toutes les créatures et de tous les mondes. Je suis au-dessus » du ciel, au-delà de cette terre; je suis en tant, au moyen du grand (6). »

Elle porte son père en soi, comme une femme grosse porte son fruit; ce germe c'est son père qu'elle engendre sous la forme du

(1) Psaumes 148, 4.
(2) Ibid, 104, 3.
(3) Ibid, 29, 3.
(4) Ibid, 78, 23.
(5) Job, 26, 7.
(6) « ... Aham dyâvâ prithivy âvivesha aham suve pitaram asya mûrdhan, » mama yonir apsu antah samudre.

» Tato vitichthe bhuvanânu vishv-ot-âmum dyâm varschman-opasprishâmi aham » eva vâta iva pravâmy ârabhamânâ bhuvanâni vishvâ.

» Parodivâ parâ enâ prithivyai tâvati mahinâ sambabhûva. » — Rig., achtaka VIII, adhy. VII, Varga XI.

firmament. Elle le porte, dit le commentaire (1), sur la tête de ce *manas*, âme pensante qui lui est attribuée dans un autre passage du Véda, où il est dit :

« Quand la parole de l'Ancien des jours enfanta, de son âme aimante, au milieu » du conflit de la lumière et des ténèbres, le dieu qui est le soutien universel des » êtres, qui marche à la tête des choses et qui est Indou... » (2).

Induh est l'éther exprimé comme Soma dans la coupe des libations. Le *Dchyechtha* ou l'Ancien des jours, appelé en ce passage son père, est, dans l'autre hymne, *Ambhrini*, car elle est appelée *Vâg âmbhrini*, la parole, fille d'Ambhrini qui est le représentant de la partie supérieure de l'eau éthérée, ou de l'*Ambhas*, opposée à la masse inférieure des Eaux grossières ou des *âpah*. C'est la calotte des cieux qu'elle met à nu, en la soulevant, sous le nom de son père, du fond des abimes. Elle se glorifie elle-même, *âtmânam tuchtâva*, en cet hymne vraiment pindarique, aux tournures audacieuses. C'est Ourania comme fille d'Ouranos, car Ambhrini son père n'est autre que Varouna même, le *Mahin* ou le grand, à la majesté duquel elle s'égale. Cette parole de vie est partout, dans les eaux d'en haut comme dans les eaux d'en bas, ainsi qu'au milieu de l'atmosphère.

Nous retrouvons la même distinction des Eaux sous une forme qui n'a rien de mythique, dans ces cosmogonies empreintes d'un rationalisme beaucoup plus avancé, qui font partie de quelques uns des très vieux Oupanichats du Véda, où règne déjà une distinction positive entre l'Esprit et la matière, le premier n'étant plus identifié à l'essence des choses, mais étant considéré dans la pensée pure. Là on distingue déjà la force de son apparition ; l'âme n'est plus frappée, pour ainsi dire, d'une sainte stupeur à la vue des œuvres de la force, causes d'une admiration naïve aux jours de l'intelligence sortant du sommeil de son enfance. La force est devenue une forme du *Moi*, elle dit *Aham* (*Ego*) et se saisit comme Personne, se distinguant nettement de l'impersonnalité. Elle a conscience du Moi, ce qui est mythiquement exprimé par la déesse *Sandehnâ*, comme fille du Dieu ouvrier des mondes. Ce n'est donc plus cette force latente, ce génie éthéré qui fut considéré comme la primitive personnalité divine,

(1) Colebrooke, misc. Essays, vol. I. On the Vedâs, p. 32-33, note.

(2) « Takchad yadi manaso venato vâk dchyechthasya dharmam dyu-kchor » anike âdim âyan... Indoum. » — Sâma, prap. 6, dashati 5, § 5, p. 46.

qui fut adoré comme Ouranos ou comme Varouna. Ce n'est plus le Dieu de l'autel, en lequel les énergies de la lumière et de la vie s'identifient et se confondent.

Il s'agit du *Moi* comme d'un dieu qui se pose soi-même, et dont le nom est *Tmâ* ou *Tman, âtmâ, âtman,* ce qui toutefois signifiait en principe souffle, aussi bien que le mot Asoura. C'est ce qui est prouvé par la synonymie du grec *aütmé*, de l'anglo-saxon *aedhm*, du germanique *âtum*, qui cependant signifie déjà l'Esprit, comme étant le Moi ou la personne (1).

On pourrait se demander si le Dieu dont je parle a quelque analogie avec cet autre dieu de l'antique Égypte, qui figure sur les monuments, sous le nom de *Tmou, Atmou, Atoumou*, et dont l'idée semble avoir de la parenté avec l'idée indienne. En ce cas, il resterait toujours à savoir si une divinité d'une aussi haute portée était née aux ancêtres des Égyptiens de leur propre fond, sur les bords du Nil, ou si c'est une importation de ces temps reculés du monde, où la race issue de Cham, indigène d'Asie, occupait en partie les hautes régions de l'Indus, à sa sortie de la montagne. Une autre question serait de savoir si, à leur tour, les peuples ariens et bactro-européens du Nord ne l'eussent pas reçue communiquée de ce voisinage. En ce dernier cas, toutefois, le génie linguistique des fils de Japhet se serait emparé du Dieu étranger, pour l'interpréter dans le sens de son idiome.

Quoi qu'il en soit, cet *âtman,* le souffle qui se pose comme intelligence, qui dit Moi, qui se sait comme personne, possédant la conscience de sa force, manifeste le désir de créer les mondes. Il produit une totalité, une plénitude, un Espace qu'il divise en quatre, séparant d'abord la masse des eaux suprêmes d'avec la masse des eaux infimes, l'éther de l'Océan. Ensuite, cette division étant effectuée, il partage ultérieurement la substance primitive, divisant le ciel d'avec la terre.

» L'Esprit, le Moi était ce tout, il était unique, au commencement des choses. » Rien autre n'existait ni ne s'émouvait. Il manifesta le désir : « Je veux créer des » mondes! » Il créa des mondes : *Eaux d'en haut*, *Lumières du ciel*, le *Mortel*, » *Eaux d'en bas*. Les eaux d'en haut sont établies par-delà le ciel; les lumières cé- » lestes occupent la région de l'atmosphère; la terre est le mortel; les Eaux d'en » bas sont ces Eaux mêmes. » (2).

(1) Graff, althochdeutsher Sprachschatz, vol. I, p. 135.

(2) « Atâ vâ idam eka ev-âgra âsin, n-ânyat kintchanam ichat; sa Ichata, lokâns » sridcha iti; sa imân lokân asridchata, *Ambho Maritchir Maram âpo;* — ambhah

Voilà donc une opposition bien tranchée entre l'Esprit et la matière, entre celui qui se sait et cela qui ne se sait pas, entre le Moi comme personne et l'impersonnalité ; l'un est savoir, l'autre est forme.

IX.

LE SERPENT DU MONDE, OPPOSÉ, COMME DIEU DES COUSCHITES, AU VAROUNA DES ARIENS.

Nous avons parlé de la religion des dieux serpents, qui était celle des aborigènes de l'Inde couschite, ou de cette portion de l'Inde appelée *Koucha*. On trouve le culte de ces dieux, depuis le Kachmir jusqu'à la Pattalène, ainsi qu'à l'orient comme à l'occident des embouchures de l'Indus. Du côté du couchant, il s'étend vers la Gédrosie, le pays des serpents Kâdraveyas, car Gadrosia est la terre de la Kadrou, de la mère des serpents ; du côté de l'orient, il se prolonge jusqu'aux embouchures de la Narmadâ, dans la terre ferme du Guzerate ; quant à la péninsule de ce nom, elle portait anciennement le nom de Koucha-sthâlî, demeure de Cousch.

Le Dieu serpent, chef des dieux serpents, c'est Shecha ou Ananta, l'Infini, qui enveloppe le monde. Après avoir été le *serpent de Mort,* symbole des ténèbres, vomissant le feu de la destruction, étreignant dans ses gigantesques anneaux le vide et succombant à la faim, il est devenu le *serpent de Vie* et porte, en cette qualité, l'univers avec les sept Pâtâlas ou les mondes des serpents sur ses têtes radieuses. Le grand Pont est illuminé par les mille escarboucles qui étincellent sur autant de fronts de dieu, resplendissants le jour et la nuit d'une lumière pâle ou vivante. Génie de vie comme Asoura, il faut cependant ne jamais le confondre avec le dieu arien, car il n'est pas comme lui le créateur des mondes. Son idée, purement matérielle, n'exprime que le cercle de l'existence ; on ne saurait même pas le considérer comme âme du monde. Dans la grande sphère de cette existence était toujours renfermé le poison caché ou le principe destructeur des mondes.

» parena divam syuh pratichthâ ; antarikcham maritchaya ; prithivî maro, ya âpas » tâ tâ âpah. — Aitâreyoâranyam, § 21.

« Voilà Shecha, serpent qui se tient debout. C'est lui qui constamment porte » cette terre avec majesté; chef des êtres, il les soulève par la puissance de sa dévo- » tion. C'est un Mont blanc, orné de gemmes célestes et dressant mille têtes. Ses » langues sont de feu, sa force incommensurable (1). »

L'idée de ce symbole a son point de départ dans la destruction, car le nom de ce serpent vient de la racine *shich*, qui a le sens de tuer: la même idée se rattache à la vie par le mot *shecham, débris* ou *reste;* car la vie est considérée comme le reste d'un immense repas, ce monde étant né d'une destruction précédente quand Shecha de ses mille têtes l'avait englouti, l'enveloppant d'un poison âcre. Une étincelle du feu générateur était demeurée dans les abîmes, et avait suffi pour ranimer le flambeau sacré, mis en contact avec un aliment nouveau. Ce débris est le *parishichtam*.

« De même, mon ami! quand d'un grand feu un charbon reste allumé, grand » comme une petite étincelle, il ne saurait rien dévorer de ce qui l'entoure... Mais » de même aussi quand on approche des herbes sèches, aussitôt l'étincelle s'en- » flamme, développant un vaste incendie (2). »

Tel Shecha pour ranimer le monde, pour reproduire ce qu'il avait détruit, pour redevenir le serpent de vie, à l'instar du Chronos ailé de la mythologie des Orphiques, qui sort de l'œuf du serpent. Là, dans cet œuf, *Mrit-andam* réside, selon la mythologie populaire du Kachmir, le Dieu de la Mort, que nous savons être la Faim; mais ayant trouvé son aliment il brise, comme *Mâstt-ândah,* devenant son propre fils, se réengendrant en vie, la coque où il était renfermé, et monte aux cieux, illuminant comme soleil les mondes. Il est le serpent solaire ou le *Dhritarâchtra, Dhârtta-râchtra* qui soutient, en sa qualité de Shecha, le monde; aussi tous ces mots s'appliquent-ils également au soleil comme au serpent. Cet œuf du serpent, fameux dans la mythologie des Druides, prouve les anciens rapports de cette confrérie de prêtres avec les vieilles religions orientales.

(1) « Echa Shechah sthito nâgo yen-eyam dhâryate sadâ
» Tapasâ loka-mukhyena prabhâva-sahitâ mahl shvet-âtchala nibhâkâro divy- » âbharana bhûchitah.
» Sahasram dhârayan mûrddhnam dehvâlâ-dchihvo mahâbalah — Mahâbhâratam, udyogaparvani bhagavadyâna parvani Mâtally-opâkhyâne, 102 adhyâyah.

(2) ... « Yathâ somya mahato' abhyâhitasya-iko' angârârah khadyota-mâtrah pa- » rishichtah syât, tena tato 'api na bahu dahed... Yathâ somya mahato' abhyâhi- » tasya-iko' angârah khadyota-mâtrah parishichtam, tam trinair upasamâdhâya » prâdchvalayat, tena tato' api bahu dahed... — Thchandogya Oup. prapâth. VIII, § VII.

X.

SHECHA DANS SES RAPPORTS AVEC L'HOLOCAUSTE DES BRAHMANES.

Shecha se rattache, dans un sens beaucoup plus relevé, aux idées qui accompagnent l'holocauste brâhmanique, et peut être considéré, sous ce point de vue, comme un emblème du *Havih-shecham* ou du débris des offrandes offertes aux dieux; car ce débris est présenté à trois rangs d'ancêtres, aux repas funèbres, étant donné aux Manes du père, de l'aïeul et du bisaïeul (1), qui représentent les trois catégories de dieux dont nous avons parlé sous le nom des Vasous Roudras et Adityas (2). Tous reçoivent le *bali-shecham* (3) offert aux Pitris, car ils sont les ancêtres du monde et du genre humain. Tel est le *yadchna-shecham*, reste de l'offrande, qui est *ambroisie* (4) et sert à perpétuer l'existence, comme à préparer l'immortalité.

Le père de famille, maître de la demeure, quand il a nourri ses hôtes, ses parents et ses serviteurs, mange à son tour, lui et sa femme, le *ava-shichtam*, ou le restant de ce repas, d'où lui vient la glorieuse dénomination de *Shecho-bhoug* (5), ou de l'homme qui vit des débris de la table.

« Vighasa est le restant d'un repas, Ambroisie est le restant d'un holocauste (6). »

Ce *yadchna-shicht-âshanam* ou ces miettes de la communion religieuse, est ce que l'on appelle le *satâmannam* (7), le repas des hommes vertueux, car le chef de famille est, selon les Ariens de l'Inde, le soutien de l'univers, alimentant tout, les dieux et les hommes, toutes les créatures vivantes, jusqu'aux chiens, si exécrés qu'ils soient. C'est par ces humbles débris qu'il élève l'édifice de sa grandeur morale, car c'est par la flamme qu'il nourrit en son corps comme en son cœur, qu'il trouve la force ensuite de maintenir le système des mondes, sans cesse alimenté, renouvelé et conservé qu'il est par ses pieuses et charitables offrandes.

(1) Manou, lib. III, shl. 115-116.

(2) Ibid. shl. 284.

(3) Ibid. shl. 91.

(4) Ibid. shl. 285.

(5) Ibid. shl. 116-117.

(6) « Vighaso bhukta-shecham tu yadchna-shecham tath-âmritam. — Ibid, shl. 285.

(7) Ibid. shl. 118.

S'il était égoïste, sectateur du serpent, du néant, du vide, s'il méprisait les dieux, s'il mangeait pour soi, les dieux n'étant pas nourris par lui, les créatures diminuant de bien-être, il ne se formerait plus, dans la nuée, cette pluie bienfaisante, car la fumée des holocaustes cesserait d'y monter; pas de pluie, pas d'aliment, Shecha en le dévorant redeviendrait maître du monde (1).

XI.

FUSION ET IDENTIFICATION DU DIEU COUSCHITE ET DU DIEU ARIEN DANS LES FORMES DES RELIGIONS POPULAIRES.

Le Dieu serpent est l'Atlas des Couschites, qui a la forme de la montagne, ou d'une colonne entre le firmament et l'abîme. Nous aurons bientôt occasion de reconnaître, sur ce point, le parallèle de ce dieu avec le dieu arien Soma ou Varouna, qui, comme l'Atlas d'Homère au nombril de l'Océan, y est *Dhartta divah*, soutien du firmament, ou encore *Dharouna* et *Dharttâ Onyoh*, porteur de ciel et terre. Toutefois, cet originel appui des êtres et des choses, ou ce *Dharman* des hymnes du Véda, est tel, comme Asoura ou esprit de vie, ce qui n'est pas applicable à Shecha.

Nous voyons du reste le rôle de Shecha confondu, de bonne heure, avec d'autres dieux qui appartenaient, en principe, au système du Véda; tels sont les dieux Roudra et Vichnou. Le dernier s'unissant à Shecha dans un vaste syncrétisme des temps postérieurs de l'Inde, devient le principe même de l'énergie qui réside dans le Dieu serpent, soumis à son empire. Vichnou est dans le Véda le *pénétrant*, comme souffle vital, ce que son nom indique. C'est donc là une des épithètes du dieu Varouna comme Asoura, épithète dont on a fait un dieu indépendant, qui a mis en oubli son point de départ. Vichnou, pénétrant en Shecha, lui communique une force que le serpent n'aurait pas en soi, il se l'assujettit, il en fait son serviteur. Il est dit de lui :

« La terre, comment le serpent la soutiendrait-il sur ses têtes gonflées et déli- » cates, flexibles comme les fibres de la tige du lotus, si tu ne la supportais pas, » oh Dieu ! en la soulevant depuis ses racines qui s'étendent dans la région de » Rasâtala (2)? »

(1) Vichnoupour., lib. II, chap. V, p. 205.

(2) « Gâmadhâsyat katham nâgo mrinâla-mridubhihphanaih.
» A Rasâtala-mûlât tvam avâlambichyathâ na tchet. » — Kumâra Sambhave 6. sargah, shl. 68, p. 83, ed. Stenzler.

Rasâtala est, comme nous le savons, l'habitation de Shecha. Vichnou est ici la personnification de la montagne, le *Sthâvar-âtmânam Vichnum* (1), nom donné à l'Himâlaya, représenté comme

« Plongeant entre les deux mers d'Orient et d'Occident, debout comme la verge » qui sert à mesurer la terre (2). »

théorie inconnue du Véda et propre aux autochthones de l'Inde.

Le même Shecha est particulièrement identifié à Balarâma, dont on a fait une incarnation de Vichnou, mais à une époque très tardive; car ni Balarâma ni Krichna son frère n'avaient rien de commun avec Vichnou, étant, comme nous le savons, des Dioscures. Quant à Balarâma, qui est le Dieu indigène de la Koucha-sthâli ou de la péninsule du Guzerate, il a dû, comme le Dieu couschite Balram, avoir eu un rapport primitif avec le serpent, étant son génie sous forme divine, révélée dans la figure humaine. Après qu'on l'a transformé en une incarnation de Vichnou, on a métamorphosé le serpent en couche du Dieu arien, représenté comme étant endormi au sein de l'Océan, à l'époque qui précède la création, dont la naissance coïncide avec le réveil de la divinité. Alors Vichnou, étendu sur le serpent, dormait dans les ténèbres, tandis que les mille têtes du monstre ombrageaient son front. Ces têtes correspondent aux eaux d'en haut, ou à la partie supérieure du firmament, à l'*ambhas* du Véda; quant à la queue du serpent, qui enveloppait ses jambes, elle correspondait aux eaux d'en bas, ou aux *âpah* de l'Océan.

Toute cette représentation est évidemment empruntée à un vieux système hiéroglyphique, du même ordre que celui que nous rencontrons à Méroé et dans l'Égypte, où l'inondation du Nil a pour symbole un Lion, sur le dos duquel le Dieu Horus est endormi à l'époque des grandes eaux. Cet animal est un type du fleuve, car les sources et les fontaines sont sculptées avec des têtes de lion qui vomissent des ondes. On rencontre aussi, sur les monuments, la figure d'un serpent à la tête de lion, qui sort du lotus ou de la fleur des eaux (3). Ce qui distingue l'idée indienne

(1) Ibid. shl. 67.

(2) « Pûrv-âparau vâri-nidhî vagâhya, sthitah prithivyâ iva mâna-dandah. » — Ibid. sargah I, shl. 1, p. 3.

(3) Wilkinson, a second series of the manners, etc., of the ancient Egyptians, vol. II, p. 171-172.

de l'idée égyptienne, c'est que dans l'une l'Indus se confond avec l'Océan au temps de l'inondation, tandis qu'il ne s'agit pas de l'Océan dans la notion égyptienne. Le génie Arien, là où il s'est combiné avec le génie Couschite, en a partout agrandi la sphère; le génie Couschite, au contraire, tel qu'il se révèle sur les monuments de l'Égypte, porte partout le caractère le plus étroit, se renferme strictement dans les limites d'un territoire et évite presque toute excursion dans le domaine de la pensée. Aussi les Égyptiens ressemblent-ils, sous ce rapport, beaucoup aux Chinois, et prouvent par le fait de cette pauvreté même, leur très grande antiquité. Cette absence de développement intellectuel dans la sphère de leurs croyances, ce dépouillement presque absolu de toute notion métaphysique inhérente à l'âme humaine, se révèlent dans leur langage, qui est, comme le copte le prouve, extrêmement étroit et limité. S'il en eût été autrement, ils n'eussent pas eu recours aux hiéroglyphes pour peindre leurs pensées.

XII.

IVRESSE ET SCIENCE DE SHECHA.

Shecha, avant d'avoir été confondu avec Vichnou, a certainement été rapproché de Varouna; car il est dit de ce serpent que Vârounî-Ourania est sa splendeur sous forme de corps (1). Vârounî, qui est la fille et ensuite l'épouse de Varouna, est la femme dans toute la séduction de sa beauté; elle est Sourâ-devî, déesse Sirène, nymphe solaire dans les profondeurs de l'Océan. La femme est qualifiée de Sourâ dans le rituel des noces du Véda, ou comparée à une boisson enivrante. Shecha qui lui est associé aussi bien que Varouna, est représenté comme étant toujours *ivre*, sous la magie des plus puissants enchantements. Il est un Dionysos des ondes. A part l'inspiration et la sagesse, qui est censée résider dans l'extase, cette conception de l'ivresse du Dieu a pu avoir pour principe un fait curieux à constater. Ce fait, c'est celui du commerce de Babylone et des peuples couschites avec le vin et les boissons enivrantes. Le vin, il leur venait des régions du nord, par la voie de l'Inde aussi bien que par celle de l'Euphrate, car le vin était cultivé, de toute antiquité, dans l'Inde

(1) Vichnoupour, lib. II, cp. V, p. 205.

septentrionale, au Kachmir, dans le pays des Daradas et dans la partie orientale de l'Afghanistan. Quant aux liqueurs fortes, surtout celles qui étaient extraites du palmier, elles étaient distillées dans la terre ferme du Guzerate et les contrées environnantes.

Ce n'est pas tout. Il existait, en outre, un grand marché de femmes dans la cité de Moultan et dans la Pattalène, ainsi que dans le Guzerate, femmes vouées au service des temples comme à Babylone et dans le midi de l'Arabie, comme à Méroé et en Égypte. Ces mœurs, essentiellement propres aux nations couschites, étaient répandues par l'influence de leur primitif commerce, sur d'autres régions de l'antique Asie, où cette dissolution n'était pas indigène. Le paganisme repose tout entier sur une association d'idées multiples, qui vont se ramifiant à l'infini, jusqu'au moment où, par suite du réveil d'un sentiment de haute moralité, il menace ruine. Du reste, toutes les nations corrompues, mahométanes ou chrétiennes, renouvellent, à leur insu, quelques uns des plus fâcheux symptômes du paganisme.

Shecha, l'inspiré, l'ivre, est, comme Protée, un type de sagesse et de science; car c'est dans l'ivresse, buvant dans la coupe de l'abîme, qu'il a puisé sa science de l'univers. Nous savons qu'il porte le monde sur ses mille têtes et les sept Pâtâlas; c'est en vertu de cet appui qu'il prête à l'univers, qu'il est le savant par excellence, semblable à l'Hercule philosophe des Phéniciens, ou à leur Atlas astronome. C'est ainsi qu'on lui attribue très spécialement la science des Chaldéens ; il a inventé l'astrologie aussi bien que l'astronomie.

XIII.

DU SERPENT CHEZ LES PHÉNICIENS.

Comme *Anantah* ou *Infini* ce serpent est, évidemment, le même par lequel les Phéniciens représentaient le temps sans bornes, sous l'image d'un serpent qui mord sa queue (1). C'est la figure du monde qui se soutient de soi et se retire en soi ; c'est donc Shecha qui dévore le monde et le reproduit d'un débris de son repas.

Le serpent qui mord sa queue n'est pas représenté sur les mo-

(1) Macrob., Saturn. I, 9.

numents de l'Égypte, mais on le trouve sur des papyrus, enveloppant Horus enfant qui tette son pouce. Ceci rappelle l'enfant Brahmâ sortant du nombril de Vichnou, dans une tige de lotus, durant le sommeil de ce Dieu qui, enveloppé du serpent, est couché dans l'Océan. Il est vrai que cet Harpocratès pourrait bien ne pas appartenir à la religion de la primitive Égypte (1); il est probable toutefois, qu'il représente quelque divinité antérieure, tel que Horus dont il envahit l'héritage. Horapollon cite, du reste, comme égyptienne la représentation du ciel, par le serpent qui mord sa queue (2).

On suppose que le culte du serpent, tel qu'il se manifeste comme identifié au dieu Kneph, dans la Haute-Égypte, appartient à une importation phénicienne; mais je ne saurais complétement admettre l'assertion de M. Schwenk, écrivain aussi docte qu'ingénieux (3), qui se refuse à croire que jamais le serpent ait été le symbole du monde chez les anciens Égyptiens. Il est vrai que le prétendu Sanchuniathon, qui en parle, est une fabrication de la pire espèce; il est vrai aussi que c'est sur cette autorité scabreuse qu'Eusèbe s'appuie, pour représenter le dieu Kneph sous la figure du serpent, symbole du monde. Mais pour ce qui est de l'auteur tyrien, tout apocryphe qu'il soit, c'est avec des éléments empruntés aux religions de la Phénicie et de l'Égypte qu'on a construit son œuvre (4); ensuite Kneph paraît sur les monuments de l'Égypte sous figure de serpent.

L'adoration des dieux serpents est fondamentale chez les Phéniciens, qui invoquaient Bal-ram. Leur Taaut ou Tat, le fondateur de leur science, était comme Shecha, le grand serpent, symbole du monde (5). Il se reproduisait en *Sourmou-bel* ou dans le serpent de Bel, qui est Baal ou Baal-ram; serpent céleste il continuait l'œuvre de Taaut (6), étant comme lui et Shecha, un emblème du savoir. C'est aux Phéniciens que la secte postérieure des Orphiques semble avoir emprunté son Ophiôn, qui est astronome et inventeur de la science comme tous ces dieux serpents dont nous venons de parler. Partout il paraît dans la sphère des existences, et nulle part comme créateur.

(1) Wilkinson, a second series, etc., vol. II, p. 213.
(2) Lib. I, 2.
(3) Die Mythologie der Ægypter, p. 61-63.
(4) Movers, die Phœnizier, p. 116-147.
(5) Ibid. 95, 500-502.
(6) Ibid. p. 108, 109, 502-507.

XIV.

DES BOUCLES D'OREILLES, DANS LEUR SIGNIFICATION SYMBOLIQUE.

Le serpent enlacé, comme figure du grand rond ou du cercle de l'existence, paraît comme un simple attribut des grandes divinités de l'Inde arienne et semble indiquer, sous cette forme, que les dieux qui s'en ornent comme d'un joyau, ont subjugué le serpent, portant en triomphe ses insignes. Il sert de collier ou de bracelet à Roudra, mais surtout de boucle d'oreille à Aditi, la mère de Varouna ou Aditya. Shecha lui-même porte, à chacune de ses mille têtes, une boucle d'oreille (1). Nous connaissons déjà Naraka, ce fils de la Terre qui, comme Hadès, est le dieu des autochthones de la Gédrosie, pays des serpents; ce Naraka, triomphant d'Aditi et de son fils Aditya, enlève à l'une ses boucles d'oreille et à l'autre son parasol, emblème de la royauté. Comme représentant des Couschites aborigènes, parvenant à secouer le joug des dieux ariens et de leur peuple, il les dépouille à son tour, comme ils l'avaient dépouillé, Aditi sur terre et Varouna sur mer.

« Il fit violence à Aditi pour lui arracher ses boucles d'oreille. Le Nairritah (pirate) » du nom de Naraka, enleva, dans sa folie, les boucles de la déesse. Ce vaste pa- » rasol dont dégouttait la pluie comme du sein de la nuée, tombant en torrents » d'un or pur, s'épandant par centaines et par milliers, il fut enlevé jadis, ainsi le » veut la tradition, par Naraka au dieu Varouna (2). »

Bhoûmi, comme déesse du sol couschite et mère de Naraka, est opposée à Aditi, comme déesse du sol arien et mère de Varouna. Le fils de Bhoûmi est finalement abattu par le dieu arien Krîchna, qui rétablit la prééminence de la race arienne, naguère dépossédée par ses esclaves; la mère de l'infortuné restitue au vainqueur toutes les dépouilles enlevées à Aditi et à son fils. D'abord le parasol qui verse la pluie d'or, symbole de la nuée fécondante, quand le dieu arien protége le sol arien, mais qui cesse

(1) Vichnoupour, lib. II, cp. V, p. 205.

(2) Aditim dharchayâmâsa kundal-ârthe... Nairrito Narako nâma... adityâh » kundale mohâdch dchahâra... sumahadch thchatram varchamânam iv-âmbudam; » dchâtarûpasya shubhrasya dhârâh shata-sahasrashah; Varun-odahritam pûrvam » Naraken-eti nah shrutam. »—Mahâbhâratam, vol. IV, Harivanshe Vichnuparvani naraka-badhe, shl. 17, 12 adhyâyah, p. 676; shl. 3, 22, adhyâyah, p. 677; 123 adhyâyah, shl. 6, 7, p. 680.

de la verser lorsque le dieu couschite s'en empare. Ensuite les boucles d'oreilles qui distillent l'ambroisie ou plutôt la rosée (1); ce sont ces mêmes boucles qui font l'ornement des joues de la déesse Pârvatî, comme nymphe arienne de l'Himâlaya, et c'est elle qui va nous en dévoiler le mystère.

Quand la déesse, dans l'âge de l'adolescence, cueillant, à l'instar de Koré, des fleurs avec ses compagnes, s'approche du Dieu qu'elle aime et auquel elle désire unir ses destinées, dieu qui est Roudras et qui habite la montagne, elle penche gracieusement sa tête, dans une attitude respectueuse; aussitôt les boucles se détachent de ses oreilles et vont couvrir le sol à ses pieds. Ce sont les rameaux flexibles de jeunes arbrisseaux, des *pallavâh*, dans la saison du printemps.

« Me fit une inclinasion de tête qui détacha de ses oreilles les jeunes rameaux (2). »

Ailleurs c'est une gerbe de blé qui s'y trouve suspendue.

« La gerbe de blé fixée sur son oreille attacha les yeux sur la perfection exquise » de ses joues (3). »

Lors de la cérémonie des noces, ou ainsi qu'au mariage romain du Flamen dialis et de la Flaminica, la *grana tosta* est rituellement jetée dans le feu de l'autel, le dieu et la déesse marchent ensemble autour du foyer sacré, tandis qu'elle y répand ces grains, s'approchant de la flamme pour respirer le parfum qui en émane.

« La pointe (du rayon de la fumée) ondulait sur ses joues et parut un instant » comme une fleur qui ornait ses oreilles... la gerbe de blé qui y était suspendue, » languissait fatiguée, tandis qu'elle aspirait cette fumée (4). »

Mais il s'agit aussi de véritables boucles d'oreille, car elles sont d'or; comme on peut le voir dans ce passage du même poëme, où la matrone, chargée par le dieu de solliciter la main de la nymphe auprès de ses parents, la place sur ses genoux :

(1) Vichnoupour, liv. V, chap. XXIX, p. 581.

(2) « Tchakâra karna-tchyuta pallavena mûrdhnâ pranâmam. » — Kumâra sambhava, ed. Stenzler, sarga III, shl. 62, p. 40.

(3) « Tasyâh kapole parabhâga lâbhâd babandha tchakchoûnchi yava-prarohah. » — Ibid, sarga VII, shl. 17, p. 92.

(4) « Karn-ârpito... kapola sansarpi shikhah sa tasyâ muhûrtta karn-otpala tâm » prapede... klânta-yav-âvatansam âtchâra dhûma grahanâd babhûva. » — Ibid, shl. 81-82, p. 105.

« Les boucles étaient tombées des oreilles de la jeune fille qui rougissait, en s'in-
» clinant avec vénération et respect, lorsque la matrone l'eut placée sur son sein...
» à ses oreilles étaient suspendues des boucles pures et sans tache (1). »

Ces joyaux que la déesse porte avec tant de grâce, que sont-ils sinon les fruits de la terre? au printemps les rameaux flexibles de jeunes arbrisseaux, en automne les gerbes de blé? Au lieu de ces simples ornements de la déesse arienne, les Couschites donnaient à la leur des ornements en or, ayant la forme de petits serpents, car le serpent était chez eux, le fils du sol, le père nourricier du genre humain, le dieu des récoltes. Shecha et Balarâmah ont pour symbole la charrue, *halam*, d'où leur viennent les épithètes de Halin, Hâla, Hala dhara, Hala-bhrît, Halâyoudha, porteurs de la charrue, ayant pour arme le soc de la charrue. Ce dieu, comme nous le savons, aime le vin; aussi cette boisson s'appelle-t-elle Halâ, Hâlâ, Hali-priyâ, comme étant chère au dieu laboureur. Dans ce vin, il y a un poison qui est l'ivresse, poison vomi par le serpent et appelé hâlâ-hâlam, essence de vin.

Quand, dans une modification première de son existence, le dieu chasseur Roudra devient un dieu pasteur qui, en dernier lieu, se transforme en un dieu laboureur, cette grande divinité des Ariens montagnards finit par se confondre sur certains points, avec le dieu couschite, car il paraît certain que des croyances propres au système agricole des Couschites de l'Asie méridionale, chez lesquels le serpent présidait au labour, se sont amalgamées, dans les formes populaires de la religion des bords de l'Indus, avec les croyances inhérentes au système agricole des Ariens de la Bactriane.

XV.

LE SERPENT TAKCHAKA, COMME VOLEUR DES BOUCLES D'OREILLE DE LA DÉESSE ADITI.

Au vol des boucles d'oreille d'Aditi, comme mère de Varouna, par le serpent, reste attaché un sens physique, le premier de tous, qui a servi d'enveloppe à d'autres doctrines où se cache un fil historique de l'antagonisme des deux races qui se sont dis-

(1) « ... Tâm pranâm-âdara srasta dchâmbûnada vatansakâm, angkam âropayâ-
» mâsa ladchdchamânâm Arundhatê... karn-âvasakt-âmala dantapatram... » —
Ibid, sarga VI, shl. 91, p. 87; sarga VII, shl. 23, p. 93.

puté le sol de l'Inde et des régions adjacentes. Donnons maintenant la solution de l'allégorie physique.

Dans un des épisodes de l'épopée du Mahâbhâratam, nous voyons un jeune homme du nom d'Outangka, prenant congé du sage, son maître, s'adresser à la femme du pontife, pour lui demander le cadeau qu'il pourrait lui faire, règle prescrite pour les jeunes gens au moment de leur émancipation. Elle réclame les boucles d'oreille qui appartiennent à la reine femme du roi Pauchpa ou du roi de la saison des fleurs.

« Va trouver le roi Pauchpa, demande-lui la paire de boucles d'oreille portée par » la reine sa femme; apporte-les-moi. En quatre jours d'ici il y aura une fête; » comme je dois paraître devant les Brâhmanes, je désire briller par ces bijoux; » veuille, pour cela, me les procurer. Fais-le et il t'en adviendra une grande pros- » périté; mais si tu ne le fais pas, comment voudrais-tu qu'il t'arrivât aucun » bien (1)? »

C'est évidemment un de ces récits où des personnages humains, d'une existence purement fictive, se trouvent substitués aux personnages divins, à une époque où les formes de la religion antique n'étaient plus comprises, où les mythes étaient remplacés par des romans; toutefois le fond perce. Quant à la femme des Brâhmanes, c'est une Aditi qui veut se parer des symboles d'une déesse, appartenant à une autre race ou tribu, pour paraître avec les insignes de sa puissance. La prospérité du jeune homme est attachée à la possession de ce trésor; s'il ne l'obtient pas, il est condamné à végéter dans l'infortune. Or, cette prospérité c'est la *Shrî*, et la Shrî est une autre forme d'Aditi, comme déesse des récoltes.

La reine, en donnant les boucles à Outangka, l'avertit de se méfier du roi des serpents qui voudrait les lui enlever: ce roi c'est Takchaka, dans le pays de Taxila ou Takcha-shilâ; c'est le représentant du Hadès, le ravisseur d'une autre Koré; c'est une autre forme de Naraka et dépouillant comme lui la déesse, mère des dieux ariens.

(1) « Gathcha Pauchyam prati râdchânam kundale bhikchitum tasya kchatriyayâ » pinaddhe; te ânayasva, tchaturthi' ahani punyakam bhavitâ, tâbhyâm âvaddhâ- » bhyâm shobhamânâ brâhmanân parivechtum ithchâmi, tat sampâdayasva, evam » hi kurvatah shreyo bhavitâ, anyathâ koutah shreya iti. »—Mahâbhâratam, vol. I, âdiparvani Pauchy-âkhyânam samâptam, adhyâya 3, p. 27-28.

« Takchaka, le roi des serpents, voudrait avoir ces joyaux; veilles-y avec le plus » grand soin (1). »

Le jeune homme part et fait la rencontre du brigand, qui s'avance sous un déguisement.

« Ayant reçu les boucles, il se mit en route et vit venir à lui un mendiant nu, » d'habitudes méprisables; tantôt il se montrait, tantôt il s'effaçait. Outangka » s'éloigna un moment, pour aller puiser de l'eau, après avoir placé les joyaux par » terre. Aussitôt le vil mendiant accourt, s'en empare et prend la fuite (2). »

Naraka, Takchaka, les dieux des Autochthones, les génies de la vie barbare, les esprits souterrains qui résident dans le Chaos, qui habitent le Vide, sont tous représentés *nus* comme le ver de terre. Les Gymnosophistes de l'antiquité indienne, les sages nus, qui rejetaient les institutions brahmaniques, qui repoussaient les Dieux du Véda, aspiraient à cette identification avec le dieu de la Mort, le génie du néant et du vide. Tous n'adoptaient pas à la vérité les mêmes principes; mais il est de fait, que la majeure partie de ces sectaires, protestant contre la tyrannie des Brahmanes, aspirait à ce Néant qui les déchargeait du fardeau de l'existence. Du nombre de ces mendiants étaient les Bouddhas, que leurs adversaires stigmatisèrent du nom de Kchapanakâh, en les désignant comme gens bas et vils sectateurs du Néant. Mrityou, Naraka, le serpent, sont à leurs yeux les vrais auteurs du Bouddhisme. Outangka, au moment où il dépose les boucles sur le sol, les consacre en quelque sorte aux divinités souterraines.

« Outangka le poursuivit vivement; s'étant approché de ce Takchaka il le saisit, » mais à peine eut-il mis la main dessus, que l'autre, quittant sa forme, le » mendiant, revêtit la figure du serpent, qui était la sienne; puis se roulant vivement » dans le sol il y pénétra par une fente et s'enfonça dans sa demeure, le monde des » serpents. Le jeune homme l'y suivit, se souvenant des paroles de la reine, il com- » mença par creuser le trou avec un bâton de bois, mais il ne put en venir à bout. » Indra, voyant qu'il se fatiguait en vain, commanda à la foudre : » Va aider ce pon- » tife, fais comme je te dis! » Aussitôt la foudre, suivant le bâton, pénétra dans

(1) « ... Ete kundale Takchako nâga-râdchah subhrisham prârthayaty-apra- » matto netum arhas-iti. » — Ibid.

(2) « ... Te koundale grihitvâ so' apashyadatha pathi nagnam kchapanakam » âgâthchantam muhur muhur drishyamânam adrishyamânan tcha; ath-otangkas » te koundale sannyasya bhoûmâv udak-ârtham pratchakrame, etasmin antare sa » kchapanakas tvaramâna upasritya te koundale grihitvâ prâdravat. » — Ibid, p. 29.

» la fente, déchirant le sol. Outangka s'y précipita et, pénétrant par cet étroit pas-
» sage, contempla le monde des serpents (1). »

Le bâton du pontife est son sceptre ; mais la terre, dans le nord de l'Inde, est endurcie en hiver et le sceptre s'y brise ; le dieu de la foudre seul y pénètre au printemps, en cette saison où Zeus lance, suivant l'*Odyssée*, la foudre dans le sillon où Jasion se cache, lui le profanateur de la déesse des moissons, qui la serrait dans ses bras coupables. Alors la terre, sévère dans la morte saison, rend ce germe de vie qui lui avait été dérobé ; les herbes reparaissent couvrant le sol avec l'espoir de la moisson.

Le monde des serpents, qui est le monde souterrain, n'est soumis, toutefois, que par le grand holocauste célébré au renouvellement des saisons ; sacrifice qui engendre symboliquement l'année, qui détruit l'empire du Chaos et des ténèbres, qui ranime le flambeau de la vie, relève la création de sa déchéance, la purifie du mal, créant la plénitude là où était le néant et le vide. Cet holocauste est celui du cheval, du moins c'est la dernière forme qu'il a revêtue, car le sacrifice du taureau l'a précédé dans l'ordre des dates. Indra, le dieu de l'atmosphère, le Zeus qui usurpe le royaume d'Ouranos, qui ravit son empire au dieu Varouna, est aussi le dieu auquel le cheval est postérieurement immolé. C'est lui qui se tient auprès du cheval au moment où Outangka pénètre dans le monde des serpents.

« Le cheval, l'embryon des eaux, le type de l'homme universel (du Macrocosme),
» l'antique véhicule... Souffle (lui dit Indra) dans l'anus de cet animal (2). »

C'est ainsi que le souffle de vie pénètre par la voie de la mort, car l'anus est cette voie même. Aussitôt l'holocauste s'enflamme et le monde des serpents est éclairé d'une vive lumière.

(1) ... « Mahata dchavena tam anvâyat ; tasya Takchak-oddridham âsannah sa
» tam dchagrâha, grihita-mâtrah sa tad rûpam vihâya Takchaka sva-rûpam kritvâ
» sahasâ dharanyâm vivrittam mahâ-vilam pravivesha ; privishya tcha nâgalokam
» sva-bhavanam âgathchat ; ath-Otangkas tasyâh kchatriyâyâ vatchah smirtva tam
» Takchakam anvagathchat ; sa tad vilam danda-kâchthena tchakhâna, na tchâ-
» shakat ; tam klishyamânam indro' apashyat ; sa vadchram prechayâmâsa ; gathch-
» âsya brâhmanasya sâhâyam, kourouchv-eti ; atha vadchram danda-kâchtham anu-
» pravishya tad vilam adârayat ; tam Utangko anuvivesha, tena iva vilena pravishya
» tcha tam nâgalokam... apashyat. » — Ibid.

(2) « ... Vâdchinam garbham-apâm purânam Vaishvânaram vâhanam... etam
» ashvam apâne dhamasv-eti. » — Ibid. p. 30.

« Takchaka alors, dans la plus grande agitation, perdit la conscience de soi par » l'effroi que lui causait la flamme du dieu du feu, et, donnant les boucles, dit à » Outangkas : « Prend les ! » Puis il s'enfuit promptement de sa demeure (2). »

Mais Outangka se ressouvient alors que c'est le jour de la grande fête où la femme de son précepteur doit s'en parer pour la prospérité du jeune homme lui-même. Il est loin de la demeure; mais Indra viendra encore une fois le tirer d'embarras en lui offrant son coursier, qui accomplit promptement la route. C'est le cheval même de l'holocauste, celui qui, étant allumé, met fin à l'empire de l'hiver, illuminant les ténèbres, puis devient le véhicule du pontife, qu'il conduit au bonheur dans ce monde et à l'immortalité dans l'autre. L'époque de son immolation, c'est le jour de la grande fête où la femme du maître d'Outangka doit briller dans l'assemblée au moyen de ces joyaux, dont la conquête a mis fin au royaume des ténèbres. Qui ne voit ici le sens du mythe tourné en anecdote romanesque? La femme est Aditi ou Pârvatî en personne.

Quant à Varouna, le fils d'Aditi ou l'âdîtya, il porte lui-même le nom de*Koundalin*, c'est-à-dire du dieu qui est orné des mêmes joyaux dont la parure éclate aux oreilles de sa mère. C'est une nouvelle confirmation de ce que j'avais avancé, à savoir : que le dieu arien du firmament et de l'Océan, que Varouna avait emprunté à Shecha, dieu couschite du firmament et de l'Océan, ces mêmes bijoux, emblèmes de l'agriculture dans le culte de ce dernier. Or Varouna n'a rien de commun avec le labour, tout au contraire de Shecha; s'il en porte le symbole, c'est donc par usurpation, pas autrement; car Shecha est Koudalin antérieurement à Varouna. Les serpents sont les fabricateurs de bijoux ; l'épithète citée vient de *koud*, former, fabriquer. Ils forment le grand rond de l'univers, ils fabriquent les ornements des dieux du ciel et de la terre.

XVI.

DE L'EXTENSION DU SYMBOLE DES BOUCLES D'OREILLE DANS L'ASIE OCCIDENTALE.

Joyau qui a la forme d'un petit serpent; les femmes le porten t non seulement aux oreilles, mais encore dans les narines, chez

(1) « ... Atha sambhrântas Takchako' agnis-tedchobhayâd vichanah koundale » grihitvâ sahasâ bhavanân nikhramy-Otangkam uvâtcha, ime koundale grihâtu » bhavân iti... » — Ibid.

les peuples de l'Asie méridionale d'origine couschite. Elles se qualifient par là de servantes de la déesse Terre, comme vouées à son culte, dans la Babylonie, dans l'Arabie méridionale, dans la Syrie et la Mésopotamie, antiques domaines de la race couschite, envahis par les Sémites.

Quand Rachel quitte la demeure de son père, qui était idolâtre, elle enlève furtivement ses dieux domestiques, ainsi que les amulettes, les talismans et les boucles d'oreille, à l'insu de Jacob son époux (1). Arrivé à Sichem, Jacob ordonne à ses gens d'ôter les dieux étrangers qu'ils avaient au milieu d'eux, de se purifier et de changer de vêtements (2).

« Ils remirent à Jacob tous les *dieux étrangers* qu'ils avaient entre les mains, » ainsi que les *anneaux qu'ils avaient aux oreilles*. Jacob les *enterra* sous un chêne » qui était près de Sichem (3). »

Pourquoi la défense de ces ornements? Parce qu'ils étaient les symboles d'un culte païen que Jacob voulut enfouir au lieu de la séparation où était la limite des deux croyances, pour que les dieux païens, ornés de leurs emblèmes, retournassent au sol dont ils représentaient les forces (4). Comme ornement, toutefois, les filles des Hébreux étaient elles-mêmes parées de ces boucles attachées aux narines. C'est là qu'Isaac les place, en les donnant à Rebecca au jour de leurs fiançailles (5). C'étaient de vrais talismans qui avaient, ce que leur nom indique, la forme de petits serpents (6); les pendants suspendus aux bagues portaient encore le nom de *gouttelettes* (7). Cela rappelle les boucles d'oreille d'Aditi qui *distillaient* l'ambroisie, figurant la rosée du ciel qui s'attache aux épis.

Il est curieux de rencontrer une notion semblable jusque dans le nord scandinave, où Othinn, le serpent, qui a comme tel le nom d'Ofnir ou de Svâfnir (8), porte une bague d'or appelée *Draupnir*, c'est-à-dire *celle qui distille*, parce que toutes les neuf nuits huit autres bagues en dégouttaient (9). Nous savons déjà

(1) Genèse, XXXI, 19.
(2) Ibid. XXXV, 2.
(3) Ibid. 4.
(4) Tuch, *Commentar über die Genesis*, p. 480.
(5) Genèse, XXIV, 22, 47.
(6) Isaïe, III, 20.
(7) Ibid. 19.
(8) Grimm, deutsche Myth., p. 121, 649.
(9) Snorro, 66.

que l'on retrouve dans la mythologie scandinave le grand serpent qui enlace le monde sous le nom de Midgardhs-ormr ou de Jörmun-gandur.

XVII.

DE L'OVUM ANGUINUM DES DRUIDES.

Nous avons dit précédemment un mot du fameux œuf de serpent des Druides mentionné par Pline (1). Pour enlever cet œuf aux serpents réunis, qui le formaient de leur bave, il fallait, après l'avoir dérobé, fuir à cheval et traverser une rivière pour échapper à la poursuite des serpents. Cet *ovum anguinum* renfermait un grand mystère, en même temps qu'il était un talisman aux yeux des Druides. J'ai eu déjà occasion de faire remarquer la ressemblance de cet emblème avec le *Mrit-andam* des croyances populaires de l'Inde, œuf qui renferme le dieu de la mort, lequel, après avoir percé son enveloppe, monte au ciel comme type de la vie, et devient en ce caractère le génie qui réside dans le soleil. Il est représenté, dans le brahmanam déjà cité du Véda des holocaustes, sous la figure du cheval immolé dans l'abîme et ressuscité au ciel. C'est ce même cheval que nous rencontrons chez les Druides lors de l'enlèvement allégorique de l'œuf du serpent qui, formé dans l'eau et hissé par les serpents dans l'air, y est escamoté par les Druidés qui se sauvent à cheval, et sous cette condition seule parviennent à mettre entre eux et leurs ennemis le courant d'une rivière. Cette rivière, qu'est-ce sinon le fleuve de la vie, sur l'une des rives duquel, du côté des serpents, est la mortalité, tandis que du côté opposé, où les Druides atteignent, est l'immortalité, la conquête de leur science.

Ce même œuf est « l'œuf Codrille » de la Lorraine dont parle M. Johanneau dans un savant travail (2). Couvé par le soleil, cet œuf donne naissance à un serpent qui est le génie de la mort.

(1) XXIX, 3.
(2) *Mémoires de l'Académie celtique*, vol. IV, p. 95.

B^n D'ECKSTEIN.

(*La suite à l'une des prochaines livraisons.*)

ESTHÉTIQUE MODERNE.

DE L'ART SOUS LOUIS XIV.

Le mouvement général des lettres, dans la seconde période du XVIIe siècle, s'était concentré autour de Louis XIV. Les écrivains de ce temps n'ont plus cette inspiration souverainement indépendante qui respirait chez Descartes, Pascal et Corneille : presque tous prennent le grand roi pour l'objet habituel de leur art ; presque tous reproduisent sous mille formes son portrait plus ou moins idéalisé, et font de Louis comme le type de l'homme par excellence.

Les beaux-arts ne peuvent manquer d'offrir un semblable spectacle, et sous des traits plus apparents encore. En effet, les lettres, d'ordinaire, dépendent plus des gouvernements que les sciences, et les arts, bien plus que les lettres. Les arts, entraînés et par leur nature même et par les circonstances particulières où ils se trouvent sous Louis XIV, s'assujettissent beaucoup plus complétement que les lettres à cet objet dominant, et c'est là pour eux une cause d'infériorité vis-à-vis de la poésie et de l'éloquence. La variété et, jusqu'à un certain point, la liberté se sont conservées dans les lettres : le souffle puissant qui les anime ne leur a pas permis de s'asservir, tout en acceptant un but commun et un certain ordre général. L'uniformité l'emporte dans les arts, que ne défend pas une aussi forte vitalité, et une pesante discipline y comprime l'essor individuel du talent, sinon du génie.

C'est que Louis et Colbert exercent sur les arts non plus seu-

lement une haute influence, mais une action directe et décisive. Colbert s'est emparé des arts et par goût et par système. Il veut prendre Louis par tous ses penchants, par l'imagination comme par la raison et le cœur : il ne s'est pas seulement rendu nécessaire *au roi*, pour tous les grands services publics, il s'est fait le confident des secrets de *l'homme* dans les circonstances les plus délicates des relations de Louis avec mademoiselle de La Vallière; il veut être aussi l'agent des créations monumentales que l'amour de la gloire et de la magnificence va suggérer au roi, afin de diriger ces œuvres d'art vers un but vraiment national. Il achète, en 1664, la surintendance des bâtiments, en fait la direction générale des beaux-arts, et lui donne l'importance d'un ministère spécial. Par malheur, le roi et lui y apportent cet esprit réglementaire qui veut l'unité non seulement dans les idées, mais dans les formes, esprit excellent dans l'administration centrale d'un État, mais incompatible avec la spontanéité qui est le principe des arts.

La situation des arts confirme le roi et le ministre dans cette voie et leur sert d'excuse. Il n'apparaît point là, comme dans les lettres, une abondance de génies variés et originaux qu'on ne pourrait accoupler sous un joug commun sans une espèce de violence sacrilége. Au moment où Louis XIV prend le gouvernement en main, des deux grands peintres français, le plus jeune, Lesueur, a déjà disparu dans la fleur de ses années : l'autre, Poussin, depuis si longtemps fixé à Rome, touche au terme de sa carrière. Le seul sculpteur contemporain qui ait du génie, Puget, est aussi en Italie, et l'on ne connaît pas bien encore toute sa puissance. En France, on a devant soi force imitateurs des Carraches ou du Poussin, de très habiles portraitistes (1), des paysagistes distingués, beaucoup de bons peintres et pas un grand peintre. Il en est de même pour les sculpteurs, qui ont reçu la tradition de Michel-Ange modérée et adoucie par la prudence française de Franqueville (2) et de Sarrasin, et qui maintiennent leur art à un niveau honorable, mais sans créations éclatantes. Les trois artistes les plus en vue sont trois peintres : Philippe

(1) Petitot, de Genève, a relevé l'émaillerie, déchue avec l'école de Limoges depuis le XVI[e] siècle, et peint sur émail toute la cour de Louis XIV. Ce sont autant de petits chefs-d'œuvre.

(2) Artiste éminent, qui n'est pas apprécié chez nous à sa juste valeur, parce que ses plus beaux ouvrages sont à Gênes.

de Champagne, déjà sexagénaire; Pierre Mignard, qui, récemment revenu d'un long séjour à Rome, travaille à décorer, avec les frères Auguier, le riche édifice du Val-de-Grâce, et couvre le dôme d'une vaste composition qui rappelle les grandes peintures murales d'Italie par les dimensions matérielles, mais non par la majesté inspirée (1); enfin Charles Lebrun, alors dans toute la force de l'âge et du talent.

Le roi et Colbert, en quête d'un chef d'École, hésitent peu entre les trois. Champagne a toujours été plus sage que fécond et que hardi : ni son âge ni sa nature ne le rendent apte à ce que cherche le jeune monarque. Mignard n'a pas non plus les facultés qu'il faut pour les desseins de Louis. Quant à Lebrun (2), il s'était signalé dès sa jeunesse par de brillantes qualités extérieures propres à faire oublier d'une nation faiblement initiée à la haute peinture, ce qui lui manquait au-dedans pour être un vrai maître. Ses qualités avaient grandi. C'était une ampleur de composition imposante, une science de l'effet théâtral, qui est à la science dramatique de Poussin ce qu'est l'opéra au drame de la vie réelle, mais qui ne s'écarte pourtant jamais des convenances ni du bon sens; une étonnante activité d'invention et d'exécution; le génie, non pas de la vraie peinture monumentale, où doit dominer une auguste simplicité de lignes, mais de la peinture de décoration; une abondance inépuisable de motifs, d'allégories, de gestes, de costumes, nourrie par de fortes études archéologiques qui mettent toute l'antiquité à sa disposition. Colbert sent que c'est là l'homme qu'il faut au roi, et Louis s'attache à lui de prime-abord. Il y avait entre Louis XIV et Lebrun *harmonie préétablie,* comme l'a dit spirituellement un excellent critique.

(1) Cette œuvre, qui a valu à Mignard l'honneur d'être célébré par Molière, est loin d'être sans mérite; mais Mignard, dessinateur élégant, et assez bon coloriste, mais froid et peu inventif, n'avait ni l'élévation ni l'énergie nécessaires pour obtenir un vrai succès dans une entreprise aussi colossale. Les sculptures des frères Auguier, dans cette même église, ont de la grâce et de la noblesse.

(2) M. Vitet. Faut-il regretter que Puget, le plus grand artiste français du temps, n'ait pas été choisi à la place de Lebrun? Cela est bien douteux. Puget était personnellement très supérieur en force de génie à Lebrun; mais son école eût été pire que l'école de Lebrun. Le Michel-Ange français, plus encore que le grand Florentin, qu'il reproduit sur une moindre échelle, force les ressorts de la sculpture, oublie trop souvent, dans ses formes tourmentées, la vraie tradition de son art, la simple et sereine majesté des hautes époques. Ses disciples fussent promptement tombés dans le style berninesque.

Lebrun est donc nommé premier peintre du roi et directeur de l'académie de peinture et de sculpture : c'était lui qui avait le plus contribué à la formation de ce corps dès 1648, ainsi qu'à la promulgation des règlements qui enrégimentaient tous les artistes et les élèves sous la discipline académique. Il fait de sa préséance une véritable dictature sur les innombrables ouvrages d'art exécutés par ordre du roi pour les palais, les châteaux, les monuments de tout genre. Sa domination ne se borne pas à la peinture et à la sculpture : nommé directeur des Gobelins (en 1667), où l'on fabriquait non seulement des tapisseries, mais des mosaïques, des pièces d'orfévrerie, et toute espèce d'ornements de sculpture et d'architecture en marbre, bronze et métaux précieux, « il se met en devoir d'organiser non seulement les beaux-arts, mais toutes les industries entre les doigts desquelles il peut apercevoir un crayon. » Pendant plus d'un quart de siècle, « il devient l'arbitre et le juge suprême de toutes les idées d'artiste, le dispensateur de tous les types, le régulateur de toutes les formes; c'est d'après ses modèles que les enfants dessinent dans les écoles; c'est lui qui donne aux sculpteurs le dessin de leurs statues; les meubles ne peuvent être ronds, carrés ou ovales que sous son bon plaisir, et les étoffes ne se brochent que d'après les cartons qu'il a fait tracer sous ses yeux (1). »

Étonnant spectacle, dont la symétrie sans égale réjouit les yeux de Louis XIV autant que de Lebrun lui-même! Le roi, pour ainsi dire, se mire dans l'artiste. Lebrun est admirablement secondé. Sa direction est également propre à étouffer les génies originaux et à faire éclore les capacités de second ordre. Une fois son orgueil et son ambition satisfaits, par la première place, il est généreux dans ses procédés, et fait volontiers le Mécène : il lui faut bien, d'ailleurs, des auxiliaires habiles. Une foule de talents naissent ou se transforment autour de lui, mais ils se ressemblent tous, à quelques nuances près; pas un n'a un type à soi, pas même les plus distingués de tous ces artistes, le sculpteur Coisevox et son rival Girardon, qui a gardé un nom illustre et qui le mérite par le beau tombeau de Richelieu (2). Il est à remarquer que, si l'on excepte un homme dont la renommée ap-

(1) Vitet. Études sur les beaux-arts en France.

(2) Dans l'église de la Sorbonne, la disposition du sujet, comme dans la plupart des ouvrages de Girardon, appartient à Lebrun. Les peintures de cette église sont de Philippe de Champagne.

partient à une époque un peu postérieure et qui a su se former et rester lui-même tout en gardant quelques rapports généraux avec Lebrun, le peintre Jouvenet, les sculpteurs de cette génération l'emportent par la qualité et peut-être par le nombre sur les peintres, ce qui s'est vu fréquemment chez nous et tient à l'esprit de l'art français : en subissant le type de Lebrun, ils le relèvent insensiblement, le simplifient et le rapprochent un peu plus de l'antique, non pas certes de la haute antiquité grecque, idéal trop haut pour leur essor, mais, au moins, de l'antiquité greco-romaine.

Si, dans la peinture et la statuaire, la domination de Lebrun tend à empêcher qu'il se produise d'autres créations originales que les siennes dans les arts secondaires, dans les arts qui contribuent à l'ornement des habitations et à l'élégance de la vie, elle produit un résultat imposant et grandiose, une espèce d'harmonie majestueuse qui nous étonne encore aujourd'hui lorsque nous contemplons les productions de ce temps. Si l'on reconnaît les meubles, les vases, l'orfévrerie, tout l'ornementisme du XVIe siècle, aux brillantes fantaisies, à l'infinie variété de l'imagination; le siècle de Louis XIV se reconnaît à la noblesse, à l'ampleur de la forme, à un certain mélange de richesse et de gravité, dégagé de ce qu'il y avait d'un peu lourd dans le goût de Henri IV et de Louis XIII.

L'empire de Lebrun s'arrêtait cependant au seuil de l'art, qui est comme le milieu où s'épanouissent les autres arts de l'architecture. Le premier peintre du roi n'avait plus là que des avis à présenter et non à imposer. L'architecture était en mauvaises mains lors de l'avénement de Louis et de Colbert. Le lourd Levau, premier architecte du roi, a laissé à la postérité un assez médiocre témoignage de son talent, dans le collége Mazarin (aujourd'hui l'Institut) : ce n'était pas là l'homme capable de réaliser les desseins que méditait Colbert, qui voulait achever le Louvre et le réunir aux Tuileries en un seul palais grand comme une ville entière. Chargé de réparer et de modifier les Tuileries, en 1664, Levau s'en acquitta fort mal, et il écrasa, par un dôme pesant et difforme, les élégantes constructions de Philibert Delorme (1). Il

(1) C'est à cette époque que furent décorés la grande galerie du Louvre, dont la construction avait été terminée sous Henri IV, et les pavillons de Flore et de Marsan, élevés sous Louis XIII. C'est ce qui explique pourquoi l'on voit partout les emblèmes de Louis XIV sur ces bâtiments antérieurs à son règne. La plupart des

avait commencé, dès 1660, à faire travailler au Louvre. Déjà, sous Louis XIII, l'architecte Lemercier, en agrandissant le plan de Pierre Lescot, l'avait altéré par la construction du dôme de l'horloge, que Levau imita aux Tuileries en l'alourdissant encore. Lemercier avait achevé dans le Louvre la façade intérieure de l'ouest et continué celle du sud : Levau commençait la façade extérieure du levant, qui devait être la principale, sur l'emplacement des vieilles tours de la royauté féodale qui avaient subsisté de ce côté jusqu'à l'avénement de Louis XIV. Ce fut sur ces entrefaites que Colbert acquit la surintendance des bâtiments; il vit le plan de Levau, le rejeta, et mit la grande façade du Louvre au concours entre tous les architectes de France et d'Italie, invitant chacun à envoyer un dessin ; puis, sur la réputation extraordinaire qu'avait alors en Italie le cavalier Bernin, il se décida à attirer en France, par des honneurs et des dons extraordinaires, ce célèbre architecte et sculpteur des papes, qui avait remué à Rome des montagnes de pierre et de marbre, et qu'on faisait passer pour le Michel-Ange du dix-septième siècle.

L'illusion se dissipa bien vite quand on eut vu de près ce prétendu grand homme. Bernin était un génie, si l'on veut ; mais c'était le génie de la décadence. L'Italie de ce siècle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Dans la poésie, elle ne connaissait plus que

> Des faux brillants l'éclatante folie ;

dans les arts, ses grands peintres avaient disparu ; ses architectes et ses sculpteurs prenaient l'exagération pour l'énergie, le contourné pour la grâce, le gigantesque pour la grandeur. C'était trop souvent du Michel-Ange dégénéré en caricature. Le sentiment de la forme et de la ligne se perdait de plus en plus. La France de Louis XIV avait trop de bon sens pour que le Bernin y pût réussir. Il trouva Lebrun froid, faible et commun : Lebrun le trouva extravagant. Lebrun, s'il était théâtral, n'était pas du moins ridiculement emphatique ; et la disposition de ses ouvrages, pas plus que les gestes de ses figures, n'avait rien qui choquât la raison. Le Bernin heurta tout le monde par ses for-

peintures des Tuileries sont aussi de ce temps. En 1665, le jardin des Tuileries fut réuni au palais, dont il était séparé par une rue, et fut refait complétement par Le Nostre. En 1670, on commença de planter les Champs-Élysées, appelés d'abord le Grand-Cours.

fanteries, et repartit au bout de quelques mois, à la grande satisfaction de Colbert, en laissant un plan qu'on n'exécuta pas. Le projet qui l'emporta définitivement fut celui d'un homme étranger jusqu'alors à la profession d'architecte; mais propre à tout par la merveilleuse variété de son intelligence et de son savoir : c'était le médecin Claude Perrault, qui devait la première idée de son plan à son frère Charles, premier commis des bâtiments sous Colbert.

On se mit puissamment à l'œuvre en 1666, sous la direction du médecin architecte : la grande façade orientale et deux autres façades extérieures, au sud et au nord, s'élevèrent successivement de terre. Des deux faces secondaires, celle du nord n'est remarquable que par une simplicité qui n'est pas sans grandeur; celle du midi, plus ornée, garde dans sa riche ordonnance une sévérité imposante; la façade principale du Levant est devenue un des monuments les plus célèbres de l'Europe, sous le titre de *colonnade du Louvre*. L'aspect en est certainement grandiose et magnifique. Ces lignes pures, ces belles proportions attestent la supériorité de goût qu'avait acquise la France sur l'Italie déchue, et la supériorité de Perrault sur les autres architectes français contemporains. Cependant on a reproché avec raison à Perrault d'avoir accouplé ses majestueuses colonnes deux à deux, sans que rien justifie cette singularité, au lieu de les aligner en un péristyle continu. Une autre objection porte sur tout le système de Perrault : il a fait disparaître, par la suppression des toits apparents, les derniers vestiges de l'architecture nationale. Le seizième siècle avait déjà supprimé ces cages d'escalier, héritières des tourelles du moyen âge, qui fournissaient tant d'heureux motifs à l'architecture; les hauts combles disparus à leur tour, il ne reste plus qu'un style cosmopolite dénué de tout cachet spécial et indigène.

Il n'y a donc point là les éléments d'une véritable architecture française. Ce n'est encore qu'une des phases de cette ère de transition commencée au seizième siècle et dans laquelle s'agite toujours notre architecture; mais cette phase porte dans ses constructions un caractère d'élégance et de majesté qui la met en harmonie avec la littérature, les mœurs et les idées du siècle de Louis XIV. Perrault nous semble, dans son genre, atteindre plus haut que Lebrun.

Perrault ne put achever son œuvre. A partir de 1670, si l'on

jette les yeux sur l'état des dépenses du roi en bâtiments, on voit les fonds assignés au Louvre diminuer brusquement, puis disparaître tout à fait au bout de quelques années.

Colbert ne s'était pourtant pas refroidi pour le Louvre : ce que Colbert avait une fois voulu, il le voulait toujours. L'achèvement du Louvre et des Tuileries, le jardin des Tuileries refait par Le Nostre, les Champs-Élysées et les boulevards du nord plantés, les quais construits, les rues élargies, les superbes arcs de triomphe élevés à la porte Saint-Antoine, à la place du Trône, à la porte Saint-Bernard, puis aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, les deux plus beaux et les seuls qui aient subsisté (1) ; tout ce vaste plan de travaux émanait d'une même pensée, embellir Paris comme la capitale de la France, et le Louvre comme la capitale de Paris et comme le séjour glorieux du chef de la nation.

C'étaient là les vues de Colbert ; mais Louis XIV avait d'autres vues! Quand les dépenses du Louvre baissent, les dépenses de Versailles montent. Ici se manifeste la première dissidence entre le roi et le ministre. Louis se montre de moins en moins affectionné à ce séjour de Paris où Colbert voudrait fixer la majesté royale. Il préfère le plus souvent, même l'hiver, ses châteaux de Fontainebleau, de Chambord, de Saint-Germain : ce dernier a d'abord l'avantage ; puis Versailles obtient une prépondérance croissante : Louis y abrite ses amours ; il y donne à sa cour les plus brillantes de ces fêtes que Paris n'a été admis à contempler qu'une seule fois, à l'entrée du règne (2) ; il commence d'y élever de grandes constructions.

Colbert tente alors un énergique effort pour arrêter Louis dans cette voie. Il écrit au roi :

« Voici, sire, un métier fort difficile que je vais entreprendre : il y a près de six mois que je balance à dire à Votre Majesté les choses fortes que je lui dis hier et celles que je vais lui dire encore... Votre Majesté sait qu'au défaut des actions éclatantes de

(1) L'arc de la porte Saint-Antoine datait de Henri II, et ne fut qu'agrandi par Blondel en 1670. Celui de la place du Trône, entrepris par Perrault en 1669, ne fut jamais achevé. L'arc Saint-Bernard était l'ouvrage de Blondel, ainsi que la porte Saint-Denis, ouvrage qui n'a pas été égalé depuis et qui est sculpté par les frères Auguier, en partie sur les dessins de Lebrun. La porte Saint-Martin est de Bullet, élève de Blondel. Les portes Saint-Denis et Saint-Martin furent commencées en 1670, comme l'atteste une médaille de cette année.

(2) Le carrousel de 1662.

la guerre, rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments, et toujours la postérité les mesure à l'aune de ces superbes machines qu'ils ont élevées pendant leur vie. Ah! quelle pitié que le plus grand des rois et le plus vertueux... fût mesuré à l'aune de Versailles! *Et toutefois il y a à craindre ce malheur.* Pendant que Votre Majesté a dépensé de très grandes sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre, qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde, et le plus digne de la grandeur de Votre Majesté; et Dieu veuille que tant d'occasions qui la peuvent nécessiter d'entrer dans quelques grandes guerres ne lui ôtent les moyens d'achever ce superbe bâtiment!... »

Les courageuses admonestations du ministre semblent d'abord faire impression sur le roi. Les travaux du Louvre sont poussés avec vigueur, et les dépenses de Versailles se modèrent. Mais bientôt la chance tourne de nouveau et sans retour. Louis n'écoute plus que sa propre pensée.

Quel est donc le sens de ce débat? Pourquoi Colbert veut-il le roi à Paris? Pourquoi Louis n'y veut-il pas être?

Ce débat a un sens profond: c'est tout un système, tout une politique, qui est en balance sous cette question de résidence royale.

Colbert veut que le roi soit ce qu'avait été Richelieu, la France personnifiée; qu'il soit la pensée, comme Paris est la tête de la France, et que la pensée, pour ainsi dire, ne fasse pas divorce avec le cerveau où elle s'élabore.

Louis, au contraire, tend insensiblement à absorber la France dans sa personnalité, à être l'État au lieu d'exprimer, de représenter l'État, à être par soi et pour soi au lieu d'être par et pour la France. Paris l'importune et lui pèse: il sent sa grandeur à l'étroit dans cette cité reine qui ne procède pas de lui et qui l'enveloppe dans de gigantesques bras; il hait cette puissance populaire qui a humilié son enfance et plus d'une fois terrassé ses prédécesseurs. Jaloux de Paris, il jalouse jusqu'à l'ombre de ses propres aïeux, ou, du moins, il ne veut être en rien assujetti à leur mémoire. S'il préfère ses châteaux à Paris, il préfère Versailles à ses autres châteaux, parce que Fontainebleau, Chambord, Saint-Germain, sont des existences toutes créées, où François Ier et Henri IV ont marqué l'ineffaçable empreinte de leur

gloire (1) : à Versailles, tout est à faire, sauf le modeste point de départ donné par Louis XIII, sauf ce petit château de son père que le grand roi respectera par une piété filiale qui ne coûtera rien à son orgueil : Louis XIV ne craint pas le souvenir de Louis XIII.

A Versailles, tout est à créer, disons-nous, non seulement les monuments de l'art, mais la nature même. Ce tertre solitaire, bien qu'assez agréable par les bois et les collines qui l'entourent, est sans grandes vues, sans sites, sans eaux, sans habitants; c'est un *favori sans mérite*, suivant le mot spirituel d'un contemporain (2); mais c'est un mérite que de ne point avoir de mérite par soi-même et de tout devoir au maître! Ce que fait Louis pour le choix de son palais, on a lieu de craindre qu'il le fasse un jour pour le choix de ses généraux et de ses ministres!

Il n'y a point de sites, point d'eau, point d'habitants à Versailles : les sites, on les créera en créant un immense paysage de main d'homme; les eaux, on les amènera de toute la contrée par des travaux qui effrayent l'imagination; les habitants, on les fera, si l'on peut le dire, sortir de terre en élevant toute une grande ville pour le service du château. Louis se fera ainsi une cité à lui, une forme à lui, dont il fera seul la vie, Versailles et la cour seront le corps et l'âme d'un même être, tous deux créés à même fin, pour la glorification du dieu terrestre auquel ils devront l'existence.

Les premiers travaux de Versailles avaient été conduits par ce même Levau à qui Colbert avait enlevé le Louvre. Levau mort, en 1670, la direction des travaux, avec le titre de premier architecte du roi, est confiée à un très jeune homme, Jules Hardouin-Mansart, dont l'oncle, François Mansart, avait eu un grand renom dans l'architecture (3) et avait contribué plus que personne à pousser les constructeurs dans l'imitation servile de l'antique. Le neveu fait oublier l'oncle et devient le Lebrun de l'architecture. Le petit, mais pittoresque château de Louis XIII est enve-

(1) On a prétendu que la vue lointaine des clochers de Saint-Denis, le dernier terme de la grandeur royale, avait chassé Louis XIV de Saint-Germain. Louis XIV n'était certes pas une âme pusillanime; mais ce perpétuel *memento mori* pouvait être sinon effrayant, au moins importun à l'ivresse de vie et de puissance qui débordait en lui. Au reste, Saint-Germain avait peut-être, à ses yeux, un plus grand tort que de montrer Saint-Denis : c'était de montrer Paris remplissant l'horizon.

(2) Le duc de Créqui.

(3) C'est lui qui a inventé les *mansardes* ou toits *mansardés*.

loppé d'immenses constructions qui se rapprochent du style de Perrault, et qui offrent au regard un étage richement décoré, élevé sur un soubassement plus simple et couronné d'un attique. Du côté de Paris, où le château de Louis XIII reste en vue, le contraste de cet édifice avec les constructions nouvelles fait de Versailles un entassement irrégulier, mais d'un effet singulier et frappant, par la disposition de ces trois cours qui vont diminuant de largeur jusqu'à la troisième, espèce de sanctuaire au fond duquel repose la majesté royale. Du côté opposé, l'aspect change comme par enchantement: là, tout est l'œuvre de Louis XIV; tout est nouveau et complétement symétrique. Le vaste développement des lignes horizontales compense le peu d'élévation des bâtiments. Là, plus aucun des heureux accidents de la vieille architecture nationale. La monotonie de cette uniformité absolue n'est interrompue que par l'extrême saillie du corps central en avant des deux ailes, saillie qui annonce la partie du palais consacrée par la présence du maître. Ce corps central domine de toutes parts, soit qu'on le regarde en face du milieu des jardins, soit que du pied des collines boisées de Satori on le voie de flanc s'élever sur sa prodigieuse terrasse entre ce double escalier de géants auquel on ne peut rien comparer. Il faut monter de partout, afin de parvenir jusqu'au lieu où trône la majesté suprême.

La même pensée remplit l'intérieur du palais. La peinture y déifie Louis sous toutes les formes, dans la guerre et dans la paix, dans les arts et dans l'administration de l'empire; elle célèbre ses amours comme ses victoires, ses passions comme ses travaux. Tous les héros de l'antiquité, toutes les divinités de l'Olympe classique lui rendent hommage ou lui prêtent tour à tour leurs attributs. C'est Auguste, c'est Titus, c'est Alexandre; c'est Jupiter tonnant, c'est Hercule vainqueur des monstres; plus souvent, Apollon inspirateur des Muses et roi de la lumière. La mythologie n'est plus qu'une grande énigme dont le nom de Louis est le mot unique: il est à lui seul tous les dieux. Si les dieux abdiquent devant lui, les rois et les nations sont terrassés à ses pieds. A mesure que son règne se déroule, l'art reproduit sur la toile et le marbre, en traits hyperboliques, chacun de ses triomphes, chaque humiliation de ses ennemis, et fixe sur les voûtes éclatantes de Versailles un *hosanna* perpétuel en l'honneur du futur maître du monde.

Louis, toujours servi dans ses désirs par la fécondité de son siècle, a trouvé un troisième artiste, Le Nostre, pour compléter Lebrun et Mansart. Grâce à Le Nostre, Louis, des fenêtres de son incomparable *galerie des glaces*, ne voit rien qui ne soit de sa création. L'horizon entier est son ouvrage, car son jardin est tout l'horizon. C'est là tout à la fois le chef-d'œuvre de l'étonnant artiste qui a couvert la France de ses monuments de verdure, et le chef-d'œuvre de cet art singulier qu'il faut juger, non point isolément, mais dans ses rapports avec les édifices aux lignes desquels il marie ses lignes, architecture végétale qui encadre et complète l'architecture de pierre et de marbre. Des bosquets entiers ont été apportés tout grandis du fond des plus belles forêts de France, et l'art d'animer le marbre, et l'art de mouvoir les eaux, les remplissent de tous les prodiges que peut rêver l'imagination. Un peuple innombrable de statues anime les bocages et les pelouses, se mire dans les eaux ou sort du sein de l'onde. Toutes les déités des forêts, des fleuves et de la mer, tous les rêves de la poésie antique semblent s'être donné rendez-vous aux pieds du grand roi. Neptune semble faire jaillir de toutes parts les eaux de Versailles, qui se croisent dans les airs en voûtes étincelantes. Neptune s'est fait le serviteur de Louis; Diane, la solitaire déesse des bois, est devenue son amante, sous les traits de la chaste La Vallière. Apollon, son symbole favori, préside à tout ce monde enchanté. Aux deux extrémités de la perspective, on voit le soleil mythologique, transparent emblème de Louis, émerger des flots sur son char pour éclairer et régir la terre, et s'y replonger pour se délasser du gouvernement céleste dans l'ombre voluptueuse de la *grotte de Thétis*.

Louis a fait ce qu'il voulait : il a créé autour de lui un petit univers, où il est le seul être nécessaire et presque le seul être réel (1).

Mais les dieux terrestres ne créent pas d'un mot comme le vrai Dieu. Ces bâtiments qui se déploient sur un front de six cents toises, le luxe inouï de ces appartements sans fin, cette incroyable multitude d'objets d'art, ces forêts transplantées, ces eaux du ciel ramassées de tous les versants des hauteurs dans les

(1) Il y aurait vraiment plagiat à nous de ne pas citer l'intéressant ouvrage de M. H. Fourtoul, *les Fastes de Versailles*, où les idées que nous venons de résumer sur le *symbolisme* de Versailles sont développées avec tant de pénétration et d'une manière si ingénieuse. V. aussi Ch. Perrault, Mém., l. III.

replis d'immenses conduits depuis Trappes et Palaiseau jusqu'à Versailles, ces eaux de la Seine amenées de Marly par une machine gigantesque à travers cet aqueduc qui commande au loin la vallée du fleuve comme une superbe ruine romaine, et plus tard, entreprise bien autrement colossale, cette rivière qu'on détourne de son lit et qu'on prétend apporter de trente lieues à Versailles par-dessus les vallons et les collines (1), coûte à la France de douloureux efforts et des sueurs intarissables, et engloutissent des flots d'or grossissant d'année en année.

« Sire, » écrivait Colbert en 1675, « Sire... je supplie Votre Majesté de me permettre de lui dire qu'en guerre et en paix, elle n'a jamais consulté ses finances pour résoudre ses dépenses, ce qui est si extraordinaire, qu'assurément il n'y en a pas d'exemple; et, si elle voulait bien se faire représenter et comparer les temps et les années passés depuis vingt-cinq ans que j'ai l'honneur de la servir, elle trouverait que, quoique les recettes aient beaucoup augmenté, les dépenses ont de beaucoup excédé les recettes, et peut-être que cela convaincrait Votre Majesté à modérer et retrancher les excessives, et mettre par ce moyen un peu plus de proportion entre les recettes et les dépenses... »

Mais Louis répondait par une de ces maximes vagues et tranchantes qui voilent le sophisme et couvrent toutes les fautes :

« Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. »

On sent où doit entraîner un tel axiome, vrai dans un sens, très faux dans un autre. Sans doute, un gouvernement qui *dépense beaucoup* en travaux propres à accroître la richesse nationale et profitables à l'universalité des citoyens, sert réellement les intérêts des classes pauvres; mais il n'en est pas de même de celui qui consomme beaucoup en dépenses de luxe, en dépenses improductives (2), et qui fait passer ainsi dans les mains de quelques uns les deniers arrachés aux sueurs de la multitude.

Versailles a coûté cher, très cher à la France; toutefois, il importe à la vérité historique d'écarter à cet égard de certaines exagérations trop longtemps accréditées. Il ne faut s'arrêter ni

(1) La rivière d'Eure.

(2) Est-il nécessaire d'observer que nous ne qualifions pas d'*improductive* la dépense des œuvres d'art propres à développer dans l'âme du peuple le sentiment du beau? On ne peut ramener à cette catégorie qu'une bien faible partie des dépenses de Versailles.

aux déclamations vagues de Saint-Simon, très ignorant en matière de chiffres, ni aux évaluations hyperboliques d'orateurs et d'écrivains beaucoup plus éclairés que Saint-Simon, mais emportés par l'ardeur de la réaction contre la monarchie, tels que Mirabeau et Volney. Les comptes, ou du moins les résumés des comptes de dépenses de Louis XIV, en bâtiments, pendant la plus grande partie de son règne, ont été retrouvés. Les frais de construction, de décoration et d'ameublement de Versailles, de 1664 à 1690, y compris les travaux hydrauliques et les jardins, plus les dépendances, c'est-à-dire Clagni, Trianon, Saint-Cyr et les deux églises de la nouvelle ville de Versailles, s'élèvent à environ cent sept millions, à quoi il faut ajouter un million ou un million et demi peut-être pour les dépenses des années 1661 à 1663, dont on ne connaît pas les comptes, et trois millions deux cent soixante mille francs pour la somptueuse chapelle, qui ne fut construite que de 1699 à 1710. La proportion du marc au franc ayant varié sous Louis XIV (1), il est difficile d'arriver à une réduction exacte en monnaie d'aujourd'hui : on a calculé qu'il fallait doubler les chiffres, puis retrancher à peu près un neuvième; on aurait ainsi la valeur absolue; mais, pour atteindre la valeur relative, si l'on considère l'avilissement des métaux précieux et le renchérissement des objets naturels ou fabriqués depuis un siècle et demi, on ne peut moins faire, à ce qu'il semble, que de doubler encore l'évaluation. On arrive ainsi à établir que la dépense de Versailles représenterait aujourd'hui plus de quatre cents millions. Ce chiffre est énorme; mais il n'est pas monstrueux comme les douze cents millions dont parle Mirabeau, ni surtout follement fantastique comme les quatre milliards six cents millions imaginés par Volney. On peut bien épuiser une nation, mais on ne peut pas lui extorquer ce qui n'existe pas. Où Louis XIV eût-il trouvé ces milliards (2)?

(1) Le marc a été, de 1640 à 1678, à 26 l. 10 s.; de 1679 à 1689, à 29 l. 6. s. 11 d.; de 1690 à 30 l. 10 s. 11 d.

(2) Le contemporain Saint-Simon, bien plus chimérique encore, prétend que Louis XIV a consommé *des milliards* à Marly, cette succursale de Versailles, qui fut commencée en 1679. Marly a coûté, de 1679 à 1690, 4 millions et demi, et probablement à peu près autant, peut-être un peu plus, de 1690 à 1715; peut-être en tout 10 ou 12 millions, qui en représenteraient aujourd'hui, en valeur relative, 35 ou 40. Pour avoir le total des dépenses de Louis XIV en bâtiments, œuvres d'art et travaux publics, tant de luxe que d'utilité, il faudrait additionner le coût de Marly, des Invalides, des travaux exécutés à Saint-Germain, à Fontainebleau, à

Pendant que le Louvre est délaissé inachevé, et que les trésors de la France s'amoncellent dans les salons de Versailles, Louis donne toutefois à la capitale une royale marque de son souvenir: il l'enrichit d'un des plus majestueux édifices des temps modernes. Pendant qu'il élève à sa propre gloire un temple immense dont il est le dieu, il offre aux victimes de cette gloire, aux soldats épuisés ou mutilés en combattant pour ses ambitions, un asile ou plutôt un palais magnifique. Depuis la formation des armées régulières, quelques mesures partielles avaient été prises en faveur des soldats invalides : un certain nombre étaient mis, sous le titre d'*oblats*, à la charge des abbayes et des prieurés ; quelques uns servaient comme *mortes-paies* dans les garnisons de l'intérieur et dans les châteaux des seigneurs; mais la plupart étaient abandonnés à la charité publique. Henri IV, le premier, leur assigna un hôpital spécial ; Louis XIII en plaça quelques centaines à Bicêtre; mais ces établissements étaient bien insuffisants. Louis XIV, en 1670, entreprend enfin de satisfaire complétement aux devoirs de l'État envers ses défenseurs; de vastes constructions s'élèvent dans un faubourg de Paris, peut-être, comme toujours, avec trop de sacrifices au faste; mais la grandeur de la pensée et des résultats peut bien faire excuser quelques erreurs. Six ou sept mille vieux guerriers trouvent dans cet édifice, grand comme une ville, un bien-être assuré et un honorable repos; désormais, l'homme pauvre que son courage entraîne sous les drapeaux de la patrie ne sera plus retenu par la pensée de l'abandon et de la misère qui menaçaient sa vieillesse ou son impuissance. Quelque personnalité qu'il pût y avoir là encore dans l'inspira-

Chambord, au Louvre et aux Tuileries, des divers arcs de triomphe de Paris, de l'Observatoire, de la place Vendôme, du canal de Languedoc (pour la part payée par le roi), des Gobelins et autres manufactures, etc. La somme des comptes connus monte à 44 millions, qui, joints aux 112 environ de Versailles et des dépendances, font près de 156 millions, auxquels il en faut ajouter vraisemblablement une dizaine pour les comptes de Marly après 1690, et ceux des Invalides de 1670 à 1678, et de 1692 à 1705. Il est probable que cet ensemble de travaux coûterait aujourd'hui au moins 600 millions. Sur cette importante question financière, voyez les Dépenses de Louis XIV en bâtiments, par Lemontey, dans la *Revue rétrospective*, t. II, p. 329 et suiv., 1834; le *Supplément aux recherches historiques sur Versailles*, par M. Eckard, 1836, contenant les états, au vrai, de toutes les sommes employées par Louis XIV aux créations de Versailles, Marly, etc., et la Lettre de M. Eckard à M. J. Taschereau, directeur de la *Revue rétrospective*, Versailles, 1836. La publication de M. Eckard nous paraît décisive sur le fond, et ne laisse à rectifier que quelques points secondaires.

tion de Louis, l'intérêt de sa grandeur se confondait en cette occasion avec l'intérêt de la grandeur nationale : il est juste que le bénéfice de cette heureuse confusion profite à sa mémoire.

L'hôtel des Invalides, œuvre de l'architecte Libéral Bruant, répond, par son caractère mâle et son ornementisme tout militaire, à sa noble destination. Il fut achevé dès 1674. On n'acheva que trente ans après l'église, qui fut commencée par Bruant et terminée par Mansart. C'est à celui-ci qu'on doit le superbe dôme couvert d'azur et d'or, et surmonté d'une flèche hardie, qui est un des plus beaux ornements de Paris. Les détails et les ornements du dôme attestent trop la décadence du goût, qui devint de moins en moins pur vers la fin du règne ; mais l'aspect général est saisissant, et aucun monument de Paris, Notre-Dame exceptée, ne produit de loin un aussi puissant effet.

L'Europe ne retentit que des splendeurs du grand roi de France : le peuple, qui porte le poids de cette magnificence, en écoute les récits avec une sorte d'orgueil tant que le faix ne devient pas trop écrasant, et semble se complaire à se refléter dans cette éblouissante personnalité. La foule de Français et d'étrangers qui se presse incessamment aux portes de Versailles pour juger par ses yeux de ces merveilleuses relations, les trouve moins merveilleuses que la réalité ; car Louis, s'il ne veut pas voir Paris, veut bien que Paris, la France et le monde viennent voir Versailles et apporter au pied de son trône le tribut de leur admiration.

Henri MARTIN.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.

CONSTITUTION DÉMOCRATIQUE DU CRÉDIT

OU

ALLIANCE DU TRAVAIL ET DU CAPITAL.

Les besoins et les intérêts de la société moderne, comme on l'a dit bien des fois, réclament impérieusement de nouvelles institutions de crédit. C'est ce sentiment qui pousse aujourd'hui plusieurs écoles à produire des systèmes dont le but est de changer la face économique du monde. Presque tous ces systèmes, malheureusement, méconnaissent les conditions éternelles de l'humanité qui a besoin de se développer librement et dont la destinée serait compromise, si elle sacrifiait sa dignité aux promesses d'un bonheur matériel, résultant d'une organisation tyrannique. Nous avons montré ailleurs qu'on n'était pas obligé de recourir à ces exagérations pour rendre au travail des droits qui lui sont refusés trop souvent par nos institutions (1). Il n'est pas impossible, comme on a pu s'en convaincre, de concevoir de nouveaux centres de crédit qui seraient ouverts aux travailleurs et leur livreraient, sans les asservir, cette richesse première sans laquelle l'activité humaine est condamnée à l'impuissance. Tel serait le

(1) Voy. la *Revue indépendante* du 10 juillet 1847, *Economie sociale*, *Constitution démocratique du crédit.*

rôle de ces banques municipo-gouvernementales, dont nous avons tracé le plan : par elles, chaque commune distribuerait le crédit sous la surveillance de l'État. Le chiffre de la commandite serait assez considérable pour suffire à ce mouvement de fonds, puisqu'il se composerait, ainsi que nous l'avons établi, de plus de cinq milliards, dont la source est trouvée. Nous laissons de côté les détails de cette vaste organisation financière, qui ont été suffisamment décrits. Ce que nous voulons examiner aujourd'hui, ce sont les moyens de puiser dans ce nouveau trésor, qui viendrait s'offrir naturellement à l'industrie nationale sous toutes ses formes.

De ce que la société doit à chacun de ses membres les instruments de travail qui lui sont nécessaires et qui se trouvent compris dans le crédit, il ne s'ensuit pas qu'elle doive abandonner au hasard cette force précieuse. Il lui appartient même de la conserver avec soin et de ne la remettre qu'à des mains actives qui sauront l'étendre et l'agrandir. En d'autres termes, le crédit ne peut pas, ne doit pas exister sans conditions ; car, dans un pareil système, la société risquerait trop de s'appauvrir et l'honneur échapperait à cette responsabilité qui doit toujours le suivre, comme une des nécessités les plus impérieuses du monde moral.

Quelles seront donc les conditions du crédit ainsi organisé au sein des communes sous la direction de l'État? Et comment les citoyens pourront-ils puiser à ces sources de la richesse publique sans risquer de les tarir?

Il s'agit ici d'un prêt qui doit se faire avec sécurité et qui suppose par conséquent des titres. Ces titres peuvent être de diverses natures. L'essentiel, c'est que l'intérêt social, l'intérêt de ces banques soit sauvegardé et que le travail, en leur demandant les ressources qui lui sont nécessaires, ne les menace pas dans leur existence.

On peut constituer ainsi plusieurs catégories de crédit de la manière suivante : 1° crédit sur immeubles ; 2° crédit sur mobilier agricole ; 3° crédit sur meubles et mobilier industriel ; 4° crédit sur dépôt ; 5° crédit sur valeur circulante ; 6° crédit sur individu ; 7° crédit sur association.

Examinons rapidement ces différentes faces de la même idée, et voyons quel serait sous tous ses aspects le jeu de ce vaste mécanisme qui doit porter le mouvement et la vie dans toutes les parties du corps social.

I.

CRÉDIT SUR IMMEUBLES.

Le prêt sur gage de la propriété territoriale est le seul que recherchent les capitalistes rentiers ; quand ce prêt s'opère par l'entremise de la banque, il change de nature, il devient usuraire et spoliateur. Cela se conçoit : le banquier n'est qu'un commissionnaire, souvent même qu'un dépositaire d'argent. Ce prêt sur la propriété se fait à longs termes, et le banquier doit rembourser dans un bref délai ou au moment de la demande; de là, les sacrifices qu'il est obligé de faire; de là, aussi ses exigences. Nos banques municipo-gouvernementales sont appelées à affranchir la propriété territoriale de ces conditions rigoureuses.

Cet instrument si riche et si fécond, est frappé en France d'une demi-stérilité, parce que le propriétaire ne peut se procurer, à bas prix, l'argent dont il aurait besoin soit pour achat de bestiaux, des engrais, des ustensiles aratoires; soit pour payer les ouvriers et procéder aux défrichements et plantations que nécessite la mise en valeur de son domaine. S'il parvient à contracter un emprunt, dont la prime est toujours modérée au début, il ne le renouvelle qu'au moyen de l'usure, qui, progressant à chaque renouvellement, finit par absorber la fortune du malheureux emprunteur. Telle est en général la situation de la propriété territoriale parmi nous, et c'est ainsi que la moitié de nos immeubles se trouve sous le coup de l'hypothèque. Il n'en faut pas davantage pour reconnaître combien est faux le système qui frappe le sol d'immobilité; c'est tarir à leur source ces fruits naturels dont les développements sont si nécessaires à la vie de l'homme. Qui ne sait que la richesse du produit est toujours subordonnée aux dépenses faites pour amender le fond?

Pour faciliter le prêt vis-à vis des propriétaires, il serait créé des titres hypothécaires à ordre.

Lorsqu'un propriétaire se présenterait à l'une de nos banques pour négocier un emprunt, il devrait être muni de ses titres de propriété, de son contrat de mariage, et d'un double état du cadastre établissant la superficie et les revenus imposables de son immeuble.

De ces certificats en double du cadastre, l'un serait adressé,

avec les titres de la propriété et le contrat de mariage, au directeur de l'enregistrement; l'autre au maire de la commune où les biens-fonds sont situés. Ce dernier aurait à donner son avis sur la valeur, après avoir consulté le conseil municipal, qui signerait avec lui, le procès-verbal.

S'il arrivait que le propriétaire ou les fermiers du demandeur fissent partie du conseil municipal, on s'adresserait pour les renseignements au conseil municipal de la commune la plus voisine. Dans tous les cas, si l'administration suspectait le travail, elle pourrait toujours envoyer un de ses agents sur les lieux pour vérifier, et cela aux frais de l'emprunteur.

La base du prêt serait le chiffre des revenus fixé par le cadastre, capitalisé, au prix moyen des ventes du pays, jamais au delà.

On aurait encore soin de défalquer de ce capital 12 p. 0/0 qui, en cas de non-paiement, feraient face aux frais d'enregistrement et de poursuites. Il est bien entendu que l'intérêt, jusqu'à un an, sera toujours payé par avance.

La banque ou son représentant, comme porteur du titre hypothécaire, devrait toujours se considérer propriétaire de l'immeuble, sous la condition du réméré. La banque déciderait de l'importance que devrait avoir chaque coupon de titre, pour en faciliter la négociation.

Le titre hypothécaire et le procès-verbal de la commune (ou de l'agent estimateur), ce dernier signé des deux parties contractantes, devraient toujours porter le chiffre du capital pour lequel l'immeuble aurait été engagé. De cette manière, il ne pourrait jamais s'élever, en cas de non-paiement, aucune difficulté sur le remboursement à effectuer à la partie dessaisie de la part de l'acquéreur; ce chiffre ne pourrait être autre que la différence existant entre le prêt et la valeur consentie de l'immeuble, les frais de toutes espèces et les intérêts en souffrances déduits.

Nous avons dit que toutes les pièces seraient adressées au directeur de l'enregistrement, parce que, sous sa responsabilité, il serait tenu non seulement de vérifier l'état des inscriptions, mais encore de prendre connaissance de la légalité de la possession et des exigences du contrat de mariage. Il aurait aussi à s'informer de la position particulière de l'emprunteur, dans le cas où celui-ci serait ou aurait été chargé d'une tutelle; les devoirs de MM. les notaires envers cet agent responsable seraient fixés. Le visa du directeur de l'enregistrement sur le titre hypothécaire serait l'af-

firmation qu'il y a sécurité dans le prêt, puisque ce *veto* entraînerait sa garantie personnelle. Il lui serait alloué pour cette garantie une commission fixée par les chambres; elle serait prélevée en sus des autres frais, qui ne pourraient dépasser le *coût exact* des renseignements pris auprès de la commune et du déplacement de l'agent. Pour cette inscription de crédit de banque, le fisc ne toucherait d'autres droits que celui du timbre.

La vérification des pièces faite par le directeur de l'enregistrement, et son visa apposé sur le titre hypothécaire à ordre, le tout serait envoyé à la banque, qui, après avoir déposé tous les titres de propriété dans ses archives, opérerait le versement. Ces pièces resteraient la propriété de la banque jusqu'à preuve acquise que les porteurs des titres de crédit ont été satisfaits. Aussitôt le remboursement constaté, la remise des pièces aurait lieu; le titre hypothécaire à ordre serait alors estampillé de ces mots : *Remise des pièces par libération*, et la banque en prendrait reçu.

Le directeur de l'enregistrement serait tenu d'inscrire le titre hypothécaire sur un livre destiné à cet effet, et d'en faire mention sur les bulletins qu'il pourrait avoir à délivrer sur la position de l'immeuble. De cette manière, les nouveaux prêteurs seraient suffisamment informés que la banque en est saisie par un réméré. Ce serait à ces créanciers derniers inscrits, de faire honneur à la créance intégrale de la banque, dans les vingt-quatre heures de la dénonciation du protêt, délai de rigueur, s'ils voulaient affranchir le gage.

Le visa du directeur de l'enregistrement sur le billet hypothécaire aurait la même importance que le contrôle de l'État sur la pièce de monnaie. Aussi ce billet hypothécaire posséderait-il en lui des avantages que l'argent en caisse n'a pas, et conviendrait à la prudence de l'homme timide, comme aux frayeurs de l'avare; car, représentant comme l'argent une valeur réelle, il aurait l'avantage, sur son concurrent, de pouvoir être caché, même enterré, sans perte sur l'intérêt. La société y gagnerait de son côté, puisque son marché ne serait plus privé de ce signe indispensable, qui disparaît brusquement à la moindre panique. Le billet hypothécaire pourrait rester ostensiblement exposé à la cupidité de l'homme, sans que sa disparition pût inquiéter son propriétaire, qui, dans tous les cas, serait à même d'en suivre la trace, soit à l'enregistrement, soit à la banque; pour lui, le feu ne serait pas plus à craindre que le voleur.

Comme on le voit, ce prêt aurait tout simplement le caractère de réméré fait au profit de la banque ou de la personne possédant le titre au moment de l'échéance ; échéance qui a lieu au terme convenu stipulé sur le billet ou par le fait du non-paiement des intérêts à jour fixe.

La banque ne pourrait, dans aucun cas, paralyser une partie de son fond de mouvement; ce qui lui ferait insérer cette clause dans ses statuts : qu'elle est déchargée de toute garantie, comme de tout remboursement par le seul fait de la négociation du titre ; entendant se dessaisir, au profit du ou des porteurs, de tous les droits qu'elle avait eu elle-même à exercer, soit sur l'emprunteur, soit sur l'immeuble. En cas de non-remboursement, s'il ne se trouvait qu'un seul intéressé, les titres seraient remis à l'ayant-droit, en vertu d'un jugement qui le mettrait en libre possession de la propriété engagée, aux conditions stipulées par la banque, à moins toutefois qu'il n'aimât mieux faire liciter l'immeuble par les voies ordinaires.

Les formalités à remplir sont bien simples en cas de non-remboursement de l'un ou de la généralité des effets à l'échéance fixe, ou seulement d'un retard dans le paiement des intérêts : le porteur, non satisfait, aurait à présenter une requête au premier président du tribunal civil, afin d'être mis immédiatement en possession de l'immeuble. Cette requête devrait être accompagnée du protêt et de ses dénonciations : 1° au domicile du confectionnaire ; 2° à la banque au profit de laquelle aurait été souscrit l'effet; 3° à tous les créanciers inscrits sur la propriété ; 4° enfin, s'il existait d'autres titres négociés par la banque, une insertion des poursuites aurait lieu dans le journal judiciaire ; à ces pièces serait joint un récépissé de la caisse des dépôts et consignations, constatant le paiement des frais d'enregistrement de mutation. On devra faire aussi l'offre de déposer instantanément à la banque la différence ou soulte existant entre la créance et l'estimation de l'objet engagé ; valeur fixée contradictoirement par acte intervenu entre la banque et l'emprunteur ; ces prêts ne devant jamais dépasser les deux tiers du prix d'évaluation. La banque rembourserait les ayants-droit, sur titres réguliers.

Dans les trois jours de la demande régulière, soit en licitation, soit en droit de possession, M. le président serait obligé de se prononcer sur le mérite de la requête, après avoir consulté le conseil de la banque.

Si les porteurs des titres hypothécaires renonçaient à devenir propriétaires de l'immeuble, ils se borneraient à présenter requête, en exprimant l'intention de procéder, par la voie judiciaire ordinaire, à la vente de l'immeuble. Un ordre serait alors ouvert, et le plus ou le moins du produit de l'adjudication serait à perte ou à profit pour l'exproprié.

Dans le cas où cette vente ne pourrait faire face au remboursement intégral de tous les titres émanant de la banque, en capital, intérêts et frais, les porteurs auraient recours sur le débiteur jusqu'à due concurrence. Il est bien entendu aussi que, si le prix de vente s'élevait au-delà des créances, il en serait tenu compte au vendeur.

Cette rigidité apparente serait tout à l'avantage de l'emprunteur; car le titre hypothécaire, pour prendre place en tête des premières valeurs, doit acquérir la flexibilité de ces dernières, c'est-à-dire être dégagé des entraves apportées jusqu'à ce jour au remboursement de ce genre de dépôt.

Ainsi, sans danger aucun pour la banque, le titre hypothécaire fournira au propriétaire un moyen certain et peu dispendieux d'améliorer son domaine, d'établir même ses enfants. Le capitaliste trouverait dans ces titres une valeur jusqu'ici inconnue, qui lui permettrait de livrer sur le marché, dans toutes les circonstances, l'argent monnayé. Ces titres hypothécaires, signes représentatifs d'une richesse de première classe, seraient négociés à la Bourse.

A l'égard du propriétaire d'immeubles, nous avons dû n'aborder que la question la plus importante, celle de l'opération à long terme, couvrant les deux tiers de l'immeuble agricole et seulement moitié pour celui de la ville, moulins, usines industrielles, etc. On ne doit pas s'effrayer des frais d'expertise; ils sont à peu près nuls. Il ne s'agirait, en effet, que d'une enquête de notoriété publique, dont les frais, déjà bien minimes pour une année, seraient ordinairement répartis sur trois, cinq, dix jusqu'à vingt ans. Ne serait-on pas affranchi des drois du fisc, des frais de notaire, d'avoué, etc., et surtout des dangers que leur inintelligence ou leur peu de savoir nous fait constamment courir? Ces emprunts seraient remboursables avant l'échéance, seulement dans le cas où l'intérêt n'en serait pas payé à jour fixe (toujours avec avance jusqu'à une année), ce qui entraînerait un protêt. Ces sortes de transactions ressembleraient beaucoup à celles faites

par le Mont-de-piété ; à cette grande différence, cependant, que le gage resterait dans les mains de l'emprunteur. L'effet hypothécaire, pour le rentier, présenterait, en outre des avantages déjà signalés, celui d'une garantie bien supérieure à notre rente d'État, puisqu'il serait à l'abri des oscillations commerciales et politiques.

Comme on le voit, ce prêt sur gage immeuble satisfait au repos des trois contractants ; le propriétaire, en empruntant au taux le plus modéré avec la certitude de renouveler aux mêmes conditions (1) ; la banque, en ne paralysant pas son fond de mouvement ; le capitaliste, en possédant un titre dont il connaît et peut surveiller chaque jour la valeur représentative.

Nous devons dire que ce système de crédits hypothécaires existe sur une petite échelle en Silésie, et qu'il a donné lieu un jour à une proposition singulière, absurde même.

Lorsque Napoléon se trouvait en Prusse, on lui proposa d'acheter un certain nombre de ces titres, et de menacer les propriétaires de cette province de les faire poursuivre et déposséder, s'ils n'opéraient pas à l'instant même un soulèvement dans le pays contre le gouvernement légitime. L'emperenr haussa les épaules à cette proposition, et fit bien. En effet, le conquérant savait très bien qu'on ne peut poursuivre le confectionnaire d'un effet que dans le cas où il ne rembourse pas à l'échéance ; sa vengeance ne pouvait donc excéder en droit celle du créancier indigène. On alla même jusqu'à lui parler de faire remise de ces titres ainsi achetés à ceux qui se seraient le plus *distingués* en fait de trahison. Mais alors pourquoi acheter ? Si la guerre a pour but le désordre, l'immoralité et le parjure, pourquoi le conquérant, avant d'entrer en campagne, ne se ferait-il pas précéder par cette proclamation : « Je relève non seulement le peuple de toute » obéissance envers son gouvernement, mais encore j'affranchis » la généralité des débiteurs de toutes poursuites de la part de » leurs créanciers. » On révolterait contre soi tout ce qu'il y a d'âmes honnêtes dans un pays, et le secours que l'on obtiendrait de quelques misérables serait bien faible pour contrebalancer l'énergique manifestation de l'opinion publique.

(1) Si un an d'intérêt se paie d'avance, l'emprunteur retrouve cette perte dans un taux plus modéré de l'escompte.

II.

CRÉDIT SUR MOBILIER DE FERME AGRICOLE.

Contrairement à la loi qui régit cette matière, le propriétaire ne devrait prendre ordre, pour le paiement, qu'après avoir satisfait à tout prêt qui aurait pour base de charger sa terre de troupeaux, bestiaux, semences, ustensiles, etc.; car si on ne prêtait pas à cet agriculteur, non seulement la terre deviendrait stérile, mais il ne pourrait faire face ni au loyer, ni à l'impôt. Lorsque le propriétaire s'empare de la chose prêtée pour améliorer son fond, il fait sciemment une escroquerie.

Ce point de droit ainsi réglé, le fermier pourrait facilement se présenter à la banque. L'établissement lui prêterait avec sécurité la moitié de la valeur estimative du mobilier contre des billets à trois mois, que l'on renouvellerait (1), si la position du fermier était la même. Le bail serait déposé aux archives de la banque et l'acte de prêt signifié au propriétaire, tenu, sous sa garantie, de prévenir régulièrement la banque six mois avant toute cessation du bail.

On voit que le prêt sur mobilier agricole devient ainsi facile pour le fermier et le prêteur.

III.

CRÉDIT SUR MOBILIER INDUSTRIEL.

Dans l'état actuel, il ne peut se faire que d'une manière usuraire. La mobilité du gage offre de nombreuses chances de détérioration ; il n'est pas plus tôt livré qu'il a perdu 25 pour 100 sur sa valeur d'achat, et les mauvais soins de l'ouvrier lui ont bientôt fait subir une perte de 50 pour 100; viennent ensuite les nouvelles découvertes.

Mais dans la nouvelle position que nous faisons à l'ouvrier, l'instrument industriel devient sa propriété : il en a soin, et il tire d'un vieux système un tel parti que pour les produits il lutte avec avantage contre la découverte. On pourrait donc avancer moitié

(1) Dans notre système d'organisation, l'État est assureur général des récoltes, forêts, bestiaux, maisons, navires, etc., etc.

du capital que représente un mobilier sur des effets souscrits à quatre-vingt-dix jours ; le renouvellement aurait lieu si la position du contractant était la même.

IV.

CRÉDIT SUR DÉPÔT FIXE.

On peut déposer des rentes, des lingots d'or ou d'argent, des pierreries à la banque, etc., et faire fixer le chiffre des avances par les Chambres; mais il existe des produits dont il est important de ne pas paralyser la circulation, l'emploi.

Lorsqu'un industriel ou un négociant voudrait emprunter sur des marchandises, il s'adresserait à la banque. Si l'opération lui convenait, elle ferait déposer le gage du prêt dans les magasins de la douane; elle avancerait les deux tiers sur la valeur *moyenne*. Le propriétaire resterait libre de vendre; mais il ne pourrait procéder à l'enlèvement qu'après avoir satisfait à ses obligations d'emprunt envers la banque.

V.

CRÉDIT SUR GAGE FICTIF.

Le prêt sur gage fictif est celui qui a pour base le papier de portefeuille, de commerce; c'est une parole que la contrevaleur de l'effet existe en produits réels, ou se trouve en disposition d'être créée. On voit que la généralité de ces immenses transactions ont pour base la bonne foi; car s'il y a mensonge, c'est-à-dire, si la richesse réelle n'existe pas au moment de l'échéance de l'effet, le remboursement n'a pas lieu. La moralité du négociateur est donc la garantie de l'emprunt; il n'y a ensuite d'autre base de sécurité à l'égard de l'escompte de ce papier qu'en limitant son échéance à quatre-vingt-dix jours, l'homme le plus sage n'étant pas affranchi des sinistres fortuits. Ce genre de crédit, qui s'applique aux trois quarts des transactions, est déjà, à l'insu du prêteur, un prêt sur la moralité de l'individu.

VI.

CRÉDIT SUR INDIVIDU.

Le crédit individuel doit être organisé de manière à présenter les avantages des petits prêts, c'est-à-dire des petits découverts, et la division dans les opérations en assure la sécurité. Ce crédit

offrirait la combinaison des fonds perdus et des assurances; il entraînerait la souscription d'un billet à un an sur simple signature, et serait considéré comme aide d'essai. Il ne pourrait jamais excéder l'appréciation de la dépense matérielle de l'homme pendant une année. Cette distribution de crédit est-elle dans les limites possibles de notre société? Voilà ce qu'il convient d'examiner.

Ne perdons pas de vue que nos banques gouvernementales, en prêtant à 4 1/2 aux travailleurs ce qu'ils n'obtiendraient de la banque ordinaire qu'à 8 pour 100, bénéficieraient encore de 950 millions.

La statistique de la France donne sur 35 millions d'individus: 1° 7,544,000 qui sont obligés d'avoir recours au salariat ou au don; ouvriers agricoles, industriels, etc., que, dans notre système, nous faisons passer à l'association; 2° les professions libérales, comme savants, peintres, médecins, chirurgiens, sculpteurs, etc., dont le nombre peut s'élever à 100,000, travaillant dans l'isolement, auraient droit au crédit individuel.

Eh bien, en multipliant ce nombre d'individus par 1,200 francs, les banques avanceraient ainsi, sur tous les points de la France, un capital de 120 millions, supposant que tous réclamassent le secours. Ces avances faites sur billets à un an, nous supposons maintenant que la rentrée ne s'élève qu'à la moitié: ce serait une perte de 60 millions pour les banques; on voit que nous accordons largement aux sinistres; mais nous avons par cet encouragement fait progresser toutes les professions libérales et assuré la vie matérielle et libérale à 100,000 individus. La charité publique a été déchargée de l'impôt du paupérisme.

On voit que pour la seconde année le secours d'essai n'aurait plus lieu que sur 50,000 individus, plus la fraction qui, des études de l'enfance, passe au travail sérieux, en tout 70 millions, sur lesquels nous accordons la même perte 35 millions. Comme le prêt d'essai aurait lieu trois fois, il en résulterait que le sacrifice serait le même pour une troisième année.

Mais s'il en est ainsi au point de départ de cette société organique, après le troisième essai, l'homme n'a plus le droit de vivre isolément; forcément il est obligé de passer aux catégories d'association, s'il veut éviter celle du salariat, car il a prouvé qu'isolé il était impuissant pour lui et pour la richesse publique, à laquelle tout individu doit ajouter quelque chose chaque année.

On voit que la charge de la banque est considérablement réduite la quatrième année; elle se borne à la fraction de l'émancipation annuelle dont nous venons de parler.

VII.

CRÉDIT SUR ASSOCIATION, TOUJOURS AU POINT DE VUE DE LA VALEUR INDIVIDUELLE.

Toute association relevant du crédit des banques doit être de trois personnes au moins. Tout individu faisant partie d'un atelier est associé; le crédit d'état ayant pour but de détruire le salariat.

L'organisation d'une société une fois admise par les banques, des filatures, fonderies, distilleries, imprimeries, ébénisteries, fabriques d'indiennes, de draps, usines, domaines agricoles, pêcheries, etc., pourraient être ainsi exploités; plus une association réunit d'individus, plus le capital est considérable, puisque chaque unité a droit, trois fois, à un crédit de 1,200 francs, les conditions du prêt remplies.

Tout associé, à moins de malversation ou d'inconduite, ne pourrait être renvoyé ou se retirer de l'association, tant que le crédit ouvert par la banque n'aurait point été couvert par un remboursement intégral. Ces associations, sans échapper à la surveillance des banques, peuvent se charger des grands travaux du gouvernement : chemins de fer, canaux, constructions de toutes espèces, même navales, etc. Dans les grands travaux d'utilité publique, l'État impose ses ingénieurs.

Comme les emprunts auraient toujours lieu au moyen de billets à ordre, la banque ne pouvant dans aucun cas paralyser son capital, il importerait, pour faciliter le renouvellement des effets, que l'établissement se fortifiât dans sa conviction de sécurité. A cet effet, il aurait un droit de surveillance sur la comptabilité et les opérations de la compagnie, dont le double de l'acte d'association, signé de tous les participants au crédit, serait déposé dans ses archives.

Si l'on venait à constater une malversation ou un état de choses capable de compromettre le prêt, la banque pourrait, à l'instant même, sur une délibération de son conseil assemblé, nommer un gérant pour administrer ou passer à l'instant même à une liquidation. Dans le cas d'une perte, le directeur de l'en-

treprise ne pourrait plus se présenter comme chef dans toute autre association dont le crédit relèverait de la banque ; la généralité des associés n'aurait plus à invoquer que deux fois le droit à un crédit d'essai. La punition du dommage causé à la confiance et à la richesse publique est le salariat, dernière trace de l'esclavage, de laquelle l'individu sera libre de s'affranchir.

Dans le cas d'une mise en liquidation, la société pourrait adresser au conseil de la banque ses observations par écrit, de manière qu'elles parvinssent dans les trois jours de sa mise en demeure ; mais si la banque persistait, sa décision serait souveraine.

Alors la banque administrerait paternellement l'entreprise, dans l'intérêt des engagés, sans responsabilité de sa part à l'égard du résultat, et sans modifier ni atténuer la légitimité légale de ses droits de reprises, comme première inscrite sur les valeurs sociales et particulières des associés. L'État aurait le même droit de surveillance vis-à-vis de la société ainsi engagée, mais sans pouvoir s'emparer de la direction. Tout établissement relevant du crédit direct de la banque porterait sur la porte de son atelier et sur son enseigne, s'il en exposait une, ces mots : « Crédit de Banque. » Tout créancier ordinaire serait informé ainsi qu'il existe une inscription qui le prime.

Pour les développements donnés aux diverses formes sous lesquelles le crédit et le travail se présentent dans notre société, tout individu valide et majeur, compris la femme, a, par le travail, sa place au banquet de la vie ; car s'il n'est pas rentier, il est crédité par l'État ou forcément salarié. Cette classe, car là seulement il y aurait classe déchue, se composerait d'individus ayant épuisé leur droit au crédit social, le seul qui procurerait le travail libre ; elle serait alors employée par les individus à crédit indépendant, composant les cinq premières catégories, et s'il y avait encombrement, les banques, sur la prière du préfet ou du sous-préfet, pourraient permettre aux associations qu'elles patronnent, d'en prendre un certain nombre. Si ces moyens étaient insuffisants, l'État ouvrirait des ateliers pour les grands travaux d'utilité publique, toute rivalité avec l'industrie lui étant interdite.

Tout individu qui, sans avoir épuisé ses trois essais de crédit, se trouverait sans occupation, faute d'avoir pu s'entendre avec une compagnie, aurait alors à s'adresser à la banque ; elle impo-

serait cet individu à une des associations dont son aptitude relève.

Tel est dans ses éléments essentiels notre système de crédit. C'est ainsi que cette source de la richesse peut s'ouvrir à tout le monde et porter la fécondité au sein des forces improductives. Quelle différence entre la société actuelle et une société qui pourrait s'appuyer sur ces institutions économiques!

Aujourd'hui le travailleur est abandonné à ses propres ressources. L'instrument, cette main du travail, manque presque toujours à l'activité humaine. C'est sur le monde extérieur que l'ouvrier doit agir; son rôle est de le transformer et de l'embellir au profit de l'humanité; mais ce monde extérieur lui échappe; il se dérobe à son étreinte avec une sorte de jalousie. C'est le marbre de la statue qui doit un jour s'animer sous le ciseau de Pygmalion et qui fuit la main du merveilleux artiste.

Dans notre plan, l'alliance, une alliance heureuse existe entre le travail et le capital, entre l'instrument et l'homme. Le prolétaire n'en est pas réduit à cette richesse indigente de ses bras, dont quelques économistes lui ont parlé avec emphase. Un champ s'offre partout à l'industrie. Plus de divorce entre l'ouvrier et l'outil. L'homme se trouve armé pour la conquête de la nature.

Maintenant le travailleur est isolé même dans sa force; il lutte péniblement contre une concurrence qui l'écrase: de là ces crises qui ébranlent jusque dans leur base les fortunes des familles et les plongent dans la misère.

Avec notre système, ces révolutions de la richesse et du crédit disparaîtraient nécessairement. La surveillance des banques sur les établissements soumis à leur action empêcherait ces combinaisons dangereuses qui abaissent un jour le prix des produits pour écarter les concurrents et le relèvent ensuite au détriment des consommateurs.

Sous l'empire des institutions actuelles, au milieu du désordre et de l'anarchie qui éclatent partout dans notre société, l'homme, livré à lui-même, est cependant soumis à une solidarité fatale. Il n'est pas associé à ses semblables, comme il devrait l'être; mais il ne saurait se dérober à leur action; et comme cette action n'est pas gouvernée par un principe d'ordre et d'unité, il en est presque toujours la victime.

Notre organisation l'associe, en le fortifiant, à l'autorité et au

bonheur des autres. Il entre ainsi dans ces conditions éternelles de la société humaine dont les peuples ne peuvent s'écarter sans s'exposer à tous les maux, à toutes les misères que nous offre aujourd'hui le spectacle de l'Europe.

De nos jours, avec nos lois et nos habitudes, il est presque impossible au travailleur de s'élever. Le besoin, sans parler du reste, comprime en lui toutes les passions généreuses qui développent l'homme.

En rendant au travailleur les droits éternels du travail qui lui ont été refusés trop souvent par nos constitutions, nous le rétablissons dans sa dignité humaine. Il demeure libre avec tous les avantages de l'association. Ce n'est pas un ressort qui se meut dans un coin de quelque vaste machine, comme le voudraient certaines écoles; c'est une unité vivante qui se déploie; l'âme reste là tout entière avec ses divines énergies. Il ne faut pas, en effet, mutiler l'homme, ainsi qu'il arriverait dans certaines combinaisons qui lui promettent le bonheur, mais le fortifier et l'agrandir, s'il est permis de le dire, en favorisant de plus en plus son développement physique et moral.

Aug. BARBET.

MES AVENTURES AU SÉNÉGAL.

SOUVENIRS DE VOYAGE[1].

VI.

MON PREMIER LOGEMENT. — LES SINGES, LES ESCLAVES ET LA CUISINE DE M. S... — LES NÈGRES AU TRIBUNAL. — PUNITION DE L'ADULTÈRE CHEZ LES SÉNÉGALAIS.

— Je vous ai enfin trouvé un logement, me dit quelques jours après M. de C.... Je vous l'ai pris pour 40 francs par mois. Deux jolies chambres parquetées, des placards, un bon lit garni d'une moustiquaire, des croisées qui regardent la mer; vous serez bien. Pour surcroît de convenances, M. S..., le propriétaire, est un fort honnête homme.

Enchanté de la découverte du baron, je fis porter mes malles dans l'appartement, et je m'y rendis le soir après dîner. Examinant tout à la lueur de la chandelle, je trouvai en effet le logement assez propre. Je bénissais de plus en plus l'heureuse découverte du baron. Mais à peine fus-je endormi que je ressentis de vives douleurs au visage. Je m'éveillai brusquement. Il était temps! une troupe de singes me dévoraient; j'avais déjà le nez

(1) Voyez les livraisons du 25 août et du 10 septembre.

gravement endommagé, et je ne trouvai plus sur le parquet qu'un imperceptible débris de semelle, seul vestige de mes bottes déjà consommées par les magots et les guenons. Armé d'une canne, je me hâtai de repousser l'ennemi; mais, hélas! j'eus la douleur de voir disparaître mon chapeau avec le dernier singe, qui s'en était insolemment coiffé.

Je pensais qu'il me suffirait de fermer les croisées pour me soustraire à une nouvelle attaque, mais je me souvins bientôt qu'elles n'avaient point de volets. Au Sénégal, la chaleur fait casser les vitres et les met hors d'usage. Les fenêtres exposées au vent d'est sont quelquefois garnies de persiennes; les miennes, donnant à l'ouest, en étaient dépourvues. Force me fut de les boucher avec mes draps de lits et la couverture.

Je commençais à trouver la découverte du baron un peu moins merveilleuse! Les singes n'étaient pourtant pas la pire incommodité du logement; en ouvrant ma porte le lendemain, je vis devant le seuil plusieurs gros poissons enflés en putréfaction jetés sur un amas de viandes hideuses et infectes. Six négresses couvertes de plaies affreuses, ayant à peine forme humaine, sortirent de dessous des huttes, allumèrent un grand feu au milieu de la cour et jetèrent les viandes dans une vaste chaudière. La graisse fondit et bientôt le vent poussa dans ma chambre une fumée noire, épaisse et pestilentielle. La place n'était décidément plus tenable! Je pris la fuite et courus demander des explications au propriétaire. M. S..., que je ne connaissais pas, était un homme encore jeune, mais paraissant avoir quatre-vingts ans, tant il était usé. Une lèpre vive, saignante, lui couvrait tout le corps; sa figure n'était qu'une plaie horrible. Il y avait eu contagion dans la maison, les singes étaient galeux et les négresses gangrenées.

— Monsieur, lui dis-je, en louant à M. de C... l'appartement que j'occupe, vous eussiez dû dire que j'y serais dévoré par des singes.

— Monsieur, répondit-il, ménagez vos termes; mes singes sont fort bien nourris et ne vous attaqueront pas.

— Pourtant ils sont en ce moment à digérer mes bottes, et je serais moi-même dans leur estomac si je ne me fusse pas éveillé à propos. D'ailleurs cette cuisine infernale qui se fait devant ma porte est-elle tolérable?

— Cette cuisine, monsieur, est fort respectable; c'est la cui-

sine des employés du gouvernement, de nos engagés à temps.

— Comment! des êtres humains vivent d'une pareille pourriture?

— Monsieur, encore une fois ménagez vos expressions! Il y a quinze ans que j'ai cette entreprise, et tous les administrateurs m'ont donné des éloges.

— C'est très possible! Loin de vous contester les éloges des administrateurs, je suis étonné de ne pas vous voir le ruban rouge à la boutonnière; mais vous l'obtiendrez sans doute. En attendant, je vous donne dès à présent congé pour votre appartement; je déménage aujourd'hui.

— Vous paierez le mois entier.

— Qu'à cela ne tienne, voici les 40 francs.

Encore une fois sans logement, je m'en retournais philosophiquement chez M. de C..., lorsque je fus tout à coup abordé par le préfet apostolique :

— Mon cher monsieur, s'écria-t-il, je suis heureux de pouvoir vous dire adieu! je pars pour la France dans deux heures. Je suis tout essoufflé; ce départ si précipité m'accable de tracas : mes effets à emballer, des ordres à donner à mes vicaires, mes esclaves à vendre, ma maison à céder.

— Votre maison à céder! Mais, parbleu, je suis votre homme!

— Ma foi, j'allais l'abandonner, je ne trouvais point d'amateur.

— Alors c'est à merveille! notre rencontre est providentielle, j'étais exposé à coucher dehors.

Étant enfin logé, j'avais oublié M. S... et ses singes, lorsqu'un matin je vis entrer chez moi un huissier, le monsieur *Loyal* de l'endroit, attristant son monde avec une grâce parfaite.

— Aurais-je quelques comptes à rendre à la justice? lui demandai-je.

— Ce n'est rien, monsieur, répondit-il; je suis fâché de vous déranger pour si peu. Vous aurez à vous présenter dans la huitaine au tribunal pour répondre au très honorable M. S..., qui vous accuse 1° d'être sorti de son logement sans le prévenir et d'être même parti la nuit pour mieux dérober votre fuite, 2° de l'avoir calomnié au sujet de ses singes et des fournitures qu'il fait au gouvernement.

— C'est ridicule! Qu'il aille à tous les diables! m'écriai-je.

— Ce ne sont que des vétilles dont vous saurez bien vous jus-

tifier, me dit l'huissier en me saluant avec un sourire enchanteur.

Décidément M. S... n'était pas un parfait honnête homme. J'hésitai d'abord à me rendre au tribunal, car, si bonne que fût ma cause, elle risquait de devenir mauvaise avec un pareil adversaire. Cependant j'allai à l'audience, dans l'espoir de voir au moins plaider les nègres. Mon attente ne fut pas trompée : le parquet regorgeait de noirs. Ces bons Sénégalais, habitués à se faire juger par leurs vieillards, ne connaissaient guère la chicane; mais depuis que nous leur avons ouvert un tribunal, ils sont toujours en désaccord. Il faut les voir se démener, gesticuler, s'entêter à avoir raison, même après condamnation! rien n'est plus bizarre. Quelques uns se défendent avec une chaleur et un bon sens vraiment remarquables. Il est prouvé que les cheveux crépus, la peau noire, le nez épaté, n'excluent pas absolument l'éloquence.

Les personnages les plus ridicules dans ces audiences sénégalaises sont assurément les pauvres magistrats, forcés de suivre nos pratiques civilisées qui ne peuvent s'appliquer à ces sauvages.

— Quel âge avez-vous? demande gravement le président à une vieille femme.

— Trois ans, répond-elle.

— Vous avez plus, réfléchissez. Quel âge avez-vous?

— Mille ans, reprend-elle.

Comment veut-on qu'une négresse réponde à cette question, du reste bien inutile? Les négresses ne comptent pas leurs années, leur religion le défend.

Peut-on encore trouver quelque chose de plus absurde que de faire lever la main aux Sénégalais? Ils n'en comprennent point l'importance; et, le feraient-ils, en conscience de quelle valeur serait pour eux un serment prêté devant le Christ, qu'ils n'adorent pas? De là résultent évidemment de faux témoignages et de blâmables condamnations.

Il est indispensable sans doute d'appeler devant notre tribunal les nègres en contestation avec des Européens; mais il nous semble qu'on eût mieux fait de les laisser se juger eux-mêmes que de les soumettre à nos lois qui ne sont aucunement en rapport avec leurs mœurs. D'ailleurs notre pénalité ne les afflige guère, car ils ne redoutent que le mépris de leurs concitoyens, et, par un sentiment national facile à comprendre, il suffit que nous ayons

condamné un grand criminel pour que sa tribu lui rende toute sa considération.

La magistrature des peuples sénégalais n'use ni de prison ni de guillotine; leur code est tout religieux. Le vendredi, jour trois fois saint, les vieux marabouts s'assemblent sous un arbre et jugent les coupables. Les uns sont privés de se marier pendant deux, quatre, huit, dix, vingt ans, selon la gravité de leurs crimes; les autres, plus coupables, sont condamnés au célibat perpétuel et réduits en servitude. Ils ne punissent de mort que l'adultère.

Un jour que je visitais un camp maure dans le pays des Trarsas, en traversant une place, au centre des tentes, je vis une femme liée au tronc d'un arbre; à côté était un homme occupé à émousser le tranchant d'un vieux sabre sur une pierre.

— Il va y avoir du sang humain répandu, me dit mon interprète.

— Comment! cet homme se dispose-t-il à immoler la femme liée à l'arbre?

— Non, réprit mon guide, la victime sera un homme, le complice de cette femme adultère; elle-même ne mourra pas, mais d'épouse honorée elle deviendra la plus vile esclave de l'homme qu'elle a outragé. C'est lui qui apprête son arme, il va avoir la satisfaction de tuer de sa propre main l'infâme qui a troublé la paix de son foyer.

Au même instant j'entendis le bruit d'un tam-tam.

— Voici le coupable! s'écria mon interprète. On va le conduire devant les tentes pour qu'il y reçoive la malédiction de tous les habitants, puis on viendra le livrer à la juste vengeance de celui qu'il a outragé. En effet, j'entendis le son du tam-tam circuler par tout le camp, puis enfin je vis arriver le condamné ayant les mains liées derrière le dos. Il n'était suivi que par ses gardes. Les gens de la tribu le méprisaient trop pour assister à son supplice. En l'apercevant, l'époux sembla subitement animé d'une fièvre ardente, ses muscles se contractèrent, ses yeux jetaient des éclairs. Il commença par cracher à la face du coupable, puis après l'avoir renversé d'un coup de pied, il le saisit par les cheveux, lui appuya la tête sur son genou, et se mit à lui scier lentement le cou avec son sabre ébréché. La décapitation dura plus d'une demi-heure. Ni le bourreau, ni la victime,

ni les assistants, personne ne prononça une parole. La femme pleurait et regardait la terre. Quand le meurtre fut consommé, l'époux vengé leva la tête sanglante, puis il la jeta avec mépris sur le cadavre encore tout palpitant.

— Cela servira de pâture aux animaux immondes, me dit l'interprète.

— Comment! on n'enterrera pas les restes de cet homme?

— Non, ce serait trop d'honneur; la sépulture n'est due qu'à ceux qui quittent ce monde naturellement par la volonté de Dieu. Mais le corps de ce criminel restera là, en attendant qu'on lâche les porcs qui viendront s'en repaître.

L'époux n'avait pas encore achevé sa vengeance, c'était le tour de la femme. Il la délia de l'arbre, la renversa, lui courba aussi la tête sur ses genoux, et rasa ses longs cheveux. Puis après l'avoir dépouillée de ses colliers, de ses bracelets et des verroteries qu'elle portait autour des hanches, il lui arracha ses belles bagues, lui donna une ceinture de guinée, et la ramena vers sa tente en la chassant devant lui comme une bête de somme.

— La voilà dégradée!... Maintenant elle n'est plus qu'une vile esclave, me dit l'interprète.

— Vous êtes d'une sévérité atroce dans ce pays.

— Mais l'adultère n'est-il pas le plus grand de tous les crimes? s'écria le guide avec exaltation; qu'on tue le pere, le frère, l'ami d'un homme, il souffrira moins que s'il est trahi par sa femme.

Mahomet a dit: « Celui qui prend un mouton ou une robe, peut rendre une robe et un mouton. Mais celui qui rompt les liens sacrés du mariage ne les renouera jamais; aussi faut-il le tuer, et celui-là qui mourra souffrira moins que l'époux survivan à son déshonneur. » Après cela, portez donc votre Code au Sénégal? Les indigènes seront-ils bien satisfaits de vous voir juger l'adultère comme un simple délit, et condamner les coupables à quelques mois de prison?

La justice des nègres m'a fait oublié mon procès: on peut en deviner l'issue. Comme je m'y attendais, l'honorable M. S... et ses faux témoins prouvèrent clairement que j'étais parti furtivement de la maudite chambre, et que j'avais calomnié le plus honnête des entrepreneurs, qui depuis quinze ans ne fournissait à ses pensionnaires que des vivres frais et de bonne qualité.

En conséquence je fus condamné aux frais, et je dus faire droit aux trop justes prétentions de mon adversaire.

VII.

LE GOUVERNEUR DE LA COLONIE. — NOTRE ENTRETIEN. — NÉGRESSES AU TRAVAIL. — LEURS CHANTS ET LEURS JEUX. — BOUFFONNERIES DU NÈGRE BOUBOU.

Le Sénégal avait pour gouverneur un vénérable vieillard plein de courtoisie. Il recevait les Français avec une grande bienveillance ; son accueil me surprit agréablement, et je lui dus des conseils qui devaient m'être plus d'une fois utiles pendant mon séjour.

— Vous êtes bien jeune, me dit-il, ne regrettez-vous pas la France?.. — Si je n'avais pas l'espoir de la revoir, je la regretterais amèrement, mais je serai heureux de passer quelques années dans ce pays qui paraît très intéressant à étudier.

— Vous faites bien de vous résigner ainsi, car le mal du pays est fort dangereux, il nous enlève beaucoup de jeunes gens.

Avez-vous trouvé à vous loger?

— Pas encore.

— Eh bien, tâchez d'avoir un appartement du côté de la mer, car la brise de l'Océan est bienfaisante, et le vent d'est est souvent pestilentiel. Quand vous serez établi, réglez bien votre vie. Ne sortez pas dans le milieu du jour, la chaleur vous tuerait. Ne suivez aucun régime extraordinaire; mangez et buvez comme en France, antant que vous le pourrez. C'est assez de changer de climat, votre corps se trouverait plus encore contrarié si vous lui donniez une nouvelle nourriture, Méfiez-vous des passions que le climat éveillera en vous, fuyez les femmes et surtout chassez l'ennui et la tristesse. Si vous n'avez pas apporté les Chansons de Béranger, je vous les prêterai, c'est le seul livre qu'il convient de lire ici. Un billard est aussi dans mon hôtel, à votre disposition. Je vous conseille de venir souvent jouer. Vous rencontrerez là des compatriotes dont la compagnie vous sera agréable.

Ces courtes instructions, aussi sensées que généreuses, valaient mieux que les prétentieuses leçons de nos docteurs et de nos moralistes. Si tous les Européens qui vont au Sénégal suivaient ces préceptes simples et faciles, il en reviendrait un bien plus grand nombre, car beaucoup succombent par incon-

duite et par faiblesse morale. Ceux-ci ont peur de mourir, ils croient se sauver par des régimes et ils se tuent. Ceux-là au contraire, trop insouciants, ne craignent pas assez la mort, ils se livrent sans retenue à la débauche, à des désordres de toutes sortes : les femmes, les alcools, et les parties de chasse usent leur santé, et ils périssent.

C'était le soir. Le bienveillant gouverneur m'invita à sortir; nous allâmes visiter la pointe nord de l'île où l'on faisait de considérables travaux d'assainissement. Une centaine de négresses transportaient de la terre dans des calebasses sur leurs têtes. Nous les entendîmes de loin rire et chanter.

— On dirait qu'elles s'amusent! m'écriai-je, est-ce donc l'heure de la récréation?

— Oui, elles s'amusent comme on devrait s'amuser en Europe, répondit le gouverneur; elles s'amusent en travaillant.

Presque tous les peuples à demi sauvages savent donner de l'attrait aux travaux les plus rudes et les plus répugnants. Des Indiens parcourent, à pied, quinze à vingt lieues par jour, en jetant devant eux une boule que chacun se fait gloire d'atteindre le premier. Quand le vainqueur tient la pomme d'honneur dans la main, on s'arrête un instant pour prendre haleine et rire, puis les vaincus demandent revanche. Ils rejettent la boule et avancent ainsi rapidement, tout joyeux, sans se fatiguer.

— C'est charmant!

— En voyant ces négresses nues, employées à de rudes travaux depuis le lever du jour jusqu'à la nuit, ne les croirait-on pas bien malheureuses? pourtant il est certain qu'elles ont moins de soucis que la plupart des Européennes. Si vous venez les visiter quelquefois, vous les trouverez toujours à chanter et à rire. Un rien suffit pour les réjouir et leur servir d'émulation. Tantôt c'est une chanson nouvelle qui leur plaît, et qu'elles ne cessent de chanter pendant plusieurs jours; tantôt l'une se vante de travailler plus vite que les autres. De là viennent des assauts d'activité, des discussions piquantes, qui font oublier la fatigue. Une autre fois un objet quelconque placé au lieu où elles prennent et déposent la terre devient la conquête de la première arrivée. Quoique le prix soit ordinairement de la plus minime valeur, elles se le disputent vivement. Dans leurs récréations aussi bien qu'au travail, elles s'excitent toujours de la même manière. Le soir, en quittant les chantiers, elles ne manquent

jamais de se baigner. En entrant dans la rivière, elles jettent au loin un bâton ou un linge : il faut voir alors comme chacune s'efforce d'atteindre la première le but flottant, et comme celle qui a remporté la victoire nargue les vaincues quand elle est de retour sur la rive.

— Quelle heureuse simplicité! Mais est-ce là le caractère des hommes comme celui des femmes? Les nègres ne sont-ils pas traîtres ou au moins voleurs?

— Les nègres sont des enfants. Le plus grand nombre des crimes qu'ils commettent ne leur sont inspirés que par leur excentricité. Il en est plusieurs à Saint-Louis qui seront toute leur vie aux galères pour des bouffonneries. Je puis vous citer un exemple qui me concerne particulièrement. Un nommé Boubou avait commencé par avoir le caprice d'aller tordre le cou aux poules de l'ordonnateur, parce qu'elles l'ennuyaient. Il fut pris sur le fait et condamné à quelques années de prison; on lui attribua l'intention de voler les poules, ce qui assurément n'était point dans sa pensée. A peine libéré de cette première condamnation, il alla un soir frapper à la porte d'un Français connu pour sa jalousie. Le Français ouvre : Un galant est avec ta dame, lui dit sérieusement Boubou. L'époux voulut se précipiter dans la chambre de sa femme qui couchait à l'étage inférieur; mais le nègre le saisit et le retint vigoureusement, en lui disant que si ce malheureux amant allait être exterminé, il fallait au moins le laisser encore quelques instants user de sa bonne fortune. Impatient de venger son honneur, le malheureux mari étouffait de colère. Pour mieux exciter sa rage, tout en le retenant, Boubou racontait un piquant détail de ce qu'il disait avoir vu se passer entre la femme et le rival du pauvre jaloux. Cette scène, digne de faire rire Satan, dura au moins une demi-heure. Lorsque le mari fut libre, il se convainquit bientôt que sa femme n'était point coupable. Boubou fut incarcéré et condamné pour la seconde fois à quelques années de prison. Libéré de nouveau, il ne tarda pas à imaginer un autre tour aussi piquant. Il parvint à pénétrer dans mon hôtel. Qu'allait-il y chercher? Il n'en savait sûrement rien. Errant de chambre en chambre, ne rencontrant personne, il arrive dans mon cabinet de toilette. Je venais de rentrer et j'avais jeté çà et là mes habits d'ordonnance pour me vêtir plus légèrement. Boubou reste d'abord extasié devant le brillant uniforme, puis il se permet d'y toucher et enfin il a le désir de voir si cela

lui irait bien. Il met donc l'habit, le pantalon, les bottes, se ceint de l'épée, se coiffe du beau chapeau; le voilà tout à fait en gouverneur. Il reste longtemps à s'admirer devant la glace, puis que faire?... Il serait bien heureux de pouvoir se promener ainsi; mais il lui serait difficile de ne pas être reconnu et arrêté. A tous risques, il sort des appartements, s'avance dans la cour. Le soldat de faction le gênait pour franchir la porte; mais il passe rapidement en ayant soin de se tourner de côté pour cacher son visage. Tout lui réussit, il est pris pour le véritable gouverneur; la sentinelle porte les armes, et lui, sans se retourner, fait gravement le salut de rigueur et marche vite dans la rue, qui était déserte. Arrivé sur le quai, il prend une barque, se sauve à force de rames de l'autre côté du fleuve, et court se faire admirer dans les villages voisins. Mais je m'aperçus bientôt de la disparition de mon uniforme, et des informations firent promptement connaître l'escroc. L'on se mit à sa poursuite. Déjà dans une tribu fort éloignée, il parlait là comme un seigneur, et voulait se faire proclamer roi, au nom des Français qui, disait-il, l'avaient habillé ainsi pour lui donner le gouvernement de toute la contrée.

Le pauvre souverain fut cruellement déçu. On le traîna une troisième fois aux galères. S'il en réchappe, il y rentrera probablement pour de nouvelles bouffonneries.

Le plus grand nombre des nègres ressemble à ce Boubou, dont on retrouve le type en Europe parmi ces fades bouffons qui font quelquefois d'assez mauvaises plaisanteries pour l'histoire de rire.

VIII.

GUET-N'DARH. — LES PÊCHEURS DE LA CÔTE. — LES BAINS DE MER.

En face de Saint-Louis, sur l'étroite langue de sable qui sépare le Sénégal de la mer, est construit un vaste village nègre nommé *Guet-N'darh* (ce qui signifie frère de Saint-Louis).

Ce village, habité par les pêcheurs et les pilotes, est chaque soir le lieu de rendez-vous des Européens et des mulâtres. Chacun y trouve des distractions selon ses goûts. Les chasseurs poursuivent de nombreuses volées de goëlands venant s'abattre sur les *tourlourous* (espèce de crabes) qui couvrent le sol. Les poëtes vont s'asseoir sur le bord de la mer. Là les sujets de méditations

ne manquent pas. Lorsque l'Océan est calme et uni, tout l'horizon est parsemé de voiles blanches. Les mouettes se reposent sur la vague aplanie qui les berce comme des flocons d'écume. Bondissant sur les flots, les thons et les marsouins troublent seuls la tranquillité de l'onde endormie. Alors les femmes et les filles des pêcheurs dansent et chantent sur le rivage. Ce spectacle bienfaisant porte la paix et la joie dans l'âme. Mais si tout à coup on entend les vents mugir, si aux confins de l'horizon grondent des vagues écumantes, les mouettes s'envolent en jetant des cris sinistres, les poissons plongent au fond de la mer, le pêcheur abat sa voile et regagne vivement la côte. Les flots soulevés par la brise se dressent devant les spectateurs comme une chaîne de montagnes mobiles, et s'avancent terribles vers la terre. On recule d'épouvante! La lame atteint le rivage, se brise avec éclat et jaillit au loin sur la plage. De nouvelles montagnes liquides plus agitées, plus élevées, lui succèdent; les vents tourbillonnent sur la crête blanchie des vagues et portent l'écume jusque dans les nues. Des bruits immenses et lugubres sortant du fond de l'Océan achèvent de porter la terreur. Malheur alors au pêcheur qui n'a pas atteint la terre! Les femmes, joyeuses pendant le calme, sont maintenant en désolation. Courant çà et là sur le rivage, jetant des cris de détresse, elles se précipitent dans les brisants pour secourir leurs époux, leurs fils ou leurs frères.

Lorsqu'ils ont fait bonne pêche, en arrivant sur le rivage, les nègres dansent une ronde avec leur famille. Si l'un a pris un requin, il le lapide et accroche la tête au bout d'une perche qu'il plante sur la côte, pour venger ses parents et ses amis qui ont péri en mer.

Les promeneurs vont surtout à Guet-N'darh pour se baigner ; hommes et femmes jettent gaiement leurs vêtements sur le sable. Quand l'eau remonte avec le flux, on s'avance jusque dans le lit de l'Océan; bientôt on se couche, et les vagues passent en bouillonnant au-dessus de la tête; puis les flots s'abaissent et les baigneurs restent à sec parmi des coquillages, des débris de corail et des polypes qui se collent au corps. Ces bains sont à la fois agréables et utiles à la santé. On ne court aucun danger, mais il ne faut pas s'avancer dans les brisants.

Pendant mon séjour à Saint-Louis, j'aimais aussi à aller chasser sur la *Grande-Terre*.

On part avant le jour. En remontant le fleuve dans une na-

celle, on respire la suave fraîcheur du matin ; on débarque dans les plaines où la nature se réveille voluptueuse et brillante. Là on choisit parmi des milliers d'oiseaux au plumage doré. Les ibis, les outardes, les perdrix, les pintades, les lièvres et les légions de gazelles viennent comme par enchantement s'offrir aux chasseurs. Pendant le grand feu du jour, on suspend son hamac aux branches des palmiers, on se balance un instant ; on déjeûne, on rit. On essaie qui sera le plus adroit à frapper à la balle les flacons que l'on vide. Puis le soir les yoles des chasseurs se rallient, et l'on regagne Saint-Louis en chantant quelques romances qui rappellent la France et souvent une amie qu'on regrette.

Par une sorte de compensation providentielle, dans ce pays aride, qui ne produit aucun aliment végétal, le gibier et le poisson sont surabondants. A chaque pas on voit étendus sur l'herbe des troupeaux de lièvres peu craintifs ; d'immenses volées de perdrix marchent lentement devant le chasseur ; les cailles se laissent prendre à la main, et le soir on peut récolter les pintades endormies le cou sous l'aile, perchées sur les basses branches des arbrisseaux.

A Saint-Louis, on n'a qu'à planter un piquet dans le fleuve devant son habitation et bientôt viennent s'y poser des canards ou de belles aigrettes qu'on peut tirer de sa croisée. Ces oiseaux sont si peu sauvages que le chasseur les approche à vingt pas et s'en sert de point de mire pour s'exercer à tirer à balle. Le bruit du fusil ne les effraie pas, et pendant plusieurs heures, ou plutôt tant qu'ils ne sont point atteints, ils restent immobiles sur la tête du pieu.

Le poisson est si abondant dans le fleuve du Sénégal, qu'on en est incommodé en se baignant. On peut aisément en saisir à la main, et si l'on y tendait un de nos filets on ne pourrait pas le retirer, tant il serait tout d'abord chargé. Les Européens ne pêchent jamais, mais la chasse est leur meilleure et leur plus habituelle distraction.

IX.

FÊTES MAHOMÉTANES A SAINT-LOUIS. — HISTOIRE D'UN FRANÇAIS DEVENU ROI PAR UN TOUR DE SAVATE. — LES SIGNARDES ET L'AVENIR DE LEURS FILLES.

Quoique tous les mulâtres de Saint-Louis et beaucoup de leurs

esclaves soient convertis au christianisme, ils célèbrent pourtant encore les fêtes mahométanes. Le *Gamou* et le *Tabasqui* sont les deux plus solennelles. Chacune de ces fêtes dure huit jours, pendant lesquels les nègres se réjouissent d'une façon fort étrange. Les arènes où les Hercules du désert viennent lutter attirent surtout les curieux. Tantôt c'est un Bambaras trapu, bizarrement tatoué, qui terrasse un nègre du Cayord, plus grand, aussi robuste, mais plus timide ; tantôt c'est un Manding aux formes élégantes renversant un Ioloffs d'égale force, mais moins exercé.

Les combattants, entièrement nus, se graissent la peau pour mieux glisser dans les étreintes de leurs adversaires. Deux lutteurs restent lontemps en présence avant de se saisir ; ils combinent leurs coups, feignent à chaque instant de se surprendre. Enfin ils bondissent l'un sur l'autre, et alors malheur à celui qui s'est mal pris : son adversaire l'a bientôt abattu dans la poussière, aux vifs applaudissements des spectateurs. Il faut voir comme le vainqueur est fier ; sa maîtresse au bras, escorté d'amis et de griottes qui chantent sa valeur, marchant orgueilleusement, la tête haute, le regard menaçant, il fait le tour de la ville au son du tam-tam.

Parmi les nomades qui flottent depuis le Niger jusqu'au littoral, l'homme le plus robuste exerce une véritable souveraineté, car ils ne se soumettent qu'au droit du plus fort. Si deux de ces vagabonds se rencontrent dans une solitude, ils combattent et le plus faible devient l'esclave du vainqueur.

— Pourquoi restes-tu stupidement attaché à un homme qui n'est ton maître que par la force? dis-je à un esclave ainsi asservi.

— Je serais bien méprisable si je cherchais à m'affranchir, me répondit-il, car je tiens la vie de cet homme. Lorsque j'étais sous ses genoux, la poitrine devant son poignard, il pouvait évidemment me tuer. Je lui ai offert ma liberté pour l'existence ; si, confiant en ma parole, il a été généreux, dois-je maintenant manquer à ma promesse ?

Ce raisonnement est effrayant ; mais les nègres ne peuvent pas juger autrement.

En voyant lutter ces Hercules du désert, je me demandais s'ils étaient plus vigoureux que les Européens.

— Ils sont certainement plus solides que nous, me dit le lieu-

tenant P..., mais nous sommes plus agiles, et un Européen de moyenne force terrasserait assurément le plus robuste de ces noirs. Il me raconta une histoire assez curieuse qui m'a été ensuite répétée souvent.

Un Français nommé Duranton fut chargé par la France et l'Angleterre de traverser l'Afrique, du Sénégal à l'Égypte. Il partit de Saint-Louis avec une escorte de nègres armés et une grande quantité de marchandises pour donner sur son passage, afin de n'être point arrêté. Arrivé vers Tombouctou, chez le chef d'une riche et considérable tribu, il s'y trouva si bien qu'il ne voulut ni aller plus loin, ni revenir en France.

Il faut convenir que le centre de l'Afrique est un délicieux Eden. Un Européen qui arrive dans une tribu doit partager la couche de la plus belle des filles du chef, et il se ferait un mauvais parti en refusant cet honneur. Duranton devint-il subitement amoureux de la jeune princesse qui lui fut offerte, ou était-il dégoûté de notre société? Les opinions se partagent sur ce point; toujours est-il qu'il demeura chez le monarque africain et devint son gendre.

A la mort du roi, la couronne resta en partage entre Duranton et deux princes ses beaux-frères. Le droit d'aînesse n'est pas en vigueur dans ce pays comme en Europe. Le plus fort des héritiers est élu souverain. Une lutte eut donc lieu entre les trois prétendants. Les deux princes africains étaient d'une force herculéenne ; notre compatriote, au contraire, avait peu de vigueur; mais connaissant assez bien la savate, il espérait qu'un croc-en-jambe lui vaudrait peut-être le trône. Les deux frères combattirent lespremiers. Presque de force égale, ils se disputèrent longtemps la victoire; enfin l'un d'eux tomba sur le sable.

— Malheureux petit blanc, se disait le vainqueur en s'avançant vers Duranton, je vais y aller le plus délicatement possible, car j'ai peur de te faire mal; tu es si petit et si faible!

Duranton ne se laisse pas saisir par le colosse ; il voltige autour de lui, le taquine, cherche à le surprendre et à lui passer la jambe.

— C'est le combat du lion et du singe ! s'écrient les spectateurs.

Le singe a beau sauter, le lion le terrassera !... Stupéfaction générale ! Le robuste Africain se trouve subitement étendu sur le sable. Grâce à un beau tour de savate, Duranton était vainqueur !...

Jamais sur tout le globe pareille chose n'était peut-être arrivée. Duranton fut généreux envers le vieux brave de la vieille garde qui lui avait appris à abattre si lestement son homme. Il lui envoya une somme considérable dont les revenus soutinrent sa vieillesse. Il n'y a que peu d'années qu'il professait encore la savate à Paris, rue Mouffetard. Sur son enseigne était peinte une pantoufle couronnée.

Devenu roi, Duranton se rendit très célèbre dans le pays qu'il gouverna. S'étant créé une petite armée, il fit la conquête de plusieurs états voisins qu'il réunit à son royaume. Quoique fort éloigné de Saint-Louis, il y venait souvent voir les Français. C'était un homme très intelligent, mais d'un caractère sombre et même farouche. Il fallait que sa santé fût robuste, car il était parvenu à vivre comme les indigènes, et avait aussi adopté leur costume qui ne consiste qu'en une longue robe sans manches serrée aux hanches par une pagne roulée; marchant pieds nus, tête découverte, de longs cheveux noirs bouclés flottaient sur ses épaules, une barbe touffue lui couvrait la poitrine; parlant avec facilité toutes les langues sénégalaises et particulièrement l'arabe. Tout en lui était transformé; il ne conservait plus rien d'européen. Quoique séparé pour toujours de la France, il l'aimait encore; son patriotisme était même excessif et le portait souvent à reprendre trop brusquement la négligence de nos administrateurs. Chaque fois qu'une faute lui était connue, il tombait comme une bombe en feu dans le cabinet du gouverneur.

— Si vous continuez à perdre la colonie, comme vous le faites, s'écriait-il, je vais chercher ma troupe et m'en empare. Je l'aurai bientôt mise en prospérité. Le profit en reviendra à la France, ma chère patrie, et vous n'abuserez plus de sa confiance.

Les administrateurs faibles en conscience tremblaient devant cet homme austère qui les rappelait si rudement à leurs devoirs. Malheureusement pour la colonie, il mourut jeune. On dit que ce fut touchant de le voir partir de Saint-Louis, la dernière fois qu'il y vint. Pressentant sa fin prochaine, il ne pouvait plus se séparer des Français.

— Oh! que je suis malheureux de mourir sans revoir la France! répétait-il souvent.

Quelques Européens l'accompagnèrent jusqu'à plusieurs lieues de Saint-Louis, et s'efforçaient de lui persuader qu'il n'était pas si près de la tombe qu'il le pensait.

— Oh ! si, je le sens, leur disait-il, en les embrassant, je le sens ; je ne reverrai plus jamais un compatriote.

En effet, il mourut quelques jours après son arrivée dans sa capitale. Son corps a été déposé au centre d'un labyrinthe semblable à celui qui entoure le tombeau de Mahomet à la Mecque. Lui-même s'était fait construire ce colossal monument quelques années avant sa mort.

Le duel est d'usage chez les nègres comme en Europe ; seulement les Sénégalais se battent à coups de poings et non à l'épée. Comme nous, ils prennent des témoins et vont vider leur querelle dans des lieux isolés. Je me suis trouvé par hasard un jour spectateur d'un de ces combats singuliers. Les champions, deux vrais capons pur sang, se disputaient depuis une heure sans en venir aux mains.

— Allez-vous bientôt commencer, s'écria tout à coup un nègre étranger à la dispute.

— Notre querelle ne te regarde pas, répondirent les deux poltrons, heureux d'avoir trouvé moyen de faire diversion à leur dispute.

— Votre querelle ne me regarde pas, mais votre lâcheté m'exaspère, et je vais vous apprendre l'effet que produisent les coups de poings, si vous ne vous décidez pas bientôt à vous en donner.

— Passe ton chemin.

— Commencez, vous dis-je, ou je vous frotte comme vous le méritez. Vous déshonorez votre race ! Etre si lâches devant un blanc !

Les duellistes reprirent leur dispute, mais ils se tenaient toujours à distance respectueuse.

— Décidément il faut que je vous assomme, s'écria l'étranger en sautant sur les deux antagonistes. En un instant, témoins et duellistes tombèrent sous les coups du terrible inconnu. Quand il les eut terrassés, il vint vers moi.

— Homme blanc, me dit-il, ne juge pas du courage et de la noblesse des sentiments des nègres par ces poltrons que je viens d'éreinter. Jamais cela ne s'est vu. Ce sont assurément les hommes les plus lâches de toute notre race.

Ce nègre était un nomade des contrées centrales de l'Afrique, d'une stature gigantesque ; tout en lui révélait la vigueur et la fierté. J'admirai ces sentiments d'honneur pour sa race. Mais les

nègres sont en général fort poltrons, et la plupart de leurs duels se terminent sans victime et même sans le plus léger coup de poing.

Revenons aux fêtes de Saint-Louis.

A côté des luttes sont les bals.

Les diverses races de nègres se distinguent par leurs danses et leurs instruments de musique. Les Bambaras jouent de la flûte. Leur danse est toute guerrière; l'homme seul danse avec sa massue. Les Toucouleurs et les Mandingues pincent de la guitare. Leur danse est vive, caractérisée et difficile. Enfin les Ioloffs, habitants de Saint-Louis, piétinent au son lugubre du tam-tam. J'ai déjà dépeint leur danse; elle est grotesque et fatigante. Pendant ces fêtes, les signardes rivalisent de luxe. Chacune chamarre ses captives de tout ce qu'elle a de plus précieux. Bijoux, joyaux, tout est amoncelé sur leurs mannequins vivants qui vont orgueilleusement parader dans les rues.

On est ébloui devant les groupes de négresses couvertes d'or. Souvent ces esclaves traînent ainsi pour plusieurs millions de parures. La mulâtresse qui a montré le plus d'opulence, en est si orgueilleuse, que les signardes vaincues, même ses amies, ne peuvent plus l'aborder qu'avec la plus rigoureuse étiquette. C'est un honneur insigne d'être reçu dans sa maison. Elle est la reine de la ville, tant qu'une autre mulâtresse ne l'a pas détrônée.

Les signardes du Sénégal sont toutes fort riches. Faisant peu de dépense, elles pouvaient facilement thésauriser, mais leurs filles ont rejeté l'ancien costume simple et économique; elles se coiffent maintenant du chapeau à la française, portent des robes de soie et des cachemires, choses fort chères au Sénégal. Leurs fils, suivant le progrès, désertent la colonie pour venir à Paris où il faut les entretenir à grands frais. Les trésors se vident et ne se remplissent pas; car les revenus de ces dames ne sont pas considérables : leurs richesses, quoique immenses, rapportent peu. Leur opulence s'éclipsera bientôt. Restant au Sénégal, abandonnées par leurs jeunes compatriotes qui, une fois à Paris, n'aiment plus que les femmes blanches, les jeunes mulâtresses seront bien à plaindre. Pour comble de malheur, elles ne peuvent plus, sous l'empire du christianisme, contracter de ces mariages qui consolaient leurs mères. Leurs frères d'ailleurs, fort chatouilleux sur le point de l'honneur, ne souffrent aucune légèreté dans leur conduite.

X.

LA FEMME DE S... — UNE BATAILLE DE NÈGRES. — LE ROI DAMEL.

— Je vais demain à Gorée, me dit un jour M. de C..., voulez-vous m'accompagner? C'est un beau voyage, trente lieues; nous ferons cela par terre en huit jours, le plus gaiement possible!...

— J'irai avec vous, s'écria P..., il y a longtemps que je veux voir Gorée, on dit qu'il y a de jolies négresses, j'en achèterai une...

— Moi, je ne désire que des aventures, si vous m'en promettez, je vous accompagnerai aussi.

— Nous en aurons, me répondit le baron, et de bonnes; ainsi préparez-vous demain soir, nous descendrons doucement le Sénégal en nacelle et nous irons coucher à Grandiolle.

— Il faut prévenir S...? on n'est jamais trop d'amis.

— C'est inutile, s'écria P... Vous ne savez donc pas encore qu'il ne peut, pour aucun motif, se séparer de sa Georgiana.

— Vous plaisantez?

— Non pas, malheureusement, je ne plaisante pas; du reste essayez.

Je me rendis en effet chez S..., car je désirais ardemment qu'il fût du voyage. Une *rapace* en livrée, de garde à la porte, m'annonça et m'introduisit dans un boudoir où je trouvai S... assis aux pieds de sa femme nonchalamment couchée sur un divan. Je n'étais encore jamais venu chez le capitaine et ne connaissais pas sa mulâtresse. Jeune, grande et svelte, au premier coup d'œil elle était admirable, mais bientôt on découvrait dans son maintien et sur ses traits un mélange d'indifférence et d'irascibilité qui ternissait l'éclat de sa beauté et inspirait de l'aversion. Elle me salua avec dédain et continua à fumer un cigarre parfumé. D'instant en instant, elle se penchait vers un magnifique guéridon, chargé d'un riche cabaret en porcelaine émaillée d'or; après avoir scrupuleusement interrogé les étiquettes d'argent des flacons, elle versait la liqueur qui lui convenait, dans sa coupe de vermeille, et l'aspirait avec une aisance qu'envieraient nos lionnes les plus aguerries. Quoique en négligé, sa toilette était d'un luxe éblouissant; une robe en brocart à manches chinoises, garnie de glands d'or, laissait voir un peignoir en satin blanc à reflets roses; sa

gorge était chamarrée de colliers de corail et de perles précieuses; ses doigts garnis d'anneaux, et une montre d'un grand prix retenue par une longue et grosse chaîne d'or brillait sous sa cordelière. Tout, d'ailleurs, dans ce boudoir était somptueux. J'en fus effrayé pour le malheureux S... Comment un capitaine pouvait-il faire tant de frais? Cette femme l'aimait-elle au moins?... Je m'efforçais de le croire, lorsqu'en débouchant une bouteille, pour m'offrir du Champagne, S... se déchira profondément le doigt. J'en fus vivement affecté; le nègre de service s'empressa de lui donner des soins, mais sa femme continua tranquillement de fumer son cigarre et ne parut même pas s'apercevoir de l'accident. Dès ce moment, je fus fixé.

— S...! dit-elle un instant après, d'un ton si nonchalant et si faible, que je l'entendis à peine.

Le capitaine accourut vers elle.

— Que veux-tu, ma bonne amie?

— Je t'ai appelé deux fois, tu ne m'as pas répondu! dit la mulâtresse avec colère.

— Je n'ai pas entendu, je te demande pardon, ma chère amie, tu es sans doute fatiguée, veux-tu aller dans ta chambre? reprit S...

Sa femme ne répondit pas, elle boudait.

Le capitaine la souleva dans ses bras, et appuyée sur son épaule, elle sortit du boudoir marchant avec indolence. Décidément, cette femme me parut insupportable et je commençai à croire que P... avait raison de haïr les mulâtresses.

— Viendrez-vous à Gorée? demandai-je au capitaine, lorsqu'il me rejoignit.

— C'est impossible, répondit-il, j'ai un long travail à achever et...

— Et à couver les beaux yeux de Georgiana, n'est-ce pas?

— J'avoue...

— Bien, bien, je comprends.

Après cette infructueuse visite, je m'apprêtai à partir avec P... et le baron.

Le lendemain nous descendions le Sénégal en nacelle, chantant, riant, lorsque tout à coup nous entendîmes un bruit confus.

— Vous demandez des aventures, voyons cela, dit le baron.

Au même instant le bateau d'un pêcheur joignit notre nacelle.

— Est-ce donc une bataille? demanda M. de C...

— Une terrible! il y a quinze mille hommes! avançons vite, on se bat sur la rive du fleuve, s'écria le pêcheur!...

Notre nacelle descendit rapidement le fleuve et nous nous trouvâmes bientôt devant le champ de bataille. On se battait en désordre corps à corps, à coups de poignards, de lances et de massues. Les guerriers poussaient des cris effroyables; mon imagination me recula de vingt siècles, et je crus voir une bataille de Cimbres et de Teutons.

— Quelles sont ces armées? demanda le baron.

— Ce sont des Bracks, des Ioloffs et des Maures qui se battent contre l'arrière-garde de notre grand roi Damel. Hélas! hélas! que Dieu et le Prophète aident nos guerriers! s'écria le pêcheur.

— Votre roi y est-il?

— Hélas! non; ne voulant pas verser de sang, il se retirait chez son père le roi d'Akard. Mais ce soir son arrière-garde, forte de 3,000 hommes, a fait tout à coup volte-face contre les 12,000 étrangers qui les poursuivaient, et Dieu sait maintenant quels seront les vainqueurs. Si Damel retourne avec les 5,000 hommes qu'il commande, notre triomphe est sûr; mais s'il n'arrive pas, nos soldats seront écrasés par le nombre et notre village anéanti! Mon Dieu! mon Dieu! nos guerriers reculent déjà, s'écria le nègre en piétinant dans sa barque.

En effet, la mêlée, sans se rompre, se porta de quelques pas vers le sud, laissant derrière elle sur le sol une couche épaisse de morts et de blessés.

— A quoi reconnaît-on les ennemis?

— Ne voyez-vous pas leurs drapeaux avec ces queues de cheval? dit le pêcheur; nos guerriers portent des pavillons blancs.

La bataille devenait de plus en plus animée et terrible; les 3,000 hommes pliaient devant l'ennemi. Le pêcheur priait, criait, se tordait dans sa nacelle. Mais tout à coup sa douleur se changea en une joie délirante.

— Victoire! victoire! notre vaillant prince arrive! s'écria-t-il. Le voilà, le voilà!...

Un nuage de poussière obscurcissait l'horizon, bientôt on distingua des cavaliers s'avançant au galop...

— Le voyez-vous en tête avec son coussab blanc? s'écria le pêcheur. Suivez-le au milieu du combat, vous verrez tomber les ennemis sous ses coups.

A l'arrivée du prince, ses soldats prêts d'être défaits se rani-

mèrent et bondirent comme des tigres. Leur choc ébranla l'ennemi et le fit reculer de quelques pas. Damel avait encore quatre mille hommes de moins que les étrangers, mais son courage doublait ses forces. On le voyait avec sa robe blanche au plus fort de la lutte ; ses guerriers le secondaient avec ardeur. Pendant quelques minutes le combat demeura incertain, puis quelques soldats de l'ennemi prirent la fuite et bientôt toute l'armée fut en déroute. Damel et les siens s'élancèrent à sa poursuite, poussant des cris de joie et chantant la victoire. Le pêcheur électrisé, au comble du bonheur, gagna le rivage; nous aussi, nous débarquâmes à Gandiolle. Les femmes, les enfants et les vieillards restés au village chantaient et dansaient devant les cases.

Le soleil se couchait lorsque Damel revint à la tête de ses guerriers. Les soldats dressèrent leurs tentes et allumèrent de grands feux, pendant que les femmes du village préparèrent à manger.

Après le repas, nous allâmes féliciter le monarque vainqueur. M. de C... l'avait déjà vu souvent et connaissait surtout intimement son père, le roi d'Akard qui, voisin de l'île Gorée, est souvent en rapport avec nos marins.

Nous trouvâmes Damel assis sur une natte. Il se leva pour nous recevoir. Tous les voyageurs qui sont allés au Sénégal ont entendu parler de ce prince célèbre par son esprit, sa valeur et surtout sa beauté. Une taille gigantesque, des épaules larges, une poitrine puissante, de petits pieds et des mains délicates; une tête extrêmement développée ornée de cheveux bouclés; un front haut et large, de grands yeux ardents, un nez aquilin, une petite bouche; des dents éclatantes de blancheur; des moustaches retroussées à la Henri IV; une longue et épaisse barbe lui couvrant la poitrine; une peau d'ébène ; tel est cet Apollon africain, devant lequel on s'arrête émerveillé.

Fièrement drapé dans sa robe de laine blanche, encore rougie du sang de l'ennemi, en ce moment il était peut-être plus beau, plus noble et plus imposant que jamais. Roi de l'immense nation du Cayord, héritier présomptif du royaume d'Akard, sa puissance est sans contredit relativement aussi grande que celle du premier roi de l'Europe; mais quelle différence entre lui et nos monarques! Le moindre des esclaves l'approche, lui parle familièrement, et pourtant il a le droit de vie et de mort que nos souverains n'ont pas.

—Salut, nous dit-il, si vous avez la santé, et si vos amis et parents sont en paix, mon cœur en est plein de joie.

Nous répondîmes avec émotion à ses politesses.

Il était triste et paraissait profondément affligé.

—Nous venons vous féliciter de votre éclatante victoire, lui dit le baron.

— Hélas! s'écria le prince, les batailles sont toujours déplorables même pour les vainqueurs. N'est-ce pas pénible de voir morts sur la terre trois ou quatre mille hommes pleins de vie et de santé, il n'y a que quelques heures ?

—Sans doute, mais quand ces sacrifices humains sont indispensables!

—Selon moi, il n'y a jamais de motifs assez puissants pour justifier ces meurtres.

—Quel est donc le sujet de votre guerre?

—Oh! c'est une longue histoire. Vous savez que les Maures repoussés du Nord affluent de plus en plus vers ce pays. Les rois voisins les reçoivent dans leurs États, je les aurais moi-même accueillis, car la terre est à tous les hommes et il faut avoir pitié de ceux qui n'ont point de patrie; mais ayant reconnu que ces peuples lâches,paresseux et surtout fripons, vivent aux dépens de ceux qui les reçoivent, et apportent avec eux la discorde, je n'ai plus voulu en laisser établir aucun dans mon royaume. Alors ils ont conçu une haine implacable contre moi, et après avoir intrigué pendant deux ans, ils ont réussi à gagner les rois Brack et Ioloffs.

Pour éviter ce sanglant combat, j'allai à la rencontre de mille hommes que le roi d'Akard, mon père, tenait prêts dans un lieu favorable à la bataille. Je pensais qu'en me voyant à la tête d'une armée considérable, ils demanderaient la paix, et qu'ainsi cette guerre finirait sans effusion de sang. Mais ma troupe murmurait, et enfin ce soir mon arrière-garde, poursuivie de trop près, engagea la lutte que j'ai été forcé de soutenir. Dieu le voulait ainsi; le sol est couvert de morts. J'ai perdu mille hommes et l'ennemi n'a pas laissé moins de trois mille des siens. J'espère que les Bracks et les Ioloffs trouveront la leçon assez terrible pour devenir plus raisonnables. Mes guerriers n'ont pas laissé échapper un seul des princes; que leurs pères les pleurent maintenant! Le peu de Maures présents à la bataille ont aussi tous été anéantis.

Voilà l'histoire de cette malheureuse guerre.

Pendant que Damel parlait ainsi, ses soldats parcouraient le champ de bataille et recueillaient tous les blessés qu'ils apportaient devant les tentes près des grands feux, où des griottes s'empressaient d'étancher le sang et de panser les blessures.

— Ce qui m'afflige le plus, nous dit le prince, c'est qu'un grand nombre de mes guerriers ont eu les jambes coupées ou fracassées, et maintenant il ne nous reste qu'à les tuer.

— Pourquoi les tuer? demandai-je.

— Ces hommes, reprit le prince, n'ayant plus qu'une jambe, seraient condamnés à achever leur vie sans jamais pouvoir marcher; ne seront-ils pas mieux morts?

— Mais ne peut-on leur mettre des jambes de bois?

— Ne plaisantez pas avec le malheur, s'écria Damel, ce que vous dites est impossible.

— Comment impossible? ne connaissez-vous donc pas les jambes de bois au Sénégal? demandai-je à M. de C.

— Vous raillez, répondit-il, est-ce qu'on peut mettre une jambe de bois à un homme?

— Je vais vous prouver que je ne plaisante pas. Hâtez-vous d'ordonner qu'on ne tue pas les blessés, dis-je au prince, je ne saurais les ressusciter, mais j'espère bien leur faire des jambes.

XI.

LES JAMBES DE BOIS. — L'ILE GORÉE. — P. ET SA NÉGRESSE.

Me voici donc à fabriquer des jambes de bois! Je ne prétendais pas seulement conserver l'existence aux blessés de Damel; je voyais mon œuvre grandir dans l'avenir et se répandre sur la population future de ce malheureux pays, auquel la Providence me chargeait de transmettre une des précieuses découvertes de la civilisation. Tout animé par l'importance de ma tâche, je travaillais avec ardeur. Ayant planté deux poteaux au pied d'un tamarinier et lié une perche élastique entre les branches de l'arbre, je parvins à établir un tour (autre invention inconnue des Sénégalais), sciant, tournant; après plusieurs essais infructueux, je réussis enfin à fabriquer une jambe, peu élégante, je l'avoue, mais pouvant remplir mon but. J'eus la précaution de faire le socle large afin qu'il ne s'enfonçât pas dans le sol sablon-

neux du pays. Les nègres ont l'esprit du singe, ils imitent tout facilement et avec exactitude; aussi les charpentiers qui m'entouraient, ne furent-ils point embarrassés pour fabriquer des jambes de bois sur le modèle que j'avais fait.

— Puisque vous coupez les bras, dis-je aux griottes-médecins, il ne vous sera pas plus difficile d'amputer des jambes.

— Mon Dieu non, dirent-ils.

— Mais comment opérez-vous? retroussez-vous la peau? nouez-vous les vaisseaux sanguins? sciez-vous délicatement l'os?

— Nous ne prenons pas tant de précautions; nous coupons le bras d'un seul coup de sabre et étanchons le sang avec une graisse dont l'effet est infaillible.

— Pourrez-vous amputer une jambe de la même manière?

— Une jambe n'est pas plus difficile à couper qu'un bras.

— Eh bien, commencez immédiatement. Aussitôt les plaies guéries, vous n'aurez qu'à emboîter la cuisse de chaque amputé dans la fourche d'une jambe de bois, et il marchera.

— *Bissimula!* que les hommes blancs sont ingénieux! dirent-ils.

Pour mieux les convaincre, je mis le genou dans la jambe de bois déjà faite et je marchai.

— Vous voyez que ma jambe ne me sert de rien. Je marcherais aussi bien si je n'avais que la cuisse. Ainsi, la plupart de vos blessés pourront se promener et même courir.

— Nous comprenons parfaitement, s'écrièrent à la fois le roi Damel et les nègres qui m'entouraient. Que Dieu et le Prophète te bénissent! Ton souvenir restera éternellement dans notre cœur.

Certain d'avoir suffisamment instruit les nègres, je continuai mon voyage avec le baron et P...

De Gandiolle à Gorée, il y a environ trente lieues. Ce petit voyage se fait ordinairement par mer, mais nous suivîmes le littoral. Autrefois, de distance en distance, il y avait des baraques pour abriter les voyageurs et les mettre en sûreté contre les bêtes féroces. Maintenant, ces caravansérails sont détruits, et l'administration négligeant de les rétablir, on est forcé de se munir d'une tente de campagne.

Après cinq jours de marche, nous arrivâmes à Campêche, village agréablement situé dans une belle vallée garnie de fleurs et d'arbres vigoureux. Cette oasis est l'endroit où viennent chaque jour se promener les habitants de Gorée.

L'île Gorée, nommée *Bir* par les nègres, n'est qu'un affreux rocher aride, noirâtre, à crêtes roides et sèches, s'élevant de trente à quarante mètres au-dessus de la mer sur l'escarpement nord. Devant le port se dressent en amphithéâtre quelques chétives maisons. Le séjour en est fort triste; on prétend cependant que l'air y est meilleur qu'à Saint-Louis. On y trouve d'ailleurs plus de ressources pour la vie que dans la métropole, car les navires venant de France mouillent d'abord à Gorée et vendent leurs provisions toutes fraîches. Puis on pêche des huîtres en rade et on récolte de savoureux limons dans la vallée de Cannes.

En débarquant, nous passâmes près de deux mulâtresses qui venaient de se rencontrer.

— Comment va votre choux? disait l'une...

— Le vent d'est l'avait un peu flétri, mais il va mieux; et votre laitue grossit-elle?...

Ces quelques mots me firent juger que les légumes étaient aussi rares à Gorée qu'à Saint-Louis, où les dames cultivent les choux et les laitues dans les caisses, comme on fait en France pour les cactus et les œillets.

Il me tardait bien de retourner à Saint-Louis, mais il fallait attendre que le brave P... eût fait son choix entre trois captives qui lui plaisaient également. C'était embarrassant! Fatma avait un teint d'ébène, de belles dents blanches, mais le nez légèrement épaté; N'diébée avait des formes admirables, mais la figure moins gracieuse que ses rivales; enfin, Minguitte était gentille, petite, mignonne, mais d'une couleur jaune peu agréable.

— Laquelle me conseillez-vous d'acheter? me disait à chaque instant P...

— Prenez Fatma!

— Elle est fort belle! mais je ne puis oublier les admirables formes de N'diébée.

— Prenez N'diébée!

— Oui, mais je trouve la petite Minguitte si gracieuse, si mignonne.

— Eh bien, prenez Minguitte.

Quand, ennuyé des questions de P..., je l'envoyais à tous les diables, il allait s'adresser au baron qui lui tournait bientôt le dos et me le renvoyait.

— Il faut en finir! m'écriai-je, après avoir inutilement attendu quinze jours; je vais écrire les trois noms, vous tirerez dans un

chapeau et irez immédiatement chercher celle que le sort donnera.

— C'est cela, dit le baron.

— Mais... objecta P...

— Quoi! repris-je, puisqu'elles vous plaisent également, vous ne pouvez pas appréhender le résultat du hasard.

— Eh bien, soit!

Je fis les bulletins, on banda les yeux à M. de C... qui mit la main dans le chapeau, et après avoir déroulé le billet sortant, il proclama solennellement le nom de Minguitte.

— Ah!... c'est la petite gentille! la mignonne. Etes-vous content?

— J'avoue que je la préfère aux deux autres.

— Hé bien! portez 250 fr. à son maître, amenez-la et nous partirons.

Quelques heures après, nous cheminions dans la vallée de Cannes, et Minguitte était assise sur le dos d'un des chameaux qui portaient nos provisions. Quoique assez calme, elle paraissait profondément affligée de quitter Gorée. Pendant tout le voyage, P... la combla de soins affectueux. Il lui donnait son manteau pour la préserver de la fraîcheur des nuits, la gorgeait de nos meilleures provisions et saisissait toutes les occasions pour lui être agréable.

— Vous verrez, me disait-il, que je serai plus heureux avec ma simple négresse, que S... avec sa sultane jaune.

— C'est très possible.

— Aussitôt arrivé à Saint-Louis, je lui donnerai la liberté.

— Avant d'être si généreux, je vous conseille de bien vous assurer de son attachement.

— Elle m'adore! quoi qu'en dise S..., les négresses aiment beaucoup les blancs...

— Je souhaite que tout se réalise selon vos vœux, mais je crois que les négresses, pas plus que les signardes, ne peuvent rendre un Européen heureux.

— Attendez! attendez! j'espère bien vous donner envie d'acheter aussi une captive....

— Je n'en crois rien.

Il y avait environ un mois que nous avions quitté Gondiolle, lorsque nous y repassâmes. J'étais impatient de savoir si les griottes avaient bien amputé leurs blessés. A peine fus-je arrivé

que je voulais aller à l'ambulance, mais je vis s'avancer vers ma tente une procession d'hommes en jambes de bois suivis de leurs parents et amis, dansant, criant au miracle. Bientôt je fus entouré par cette foule joyeuse, chantant mes louanges. J'étais heureux de voir que tout avait réussi suivant mes désirs, mais les transports de joie de ces hommes ne tardèrent pas à m'ennuyer; plus je disais que je me trouvais assez complimenté, plus ils s'acharnaient à me témoigner leur reconnaissance par des cris discordants. Les chants et les danses ne cessèrent pas un instant de la nuit autour de ma tente; pour mettre fin à ce fanatique enthousiasme, je partis le lendemain de bonne heure.

Averti de notre retour, S... nous attendait au port.

— Il a donc enfin réalisé son caprice! s'écria-t-il, en apercevant P... et la négresse.

— Oui, ne vous en déplaise! répondit le lieutenant.

— Offrez donc le bras à Madame, reprit S...

— Vous perdez votre temps à jaser, et Georgiana vous mettra aux arrêts ce soir, repliqua P...

Les deux officiers se querellèrent ainsi en riant, mais cependant dès ce moment ils cessèrent de se voir. L'orgueilleuse mulâtresse ne voulut plus permettre à S... d'aller chez son ami qui ne pouvait lui pardonner de s'être mésallié avec une femme noire. Au Sénégal les mulâtres, en général très vaniteux, méprisent profondément les nègres. Si leur mère est noire, ils la relèguent dans une hutte, lui défendent de sortir, ne la visitent jamais et lui donnent à peine de quoi vivre. Ils ne parlent que de leur père, comme s'il les avait portés dans sa cuisse à l'exemple de Jupiter.

S... était un homme du Midi, petit, brun, d'un caractère acerbe, mais faible au fond, et pouvant tout sacrifier à sa passion. P..., né dans le Nord, était grand, robuste, sanguin, blond, d'un caractère éminemment doux, généreux et plein de franchise; préférant sa compagnie à celle du capitaine, je me rangeai de son côté. Ce bon P... me réjouissait le cœur quand tous les jours il me racontait longuement les progrès de Minguitte et l'avenir heureux qu'il espérait. J'étais d'ailleurs émerveillé de l'attachement que la négresse lui témoignait, et je crus un instant que les femmes noires pouvaient sincèrement aimer les Européens.

Au bout d'un mois, cédant à sa générosité naturelle, P...

donna la liberté à Minguitte. A cette occasion il fit grand gala. Le lieutenant était d'autant plus heureux qu'il tenait à honneur de faire triompher son principe opposé à celui de S... Le champagne coulait à flots.

— Vivent les négresses! s'écria P... en levant son verre.

— A bas les mulâtresses! répondions-nous avec enthousiasme.

Au même instant, le capitaine, qui n'avait pas été invité au festin, entre, costumé en chasseur. P... court le recevoir.

— Ah! cher capitaine, que vous faites bien de venir!

— Je viens vous féliciter du bienfait que vous avez rendu à l'humanité, dit S... d'un ton sournois.

— Comment?

— N'avez-vous pas affranchi votre esclave?...

— Oui, ma belle Minguitte, ma femme adorée!! l'acte a été passé devant notaire.

— Je le sais, je l'ai lu.

— Par quel hasard?

— Mon Dieu, par une circonstance bien simple : je chassais de l'autre côté du fleuve ; une négresse passe près de moi.

— Où vas-tu, lui dis-je?...

— A Gorée, répond-elle.

— Quoi faire si loin?...

— Retrouver Amady mon bien aimé, car je suis libre maintenant. Oh!.. je suis bien heureuse! tenez, tenez, lisez mes papiers!.. je lus, la négresse se nommait Minguitte et le libérateur P. Comprenez-vous, lieutenant, et rendez-vous les armes?..

— Vous êtes un mauvais plaisant! s'écria P., Minguitte était ici il n'y a qu'un instant.

— Non, pardieu, je ne plaisante pas, reprit S., et cet événement me fait grand plaisir, car il me rend le meilleur de mes amis, la main mon bon P., et ne soyez plus si négrophyle!..

V. VERNEUIL.

La suite dans la prochaine livraison).

PROJETS DE L'ANGLETERRE SUR LA SICILE.

NOTE INÉDITE DE LA REINE CAROLINE.

Les événements qui agitent la Sicile n'intéressent pas seulement ses voisins. Aujourd'hui, comme dans le passé, la Sicile éveille plus d'une convoitise; elle est loin d'avoir rompu avec cette destinée fatale qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'a livrée sans cesse aux étrangers. On n'a pas assez suivi dans ces derniers temps les combinaisons plus ou moins perfides qui ont menacé son indépendance. Les révolutions qui ont remué le royaume de Naples ont été souvent décrites; mais on a trop négligé, au moins parmi nous, ce qui regarde la Sicile. Peut-être le moment est-il venu de s'inquiéter un peu plus du sort de cette île autrefois puissante, et qui pourrait encore, sous la main d'un gouvernement habile, jouer un rôle important dans la Méditerranée. Ce n'est pas sans motif que l'Angleterre a une flotte dans ces parages. Elle n'a pas dû renoncer à des projets qu'elle a poursuivis pendant plusieurs années, et que la force seule des événements a pu l'empêcher d'accomplir. Il s'agit ici d'un épisode de l'histoire contemporaine, qu'il n'est pas inutile de rappeler, d'autant plus qu'un document nouveau nous permet de l'éclairer d'une nouvelle lumière. Puisse-t-il servir d'enseignement pour l'avenir !

Ferdinant I[er] avait abandonné pour la seconde fois sa capitale et s'était réfugié à Palerme. Le gouvernement britannique se chargea de le défendre contre les armes françaises. La nécessité de tromper ses alliés imposait à ce cabinet une marche indirecte;

et d'abord ses agents en Sicile ne parurent que comme de simples auxiliaires. Mais peu à peu les troupes siciliennes furent désorganisées et envoyées en Espagne, avec les chevaux, l'artillerie et les munitions existant dans l'île. Bientôt les Anglais s'emparèrent de toutes les subsistances, de tout le commerce, de toutes les places. Enfin, semant la discorde et l'intrigue; jugeant, exilant tous ceux qui leur faisaient obstacle, ils finirent par porter l'anarchie au comble. Alors un parlement extraordinaire fut convoqué, et décida qu'on donnerait à la Sicile une constitution modelée sur la constitution de la Grande-Bretagne. Ferdinand, qui, plein de santé, avait dû se déclarer malade, donna à son fils le titre de *vicaire-général du royaume;* mais une régence plus sérieuse que celle de ce prince devait bientôt se substituer à son autorité. Cependant, la reine Caroline, qui par sa constante opposition s'était attiré cette fois la haine de l'Angleterre, avait été éloignée de Palerme. Elle finit par craindre pour sa personne, et résolut d'implorer l'assistance de sa famille auprès de laquelle le cardinal Ruffo la représentait. Un officier supérieur qui lui était dévoué partit donc secrètement pour Vienne, chargé de dépêches et de trois copies d'une note écrite sous la dictée de la reine. Cette pièce inédite, d'une forme presque toujours plus familière que diplomatique, contient l'exposé rapide et énergique de l'état auquel les intrigues et l'oppression anglaises avaient réduit la Sicile, et surtout la famille royale. Sans doute les moyens qu'eût employés la fille de Marie-Thérèse pour remédier à ces maux n'auraient pas sauvé le pays; mais enfin, elle a constaté des faits qui méritent de fixer l'attention de la France et de l'Europe.

Voici comment s'exprimait dans cette note trop peu connue la reine Caroline, dont nous traduisons exactement la pensée et le langage :

« Lorsque le gouvernement de Sa Majesté Britannique envoya une armée dans la Sicile, il déclara solennellement que c'était pour défendre cette île contre l'ambition conquérante de la France, et pour être en mesure de rétablir le roi Ferdinand dans ses États de terre ferme, dès que les circonstances pourraient le permettre.

» Sous ces nobles prétextes, les Anglais s'installèrent dans les places les plus importantes, d'abord comme amis et auxiliaires, et ensuite en maîtres absolus; ils établirent à Messine une im-

primerie, qui devait plus tard répandre des libelles contre la cour; ils s'emparèrent de l'administration de la même ville et y levèrent des taxes. Une commission militaire, instituée par eux, jugea les sujets de Sa Majesté, aussi bien que ceux du roi George III, et porta même la peine capitale, quand les passions ou l'intérêt des chefs le commandaient.

» La cour recevait annuellement 400,000 livres sterling, sous le titre illusoire de subside; et au moyen de cette somme, les Anglais jouissaient du privilége exclusif de toutes les exportations et importations commerciales; ils disposaient à volonté de tous ses ports, de toutes les ressources de l'île, sans exception.

» Le prince de Galles, ayant été placé à la tête des affaires de l'Angleterre, ne tarda pas à manifester, au sujet de la Sicile, les intentions les moins équivoques, ainsi qu'avaient pu le faire présager ses paroles en pleine chambre des lords. Le général Stewart, du parti contraire au nouveau régent, lui devint suspect; et pour l'accomplissement de ses desseins, lord Bentinck fut envoyé à Palerme: homme inquiet, turbulent, astucieux, toujours chargé d'intrigues lointaines. Ce fut de la sorte que commença, dès le mois de septembre 1811, l'exécution des plans médités contre la Sicile et son souverain.

» L'agent britannique feignit, en premier lieu, de prendre pour des doléances publiques les plaintes de cinq barons, dont les complots avaient mérité la mort, et qui avaient été condamnés au bannissement. Et pourtant la nation ne reconnaissait ni de tels organes, ni le droit d'intervention que s'arrogeait l'Angleterre dans ses affaires.

» Lord Bentinck fit un voyage à Londres. Il revint en décembre 1811, non plus seulement ministre plénipotentiaire et commissaire général de Sa Majesté Britannique, mais encore commandant général de toutes ses forces de terre et de mer dans la Méditerranée, l'Adriatique, l'Archipel, etc. Les régiments anglais furent augmentés dans l'île; et en même temps les fonds du subside annuel, déjà sur la Tamise à bord de la frégate *the Seahorse*, furent reportés à la Trésorerie. Ces fonds étaient impatiemment attendus en Sicile. On avait calculé que leur retard mécontenterait les troupes du roi, privées ainsi de leur solde, et compromettrait l'autorité de Sa Majesté.

» Dès ce moment, lord Bentinck ne mit plus de bornes à ses prétentions; son langage devint menaçant; la moindre résistance

lui faisait parler de rupture, et l'intrigue marchait de pair avec la violence : l'or était répandu parmi les factieux, les contumaces, les étrangers, afin de faire aux Anglais toutes sortes de partisans.

» Lord Bentinck exigea et obtint le renvoi des ministres d'État et leur remplacement par des Siciliens de son choix. Or ce choix tomba précisément sur les barons condamnés à l'exil dont il vient d'être parlé, et que Sa Seigneurie avait déjà fait mettre en liberté. Ainsi, le prince de Belmonte devint ministre des affaires étrangères ; le prince d'Acient obtint la guerre et la marine, et le prince de Castelnovo, les finances. Les deux autres, étant d'une incapacité par trop notoire, reçurent seulement des titres honorifiques.

» Lord Bentinck voulut être nommé capitaine-général des troupes siciliennes et napolitaines; il fut nommé. Il voulut que la garnison de la capitale fût exclusivement anglaise, et on le laissa faire. Pour lui complaire et lui donner de la popularité, deux impôts légalement établis furent supprimés.

» Enfin, au mois de janvier 1812, le roi, qui jouissait de la meilleure santé du monde, *dut se déclarer malade* et remettre le gouvernement nominal au prince héréditaire son fils. Le reine fut forcée de s'éloigner de Palerme, malgré la rigueur de l'hiver.

» Le bannissement des plus fidèles serviteurs de la famille royale fut le complément de ces iniquités. Le duc d'Ascoli, chef de la garde de Sa Majesté, fut envoyé en Sardaigne; le chevalier Medici, secrétaire de la reine, partit pour Londres; le colonel Castrone fut incarcéré à Castellodimare. Il serait trop long de nommer les autres.

» La commission militaire de Messine, composée aux trois cinquièmes d'officiers anglais, condamna nombre de gens comme jacobins ou partisans de la France. D'un autre côté, la police laissait libre carrière aux véritables ennemis de l'ordre. Chacun pouvait imprimer des libelles contre la cour; en revanche, les vers et la prose à la louange du prince de Galles et de son représentant, se distribuaient libéralement.

» Toujours, sous le ridicule prétexte de jacobinisme, des particuliers inoffensifs étaient emprisonnés, déportés à Malte, ou relégués dans l'intérieur des terres; et le caractère le plus odieux de ces persécutions, c'est qu'elles avaient lieu au nom du roi, (qui n'en était pas même informé), et par ses prétendus ordres.

» Les troupes anglaises ne tardèrent point à compléter l'occu-

pation de l'île. Elles se mirent en possession de tous les forts, châteaux, batteries, ports, arsenaux et magasins. La garde royale fut réduite à six cents hommes, sous le commandement du prince Cattolica. Troupes de lignes, canonniers, gardes civiques, tout fut disloqué, bouleversé. On forma une légion étrangère pour le service britannique; tous les Allemands et les Wallons à la solde du roi y furent incorporés. Deux des régiments italiens s'embarquèrent pour Alicante; le troisième devint régiment anglais-italien. D'autres troupes, avec tous les chevaux, toute l'artillerie et les munitions qui purent être réunis, partirent également pour l'Espagne. C'était afin d'y combattre les Français, dans l'intérêt de l'Angleterre qui y ménage infiniment ses propres soldats.

»Tout étant ainsi préparé, un parlement extraordinaire fut convoqué par le prince héréditaire. Il agit sous l'influence de lord Bentinck, et sans que le roi son père, déclaré malade, eût été consulté ou seulement averti (1). Menaces, promesses, présents, rien ne coûta pour s'assurer que cette assemblée agirait selon les vues de l'Angleterre.

» Ces barons, qui se disaient réunis pour le bonheur de la patrie, commencèrent par s'écarter des principales dispositions de la constitution anglaise qu'ils avaient déclaré prendre pour modèle : ils ne voulurent point que ce qui n'était pas eux fût représenté au parlement. Toutefois, la crainte de l'irritation du peuple leur arracha quelques semblants et des promesses dilatoires.

» Dès les premières séances, ils se hâtèrent d'ôter tout au roi, pouvoir, autorité, revenus. Ils assignèrent 10,500 *onces* par mois, pour la totalité des dépenses du roi, de la reine, du prince Léopold, et pour l'entretien de leurs maisons; 7,500 *onces* également par mois au prince héréditaire, et 2,000 à la duchesse d'Orléans, fille de S. M. (2).

» Ils décidèrent, follement, que la Sicile formerait à perpétuité un État indépendant, avec son roi particulier; et que ce roi n'aurait pas le droit de guerre et de paix, réservé au parlement. Aussi follement, ils voulurent réformer tous les tribunaux, et improviser une nouvelle législation civile et criminelle.

(1) Autrefois, les parlements siciliens étaient triennaux, et leur session durait deux jours. Ce simulacre d'assemblée délibérante se composait d'une seule chambre, où figuraient *le bras ecclésiastique*, *le bras militaire*, et *le bras domanial*, c'est-à-dire la noblesse à trois titres différents.

(2) L'once vaut environ 13 francs de notre monnaie.

» Ils abolirent toutes les pensions et rentes viagères, et déclarèrent que la *nation* s'emparait de toutes les possessions, commendes d'abbayes, etc., ce qui réduisit à la mendicité des milliers d'individus, membres de cette même nation.

» De plus, la suppression du fidéicommis a jeté la désunion dans les familles; odieuse aux propriétaires, cette mesure est de peu d'utilité aux cadets, par suite des restrictions nombreuses qui y ont été attachées.

» Pendant que cette assemblée soi-disant nationale travaille ainsi au bonheur public, l'Angleterre que les traités obligent à un subside, retire ce subside pour l'entretien des troupes qu'elle emploie en Espagne, selon ses convenances; et les sujets anglais, maîtres de tout le commerce de l'île, continuent à jouir des privilèges les plus exorbitants.

» D'immenses quantités de grains et de bétail ont été expédiées en Espagne; et la contrebande pour Malte n'a jamais cessé un seul instant. De là disette et pénurie au milieu des champs les plus fertiles et les populations véritablement affamées, par la cupidité des nobles propriétaires qui vendent leurs denrées aux exportateurs, et pour lesquels il n'y a ni règle, ni mesure, ni justice.

» Quand le prince héréditaire a été en danger, par les progrès d'une maladie nerveuse, le roi n'a pu voir son fils, que de nuit et en secret. Les bruits abominables que les Anglais se sont efforcés de répandre au sujet de cette maladie, obligent à expliquer ici que l'état du prince causé par certains abus de la vie, était aggravé par l'abus des élixirs, au moyen desquels S. A. R. croyait rétablir ses forces épuisées.

» Non content des humiliations et des calomnies dont il abreuvait la famille régnante, lord Bentinck osa proposer à sa majesté une abdication en faveur de son fils. Puis, il voulut que la reine (déjà éloignée de Palerme et n'y pouvant reparaître sans sa permission) fût envoyée en Autriche, sauf à la faire arrêter en mer et conduire à Londres. Ces impudences n'ont point eu de succès; mais le roi et la reine ont dû se séquestrer tout à fait et ne recevoir personne, afin de ne pas attirer des malheurs aux amis qui leur restaient.

» Des émissaires, sous le nom de fournisseurs et vivriers, ont été soudoyés dans les villes et dans les campagnes, afin d'explorer toutes les ressources, d'organiser le parti anglais et surtout

de diffamer la reine, en l'accusant de tous les maux du pays, qui sont l'ouvrage de ses ennemis et des barons leurs complices.

» Chaque semaine, à l'aide d'embarcations déguisées, le généralissime de S. M. B. n'a cessé d'expédier de l'argent et des instructions aux espions qu'il entretient à Naples, à Tarente, à Barletta, en Calabre, à Amalfi, etc., pour fomenter l'insurrection parmi les sujets de terre ferme, non au profit de leur roi légitime mais au profit des Anglais, et afin qu'ils puissent intervenir là, comme en Espagne et en Portugal, où leur commerce leur rend plus que la guerre ne leur coûte.

» Les projets spoliateurs sont encore plus manifestes, pour les petites iles dépendantes du royaume. L'étendard britannique flotte à Ponza, sans que le roi et son fils aient eu connaissance de l'expédition. Pantalleria est aussi entre les mains des Anglais, ainsi que Lampedusa, si fertile et avec un si bon port. On a fait affermer ces deux îles à un marchand de Londres, puis des soldats et des canons sont arrivés, et des fortifications ont été construites. Aujourd'hui toutes les manœuvres sont préparées pour Ischia et Rocida.

» Les intrigues du généralissime ont séparé les barons de la masse des Siciliens restés fidèles à leur souverain, tandis que les premiers, en bonne partie du moins, ne rêvent que la protection anglaise. On sait que l'Angleterre protége également l'aristocratie et la démocratie, les rois et les jacobins, suivant les besoins d'une politique honteuse pour l'Europe chrétienne; mais ce qu'il faut remarquer comme un échec pour son machiavélisme, c'est qu'en définitive la haine aux Français s'est évanouie dans presque toute la Sicile, comme dans les provinces napolitaines.

» Depuis longtemps la noblesse caressait l'idée de la mise en tutelle du roi et de l'établissement d'une république aristocratique. A cette condition, les barons eussent accepté le protectorat du roi de Maroc, aussi bien que le protectorat de l'Angleterre; mais ce qui a été conclu entre Napoléon Bonaparte et la maison d'Autriche, leur a fait penser que, dans un cas donné, cet illustre guerrier soutiendrait la famille régnante, à laquelle il se trouve allié par l'archiduchesse son épouse; ils n'ont plus tourné leurs regards que vers l'Angleterre, suivant les conseils incessants du prince de Belmonte qui est le plus adroit, le plus influent des pensionnaires de la Trésorerie de Londres. Ils ont donc, tous et chacun d'eux, agi dans ce sens. Ils se sont dits les représentants

nécessaires, même les représentants légaux de la nation entière, qui les supporte, mais ne les veut pas pour tels. Ils ont accusé le roi et surtout la reine : 1° de négocier mystérieusement avec la France ; 2° de prodiguer les revenus de l'Etat ; 3° de ne tenir aucun compte des anciennes constitutions (chaos normand, souabe, aragonais que tous les légistes du monde ne parviendraient pas à éclaircir et à formuler). Enfin, ils se sont imaginé pouvoir inspirer aux Anglais la crainte d'une trahison, et de quelque catastrophe semblable au massacre de 1282.

» Les Anglais sont trop peu craintifs et trop peu crédules pour ajouter foi à de telles sottises ; ils ont d'ailleurs plus de 30.000 hommes et sont maîtres de toutes les villes. Mais avides de prétextes, ils ont bien voulu feindre de croire ; et ils ont traité la malheureuse Sicile en conséquence, avilissant l'autorité légitime pour rendre la leur indispensable.

» L'espèce de traité proposé par les chefs des barons à lord Bentinck est venue à la connaissance de Sa Majesté. Il portait principalement ce qui suit :

» 1° La nation sicilienne se déclarera *en état de révolution*. Le roi, la reine et leur famille seront gardés dans le château, jusqu'à ce qu'un vaisseau de guerre les transporte en Angleterre, où des fonds seront faits pour leur entretien.

» 2° Une députation sera envoyée à Londres pour y annoncer l'établissement d'une *république indépendante, protégée par la Grande-Bretagne*. Le titre de protecteur sera offert à S. A. R. le duc d'Yorck ; mais le gouvernement britannique laissera libre le choix d'un baron sicilien pour chef électif et constitutionnel de la nouvelle république.

» 3° Ce même gouvernement fournira des troupes et des vaisseaux pour la défense de l'île contre les Français. De son côté, la république pourvoira à l'entretien de ces forces, comme à l'entretien de celles de l'État même.

» 4° Il y aura alliance offensive et défensive entre la Sicile et l'Angleterre qui, à la paix générale, fera reconnaître la nouvelle république par toutes les puissances européennes.

» Les faits ont prouvé que le cabinet de Londres a regardé ce plan comme chimérique, et dans tous les cas n'a agi que dans son propre intérêt exclusivement. Lorsque lord Bentinck arriva à Palerme, les barons conspirateurs avaient cru trouver en lui l'exécuteur de leurs desseins; ils reconnurent ensuite qu'ils

s'étaient trompés, mais le retour au bon sens et à la loyauté n'était plus possible. Ils se concertèrent donc avec le généralissime pour tout ce qui entrait dans les vues de celui-ci, et qui a été développé dans le présent écrit. Il est regrettable d'avoir à ajouter que S. A. S. le duc d'Orléans fait cause commune avec toute cette aristocratie contre le roi, son beau-père.

» Dans l'état de choses actuel, le prince de Belmonte et les autres révolutionnaires sont fort déconcertés de voir différée l'exécution de leurs desseins particuliers sur le roi et sa famille. Ils s'aperçoivent qu'après avoir rompu les liens de la fidélité due au monarque légitime, un orgueilleux étranger les traite en serviteurs humiliés. Déçus d'une espérance impie, ils persistent à vouloir convaincre leur nouveau maître que la présence et l'influence de la reine les expose tous à des périls; qu'il faut forcer le roi à abdiquer; qu'alors le parlement déclarerait son fils incapable de gouverner, et établirait une régence, puis procéderait au procès de la reine. Enfin ils s'engagent à faire décréter le protectorat perpétuel de l'Angleterre et la constitution qui lui conviendrait le mieux.

» Lord Bentinck accueille ou rejette ces propositions, suivant ce qu'il croit concourir avec ses plans à lui. D'un côté, l'annihilation de l'autorité royale assure sa domination absolue; d'autre part, l'abolition des fidéi-commis, le désordre apporté dans l'organisation féodale a affaibli la noblesse et semé partout l'anarchie et la discorde. Néanmoins le refus péremptoire du roi aux demandes du généralissime, la désunion survenue entre le duc d'Orléans et le prince de Belmonte qui tous deux prétendent à la future régence, mettent le généralissime dans l'obligation de temporiser, sans que, pour cela, il discontinue de ruiner et d'opprimer la Sicile.

» Le prince héréditaire, appelé vicaire général du royaume, plus ambitieux que capable, la chose est patente, a le tort de prêter l'oreille avec trop d'abandon aux promesses fallacieuses des révolutionnaires, et ne voit pas que ces nobles félons le conduisent à un précipice, en lui faisant oublier ce qu'il doit à son père et à son roi.

» Dans de telles circonstances, la reine, résolue à employer tous les moyens en son pouvoir pour sauver la Sicile, son époux et sa famille, a pensé que cette exposition sommaire devait accompagner les dépêches qu'elle adresse à la cour impériale.

Forte de ses droits, elle compte sur la protection de la providence divine qui ne l'a pas abandonnée dans les plus pressants dangers. »

Ces observations ne produisirent aucun effet. Ferdinand, ramené à Naples par les événements, se hâta de mettre fin aux essais révolutionnaires de la noblesse sicilienne. La reine Caroline, bannie de la Sicile, fut accueillie à Vienne; mais elle mourut subitement, sans avoir pu ressaisir le pouvoir et se venger.

Nous ne discutons ici ni les accusations de la reine Caroline ni les intentions des barons. Nous constatons seulement des plans qui ne sont pas douteux. La politique britannique n'a pas eu le temps de consommer, en Sicile, ce qui lui a réussi dans les îles Ioniennes. Mais cette puissance est aussi patiente qu'insatiable; elle sait attendre et ne perd aucune occasion. La Sicile sera anglaise, dès que l'Angleterre pourra agir impunément. Toute la population abhorre les Napolitains, et une séparation ne lui semblera jamais trop coûteuse. Il n'y a pas là deux partis, et si l'on se souvient de la dictature de lord Bentinck, on n'a pas oublié non plus les guinées qu'il répandait à pleines mains. Or, la plupart des Siciliens, sont trop peu éclairés pour porter la vue plus loin.

De son côté, le gouvernement agit comme s'il avait résolu de s'aliéner entièrement ce malheureux peuple. Tout est ruine, abus, oppression. Les champs les plus féconds de l'Europe demeurent en partie incultes; le monachisme, la mendicité, le brigandage, désolent des campagnes privées de voies de communication. La Sicile actuelle ressemble mille fois plus à la Sicile du moyen âge qu'à celle de l'antiquité.

Un Italien.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Insurrection dans le royaume de Naples. — État de l'Italie centrale. — Abdication du duc de Lucques. — Préparatifs de guerre dans les cantons helvétiques. — Causes nombreuses de division. — Il y a au moins deux Suisses. — Revirements du pouvoir en Espagne. — Narvaez et le ministère français. — Massacre des tribus algériennes dans le Maroc. — Véritable caractère de cet événement. — Gouvernement du duc d'Aumale en Algérie. — Présidence de M. Guizot. — La presse et le ministère. — Poursuites dirigées contre les journaux. — Condamnations.

On voit bien que le royaume de Naples a été préparé par de longues souffrances à ce jeu terrible des révolutions, qui est la dernière ressource des peuples contre le despotisme. A peine l'insurrection a-t-elle commencé qu'elle s'est étendue dans plusieurs provinces. Le parti de la liberté a eu son camp et son armée comme celui de la cour. Des régiments ont reculé devant les insurgés vigoureusement conduits par Andrea Romeo, et la royauté de Ferdinand s'est sentie frappée jusque dans Naples. Un concert plus intime entre la Sicile et les provinces continentales précipiterait un dénouement qui n'est que trop réclamé par la conscience moderne. Mais il semble que le moment de cette heureuse

crise ne soit pas encore venu. Cette Italie méridionale, trop longtemps esclave, aurait besoin peut-être de notre concours pour s'affranchir, et notre pavillon vient de lui porter des menaces plutôt que des promesses. Nos marins ont bien le droit d'accuser leur destinée. Que trouvent-ils sur ces mers qui baignent la France et la sollicitent à d'héroïques aventures? Le triste repos de la rade ou quelque lâche complicité sur un rivage voisin.

Pendant que l'Italie du sud cherche à se débarrasser de ses princes, l'Italie centrale poursuit son mouvement pacifique. Ce mouvement, dont il ne faut point s'exagérer la portée, a cependant produit quelques résultats. Le duc de Lucques n'a pas cru pouvoir garder plus longtemps cette principauté qui tremblait dans ses mains. Comme tous les rois ébranlés sur leur trône, il avait eu recours à un langage plein de douceur, ce qui devait produire le plus bel effet dans cette langue italienne qui résonne si doucement aux oreilles. Mais il ne s'est pas cru suffisamment gardé par sa harangue, et il a pris le parti d'abdiquer. Il a remis son petit État entre les mains du duc de Toscane qui doit lui payer une rente de douze cent mille francs. La réunion des deux duchés devait avoir lieu plus tard, d'après les traités de Vienne. Ces mêmes traités garantissent à ce duc de Lucques, qui vient de vendre ses sujets, le gouvernement de Parme et de Plaisance, après la mort de Marie-Louise. Les qualités de cet excellent prince pourront encore s'exercer sur ce nouveau théâtre, et si les Italiens mettent toujours le même art dans leurs révolutions, rien ne l'empêchera de s'en tirer encore en marchand. Que l'Italie y prenne garde! Ces trafics humains trop patiemment supportés avilissent les peuples et les préparent mal aux devoirs austères de la liberté.

Il y a longtemps, on peut le dire, que la Suisse est accoutumée à ces devoirs. C'est en les pratiquant dans ce qu'ils ont de plus tragique qu'elle s'est maintenue jusqu'ici au milieu des révolutions qui ont changé la face de l'Europe. N'est-ce pas en quelque manière l'excès de ce sentiment qui les pousse aujourd'hui vers la guerre civile? La condamnation du Sonderbund par la diète ne suffisait pas pour terminer une querelle qu'il faut considérer comme le résultat des dissentiments les plus graves et les plus profonds. Chacun des cantons qui ont contracté cette alliance a refusé d'y renoncer : ils se sont tous préparés à une lutte prochaine. La diète a songé également à maintenir sa résolution sou-

veraine : les troupes fédérales ont été prévenues qu'elles devaient se tenir prêtes à marcher sous le drapeau commun ; il ne faut plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie.

Peu de questions ont divisé autant les esprits que cette querelle des républiques suisses. On a beaucoup écrit depuis quelques mois sur ce regrettable conflit; mais on n'a guère apprécié les éléments mêmes du débat. La Suisse est au centre de l'Europe ; elle se trouve sillonnée à chaque instant par des voyageurs toujours prêts à raconter ce qu'ils ont vu ; elle s'ouvre sans cesse, comme un agréable refuge, aux loisirs et aux ennuis de ses voisins. Mais ce n'est guère sa vie que l'on va étudier dans ses montagnes. Que lui demandent en effet la plupart de ses hôtes? le spectacle de ses neiges et de ses glaciers, un lever de soleil, la tempête de quelque avalanche, toujours la nature et jamais l'homme. De là, cette ignorance qui nous cache en grande partie le mouvement politique et moral des cantons.

Ce qui divise en apparence la Suisse et la partage en deux camps, c'est sans contredit la résistance du Sonderbund aux ordres de la diète. Mais l'existence du Sonderbund tient elle-même à des causes plus anciennes. Il y a là aujourd'hui deux armées, parce qu'il y a deux centres de vie bien distincts; on pourrait presque dire deux peuples.

La plupart des cantons, qui dans le cours des trois derniers siècles, ont apporté de nouvelles forces à la vieille confédération helvétique, ont introduit en même temps dans son sein un nouvel esprit. Ce sont des familles industrielles qui se sont associées à des familles agricoles. A cette différence, il faut en ajouter une autre, celles des croyances : le protestantisme a surtout son foyer dans les cantons d'une origine récente ; ces mêmes cantons ont été ouverts plus que les autres aux idées de la France, et ce commerce de chaque jour leur a donné le sentiment d'une unité plus compacte que celle d'une vaine fédération. Ajoutons qu'ils ont puisé naturellement dans la conscience de leurs forces bien supérieures à celles des autres confédérés, le désir et le besoin d'un rôle que leur interdisent les institutions actuelles de l'Helvétie. Tel est en particulier le caractère d'Argovie, de Berne et de Zurich.

Autre spectacle dans les cantons primitifs; mœurs, passions, idées, tout y diffère. C'est à peu près la vie des premiers jours de l'indépendance. Le mouvement des temps modernes avec son ac-

tion rapide et puissante n'a guère introduit aucun élément nouveau dans ce vieux sanctuaire de la liberté helvétique. Les habitudes agricoles et pastorales s'y sont maintenues contre les envahissements de l'industrie; la foi des ancêtres, le catholicisme, y a gardé son empire; le souvenir d'une lutte héroïque, qui a donné l'indépendance à tout un peuple, y exalte encore les courages, toujours rajeunis par cette atmosphère des montagnes, si favorable aux énergies humaines. Disons en terminant, que les descendants de Guillaume Tell ont gardé trop fidèlement peut-être le berceau de la Suisse. Cette religion est bonne sans doute; mais un berceau, pour glorieux qu'il soit, ne suffit pas aux développements de la vie. L'âge mûr a d'autres besoins que l'enfance. Cette idée n'entre guère dans l'esprit des représentants de la vieille Suisse; de là leur résistance obstinée aux innovations; il en est ainsi particulièrement de Schwitz, d'Unterwald et d'Uri.

Comment éviter une lutte avec tous ces éléments de guerre? Des hommes d'un caractère ferme et prudent à la fois pourraient tempérer peut-être cette situation. Mais ces hommes manquent en général à la Suisse. Il faut bien tenir compte aussi de la présence des Jésuites qui sont rarement des ouvriers de paix, comme de la diplomatie qui est à son tour trop heureuse de pouvoir remuer des ferments de discorde au sein de ces républiques, pour la plus grande gloire des monarchies contemporaines. Le concours de toutes ces circonstances doit pousser nécessairement la Suisse dans la carrière des combats. Puisse du moins le sang répandu servir au triomphe de la démocratie et de ses intérêts!

L'Espagne, qui a cessé enfin de se battre, vient d'assister à une révolution de palais qu'on avait attendue pendant quelques jours, mais qui paraissait avoir échoué. Narvaez a réussi; le voilà maître de ce pouvoir qu'il était allé chercher au-delà des monts avec l'insolence d'un dictateur. Son sabre, il faut le dire, est étranger à cette conquête. La lutte était engagée entre les deux cabinets de Paris et de Londres, entre M. de Glucksberg et M. Bulwer. Le ministre anglais a vainement employé toutes les ressources de l'intrigue; il a été moins heureux ou moins habile que son rival, et M Salamanca a dû se retirer devant Narvaez, qui a ressaisi son ancienne influence. La nouvelle de ce succès a réjoui sans doute les Tuileries: c'est un triomphe de famille. Mais qu'importent nos joies domestiques au bonheur du peuple? La France en aura-t-elle une plus belle place dans le monde? Le jour est-il

venu pour l'Espagne de jouir en paix des trésors que la nature lui a prodigués et de reprendre le rang qui lui appartient dans les destinées de l'Occident?

Une lutte, qui doit nous intéresser davantage, se poursuit de l'autre côté de la mer. Abd-el-Kader s'est arrêté tout à coup dans ce mouvement hardi qui devait le porter jusqu'à Fez et lui livrer une moitié des États d'Abd-er-Rahman. Le bruit s'était répandu qu'il avait été défait par le fils de l'empereur; cette nouvelle était controuvée. Le fils d'Abd-er-Rahman a battu et détruit, en effet, quelques centaines d'Arabes; mais ces Arabes ne suivaient plus le drapeau du fils aventureux de Mahi-ed-Din.

Des tribus algériennes s'étaient réfugiées, il y a quelque temps, dans le Maroc, à la suite des commotions dont la province d'Oran avait été le théâtre. Après avoir flotté plusieurs mois sur la frontière orientale de l'empire, elles s'étaient avancées jusque sous les murs de Fez, où elles avaient déployé leurs tentes. L'approche d'Abd-el-Kader les rendit suspectes à l'empereur; il résolut de les éloigner et il les poussa vers le sud. Elles devaient, d'après ses ordres, aller s'établir aux environs du Maroc où l'influence de l'émir ne pourrait plus les atteindre. Le désir de revoir un sol qu'elles regrettaient les ramena vers l'Algérie. Elles changèrent brusquement de route, et l'empereur, trompé sur le sens de ce mouvement, les fit poursuivre avec vivacité. Une rencontre eut lieu; les Kabyles, toujours prêts à profiter des malheurs des Arabes, accablèrent les fugitifs; malgré la vigueur de la défense, ce fut moins une déroute qu'un massacre.

Cet échec, ainsi envisagé, ne change rien à la situation d'Abd-el-Kader. L'émir n'est pas moins redoutable pour le successeur des schériffs, et il aspire, comme auparavant, à devenir le chef de l'Islamisme occidental. Il y a là un danger permanent pour notre colonie.

On a droit de s'étonner que le ministère ait choisi une circonstance aussi grave pour remettre le sort de l'Algérie entre les mains d'un jeune prince qui ne semble pas né plus qu'un autre pour ce commandement. Que ce vieil arbre de la royauté, un peu épuisé parmi nous, cherche à pousser ailleurs, il n'y a rien là qui nous étonne. Il est dans la nature des institutions de vivre autant qu'elles peuvent. Les théories, qui prétendent les modifier, ne les changent pas; elles sont ce qu'elles sont : monarchie ici, monarchie là-bas, rien de plus simple, de plus

naturel. Notre logique n'a rien à dire. Ce qui nous semble plus surprenant et plus digne de nos sollicitudes, c'est que la fortune d'un grand empire ait été confiée à tant d'inexpérience. M. le duc d'Aumale, outre ces qualités intimes qui font le charme du foyer, peut avoir des qualités générales et supérieures qui le rendent digne d'un rôle public. Mais en lui livrant l'Algérie, n'a-t-on pas voulu donner un fief au prince, plutôt qu'une fonction au citoyen ? Le nouveau gouverneur d'Alger fera sans doute oublier M. Bugeaud, dont la gloire empruntait trop à l'emphase orientale ; mais ce qu'il doit faire oublier avant tout, c'est cette complaisance de cour qui a jeté dans ses mains le sort de notre France africaine.

Un changement moins important a eu lieu dans le sein même du gouvernement. Le maréchal Soult a renoncé à la présidence du conseil qu'il ne présidait pas, et M. Guizot a été investi de ce titre qui manquait jusqu'ici à sa carrière ministérielle. Son influence n'y gagne rien. Il sera, comme il l'a été, l'orateur du cabinet. Nous aurons encore le spectacle pompeux de cette parole solennelle qui prête en vain sa magnificence à une politique sans grandeur et sans dignité. L'art sera peut-être moins complet qu'auparavant. La présence du maréchal Soult abattu, brisé, traînant dans le parlement une vieillesse qui avait cessé d'être auguste, nous a toujours paru d'un bel effet à côté de M. Guizot et de son faste oratoire. Rien ne manquait, avec ces deux figures, au tableau de notre situation. M. Guizot, déjà si éloquent, nous donnera peut-être un peu plus d'éloquence, ce qui ne lui est pas impossible; mais nous serons plus loin de ces grandes scènes de la Grèce et de Rome où des personnages muets, offerts aux regards de la foule, complétaient l'action de l'orateur.

Il semble que M. Guizot ait voulu signaler son avénement à la présidence par de nouvelles poursuites contre la presse. Quatre journaux, la *Réforme*, la *Démocratie pacifique*, la *Gazette de France* et le *Charivari* ont été saisis en même temps. On leur a reproché, aux uns comme aux autres, d'avoir donné une signification trop générale à un horrible attentat qui a porté le deuil dans deux grandes familles. Après avoir été indulgent pour la *Démocratie pacifique*, le jury a montré la plus grande rigueur pour la *Réforme*. Les griefs étaient cependant les mêmes, à moins qu'on n'ait voulu faire expier à l'organe radical une vivacité plus éloquente. Mais pourquoi refuser à la presse la liberté

de cette indignation qui, d'après le sentiment du poëte, est une partie de la vertu? Le jury a suivi sa conscience en rendant le verdict qu'on lui demandait. Il reste sacré pour nous dans ce grave ministère; mais nous pouvons bien lui dire qu'il doit garder avec une inquiète jalousie le dépôt de nos droits et de nos libertés. C'est presque toujours au nom de la loi que ces grands intérêts se trouvent compromis. Le devoir des bons citoyens est de résister aux passions qui poussent trop souvent le pouvoir dans cette voie. Sans cette vigilance patriotique, les gouvernements abandonnés à eux-mêmes, se précipitent dans la violence, et un peuple, libre naguère, se réveille un jour, avec étonnement, dans la servitude.

PASCAL DUPRAT.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LETTRE A M. DE LAMARTINE

SUR

SES DOCTRINES POLITIQUES.

Quel beau rôle, Monsieur, que de parler sans cesse à la foule et de l'enchaîner sans cesse à sa parole! Il y a longtemps que cette souveraineté de l'esprit a commencé dans notre patrie ; mais peu d'écrivains l'ont exercée comme vous. Tour à tour historien, orateur ou poëte, vous avez su donner à l'idée toutes les formes, toutes les harmonies. Quand le poëte a pu sembler fatigué, l'orateur est apparu dans tout son éclat : à l'orateur et au poëte a succédé l'historien qui n'a rien perdu de leur magnificence. Ce long récit qui nous a montré la Révolution dans sa vie orageuse aurait épuisé un esprit moins riche et moins vigoureux. A peine est-il achevé, que votre éloquence éclate successivement à Mâcon, à Marseille, partout, et asservit encore l'attention publique.

Plus cette magistrature intellectuelle est glorieuse, plus elle impose de devoirs à l'homme qui en est investi. Il faut qu'elle s'exerce avant tout pour le triomphe du bien et du beau ; et la foule qu'elle gouverne a le droit de lui demander si elle augmente ce trésor de vérités humaines qui s'amasse avec les siècles, ou si elle n'est qu'un bruit harmonieux qui vient se mêler aux agi-

tations de la vie, au risque peut-être de l'égarer. Ce droit peut sommeiller plus d'une fois, parce que la parole a ses heures de loisir et de liberté. Qu'importe, par exemple, à ces horticulteurs de Saône-et-Loire que vous avez charmés naguère par la richesse de votre langage, que vous ne leur ayez dit que des choses vraies? Ils ont pu se livrer sans réserve à l'admiration que vous leur inspiriez. Qu'avaient-ils à craindre? Ne savaient-ils pas que vos erreurs ne pousseraient pas dans leurs jardins avec les œillets et les roses? A quoi bon redouter des paradoxes que corrigeront dans quelques heures la rosée, le soleil, toutes ces énergies de la nature qui sèment la vie autour de nous? Vous n'êtes pas assez puissant pour retarder le printemps des fleurs, mais peut-être pouvez-vous retarder celui des idées et des institutions.

Il nous importe donc d'examiner de près votre pensée chaque fois qu'elle touche à ces problèmes publics, qui portent avec eux le secret de nos destinées. Nous sommes exposés à y perdre une partie de nos plaisirs. Mais la raison vaut encore mieux que toutes les voluptés de l'art; c'est ce mode dorien dont Platon opposait le ton mâle et austère au rhythme languissant de l'Ionie.

La critique vous a quelquefois accusé de renoncer trop facilement à la netteté de langage qui est la première qualité du style politique. Je ne vous reprocherais point ce défaut de clarté. Ce qui vous manquerait plutôt, si je l'osais dire, ce serait, à quelque degré, ce que Montaigne appelle la *moelle du discours*. C'est à ce titre que vous me permettrez de combattre quelques-unes des idées de ce brillant manifeste qui nous est venu de Mâcon à la suite de tant de belles pages, comme si vous aviez résolu, par un dernier respect pour vos Girondins, d'essayer, contre Paris, du fédéralisme de la langue et de la pensée.

Je laisse de côté ce que vous dites du gouvernement de Juillet et de sa situation dans le monde. C'est là de l'histoire sous cette forme éloquente qui vous est familière. N'est-ce point par un goût de système excessif peut-être, que vous mêlez au tableau de notre politique l'éloge de la paix, source de notre faiblesse? J'aurais le droit de le croire. La paix était-elle possible avec le respect de la dignité nationale? Le passé et l'avenir, comme le présent, ne nous poussaient-ils pas vers la guerre? ce sont là de graves questions que j'aimerais bien à examiner avec vous; mais ces questions nous échappent avec les événements qui les ont suscitées: elles nous entraîneraient d'ailleurs dans des hypo-

thèses inutiles. Laissons les faits possibles ou réels, arrivons aux principes : c'est là seulement que la discussion peut s'asseoir.

Ne me suis-je pas trompé, Monsieur, en lisant que la forme du gouvernement vous est assez indifférente, et que vous n'attachez qu'un intérêt secondaire à ce problème politique? C'est là une idée qui a pris un grand empire parmi nous; je la trouve essentiellement fausse. Je crois à la raison de ces publicistes qui, depuis les plus beaux temps de la Grèce jusqu'à nos jours, ont interrogé l'âme des gouvernements sans la séparer jamais de leur constitution. Il est vrai que toute la vie publique n'est pas dans cette physionomie du pouvoir qui change avec les siècles; mais la forme n'est jamais étrangère au fond. C'est comme l'esprit et le corps, on peut les concevoir isolés l'un de l'autre; ils n'en existent pas moins dans une relation intime, dans une dépendance réciproque.

Je ne suis pas trop surpris qu'avec une pareille idée vous acceptiez si facilement, au nom même de la démocratie, l'existence d'une royauté héréditaire. Vous ne pouviez échapper à cette conséquence : si la forme du pouvoir est assez indifférente, à quoi bon s'en occuper avec tant de sollicitude? Le peuple sera roi avec un roi sur sa tête; c'est à peu près votre langage. En d'autres termes, le roi régnera, mais le peuple gouvernera, sinon par lui-même, du moins par ses représentants.

Que M. Thiers doit être content de voir votre grand esprit s'emprisonner dans cette étroite formule! Il vous était difficile, en vérité, de lui faire une plus grande politesse, et je crois bien qu'il ne s'attendait pas à ce magnifique désintéressement. Vous voulez donc au sommet de la société un chef inerte, impuissant, inutile, un fantôme humain plutôt qu'un homme, chargé uniquement de garder dans sa solitude l'autorité suprême; c'est-à-dire que pour empêcher la France de se donner à un tribun ou à un soldat, vous la mariez à une espèce d'eunuque dont vous couronnez l'impuissance. Doctrine étrange partout, mais plus étrange encore dans notre patrie, où le sentiment de la vie est plus énergique peut-être qu'ailleurs! Les écrivains du Bas-Empire, ce foyer sans peuple, pour échapper à la honte de voir des hommes mutilés, des moitiés d'hommes dans les plus hautes fonctions, rappellent quelquefois que certains chefs avaient beaucoup de barbe. Cette force et cette virilité semblent nécessaires partout au pouvoir : roi ou consul, le chef doit agir. La suprême magis-

trature n'est pas un sommeil voluptueux loin des choses et des hommes : c'est une action vigoureuse et constante; c'est le mouvement continu d'une force qui dirige et gouverne tout ce qui l'environne.

N'espérez pas, du reste, que la royauté accepte ce repos que vous voulez lui faire. Un roi pourra bien s'en contenter; mais alors il obéira à sa nature plutôt qu'à votre système. La royauté, comme les autres institutions, a sa vie propre; c'est un organisme, comme on dirait de l'autre côté du Rhin : on peut le détruire, on ne saurait le changer.

Voilà pourquoi je ne puis pas accepter non plus ce que vous dites des princes qui, dans votre démocratie monarchique, devraient se borner au rôle de simples citoyens. Ce n'est là qu'un beau rêve, Monsieur; toute cette vertu n'est pas permise aux princes. La royauté, par sa nature, engendre le privilége; elle élève naturellement avec le roi tous les membres de sa famille, c'est-à-dire que les princes ont cessé déjà d'être citoyens par là même qu'ils sont princes. Ne faut-il pas, d'ailleurs, préparer la foule à respecter en eux, s'il est permis de le dire, le germe de la royauté? Si bas que soit un trône, il aura toujours quelques degrés réservés aux fils ou aux parents du roi. La nature des choses est plus puissante que les systèmes les plus habiles et les combinaisons les plus ingénieuses. Il n'y a au fond qu'une théorie de la royauté, dont M. de Bonald a été de nos jours le rigoureux interprète. L'existence des sociétés monarchiques se résume véritablement dans ces trois mots qu'il a rendus célèbres : *Cause, moyen* et *effet*. Ainsi, la cause, c'est le roi avec les princes qui sont des commencements de cause; le moyen, c'est la noblesse qui entoure le trône; et l'effet, c'est la masse des citoyens, c'est le peuple, c'est moi, c'est vous, Monsieur, à moins que vous ne fassiez partie du moyen avec la permission de M. de Bonald et de sa doctrine.

Après avoir accepté le privilége en principe, vous ne pouviez guère arriver à l'égalité. Vous demandez que tous les citoyens participent au pouvoir par l'élection; mais, comme M. de Genoude et ses amis, vous voulez l'élection à deux degrés. Il y aurait donc deux classes d'électeurs : les uns n'auraient guère qu'un rôle illusoire, et ce serait là le cas du grand nombre; les autres, les moins nombreux, seraient les arbitres de nos destinées. Nous serions placés dans les mains d'une oligarchie qui pourrait se

renouveler souvent, mais sans donner à la nation aucune garantie nouvelle. Pourquoi ne pas appeler le peuple à choisir directement ceux qui doivent le représenter? N'est-ce pas la seule manière de ramener ce mandat à sa véritable signification? Comment remplacer, d'ailleurs, ces inspirations généreuses qui naissent toujours, au sein d'un peuple, du contact des âmes? Il ne s'agit pas de rétrécir le foyer de la patrie, mais de l'élargir en quelque sorte, pour que tous les membres de la grande famille puissent y prendre place et s'y mêler les uns aux autres dans une vie fraternelle.

Vous ne voulez pas seulement, Monsieur, donner quelques droits politiques à la majorité des citoyens qui s'en trouve aujourd'hui dépouillée : vous prétendez encore améliorer le sort de ces classes laborieuses, courbées depuis des siècles sous le poids de la misère. Ce sentiment généreux, qui commence à remuer l'Europe et qui doit un jour la transformer, ne pouvait manquer de pénétrer dans votre âme comme dans l'un de ses foyers naturels; il en serait sorti sans doute s'il ne s'était produit ailleurs. Mais, en économie comme en politique, vous êtes resté en deçà du droit : votre raison n'a pas su finir ce qu'elle avait commencé.

Que demandez-vous en effet pour le peuple? Une taxe des pauvres et un ministère de la bienfaisance publique : deux institutions analogues ou plutôt une seule institution sous deux formes diverses.

Je suis loin assurément de répudier l'action de la charité dans le soulagement des misères humaines. La charité a joué un grand rôle dans nos sociétés anarchiques, elle a tenu souvent la place de l'État; nous devons l'aimer en France par une sorte de patriotisme, car elle a été l'ornement de nos mœurs, la splendeur morale de notre vie. Les esprits qui ne s'arrêtent pas à la surface des choses trouveront peut-être qu'elle n'a pas peu contribué à jeter parmi nous les semences de cette fraternité, qui doit pacifier les temps modernes. Son action, grâce à l'incurie des gouvernements, n'est pas près de finir : d'ailleurs, après les misères physiques resteront les misères morales; ce sera là, dans l'avenir, le véritable domaine de la charité, qui doit demeurer ainsi au nombre des vertus, comme une force et une grâce de l'humanité.

Ce n'est pas ainsi que je l'envisage quand elle marche à la suite de la loi. Je ne lui trouve plus dans ce cas le même carac-

tère. Il y a bien toujours une main qui donne; mais cette main, au lieu de s'ouvrir d'elle-même, a besoin d'être ouverte par un soldat. Je cherche en vain dans ce commerce violent la communication des âmes. Le sens humain, le sens philosophique et religieux de la charité a complètement disparu. L'acte reste, mais il lui manque la vie morale. Sous cette forme plus que sous l'autre, la charité abaisse l'homme et l'accoutume trop à ce mépris de soi qui le livre à tous les vices. Elle n'est plus un lien de bienveillance entre les membres d'un même corps; c'est une chaîne odieuse qui les écrase et qu'ils secouent avec colère.

Telle serait, Monsieur, cette taxe des pauvres que vous réclamez: il en faut dire autant de ce ministère de la bienfaisance publique qui fait également partie de vos réformes. Si le gouvernement n'avait pas d'autres moyens de soulager des maux devenus trop lourds, il faudrait bien qu'il eût recours à ce double remède, au risque d'altérer les forces morales de notre nation. Mais pourquoi parler de taxe des pauvres et de bienfaisance publique? La solution de ces problèmes économiques qui agitent notre époque, n'est-elle pas ailleurs? C'est dans les sources du droit, c'est dans les éléments essentiels de l'ordre social qu'il faut la puiser.

Tout homme doit trouver au sein de la société les moyens nécessaires à son existence, à son développement physique et moral. Un État est dans la discorde et l'anarchie, il manque à son rôle, quand il ne fournit pas à chacun de ses membres ces conditions fondamentales de la vie humaine. Chaque État a donc besoin d'un ensemble d'institutions qui répondent aux divers buts de l'humanité. Les institutions économiques ont là leur place comme les institutions religieuses, scientifiques ou littéraires. Il n'y a point de véritable vie nationale, dans l'acception supérieure de ce mot, sans tous ces éléments. Le devoir des philosophes, des publicistes, des hommes d'État, est de les appeler et de les produire au grand jour. Grâce à sa civilisation et à sa puissance, la France est plus près de cet idéal que toutes les autres nations de l'Europe. Le moment est venu de l'en rapprocher davantage. Ne parlons donc plus de bienfaisance publique, ni de taxe des pauvres, ni même de charité. Laissons ce langage d'un autre temps; écartons des solutions qui ne satisfont point la conscience moderne. Il ne s'agit plus pour notre siècle de chercher de vains remèdes aux maux de l'humanité, mais de

rentrer dans ce droit éternel qui a ses racines dans Dieu lui-même. Tel est le but que poursuit la démocratie. Voilà l'objet de ses vœux et de ses espérances.

Puissiez-vous, Monsieur, marcher plus résolument dans cette voie! Votre pensée, dans ses évolutions harmonieuses, a fini par se rattacher au peuple. Malheureusement elle n'a pu rompre encore avec le passé. C'est Rachel suivant les pas de Jacob, mais emportant avec elle et cachant dans sa tente les idoles de son père.

PASCAL DUPRAT.

ÉCONOMIE SOCIALE.

RUES DE FER,

OU

LOCOMOTION DANS LES GRANDES VILLES.

Le fait industriel le plus saillant de notre siècle, c'est le perfectionnement de la locomotion. Pour les personnes comme pour les choses, l'habitude et le besoin de déplacement suivent une loi de progression, que les esprits méditatifs recueillent comme un enseignement. Ce n'est pas seulement une merveille, mais encore un profond sujet d'instruction, que cette balle de coton, débarquée à Liverpool, et y revenant métamorphosée au bout de quelques minutes, après avoir séjourné quelques secondes dans trois villes éloignées, et y avoir subi une triple transformation, d'abord fil, plus long que la circonférence de la terre, puis tissu de toutes dimensions, et enfin étoffe aussi variée que les couleurs; et le prix de cette merveille est tel que les plus pauvres peuvent s'en faire un ornement et un vêtement.

La vie à bon marché, telle est la loi philosophique de l'application de la science à l'industrie. N'est-ce pas l'inscription du drapeau autour duquel se groupent les sociétés modernes? Le bien-être pour les masses, n'est-ce pas aujourd'hui la loi d'existence des gouvernements? Dans cette marche ascendante de

la production et de la consommation, quel est le sort des peuples qui restent en arrière? La marchandise anglaise a vaincu l'empire; le commerce américain vient de dévorer le Mexique; une combinaison douanière rend la Prusse arbitre de l'Allemagne. La marche de l'humanité est clairement tracée par ces trois grands faits historiques de la première moitié du XIXe siècle.

Sur un théâtre moins vaste, nous allons assister à une lutte également instructive, et qui, pour les mêmes causes, conduira au même résultat, au triomphe de la science appliquée. Deux puissances, l'une fort ancienne, la ville de Paris, l'autre toute nouvelle, les compagnies de chemins de fer, se trouvent en présence. Auront-elles la sagesse de coordonner leurs intérêts, en vue de l'intérêt général; ou bien, combattront-elles pour la domination de l'une sur l'autre, au préjudice du public?

De cet examen, il peut sortir plus d'un enseignement. Il s'y rattache des questions d'un ordre élevé, telles que l'agglomération des habitants dans les capitales, et l'influence des nouveaux locomoteurs sur les grands foyers de population.

Il n'y a que deux villes en Europe qui soient comparables pour leur population et pour leur immense mouvement : Londres et Paris. Elles diffèrent sous le rapport des moyens de locomotion : l'une, ville de commerce plutôt que de fabrique, est un port de mer par son fleuve navigable en toutes saisons; l'autre, ville de fabrique, est continentale, et n'a qu'une voie fluviale intermittente (1), inaccessible aux gros bâtiments. Les chemins de fer, comme moyen d'approvisionnement, auront donc à Paris une bien autre importance qu'à Londres. Ils y seront sans concurrence et sans contre-poids. Cette observation est de la plus haute gravité : l'approvisionnement d'une population agglomérée d'un million et demi d'habitants, ne sera-t-il point exposé aux calculs et aux exigences de compagnies financières, dont le lucre est la seule loi constitutive?

Plus on approfondit cette question et plus on reconnaît que la ville de Paris eût fait un acte de prudence, en s'appropriant les têtes de tous les chemins de fer. L'expérience a montré que les têtes de ligne exercent une action d'autant plus énergique que les populations sont plus agglomérées. Il eût été désirable que cette action obéît à une impulsion tutélaire, plutôt qu'à une im-

(1) La Seine n'est navigable que 137 jours dans l'année.

pulsion d'exploitation mercantile. On doit donc regretter que la ville de Paris n'ait pas imposé aux compagnies l'obligation de ne point dépasser son enceinte, se réservant de prolonger les lignes de fer suivant les besoins et la sécurité de sa voirie municipale : les compagnies seraient aujourd'hui ses tributaires (1), et bien des difficultés lui seraient épargnées pour l'avenir. Dans la question des chemins de fer, il y a beaucoup d'*inconnu*, tout le monde en convient. Il était d'une sage administration de dominer cet *inconnu*. La prudence la plus vulgaire commandait à la ville de Paris de ne pas rester désarmée devant un instrument nouveau, dont on ne saurait contester le pouvoir rayonnant et absorbant.

Cette imprévoyance est-elle irréparable? C'est une question que les pouvoirs municipaux doivent étudier avec soin, s'ils ont le moindre souci (et ce doute n'est point admissible) du danger qui menace la ville confiée à leur administration.

Lorsqu'on jette les yeux sur un plan de Paris, on voit que les sept griffes de fer qui l'enserrent comme une proie, n'ont pas toutes respecté son mur de défense. Les unes, pressant plus que les autres, pénètrent plus avant, et ces pénétrations sont à des niveaux différents. Cette double inégalité, en hauteur et profondeur, si l'on peut s'exprimer ainsi, aura ses conséquences forcées. Les chemins de fer, comme tous les instruments mécaniques, obéissent à leurs lois mathématiques, et ces lois ne paraissent pas avoir été consultées lors de l'établissement des têtes de ligne. Des entraves leur ont été imposées par des influences de quartiers, mais ces influences *éphémères* faibliront chaque jour, et les chemins de fer, brisant leurs liens, reprendront comme des fleuves leur cours naturel. Le but social des voies de fer, c'est la locomotion à bon marché, parce que c'est l'un des éléments de la *Vie à bon marché*. Tout ce qui gêne et enchérit la locomotion, est donc contraire au but proposé. Pour que les divers rouages de la machine, appelée chemin de fer, les rouages mobiles, comme les rouages fixes, fonctionnent dans des conditions heureuses, il faut avant tout que ce qu'on nomme le *mouvement* s'exécute avec facilité et régularité. A Paris, les conditions de ce mouvement dépendront en grande partie des abords des têtes de ligne. On peut, dès aujourd'hui, en citer deux preuves qui se chiffrent comme de l'arithmétique.

(1) Comme Versailles, Rouen et le Havre sont tributaires de Saint-Germain.

Les actions de la rive droite sont cotées au double des actions de la rive gauche, bien que cette dernière ligne soit préférable de tous points, pour la longueur et l'agrément des parcours, pour l'économie des courbes et des pentes, et pour la station de Versailles.

Le camionnage du chemin d'Orléans coûte 5 francs par tonne, tandis qu'au chemin de Strasbourg le prix sera, comme à La Villette, de 2 francs au plus, différence équivalant au tarif de plusieurs lieues de parcours.

Une autre cause du bon marché de la locomotion, et qui par cela même est inévitable, c'est la jonction des gares entre elles. La concurrence des chemins de fer disparaîtra devant leur intérêt commun, car il est reconnu que la communication des lignes et de leurs embranchements augmente le trafic (1). Lorsqu'une seule administration présidera au mouvement de tous les chemins, lorsque les gares et les embarcadères seront devenus propriété commune, il est à craindre, pour les intérêts des quartiers, que l'équilibre ne soit rompu dans la répartition, déjà si inégale, des têtes de ligne, et que le commerce ne préfère payer 2 francs à la gare de La Villette que 5 francs aux gares d'Ivry et de Bercy. Les protestations du quartier Saint-Antoine auront-elles alors plus de succès que n'en ont aujourd'hui les protestations de la rive gauche contre la jonction et la fusion des deux chemins de Versailles?

Cette grave question de la jonction des gares, connue sous le nom de *chemin de ceinture*, résume des intérêts nombreux et complexes, elle est aujourd'hui posée dans les termes suivants :

Pour éviter les transbordements, le gouvernement propose et les compagnies offrent d'exécuter un chemin de ceinture autour de Paris, c'est-à-dire de compléter, dans l'intérêt général, l'une des plus heureuses applications de la science.

La ville de Paris, au contraire, demande, non seulement que les chemins ne soient pas raccordés entre eux, mais que ce raccordement, s'il avait lieu, ne pût profiter à la liberté du commerce (2).

(1) Déposition de M. Stephenson devant la Commission de la Chambre des communes pour le chemin de Stour-Valley.

(2) Délibérations du Conseil municipal du 31 mai 1844 et du 3 juillet 1847. — Avis suspensif de la Commission d'enquête sur les trois projets de chemins de ceinture.

Ce vœu inadmissible ne s'explique, de la part de l'administration municipale, que par le sentiment du danger qui la menace. Quelques faits feront ressortir la gravité et l'imminence de ce danger.

I.

DIFFICULTÉS D'APPLIQUER AUX CHEMINS DE FER LES RÈGLEMENTS D'ADMINISTRATION D'ORDRE PUBLIC.

On reconnaît aujourd'hui que des fautes ont été commises dans l'établissement des têtes de ligne (1), et que la législation qui régit les chemins de fer est défectueuse. Le gouvernement cherche quelques palliatifs dans des règlements d'administration de police, mais les compagnies protestent au nom de droits acquis. Bien mieux, elles prétendent et démontrent que ces prescriptions d'ordre public sont matériellement inapplicables (2). C'est qu'en effet, il y a une loi supérieure à tous les règlements, la loi de la nécessité. Du moment où, sans prévoyance de l'avenir, on a établi des gares, c'est-à-dire des lieux de concentration (3), près d'un foyer de plus d'un million d'habitants, enfermés dans un mur d'octroi, on s'est condamné à en subir toutes les conséquences. C'est le service de ces gares, service *difficile, varié, compliqué,* que les compagnies invoquent à l'appui de leurs protestations.

Ce fait contentieux doit être pour la ville de Paris un de ces éclairs qui illuminent l'avenir. N'est-il pas présumable que les compagnies répondront un jour aux autorités municipales ce qu'elles répondent en ce moment à l'administration supérieure? Ce serait une illusion, de croire qu'aujourd'hui, comme du temps de l'empire, il suffira d'un arrêté du préfet de la Seine ou du préfet de police pour faire courber la tête aux compagnies. Il suffit de citer le mot *fusion* et un chiffre à l'appui, pour détruire cette illusion.

(1) Rapport de M. Collignon sur le projet de loi relatif au chemin de Chartres. Séance du 28 juin 1847.

(2) Observations présentées par les compagnies, le 1er février 1847, contre le règlement du 15 novembre 1846.

(3) C'est une faute qu'ont évitée les Américains, comme nous le verrons plus loin.

Le *London et North-Western*, compagnie formée de cinq lignes *fusionnées*, possède 606 kilomètres en exploitation, 305 kilomètres d'embranchements en construction, et 527 kilomètres de nouvelles lignes autorisées; ce qui élève le total de son réseau à 1,438 kilomètres. Le premier semestre de 1847 lui a donné une recette brute de 27,769,875 francs. C'est donc une puissance, dont le budget, aujourd'hui de 55 millions, s'élèvera à 75 millions, lorsqu'elle aura fait emploi du capital de 700 millions, qu'elle est autorisée à se constituer par voie d'actions ou par voie d'emprunts.

Devant ces puissants exemples, qui apparaissent comme des souverainetés nouvelles, la ville de Paris doit sentir le besoin de se créer une garantie autrement que par un mur d'octroi et par des agents municipaux. Une compagnie qui possède le monopole des transports, qui dispose d'un budget de 75 millions, de qui dépendra peut-être l'existence d'un ministère, ne sera pas seulement pour la ville un administré, mais en même temps un rival de puissance.

Le pouvoir des compagnies croîtra par leur fusion; on peut donc considérer cette fusion comme un fait accompli. L'intérêt des sociétés financières étant leur unique mobile, tout ce qui est matière à profit ne saurait échapper à leurs combinaisons. L'imagination recule devant les calculs qu'offre à la spéculation l'approvisionnement d'une ville de deux millions d'habitants. On ne saurait trop le répéter, les compagnies de chemins de fer ne sont point des sociétés de bienfaisance et de charité, mais des sociétés d'exploitation : aussi habiles que puissantes, elles sauront mettre à profit leur position acquise, leur position *exceptionnelle*, et l'on verra bientôt, par la force des choses, les monopoles s'enchaîner l'un l'autre.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir le grand mouvement qui se prépare autour de Paris. Qui pourrait affirmer aujourd'hui que ce mouvement n'apportera aucune perturbation dans les anciennes habitudes de l'administration municipale? Ainsi, la répartition des grandes lignes sur divers points de la capitale entraînait une conséquence inévitable, leur jonction entre elles par un chemin circulaire; et cette première conséquence en entraînait une seconde également inévitable, l'abandon et la *déportation* des têtes de ligne les plus mal placées, par la raison toute simple que le commerce, comme un fleuve, suit son cours naturel, qui

est le bon marché. Ce chemin circulaire, qui sera le confluent de toutes les lignes, qui réunira toutes les gares, qui concentrera sur les points favorables les marchandises similaires, sera comme un fleuve navigable en toutes saisons, et par conséquent la grande artère d'une ville nouvelle. Ce sera pour Paris, autant qu'il est permis de l'espérer, l'équivalent d'une Tamise.

Les conseillers de la ville de Paris, effrayés des conséquences de cette création nouvelle, protestent à l'unanimité contre le déplacement de la population. Cette crainte est-elle chimérique? Bien que la puissance des chemins de fer soit encore un *inconnu*, il était impossible au conseil municipal de n'y pas reconnaître un de ces courants commerciaux, dont la force d'attraction groupe des intérêts, des mouvements d'affaires, et par suite des populations (1). La ville sait par expérience que l'ouverture de rues larges et longues, comme la rue Rambuteau, y attire le mouvement; que l'établissement du canal Saint-Martin a détourné le mouvement commercial de la Seine; que la circulation des omnibus a créé des foyers de population loin du centre et hors Paris.

II.

CENTRE D'ACTIVITÉ DES LIGNES DE FER.

Une tête de chemin de fer aux portes de Paris, n'est-ce pas une rue perfectionnée? n'est pas un canal sans les lenteurs et les in-

(1) La régularité des transports et la facilité de la manutention sur les chemins de fer, ont produit en Amérique un de ces résultats qui devraient être un enseignement. Une compagnie conçut la pensée de faire concurrence au canal de Schaylkill, qui transportait à Philadelphie les charbons de terre, et dont les actions avaient triplé leur valeur d'émission. Le tonnage excédait un million de tonnes. Le chemin de Mount-Carbon, tout en bénéficiant, a fait descendre les actions du canal au-dessous du prix d'émission. Le tarif de ce chemin, bien qu'il ne serve qu'aux marchandises, et que les convois retournent à vide, est de 4 c. 1/2 par tonne et par kilomètre.

Paris et ses environs consomment annuellement 600,000 tonnes de houille. Les arrivages par l'Oise ont doublé en cinq ans. Le tonnage de Philadelphie sera donc bientôt égalé. En appliquant au chemin du Nord le tarif du Mount-Carbon, la tonne de houille coûterait *hors Paris* :

Achat sur la mine.	10 fr.	» c.	22 fr. 60 c.
Transport.	12	60	

Elle se vend 55 fr. *dans Paris*.

Dans la substitution de l'un de ces chiffres à l'autre, il y a toute une cause de dépopulation.

terruptions de la navigation? n'est-ce pas un omnibus à moitié prix et à trois cents, cinq cents, huit cents places au lieu de seize? Si donc les grandes lignes convergent sur une seule tête, c'est-à-dire si le chemin de ceinture, étudié et proposé par le gouvernement, s'exécute, soit partiellement, soit en totalité, il va nécessairement se créer sur le point le plus favorable de la banlieue un immense mouvement, central pour les voies de fer, excentrique pour Paris, au moyen d'un locomoteur universel, transportant hommes et choses simultanément, avec les avantages réunis de l'économie, de la rapidité et de la continuité. Si ce point favorisé était la plaine d'Ivry, c'eût été du moins une sorte de contre-poids à la tendance de l'émigration vers le nord-ouest. Tout au contraire, la plaine de Clichy (les Batignolles prolongés), est le seul point où puisse se concentrer avantageusement le grand mouvement des têtes de ligne, d'après le tracé du chemin de ceinture. Partout ailleurs ce chemin s'éloigne de la Seine et parcourt un terrain accidenté, à l'exception de la plaine d'Ivry et de la plaine de Grenelle, qui sont traversées sur arcades ou en remblais. La première condition pour conserver à Ivry et à Grenelle leur valeur topographique, était de donner au chemin de Lyon le même niveau qu'au chemin d'Orléans, et de faire aboutir le chemin de l'Ouest en un point bas : on a fait le contraire.

Dans la question tant débattue des embarcadères, on s'est préoccupé d'intérêts de quartiers, sans s'inquiéter de questions bien autrement importantes, telles que les gares de marchandises, leur éloignement des populations, leur jonction entre elles, leur élévation par rapport aux divers horizons des rues de Paris. Les habiles négociants des États-Unis ont procédé au rebours : indifférents pour les embarcadères de voyageurs, ils ont donné tous leurs soins au mouvement des marchandises, les amenant par voies de fer jusqu'au centre des grandes villes, au lieu de les reléguer au loin.

Par une circonstance aggravante, la montagne Montmartre sépare le bassin de Paris de la plaine de Clichy. Cette barrière, que le commerce sera condamné à franchir, n'existera plus pour les compagnies qui l'ont percée d'outre en outre, et qui trouveront ainsi dans la disposition topographique du terrain un nouveau privilége. En vérité, on est tenté de se demander si quelques hommes habiles ne se sont pas proposé le problème suivant : Étant donnés des obstacles naturels, trouver le moyen

de s'en faire un point d'appui, de manière à diriger les têtes de ligne pour le plus grand profit des compagnies et pour le plus grand préjudice de la ville de Paris.

Il faut convenir que le pouvoir municipal aurait fait aux compagnies la condition la plus heureuse, s'il avait considéré avec défaveur l'importation de ces nouvelles voies de communication, de même que leur jonction entre elles; s'il avait eu la pensée de les frapper d'une sorte d'ostracisme. Si la ville de Paris n'est pas intervenue dans la grave question du chemin de ceinture, à l'époque où plusieurs projets de jonction étaient soumis à une commission d'enquête, c'est que sans doute le moment ne lui paraissait pas venu de s'en occuper utilement. Empêcher la jonction des têtes de ligne est aussi impossible que d'empêcher l'établissement des chemins eux-mêmes. Cette jonction n'intéresse pas seulement les compagnies; c'est une question nationale. Les départements qui ont voté un budget spécial pour les voies de fer exigeront avec raison que la circulation s'y opère sans entrave, avec toute l'économie et toute la régularité possible, et que le commerce de transit ne soit pas enlevé à la ligne du Havre à Strasbourg en faveur de la ligne d'Ostende. Il serait facile de démontrer que nulle part la jonction des lignes de fer ne présentera autant d'avantages qu'à leur centre de convergence. Un chemin de ceinture est donc inévitable.

Les compagnies en sont si bien convaincues qu'elles s'y préparent avec une persévérante activité. Les unes acquièrent des terrains et des carrières et construisent des magasins gigantesques; les autres s'assimilent, par achat, fusion ou postulation, des lignes construites, concédées ou projetées. Cependant la ville attend, au lieu de résoudre à son profit cette question si importante pour son administration municipale et départementale.

Cette puissance d'activité des compagnies est fortifiée par le concours du gouvernement. Un ingénieur en chef des ponts et chaussées (1), dans le rapport d'un projet de loi à la Chambre des députés (session de 1847), a présenté ce projet de loi comme la *réalisation, dans des conditions acceptables, du chemin de ceinture entre les lignes du Nord, de Rouen et de l'Ouest.* Cette *réalisation*, présentée comme la chose du monde la plus simple, c'est,

(1) Rapport de M. Collignon, sur le projet de loi relatif au chemin de Versailles à Chartres. Séance du 28 juin 1847.

d'une part, la fusion du chemin de l'Ouest et des deux chemins de Versailles réunis, et leur convergence à Asnières ; c'est, d'autre part, la réunion, dans les mêmes mains, du chemin de Saint-Germain, du chemin d'Asnières à Argenteuil et du chemin d'Argenteuil à Ermont, et leur convergence également à Asnières.

On aura donc concentré sur un même point, 1° les arrivages de la ligne de l'Ouest, et, au moyen d'un embranchement fort possible du Mans à Tours, les arrivages des lignes de Bordeaux et de Nantes; 2° les arrivages des lignes de Rouen et du Havre; 3° les arrivages de la ligne du Nord et de ses ramifications ; 4° les arrivages par la voie fluviale.

La mesure législative ajournée, à la session prochaine, aura pour résultat une concentration et un foyer d'activité sans rivalité possible.

Ce déplacement de population amènera une réduction dans les recettes d'octroi et dans les recettes des halles et marchés, et il est présumable que le voisinage d'une population manufacturière surchargera les prisons, les hospices et les hôpitaux. La ville peut, à la vérité, étendre ses barrières d'octroi jusqu'aux fortifications ; mais il est douteux qu'elle trouve dans cette mesure une compensation aux nouvelles dépenses qui lui seraient alors imposées pour frais de perception et pour entretien de pavage; car la ville des émigrants s'étendra principalement dans une seule direction, celle du nord-ouest ; et nous venons de voir que, par les projets mêmes du gouvernement, de même que par le cours de la Seine, le centre d'activité de cette ville nouvelle est transporté au-delà de l'enceinte continue. Lorsqu'entre les deux villes la ligne de fer aura été disposée en service d'omnibus transportant de cinq minutes en cinq minutes des flots de population sans bagages apparents, comment préposer contre la fraude une surveillance efficace, qui aujourd'hui déjà paraît impossible?

Ainsi, la jonction *partielle* des têtes de ligne est un fait imminent qui sera certainement accompli dans le courant de la session de 1848, et l'on peut être certain que ses conséquences ne se feront pas longtemps attendre. Lorsque cette jonction, si facile d'exécution, aura réuni en un centre commun le mouvement de la navigation fluviale et le mouvement des quatre grandes lignes du Nord, de Strasbourg, du Havre et de l'Ouest, la nécessité d'y rattacher le mouvement des lignes du Midi se fera sentir si im-

périeusement qu'une subvention de l'État *déportera* la tête du chemin de Lyon dans le grand foyer commercial du Nord-Ouest.

Alors, par la force des choses, par cette loi du *bon marché* qui régit le commerce, et aussi, on peut le dire, par l'indifférence et l'inexpérience de la ville de Paris dans les questions de chemins de fer, le chemin de ceinture proposé par le gouvernement se trouvera exécuté, partie aux frais des compagnies et partie aux frais de l'État. C'est exactement la proposition qui fut faite à la commission d'enquête de 1845, et repoussée par un véto suspensif. La ville de Paris, qui s'est crue peut-être à l'abri du danger derrière la décision de la commission d'enquête, doit aujourd'hui être pleinement désabusée. Si les interprètes du département de la Seine ont cru devoir invoquer des mesures suspensives dans l'intérêt général, les compagnies ont cru devoir, dans leur intérêt particulier, poursuivre leur marche sans dévier.

Ce triomphe des compagnies est un nouvel exemple de ce que peut l'habileté jointe à la persévérance. Ici, l'habileté a atteint la perfection; car ce ne sera pas seulement l'exécution du chemin de ceinture tel qu'il convenait aux compagnies, ce sera en même temps la conquête d'une nouvelle tête du chemin du Nord, tête plus directe, bifurquant au-dessus de Saint-Denis vers la gare des Batignolles, précisément ce que l'opinion publique et le gouvernement refusaient en 1843 (1).

L'expérience fera comprendre un peu tard qu'autoriser deux chemins de fer, à l'exclusion des autres, à pénétrer, l'un dans le quartier riche, l'autre dans le quartier marchand, c'était accorder à ces deux chemins une prime d'encouragement pour activer de tout leur pouvoir la création d'une ville nouvelle, et pour

(1) Le gouvernement a tenu positivement à avoir de ce côté de Paris une entrée et un embarcadère distincts pour la ligne de Belgique, et cette détermination a été la cause immédiate de la rupture de la négociation entre MM. Rothschild et le gouvernement. Le grand intérêt que ces Messieurs paraissent avoir dans le chemin de fer de Saint-Germain et de Versailles, les a engagés à faire une condition *sine quâ non* de la jonction de la ligne belge avec le chemin de fer de Versailles et de leur entrée dans Paris à la même station. On dit que les autorités de la capitale ont adressé au ministre les plus fortes remontrances contre l'adoption d'un pareil arrangement. Le gouvernement paraît avoir cédé à ces remontrances, non pas tant pour apaiser le mécontentement qui existe dans presque tout Paris, que par suite de la conviction sincère que la concentration d'un trafic pareil, sur un seul point, ne pourrait manquer de faire naître de grands inconvénients pour le public. — Rapport de M. Stephenson sur le chemin de fer du Nord, 1843.

servir d'intermédiaires obligés entre l'ancien Paris et le nouveau Paris. Il est facile de prévoir que les embarcadères de la rue Saint-Lazare et de la place Saint-Laurent seront deux stations d'omnibus d'une espèce nouvelle, qui feront sentir à la ville de Paris leur puissance d'action. La disposition des têtes de ligne en service d'omnibus ne serait pas une innovation. Le chemin de Saint-Germain, aux jours de grande fête, transporte à 20 kilomètres de distance jusqu'à 36,000 personnes en quelques heures, avec des départs de 15 minutes en 15 minutes. Pour des distances cinq fois moindres, on peut donc multiplier encore les départs.

La ville de Paris proteste contre la création de cette ville nouvelle. Que peuvent des protestations contre des adversaires qui procèdent par l'action, avec le concours réuni du gouvernement et des départements (1)?

Entre la ville de Paris, d'un côté, qui veut se conserver dans son assiette actuelle, et entre les compagnies, de l'autre, qui tendent à créer un nouveau centre d'activité commerciale, la population se prononcera suivant son plus grand avantage ; car telle est la loi de l'humanité. C'est donc une question de chiffres que l'on peut formuler en ces termes : Les distances se trouvant supprimées par les nouveaux instruments de la science, vaudra-t-il mieux habiter en dedans qu'en dehors de Paris ?

Cette question conduit à examiner ce que sont aujourd'hui et ce que seront plus tard, dans Paris, la circulation et la population.

III.

CIRCULATION DANS PARIS.

Tandis que des villes d'Amérique, d'Angleterre, et même de l'Océanie, ont appliqué à leur circulation urbaine les perfection-

(1) A un certain point de vue, on ne peut se refuser à reconnaître que les départements ont intérêt à tout concentrer sur la rive droite, afin de favoriser *hors Paris* un foyer de population assez puissant pour prendre les proportions d'une grande ville. Les deux villes rivales seraient amenées par la concurrence à lutter entre elles, sinon pour la suppression, du moins pour l'abaissement des droits d'octroi, et alors les vins, les viandes et les houilles s'écouleraient plus facilement et plus abondamment. D'un autre côté, certaines écoles politiques se proposent de supprimer l'octroi par un procédé plus expéditif que celui de la concurrence. Bien plus, dans le sein même du conseil municipal, on imprime et l'on signe des brochures qui signalent cet impôt de l'octroi comme une iniquité, dont les jours sont comptés. L'octroi est pour la ville de Paris comme une épée de Damoclès.

nements de la science, Paris en est encore au moteur rudimentaire. La circulation des personnes et des marchandises s'y opère uniquement par le cheval, le moteur le plus insalubre, le plus encombrant et le plus cher. Cette infériorité de la locomotion est explicable à Paris par trois raisons, parce qu'il n'y existe pas une voie navigable comme à Londres, parce que le terrain y est très accidenté, et enfin parce que le nombre fabuleux de chevaux que dévore le pavé de Paris garantissait à toute innovation un bénéfice considérable.

C'est en effet par centaines de millions qu'il faut compter la dépense d'entretien du cheval de Paris. Les 148,000 chevaux qui font le service de cette capitale, à 3 fr. l'un par jour, représentent une dépense annuelle de 162,060,000 fr., plus un quart pour la dépense de renouvellement (1). C'est, non compris les frais de conducteurs et de véhicules, une force motrice du prix de 200 millions de francs par an. Cette taxe improductive (2), prélevée sur le commerce parisien, égale donc le budget du royaume de Prusse (200 millions), et le budget des États-Unis d'Amérique (220 millions).

Tableau du mouvement des transports à l'intérieur de Paris.

	558	Fiacres	à 15	personnes par jour.	8,370
	42	Coupés	à 12	— —	504
	733	Cabriolets	à 12	— —	8,796
	197	Voitures supplémentaires	à 12	personnes par jour.	2,364
	340	Voitures-Omnibus	à 200	— —	68,000
	1,060	Voitures à deux roues sous remises	à 15	—	16,020
	4,000	Diligences des environs ou de long cours	à 10	—	40,000
	6,000	Cabriolets bourgeois	à 2	—	12,000
	15,008	Voitures bourgeoises	à 3	—	45,000
Total.	29,938	Voitures.		Total des voyageurs par jour.	201,054

(1) On estime que le cheval à Paris dure trois ans. Près de 50,000 chevaux seraient donc annuellement abattus ou mis hors de service.

(2) Cette expression a-t-elle besoin d'explication? Parce que des marchands d'avoine et des maréchaux nourrissent et ferrent à Paris 148,000 chevaux, faut-il qualifier cette dépense de dépense productive? En ce sens, les ponts, les canaux, les chemins de fer sont des entreprises malfaisantes, car elles ont anéanti d'anciens moyens de production. Non seulement l'énorme consommation des chevaux de Paris est *improductive*, mais elle empêche une *production* utile, celle des chevaux de guerre dont manque la France. Plus le commerce consommera de chevaux de *misère*, moins l'éleveur livrera de chevaux de race.

« Ce nombre de voyageurs, multiplié par les 365 jours de l'année, forme un total de 73,381,180.

» C'est un grand chiffre que celui de 73 millions de personnes! Il représente le double de toute la population du royaume ; et quand on réfléchit que tout ce monde est voituré chaque année dans le cercle étroit des rues et de l'enceinte de Paris, on doit s'épouvanter du nombre des accidents que cette effroyable locomotion doit entraîner à sa suite (1).

» Outre les 29,938 voitures destinées aux personnes, il circule encore dans Paris 32,321 voitures destinées aux choses, ce qui forme un total de 62,259 voitures en action. Or, les rues de Paris, réunies au bout les unes des autres, forment une longueur de 125 lieues ; et la longueur des voitures, réunies aussi les unes au bout des autres, tout attelées bien entendu, cette longueur est de 75 lieues. Il résulte de là que chaque jour 75 lieues de voitures circulent plus ou moins activement dans un espace étroit, carré ou circulaire, coupé par des milliers de carrefours, à travers des myriades d'embarras et de personnes, qui encombrent presque à toutes les heures les 125 lieues que contient cet espace (2). »

Dans les quinze dernières années, le nombre des voitures circulant chaque jour dans Paris s'est élevé de 55,000 à 80,000.

Le gouvernement impérial, dans la prévision d'une extrême nécessité de guerre, ordonna le recensement des chevaux de Paris : leur nombre n'était pas le 1/5 de ce qu'il est aujourd'hui.

(1)

En 1834.	134 personnes blessées.		4	tuées.
1835.	217	—	12	—
1836.	220	—	5	—
1837.	361	—	11	—
1838.	366	—	10	—
1839.	384	—	9	—
1840.	394	—	14	—
1841.	412	—	17	—
1842.	338	—	40	—
1844.	444	—	31	—
1846.	445	—	34	—

(2) Dans ce tableau ne figurent pas les innombrables véhicules de toute espèce et de toute vitesse que les chemins de fer vont lancer à travers Paris comme autant de projectiles. Que Paris atteigne la population de Londres, et c'est plus que probable, se figure-t-on le mouvement de la Tamise, ses 150 steambots (paquebots-omnibus) et ses barques sans nombre, transporté dans les rues étroites de Paris, déjà insuffisantes!

Les chiffres dont nous venons de présenter le tableau, leur progression et leur importance, portent à la réflexion.

On se demande avec inquiétude comment la génération à venir pourra circuler dans les rues de Paris. On s'étonne que la voiture-omnibus ait éprouvé pour son admission des difficultés telles que l'inventeur a subi la même fin que l'importateur des sociétés d'assurances : tous deux sont morts de chagrin. Ceux qui repoussaient l'omnibus comme impraticable dans Paris, ne se doutaient guère que cette voiture, malgré ses inconvénients, y transporterait presque deux fois autant de monde que toutes les voitures publiques ensemble.

Des chiffres qui précèdent, on doit conclure que ce qui est recherché de préférence par le public voyageur, c'est le bon marché de la locomotion, et que nulle part la locomotion n'est aussi considérable que dans l'intérieur même des grandes villes.

Ce serait donc satisfaire à un besoin réel, et, l'on peut le dire, à une nécessité prochaine de la Ville de Paris, que d'y introduire le procédé de circulation le plus économique.

Le nombre croissant des véhicules et des voyageurs dans les rues de Paris va recevoir nécessairement une augmentation considérable pour deux causes imminentes. La première cause sera cette population flottante que les chemins de fer vont jeter journellement, et pour quelques heures, sur la voie publique, et qui circulera beaucoup plus qu'une population sédentaire. La seconde cause, plus complexe, tient à la connexion de certaines circonstances, également inhérentes à l'innovation des chemins de fer, et qui tendent à augmenter extraordinairement la population de Paris et surtout de la banlieue. Le chiffre de la population actuelle sera-t-il doublé, triplé? Ce qui est certain, c'est qu'il ne restera pas stationnaire. Depuis 1814, la population de Londres a doublé : la population de Paris n'a pas suivi le même mouvement ascensionnel. Cependant il y a eu progrès notable. A cet égard, ce serait une erreur de juger de l'avenir par le passé. Qui pourrait affirmer dès aujourd'hui que les chemins de fer, cet élément tout nouveau qui n'a point d'analogue dans le passé, n'apporteront pas des lois de progression toutes nouvelles (1)?

La facilité des transports fera disparaître le seul contrepoids

(1) Dans la dernière période quinquennale, bien qu'il n'y eût en exploitation que deux tronçons de grandes lignes, Rouen et Orléans, la population du département de la Seine s'est accrue de 1/8, et celle de Paris de 1/8,8.

qui retarde la centralisation universelle que l'on a créée sur un seul point de la France. Tandis que le génie politique des Anglais a eu la sagesse de ménager sur le sol britannique, comme autant de sphères d'attraction, plusieurs foyers indépendants l'un de l'autre, d'où rayonnent et où convergent de grands courants de population et de commerce, en France, on a tout centralisé à Paris : politique, administration, capitaux, affaires. Il y affluera donc une population dont le chiffre inconnu causera tôt ou tard une sérieuse inquiétude (1).

Dans un pays où les fortunes vont se subdivisant de jour en jour, une circonstance qui contribuera à grossir le chiffre de cette population urbaine, c'est que les chemins de fer nivelleront le prix des denrées, et alors l'existence sera moins chère à Paris que dans la plupart des départements. Le marché des halles centrales, qui approvisionne plus d'un million de consommateurs, présente ce fait remarquable et presque inévitable de nombreux pourvoyeurs, qui livrent des restes d'approvisionnements à très bas prix, au-dessous même du prix de production. Et pour le vêtement du pauvre, dans quelle ville de France trouve-t-on des ressources semblables?

La division croissante des héritages n'augmente-t-elle pas ces myriades d'existences brisées, d'existences sans nom, qui viennent chercher à Paris l'oubli ou le mystère? Pour réunir toutes les conditions de la *vie à bon marché*, il ne restera plus qu'à réduire le prix du logement, et c'est ce que feront les chemins de fer (2).

La transmigration d'une partie de la province à Paris est un événement prochain qui ne saurait être contesté. Mais sur quel point de la capitale se porteront les émigrants? Cette question

(1) Dans la session dernière, M. Arago, au sujet de la loi d'emprunt des 25 millions, signalait le fait suivant : En quinze jours, la cherté des vivres avait jeté de la province dans Paris 30,000 ouvriers sans ouvrage.

(2) On verra plus loin que l'intérêt des compagnies les conduira à cet acte d'humanité, réclamé depuis longtemps comme une nécessité.

..... *Aussi n'était-ce pas sans raison, comme sans intérêt pour les classes laborieuses, que des hommes recommandables émettaient, il y a quelques années devant l'autorité, le vœu que l'on construisît des maisons de moyenne et de petite dimension, en rapport avec la condition, les besoins et la fortune des individus. Ce genre d'habitations manque à Paris, disaient-ils, et l'on en sent la nécessité.* (Mémoire adressé par une réunion de propriétaires et d'architectes à la Commission d'enquête. Paris, 1829). — M. Benoiston de Châteauneuf.

mérite un sérieux examen, et nous ne comprendrions pas que l'édilité n'en fît pas l'une de ses préoccupations constantes.

IV.

DÉPLACEMENT DU CENTRE D'ACTIVITÉ DE LA VILLE DE PARIS.

Il est des déplacements qui ne sont plus de notre époque; trop d'intérêts sont puissamment liés dans un vaste foyer de population pour que, par la volonté d'un monarque ou par le désastre d'une épidémie, des masses d'habitants désertent un canton ou un quartier. Mais une population se déplace spontanément, lorsqu'autour d'elle il y a progrès et qu'elle reste stationnaire, ou, ce qui revient au même, lorsqu'elle progresse dans une proportion insignifiante. Il y a également déplacement de population, quand un centre d'activité se transporte d'un quartier dans un autre, parce qu'alors les locations y sont moins recherchées; la destination de ces locations change et s'amoindrit; les constructions nouvelles y sont médiocres et en moins grande quantité. La vie et le mouvement sont ailleurs.

Sous ce point de vue, la ville de Paris a subi plusieurs déplacements. Dans sa lutte séculaire contre la rive droite, la rive gauche faiblit chaque jour (1). Sur la rive droite même, que de

(1) Au sujet du dernier recensement quinquennal, des feuilles semi-officielles ont présenté les trois arrondissements de la rive gauche comme assez heureusement partagés dans l'accroissement des populations et des valeurs locatives. Dans ces sortes d'appréciations, il faudrait tenir compte de l'étendue comparative de chaque arrondissement, et des valeurs à venir plus encore que des valeurs présentes. Ces deux termes de comparaison font ressortir l'infériorité incontestable de la rive gauche. A certaines heures, observez sur les ponts le courant des allants et des venants. Le matin, le courant se dirige du *midi au nord* vers les centres d'affaires, et le soir le courant s'agite en sens opposé. Que les chemins de fer du nord de Paris offrent à cette population affairée des logements moins chers que sur la rive gauche, et des moyens de transport gratuits, et aussitôt l'ordre du courant sera interverti: il se dirigera du *nord au midi*, et non plus du midi au nord. Pour une partie de ces allants et venants, la plaine de Clichy aura remplacé la rive gauche, et les chemins du Nord, de Strasbourg et de Saint-Germain auront remplacé le Pont-Neuf et le Pont-au-Change. La raison de ce changement sera la plus impérieuse de toutes les lois, la loi de la faim. Un ouvrier, qui gagne une journée de 2 fr., 2 fr. 50 c. pour nourrir lui et sa famille, cherchera toujours et avant tout le bas prix de l'existence. C'est par ce motif que les chemins de Londres ont créé leurs *billets du matin*, œuvre d'humanité. Les valeurs locatives d'une partie de la rive gauche sont donc précaires, et le chiffre de sa population repose sur une base fragile.

changements dans les centres d'activité ! Après la Cité, règne le quartier Saint-Paul, puis le quartier du Louvre. Nous avons pu voir les commerces riches, expulsés du quartier des Halles par l'excès d'encombrement et d'insalubrité ; nous assistons au détrônement du Palais-Royal ; la Chaussée-d'Antin a fini par partager son triomphe avec le quartier de la Madeleine ; l'avenir appartient aux Batignolles-Monceaux (1). A aucune époque de son histoire, la ville de Paris ne s'est vue exposée à un déplacement aussi grave que celui qui la menace en ce moment. C'est que jamais il ne s'était produit un levier d'une pareille puissance, en hommes, en argent et en influence. La voie de fer n'est-elle pas le changement complet des rapports connus dans les distances, dans la manutention des marchandises, dans le prix des denrées et des habitations, en un mot dans tout ce qui constitue la dépense journalière d'une grande cité?

Le mouvement ascensionnel de la population du département de la Seine a cela de remarquable que le progrès s'est principalement prononcé dans la région suburbaine, et particulièrement sur quelques points de l'arrondissement de Saint-Denis, l'arrondissement industriel. On doit en conclure que les émigrants préfèrent aux avantages d'une habitation centrale, les avantages d'une habitation exempte d'octrois et affranchie de cette cherté fabuleuse des terrains, qui rend le séjour des quartiers du centre de plus en plus impossible aux petites fortunes. On doit en conclure également que Paris tend à devenir de plus en plus une ville de fabrique.

Si déjà il existe une tendance à la dissémination des habitants autour et en dehors de Paris, que sera-ce lorsque toutes les lignes de fer, se disputant le transport de la banlieue, baisseront leurs tarifs, comme vient de le faire la compagnie de Saint-Germain? Cette compagnie a fait mieux encore : elle accorde des billets de faveur aux locataires qui viennent habiter ses propriétés d'Asnières, donnant ainsi l'exemple d'une *voiture-omnibus* à prix réduit, d'une bien autre utilité et d'une bien autre importance que l'omnibus ordinaire (2). Le moment n'est pas loin où, comme

(1) En 1831, la commune des Batignolles comptait 6,826 habitants, et 19,864 en 1846. La population y a triplé en quinze ans.

(2) C'est une imitation des billets du matin, des billets d'abonnement créés par les chemins de Londres, afin d'accroître la circulation suburbaine. Les billets de *faveur* ne sauraient être prohibés de fait ; les Compagnies auront toujours trop de facilités pour éluder la loi.

le marchand-négociant de Londres, le marchand-négociant parisien aura son cabinet d'affaires *intra-muros*, et *extra-muros* sa maison d'habitation. Les centres d'affaires, la Bourse, l'Hôtel-de-Ville, le Palais-de-Justice, les ministères ne seront point un obstacle ; on s'y rendra par chemin de fer au lieu de s'y rendre à pied ou en omnibus. Que cette modification de la vie parisienne convienne ou ne convienne pas à certains intérêts, il faudra bien s'y soumettre du moment où elle conviendra à la masse des habitants. C'est là le grand bienfait des grandes industries : elles ne transigent pas avec la routine, avec les habitudes égoïstes, avec les goûts stationnaires ; elles imposent leur loi comme le boulet de canon ; aussi leurs résultats sont-ils instantanés. Comptez ce qu'il a fallu d'années pour anéantir en Belgique toutes les voitures publiques.

Empêcher les émigrants de se fixer de préférence aux abords des têtes de ligne, sera d'autant plus impossible que les compagnies y auront intérêt. La création de ces villes nouvelles sera pour les compagnies ou pour leurs protégés une source d'immenses fortunes. Aucune spéculation de mines, de forges, de houillères ne sera comparable, pour l'importance du chiffre et pour la rapidité de la réalisation, à la spéculation des terrains, telle qu'elle a été préparée en faveur des compagnies par la législation défectueuse qui régit les chemins de fer.

Tant que cette législation ne sera pas modifiée (1), les compagnies auront la faculté *exclusive* de faire communiquer une gare ou une station avec des propriétés privées, au moyen de bandes de fer qui économiseront les transbordements. Ces *soudures de fer* placeront les terrains traversés, non plus dans des conditions ordinaires de plus-value, mais dans des conditions tellement exceptionnelles, que la population commerçante et fabricante aura un intérêt évident à s'y fixer de préférence.

Prenons pour exemple une localité qui excite depuis quelque temps la sollicitude des conseillers de la ville de Paris (2). Entre Asnières et Paris, le chemin de Saint-Germain traverse une plaine où viendront converger plusieurs grandes lignes de fer,

(1) Les chemins de fer sont des instruments qui se prêtent avec tant de facilité à l'exploitation des abus, que les mesures législatives et réglementaires seront inefficaces. La seule sauvegarde possible, c'est la concurrence.

(2) Une délibération du Conseil municipal, en date du 31 mai 1844, renouvelée le 3 juillet 1847, proteste contre la création d'une *nouvelle ville*, d'un *Paris neuf*, dans la plaine de Clichy.

et par suite de cette convergence, les compagnies (1), devenant spéculateurs de terrains, transporteront presque gratuitement, dans ce centre commun, des matériaux de construction, les sables de Clichy, les plâtres d'Argenteuil, les moellons de Nanterre, les pierres de Montrouge et de Pontoise. Les entrepreneurs de bâtiments *à l'intérieur de Paris* trouveront alors, *à l'extérieur de Paris*, des concurrents d'une nouvelle espèce, qui s'appelleront Rotschild, Mallet, d'Eichtal, Thurneyssen, et qui exploiteront leurs propres carrières et plâtrières avec des instruments nouveaux, leur appartenant, connus sous le nom de chemin de Saint Germain, chemin de Versailles (rive droite et rive gauche fusionnées), chemin d'Ermont à Argenteuil, chemin d'Argenteuil à Asnières.

Alors, comme dans toute concurrence, les devis s'opposeront aux devis, et le public sera convié à choisir entre des chiffres comme ceux-ci :

Prix de construction d'une maison dans Paris.

(100 mèt. car. de superficie, dont 10 mèt. de cour et 90 mèt. de bâtiments.)

Achat de terrain.	100 mèt. à 350 fr. le mèt.		35,000 fr.	80,000 fr.
Constructions . .	90 — 500	— ou 2,000 fr. la toise	45,000	

Prix de construction de la même maison hors Paris.

Achat de terrain.	100 mèt. à 10 fr. le mèt.		1,000 fr.	31,000 fr.
Constructions . .	90 — 333 33 c.	—	29,999	

Hors Paris, les maisons coûteront donc deux fois moins que dans Paris, avec les deux réductions de prix que nous avons admises, 34/35 sur le prix des terrains, et 1/3 sur le prix des constructions (2).

(1) Par elles-mêmes ou par des prête-noms.

(2) L'expérience justifie ces rapp[illegible] en ce qui concerne les terrains : pour une partie de la rue Rambuteau, [illegible] superficiel a coûté 606 fr.; il est estimé 700 fr. dans le projet des nouve[illegible] 350 fr. est donc un prix comparatif acceptable, pour la partie central[illegible] l'expropriation pour les fortifications de l'enceinte continue, le mètre [illegible] revenu à 2 fr. 20 c., et il a été estimé 2 fr. 50 c. par l'Administration [illegible] chaussées dans les études du chemin de ceinture. 10 fr. est donc un [illegible] plus que suffisant. Quant à la dépense des bâtiments, elle est parfaite[illegible]; et ceux qui ne sont pas étrangers à l'exploitation minérale ne mettr[illegible] doute que l'on ne parvienne à économiser au moins 33 p. 100 sur la dép[illegible] masse, en réunissant les conditions suivantes : achat des carrières; [illegible] élévation et approche des matériaux

On comprend que plus l'opération sera largement conçue et exécutée, plus elle sera lucrative, et que les premiers banquiers de la capitale n'embrasseront pas une affaire de constructions comme des entrepreneurs ordinaires. N'ont-ils pas à leur disposition ces ingénieuses combinaisons de souscriptions et d'annuités qui leur assurent d'avance locations et reventes? On doit donc s'attendre à voir édifier instantanément, non point des groupes de maisons, mais des villes entières. Des financiers ne se refuseront pas, en cette circonstance, à appliquer ce qu'ils savent si bien, à grossir les bénéfices par le multiplicateur. Les deux tableaux comparatifs exposés ci-dessus présentent une différence de 50,000 fr. par maison. Pour une population de cent mille habitants (1), à trente-trois personnes par maison, il faudrait trois mille maisons; ce serait donc une économie de 150 millions. Et si la population est destinée à être doublée, il y aurait une économie de 1 milliard 500 millions à loger les émigrants dans la plaine de Clichy plutôt que dans Paris.

Il y aurait même pour les habitants de l'extérieur une économie de temps, c'est-à-dire une de ces économies dont les avantages se renouvellent chaque jour. De la plaine de Clichy au centre d'activité et des plaisirs, la distance est moindre que de ce même centre à plusieurs quartiers de Paris, et cette distance serait encore réduite par le chemin de Saint-Germain, qui tôt ou tard disposera sa tête de ligne en service d'omnibus de banlieue.

A l'économie des habitations et à l'économie de temps, il faut ajouter deux avantages commerciaux de premier ordre, à savoir la communication *sans transbordements* avec les départements, d'une part, pour l'expédition des matières premières, et d'autre part, pour l'écoulement des matières ouvrées, *à tarif réduit*. Car les chemins de fer réduiront leur prix de retour, afin d'utiliser leur contre-convois que l'on peut considérer comme des convois vides à leur sortie de Paris (2).

On voit que la population fabricante et manufacturière aura un intérêt multiple à se transporter de plusieurs points de la France, non dans Paris, mais sur la lisière de Paris, et que les

par moyens mécaniques; déchet nul; octrois nuls; et enfin constructions symétriques sur une vaste échelle.

(1) C'est l'accroissement de la population dans les trois dernières années.

(2) La Compagnie d'Orléans est autorisée à transporter les plâtres au tarif de 17 c.; elle souscrit des marchés à 5 c. 1/2 : réduction des 2/3.

compagnies auront également intérêt à favoriser cette transmigration (1).

Ainsi les compagnies, armées de leur privilége, cumuleront le bénéfice des terrains et le bénéfice des magasins, magasins privés, où cessera le droit de surveillance et de contrôle de l'État, et où les tarifs seront arbitraires. Le commerce parisien deviendra tributaire de ces magasins, placés à cheval sur les voies de fer, parce que ce sera le seul moyen d'échapper à ces taxes *indirectes* qu'il est si facile de rendre vexatoires, et qui sont connues sous le nom de droits de commission, de chargement, de gare, de camionnage. Il suffit de suivre le mouvement d'un chemin de fer pour remarquer l'inégalité de ses arrivages, la nécessité de désencombrer instantanément ses gares, et l'impossibilité de ce désencombrement par le camionnage ordinaire (2). La conséquence de

(1) Si l'on objecte qu'une population se déplace à la longue, mais jamais instantanément, et que d'ailleurs le prix des terrains croît en proportion de la tendance à l'émigration, les compagnies répondront, non pas aujourd'hui, mais quand le moment sera venu de répondre :

Qu'elles opèrent par des procédés nouveaux et exceptionnels;

Qu'elles possèdent, non pas des lots de terrains, mais des milliers d'hectares, puisque les transports leur assurent le monopole des constructions, et que ce monopole leur assure la propriété des terrains;

Qu'à cette fin elles ont acheté des carrières et des plâtrières;

Que déjà la population se porte d'elle-même de leur côté;

Que, maîtresses d'élever ou d'abaisser les prix de locations, elles auront avantage à les abaisser, afin d'accroître ainsi la valeur des magasins, point le plus important pour elles, puisque par l'emmagasinage elles s'imposeront au commerce et au camionnage de Paris.

La question est donc celle-ci : les compagnies ne peuvent-elles mieux faire que de spéculer au jour le jour sur la revente des terrains comme un propriétaire ordinaire? Ce qui revient à demander si des spéculateurs aussi habiles feront bénévolement abandon de leur privilége. Il y a plus, une combinaison de ce genre est le seul moyen de salut pour les compagnies de Saint-Germain et de Versailles qui ont commis l'imprudence de construire avec luxe des chemins de *promenoirs*, dont le trafic est factice, et qui ne s'imposeront pas longtemps aux grandes lignes. On peut compter les pas déjà faits vers cette combinaison : l'anéantissement de Versailles (rive gauche); l'accaparement du chemin de Chartres; les gigantesques constructions si mal placées et si importantes de la gare de Rouen et du Havre; les carrières de Nanterre; l'acquisition du chemin et des plâtrières d'Argenteuil; le prolongement inévitable de ce chemin jusqu'à Ermont, c'est-à-dire la jonction directe avec le Nord; un matériel immense qui chôme six jours de la semaine, c'est-à-dire le transport gratuit des matériaux de construction.

(2) Les entreprises de camionnage, qui ont traité avec Rouen et Orléans, succombent l'une après l'autre, bien que ces chemins ne soient pas encore en pleine activité.

cet état de choses, c'est que les compagnies, pour la régularité de leur administration et la sécurité de leur mouvement, seront amenées à entrer largement dans le système des magasinages et des camionnages. Et alors, au monopole du voiturier, qui leur est garanti par leurs concessions, elles ajouteront le monopole du magasinier et celui du camionneur (1).

Sans faire un effort d'imagination, on peut prévoir que l'abus de ces monopoles combinés excitera une telle irritation, que les exigences de l'opinion publique modifieront la législation des chemins de fer. Quelle que soit la durée de cette lutte législative, Paris se sera étendu au lieu de s'agglomérer, en affectant, non plus la forme circulaire comme aujourd'hui, mais la forme d'une étoile, à autant de branches qu'il y aura de lignes de fer, branches qui fuiront les étreintes de l'octroi bien au-delà des fortifications. Cette forme étoilée existe déjà sur les routes principales à la sortie de la barrière. Les voies de fer ne sont-elles pas les grands chemins de l'avenir?

L'économie de temps et d'argent dans les rapports des hommes entre eux, étant le mobile du commerce, on ne peut, sans nier l'évidence, se refuser à reconnaître que la ville de Paris est menacée d'un véritable danger, le déplacement de sa population. Tout se réduira désormais à une question de chiffres, et non plus à une question de mode ou de vogue, comme dans le passé. Bon gré malgré la routine, c'est la concurrence des chiffres qui substitue les grands magasins aux petits magasins, les grandes usines aux petites usines, les voies de fer aux voies de terre. C'est

(1) Les carrières de Nanterre, sillonnées de bandes de fer, comme le seront bientôt celles d'Argenteuil et de Pontoise, sont de véritables dépôts privilégiés, étrangers, quoique annexés au chemin de fer. Quel est le carrier qui osera soutenir la lutte? La Compagnie du chemin d'Orléans vient d'affermer pour la durée de sa concession de vastes terrains destinés à des magasins, qui ne feront pas retour à l'État, et qui néanmoins seront pour la Compagnie pendant quatre-vingt-dix-neuf ans une propriété privilégiée. La Compagnie du chemin du Nord a adopté une forme plus régulière : une simple décision ministérielle lui a concédé 20 hectares, en dehors des fortifications, pour y établir un dépôt de charbon. C'est dans ce dépôt éloigné que le commerce ira chercher une marchandise de première nécessité, tandis que la Compagnie la livrera à près de trois kilomètres plus avant dans Paris. Pour égaliser les positions, un arrêt de la Cour de cassation condamnera-t-il la Compagnie à transporter son dépôt de 20 hectares dans l'intérieur de Paris, ou, ce qui serait tout aussi raisonnable, à reculer de trois kilomètres le lieu de ses livraisons, c'est-à-dire à enchérir le prix du combustible?

la même loi économique qui déplacera les valeurs commerciales dans le département de la Seine.

V.

INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.

Jusqu'à ce jour la ville de Paris s'est bornée à de stériles protestations. Elle assiste en victime au sacrifice de ses intérêts, au lieu d'agir de son côté comme les compagnies agissent du leur.

Dans ce conflit entre des intérêts et des habitudes séculaires qui comprennent difficilement que les innovations sont la science appliquée, et entre des compagnies qui ont une propension à pousser jusqu'à l'abus le bénéfice du privilége, le rôle réservé à l'administration municipale est celui d'un pouvoir tutélaire.

Le mauvais emplacement des têtes de ligne et la disposition topographique du bassin de Paris, présentent à la ville une de ces rares et précieuses occasions de se créer, à l'instar de quelques villes d'Angleterre (1), de nouvelles propriétés municipales, qui deviendront sous sa tutelle un puissant moyen de protection et de justice distributive. Il suffira d'imiter les Américains du nord : leurs stations de tête, leurs convois, leurs locomotives, s'arrêtent également aux abords des grandes villes ; mais leurs rails se prolongent plus avant dans plusieurs directions, et se transforment en *rues de fer* où la marchandise s'écoule, pour ainsi dire, spontanément et en détail (2). De même qu'en Amérique, les gares des chemins de fer devraient être des lieux de triage et de stationnement, mais non d'emmagasinage ; des points de *convergence* pour les départements, mais en même temps des points de *divergence* pour Paris et pour la banlieue.

Par l'introduction des rues de fer américaines, les chemins feront leur jonction à l'intérieur même de Paris, et dès lors disparaîtra l'inégalité de position des têtes de ligne, tandis que les inconvénients de cette inégalité croîtront avec l'établissement d'un chemin de ceinture extérieur.

Le bienfait de cette justice distributive s'étendra au-delà du mur d'enceinte. Les chemins de fer, tels qu'ils sont établis, ne

(1) Londres, Liverpool.

(2) Philadelphie, Baltimore comptent par plusieurs lieues le développement de ces bandes de fer, au moyen desquelles le cheval remorque et distribue en détail les convois des locomotives.

répartissent qu'en quelques lieux privilégiés la pluie d'or que Paris verse chaque jour de fête. Lorsqu'il existera une voie économique pour pénétrer au cœur de la capitale, chaque commune de la banlieue aura intérêt à s'y embrancher par deux simples bandes de fer posées sur l'accotement d'un chemin communal (1), qui n'auront à supporter ni lourdes locomotives, ni convois, et qui recevront de la compagnie des rues de fer, administration, moteur et matériel. Au moyen de ces chemins de *service*, que les grandes lignes ne sauraient desservir, chaque localité pourra recueillir le fruit de son hospitalité. Dès 1810, ces chemins de service présentaient aux mines de houille de Newcastle un développement de cinquante lieues (2). Aux mines de houille du Borinage (Belgique), ils s'étendent également sur plusieurs lieues de longueur.

L'intérêt municipal de la ville de Paris lui fait d'ailleurs une loi de cette justice distributive. Si l'on veut que les productions de chaque commune environnante soient livrées sur le grand marché commun pour le plus grand avantage des consommateurs, on n'y parviendra qu'à la condition d'égaliser et de réduire, autant que possible, les frais de livraison. Il faut donc, de même qu'aux houillères de Newcastle et de Mons, trouver le moyen de supprimer les distances. Alors les moellons de Gentilly viendront s'offrir concurremment avec les moellons de Nanterre, et les plâtres d'Argenteuil avec les plâtres des Prés-Saint-Gervais. Le chemin de fer n'est œuvre d'utilité publique qu'à la condition de baisser les prix au lieu de les élever, d'étendre les lieux de production au lieu de les restreindre, d'agrandir la concurrence afin de prévenir le monopole.

Le danger des monopoles et des coalitions plus ou moins légales, ne sera plus à craindre pour le commerce, car la ville de Paris possédera une arme plus puissante que la loi, l'arme de la concurrence. Elle n'aura confié qu'à elle-même le soin de son approvisionnement; des positions d'un intérêt municipal lui resteront acquises par un camionnage plus facile, par des magasins mieux situés, par des communications plus économiques avec les voies fluviales aussi bien qu'avec les voies ferrées.

Il nous est démontré, par une étude de plusieurs années, que

(1) Cette disposition existe en France sur le chemin de fer de Montrond à Montbrison.

(2) *Richesse minérale*, par M. Héron de Villefosse.

la ville de Paris, si elle repousse le système américain, sera dans la nécessité d'adopter un système équivalent de locomotion intérieure, afin de se sauvegarder contre la position qui se fait, et que fortifient chaque jour les compagnies de chemins de fer.

Quel que soit le locomoteur préféré pour la circulation urbaine et suburbaine, il devra réunir les avantages suivants :

1° Stations multipliées à volonté, sans surcroît de dépenses ni d'embarras;

2° Départs continuels ;

3° Communication de chaque station avec toutes les grandes lignes et avec toutes les communes de la banlieue par des chemins dits de *service;*

4° Tarifs presque nuls.

Aucune de ces conditions ne peut être remplie par les chemins de fer.

Les lignes de fer aux abords de Paris sont construites, servies et administrées exactement de la même manière que sur tout leur parcours : vastes terrains, puissantes locomotives, immenses convois, grande vitesse, tarifs élevés. Le but de la loi et des compagnies était de rapprocher de grandes distances. Il n'est donc pas étonnant que le législateur, non plus que le capitaliste, ne se soit nullement inquiété de savoir si les conditions qui convenaient au rapprochement des grandes distances, convenaient également aux besoins et aux habitudes des populations urbaines.

Si l'on eût pesé cette double considération , il est probable que les grandes lignes pénétreraient aujourd'hui moins avant dans Paris, et que, comme aux États-Unis, de petites lignes en formeraient le prolongement jusqu'aux centres des populations.

Les compagnies auraient économisé l'énorme et improductive dépense des têtes de ligne et de leurs gares monumentales. Or, toutes dépenses superflues se résolvent en augmentation de tarif.

De leur côté, les habitants ne seraient pas condamnés à se transporter aux quatre points cardinaux de la capitale pour atteindre les chemins de fer ; ce seraient au contraire les chemins qui des quatre points cardinaux se transporteraient vers les habitants, ce qui serait plus rationnel ; car, s'il est une chose qui doive être mobile, c'est la voiture.

Si l'on calculait la perte de temps occasionnée dans Paris par la locomotion, on arriverait à un chiffre fabuleux. Perfectionner

cette locomotion, c'est donc diminuer le prix de l'existence. La maxime de Franklin *Time is money*, quoique encore inappréciée en France, y est aussi vraie qu'en Angleterre et qu'en Amérique où elle est devenue un dicton populaire.

L'introduction des chemins de fer au centre de Paris, dans leurs conditions actuelles de construction et d'exploitation, n'améliorerait pas la locomotion urbaine; et, au point de vue financier, le problème serait insoluble.

Ce double avantage sera obtenu par les rues de fer. La multiplicité des stations y exclura nécessairement la grande vitesse et les convois. Cette exclusion sera sans inconvénient. Ce qui convient au mouvement de la circulation parisienne, c'est la continuité. Des départs de 5′ en 5′, avec peu de vitesse, seront plus utiles que des départs d'heure en heure, ou de demi-heure en demi-heure, avec une vitesse triple; et pour la distribution des marchandises, ce qui convient, ce n'est pas l'*accumulation* (comme dans les gares), mais la *division* des convois (comme à Philadelphie), au moyen d'un locomoteur de la force d'un cheval.

Ainsi, point de locomotives et point de convois, mais continuité de mouvement.

La vitesse du parcours des têtes de ligne limite leurs avantages au point extrême de la station, ce qui a fait dire qu'elles frappaient de stérilité tout ce qui restait en arrière. Les rues de fer reposent sur un principe différent. La vitesse ne leur est pas nécessaire, et dès lors elles n'ont pas de station de tête. La station règne sur toute la ligne, afin que chaque point puisse en profiter. La condition financière est de ne laisser aucune partie improductive, et par conséquent de porter partout la vie et le mouvement. C'est ainsi que fonctionnent sur la Tamise les bateaux-omnibus. Cette différence caractéristique a de l'importance au point de vue municipal; car c'est un moyen certain de porter la population là où il est besoin de la fixer, et de donner ainsi de la valeur à des terrains qui sont aujourd'hui délaissés, parce qu'on ne peut s'y rendre avec facilité et sécurité.

La circulation principale étant *intérieure*, c'est l'intérieur qui réclame principalement la facilité des transports. Mais par une habitude toute parisienne, une partie de cette immense circulation se porte *extérieurement* à certains jours de l'année. Une autre

variation remarquable, c'est que la circulation des personnes, à l'intérieur et à l'extérieur, est *intermittente.*

Il résulte de cette triple circonstance que, pour un système de locomotion réunissant les conditions de l'utilité et du bon marché, il faut un locomoteur de capacité *élastique*, qui puisse, sans surcroit de dépenses, aller s'offrir aux habitants de chaque quartier, et les promener dans Paris et hors Paris, alternativement. Le chemin de fer par sa fixité, et la voiture par le nombre limité de ses places, sont donc inapplicables.

Le locomoteur qui établira dans Paris ce mouvement de va-et-vient, sera un véritable service d'omnibus, mais avec cette différence que les transports seront *mixtes* : tantôt l'élément-marchandise prédominera, et tantôt l'élément-voyageur, de sorte qu'il y aura toujours emploi utile, malgré l'*intermittence* si onéreuse pour les voitures-omnibus, qui à certaines heures circulent à vide, et dont par moments les seizes places sont insuffisantes.

Ce mouvement symétrique de va-et-vient à travers Paris ne paraîtra nullement extraordinaire à ceux qui savent que cela se pratique dans toute usine, dans toute mine, avec les mêmes analogies de parcours (1). Une mine n'est aujourd'hui exploitable qu'à cette condition ; la concurrence lui en fait une loi de rigueur. Et l'on voudrait qu'il y eût exception pour Paris ! mais la loi des chiffres ne connaît pas d'exception. Empêchera-t-on la nouvelle ville des Batignolles, la ville des chemins de fer, de lutter avec des wagons et des rues de fer contre les chevaux et les ruelles du vieux Paris?

Ce que l'on exécute pour tout établissement industriel, serait-il donc déraisonnable de l'exécuter pour prévenir la création d'un *Paris neuf*, pour désencombrer la vieille ville de Paris, pour y alléger l'existence? Certes, lorsque bientôt Paris aura doublé sa population, c'est-à-dire lorsque les distances seront encore plus éloignées, ce n'est pas le véhicule actuel qui satisfera aux besoins de ses habitants. Le père de famille pauvre, le maître de pension, ne pourra, sans une dépense disproportionnée à sa fortune, faire respirer l'air de la campagne à ses enfants, à ses élèves. Les che-

(1) Si chaque rouleur convergeait vers le puits d'extraction, comme chaque camion converge vers la gare d'un chemin de fer, l'encombrement rendrait l'exploitation impossible. On y obvie par une galerie principale qui reçoit, le long de son parcours, les envois de chaque galerie d'abattage. Le réseau des rues de fer fonctionnera exactement comme cette galerie de roulage.

mins de fer sont et seront toujours trop chers ; il faut bien qu'ils fassent payer leur vitesse et leur luxe d'exploitation (1). D'ailleurs, aller au chemin de fer et en revenir à pied, mais c'est un double voyage à travers Paris, voyage impossible pour des vieillards et pour des enfants. Il faudra donc recourir à l'omnibus : mais lorsqu'à la même heure, le monde de promeneurs rentre fatigué, y aura-t-il place pour tous? Mais cette dépense de voitures n'est permise qu'aux riches.

Vivre l'hiver dans un lac de boue (2), et l'été dans une atmosphère de poussière sera plus que jamais une nécessité pour la portion de la population qui a le plus besoin d'air et d'air pur (3). L'importation des chemins de fer, en agrandissant Paris, aura donc produit le résultat diamétralement opposé à celui qu'on devait en attendre, à savoir : la facilité de la locomotion pour le pauvre comme pour le riche, pour l'infirme comme pour le valide. L'établissement d'un nouveau locomoteur économique répond donc aux besoins d'un public nombreux.

(1) *Tableau des tarifs comparés à ceux d'Angleterre.*

Par kilomètre.	Londres à Birmingham.	Rouen.	Nord.	Orléans.
	fr.	fr.	fr.	Coupé. fr 0.123
Premières.	0,139	0,114	0,104	0,10
Secondes.	0,09	0,09	0,078	9,077
Troisièmes.	0,06	0,07	0,052	0,052

En Angleterre : 1° excédant de bagages, *néant ;* 2° transport des voitures et des chevaux, *à meilleur marché.*

Les tarifs sont donc sensiblement les mêmes, en tant que numéraire. Mais, pour l'exactitude de la comparaison, il faut tenir compte, non de la quantité, mais de la valeur de ce numéraire. Si donc l'on prend comme autant d'unités de valeurs, le temps, le prix de la main-d'œuvre, et l'état respectif des fortunes dans les deux pays, on reconnaîtra qu'en France la locomotion par chemin de fer *coûte deux fois autant* qu'en Angleterre, puisque la vitesse des parcours, le prix du travail et le chiffre des fortunes y sont presque moitié moindres.

(2) La constitution atmosphérique de Paris donne, année commune, 180 jours de brouillards épais qui déposent sur le pavé un enduit gras et glissant, et 140 jours pluvieux. (M. Benoiston de Châteauneuf).

(3) La mortalité est presque triple dans les quartiers où l'humidité est permanente et la concentration hors de toute proportion avec les lois de l'hygiène publique. — *Il est tel quartier de Paris* (rapport de M. Benoiston de Châteauneuf) *où un seul hectare compte plus de* 1,500 *habitants. On oserait à peine confier* 1,000 *arbres au même espace de terrain, si l'on tenait à les avoir sains et vigoureux. — Des* 48 *quartiers de la capitale,* 28 *placés au centre ne comprennent pas le* 5e *de son territoire* (0,189), *et renferment à eux seuls la moitié de la population. Il en est un, celui des Arcis, où chaque individu ne dispose que de sept mètres carrés d'espace.* (On sait que l'homme aspire par heure huit mètres cubes d'air).

VI.

MOYENS D'EXÉCUTION DES RUES DE FER.

Si l'on observe la configuration de l'assiette de Paris et sa constitution géologique, on se rendra compte de ce que peut être un réseau de rues de fer, adaptées aux exigences des divers services de la voirie municipale. On conçoit, en effet, que la première de toutes les conditions est de ne porter aucune perturbation dans la circulation ordinaire. Cette condition sera remplie par une disposition imitée des rues à deux étages que l'on remarque à Edimbourg et à Bruxelles. De même que ces deux villes, Paris repose sur un sol accidenté. L'amphithéâtre de ses collines est composé de roches à assises horizontales (l'inclinaison des strates est de 19/1000.) Outre ces élévations naturelles, les siècles ont déposé dans le bassin de Paris des lignes entières de buttes artificielles. Ces protubérances du sol, qui sont un don de la Providence, permettent à l'art et à la science de diriger à travers Paris une rivière de fer, comme la nature a dirigé une voie fluviale à travers Londres. La capitale de la France, dont les rues étroites ne suffisent plus aux flots de sa population, peut donc posséder une double circulation, l'une indépendante de l'autre, l'une au niveau des voies publiques, l'autre en soubassement, et des chemins de fer peuvent ainsi croiser et longer les rues les plus fréquentées. On peut s'en faire une idée par la rue Basse-du-Rempart, par les fossés de la place de la Concorde, ou encore par le fossé de l'enceinte fortifiée. Mais cette idée serait incomplète : une large tranchée à travers Paris ne supporte pas l'examen. Aussi les rues de fer, dont le modèle est exposé sous les yeux du conseil général, ne sont pas seulement une tranchée, mais en même temps une suite de maisons communiquant l'une avec l'autre par un étage inférieur ; c'est un nombre déterminé d'habitations dont la forme permet un double emploi, celui du logement et celui d'une circulation en harmonie avec les progrès de la science et avec les besoins de la population ; ce sont les docks de Londres et le chemin de Blackwall combinés, occupant un seul et même emplacement, l'étage inférieur pour la locomotion, les étages supérieurs pour les magasins, les docks participant ainsi aux avantages de la mobilité.

Les difficultés matérielles ne sont donc pas insurmontables.

Ce sont des bâtiments à édifier au-dessus d'un affouillement de terrain tout aussi praticable que l'affouillement exécuté dans Paris par les chemins de Strasbourg, du Nord et de Saint-Germain, et dans Versailles par le chemin de la rive gauche.

Les obstacles n'existent pas davantage au point de vue de la dépense. Sous ce rapport, comme sous le rapport des travaux d'art, les objections disparaissent devant des démonstrations d'expérience.

Une entreprise chère n'est pas celle qui exige un fort capital, mais celle qui ne restitue ni le capital, ni l'intérêt, quelle que soit l'énormité ou l'exiguïté du chiffre. La rue Rambuteau, par exemple, est-ce une opération chère? L'ouverture de cette rue a entraîné la ville dans un débours de 5 millions; mais ces 5 millions sont rentrés dans la caisse municipale, plus un boni de 154,000 francs. La rue Rambuteau a donc coûté moins que rien, quoique le mètre superficiel ait été payé jusqu'à 606 francs. Ce sont de ces phénomènes qui s'expliquent par l'égoïsme étroit et inintelligent de la propriété privée.

Ce fait prouve que partout où l'on portera la vie et le mouvement, on créera par cela même des valeurs qui compenseront et au-delà les sacrifices les plus onéreux; car ces sacrifices ne sont onéreux qu'en apparence.

Une rue de fer partant de la Halle centrale et aboutissant au chemin le plus proche, au chemin de Strasbourg, ne serait-ce pas la rue Rambuteau prolongée en équerre sur 2,000 mètres, de forme différente il est vrai, mais de circulation également active? A en juger par l'analogie, cette rue de fer serait donc établie gratuitement. Sa forme distincte lui assurerait même un excédant de produit : l'espace vide qui forme voie publique, et qui est improductive dans la rue Rambuteau, est précisément la partie la plus lucrative de la rue de fer; car cet espace sera occupé par des maisons de commerce à quatre étages, c'est-à-dire par un quadruple magasin au-dessus d'une quadruple voie de fer.

Si l'analogie, si l'expérience, si les faits sont de quelque valeur, il faut convenir que de tous les rail-ways le moins dispendieux sera la rue de fer, et la dépense s'amoindrira à mesure que l'on pénétrera plus avant dans les quartiers riches et peuplés. Il en sera de ces nouvelles constructions comme des spéculations de terrains, pour lesquelles on recherche, non pas le bas prix d'achat, mais le haut prix de location.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre que l'on portera un jugement erroné sur les dépenses d'établissement des rues de fer, si l'on n'apprécie en même temps leur mode d'exploitation, de même que la nature et la diversité de leurs produits. Et si l'on se rend bien compte de ces produits, on reconnaîtra qu'un moyen certain de les accroître sera de diminuer, pour ne pas dire supprimer les prix de transport.

Une objection plus sérieuse que celle de la dépense d'établissement, serait la difficulté de réunir les capitaux suffisants pour compléter une œuvre semblable. A cet égard, nous signalerons encore une distinction essentielle entre les chemins de fer et les rues de fer.

Sans doute, s'il fallait exécuter simultanément sur la rive droite et sur la rive gauche le réseau des rues de fer, l'appel aux capitaux risquerait fort, surtout aujourd'hui, de n'être pas écouté. Un chemin de fer n'est utile et productif qu'après l'achèvement de sa ligne entière ; cette condition n'est pas également rigoureuse pour les rues de fer. Comme l'indique leur dénomination, elles ne seront pas limitées à un nombre fixe, pas plus que les rues ordinaires.

Une rue de fer, partant de la halle, *le Louvre du peuple*, et aboutissant au chemin de Strasbourg, peut être considérée comme une opération complète, en raison de son importance (1) : il suffira de 200 maisons, de 20 mètres de façade sur 10 mètres de profondeur, pour recouvrir la ligne entière. En admettant la moyenne de la population par maison, qui est de 35 personnes, cette nouvelle rue ne logerait que 7,000 habitants, ou le 1/25 seulement des émigrants, qui, dans les cinq dernières années, ont accru la population du département de la Seine.

Si l'on se borne à construire les maisons de façade sur les rues traversées, le nombre sera réduit de 200 à 46, et le nombre des locataires à 1750, le 1/20ᵉ de l'accroissement de population de chaque année.

On voit donc que lorsqu'on descend dans le détail des chiffres, les proportions gigantesques disparaissent pour ne présenter qu'un projet fort simple dans son exécution, laquelle peut être partielle et grandir d'année en année.

(1) Cette ligne aurait la moitié de la longueur du chemin de Blackwall, et son mouvement serait immense ; car Strasbourg touche au Nord, et le Nord sera bientôt relié à Saint-Germain.

Du rapprochement de ces chiffres, il résulte, en premier lieu, que le capital de construction pour une rue de fer est moins un placement à long terme qu'un prêt à courte échéance; et, en second lieu, que ce capital n'est point détourné de sa destination, puisque son emploi est l'érection d'une partie des bâtiments qu'il faut construire chaque année pour loger la population croissante.

C'est donc un capital actuellement et toujours *disponible*, tant qu'il ne dépassera pas les besoins de l'accroissement de la population. Jusque là il n'en résultera aucun déplacement de numéraire dans le courant des habitudes commerciales. L'établissement d'un chemin de fer amène le résultat contraire.

Si par ce qui précède nous avons fait partager nos convictions, on ne mettra pas en doute que ces rues de forme nouvelle ne soient pour la ville de Paris non seulement une utilité publique, mais une nécessité. La loi d'expropriation est donc applicable. A Londres, il y a eu expropriation pour l'emplacement des docks, de même que pour l'emplacement du chemin de Blackwall. Le chemin intérieur de Paris réunit ces deux motifs d'utilité publique, et de plus celui du désencombrement. Le gouvernement en a jugé ainsi, puisqu'il a admis l'avant-projet de ce chemin à la publicité d'une enquête.

L'espace occupé par le réseau des rues de fer ne saurait être un empêchement; car ce ne serait que la moitié de l'espace occupé dans Paris par les chantiers de bois (1); ce ne serait pas le 1/7e de la superficie des cinq docks de Londres (2). Trois de ces établissements les moins importants en étendue, celui des Indes occidentales, celui de Londres et celui de Sainte-Catherine occupent 781,300 mètres, environ quatre fois autant que le chemin de ronde autour de Paris.

L'expropriation pour cause d'utilité publique n'est pas seulement une servitude, elle atteint la propriété du dessus et du dessous. Pour les rues de fer, un droit de passage seulement serait tout à fait illusoire. Nous croyons avoir suffisamment démontré que la voie de fer et les magasins sont solidaires l'un de l'autre; que le chemin est inexploitable sans le magasin, et réciproquement. On ne conçoit pas en effet le service des transports dans les rues de fer, sans une parfaite harmonie avec l'emmaga-

(1) 412,000 mètres.

(2) 180 hectares.

sinage. Ce n'est pas seulement par des raisons d'ordre et d'économie, mais encore par une raison de sûreté publique, qu'une même administration doit présider à ce double service.

Grâce à la forme des rues de fer, l'expropriation sera limitée, comme pour un chemin ordinaire, à la zone occupée par la voie de circulation. Elles diffèrent en cela des rues et des passages, qui ne peuvent devenir un objet de spéculation, qu'à la condition d'arrangements préalables avec des propriétaires riverains plus ou moins exigeants.

Le projet des rues de fer est donc la reproduction, sous une autre forme, d'un projet de circulation à travers Paris, pour lequel des capitaux s'étaient offerts, et dont l'objet était d'ouvrir de larges rues artérielles, en acquérant par l'autorité de la loi les zones de terrains nécessaires pour les voies publiques et pour les bordures. La plus-value des bordures justifiait le côté spéculatif de l'opération ; mais la législation était un obstacle insurmontable. Les rues de fer n'ont nullement besoin de ces bordures, et dès lors leur construction devient légalement possible là même où étaient légalement impossibles les rues artérielles, qui avaient reçu la double approbation des administrateurs et des financiers.

La conclusion de cette notice, c'est que la ville de Paris, dans l'intérêt de son administration et de ses administrés, pour la sécurité de ses approvisionnements et sa viabilité, ne peut rester étrangère au mouvement *inconnu* qui se prépare autour d'elle. Les clefs de la vieille cité de Paris, conservées religieusement depuis des siècles dans la salle des échevins, seront-elles transférées de l'Hôtel-de-Ville au siége de l'Administration des chemins de fer?

Fl. de KÉRIZOUËT.

MES AVENTURES AU SÉNÉGAL.

SOUVENIRS DE VOYAGE[1].

A ma grande surprise, loin de railler le lieutenant, S. compatit très sentimentalement à ses chagrins. A cette époque le caractère du capitaine changea d'ailleurs d'une manière étrange. Plus de critiques acerbes, plus de doctrines impies, plus de folle gaieté. Il devint tout à fait sombre, rêveur, religieux même; j'en étais de plus en plus surpris, lorsqu'un matin il entra chez moi, l'air ému et désespéré.

— Je pars demain, me dit-il, je vais à Dagana.

— Et moi aussi, répondis-je, je viens d'en recevoir l'ordre à l'instant.

— Alors nous voyagerons ensemble.

— J'en suis heureux; mais qu'allez-vous faire dans ce poste ?

— Solder la garnison, vous savez que je suis trésorier.

Le capitaine prononça ces dernières paroles avec un accent qui me fit tressaillir.

— Vous êtes sans doute affligé de vous séparer de votre femme ?

— Oh! non, je l'emmène, reprit le capitaine.

Le lendemain nous nous embarquâmes sur un petit brick conduit par quelques Laptops, en emportant les souhaits de bon voyage de P., qui regrettait bien de ne pas nous accompagner ;

(1) Voyez les livraisons du 25 août, du 10 septembre, du 25 septembre et du 10 octobre.

nous remontâmes le Sénégal, poussés par un vent favorable. Tout le premier jour fut employé à fumer et à admirer les rives du fleuve. S. parlait peu, il semblait pourtant avoir beaucoup de choses à me dire. Le soir nous dînâmes copieusement; il avait apporté du champagne, nous en bûmes plusieurs bouteilles. Je pensais qu'il deviendrait plus gai et plus communicatif, mais le vin parut l'assombrir davantage. Après dîner nous nous promenâmes longtemps sur le pont. S. restait toujours triste et silencieux. La nuit étant fort avancée, à chaque instant j'exprimais le désir de me retirer. Le capitaine me retenait toujours.

— Restons, restons encore, me disait-il; j'attendais, espérant qu'il me ferait quelques confidences, car il dissimulait avec peine son besoin de parler, mais il garda toujours le même silence et je me décidai enfin à le quitter. Alors il me prit vivement les mains, les pressa dans les siennes que je sentis trembler.

— Vous vous retirez, vous me quittez, me dit-il, d'une voix larmoyante. Ah! oui, il est temps, eh bien, bonne nuit! je vais dormir aussi. Adieu, mon ami, adieu, au revoir, bonne nuit!...

En me disant ces derniers mots, il levait le regard vers le ciel. Je le quittai avec une inquiétude profonde. Déjà depuis une heure j'étais couché et le sommeil ne venait pas.

Tout à coup, j'entendis crier sur le pont. Je courus interroger les matelots.

— Un chat-tigre! me dirent-ils.

— Où est-il ?...

— Il était sur le navire, il vient de sauter à l'eau.

— S.! m'écriai-je, levez-vous, les chats-tigres nous assiégent! Je répétai plusieurs fois mon appel, le capitaine ne répondit pas. J'allai jusqu'à sa couche, la mulâtresse y reposait seule et dormait d'un profond sommeil. Je continuai à appeler le capitaine, et à le chercher de toutes parts... Une lampe allumée dans la cabine où S. avait déposé ses registres attira mon attention ; j'y descendis précipitamment, j'étais déjà en proie aux plus vives inquiétudes; mon émotion devint bien plus profonde quand j'aperçus, à côté de la lampe, une lettre à mon adresse ; je l'ouvris avec stupeur et je lus ce qui suit :

« Mon ami,

» J'ai commis une grande faute, un crime après lequel je ne puis plus vivre. Égaré par mon amour pour une femme qui n'en

était peut-être pas digne, mais que je ne veux cependant pas maudire à mon dernier moment, j'ai abusé de la confiance du gouvernement, j'ai déshonoré mon grade.

» Dieu me pardonnera peut-être, car la passion dominait ma conscience. J'étais si heureux de pouvoir combler tous les vœux, tous les désirs et jusqu'aux moindres caprices de ma Georgiana!.. Mes dépenses ont dû vous étonner; vous n'y compreniez rien; tout confiant en ma probité, vous ne supposiez pas que je volais le trésor qui m'était confié... J'ai hésité longtemps, puis cédant à la tentation, j'espérai couvrir ma faute avec mes appointements; mais bientôt l'abîme fut trop profond pour être comblé par mes faibles ressources. Alors les remords ont commencé à me torturer, souvent j'ai été prêt à me confier à vous, à mes amis, pour vous demander secours. Ce soir encore je voulais tout vous avouer; mais je n'ai pu vaincre ma honte; j'ai préféré mourir que de vivre déshonoré. En moi l'homme criminel ne méritait aucune pitié! mais j'espère que vous sauverez ma dignité d'officier, pour l'honneur de l'armée.

» Je vous en supplie, associez-vous à mes collègues et couvrez mon crime. Confiant en votre générosité, je vais mourir avec courage. Je regrette pourtant bien la vie! ne plus revoir ma mère, mes sœurs, la France! oh! quelle douleur! quelle expiation!..

» Adieu, adieu, je ne dois plus reculer; j'ai mérité ma punition; que Dieu me pardonne!..

» Adieu!.. adieu à vous tous, mes bons amis, adieu S. pour toujours!!..

» *P. S.* Ne cherchez pas mon corps, il sera mieux dans le fleuve que dans le désert. Les hyènes fouilleraient ma tombe et me répandraient en débris hideux sur le sol; laissez-moi dans le fleuve. »

Je ne lus, certes, pas entièrement cette lettre avant de chercher à découvrir le capitaine. Je fis faire silence aux matelots pour écouter si rien ne remuait dans l'eau. La nuit était obscure. On alluma des flambeaux à la lueur desquels on sonda attentivement le fleuve, mais tout fut inutile. Le lendemain seulement, dans le milieu du jour, je trouvai enfin le corps de l'infortuné, flottant parmi des herbes. Malgré ses dernières volontés, nous lui creusâmes une fosse, et nous mîmes une croix sur sa tombe. La mulâtresse resta indifférente, elle ne témoigna pas un regret,

ne versa pas une larme sur la mort de l'homme qui venait de se suicider pour elle. Je m'empressai de retourner à Saint-Louis. Grâce à la générosité de mes amis, le vol du capitaine fut couvert. De mon côté, j'affirmai qu'il était mort par accident. Sa mémoire resta pure et honorée.

XII.

COMMENT ON PASSE LA NUIT ET LE JOUR EN VOYAGEANT SUR LE FLEUVE DU SÉNÉGAL. — LE CAMP MAURE. — LE MARIGOT DES MARINGOUINS. — L'ESCALE D'ARMANCO.

Après avoir accompli les dernières volontés de S..., je poursuivis ma route vers Dagana et Richard-Toll. J'étais encore tout agité par les vives émotions que m'avait causées le suicide du capitaine; mais les chants des nègres qui conduisaient ma chaloupe, les distractions variées du voyage et le bonheur que j'éprouvais de pénétrer dans l'intérieur de ce pays mystérieux, rendirent bientôt le calme à mon âme. Quels chagrins ne seraient pas dissipés par tant de charmes!

Le matin on est émerveillé de voir les innombrables volées d'oiseaux aquatiques qui semblent fêter par leurs chants le lever du jour. Avant l'aurore, les pélicans, les ibis, les canards et les aigrettes dorment sur l'eau et couvrent entièrement la surface du fleuve. Ma chaloupe les sillonnait en les dispersant comme des flocons d'écume. Le réveil des oiseaux est annoncé par les beaux flamands roses qui, aux premières lueurs du soleil, secouent leurs ailes et chantent dans les marais de la rive. Pendant le jour, quand la chaleur est trop vive, on débarque sous des oasis aux frais ombrages, et on se repose sur les lianes qui grimpent d'un arbre à l'autre et forment des hamacs bordés de verdure. Des milliers de petits oiseaux aux riches plumages voltigent et chantent autour de leurs nids, qui pendent en guirlandes dans le feuillage. Les perdrix et les pintades venaient se disputer les miettes de pain que je leur jetais. J'étais surtout réjoui par les troupes de singes qui accouraient sur mon passage; plusieurs venaient en ménage s'établir sur le gazon; les femelles apportaient les petits sur leur dos et les mâles étaient chargés de fruits. Les singes ne fuient pas l'homme; aussitôt qu'un voyageur s'est arrêté dans une oasis, il les voit accourir et bondir de loin vers

l'arbre sous lequel il s'abrite. Ils font assaut d'agilité comme les Franconi, lorsqu'ils franchissent douze chevaux. Si l'un manque son saut, les autres jettent des cris aigres qui probablement sont d'amers sarcasmes à l'adresse du maladroit. Mais souvent celui-ci se réhabilite en venant hardiment grimper au tronc même de l'arbre près des épaules du voyageur ; alors les cris éclatent de nouveau, et cette fois sans doute ce sont des applaudissements. Quand tous les singes sont arrivés sur l'arbre, on est ébloui par leurs petits yeux qui étincellent comme des topazes et des rubis dans le feuillage. Tous restent immobiles à contempler l'homme et pour ainsi dire à l'étudier. Dans le grand nombre, il se trouve bien parfois quelques fripons qui se laissent tomber sur les comestibles du voyageur et se sauvent avec leur proie, maïs alors les honnêtes quadrumanes jettent un cri général de réprobation. Plusieurs fois j'ai tiré sur les singes ; soit qu'ils aient eu le temps de se tourner derrière les branches, soit que je fusse ému en visant leurs têtes presque humaines, je n'en ai jamais tué, ni même blessé. Il est d'ailleurs bien inutile d'user sa poudre avec eux, car on les peut prendre tout vivants par un moyen facile. On fait un trou à une noix de coco, et après y avoir introduit des croûtes de pain ou des graines, on l'attache à un arbre ; bientôt le singe arrive, et faisant la patte fine, la glisse dans le coco ; une fois pleine, la main voleuse ne peut plus sortir. Le plus rusé des animaux jette alors des cris de détresse et reste pris à ce piége grossier sans songer à quitter la proie qui lui grossit la patte. Les nègres m'ont assuré qu'un singe pouvait périr ainsi sans avoir l'instinct de sa maladresse. Telles sont les merveilles qui divertissent le voyageur pendant le jour.

La nuit est beaucoup moins agréable. A peine les dernières lueurs du soleil s'éteignent-elles que les hiboux, les orfraies, tous les oiseaux nocturnes commencent leur lugubre concert. Peu de temps après, quelques miaulements de hyènes se font entendre, puis les carnassiers s'éveillent par bandes nombreuses et leurs cris éclatent de toutes parts. J'avais déjà été vivement ému, à Saint-Louis, en entendant les hurlements des hyènes qui viennent fouiller les tombes dans le cimetière, mais je fus bien plus effrayé en me trouvant le premier soir de mon voyage sur une frêle embarcation, au milieu de ce vacarme. A chaque instant je prêtais l'oreille avec angoisse ; il me semblait que les flots s'agitaient et que les animaux venaient m'attaquer à la nage. Les

cris des carnassiers devenaient de plus en plus animés, mais vers minuit ils cessèrent tout à coup.

— Qu'y a-t-il? m'écriai-je.

— Écoute, répondirent les rameurs.

J'entendis dans le lointain des hurlements plus puissants que ceux des hyènes.

— C'est un *goun'dey!* s'écrièrent mes rameurs. Ces lâches *boukis* qui déterrent si bien des hommes ont peur de leur maître, ils se taisent.

Le lion n'apparaît guère qu'à trente lieues de Saint-Louis; j'en étais alors environ à dix lieues. Les nègres aiment le lion et rendent hommage à la noblesse de son caractère. Ils le nomment *goun'dey*, ce qui signifie *seigneur* ou *homme fort.* Leur aversion est au contraire très vive pour les hyènes qui déterrent les morts, auxquels les nègres portent un profond respect; aussi ces animaux sont-ils nommés *boukis* ou *loups maudits.* Les rugissements du lion cessèrent, et quelques instants après les hyènes recommencèrent à hurler de toutes parts. Buffon a parfaitement dépeint leurs cris en disant qu'ils ressemblaient au bruit que fait un homme qui vomit avec effort.

Comme nous nous reposions une grande partie de la journée, mes nègres ramaient presque toute la nuit. Il était environ deux heures du matin lorsque le sommeil vainquit mes émotions; je ne m'étais d'ailleurs couché qu'après avoir bien recommandé aux rameurs de jeter l'ancre au milieu du fleuve afin de n'avoir rien à craindre des bêtes féroces. Quoique tranquillisé ainsi, mon sommeil fut très agité; j'eus des rêves affreux, je me voyais entouré par des troupes de carnassiers prêts à me dévorer. Vers trois heures je me réveillai. Quelle ne fut pas ma terreur! nous étions amarrés à un arbre de la rive, et des hyènes avaient envahi la chaloupe. Je vis leurs yeux féroces briller comme des flambeaux; je jetai des cris et je donnai un coup de botte sur la face de l'un des nègres qui dormaient profondément. Lorsqu'ils s'éveillèrent, les hyènes s'étaient enfuies.

— Pourquoi n'êtes-vous pas restés au milieu du fleuve? m'écriai-je.

— L'ancre est perdue.

— Mais nous eussions pu être dévorés ici!

— Il n'y a pas de danger, les *boukis* n'aiment pas la chair vive.

Aucun de nous n'était blessé, mais nos viandes salées avaient été emportées. Malgré l'opinion des nègres qui assuraient qu'il n'y avait rien à craindre auprès de la rive, je m'empressai de leur faire regagner le milieu du fleuve.

Le lendemain nous nous arrêtâmes dans un camp maure établi sur la rive droite du Sénégal. Il y avait là un peuple de pasteurs qui offre encore l'hospitalité comme du temps d'Abraham. De jeunes filles vinrent me recevoir; elles essuyèrent la sueur de mon front avec leurs longues chevelures, me soutinrent sur leurs bras comme un frère, et me firent boire du lait pour me désaltérer. A mon départ elles ne refusèrent pas le baiser de reconnaissance que je leur offrais. Les plus jeunes enfants, enveloppés dans des langes d'écorce, suspendus aux branches des arbres qui ombragent les tentes, sont bercés par le vent. Les vieillards, réunis sur la place centrale, lisent le Coran. Sur la plage, devant les tentes, les jeunes hommes s'exercent à la lutte ou à lancer la *sagaie*.

Je quittai le camp, le cœur plein des plus douces émotions. Les rives du fleuve, boisées jusqu'à dix lieues de Saint-Louis, devinrent arides et nues. Les villages nègres sont tous sur la rive gauche du Sénégal; les Maures s'établissent à droite; ces derniers ne restent d'ailleurs dans cette vallée que cinq ou six mois, pendant les basses eaux du fleuve. A l'époque des crues, ils regagnent les montagnes situées à cent et même deux cents lieues du littoral. Plusieurs vieillards m'ont dit qu'ils étaient bien malheureux dans ces voyages. La fatigue rend leurs troupeaux stériles. Ils sont obligés de se nourrir de gomme, de fruits et de racines.

Trois jours après mon départ de Saint-Louis, j'arrivai au Marigot des Maringouins. Le Marigot des Maringouins ou *lac des Moucherons*, situé environ à vingt lieues de Saint-Louis, est un bras du Sénégal qui, étroit près du fleuve, devient ensuite large et profond et court joindre la mer. C'était par cette espèce de canal que, du temps de la traite des noirs, les négriers venaient à la dérobée faire leur cargaison d'esclaves, aussi les nègres l'ont-ils toujours en horreur. En y arrivant, mes rameurs jetèrent des cris amers et invoquèrent leur dieu. Ils restèrent longtemps en prière; lorsqu'ils eurent achevé, le chef me dit : « Ici les Européens ont rougi leur peau blanche dans le sang des hommes noirs; nous ne nous vengerons pas sur toi qui es bon,

mais crains la colère du juge suprême, si tu ne fais pas quelques sacrifices en expiation des crimes que tes compatriotes ont commis envers les miens. » Ces paroles m'émurent profondément et je crus ne pouvoir mieux répondre au nègre qu'en l'embrassant fraternellement. Peu de temps après, j'aperçus un berger maure qui s'en allait devant nous sur la rive, je lui donnai douze coudées de Guinée pour un de ses plus beaux moutons, que j'offris à mes matelots. Le lendemain, nous passâmes à l'escale d'Armanco; une vingtaine de négociants français y avaient des bateaux chargés de verroteries, destinées à être échangées pour de la gomme et de l'or.

Cette escale présentait un tableau assez bizarre; nos négociants étaient logés sur la rive, près de leurs navires, dans de petites huttes toutes parées du pavillon national. A côté, dans la plaine, campait l'immense caravane des marchands maures, avec plus de quinze cents chameaux, les uns couchés, les autres paissant çà et là parmi de nombreux groupes de tentes. Cette réunion d'Européens et d'Africains n'était pas moins intéressante pour le philosophe que pour le peintre. Combien de réflexions peut en effet inspirer cette différence d'usages, qui fait qu'un peuple est riche avec de l'or, et l'autre avec des verroteries! Quelques heures après avoir quitté l'escale d'Armanco, j'arrivai à Richard-Toll.

XIII.

RICHARD-TOLL. — LA CULTURE DU COTON ET DE L'INDIGO. — LES GUEULES-TAPÉES. — LES CROCODILES ET LES CAMÉLÉONS.

Vous avez sans doute vu une maisonnette de campagne aux volets verts, entourée de murailles blanches, située sur le bord d'une rivière: tel est le poste de Richard-Toll. Il ne lui manque même pas la cloche au-dessus de sa porte-cochère pour lui donner la physionomie d'une maison de maître. Un vieux canon rouillé, embusqué à chaque angle de l'enclos, et quelques meurtrières ébréchées, bâillant dans le ventre des murailles, rappellent seuls que c'est un fort.

Situé sur la rive gauche du Sénégal, dans une immense plaine verdoyante comme une prairie, ce poste est à environ trente lieues de Saint-Louis. C'est à quelques pas plus haut que prend naissance le fameux lac de *Panié-Foule* qui, en fécondant les

terres de l'intérieur du pays, va se jeter dans la mer du côté de Gorée, après un cours d'au moins soixante lieues. Quelques nègres sont depuis peu d'années venus s'établir près du poste et y ont fondé un village. Dans la plaine, on aperçoit çà et là des habitations européennes tombées en ruines, et l'horizon est de tous côtés borné par de hautes et épaisses forêts. Richard-Toll signifie : *Jardin de Richard*. Ce nom lui vient du célèbre cultivateur français qui y avait établi une colonie agricole, que le gouvernement a indignement abandonnée.

Cette vallée est la plus belle et la plus riche que j'aie vue au Sénégal. Le sol gras et fertile y est couvert d'une brillante végétation. Pauvre terre! comme elle s'était parée voluptueusement des travaux de ses premiers cultivateurs!... Comme elle enrichissait ceux qui la mariaient sincèrement à notre soc civilisé!... mais les hommes auxquels elle prodiguait les fruits de sa fécondité n'étaient que des ingrats; quand ils eurent de l'or, ils ne voulurent plus de travail; accusant leur bonne vallée d'être stérile, ils la répudièrent. Maintenant l'herbe du désert recouvre son sein, mais elle conserve encore chèrement quelques marques de ses jours de splendeur. Ici une vigne vigoureuse offre son fruit délicieux; là, des figuiers, des cotonniers, des grenadiers croissent en dépit de l'abandon où on les laisse. Que l'on souffre en voyant tous les trésors de cette précieuse végétation se perdre si indignement!

Un jour, que je suivais la rive du lac de *Panié-Foule*, j'aperçus dans un bosquet de mangliers quatre murailles en ruine qu'enlaçaient de nombreux rameaux de liserons sauvages. « Tenez, me dit l'agent du poste qui m'accompagnait, voilà les restes de l'une des habitations des colons qui, après avoir dépensé plusieurs millions à la France, ont fini par lui faire si injustement abandonner cette belle vallée. Vos cultivateurs s'étaient fait construire ainsi chacun un donjon seigneurial, et là, pendant toute l'année, c'étaient de continuelles orgies : sérail de femmes de toutes couleurs, abondance de liqueurs, superbes parties de chasse; tous leurs instants étaient consacrés aux plaisirs, tandis que les terres qu'on leur confiait restaient incultes et désertes.

» Pour mieux favoriser leur coupable désœuvrement, les inspecteurs des travaux leur annonçaient complaisamment le jour de leur tournée, et comptant leurs primes sur le nombre de leurs cotonniers, la veille de l'inspection, ils faisaient couper un grand

nombre de petites branches sur les vieilles souches dans la forêt, pour garnir leurs jardins incultes. Le matin, quand les employés arrivaient, on les faisait d'abord copieusement déjeuner, puis les prenant amicalement par le bras, les colons allaient les promener dans leurs pépinières postiches. C'était magnifique à voir; belle prospérité! On notait des milliers de plançons en bonne vigueur, on rentrait à l'habitation achever la gorgée, et après avoir embarqué leurs hôtes, les planteurs revenaient en se frottant les mains, et en souriant à la bonne levée d'or qu'ils allaient faire à la caisse : voilà comment avorta cette colonisation qui aurait pu rapporter d'immenses revenus à la France! Il vint par hasard un gouverneur de meilleure administration, mais il n'eut pas le courage de sévir contre tant d'abus; pour sauver l'homme coupable, il condamna la terre, il jeta l'anathème sur cette riche vallée. Ce coup fit grande impression parmi les navigateurs qui avaient vu les champs de Richard-Toll et les avaient vantés à l'Europe. Plusieurs naturalistes vinrent encore les visiter; mais d'avance on avait tout détruit, même ce qui croissait sans soin, et les savants, vrais amis de la prospérité des colonies, furent eux-mêmes abusés. Tenez, poursuivit mon interlocuteur en m'arrêtant à l'entrée de son jardin, voyez ce terrain, combien de dépenses n'avait-on pas faites pour l'embellir et le fertiliser! Ces soins avaient parfaitement réussi; rien n'était aussi beau que ce petit coin de terre. Des conduits y promenaient l'eau dans toutes les allées, les fleurs et la verdure n'y manquaient jamais. Des arbres fruitiers de toute espèce s'y courbaient sous l'abondance des fruits, et comme les voyageurs européens étaient heureux de rencontrer ce charmant Eden au milieu des déserts! Eh bien, un jour tout cela fut sapé, déraciné, anéanti. On disait aux ouvriers qui accomplissaient cet acte de vandalisme, qu'il était à craindre que nos ennemis du Woloff ne vinssent surprendre le poste en se cachant derrière les arbres; que déjà la veille le commandant, en dînant sur sa galerie, avait entendu siffler une balle à travers ses flacons de liqueurs, et que le coup venait sûrement du jardin. Les bonnes gens crurent à ce conte ridicule, mais les hommes plus éclairés en eurent une plus juste idée. Ce jardin était encore sacrifié pour couvrir les fautes des coupables administrateurs! Voyez-vous, ajouta vivement mon guide, je ne suis point votre compatriote, je suis Américain, mais il n'y a rien qui me fasse tant mal au cœur que de voir dépérir vos colonies.

Si vous voyiez les Anglais! comme chez eux tout prospère, comme leur gouvernement spécule sur tout! S'ils avaient votre Sénégal, comme cette plaine de Richard-Toll serait belle! comme Podhoz serait riche! Eh bien, avec vous, qui avez cependant tant de grandeur d'âme, tant d'esprit et de noblesse de caractère, avec vous que j'aime et que tous les étrangers admirent, cette colonie s'appauvrit tous les jours. Il n'y a plus ici que le commerce de la gomme. L'organisation en est encore fausse, déjà il est en décroissance; dans peu de temps, il tombera entièrement. Dites-le donc à toute la France, votre belle patrie; dites que vous êtes, les uns trop égoïstes et les autres trop faibles pour fonder un établissement sérieux et durable! »

Cette critique de notre administration coloniale m'affligea profondément, d'autant plus que le vieux agent, qui devait être bien informé, m'avait déjà en plusieurs circonstances donné des preuves de son intelligence et de son impartialité. Pendant mon séjour à Richard-Toll, je fis de nombreuses excursions dans le pays environnant. Les mœurs des habitants ne diffèrent guère de celles des Soloffs de Saint-Louis. Un jour m'étant arrêté pour dîner sous des arbres près d'un village, je fus effrayé de voir sortir des broussailles un grand nombre de reptiles ressemblant à des crocodiles et n'ayant pas moins de quatre à cinq pieds de longueur. Je voulus fuir, mais les nègres plaisantèrent de ma peur et me dirent qu'il n'y avait rien à craindre. En effet, les enfants qui m'entouraient se mirent à jouer avec ces énormes lézards. A cheval sur leur dos écailleux, leur mettant des brins d'herbes dans la gueule, ils les faisaient marcher, les roulaient dans le sable, les traînaient par la queue comme nos enfants feraient avec le chat le plus débonnaire. Les chiens aussi (espèce de mâtins, seule race qu'il y ait au Sénégal) jouaient avec ces animaux qui m'inspiraient une si grande terreur. Ceux qui n'étaient pas occupés par les enfants et les chiens restaient immobiles, gueule béante devant moi, suivant du regard les aliments que je portais à ma bouche et ayant l'air de convoiter quelques débris de mon dîner. Un peu rassuré, je m'amusai à leur jeter des morceaux de pain qu'ils attrapaient fort adroitement.

— Comment appelez-vous ces reptiles?...

— *Gueules-Tapées*, me répondirent les nègres.

— Pourquoi ne les tuez-vous pas? ils doivent être dangereux.

— Ce serait un grand malheur si on les tuait. Les Gueules-

Tapées sont des bêtes de Dieu, qui ne fréquentent que les villages aimés du Seigneur!...

Ces gueules-tapées me rappelèrent les cigognes vénérées des Allemands. Par une bizarrerie inexplicable, les caméléons très inoffensifs, qu'on trouve en grand nombre à Richard-Toll, sont redoutés et en horreur chez les nègres. J'ai souvent observé ces reptiles extraordinaires qui ne diffèrent de nos lézards verts que par la tête, laquelle semble surmontée d'un casque. Il faut s'approcher bien près pour les distinguer sur la branche où ils sont à l'affût. En leur donnant la propriété de changer de couleur, la Providence a voulu qu'ils pussent approcher de leur proie sans en être aperçus; mais elle a sans doute eu aussi l'intention de les protéger, car leurs mouvements extrêmement lents les livrent sans défense à l'homme qui parvient à les apercevoir. Des naturalistes prétendent que les caméléons peuvent vivre plusieurs années sans manger. Je ne veux pas donner un démenti à l'opinion des savants que je respecte; mais j'avoue qu'en ayant mis deux dans une cage soigneusement enveloppée de tamis, l'un ne vécut que quelques jours et l'autre devint si maigre, si maladif, que par pitié je le portai sur un arbre en me reprochant de lui avoir imposé un jeûne de deux semaines. Je crois que la nature a organisé le caméléon de manière à pouvoir se priver longtemps de nourriture, car les moucherons ne viennent pas tomber dans sa bouche chaque fois qu'il a faim, mais une petite quantité d'aliments doit lui être nécessaire.

C'est aussi pendant mon séjour à Richard-Toll, que je fis ample connaissance avec les crocodiles et les caïmans. Ils descendent bien jusqu'à Saint-Louis, mais ce n'est que vers Richard-Toll qu'on commence à les voir en grand nombre, tantôt à la surface de l'eau, tantôt au soleil sur la plage. Ces animaux aquatiques sont beaucoup plus redoutables dans l'eau qu'à terre. Sur le sol leurs mouvements sont lents, et on leur échappe facilement en courant en zig-zag; tandis que dans le fleuve ils nagent avec une vitesse effroyable et ont une force étonnante. Ceux de grande taille n'hésitent pas à s'attaquer aux chevaux et aux bœufs qui traversent la rivière; les saisissant par un pied, le plus souvent ils parviennent à les noyer, et à les entraîner au fond des eaux où ils vont les dévorer dans les antres profonds qu'ils creusent sous la rive. Quand la proie est par trop lourde ou trop vigoureuse, elle leur échappe, mais jamais sans avoir eu une jambe

coupée. Les crocodiles sont certainement les plus affreuses et les plus dangereuses bêtes féroces du Sénégal. On est surtout désespéré qu'ils soient maîtres des eaux dans ce pays brûlant, où l'on serait si heureux de pouvoir se baigner. N'est-ce pas une situation terrible de cuire tout vivant et de ne pouvoir pas seulement se rafraîchir la pointe du pied. Confiants en leurs *Grigris* sacrés, les nègres bravent hardiment le danger. A tout instant on en voit qui traversent le fleuve, tantôt seuls à la nage, tantôt se faisant remorquer par des buffles à la queue desquels ils se cramponnent. J'ai même vu des femmes passer le Sénégal, à cheval sur une peau de mouton cousue et remplie d'air; j'en ai surtout remarqué une avec trois enfants, un à la mamelle, un autre flottant dans une calebasse, et le troisième d'un âge plus avancé la suivant à la nage. Beaucoup périssent martyrs de leurs fanatiques croyances. Pendant mon séjour à Richard-Toll, j'en ai vu détruire plusieurs et notamment le berger du poste. Un soir qu'il ramenait son troupeau, ce berger venait de traverser le lac de *Panié-Foule*, lorsque se souvenant qu'il avait oublié au pied d'un arbre un morceau de viande qu'un de ses amis lui avait donné, il retourna le chercher. Me trouvant sur le bord du lac, je le vis revenir; il lia la viande sur sa tête et se jeta à la nage, à l'endroit même où il avait passé déjà trois fois dans la journée. Je l'observais, il nageait avec agilité, lorsque près d'atteindre la rive, il disparut subitement. Je n'entendis pas un cri, pas un sanglot. Un peu de sang parut à la surface de l'eau et tout fut fini... l'homme n'est qu'un moucheron pour le crocodile!!!

XIV.

DAGANA. — LE PRINCE FARA ET SA FILLE. — LES ÉLÉPHANTS.

Dagana est un poste français situé sur le bord du Sénégal, à quarante-cinq lieues environ de l'embouchure. Ce fort n'est qu'un enclos de murs en brique, d'un mètre d'épaisseur sur six de hauteur, formant un carré d'environ cent toises de côtés. A chaque angle est un canon affûté sur un bastion en terre. Sur la façade qui regarde le fleuve, s'élève un corps de bâtiments servant de caserne aux militaires. Lorsque j'y arrivai, deux compagnies de soldats indigènes y étaient sous les ordres d'un lieutenant et d'un sergent français. Derrière ce poste est un village nègre qui ne renferme pas moins de trois mille habitants et où réside un

shériff, chef de tout le pays environnant. A l'époque de mon voyage, ce prince se nommait Fara; c'était un vieillard renommé pour sa sagesse et sa valeur. Je m'empressai d'aller lui faire visite. Le chef demeure au centre du village. Extérieurement sa case ne diffère de celles de ses sujets qu'en ce qu'elle est plus élevée et porte un pavillon, longue banderolle d'indienne rouge, liée au bout d'une perche plantée au sommet de la toiture.

Lorsque j'entrai chez le prince Fara, il était occupé à écrire sur des tablettes en bois. Il me reçut avec le plus grand cérémonial du pays, et après notre échange de politesses, je m'assis près de lui sur un banc recouvert d'une natte, qui était le principal meuble de la case royale. A côté se dressait un coffre en planches brutes assez mal jointes, recélant sans doute les trésors royaux; puis accrochés dans les cloisons, pendaient çà et là des armes, des pagnes, des robes de guinée, des sandales et de petits sachets en cuir (talismans sacrés dont le prince se servait pour se préserver de différents périls). Il m'importait peu de trouver du luxe dans le palais de Fara; mais l'épaisse et abondante fumée qui s'exhalait du foyer placé sur le sol, au centre de la case, me contraria beaucoup plus. De nombreux savants se sont torturé l'esprit pour chercher la cause de la couleur noire des peuples africains, et ont établi différents systèmes à ce sujet; quant à moi, je suis porté à croire que c'est tout simplement la fumée qui noircit leur peau. Après avoir éternué d'une manière intolérable et m'être presque poché les yeux à force de me les frotter, je rompis brusquement la politesse pour m'enfuir de la diabolique cabane, en disant au prince que s'il voulait causer plus longtemps avec moi, il n'avait qu'à me suivre sous les arbres, devant son habitation. Peu satisfait d'abord de mon irrévérence, il ne tarda pas cependant à venir s'accroupir près de moi sur le sol sablonneux de la place, où il se prit à me faire le récit d'une guerre qu'il avait eue avec un de ses voisins.

Notre conversation était fort animée, lorsque tout à coup nous entendîmes de bruyants éclats de rire qui semblaient se rapprocher de plus en plus de nous, et bientôt un grand nombre de négresses entrèrent en folâtrant sur la place où nous étions. Fara me dit que c'était Haïsata, sa fille, qui revenait de se promener avec ses captives. Je ne tardai pas à remarquer la jeune princesse parmi ses esclaves. Elle fut fort intimidée de me voir; mais cependant, obéissant à l'ordre de son père, elle vint me ren-

dre ses devoirs de civilité et rentra aussitôt dans la case. Lorsqu'elle se fut éloignée, le vieux prince me dit : « De huit enfants, voilà le seul qui me reste ; tous les autres ont été tués ou faits prisonniers pendant la guerre, et encore c'est bien par un miracle que j'ai conservé cette fille, car elle s'est exposée aux plus graves dangers. Nous nous battions à quelques centaines de pas d'ici, elle vint imprudemment se jeter au milieu de la bataille, pour me secourir, disait-elle, pauvre enfant ! Elle eût dû mille fois mourir dans cette terrible mêlée, et cependant ce fut elle qui nous valut la victoire en tuant de sa faible main le chef de nos ennemis qui, déconcertés, prirent aussitôt la fuite. Cet événement est tout providentiel ; lorsqu'elle me rencontra, j'étais aux prises avec le prince ennemi, il était jeune et vigoureux, j'aurais probablement succombé dans la lutte, mais elle arriva comme conduite par un divin génie, et avant même que mon adversaire eût pu l'apercevoir, elle le perça d'un coup de lance et l'étendit mort à mes pieds. Ah ! ce fut un heureux jour que celui-là !... Cet événement si imprévu me délivra de mes ennemis et me prouva que le ciel me protégeait. Puisse aussi le grand esprit te guider et te soutenir dans tes voyages ! O jeune blanc ! de tout mon cœur je forme des vœux pour ta félicité. »

Je complimentai le prince Fara du succès qu'il avait obtenu dans la guerre, je le remerciai des généreux souhaits qu'il faisait pour mon bonheur et je le quittai. Je retournai souvent le visiter et j'eus l'occasion de voir fréquemment la princesse Haïsata. Jeune, jolie, plus délicate que robuste, mais toute nerveuse, toute pétulante, elle était en effet bien digne de remporter une victoire. Parfois elle venait sur la rive du fleuve, donnait un fort soufflet sur la joue de l'une de ses captives, jetait ses vêtements et s'élançait dans l'onde. Vive et légère, elle volait sur les courants. Quand elle était loin, très loin, qu'elle avait depuis longtemps dépassé ses suivantes, elle les appelait à son secours en se débattant et feignant de se noyer. Les esclaves se doutaient bien qu'elle n'était point en danger ; mais elles l'aimaient tant, et lui obéissaient si aveuglément, qu'elles s'empressaient de courir à son aide. Elles l'atteignaient et les bonnes femmes faisaient tous leurs efforts pour la sauver. Quelquefois la turbulente princesse se laissait traîner plusieurs minutes sans donner signe de vie, puis tout à coup elle bondissait comme une naïade, se jetait sur les captives, les tirait de tous côtés, les entraînait au fond du

fleuve. Elle les tourmentait jusqu'à ce qu'il y en eût quelques unes demi-noyées : alors elle les ramenait sur la rive, leur soufflait dans la bouche pour les ranimer. Quand elle les avait complétement ressuscitées, elle les taquinait encore, mais elle mêlait à ses malicieuses espiègleries des paroles affectueuses qui faisaient oublier sa cruauté.

J'aimais surtout à la voir partir pour la chasse, son poignard dans sa ceinture et sa riche sagaie sur l'épaule. Je l'accompagnais souvent, mais, malgré la supériorité de mes armes, elle tuait beaucoup plus de gibier que moi. Quand je manquais, soit une perdrix, soit une gazelle, elle jetait si adroitement la lance qu'après mon coup elle perçait encore le cœur au gibier que je n'avais point atteint. En traversant les épaisses forêts, repaires de nombreuses bêtes féroces, Haïsata me donnait habituellement le bras. Souvent nous passions près des terriers que creusent les hyènes et les panthères. Je tressaillais en voyant les os brisés et les débris de chair sanglante qui restaient parfois autour de ces profondes cavernes. La princesse s'apercevait toujours de ma frayeur et ne manquait jamais de s'en moquer. Malgré moi, elle introduisait la tête dans le souterrain et y enfonçait sa lance. Un jour qu'elle me faisait ces diaboliques bravades, une tigresse s'élança du souterrain. J'en fus terrifié, cependant j'eus le bonheur de frapper juste l'animal. Hors de danger, je me disposais à corriger ma folle princesse, lorsqu'il sortit encore un jeune tigre qui courut dans les broussailles. Ma maudite chasseresse se mit à sa poursuite, et lui ayant jeté un oiseau qui lui remplit la gueule, elle me l'apporta tout vivant comme pour obtenir mon pardon; je fus encore forcé de rire. Un autre jour, un éléphant vint boire au fleuve tout près du fort. Le canonnier de service lui tira un coup de canon, et le boulet cassa la cuisse à l'énorme animal qui tomba en poussant d'effroyables beuglements. Il déchirait la rive avec sa trompe et lançait au loin la terre et l'eau. On ne put le prendre qu'après lui avoir tiré un second coup de canon. La princesse prit alors un faisceau de lances, s'approcha à vingt pas du redoutable animal et les lui décocha toutes. Chacune des sagaies pénétrait profondément dans sa chair. Quand on le prit, le malheureux éléphant ressemblait à un porc-épic avec toutes les lances plantées sur son dos.

V. VERNEUIL.

(*La suite dans la prochaine livraison*).

MONUMENTS HISTORIQUES

DE

L'ANCIEN ORIENT.

VIE DU ROI DARIUS RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Le monument de Béhistoun est une des découvertes les plus remarquables qui aient eu lieu, de nos jours, dans le domaine de l'histoire et de la philologie. Qui aurait pensé qu'au bout de vingt-cinq siècles, on découvrirait au fond de la Perse un monument littéraire gravé sur le roc, et dans lequel Darius nous retrace les principaux événements de son règne!

Voici comment on est arrivé à lever le voile qui couvrait cette page brillante de l'histoire de la Perse antique.

Aux environs de la ville de Kirmanschah, au nord, sur la gauche de la route de Bagdad à Hamadan, se trouve un rocher escarpé et extrêmement haut, dont le sommet est souvent couvert de neige au commencement de mai. Ce rocher s'élève à environ quinze cents pieds de haut, il est appelé Béhistoun ou Bisoutoun. Le mot Béhistoun ou Bisoutoun est une corruption du mot persan Bagastâna, qui signifie séjour des dieux; il était connu des Grecs sous les noms de Βαγίςτανα ou Βαγίςτανον ὄρος. La partie inférieure de ce rocher taillée en plate-forme était anciennement surmontée d'un édifice. Sur le flanc du rocher sont sculptées des figures colossales. Il faudrait deux mois, dit Ker Porter, pour copier toutes les figures et les inscriptions qui couvrent le rocher de Bisoutoun; opération d'ailleurs fort périlleuse, car il faudrait se faire hisser au haut du rocher. Un de ces groupes nous montre le roi Darius accompagné de deux gardes placés

derrière lui, et dont l'un tient un arc, l'autre une lance. Le roi pose son pied droit sur le ventre d'un homme renversé à terre et qui élève ses mains suppliantes vers le monarque; d'après l'inscription, ce personnage n'est autre que Goumata, le faux Smerdis. En face du roi sont représentées neuf figures à la suite l'une de l'autre, les mains attachées derrière le dos et le cou entouré d'une corde. Toutes ont la tête découverte, à l'exception de la dernière, coiffée d'un bonnet pointu. On voit sur la robe de la troisième figure une inscription en caractères cunéiformes. Presque toutes les figures ont au-dessus de la tête une inscription semblable. Le roi a la main droite levée; sa chevelure est bouclée et sa barbe est enveloppée dans un filet. Parmi les captifs, celui qui est en avant est toujours un peu moins grand que le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier du groupe qui est le plus grand de tous. Ce groupe représente les neuf rois rebelles que Darius vainquit et mit à mort. Au-dessus de ce groupe on aperçoit une divinité (Ormazd), qui étend sur le roi ses bénédictions, et lui présente de la main gauche une couronne, emblème de son triomphe. Au-dessous et des deux côtés de ce bas-relief, se trouvent de longues inscriptions cunéiformes.

On savait déjà, par les relations des voyageurs tels que Chardin, Le Bruyn, mais principalement par Niebuhr, Ker Porter et Claudius Rich, qu'il existe des ruines de monuments couvertes d'inscriptions, dites cunéiformes sur différents points du vaste empire que le génie de Cyrus sut réunir, au sixième siècle avant notre ère, empire qui s'étendait des bords du fleuve Indus à la mer Égée, de la mer Caspienne et du Pont-Euxin à la mer des Indes, au golfe Persique et à l'Arabie. Ces inscriptions se trouvent également sur des cylindres et sur des briques. L'antiquité ne nous avait rien transmis pour nous aider à déchiffrer ces curieux monuments; aussi les premiers voyageurs qui en font mention avancent-ils à ce sujet les opinions et les explications les plus erronées. Ker Porter, par exemple, crut y reconnaître Tiglath-Pilesar et les dix tribus captives. Un autre, Keppel, y vit Esther implorant le roi de Perse en faveur de ses compatriotes. Ce fut seulement en 1802 qu'un savant allemand, M. Grotefend, entreprit avec succès le déchiffrement des inscriptions cunéiformes, d'après les copies exactes que le célèbre voyageur danois Niebuhr en avait rapportées des ruines de Persépolis.

Ayant déjà remarqué que dans deux inscriptions, pareilles en-

tre elles, se trouvaient deux signes ou caractères qui étaient placés dans l'une à la fin d'une ligne, et dans l'autre au commencement, Niebuhr supposa, avec raison, qu'il fallait lire de gauche à droite. Cette circonstance amena à cette autre conclusion importante que la langue à découvrir sous les signes cunéiformes ne pouvait appartenir à la famille des langues sémitiques, qui toutes s'écrivent de droite à gauche. Tychsen et Munter, de leur côté, remarquèrent qu'il se trouvait ordinairement un signe horizontal après un certain nombre de caractères cunéiformes, et comme M. Grotefend, ils y virent un signe de séparation de mots. Comme certains mots ou groupes de signes dans les inscriptions qui entourent les sculptures persépolitaines se répétaient, et qu'un mot entre autres s'y rencontrait constamment. M. Grotefend le prit dans la signification de roi, et comme dans la plupart des inscriptions le premier mot était différent, il y supposa *le nom* du roi. L'interprétation que M. de Sacy avait donnée d'une inscription en pehlvi, fit supposer que les inscriptions cunéiformes se rapportaient à la race des rois Achéméniens et qu'on devait y trouver les deux mots père et fils. Ce ne pouvait être Cyrus et Cambyse, parce que leurs noms commencent par la même lettre; M. Grotefend adopta donc Darius et Xerxes. Cette hypothèse se trouva justifiée et il déchiffra ainsi quatre noms : ceux de Cyrus, de Darius, de Xerxes et d'Hystaspes.

Un grand pas était fait, mais ce n'est qu'à présent qu'on peut voir combien il restait encore à découvrir et quelles difficultés il y avait à surmonter. La question du déchiffrement en resta là. M. Saint-Martin s'en occupa très sérieusement en 1821, mais sans faire faire un pas à la question. Peu d'années après, un savant danois, M. Rask, dans un ouvrage sur la langue zend, détermina quelques nouveaux signes de l'alphabet, au moyen desquels on eut la possibilité de faire plusieurs vérifications importantes.

La mort prématurée de ce savant fut une grande perte pour les lettres orientales et recula de nouveau l'espoir d'obtenir une solution de cette énigme historique. Au lieu de s'étonner aujourd'hui que le début si heureux de M. Grotefend n'ait pas eu des résultats plus satisfaisants et plus complets, ne devrait-on pas se rappeler que même dans le cas où l'on aurait réussi à retrouver l'alphabet tout entier, la difficulté n'aurait été qu'à moitié vaincue? Restait toujours la grande question de déterminer la nature et le génie de la langue, en un mot, sa structure grammati-

cale. Là, se présentait un problème complexe. On avait besoin de données auxiliaires, mais où les chercher, où les trouver? Pour que la solution devînt possible, il fallait que la science fît préalablement une autre conquête : celle de la langue sanskrite. C'est par une étude approfondie de la langue sacrée des Brahmanes et par l'analyse comparée des langues indo-européennes, qu'on parvint à découvrir tous ces mystérieux rapports et toutes les affinités qui avaient existé dans des temps antérieurs à nos dates historiques, parmi les peuples de la grande famille arienne, dont les anciens Perses faisaient partie.

Les savantes recherches de M. Bopp à Berlin formèrent la base de cette nouvelle science, et c'est en suivant une route analogue qu'un savant non moins distingué, M. Eugène Burnouf, entreprit en 1833 son *Commentaire sur le Yaçna.*

Plus tard, en 1836, le savant commentateur jeta une nouvelle lumière sur ces problèmes philologiques par son Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadam. Grâce à ces travaux, les recherches prirent une direction qui seule permettait d'espérer le succès.

Par une singulière coïncidence, tandis que M. Burnouf publiait son mémoire, un autre savant orientaliste, M. Lassen à Bonn, travaillait au déchiffrement des inscriptions cunéiformes, et il avait réussi à donner un alphabet presque complet. Vers la même époque, M. Rawlinson, au fond de la Perse, s'occupait également de ces inscriptions. Voici ce qu'il dit dans le Mémoire qui accompagne sa traduction : « Ce fut en 1835 que j'entrepris l'examen des caractères cunéiformes. Tout ce que je savais alors, c'était que le professeur Grotefend avait déchiffré quelques uns des noms des antiques souverains de la maison des Achéménides; mais dans mon isolement à Kermanshah, sur la frontière occidentale de la Perse, je ne pouvais ni me procurer une copie de son alphabet ni découvrir quelles inscriptions il avait examinées. Les premiers matériaux que je soumis à l'analyse furent les tables sculptées de Hamadan, soigneusement et exactement copiées par moi-même sur les lieux, et je découvris par la suite que, par un singulier hasard, j'avais ainsi choisi parmi les inscriptions de cette classe qui existaient en Perse, les plus favorables pour résoudre les difficultés d'un caractère inconnu. Ces tables consistent en deux inscriptions trilingues, gravées par Darius Hystaspes et par son fils Xerxès; elles commencent par

la même invocation à Ormazd, sauf une seule épithète qui est omise dans la table de Darius. Elles renferment la même énumération des titres royaux et les mêmes documents généalogiques; et, en effet, elles sont identiques, à l'exception des noms des rois et de ceux de leurs pères respectifs. Ainsi, lorsque je me mis à comparer les deux inscriptions, je m'aperçus que les caractères coïncidaient parfaitement, sauf certains groupes particuliers, et il était logique de supposer que ces groupes, ainsi isolés et distincts, devaient représenter des noms propres. Je remarquai de plus qu'il n'y avait que trois de ces groupes distincts dans les deux inscriptions; car le groupe qui occupait la seconde place dans l'une, et qui, par sa position, me fit penser qu'il représentait le nom du père du roi qui y était mentionné, correspondait au groupe qui occupait la première place dans l'autre inscription. Cela m'amena non-seulement à rattacher l'une à l'autre les deux inscriptions, mais encore, en supposant que les groupes représentaient des noms propres, à y voir une succession généalogique. J'en conclus naturellement que, dans ces trois groupes de caractères, j'avais trouvé les noms propres appartenant à trois générations consécutives de la monarchie persane, et il se trouva que les trois premiers noms d'Hystaspes, de Darius et de Xerxès, que je me hasardai à appliquer à ces groupes suivant l'ordre chronologique, justifièrent de tout point mon hypothèse. »

A l'aide de cette méthode, M. Rawlinson est parvenu à déchiffrer le monument de Béhistoun. L'inscription qu'il a reproduite en anglais se trouve distribuée sur plusieurs colonnes que les siècles ont plus ou moins endommagées. Toutes les phrases, à l'exception de la première, commencent par ces mots : *Le roi Darius dit*. Nous épargnerons à nos lecteurs cette répétition qui pourrait plaire tout au plus à quelque archéologue : nous laisserons également de côté tous les fragments qui n'offriraient pas une pensée complète à l'esprit. Ce monument, malgré les injures des âges, offre encore un grand intérêt. On peut l'étudier utilement à côté d'Hérodote et des autres historiens qui nous ont conservé le tableau des vieilles civilisations orientales.

I.

Je suis Darius, le grand roi, le roi des rois, le roi de Perse, le roi des provinces, le fils d'Hystaspes, le petit-fils d'Arsames, l'Achéménien.

Darius dit : Mon père fut Hystaspes ; le père d'Hystaspes fut Arsames ; le père d'Arsames fut Ariyaramnès ; le père d'Ariyaramnès fut Téispès ; le père de Téispès fut Achéménès.

C'est pourquoi nous avons été appelés les Achéméniens ; de toute antiquité nous avons été invaincus ; nous descendons d'une race antique, de toute antiquité ceux de notre race ont été rois.

Il y en a eu huit de ma race qui ont été rois avant moi ; je suis le neuvième ; longtemps nous avons été rois.

Par la grâce d'Ormazd je suis roi, Ormazd m'a accordé l'empire.

Voici les pays qui sont tombés dans mes mains, par la grâce d'Ormazd : la Perse, la Sousiane, la Babylonie, l'Assyrie, l'Arabie, l'Égypte ; ceux qui sont sur le bord de la mer, Sparte et l'Ionie ; l'Arménie, la Cappadoce, la Parthie, la Zarangie, l'Arie, la Chorasmie, la Bactriane, la Sogdiane, le pays des Saces, celui des Sattagydes, l'Arrachosie et le pays des Méciens ; en tout vingt-trois contrées.

Ces provinces m'ont été soumises par la grâce d'Ormazd, elles m'ont payé tribut : ce qui leur a été dit par moi de nuit, de jour, cela a été accompli.

Dans ces provinces, tout homme qui a été de la vraie foi, je l'ai favorisé et protégé ; tout homme qui a été hérétique, je l'ai exterminé. Toutes ces provinces, qui m'ont été données par la grâce d'Ormazd, se sont réjouies. Comme je leur ai dit, ainsi il a été fait.

Ormazd m'a accordé l'empire. Ormazd m'a prêté assistance jusqu'à ce que j'aie conquis cet empire. Je règne par la grâce d'Ormazd.

Ce qui suit est ce qui a été fait par moi avant que je devinsse roi. Celui qui était nommé Cambyse, le fils de Cyrus de notre race, fut roi avant moi ; le frère de Cambyse se nommait Bartius ; il avait la même mère, le même père que Cambyse ; Cambyse tua ce Bartius. Lorsque Cambyse l'eut tué, les troubles de l'état que Bartius avait excités cessèrent ; après quoi Cambyse partit pour l'Égypte ; quand il fut parti, son royaume devint impie ; le mensonge fut fréquent dans le pays et en Perse, et en Médie et dans les autres provinces.

Ensuite il y eut un certain homme, un mage, nommé Gomates. Il s'éleva dans la Pissiachada, où sont les monts nommés Arakadres ; ce fut le quatorzième jour du mois de Viyakhna que ce rebelle mentit ainsi au royaume : Je suis Bartius, qui suis le fils de Cyrus et le frère de Cambyse. Alors tout le royaume se souleva. De Cambyse à lui passèrent et la Perse, et la Médie, et les autres provinces. Il s'empara du pouvoir ; ce fut le neuvième jour du mois de Garmapada. Ensuite Cambyse, accablé d'affliction, mourut.

Cet empire, dont le mage Gomates priva Cambyse, appartenait à notre race depuis une haute antiquité. Le mage Gomates, qui priva Cambyse et de la Perse, et de la Médie, et des autres provinces, fit selon ses vœux, il devint roi.

Il n'y eut pas un homme, ni Perse, ni Mède, ni de notre race qui pût priver le mage Gomates de l'empire. Le royaume n'osa s'élever contre lui. Il fit souvent des proclamations au peuple qui avait auparavant connu Bartius : Que nul ne me tienne pour n'être pas Bartius, fils de Cyrus. Personne n'osa rien. Chacun se tenait auprès du mage Gomates, jusqu'à ce que je survinsse. J'adorais Ormazd, Ormazd me porta secours. Ce fut le dixième jour du mois de Bagayadish, qu'avec des hommes fidèles je tuai le mage Gomates et ses principaux

partisans. Je le tuai dans le fort de Siktakhotes, dans le district de la Médie appelé Nisaea. Par la grâce d'Ormazd je devins roi, Ormazd me donna l'empire.

L'empire qui avait été enlevé à notre race, je le recouvrai. Les rites que Gomates avait introduits, je les défendis. Je rendis au peuple les chants sacrés et le culte dont le mage Gomates l'avait privé. J'établis fermement la Perse, et la Médie, et les autres provinces; je ramenai comme dans les temps anciens ce qui avait été aboli. Je travaillai jusqu'à ce que j'eusse rétabli le peuple de ma race, comme dans les vieux temps.

Voici ce que je fis étant devenu roi:

Lorsque j'eus tué le mage Gomates, un homme nommé Atrines, fils d'Opadarmes, s'étant soulevé, parla ainsi au royaume de la Sousiane: « Je suis roi de la Sousiane. » Les Sousianiens se soulevèrent, ils passèrent à Atrines; il devint roi de la Sousiane. Et un Babylonien, nommé Natitabirus, s'étant soulevé, mentit ainsi au peuple de Babylone: « Je suis Nabokhodrossor, fils de Nabonidus. » Ensuite tout le royaume de Babylone passa à ce Natitabirus et devint rebelle. Natitabirus s'empara de l'empire babylonien.

Alors j'envoyai en Sousiane; cet Atrines fut amené lié devant moi, et je le tuai.

Je marchai ensuite sur Babylone contre ce Natitabirus, qui se nommait Nabokhodrossor. Les troupes de Natitabirus occupaient le Tigre, elles étaient venues là et elles avaient des navires; je plaçai un détachement sur des radeaux, je pressai l'ennemi, j'attaquai sa position. Ormazd me prêta secours; par la grâce d'Ormazd je traversai le Tigre, je défis l'armée de Natitabirus. Ce fut le vingt-septième jour du mois de Atriyata que nous livrâmes bataille.

Ensuite je partis pour Babylone. Lorsque je fus arrivé près de Babylone, à la ville nommée Zazana, sur l'Euphrate, ce Natitabirus, qui se nommait Nabokhodrossor, se présenta devant moi avec ses troupes rangées en bataille. Alors nous en vînmes aux mains. Ormazd me prêta assistance; par la grâce d'Ormazd, je défis entièrement l'armée de Natitabirus. L'ennemi fut poussé dans le fleuve; les eaux l'emportèrent. Ce fut le deuxième jour du mois de Anamaka que nous livrâmes bataille.

II.

Le roi Darius dit: Ensuite Natitabirus s'enfuit vers Babylone avec des cavaliers qui lui étaient restés fidèles. Alors je marchai sur Babylone. Je pris ce Natitabirus, et je le tuai.

Tandis que j'étais à Babylone, voici les provinces qui se soulevèrent contre moi: la Perse, la Sousiane, la Médie, l'Assyrie, l'Arménie, la Parthie, la Margiane, la Sattagydie et la Sacie.

Un homme nommé Martius, fils de Sisikres, habitait une ville de Perse appelée Cyganaca; ce rebelle parla ainsi à la province de Sousiane: « Je suis Omanes, roi de la Sousiane. »

Alors je m'avançai un peu vers la Sousiane; les peuples de la Sousiane, me redoutant, saisirent ce Martius, qui était leur chef, et le tuèrent.

Il y avait un Mède nommé Phraortes; ce rebelle parla ainsi à la province de Médie: « Je suis Xathrites, de la race de Cyaxares. » Les troupes mèdes qui étaient dans le pays se soulevèrent contre moi, elles passèrent à ce Phraortes: il devint roi de la Médie.

L'armée perse et mède qui était auprès de moi me resta fidèle ; j'envoyai des troupes en avant ; je mis à leur tête un Persan nommé Hydarnes, un de mes sujets. Je leur parlai ainsi : « Que le succès soit avec vous ; triomphez de cette province de Médie qui prétend n'être pas mienne. » Hydarnes partit avec des troupes. Lorsqu'il fut arrivé en Médie, il livra bataille contre les Mèdes. Le chef des Mèdes ne put pas opposer la moindre résistance. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, l'armée d'Hydarnes défit les troupes ennemies. Ce fut le sixième jour du mois de Anamaka qu'il leur livra bataille. Ensuite mon armée resta, par ma volonté, dans le district de Médie appelé Kappada, jusqu'à ce que je fusse arrivé en Médie.

Ensuite j'envoyai en Arménie un Arménien nommé Dadarses, un de mes sujets. Je lui dis : « Le succès soit avec toi ; cette province rebelle ne m'obéit pas, soumets-la. » Dadarses partit. Lorsqu'il approcha de l'Arménie, les rebelles s'avancèrent en masse au-devant de Dadarses, se préparant au combat. Ils livrèrent bataille dans un bourg de l'Arménie. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mon armée défit entièrement ces troupes rebelles. Ce fut le sixième jour du mois de Thuravahara que cette bataille fut livrée.

Les rebelles, se réunissant une seconde fois, revinrent contre Dadarses, se préparant au combat. Ils livrèrent bataille près du fort appelé Tigra en Arménie. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mon armée défit entièrement ces troupes ennemies. Ce fut le dix-huitième jour du mois de Thuravahara.

S'étant rassemblés une troisième fois, les rebelles revinrent contre Dadarses, se préparant au combat. Ils livrèrent bataille. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes troupes dispersèrent cette armée ennemie. Ce fut le neuvième jour du mois de Thaigarchish.

J'envoyai aussi un de mes sujets persans nommé Vomises en Arménie. Je lui parlai ainsi : « Le succès soit avec toi ; réduis l'Arménie. » Les rebelles, s'étant assemblés, revinrent se préparant au combat contre Vomises. Ils livrèrent bataille. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes troupes vainquirent cette armée ennemie. Ce fut le quinzième jour du mois de Anamaka que cette bataille fut livrée contre eux.

Les rebelles, réunis une seconde fois, marchèrent contre Vomises, se préparant au combat. Ce fut dans le district d'Arménie nommé d'Otiara qu'ils livrèrent bataille. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mon armée dispersa ces troupes rebelles. Ensuite Vomises resta loin de moi en Arménie jusqu'à ce que je vinsse en Médie.

Alors je partis de Babylone pour la Médie. Lorsque je fus arrivé en Médie, Phraortes, roi de Médie, s'avança contre moi avec une armée dans la ville de Médie appelée Goudrousia. Nous livrâmes bataille. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, je défis les troupes de Phraortes. Ce fut le vingt-sixième jour du mois de Askhana que nous livrâmes bataille.

Phraortes partit de ce lieu avec des cavaliers qui lui étaient restés fidèles pour le district de Médie nommé Rhages. J'envoyai des troupes par lesquelles Phraortes fut pris et amené devant moi. Je lui coupai le nez, les oreilles et les lèvres, et je l'emmenai. Je le retins enchaîné dans mon palais et toute la province le vit. Ensuite je le fis crucifier à Ecbatane, et ses principaux partisans, je les enfermai dans la citadelle d'Ecbatane.

Un homme de Sagartia, nommé Sitratachmes, se souleva contre moi. Il parla ainsi au peuple : « Je suis le roi de Sagartia, de la race de Cyaxares. » Ensuite, j'envoyai des troupes perses et mèdes ; je leur donnai pour chef un de mes sujets, un Perse nommé Camaspates. Je leur dis : « Le succès soit avec vous ; réduisez cette province ennemie qui se soulève contre moi. » Camaspates partit avec les troupes ; il livra bataille contre Sitratachmes. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes troupes dispersèrent cette armée ennemie, et prirent Sitratachmes et l'amenèrent devant moi. Ensuite je lui coupai et le nez et les oreilles, et je l'emmenai. Je le retins enfermé dans mon palais et toute la province le vit. Ensuite je le crucifiai à Arbelles.

Voici ce que je fis en Médie.

La Parthie et l'Hyrcanie se soulevèrent contre moi ; elles se déclarèrent pour Phraortes. Les troupes parthes se soulevèrent contre Hystaspes qui était mon père.

Alors Hystaspes, avec les troupes qui lui étaient restées fidèles, marcha en avant. Ce fut à Hispaostisa, ville de Parthie, qu'il en vint aux mains avec les rebelles. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, Hystaspes défit entièrement l'armée rebelle. Ce fut le vingt-deuxième jour du mois de Viyakhna que cette bataille fut ainsi livrée contre eux.

III.

Le roi Darius dit : J'envoyai de Rhages une armée perse à Hystaspes. Lorsque cette armée arriva auprès d'Hystaspes, il s'avança avec ces troupes. Ce fut à Patigapana, ville de Parthie, qu'il combattit avec les rebelles. Ormazd me prêta assistance : par la grâce d'Ormazd, Hystaspes défit entièrement cette armée rebelle. Ce fut le premier jour du mois de Garmapada que cette bataille fut livrée contre eux.

Alors la province se soumit à moi. Voici ce que je fis en Parthie.

La province nommée Margiana se souleva contre moi. Un Margien, nommé Phraates, fut pris pour chef. J'envoyai contre lui un de mes sujets perses, nommé Dadarses, satrape de la Bactriane. Je lui dis : « Le succès soit avec toi ; réduis cette province qui s'est soulevée contre moi. » Dadarses partit avec ses troupes. Il livra bataille aux Margiens. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes troupes vainquirent entièrement cette province rebelle. Ce fut le vingt-troisième jour du mois de Atriyatiya.

Ensuite la province tomba en mon pouvoir. Voici ce que je fis en Bactriane.

Un homme nommé Veisdates habitait la ville de Tarba, dans le district de Perse nommé Yutiya. S'étant soulevé une seconde fois, il parla ainsi aux Perses : « Je suis Bartius, fils de Cyrus. » Les troupes perses qui étaient dans mon royaume, étant éloignées de moi, se soulevèrent. Elles passèrent à ce Veisdates ; il devint roi de Perse.

J'envoyai les troupes perses et mèdes qui étaient auprès de moi. Je leur donnai pour chef un de mes sujets perses, nommé Artabardes. Une autre armée perse marcha sous ma conduite en Médie. Ensuite Artabardes partit avec l'armée pour la Perse. Lorsqu'il fut arrivé en Perse, ce Veisdates, qui prenait le nom de Bartius, marcha avec des troupes contre Artabardes, se préparant au combat. Ils livrèrent bataille. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes

troupes défirent l'armée de Veisdates. Ce fut le douzième jour du mois de Thouravahara que la bataille fut livrée contre eux.

Veisdates, avec la cavalerie qui lui était restée fidèle, s'enfuit en Pissiachada. Il revint de là avec son armée contre Artabardes, se préparant au combat. Ce fut sur le mont nommé Parga qu'on livra bataille. Ormazd me prêta assistance; par la grâce d'Ormazd, mes troupes vainquirent entièrement l'armée de Veisdates. Ce fut le sixième jour du mois de Garmapada que cette bataille fut livrée, et Veisdates fut pris et ses principaux partisans furent faits prisonniers.

Je les fis crucifier dans la ville de Perse nommée Chadidia.

Ce Veisdates, qui se disait Bartius, envoya des troupes en Arachotie contre Vibanus, un de mes sujets Perses, satrape d'Arachotie. Il leur parla ainsi : « Le succès soit avec vous ; triomphez de Vibanus et de cette province qui obéit au roi Darius. » Alors ses troupes se mirent en marche, se disposant au combat. Ce fut devant la citadelle nommée Capiscania qu'ils livrèrent bataille. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes troupes défirent entièrement l'armée ennemie. Ce fut le treizième jour du mois de Anamaka.

Les rebelles s'étant de nouveau réunis revinrent, se préparant au combat contre Vibanus. Ils livrèrent bataille dans le district nommé Gadytia. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, mes troupes défirent entièrement l'armée ennemie. Ce fut le septième jour du mois de Viyakhna.

Le chef de cette armée que Veisdates avait envoyée contre Vibanus s'enfuit avec les cavaliers qui lui étaient restés fidèles. Il s'avança au-delà de la citadelle nommée Arsheda, en Arachotia, Vibanus marchant à sa poursuite. Là il le prit et tua ses principaux partisans.

La province se soumit à moi. Voici ce que je fis en Arachotie.

Tandis que j'étais en Perse et en Médie, les Babyloniens se révoltèrent une seconde fois contre moi. Un certain Arménien, nommé Aracus, fils de Nanditus, se révolta dans un district de Babylone, nommé Dobana. S'étant révolté là, il mentit ainsi : « Je suis Nabokhodrossor, fils de Nabonidus. » Ensuite la province de Babylone se souleva contre moi, elle passa à cet Aracus ; il s'empara de Babylone et devint roi.

J'envoyai des troupes à Babylone ; je leur donnai pour chef un de mes sujets mèdes, nommé Intaphres. Je lui dis : « Le succès soit avec vous ; triomphez de cette province de Babylone qui se soulève contre moi. » Intaphres marcha avec les troupes sur Babylone. Ormazd me prêta assistance ; par la grâce d'Ormazd, Intaphres prit Babylone.

IV.

Le roi Darius dit : Voici ce que je fis à Babylone.

J'obtins le succès par la grâce d'Ormazd. Par suite des révoltes des provinces, je livrai dix-neuf batailles. Par la grâce d'Ormazd, je vainquis et j'emmenai neuf rois en captivité. L'un se nommait Gomates, le mage ; il mentit, il dit ainsi : « Je suis Bartius, fils de Cyrus. » Il souleva la Perse. Un Sousianien, nommé Atrines ; il mentit, il dit ainsi : « Je suis roi de la Sousiane. » Il souleva la Sousiane contre moi. Un Babylonien, nommé Natitabirus ; il mentit, il dit ainsi : « Je suis Nabokhodrossor, fils de Nabonidus. » Il souleva Babylone. Un Perse, nommé Martius ; il mentit, il dit ainsi : « Je suis Omanes, roi de la Sou-

siane. » Il souleva la Sousiane. Un Mède, nommé Phraortes; il mentit, il dit ainsi : « Je suis Xathrites, fils de Cyaxares. » Il souleva la Médie. Un Sagartien, nommé Sitratachmes; il mentit, il dit ainsi : « Je suis roi de Sagartie, de la famille de Cyaxares. » Il souleva la Sagartie. Un Margien, nommé Phraates; il mentit, il dit ainsi : « Je suis roi de la Margiane. » Il souleva la Margiane. Un Perse, nommé Veisdates; il mentit, il dit ainsi : « Je suis Bartius, fils de Cyrus. » Il souleva la Perse. Un Arménien, nommé Aracus; il mentit, il dit ainsi : « Je suis Nabokhodrossor, fils de Nabonidus. » Il souleva Babylone.

Je fis ces neuf rois prisonniers dans ces combats.

Qui que tu sois qui régneras après moi, garde-toi des mensonges iniques; extermine l'impie. Si tu agis de la sorte, mon royaume restera entier.

Par la grâce d'Ormazd, j'accomplis tout. Qui que tu sois qui liras dans la suite ces tables, sache que ce qui a été fait par moi n'a pas été raconté faussement.

Qu'Ormazd me soit témoin que j'ai fait un fidèle récit du tout.

J'ai fait, par la grâce d'Ormazd, beaucoup d'autres choses qui n'ont pas été inscrites sur ces tables; elles n'ont pas été inscrites, de peur que celui qui pourra par la suite lire ces tables, ne croie que ce qui a été fait par moi a été faussement raconté.

Ceux qui ont été jadis et successivement rois de Perse, il leur a été fait comme à moi; par la grâce d'Ormazd, ils ont accompli toutes leurs actions, et ils les ont rapportées.

Sache, mon successeur, que ce qui a été fait par moi ainsi publiquement, je l'ai fait pour que tu ne le caches pas. Si tu fais connaître ces tables au monde, qu'Ormazd te soit propice, et puisse ta postérité être nombreuse, et puisses-tu vivre longuement!

Si tu caches ce récit, on ne parlera pas de toi; puisse Ormazd t'être contraire, et puisses-tu être sans postérité!

Qui que tu sois qui seras roi après moi, ne favorise point l'homme qui est un menteur ou un méchant; précipite-le dans une perdition complète.

Qui que tu sois qui contemples ces tables que j'ai gravées et ces figures, garde-toi de les outrager; tant que tu les conserveras tu seras protégé.

Si tu n'outrages point ces tables et ces figures, si tu les défends contre les outrages, qu'Ormazd te soit propice; puisse ta postérité être nombreuse, puisses-tu vivre longuement, et que ce que tu feras, Ormazd le bénisse dans la suite des temps!

Si, en voyant ces tables et ces figures, tu les outrages, si tu ne les préserves pas de toute atteinte, qu'Ormazd te soit contraire et que tu sois sans enfants, et que tout ce que tu feras, Ormazd le détruise!

L. POLEY.

L'ALLEMAGNE ARTISTIQUE.

L'ÉCOLE DE DUSSELDORF.

Dusseldorf est, après Munich, le centre principal de l'art allemand à notre époque. Le voyageur qui se rendra de l'une de ces villes dans l'autre ne devra pas négliger de comprendre dans son itinéraire les deux villes intermédiaires de Nuremberg et de Cologne, qui furent au moyen âge ses foyers les plus féconds. Elles lui fourniront les moyens de juger de son passé, comme Munich et Dusseldorf lui offriront tous les éléments nécessaires à une appréciation complète de l'état présent. Il n'est pas sans intérêt d'observer que la renaissance des beaux-arts s'est opérée chez nos voisins dans les mêmes contrées qui en furent jadis le berceau, en Bavière et sur les bords du Rhin. Les peintures murales qui décoraient le palais de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, ont disparu sous la main du temps, mais l'histoire nous apprend que le mouvement imprimé par ce prince aux arts du dessin, comme à tous les autres éléments de la civilisation, fut continué par ses successeurs, et que Cologne, Trèves et Francfort, comme Bamberg, Ratisbonne, Nuremberg et Bâle, villes libres, sortes de républiques sous la protection des empereurs d'Allemagne, reçurent d'eux, à différentes époques, de nombreux encouragements. De ces divers centres, l'art rayonna vers l'intérieur des contrées germaniques, comme il rayonne aujourd'hui des centres nouveaux de Munich et de Dusseldorf.

Nuremberg offre ce haut degré d'intérêt qui s'attache aux cités illustrées par un passé brillant, et nulle en Allemagne, nous dirons même en Europe, n'est plus propre à donner une idée exacte de ce qu'était une ville au moyen âge. Situé sur un plateau montueux entouré d'une plaine, il est divisé en deux parties par la Pegnitz. Les rues en sont étroites et tortueuses. On n'y voit point de maisons modernes, car le gouvernement exige que les réparations soient faites dans le style ancien sur les points où elles sont devenues nécessaires, et cette prescription s'étend au peu d'habitations particulières récemment édifiées. Il n'y a pas jusqu'aux constructions de chemin de fer que le gouvernement bavarois n'ait fait bâtir conformément au style dominant de la cité. Entrepôt principal du commerce de transit entre l'Italie et l'Allemagne jusqu'à la fin du xve siècle, atteint dans sa prospérité, comme plusieurs villes florissantes du moyen âge, par la découverte du cap de Bonne-Espérance, Nuremberg, construit dans sa presque totalité aux temps de sa splendeur, considérablement réduit dans sa population depuis le xvie siècle, ne porte qu'à un très faible degré dans son architecture l'empreinte des deux derniers siècles. Les monuments religieux n'en offrent pas la moindre trace à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. Autels, stalles, chaires en bois de chêne sculpté, lustres de la même époque, tout s'y retrouve intact. Les monuments civils, les habitations particulières offrent, sans doute, dans leur parfait état de conservation, un caractère d'unité moins rigoureux. La renaissance tourmentée de Bernin, le style maniéré de Louis XV, s'y font çà et là reconnaître; mais ce retour exagéré vers la ligne courbe, réaction contre la lourde et monotone architecture qui prévalut sous Louis XIV, n'altère que faiblement l'aspect général et s'harmonise assez bien dans les masses avec l'architecture curviligne du moyen âge. On y peut sans doute signaler plus d'originalité que de goût, et comme une espèce de bégaiement de l'architecture civile; mais la variété des reliefs, la diversité des saillies et des faits dans les profils des rues, le sol accidenté sur lequel elles sont tracées, présentent les combinaisons les plus inattendues et les effets les plus pittoresques. Aussi le voyageur, à son entrée à Nuremberg, qui, à la différence de ses rivales d'ancienneté, offre si peu de ces additions de chaque siècle qui font d'une seule ville plusieurs villes portant une date différente, parlant chacune, en quelque sorte, un langage divers

comme leur origine, le voyageur se trouve-t-il transporté dans une cité où l'empreinte des temps modernes est si peu marquée, qu'on dirait un autre Pompéi exhumé seulement de la veille.

Ce qui augmente encore l'effet de ce caractère distinctif, c'est que Nuremberg a conservé tous les signes extérieurs d'une ville puissante. Ses fortifications, sa citadelle, son château, d'où l'on aperçoit dans la plaine l'ancien camp de Gustave-Adolphe, datent des temps de sa splendeur. De grandes places, ornées de fontaines ogivales, de vastes promenades, de nombreux jardins, font mieux valoir, en les isolant, ses masses architecturales, et la richesse intérieure de ses monuments religieux et civils répond bien à leur magnificence extérieure. Le génie des Albert Durer, des Pierre Vischer, des Adam Kraft et de leurs devanciers, inspiré par la ville natale, y a prodigué ses plus merveilleuses créations. Architectes, sculpteurs, peintres, tous ont rivalisé d'inspiration pour immortaliser leur berceau en l'entourant du prestige impérissable des arts.

Cologne a été pour les bords du Rhin, ce qu'a été Nuremberg pour le midi de l'Allemagne, le centre principal de l'art au moyen âge. Il y a néanmoins, entre ces deux villes, des différences qu'il n'est pas inutile d'indiquer. Dans la première, domine l'architecture romane et byzantine; dans la seconde, l'architecture qui lui succéda. Jusqu'au XIIIe siècle l'initiative appartient principalement à Cologne, et commence après cette époque à passer à Nuremberg, qui représente, en outre, par ses peintres et par ses sculpteurs, la renaissance allemande dans sa plus haute expression.

Avant-poste des Romains contre les populations toujours insoumises de la Germanie, principale colonie militaire de leur empire comme l'indique son nom, Cologne, en effet, a gardé à travers les siècles le caractère de son origne. Le style roman, dérivation directe du style antique, règne exclusivement dans ses nombreuses églises. Les antiquités romaines y abondent également. Son Musée en offre de remarquables fragments. L'ancienne école de peinture dont cette ville fut le centre à partir du IXe siècle, et d'où dériva plus tard celle de Bruges, y est également fort bien représentée, malgré l'absence de la collection Boisserée, formée tout entière de ses œuvres, et dont s'est enrichi le Musée de Munich.

Mais l'attention du voyageur et de l'artiste est surtout attirée

par son immense cathédrale, seul monument du style ogival qu'offre la ville, et qui, commencée en 1248, abandonnée et reprise à diverses époques, puis définitivement interrompue par les guerres religieuses, aura eu cette destinée singulière de devoir son achèvement à l'impulsion donnée par un gouvernement luthérien. C'est que, pour la Prusse, il s'agit bien moins d'un édifice religieux que d'un édifice national; il s'agit, pour elle, d'intéresser l'Allemagne tout entière, au moyen des souscriptions qu'elle a provoquées dans les divers pays occupés par des nations d'origine germanique, à la possession et à la défense des provinces rhénanes. Il s'en faut toutefois que l'achèvement de cette cathédrale puisse être considéré comme prochain. Il serait même téméraire d'affirmer qu'il puisse être obtenu dans le cours de ce siècle, malgré les cinq cents ouvriers qui y travaillent continuellement. De cet immense édifice, dont le plan n'a pas moins de 400 pieds de long sur 180 de large, il n'y a d'achevé que le chœur et une partie des nefs latérales. Des deux clochers, dont l'élévation doit être de 500 pieds, l'un n'est guère qu'à la moitié et l'autre n'est que peu avancé. Les peintures et les vitraux qui ornent la partie achevée de l'édifice appartiennent à la plus belle époque et sont continués avec cette intelligence de l'art chrétien qui distingue nos voisins.

De Cologne à Dusseldorf, le pays n'offre rien de remarquable comme œuvre d'art, ni même comme beauté naturelle. Les rives du Rhin vont s'abaissant de plus en plus, et le grand fleuve coule monotone sur une plaine unie. On peut déjà pressentir la Hollande. Le paysage ne s'accidente un peu qu'à l'approche de Dusseldorf qui, situé sur la rive gauche, est dominé au nord par des collines boisées, et arrosé par la Dussel du côté du sud. Comme pour la plupart des villes modernes, son aspect manque tout à fait de caractère. Le style caserne, comme on l'a si justement appelé, inauguré en Europe par Louis XIV, et restauré par Napoléon, y domine au plus haut degré. Des maisons affectant la forme de cubes plus ou moins réguliers et assez semblables à des cages, disposées en rues aussi rigoureusement alignées que le régiment prussien le plus irréprochable, tel est l'aspect qu'offre Dusseldorf dans son ensemble. Peu de constructions anciennes, la plupart ayant été détruites ou, comme le château, fort endommagées par le bombardement de 1794. Une ou deux églises de jésuites dans leur goût habituel; un palais aux divisions froidement

régulières ; quelques vieilles maisons à pignons, quelques autres de styles divers comme on fait aujourd'hui ; une belle statue équestre en bronze de l'électeur Jean-Guillaume sur la place principale, et deux statues en marbre du même prince dans la cour du château, toutes trois dues à l'Italien Crepello, qui vécut sous sa protection ; un vaste jardin anglais pittoresquement distribué : voilà tout ce que la ville offre, dans son extérieur, à la curiosité du voyageur.

Dusseldorf possédait au siècle dernier une des collections les plus renommées de l'Europe. Les électeurs, dont il était la capitale, y avaient réuni un grand nombre de tableaux des écoles italienne, flamande et hollandaise. Objet d'admiration pour le voyageur et d'étude pour l'artiste, cette collection avait été composée et accrue par les Weenix, les Schalcken, les Wander-Werf et autres peintres célèbres que la protection des électeurs souverains y attirait. Un seul tableau de Gaspard de Crayer avait été payé 80,000 francs. Dusseldorf n'a malheureusement presque rien conservé de ces richesses. Transportée à diverses reprises en Westphalie depuis 1794, sa collection finit, lorsque Murat fut créé grand-duc de Berg, par tomber en possession de l'électeur Maximilien, devenu depuis roi de Bavière, et, malgré les doutes élevés sur la légitimité de sa possession, transportée à Munich par ce prince, elle devint la base principale de la galerie de peinture si fort accrue par son successeur.

Dusseldorf est donc un centre artistique presque dénué d'œuvres d'art, et c'est plus l'intelligence humaine que ses créations que l'on trouve à y apprécier. Les œuvres du passé lui ont été ravies et celles du présent ne lui demeurent pas davantage. Il ne lui est pas donné de s'en parer, et, semblables aux abeilles dont parle le poëte latin, les peintres et les graveurs qui l'habitent, loin de travailler à embellir leur propre séjour, expédient chaque année leurs productions sur les divers points de la monarchie prussienne et de l'Allemagne du nord. L'architecture et la sculpture ont à Berlin leurs interprètes, la plupart appelés du dehors, mais la peinture a groupé les siens à Dusseldorf en un faisceau sans cesse accru par ses propres efforts. On dirait que, plus timide que ses sœurs, elle a fui le milieu par trop militaire de la ville de Frédéric.

L'école de Dusseldorf a, toutefois, une origine plus positive. Vers le milieu du siècle dernier, une académie de peinture fut

fondée dans cette ville par Jean-Guillaume, électeur du Palatinat. La femme de ce prince, qui appartenait à la famille des Médicis, lui avait apporté en complément de dot un certain nombre de tableaux, ainsi qu'il était d'usage à Florence depuis le moyen âge. Joignant ces productions du génie italien aux tableaux flamands et allemands qu'il possédait déjà, il en avait formé cette galerie dont nous venons de raconter la singulière destinée. L'académie fondée par Jean-Guillaume fut atteinte du même coup que la collection qui lui avait servi de base. Désertée pendant les guerres de la révolution, elle fut réduite sous l'occupation française à une simple école de dessin élémentaire jusqu'en 1819, où le roi de Prusse la reconstitua sur des bases plus étendues et en confia la direction à Cornélius.

Malgré son incontestable talent, cet artiste influa peu sur le développement de la nouvelle académie. Dépourvu du goût ou du talent de l'administration, retenu d'ailleurs la plus grande partie de l'année à Munich par les travaux qu'il avait à y exécuter, il ne séjournait guère que l'hiver à Dusseldorf, où il s'occupait moins à organiser les études qu'à préparer ses cartons pour l'été suivant. Le but presque exclusif de son enseignement était de former des élèves capables de le seconder dans l'exécution de ses propres œuvres. Aussi n'exerça-t-il qu'une influence très bornée sur l'école de Dusseldorf qui végéta jusqu'en 1826, époque à laquelle le directeur actuel, M. Schadow, vint lui succéder. Alors seulement l'école de Dusseldorf se constitua sur les bases qui devaient lui donner, entre toutes les autres écoles d'Allemagne, cette physionomie, ce caractère distinctif d'une réunion d'intelligences guidées par des principes communs, et néanmoins maintenues dans le légitime usage de leur liberté. Cornélius avait eu en vue de subordonner ses élèves à son œuvre personnelle, de les absorber, en quelque sorte, dans sa propre individualité; M. Schadow voulut, en les réunissant dans un même esprit et dans une même méthode d'enseignement, leur laisser à tous le libre et complet exercice de leurs facultés particulières. « Mon mérite à moi, nous écrivait-il en 1845, consiste à avoir réglé la marche des études, et quoique je sache bien que chaque talent original finit par trouver lui-même la méthode la plus convenable pour exprimer ce qu'il sent, je suis pourtant d'avis qu'il faut fixer pour les premières études une méthode précise, et, pour ainsi dire, une grammaire complète de la langue dans laquelle s'exprime l'art

de la peinture. Le véritable poëte se servira ensuite de cette langue à son gré; mais s'il n'a étudié aucune grammaire, il écrira souvent d'une manière fort incorrecte, malgré tout son talent. La classe dite des *jeunes maîtres*, qui a parcouru tous les degrés de l'enseignement, et la classe supérieure placée sous ma direction personnelle, n'exécutent toutes deux que leurs propres compositions. Mes soins consistent principalement à leur enseigner l'exacte application de leurs études d'après nature au sujet donné des compositions. Je me suis réservé spécialement cette partie de l'enseignement comme celle où se rencontrent les plus mystérieuses difficultés de l'art, les exigences réciproques de l'idéal et du technique. »

On ne saurait, à notre avis, adopter des principes plus vrais et plus féconds. Aussi l'école de Dusseldorf n'a-t-elle cessé, sous cette intelligente direction, de grandir en importance, au point de devenir le centre de la peinture dans l'Allemagne rhénane et septentrionale. Une condition qui a rendu ses progrès plus difficiles au début assure à ses développements futurs plus d'indépendance et plus d'originalité, c'est qu'elle ne doit qu'à elle-même le rang qu'elle occupe. Munich est un centre un peu artificiel créé dans un État de second ordre par la volonté d'un souverain qui y a réuni de toutes parts des talents la plupart déjà formés. Dusseldorf a dû conquérir sa position, se faire centre par ses propres efforts, et c'est le public qui a été le seul juge des progrès que son école a réalisés, le seul rémunérateur des succès qu'elle a obtenus. Cette situation particulière qui a rendu ses commencements plus difficiles, qui l'a plutôt dirigée vers la peinture de genre que vers la grande peinture religieuse et historique, n'est, d'autre part, pas dépourvue d'avantages. Cette vie qui lui est propre et qui, l'affranchissant de la tutelle de l'État, lui laisse sa complète liberté d'action; cette existence indépendante du hasard qui, après avoir placé sur le trône un protecteur des arts, peut y mettre un souverain qui n'en ait ni l'intelligence, ni le goût; sa situation dans les provinces rhénanes où la pensée allemande semble revêtir des formes plus nettes et plus vives; cet esprit moderne dont le souffle puissant commence à agiter la Prusse et lui présage une ère si favorable à de hautes inspirations, tout nous paraît assigner un grand avenir à l'école de Dusseldorf. Chaque jour cet avenir se dessine dans des proportions plus étendues, et il suffit d'énumérer rapidement les

travaux les plus importants de ses principaux représentants pour avoir une idée des voies nouvelles et diverses qu'elle a su se frayer parallèlement à l'école de Munich. Ainsi elle a produit dans la peinture d'histoire, en y comprenant les compositions pleines de sentiment et de grâce de M. Schadow, M. Lessing, petit-neveu de l'écrivain de ce nom, et dont les œuvres les plus importantes sont *la Prédication des Hussites*, exposée au Louvre il y a quelques années, *Jean Huss devant le concile de Constance*, et *le Tyran Eccelino refusant les secours de la religion*, ces deux derniers aujourd'hui placés au Musée de Francfort : talent distingué dont les qualités, qui résident surtout dans l'habile disposition de ses groupes et la vérité énergique de l'expression, rachètent ce que son exécution peut offrir d'insuffisant, et qui n'aborde pas avec moins de succès le paysage que l'histoire; M. Bendemann, dont le *Jérémie* fut exposé au Louvre en 1836, et dont le talent flexible a été employé par le roi actuel de Saxe à la décoration de son palais; M. Sohn, qui présente, avec les mêmes qualités, une exécution plus large et plus sûre, et est en outre un des meilleurs portraitistes d'outre-Rhin; M. Hübner, dont le tableau de *Job assis sur les ruines de son palais*, qui se voit au Musée de Francfort, révèle un peintre habile à faire concourir les effets de lumière à l'expression de sa pensée; M. Deger, qui aborde avec succès le style austère et grave de la peinture monumentale; M. Hildebrandt, qui sait se montrer artiste éminent dans les voies si diverses de l'histoire, du genre, du portrait, et dont nos dernières expositions nous ont fait admirer de si ravissants paysages; M. Mücke, qui peint également à fresque et à l'huile, et dont les œuvres témoignent d'une imagination féconde et d'une exécution large et sûre; M. Kœhler, dont les productions respirent une grandeur calme et fière; enfin, dans la peinture de genre, MM. Schrœdter, Becker, Jordan et Ritter, le premier surtout, qui, à la fois peintre et graveur, reproduit avec un bonheur égal l'inspiration poétique d'Uhland et la profonde observation de Cervantes; le second, coloriste brillant et aujourd'hui professeur à Francfort; dans le paysage, avec M. Hildebrandt, déjà nommé, MM. Achenbach, Pose, Scheuren, Schirmer, dont le premier l'a emporté, comme peintre de marine, sur tous ses concurrents lors de la dernière exposition d'Anvers.

L'école de gravure de Dusseldorf mérite, par l'importance et la perfection de ses travaux, une mention particulière. Étroitement

liée, comme d'ordinaire, à la peinture, la gravure a eu, chez nos voisins, les mêmes destinées. Déchue comme elle depuis les beaux travaux d'Albert Durer, d'Holbein, et des écoles de gravure fondées par ces grands maîtres, elle a participé de sa vie nouvelle, et malgré la date récente de sa renaissance, elle a déjà pris, à côté de la gravure anglaise et de la française, un rang au moins égal à celui de ses aînées. Inférieure à la première par les séduisants effets du clair-obscur et les brillants prestiges de la perspective aérienne, à la seconde par la vigueur des tons et la force du modelé, elle les surpasse toutes deux par l'exactitude expressive et l'exquise délicatesse du trait. C'est surtout l'école romaine et florentine, et en général les écoles qui brillent par le dessin, qu'elle excelle à reproduire. Comme du temps des Durer et des Holbein, plusieurs des peintres de l'école de Dusseldorf se servent du burin pour se procurer le trait de leurs propres compositions. Nous venons de parler du talent original et varié de M. Schrœdter, celui de M. Steinfensand n'est pas moins remarquable à d'autres titres. Mais l'œuvre capitale que l'école de gravure de Dusseldorf présente à l'admiration du voyageur est une planche destinée à reproduire la célèbre composition de Raphaël connue sous le nom de *la Disputa*. D'après les parties aujourd'hui terminées, on peut sans exagération affirmer que M. Keller aura donné une traduction à la fois intelligente et littérale d'une des belles créations de l'art moderne, et qu'il aura véritablement interprété un chef-d'œuvre par un autre chef-d'œuvre. Un nom européen est infailliblement réservé à l'auteur d'une production si éminente et soutenue par de pareils talents; l'école de gravure de Dusseldorf, qui est la première de l'Allemagne, est sûre de conserver le rang incontesté qui lui est déjà universellement assigné.

Mais ce qui distingue surtout les artistes de Dusseldorf, c'est qu'ils sont les seuls en Europe qui aient pu constituer de nos jours une école de peinture guidée par les mêmes principes généraux. A Munich même, où, comme parmi eux, règne le symbolisme catholique, on distingue déjà dans les procédés une assez grande diversité; et si l'unité d'enseignement existe dans la direction idéale, elle est loin de se montrer à un égal degré dans les moyens d'exécution. La cordialité la plus intime, les rapports les plus fraternels rallient à Dusseldorf les intelligences et les cœurs dans le but commun de constituer un art germanique.

Des réunions ont lieu tous les samedis où les membres de cette société d'élite se communiquent les nouvelles du monde artistique, les lettres des amis absents, et dans lesquelles les dessins et les cartons apportés sont soumis à une critique bienveillante et réciproque. Le caractère élevé, l'instruction étendue de M. Schadow l'ont fait à la fois le directeur et l'ami de ces jeunes gens. Sa maison, construite sur les dessins et ornée de la main de ses élèves, leur est ouverte tous les soirs comme à ses propres enfants. Comme l'école de Munich, fondée par Cornélius, comme celle de Francfort, fondée par M. Veit, élève d'Over-Beck, et dont la date récente ne permet pas encore d'apprécier les résultats, l'école de Dusseldorf a pour but de constituer un art national, en fondant dans une forme commune, ainsi que l'avaient fait les peintres de Cologne, le génie chrétien et le génie allemand. Remontant ainsi jusqu'au moyen âge, les artistes qui la composent ont donné pour base à leurs travaux l'esprit et les croyances de cette époque. Chez la plupart, un profond mouvement d'idées a décidé de leur vocation. Plusieurs, comme MM. Over-Beck et Schadow, effrayés du matérialisme où l'art était encore plongé dans les premières années de ce siècle, et, pour s'éloigner davantage du scepticisme qui tourmentait les esprits, s'en trouvant, à leur sens, encore trop près dans le protestantisme, l'ont abandonné pour embrasser la foi catholique. Ce mouvement, qui a été le point de départ de toutes les écoles allemandes à notre époque, a également présidé à celle de Dusseldorf. C'est, pour le dire en passant, ce qui explique l'infériorité technique des artistes auxquels est due la renaissance de l'art allemand. Absorbés par le travail intellectuel qui se faisait en eux, plus préoccupés du soin de fixer leurs convictions religieuses et philosophiques que de rechercher la forme qui devait leur servir d'expression, ils devaient avoir la destinée de tous les fondateurs d'écoles à qui il n'est donné de se compléter que par leurs élèves. L'art est donc pour ces hommes un véritable culte, la manifestation de convictions profondes, et la foi religieuse vit dans leur âme comme aux époques les plus ferventes du moyen âge. Poussés par le désir d'y étudier le magnifique ensemble des créations inspirées à l'Italie par les croyances chrétiennes, la plupart y ont accompli un long pèlerinage et consacré de longues années à l'étude de ses chefs-d'œuvre. Ce pays est devenu pour eux comme une seconde patrie qui bien

souvent balance l'amour de la première, ce qui faisait dire un jour à l'un de ces artistes, avec lequel je conversais dans cette langue qu'un séjour commun au-delà des Alpes nous avait rendue à tous deux familière : *Mi pare che son esiliato!* Il me semble que je suis exilé! Et pourtant nous nous trouvions alors sur les bords du Rhin, au-dessus de Bonn, en face de ce magnifique panorama des sept montagnes, au pied desquelles le grand fleuve se déroule en replis majestueux et variés. Mais cet aspect poétique, ce paysage grandiose et pittoresque ne pouvaient effacer de sa mémoire le souvenir toujours vivant dans son âme du pays où il avait puisé, avec les grands enseignements, le germe des inspirations futures. Privilége d'une terre qui seule eut deux fois l'honneur de devenir le centre de la civilisation européenne; Germains et Gaulois, conquis par son génie et séparés par la diversité de leurs langues, empruntaient la sienne pour lui rendre hommage et pour regretter les jours passés dans la contemplation des meilleures créations de ses grandes époques.

Ce vif enthousiasme, cet amour profond de l'art, sont soutenus d'ailleurs par la faveur toujours croissante du public, et les encouragements sont loin de manquer à ces fervents régénérateurs de l'art allemand. Souverains et particuliers semblent au-delà du Rhin rivaliser de zèle. Un monument, une statue, un tableau sont de véritables événements; et des expositions périodiques ne sont pas seulement établies par les gouvernements, il en existe encore de permanentes fondées par les sociétés organisées dans les principales villes d'Allemagne, et dont il est facile d'imaginer la salutaire influence. Vulgariser le goût des arts, en propager le sentiment dans les masses, signaler les noms nouveaux par un appel au seul jury impartial qui est le public, encourager les jeunes artistes dans leur carrière si difficile au début, en leur offrant un moyen facile de publicité, tels sont les résultats atteints chez nos voisins au moyen des expositions libres et permanentes.

On peut juger de la haute influence qu'est appelé à exercer l'art ainsi lié à la vie intellectuelle et morale d'une nation. Malheureusement, il ne présente jusqu'aujourd'hui à Dusseldorf, aussi bien qu'à Munich, qu'un caractère purement historique. Il s'attache bien plus à la reproduction du passé qu'à l'interprétation du présent et à la prévision de l'avenir. L'école de peinture de Dusseldorf ne diffère à ce point de vue de celle de Munich que

sous des rapports assez secondaires. D'abord, plus de diversité dans les voies; la peinture de genre, surtout, traitée sous ses aspects les plus variés; un soin plus scrupuleux de la forme et de l'exécution; une lutte prononcée contre les tendances archaïques de Cornélius et d'Over-Beck, et dont les manifestations sont, quoique à un degré moindre, également apparentes à Munich. Ensuite, quelques dissentiments entre le symbolisme catholique, point de départ et base des travaux de l'école de Dusseldorf, et le naturalisme protestant, dont M. Lessing est le représentant le plus distingué, dissentiments qui, peu avoués encore, pourront le devenir davantage à mesure que les écoles secondaires de l'Allemagne centrale et rhénane prendront de plus grands développements. Mais ces regrettables dissidences n'empêchent point que l'art allemand ne garde le caractère exclusivement historique; car, pour ne parler que de M. Lessing, la réformation, dont il s'attache à reproduire les scènes, il ne l'aborde que par son côté purement religieux et au point de vue de la liberté de conscience. C'est toujours, comme on voit, l'art ne nous racontant du passé que ce qui a trait à des questions déjà résolues, en s'interdisant cette partie qui renferme l'avenir, et d'où dérivent directement les souffrances, les vœux, les aspirations intimes de l'époque présente. Rien aussi ne paraît agiter la paisible atmosphère dans laquelle vivent ces artistes. Le bruit du siècle semble expirer au seuil de leurs demeures. On dirait que le passé, dans l'étude duquel ils puisent leurs inspirations, leur a transmis jusqu'à son esprit même, et vous vous croiriez facilement, au milieu d'eux, transporté dans l'un de ces couvents du moyen âge, asiles d'une foi fervente et naïve, où l'art, étranger au monde qu'il dédaignait, n'était qu'une forme poétique de la prière.

Si l'on cherchait l'origine de ce caractère exclusivement historique de l'art en Allemagne, on la trouverait dans les mêmes causes qui, chez nos voisins, donnent à la science un caractère identique; dans la nature même du génie allemand, moins actif que spéculatif, plus propre au travail de la pensée abstraite qu'à son application pratique, à sa passion érudite s'attachant avec un zèle quelquefois excessif au passé, et prenant plus de souci de ce qui a été que de ce qui doit être, on la trouverait plus encore dans l'action exercée sur les beaux-arts au-delà du Rhin par les pouvoirs publics.

Expliquons ici notre pensée par quelques développements né-

cessaires. Depuis plus de deux siècles, les arts du dessin, fort déchus dans les diverses parties de l'Europe, avaient, en quelque sorte, cessé d'exister en l'Allemagne. Le XVIII[e] siècle, qui avait été pour elle l'âge d'or de la littérature et de la musique, n'avait pas su retrouver, malgré les remarquables travaux de Winckelmann et de Raphaël Mengs, les véritables sources de l'art moderne. Le siècle actuel lui gardait cette gloire. Foulée par un conquérant dont l'épée victorieuse partageait ses provinces en royaumes pour les membres de sa famille, et en apanages pour ses généraux; écrasée d'impôts et de levées d'hommes employés à des querelles qui n'étaient point les siennes, et où la cause de l'humanité avait cessé d'être engagée, l'Allemagne se leva pour reconquérir une existence chaque jour plus menacée. Écrivains, professeurs, philosophes, poëtes, artistes, tous se levèrent pour agiter les esprits et réveiller de leur assoupissement les idées de nationalité. On cherchait une patrie; à cette patrie, il fallait un art, le présent n'en offrait que l'ombre toujours plus affaiblie depuis les guerres civiles et religieuses du XVI[e] et du XVII[e] siècle; il fallut le demander à un passé antérieur à ces époques, et, pour en retrouver la tradition, remonter jusqu'au moyen âge.

Un autre motif poussait les artistes vers l'étude de ces temps où la foi et l'art avaient contracté une alliance si féconde. Le mouvement d'universelle réaction qui agitait alors l'Europe était, en Allemagne comme ailleurs, fort complexe. Dans ses projets de domination universelle, le chef de l'empire français avait compté sans les peuples. Ce nouvel acteur parut à son tour sur la scène; mais, pour son malheur comme pour le nôtre, il n'y parut pas seul. Les souverains et les aristocraties consentaient bien à se servir de cet auxiliaire puissant; ils s'armaient même volontiers des principes de la révolution française, étouffés dans leur berceau par un pouvoir réacteur. Mais ils se souvenaient de la sympathie avec laquelle ces principes avaient, dans des jours meilleurs, été accueillis dans leurs propres états. Ils n'avaient pas oublié, par exemple, que les drames de Schiller avaient, par leurs tendances démocratiques, valu à cet écrivain, de la part de l'Assemblée législative, le titre de citoyen français, et ils craignaient que cette arme tournée contre Napoléon en ces jours de péril ne fût retournée contre eux après la victoire. Pour parer à ce danger, ils firent également appel aux souvenirs purement germaniques. L'école dite historique leur paraissait

moins dangereuse que l'école démocratique, et, tout en s'aidant de la seconde, pour en contre-balancer l'action, ils favorisèrent de tous leurs efforts les progrès de la première, qui, dans son respect absolu de la tradition, ne menaçait aucune des positions acquises. L'esprit malheureusement encore peu politique des populations allemandes seconda leurs projets. La question de liberté resta voilée pendant la lutte sous la question d'indépendance, et fut ensuite confisquée au mépris des promesses les plus solennelles. Circonscrit dès lors dans d'étroites limites, l'art fut rejeté vers l'interprétation du passé et soumis au patronage des gouvernements, et au sortir d'une crise qui avait ébranlé le monde pour le transformer, fut réduit à n'aborder de l'histoire moderne et contemporaine que les sujets ayant trait à la protestation énergique, mais purement négative, du sentiment national.

Telles sont les causes qui, chez nos voisins, ont poussé et jusqu'ici maintenu l'art dans une voie exclusivement historique. Rien de mieux, sans doute, ainsi que nous avons essayé de le démontrer dans un précédent article en appréciant les travaux de Munich, rien de plus utile, de plus fécond pour des artistes venus à une époque de matérialisme et de doute, à une époque où toutes les traditions étaient faussées ou rompues, de remonter par une patiente analyse vers le passé, pour retrouver, au moyen d'une étude approfondie des formes léguées par les époques antérieures, le principe d'où elles dérivaient et le sens intime qu'elles avaient. Mais c'est à la condition, une fois ce travail accompli, d'en déduire un art nouveau, expression des sentiments et des idées d'une époque nouvelle. Ainsi, nul ne niera que l'idéal le plus élevé auquel puisse aspirer l'esprit humain ne soit, à toutes les époques de l'histoire, emprunté au dogme religieux, et que par conséquent la véritable sphère de l'art, dans sa plus haute expression, ne soit placée au-dessus du monde visible. Mais les religions, instruments nécessaires des progrès humains, ne diffèrent pas seulement entre elles de dogmes et de morale, elles varient aussi, suivant les temps, tout en restant immuables quant au fond, dans leurs modes d'action et dans leurs manifestations extérieures. Ainsi, dans des siècles où le christianisme, sans renoncer à agir dans le monde des faits, avait principalement un but spirituel à poursuivre, on conçoit que les artistes qui s'en faisaient les interprètes aient employé, pour s'emparer

des âmes, les formes mystiques du moyen âge. Mais aujourd'hui que, sans cesser de travailler au perfectionnement moral de l'individu, son rôle est de pénétrer plus avant dans les institutions; aujourd'hui que ses dogmes essentiels et sa morale sont devenus la base de la conscience des peuples, le principe chrétien ne doit-il pas, dans l'art comme dans ses autres moyens d'action, sortir de la voie purement contemplative, et tendre principalement à sa réalisation politique et sociale?

Voilà ce qui, à part quelques rares exceptions, est encore fort peu compris par les artistes qui abordent chez nous la peinture religieuse, et ne l'est point du tout encore par les artistes allemands. Je parlais à quelques uns d'entre eux de l'œuvre dans laquelle le pinceau sympathique de M. Scheffer a représenté le Christ consolant les victimes des iniquités politiques et sociales et leur prédisant un avenir meilleur. Ce tableau, traduction pure et simple de ces mots de l'Evangile : *Misit me sanare contritos corde et prædicare captivis remissionem*, ridiculisé en France par le scepticisme égoïste de nos parvenus, mais adopté par les hommes d'avenir, ainsi que *les Paroles d'un Croyant*, comme le présage de la réconciliation si désirable des idées religieuses et des idées démocratiques; ce tableau n'était que difficilement compris par ces artistes dont néanmoins l'instruction égale le talent. Il ouvrait à la peinture religieuse une ère nouvelle, mais pour eux, élèves fervents et exclusifs des grands maîtres du XIVe et du XVe siècle, il indiquait, pour le symbolisme chrétien, une application peu en rapport avec leurs habitudes intellectuelles. Traité chez nous d'Allemand, M. Scheffer était trouvé trop Français en Allemagne.

Plus encore que la peinture religieuse, la peinture historique proprement dite a besoin d'élargir son point de vue et d'agrandir son horizon pour s'inspirer de l'esprit des sociétés modernes et pour répondre à leurs vœux. Une petite toile que je me rappelle avoir vue à Dusseldorf va nous offrir un exemple des plus concluants pour cette forme qui, avec la peinture religieuse, est la plus haute expression de l'art pittoresque. Qu'est-ce en effet que l'histoire, si ce n'est le récit des efforts accomplis par l'humanité pour traduire en faits, à travers les obstacles suscités par les égoïsmes de nations et d'individus, les idées morales qui servent de base aux dogmes religieux? Qu'est-ce que cette fraternité de l'esprit qui nous fait, en lisant l'histoire, nous attrister ou nous réjouir

au récit d'actes qui ne touchent en rien à nos intérêts matériels et se sont passés, dans l'espace et dans le temps, aussi loin du sol qui nous a vus naître que de l'époque où nous vivons? Qu'est-ce, dans le présent, que ce sentiment qui nous pousse à la défense des nations opprimées les plus lointaines, et cette solidarité intime qui nous rend sensibles à des atteintes auxquelles restent également inaccessibles et notre personne et notre pays? Qu'est-ce enfin que ces dévouements, ces sacrifices imposés par notre conscience vis-à-vis de l'humanité, de la patrie et de l'individu, s'ils ne sont une émanation directe de la loi religieuse? L'artiste dont nous avons pris l'œuvre pour exemple avait voulu retracer les dernières luttes de la Pologne, en 1794. Il avait représenté l'héroïque Kosciusko renversé de son cheval, criblé de blessures, et dans l'un de ces moments où l'espoir abandonne les plus persévérants et les plus convaincus, jetant, à l'aspect de ses compagnons dispersés, ce cri de désespoir inscrit depuis dans l'histoire : *Finis Poloniæ*. L'artiste avait manqué au sujet, et rien ne faisait pressentir dans son œuvre le dernier et lamentable soupir d'une nation qui se meurt. Mais à la place de cette palette inhabile, mettez le pinceau énergique et sûr d'un peintre qui soit à la hauteur d'un pareil sujet et qui sache nous montrer, dans toute sa grandeur et respirant dans l'attitude, le geste et la physionomie, le dévouement intelligent et libre de l'illustre guerrier dont l'épée, en Amérique comme en Europe, ne fut jamais employée qu'à de grandes et saintes causes; et si, comme l'a dit un philosophe moderne, M. Lamennais, *la beauté suprême n'est que le suprême sacrifice manifesté dans l'expression de l'amour qui le produit*, imaginez-vous quelle œuvre magnifique aura su créer l'artiste dont le talent n'aura point été au-dessous d'une pareille tâche. Voyez si, par son exemple, il n'aura pas ouvert à la peinture historique une carrière sans limites, et combien de hautes et saisissantes inspirations pourront jaillir de cet ordre d'idées et de sentiments.

Mais cet idéal nouveau qui prépare à l'art de l'avenir de si vastes horizons, et qui, donnant à l'unité allemande des bases bien plus élevées et bien plus larges que celles posées par le roi actuel de Bavière, accomplira le noble vœu exprimé par M. Rauch dans l'un des bas-reliefs de la statue du roi Maximilien à Munich, qui montre le génie de l'humanité réconciliant le protestantisme et le catholicisme; cet idéal qui, effaçant les haines fomentées

par l'égoïsme intéressé des gouvernants, rapprochera dans des sentiments de commune fraternité toutes les nations dont le principe n'est pas la domination matérielle et brutale de la force, cet idéal ne saurait être réalisé de nos jours pas plus en France qu'en Allemagne. C'est à la démocratie, loi future de l'humanité, qu'il appartient d'en offrir aux diverses formes de la poésie la libre interprétation et la possession paisible et incontestée. De quel côté trouverait-il appui et protection, l'artiste qui aujourd'hui entrerait résolument dans cette voie nouvelle, et appliquerait les puissances de son esprit à la poursuite de ce but élevé ?

Pour rendre notre point de vue plus facile à saisir, continuons à prendre pour exemple la peinture, celui de tous les arts du dessin qui reflète le plus directement l'esprit d'un siècle, et qui d'ailleurs, aux époques de transition comme la nôtre, paraît appelé à exercer la plus grande influence sur les mœurs et sur les idées. Pour que les artistes de notre temps pussent mettre en lumière, dans la peinture religieuse, l'esprit essentiellement démocratique de l'Évangile ; pour qu'il leur fût permis, dans la peinture historique, d'aborder l'histoire autrement que sous forme anecdotique et dans un sens qui interprète le passé au point de vue de l'avenir ; pour traiter, dans la peinture de genre, d'autres sujets que ceux qui présentent un côté comique ou purement pittoresque ; pour toucher au vif des questions sociales et aborder dans la reproduction des scènes domestiques les misères physiques et morales que la vie intérieure des nations met en relief d'une manière si saisissante ; pour rompre enfin avec la doctrine de l'art pour l'art, si commode et à la fois si stérile au point de vue de l'expression et de la pensée, il faudrait aux artistes d'autres conditions d'indépendance que celles qui existent de nos jours pour les hommes à qui est naturellement dévolue l'initiative intellectuelle et morale ; il faudrait chez les gouvernants une compréhension plus saine et plus haute des devoirs qu'ils ont à remplir, aux privilégiés du rang et de la fortune une sympathie qu'ils sont loin d'avoir pour leurs semblables moins favorisés. Il est donc évident qu'étroitement lié aux immenses problèmes posés de nos jours dans la philosophie et la politique, l'art ne pourra atteindre les développements que lui réserve l'avenir, que lorsque les peuples seront entrés en pleine possession d'eux-mêmes, et que les dépositaires du pouvoir aux divers degrés reconnaîtront ne l'exercer qu'au nom et pour le bien de tous.

S'il restait dans l'esprit de nos lecteurs quelques doutes sur la justesse de cette appréciation, il suffirait pour les dissiper de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de l'art dans les deux pays où il est le plus florissant. Tandis que les artistes allemands reproduisent avec une plus profonde intelligence l'esprit et les modèles des diverses époques de l'art, les nôtres abordent avec une plus grande habileté d'exécution et une science supérieure de la forme les diverses manières des siècles antérieurs, sans prendre souci de leurs directions de pensée. Tels sont les résultats des investigations et des travaux du demi-siècle qui vient de s'écouler; mais ces résultats précieux, comme germe des progrès futurs, deviendraient, faute d'un but nouveau, des conquêtes stériles, si l'art s'obstinait, d'une part, à interpréter exclusivement les traditions du passé, de l'autre, à se faire l'organe du scepticisme effréné du présent. Pendant que l'Allemagne fait un art purement historique, où le respect de la tradition semble quelquefois poussé jusqu'à l'abdication de l'action individuelle, la France se perd dans un éclectisme vague et confus où s'agitent pêle-mêle les traditions de pensée et de forme de tous les temps et de tous les pays. Si la première s'immobilise dans les voies du passé, l'autre s'arrête dans le scepticisme du présent. Des deux côtés du Rhin, peu ou point d'aspirations vers l'avenir, partant défaut, à peu d'exceptions près, de spontanéité et d'initiative réelles. Archaïsme là, éclectisme ici, partout imitation, et par conséquent stérilité, en tant qu'idéal nouveau à réaliser ou but supérieur à atteindre; partout absence de cette force, de cet élan sympathique que l'artiste ne peut imprimer à ses œuvres qu'en s'inspirant du milieu où il vit, qu'en se faisant l'interprète passionné des vœux et des craintes qui agitent les générations dont il est le contemporain. L'art est donc en France comme en Allemagne engagé dans une voie inféconde et sans issue. Le but manque au moyen, l'âme au corps, l'idéal au technique. C'est que dans aucun des deux pays l'art ne s'appartient véritablement; livré chez nous aux influences ministérielles et électorales, ou subissant la protection inintelligente et immorale d'une aristocratie sans cœur et sans lumières; abandonné chez nos voisins à l'absolutisme plus ou moins éclairé des monarchies; partout enfin déchu du rôle d'initiateur, d'éducateur sympathique des peuples, jusqu'à n'être plus qu'un moyen de jouissance pour les classes opulentes et de fastueuse décoration pour le pouvoir.

Et pourtant un idéal nouveau, formulé par les plus beaux génies de la littérature du siècle dernier, est là qui le sollicite. Les aspirations vagues encore, mais puissantes, mais infinies, qui agitent de nos jours les nations civilisées, promettent des sources inépuisables à des inspirations qui flottent encore sans but. L'avenir de l'art dépend de ces causes supérieures. La démocratie dont le souffle puissant lui imprima un élan si prodigieux, à laquelle il dut de si magnifiques développements dans les républiques de l'antiquité, comme dans les républiques italiennes, les villes libres, les communes et les municipalités du moyen âge, la démocratie se prépare à briser les étroites limites aujourd'hui assignées à son essor. C'est à elle qu'il est réservé de lui ouvrir des horizons plus vastes et de le mettre en possession d'un idéal nouveau. Seule elle peut lui promettre un avenir où, lié intimement, comme aux époques que nous venons de rappeler, aux sentiments religieux et patriotiques des peuples, et désormais affranchi d'une fantaisie et d'une imitation également stériles, il pourra grandir sous son aile puissante et librement poursuivre la réalisation de ses destinées.

Benjamin RAMPAL.

SCIENCES NATURELLES.

ACCLIMATATION ET DOMESTICATION

DE

NOUVELLES ESPÈCES D'ANIMAUX (1).

I.

Lorsque je portai, il y a seize ans, mes recherches sur les animaux domestiques, j'avais principalement pour but de déterminer jusqu'à quel point leur sont applicables les lois générales de la taille que je venais d'établir à l'égard des animaux sauvages. Ce fut de même que, guidé par des vues purement théoriques, je repris en 1834 et 1837 cette étude, si négligée des zoologistes depuis Buffon; je voulais, d'une part, montrer la possibilité d'éclairer par elle plusieurs points obscurs de l'histoire naturelle de l'homme; de l'autre, lui demander quelques éléments nouveaux pour la solution de diverses questions de zoologie générale; je voulais surtout rattacher au principe, si fondamental aujourd'hui, de la variabilité des êtres organisés, cette double série de phénomènes que présentent les espèces animales dans leur passage de l'état sauvage à la domesticité, et, inversement, dans leur retour de la domesticité à l'état sauvage (2).

(1) Article lu à l'Académie des sciences, le 16 octobre 1847.

(2) Les résultats de ces trois séries de recherches, d'abord publiés dans divers recueils en 1831, 1832, 1835, 1837 et 1838, se trouvent réunis dans mes *Essais*

J'avais donc, à trois reprises, abordé l'étude des animaux domestiques, non pour son intérêt propre, mais pour les données qu'elle peut fournir à l'histoire naturelle générale, et par là même je m'étais placé au point de vue le plus opposé à celui des applications pratiques.

Mais je ne pouvais me livrer à l'étude un peu approfondie de telles questions, sans être entraîné sur le terrain où je n'avais pas songé d'abord à me placer. L'application tient ici de bien près à la théorie. Comment examiner jusqu'où s'étend sur les animaux l'influence de la domesticité ; comment déterminer jusqu'à quelles limites l'homme a porté la conquête de ces espèces par lui ravies à la vie sauvage, sans être conduit à se demander : Serait-il utile de reculer ces limites? Et si cela était, par quelles voies et dans quelle direction devrait-on le tenter?

Or ici, et dès le début, un fait bien remarquable se présente. L'histoire de l'esprit humain nous montre en général les sciences et les arts (1) se perfectionnant de siècle en siècle, et chaque génération humaine s'empressant d'ajouter, par ses propres efforts, aux résultats obtenus par les générations antérieures : le plus souvent même, le mouvement du progrès, non seulement se continue jusqu'à l'époque actuelle, mais va s'accélérant à mesure que l'on s'en rapproche. Par une anomalie singulière et dont on ne trouverait peut-être pas à citer un second exemple, les efforts, les travaux faits en vue de la domestication des animaux, nous offrent dans leur ensemble une marche exactement inverse. De ces temps primitifs dont la fable nous a seule conservé quelque vague souvenir, jusqu'à l'antiquité historique, et de celle-ci aux temps modernes, on les voit décroître, fort irrégulièrement sans doute, mais d'une manière toujours plus marquée, jusqu'à ce qu'enfin le mouvement, de plus en plus ralenti, s'arrête presque complétement.

Depuis l'époque où, de l'Amérique récemment découverte, furent importées en Europe trois espèces (1) fort inégalement

de zoologie générale, p. 227 à 330 et 378 à 394. Avant tous ces travaux, je m'étais occupé une première fois des animaux domestiques, mais en les considérant sous un point de vue très restreint, celui de leurs variations de couleur. (*Considérations générales sur les Mammifères*, 1826, p. 201 et suiv.).

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer que nous parlons ici des arts proprement dits, et non des beaux-arts.

(2) Le dindon, le canard musqué et le cobaie. De même que le dindon est encore

utiles, quelle conquête véritablement importante avons-nous faite sur la nature sauvage? Aucune. Vers le milieu du XVIIIe siècle, nos faisanderies et nos bassins de luxe se sont enrichis de quatre oiseaux, apportés, l'un de l'Amérique septentrionale, les autres de la Chine ; mais aux animaux auxiliaires ou alimentaires antérieurement nourris dans nos fermes et nos basses-cours, pas un seul n'est venu s'ajouter depuis trois siècles. Dressez la liste des espèces domestiques utiles que nous possédons aujourd'hui, et vous reconnaîtrez que Gessner et Belon eussent pu, de leur temps, dresser cette même liste sans un seul nom de moins.

L'histoire des travaux faits par les modernes se résume donc ainsi : Au XVIe siècle, importation d'espèces utiles; au XVIIIe, importation d'espèces d'ornement; l'une œuvre des Espagnols (1), celle-ci due surtout aux Anglais; puis cessation presque complète, au moment même où, par le perfectionnement de la navigation, par la multiplicité des communications internationales, par l'établissement de colonies européennes dans toutes les parties du globe, les richesses naturelles du monde entier se trouvaient mises à notre libre disposition.

Serait-ce que tout ce qui était réellement utile se trouvât déjà réalisé? Et les générations qui nous ont précédés ne nous auraient-elles laissé qu'à jouir des résultats de leurs efforts, sans que nous dussions y ajouter à notre tour au profit des générations qui nous suivront? Bien qu'elle ait été acceptée par quelques bons esprits, une telle supposition ne nous paraît pas même mériter d'être discutée; et sans en démontrer la fausseté, comme nous l'avons fait ailleurs, comme l'avaient fait avant nous Buffon, Daubenton, Frédéric Cuvier, par l'énumération des nombreuses espèces dont la domestication offrirait d'incontestables avantages,

appelé *coq d'Inde* et le cobaie *cochon d'Inde*, le canard musqué avait reçu d'abord le nom de *canard d'Inde;* il est aujourd'hui très généralement, mais très improprement appelé *canard de Barbarie.*

(1) Les Espagnols sont, de tous les peuples de l'Europe, celui qui a le plus fait pour la domestication des animaux. On leur doit, dans les temps modernes, l'introduction de quatre espèces : le dindon, le canard musqué, le cobaie, venus des contrées chaudes de l'Amérique, celle du serin des Canaries, et des essais d'une très grande importance, presque les seuls qui aient jamais été faits, à l'égard du lama, de l'alpaca et de la vigogne.

Nous ajouterons que, dans l'antiquité, le lapin et le furet paraissent avoir été domestiqués en Espagne.

nous nous bornerons à présenter ici une remarque générale. Sur trente-cinq espèces que nous possédons en Europe à l'état domestique (1), on trouve, en faisant leur répartition entre les diverses régions du globe, que trente et une sont originaires des contrées suivantes : Asie, et particulièrement Asie centrale; Europe; Afrique septentrionale. Restent donc en tout quatre espèces pour toutes les autres régions ; c'est-à-dire pour les deux Amériques, l'Afrique centrale et méridionale, l'Australie et la Polynésie. Une répartition aussi inégale est sans doute, par elle-même, un fait bien significatif : elle frappera bien plus encore, si l'on songe que, dans cette moitié du globe qui n'a pas été encore ou a été à peine exploitée sous ce point de vue, se trouvent précisément les parties du globe les plus remarquables par la spécialité de leurs types zoologiques : l'Amérique méridionale et l'Australie. Assurément, quand ces deux contrées sont peuplées en si grand nombre de mammifères, d'oiseaux, d'animaux de toute classe, qui n'ont partout ailleurs que des représentants fort éloignés, nul ne voudra supposer que nos ancêtres, qui ont tiré trente-trois espèces de l'hémisphère boréal (2), aient assez obtenu de l'hémisphère austral en naturalisant parmi nous le moindre de nos mammifères domestiques, le cobaie, et le dernier de nos oiseaux de basse-cour, le canard musqué. On peut, certes, affirmer, sans être taxé de trop de témérité, que ce ne sont là que d'humbles commencements, et que les régions habitées par le lama, la vigogne, le tapir et les hoccos, par les kangurous, le phascolome et les casoars, nous réservent dans l'avenir de plus riches présents.

Nous ne dirons donc pas : On n'a plus rien fait, parce qu'il n'y avait plus rien à faire; mais au contraire : Moins on a fait depuis trois siècles, et plus nous avons à faire. Un hémisphère

(1) C'est-à-dire dont nous possédons *une ou plusieurs races*. On a si souvent confondu, on confond si souvent encore les animaux véritablement *domestiques* avec ceux qui ne sont que *privés*, qu'on ne saurait trop insister sur le caractère essentiel de la domesticité : ce caractère, c'est la *possession de la race* par l'homme, et non celle d'*individus* seulement, quelque privés, quelque utilement dressés qu'ils puissent être.

(2) 31 de l'ancien continent, 2 de l'Amérique du Nord. Ces deux dernières sont le dindon et l'oie à cravate ou oie du Canada. La domestication de celle-ci ne date que du XVIIIe siècle. L'oie à cravate n'est encore, en Europe, qu'un oiseau d'ornement ; mais, dans quelques parties de l'Amérique du Nord, elle a pris rang parmi les espèces alimentaires.

entier reste inexploité, et l'ancien continent lui-même est loin d'avoir donné tout ce qu'il peut donner.

Lorsqu'il s'agit d'une vérité purement théorique, il peut être permis de se borner à l'énoncer, laissant au temps à en développer les conséquences. Dans une question, au contraire, qui intéresse, en même temps que la science, le bien-être des générations qui nous suivront, j'ai cru qu'il ne m'était pas permis de m'arrêter ici dès les premiers pas, et que tout ce que je pouvais faire pour hâter les progrès entrevus dans l'avenir, j'avais le devoir de le tenter. Telle est la pensée avec laquelle, à deux reprises, une fois spontanément, une fois sur l'invitation bienveillante du ministre compétent (1), j'ai appelé l'attention du gouvernement sur les mesures que je jugeais les plus propres à doter notre pays de plusieurs espèces nouvelles d'animaux. Dans les mêmes vues, j'ai poursuivi assidument, à la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, placée depuis six ans sous ma direction, précédemment sous ma surveillance, des essais, quelquefois heureux, toujours instructifs; réalisant ainsi le peu que je pouvais faire par moi-même, en même temps que je réclamais l'intervention de ceux qui ont seuls le pouvoir de faire beaucoup. Si cette intervention a eu lieu, si quelques études ont été faites ou quelques mesures prises, je l'ignore complétement; mais du moins j'aurai accompli mon devoir tel que je l'avais compris et le comprends.

II.

Les essais que j'ai faits avec le très utile concours de mon aide, M. Florent Prévost, et dont je vais rendre à l'Académie un compte sommaire, sont de trois genres: acclimatation et domestication d'espèces jusqu'alors restées sauvages; acclimatation dans notre pays d'espèces déjà domestiquées ailleurs; acclimatation (mais non domestication) d'espèces sauvages.

Les essais du premier genre sont évidemment les plus difficiles, puisqu'ici le problème à résoudre est double: il s'agit d'enlever une espèce à la fois à son climat natal et à la vie sauvage. Deux animaux des contrées chaudes de l'ancien continent, l'hémione ou dziggetai, l'oie d'Égypte ou bernache armée, ont été

(1) Voyez à la fin de cet article la lettre sur l'utilité d'une Ménagerie de naturalisation dans le midi de la France.

surtout les objets de tentatives très suivies qui ont obtenu, à l'égard du premier, un commencement de succès, à l'égard de la seconde, nous croyons pouvoir le dire, un succès complet.

La naturalisation de l'oie d'Égypte avait été prévue par mon père dès le commencement de ce siècle (1). La beauté de cet oiseau l'avait fait dès lors rechercher pour l'ornement des jardins et des parcs, et il était prouvé qu'il peut vivre et même se reproduire dans le nord de la France et en Angleterre. Nous avons repris avec plus de suite ces essais en 1839, et nous possédons aujourd'hui, non seulement un assez grand nombre d'individus, mais même, ce qui est le caractère de la domestication accomplie, une race véritablement distincte, une race française. Jusqu'à ce jour du moins, cette race a conservé, toutefois avec des nuances un peu éclaircies, les riches couleurs qui font de l'oie d'Égypte l'un des plus beaux palmipèdes connus; mais elle est devenue notablement plus grande et plus forte. Un effet beaucoup plus remarquable de l'influence du climat et de la captivité, est le suivant: sous le ciel de son pays natal, en raison de la douceur extrême de la température en hiver, l'oie d'Égypte pond vers le renouvellement de l'année; les individus sur lesquels nous avons d'abord expérimenté ont pondu jusqu'en 1843, selon les habitudes de leur espèce, vers le commencement de janvier ou même à la fin de décembre; et l'éducation des jeunes devait se faire ainsi dans la saison la plus rigoureuse. Mais, soit pour ces mêmes individus, soit pour leurs descendants, les pontes se sont trouvées reportées, en 1844, au mois de février en 1845, au mois de mars, et depuis lors elles ont eu lieu en avril, en sorte que l'éclosion se fait maintenant dans la saison la plus favorable. Ainsi a été levée la plus grave des difficultés qui semblaient devoir s'opposer à la propagation de cette belle espèce; et nous avons tout lieu d'espérer que le fameux χηναλώπηξ des Grecs, l'oiseau sacré des Égyptiens, prendra définitivement rang, dans quelques années, parmi nos oiseaux d'ornement, et plus tard, comme il est arrivé ailleurs à l'oie du Canada (2), parmi nos oiseaux alimentaires.

Nous sommes loin, à l'égard de l'hémione, d'avoir autant de résultats acquis dans le présent et autant de chances favorables

(1) Voyez *Vie, travaux et doctrine scientifique d'Et. Geoffroy Saint-Hilaire*, chap. X, p. 312.

(2) Voyez plus haut, p. 411, note.

dans l'avenir. Depuis que la Ménagerie a pour la première fois réuni, grâce à deux envois successifs de M. Dussumier, des individus des deux sexes, propres à la reproduction, huit ans seulement se sont écoulés ; et c'est un bien court espace de temps, lorsqu'il s'agit d'une espèce qui, congénère du cheval et de l'âne, porte comme eux onze mois, et dont le développement ne s'achève qu'à la troisième année. De 1842 à 1847, nous avons néanmoins obtenu cinq produits; et si des cinq poulains, deux n'ont pu être élevés, les trois autres individus sont aujourd'hui très robustes. Deux d'entre eux sont des femelles qui elles-mêmes sont en voie de reproduction. L'autre individu, assurément unique en Europe, est un mulet, issu d'un hémione et d'une ânesse; et sa beauté, sa vigueur, justifient cette assertion, émise par moi dès 1835 (1), que la naturalisation de l'hémione serait un jour doublement utile, et par les races domestiques pures que la culture nous donnerait, et par les croisements nouveaux dont la possibilité nous serait offerte. Disons en passant que notre métis d'hémione et d'ânesse nous fournira, nous avons lieu de le penser, une preuve nouvelle de la fausseté du prétendu principe de l'infécondité des individus issus du croisement de deux espèces distinctes : infécondité qui est très souvent réelle, mais qui est loin d'être constante, ainsi que nous sommes en mesure de le prouver par un grand nombre de faits observés tant chez les mammifères que chez les animaux ovipares (2).

On savait déjà, par une note de M. Duvaucel, que des hémiones ont été employés au labour dans quelques parties de l'Indoustan,

(1) *Sur le genre cheval, et spécialement sur l'hémione*, dans les *Nouvelles annales du Muséum*, t. IV, p. 97. La seconde partie de ce Mémoire traite de l'utilité de la domestication des solipèdes restés encore sauvages.

(2) Toutes les observations que j'ai recueillies sont, au contraire, venues démontrer de plus en plus, à l'égard des mulets et métis, ce fait général : Les produits de deux individus d'espèces différentes, présentent généralement des caractères constants, fixes, et qui sont en partie ceux du père et ceux de la mère; en deux mots, ils sont *constants* et *intermédiaires*. Au contraire, le produit du croisement de deux variétés de la même espèce est très variable, et il est tantôt intermédiaire aux deux parents, tantôt semblable à l'un d'eux. (Voy. *Considérations générales sur les mammifères*, 1826, p. 231, et *Histoire générale des anomalies*, t. I, p. 306). Toutes les personnes qui se livrent à des recherches ou à des études anthropologiques savent quelles importantes et fécondes conséquences M. W. Edwards a su déduire du principe que je viens de rappeler; principe auquel cet illustre savant est arrivé, de son côté, très peu de temps après moi. (*Caractères physiologiques des races humaines*, 1829.)

où l'on a vu même ces animaux se reproduire en captivité, et subir par conséquent un véritable commencement de domestication. Il est donc à peine utile de dire que nos individus ont pu être assez facilement apprivoisés et domptés. On a même commencé à dresser deux d'entre eux. Les expériences sont, du reste, encore à compléter à cet égard, et aussi en ce qui concerne l'acclimatation proprement dite. Le nombre des sujets que nous possédons est trop faible pour que nous ayons osé les exposer complétement aux intempéries de notre climat : ils ont pu sortir en toute saison et par tous les temps ; mais ils ont toujours passé la nuit dans un local chauffé.

Nous n'avons donc encore obtenu à l'égard de l'hémione, comme nous le disions tout à l'heure, qu'un commencement de succès ; mais ce commencement même, quand il s'agit d'une espèce destinée à prendre un jour place entre le cheval et l'âne, n'est pas indigne de quelque intérêt ; et c'est pourquoi, tout en laissant pour le moment de côté quelques autres tentatives autant ou même plus avancées, relatives à divers oiseaux d'ornement, nous avons cru devoir mentionner dès à présent celles dont l'hémione a été l'objet.

Par une semblable raison, parmi les essais qui ont eu pour objet d'acclimater dans notre pays des espèces déjà domestiquées ailleurs, nous dirons quelques mots de nos efforts à l'égard d'un autre quadrupède : le lama, variété laineuse.

On voit maintenant à la Ménagerie cinq de ces animaux : l'un d'eux est né en Angleterre, dans le parc de lord Derby ; les deux plus jeunes sont des produits de la Ménagerie. Nous sommes encore assurément bien loin de la réalisation du vœu de Buffon (1), de l'abbé Béliardy, de Leblond (2), de Francisco de Theran (3) ;

(1) « J'imagine que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiraient plus de biens réels que tout le métal du nouveau monde. » (*Hist. naturelle*, t. XIII, p. 31.) Voyez aussi et surtout le *Supplément*, t. VI. Dans ce dernier volume, Buffon a inséré plusieurs documents inédits, dont le plus intéressant est le travail de l'abbé Béliardy.

(2) Pour être parfaitement exact, nous devons dire que Leblond souhaitait seulement l'acclimatation dans nos montagnes, *mais non la domestication* de la Vigogne. Voyez la brochure qu'il a publiée sous ce singulier titre : *Traité de paix entre le Mérinos et la Vigogne*. Paris, 1809. Buffon, au contraire, avec beaucoup de raison, voulait l'acclimatation et la domestication.

(3) *Primeiro ensaio feito em Hespanha para domesticar e acclimatar as Vigonhas*, etc., dans les *Annaes das sciencias, das artes e das letras*, t. XIV, 2ᵉ partie, p. 16, 1821.

vœu qui fut aussi celui de deux rois d'Espagne. La naturalisation du lama, de l'alpaca, de la vigogne, dans quelques parties bien choisies de l'Europe, particulièrement dans nos Alpes et nos Pyrénées, est, nous le savons, une œuvre digne d'un gouvernement, aussi bien par les difficultés à surmonter dans une telle entreprise, que par sa haute importance : quant à nous, il ne nous est donné que de renouveler le vœu de Buffon, et de le justifier par le succès de nos premières expériences.

Nous ne dirons qu'un mot des essais du troisième genre, ceux qui tendent à enrichir notre pays de quelques espèces sauvages, utiles ou pouvant être utilisées dans la suite pour leur chair, leurs pelleteries ou d'autres produits. On sait que trois espèces seulement du genre cerf, le cerf proprement dit, le daim, le chevreuil, habitent nos forêts. Deux cerfs de l'Inde, que la Ménagerie doit, aussi bien que les hémiones, aux soins de M. Dussumier, n'ont pas tardé à s'acclimater. Au moyen de quelques précautions prises pendant les premiers hivers, ils sont devenus, sous notre ciel, aussi robustes et aussi féconds que les cerfs indigènes, et dès lors, il est devenu possible de les rendre avec ceux-ci à la vie sauvage. Plusieurs individus du cerf d'Aristote, l'une des plus grandes et des plus belles espèces du genre, et du cerf-cochon, ont été lâchés, les premiers, il y a deux ans, dans le parc de Saint-Cloud, où même ils se sont déjà reproduits, ceux-ci dans une portion enclose de la forêt de Rougeaux, jouissant ainsi, si l'on nous permet cette expression, d'une liberté protégée, jusqu'au jour où les produits seront devenus assez nombreux pour être livrés à tous les hasards de la vie complétement sauvage et à la poursuite des chasseurs.

Tels sont les principaux essais dont je m'étais proposé de rendre compte à l'Académie. Est-il besoin de faire remarquer que ce ne sont ni tous ceux que j'aurais en vue, ni même toujours ceux que j'aurais le plus à cœur de faire? De telles expériences ne s'instituent pas à volonté : on ne peut que chercher à faire naître les occasions, et saisir celles qui se présentent. J'ai indiqué ailleurs toute l'étendue du champ qui serait à parcourir : personne ne sait mieux que moi que je viens à peine d'y faire quelques pas.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Après avoir montré, par quelques considérations générales et par le succès des premières tentatives, l'utilité et la possibilité d'enrichir notre pays de races domestiques nouvelles, il nous a semblé nécessaire d'appeler l'attention du gouvernement et celle du public sur les mesures les plus propres à réaliser et à hâter ce résultat. Tel est le but dans lequel nous publions ici, comme complément de notre travail, la lettre suivante, adressée en 1844, sur le désir que lui-même en avait témoigné, à M. le ministre du commerce et de l'agriculture.

Monsieur le Ministre,

Dans un travail que j'ai publié, il y a quelques années (*Essai de géologie générale*), j'ai cherché à établir :

1° Que l'importation et la naturalisation en France de plusieurs espèces ou races animales étrangères, constitueraient l'un des plus grands services rendus au pays ;

2° Que le progrès qui, à cet égard, doit précéder et amener presque tous les autres, serait la fondation d'une ménagerie ou haras de naturalisation dans le midi de la France.

M. D., membre de la Chambre des députés, m'a fait connaître que vous aviez porté votre attention sur l'utilité et la possibilité de réaliser ce progrès, source de tous les autres, et que vous seriez disposé à accueillir avec intérêt une note à l'appui des idées que j'ai précédemment émises et développées. Je croirais manquer à un devoir, si je ne m'empressais de vous adresser cette note, dans laquelle se trouveront réunis un résumé de mon travail antérieur et quelques considérations à l'appui.

I. ÉTAT PRÉSENT DE LA QUESTION.

Jusqu'à ce jour quarante espèces d'animaux ont été réduites en domesticité (1).

Parmi elles, les unes, telles que le chien, le porc, la brebis, la chèvre, la vache, le cheval, sont aujourd'hui répandues dans une multitude de contrées diverses, et, pour ainsi dire, cosmopolites. D'autres sont restées exclusivement propres, ou aux contrées dont elles sont originaires, ou à ces contrées et à un petit nombre d'autres pays, plus ou moins rapprochés de celles-ci, et leur étant plus ou moins semblables par les conditions climatologiques.

De ces faits généraux, se déduisent immédiatement les trois questions suivantes :

1° A l'égard des espèces animales domestiques qui se trouvent répandues sur presque toute la surface du globe, y a-t-il lieu de transporter dans notre pays des races étrangères, soit pour être ajoutées, soit pour être substituées à la race ou aux races de même espèce que nous possédons déjà ?

2° A l'égard des espèces animales domestiques qui sont jusqu'à ce jour restées étrangères à notre pays, y a-t-il lieu de les importer en France ?

(1) Nous supprimons ici un passage dont les considérations générales, antérieurement présentées, rendent la reproduction entièrement inutile.

3° A l'égard des espèces animales restées jusqu'à ce jour à l'état sauvage, y a-t-il lieu de tenter la domestication et l'importation en France de quelques unes d'entre elles?

Je présenterai quelques courtes remarques sur chacune de ces questions, me réservant, s'il y a lieu, de donner ultérieurement tous les développements qui pourraient être désirés.

II. IMPORTATION DE RACES ÉTRANGÈRES, APPARTENANT A DES ESPÈCES DOMESTIQUES DONT NOUS AVONS DÉJA DES REPRÉSENTANTS.

Cette importation peut-elle être utile, et est-elle possible? Il serait superflu d'insister sur ce point après tous les essais, plus ou moins heureux, qui ont été faits depuis quelques années. Tout le monde sait que nous avons aujourd'hui de belles races de chevaux, de bœufs, de moutons, de porcs, de poules, etc., qui étaient, il y a peu de temps encore, étrangères à la France.

Une seule remarque peut être utilement placée ici. Pour conserver une race, pour la naturaliser parmi nous, deux conditions sont nécessaires. L'une, dont la nécessité trop évidente n'a été méconnue par personne, c'est la pureté des mariages; c'est l'exclusion, à l'égard des femelles de la race que l'on veut naturaliser, de tout étalon qui n'en offrirait pas les caractères complets et bien développés.

L'autre condition, très souvent méconnue, c'est la nécessité de maintenir la race que l'on veut naturaliser, dans des circonstances analogues à celles où elle se trouvait placée dans le pays qui la possède ordinairement.

Or ces circonstances, notamment lorsqu'elles dépendent du climat, il ne nous est pas toujours possible de les reproduire, ou de nous en rapprocher suffisamment; d'où il suit que si un très grand nombre de races étrangères peuvent être importées et naturalisées chez nous, il en est quelques unes qui, importées en France, y dégénéreraient nécessairement, et qui ne peuvent y être naturalisées. Elles peuvent seulement y être conservées, pour ainsi dire, artificiellement, au moyen de nouveaux individus importés de temps à autre, notamment d'étalons, qui pourront, en mêlant leur sang à celui de la race précédemment importée, la renouveler, pour ainsi dire, et en arrêter, en ralentir du moins la dégénération.

Remarquons-le toutefois : l'étendue de la France est si vaste, elle renferme tant de régions si différentes par leur disposition topographique et leur climat, qu'il est bien peu de races étrangères qui ne puissent trouver sur quelque point de notre pays l'*habitat* et les circonstances qui rendraient leur conservation possible.

III. IMPORTATION D'ESPÈCES DOMESTIQUES ÉTRANGÈRES DONT NOUS N'AVONS POINT ENCORE DE REPRÉSENTANTS.

Les espèces déjà réduites en domesticité et dont nous n'avons point encore de représentant, sont les suivantes, toutes appartenant à l'ordre des mammifères ruminants:

1° Le chameau, habitant le Turquestan ou ancienne Bactriane, le Thibet, la Chine, la Russie d'Asie. Sa zone d'habitation remonte au nord jusqu'au lac Baïkal; elle comprend donc des régions très froides;

2° Le dromadaire, habitant la partie la plus méridionale de l'Asie et le nord de l'Afrique ;

3° et 4° Le lama et l'alpaca, qui habitent les Cordillères ;

5° Le buffle d'Asie et du sud-est de l'Europe ;

6° L'yack ou buffle à queue de cheval, de la Tartarie et de plusieurs autres parties de l'Asie ;

7° Le renne, des contrées glaciales des deux continents.

Ces animaux sont tous de première utilité pour les peuples qui les possèdent. Si l'on se demande comment il se fait qu'aucun d'eux n'ait été naturalisé chez nous, et comment, au contraire, les carnassiers, les rongeurs et oiseaux domestiques, même les moins importants, se trouvent répandus partout, il est facile de trouver l'explication de ce fait en apparence paradoxal. De petits mammifères, des oiseaux, se transportent facilement et à peu de frais, et une fois transportés, s'ils sont placés dans des circonstances convenables, ils se propagent vite. L'industrie et le commerce suffisent donc à opérer, à l'égard de toutes les petites espèces domestiques, l'importation et la naturalisation chez les peuples auxquels leur possession peut être utile. Mais, à l'égard des ruminants, le transport d'un nombre suffisant d'individus est difficile et dispendieux ; et ces animaux, principalement les grandes espèces, ayant un temps de gestation et un développement très prolongés, leur propagation est nécessairement fort lente : un certain nombre d'années doit nécessairement s'écouler, même dans l'hypothèse la plus favorable, avant que l'on puisse être dédommagé des dépenses faites. Les efforts de l'industrie particulière sont donc insuffisants ; ceux d'un gouvernement sont indispensables, comme dans toute œuvre où il s'agit, non du présent seulement ou d'un avenir presque immédiat, mais de bienfaits envers le pays et de services à lui rendre dans l'avenir.

Parmi les sept espèces qui viennent d'être mentionnées, les premières sont celles dont l'importation et la naturalisation doivent fixer l'attention, et qui sont appelées à rendre un jour à notre pays d'importants services. Le chameau ou le dromadaire, dans les Landes, par exemple, où déjà quelques essais ont été fatis ; les variétés laineuses du lama et de l'alpaca, dans les Alpes et les Pyrénées, créeraient des richesses pour des pays qui aujourd'hui en sont trop dépourvus.

Entre les deux premiers, le chameau serait mieux assorti que le dromadaire aux conditions de notre climat. Néanmoins, en supposant que le transport de chameaux, pris à Odessa, par exemple, parût trop difficile, trop dispendieux du moins (car la difficulté en elle-même est presque nulle), et si l'on voulait recourir à notre colonie d'Alger pour en faire venir des dromadaires, on peut affirmer que leur acclimatation ne souffrirait pas de grandes difficultés. L'espèce vit parfaitement et se reproduit à la ménagerie de Paris.

Quant aux variétés laineuses du lama et à l'alpaca, il est certain qu'ils ne seraient jamais substitués comme bêtes de somme à nos ânes, mulets et chevaux, puisque ceux-ci, au contraire, ont presque partout remplacé, dans leur propre patrie, le lama et l'alpaca, et les ont réduits au rôle de bêtes à laine et de bêtes de boucherie. Mais, à ces deux derniers titres, les lamas, les alpacas offriraient une très grande utilité ; ils seraient d'ailleurs, une fois répandus en France, élevés à peu de frais. Il y a tout lieu de penser qu'on pourrait même les associer aux troupeaux de moutons et de chèvres.

Les autres animaux que j'ai mentionnés peuvent-ils nous devenir utiles ? Si cela est, ce sera seulement dans un avenir éloigné, et surtout il n'y aurait pas lieu de penser pour le moment, soit à la naturalisation du renne, qui serait extrêmement difficile, soit à celle de l'yack qui, de même que les buffles, ne pourrait guère que rendre des services analogues à ceux du bœuf.

IV. DOMESTICATION ET IMPORTATION D'ESPÈCES JUSQU'A CE JOUR RESTÉES SAUVAGES.

Ici le problème à résoudre est double. Tant qu'il s'agit d'animaux déjà domestiques en d'autres pays, leur naturalisation en France sera, sans nul doute, obtenue dès qu'on le voudra. L'obstacle à ce progrès consiste, non dans des difficultés à vaincre, mais dans l'importance des dépenses à faire ; dépenses dont la compensation peut se faire attendre assez longtemps. Ainsi, que l'on achète, que l'on transporte en France un nombre de chameaux ou de dromadaires, de lamas ou d'alpacas, assez considérable pour que l'on ait des ressources contre les accidents, contre les épizooties qui peuvent survenir, en un mot, contre toutes les causes prévues ou imprévues ; que les animaux achetés soient placés dans des localités et dans des circonstances convenables : on peut être assuré qu'au bout d'un certain nombre d'années la reproduction se fera régulièrement, et que le nombre des naissances, d'abord inférieur à celui des morts, puis égal, lui deviendra supérieur ; d'où résultera, dans un temps donné, la naturalisation de l'espèce, et, par conséquent, une source de richesse de plus pour le pays.

Dans ceci, rien de problématique, rien d'inconnu, si ce n'est le nombre d'années qui s'écoulera jusqu'à ce moment, et, par conséquent, le chiffre des dépenses qui devront être faites en vue d'un résultat qui, d'ailleurs, est connu à l'avance.

A l'égard des animaux sauvages, les mêmes doutes, relatifs au temps et au chiffre de la dépense, existent à plus forte raison, et, en outre, d'autres plus graves encore. Une espèce ne peut passer de l'état sauvage à l'état domestique, ou plus exactement, on ne peut d'une espèce sauvage obtenir, par les soins convenables et par une culture habile, une ou plusieurs races domestiques, sans que celles-ci s'écartent considérablement de leur type primitif, et tellement même qu'il est impossible, à l'origine, de prévoir à quels résultats différents on arrivera. A cet égard, tout ce que l'on peut dire, c'est que l'action continue de l'homme peut opérer finalement une véritable métamorphose : elle peut, pour ainsi dire, tout ce qu'elle veut. C'est ainsi que d'un animal identique au chacal, a été obtenu le chien ; du mouflon, la brebis ; du bouquetin, la chèvre ; de divers sangliers, les diverses races de cochons, etc. Or, qui à l'origine, même en supposant aux hommes des temps anciens un savoir bien supérieur même à celui des modernes, qui eût pu prévoir de telles transformations ?

Or, c'est précisément parce qu'il en est ainsi, et parce qu'en fait de domestication il est absolument impossible de prévoir toute l'importance et la multitude immense des progrès qui résultent successivement d'un premier progrès obtenu ; c'est parce qu'il en est ainsi, que la domestication d'un animal est utile, pour les générations suivantes, un bienfait que nous ne saurions trop appeler de nos vœux et hâter de tous nos efforts.

La seule objection que l'on puisse opposer à la nécessité d'augmenter le nombre des espèces déjà réduites en domesticité, est la suivante :

Est-il réellement utile d'avoir un plus grand nombre d'animaux domestiques? Le cheval, le bœuf, l'âne (sans parler du lama et de l'alpaca, autrefois si employés en Amérique, et de la brebis, de la chèvre, qui l'étaient chez les anciens Égyptiens et le sont encore dans l'Inde) ne suffisent-ils pas à l'homme comme bêtes de somme ou de trait? Le bœuf, le mouton, le porc, le lapin, les oiseaux domestiques, ne suffisent-ils pas à tous les besoins de nos tables ?

J'ai examiné cette objection dans un mémoire spécial, et cela en prenant le cas le plus défavorable à la solution.

J'ai recherché si, quand nous possédons déjà l'âne, le cheval et le mulet, il pourrait encore y avoir utilité pour nous à domestiquer d'autres solipèdes, par exemple, l'hémione ou dziggetai de l'Indoustan, ou l'une des espèces zébrées de l'Afrique. Sans entrer ici dans l'examen approfondi de cette question, je me bornerai à rappeler la conclusion à laquelle je suis arrivé.

Cette conclusion est celle-ci : En raison des modifications si profondes que produit le passage de l'état sauvage à l'état domestique, il est impossible de dire à l'avance, avec précision, ce que seraient les races domestiques issues de l'hémione ou du zèbre, les premières beaucoup plus fines et légères, les secondes beaucoup plus robustes, mais les unes et les autres douées de caractères que nous ne pouvons déterminer exactement. Ce que nous pouvons, au contraire, affirmer, c'est que ces races, différentes de toutes celles qui sont issues du cheval ou de l'âne, offriraient, pour certains usages et pour certaines localités, des avantages supérieurs, et que, de plus, on obtiendrait, par le croisement des races nouvelles avec les anciennes, de très précieux produits. D'où l'on voit que, même à l'égard des solipèdes, genre dont deux espèces sur six sont réduites en domesticité de temps immémorial, la domestication d'une et peut-être de plusieurs espèces pourrait encore être utile, ou plutôt elle le serait très certainement.

S'il en est ainsi à l'égard d'espèces dont les analogues sont déjà domestiqués, à plus forte raison doit-on attacher une grande importance à la domestication des espèces dont aucun congénère n'est encore possédé par l'homme.

Parmi les pachydermes, par exemple, je citerai le tapir comme un animal qui semble destiné à devenir, et cela au prix de bien peu d'efforts, un animal domestique à la fois auxiliaire et alimentaire. Il n'en est pas de plus disposé à la domestication par son instinct très marqué de sociabilité et par la facilité avec laquelle il se nourrit ; et on se procurerait surtout très aisément l'une des espèces américaines à la Guyane ou au Brésil, où elle est extrêmement commune.

Je regarde encore comme aussi utiles que faciles à asservir les kangurous de la Nouvelle-Hollande. Leur chair est agréable au goût et fort saine. Il est une espèce qui serait en même temps, sous un autre rapport, d'un prix inestimable : c'est le kangurou laineux, dont le poil, d'un moelleux et d'une finesse extrêmes, serait presque aussi précieux que celui de la vigogne elle-même. Verrons-nous venir le moment où les montagnards des Alpes et des Pyrénées élèveront des alpacas et des vigognes dans la zone élevée, tandis que l'habitant des régions basses fera concurrence aux produits de ces précieux animaux par ceux qu'il obtiendra de ses kangurous? Ajoutons que ces animaux, si différents par leur organisation et leur régime diététique de nos bêtes à laine et de nos bêtes de boucherie, devront réussir dans des localités où ne réussissent pas celles-ci.

Après ces grands mammifères, viendraient, s'il y avait lieu de les énumérer ici, une multitude de mammifères de moyenne et de petite taille, d'oiseaux, de poissons, etc., dont la domestication, plus ou moins facile, serait de même à désirer ; pour les uns, à cause des services qu'ils nous rendraient comme animaux alimentaires ou industriellement utiles ; pour les autres, comme espèces d'ornement ou de luxe pour les basses-cours, les parcs, les faisanderies, etc.

Plus on étudiera la question, et plus le nombre des espèces dont l'homme peut tirer parti se montrera grand, et c'est le seul point que je veuille indiquer dans cette note où il ne saurait encore être question de déterminer avec exactitude les espèces à l'égard desquelles devraient être faites des tentatives.

V. UTILITÉ DE LA CRÉATION D'UNE MÉNAGERIE DE NATURALISATION DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Tout ce qui précède peut se résumer ainsi : Il serait d'une immense utilité pour le pays d'y importer et d'y naturaliser, soit des races animales domestiques restées jusqu'à ce jour propres à d'autres contrées, soit des espèces vivant encore à l'état sauvage.

Il me reste à ajouter quelques mots sur l'utilité de la création d'une ménagerie de naturalisation dans le midi de la France ; progrès que j'ai signalé, dans mon travail publié en 1838 et 1840, comme celui qui doit précéder et amener presque tous les autres.

J'ai insisté plus haut sur la très faible part que les modernes ont prise à la domestication des quarante espèces d'animaux présentement possédées par l'homme.

L'acquisition la plus récente que l'Europe ait faite, parmi celles qui ont une véritable importance, est celle du dindon, et elle-même remonte à une époque assez éloignée de nous. Ajoutons qu'elle est due aux Espagnols, et non aux Français, par lesquels il est malheureusement vrai de dire qu'aucune espèce n'a encore été domestiquée.

Pourquoi en est-il ainsi ? Sans méconnaître la part qu'il convient de faire à plusieurs autres causes connues ou inconnues, je n'hésiterai pas à dire que la principale, du moins, est la longueur de nos hivers. Sur les quarante espèces domestiques présentement possédées par l'homme, il en est deux qui appartiennent à des régions très froides, et plusieurs qui sont originaires, soit de l'Europe tempérée, soit des régions étrangères dont la température moyenne se rapproche de celle de notre climat ; mais toutes les autres espèces domestiques, c'est-à-dire les trois cinquièmes environ du nombre total, viennent originairement de régions beaucoup plus chaudes que la France.

Or, il est évident que c'est encore aux régions chaudes du globe que nous devrons surtout aller demander des richesses nouvelles, au moins en ce qui concerne les espèces sauvages qu'il sera utile d'asservir ; et, n'en fût-il pas ainsi, il est facile de reconnaître que c'est pour l'acclimatation des espèces des pays chauds, quand même elles seraient moins nombreuses que celles des pays tempérés ou froids, qu'existent les plus graves obstacles. A l'égard de celles-ci, elles pourraient, s'il s'agissait de races déjà domestiquées, être placées, dès le moment de leur arrivée en France, dans quelque haras ou ferme-modèle. S'il s'agissait d'espèces sauvages à domestiquer, et d'abord à multiplier, elles pour-

raient être placées dans des réserves, portions de parc ou enclos, rattachés comme annexes à la Ménagerie de Paris, et destinés à recevoir les individus, nés dans celle-ci, que l'on voudrait destiner à des essais de naturalisation; plan dont la réalisation offre peu de difficultés, et qui peut-être même aurait reçu déjà un commencement d'exécution, sans la mort déplorable de S. A. R. le duc d'Orléans, qui en avait compris (et, je le crois, conçu de lui-même) toute l'importance.

Quant aux animaux des pays chauds, au contraire, ni la réalisation de ce plan, ni les haras et fermes-modèles actuellement existants, ne sauraient suffire. Leur acclimatation ne peut être obtenue que lentement et graduellement. A cet égard, tout est possible; mais il faut beaucoup de temps et de précautions. Le succès ne saurait d'ailleurs être douteux. Le cheval et l'âne, parmi les mammifères; la poule, parmi les oiseaux, sont originaires de contrées beaucoup plus chaudes que la France, et cependant nous voyons que non seulement ils supportent bien nos hivers, mais qu'ils résistent à ceux beaucoup plus longs et plus rigoureux encore, des régions boréales.

Il en sera de même, par la suite, des animaux que nous irons chercher dans les pays chauds pour les naturaliser chez nous; mais leur acclimatation ne pourra s'opérer que graduellement.

Les exposer, peu de temps après leur arrivée en France, aux rigueurs de l'hiver, c'est leur faire courir des dangers qui sont très graves, si l'hiver est froid et sec; plus graves encore peut-être, s'il est doux et humide; et il n'y a point, pour toute la France centrale et septentrionale, d'autre alternative. Voudra-t-on, pour préserver les animaux de l'influence de l'hiver, les tenir enfermés? Une longue captivité a aussi ses dangers; et d'ailleurs, les précautions qui peuvent être prises à l'égard d'un petit nombre d'individus dans une ménagerie d'observation zoologique ne sauraient l'être, à moins de frais par trop considérables, à l'égard d'un nombre d'animaux présumé suffisant pour assurer la domestication d'une espèce, c'est-à-dire à l'égard d'un petit troupeau.

La création d'un établissement destiné à recevoir, dans le midi, à leur arrivée, les animaux importés pour la domestication et la naturalisation, peut seule obvier à cet inconvénient.

En toute saison, à l'exception de peu de jours, les animaux jouiraient d'une température suffisamment douce, et ce climat, moins chaud que celui qu'ils auraient quitté, plus chaud que celui de la France centrale et septentrionale, serait pour eux une heureuse transition entre leur ancienne et leur nouvelle patrie.

Une autre remarque doit venir ici à l'appui de ce qui précède. Lorsque des oiseaux, importés en France, ont résisté à l'influence d'un climat plus froid que celui auquel ils ont été enlevés, l'acclimatation de ces individus une fois obtenue, il s'en faut de beaucoup que le problème de l'acclimatation et de la naturalisation de l'*espèce* soit résolu. Les habitudes de l'espèce continuant à être, pendant un temps plus ou moins long, conformes aux conditions du climat de sa patrie originaire, les pontes ont lieu très prématurément pour notre pays, et à une époque telle que l'incubation se termine et que l'éclosion se fait au cœur de l'hiver. C'est ce que j'ai encore observé récemment à la ménagerie du Muséum à l'égard d'une espèce dont j'ai entrepris, et dont j'aurai, j'espère, réalisé l'acclimatation, l'oie d'Égypte ou bernache armée. Malgré toutes les précautions

qui ont été prises, les petits, venant à éclore dès le mois de février ou même de janvier, périssent presque nécessairement quand l'hiver n'est pas d'une douceur extraordinaire ; et cela, lorsqu'on les tient enfermés, presque aussi inévitablement que lorsqu'on les laisse exposés à l'influence de l'air extérieur. C'est encore un exemple très propre à montrer l'utilité de la création d'une ménagerie d'acclimatation dans le midi, où ce que nous obtenons ici, à force de soins et de précaution, s'opérerait, pour ainsi dire, de soi-même.

Je dois remarquer, en terminant, que sous le nom de *ménagerie d'acclimatation* je n'entends nullement, comme ce mot pourrait donner lieu de le penser, un établissement considérable recevant à la fois un grand nombre d'espèces d'animaux, et disposé de manière à les présenter à la vue du public, ou du moins des observateurs, tel, en un mot, que la ménagerie de Paris, qui, à cet égard, suffit pleinement à tous les besoins. Il y a plus : ces conditions sont directement contraires à celles d'une ménagerie d'acclimatation, où *très peu d'espèces*, représentées, s'il est possible, par *un assez grand nombre d'individus*, doivent être placées dans de grands espaces, et soustraites, autant que possible, au moins une grande partie du jour, aux regards et aux visites des curieux, afin de faciliter et d'assurer la propagation.

Ainsi, dans une ménagerie zoologique, beaucoup d'espèces représentées par un très petit nombre d'individus ; dans une ménagerie d'acclimatation, quelques troupes d'animaux appartenant à un très petit nombre d'espèces, à la naturalisation desquelles on s'attacherait spécialement et exclusivement, jusqu'à ce que, le résultat désiré ayant été obtenu à leur égard, on pût les remplacer par d'autres, et s'occuper de celles-ci avec la même persévérance et la même sollicitude.

Qu'il me soit permis, comme complément de cette note, de citer quelques lignes par lesquelles je terminais, il y a quelques années, mon premier travail sur la domestication des animaux :

« Un tel établissement, dirigé selon les principes de la saine physiologie, enrichirait sans nul doute la France, dans un avénir peu éloigné, d'un grand nombre de races précieuses, dont la possession ne saurait manquer de faire naître bientôt plusieurs industries nouvelles, et de créer, pour diverses localités qui en sont aujourd'hui presque entièrement dépourvues, des éléments de richesse et de prospérité impossibles par toute autre voie. J'appelle donc de tous mes vœux ce progrès ; je vois dans son accomplissement l'un de ces bienfaits peu brillants, peu retentissants peut-être, mais durables, solides et destinés à se perpétuer d'âge en âge, pour lesquels il est une récompense plus belle encore que l'admiration des hommes : leur reconnaissance. »

Is. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

DE LA

COMÉDIE ACTUELLE.

LES ARISTOCRATIES DE M. ÉT. ARAGO.

Le Théâtre-Français vient d'avoir une de ces bonnes fortunes auxquelles il n'était plus accoutumé depuis longtemps : la comédie par laquelle il vient d'inaugurer sa réouverture a complétement réussi. Il faudrait remonter bien haut dans le passé de ce théâtre, pour y trouver l'exemple d'un succès aussi brillant, aussi complet; après tous les échecs qu'il avait reçus, il a dû lui-même être étonné d'une pareille victoire. La presse, contre son habitude, a, cette fois-ci, été unanime pour louer la pièce nouvelle; aucune de ses nombreuses voix n'est venue protester contre le triomphe du poëte : c'est là, par le temps qui court, un phénomène fort rare qui mérite d'être signalé. Il serait à souhaiter, du reste, pour l'honneur de la critique, qu'elle donnât plus souvent l'exemple d'un semblable accord; ses décisions en auraient beaucoup plus d'autorité et de poids. Mais laissons là ces réflexions qui nous mèneraient trop loin, et revenons à la pièce de M. Étienne Arago.

Depuis longtemps la comédie s'était écartée de la voie tracée par le génie des grands maîtres. Abandonnant le champ de l'observation, son véritable domaine, et l'étude féconde des mœurs, elle s'était jetée follement, à la suite du drame, dans toutes les

débauches du matérialisme le plus vulgaire et le plus grossier. Les inventions romanesques et bizarres, les complications les plus incohérentes, la multiplicité des incidents portée au-delà de toute mesure, avaient remplacé chez elle la pensée et le sentiment; l'idée y était en quelque sorte étouffée sous l'entassement des faits. Plus d'ingénieuse satire, plus de traits profonds ou naïfs, plus de morale ni de haut enseignement. L'esprit et le bon sens en avaient disparu : tout y était livré à la confusion et au désordre. Un vain intérêt de curiosité, un amusement frivole, tel était son unique but; et quand, d'aventure, elle l'avait atteint, elle se tenait pour satisfaite et croyait sa tâche accomplie. Pour donner au lecteur une juste idée du triste état où elle était tombée, il faudrait exhumer sous ses yeux ce qu'elle a produit de nos jours. Mais ce travail de fossoyeur exigerait trop de temps, et, d'ailleurs, il ne promet pas assez de profit pour que nous y mettions la main.

Voilà dans quel sombre dédale s'était égarée la muse comique. Il était temps de lui venir en aide et de la ramener dans la bonne voie. C'est ce qu'a fait M. Étienne Arago. Le public, lassé des productions indigestes de nos faiseurs, a su gré au poëte de son heureuse tentative, et il le lui a témoigné par ses applaudissements : c'était justice. La comédie de M. Étienne Arago mérite de tous points l'accueil flatteur qu'elle a reçu. C'est une satire ingénieuse et piquante contre les aristocraties; elle a un but philosophique et renferme une haute moralité, à savoir qu'il n'y a de véritable noblesse que celle de la vertu et du talent. Le parterre, en applaudissant le poëte, a montré qu'il partageait cet avis.

La pièce de M. Étienne Arago est taillée sur l'ancien modèle; l'action en est fort simple et dégagée de ce fatras de combinaisons entortillées et confuses qui semble aujourd'hui constituer toute la poétique théâtrale.

Verdier est un riche banquier qui représente la nouvelle aristocratie, celle de l'argent. Ses titres de noblesse sont des billets de banque et ses quartiers des millions. Venu jadis à Paris avec des sabots, il y a acquis en quelques années une fortune colossale ; il règne en souverain à la Bourse, et y fait à son gré la hausse et la baisse. Mais depuis que notre Crésus est en possession de la richesse, l'or ne lui suffit plus; les fumées de la vanité lui ont monté au cerveau, et son ambition s'est accrue avec sa

fortune. Ce qu'il lui faut maintenant, ce à quoi il aspire, ce sont des distinctions et des titres, ne fût-ce que celui de baron. C'est là l'éternelle manie des parvenus. Or, le bonhomme a une fille jeune et belle, en âge d'être pourvue, et pour laquelle il rêve un hymen aristocratique et un écusson armorié. Un certain Dupré, espèce de Figaro, fripon et intrigant, dont il a fait son factotum, est chargé de trouver à Laurence un épouseur de noble race. Au lieu d'un, il s'en présente deux qui réunissent toutes les conditions requises. L'un est un certain comte de Torcy, rejeton étiolé d'une vieille souche aristocratique; l'autre est le baron de Larreuil, noble de fraîche date, et fils d'un de ces soldats de fortune qui grandirent sous l'aile puissante de l'aigle impériale. Alléchés par l'appât d'une riche dot, ils se disputent la main de Laurence. Tous les deux sont perdus de dettes et de débauches; mais ils ont un nom illustre, des parchemins authentiques, et la sotte vanité de Verdier n'en exige pas davantage. Laurence n'a pas sur ce point les mêmes idées que son père, et son cœur, sans le consulter, a déjà fait un choix. Celui qu'elle aime est un honnête plébéien qui n'a pour toute fortune que son intelligence, sa probité et son travail; autrefois simple ouvrier, Valentin a su s'élever, par sa capacité, à une condition meilleure, et il a tout à espérer de l'avenir.

L'amour de la jeune fille est né de la reconnaissance. Un jour qu'elle visitait une usine, en compagnie de sa tante, le pan de sa robe se trouva pris dans un engrenage; son beau corps allait être broyé, moulu sous les dents de fer de l'inexorable machine, quand Valentin, avec une présence d'esprit admirable, coupa la corde qui faisait mouvoir les rouages, et arracha Laurence éperdue à la plus affreuse des morts. Cette action a valu à Valentin la bienveillance de Verdier, et, ce qui est plus précieux, l'amour de Laurence.

Le vaniteux banquier, qui regarde Valentin comme un homme de rien, ne songe pas même à la possibilité d'une semblable passion; il a hâte de conclure le noble hymen de sa fille, et il la presse de se déclarer pour l'un des deux prétendants. C'est au milieu d'une fête splendide préparée pour la circonstance qu'elle doit enfin se prononcer; ainsi l'a voulu l'orgueilleux millionnaire; sa vanité de parvenu et d'homme d'argent y trouvera son compte. Laurence est désespérée, elle gémit, et ne sait plus à quoi se résoudre. Dans cette extrémité, la Providence lui vient

en aide, sous les traits charmants d'une cantatrice en renom, que le banquier a conviée pour donner plus d'éclat à la fête, en joignant le prestige de l'art au luxe de la richesse. Cette artiste, qui a nom Camille, a été l'élève de la sœur de Verdier, laquelle était autrefois une simple maîtresse de musique, réduite, pour vivre, à courir le cachet. Or, Camille connaît les deux nobles prétendants; elle sait à fond ce qu'ils valent, car ils ont été l'un et l'autre au nombre de ses adorateurs. Informée de leurs projets, elle se décide généreusement à sauver Laurence, en les démasquant aux yeux du crédule banquier. Il suffit à la belle actrice de quelques agaceries, de quelques douces paroles, pour ramener à ses pieds ses deux anciens amants. Verdier, caché dans un cabinet voisin, voit tout, entend tout, et il sort de là complétement guéri de sa manie de gentilhommerie. Une subite métamorphose s'est opérée en lui; l'orgueilleux parvenu est devenu démocrate, il ne veut plus de gendre blasonné, et c'est sur Valentin qu'il se rabat. Il lui prodigue les flatteries, les caresses, et il en vient presque à lui offrir la main de sa fille. Mais l'honnête plébéien, qui a pris des engagements avec un autre banquier qui lui a fourni des fonds pour une grande entreprise industrielle, reçoit avec froideur les avances de Verdier, dont l'immense fortune semble, d'ailleurs, un obstacle insurmontable à son amour. Il croirait, en acceptant la main de Laurence, manquer de délicatesse.

Un événement imprévu, et nous devons le dire, tout à fait invraisemblable, vient mettre à l'aise la conscience de Valentin: une fusée du feu d'artifice tiré pour la fête incendie le cabinet où Verdier a déposé tout son avoir (trente-trois millions en billets au porteur), et réduit le tout en cendres. Voilà le malheureux banquier redevenu pauvre comme autrefois, il ne lui reste plus que le souvenir de ses richesses. C'est pour Valentin le moment du triomphe. Laurence l'avait aimé, alors qu'il était pauvre et méconnu; maintenant que le sort de l'un et de l'autre est changé, c'est à lui de récompenser un si noble désintéressement, et de lui rendre cette opulence qu'elle a perdue. Il peut maintenant sans scrupule accepter sa main.

Telle est, en somme, la comédie si remarquable de M. Etienne Arago. L'auteur, comme on le voit, n'a pas eu recours à ces combinaisons tortueuses, à ces incidents multipliés qui sont la principale ressource des esprits vulgaires, et dont on a fait de nos

jours un si déplorable abus. Ce retour à la simplicité, à l'étude des mœurs, témoigne du bon goût du poëte, et nous l'en félicitons sincèrement; car l'essence de la comédie consiste surtout dans l'observation et le développement des caractères, et rien ne saurait y remplacer cet élément fécond. Cependant, tout en louant l'auteur des *Aristocraties* d'avoir rendu à la muse comique son véritable caractère, nous eussions désiré dans sa fable plus de péripéties et de mouvement. Nous aimons la simplicité d'action; la clarté et la logique ont tout à gagner avec elle. Mais l'intérêt dramatique a aussi ses droits; le lui sacrifier serait un mauvais calcul. Est-ce à dire que l'intrigue doive être l'essence et le but de la comédie? Telle n'est point notre pensée, loin de là; mais sans négliger la peinture des mœurs, M. Etienne Arago n'aurait-il pas pu lui faire une plus large part? Les péripéties, les incidents, employés avec discernement et mesure, sont de puissants ressorts qui ne sont point à dédaigner; l'abus seul en est condamnable. Loin de nuire au développement des passions et des caractères, ils les mettent, au contraire, en relief, et en illuminent, pour ainsi dire, toutes les faces. La comédie se compose donc, comme on le voit, de deux éléments distincts, l'un spirituel et l'autre matériel, qui en sont comme l'âme et le corps. Pour être vraiment complète, elle doit les contenir tous deux. L'art ne consiste donc pas à annihiler l'un au profit de l'autre, mais il doit les unir, les combiner dans de justes proportions, et les faire concourir tous deux à son but, qui est de plaire et d'instruire. Exclure l'un de ces éléments, c'est se priver gratuitement d'un puissant moyen, c'est imiter le guerrier téméraire qui, au plus fort du combat, jetterait une partie de ses armes.

L'auteur des *Aristocraties* aurait donc pu, ce nous semble, faire mouvoir ses personnages dans une sphère plus favorable à leur développement. Il en est quelques uns dont les traits ne sont pas assez nettement accusés. Telle est, entre autres, Laurence, figure vague et flottante, qui apparaît dans l'action comme une de ces vaporeuses images dont les lignes indécises échappent au regard. Son amour manque aussi quelque peu d'animation et de couleur; il aurait fallu, pour le vivifier, mettre devant lui plus d'obstacles; Laurence a beau se plaindre et gémir, on s'aperçoit trop qu'elle se désole sans raison, et qu'elle n'a rien à redouter pour son amour; car sauf sa passion pour l'or et sa vanité ridicule, Verdier est le meilleur homme du monde; on sent qu'il

aime trop Laurence pour se résoudre à l'affliger, et qu'il ne saurait y avoir entre l'amour de la fille et l'autorité du père une lutte sérieuse ; ce qui diminue l'intérêt que peut inspirer sa passion. Pour justifier ses craintes, il aurait fallu lui donner un père moins débonnaire et plus jaloux de ses droits.

Quant à Valentin, c'est là, s'il en fut, un caractère honnête et loyal ; mais, pour un ancien ouvrier, n'est-il pas un peu trop philosophe? Sa vertu plébéienne n'est-elle pas trop doctement raisonneuse? Nous l'eussions mieux aimé avec des allures plus franches et des façons plus naïves. Près de lui, ses deux rivaux armoriés font vraiment trop piteuse figure. Le poëte les a trop abaissés peut-être au profit de son héros. Pour avoir raison contre ces deux représentants des vieilles idées, était-il nécessaire de les mettre si bas et de leur retrancher à la fois l'esprit et le cœur? Nous ne le pensons pas. Le ridicule eût été contre eux une arme assez puissante, et peut-être eût-il été plus habile de n'en pas employer d'autre.

Mais deux caractères vrais et charmants, parfaitement dessinés, que nous louerons sans réserve, ce sont ceux de Dupré et de Camille : l'un, fripon amusant, fin matois et de bonnes manières, qui spécule sur les sottes prétentions du banquier, et vit aux dépens de sa vanité ; l'autre, vive, aimable, rieuse, spirituelle et pourtant bonne fille, qui, sous les dehors de la légèreté, cache une âme honnête et reconnaissante.

Il nous reste à parler du style ; ce n'est pas la partie la moins saillante de cette œuvre si distinguée. Le vers de M. Étienne Arago est surtout remarquable par la clarté et la concision ; il a de la vivacité, du relief, et abonde en heureuses saillies, en traits piquants, qui vont toujours droit au but et n'épargnent aucun ridicule, aucun vice. La citation suivante, tout en justifiant nos éloges, pourra donner une idée de la manière de l'auteur. On y verra avec quelle haute impartialité le poëte s'exprime par l'organe de Valentin, l'homme du peuple, sur les trois aristocraties de race, d'épée et d'argent. Il n'appartenait qu'à un esprit élevé de faire à chacune d'elles sa part avec tant de justice.

Ah! ne flétrissez pas de votre raillerie
Tout soleil qui s'éteint au ciel de la patrie!
Chacun d'eux n'a-t-il pas tour à tour inondé
De ces flots de chaleur notre sol fécondé?

Mais la France, jadis, c'était cette noblesse,
Fille du dévoûment qui combattait sans cesse ;
Bayard, Montmorency, Turenne, Richelieu,
Chacun paya sa dette en son temps, en son lieu ;
D'oppresseurs insolents, balayant nos campagnes,
Refoulant l'Espagnol au-delà des montagnes,
L'Allemand jusqu'au Rhin, l'Anglais jusqu'à la mer,
Veillant, pour leur pays, dans leurs habits de fer.

VERDIER.

Oui, mais cette noblesse en son temps fut utile ;
On lui donna des sœurs, la noblesse civile,
La noblesse de robe, et d'autres qu'à prix d'or
Chacun put acheter.

VALENTIN.

Et ce fut là leur mort.

LE COMTE.

Et vous avez raison, car un roi qu'on renomme
A dit: Il faut cent ans pour faire un gentilhomme!

VALENTIN.

Il en fallut bien moins au glorieux soldat
Porté par la victoire au faîte de l'État.
Cet homme au regard d'aigle, aux volontés si promptes,
Transforme ses guerriers en barons, ducs et comtes ;
Il installe au palais du vieux patricien
Le soldat qu'il arrache au chaume plébéien ;
Il fonde avec l'épée une aristocratie
De géants, de héros auxquels il associe
Les hommes qu'illustraient la science et les arts ;
Mais, fille de l'empire, elle en court les hasards.
Cette noblesse-là, par le sabre gagnée,
Fut, un jour de combat, brisée à la poignée.

LE BARON.

Quels tristes successeurs nous ont été donnés!

VALENTIN.

Le fer vous couronna, l'or vous a détrônés.

VERDIER.

C'est bien dit, mon ami, j'aime votre langage ;
La fortune est souvent un glorieux ouvrage,
Et si nos financiers ont des airs triomphants,
C'est qu'ils en ont le droit.....

VALENTIN.

Oui, mais non leurs enfants.
Pour que les rejetons honorassent la tige,
Un principe fameux c'était: *Noblesse oblige.*
Un noble par l'épée, un mourant à ses fils
Semblait dire toujours: « Faites comme je fis. »
Mais un noble d'argent.... grand travailleur sans doute,
N'indique pas aux siens sa trop pénible route;
Au contraire, il leur crie, en son amour jaloux:
« Enfants, ne faites rien, j'ai travaillé pour vous. »
Voilà la différence!.... Elle est à l'avantage
De la noblesse antique, et celle de notre âge
A le tort d'oublier que, puisque nos aïeux
Ont accompli pour nous un travail glorieux,
Nous devons labourer notre terre féconde,
Et tous les jours semer pour l'avenir du monde.

Voilà, assurément, de saines et utiles pensées exprimées dans un langage aussi vigoureux qu'élégant. Nous regrettons de ne pouvoir citer d'autres passages; nous n'aurions eu que l'embarras du choix. Au reste, la pièce de M. Étienne Arago est écrite d'un bout à l'autre avec la même impartialité et la même verve. Les hautes pensées, les sentiments généreux y éclosent, pour ainsi dire, à chaque vers, et y répandent comme un parfum de probité qui charme et réjouit le cœur. Cette comédie, pour la caractériser en quelques mots, est à la fois l'œuvre d'une âme honnête et d'un esprit élevé. Nous ajouterons, afin d'être juste envers les acteurs, qu'elle a été jouée avec beaucoup de verve et d'ensemble.

EUGÈNE FAURE.

POLÉMIQUE SUR LE NOUVEL EMPRUNT.

Cet emprunt, qui va grever notre fortune publique, a dû éveiller dès le premier jour la sollicitude de tous les esprits que les intérêts de l'État ne laissent pas dans l'indifférence. La *Revue indépendante* a cru devoir indiquer à ce sujet une combinaison financière qui permettrait de satisfaire aux besoins du Trésor, sans lui imposer les charges dont il est menacé. Il s'agissait d'un système nouveau, mais de l'application la plus simple et la plus facile. Au lieu de s'adresser aux banquiers dont l'entremise est si onéreuse, le ministre des finances appelait directement les petits capitaux répandus sur toute la surface de la France. L'appât d'une prime de 6 millions, distribuée aux bulletins favorisés par le sort, attirait cet argent dans le Trésor, et le ministre pouvait négocier la rente à 84 fr., c'est-à-dire économiser à l'État des sommes considérables.

Tel est, en peu de mots, le plan indiqué par la *Revue indépendante*, et développé par un de nos collaborateurs, M. Barbet, avec cette heureuse intelligence des affaires qui peut donner droit de cité aux idées les plus nouvelles. Nous étions loin de croire que ce projet allait soulever de vives réclamations : nous n'avions pas songé aux colères de la cupidité. On nous a donc accusé, de vive voix et par écrit, d'avoir proposé une combinaison mauvaise, dangereuse, corruptrice. La morale nous a été recommandée par les échos de la Bourse ; n'est-ce pas étrange ? Il ne lui manquait, hélas ! pour perdre tout empire, que de se donner un jour ce sanctuaire.

Peut-être aurions-nous dédaigné ces reproches qui se glissaient dans l'ombre. Ce dédain ne nous est plus permis depuis qu'ils nous arrivent par un organe public. C'est le *Journal des*

Chemins de fer qui s'est chargé de nous répéter en termes plus polis ce qui nous avait été dit déjà sans beaucoup d'atticisme. Ce journal, si nous ne nous trompons, est dirigé par des Anglais. Est-ce que la politesse va nous venir aussi de l'Angleterre?

Le *Journal des Chemins de fer* veut bien reconnaître quelques avantages au mode d'emprunt que nous avons proposé; mais il lui trouve deux défauts essentiels : le premier, c'est qu'il serait impuissant à retenir les petits capitaux qu'il aurait appelés par l'appât des primes; le second, c'est qu'il renouvellerait le jeu de la loterie, heureusement proscrit par une loi.

Devrait-on craindre sérieusement que les capitaux ne se retirassent quand l'espérance des primes aurait disparu? Nullement. L'intérêt commercial pourrait être encore très élevé sans que ce mouvement s'opérât. En faisant payer les rentes à domicile par les percepteurs, on les empêcherait facilement de reprendre la route de Paris. Il ne faut pas oublier la nature timide de ce capital, enchaîné au foyer, pour ainsi dire, et complétement étranger aux transactions dont la Bourse est le théâtre.

Ce qui a été dit d'un nouveau jeu de loterie n'est pas plus exact. La loi, cette loi morale qui a frappé les jeux de hasard, ne serait nullement violée. Nous accordons ici tout notre respect à la pensée du législateur, parce que nous la trouvons en parfaite harmonie avec ces principes éternels de droit qui doivent être la règle des sociétés. La loterie avait pour résultat de dépouiller l'individu de ses capitaux. Le législateur l'a proscrite, rien de plus juste; mais il n'a pas voulu aller au-delà. C'est ainsi qu'il permet une sorte de loterie, au sein même de Paris, en faveur de la commune, parce qu'il n'y a point là de spoliation. Écartons donc ce reproche d'immoralité qui ne saurait nous atteindre.

Nous aurions bien plus le droit de dire que notre combinaison, en protégeant la fortune publique, conduirait à des résultats moraux. D'abord, elle enlèverait à de funestes habitudes l'argent des campagnes, qui ne se tient à l'écart que pour attendre l'usure comme une proie. Puis elle écarterait les banquiers, qui jouent dans l'histoire de notre crédit le rôle des anciens intendants. Enfin, elle supprimerait ces jeux de Bourse qui semblent ne s'être établis sous les yeux de notre justice consulaire que pour montrer davantage combien le droit a disparu de nos transactions industrielles et commerciales.

Quand nous avons parlé de primes offertes aux prêteurs, il

ne s'agissait pas pour nous d'en faire une règle immuable, un principe éternel. Ce moyen nous a paru le seul convenable pour arracher les petits capitaux à leur inertie et les jeter dans la circulation publique. Rien n'empêcherait de renoncer plus tard à ce système. Mais il faudrait avant tout le rendre inutile, en dérobant l'argent des rentiers à ces sollicitations de l'usure beaucoup plus puissantes que les règles du droit et les prescriptions de la morale.

Le ministre des finances a refusé d'entrer dans cette voie nouvelle ; nous n'en sommes nullement surpris. M. Dumon a dû se souvenir que M. Louis fut obligé d'abandonner son portefeuille, pour avoir songé un jour à réaliser le plan proposé par M. Barbet. Ce succès tragique ne sourit guère à l'âme de M. Dumon. Un bénéfice de 32 millions était assuré à l'État : il faudra qu'il y renonce, pour que M. Dumon conserve cette espèce d'inviolabilité que la Charte n'assure point aux ministres, mais qu'ils savent conquérir par l'inutilité de leur rôle. La France n'a-t-elle pas perdu ainsi, depuis quinze ans, une somme qui doit être évaluée à 120 millions ? Elle peut bien se montrer encore généreuse envers les banquiers, surtout quand il s'agit du repos d'un ministre.

On aurait pu choisir peut-être un moment plus favorable pour donner à la France le spectacle de ce désordre financier, qui aura bientôt tari toutes les sources de notre richesse nationale. Le peuple a pardonné un temps à l'ancienne monarchie de donner quelques millions à des favoris et à des courtisanes, parce qu'il n'assistait que de loin à ces coupables prodigalités. Aujourd'hui son regard pénètre partout : il se sent appauvri par toutes ces combinaisons qui, sous prétexte de gouverner le crédit, dissipent follement nos trésors, et le moment n'est pas éloigné où il voudra surveiller peut-être d'un œil plus jaloux le patrimoine de la France.

P. D.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Dénoûment prochain de la lutte engagée dans le nouveau monde entre le Mexique et les États-Unis. — Prise de Mexico. — Situation de l'armée victorieuse au milieu du peuple vaincu. — Crise financière dans la Grande-Bretagne. — Son véritable caractère. — Actes de la Diète helvétique. — Résistance obstinée du Sonderbund. — De quel côté est le droit. — Le gouvernement français et la Suisse. — Nouveaux progrès des idées libérales en Italie. — Institutions municipales à Rome. — La cour d'Espagne et la reine Isabelle. — Retour du roi au palais. — Triste destinée des peuples qui s'abandonnent eux-mêmes.

La guerre a marché, quoique avec lenteur, de l'autre côté de l'Océan. Après avoir planté partout son drapeau sur le rivage, l'armée de l'Union a pénétré dans le centre des États mexicains et franchi le vaste territoire qui la séparait de la capitale. Mexico, vivement défendu, pouvait devenir l'écueil de l'invasion; mais Santa-Anna, toujours prêt à terrasser l'ennemi, n'est guère brave que dans ses bulletins. Le général Scott a pu s'approcher de Mexico sans rencontrer une résistance sérieuse. Il a été contenu quelque temps avant de franchir l'enceinte; mais ce n'est que dans l'intérieur de la ville qu'il a pu se croire en face d'un ennemi. Des combats se sont engagés dans les rues; la lutte a

été vive et prolongée. Les monuments, comme les hommes, ont souffert de ce choc : le général américain a dû s'avancer au milieu des ruines. Il semblait que l'antique bravoure du sang espagnol se fût réveillée dans cette crise suprême, pour défendre le sanctuaire de cette seconde patrie.

On avait espéré à Washington que ce coup porté à leur orgueil et à leur puissance inclinerait les Mexicains à la paix. Cette espérance a été trompée. La guerre est loin d'être finie ; peut-être même va-t-elle recommencer avec une ardeur toute nouvelle.

Quelle que soit la place de Mexico dans les destinées de l'Amérique centrale, sa chute n'entraîne nullement la soumission des provinces qui l'environnent. La vie est peu concentrée dans cet État, et, comme elle a plusieurs foyers, il est difficile, peut-être impossible, de l'atteindre mortellement. Chassé de Mexico, le gouvernement de Santa-Anna trouvera bientôt un autre centre qui lui permettra de prolonger le conflit. Qu'importe à cette dictature militaire de se déplacer, ou même de vivre à cheval? Le gouvernement mexicain peut trouver dans ses mœurs et ses habitudes des éléments de résistance capables de lasser ses redoutables voisins.

Du reste, la position du général Scott à Mexico est assez peu rassurante : il se trouve, avec des soldats fatigués, au sein d'une population qui pourrait écraser cette petite armée du poids de sa propre masse. Tous les ressorts moraux semblent brisés, il est vrai, dans l'âme de ces anciens Espagnols que tout a courbés, même le climat. Mais il arrive souvent qu'une secousse trop brusque arrache ces natures méridionales aux langueurs du repos, et leur rend tout à coup, avec le mouvement, la fougue irrésistible de la passion. Tel est le danger qui menace les soldats de l'Union dans toute l'étendue du Mexique.

Comme l'Angleterre doit suivre de loin avec jalousie le mouvement glorieux de cet empire qu'elle tenait hier encore sous sa main, et qui se déploie aujourd'hui entre les deux océans dans sa radieuse indépendance ! Il semble qu'un droit de succession, passant de la famille dans la vie des peuples, enchaîne les destinées de la jeune Amérique et de la vieille Angleterre. L'une décroît et s'abaisse, pendant que l'autre s'élève et grandit ; les fils de la Grande-Bretagne semblent appelés de plus en plus à hériter de sa fortune. Nous pouvons encore avec Montesquieu comparer l'Angleterre à une baleine qui couvre la surface des

mers; mais, malgré sa puissance, le Léviathan moderne est destiné à disparaître dans quelque grande catastrophe.

La crise financière qui vient de se manifester au delà du détroit est l'un des symptômes de cette ruine. Un empire ne meurt pas sans doute pour quelques faillites individuelles. Ces échecs domestiques ne l'atteignent pas dans les sources de sa vie. Mais telle est la condition de l'Angleterre, que toute diminution de la richesse publique ou privée équivaut pour elle à la perte d'une bataille. L'existence de ce grand corps repose principalement sur cette fortune industrielle et commerciale dont le vigoureux développement a surpris l'Europe moderne. Que cette fortune soit ébranlée sur sa base, et l'Angleterre elle-même chancelle. Nous assistons aujourd'hui à ce spectacle. Mais ce n'est encore, il faut le dire, que le premier acte d'un drame dont le dénoûment invisible, mais certain, se dérobe à nos yeux dans les profondeurs de l'avenir.

A toute autre époque, l'Europe aurait suivi, avec une inquiète curiosité, ce travail de décomposition qui s'annonce et commence chez nos voisins. Maintenant, son attention se porte ailleurs; elle est fixée principalement sur la Suisse, qui se précipite de plus en plus vers la guerre civile.

Nous avons dit ailleurs combien d'éléments hétérogènes et même hostiles se croisent et se heurtent dans le sein de ces cantons qui ont donné les premiers à l'Europe le spectacle d'un peuple libre. Idées anciennes et idées modernes, catholicisme et protestantisme, patriciat et démocratie, toutes les forces et toutes les formes de la vie civile et religieuse semblent s'être groupées dans ces montagnes comme pour y mêler aux tempêtes du ciel les tempêtes de la terre. De là ces passions qui poussent trop facilement les républiques suisses les unes contre les autres.

La Diète, dans sa nouvelle session, ne pouvait s'écarter des principes qui avaient dicté ses résolutions antérieures. Rien n'avait changé dans ce court intervalle qui semblait avoir été ménagé aux passions pour leur donner le temps de se calmer. Même majorité dans les votes, même minorité. Avant de déclarer la guerre au Sonderbund, la Diète a voulu tenter un moyen de conciliation. Fidèle à un usage qui honore les mœurs helvétiques, elle a envoyé des commissaires aux cantons de la ligue pour les engager à se soumettre à l'autorité centrale. Mais la voix de ces commissaires n'a pu se faire entendre; la plupart même

ont été repoussés par les cantons dissidents. Il ne restait plus à la Diète d'autre moyen que la force, à moins de renoncer à ce pacte qui rapproche et unit les républiques suisses : elle n'a pas cru devoir reculer devant cette résolution tragique, mais nécessaire; la guerre a été votée, et les troupes de la confédération ont été placées sous le commandement du général Dufour, qui a laissé un souvenir honorable dans les annales de l'Empire.

Plus la querelle est grave, plus l'historien est appelé à l'examiner sérieusement dans son principe comme dans ses conséquences. Au-dessus de ces passions qui nous séparent et nous divisent, il y a l'intérêt des idées, la conscience du droit, ce sentiment moral auquel il faut toujours revenir pour avoir la mesure des actes humains. Que faut-il penser, à ce point de vue, de la lutte qui déjà peut-être ensanglante la Suisse?

On ne saurait nier que les Sept Cantons, en formant une alliance isolée, n'aient enfreint le pacte fédéral et troublé l'ancienne harmonie du corps helvétique. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire leur traité (1). C'était un danger pour la patrie com-

(1) En voici les dispositions :

« 1° Les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, prennent, pour le cas où l'un ou plusieurs d'entre eux seraient attaqués, et en vue de sauvegarder leurs droits de souveraineté et territoriaux, l'engagement de repousser l'attaque en commun et par tous les moyens à leur disposition, en conformité du pacte du 7 août 1815 et des anciennes alliances.

» 2° Les cantons s'entendront sur la manière la plus convenable de se tenir mutuellement au courant de tous les événements. Du moment où un canton obtient l'avis certain qu'une attaque doit avoir lieu, ou qu'elle a déjà eu lieu, il doit être envisagé comme requis en conformité du pacte, et obligé de mettre sur pied le nombre de troupes nécessaire selon les circonstances, sans attendre la réquisition officielle du canton respectif.

» 3° Un conseil de guerre composé d'un délégué de chacun des États prénommés, avec des pouvoirs généraux et autant que possible étendus, de la part des gouvernements, est chargé de la direction supérieure de la guerre; en cas de menaces ou d'une existence d'attaque, il se réunit.

» 4° Le conseil de guerre, avec les pouvoirs qui lui sont conférés, doit, en cas de besoin, prendre toutes les mesures nécessaires pour la défense des cantons respectifs. Si le danger n'est pas pressant, il en conférera avec les gouvernements de ces cantons.

» 5° Pour ce qui est du paiement des frais occasionnés par de semblables levées de troupes, il est admis comme règle que le canton requérant doit acquitter les frais de la levée des troupes qu'il a demandées. Sont toutefois réservés les cas où il y a des raisons particulières d'admettre une base de répartition spéciale. Les autres frais qui, dans l'intérêt commun, sont résultés pour l'un ou l'autre des cantons, seront supportés par tous les sept cantons d'après l'échelle d'argent fédérale. »

mune, une porte ouverte au désordre et à l'anarchie. Les liens qui maintiennent la Suisse dans l'unité n'ont été déjà que trop relâchés par les mains de la vieille Europe. Permettre qu'on les relâchât encore, c'était livrer le foyer national à toutes les intrigues, et tomber, pour ainsi dire, en poussière.

Les représentants du Sonderbund, dans une déclaration publique, ont cherché à montrer, il est vrai, que les droits des Sept Cantons étaient menacés par la majorité de la Diète. Mais cette crainte, si légitime qu'elle pût être, n'autorisait pas leur séparation; elle ne leur donnait pas la liberté de couper en deux le corps de la Suisse, pour en livrer ensuite les lambeaux aux fantaisies despotiques de ses voisins. Il fallait attendre l'attaque avant de se défendre d'une manière aussi désespérée. Comment réclamer au nom du droit quand on l'a violé soi-même? Le droit ne peut défendre que ceux qui l'ont respecté.

Du reste, la Diète a répondu par un acte public aux reproches et aux invectives du Sonderbund (1). Sans donner une valeur

(1) Nous donnons ici la proclamation qui vient d'être adressée par la Diète aux différents membres de la confédération helvétique.

Manifeste de la Diète fédérale au peuple suisse.

« Fidèles et chers confédérés,

» Après plusieurs essais infructueux pour ramener, par la voie de la persuasion et d'une conciliation pacifique, des cantons violateurs du pacte, au sentiment de leur devoir et à l'obéissance qu'ils doivent à la confédération, ainsi qu'à l'autorité suprême qui en émane, la diète a été forcée d'ordonner l'armement fédéral. Dans la séance de ce jour, elle a décidé de vaincre la résistance armée de confédérés rebelles. En vous donnant, chers et fidèles confédérés, connaissance de cette décision importante, la diète se présente devant vous avec la franchise et la vérité qui sont l'essence de son caractère, avec tout le sérieux que commandent les temps pleins d'angoisses dans lesquels nous nous trouvons; elle vous esquissera en traits rapides la situation de la patrie, et elle justifiera à vos yeux les mesures qu'elle a été obligée de prendre pour rétablir l'ordre légal La diète est d'autant plus engagée à publier une déclaration, que les députés des Sept États du Sonderbund, avant de se retirer de l'assemblée fédérale, ont adressé de leur côté un manifeste, dans lequel ils osent faire peser sur la majorité des états, c'est-à-dire sur l'autorité fédérale, la lourde responsabilité de la guerre.

» Le Sonderbund, contre lequel s'élève la confédération, a pris naissance en 1843, quoique l'aspect sous lequel il se présente aujourd'hui date peut-être d'une époque postérieure. Alors la diète avait vidé d'une manière conforme au pacte, et par la voie

trop absolue à ses paroles, nous pouvons dire que son langage est assez conforme à la vérité. Il s'agit, comme on peut le voir, d'un divorce préparé depuis longtemps pour la plus grande joie de l'Europe monarchique.

de la conciliation, la question des couvents d'Argovie, en tenant compte des couvents les moins compromis et livrant à l'oubli ceux qui étaient coupables. La plus grande partie de la confédération salua avec joie le jour qui semblait mettre un terme à la lutte passionnée qui existait depuis plusieurs années. On n'aperçut alors aucun événement qui fût de nature à inquiéter le moins du monde les sept états. Néanmoins, la fameuse conférence eut lieu à Lucerne, dans laquelle on a jeté les bases de la ligue politique séparée, et on s'y est occupé sérieusement du plan d'une séparation de la Suisse, plan qui est un crime de haute trahison; le grand-conseil de Lucerne a décrété, en octobre 1843, des préparatifs militaires extraordinaires; néanmoins, les sept états ont eu depuis lors, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, des réunions et des diètes particulières.

» Bientôt on vit percer le dessein d'appeler l'ordre des jésuites à Lucerne, dans un canton investi des attributions de directoire fédéral. Un cri de mécontentement et d'indignation retentit dans presque toutes les contrées de la patrie, et un nouveau brandon de discorde fut jeté dans la confédération. Il est vrai que la majorité des états n'a pas voulu entrer en matière sur cet objet dans la diète de l'année 1844, parce que l'ordre et la tranquillité à l'intérieur n'étaient pas encore troublés au point que cette affaire pût être déclarée du domaine fédéral. C'est en vain que plusieurs députations donnérent alors de sérieux avertissements; c'est en vain qu'elles adressèrent à l'état de Lucerne les prières les plus pressantes; c'est en vain qu'une délégation spéciale de l'état de Zurich réitéra toutes ces prières. Bravant tous les conseils dictés par une amitié confédérale et en présence de l'immense agitation qui devait être provoquée presque partout, Lucerne décréta l'appel des jésuites. Le mécontentement d'une partie de la population fit expansion dans une forme illégale, et la première expédition des corps-francs eut lieu. On en connait l'issue, de même que les rigueurs démesurées avec lesquelles la justice lucernoise a procédé à l'égard de ceux qui ont pris part à cette expédition et dont les opinions politiques étaient suspectes. Des centaines de citoyens ont été contraints de quitter le foyer domestique et de chercher appui et protection dans d'autres cantons.

» Par suite de ces procédés, l'agitation devait aller en s'augmentant, principalement dans les cantons voisins, et la diète, qui s'était réunie en février 1845, n'a pu parvenir à opposer une digue suffisante au torrent qui grossissait toujours, parce qu'il ne put se former une majorité pour tranquilliser d'une manière quelconque la population, agitée sur le sort futur de tant de malheureux. Alors éclata la seconde expédition des corps-francs, et un armement fédéral dut être ordonné pour empêcher que la paix publique ne fût ultérieurement en péril, et pour rétablir l'ordre et la tranquillité.

» La diète désapprouva énergiquement les invasions des corps-francs, et elle a pris les arrêtés que demandaient les états du sonderbund comme garantie contre de nouvelles attaques. Quoique le sort des corps-francs, l'opinion publique et la législation de presque tous les cantons donnassent une garantie suffisante, comme on a pu s'en convaincre récemment dans les événements de Genève et de Fribourg, le

Il eût été glorieux pour notre gouvernement d'introduire dans cette querelle les conseils de la paix ou d'appuyer du moins de son autorité morale les décisions de la Diète. Malheureusement il a suivi la route opposée. Le vain désir de se rattacher à un

sonderbund n'a pas cessé de se servir de ces événements comme d'un manteau pour couvrir son existence, d'un prétexte pour justifier ses prétentions, toujours plus audacieuses; enfin, le masque tomba le 20 juillet 1847, et l'on déclara publiquement que le sonderbund était décidé de résister à tous les arrêtés de la diète qu'il ne reconnaîtrait pas comme légitimes.

» Dans l'intervalle, l'ordre des jésuites n'avait pas rougi de faire son entrée dans le vorort de Lucerne en marchant sur les cadavres de ceux qui avaient succombé dans la lutte, et quoiqu'il eût la perspective d'exposer la patrie aux dangers de la scission la plus profonde. L'opinion publique s'est prononcée toujours plus énergiquement contre cet ordre, et deux gouvernements suisses ont succombé sous l'impulsion qu'il leur avait donnée. Bien avant que la diète se réunît cette année, le sonderbund poussait avec la plus grande ardeur ses préparatifs militaires; il mettait en activité son conseil de la guerre, nommait un état-major général, faisait des acquisitions d'armes et de munitions à l'intérieur de la Suisse et à l'étranger, et se posait armé vis-à-vis de la confédération, qui s'est abstenue de prendre des mesures quelconques de cette nature.

» Dans des conjonctures pareilles, chers et fidèles confédérés, l'autorité fédérale s'est assemblée, et après des délibérations approfondies, et après que la question a été plusieurs fois mûrement pesée dans le sein de toutes les autorités chargées de donner les instructions aux députés à la diète, elle a pris, le 20 juillet, un arrêté qui est ainsi conçu :

» Art. 1er. La ligue séparée des sept états de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, est déclarée incompatible avec les dispositions du pacte fédéral, et par conséquent dissoute.

» Art. 2. Les cantons mentionnés plus haut sont rendus responsables de l'observation de cet arrêté, et la diète se réserve, si les circonstances l'exigent, de prendre les mesures ultérieures pour le mettre à exécution. »

» Comme les cantons du Sonderbund prétendent sans cesse que la diète n'est pas compétente pour prendre une décision de cette nature ; qu'elle est même allée, contrairement aux prescriptions juridiques, jusqu'à porter atteinte à leur souveraineté, la diète se fait un devoir, chers et fidèles confédérés, de vous exposer succinctement les motifs juridiques qui ont servi de base à cet arrêté. Il s'appuie sur le texte clair et précis de l'article 11 du pacte fédéral, qui porte :

» *Il ne pourra être conclu entre les cantons aucune alliance particulière préjudiciable à l'alliance générale ou aux droits d'autres cantons.*

» Il n'y a aucune espèce de contestation sur cette disposition du pacte, et de chaque côté on lui attribue le sens qu'il a réellement. Mais litigieuse est la question de savoir si le sonderbund doit être compris parmi les alliances *préjudiciables*, par conséquent inadmissibles et inconciliables avec les dispositions du pacte. Or, quelle est l'autorité compétente pour décider la question? Il ne peut y en avoir d'autre que la diète; c'est l'autorité à laquelle est imposé le devoir de sauvegarder sous tous les rapports les droits de la confédération. C'est à elle que les constitutions des cantons,

passé qui ne lui appartient pas, l'a tourné, là comme ailleurs, contre la démocratie.

C'est ce sentiment qui l'enchaîne aussi au-delà des Alpes à la politique de l'Autriche. Le pape résiste toujours honorablement

ainsi que les capitulations militaires doivent être soumises, afin qu'elle soit en mesure de juger si elles ne contiennent rien qui soit de nature à mettre en péril l'alliance générale. Même les alliances séparées, permises sous des rapports spéciaux dans la confédération, ne peuvent en conséquence être soumises qu'au jugement de la diète, puisque le pacte ne désigne à cet effet aucune autre autorité, et qu'elle ne pouvait être désignée par les états du sonderbund.

» Si donc il faut reconnaître que la diète est compétente pour décider une question de cette nature, dès lors tombe cette accusation déloyale qu'une majorité incompétente s'arroge l'omnipotence politique, et qu'elle porte une main injuste dans le domaine de la souveraineté cantonale. En conséquence, la diète, en se basant sur l'article 6 du pacte fédéral, a fait entrer à bon droit dans le domaine de sa compétence la question de savoir si le sonderbund est préjudiciable et inadmissible, et c'est avec la plus intime conviction qu'elle l'a résolu *affirmativement*.

» Toute abstraction faite de la validité de cette décision, il résulte de la compétence la nécessité juridique, pour la minorité, de se soumettre à la majorité. Sous le rapport du contenu de sa décision, la diète n'a pas à craindre non plus le jugement du peuple suisse. Si les cantons du sonderbund, comme ils l'avancent pour prétexte, n'avaient d'autre but que de se prêter mutuellement assistance et de se défendre contre d'injustes agressions, ils n'auraient pas besoin d'une alliance protectrice spéciale, car l'article 4 du pacte fédéral est suffisant pour les protéger, et de tout temps il a été suffisant pour les cantons. Mais s'ils demandent quelque chose de plus, ils s'élèvent au-dessus du pacte, et mettent en péril le droit général de la confédération.

» Chacun reconnaîtra sans peine qu'on ne peut tolérer une ligue séparée qui permet des rassemblements armés contrairement au pacte fédéral, et même sans en donner officiellement avis; qui nomme, en opposition au conseil fédéral de la guerre, un conseil spécial de la guerre, nanti de pouvoirs illimités, et de nature à amener les collisions les plus dangereuses, qui déclare d'avance la guerre à des arrêtés de l'autorité fédérale, arrêtés qu'elle ne connaît pas, et qui n'ont pas encore été pris; une alliance enfin qui déclare, lors de la discussion de questions litigieuses de droit fédéral, vouloir s'élever, les armes à la main, contre la confédération calme et paisible, et qui par là engendre à un haut degré l'inquiétude et l'agitation, et met en péril la paix publique.

» Tel est, chers et fidèles confédérés, l'état de la question; c'est avec une entière confiance que la diète en appelle maintenant à votre jugement pour décider si, en prononçant la dissolution du sonderbund, elle a porté, contrairement au pacte, atteinte à la liberté, à l'indépendance, à la souveraineté d'un état.

» Quelles ont été les suites de cet arrêté? les états du sonderbund ont protesté contre; ils ont déclaré qu'il constituait une atteinte portée à leurs droits cantonaux, et ils ont refusé de s'y soumettre en aucune manière. Ils ne s'en sont pas tenus là. Quoique, comme on sait, il n'y eût pas encore, à cette époque, de perspective d'exécution à main armée, quoique la confédération ne prît pas la plus minime

à cette double influence. Il en a donné une nouvelle preuve en instituant à Rome un conseil municipal composé de cent citoyens, dont quatre seulement seront pris dans les rangs du clergé. On n'a pas tenu suffisamment compte au pontife romain

disposition militaire, ils continuèrent leurs armements; ils reçurent de l'étranger des envois d'armes et des munitions, et élevèrent des fortifications sur les frontières des cantons voisins; de sorte que la diète a été obligée d'intercepter, autant que possible, ces envois, afin de maintenir la paix publique. Néanmoins, le développement des mesures hostiles suivit son cours, et entre autres, il faut signaler à la Suisse que le gouvernement de Lucerne a refusé de délivrer les effets d'hôpitaux qui appartiennent à la confédération, et que des deux colonels fédéraux qui avaient été chargés par le conseil fédéral de la guerre de conduire cette affaire, l'un a été incarcéré et l'autre expulsé du canton.

» Les instructions, dont tous les députés de la majorité étaient porteurs, prescrivaient qu'avant tout on épuisât tous les moyens de nature à amener une solution acceptable et pacifique de cette question. La diète se fait un devoir, chers et fidèles confédérés, de vous annoncer qu'elle a fait tous ses efforts pour remplir cette tâche en toute fidélité, puisque les députations du sonderbund, lors de leur retraite, ont fait consigner au protocole la déclaration audacieuse : « qu'ils ont offert la main pour obtenir la paix, mais qu'on l'a repoussée et qu'on a couru aux armes. »

» La diète savait que, dans les cantons du sonderbund, on répand les accusations et les calomnies les plus criminelles pour tromper le peuple; qu'on lui fait accroire que la majorité des états n'a d'autre but que d'anéantir sa religion, sa liberté et son indépendance, son existence cantonale, et de fonder une république unitaire sur les ruines de ses antiques institutions. L'histoire jugera les magistrats qui ont joué ce jeu criminel, à l'aide même de publications officielles. C'est pourquoi la diète a adressé une proclamation aux autorités et au peuple des sept états, dans laquelle elle développe ses vues dans un langage dicté par l'amitié confédérale, et leur donne des explications ainsi que des assurances tranquillisantes. Des représentants fédéraux ont été chargés de répandre cette proclamation dans les cantons intéressés, et de l'appuyer auprès des autorités qui ont la mission de donner des instructions aux députés de la diète; mais il n'était plus donné au peuple de ces cantons d'entendre le langage bienveillant de la confédération et de l'autorité suprême fédérale. A l'exception du canton de Zug, la propagation de cette proclamation a été défendue presque partout, et dans le canton de Lucerne, il a été même statué que quiconque la distribuerait serait arrêté et livré au juge criminel. Les représentants n'ont pas même eu accès auprès des gouvernements auxquels ils étaient délégués. C'est de cette manière, peuple suisse, qu'on traite tes représentants; c'est ainsi qu'on écoute ta voix!

» Il restait encore un espoir de solution pacifique, à savoir : des négociations dans des conférences à Berne. On pouvait d'autant plus compter sur une heureuse issue que les représentants fédéraux auprès des sept états avaient été renvoyés auprès des députations du sonderbund à Berne, qui étaient, disait-on, investies des pleins pouvoirs nécessaires; mais on ne tarda pas à reconnaître que c'était là une honteuse déception, car lesdites députations ne possédaient aucun plein pouvoir

de cette innovation. Elle n'a pas sans doute le caractère de ces réformes éclatantes qui font la gloire d'un règne ; mais en introduisant un nouvel élément dans la vie des États pontificaux, elle met fin au despotisme d'une administration cléricale, qui saisissait l'homme par tous les côtés et le suivait du berceau jusqu'à la tombe. Il en était à Rome comme en France jusqu'à la fin du dernier siècle. Les actes de l'état civil étaient tenus par les prê-

pour entrer en négociation d'accommodement, et elles en sont convenues. Les députations, au contraire, qui représentaient la majorité de la diète firent des propositions réelles en vue d'une conciliation ; elles offrirent *de laisser tomber la question des jésuites, si Lucerne, eu égard à sa position directoriale, consentait à les éloigner.* Un député proposa de soumettre, si le sonderbund se dissolvait, la question des jésuites à la décision arbitrale du pape ; un autre, dans la supposition de la dissolution du sonderbund, se déclara prêt à regarder la contestation comme vidée, si trois états désignés par lui voulaient prendre sur eux d'intercéder auprès du pape pour en obtenir l'éloignement des jésuites. Eh bien ! ces propositions, dont les deux dernières seront peut-être un sujet d'étonnement pour la confédération, ont toutes été rejetées avec dédain.

» Le sonderbund ne fit entrevoir la possibilité d'un rapprochement qu'à la condition que la question des jésuites, ainsi que celle des couvents d'Argovie, depuis longtemps décidée, serait soumise au pape, et qu'avant tout les troupes seraient licenciées. C'était trop demander pour l'honneur et la tranquillité de la patrie. Afin d'obtenir la paix dans le moment même, il était impossible de rallumer un incendie qu'on avait éteint après une lutte opiniâtre, de rouvrir toutes les blessures cicatrisées grâce au temps et à une sage transaction. C'est encore ici que la diète en appelle solennellement à la nation suisse. C'est à vous de décider, fidèles et chers confédérés, si la diète n'a pas fait tout ce que lui commandaient le devoir et l'honneur pour ramener la bonne harmonie ; c'est à vous de juger si elle a rejeté inconsidérément l'offre d'une conciliation ; si c'est elle qui, la première, a déclaré la guerre. Quel que soit le sort que la Providence nous réserve dans ces journées décisives, vos représentants, chers et fidèles confédérés, peuvent envisager l'avenir avec la conscience d'avoir tout fait pour l'honneur et la paix de la patrie.

» La lutte que la confédération a eu à soutenir contre des membres confédérés rebelles, n'est point une lutte de douze cantons contre sept, point un acte d'oppression de la minorité par la majorité, point une guerre contre les frères confédérés inoffensifs. Non, c'est une guerre de la confédération et des pouvoirs légitimes qui en émanent contre le parti qui a fondé le sonderbund, qui l'a nourri et mis comme un serpent au cœur de la confédération pour le ronger. Ce ne sont point des populations innocentes qui ont fait cela ; c'est ce même parti qui, sous des formes démocratiques, les entretient dans l'ignorance, et qui, sous le masque de la religion, les exploite en vue de ses projets ambitieux ; c'est ce parti qui, en 1813 déjà, ouvrit les portes aux armées étrangères, qui refusa la garantie aux constitutions de 1831, libérales et nullement contraires au pacte ; qui, par des machinations incessantes, travaille à la réaction qui a agité le Jura et d'autres parties de la Suisse, a excité dans l'Argovie une révolte dans le sens ultramontain, et a appelé dans le Valais, à Fribourg, à Schwytz et à Lucerne, les jésuites dont il est l'allié et l'instrument. »

tres, comme si l'on avait voulu rattacher, par un lien indissoluble, tous les moments de l'existence à l'influence jalouse du sanctuaire. Aujourd'hui, l'intervention du prêtre ne sera plus obligatoire : la vie civile, si longtemps enchaînée à l'autel, se trouve enfin émancipée.

Moins heureuse que l'Italie dans ses ébauches de liberté, l'Espagne continue à parcourir le cercle d'intrigues dans lesquelles l'a jetée sa jeune souveraine. Un nouvel incident a signalé l'avénement de Narvaez. La porte du palais s'est ouverte devant don Francisco, qui habite aujourd'hui avec Isabelle. Ce raccommodement est attribué à l'ambassadeur français, qui a battu une seconde fois M. Bulwer. Nous pourrions nous intéresser à ces exploits domestiques, si la fortune des peuples y était attachée ; mais la vertu privée des rois est souvent trop étrangère au bonheur public. Sauvez la pourpre de ces adultères qui la déshonorent, rien de mieux. Le pouvoir, quel qu'il soit, nous inspire toujours quelque respect, et notre haine, même la plus vive, ne lui souhaite jamais une chute dans la boue. Mais qu'importe à l'Espagne la dignité du palais ? Serrano a été relégué à Grenade, don Francisco est rentré à Madrid ; l'Espagne sera-t-elle plus grande, plus libre et plus heureuse?

Tel est, hélas ! le sort de la plupart des peuples qui se livrent à des maîtres. Depuis qu'elle s'est abaissée sous la main de ses rois, l'Espagne n'a jamais pu reprendre cette fière attitude qui en a fait pendant plus d'un siècle la nation la plus héroïque des temps modernes. Il semble qu'elle soit dégoûtée de la vie, et qu'enveloppée dans son manteau, elle ait résolu d'assister, comme Charles-Quint, à ses propres funérailles.

Pascal DUPRAT.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE TOME ONZIÈME. — DEUXIÈME SÉRIE.

10 Septembre.

25 Septembre et 10 Octobre.

25 Octobre.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA REVUE

INDÉPENDANTE.

7e ANNÉE. — 2e SÉRIE.

TOME DOUZIÈME.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LA REVUE

INDÉPENDANTE

7e ANNÉE. — 2e SÉRIE.

TOME DOUZIÈME.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE INDÉPENDANTE,

RUE JACOB, 33.

—

1847

MES AVENTURES AU SÉNÉGAL.

SOUVENIRS DE VOYAGE[1].

XVI.

LE ROI AMÉDOUX. — SA COUR EN PLEIN AIR. — UNE ILLUMINATION AFRICAINE. — RÉCIT D'UNE CHASSE AU LION.

Je me disposais à quitter Dagana, lorsque Amédoux, roi des Braks, m'envoya trois ambassadeurs pour me prier d'aller passer quelques jours à sa cour. Les ministres de Sa Majesté ayant amené de beaux chevaux de la race du Ludamœr, nous partîmes au galop, soulevant sous nos pas la poussière du désert.

Le camp d'Amédoux était loin; longtemps nous courûmes à travers les savanes et les sables arides. Nous traversâmes un village où un nègre était mort. Étendu sur une natte devant sa case, ses parents et ses amis lui rendaient les derniers devoirs; ils avaient amoncelé toutes ses richesses autour du corps, et en passant j'entendis qu'ils lui disaient: « Pourquoi es-tu mort? pourquoi veux-tu nous quitter? Ne t'aimons-nous pas de tout notre cœur? Tes femmes ne te sont-elles pas fidèles? et tes enfants ne te respectent-ils pas? Pourquoi déjà partir au ciel? Rien ne te manque sur la terre; tu portes des bracelets d'or; dans tes champs le mil est bien fleuri, et sur le toit de ta case tu as encore trois couches de poissons secs. » La rapidité de notre course m'empêcha de comprendre la suite de ces étranges oraisons funèbres.

(1) Voyez les livraisons des 25 août, 10 septembre, 25 septembre, 10 octobre et 25 octobre.

Plus loin, à l'entrée d'une forêt, nous croisâmes un griotte; un de ses compagnons était aussi mort; il l'emportait sur son épaule, et s'en allait en lui disant: « Allons, frère, que ton esprit s'envole sans crainte au ciel; je vais mettre ton corps dans un creux d'arbre que j'ai choisi pour moi-même; tu seras si haut que les dents de la penthère ne pourront pas t'atteindre, si bien abrité que tes cheveux ne se mouilleront jamais; à ton cou, je suspendrai ta guitare, ta flûte et tes plus beaux écrits. Puis tous les jours j'irai sous le grand tamarinier où nous accordions si bien nos chants; j'enverrai pour toi au soleil cinq bouffées de la fumée du calumet que nous fumions ensemble, et je glorifierai les grandeurs du seigneur des âmes, pour qu'il te reçoive avec bonté. » Bientôt la voix du griotte s'efface dans le lointain, je n'entends plus qu'indirectement ses paroles. Nous volons avec nos vigoureux coursiers, et nous arrivons sur la rive du Sénégal. Le fleuve est large et profond; il faut le traverser; je fais comme mes compagnons africains, je quitte mes vêtements que j'attache aux crins, entre les oreilles de mon docile cheval; je me ceins d'un gigre de Mahomet qui doit me préserver des crocodiles et de tous les serpents d'eau, je me lie les mains à la queue touffue de mon valeureux coursier; je le commande, il bondit et m'emporte à travers les courants. Longtemps nos chevaux nagent; ils poussent des gémissements de fatigue, enfin ils touchent la terre, nous ressautons en selle et reprenons notre course dans des champs d'herbes sèches, laissant tout près à notre gauche les baraques de l'escale des Braknas.

Peu de temps après nous arrivons au camp royal du prince Amédoux. Trois esclaves me font asseoir sur leurs mains entrelacées et me portent vers le roi.

Maintenant, comment vais-je exprimer ce que ressentit mon cœur et ce que virent mes yeux! Il me semble avoir été transporté dans une scène d'un de ces contes fantastiques sortis de l'imagination d'un visionnaire. Il était minuit, Amédoux avait fait planter sa tente sur le sommet d'un monticule de sable. Pendant qu'en témoignage de sa sincère amitié, Sa Majesté m'offrait la chair fumante d'un chien rôti, comme le ciel était admirable au-dessus de nos têtes, avec son fond pur de satin bleu, ses myriades d'éblouissantes étoiles, et la lune, douce reine des nuits, qui dans cette contrée brille d'une si riche auréole! Quel est le palais qui pourrait avoir une plus opulente illumination? Cela

était la part de Dieu. Pour la sienne, le monarque avait fait déraciner un grand nombre d'arbres qu'on avait amoncelés autour de la colline. Cet immense bûcher embrasé formait une couronne ardente au-dessous de nos pieds. Une multitude d'hommes attisaient l'étrange brandon, leurs corps nus s'agitaient comme des ombres parmi les longues flammes échevelées. Les étincelles, s'élevant en brillantes gerbes, montaient en pétillant et allaient s'éteindre dans la voûte azurée du ciel; puis de tous côtés les bêtes féroces poussaient des cris répétés par les échos. Ce spectacle n'était-il pas merveilleux?

Le délicieux vin de palme qui pétillait dans nos calebasses échauffa bientôt le cerveau du roi. Il dansait, riait aux éclats pendant que des griottes chantaient ses louanges. C'était un grand prince qu'Amédoux; jeune, beau, spirituel et robuste, il lançait admirablement la sagaie et domptait lui-même ses chevaux les plus fougueux. Le peuple, heureux de la joie du monarque, poussait des cris d'allégresse et dansait, en frappant des mains, dans le camp au pied de la colline.

Amédoux avait hérité du trône de son frère aîné, qui était mort d'une manière assez extraordinaire. Ayant découvert des liqueurs dans les débris d'un navire naufragé sur la côte de Gambie, il les buvait avec ses ministres, lorsque ceux-ci rencontrèrent un flacon dont le contenu leur parut suspect.

— Cette ambroisie n'est sans doute faite que pour les dieux et les rois, s'écrièrent-ils!

Plein d'une fanatique vanité, croyant avec son titre de prince avoir une constitution surhumaine, le frère d'Amédoux vida le flacon d'un seul trait. Ce nectar divin n'était qu'un de nos plus violents acides! Le roi fut consumé sur le lieu même.

Après quatre ou cinq heures que dura le festin d'Amédoux, nous nous endormîmes tous chacun à notre place, ce qui était assez naturel dans ce pays brûlant où le sable sert de sommier et la chaude atmosphère d'édredon.

Le lendemain on vint dire au roi que pendant la nuit des bêtes féroces avaient porté l'épouvante dans les troupeaux, et que des bergers venaient de découvrir un lion dans des broussailles isolées où il serait très facile à surprendre. « C'est une bonne occasion pour toi, Toubab, me dit le monarque, tu en emporteras la peau pour ton père. » Il ordonna aussitôt les préparatifs de la chasse. Tous les esclaves commandés pour l'expédition allèrent

se ceindre de leurs grigris sacrés et dire adieu à leurs femmes. En sortant du camp, ils firent leur prière, les genoux à terre et le front appuyé sur leurs lourdes massues.

Le monarque aussi invoqua le prophète, et l'on partit.

Amédoux voulut me faire armer pour que je pusse prendre part au combat; mais je refusai cet honneur et me contentai de monter sur un arbre, non sans avoir préalablement examiné s'il tenait bien sur ses racines. Ainsi placé, j'eus le double avantage d'être hors de danger et de parfaitement voir le spectacle de cette chasse extraordinaire.

Arrivés devant la tanière du lion, les chasseurs se divisèrent en deux colonnes qui se développèrent autour des broussailles où reposait l'animal, et l'enfermèrent dans un cercle d'environ cent mètres de rayon. Les rangs se resserrèrent progressivement jusqu'à ce que le lion bondît de son gîte. Il voulut d'abord franchir le rempart vivant des chasseurs, mais il fut rudement repoussé. Une lutte sanglante s'engagea. Bientôt le lion poussa un long gémissement qui fit raisonner toute la vallée. C'était une blessure profonde qu'il venait de recevoir. Sa fureur en devint plus ardente; rien ne semblait plus pouvoir lui résister. Il bondissait sur les chasseurs, renversait et déchirait ceux qu'il atteignait. On se pressait où il faisait ses trouées sanglantes. Les hommes criaient, le lion rugissait sourdement. Pendant un instant la lutte fut incertaine, puis enfin le lion reçut un coup de massue qui l'assomma, et les chasseurs l'écrasèrent sous leurs coups en chantant la victoire.

Je courus féliciter les vainqueurs. C'était un triomphe payé bien cher. Plus de cinquante hommes avaient perdu la vie et un grand nombre étaient grièvement blessés. Mais je me gardai bien de faire une seule observation à ce sujet, car je me serais attiré l'inimitié du roi, qui n'estimait pas plus la vie d'un esclave que celle d'un moustique.

A notre retour au camp, les parents des chasseurs qui avaient succombé jetèrent des cris de douleur; mais Amédoux leur ordonna de se taire, et il fut obéi.

Je restai encore quelques jours chez ce prince despote, et je m'embarquai sur le Sénégal.

XVII.

LES CRUES DU SÉNÉGAL. — INONDATION. — MA VIE EXPOSÉE DANS UNE NACELLE. — LUTTE DE NÈGRES CONTRE LES ANIMAUX. — UN REPAS APRÈS LE CARNAGE.

Pendant mon séjour à Dagana, je fus témoin d'une de ces inondations qui changent tout à coup l'aspect de la contrée. C'est après le solstice d'été, à l'époque où le soleil, placé directement au-dessus du Sénégal, soulève les eaux et excite une évaporation excessive, qu'ont lieu ces crues périodiques. Il est presque impossible de se figurer l'impétuosité qu'acquiert subitement le fleuve ordinairement si calme. On le voit tranquille et limpide dans son lit; quelques heures après, toute la vallée, large d'environ dix lieues, n'est plus qu'une immense plaine d'eau parsemée de villages qui semblent flotter, et de quelques bouquets de verdure formés par la cime des grands arbres qui dominent çà et là les eaux, et ressemblent de loin à des escadres naviguant à pleines voiles.

L'inondation est si prompte et tout à coup si vaste, que les oiseaux et beaucoup d'animaux sont surpris par les flots. Bienheureux ceux qui alors peuvent trouver un petit point de terre ou la tête d'un arbre pour se poser. Beaucoup périssent; les petits des quadrupèdes submergés dans leurs terriers sont surtout les victimes assurées de l'inondation.

Un grand nombre d'oiseaux venaient à tout instant s'abattre sur les postes de Dagana et de Richard-Toll. Exténués de fatigue, ils se laissaient facilement prendre à la main, et j'avoue que j'ai remercié souvent la providence de m'envoyer ainsi cet excellent gibier comme dédommagement de mes privations. Les perdrix et les pintades ne me tombaient pas toutes rôties dans la bouche, mais peu s'en fallait, car elles se posaient sur la galerie tout à côté de mon potager. Beaucoup de ces oiseaux, trop fatigués pour atteindre les postes, périssaient dans les flots. Il en passait sans cesse emportés par les courants. Les gros poissons de l'Océan les auront dévorés à l'embouchure du fleuve. Souvent j'en voyais qui s'efforçaient d'arriver jusqu'au fort, mais près de l'atteindre, la force leur manquait et ils se laissaient choir dans les flots. Ils se croyaient sans doute bien malheureux de n'avoir pu atteindre les murailles blanches où ils espéraient se reposer;

pourtant s'ils avaient su que ma marmite les y attendait gueule béante, ils eussent été assurément moins désolés d'être tombés dans le fleuve. Les animaux surpris par l'inondation, et qui luttaient avec les flots, arrivaient aussi en grand nombre vers les postes. Des tigres, des hyènes, des sangliers, des gazelles, nageaient pêle-mêle autour des murailles. Ils poussaient des cris effroyables. Les nègres s'embarquaient dans des nacelles et les tuaient à coups de hache. Il n'y a guère de spectacle plus étrange!.... Pendant la nuit ces scènes devenaient surtout épouvantables. Que le lecteur se mette un instant à ma place dans un de ces forts fragiles au milieu de cette immense plaine d'eau avec des nègres perfides, n'entendant de toutes parts que des hurlements de bêtes féroces et le mugissement des flots qui ébranlaient les murs sous leurs chocs violents. Ma position était encore bien plus périlleuse quand j'allais d'un poste à l'autre. Souvent la nacelle chavirait. Précipité à l'eau, il me fallait nager en attendant que l'esquif fût remis à flots. Pendant ce temps, les crocodiles pouvaient facilement me dévorer!.... Après le naufrage, éclatait une tempête. Le tonnerre grondait, les éclairs nous enveloppaient de feu. Une pluie torrentielle nous écrasait, et, la nuit venue, nous errions sans vivres dans l'obscurité au milieu de ce déluge. N'y avait-il pas de quoi attraper un million de rhumes, si on calcule d'après les légères humidités qu'il faut pour gripper les bourgeois européens? Il est vrai que sur cent Français qui vont au Sénégal, il en revient ordinairement trois, et bien pâles, bien perclus, même lorsqu'ils n'y ont pas essuyé les tourmentes de l'inondation.

J'ai surtout une fois, en remontant de Richard-Toll à Dagana, eu à subir de terribles épreuves. J'étais depuis deux jours avec six rameurs, dans une nacelle, égaré sans vivres au milieu du déluge. J'attendais philosophiquement la mort. Mais les nègres s'y résignaient moins facilement. Accablés par la faim et la fatigue, désespérant d'arriver à Dagana, ils prièrent d'abord Mahomet de les sauver. Puis, malgré mes exhortations, ils tirèrent leurs poignards et bientôt l'un d'eux tomba mort. Les assassins affamés allaient dévorer le corps de leur victime, lorsqu'on entendit un bruit lointain; les nègres écoutèrent attentivement.

Allah-Toll! Allah-Toll! s'écrièrent-ils.

Allah-Toll signifie jardin de Dieu; je savais déjà que les nègres désignent par ce mot les îlots sur lesquels se réfugient les ani-

maux surpris par l'inondation. Tous les ans, pendant la crue, les guerriers des villages riverains s'embarquent sur des pirogues et vont assiéger ces repaires. Je prévis donc ce qu'allaient faire mes rameurs. Nous arrivâmes bientôt devant l'Allah-Toll. Les romanciers les plus exagérés n'ont peut-être jamais tracé de tableaux chimériques aussi épouvantables que celui qui s'offrit à ma vue.

Là des carnassiers luttaient sur les débris sanglants de leurs victimes. Plus loin d'énormes sangliers, acculés près des troncs d'arbres, se défendaient vigoureusement contre les bêtes féroces qui les attaquaient.

Des reptiles de toutes espèces fourmillaient parmi les herbes et les rameaux des arbres. Autour de l'île, des panthères, des hyènes, poursuivaient à la nage des gazelles gémissantes. L'une d'elles, près d'être atteinte par ses cruels ennemis, vint appuyer son pied léger sur le bord de la nacelle, comme pour me prier de lui accorder un secours, que certes je ne lui refusai pas. En abordant l'île, les nègres mirent leurs poignards entre les dents, poussèrent ma chaloupe pour m'éloigner, et s'élancèrent hardiment au milieu du carnage.

Peut-être allaient-ils tous périr et me laisser seul au milieu des dangers. Mais je fus d'abord étonné de voir les animaux fuir devant les hommes. Les carnassiers se retirèrent de l'autre côté de l'île, et leurs victimes, à moitié dévorées, se traînaient douloureusement sur le sol. J'espérais que les nègres s'empresseraient de recueillir les gazelles et les sangliers blessés; mais, plus audacieux, ils se précipitèrent sur les bêtes féroces. Le combat fut terrible. Les animaux se défendirent avec fureur; je les voyais bondir en poussant des cris de rage. Cependant les hommes triomphèrent. Aussitôt que les sauvages affamés furent maîtres du terrain, ils s'assirent au milieu des débris sanglants de leurs victimes, et se mirent à se rassasier avidement des premiers lambeaux qui tombèrent sous leurs mains. Quand leur estomac fut plein de sang et de chair vive, ils s'endormirent stupidement, ne songeant plus même à moi. Seul sur l'eau, je passai une bien triste nuit. Des bêtes féroces, échappées au massacre, vinrent à la nage se présenter au bord de la nacelle; je les repoussai à coups de sabre. Puis d'instant à instant la lune jetait ses rayons sur le nègre mort, que ses assassins avaient abandonné à mes côtés; il me semblait le voir se ranimer et se dresser sur son banc comme à

notre départ, quand il chantait la vie pour l'amour; ces hallucinations achevaient de torturer mon âme.

Le lendemain, à leur réveil, mes nègres s'empressèrent de venir me prendre pour m'amener à terre, où je pus enfin manger un morceau de gazelle que je mis cuire sur la braise. Après notre repas, les nègres choisirent les meilleures viandes, en remplirent la chaloupe, et après avoir donné la sépulture à celui qu'ils avaient tué, ils plantèrent religieusement une échelle sur sa tombe, pour faire monter son âme au ciel, dirent-ils. Ils jetèrent ensuite des broussailles autour de la fosse, et nous reprîmes notre course. Le soir nous rencontrâmes des nègres qui élevaient une digue autour de leur village, que les eaux envahissaient. Pour encourager les hommes à travailler, les femmes les suivaient en dansant au son du tam-tam et en chantant de voluptueux couplets. Je leur appris à se servir de clayonnages pour maintenir leur terre que les flots emportaient; le chef me combla de soins, je mangeai de son cous-cous, et, à mon départ, il me donna des vivres pour achever ma route.

XVIII.

VOYAGE EN BATEAU A VAPEUR DE DAGAMA A GALAM. — TRIBU NOMADE. — DESCRIPTION DE NOTRE POSSESSION DE BAQUEL. — AMOUR MATERNEL D'UNE CAPTIVE.

Je songeais à regagner Saint-Louis, quand j'aperçus au loin un nuage de fumée noire qui, en suivant les méandres du fleuve, s'avançait rapidement vers Dagana. C'était un bateau à vapeur qui allait à Galam. J'étais peut-être assez fatigué pour avoir besoin de repos, cependant je fus heureux de pénétrer peut-être plus avant dans le pays.

Le bateau, après s'être arrêté quelques instants pour me recevoir, reprit sa course et remonta vivement le fleuve, au grand ébahissement des nègres qui battaient des mains sur la rive. On fait bien d'envoyer des bâtiments à vapeur dans les colonies; rien ne peut mieux frapper l'esprit des sauvages et leur inspirer plus d'admiration et de respect pour les peuples civilisés. Les Sénégalais croient encore que c'est le diable qui fait marcher les bateaux à vapeur, et ils n'en approchent qu'avec crainte.

Nous avions quitté Dagana depuis dix heures; le pays devenait plus accidenté; les bords du fleuve étaient inhabités; au loin

on apercevait d'épaisses forêts. Le capitaine racontait de sombres aventures sur ces effroyables solitudes, et de vagues sentiments de terreur nous faisaient tressaillir, lorsque tout à coup nous aperçûmes une bande d'hommes accroupis sur le rivage. C'étaient des Nomades du Fouta-toro. En nous voyant, ils se dressent et bandent leurs arcs. Le bateau passe devant eux, ils décochent leurs traits, mais nous sommes trop éloignés, les flèches n'arrivent pas jusqu'à nous. Comprenant leur impuissance, ils jettent leurs armes et se mettent à danser. Pendant que nous les observons, notre bateau s'avance sous une roche qui s'élève en arceau au-dessus du lit étroit de la rivière. Des brigands roulent d'énormes blocs de granit au-dessus de nos têtes et les précipitent sur le navire. Mais nous sortons heureusement du défilé. Les sauvages nous suivent en courant sur la rive, feignant de vouloir se jeter à la nage pour nous attaquer. Notre mitraille les mutile et les disperse; les boulets renversent aussi leurs huttes, et les femmes et les enfants se sauvent dans les forêts.

Plus loin, nous ne rencontrâmes que quelques pasteurs nègres et maures, qui nous échangèrent du lait de chameaux et de buffle contre du tabac et du sel. Ces peuples, éloignés du littoral, sont au comble du bonheur quand ils ont du tabac. Ils en emplissent leurs calumets, en aspirent vite la première fumée, et l'offrent à leurs amis. Pour le sel, ils le mangent à pleines mains.

En approchant de Galam, nous vîmes des hippopotames qui se vautraient dans les marais et des crocodiles dormant au soleil, sur les plages de sable, ou se laissant flotter, comme d'immenses poutres noires, sur le dos des courants.

Galam ou Bacquel est un poste français, situé sur le bord du Sénégal, à environ cent cinquante lieues de l'embouchure de ce fleuve. L'insalubrité du marais où il est bâti et l'extrême chaleur qu'il y fait, l'ont rendu inhabitable pour les Français. On n'y remonte qu'une fois par année, avec le bateau à vapeur de Saint-Louis, et quoique le voyage se fasse rapidement, presque à chacune de ces expéditions il meurt un ou deux des cinq ou six Européens qui y sont envoyés. Les agents qui nous y représentent sont des mulâtres indigènes, et nos soldats, des nègres que l'on ne renouvelle presque jamais. Mariés dans le village voisin du poste, ils vivent en famille avec les habitants. Je ne trouvai rien de remarquable dans les environs que je visitai pourtant minutieusement. Le marché d'esclaves qui s'y tient attira seul

mon attention; on en amène de tous les pays lointains pour les vendre, soit à des chefs du Woloff, du Gayard ou du Fonta-boro, soit à des marchands de Saint-Louis, qui ensuite les revendent aux mulâtres, au gouvernement, qui leur donne la liberté après s'en être servi pendant quatorze ans comme soldats ou comme ouvriers.

C'est en voyant ces nombreux captifs enchaînés, couchés sur le sable, et ces négociants qui les examinent et les marchandent comme du bétail, que l'on peut faire de profondes réflexions sur l'esclavage. Je n'émettrai pas mes opinions à ce sujet, car je pourrais ne pas me trouver d'accord avec le lecteur. Je me bornerai à raconter une scène dont j'ai été témoin.

Une captive de Galam avait une fille qu'elle aimait éperdument; cette enfant était son idole. Elle l'emportait partout, et pendant ses courts moments de récréation elle ne s'occupait qu'à la caresser et à la soigner. Elle lui donnait tout ce qu'elle pouvait avoir de meilleur à manger, et ornait son corps avec ce qu'elle avait de plus riche et de plus beau. Enfin, jamais amour maternel ne fut peut-être aussi profond que celui de cette pauvre captive. Dès que l'on commença à faire travailler l'enfant, la mère redoubla d'activité pour faire sa tâche et la sienne. Aussi promettait-on de ne jamais les séparer. Confiante en cette promesse, la malheureuse femme se tuait au travail, pour contenter les bons maîtres qui l'assuraient de ne pas vendre sa fille.

Cependant un jour la mère arrive des champs. Aussitôt elle court à la case de son enfant, elle ne l'y trouve pas. Soudain son cœur se gonfle d'inquiétude; elle se précipite dans plusieurs cases voisines et demande sa fille. On ne lui répond rien. Son effroi redouble. Ma fille! Où est ma fille? criait-elle en courant çà et là, et toujours rien. Tout à coup une captive qui n'avait point d'enfant, et qui en voulait à la bonne mère, lui cria : « Ta fille! Tu n'en seras plus fière! Tu ne la verras plus! Elle est vendue et déjà enchaînée dans ce bateau qui est là-bas sur le fleuve. » A ces mots, il s'opéra le plus violent bouleversement dans tout l'être de la malheureuse mère... Elle voulut crier... sa bouche resta béante et sans voix... ses genoux fléchirent; elle chancela, puis, emportée comme par un vertige, elle courut vers le fleuve. Arrivée sur la rive, elle voulut s'élancer sur le pont du navire où était son enfant, mais elle tomba et sa tête alla frapper le bordage. Alors les maîtres du bateau s'emparèrent d'elle et la

portèrent sur la plage. Elle chercha à leur échapper, mais ils la renversèrent, lui mirent leurs genoux sur la gorge en la frappant à la figure.

Pauvre femme! Il s'échappa d'abord de sa poitrine quelques cris de douleur. « C'est que je veux mon enfant! » disait-elle, et à mesure qu'on l'étouffait, sa voix s'éteignait; mais elle répétait toujours qu'elle voulait sa fille. Quand on ne l'entendit plus, on la lâcha. Elle resta quelque temps étendue sur le sol. Puis soudain elle se redressa, et sans qu'on eût le temps de l'arrêter, elle s'élança de nouveau vers le bateau. Mais elle n'avait plus de force; ses jambes fléchirent, elle tomba lourdement dans la pente rocailleuse de la rive du fleuve et alla glisser au fond des eaux. On l'en retira. Cette fois elle était morte. On la jeta par dessus le bateau au milieu des flots qui la roulèrent parmi des flocons d'écume.

Un moment après, on leva le panneau du navire, tous les captifs se montrèrent en sanglottant amèrement. Pendant un instant, la tête d'une jeune fille domina les autres : Pauvre enfant! C'était l'ange chérie de celle que l'on venait de tuer. Elle demandait sa mère, pour toute réponse on la refoula dans la cale avec ses autres compagnons de malheur. Le navire descendit ensuite le Sénégal, et il fut suivi par le cadavre de la pauvre mère que les courants entraînaient.

Plus tard, un pêcheur me dit qu'à dix lieues environ au-dessous de Galam, il avait trouvé dans des joncs, au milieu de l'eau, les corps d'une femme et d'une jeune fille flottant tous deux l'un contre l'autre, comme s'ils se fussent étroitement embrassés.

L'enfant chérie de la bonne mère aurait-elle succombé dans ses fers? Après sa mort l'aurait-on jetée dans le fleuve?... Et par une volonté divine, ou par un touchant hasard, leurs corps se seraient-ils ainsi retrouvés?... Je n'en sais rien, mais toujours est-il que j'aime à me le persuader, pour que cette histoire me laisse de moins tristes souvenirs.

XIX.

LES CATARACTES DE FELOW ET DE GOVINES. — LE SQUELETTE DE MONGOPARCK. — COMMENT ON PASSE LA NUIT A LA BELLE ÉTOILE DANS LES FORÊTS VIERGES DU SOUDAN. — MORT D'UN DE MES AMIS. — SON INHUMATION DANS LE DÉSERT. — JE JOUE MALGRÉ MOI LE RÔLE DE TÉLÉMAQUE A LA RECHERCHE DE SON PÈRE. — RETOUR A SAINT-LOUIS.

Toujours ambitieux de voir de nouvelles contrées, je m'em-

pressai de profiter de quelques jours que le bateau à vapeur devait rester à Galam, pour remonter vers les sources du Sénégal. Je partis avec quelques amis. Notre petite expédition devait être guidée par un vieillard Bambara nommé Moctard qui voulut bien nous suivre. Au-dessus de Galam le fleuve serpente dans une immense plaine et coule sur un plan peu incliné.

Les rives sont bordées de roseaux, et d'épaisses forêts apparaissent comme des lignes noires aux confins de l'horizon. Pendant dix lieues au moins, le site est uniforme, mais plus loin le pays change tout à coup de d'aspect. Des montagnes se dressent de toutes parts. Le fleuve tombe de plateau en plateau, et au-dessous de chaque cascade on est obligé de sortir son bateau de l'eau pour le transporter dans le bassin supérieur. Nous avions déjà fait souvent cette pénible manœuvre, lorsque nous arrivâmes devant la chute de Felow, située environ à vingt-deux lieues de Galam. Notre halte fut courte à cette cataracte. Nous nous réservions de mieux l'examiner à notre retour, et il nous tardait d'ailleurs d'arriver à celle des Govines qu'on nous avait dite plus intéressante. Nous eûmes à vaincre de grandes difficultés pour transporter notre nacelle au sommet de la montagne de Felow. Quand le terrain le permettait, nos nègres la portaient sur leurs épaules; mais souvent d'immenses roches taillées à pic se présentaient, nous les escaladions en faisant de grands détours et en grimpant après les racines. Arrivés sur la crête du rocher, nous tordions des branches vertes, et, après les avoir solidement accolées les unes au bout des autres, nous les jetions dans l'escarpement. Un nègre en liait solidement l'extrémité au bec de la nacelle que nous hissions ensuite jusqu'à nous.

Lorsque nous fûmes au sommet de la montagne, le fleuve nous apparut au-delà comme une large clairière au milieu des forêts épaisses qui le bordaient. Il nous fallut deux jours pour franchir les douze lieues qui nous séparaient encore des Govines. Cette cataracte, que les nègres nomment la fontaine des Goun'deys (des Lions), est la plus éclatante merveille de la nature que j'aie vue dans mes voyages.

Le coteau d'où se précipite le fleuve ressemble à la tête d'un monstre chimérique.

Le point de la chute est comme une gueule à quinze langues, et les montagnes reculent des deux côtés vers l'est, jusqu'où deux pics symétriques les dominent et forment comme deux oreilles droites. Des oiseaux de proie planaient et criaient dans

les crevasses de la montagne, et au loin sur les rochers avancés, je crus distinguer des lynx, des panthères couchés, l'œil aux aguets. Regardant de plus près, j'aperçus deux ou trois paquets d'os suspendus aux liserons qui s'enlacent contre les larges flancs du rocher. Le vieux Moctard me dit que c'étaient les restes de plusieurs Européens morts en ce lieu. Nous nous agenouillâmes sur des blocs de pierre et nous priâmes pour nos compatriotes morts dans le désert. Ayant détourné les ossements avec une gaule, j'aperçus des caractères à demi effacés. D'un côté, sous un squelette qui avait encore la tête et l'épine dorsale à laquelle tenaient aussi un fémur et un morceau de tibia, je crois avoir lu le nom du fameux Mongoparck. Pendant que j'examinais tout cela avec soin, le vieux Moctard s'éloigna et revint bientôt me présenter un rameau d'une sorte de plante qu'il tenait enveloppé dans une feuille de palmier. Prends ceci, me dit-il, écris le nom de ton père sur ces *doyes* de mon pays, tu le diras à ta mère et moi je le montrerai à tes compatriotes qui visiteront ce lieu. Je signai sur le rocher, et je remarquai que le granit fumait sous les traits que je traçais. D'où je conclus que la sève de la plante que m'avait apportée le nègre était un violent acide.

Quelques heures après nous descendions gaiement le fleuve. On se sent naturellement heureux, lorsqu'on a pénétré jusqu'au fond d'un pays inconnu et qu'on s'en retourne la mémoire enrichie de mille secrets intéressants.

Mais hélas! si le ciel nous avait protégés jusque là, il ne devait pas toujours nous être aussi propice... Sans que nous y prissions d'abord garde, le passage des cascades était bien plus dangereux en descendant qu'en montant. Il nous fallait débarquer longtemps avant la chute pour ne pas être entraînés dans l'abîme par la vitesse du courant. Cependant nous avions déjà franchi heureusement trois déversoirs, et nous nous disposions à sortir du fleuve pour passer le quatrième, lorsque notre nacelle prit un courant et fut emportée malgré tous nos efforts. Le péril était imminent; obéissant à notre frayeur, nous nous précipitons à l'eau; grâce au dévouement des nègres, nous atteignons tous la rive, mais notre barque livrée au gré des flots est entraînée dans la cascade. Un instant elle s'arrête échouée sur un rocher, suspendue au-dessus du gouffre, elle résiste quelques secondes à la violence du courant, comme si Dieu eût hésité à nous frapper.

Nous l'observions avec les plus vives angoisses.

C'était la vie ou la mort. Elle balançait de plus en plus. Enfin la proue se baissa pour ne plus se redresser ; la nacelle pleine de nos provisions tomba avec fracas au fond de la cascade ; quelques débris de planches furent tout ce que nous en revîmes. Cet accident nous laissait à trente lieues de Galam, sans vivres au milieu d'une forêt peuplée de bêtes féroces, et nous avions à peine assez de force pour nous tenir debout. Je crois que dans cette position l'homme le plus intrépide se serait découragé. Nous nous abandonnâmes un moment à notre désespoir, puis ranimés par le vieux Moctard qui promettait de nous sauver, nous nous mîmes en marche. La nuit était venue et il faisait déjà sombre, lorsque nous arrivâmes sous de gros arbres où nous résolûmes de nous arrêter. Un nègre alluma du feu avec des morceaux de bois sec qu'il frotta, un autre brisa une branche de gourmier et s'en fit une torche à la lueur de laquelle il vint voir quel était l'arbre que nous avions choisi pour nous abriter. Oui maneye! s'écria-t-il, une âme habite ici. Je me retourne! j'étais assis sur les sandales d'un homme. Je lève les yeux : j'aperçois un cadavre suspendu au-dessus de ma tête dans l'intérieur du baobab. Près du squelette étaient attachés une lance, une flûte en roseaux, une ceinture de guinée et un grigri rond comme en portent les poëtes du désert. « Ne touche à rien de tout cela, me dit le nègre qui tenait la torche, tu vois, c'est un griotte qui est mort ici, laissons ses restes en paix!... Nous allâmes sous un autre baobab. Les nègres allumèrent un grand feu, on ramassa de l'herbe sèche, on en fit un lit dans le creux de l'arbre et nous y fîmes coucher M. G... qui se trouvait malade; moi, je me mis en dehors près du foyer avec le vieux Moctard. Il est facile de comprendre que notre sommeil ne fut pas fort calme au milieu de ces forêts. De tous côtés, on entendait des rugissements de lions, d'effroyables miaulements de tigres et de sinistres cris de hyènes, que Buffon a si bien fait comprendre en disant qu'ils ressemblent au bruit guttural que l'on fait en vomissant avec effort. On entendait aussi des reptiles géants glisser dans les broussailles. Souvent, quelques uns de ces animaux passaient près de nous en bondissant avec une vitesse effroyable. C'étaient les forts qui poursuivaient les faibles.

Que d'émotions venaient à tous moments agiter mon cœur, et aussi que de méditations pouvait m'inspirer le spectacle de cette étrange loi de Dieu, qui veut qu'à chaque minute une mul-

titude d'innocents et faibles animaux souffrent et meurent pour repaître ceux que la nature a dotés de la force et de la cruauté! Ce décret de l'Être suprême paraît injuste, et on désirerait que toutes les créatures vivantes ne se nourrissent que de matières brutes et insensibles, afin que tout pût s'entretenir sur terre sans cette lutte incessante des êtres qui s'entr'égorgent continuellement, comme si la vie ne pouvait se maintenir chez un individu que par la mort et les douleurs d'autrui. Souvent, pendant la nuit, les bêtes féroces s'approchaient de notre foyer pour nous attaquer. Alors le nègre de garde, qui se promenait autour de nous un flambeau à la main, criait, et la voix de l'homme faisait tout éloigner. Le matin nous partîmes de bonne heure pour profiter de la fraîcheur. Quand nous nous levâmes, M. G... se trouva agonisant, il mourait presque de faim et nous n'avions rien pour le soulager, rien que de tristes consolations; un nègre le prit sur ses épaules et marcha devant nous. D'instant en instant, je courais lui toucher les mains, lui parler de notre amitié et entendre les quelques mots touchants qu'il me disait de la France, de sa maîtresse et de tout ce qu'il aimait. Que les compatriotes sont chers dans les déserts, j'aurais voulu pouvoir donner la moitié de mes forces à mon malheureux compagnon de voyage. Vers le milieu du jour j'avançai pour le voir; hélas! sa main était glacée, le nègre ne portait plus qu'un cadavre. Chacun de nous le prit tour à tour dans ses bras; chacun de nous essaya de le ranimer, mais la cruelle mort tenait sa proie pour ne plus nous la rendre. Nous posâmes le cadavre sur des roseaux à l'ombre d'un tamarin, et nous nous mîmes à creuser sa fosse avec nos mains dans le sable du désert. Les nègres enveloppèrent sa tête dans des feuilles vénéneuses pour empoisonner les vers du sépulcre; pour détourner aussi les hyènes et les tigres, ils jetèrent sur la tombe des épines et des blocs de roche.

En sortant du bosquet de mangliers qui ombrageait la tombe de notre ami, nous vîmes un lion qui poursuivait un sanglier autour d'un monticule. La lutte dura quelques secondes, puis le lion s'anima, il fit un saut et nous le perdîmes aussitôt de vue avec sa victime, qu'il emportait dans la profondeur de la forêt. Cet événement augmenta encore nos douleurs au sujet de notre ami que nous laissions seul au milieu des repaires de bêtes féroces.

La fatigue et les privations nous accablaient de plus en plus et nous n'apercevions aucun village. C'était déjà le deuxième jour que nous passions sans manger; pour mieux supporter la faim, les nègres se serraient le ventre avec des ceintures d'écorces. Nous étions au terme de toutes nos forces, lorsque enfin nous entendîmes des beuglements de buffles et de chameaux. Il serait difficile d'exprimer la joie que nous éprouvâmes! Il y avait là des hommes; que l'on est heureux de rencontrer des hommes dans les déserts!... En approchant du village, nous entendîmes des voix dont l'accent guttural nous fit juger que nous allions avoir affaire à des Maures. Des nègres Bambaras, quoique bien cruels, eussent mieux valu pour nous, car nos compagnons noirs, qui étaient de même race, nous auraient servi de sauve-garde. Mais des Maures!... S'ils voyaient nos nègres, ils allaient s'en faire des esclaves; pour nous, nous devions succomber sous leur fanatisme religieux.

Nous nous assîmes, et nous tînmes un conseil dans lequel il fut décidé qu'ayant la figure la plus méridionale, je me présenterais au camp Marby. Je devais me jaunir la figure avec des fleurs de baobab, et dire aux Maures que j'étais un jeune homme de leur nation; que dès mon plus bas âge j'avais été enlevé par des blancs qui m'avaient emmené dans leur pays; qu'ayant horreur de leur culte impie, et que regrettant la vie pastorale de mes frères, je m'étais enfin évadé de mon exil, et que maintenant j'errais dans les déserts du Sahel pour retrouver mes parents. L'histoire ainsi composée, je partis suivi du vieux Moctard. C'était un autre Mentor conduisant un nouveau Télémaque à la recherche de son père. J'avais eu soin, avant de partir, de quitter tous mes vêtements, de ne garder que ma chemise, et encore de lui rogner les manches, afin d'être vêtu selon les règles du prophète.

En arrivant près des tentes, je me sentis un peu troublé, mais sachant que de mon audace dépendait le succès de ma mission et de là ma vie tout entière, je me remis promptement. A mon arrivée, tout s'émut dans le camp; le chef, vénérable vieillard à longue barbe blanche, vint me recevoir. Il s'appuyait sur sa vieille sagaie et était suivi de plusieurs jeunes guerriers. En l'abordant, je mis un genou à terre, et, après lui avoir baisé les mains et essuyé les pieds avec ma chemise, qui me servait de coussab, je lui dis: « Homme chéri du prophète, protége-moi, car mon

destin est cruel. » Et je lui fis le récit de mes faux malheurs.

Le vieux Maure m'écouta attentivement et parut touché de mon histoire. Quand j'eus achevé, il m'imposa les mains sur la tête, et me dit : « Enfant malheureux, que la volonté de Dieu soit faite ; je te souhaite un avenir plein de félicité. Viens te reposer dans ma famille ; la plus belle de mes petites filles te lavera les pieds et dressera ta couche. » Je baisai les mains du bienveillant patriarche et je le suivis sous ses tentes. Pour célébrer mon arrivée, l'on tua de jeunes moutons et l'on m'offrit du lait pour me désaltérer.

J'avais assez de bonheur, mais il restait encore mes amis, que j'avais laissés presque morts au bas de la colline. Je n'osai d'abord pas en parler ; puis je me déterminai à dire aux Maures que j'avais avec moi deux Français que j'affectionnais parce qu'ils étaient vertueux, et que je serais heureux qu'ils pussent venir sans crainte partager la douce hospitalité dont je jouissais. Les Maures voulurent bien les recevoir, et ils leur prodiguèrent tous les secours possibles; mais les sachant chrétiens, ils les firent coucher séparément. Le sommeil et la nourriture nous rendirent bientôt notre vigueur ; le lendemain, je dis au chef que, puisqu'il le voulait bien, je resterais dans sa famille, et que sans doute Dieu me ferait bientôt retrouver mon père. Je le priai alors de faire conduire les deux Français à Galam, où leur bateau les attendait pour regagner la mer et ensuite l'Europe. Tout s'accommoda parfaitement ainsi : les Maures préparèrent des chamaux, prirent des provisions et nous partîmes. J'avais demandé à accompagner mes deux amis, je devais revenir au camp maure avec les conducteurs de la caravane ; mais, quand nous fûmes à Galam, je me lavai la figure et je me posai devant les Maures, qui, en voyant que j'étais aussi un Européen, jetèrent une vive exclamation. Quelques minutes après, ils firent lever leurs chameaux et partirent l'air confus. Quand ils s'éloignèrent, je leur criai : Merci Marby ! je vous souhaite un bon voyage. Ils me lancèrent une malédiction et disparurent dans la vallée.

Nous étions bien heureux d'avoir échappé à de si rudes épreuves. Le lendemain, notre bateau à vapeur descendait rapidement le Sénégal, et trois jours après nous arrivâmes à Saint-Louis sans autres événements.

V. VERNEUIL.

ÉTUDES SUR L'ART.

LA PEINTURE MONUMENTALE EN FRANCE.

Parmi les tentatives qui font honneur à l'art de notre temps, il faut compter les récents essais de peinture murale. Ce n'est pas qu'il y ait rien dans ces travaux de comparable encore aux chefs-d'œuvre des époques fécondes de la peinture. Non, point de ces pages immortelles, destinées à porter le nom qui les a signées jusqu'à la postérité la plus lointaine ! Aujourd'hui une sorte d'incertitude paralyse les plus brillantes facultés ; la cause en est dans l'absence de toute grande idée religieuse ou politique. Ce mal du temps est surtout funeste aux artistes. Plus que tout autre homme, en effet, l'artiste a besoin de chercher dans une croyance commune ses inspirations. La communication est la vie de l'art. Le philosophe puise dans ses méditations solitaires l'amour de la vérité pour elle-même, et s'appuie, pour y atteindre, sur la seule force de son intelligence. Le poëte, si les influences lui sont contraires, si les sympathies manquent autour de lui, s'élance dans l'avenir par l'espérance et par la divination. L'artiste n'a pas les mêmes ressources ; il a besoin d'influences actuelles, de sympathies vivantes pour faire éclore et développer en lui son génie ; l'indifférence le tue ; l'absence d'une foi commune avec la société dans laquelle il vit, rend, faute d'un point d'appui, ses forces inutiles. Pour qu'une époque soit féconde en œuvres d'art dignes d'être admirées, il faut que le même enthousiasme

animant l'artiste et la foule, devienne création chez l'un et admiration chez les autres. Ainsi peut seulement s'établir cet échange perpétuel aussi indispensable à la vie du talent que l'inspiration et la respiration le sont à la vie du corps.

Rien, au contraire, de mortel pour l'art, comme le scepticisme languissant, l'isolement des esprits et des cœurs, qui semblent caractériser notre époque. Où est, de nos jours, le foyer de vie? où sont les croyances et les espérances communes? Aussi l'inspiration ne guide-t-elle plus la main de l'artiste, la flamme divine ne voltige-t-elle plus sur son pinceau. Livré à lui-même, ses œuvres portent partout l'impreinte de l'incertitude de ses pensées et de l'irrésolution de ses sentiments. L'homme qui veut aujourd'hui se consacrer à l'art n'a guère à choisir qu'entre deux périls : ou l'absence de grandes idées et la complaisance pour le public le conduiront à une fécondité vulgaire et à l'abatardissement de son talent; ou bien le respect de lui-même et de la dignité de son art va le rejeter bientôt dans le dégoût et dans une honorable impuissance. Pour éviter ce double écueil, il faut être doué d'un rare courage et d'une âpre persévérance, qualités qui, chez l'artiste, paraissent incompatibles avec une organisation éminemment impressionnable, une imagination mobile et l'amour de la popularité. Eût-il ces qualités en partage, il faudrait encore qu'un peu d'illusion vînt à son secours; à défaut de foi, c'est quelquefois l'illusion qui sauve.

Il en sera ainsi tant qu'un nouveau lien moral n'aura pas rétabli entre les membres d'une même société la solidarité des émotions et des croyances. Aux époques florissantes du catholicisme, la communication ou plutôt la communion avait lieu entre l'artiste et le public, comme entre le prêtre et le peuple, au pied de l'autel. Là Raphaël, artiste et croyant, voyait la foule s'agenouiller et s'agenouillait lui-même devant les chastes pieds de ses madones. Entre le peintre et le lazzarone qui l'admirait, comme il y avait communauté de foi, il y avait échange d'enthousiasme. On peut assurer que Raphaël n'eût point été Raphaël sans la collaboration sublime à ses œuvres de la foi, de son pays et du génie de son siècle. C'est à cela qu'il a dû l'impulsion qui l'a porté si haut. Heureux temps où la route de l'art était tracée d'avance, où une influence populaire, irrésistible, devait contraindre l'artiste et le pousser comme à son insu au devant d'unanimes sympathies! Et combien différent de ce large

courant, les étroits filets d'eau qui font naître aujourd'hui dans le domaine de l'art des moissons si maigres et si chétives!

Si l'on s'arrête un instant à considérer les maîtres les plus célèbres de nos jours, on voit qu'il n'en est pas un qui n'ait conquis sa renommée par une lutte opiniâtre. Il semble que le public soit pour eux un ennemi qu'il faut vaincre, à moins qu'on ne lui sacrifie sa conscience. Pas un qui, même en possession de sa gloire, ne se voie contester chaque matin, non pas seulement le mérite d'une œuvre récente, mais sa valeur même comme artiste. De sorte que la vie du véritable artiste est une lutte perpétuelle, et contre les incertitudes du dedans, et contre l'indifférence ou les ennemis du dehors. Le choix d'un sujet à traiter est déjà une difficulté pour le peintre. L'exécution, s'il s'agit d'une œuvre sérieuse, en offre de bien plus grandes encore. Ce n'est pas trop de la tête d'un philosophe, de l'âme d'un poëte et de la main d'un maître, pour produire une œuvre digne d'être présentée à notre siècle essentiellement critique, c'est-à-dire aussi exigeant envers l'artiste, qu'incapable de l'inspirer.

On sent jusque dans les plus remarquables des œuvres modernes l'absence de cet esprit vivifiant qui, aux époques fécondes, anime jusqu'aux talents inférieurs et imprime à des œuvres relativement médiocres un certain cachet de réussite. C'est que la volonté, cette destinée des grands hommes d'action, ne saurait être la muse des arts. On distingue toujours parmi les œuvres d'un artiste, à quelque chose d'un peu froid et d'un peu contraint jusque dans les beautés même de premier ordre, celle où le cœur ne s'est pas dilaté, où l'imagination ne s'est pas épanouie en se créant. Il y a sur certaines toiles comme un sceau d'ennui que rien ne peut effacer; on y lit, en caractères non équivoques, que, sinon le courage, l'illusion avait abondonné le peintre à moitié route, et que l'espérance n'a pas souri au dernier coup de pinceau. Il est vrai que d'autres artistes, d'une conscience moins sévère ou d'une organisation plus heureuse, s'abandonnent sans remords à la fougue de leur imagination et prennent la fantaisie pour muse. Une certaine vaillance étourdie, qui galope au travers d'ébauches confuses, prend facilement des airs d'originalité. C'est de l'impuissance qui se déguise, ou peut-être du découragement qui s'avoue.

Et pourtant jamais talents plus nombreux et plus variés n'ont protesté contre la décadence de l'art et l'ingratitude du siècle.

Beaucoup ont lutté; mais, il faut le dire, aucun n'a vaincu. Michel-Ange et Raphaël, ressuscités de nos jours avec tout leur génie, auraient-ils cueilli sur un sol aride cette palme immortelle et féconde dont leurs noms sont ombragés à jamais? Je n'en crois rien. N'auraient-ils pas cherché ailleurs que dans la peinture l'emploi de tant de magnifiques facultés dont ils furent doués? La réponse à cette seconde question me paraît pour le moins douteuse.

Il faut le dire, il n'y a plus guères de place dans nos idées d'aujourd'hui pour ces royautés artistiques, si puissantes autrefois et si honorées. C'est que nul génie ne saurait plus prétendre, ni dans l'art ni dans la poésie même, à personnifier comme alors, toute une époque et toute une nation dans un homme. L'humanité a trop grandi, trop de graves questions sollicitent et préoccupent les esprits appelés de toutes parts à les résoudre, pour que le sceptre des intelligences puisse appartenir encore à l'imagination. D'autres facultés obtiennent aujourd'hui la prééminence. L'imagination et la foi sont remplacées à l'empire par la raison et par la science. L'avénement des idées démocratiques, la direction nouvelle donnée aux esprits, l'importance et la variété des études, plus de devoirs, moins de loisirs, ont introduit dans la société des changements dont l'art n'a pas eu à se louer jusqu'ici. Il est vrai qu'une compensation lui est assurée pour l'avenir par l'élévation graduelle des masses à la lumière de l'intelligence et à la jouissance du beau sous toutes ses formes.

Nul doute, quoique la vanité des artistes ait à souffrir de cet aveu, que l'art n'ait laissé dans le passé son rôle le plus brillant, je ne dis pas le plus utile. Après avoir été avec Raphaël et Michel-Ange, à son époque la plus florissante, presqu'un sacerdoce; avec Rubens, dans un temps déjà voisin de la décadence, presqu'une royauté, il n'est plus rien de tout cela avec nos modernes. Cependant une grande mission peut lui être assignée encore; ses destinées ne sont point à leur terme. Il s'agit pour lui de faire alliance avec l'esprit nouveau, de le comprendre et d'en être compris; il s'agit d'abandonner les sources taries pour des sources plus fécondes, de se régénérer en un mot. Cette régénération, il faut l'attendre du temps et du progrès des sociétés; les artistes ne peuvent que s'y préparer par l'étude et par l'intelligence des besoins et des tendances de l'époque. L'art naît

des institutions comme la fleur qui doit parer un trône sévère. L'homme, sans l'amour du beau, serait incomplet; la société serait incomplète sans l'art. Aussi, je ne doute pas qu'au sommet de nos institutions démocratiques, développées, affermies par le temps et de jour en jour mieux enracinées dans notre sol bouleversé, mais fécondé aussi par de récents cataclysmes, ne doive s'épanouir cette fleur précieuse qui n'en sera pas une oiseuse superstition, ni un ruineux parasite, mais le produit légitime et la nécessaire parure.

Je trouve dans un livre de Daniel Stern une phrase qui résume, dans sa précision éloquente, toutes mes précédentes réflexions. « Les dieux s'en sont allés, y est-il dit, et les hommes ne sont point venus (1). » C'est sur le voile des sanctuaires que l'art a peint ses rêves les plus beaux; c'est inspiré et secouru par le génie des symboles qu'il a sculpté dans le marbre ses créations les plus glorieuses. Mais ses sanctuaires aujourd'hui n'ont plus de voiles, et le génie des symboles abandonne l'humanité entraînée vers la lumière loin des ténèbres et des énigmes. L'art, comme Vulcain, est tombé du ciel; aussi est-il un peu boiteux de sa chute. Le voilà seul, honteux, nu, effrayé, en face de la nature, de son immensité terrible, de son implacable lumière. A tout prendre, les plus originales, sinon les plus belles pages de l'art de notre temps, seront peut-être encore des paysages. Le naturalisme sentimental a eu là, comme dans la poésie, son accent tout moderne. Poésie de solitaires! Il faut une nourriture plus mâle à une nation grandie dans les luttes de la liberté, fière de ses institutions conquises à prix de sang. L'Italie a eu la peinture sacrée, mythologique, allégorique; l'école hollandaise a poussé jusqu'à la magie l'imitation de la réalité. La vraie peinture d'histoire, telle qu'on peut déjà la comprendre et telle qu'on pourra la tenter bientôt peut-être, ne sera-t-elle pas le lot de la France? Il n'est pas défendu de l'espérer.

L'alliance de la philosophie avec l'histoire forme un des caractères de l'esprit de notre temps. Des études plus profondes, des expériences récentes sur nous-mêmes, nous ont fait pénétrer plus avant dans les mœurs, la vie intime et publique des générations anciennes. Chose curieuse! à mesure que les différences ont été mieux senties, les caractères mieux accusés dans leur

(1) Voyez l'*Essai sur la liberté*.

diversité, la grande unité morale du genre humain a reparu plus vivante; l'histoire plus vraie a été plus dramatique; la forme mieux étudiée a fait mieux comprendre le fond. N'y a-t-il pas pour la peinture une voie nouvelle dans cette régénération de l'histoire par la vérité et par la philosophie? Non seulement le développement parmi nous de la vie publique, en éclairant d'un jour nouveau certaines pages obscures de l'histoire des républiques anciennes, permet d'interpréter et d'exprimer avec plus de fidélité les idées et les passions des hommes libres dans certains sujets familiers à l'éducation classique: mais encore des drames récents, joués sur le berceau même de nos institutions nouvelles, attendent qu'une main patriote ose les faire revivre sur les murailles des monuments dont la destination est dans un rapport étroit avec ces institutions mêmes.

Je touche ici la grande question de la peinture monumentale qui fait le sujet de cet article. Voici pourquoi les essais tentés en ce genre me paraissent d'un bon augure.

Aux époques de jeunesse des nations, la pensée précède et crée la forme, la gouverne et la perfectionne; il n'en est pas de même dans les temps de civilisation vieillie : l'instrument y attend l'œuvre. La nouvelle voie ouverte en France aux progrès de la peinture, me réjouit comme une préparation à l'expression des grandes idées. La protection du gouvernement, bien qu'incertaine et peu éclairée, n'aura pas été inutile à cette préparation qui se fait silencieusement à l'ombre des églises et de quelques uns déjà de nos monuments publics. Elle aura eu du moins pour effet, outre quelques œuvres d'une valeur incontestable, l'initiation d'une vaillante jeunesse aux procédés et aux lois particulières de la peinture murale. L'inspiration manque encore; mais elle soufflera, je n'en doute pas. L'archaïsme et un culte élégant de l'art ne la remplaceront pas toujours; le temps viendra où un public ému succédera aux Mécènes officiels; car, quoi qu'en ait dit Martial, ce qui fait les Virgiles, c'est l'inspiration religieuse, nationale, populaire; c'est Rome victorieuse et éternelle.

On a remarqué déjà que, lorsqu'un peuple organisé pour les arts s'est trouvé animé par une forte vie religieuse ou politique, la peinture monumentale a fleuri chez ce peuple. La Grèce antique, l'Italie moderne en sont de grands exemples. Chez les Grecs, non seulement les temples, mais d'autres lieux publics, et jus-

qu'aux portiques, étaient décorés de peintures dont les sujets étaient empruntés, soit à l'histoire des républiques, soit à cette poésie homérique qui était aussi pour eux de l'histoire nationale. On lit que Polygnote, natif de Thasos et devenu citoyen d'Athènes, le premier peintre grec qui ait acquis une grande renommée, avait décoré, dans cette dernière ville, le Pœcile, le Theseum, l'Anaceum et un portique voisin des Propylées. Le même artiste peignit à Delphes, dans le Lesché, deux sujets empruntés, l'un à l'Iliade et l'autre à l'Odyssée. « Les grandes compositions de cet artiste, peintes sur des tablettes de bois et *conçues dans un véritable esprit religieux*, témoignaient d'une profonde connaissance des mythes et des *traditions populaires;* elles étaient disposées *d'après des principes architecto-symétriques* (1). » Un autre peintre, Micon d'Athènes, avait représenté dans le Pœcile la Bataille de Marathon. On trouve dans les auteurs anciens la liste d'un grand nombre de monuments religieux ou civils, ou participant de ces deux caractères, comme les monuments funèbres par exemple, qui avaient été décorés par la main d'artistes plus ou moins célèbres. Quant aux fresques religieuses de l'Italie, leur célébrité est universelle.

« L'histoire de la peinture monumentale, a dit un écrivain de nos jours (2), est celle de la peinture même. » On peut dire du moins que c'est dans les monuments que la peinture a eu son rôle le plus sérieux, la plus ennoblissante influence; c'est dans son alliance avec l'architecture qu'elle est apparue à la foule sous son aspect le plus majestueux et le plus dominateur. C'est du haut des murailles revêtues d'apparitions merveilleuses, qu'elle a, comme du haut d'une chaire, prêché et enseigné les peuples. Les musées ont eu leur origine dans les temps de décadence; on sait qu'ils furent presque inconnus à l'antiquité. L'art, fondu pour ainsi dire, par une étroite alliance, avec la vie humaine et nationale, n'avait pas besoin d'un palais particulier pour étaler

(1) O. Müller, *Manuel d'archéologie*. Bien que les peintures de Polygnote ne fussent pas exécutées *sur mur*, mais sur *des tablettes de bois*, et pussent, par conséquent, être enlevées, on voit pourtant qu'elles étaient conçues et ordonnées en vue du système d'architecture auquel elles devaient servir d'ornements. Les Anciens connaissaient d'ailleurs différentes manières de peindre sur mur. Non seulement ils en ont fait usage dans les temples, dans les tombeaux, mais aussi dans les appartements, où Agatarchus introduisit le premier ce genre de décoration.

(2) *De l'Art en Allemagne*, par M. Fortoul.

ses magnificences ; il se mêlait partout à la foule joyeuse et spirituelle; il ne se reléguait pas royalement dans de somptueux déserts. Ce n'est que du temps de Strabon que nous voyons le fameux temple de Samos transformé en pinacothèque. Quand le génie des arts s'est endormi, l'esprit de collection s'éveille. Les époques stériles recueillent, sur les pas des époques fécondes, ce que celles-ci ont semé de grand sur la route des âges. Tant que les merveilles de l'art abondent sous la main des maîtres, les peuples en jouissent comme du printemps, sans songer à la fin de tant de richesses. Plus tard, ils font la liste de leurs chefs-d'œuvre, comme le marchand compte son or au terme d'une bonne ou mauvaise journée; ils supputent et encaissent leur gloire (1).

La faveur dont la peinture murale a joui chez les Romains, sous la décadence impériale, ne prouve rien contre cette manière de voir. Le luxe a pu quelquefois contrefaire les effets de l'enthousiasme; des esclaves ingénieux ont pu faire servir aux plaisirs de maîtres opulents, sceptiques, esclaves eux-mêmes d'un empereur, l'imitation des arts créés par des hommes libres pour un peuple libre et religieux; il n'y a rien là que d'explicable. L'art romain ne fut jamais, d'ailleurs, qu'une importation grecque venue, comme les autres, par la conquête. Encore Rome n'hérita-t-elle d'Athènes que sa décadence. C'est dans l'Étrurie, dont la civilisation toute religieuse et même hiératique, paraît remonter à une haute antiquité, qu'il faut chercher la peinture murale antérieure, peut-être à Polygnote et aux plus anciens Grecs. Là se retrouve tout un art primitif dont l'histoire est écrite en traits

(1) Les portiques, les lieux de condition, tels que le Pœcile d'Athènes et le Lesché de Delphes, que nous avons vu avoir été ornés de peintures par Polygnote, devinrent peu à peu des *musées* sans cesser d'être des lieux libres et ouverts. L'art se logeait partout où venait le public. Que la Grèce eût eu des chemins de fer, à coup sûr les embarcadères eussent été ornés de tableaux, sinon décorés de peintures murales. Au reste, mon intention n'est point de décrier les musées. Je les tiens pour nécessaires à la conservation des richesses que nous a léguées l'art des grandes époques, et, de plus, ils offrent aux artistes, pour leurs études, des ressources précieuses. J'y voudrais seulement un peu moins de confusion dans ce vaste entassement de cadres, un peu plus de goût et de coquetterie dans la distribution des tableaux les plus célèbres. Je trouve au musée du Louvre, par exemple, une ressemblance fâcheuse avec le cimetière du Père-Lachaise. L'espace manque entre les tableaux de même qu'entre les tombes, comme si les vivants ne le cédaient qu'à regret. Ici comme là, rien ne guide l'œil égaré au hasard dans un immense labyrinthe et déchiffrant à peine quelques noms au passage.

expressifs et en couleurs harmonieuses, sur les parois d'anciens tombeaux et de grottes funèbres. L'imagination d'un peuple mélancolique, sans cesse occupé du problème de la vie future, se plaisait à ces représentations symboliques de repos et de danses des morts. Le grotesque y touchait quelquefois au sublime comme dans certaines peintures du moyen âge. Quant aux œuvres signalées par Pline à Care, à Lanuvium, à Ardée, comme les plus remarquables, de la peinture murale en Italie, leur date étant postérieure à Apelles et à Zeuxis, l'influence de ces maîtres explique la beauté que Pline leur attribue.

Si l'art antique est sorti des temples et des tombeaux, l'art moderne, par un rapport singulier, a commencé dans les catacombes et les églises. C'est là qu'au milieu de la barbarie du commencement de notre ère, on voit poindre, dans des représentations grossières, l'aube terne et confuse dont Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël ont fait un jour resplendissant. Les premières peintures sur les murailles des églises remontent, suivant Éméric David (1), au quatrième siècle. Il place dans le siècle suivant et sous le pape Célestin I[er], celles des catacombes de Sainte-Priscille. Saint-Germain-des-Prés, alors Saint-Vincent où M. Hippolyte Flandrin vient de tracer les deux pages les plus religieuses de l'art moderne, fut décoré dans le sixième siècle par ordre de Childebert I[er], son fondateur. On sait qu'une loi de Charlemagne, grand protecteur de la religion et des arts, ordonna de peindre les églises sur toute leur surface intérieure. Au neuvième siècle, nous voyons Méthodius, artiste célèbre de ce temps, appelé de Rome à Nicopolis en Bulgarie, peindre sur les murailles du palais du roi Bochoris un *Jugement dernier* qui jette l'effroi dans l'âme de ce prince et le force, avec toute sa cour, à se convertir au christianisme. Tous les sujets représentés par ces anciens peintres, moines la plupart, quelquefois évêques, n'étaient pas, à beaucoup près, aussi terribles. C'étaient quelquefois des marines, des paysages, souvent des figures d'animaux. Symbolisme naïf, panthéisme innocent, dans le caractère de ces époques à la fois religieuses et sauvages, où la sévérité du dogme dominait la rêverie sans l'étouffer!

On peut lire dans l'*Histoire de la peinture au moyen âge* la liste considérable des églises peintes en France avant et après la loi

(1) *Histoire de la peinture au moyen âge.*

de Charlemagne. Cette loi fut en pleine vigueur jusque vers la fin du onzième siècle. La désuétude où elle tomba ensuite est attribuée par M. Émeric David à deux causes : 1° le luxe toujours croissant introduisit dans les églises l'usage des tentures, des tapis et autres embellissements étrangers à l'art; 2° l'esprit de réforme, qui commençait à se faire jour, repoussait des églises toute espèce d'ornements et jusqu'à l'apparence de la richesse. Les premiers abbés de Citeaux donnèrent l'exemple en remplaçant dans leur église le luxe ancien par la nudité évangélique, la croix de bois et les chandeliers de fer; ils proscrivirent sans pitié la peinture. Quoi qu'il en soit de l'influence de ces deux causes opposées, la peinture murale qui, en Italie, attendit sans trop d'éclat, mais sans défaillance aussi, l'heure des Giotto, des Buffalmaco, des Mazaccio, précurseurs du grand art, cesse de fleurir en France. Elle y fut rapportée, en 1531, par le Primatice, héritier, par Jules Romain, de la tradition de Raphaël, et chargé par François I[er] de la décoration de son palais de Fontainebleau. L'illustre Bolonais fut le père parmi nous d'une école célèbre; mais, à part cette brillante et rapide floraison, la peinture murale, désormais fleur exotique, ne s'acclimata plus jamais complétement sous notre ciel. Poussin s'y essaya et l'abandonna pour la peinture sur toile. Cependant nous devons à Lesueur les ravissants camaïeux de l'hôtel Lambert; à Mignard la coupole du Val-de-Grâce, fresque immense, et divers autres travaux à Charles Lebrun. Les vers adressés à Mignard par notre grand Molière, à l'occasion de la vaste composition du Val-de-Grâce, contiennent les louanges les plus hyperboliques pour le peintre qui rapporta d'Italie en France

Cette belle peinture *inconnue* en ces lieux,
La fresque, dont la grâce, à l'autre préférée,
Se conserve un éclat d'éternelle durée,
Mais dont la promptitude et les brusques fiertés
Veulent un grand génie à toucher ses beautés!

..... La fresque est pressante, et veut sans complaisance
Qu'un peintre s'accommode à son impatience,
La traite à sa manière, et, d'un travail soudain,
Saisisse le moment qu'elle donne à sa main.
La sévère rigueur de ce moment qui passe
Aux erreurs d'un pinceau ne fait aucune grâce;
Avec elle il n'est point de retour à tenter,
Et tout au premier coup se doit exécuter.

Elle veut un esprit où se rencontre unie
La pleine connaissance avec le grand génie,
Secouru d'une main propre à le seconder,
Et maîtresse de l'art jusqu'à le gourmander,
Une main prompte à suivre, un beau feu qui la guide,
Et dont, comme un éclair, la justesse rapide
Répande dans ses fonds, à grands traits non latés,
De ses expressions les touchantes beautés.
C'est par là que la fresque, éclatante de gloire,
Sur les honneurs de l'autre emporte la victoire,
Et que tous les savants, en juges délicats,
Donnent la préférence à ses mâles appas.
Cent doctes mains chez elle ont cherché la louange;
Et Jules, Annibal, Raphaël, Michel-Ange,
Les Mignards de leur siècle, en illustres rivaux,
Ont voulu par la fresque embellir leurs travaux (1).

A part les *Mignards de leur siècle,* que j'en voudrais retrancher pour l'honneur de la raison et du goût, ce morceau, par l'intelligence et par le style, m'a semblé digne de Molière, poëte aux *brusques fiertés* qui paraît avoir deviné la ressemblance entre la peinture à fresque, dont il fait un si bel éloge et la poésie dramatique.

Dans cette esquisse rapide des destinées de la peinture monumentale, je ne me suis pas arrêté à l'Italie, parce que ces chefs-d'œuvre sont trop connus. Quel besoin de rappeler la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci, peinte sur le mur d'un réfectoire de dominicains, à Milan, qui faillit être enlevée avec le mur par Louis XII, et dont Napoléon fit faire une copie en mosaïque (2)? Moins encore est-il nécessaire de faire ressouvenir le lecteur des grands et sublimes travaux de Michel-Ange à la chapelle Sixtine, ni de ces admirables Stanzes qui ont rendu si fameux le nom de Raphaël. C'est là que la fresque paraît, suivant l'expression du poëte, *éclatante de gloire.* Dans cette Rome où le génie des arts s'éveille trop tard dans l'antiquité pour y faire alliance avec le génie de la liberté et des vertus civiques, le génie du catholicisme a doté l'ère moderne d'une création comparable en beauté et en splendeur à celle qui réjouit autrefois l'imagination féconde de la Grèce. Si celle-ci est restée sans rivale dans la sculpture, art simple et par là mieux approprié à

(1) Molière, *La Gloire du Val-de-Grâce.*

(2) Cette mosaïque, non achevée en 1815, fut depuis transportée à Vienne. J'ignore si elle y est encore.

la civilisation antique, la peinture, plus compliquée et mieux faite pour exprimer la vérité des sentiments et des passions modernes, devait atteindre et a atteint son plus haut triomphe dans l'Italie, cette sœur de la Grèce par la douceur du climat et par l'esprit de ses habitants. Les plus belles productions de la peinture monumentale, qui sont aussi les plus belles de la peinture, sont à Rome.

Les traditions antiques qui attribuent à la religion l'origine des arts, ont acquis de nos jours une autorité proportionnée à la connaissance plus approfondie que nous avons de l'esprit de l'antiquité. Ni la nécessité, cette mère aux mamelles d'airain de l'industrie, ni l'imagination, cette fée capricieuse, n'auraient enfanté le doux orgueil du génie humain; la sculpture et la peinture seraient nées du besoin de parer les temples élevés par le respect et l'amour des générations au sublime inconnu. La peinture aurait donc été à son origine essentiellement religieuse et monumentale. On peut citer comme preuve de cette alliance primitive entre la peinture, la plastique et l'architecture, le caractère constamment soutenu de la peinture antique. «La peinture antique, dit Ottfried Muller, s'éloigna beaucoup moins que la peinture moderne de la route suivie par la plastique, et cela parce qu'elle sacrifia toujours le coloris au dessin et les effets de lumière à la forme. Un dessin sévère et précis, un grand espace ménagé entre les différentes figures d'une composition, pour ne pas confondre leurs contours, une distribution égale de la lumière, un coloris clair et transparent, les raccourcis trop sensibles à l'œil soigneusement évités (et cela malgré les connaissances assez étendues que les anciens avaient de la perspective linéaire), telles sont les qualités qui distinguaient, si ce n'est sans exception, du moins généralement, les peintures antiques (1). »

Ces qualités furent spécialement celles de l'École d'Athènes dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, à propos de la concordance que j'ai signalée entre le règne de l'esprit religieux et civique chez un peuple et la culture de la peinture monumentale. Je pourrais montrer également que le temps de cette culture fut aussi celui de la véritable grandeur de l'art. Les écrivains de l'antiquité attestent la hardiesse et le grandiose des œuvres de Po-

(1) O. Müller, *Manuel d'archéologie.*

lignote. A côté de ce grand maître florissaient les Micon, les Denys, les Onatas d'Egine, tous auteurs de grandes compositions historiques décorant les temples et les portiques d'Athènes. Durant cette première période, l'art était une solennité publique, et les œuvres qu'il inspirait portaient l'empreinte de la sévérité des conceptions en même temps que de la dignité du caractère des artistes, appelés à une haute mission morale et civilisatrice. Il n'en fut plus de même dans la période suivante où l'École Ionienne, fondée par Zeuxis et Parrhasius, prit le pas sur celle d'Athènes et commença la décadence. Les artistes de cette École, qui fut aussi nommée *Asiatique*, abandonnèrent les grandes compositions monumentales pour des tableaux représentant le plus souvent des figures isolées, traitées avec une grande perfection sans doute, mais dans une manière molle et facile. On reprochait aux tableaux de Zeuxis de manquer d'éthos (1). Les progrès de la sciographie firent dédaigner la ligne pour la couleur; l'illusion produite sur les sens parut le triomphe suprême de l'art. On sait l'histoire du raisin de Zeuxis et celle du rideau de Parrhasius. Le caractère des artistes ne paraît pas avoir moins perdu que l'art lui-même en dignité; l'orgueil et les vices de Parrhasius ont été comparés à ceux des satrapes. La vanité de Zeuxis ne pouvait guère avoir de rivale que chez nos artistes modernes. L'outrecuidance est, en général, le vice dominant des artistes sans idées, arrivés dans leur art à une grande perfection matérielle. Le dix-neuvième siècle a aussi son école *Asiatique*.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit plus haut de la fondation des musées. En voilà assez pour étayer de quelques exemples, glanés çà et là, mon opinion sur le rôle qu'a joué et que peut jouer encore la peinture monumentale dans l'art et dans la civilisation des peuples. C'est à cause de ce rôle que je réclame l'intérêt du public pour les récents travaux de nos artistes. La démocratie et l'art ont à gagner tous deux dans l'alliance que je voudrais voir se former entre le serviteur des vieilles religions et la foi nouvelle à laquelle appartient l'avenir des sociétés. C'est dans nos monuments civils, dans les temples de la foi et de la liberté, que cette alliance peut le mieux s'accomplir. N'oublions

(1) C'est-à-dire de caractère. Qu'eût dit Aristote, l'auteur de ce reproche, s'il se fût trouvé devant les tableaux de quelques uns de nos artistes contemporains?

pas, ce que le catholicisme avait si bien compris, que l'art offre des moyens puissants pour l'éducation des masses. Les monuments publics doivent être les salons du peuple. C'est là qu'il ira chercher son luxe, jouir de ses trésors, charmer ses yeux et instruire son intelligence, quand plus d'aisance et de loisir lui rendront un jour l'esprit plus libre et le cœur plus joyeux; lorsqu'un gouvernement en harmonie avec ses besoins, d'accord avec ses instincts généreux, lui permettra de reposer sans honte sa pensée sur les grands souvenirs de la gloire nationale et sur les scènes fameuses du drame de la liberté. Préparons donc la beauté de ces demeures où l'ouvrier fatigué du labeur quotidien ira se délasser par les merveilles de l'art unies aux enseignements de l'histoire. Quel meilleur emploi pouvons-nous faire du superflu des richesses nationales? Quelle plus noble carrière pourrait être ouverte aux artistes, à cette jeunesse d'élite qui se presse de toutes parts sur le seuil de la renommée? Puisse le génie de la démocratie faire pénétrer dans leurs cerveaux embarrassés de rêves, encombrés d'antiques symboles, un peu de cette lumière qui doit un jour illuminer le monde, et dont le pressentiment se trouve au fond de toute régénération, dans l'art comme dans la littérature, dans la littérature comme dans la politique!

La première grande œuvre de ce siècle où se révèle l'intelligence des lois de la peinture monumentale est l'*Apothéose d'Homère*, par M. Ingres. Ce tableau, peint sur toile, a été fait pour le plafond de l'une des salles du Louvre; mais, à défaut des procédés de la peinture murale, nous en trouvons l'esprit et le style dans cette vaste composition qui est un des chefs-d'œuvre de notre temps. Le génie de M. Ingres, par sa gravité et par sa science, serait très propre aux grandes compositions monumentales, si la lenteur de son exécution ne le détournait des longues entreprises. C'est ainsi qu'il a laissé échapper par deux fois l'occasion de travaux considérables, qui, à son refus, ont été confiés à d'autres mains. Peut-être aussi le talent de M. Ingres, si élevé, si pur, si consciencieux, manque-t-il d'une certaine hardiesse nécessaire dans ce genre de travaux. L'*Apothéose d'Homère* est une composition tranquille, d'une sublimité tempérée, telle que l'aime le génie français, et qui rappelle la poésie de Racine. M. Ingres a personnifié dans Homère le génie de l'antiquité tel qu'il se comprend; il a groupé autour du poëte grec les grandes gloires littéraires de tous les pays et de tous les âges; des figures

symboliques, telles que la Muse, l'Iliade et l'Odyssée personnifiées, sont mêlées aux personnages historiques sans que l'harmonie en souffre; l'unité est conservée à la composition par le calme et la solennité d'une atmosphère idéale qui enveloppe également toutes ces figures immortelles. Au fond s'élève le temple dont le fronton triangulaire et les colonnes doriques apparaissent derrière la tête blanche du vieillard sacré que la Muse couronne.

La décoration du Louvre fut une entreprise de la Restauration. C'était alors le beau temps de l'École académique représentée par MM. Abel de Pujol, Blondel, Picot, etc. L'École impériale ne nous avait laissé aucun ouvrage du genre qui m'occupe ici. Comment les maîtres de cette école célèbre auraient-ils entendu la peinture appliquée à l'architecture? On peut s'en faire une idée en regardant les œuvres de leurs élèves. Rien de plus froid, j'ajouterai de plus ridicule que les compositions allégoriques dont M. Abel de Pujol, le grand peintre décorateur de l'École de la Restauration, a jugé à propos d'enlaidir le plafond du grand escalier du Musée et celui du musée égyptien; si ce n'est peut-être les huit camaïeux qui font à la Bourse l'admiration des badauds par le charlatanisme vulgaire avec lequel l'auteur est parvenu à faire ressembler ses peintures à des bas-reliefs. M. Abel de Pujol, élève de David, aujourd'hui membre de l'Institut, est encore l'auteur de quatre grandes figures chargées de représenter à la Chambre des pairs *la Patrie*, *la Loi*, *la Justice*, *la Sagesse*, qui ont le droit d'y être en peinture. Cet honorable académicien ne se contente pas d'être le froid élève d'un froid maître; il vise au grandiose, et arrive quelquefois, comme dans l'abside de l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement, à une bouffonnerie dont il est difficile de se faire une idée (1). Je ne saurais mieux comparer le système bâtard des peintures de M. Abel de Pujol qu'au style de Marchangy en littérature, lequel tenait à la fois du classique et du romantique par les défauts. Le plafond du grand escalier du Musée représente *la renaissance des arts*.

M. Blondel, élève de Regnault, fut le rival de M. Abel de Pujol dans les grands travaux de cette époque. On retrouve son nom avec les dates de 1827 et 1828, dans la salle de Henri II et dans

(1) Le Camaïeu de Saint-Denis est de beaucoup postérieur aux autres travaux ci-dessus cités de M. Abel de Pujol; il a été exécuté en 1839.

les salles du Conseil d'état, au Louvre. Un des plafonds peints par lui représente *la France recevant la charte constitutionnelle;* un autre *la France victorieuse à Bouvines conduite par la Renommée vers l'Histoire.* Une autre fois, ce sera *la Dispute* de Minerve et de Neptune. On se figure aisément ce que peuvent être de tels sujets traités dans une manière toute constitutionnelle, et quelle idée doit concevoir de l'art français l'étranger admis à les contempler. Dans ses travaux du Louvre comme dans ses camaïeux de la Bourse où il est entré en lutte avec M. Abel de Pujol, M. Blondel s'est montré partout fidèle à l'allégorie, à la froideur et à l'ennui, cette trinité académique. On est étonné de voir à Saint-Thomas-d'Aquin des peintures de ce maître porter une date récente; c'est sans doute là de la peinture fossile.

D'autres plafonds, dans les galeries du Louvre, sont dus aux pinceaux de M. Couder, comme M. de Pujol, élève de David, et de M. Picot, formé dans l'atelier de Vincent. L'un de ces plafonds, peint par M. Picot, représente l'*Étude et le Génie découvrant les monuments de la sculpture antique enfouis sous le sol de la Grèce et de l'Égypte.* Il est impossible de tirer aucun parti raisonnable d'un tel sujet dont la froideur se communique même au lecteur de la légende. La décoration des salles du Louvre est pourtant le grand titre à la renommée de cette École de la Restauration si bien morte aujourd'hui et si bien embaumée dans ses dignités officielles. Dans toutes ces peintures, l'exécution est aussi loin de la vérité que la conception l'est du bon sens. Les meilleures sont celles qui ne sont que froides et médiocres; les pires, celles où la prétention s'allie à l'obscurité comme dans les œuvres de M. de Pujol. Au milieu de toutes ces pauvretés, l'œuvre de M. Ingres apparaît comme un prodige qu'on ne peut contempler sans un vif étonnement. On peut dire de l'école de David, d'où M. Ingres est sorti, comme de l'arbre de Virgile : *Miratur non sua poma.*

On peut rapprocher de l'*apothéose d'Homère*, le sujet analogue peint par M. Delaroche dans la salle de distribution des prix à l'École des beaux-arts. C'est aussi une sorte d'*Apothéose* où l'artiste semble s'être souvenu de l'œuvre de M. Ingres; mais la conception de M. Delaroche n'a ni la clarté, ni la précision, ni l'élévation de celle de M. Ingres. M. Delaroche, peintre d'une médiocrité élégante, aimable et distinguée, curieux des détails,

habile à les reproduire, n'a ni dans son génie, ni dans son pinceau, les ressources nécessaires pour mener à bien une grande entreprise de peinture monumentale. Celle-ci était de beaucoup au-dessus de ses forces. L'emplacement des plus vastes et des plus heureux, était un hémicycle d'environ 15 mètres de largeur sur 4 de hauteur; le jour y vient d'en haut par une demi-coupole. C'est là que M. Delaroche a été appelé à représenter une grande assemblée idéale de tous les hommes que le culte des beaux arts a rendus célèbres dans l'antiquité et dans les temps modernes, sous les auspices desquels doit se faire la distribution des palmes académiques aux lauréats de l'École.

Voici comment M. Delaroche a compris la distribution de son sujet. Au centre de la composition, devant un édifice d'ordre ionique, sont assis sur autant de trônes trois vieillards censés représenter Apelles, Ictinus et Phidias; la Peinture, l'Architecture et la Sculpture. De chaque côté, un peu en avant, quatre femmes figurant l'art grec, l'art romain, l'art du moyen âge et l'art de la renaissance. Tout à fait au bas, la Gloire, une forte fille, couleur de brique, est agenouillée et semble vouloir lancer en avant une couronne qu'elle tient à la main, absolument comme on jette d'une loge un bouquet à une actrice. Le côté droit de l'hémicycle est occupé par les architectes Brunelleschi, Bramante, Sansovino, Erwin de Steinbach, Palladio, Philibert Delorme, etc., et par les peintres les plus célèbres de l'école idéaliste, Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci, Pérugin, Albert Durer, Holbein, Giotto, etc., etc. Le côté gauche est rempli par les statuaires Puget, Goujon, Donatello, Ghiberti, etc., et par les peintres fameux de l'école réaliste, tels que les Titien, les Véronèse, les Rubens, les Murillo, etc., etc.

Il faut le dire, ni dans l'ensemble, ni dans les détails de cette grande composition, M. Delaroche ne paraît s'être inquiété des lois ni des convenances de la peinture monumentale. Il semble n'avoir vu dans son sujet que l'occasion de détails ingénieux, de costumes pittoresques, d'attitudes élégantes, d'étoffes, de plis, de reflets d'ornements et de curiosités de toutes sortes. D'unité, point; de grandiose, point; de sévérité, point. On a reproché à son œuvre de n'être ni religieuse, ni profane, ni antique, ni moderne, ni idéale, ni réelle, de ne s'adresser à aucun sentiment, de ne réveiller aucune idée. On a eu raison. Aucune corrélation, que celle d'une juxtaposition arbitraire, n'existe entre les trois

vieillards, les quatre muses et le reste des personnages. Pourquoi ces trois artistes, Phidias, Ictinus et Apelles, ont-ils ces trônes à part? Est-ce leur apothéose que M. Delaroche a voulu peindre? Est-ce un hommage qu'il a voulu rendre à l'antiquité? Pourquoi ont-ils été choisis seuls pour personnifier l'art antique? Où sont les Polyclète, les Lysippe, les Polygnote, les Zeuxis, etc.? J'aurais bien d'autres questions encore à adresser à M. Delaroche, si j'avais à tenir un compte rigoureux de tout ce qui, dans son œuvre, me paraît l'effet du caprice plutôt que de la logique.

L'exécution offre de bons mouvements, des attitudes heureuses, des détails soignés, mais trop de bruit, de confusion, rien de cette solennité calme, de cette douceur sereine, qui enveloppe si harmonieusement l'œuvre de M. Ingres. Les trois vieillards sont du faux antique; on croit voir trois chefs sauvages assistant avec gravité à une danse de leur pays. Ils m'ont rappelé les Joways. Les autres personnages réels ont l'air d'assister à une réunion paisible dans un salon de l'autre monde; leurs attitudes, tous leurs gestes, sont ceux d'une conversation familière ou d'une réunion indolente. Quant aux figures symboliques, les formes en sont massives, les draperies lourdes, la couleur brique, le dessin contestable. La figure de la Gloire, vulgaire d'expression et de formes, fausse de ton, ridicule de posture, pourrait être facilement prise pour une *muse de Régnier*, pour quelque nonne du couvent de Macette.

Au moyen d'un autre rapprochement entre le plafond d'Homère, l'hémicycle de l'École des beaux-arts et la nouvelle coupole peinte par M. Delacroix à la bibliothèque du Luxembourg, j'aurai passé en revue, dans trois sujets analogues, les trois artistes qui, de nos jours, sont arrivés à la plus grande renommée, en même temps que les trois œuvres les plus capitales que la peinture monumentale en France ait encore produites au XIXe siècle.

M. Delacroix a expliqué lui-même la pensée de son œuvre dans quelques lignes insérées dans l'*Artiste*, à la date du 4 octobre 1846. « On a représenté, dans la coupole de la bibliothèque, les limbes décrits par Dante au 4e chant de son Enfer. C'est une espèce d'Élysée où sont réunis les grands hommes qui n'ont pas reçu la grâce du baptême : « *Leur grande renommée leur a valu cette distinction précieuse.* » Ces mots, tirés du poëme, sont inscrits sur un cartouche élevé par deux enfants ailés et indiquant

le sujet; la légende, portée par un aigle dans une autre partie du ciel, complète cette explication et signifie : « *Je vis l'illustre compagnie du poëte souverain qui plane comme l'aigle au-dessus de tous les poëtes.* »

La vaste composition peinte par M. Delacroix se divise en quatre groupes. Dans le plus important, qui fait face à la fenêtre donnant sur le jardin du Luxembourg, Homère, appuyé sur un sceptre, et accompagné des trois poëtes, Ovide, Stace et Horace, accueille le Dante que Virgile lui amène. Sous ses pieds jaillit une source; un génie enfant recueille l'eau sacrée et semble l'offrir au poëte florentin dans une coupe d'or. Achille est assis non loin de son chantre. Pyrrhus et Annibal font partie du même groupe. Le Carthaginois est debout; son œil se tourne encore vers les héros romains avec lesquels il ne semble pas parfaitement en paix. Un autre groupe est celui des Grecs illustres. Alexandre, la main sur l'épaule d'Aristote, se tourne avec complaisance vers Apelles qui s'apprête à faire son portrait. Alcibiade se montre derrière Platon. J'aime Aspasie dans sa draperie blanche, et je sais gré à M. Delacroix de ne l'avoir pas oubliée. Ces trois dernières figures, et quelques autres encore qui apparaissent dans l'ombre d'un bosquet de lauriers, ont été groupées par le peintre autour de Socrate occupé avec elles sans doute d'un de ces beaux dialogues philosophiques que Platon transcrivait avec sa plume d'or. Un génie ailé présente à Socrate une palme, *symbole de l'Oracle qui l'avait proclamé le plus sage des mortels.* Xénophon, couronné de fleurs, se tourne vers Démosthènes.

Dans la troisième division, on voit Orphée, la lyre à la main, inspiré par la muse. Près de lui est Hésiode couché, qui l'écoute; Sapho s'avance, ses tablettes à la main; à leurs pieds, s'étend une panthère, charmée par la douceur des chants qui coulent des lèvres d'Orphée. Derrière eux s'étend une prairie élyséenne, peuplée d'ombres fortunées, qui cueillent sur les bords d'un ruisseau divin des fleurs merveilleuses. Enfin, le quatrième groupe est formé par les héros romains. Là, sont réunis Marc-Aurèle, l'empereur philosophe, Caton d'Utique, et Porcia, la digne fille de Caton. Trajan est dans l'ombre à gauche. César, Cicéron et quelques autres romains figurent sur l'arrière-plan. Ailleurs Cincinnatus, dans un costume rustique, *sourit*, dit M. Delacroix, *à un jeune enfant qui s'est chargé de son casque et semble le génie de Rome qui l'invite à reprendre ses armes.* J'allais

oublier une nymphe nue couchée sur une urne, et une autre assise sous un laurier et jouant avec un enfant.

Telle est, dans ses détails, l'œuvre de M. Eugène Delacroix. Comme elle est moins connue, à cause de sa nouveauté, que celle de M. Ingres, j'ai cru devoir en donner une description plus étendue. Mon intention n'est pas d'établir ici une comparaison en règle entre ces deux grandes compositions; je ne puis cependant me défendre de quelques réflexions sur leurs nombreuses dissemblances. Constatons d'abord que l'emplacement donné à M. Delacroix présentait de grands avantages sur celui donné à M. Ingres. Si le fronton, suivant Schlegel (1), semble inventé et pris pour les grandes compositions dramatiques de la sculpture, la coupole, de son côté, offre à la peinture le cadre le plus heureux pour une grande composition idéale. La forme, qui rappelle la convexité de la voûte céleste, invite à faire planer, dans une atmosphère sereine, des figures aériennes. M. Delacroix a compris admirablement les obligations que lui imposait ce caractère de la coupole. Son ciel a presque l'éclat et la beauté d'un ciel réel; l'aigle qui porte la légende, la muse inspiratrice d'Orphée et les génies ailés, semblent y nager dans la volupté de leur atmosphère natale; peut-être l'azur en est-il trop brillant pour un ciel de l'Élysée. Le caractère d'ombres peintes que M. Delacroix donne volontiers à ses figures, hardiment ébauchées plutôt qu'étudiées avec amour, est ici une beauté. Ces riants paysages dont il entr'ouvre derrière elles les vagues perspectives, ces *lieux agréables*, comme il les appelle, tiennent plus des illusions d'un mirage que de la réalité terrestre; on sent qu'ils appartiennent à la géographie idéale. Je ne sais quoi de suave, de moelleux dans la touche produit un charme contre lequel ne prévalent pas les négligences nombreuses et les choquantes incorrections par lesquelles M. Delacroix semble prendre à tâche d'expier son génie.

M. Ingres avait à décorer la paroi supérieure d'une salle de forme cubique. Sa tâche, plus facile en apparence, offrait en réalité moins de ressources pour le développement d'une grande pensée poétique. M. Ingres a racheté ce désavantage par la précision, par la logique, par une ordonnance sévère; il a fait ce

(1) *Dissertations sur les statues de Niobé et de ses enfants*, à propos du dessin de M. Cockerell.

que faisaient les maîtres de notre scène française, quand ils compensaient par une exacte harmonie de toutes les parties de leur œuvre et par une exécution irréprochable la richesse des développements qu'un goût trop susceptible leur interdisait d'y introduire. On pourrait lui reprocher peut-être d'avoir mis dans son tableau un monument d'architecture (1) dans une situation où il peut paraître tomber sur la tête du spectateur; mais cet édifice sacré est placé d'ailleurs dans le tableau d'une façon si heureuse, les lignes en sont si pures et si légères, la teinte si douce à l'œil, que je me garderais d'émettre cette observation autrement que comme un doute. Je dois pourtant convenir que M. Delacroix semble mieux avoir gardé certaines convenances dans son cadre. En revanche, M. Ingres est resté bien autrement fidèle aux lois générales de la peinture murale : la beauté, la pureté et la sévérité harmonieuse des lignes.

Je donnerai, comme exemple des défaillances vraiment déplorables de M. Delacroix, la figure de Dante et celle de Virgile. Si la prédilection de M. Delacroix pour le poëte florentin ne ressortait de l'emprunt même qu'il lui a fait du sujet de sa composition, on pourrait croire à une injure volontaire envers l'auteur de la Divine Comédie. La triste figure du chantre d'Énée s'expliquerait de même par une rancune d'écolier du genre de celle que Byron gardait contre Horace, pour le trop fréquent usage du bouleau dont ce poëte avait été l'occasion parmi les professeurs d'une trés illustre université. Malheureusement, la préméditation, quant à Dante du moins, devant être écartée, M. Delacroix reste chargé du crime involontaire, bien plus grave que l'autre en cette circonstance, d'avoir traité un grand poëte d'une façon indigne et barbare. Je pourrais relever encore d'autres fautes semblables. Mais je craindrais qu'Apollon, qui doit être bien avec M. Delacroix, ne me traitât comme il fit, dit-on, certain critique, et après m'avoir condamné à trier un tas de blé, ne me renvoyât avec la paille pour ma peine.

Malgré ces défauts, la coupole de M. Delacroix, bien qu'inférieure, à mon avis, à l'*Apothéose d'Homère*, par les qualités essentielles de l'art, l'emporte par un intérêt plus vif, plus varié et par des qualités plus sympathiques au public de ce temps-ci. Moins belle à la réflexion, elle produit une sensation plus agréa-

(1) Idée imitée par M. Delaroche dans d'autres conditions.

ble. Les figures y ont moins de gravité et de noblesse, mais plus de liberté et de caractère. Cependant l'*Apothéose* est un *chef-d'œuvre*, et je n'oserais donner ce nom à la coupole. Entre ces deux compositions, celle de M. Delaroche occupe une place intermédiaire par le caractère dont son auteur l'a revêtue, mais bien inférieure par le mérite. En effet, dans son œuvre mixte, et par ses tendances indécises, M. Delaroche n'a rencontré ni la noblesse d'Ingres, ni la poésie de Delacroix.

Au-dessous de la coupole, dans un hémicycle échancré par la fenêtre cintrée, M. Delacroix a peint une composition complémentaire. Le sujet est l'ordre célèbre donné par Alexandre le Grand après la prise de Gaza, capitale de la Syrie. « Quelqu'un lui ayant apporté une cassette, qui fut regardée comme ce qu'il y avait de plus précieux dans tous les trésors et tous les meubles de Darius, il demanda à ses courtisans ce qu'ils croyaient le plus digne d'y être renfermé. Chacun ayant proposé ce qu'il estimait le plus beau : « Et moi, dit-il, j'y renfermerai l'Iliade (1). » L'idée est la même que celle de la coupole : l'Athènes des héros et des poëtes. Alexandre est assis sur son trône au milieu des trophées de sa conquête récente. Des captifs sont devant lui ; il détourne les yeux de leur groupe dont l'aspect attriste sa victoire, pour les reporter sur le divin poëme qu'un esclave est prêt à déposer, par son ordre, dans le coffre précieux. D'autres esclaves s'occupent avec effort à soulever le coffre dont le poids répond sans doute à la richesse. La fenêtre sépare ce groupe d'esclaves de la figure d'Alexandre, dont le geste impératif s'étend au-dessus du cintre de cette même fenêtre. Une victoire ailée domine toute la composition et occupe la partie élevée de l'hémicycle. Cette Victoire est d'un beau mouvement et s'enlève bien dans les airs. La figure et le geste du héros macédonien ont de la noblesse. A droite du spectateur et à gauche d'Alexandre, se trouve le groupe des captives, beautés asiatiques, auxquelles M. Delacroix a su donner je ne sais quel caractère de douleur grandiose unie à une involontaire admiration pour le vainqueur. En face, c'est-à-dire à gauche, on voit un char renversé; un cheval est abattu ; l'autre se dresse avec terreur, prêt à entraîner les débris dans sa fuite ; un cadavre gît dans la poussière où il a été jeté ;

(1) Plutarque, *Vie d'Alexandre.*

une femme, d'une beauté et d'un caractère étranges, cherche en vain sur la poitrine du mort les battements d'un cœur à jamais refroidi. Ce groupe, d'une beauté originale et profonde, fait le plus grand honneur au génie et au sentiment du peintre.

La coupole de Delacroix occupe le milieu d'une longue galerie qui forme la bibliothèque de la Chambre des pairs. De chaque côté, des cadres sont disposés dans le plafond pour recevoir des toiles dont quelques unes, déjà achevées par la main de M. Riessener, offrent un exemple heureux des qualités de M. Delacroix, tempérées par plus de sagesse.

M. Delacroix n'a pas réservé pour la pairie seule les richesses de son pinceau; les députés en ont eu leur part, plus belle, suivant moi, que celle des pairs. Les travaux exécutés par lui, anciennement déjà, dans la salle du trône, au palais Bourbon, ont un charme de jeunesse et de fraîcheur que ne respirent plus au même degré ses œuvres actuelles. Cette salle est une grande pièce carrée; en face de la porte d'entrée on voit une niche occupée par le fauteuil royal; dix portes-fenêtres forment, avec la porte principale et la niche, douze ouvertures cintrées au sommet, entre lesquelles le mur figure des piliers; au-dessus, règne une frise échancrée par les douze cintres des portes-fenêtres. M. Delacroix avait à décorer les divers espaces compris entre une ouverture et l'autre, ainsi que toute la partie supérieure des murs laissée pleine par les échancrures. Le jour descend du plafond par une ouverture circulaire, autour de laquelle sont disposés huit caissons, dont quatre ont la forme de carrés longs; les autres sont carrés et répondent aux quatre angles supérieurs de la salle.

Ces quatre derniers caissons renferment des génies ailés, portant dans la main divers attributs, et qui semblent planer sur la salle; l'une de ces figures est remarquable par un dessin hardi et vigoureux. C'est dans les quatre grands caissons que le maître a donné la pensée de son œuvre dans quatre grandes figures, à demi courbées, qui représentent la Justice, l'Agriculture, l'Industrie et la Guerre. Pour celui qui serait assis sur le fauteuil royal la figure la plus proche serait la Justice, et la plus éloignée la Guerre; l'Agriculture se trouverait à droite et l'Industrie à gauche. Cette disposition n'est sans doute pas arbitraire. M. Delacroix a voulu qu'en levant les yeux le prince rencontrât pour premier conseil celui de protéger l'innocent et l'opprimé; il a

indiqué la justice comme la première des vertus royales. Cette préférence lui a réussi ; la figure de la Justice a quelque chose de sublime. Ce n'est plus là seulement la Thémis immobile, assise sur son trône, les yeux bandés et la balance à la main : la Justice de M. Delacroix ressemble à la Charité. Rien n'égale la beauté du mouvement par lequel elle étend son bras protecteur du faible. Pensée, attitude, tout est nouveau dans cette figure tracée d'une main inspirée. La couleur est brillante et harmonieuse, digne de la renommée de M. Delacroix en ce genre.

La figure de la Guerre, placée en face de celle de la Justice, forme avec cette dernière un frappant contraste ; elle est dans un repos complet ; il est vrai que c'est celui de la force. A la voir ainsi reposer immobile sur les drapeaux conquis, on sent qu'elle n'aurait qu'à se lever pour jeter la terreur autour d'elle. Avec un homme tel que Delacroix, on ne risque pas de s'égarer en lui supposant des idées. Je pense donc que le peintre a opposé à dessein le calme de la Guerre à l'activité de la Justice. Cependant il a voulu que ce calme fût celui de la veille et non du sommeil. En l'éloignant du souverain, il ne l'a pas bannie de ses pensées ni de l'horizon embrassé par son regard ; il l'a tenue à distance, mais à portée ; il lui a laissé ses trophées, ses souvenirs de gloire. Tandis que la Justice habite au-dessus du trône, comme la pensée qui doit constamment inspirer le souverain, il a placé la Guerre près de la porte, comme une sentinelle vigilante, mais inoffensive. Cette figure est belle aussi, quoique d'une beauté moins saisissante que celle de la Justice. Le peintre lui a donné des formes mâles sans lourdeur ; les yeux sont ceux de l'aigle ; la tête entière a quelque chose d'une tête d'oiseau ; elle est fière et étroite, et semble contenir plus de feu que d'intelligence.

L'Agriculture et l'Industrie sont deux belles figures qui, par l'attitude et par l'expression, attestent la richesse de l'imagination de M. Delacroix ; la beauté des tons n'y témoigne pas moins de la richesse de son pinceau. L'Agriculture est à la droite du trône, autant sans doute par importance que par droit d'aînesse.

Les idées concentrées par M. Delacroix avec tant de puissance dans ces quatre figures sont développées sur la frise avec un véritable luxe. Ici la composition est divisée en huit groupes principaux, qui tous ont leur devise latine. Chacune des quatre grandes figures symboliques impose sa pensée à deux groupes

qu'elle commande. Ainsi, sur la partie supérieure de la paroi où se trouve la niche royale, l'auteur a placé les scènes qui ont rapport à l'idée de justice. La première scène, ou premier groupe, a pour légende : *Leges incidere signo.* Cette légende, empruntée à l'art poétique d'Horace, indique la grave occupation des personnages représentés sur cette partie de la frise ; il faut y voir des législateurs primitifs. Une figure allégorique de la Vérité, d'une grande et belle tournure, avec le miroir pour attribut, se tient debout auprès d'un vieillard assis, occupé à graver ses lois, et bien digne, par sa sérénité majestueuse, de figurer le génie antique des législations. Ces deux personnages sont les plus saillants du groupe de droite. A gauche, la légende : *Premit culpam pœna comes,* également tirée d'Horace, indique le sujet ; des attitudes hardies, qui n'ont rien de forcé, un dessin vigoureux, telles sont les qualités par lesquelles le peintre a lutté d'énergie avec le poëte.

Vis-à-vis du groupe des législateurs, se trouve celui des fabricants d'armes ; il occupe la frise à gauche de la porte d'entrée. La légende est : *Gladios incude parante.* Ce groupe est plus faible que les autres et n'offre aucune figure saillante. Mais le suivant, caractérisé par cette légende concise : *Invisa matribus arma* (les guerres détestées des mères), offre des beautés du premier ordre. Deux captives surtout, l'une dans la fleur de l'âge, l'autre vieille, ont dans l'expression, dans la couleur, dans je ne sais quoi d'intime que M. Delacroix a su révéler, un certain charme romantique qui n'appartient guère qu'aux créations de ce maître. C'est comme un reflet de la poésie byronienne, comme un parfum nouveau et un peu sauvage respiré sur les hauteurs.

L'agriculture a aussi ses deux scènes en harmonie avec la figure représentée au plafond. Le groupe des moissonneurs occupe la première place sur la paroi latérale, à droite du trône. L'autre côté de la même paroi est rempli par une scène de vendanges. Le premier groupe a pour légende : *Pacis alumna Ceres.* La légende explicative du second est tirée des Géorgiques : *Plenis spumat vindemia labris.* M. Delacroix a dû rapprocher à dessein du groupe des législateurs celui des moissonneurs. Non seulement le pain nourricier doit être le premier soin du législateur, mais Cérès elle-même n'a-t-elle pas reçu l'épithète de *legifera* (1) ?

(1) Legiferæ Cereri, Phœboque, patrique Lyæo. (*Virgile*, Énéide, IV, 58.)

Au contraire, le caractère guerrier du culte de Bacchus, dans l'antiquité, invitait à rapprocher la scène des vendanges de celle de la fabrication des armes. Ces transitions, ménagées avec art par M. Delacroix, témoignent de la réflexion qu'il a portée dans son œuvre.

Dans la scène des moissons, le peintre a représenté une gracieuse idylle rustique. J'ai remarqué une belle moissonneuse, dont la tête renversée sur sa gerbe fraîchement coupée, occupe l'espace étroit compris entre la corniche et le sommet d'une porte cintrée. Rien de charmant comme cette figure. L'autre groupe nous offre, entourée de son cortége ordinaire, cette antique figure de Silène, si chère aux peintres de bacchanales. Ce groupe ne me paraît pas aussi heureusement conçu et exécuté que le précédent; la bacchanale n'est pas peinte de verve comme on devait l'attendre de la main de M. Delacroix. Nos souvenirs sont dépaysés devant le Silène. Je n'y retrouve plus ce bon gros joufflu de la création méridionale, au visage barbouillé, à la voix harmonieuse, qui a fourni à Virgile le sujet de sa sixième églogue :

..... Chromis et Mœnalus in antro
Silenum pueri somno vidère jacentem,
Inflatum hesterno venas, ut semper, Iaccho.

Celui-ci est triste, il a bu de la bière du nord; il ressemble un peu à Falstaff.

Du côté de l'*Industrie*, en face du groupe des moissonneurs, s'en trouve un autre, formé de divinités marines; des nymphes, des tritons, tiennent en main les richesses de la mer, *Indi dona maris*. Enfin sa dernière scène, qui fait face aux vendanges, a pour légende *Fuso stamina torta levi;* pour sujet, la récolte des vers à soie et l'exercice des fuseaux. Par malheur, la figure la plus saillante de ce groupe, celle d'une fileuse, est loin des conditions de la beauté; le bras et la jambe nus sont d'une lourdeur et d'une gaucherie qui nuisent beaucoup à l'effet général.

Au-dessous de la frise, dans les divers espaces compris entre les croisées-portes, M. Delacroix a peint des figures symboliques de mers, de fleuves, de rivières. L'Océan et la Méditerranée sont représentés aux deux côtés de la niche royale. La Seine, le Rhône, etc., occupent les autres places. Ces peintures sont en camaïeu. L'emplacement exigeait sans contredit des cariatides qui servissent de support à la frise. M. Delacroix a mieux aimé y

substituer des figures tourmentées, qui n'ont rien de monumental, et entre la tête desquelles et les peintures supérieures il a laissé un espace vide très gênant pour l'œil. On ne comprend pas le but de cette innovation, lorsque d'illustres exemples l'autorisaient à revêtir ces espaces, en forme de piliers, de figures d'une sévérité élégante et forte, dont la sculpture lui eût donné le motif et les règles.

Le cadre étroit de ces figures, et le choix même d'un procédé monochrome, semblaient inviter l'auteur à la sobriété, à la simplicité, à la correction qu'il n'a pas observées. Les formes maladives, sans précision et les poses torturées qu'il leur a données, sont en contrariété ouverte avec les exigences de l'architecture, et produisent l'effet le plus désagréable.

En faisant abstraction des camaïeux, que M. Delacroix semble avoir jetés là pour l'acquit de sa conscience, avec très peu de soin et d'étude, cette salle du trône est une belle et grande chose. L'esprit en est à la fois imposant et riche. La frise se déroule comme un beau poëme didactique, dont l'exécution rappelle çà et là les peintures du Primatice à Fontainebleau ; ceci soit dit sans rien ôter à l'originalité de M. Delacroix, dont les preuves sont nombreuses et incontestables. Les couleurs de la frise paraissent un peu pâles auprès des tons vigoureux que M. Delacroix a employés dans les figures des caissons. Cela vient, je pense, de ce que ces figures sont sur toile et à l'huile, tandis que la frise serait peinte à la cire et sur le mur même.

M. Delacroix est occupé en ce moment à terminer d'autres peintures au palais Bourbon : celles de la bibliothèque. Deux hémicycles, aux deux extrémités d'une longue galerie, doivent offrir aux spectateurs, l'un l'avénement de la civilisation avec le génie et les chants d'Orphée, l'autre l'invasion de la barbarie avec le génie et les armes d'Attila. Seize tableaux déjà exécutés sur toile et distribués, quatre par quatre, dans les divers compartiments du plafond, représentent des sujets tirés des antiquités grecque, romaine et hébraïque. Les voici dans leur ordre, à partir de l'hémicycle d'Orphée, et tels que les indiquent les légendes qui accompagnent ces tableaux :

Dans la première travée : Hésiode et la Muse, Éducation d'Achille, Ovide chez les barbares, Alexandre et les poëmes d'Homère ; deuxième travée : Captivité de Babylone, Adam et Ève, Mort de saint Jean-Baptiste, la Drachme du tribut ; troisième

travée : Démosthènes haranguant les flots de la mer, Cicéron accuse Verrès, Numa et Égérie, Lycurgue consulte la pythie; quatrième travée : Socrate et son démon, Sénèque se fait ouvrir les veines, Hérodote interroge les traditions des mages, les Bergers chaldéens inventeurs de l'astronomie; cinquième travée : Archimède tué par un soldat, Hippocrate refuse les présents du roi de Perse, Mort de Pline l'ancien, Aristote décrit les animaux que lui envoie Alexandre.

Jusqu'à présent je n'ai pas aperçu d'une manière bien claire la corrélation mystérieuse qui doit exister entre ces divers sujets; j'espère qu'elle me sera révélée par la chute de la toile qui couvre encore les deux hémicycles; l'œuvre pourra alors être appréciée dans son ensemble et dans ses détails. L'influence des lettres sur la grandeur et la dignité de la vie, même sur la beauté de la mort, leur puissance civilisatrice, le respect des héros pour les poëtes et les philosophes, les phénomènes de la divination et de l'inspiration chez quelques grands hommes, qui les faisaient regarder comme en rapport avec une puissance mystérieuse, paraissent avoir préoccupé M. Delacroix. Sa figure de Sénèque dans le bain, les veines ouvertes par où s'écoule son sang héroïque, est d'un effet puissant et m'a paru frappante entre toutes. En général, l'exécution de ces tableaux est très tachée et fourmille d'incorrections. Il ne faut pas demander la beauté, même aux figures qui l'exigent le plus impérieusement, telles que celles d'Adam et d'Ève. Partout le peintre n'a cherché que l'effet. A la vérité, la hauteur où sont placées ces figures diminue de beaucoup les inconvénients de cette manière facile et expéditive.

Il sera curieux de suivre maintenant M. Delacroix dans une tentative de peinture religieuse. Pour cela, il faut nous transporter à l'église Saint-Denis où cet artiste a peint, dans une chapelle, l'Ensevelissement du Christ. La scène se passe, suivant l'histoire, dans une grotte du jardin de Joseph d'Arimathie; mais, au lieu d'un jardin, ce qu'on aperçoit par l'ouverture de la grotte, dans le tableau de M. Delacroix, peut être pris indifféremment pour les nuages d'un ciel de tempête ou pour les vagues d'une mer houleuse. Sur ce fond, éminemment fantastique, se détache un groupe de six personnages entourant le corps inanimé de Jésus qui repose sur les genoux de sa mère. La Vierge est assise à terre; son visage exprime l'angoisse et l'affaissement. Deux

saintes femmes, agenouillées de chaque côté, sont occupées à soutenir, l'une le bras et l'autre les pieds immobiles du Christ. L'une de ces femmes semble livrée à un violent chagrin, tandis que le visage de l'autre indique une tendre affliction. Trois autres personnages sont debout derrière les trois femmes : ce sont deux vieillards, dans l'un desquels il faut sans doute reconnaître Joseph d'Arimathie, et un jeune homme, probablement saint Jean.

Ce qu'il faut admirer surtout dans cette *piété*, c'est la composition. La tête de la Vierge forme le centre du tableau ; ses bras, étendus en forme de croix, sont soutenus dans cette position par deux des personnages placés derrière elle. Cette attitude, qui rappelle le genre du supplice, ajoute à l'intérêt dramatique de la scène. Il résulte de la disposition de ces divers personnages une sorte de symétrie, sans rien de forcé pourtant, qui produit le plus bel effet. Tandis que les deux saintes femmes, qui ont accompagné la Vierge, sont toutes à leur amère contemplation, celle-ci ne semble puiser qu'en elle-même les motifs de sa douleur ; à leur tour, les trois hommes debout semblent surtout attentifs aux tortures de cette douleur maternelle ; c'est la composition qui domine en eux. L'œil, après s'être arrêté sur le cadavre livide de l'Homme-Dieu et sur la désolation toute charnelle des saintes femmes, après un regard donné aux autres personnages et aux accessoires, qui tous concourent au pathétique, vient se fixer ensuite sur cette figure auguste de la Mère de douleur où le drame semble se concentrer dans les profondeurs de l'âme.

La couleur de ce tableau est de l'effet le plus puissant. La combinaison des tons y a quelque chose de hardi et d'étrange. Le vieillard qui soutient le bras gauche de la Vierge est revêtu d'une draperie rouge qui tranche d'une façon bizarre sur le fond couleur de mer. Ces mêmes teintes rouges se retrouvent dans les draperies des deux autres personnages masculins, et forment contraste, par leur crudité, avec les teintes plus douces et plus harmonieuses des vêtements des femmes. De cette façon, les tons les plus pâles se trouvent sur le plan le plus rapproché, contre l'habitude des peintres. Cette profusion de rouge dans les vêtements, et jusque dans les yeux des personnages qui semblent injectés de sang, donne à l'aspect de ce tableau quelque chose de sanglant et de terrible. Peut-être même l'accumulation des sentiments de pitié et de terreur dans ce groupe tragique nuit-elle à l'impression religieuse, étouffée sous l'émotion humaine.

Entre autres défauts du tableau, je signalerai la forme et la couleur du bras qui soutient les pieds du Christ, dans la femme agenouillée à gauche. Un reste de parure mondaine et la tendresse qu'exprime son action, semblent devoir faire reconnaître dans cette femme Marie-Madeleine, que la légende a souvent confondue avec Madeleine la pécheresse. M. Delacroix semble avoir voulu aussi réunir dans la même personne la Madeleine au vase de parfums et celle qui avait *beaucoup aimé*. L'autre femme agenouillée doit être Marie de Cléophas, tante de Jésus. Ce tableau porte le millésime 1841.

La plus grande et, jusqu'ici du moins, la plus belle part dans les importants travaux exécutés depuis 1830, appartient sans contredit à M. Delacroix. Tout ce qui sort de la main de ce maître inspire un vif intérêt, tant par les tendances de son génie moderne et révolutionnaire, que par les éminentes qualités qui le distinguent comme artiste. On ne peut méconnaître quelques unes des qualités les plus essentielles de la peinture monumentale dans la hardiesse avec laquelle il aborde une vaste composition, dans la puissance avec laquelle il en étreint les divers éléments, aussi bien que dans sa force d'exécution qui lui fait jeter sur le mur, avec tant de liberté, les inspirations sorties toutes bouillantes de son cerveau. Sous tous ces rapports, M. Delacroix était plus propre qu'aucun autre aux entreprises de longue haleine; mieux qu'un autre, il pouvait lutter par une verve infatigable contre les difficultés renaissantes de ce genre de travail, quitte à succomber lorsque ces difficultés se sont trouvées plus fortes que son génie. Déjà célèbre par ses tableaux, lorsque le moment vint pour lui de quitter l'atelier pour l'échafaud du peintre sur mur, il s'est jeté dans cette nouvelle carrière avec son intrépidité habituelle. Se fiant à des instincts heureux plus qu'à des études consciencieuses, il est allé en avant un peu comme Murat dans les batailles. Il y a du sabre dans son pinceau. Ces instincts ne l'ont point mal servi. Le génie aventurier a conquis son trône, mais il s'y est assis seul; il n'a point autour de lui de jeunes héritiers de sa fortune, faute de s'être allié à propos avec la tradition, cette fille de rois, qui eût donné à son règne l'autorité qui lui manque.

M. Delacroix ne fera pas école, parce que les principes lui manquent. Cette forte et brillante individualité n'aura que l'influence d'un poëte et non celle d'un artiste. Aucun élève ne sor-

tira de son atelier, bien que son nom soit prononcé avec enthousiasme par une jeunesse idolâtre de ses tendances. Au contraire, M. Ingres réunit autour de lui des disciples imbus comme lui de l'admiration et des principes des grands maîtres. C'est parmi eux que la peinture murale pourra recruter des adeptes fervents dans cette école idéaliste. Cette école, à laquelle appartiennent MM. Henri Lehmann, Hippolyte Flandrin, Amaury Duval, Victor Mottez, a déjà produit des œuvres remarquables, principalement dans les églises, qui lui doivent une décoration mieux entendue et des peintures dignes par la gravité des lignes de la solennité et du recueillement de l'architecture sacrée.

Malgré la décadence religieuse, décadence qu'il faut bien reconnaître, les églises sont encore aujourd'hui les centres de réunion les plus fréquentés du peuple. Elles offrent donc les plus grandes ressources pour l'initiation au beau des masses populaires, initiation qui doit toujours précéder et préparer chez l'homme une culture plus sérieuse. Toute éducation doit commencer par la poésie. La muette poésie des images semble la sœur de cette poésie muette aussi qui s'agite confusément dans le sein des hommes que la science n'a point éclairés et délivrés. Elle s'adresse aux yeux d'abord, puis au sentiment, c'est-à-dire à tout ce qu'il y a de plus accessible dans l'organisation humaine, physique et morale. L'avantage des peintures religieuses pour l'homme du peuple, c'est de lui offrir des sujets connus et dont l'intelligence ne réclame de lui qu'un faible effort. C'est pourquoi la peinture religieuse bien comprise, et en général la décoration des églises suivant un goût pur et éloigné de toute ridicule ostentation, pourraient être fort utiles pour l'éducation artistique et morale d'une classe trop étrangère, mais non pas insensible, aux délicates jouissances. Malheureusement un goût déplorable et des idées de fausse magnificence président, la plupart du temps, à la décoration et à l'ornement de ces demeures religieuses, seuls lieux presque où une certaine partie de la population vienne chercher un spectacle qui l'enlève pour une heure à ses souffrances, à sa misère, et qui ouvre à son esprit la porte si souvent fermée du monde idéal.

La première pensée de substituer dans les églises la peinture murale aux cadres suspendus est venue de M. Ingres. Si je suis bien informé, ce fut à son instigation qu'une tentative fut faite sous la restauration dans quatre chapelles de Saint-Sulpice Le

succès ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues de ce premier essai. Les artistes chargés par le gouvernement de ces travaux étaient MM. Vinchon, Abel de Pujol, Guillemot, Heim. On leur doit les plus tristes peintures qui aient jamais enlaidi les murailles d'un temple dans une grande capitale. M. Vinchon a représenté dans la chapelle de saint Maurice, d'un côté saint Maurice et saint Exupère refusant de sacrifier aux idoles, de l'autre l'Immolation de la légion thébaine, à grand renfort de tons rougeâtres, de lignes heurtées, de figures massives, laides et vulgaires. M. Abel de Pujol n'a pas mieux réussi dans la chapelle de saint Roch. En revanche, les peintures d'une troisième chapelle sont ce que vous pouvez imaginer de plus gris, de plus vieux, de plus commun, de plus désolant. Regardez ce *saint Vincent de Paul haranguant des dames de charité en faveur des enfants trouvés.* Connaissez-vous rien de plus tristement ridicule que cette œuvre de M. Guillemot? Ceci se passait de 1822 à 1825. Aucun autre essai de peinture murale ne fut entrepris sous la restauration dans les églises de Paris.

Depuis 1830, lors de l'achèvement de l'église de la Madeleine, il fut question d'en décorer l'intérieur. M. Ingres, alors à Rome, n'ayant pas voulu se charger de ce travail, pour lequel il aurait pu emprunter le secours de ses élèves, on pensa à le confier à M. Delaroche. On semblait alors comprendre que, l'unité de pensée et d'exécution étant indispensable dans la décoration d'un monument, il importe de ne pas morceler les travaux. Mais le système contraire, qui laisse bien plus de place aux faveurs ministérielles, ne tarda pas à prévaloir auprès de M. Thiers, alors au pouvoir. M. Delaroche ayant appris que d'autres peintres devaient partager avec lui l'honneur de décorer la Madeleine, refusa la part qu'on lui voulait faire dans les travaux, non sans doute par une vaine susceptibilité. Il entendait protester par là contre le système de morcellement qui n'a été que trop suivi depuis. L'abside fut confiée à M. Ziégler. Les autres peintures placées sur les côtés, à une grande hauteur, ne se laissent voir que fort mal et ne sont d'aucun effet. Quant à l'œuvre de M. Ziégler, elle a sans doute des qualités très estimables, mais on n'en regrette pas moins que la main de M. Ingres, ou, à son défaut, celle de M. Delaroche, n'ait pas orné cet hémicycle. Ce que j'y ai vu de plus remarquable, c'est la figure de Napoléon en manteau impé-

rial, placée parmi les saints et les saintes dans une sorte d'Olympe catholique.

Le même système de morcellement a été pratiqué pour Notre-Dame de Lorette. Il faut avouer que le mal n'était pas grand. Que tous les styles, tous les pinceaux, fussent employés à la décoration de cette église coquette, qu'on a appelée avec raison une *académie royale de prières;* qu'une foule de jeunes artistes y fissent leurs essais, je n'y aurais trouvé pour ma part aucun inconvénient; on ne courait pas du moins le danger de compromettre par des peintures trop modernes ou trop pittoresques la sévérité religieuse et architecturale. La plupart des peintures de cette église, qui en compte un grand nombre, tant sur toile qu'on a fixée ensuite, qu'exécutées sur la muraille, sont aussi religieuses à peu près que la musique d'opéra qu'on y chante. On a plus de regret que de plaisir à trouver parmi les artistes qui ont contribué à la décoration de Notre-Dame de Lorette un homme comme M. Roger qui, à un juste sentiment des convenances de la peinture murale, joint un tempérament délicat d'artiste, des études sérieuses, un dessin pur, qui rappellent un peu Hippolyte Flandrin. La simplicité suave de sa manière est éclipsée par les œuvres plus bruyantes de ton et plus mouvementées qui l'entourent, au premier rang desquelles il faut mettre des tableaux de M. Eugène Devéria, qui semble surtout s'inspirer de Rubens.

Tous ces essais, et leur peu de réussite, n'avaient rien d'encourageant. Les églises continuaient à étaler des cadres de toutes grandeurs et de toutes formes, qui leur donnaient l'aspect d'un musée mal en ordre, ou plutôt d'une imitation moderne des *oudoi* de la Grèce, espèces de caves où l'on renfermait pêle-mêle les richesses des temples (1). Les commandes municipales se faisaient à peu près au hasard, souvent pour une destination incertaine. La forme, la dimension, aussi bien que le sujet des tableaux, étaient, le plus souvent, abandonnés au goût de l'artiste. Cependant la pensée de M. Ingres devait porter ses fruits. La présence de M. Gatteaux, sculpteur distingué, homme de sens et de goût en matière d'art, dans le conseil municipal de la ville de Paris, parut à quelques artistes, entre lesquels il faut nommer

(1) On peut en voir la preuve à Saint-Pierre de Chaillot, à Saint-Leu, à Sainte-Marguerite, où des grands cadres carrés ou rectangles sont accrochés avec peu de symétrie devant les arcades des nefs.

M. Baltard, architecte de la ville de Paris et ami de M. Ingres, une occasion favorable pour renouveler leurs réclamations contre un système funeste. Ces réclamations tirèrent un grand secours de l'influence de M. Varcollier, chef du secrétariat général de la préfecture de la Seine, homme en qui le sens artiste le plus délicat s'unit à une haute culture littéraire. Un rapport de M. Baltard (1839) acheva de démontrer la nécessité d'une réforme dans le système de décoration des églises.

M. Signol, qui avait été désigné par M. Ingres pour l'hémicycle de la Madeleine, avant que le choix de l'administration fût tombé sur M. Ziégler, fut chargé cette fois de la décoration de l'hémicycle de Saint-Louis d'Antin. Au milieu de la voûte, est une figure du Christ accompagné de deux anges. L'un de ces esprits bienheureux tient dans ses mains le calice; les autres instruments de la passion sont à côté de lui. L'autre ange, placé à la gauche du Christ, écrit sur une colonne tronquée, sans doute celle à laquelle Jésus fut attaché pour la flagellation. Cette colonne, soutenue sur des nuages, me paraît une véritable faute. Le Christ, couronné de rayons, tient la croix d'une main et pose l'autre sur l'Évangile ouvert. Saint Louis, à genoux, l'oriflamme en main, et saint François, en habit monacal, complètent la composition, si l'on peut ainsi nommer l'ordonnance triste et maigre de l'œuvre de M. Signol. Pensée vague, symétrie puérile, aspect froid et terne, tels sont les défauts que ne sauraient compenser suffisamment quelques qualités estimables dans le dessin.

Une série des douze apôtres a été peinte sur les piliers de la même église par M. Bézard et M. Sébastien Cornu. De bonnes intentions, un sentiment assez juste, un dessin qui ne manque pas de correction, sont à peu près tout ce qu'on peut louer dans ces figures. Il y a quelque chose de plus peut-être dans celles de M. Bézard; la ligne en est sévère et l'aspect assez monumental. Elles sont placées à gauche, et représentent les apôtres Pierre, Matthieu, André, Jacques, fils de Zébédée, Simon et Thomas. Elles portent, ainsi que les six autres figures peintes par M. Cornu et la voûte peinte par M. Signol, la date de 1841. L'église de Saint-Louis d'Antin est, du reste, construite dans un système d'architecture pseudo-grecque dont aucune décoration n'aurait pu jamais corriger l'insignifiance.

Dans le même temps, les commandes officielles venaient chercher dans leur atelier M. Hippolyte Flandrin et M. Lépaulle. On

ne peut mieux caractériser que par ces deux noms l'absence de tout principe qui se remarque dans les choix faits par l'administration tant gouvernementale que municipale. Je me réserve de parler au long de M. Hippolyte Flandrin, chargé alors de la décoration d'une chapelle à Saint-Séverin, à propos de l'œuvre de tous points si remarquable qu'il vient de terminer à Saint-Germain des Prés. Quant à M. Lépaulle, auquel fut confiée la chapelle de Saint-Vincent de Paul dans l'église de Saint-Merry, il était difficile de faire un plus mauvais choix. Le résultat a été tel qu'on pouvait l'attendre d'un peintre dont tout le talent semble consister dans une certaine impertinence de pensée et de faire.

D'autres peintres furent appelés successivement à décorer d'autres chapelles de l'église de Saint-Merry. Je ne parlerai en ce moment que de M. Chassériau, M. Duval et M. Lehmann étant de ceux que je me réserve pour un examen plus approfondi qui aura pour objet leurs travaux divers dans le genre monumental.

M. Chassériau a représenté, dans une chapelle sous l'invocation de sainte Marie l'Égyptienne, les principaux traits de la vie de cette sainte. C'est un des plus poétiques récits de la légende dorée. Au-dessus de l'autel, dans le compartiment du milieu, on voit l'épisode de la conversion. La sainte est représentée appuyée sur le piédestal d'une statue dorée de la très sainte Vierge. Probablement elle implore de sa chaste patronne la grâce de pouvoir adorer avec les autres pèlerins la vraie croix, loin de laquelle elle s'est sentie repoussée par une puissance invisible. Quelque chose de sauvage et de mélancolique respire dans cette tête orientale. La parure aussi est étrange. Dans le compartiment supérieur, on voit la sainte agenouillée qui reçoit la communion des mains de Zosime. La partie inférieure nous montre l'ensevelissement de Marie. « Tandis que le vieillard (Zosime) essayait de » creuser la terre, mais qu'il ne pouvait y parvenir, il vit venir » un lion très doux, et lui dit : Cette sainte m'a commandé de » l'ensevelir, et je ne puis creuser la terre, car je suis vieux et » je manque des instruments nécessaires. Toi donc, creuse cette » terre, et gratte tant que nous puissions ensevelir le corps saint. » Et le lion commença aussitôt à creuser et fit une fosse suffi- » sante ; et lorsque le corps y fut déposé, il s'en retourna aussi » paisible qu'un agneau (1). »

(1) Légende dorée par Jacques de Voragine.

Sur le mur vis-à-vis, M. Chassériau a peint une grande composition idéale. La pécheresse réconciliée par la pénitence est enlevée vers le ciel par les anges. L'auteur a donné pleine carrière à son imagination dans les attitudes et les physionomies des personnages surnaturels de cette scène. Les anges de M. Chassériau se cabrent comme des coursiers, leurs ailes ont des écartements des plus sauvages, un feu singulier jaillit de leurs prunelles, le vent du désert frissonne dans leurs cheveux comme dans les crins d'un cheval arabe. L'un d'eux enlève la sainte par le dessous des bras, et sa tête apparaît triomphante au-dessus de la tête de Marie. L'autre, qui tourne le dos au spectateur, soutient l'ascension de ses bras et de ses ailes, et paraît tout joyeux de voir poser sur son genou d'ange le pied brun de la belle Égyptienne. Le sentiment religieux, calme, sévère, a partout fait place dans l'œuvre de M. Chassériau à une poésie toute matérialiste; on croit lire une Orientale de M. Victor Hugo. Le paysage est une vue du désert. Le lion fossoyeur est étendu près de la fosse ouverte et vide. Ce n'est pas le talent qui manque à M. Chassériau, mais ce talent, très réel, semble parfois effaré et bizarre. M. Chassériau est pourtant élève de M. Ingres; mais il a renié son maître pour suivre les traces de M. Delacroix. A son tour, M. Delacroix renierait peut-être les emportements du pinceau de M. Chassériau, lesquels ne sont peut-être pas aussi naturels au talent de ce jeune peintre qu'il voudrait bien le faire croire.

La grande supériorité de M. Delacroix, c'est que son talent reste sain même dans les égarements de sa fougue; aucune affectation ne s'y fait sentir; ses défauts et ses qualités appartiennent à une originalité vive et bien tranchée; c'est par là qu'il se fait accepter même de ceux que ses fautes choquent le plus. M. Chassériau, avant de se laisser séduire par la grande manière de M. Delacroix, avait aussi son originalité qui consistait dans un sentiment poétique d'une nature assez rare, et qui pouvait produire des œuvres précieuses. Je crains qu'il n'ait méconnu son talent en se jetant en aveugle à la recherche d'effets qui exigent un autre tempérament que le sien. Je doute un peu d'ailleurs qu'il ait fait encore des études assez sérieuses pour aborder avec un franc succès la peinture monumentale. Les lueurs d'une poésie vacillante qui éclairent parfois ses œuvres, peuvent séduire dans un tablaeu et en dérober même les imperfections;

elles ne suffisent plus dans une composition dont le but doit être de s'allier avec l'architecture par des lignes simples et graves. M. Chassériau achève en ce moment, dans le nouveau bâtiment du conseil d'État, des peintures qui doivent donner, dit-on, de son talent l'idée la plus avantageuse. Si cela est, je ne manquerai certainement pas l'occasion de rétracter ce que mon jugement pourrait avoir de trop sévère.

De grands travaux ont été aussi exécutés à Saint-Germain-l'Auxerrois. Je laisse de côté pour le moment les peintures du porche, exécutées par M. Mottez, dont je parlerai tout à l'heure, ainsi que les peintures de la chapelle de la Vierge, par M. Amaury Duval; les œuvres de ces artistes méritent d'être examinées à part. On doit à M. Gigoux la décoration de la chapelle de Sainte-Geneviève. Deux sujets tirés de la vie de cette sainte y sont représentés sur des toiles tendues, et ont déjà souffert quelque dégradation. Ici, l'on voit saint Germain, évêque d'Auxerre, donnant la bénédiction à sainte Geneviève. Là, l'humble fille invoque par ses prières le secours du Très-Haut, dont le bras invisible doit écarter des murs de Paris le farouche roi des Huns. M. Gigoux est sans contredit un artiste de mérite, mais son mérite n'est pas à Saint-Germain-l'Auxerrois, il faut le chercher ailleurs. La vulgarité, que cet artiste n'évite pas toujours, semble avoir plus particulièrement empreint ces ouvrages, dont l'ordonnance est d'ailleurs confuse, et la couleur terne sans être sévère. En revanche, les tons employés par M. Couder, de l'Institut, dans la décoration de la chapelle du Calvaire, ont quelque chose de joyeux et de tout à fait aimable; ses personnages semblent pétris de lis et de roses, suivant l'antique expression. Toutes sortes de petites histoires, bien fraîchement enluminées, ont été représentées par le savant académicien dans toutes sortes de petits compartiments; on éprouve en les voyant un rajeunissement qui va presque jusqu'à l'enfance. Je n'ai vu nulle part d'aussi jolis petits bons hommes. Il doit y avoir du mérite dans ces miniatures, mais les qualités qu'elles dénotent ne sont certainement pas celles d'un peintre sur mur.

Dans la chapelle de la même église, placée sous l'invocation de saint Landry, M. Guichard a représenté d'un côté un trait de la vie, et de l'autre la glorification de ce saint personnage. Saint Landry fut le fondateur de l'Hôtel-Dieu. Évêque de Paris, il fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois en 656. Ces faits sont rap-

portés dans des légendes qui accompagnent les peintures. Dans le tableau de la glorification, les lignes sont beaucoup trop tourmentées; des anges m'ont paru s'y livrer à une gymnastique difficile, même pour des esprits aériens. La figure du saint pèche au contraire par la raideur. L'ornementation qui accompagne ces peintures est d'une lourdeur qui n'a de comparable que l'ornementation de la chapelle saint Maurice, à Saint-Sulpice. M. Guichard s'est montré le digne émule de M. Vinchon. Une autre peinture du même artiste est placée dans le bras droit de la croix formée par la disposition architecturale de l'église. Cette œuvre n'a ni beauté ni caractère. Elle porte la date de 1845, et la chapelle Saint-Landry celle de 1843.

Les peintures de Saint-Germain-l'Auxerrois sont des commandes du ministère de l'intérieur. Peut-être M. le préfet de la Seine n'eût-il dû accepter ces présents de l'administration supérieure, qu'après avoir pris ses précautions pour imprimer aux travaux une direction unique et pour obtenir un résultat harmonieux. C'est une singulière association que celle qui réunit à Saint-Germain MM. Amaury Duval et Victor Mottez à MM. Gigoux, Couder et Guichard. Jamais discordance n'a été plus grande qu'entre les diverses peintures qui recouvrent en ce moment ces murailles antiques. Cette discordance est plus sensible encore dans le système d'ornementation, chaque artiste ayant été laissé libre de suivre sa fantaisie dans la décoration destinée à encadrer ses sujets. Nul ordre, nulle pensée d'ensemble, nulle grande vue. Pour dire ici un mot des vitraux, on en voit à Saint-Germain de toutes les sortes et de toutes les fabriques. Clermont, Paris, Metz, le Mans ont fourni leur contingent. Les uns sont doux et harmonieux, les autres criards et durs. Et cela, parce que des considérations beaucoup trop étrangères à l'art président aux commandes; parce que, toute responsabilité sérieuse étant absente, l'*abus des influences* établit là, comme partout ailleurs, son pernicieux empire.

Il a déjà été question dans ces pages des peintures exécutées dans l'église de Saint-Denis du Saint-Sacrement par M. Abel de Pujol (dans l'abside), et par M. Eugène Delacroix (Descente de croix). Les Camaïeux de M. de Pujol datent de 1839. En 1840, M. Picot peignait une Cène à la cire, procédé très anciennement usité pour la peinture murale. Ce fut le tour de M. Delacroix en 1841. M. Decaisne vint en 1842; son œuvre représente *Jésus*

appelant à lui les petits enfants. M. Decaisne, peintre soigneux, qui rappelle M. Delaroche, ne semble pas avoir bien compris à quelles conditions la peinture peut former avec l'architecture une alliance heureuse; il lui manque la hardiesse et la gravité du style. A ces quatre artistes, on adjoignait, en 1845, M. Court, peintre de la force de M. Lépaulle, à qui la Chambre des députés doit cette grande et affreuse toile qui représente, au-dessus de la tribune, la proclamation de la royauté du 7 août. Je ne puis que répéter à propos de Saint-Denis ce que j'ai dit au sujet de Saint-Germain. Tant qu'on n'apportera pas dans les travaux de l'ordre et de l'unité; je dis plus, tant qu'une école de peinture murale n'aura pas été établie dans l'intérêt de l'art, la France n'aura que des peintures sur plâtre plus ou moins belles suivant le talent des artistes; elle n'aura pas de ces monuments où l'architecture, la sculpture et la peinture concourent à la réalisation d'un idéal harmonieux, de ces monuments tels qu'il convient à un grand peuple d'en élever à de grandes idées.

Un meilleur système paraît devoir être appliqué à l'église Saint-Séverin. On espère que cette charmante église échappera au vandalisme qui a rassemblé à Saint-Germain tant d'œuvres disparates. Non loin de la chapelle de saint Jean l'évangéliste, peinte par Hippolyte Flandrin, on peut déjà visiter une autre chapelle, celle des fonts baptismaux, où M. Paul Flandrin, frère d'Hippolyte par le nom et par le talent, a peint des paysages d'une douceur harmonieuse, dont l'un nous offre le baptême de Jésus, et l'autre la prédication de Jean dans le désert.

A Sainte-Elisabeth, M. Roger a peint dans une travée sainte Madeleine et le roi David. Ces deux figures, accompagnées d'anges, se voient aux deux côtés d'un confessionnal exécuté d'après les dessins de M. Baltard, dont le goût parfait a rendu précieux jusqu'aux moindres détails de cet ouvrage; on ne saurait trop recommander aux jeunes artistes de pareils modèles. Les figures de M. Roger ne déparent point l'œuvre de M. Baltard. David et Madeleine sont heureusement choisis comme exemples de confession faite à Dieu, même avant que la confession eût été instituée en sacrement. Le roi pénitent tient en main la harpe dont les sons harmonieux doivent désarmer la colère divine; en vain l'adultère, le meurtre élèvent entre lui et Dieu leurs nuages accusateurs; un rayon parti de ces cordes d'or avec les élans d'un

cœur embrasé d'amour va fondre ces nuées menaçantes. Si le Père a pardonné au prophète coupable, le Fils ne sera pas moins sensible à la prière de la femme pécheresse. N'est-ce pas là l'image vraie et poétique de la confession, de cette confidence à Dieu, il est vrai, à travers une oreille mortelle, mais une oreille qui doit tout oublier? Le talent de M. Roger est timide, mais son goût est pur; son dessin manque de science; mais sa couleur a de la suavité. Si ses travaux ne satisfont pas aux exigences du genre monumental, au moins n'ont-ils rien qui en contrarie les lois essentielles.

J'en dirai autant de M. Bézard qui a décoré aussi, en 1841, une travée de la même église, où est représentée sainte Geneviève paissant ses brebis. M. Bézard a plus de force, mais moins de distinction dans le dessin que M. Roger; ses peintures sont aussi d'un aspect moins agréable. Dans l'abside, M. Alaux a commis la plus lourde des erreurs; il a représenté à la voûte une assomption de sainte Élisabeth, patronne de l'église, d'après un système qu'il a cru sans doute monumental, et qui est tout simplement inadmissible. Si la peinture murale demande une ordonnance et des lignes sévères; si elle fait une loi aux artistes d'éviter toute confusion, de s'abstenir des groupes rentrant les uns dans les autres; si elle répudie les mouvements trop violents, les poses trop tourmentées, les recherches d'effets puisés dans la couleur et dans les jeux fantasmagoriques de la lumière; elle est bien loin d'admettre la symétrie puérile, la raideur bizarre, les tons crus et faux, dont M. Alaux a fait un abus que je ne sais comment caractériser. Ses anges ont l'air de soldats de plomb alignés au cordeau. Les figures symboliques de la Foi et de la Charité forment, avec celle de la sainte en habit religieux, un triangle du plus malheureux effet. Les draperies présentent des plis réguliers d'une lourdeur insupportable. Des degrés jonchés de fleurs servent de base à la composition. M. Alaux n'a pas songé qu'on fausse aussi bien la mesure en restant en-deçà qu'en allant au-delà. D'autres peintures sont en voie d'exécution à Sainte-Élisabeth. Quatre artistes différents vont se trouver en regard les uns des autres; espérons qu'il n'en résultera aucune discordance fâcheuse. J'ai appris avec plaisir qu'un de ces artistes est M. Guermann Bohn dont le talent, également ami du dessin et de la couleur, est si rempli de poésie intime.

J'ai indiqué les peintures de M. Blondel à Saint-Thomas-d'Aquin; je me garderai bien de les décrire. Un travail de M. Brémond, dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Laurent, m'a offert, avec des qualités estimables, une composition peu intelligible. Je ne sais s'il y faut voir un Jugement dernier ou une composition purement symbolique. Le Christ debout est au milieu du tableau. Une foule de personnages divers, des rois, des évêques, des soldats, des mendiants, un prophète, une religieuse, semblent venir à lui en sortant, comme une fumée, des profondeurs de l'abîme où les a réveillés la trompette énergiquement embouchée par un ange en vêtement bleu qui plane au-dessus de ces tributaires de la mort. Dans une autre partie du tableau, des anges enlèvent deux âmes (un peu lourdes pour des âmes) et les emportent au milieu des nuages vers la partie supérieure où le Christ apparaît une seconde fois, entouré d'anges, de bienheureux. De petits enfants montent sans ailes et sans secours: idée pleine de grâce; l'innocence monte par elle-même, tandis que le repentir a besoin d'une main. D'un côté du tableau on lit le mot *Mors*; de l'autre *Vita*. Date de la peinture: 1845.

Après la restauration de la chapelle de la Vierge, à Saint-Gervais, restauration qui permet d'admirer, débarrassée de son badigeon, une clef de voûte, merveille de l'art gothique, ainsi que de magnifiques vitraux, peints par Jean Cousin et longtemps méconnaissables; M. Delorme fut chargé (1847) de la décoration de cette chapelle. Malheureusement les peintures qu'il y exécuta la déparent plutôt qu'elles ne l'embellissent. On y cherche en vain le caractère religieux et sobre qu'elles devraient avoir pour se lier avec l'architecture nerveuse et consécutive de l'église Saint-Gervais. M. Delorme n'a pas su comprendre ce qu'a compris l'architecte chargé d'élever dans ce même lieu un nouvel autel, ce qu'a compris non moins bien M. Oudiné dans la statue qui décore cet autel moderne; tous deux ont obéi avec scrupule aux lois que leur imposait l'harmonie. Il est de principe élémentaire que la décoration soit appropriée au caractère du monument qu'on décore. Pour cela, il faudrait se reporter quelquefois au temps de la construction d'un édifice et se pénétrer de l'esprit qui dut présider à cette construction. De cette manière, on éviterait à la fois de tomber dans la puérilité des pastiches et d'insulter par un contraste choquant au caractère bien marqué d'une œuvre d'architecture.

M. Jollivet est auteur de plusieurs œuvres importantes de peinture murale où l'on reconnaît des qualités et des études, mais d'où la sévérité est également absente. De ce nombre sont: une grande fresque dans l'église Saint-Ambroise et une Vie de saint Louis dans l'église de Saint-Louis en l'Ile. M. Jollivet choisit sur sa palette les tons les plus égayés pour en revêtir des formes dont la rondeur manque de nerf et d'élégance. Il a souvent de singulières recherches de costume, par exemple, lorsqu'il coiffe un ange avec des nattes bien peignées et des houppes qui figurent des flammes. Ces détails ne sont pas insignifiants, en ce qu'ils indiquent peu de gravité et une coquetterie de pinceau très opposée à la grandeur du style. Ces défauts sont effectivement ceux de M. Jollivet. J'ai vu dans la même église des grisailles de M. Norblin dans deux chapelles fermées par des cloisons sculptées. M. Norblin a peint les quatre vertus cardinales: la Force, la Prudence, la Justice et la Tempérance; ces figures ont de la noblesse. J'ai admiré également les vitraux exécutés par M. Vigne et dessinés par M. Baltard; une ornementation du goût le plus délicat y encadre des figures d'un style doux et grave; la couleur est tempérée et harmonieuse.

J'arrive aux quatre artistes qui, par leur talent et par leurs études semblaient le mieux préparés à résoudre, à la gloire de notre époque, la grande question de la peinture monumentale et qui l'ont du moins vivement éclairée; ces artistes, je les ai déjà nommés : ce sont MM. Amaury Duval, Victor Mottez, Hippolyte Flandrin et Henri Lehmann, tous quatre appartenant à l'art de M. Ingres. De ces quatre artistes, le premier, par le genre de son talent aussi bien que par ses opinions avouées, peut être regardé comme le représentant parmi nous de cet archaïsme outré qui voudrait nous ramener à l'enfance de l'art sous prétexte de sévérité religieuse; dans sa haine pour le matérialisme moderne, M. Duval ne s'est pas contenté de retourner à la chasteté des vierges de Raphaël, il s'est rejeté plus loin vers le passé, il s'est épris d'un amour rêveur et idéal pour les formes incorporelles de ces madones del a création primitive, dont toute la vie semble réfugiée dans les yeux et le sourire. M. Duval a pris pour la condition inviolable de la peinture religieuse, ce qui n'était que l'expression d'un sentiment profondément poétique combiné avec l'inexpérience des procédés et l'ignorance des règles; il a tenté de refaire, de propos délibéré, ce que la naïveté antique

avait produit de plus séduisant, ce qu'il ne pouvait être donné à notre temps de reproduire. Ses maladresses voulues, la contrainte visible qu'il s'impose, les efforts qu'il fait pour atteindre un but qui, après tout, une fois atteint, si jamais il pouvait l'être, serait un contre-sens palpable, une flagrante contradiction jetée aux tendances de notre époque, toute cette torture volontaire n'excite dans le spectateur qu'une médiocre sympathie. On reste froid devant les œuvres de M. Duval, malgré le talent qui s'y montre, la rare élégance de quelques détails et les surprises délicates qu'il nous ménage. C'est qu'on se demande où est la nécessité, où est l'utilité d'une pareille torture. Les beautés les plus précieuses paraissent achetées trop cher aux dépens de l'harmonie et au prix des sacrifices sans nombre faits par M. Duval à un idéal dont nous ne nous soucions guère. On pourrait comparer la muse de M. Duval à ces figures de déesses qu'on voit dans les jardins, enfermées jusqu'à la ceinture dans une gaîne de marbre, et dont tout le reste du corps et jusqu'à la tête sculptée avec amour, participe de l'immobilité imposée à leurs pieds par la tyrannie du statuaire.

Les premiers travaux de M. Amaury Duval eurent lieu dans la chapelle de sainte Philomène; ils avaient pour sujet la vie fort peu authentique de cette sainte, qui n'eût pas échappé à la critique du célèbre docteur de Launoy, surnommé en son temps le *dénicheur de saints*, et devant qui le curé de Saint-Eustache s'inclinait si respectueusement, de crainte de se voir ôter le patron de son église. Il me semble voir quelque analogie d'anachronisme entre cette nouvelle édition d'une vieille légende et la résurrection tentée par M. Duval. Je sens parfaitement le charme de certains récits, tout apocryphes qu'ils soient, de la légende dorée; c'est le vase de parfums répandu par Madeleine sur les pieds de Jésus. De même, je comprends la séduction profonde exercée sur certaines imaginations par les créations de la peinture primitive. Goëthe admirait Mantegna; il loue en lui « la vigueur, la pureté, la clarté, le fini, l'exactitude, la délicatesse du trait, et en même temps des teintes qui annoncent un travail sévère et pénible (1). » Schlegel a consacré des pages pleines de goût et de sentiment à la description d'un tableau de Jean de Fiésole. Mais je n'en pense pas moins qu'à l'époque de l'art où nous sommes

(1) Goëthe, *Voyage en Italie*.

arrivés, un Mantegna et un Jean de Fiésole sont aussi impossibles et seraient aussi déplacés après les Vinci et les Raphaël, qu'un Jacques de Voragine après les historiens et les philosophes modernes.

M. Duval a peint du côté de l'autel le martyre de sainte Philomène. En face de ce premier tableau, il a représenté, du côté du confessionnal, l'ascension de la sainte, enlevée au ciel par des anges. Cette division est assez dans les habitudes des peintres chargés de décorer une chapelle; ils placent d'un côté la donnée *historique*, de l'autre la *symbolique;* ici la terre, là le ciel. Nous avons vu M. Chassériau fidèle à cette coutume dans la chapelle de sainte Marie Egyptienne, voisine de celle de sainte Philomène. La distinction entre les sujets *symboliques* et les sujets *historiques* remonte aux premiers temps de la peinture chrétienne. Elle eut même une grande influence sur l'art par les entraves qu'elle lui apporta. Dans les sujets symboliques, Jésus-Christ, la Vierge et les autres personnages de l'histoire sacrée pouvaient être représentés avec les formes pleines et tous les traits de la beauté grecque. Il n'en était pas de même dans les sujets historiques où le peintre était tenu à l'observance des types traditionnels, très contraires aux notions de la beauté antique. Ce fut cette obligation, imposée aux premiers artistes, qui, tout en retardant la perfection de l'art chrétien de plusieurs siècles, en sauva l'originalité. Jésus-Christ devait passer par la pauvreté et la laideur des images acheiropoiètes pour arriver à ce type divin de beauté et de souffrance que lui imprima le premier Léonard de Vinci, et qui ne s'effacera plus de la mémoire des hommes.

M. Duval, lui, ne fait aucune distinction, pour l'exécution de ses tableaux, entre l'histoire et le symbole. Ce sont partout les mêmes formes maigres et allongées, la même affectation de simplicité archaïque et de naïveté primitive. Si le matérialisme de M. Chassériau a fait de ses anges des espèces d'oiseaux sauvages, on peut dire de ceux de M. Duval qu'ils sont plutôt un signe pour la pensée qu'une représentation pour les yeux; on y verrait presque des hiéroglyphes. Ses vierges sont bien les pâles fleurs écloses sous l'ombre et l'humidité des voûtes claustrales; le sang ne circule pas dans leurs veines. M. Duval est, en peinture, le moine artiste du XIXe siècle. Pour lui, la chair c'est le péché, il a dit anathème à la lumière, à la couleur, à la vie, comme à des

tentations de l'esprit malin. Les spécimen les plus curieux de cette manière de concevoir la peinture se trouvent dans les deux morceaux complémentaires où M. Duval a représenté, d'un côté, au-dessus de la scène du martyre, l'apparition de Philomène parmi les anges; de l'autre, au-dessus du tableau de l'ascension, l'introduction de la sainte parmi les vierges célestes que préside la vierge Marie. La branche de lis que tient Philomène semble le vrai symbole de ces figures raides et pâles.

M. Duval tient à entourer les têtes de ses saints et de ses saintes d'un nimbe d'or. En admettant cette puérilité comme indifférente, ne serait-il pas à propos d'en restreindre l'usage aux compositions idéales? C'est ce que ne fait pas M. Duval. Il a introduit le nimbe dans la scène historique du martyre; il est vrai qu'il a placé dans la même scène deux anges, personnages qui appartiennent à la symbolique chrétienne. Je sais qu'il y était autorisé par l'exemple des plus grands maîtres; mais ce n'était peut-être pas en cela qu'il eût fallu les suivre. J'ajouterai que les anges des scènes de martyre sont représentés ordinairement dans la partie supérieure du tableau, et peuvent passer pour invisibles aux acteurs du drame. Dans l'œuvre de M. Duval, ils sont mêlés aux autres personnages et paraissent jouir de la même réalité, ou plutôt de la même absence de réalité. M. Duval n'a eu garde d'omettre le nimbe d'or sur ces têtes angéliques; il a donné également aux vêtements de ces anges et à ceux de la sainte des bordures d'or mat. Tous ces enfantillages de lis, de nimbes et de bordures dorées, empruntés aux peintres anciens avec une complaisance suspecte, ne sauraient masquer le vide de sa conception, ni racheter l'insuffisance de la peinture.

Je demanderai à M. Duval pourquoi il a placé la réception de Philomène parmi les vierges célestes dans une espèce de salle du trône gothique. C'était l'usage ainsi, me dira-t-il, parmi les peintres du vieux temps; ils transportaient la terre dans le ciel. Je ferai remarquer à M. Duval que ce que cet usage a de précieux pour nous, c'est sa naïveté même, c'est la simplicité consciencieuse de ces bons et sublimes artistes qui, voulant donner à leurs tableaux la plus grande *réalité* possible, afin d'en mieux imprimer le souvenir dans l'imagination des peuples, cherchaient autour d'eux le cadre de leurs visions célestes, et, une fois trouvé, le copiaient fidèlement. Les lois de la perspective aérienne leur étaient inconnues; ils représentaient les objets

éloignés, non en les plaçant dans une lumière affaiblie, mais en les rapetissant sans adoucir aucunement les contours; ils eussent mal réussi dans les effets de nuages; ils étaient donc condamnés à rester sur la terre où à la transporter dans le ciel. On comprend, d'ailleurs, que cette enfantine simplicité qui accompagne la vie toute pure et toute sanctifiée d'un Jean de Fiésole, l'ait porté à se figurer les choses divines à l'instar des choses humaines, quand il empruntait, par exemple, les détails de son couronnement de la Vierge à la cérémonie pratiquée à l'avénement d'un empereur. M. Duval aurait dû, d'après cela, nous montrer la vierge Marie assise sur un trône moderne et en costume de reine des Français, ce qui eût été fort ridicule, mais conséquent, ou bien il fallait éviter tout détail caractéristique d'une époque quelconque, tel que le trône gothique, et placer la scène dans un lieu idéal, ce que l'auteur a fait du reste à Saint-Germain l'Auxerrois, dans une peinture dont je vais avoir à parler.

Je dois auparavant rendre justice à la distinction élégante de quelques figures dans la chapelle de sainte Philomène. Il y a une aristocratie de dessin toute particulière dans une femme drapée de rose-lilas dont on ne voit que le dos tourné et le chignon plein d'une exquise délicatesse.

J'aurai davantage à louer dans la chapelle de la Vierge à Saint-Germain l'Auxerrois. On y retrouve le même parti pris, ou, si l'on veut, la même affectation qu'à Saint-Merry; mais l'exécution m'a semblé plus intelligente. Le sujet principal de la décoration est ce couronnement de la Vierge, sujet éminemment idéal, cher aux peintres primitifs. On y voit d'ordinaire Jésus-Christ posant la couronne sur la tête de sa mère; d'autres fois, c'est le Père lui-même qui couronne cette tête sans tache qu'il a choisie entre toutes; d'autres fois, la Vierge est représentée entre le Père et le Fils, couronnée par tous deux. Dans le tableau de M. Duval, le Père éternel, en vêtement blanc, pose la couronne d'or sur le front incliné de la Reine des anges. Marie est agenouillée dans une draperie blanche semée d'étoiles. Ce groupe, d'un blanc pur, placé sur des nuages d'une teinte légèrement rosée, domine trois rangs d'anges. Ceux du rang supérieur semblent attentifs et recueillis dans l'adoration; le second rang est composé des anges musiciens, j'y ai observé à droite une tête ravissante; les anges du rang inférieur sont des anges thuriféraires, leurs mains sont

munies d'encensoirs d'or; ces derniers sont debout, sauf aux deux extrémités, où l'on voit deux anges à genoux dans les angles. Au-dessous, le peintre a représenté quatre figures de saints en deux couples, qui occupent les deux côtés de l'autel; ce sont : saint Jean, saint Jacques, sainte Anne et saint Joseph, la famille terrestre de Jésus-Christ et son disciple bien-aimé. Entre les nervures de la voûte, huit figures d'anges semblent émaner d'un ciel bleu semé d'étoiles. Ce sont de vrais anges mélancoliques, aux traits doux et féminins, aux pieds perdus dans de longues robes flottantes, voile aérien jeté sur une nature incorporelle. Les nuances de ces draperies et celles des ailes de ces esprits célestes ont été choisies avec soin parmi les teintes les plus délicates de cet arc-en-ciel mystérieux que M. Duval a pris pour palette.

De la chapelle de la Vierge au porche de Saint-Germain l'Auxerrois, décoré de fresques par M. Victor Mottez, il n'y a qu'un pas; il n'y en a qu'un non plus du talent de l'un à celui de l'autre; mais ce pas a été fait en avant par M. Mottez. Je ne parle ici que de la peinture murale, sans vouloir comparer entre eux ces deux artistes dans les autres genres. La muse inspiratrice de M. Mottez a dégagé ses pieds des entraves de marbre qui imposent tant de contrainte à celle de M. Duval, mais elle ne vit pas encore; Pygmalion n'a pas animé sa statue. Sous le rapport de la composition, du moins, M. Mottez s'est affranchi de la plupart des défauts reprochés à ses maîtres du XIIIe et du XIVe siècle. Sa pensée se développe avec une logique toute moderne dans le cadre difficile à remplir que lui livrait l'architecture gothique du porche de Saint-Germain. Il serait à désirer que cet affranchissement se fût étendu jusqu'à l'exécution. La beauté, cette condition d'autant plus nécessaire de la peinture murale que la vie et le mouvement s'y trouvent à un moindre degré, la beauté se laisse trop désirer dans les figures de M. Mottez ; l'absence d'un caractère élevé se fait sentir dans quelques têtes; il est évident que M. Mottez n'a pas voulu ou n'a pas cru devoir donner à la forme et au caractère de ses personnages tout ce que permettaient l'époque où nous vivons et la science dont M. Mottez lui-même a fait preuve dans d'autres circonstances.

Les diverses compositions que M. Mottez a fait courir comme des arabesques de figures à travers toutes les sinuosités et toutes les fantaisies de l'architecture gothique, nous offrent en images une sorte de résumé historique de la doctrine chrétienne. Au-

dessus de la porte principale, on voit le Père éternel qui tient dans ses bras son Fils mort sur la croix ; ils sont entourés des personnages les plus célèbres de l'hagiographie française. Le dessus de la petite porte, à droite, nous montre une descente du Saint-Esprit ; celui de la petite porte, à gauche, contient une composition de *Jésus parmi les docteurs*. Ici, c'est le premier acte de la vie publique du Christ, la première révélation de sa sagesse, le premier enseignement sorti de ses lèvres ; là, c'est *l'envoi de son esprit*, qui doit affermir dans les apôtres, instruits par sa parole, la foi vacillante, et les embraser d'un saint courage. Le Sermon sur la montagne et l'Envoi des apôtres sont exécutés dans deux ogives, dont l'une avoisine la porte de gauche ; c'est celle où le Christ, parvenu au plus haut point de sa mission terrestre ; enseigne la parole de Dieu à la foule qui se presse sur ses pas ; l'autre se trouve à droite, c'est l'envoi des apôtres après que l'Esprit les a remplis d'une force divine. Ainsi, la corrélation est établie logiquement et poétiquement ; d'un côté la prédication de la foi par Jésus-Christ même, de l'autre par les élus de l'inspiration céleste.

Sur les archivoltes des murs de refend et dans les concavités des piliers, le peintre a placé les quatre évangélistes et une suite de personnifications des crimes condamnés par l'Église ; Adam commence la série que Judas termine. Je ne parle pas d'une foule de petits motifs charmants, de paraboles en images, d'anges, de démons, de plantes enlacées, d'étoiles, tantôt sur fond d'or, tantôt sur azur, que M. Mottez a prodigués comme autant d'ornements précieux, jusque dans les moindres vides et les moindres recoins de ce porche si habilement restauré.

Ces œuvres de restauration sont utiles ; elles sont une école pour la peinture murale. Les monuments nouveaux, où la pensée moderne sera sculptée en pierre, manquent encore ; attendons-les du temps et de l'enthousiasme, qui, comme la lyre d'Orphée, peut seul soulever de terre ces blocs encore informes et les ranger suivant des lois harmonieuses. L'architecture gothique nous offre des monuments d'un art admirable et porté à sa perfection par l'enthousiasme de nos pères. Appliquons à la décoration de ces monuments les ressources de la peinture moderne ; identifions notre œuvre avec ces œuvres du passé, sans abdiquer pourtant nos connaissances, non pour placer dans cette alliance le dernier mot de l'art, mais pour y apprendre la discipline qui

peut seule nous conduire à l'harmonie. Le porche de M. Mottez a l'avantage d'offrir un exemple complet et comme un spécimen de l'effet que peut produire le mélange de deux arts, faits pour s'unir et se faire valoir l'un l'autre. Il serait à désirer qu'une église entière, par une décoration intelligente, pût donner à l'art un modèle de cet ensemble parfait auquel il doit tendre, et dont les modernes ne paraissent guère se douter. Un tel ensemble serait pour nous une révélation analogue à celle que rêvait Schlegel lorsqu'il écrivait : « Si nous pouvions voir reparaître » sous nos yeux quelques beaux monuments de la Grèce, les » Propylées, le Parthénon, le temple de Jupiter à Olympie, avec » toute la splendeur de leurs accessoires, cela nous en appren- » drait bien plus sur les secours mutuels que peuvent se prêter » l'architecture et la sculpture, que toutes les conceptions des » modernes, qui, à cet égard, il faut bien l'avouer, ont en gé- » néral travaillé au hasard et sans principes (1). »

Qui empêcherait, par exemple, que l'église Saint-Germain des Prés, appelée autrefois Saint-Germain le Doré, à cause de la richesse de sa décoration, ne vît ressusciter son ancienne splendeur? M. Flandrin et M. Baltard sont bien capables de donner à la restauration de l'une des plus anciennes églises de Paris, tout l'éclat et toute la convenance qu'elle réclame. Les peintures de M. Flandrin, dans le sanctuaire de cette église, sont ce que la peinture religieuse de notre temps a produit de plus parfait. La décoration complète de ce même sanctuaire s'exécute en ce moment sous la direction de M. Baltard ; de nouveaux travaux de M. Flandrin doivent s'y encadrer. De belles places dans la nef appellent encore la peinture. Puisse M. Flandrin être chargé de les remplir dignement ; cette tâche n'est au-dessous ni de ses forces, ni de son courage.

Avant d'exécuter les deux admirables peintures dont je vais avoir à parler, M. Flandrin, on le sait, avait peint avec succès la chapelle de Saint-Jean à Saint-Séverin. Cette chapelle, lorsque je voulus la visiter, était soumise à une restauration rendue nécessaire par les détériorations qu'elle avait subies. Je trouvai un échafaud, des planches et une porte fermée. Forcé d'en appeler à des souvenirs déjà éloignés, je puis cependant rendre justice aux éminentes qualités que M. Flandrin a déployées

(1) *Dissertation sur les Niobides.*

dans ces travaux, à la sagesse de la composition, à la pureté du dessin, à la douceur du coloris, à la noblesse des figures. Ces qualités sont les mêmes qu'on retrouve, à un degré bien supérieur, dans les peintures de Saint-Germain. Ces peintures peuvent être regardées comme l'expression la plus heureuse et la plus complète du talent de M. Flandrin. Je doute qu'il puisse lui-même aller plus loin. Les qualités qui lui manquent sont celles que son talent ne comporterait pas peut-être, et qu'il ne fait pas désirer, parce qu'une tempérance harmonieuse forme pour la pensée au repos la volupté la plus exquise de l'art. M. Flandrin a traversé dans ces peintures cette époque féconde et fortunée de la vie des vrais artistes où le talent atteint son point lumineux, où le succès fidèle naît sous la main comme la récompense de longs travaux et d'études opiniâtres.

Les peintures dont M. Flandrin a orné les murailles qui forment le sanctuaire de Saint-Germain des Prés, consistent en deux grandes compositions représentant, d'un côté, l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem, et, de l'autre, un Portement de croix. Des figures sont distribuées dans les divers cadres de l'architecture. Les quatre vertus cardinales, placées au-dessus du Portement de croix, font face aux trois vertus théologales, auxquelles M. Flandrin a ajouté pour quatrième vertu l'Humilité. Je n'ai rien à dire sur cette addition, si ce n'est qu'elle est dans l'esprit de l'Évangile. D'autres figures, au-dessus des premières, représentent les fondateurs, les bienfaiteurs et les abbés célèbres de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. La pureté, la netteté du trait, l'expression céleste des têtes font de ces figures de vrais types évangéliques dont M. Flandrin a puisé le secret dans l'abondance et la pureté de son sentiment religieux.

Ce qui domine dans les deux grands sujets, c'est un caractère fénléonien qui semble marier avec bonheur l'idéal grec et l'idéal chrétien. L'élève favori de M. Ingres n'a pas oublié les leçons de l'école ; il a pris ses modèles dans les beaux temps de l'art ; il s'est souvenu de cette alliance de l'Ange avec la Muse dont Raphaël naquit autrefois, dit-on. Il a revêtu la pensée chrétienne d'une forme à la fois belle et modeste.

Benignamente d'umiltà vestita (1).

Cette modestie et cette bénignité n'excluent pas la force dans

(1) Dante, *Sonnet de la vie nouvelle.*

les œuvres de M. Flandrin ; mais cette force est ménagée avec soin ; elle s'abstient de toute saillie qui pourrait déranger l'harmonieuse placidité des lignes ; elle se tient dans les limites d'une vérité circonspecte. Le caractère y perd, mais la beauté y gagne ; ce qui manque en énergie est compensé par la profondeur. Ces mérites suffisent pour assigner à M. Flandrin une place à part dans la peinture contemporaine, et, s'il est des maîtres plus fins, je ne connais pas d'artiste plus parfait.

M. Lehmann appartient, comme les artistes précédents, à la grande famille Ingrienne. Il en est le membre le plus robuste et, à certains égards, le plus indépendant. Après la forte discipline de l'apprentissage, la liberté contenue de la maîtrise, c'est l'histoire des vrais artistes. M. Lehmann, formé par une éducation sévère, cherche à concilier les principes de son éducation avec les tendances de sa nature. C'est souvent une tâche difficile. Intelligence élevée et sympathique, on le voit pencher dans l'art vers une sorte d'éclectisme, différent toutefois de celui de M. Ingres, car il y admet des éléments modernes. Comme son maître, il a des audaces raisonnées et des curiosités délicates ; il a de plus que lui l'intelligence et le caractère de son temps et avec eux l'incertitude de l'esprit qui rend la main hésitante, et qui retranche quelquefois à l'exécution ce qu'elle donne à la réflexion. Il est un des exemples les plus remarquables des souffrances dont j'ai parlé au commencement de ce travail. Ses figures ont comme lui la maladie de la pensée ; elles sont rarement le fruit d'une première inspiration ; on y sent la lutte entre le philosophe qui veut trop exprimer et l'artiste qui commande aux lignes et les range sous une loi sévère.

La décoration de la chapelle du Saint-Esprit, à Saint-Merry, fut le premier ouvrage où M. Lehmann essaya ses forces dans la peinture monumentale. La composition se divise en trois parties : l'*Annonciation*, le *Baptême du Christ* et *la Descente de l'Esprit sur les apôtres*. Dans la première partie, qui fait face à la porte d'entrée, au-dessous de trois médaillons disposés en triangle et qui représentent les trois personnes de la Trinité dans leur relation mystérieuse, on voit la salutation de Gabriel à Marie. L'attitude de la Vierge exprime le recueillement et la modestie. Ces figures sont sur fond d'or ; elles sont petites et traitées dans un style d'ornementation plein de goût et de délicatesse.

Le baptême du Christ occupe la muraille, à gauche, du côté du

confessionnal. Dans la partie supérieure de cette surface de trente pieds de haut sur quinze de large, on voit sept anges dont la fonction est d'écarter les nuages pour laisser voir l'Esprit saint qui descend parmi les rayons. *Aperti sunt ei cœli.* La scène inférieure est celle du baptême. La figure de Jean, sa peau brune et calcinée par le soleil ardent des solitudes, son corps amaigri par la pénitence, répondent bien à l'idée qu'on se fait de ce précurseur sauvage du Christ. Son attitude est des plus heureuses; le peintre l'a représenté à genoux sur un rocher; il proteste ainsi de son indignité tout en cédant à la volonté du Messie qu'il baptise. L'homme se prosterne, tandis que la main du prêtre s'élève avec l'autorité de sa mission et du pouvoir qui lui est conféré. Le Christ est vu presque de face; ses mains sont croisées sur sa poitrine; toute sa figure exprime le calme de la puissance et de la vérité. Deux groupes, placés à droite et à gauche, sont ainsi commentés dans l'explication donnée par l'auteur lui-même: « A la droite du Christ, la femme repentante, expression de la volupté: 1° abîmée dans sa douleur (personnage vêtu de rouge et de bleu); 2° animée d'un désespoir plus expansif et plus bruyant (figure presque nue); 3° pleine d'espérance (vue de profil, les yeux levés au ciel). A la gauche du Christ: 1° une figure nue qui, ayant jeté son argent, exprime l'indécision et la lutte entre les intérêts naturels et spirituels; 2° un jeune garçon, sa mère et des jeunes gens, se dépouillant de leurs vêtements, symbolisent la jeunesse toujours prête à l'enthousiasme et à l'imitation; 3° l'Ethiopien apathique, indolemment accroupi, représente les races chez lesquelles le christianisme a pénétré plus tard; 4° jeune soldat en manteau blanc, qui semble hésiter dans sa foi; 5° les Pharisiens conservateurs de la doctrine traditionnelle et jaloux de tout progrès. »

La descente du Saint-Esprist est représentée sur le panneau correspondant, du côté où se trouve l'autel. Dans la partie inférieure on voit l'Esprit nageant dans un océan de lumière, au milieu de myriades d'anges dans toutes les attitudes de la contemplation, de l'adoration et de l'éblouissement. Dans la scène inférieure, la Vierge est figurée avec les onze apôtres. La Vierge « espérance résignée, dans la plénitude du Saint-Esprit, » occupe le centre de la composition, elle est assise; vue de face, ses yeux sont levés sans effort vers le ciel comme par une attraction calme, mais constante. « Elle ne reçoit pas la flamme. Elle est entourée

» des saintes femmes qui expriment la terreur de l'oiseau à l'ap-» proche de l'orage. » Les attitudes des apôtres et leur degré de rapprochement de la mère de Dieu, expriment leurs diverses agitations et le degré de leur foi. Saint Pierre, saint Jean, saint Jacques le Mineur, ces colonnes de l'Église, sont debout derrière la Vierge. Saint Thomas « symbole du doute du passé, de l'inquiétude de l'avenir, » semble traité avec prédilection par M. Lehmann ; c'est une des plus belles figures. L'artiste a exprimé par la gradation de tous la révélation qui, des purs natures contemplatives, descend aux anges d'une essence moins parfaite, puis aux hommes d'espérance et de foi, et enfin aux hommes de doute.

M. Lehmann a placé, en outre, des deux côtés du confessionnal, sur le mur de gauche, deux scènes de pénitence, dont la pensée se relie à la grande scène du baptême. A gauche du spectateur, est figuré l'aveu de la faute. Le confesseur est un homme à visage sévère, enveloppé d'un manteau et dans l'attitude d'une réflexion pleine de blâme. Le pénitent est un adolescent dont le geste, l'attitude et l'expression sont dignes des plus grands éloges. Il tient une main sur son cœur et l'autre est ouverte devant lui avec l'abandon et, comme le dit M. Lehmann, *l'orgueil de la sincérité*. Je le répète, rien de plus heureux que cette figure où le naturel dans l'expression, la vérité du caractère se joignent à la beauté et à la simplicité de la ligne.

L'autre groupe, à droite, nous offre un vieillard montrant d'une main le ciel et de l'autre relevant une femme agenouillée, à laquelle il fait entendre les paroles sacramentelles : *Ego te absolvo*. Cette scène de l'absolution n'est pas moins belle que l'autre. L'humilité de la femme prosternée contraste avec la franche ingénuité du jeune homme de l'autre scène, qui se confesse le front levé. Ici l'on sent que la sincérité a coûté davantage. La puissance de l'homme est dans sa droiture, celle de la femme est dans son mystère ; l'aveu qui rend à l'homme une force nouvelle ajoute à la faiblesse de la femme ; mais c'est une faiblesse sacrée ; aussi l'attitude des deux confesseurs est-elle bien différente ; le premier conserve la sévérité d'un juge, l'autre prend le caractère d'un consolateur. On pourrait objecter à M. Lehmann qu'il n'a interprété que le côté *humain* de la confession ; pour moi, je ne lui en ferai point un reproche. Encore une fois, ces deux groupes sont franchement beaux.

On peut se convaincre par ce que j'ai cité du programme écrit par M. Lehmann que ce ne sont pas les intentions qui manquent dans son œuvre. Tout y est intention au contraire; c'est là un des caractères distinctifs de cet artiste. Non seulement une mathématique secrète et rigoureuse préside à la corrélation de toutes les parties dans les œuvres de ce talent savant et réfléchi, mais chaque figure est elle-même une synthèse d'idées. Cette synthèse, il faut le dire, n'est pas toujours heureuse. Sans négliger la couleur, M. Lehmann ne lui donne dans ses compositions qu'un rôle secondaire. La sévérité de ses principes le conduit à chercher surtout l'expression par la ligne. Or, comme cette expression n'est plus assez simple chez lui pour être traduite librement par des moyens austères, il en résulte un peu de souffrance dans chaque figure et par suite dans l'harmonie générale. Les types complexes de notre temps sont peut-être pour la peinture le plus difficile des problèmes. Il est beau, mais périlleux, de tenter de le résoudre. Je crois que la couleur doit jouer un rôle important dans cette solution. C'est un idéal indéfini qui plane sur nos rêves; on le perd souvent en le voulant trop préciser. Le glorieux défaut de M. Lehmann est de poursuivre à la fois toutes les perfections de fond et de forme.

Ces réflexions, que je faisais dans la chapelle du Saint-Esprit, n'empêchent pas cette œuvre de M. Lehmann d'être une des plus remarquables de notre époque. Ce qui manque encore au succès de cet artiste, vient bien moins de l'insuffisance de ses forces que de la hauteur où il a placé son idéal. Outre les deux groupes du confessionnal, que j'admire sans restriction, ses autres compositions présentent, tant dans la conception que dans l'exécution, des beautés de l'ordre le plus élevé. L'harmonie en est belle et savante, quoique pas assez large suivant moi. La couleur est brillante, mais dépourvue d'effet; du moins y sont-ils trop délicats pour l'œil médiocrement exercé du public. Mais les fortes qualités de la peinture murale s'y montrent de la plus belle espérance.

Mais pendant que je le critiquais à Saint-Merry, M. Lehmann me démentait déjà en partie dans le grand hémicycle qu'il vient d'achever à la chapelle des Jeunes-Aveugles. Ici les proportions de l'œuvre sont plus grandes, et le talent de l'artiste a grandi avec elles. La composition est purement idéale. Au centre de la demi-coupole donnée à M. Lehmann pour champ d'inspiration, il

a placé sa figure du Christ, foyer de lumière divine; à sa droite, la Vierge sainte entourée d'enfants qu'elle protége des plis de son manteau virginal; à sa gauche, le précurseur et un disciple adolescent. Plus bas sont les quatre évangélistes, accompagnés d'attributs parmi lesquels les attributs vivants ne sont pas oubliés. Saint Pierre et d'autres saints répandus sur les nuages qui forment comme une île céleste, et dans les espaces infinis l'armée angélique, complètent la scène supérieure, imposante par la grandeur de l'ensemble. Une banderole flottante la sépare de la scène inférieure et porte cette inscription: *Et les yeux des aveugles s'ouvriront à la lumière.* En effet, deux âmes enlevées par deux anges arrivent dans leurs bras à ce réveil céleste. Des deux côtés, vers les angles, d'autres âmes qui touchent au terme de ce voyage aérien et communiquent déjà avec des amis, des parents qu'elles retrouvent.

La figure du Christ est celle qui me satisfait le moins de toutes. C'est un type abstrait, gigantesque et mou, qui ne réalise, suivant moi, ni un Christ vivant et historique, ni le Christ idéal et philosophique que M. Lehmann a sans doute eu en vue. En dépouillant le Christ de tout caractère déterminé, pour en faire la figure d'un principe, d'un élément de lumière, il s'est d'autant plus égaré que son respect pour les lois du dessin l'empêchait de se satisfaire par une ébauche à l'effet, où l'éclat du coloris eût racheté les défectuosités de la ligne. Aussi, sous quelque point de vue qu'on la considère, cette figure me paraît manquée. Le geste de la main est sans signification ou n'en a qu'une trop vague. Je n'aime pas les plaies visibles aux pieds et aux mains; mais il se pourrait bien que M. Lehmann n'eût consenti que par complaisance à ces exhibitions de sang si contraires aux lois de l'esthétique, lorsqu'aucun effet pathétique n'en peut être tiré. Si j'en crois un bruit venu à mes oreilles, cette complaisance ne serait pas la seule qu'on exigerait du peintre; la complète nudité de quelques beaux enfants que M. Lehmann a mêlés aux anges de son paradis, n'aurait pas trouvé auprès du clergé français la même tolérance que les chérubins de Raphaël auprès du clergé romain.

La figure de la Vierge est meilleure, bien que d'un arrangement un peu symétrique. Le groupe qui l'entoure est ravissant de grâce, surtout un jeune enfant à genoux, la couronne sur la tête; il est difficile d'unir plus de naturel à plus d'idéal. L'adolescent qui se tient debout devant saint Jean-Baptiste est aussi

une inspiration très heureuse; le naturel parfait de sa pose et l'expression de sa physionomie attentive et docile ont un grand charme. Les autres figures sont, en général, pleines de caractère. La science s'y montre sans exagération, mais à propos, comme dans le torse vigoureux de saint Jérôme. La figure de saint Pierre a quelque raideur. Je n'ai garde d'oublier une idéale apparition dérobée au spectateur qui s'arrête en face de l'hémicycle, et qu'on ne peut voir qu'en se plaçant de côté: c'est celle d'une mère qui retrouve et embrasse son enfant. Le mouvement de cette femme est admirable. Ce groupe est fait d'une seule inspiration et comme par un jeu du pinceau de l'artiste, qui a rencontré et fixé au passage la grâce la plus pure.

Il me reste à parler des quatre figures qui montent. Les anges sont beaux et vivants, sans démentir leur origine idéale; ils s'élèvent avec facilité, comme des êtres de nature aérienne. Leur complaisance pour leur fardeau animé a quelque chose de l'amour humain, mais ce qu'il en faut seulement pour y mettre la poésie. Les images prodiguées par la poésie sacrée dans le Cantique des cantiques justifient suffisamment M. Lehmann d'avoir ainsi symbolisé, avec toute la convenance requise en matière si sainte, l'amour de l'ange gardien pour l'âme qui lui a été confiée. Ces âmes offrent de même toutes les perfections de la beauté féminine, sans rien de trop matériel. Le réveil de l'une d'elles est pourtant d'une vérité passablement terrestre; les chairs sont également vraies et leur couleur est chaude.

M. Lehmann, dans cette œuvre récente, a cherché et trouvé des effets de couleur qui montrent son talent sous une face nouvelle. Des tons plus vigoureux, plus heurtés, une harmonie plus large: tels sont les moyens par lesquels il est arrivé à ces effets nouveaux et plus mâles. Son dessin a aussi gagné en vigueur. Composition plus vivante, exécution plus libre, voilà en quoi l'œuvre des *Jeunes-Aveugles* diffère de celle de Saint-Merry. Tout annonce que les rares qualités de cet artiste, le plus richement doué de la jeune génération, trouveront bientôt leur complet équilibre. En résumé, la peinture monumentale compte aujourd'hui trois hommes d'une réelle valeur: Delacroix, Flandrin et Lehmann qui tient des qualités de l'un et de l'autre, et qui peut finir par les concilier.

On attend impatiemment le moment qui découvrira les fresques du château de Dampierre, où M. Ingres est occupé à repré-

senter l'Age d'or et l'Age de fer. L'église de Saint-Vincent de Paul devait aussi être confiée à ce maître. Son refus aura peut-être pour suite une distribution des travaux à plusieurs artistes. Il est fâcheux que M. Ingres n'ait pas compris que la gloire de son nom n'est pas moins dans son école que dans son génie; il eût accepté, après s'être assuré de la collaboration de disciples, tels que Lehmann et Flandrin, une entreprise qui, sous sa direction, eût réuni la liberté et l'harmonie. On aurait pensé à M. Scheffer pour le remplacer, s'il n'eût été absorbé par les travaux qu'il exécute en ce moment à la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Eustache.

Je le répète, l'importance de ces travaux n'est pas tant dans le mérite, déjà pourtant fort grand de quelques uns, que dans les espérances qu'ils nous donnent de voir se former parmi nous une véritable école de peinture monumentale.

Un pareil centre serait plus utile aujourd'hui que jamais pour arracher l'art à l'anarchie qui l'affaiblit. Il faut que la jeunesse, enlevée à de petites passions, se fixe autour d'un foyer commun et se laisse conduire par une volonté sévère et savante. Non seulement cette soumission et ce dévouement sont nécessaires au point de vue de l'harmonie des travaux, mais encore ils sont la condition des grandes pensées. Les sublimes inspirations ne germent point dans ces étroits cerveaux que la vanité remplit de ses fumées. Une grande époque commencera pour l'art, le jour où les artistes nous montreront des hommes, au lieu de ces personnalités mesquines et jalouses qui usent dans de vaines agitations plus de forces que le travail le plus sérieux n'en occupe. L'art, comme la liberté, comme toute chose grande, commande des sacrifices, exige des renoncements; l'union des forces est à ce prix; sans union, point d'harmonie; sans harmonie, point d'œuvres. Pour qu'un monument s'élève, digne des regards des siècles, il faut qu'un grand nombre d'ouvriers soumette ses volontés à une seule intelligence, et laisse profiter ses mérites à une seule renommée; une grande patrie a besoin pour sa grandeur de quelques noms éclatants et de beaucoup d'hommes obscurs et utiles!

Louis de RONCHAUD.

ESQUISSES SCIENTIFIQUES.

TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE

DANS

LES TEMPS ANCIENS ET MODERNES.

Les inventions dont les modernes font si grand bruit, ne sont presque toujours que les conséquences forcées d'éléments primitifs dont la nature elle-même a enseigné les secrets à l'homme. Il y a eu gradation dans la découverte de ces secrets : l'ombre s'est dissipée lentement, siècle à siècle ; la lumière s'est produite rayon par rayon ; mais le germe de ces merveilles existait dans les siècles précédents,

Nous ne craindrions pas d'avancer, quand nous n'en aurions pas la preuve, que la télégraphie, qu'on suppose assez généralement le produit de la science contemporaine, date de la plus haute antiquité.

Qu'est-ce en effet que la télégraphie, sinon l'art de transporter toutes les idées à la plus grande distance dans le temps le plus court? Eh bien, cette transmission des idées ou des signes qui les expriment, n'a-t-elle pas été, à toutes les époques, l'une des impérieuses nécessités de la vie commune, un des premiers inté-

rêts de la société? Dès qu'il y a eu deux êtres sur la terre, n'ont-ils pas dû chercher le moyen de se communiquer leurs pensées dans les circonstances où la parole était impuissante à les transmettre? Le signe n'est-il pas spontané, naturel, inspiré en quelque sorte? Ne dit-il pas tout ce que la voix ne peut dire, tout ce que le regard ne laisse pas deviner? D'un autre côté, le signe n'est-il pas la cause, le moyen et le but de la télégraphie, cette langue des signes expliquée par des chiffres?

Il est donc vrai de dire que la télégraphie a toujours existé, sinon à l'état de science régulière et exacte, du moins à l'état d'intuition.

I.

HISTOIRE DES SIGNAUX DEPUIS LES TEMPS PRIMITIFS JUSQU'A NOS JOURS.

La guerre de Troie est une de ces épopées qui marquent profondément dans l'histoire du monde. Ce n'est pas seulement la lutte de deux grands empires, mais celle de deux civilisations. Les Grecs sentirent le besoin d'annoncer leur victoire à la mère-patrie. L'Ida, le Mosycle, l'Athos, l'Ossa, le Cithéron, l'Agiopante, l'Arachnéon s'enflammèrent, et Clytemnestre fut avertie du retour de son époux.

Ces vieux siècles ne bornent pas là leurs révélations. Polybe attribue à Cléoxène ou à Démocrite l'usage des lettres de l'alphabet, pour communiquer au loin des phrases entières sur des sujets imprévus. On trouve dans l'histoire ancienne de Rollin la description et la figure de l'appareil décrit par Polybe. Nous voyons dans le même historien que Persée, dans sa lutte contre Rome, montra des connaissances étendues en télégraphie.

Imaginez-vous sur les sommets de l'Hémus, de l'Olympe, de l'Athos et de l'Argentaro, qui embrassaient de leurs chaînes la Macédoine, une traînée de sentinelles portant, chacune à la main, une chaudière ou bassin antique de forme élégante, en airain. Toutes les sentinelles ont à peu près la même énergie d'optique; tous les bassins ont rigoureusement la même grandeur. Sur le côté du bassin est un trou égal pour tous les vases qui renferment une même quantité d'eau. Sur l'eau nage un morceau de liége auquel on fixe un bâton perpendiculaire divisé par par-

ties également éloignées les unes des autres, absolument comme dans un thermomètre. Aux degrés correspondants de chaque bâton sont attachés des drapeaux de papier contenant les mêmes rapports ou les mêmes ordres. Toutes les sentinelles sont munies de torches; un profond silence règne dans la vallée. Les Romains inondent les gorges de l'Hémus et de l'Olympe; leurs cohortes et leurs galères pénètrent dans les cavernes et dans les criques. On entend gémir la trompe des vexillaires; la Macédoine est envahie par les louves du Capitole, et Persée attend les conquérants du monde au milieu des ruines de la monarchie d'Alexandre le Grand. Aussitôt la première sentinelle, maîtrisant sa rage, lève dans l'air sa torche et débouche en même temps le trou du bassin; la seconde, avertie par les lueurs de cette torche, lève aussi son flambeau, débouche également son vase; les autres sentinelles imitent et répètent le mouvement. L'eau fuit lentement de tous les vases. Avec cette eau, coule le dernier instant de la nationalité grecque. Quand la surface du liquide a gagné, dans les bassins, la division de la tige qui correspond au drapeau indicateur de la présence des Romains en Macédoine, la première sentinelle éteint, en pleurant de honte, la torche fatale, et remet le bouchon. Successivement tous les flambeaux disparaissent; l'eau s'arrête dans tous les bassins. Persée sent qu'il est perdu; il n'y a plus de Macédoine.

Ce qui donne une idée plus exacte encore de la variété de connaissances des Grecs dans l'art de correspondre rapidement au loin, c'est la longue nomenclature des mots par lesquels ils désignaient les divers genres de signaux qu'ils employaient.

Les moyens télégraphiques des Grecs étaient les phares, les torches, les bûchers, les jalons d'alarme, les étendards et les trompettes. Nous verrons plus tard que la plupart de ces moyens ont été appliqués, après certaines modifications, soit dans la télégraphie maritime, soit dans la téléphonie. Leurs signaux militaires étaient les signes sonores, *symbola* et *semeia*, et les signes visibles, *orata*.

Plus progressifs que les Romains dans les sciences physiques, les Grecs avaient cherché dans de nombreuses expériences la solution du problème de la télégraphie. Dans le cours de la journée, alors que les flammes des torches pâlissaient aux rayons du soleil, et que leurs éclairs à demi éclipsés échappaient à une investigation un peu lointaine, ils se servaient de jalons couverts

d'étoffes blanches. On sait que la couleur blanche est le meilleur réflecteur de la lumière. Ces jalons n'étaient autre chose que des piques à échancrure qu'on surmontait de losanges, lorsqu'on avait besoin de transmettre une nouvelle ou un ordre.

L'expédition de Macédoine fut pour les Romains la source de plusieurs enseignements : les vases à tige de Persée leur indiquèrent l'alphabet pyrique. Outre ces applications ou plutôt ces imitations des signaux en usage chez les peuples vaincus, ils se servaient des mêmes moyens que les Grecs pour la transmission des ordres. Ainsi, les torches, les jalons, les étendards et les trompettes constituaient les divers systèmes en vigueur chez les conquérants du monde. Ils avaient encore les faisceaux de leurs licteurs, qui, à l'aide de banderoles de couleurs différentes, composaient une télégraphie usuelle, et dont le principe est le même que celui qu'on applique aujourd'hui en France à une partie du télégraphe marin. La puissante domination des Romains aurait été brisée aisément, si, de tous les points de son immense cercle, elle ne se fût rattachée à son centre par une correspondance rapide et certaine. En visitant les lieux où s'étendit leur empire, on s'étonne de voir les ruines de hautes tours placées à distances égales les unes des autres comme nos postes télégraphiques. Ces tours étaient évidemment des lieux où ils apostaient leurs sentinelles, lesquelles recevaient et répétaient les ordres que leur apportaient, dans le jour, la trompe ou les étendards, dans la nuit, les feux allumés à l'horizon.

La colonne trajane, à Rome, qui nous a révélé les secrets de la cité guerrière, porte écrit sur ses flancs de bronze le souvenir de ces tourelles où veillaient les sentinelles employées à la transmission des mots. On y voit en effet une maison dont l'ouverture laisse passer une torche enflammée, agitée par une main invisible. La torche est un signe télégraphique ; la main est celle du Vexillaire en vedette.

On voit que les moyens de se parler de loin se retrouvent en grand nombre chez les deux grands peuples civilisateurs de l'antiquité. Seulement, ces moyens n'étaient pas toujours suffisants et n'avaient pas le degré de rapidité indispensable aux besoins qu'ils étaient appelés à servir. Les bassins à tige de la Macédoine surtout demandaient du temps pour traduire la pensée initiatrice, puisqu'un bassin ne désignait qu'une lettre, et qu'il fallait reproduire vingt-quatre feux pour faire ressortir le vingt-quatrième

signe de l'alphabet. Après avoir obtenu les lettres, on composait le mot, puis la phrase; mais tout cela ne se faisait pas assez vite pour que l'application fût très utile. Évidemment, sur les longues distances, le messager devait marcher aussi vite que le signal.

Les autres peuples ne restèrent pas en arrière des Grecs et des Romains. Annibal construisit en Afrique et en Ibérie des tours d'observation où se plaçaient les vedettes chargées de la transmission des ordres.

Les Perses et les Mèdes avaient eu leurs tourelles avant les Carthaginois; mais ils en avaient formé un télégraphe mobile. Ces tourelles étaient élevées sur le dos des éléphants et servaient aux signaux pendant le combat. Quinte-Curce et les historiens qui nous ont raconté ces grandes épopées d'Alexandre, les batailles où il vainquit Darius et conquit la Perse, nous apprennent en effet que les éléphants avaient été dressés à faire la guerre. Les uns traînaient des chars armés de faux, et portaient le désordre et la mort dans la mêlée; les autres, montés par des esclaves, étaient chargés de tours où brillaient des feux éphémères. Ces feux étaient des signaux télégraphiques.

Il n'est pas jusqu'à ces hordes barbares et nomades que conduisait Attila, le fléau de Dieu, qui n'aient eu leurs signaux télégraphiques. Les Huns employaient les flammes et les jalons; mais ces flammes étaient produites par l'embrasement de monstres de bois où la cruauté du vainqueur entassait les prisonniers, et les jalons étaient surmontés de têtes d'esclaves enduites de résine, et auxquelles on mettait le feu.

Ces fiers et indomptables Gaulois que les Romains ont pu vaincre sans jamais les dominer entièrement avaient adopté un moyen simple et économique de s'avertir de loin des mouvements de l'ennemi : ils produisaient avec leur bouche des sons d'une telle énergie, que leurs corps d'armée épars communiquaient ainsi les uns avec les autres.

Quelques peuplades de l'Asie paraissent avoir usé aussi de ce procédé qui fait l'éloge de la puissance de leurs poumons, et que la détérioration des races humaines rendrait impraticable à notre époque.

Cornélius Agrippa, dans ses *Essais de philosophie occulte*, dit que Pythagore écrivait d'Égypte à Athènes avec des caractères visibles à Byzance par la réflexion des rayons de la lune. On voit

que la mystification publiée, il y a quelques années, sous le nom d'Herschell, n'est pas nouvelle, et que, dans tous les cas, l'astronome asiatique peut revendiquer la priorité.

Les Hébreux marchaient dans le désert, guidés par des colonnes de feu ou de fumée.

Le moyen âge n'est pas en reste avec l'antiquité, sous le rapport de la télégraphie; il nous montre aussi ses tourelles, ses feux, ses trompes, ses étendards et les mille moyens que nous connaissons déjà.

Ainsi les Maures, durant leur séjour en Espagne, avaient bâti des tours d'observation sur les monts les plus élevés.

Le Portugal avait des tourelles en bois où les signaux se faisaient, le jour, avec des étendards, la nuit, avec des feux.

En Écosse et dans la principauté de Galles, des mâts étaient placés de distance en distance sur une grande étendue de terrain; les têtes de ces mâts étaient des barils de poix dont l'embrasement successif parcourait toute la ligne. Un touriste anglais, du nom de Pennant, a retrouvé, dans ses pérégrinations, les traces d'un grand nombre de stations depuis Pendelou jusqu'à la colline de Feu.

Les Arabes, les Indiens, presque tous lès peuples asiatiques, se servaient des feux comme moyens de communication; et la composition de leur flamme était telle, que leur éclat éblouissait le regard, et que les efforts de l'ouragan avaient peine à les éteindre. On prétend que les Européens ont surpris le secret de ces feux aux couleurs variées, qui ne seraient autres en ce cas que nos flammes du Bengale.

D'après le récit des rares voyageurs qui ont visité l'empire jaune, la grande muraille qui entoure la Chine ainsi qu'une vaste ceinture, portait des bûchers permanents, destinés à mettre en garde les populations du céleste empire contre les manœuvres des Tartares, et à ordonner les préparatifs de défense.

Gibbon, dans son *Histoire de la décadence de l'empire romain*, assure que les derniers souverains de Byzance connaissaient les signaux de feux. « Les postes, dit-il, étaient placés sur huit montagnes, et indiquaient rapidement les manœuvres des Sarrasins. Tarse et les monts Argent, Isamus, Égisus, Maricas, Cerisus, Mocilus, Auxenterius, formaient la ligne qui aboutissait au cadran du phare du palais à Constantinople, c'est-à-dire qu'elle partait de la plus voluptueuse des cités de l'Asie mineure pour se

terminer au-dessus même du trône où expira la dynastie grecque. Un si magnifique spectacle ne retarda pas d'un seul instant la conquête de Mahomet II. »

Tamerlan faisait usage de pavillons. Lorsqu'il assiégait une ville, il élevait un drapeau blanc. C'était le signal de sa clémence. Si on résistait, la couleur rouge remplaçait la couleur blanche le long du mât. Cela signifiait que Tamerlan se contenterait de décimer la ville au cas où elle se rendrait immédiatement. Si la résistance se prolongeait, le drapeau noir flottait dans les airs, et alors Tamerlan ne faisait grâce à personne, que la ville se rendît ou non.

Dans le moyen âge, et même jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, la télégraphie obtint le même degré de considération que le magnétisme, l'électricité et la chimie; ceux qui l'exerçaient passaient pour des sorciers ayant des liens d'affinité avec les esprits des ténèbres, et on les brûlait de temps en temps pour ne pas trop les dépayser de leurs habitudes infernales. Il eût été plus juste de les enfermer, car leurs expériences touchaient parfois à la folie.

L'auteur de la *Magie naturelle*, Porta, et Kircher, auteur d'un *Traité de cryptologie catoptrique*, prétendent que les rayons du soleil concentrés sur des miroirs lenticulaires reproduisent des phrases entières jusque sur la lune.

Au commencement du siècle dernier, un savant Allemand indiquait, comme moyen de correspondance rapide, l'emploi des lettres transparentes mises au fond d'un tonneau. Plus tard, quelques penseurs développèrent ce système, et le rendirent un peu plus accessible à la pratique; mais ils le laissèrent incomplet.

Le père Paulian, auquel on doit un dictionnaire de physique assez estimé, proposa de tracer des figures transparentes sur un tableau noir, éclairées le jour par le soleil, la nuit par un foyer.

Trithème, bénédictin du XVe siècle, se servit, dit-on, du feu pour des expériences télégraphiques; et Kesler, à l'aide de lettres transparentes mises en relief par des lampes à tube de verre, donna une façon de transmettre les idées qui servit de base à de curieuses expériences faites en Angleterre.

Un physicien du temps de la renaissance, chimiste absorbé par l'étude des métaux, et probablement de la pierre philosophale, affirma qu'on pouvait correspondre à l'aide d'aiguilles

aimantées mises en mouvement par une même sympathie sur des cadrans déterminés. C'est de la télégraphie polaire.

La synthématographie de Bergstrasser, de Hanau, n'exigeait rien de moins, pour transmettre une phrase composée d'une vingtaine de mots, que huit mille coups de canon ou autant de fusées. On trouva son exigence naturelle, son idée miraculeuse, et peu s'en fallut qu'on ne la mît en pratique. Il est vrai que les savants réfléchissent toujours. Le même Bergstrasser, qui avait donné tête baissée dans la télégraphomanie, essaya d'établir un télégraphe animé ; l'expérience eut lieu en 1787, en présence du prince de Hesse-Cassel; un régiment prussien tout entier fut mis à la disposition de l'inventeur, qui transforma les jambes et les bras des soldats en signaux. Bergstrasser obtint un succès de fou rire.

Quelques années plus tard, en 1795, un autre original, colonel d'un régiment de chasseurs hollandais, le baron Boucheurœder, voulut plier ses subordonnés à la même manœuvre ; la moitié du régiment déserta, l'autre moitié entra à l'infirmerie, et lorsque le colonel alla se plaindre à son souverain, l'empereur François se mit à lui rire au nez, ce qui occasionna au savant guerrier une telle colère qu'il en mourut quelques jours après.

II.

DE L'ART TÉLÉGRAPHIQUE DANS LES TEMPS MODERNES.

L'homme qui a fourni l'idée génératrice du télégraphe actuel, est un mécanicien anglais, du nom de Robert Hook. Vers 1684, il présenta à l'Académie scientifique de Londres un projet où la langue des signaux, encore dans l'enfance, laisse pourtant deviner ce qu'elle sera un jour. C'est au même Robert Hook qu'est due aussi la substitution des roues aux rames des navires. Il est probable que de là est née l'idée des bateaux à vapeur.

Comme Hook, le docteur Hoffmann, de Mayence, imagina un petit nombre de signaux mobiles.

Ces découvertes, restées sans application, n'enlèvent rien au mérite de celle de Guillaume Amontons, mécanicien français, homme d'inspiration, doué d'une merveilleuse persévérance, telle que le génie seul peut la posséder. Vers la fin du règne de Louis XIV, Guillaume Amontons, par le crédit de mademoiselle Chouin, maîtresse du dauphin, obtint de faire l'épreuve du sys-

tème dont il était le créateur, dans le jardin du Luxembourg, en présence du prince, de mademoiselle Chouin et de quelques seigneurs de la suite du dauphin.

Un écrivain très érudit et très spirituel, qui s'est beaucoup occupé de sciences physiques, surtout de la transmission du son, du signe et de l'écriture, qui fit même des expériences à la façon des Romains et des Macédoniens, en plaçant des tubes à tige dans des baignoires, Fontenelle nous a laissé dans ses Éloges la description succincte et très exacte du système d'Amontons.

« Le secret de ce mécanicien, dit-il, consistait à disposer, dans plusieurs postes consécutifs, des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu plusieurs signaux du poste précédent, les transmissent au suivant, et ainsi de suite. Ces divers signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. La plus grande portée de lunette réglait la distance des postes dont le nombre devait être le moindre qu'il fût possible; et, comme le second poste faisait des signaux au troisième, à mesure qu'il voyait le premier les faire, la nouvelle se trouvait portée de Paris à Rome presqu'en aussi peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. »

On le voit, c'est le télégraphe des Chappe à peu de chose près. Cependant, les expériences d'Amontons ne réussirent point. Amontons était sourd, et cette infirmité, cause probable de sa découverte, le rendait d'une défiance et d'une timidité inexprimables. La vue des courtisans l'effraya; il fut d'une gaucherie sans égale devant le prince. Il est vrai que la tenue des spectateurs n'était pas de nature à rassurer ce vieillard souffreteux, qui tremblait en faisant ses préparatifs. Le prince se prit à bâiller, les courtisans regardaient d'un air narquois cet homme, ce sorcier maladroit et peu fait à son métier, selon eux. A part mademoiselle Chouin, sa protectrice, qui avait de l'esprit et du cœur pour toute l'assistance, personne ne s'intéressait à Amontons. Du reste, aucun de ces hommes incrédules et railleurs n'était de force à comprendre son invention. Le dauphin lui-même était d'une affligeante nullité, si l'on en croit Duclos, qui, dans le tome premier de son *Règne de Louis XIV*, donne en ces termes le portrait de ce prince:

« Le dauphin, fils unique de Louis XIV, avait dans le caractère de la douceur et de la bonté. Son éloge ne s'étend pas plus loin. Né avec un esprit borné, il n'y suppléa par aucunes con-

naissances acquises. Il prouva que la culture produit peu sur un fond ingrat. Sans vices ni vertus d'éclat, il passait sa vie aussi obscurément que son rang pouvait le permettre, n'ayant de ressources contre l'ennui que la table et la chasse. C'était le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes. »

Un pareil homme, entouré comme il l'était de courtisans frivoles et débauchés, aussi nuls que lui pour le moins, ne pouvait comprendre Amontons, qui, selon Fontenelle, avait une entière incapacité de se faire valoir autrement que par ses ouvrages, ni de faire sa cour autrement que par son mérite, et par conséquent une incapacité presque entière de faire fortune. Aussi le pauvre inventeur, désespéré, découragé, creusé par une pensée incessante comme Newton et Galilée, ne tarda pas de mourir dans l'obscurité et la misère.

Avant d'arriver à l'art télégraphique perfectionné, tel qu'on le pratique aujourd'hui, citons encore quelques efforts, quelques tentatives, théories impuissantes peut-être, mais qu'il est bon de constater pour servir à l'histoire des progrès de l'entendement humain.

M. de Courrejoles, capitaine des vaisseaux du roi, bloqué au commencement de 1783, dans les îles turques, par l'escadre anglaise aux ordres du commodore Nelson, eut l'idée de placer sur le morne le plus apparent de l'île centrale, une machine qu'il a prétendu être le modèle exact de celle de Chappe. Que cette machine ait été réellement le télégraphe mis en lumière quelques années plus tard par les Chappe ou tout autre appareil de correspondance, annexe d'un système différent, il n'en est pas moins vrai que l'épreuve obtint un plein succès et que l'escadre ennemie battit en retraite sans avoir pu débarquer des troupes, tant les signaux de M. de Courrejoles, faits à propos et traduits avec intelligence, furent pour nos marins de salutaires avertissements.

A quelque temps de là, le premier qui fit du journalisme une force réelle et gouvernementale, le célèbre Linguet, que sa brutale franchise avait fait enfermer à la Bastille, obtenait sa grâce en consentant au sacrifice d'une machine de son invention, qu'à sa simplicité on croit être le télégraphe actuel.

Le conventionnel Dupuis habitait Belleville en 1788, tandis que Fortin avait fixé sa résidence à Bagneux. Séparés par un intervalle de plusieurs lieues, forcés de traverser la capitale dans sa

plus grande largeur pour échanger leurs pensées, les deux amis avaient fini par ne se visiter que rarement. La poste, alors comme à présent, hélas! ne se décidait à desservir la banlieue qu'après deux ou trois jours de vagabondage. Désolés de la lenteur de ce service, et autant pour y remédier que pour donner une distraction à leur solitude, ils trouvèrent une manière de correspondance par les signaux, qui donna de bons résultats, si l'on en juge par sa durée ; mais cette manière mystérieuse de s'entretenir fut tout à coup supprimée par la terreur, gouvernement ombrageux à l'extrême, comme on sait, et qui ne pouvait voir là qu'une machination contre la liberté.

Nous voici parvenus au télégraphe présenté par les frères Chappe, et auquel ils travaillèrent toute leur vie. Avant de doter le pays de cette machine si simple qu'elle n'est que l'ancien pied de roi français, ils s'essayèrent à plusieurs systèmes qui, soit par suite de leur imperfection, soit par un concours fâcheux de circonstances imprévues, n'eurent pas le moindre retentissement.

Les souvenirs de l'antiquité leur inspirèrent d'abord de correspondre entre eux par le moyen de pendules à secondes. Le cadran dont ils se servirent se divisait en dix parties égales, et comptait de 1 à 10. Cette méthode ne présentait que des ressources restreintes. L'expérience n'en confirma jamais l'utilité, car en 1791, au moment où ils venaient d'obtenir la faveur de l'épreuve publique, des hommes masqués détruisirent la machine élevée à la barrière de l'Étoile. Cet acte de vandalisme, entièrement dû à la malveillance, donna à penser aux inventeurs ; ils réfléchirent si bien que, l'année suivante, ils soumirent au gouvernement leur système de châssis à bras nouveaux. On leur accorda l'autorisation de faire des expériences dans le beau parc que Lepelletier de Saint-Fargeau possédait à Ménilmontant ; la science s'y trouva, à l'heure et au jour dits, dans la personne de ses plus illustres représentants ; mais les savants avaient compté sans le peuple, qui, voyant dans ces façons de se parler ténébreusement un complot, ou tout au moins de la sorcellerie, se prit à briser la machine et à demander la tête de ceux qui l'avaient fait élever. Les Chappe ne jugèrent pas à propos de lui accorder l'objet de ses désirs ; ils s'enfuirent. Alors le peuple, qui ne renonce pas aisément à ce qu'il croit lui être dû, se mit à lapider les savants pour ne pas perdre tout à fait sa journée : il faut bien se distraire un peu.

Cependant l'ère dans laquelle on entrait, cette époque qui dévorait les hommes et les choses, sentait le besoin d'établir de rapides communications. La France, agitée au-dedans par de profondes secousses, avait à repousser au-dehors les agressions incessantes de l'Europe soulevée. A chaque frontière, il y avait une armée. Il fallait que tous ces corps éparpillés s'entendissent ensemble. Un an s'était écoulé depuis la journée du parc de Saint-Fargeau, et depuis un an, un nouvel exposé de la méthode de Chappe avait été envoyé aux ministres. Selon l'habitude des gouvernements constitutionnels, l'exposé avait été mis aux oubliettes et gisait, ignoré, dans les cartons poudreux du comité chargé de l'examen. Un député, Romme, qui n'était pas étranger aux sciences physiques, l'y découvrit et fut frappé de sa lucidité; il prévit les résultats que semblait promettre la pratique, les développa chaleureusement dans une réunion du comité de l'instruction publique et obtint d'être nommé rapporteur. Le 4 avril 1793, le mémoire de Chappe à la main, Romme monte à la tribune et, au nom de la commission, demande qu'il soit voté un crédit de 6,000 francs pour faire l'expérience du télégraphe aérien.

L'épreuve fut fixée au 12 juillet suivant. Tous les membres des académies, les hommes d'art et de science, un grand nombre de députés se portèrent au parc de Saint-Fargeau, à Saint-Martin du Tertre et à Écouen, points extrêmes du triangle où devait se débattre la question. Cette fois, le peuple ne brisa rien et ne lapida personne; il fut calme et digne comme un peuple qui se sent libre et veut la liberté pour tous. Laissons parler l'un des témoins de l'expérience, M. Lakanal, de l'Académie des sciences, chargé de faire un rapport à la Convention :

« Nous occupions, dit-il, le citoyen Arbogart et moi, le poste de Saint-Martin du Tertre. Notre collègue Daunou était placé au parc de Saint-Fargeau qui en est distant de huit lieues et demie. A quatre heures vingt-six minutes, nous arborâmes le signal d'activité. Le poste de Saint-Fargeau obtint la parole et nous transmit en *onze* minutes, avec une grande fidélité, la dépêche suivante : Daunou est arrivé ici ; il annonce que la Convention nationale vient d'autoriser son comité de sûreté générale à apposer les scellés sur les papiers des députés. Le poste reçut de nous en *neuf* minutes la lettre suivante : Les habitants de cette belle contrée sont dignes de la liberté par leur respect pour la Convention nationale et ses lois. »

L'appareil dont on fit usage le 12 juillet 1793 est, à de légères modifications près, celui dont on se sert encore aujourd'hui. Les seuls changements qui y ont été apportés l'ont été par M. Floccon, le seul des administrateurs des lignes télégraphiques qui comprenne bien l'œuvre des Chappe, et qui n'ait jamais repoussé les améliorations ni les idées nouvelles.

Le télégraphe adopté, la ligne de Lille fut aussitôt établie ; et, dans la séance du 12 fructidor 1794, au milieu d'un effroyable tumulte, cette ligne fit son début en annonçant à l'Assemblée, par l'organe puissant de Carnot, la nouvelle de la prise de Condé par les troupes de la république une et indivisible. En cet instant, ce fut de la joie, du délire; des applaudissements éclatèrent sur tous les bancs, les républicains s'embrassèrent; on vota des remercîments à l'armée, et le nouveau messager fut chargé de les lui transmettre immédiatement. Le télégraphe les emporta sur ses ailes rapides et les jeta, au bout de quelques minutes, au quartier-général de l'armée du Nord dont les héroïques soldats chantèrent l'hymne à la patrie.

La machine de Chappe, peinte aux trois couleurs, fonctionnait sur les toits du Louvre. Non loin d'elle, sur le faîte des Tuileries, s'étalait la machine de Monge, qui fut abattue quelques jours plus tard sans avoir pu être utilisée.

Ce succès immense et retentissant fit surgir beaucoup d'envieux et d'imitateurs. Quelques mois après l'établissement de la ligne de Paris à Lille qui venait de débuter par l'annonce d'une victoire, un savant étranger, M. Edelcrantz, l'une des lumières de la Suède, écrivit un remarquable livre plein d'aperçus ingénieux sur la télégraphie et les divers modes de pratiquer cet art ; ce livre, publié en 1794, le fit admettre à tenter des expériences devant l'héritier de l'infortuné Gustave, assassiné par Ankastroëm, et le duc de Sudermanie, oncle et tuteur du jeune prince et régent du royaume. Les expériences eurent lieu, par un temps très clair, de la flèche de l'église Sainte-Catherine de Stockholm au palais royal de Drontingholm, situé dans une île formée par le lac Mœlar. C'est dans ce palais enchanté que le dernier des Wasa, atteint d'une sombre et précoce mélancolie, venait effeuiller sa jeunesse et pleurer peut-être, par ce don fatal de divination dont la Providence marque les races proscrites, le sceptre qui tombait, brisé, de ses mains débiles. Les épreuves réussirent avec bonheur ; la Suède entière poussa un hourrah fré-

nétique. Selon une correspondance du temps, Edelcrantz fit parvenir à Drontingholm cette phrase qui n'était qu'une flatterie sans portée : En offrant au roi les vœux d'un peuple dont l'amour fait la gloire, ce nouvel interprète consacre à jamais son utilité.

L'enthousiasme fut tel que peu de mois s'écoulèrent sans que toutes les côtes de la mer d'Aland reçussent des appareils télégraphiques. La machine du savant Suédois est celle des Chappe habilement modifiée.

On en peut dire autant de l'appareil élevé sur le belvédère de Suweldorf, à l'entrée de la Néva, et dont le but est de signaler les navires qui remontent le fleuve jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Il ne sera pas inutile de donner, avant d'aller plus loin, la description de l'appareil des Chappe et une idée de son mécanisme.

Le télégraphe est formé de trois pièces, l'une grande que l'on appelle régulateur, deux petites nommées indicateurs. L'appareil est posé sur un soutien vertical; il porte sur le milieu du régulateur. Cette pièce tourne sur un pivot; elle est naturellement le diamètre du cercle qu'elle décrit. A son extrémité sont placés les indicateurs. Ils y aboutissent par une axe mobile, et de là ils décrivent à leur tour un cercle dont chacun d'eux est le rayon. Les deux cercles, le grand, celui du régulateur, et le petit, celui de l'indicateur, sont parallèles. Un contrepoids, formé de lignes imperceptibles dans l'espace, et qui présentent la forme légère de flèches de fer, maintient les indicateurs dans la position prise : c'est le rayon invisible qui complète le diamètre du cercle qu'ils tracent autour de leur axe. Le régulateur prend quatre positions: la position verticale, l'horizontale, les deux obliques, droite et gauche. Elle sont formées par des angles qui partagent en quatre la circonférence et qui se mesurent par quarante-cinq degrés. L'indicateur prend huit positions, c'est-à-dire que ses mouvements divisent par moitié chaque position du régulateur, c'est le rapport du diamètre au rayon. Une de ces positions forme le prolongement du régulateur, c'est la position horizontale. Elle risquerait d'égarer le regard; elle représente zéro. Les positions de l'indicateur se réduisent à sept. Une d'entre elles rentre horizontalement dans la ligne du régulateur; trois s'élèvent vers le ciel, trois s'abaissent vers la terre. Au lieu de dire quarante-cinq degrés vers le ciel, quarante-cinq degrés vers la terre, on a simplifié les locutions : l'angle aigu — l'oblique de gauche — s'ap-

pelle cinq ; l'angle droit — vertical — s'appelle dix ; l'angle obtus — l'oblique de droite-s'appelle quinze. Pour désigner la direction du signal, on ajoute le mot ciel ou le mot terre au nombre, et l'on dit cinq, dix ou quinze-ciel ; cinq, dix ou quinze-terre.

Pour donner une idée prompte de la multiplication des signes télégraphiques, nous supposerons que, l'un des indicateurs étant placé au zéro, l'autre prenne successivement les sept positions qu'il peut prendre, chaque position sera caractérisée par le signe fondamental zéro, zéro-dix-ciel, zéro-quinze-terre ; or, chaque signe pourrait à son tour imprimer de même son caractère à l'ensemble des mouvements. Nous aurons sept signes immobiles, multipliés par sept signes mobiles, quarante-neuf signes. Le régulateur prend lui-même quatre positions, le nombre des signes se trouve ainsi multiplié par quatre et nous en obtenons cent quatre-vingt-seize. Tous ces signaux sont clairs et faciles à percevoir et à transmettre. Une difficulté se présentait cependant : il était malaisé, au milieu des mouvements rapides du télégraphe, de désigner que le signal formé était bon. Cette difficulté a été résolue, sans rien enlever au nombre des signes. Les frères Chappe ont voulu qu'aucun signal ne fût formé sur le régulateur horizontal ou vertical ; tous les signaux sont formés sur l'oblique de droite ou sur l'oblique de gauche. Le signal n'a de valeur que lorsqu'il est transporté tout formé à la position horizontale ou verticale. Cette manœuvre, qui donne tant de certitude aux mouvements télégraphiques, s'appelle assurer ou porter un signal. Une oblique, appliquée horizontalement ou verticalement, multiplie par deux les quarante-neuf signaux de l'indicateur et porte leur nombre à quatre-vingt-dix-huit ; deux obliques l'élèvent à cent quatre-vingt-seize. Mais les signaux des deux obliques pourraient être confondus entre eux, s'ils n'avaient une destination spéciale et distincte. Les nécessités de la télégraphie exigeaient précisément cette distinction. La police, l'économie et le règlement du télégraphe avaient besoin d'une langue séparée de celle des dépêches ; on leur a donné les signes d'une oblique ; les dépêches ont ceux de l'autre oblique. Ainsi, une dépêche partie de Lyon rencontre une dépêche partie de Paris. Toutes les dépêches sont précédées par un signe réglementaire : activité. Les dépêches de Paris prennent le pas sur toutes les autres et sont transmises de préférence ; mais si la dépêche de Lyon est précédée d'un signe réglementaire qui avertit de son importance : urgence,

celle de Paris s'arrête et la laisse passer parce qu'elle est annoncée par une recommandation supérieure; Paris ne prime qu'à titre égal.

La manœuvre télégraphique peut donc être ainsi appréciée : observer le signal qu'on forme à l'oblique — le former, — observer s'il est porté à l'horizontale ou à la verticale — le porter, — l'écrire — vérifier si le télégraphe suivant a reproduit exactement le signal. Ces six temps doivent se balancer dans leur durée. Pour remédier à l'inégalité des forces et des moyens, on prescrit de ne jamais changer un signal porté avant qu'il ait été reproduit. On évalue le nombre des signaux transmis à trois par minute; les temps sont ainsi partagés : observer, quatre secondes ; — observer le porté et porter, quatre secondes ; — écrire, quatre secondes; — vérifier, quatre secondes ; — ensemble vingt secondes. C'est la vitesse des plus beaux jours et des stationnaires d'élite. M. Chappe dit, à la vérité, que lorsque le temps est beau et que les brouillards ou les hésitations de l'atmosphère ne sont pas un obstacle à la visibilité, le premier signal de la correspondance ne doit mettre que dix à douze minutes pour arriver de Paris à Toulon, villes éloignées l'une de l'autre de deux cent quinze lieues et reliées par une ligne signalétique de cent vingt télégraphes ; mais, si l'on suppose une correspondance suivie et directe de Paris à Toulon, il n'en est plus ainsi.

Les signaux sont hiéroglyphiques, alphabétiques, numériques, verbaux, phrasiques et géographiques. La première méthode est la plus pauvre des trois, mais elle a l'avantage d'exprimer l'idée par un seul signe. On l'emploie pour les signaux réglementaires. Au nombre de quatre-vingt-douze primitifs et formés sur l'oblique de gauche, ces signaux expriment l'urgence, la grande activité, la simple activité, la destination de la dépêche, la fin de la dépêche, les congés d'une demi-heure ou d'une heure que l'administration donne sur la ligne, l'erreur, l'absence, le retard, le brouillard, la pluie, le mirage, le bris, le feu, etc. La seconde méthode paraît être la plus large, mais elle est la plus lente ; elle force le télégraphe à épeler. La troisième méthode, nommée numérique parce qu'elle fait usage de chiffres et de nombres, est la plus étendue et la plus féconde. Elle combine les mots et les phrases comme l'arithmétique a combiné les chiffres et les nombres. Les frères Chappe ont poussé plus loin cette numération télégraphique. Ainsi, ils ont consacré quatre-vingt-douze des signes primitifs, formés à l'oblique de droite, à l'expression de

quatre-vingt-douze nombres, depuis un jusqu'à quatre-vingt-douze; puis, ils ont fait un vocabulaire de quatre-vingt-douze pages renfermant, chacune, quatre-vingt-douze mots. Ils sont convenus que le premier signal donné par le télégraphe indiquerait le numéro de la page répondant au mot de la dépêche. Ils peuvent exprimer par deux signaux huit mille quatre cent soixante-quatre mots. Ce vocabulaire est le vocabulaire des mots. Le vocabulaire phrasique contient huit mille quatre cent soixante-quatre phrases. Le vocabulaire géographique, huit mille quatre cent soixante-quatre désignations de lieux. Le premier sert pour la guerre et pour la marine; il faut un signe pour l'indiquer, un autre pour la page, un autre pour la phrase. Trois signaux et demi sont nécessaires pour la géographie.

Pour déjouer toutes les tentatives de surprise des signes télégraphiques, il y a un tel nombre de clefs ou d'ordres numériques, qu'armé des trois vocabulaires de Chappe, on ne saurait à quelle page correspondent les signes de l'air.

A l'origine de la télégraphie usuelle, le nombre des signaux se réduisait à cent; aujourd'hui il s'élève à cinq cent douze. Les caractères qui les représentent forment une méthode tachygraphique, base de la science des Chappe, et dont le mot télégraphe, inventé par Paulian, n'est qu'une définition imparfaite, puisque l'idée de vitesse n'est pas rendue. Les figures tachygraphiques produites par les signaux extérieurs, se répètent sur un appareil placé à l'intérieur des postes, afin que leur reproduction serve de contrôle aux stationnaires. Les signaux sont, au reste, inintelligibles pour les employés intermédiaires; les agents supérieurs du point de départ et du point d'arrivée peuvent seuls traduire ces hyéroglyphes mobiles.

Dans les trois premières années de l'application du télégraphe aérien, le vocabulaire dont on se servit contenait neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mots représentés, chacun, par un nombre, de 1 à 9999. Cela exigeait parfois jusqu'à quatre signaux pour un seul mot, sans compter le signal indicatif de la terminaison de ce mot. En 1793, 1794, 1795, toutes les dépêches envoyées de Paris à Lille et à Strasbourg, lignes fondamentales, ont été traduites par ce vocabulaire. Le moyen était bien insuffisant à raison du grand nombre de signaux indicateurs, du temps qu'on mettait à les traduire. Les Chappe renoncèrent à transmettre la moitié au moins des ordres donnés, car si le premier

signal parcourt rapidement une grande distance, il n'en faut pas moins beaucoup de temps pour faire parvenir, entière, à sa destination, une dépêche de deux cents signaux; chaque signal exigeant que tous les postes exécutent deux mouvements, ce qui, en calculant sur une ligne de cent vingt télégraphes, porte le nombre des mouvements à quarante-huit mille.

Nous avons pris pour base d'opération la ligne de Paris à Toulon, parce qu'elle est la plus importante et la plus complète de toutes celles que nous possédons. En supposant que les mouvements ne soient pas arrêtés à Lyon, ni sur d'autres points intermédiaires, il n'arrive communément à Toulon qu'un signal par minute. Quand le signal est lancé, la transmission se fait d'un stationnaire au stationnaire le plus voisin; et aussitôt que le premier a aperçu le signal répété, il doit en présenter un autre. On comprend néanmoins qu'un signal qui doit passer par cent vingt postes occupés par des employés plus ou moins actifs, plus ou moins intelligents, rencontre çà et là quelques obstacles sur sa route. Les brouillards, ces nuages terrestres, peuvent envelopper un poste et ne le quitter que pour se diriger vers un autre; aussi, il n'est pas rare de voir, entre chaque signal, un intervalle de deux, quatre, six et dix minutes, parfois une, deux, trois et quatre heures. Ici, la dépêche passe à moitié; là, aux trois quarts; alors il faut attendre qu'il plaise à l'atmosphère de s'éclairer. Chappe avoue lui-même que la moitié des dépêches expédiées par les ministres ou par les autorités de province ne parvient à sa destination que quatre, six, douze et même vingt-quatre heures après avoir été déposées entre les mains de l'administration ou des directeurs du télégraphe. Les événements de l'Afrique ont exigé, à certaines époques, une correspondance active entre Paris et la Méditerranée; eh bien, la notoriété est acquise à ce fait. Plus de la moitié des dépêches remises au télégraphe, sont arrivées à leur terme par les malles-postes ou par des courriers extraordinaires. Maintenant surtout que les chemins de fer s'établissent et menacent de rendre inutiles les télégraphes, par la rapidité avec laquelle les locomotives lancées sur leurs rails franchissent les grandes distances, il faut que le génie français perfectionne les communications aériennes. Cela n'est pas impossible : les Chappe ont corrigé en partie ce que leur invention avait de défectueux. Ce n'est qu'en 1796 et en 1797 qu'ils adoptèrent la numération dont nous faisons usage. Il y eut là une remar-

quable amélioration, puisqu'à une dépêche qui exigeait d'abord quatre, six, huit ou dix mouvements de chaque stationnaire, il n'en fallut plus que trois, quatre, six ou sept. Tous les efforts des fondateurs pour aller au-delà dans les développements et la simplification de leur œuvre ont été inutiles ; est-ce là un motif suffisant pour suspendre les recherches et les expériences nouvelles? Non, au contraire, l'attention des hommes spéciaux doit se porter exclusivement sur le mécanisme qui parviendra tôt ou tard à maîtriser les caprices atmosphériques, et surtout sur le dictionnaire, âme de cette science si éminemment utile.

Le vent a aussi une action directe et fâcheuse sur les mouvements du télégraphe aérien. Ainsi, dans les temps calmes, un signal qui n'a besoin que de deux temps, puisque les indicateurs se développent au moment que le régulateur se porte à l'oblique, en exigerait trois quand souffleraient les grandes brises. Les stationnaires d'une complexion faible sont sujets, en outre, à se déranger et à doubler leurs signaux.

Nous disions que les chemins de fer menacent l'existence de l'art télégraphique; c'est surtout dans un rayon de trente myriamètres de la capitale que la révolution s'opérera; car, s'il n'est pas douteux qu'une dépêche pour Tours ou pour Lille, remise vers cinq heures du soir, en hiver, au télégraphe et à la voiture en même temps, sera plus tôt rendue par le chemin de fer que par le télégraphe; s'il est vrai que le même fait se reproduise parfois dans la belle saison; s'il est reconnu, enfin, que sur les grandes distances, Lyon, Brest, Strasbourg, Toulon, etc., l'avantage de la locomotive se maintienne durant neuf mois de l'année, nous ne voyons pas la nécessité de voter annuellement un budget considérable pour soutenir un agent désormais impuissant.

Nous avons parlé de l'auteur de la synthématographie avec assez peu de révérence, à propos de ses expériences de télégraphe humain. Bergstrasser, cependant, était un physicien distingué dont les idées, mal exprimées, mal déduites et quelque peu incohérentes, n'en ont pas moins été fort utiles plus tard. L'Angleterre, entre autres nations, les a recherchées dans ces derniers temps. Le savant allemand a eu le tort grave de vouloir trop embrasser. Or, vous savez le proverbe : « Qui trop embrasse mal

étreint. » Bergstrasser n'a étreint parfois que du vent. Il avait besoin d'une multitude de signaux de toutes sortes, opaques ou transparents, diurnes ou nocturnes; il avait fait main-basse sur tous les moyens à la fois : la lumière, la trompette, le geste, l'artillerie. A part l'embarras qu'il procurait à ses agents et à lui-même, en fondant sa télégraphie sur des termes aussi multiples, on peut bien avouer que ses calculs étaient d'une rare justesse. Dans le cas où il ne pouvait émettre que deux signaux, il les répétait et les combinait de façon à se former un alphabet d'après le système de l'arithmétique binaire.Quand il en avait quatre ou cinq à sa disposition, les combinaisons allaient à l'infini et lui donnaient la méthode qu'il désigna sous le nom de la *tessaropentade*. Sa prévoyance n'était jamais en défaut : il prévoyait même le cas où les interlocuteurs ne pourraient pas communiquer l'un avec l'autre par la visibilité, quoique étant placés assez près pour pouvoir se toucher. Alors l'inventeur armait leurs mains d'un miroir avec lequel ils dirigeaient les reflets du soleil sur des contrevents ou sur tout autre objet placé à l'ombre, et qu'ils pouvaient observer tous deux. La répétition de ce signal à intervalles fixes était la base de son alphabet. L'alphabet déterminé, la transmission avait lieu.

En Angleterre, on est revenu à la tessaropentade de Bergstrasser, à peu de chose près au moins. On dit même que les ingénieurs de ce pays sont parvenus à réduire le nombre de chiffres d'une dépêche, en extrayant par les calculs logarithmiques la racine carrée ou cubique d'une puissance très élevée. Les combinaisons numériques de Bergstrasser tiennent, on le sait, de l'algèbre et de l'arithmétique binaire.

Non, il n'est pas vrai que l'art télégraphique ait dit son dernier mot. Cet art est une des belles découvertes du XVIII[e] siècle. Avant cette époque, toutes les tentatives avaient à peu près échoué, ou celles que le succès avait couronnées ne donnèrent que des résultats médiocres et si peu en rapport avec les besoins de l'humanité, qu'on y renonça après une première épreuve. Bergstrasser seul eut un instant quelque chance de voir adopter ses huit mille coups de canon, tant l'excentricité de son système était grande. Heureusement le projet s'en alla en fumée. Amontons et Linguet, deux grands hommes, ne réussirent point, eux, précisément pour le motif contraire; leur idée était trop sérieuse

pour la frivolité de leur siècle. Les Chappe durent leur succès au mouvement progressif de la révolution, à cette régénération complète de l'ordre social, à l'ardeur intelligente, au patriotisme et à la force de ce grand peuple, qui s'était fait le Messie de la liberté. Ils sont venus à temps, et c'est là le grand ressort du succès ici-bas. Leur oncle, l'abbé Chappe d'Hauteroche, voyageur célèbre qu'on dit être l'inventeur réel de l'art télégraphique, n'avait pu même faire étudier sa méthode, malgré l'influence dont il jouissait en Europe, malgré l'amitié dont l'honora la grande Catherine de Russie. C'est, dit-on, pendant un voyage chez les Kirgis et aux steppes de l'Ukraine, qu'il coordonna les premiers éléments de son art et fit construire sa machine. Parmi ses cinq neveux, il s'en trouva deux, Claude et René, qui se livrèrent plus exclusivement à la découverte et la perfectionnèrent assez pour la faire adopter par la Convention nationale. Ils furent puissamment aidés dans leurs travaux par un de leurs cousins, Léon Delaunay, et le célèbre horloger Bréguet.

Claude Chappe est mort sous l'empire, à l'issue d'un dîner de savants; les convives étaient presque tous, à ce qu'il paraît, dans un état anormal. Claude se laissa choir dans un puits et y perdit la vie. Quant à René, il n'a cessé de s'occuper de la télégraphie, dont il a été l'administrateur jusqu'en 1830. Une épreuve de notre système fut tentée à Plymouth en 1810, mais elle échoua complétement, grâce à l'inhabileté des Anglais qui perdent beaucoup de leur valeur, dès qu'ils abandonnent les choses de la mer pour celles de la terre. Malgré cet insuccès, nous ne saurions trop le répéter, le télégraphe a rendu d'immenses services avant l'inauguration des voies de fer, et le pays doit de la gratitude à la famille Chappe. Le pays s'est acquitté dans la limite de ses moyens, mais le gouvernement est sans excuse. Les Chappe ont consacré leur patrimoine aux diverses expériences qu'ils ont faites; ils ont donné quarante ans de leur existence à l'administration et au perfectionnement d'une science usuelle dont ils possédaient seuls la clef. 1830 a sonné, et le dernier d'entre eux a dû résigner des fonctions qu'il avait le droit, ce nous semble, de conserver jusqu'à sa mort. Passons, cependant, ceci n'est que de l'ingratitude; mais ce qui est plus grave, c'est l'indifférence profonde, générale, absolue, de nos ministres pour tout ce qui tient aux découvertes utiles. Les Chappe ne se faisaient pas illusion sur l'imperfection de leur vocabulaire; ils n'ont cessé de ré-

clamer les moyens de l'améliorer (1). On ne répondit pas à leurs réclamations réitérées. Le refus qu'on a fait des perfectionnements inventés par le dernier des Chappe s'est renouvelé plus d'une fois; citons-en un exemple pris au hasard : En 1702, vivait à Arles un commissaire de marine nommé Marcel. Ce Marcel découvrit, après plusieurs années d'étude, un télégraphe de jour et de nuit; il fit construire à ses frais une machine qu'on essaya ensuite dans la ville où il résidait; le résultat des essais fut des plus satisfaisants et dépassa, dit-on, de beaucoup les espérances de l'inventeur. On remarqua, entre autres qualités, que les mouvements de la machine étaient d'une rapidité égale à la pensée. Marcel vivait sous le grand roi; il avait ressenti, d'un peu loin il est vrai, la bienfaisante chaleur des rayons de ce soleil radieux; il résolut de mettre sa découverte sous l'invocation de cet astre.

(1) Voici la lettre que René Chappe écrivait du Mans, lieu de sa résidence, au ministre de l'intérieur,

Le Mans, 9 juin 1839.

« Monsieur le Ministre,

» Depuis 1792, la télégraphie a coûté de 18 à 20 millions. Je conclus, d'après une » dépense si considérable, que tous les gouvernements qui se sont succédé en France » depuis cette époque ont trouvé que la télégraphie était utile. Cependant, depuis » 1796, aucun perfectionnement n'a eu lieu dans cette partie, seulement quelques » mesures ont été prises pour accélérer et assurer l'exactitude du passage des si- » gnaux. Aussi, aujourd'hui comme autrefois, les six douzièmes des dépêches qui » sont envoyées dans une année par les ministres et les autorités à l'administration » télégraphique et aux directeurs du télégraphe en province, restent dans les car- » tons ou sont envoyées par la poste. Trois autres douzièmes ne parviennent que » six, douze et vingt-quatre heures après qu'elles ont été remises à l'administration, » et les trois derniers douzièmes parviennent à leur destination aussi promptement » que possible; mais souvent, si les dépêches sont très pressées, les traducteurs » suppriment les mots et même les phrases qui paraissent inutiles au sens de la » dépêche, afin d'en accélérer le passage.

» Cette insuffisance du télégraphe vient en partie de ce qu'il faut trop de signaux » pour rendre la dépêche. Moins il y a de signaux pour traduire une dépêche, plus on » sera assuré qu'elle parviendra à sa destination, et plus on pourra en transmettre » dans un jour, puisqu'il faudra moins de temps. Il est donc d'un grand intérêt, » pour assurer le passage des dépêches, que les signes nécessaires pour leur traduc- » tion soient diminués; c'est ce dont je me suis occupé d'une manière extrêmement » avantageuse, puisque je suis parvenu à diminuer d'un tiers, et souvent même de » moitié, le temps que l'administration télégraphique met actuellement à faire » passer une dépêche à sa destination. Il résulte de ce perfectionnement que si » l'administration faisait passer dans un jour, de Paris à Toulon, huit dépêches » composées chacune de quatre-vingts signaux, j'en ferais passer, dans le même

Malheureusement, l'astre était à son déclin ; l'éteignoir du jésuitisme ne lui avait rien laissé de son premier éclat. Le roi ne s'occupait que de gagner le ciel en compagnie de ses favorites ; il était en pénitence avec Madeleine ; la terre n'existait plus pour lui. Le mémoire que Marcel lui fit parvenir le trouva dans ces saintes dispositions : ce mémoire resta sans réponse ; et pourtant Marcel, comme Chappe, ne demandait aucun traitement extraordinaire ; il sollicitait simplement le transport de sa machine à Paris, c'était le moins qu'il pût demander. Marcel attendit ; mais un jour, las d'attendre, dans un moment de colère, il brisa un appareil désormais inutile ; et plus tard, en mourant, il emporta son secret.

Qui oserait avancer que la machine construite par le pauvre commissaire de marine n'était pas celle qu'attendent encore les hommes du progrès. Le procès-verbal des expériences d'Arles porte bien que l'invention de Marcel constituait une télégraphie de jour et de nuit ; or, la télégraphie de nuit est l'inconnue d'une équation dont tous les autres termes sont donnés, mais dont le quatrième est encore à trouver.

M. Floccon, avons-nous dit, a introduit quelques perfection-

» temps, douze et souvent seize à la même destination, et aussi correctement. Les » personnes qui sont ou qui ont été employées dans la télégraphie apprécieront fa- » cilement l'importance d'un tel perfectionnement.

» On comprend parfaitement combien un Chappe, qui a passé quarante ans de sa » vie à chercher le moyen de rendre le télégraphe de plus en plus utile au gouverne- » ment, désire mettre à exécution un perfectionnement qui ajoute beaucoup au mé- » rite d'une invention qui est encore tout entière telle que les Chappe l'ont faite. » Aussi je propose au gouvernement de mettre ce perfectionnement à exécution sur » toutes les lignes sans rien changer au télégraphe, sans occasionner aucune dé- » pense, sans aucun traitement et sans empêcher la correspondance journalière. » Seulement, je demanderai mes frais de déplacement et mon logement à Paris ; » mais comme je sais par expérience que tout changement en télégraphie qui contrarie » des habitudes rencontre toujours beaucoup d'obstacles, je désire que tous les direc- » teurs et inspecteurs du télégraphe soient immédiatement mis sous mes ordres pen- » dant tout le temps que j'exécuterai mon perfectionnement, comme cela existait » pendant que j'étais administrateur.

» S'il est vrai, comme je le crois, que la télégraphie soit utile, puisque l'État paie » environ un million par an pour son entretien, et que le gouvernement mette » quelque prix à perfectionner une invention qui est toute française et que les autres » puissances ont adoptée, c'est à lui maintenant à faire le reste. Je suis prêt à faire » sortir la télégraphie de l'ornière dont elle n'a pu se tirer depuis 1796, et à faire » jouir la France d'un perfectionnement inespéré qui double presque les avantages » d utélégraphe. »

nements dans l'appareil télégraphique. Nous croyons que la machine perfectionnée qui se trouve sur l'une des tours de l'église Saint-Sulpice, et qui sert de point de départ à la ligne du midi par Orléans, est due à cet habile administrateur. La composition de cette machine est digne de remarque : son régulateur est horizontal et immobile ; seuls, les indicateurs font leurs évolutions accoutumées. Au-dessus de cet appareil est placé un autre régulateur de petite dimension ; il se meut comme l'ancien régulateur. Cette complication apparente de mécanisme remédie aux dérangements qui se répètent dans l'appareil de Chappe et constitue en réalité une amélioration.

Si l'on en excepte les feux de l'antiquité et quelques tentatives avortées, il est peu d'intelligences qui se soient consacrées à l'extension de la télégraphie de nuit. Il est même à remarquer que depuis 1792 les signaux de jour ont seuls fait les frais de la correspondance aérienne ; tandis qu'antérieurement à cette époque, à partir de la guerre de Troie, le télégraphe nocturne a obtenu la préférence chez toutes les nations, civilisées ou barbares, qui ont organisé pour leurs besoins particuliers des lignes ou des réseaux de signaux.

Cette indifférence profonde pour la plus importante des améliorations a duré trop longtemps. C'est ce qu'ont pensé ceux qui, à notre époque, se sont occupés ou s'occupent encore de développer, de corriger et d'étendre l'art télégraphique.

Le plus grand défaut du télégraphe de Chappe est en effet de perdre son action à mesure que le jour s'éteint. Alors, quelles que soient la gravité et l'urgence de la nouvelle affaire passer, le salut d'une armée ou d'une place, la vie d'un homme, le succès d'un engement, dépendraient-ils de sa vitesse, force est de suspendre l'envoi de l'ordre. Le télégraphe a replié ses ailes ; il dort parce que la nuit est venue ; il fait plus que dormir la nuit, il se couche au crépuscule comme un bon bourgeois de province. Selon nous, et selon beaucoup d'autres, si la télégraphie de jour a rendu de grands services, la télégraphie de nuit est appelée à en rendre de plus grands encore ; c'est donc à ce but que doivent tendre toutes les intelligences novatrices. Il ne sera peut-être pas aussi difficile qu'on le croirait au premier abord de doubler l'action télégraphique par l'adjonction d'un télégraphe de nuit à l'appareil de jour. Les nuits limpides et transparentes sont incontestablement plus nombreuses que les jours favorables à la

transmission télégraphique. Cela est météorologiquement et rigoureusement vrai. La plupart des phénomènes qui entraînent des conditions contraires à l'échange des signaux, sont à peu près nuls pendant l'imposante sérénité de ces nuits; tel est le mirage, dont l'action ne se fait pas sentir alors. La formation des vapeurs condensées se passe à quelques pieds du sol; mais les brouillards tombent avec le crépuscule; les habitations, les machines, les usines, n'ont pas de fumée, tandis qu'à des nuits étoilées succèdent généralement des journées pluvieuses. Il en est ainsi après les grandes gelées que suivent des nuits brillantes comme les nuits polaires, et des jours voilés d'épais brouillards. On sent bien par cet exposé que la télégraphie de nuit peut et doit obtenir tôt ou tard la faveur dont jouit depuis cinquante-cinq ans déjà la télégraphie de jour.

Mais on comprend aussi que la dernière venue ne doit pas songer à bouleverser et à jeter bas de fond en comble les choses établies; qu'elle se contente d'apporter la lumière au meilleur des télégraphes de jour, et elle aura beaucoup fait pour l'avenir d'un art qui est une des forces de notre pays.

L. CHAUVET.

(*La fin prochainement.*)

LA
RENAISSANCE ITALIENNE.

LA RESTAURATION IMPÉRIALE ET PONTIFICALE EN ITALIE.

1494 — 1530.

La catastrophe politique de la renaissance italienne est encore une énigme. Rien ne manquait à l'Italie du xv[e] siècle. Elle regorgeait de trésors et de soldats; le commerce du monde lui payait un tribut énorme sur ses richesses; les seigneurs italiens avaient fait l'apprentissage du pouvoir au milieu des révolutions les plus violentes, et les révolutions avaient été maîtrisées; les républiques italiennes étonnaient l'Europe par leur force, et Venise comptait au rang des premières puissances. De longues divisions et une guerre de quatre siècles avaient abouti à la confédération de 1484 ; la paix était fixée ; tous les problèmes de l'équilibre italien étaient résolus, et les arts se développaient comme pour sceller le pacte de l'union italienne. Toutes les gloires et toutes les traditions semblaient rivaliser pour faire de l'ancienne terre de l'Empire et des Pontifes le centre de la renaissance universelle. Tout à coup, l'Italie fut attaquée et vaincue, et trente-six ans suffirent à détruire le travail de quatre siècles. Quelle fut la cause de cette catastrophe soudaine? Par quelle fatalité l'Italie se vit-elle condamnée à déchoir à l'instant même où toutes les nations

de l'Europe s'organisaient? Un préjugé universellement adopté explique la catastrophe italienne par la conquête. Ce fut le préjugé de la renaissance. En Italie, les hommes du XVIe siècle se croyaient les héritiers de l'ancienne suprématie de l'Italie; en surpassant les traditions du moyen âge, ils avaient la conscience de leur supériorité naturelle sur cette même Italie. Tous pensaient que la renaissance devait triompher, et, dans le combat, ils pouvaient disposer des ressources d'une grande confédération pour défendre leur patrie. Honteusement vaincus, ils ont imputé leur défaite à la force brutale, à la fatalité d'une conquête étrangère, à une invasion des barbares, qui renouvelaient au hasard les anciens désastres des Goths et des Lombards pour recommencer le moyen âge. Qu'on interroge le premier historien de la renaissance : François Guicciardini considère l'Italie comme une nation; tout concourt à lui montrer, dans les peuples de la Péninsule, cette fraternité de race, cette solidarité dans une même cause sur laquelle se fondent les nationalités indépendantes. La confédération de 1484 représente pour Guiccardini l'âge d'or de l'Italie; malheureusement un prince italien, Louis le More, voulut contracter une alliance avec le roi de France; cet accident ou cette faute, d'après Guicciardini, attira l'armée française en Italie; la fatalité de la guerre attira successivement sur la scène Louis XII, Ferdinand le Catholique, François Ier, Charles-Quint, et, au bout de trente-six ans, l'Italie tomba définitivement sous le joug de l'Espagne. L'histoire de Guicciardini se réduit à l'histoire de la confédération de 1484, successivement trahie, décimée, et enfin brisée à jamais. Le caractère des hommes, les projets des seigneurs, les intérêts mis en jeu par la crise, se trouvent exposés par l'historien de la renaissance avec une netteté qui effraie; surpasser Guicciardini dans la description des faits matériels et des phénomènes de l'égoïsme, c'est impossible : cependant le secret de la décadence lui échappe, et il n'a pas compris la force qui l'a vaincu. L'Italie n'a pas été conquise. Dans toutes les guerres d'Italie il y eut des Italiens dans les deux camps, des étrangers des deux côtés. Naples et Milan se sont livrés sans se défendre, Venise a perdu en un jour toutes ses possessions de terre ferme; la facilité extraordinaire de la conquête exclut jusqu'à l'idée même de la conquête. Pour expliquer ces défaites miraculeuses, on a accusé avec le désespoir des vaincus les divisions, les armées, les chefs de l'Italie. Mais des divisions qui

attendent l'ennemi pour éclater, des armées, des seigneurs qui passent d'un camp à l'autre, attestent des révolutions plus profondes que celles déterminées par le fait extérieur du combat, et, loin de prouver la conquête, la transformeraient en une véritable délivrance. Ainsi, ce n'est pas le fractionnement des États de la renaissance qui a perdu l'Italie. Quand les communes résistaient à Frédéric Barberousse, l'Italie était vingt fois plus fractionnée; alors chaque terre avait un seigneur, chaque ville était une république, et pourtant les communes combattaient, elles remportaient leur victoire, elles fondaient leur liberté. Ce n'est pas la lâcheté des condottieri qui a perdu la cause de la renaissance; ces condottieri, si incertains, si faciles à la retraite, étaient très vaillants dans les armées de l'empereur et de la France; et une fois les condottieri vaincus, il restait toujours des peuples à l'Italie si elle avait voulu renouveler le combat. On ne peut pas non plus accuser l'incapacité des seigneurs le sort de la guerre; tout État doit pouvoir commettre une faute, toute nation doit avoir la force de supporter impunément la perte d'une bataille. D'ailleurs, quelle est la journée qui a vaincu la renaissance? on ne peut le dire. Quelles sont les terres qu'elle a perdues? elles se réduisent à Naples, et encore Naples resta feudataire du Saint-Siége, Venise reprit ses possessions, toutes les autres provinces de l'Italie survécurent à la catastrophe. Si l'Italie n'a pas compris sa défaite, la France, qui l'a attaquée la première, n'a pas non plus compris le rôle qu'elle a joué au-delà des Alpes. Les historiens français restent absolument étrangers au mouvement des traditions italiennes. Ils marchent droit à la suite de l'armée française, sans regarder ni à droite ni à gauche; ils chevauchent par monts et par vaux comme le chevalier *sans paour et sans reproche;* ils ne connaissent que leur consigne, le droit de Valentine sur Milan, le droit de Charles d'Anjou sur Naples. Le plus roué de tous, Philippe de Comines, en arrivant à Florence, devient naïf comme un enfant; il est subjugué par Savonarola, qui appelle le roi de France le libérateur de l'Italie; il voit des peuples qui *ne demandent qu'à se rebeller*, et il finit par se persuader que Charles VIII est un envoyé de Dieu, à la vérité fort maladroit. Les historiens postérieurs, témoins des mille échecs de la France qui se multipliaient au milieu des victoires les plus éclatantes de l'armée française, ont adopté cette idée superstitieuse, que *l'Italie est le tombeau des Français*. Le mystère qui la

plane sur la catastrophe italienne ne tient nullement aux faits. Au point de vue des faits, l'Italie du xvie siècle n'offre aucune obscurité; ses événements sont connus, ses historiens sont des hommes de génie. On suit un à un tous les actes des Borgia, des Médicis, de Jules II; il est impossible de trouver une période où l'histoire soit plus précise et plus éclatante. Au point de vue des idées, le fil de l'histoire semble se briser à chaque pas. Il y a là des villes, des États isolés dans leurs souvenirs et qui vivent d'une vie toute personnelle; d'un autre côté, on trouve une confédération italique qui vise à la nationalité; la papauté semble détrônée et pourtant elle règne; l'empereur semble oublié et pourtant il triomphe. L'Italie semble la plus faible des nations, et il est impossible de la subjuguer; les armées françaises, espagnoles, allemandes, la parcourent sans effort, et en même temps la littérature, les sciences, les arts, s'y développent comme si l'Italie était la plus forte des nations. Evidemment les écrivains italiens et français, trompés par l'apparence des événements, par les tendances multiples du xvie siècle, par les phases les plus contradictoires de la lutte, n'ont pu saisir l'unité du mouvement. Cette unité se trouve pourtant dans l'idée du droit pontifical et impérial. C'est elle qui a donné à l'Italie son rôle, elle lui a marqué sa place dans le monde, elle a gouverné toutes ses révolutions, et c'est faute d'interroger le droit que la catastrophe du xvie siècle est restée un malheur sans explication pour les écrivains français ou une conquête inadmissible pour les écrivains d'Italie.

L'Italie n'a pas succombé au hasard, elle n'a pas été subjuguée par la France ou par l'Espagne, elle n'a cédé qu'à son propre droit. Dès le commencement du moyen âge, elle avait été prédestinée à ne pas être une nation. Siége de deux idées cosmopolites, la papauté et l'empire, elle a confondu son pacte social avec le pacte de la grande république chrétienne. En 800, Charlemagne et Léon III, en résumant toutes les révolutions de l'Italie et du monde, avaient stipulé deux pactes, l'un européen, l'autre italien. Par le premier, l'Église transmit et reconnut au chef de l'invasion germanique tous les droits de l'empire romain, et le nouvel empereur s'engagea à défendre l'Église contre tous les ennemis de la foi, hérétiques ou infidèles. Le pacte italien servit de garantie réciproque aux deux chefs de la chrétienté; l'empereur donna au pontife l'Exarcat et des terres grecques comme

gages de sa parole, le pontife à son tour livra à l'empereur le royaume des Lombards. L'Italie fut donc littéralement saisie et matériellement partagée par les deux chefs du monde, de sorte que toutes ses terres devinrent successivement des fiefs de l'Eglise et de l'empire. Cependant l'Italie ne pouvait rester immobile sous la domination de deux chefs, l'un absent, l'autre désarmé; ses ducs, ses marquis remuèrent, les plus puissants d'entre eux visèrent à la royauté, et les Béranger, les Gui, les Lambert, ressuscitèrent sous de nouvelles formes l'antique royauté des Lombards, en menaçant de briser le double pacte de la grande république d'Occident. Cette première révolution manqua le but de la royauté pour atteindre à son insu le but de la liberté italienne. Pour vaincre les rois d'Italie, les Othon ont brisé la grande féodalité en favorisant l'essor des communes. Ainsi, les grands feudataires de Toscane, du Frioul, ne purent aspirer de nouveau à la couronne de Didier; aucun seigneur, depuis le couronnement d'Othon I, ne put tenter avec un véritable succès l'entreprise de rendre la Péninsule indépendante; mais l'Italie ne resta pontificale et impériale qu'à la condition d'être libre dans ses communes, d'ailleurs déjà fortes depuis l'anarchie de la grande féodalité : avec les communes, c'est une nouvelle révolution qui commence. Les villes étaient libres, les campagnes féodales, la bourgeoisie des villes était commerçante, la noblesse des campagnes était militaire; bientôt le combat s'engagea entre les villes et les châteaux, et l'Italie se trouva enveloppée dans un réseau de lignes d'inimitiés et de guerres où la féodalité finit par invoquer l'empereur, tandis que les villes libres se rangèrent du côté des pontifes. Quel fut le sens de cette lutte? Malgré les différends de l'Eglise et de l'empire, elle resta toujours la lutte de l'Italie qui demandait le privilége de se gouverner par ses communes, et qui ne voulait être impériale qu'à la condition d'être libre dans ses villes. Les villes libres se liguèrent, car partout leur cause était la même; l'empereur ne put entraîner des villes dans le parti féodal qu'en redoublant les priviléges des villes les plus serviles, de sorte qu'elles se firent, comme Pise, les plus libres. Ainsi la guerre déplaçait les priviléges sans les détruire, elle les multipliait au lieu de les diminuer, et, à la paix de Constance, l'empereur dut reconnaître à l'Italie le privilége de se gouverner par elle-même, sauf la suprématie de la papauté et de l'empire. Quel fut le gouvernement de l'Italie? Ce fut d'abord le triomphe de la commune,

victoire de la ville sur les châteaux; la féodalité fut vaincue et dut raser ses forteresses les plus redoutables et accepter la loi de la commune; chaque seigneur dut bâtir son palais à la ville, s'y fixer, devenir citoyen, obéir aux consuls, au podestat. Mais, en s'établissant dans les villes, la noblesse féodale y transporta toutes ses haines; en livrant ses châteaux de la campagne, elle bâtit à la ville des palais qui étaient des forteresses; en renonçant aux juridictions sur les serfs, elle réclama les magistratures de la commune. Ainsi la guerre entre la ville et les châteaux éclata au sein même des communes, et le premier gouvernement de l'Italie à demi indépendante fut la guerre des guelfes et des gibelins, c'est-à-dire de la grande bourgeoisie et de la féodalité subjuguée par la commune. C'étaient là deux castes opposées.

Par les traditions, par les mœurs, par les alliances, elles embrassaient l'Italie tout entière, et le gouvernement italien, depuis la paix de Constance, se réduisit à la révolution et à la contre-révolution, se propageant d'un bout à l'autre de la Péninsule, à chaque nouvelle élection d'un pape ou d'un empereur, à chaque événement qui déplaçait les hommes et les forces du pays. D'habitude on met les guelfes à la suite du pontife, et on considère les gibelins comme des partisans de l'empereur : c'est là un anachronisme qui transporte les idées de l'époque des Othon aux temps d'une révolution postérieure. Avant tout, les guelfes et les gibelins étaient deux noblesses, l'une issue du commerce, l'autre de la grande féodalité; l'une forte dans les communes, l'autre dans les campagnes, où elle gardait toujours son influence : elles représentaient deux traditions hostiles, implacables; mais elles avaient cela de commun qu'elles voulaient être indépendantes. Aussi se battaient-elles pour leur propre compte, pour se disputer le gouvernement des villes italiennes. Lorsque les deux chefs de la chrétienté se jetaient dans la mêlée, il arrivait très souvent que les guelfes combattaient contre le pape, et les gibelins contre l'empereur. En 1333, les deux sectes soupçonnèrent que les deux chefs de la chrétienté s'étaient alliés pour les réprimer, et elles s'allièrent sur-le-champ pour déjouer les plans des deux seigneurs suzerains de l'Italie. Le pape, l'empereur, les guelfes et les gibelins furent donc les quatre principes du moyen âge italien; les deux premiers fixaient le pacte social, les deux autres représentaient une modification de ce pacte et

une demi-indépendance conquise à la paix de Constance. Une nouvelle révolution était nécessaire : dans chaque ville on sentait la nécessité d'opérer une troisième révolution qui fût celle de la paix, et partout elle se réalisa par la dictature des seigneurs désormais indispensables à la vie des États. Par les seigneurs, ce droit de se gouverner conquis à Constance fut organisé dans chaque état; par les seigneurs, il y eut dans la Péninsule une Italie ni guelfe ni gibeline, ni pontificale ni impériale. Les deux chefs de la chrétienté furent oubliés, les deux sectes furent brisées; toutes les guerres italiennes devinrent diplomatiques, l'intérêt de chaque état prima sur tous les principes du moyen âge, et tous les intérêts réunis aboutirent à la confédération de 1484, par laquelle l'Italie eut des confins, et se crut une nation. Telle fut la renaissance : ce fut un ensemble de seigneuries, ce fut l'Italie nouvelle, l'Italie naissante sur les débris de la vieille Italie. Elle demandait à la politique l'indépendance de la confédération italique ; elle protestait par ses formes gréco-romaines contre la théocratie féodale de l'Europe; elle voulait gouverner par la raison les intérêts, les traditions, tout, jusqu'aux traditions de la papauté et de l'empire qui survivaient en Italie. Évidemment l'avenir était à la renaissance. Malheureusement, sur le sol de la Péninsule, la renaissance avait vaincu les principes du moyen âge sans les détruire; elle opprimait la vieille Italie sans la tuer. La papauté et l'empire dominaient toujours, la servitude était écrite dans toutes les lois; les guelfes et les gibelins étaient encore debout, ils divisaient toute la noblesse de Milan, de Gênes, des États romains. Le droit des seigneurs était incertain, factice, récent; les Médicis, les Bentivoglio ne dominaient qu'en dictateurs révolutionnaires. La seigneurie des princes et des villes ne pouvait armer les populations sans armer la vieille insurrection guelfe et gibeline qu'elle comprimait. Elle ne combattait que par les bras des condottieri; elle ne se maintenait que par les ressources de la terreur, elle ne durait que par un effort continuel. Dans la région mitoyenne de la seigneurie, toute faute était irréparable, toute bataille perdue était une catastrophe définitive, toute méprise amenait une révolution à sa suite; et quand l'Italie se trouva en présence de la France et de l'Espagne, le droit antique éclata, et la renaissance fut détruite par la résurrection des guelfes et des gibelins, et par la restauration de la

papauté et de l'empire. La renaissance italienne fut vaincue en trente-six ans par cette ancienne Italie qu'elle avait domptée, humiliée et oubliée.

Nous examinerons sa défaite dans la double réaction pontificale et impériale qui enveloppe la Péninsule, dans la résurrection des guelfes et des gibelins qui se représentent au sein de chaque ville, enfin dans l'épopée de Dante qui a prophétisé la restauration de Charles-Quint, et que les chroniqueurs et les poëtes du XVIe siècle confirment à leur insu. Partout la conquête étrangère disparaîtra avec les hasards d'une guerre inexplicable pour céder la place au mouvement logique et irrésistible de l'ancien droit italien.

I.

Mouvement de la papauté et de l'empire.

Pendant toute la crise politique de la décadence italienne, deux choses sont à remarquer : les événements et les idées. Les événements sont exclusivement politiques; les seigneurs, les républiques, même les pontifes, considérés comme chefs des États de l'Église, agissent en vue d'un intérêt positif; ils ne songent qu'à défendre ou à conquérir des provinces. Là, c'est le génie de la renaissance qui dicte les alliances, les partages, les coups d'état : les hommes politiques ne sont préoccupés que d'une œuvre toute matérielle; ils ne songent qu'à leurs États, ou plutôt ils ne songent qu'à eux-mêmes. Tandis que la renaissance s'efforce de gouverner les événements, elle remue des populations impériales et pontificales; les anciennes idées se représentent à l'insu des hommes qui dominent, et ce sont elles qui conduisent le pape et l'empereur à la restauration de l'ancien droit de Léon III et de Charlemagne.

La descente de Charles VIII fut le premier prologue de la restauration. Le drame commence au hasard dans le duché de Milan. Louis le More était régent; il s'était élevé à travers les conspirations. Il était parvenu par un coup d'état, et il régnait en tuteur de Galéas Sforza, son neveu, qu'il faisait garder à vue. Maître de l'ancien héritage des Visconti, il était menacé par deux ennemis. A l'intérieur, il redoutait son neveu et la loi qu'il violait; à l'extérieur, il était menacé par Venise. A l'apogée de sa puissance, Venise aspirait à dominer l'Italie tout entière; elle alarmait Fer

rare, l'Église, Florence; elle avait vu se liguer tous les princes de l'Italie pour la contenir ; son ambition, tournée vers le duché de Milan qu'elle avait entamé, se trouvait appuyée par l'alliance de Naples, et le roi de Naples était le père d'Isabelle d'Aragon, la femme de Galéas Sforza, dont Louis le More usurpait le pouvoir. Ainsi menacé, à l'intérieur par un rival, à l'extérieur par l'alliance vénéto-napolitaine, Louis le More conçut le projet de frapper d'un seul coup tous ses ennemis en appelant Charles VIII à la conquête de Naples. Par cette occasion, il voulait achever à Milan sa révolution de palais, briser la famille d'Aragon à Naples, isoler Venise et reconquérir au duché de Milan son ancienne prépondérance dans les affaires d'Italie. Dans ce premier prologue, tout est livré à un calcul exclusivement politique : c'est la renaissance qui domine; toutes les puissances ont oublié leur ancien rôle au milieu des guelfes, des gibelins, de la papauté et de l'empire. Louis le More, aventurier politique, sans tradition, sans foi, sans loi, considère Charles VIII comme un condottiere très puissant. Il pense qu'une fois en Italie, le roi de France aura à combattre des obstacles insurmontables. Tout en l'engageant à la conquête, il s'occupe à lui préparer des ennemis; il presse Pierre de Médicis de lui résister; il se ménage le moment où, maître des succès de la France, il pourra congédier l'armée française en arbitre de l'Italie. Charles VIII, à son tour, ne cherche dans l'expédition que la conquête de Naples; il ne descend qu'en héritier de Charles d'Anjou. L'empereur Maximilien se jette follement à la suite de Louis le More; il lui vend les droits de l'empire, et il se trouve ainsi l'allié du roi de France, son ennemi naturel en Italie. Quant aux seigneurs de la Péninsule, tous pressentent je ne sais quel danger, aucun d'eux ne se décide nettement contre la descente de Charles VIII. Venise ne croit pas à la possibilité de l'expédition, Florence et le pontife Alexandre VI flottent entre l'alliance française et l'alliance napolitaine; tous négocient, temporisent d'après la vieille habitude de la politique du xve siècle. Charles VIII déjoua toutes les prévisions. Il arrive à Milan, et l'enthousiasme guelfe qui l'accueille épouvante Louis le More. Charles VIII part pour la Toscane, et son passage fait éclater une révolution. Pierre de Médicis lui livre la moitié del'État ; Florence, indignée, chasse les Médicis, t c'est encore un succès pour le roi, qui entre dans la ville guelfe, et se fait payer son entrée. Il s'avance dans la Romagne, personne

ne résiste ; il entre à Rome la lance en arrêt, il marche sur Naples. Au commencement de la guerre, le roi de Naples était mort de peur ; un autre roi avait pris la fuite, un troisième monta sur une galère en déclarant qu'il ne pouvait défendre une ville abandonnée par Dieu. Tout le royaume se révoltait ; la rébellion était dans les mœurs. Virgile Orsini, le capitaine général de l'armée napolitaine, grand connétable du royaume, parent du roi aragonais, par une convention toute personnelle, avait mis son propre fils à la solde de Charles VIII ; ses parents, les Orsini de Rome, avaient facilité la marche de Charles VIII sur Naples. Bref, le roi de France fit son entrée à Naples au milieu d'une insurrection universelle qui l'accueillait en libérateur. La conquête accomplie, ce fut aux seigneurs à songer au danger ; ils recoururent à l'arme de la politique du xv[e] siècle. Louis le More avait profité de l'invasion pour se rassurer avec l'assassinat de Galéas Sforza. Désormais libre dans ses états, il improvisa sur-le-champ la ligue italienne : le pape, Venise, les petits seigneurs, l'empereur et l'Espagne s'unirent ; une armée fut mise en campagne, et Charles VIII, qui retournait en France, rencontra au Taro une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne. Que faire? Pour le roi, point de doute, il fallait se battre ; pour les seigneurs, rien n'était plus inutile : ils avaient déjà triomphé. La politique italienne s'était fait une règle de ne jamais frapper qu'à coup sûr. Voulait-elle attaquer? On ourdissait l'attaque comme une conspiration ; plusieurs seigneurs se liguaient secrètement ; on soudoyait quelques condottieri, et, le moment venu, on démasquait des forces très supérieures : l'ennemi se trouvait en même temps surpris, entouré, garotté ; il lui était impossible de se défendre. Quand les seigneurs de l'Italie et le roi se trouvèrent en présence au Taro, il ne fut question dans le camp italien que de faire un pont d'or à l'ennemi ; évidemment Charles VIII avait perdu sa conquête, le but italien était atteint ; dès lors, à quoi bon le combat? L'ambassadeur d'Espagne était dans le camp italien ; il parla d'honneur ; de jeunes capitaines se décidèrent à combattre, et Charles VIII remporta la victoire de Fornoue pour arriver en France, victorieux et vaincu : la renaissance essuya une déroute et triompha (1). La ligue rendit Naples à la famille d'Aragon,

(1) Cagnola et Mallipieri, deux chroniqueurs, l'un de Venise, l'autre de Milan, font remporter par les Italiens la victoire de Fornoue, complétement trompés sur le combat lui-même par le résultat.

appelée dans le royaume par une nouvelle insurrection, et les résultats politiques de l'expédition de Charles VIII furent nuls des deux côtés; la France triompha sans rien gagner, la renaissance fut vaincue sans rien perdre. Cependant il y eut un résultat moral, et au point de vue des principes, l'Italie fit un premier pas dans la crise de la décadence. Cette marche triomphale d'une armée à travers la Péninsule, cette conquête accomplie sans coup férir révélait la faiblesse de la seigneurie. Partout les guelfes s'étaient ranimés au passage de Charles VIII; partout la lutte des deux sectes du moyen âge éclatait ou s'annonçait de nouveau. On vit que les États d'Italie n'étaient pas des États, qu'ils ne pouvaient fonctionner en présence de l'ennemi, que la confédération italienne se réduisait à un mot, et que partout il y avait des populations intéressées à favoriser la conquête. Enfin Florence, Ferrare, le Monferrat, les Angevins de Naples, tous les guelfes italiens nettement rappelés à la vieille alliance française, montraient la voie tout ouverte pour une seconde invasion que Savonarola imposait au roi de France comme un devoir à accomplir.

Après une trêve de quatre ans, le véritable combat commença avec Louis XII. Cette fois la France connaissait mieux l'Italie; elle n'agissait pas au hasard. Louis XII était l'allié de Venise, qui devait partager avec lui le duché de Milan, de Florence, de Ferrare, de tous les Guelfes, de la Péninsule, enfin d'Alexandre VI, qui demandait à la France un royaume pour son fils en Italie. Sa marche fut sûre. A son arrivée, les guelfes de Milan s'insurgèrent contre Louis le More, Louis XII s'empara du duché, et cette avant-garde de l'indépendance italienne s'affaiblit pour toujours, et cessa de compter comme un État. Louis le More, l'homme qui avait trahi la renaissance, disparut pour toujours de la scène politique, et alla mourir prisonnier dans le château de Loches. L'armée française envahit Naples, et là aussi le royaume tomba avant d'être frappé. Désormais la ligue italienne était en déroute; les centres de Naples, de Milan, lui manquaient; Venise et le pontife étaient avec la France; toute l'Italie aurait été à Louis XII si l'Espagne ne la lui avait disputée. Le résultat politique de la seconde descente en Italie fut d'établir la domination française à Milan et la domination espagnole dans la basse Italie; à côté de cet événement tout extérieur, et prévu par les hommes politiques qui avaient pris part à la lutte, il se

produisit un phénomène moral dont les conséquences dépassèrent toutes les prévisions. Louis XII devait payer l'alliance italienne du pontife; il devait payer aussi la dispense de Rome, qui lui permettait le mariage avec la reine Anne et l'adjonction de la Bretagne à la France. Il prit donc le seigneur de Rome, Alexandre VI, sous sa protection, et il lui donna plein pouvoir de reprendre sur ses feudataires toute la puissance qu'il avait perdue, pour que César Borgia pût fonder son État. Depuis longtemps la papauté était sans force; tous les seigneurs de la Romagne lui résistaient, la renaissance l'étouffait. Le pape, une fois sûr de pouvoir combattre sans danger sous l'égide de la France, égorgea toutes les grandes familles des États romains; il broya toutes les seigneuries qui avaient pullulé sur la terre des pontifes, et la papauté se trouva restaurée par l'assassinat. Le terrible épisode fut très court; le pape s'empoisonna lui-même à force d'empoisonner, mais Jules II recueillit l'héritage des Borgia, et il fut maître dans ses États comme au meilleur temps de la papauté.

Libre d'agir, Jules II descend dans la lice. Quelle est sa première pensée? il appelle l'empereur, et en 1408 il unit l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand le Catholique dans la ligue de Cambrai contre la république de Venise. Il y a deux choses distinctes dans la ligue de Cambrai, un traité politique et un principe qui grandissait à l'insu de tout le monde. Le traité politique est un acte de spoliation par lequel quatre puissances s'allient pour se partager les possessions de Venise en terre ferme. Au point de vue des principes, deux acteurs dominent la ligue de Cambrai: l'un, c'est le pape, qui réclame Ravenne, Faenza, Rimini, la Cervia, les terres de l'Exarcat, l'ancienne donation de Charlemagne; le second acteur, c'est l'empereur Maximilien Ier. Bien qu'oublié en Italie, il se souvient de tous les droits de l'empire; il les rappelait à la diète de Constance un an avant la ligue de Cambrai; il se plaignait à la diète de Louis XII et du cardinal d'Amboise, qui, suivant lui, usurpaient au-delà des Alpes tous les anciens droits de l'empire. Maximilien entra donc dans la ligue parce qu'elle lui promit Padoue, Vicence, Trévise et Vérone, c'est-à-dire l'ancien duché de Frioul, la vieille marche impériale d'Othon I, la clef de toutes les descentes impériales en Italie pendant le moyen âge. La conséquence de la ligue de Cambrai fut double comme la pensée qui l'avait sti-

pulée. D'abord le traité politique donna une conséquence toute matérielle, qui frappa de stupeur les hommes de la Renaissance. Venise perdit d'un seul coup, à la bataille de Vaila, toutes ses possessions de terre-ferme; elle délia spontanément les peuples du serment de fidélité; elle livra en une seule journée tout ce que pouvait convoiter l'ambition de ses adversaires. Le prestige de Venise était détruit. La conséquence morale fut encore plus profonde. Dans son désespoir, Venise dut chercher à tout prix un allié; elle envoie donc un ambassadeur à Maximilien I, pour lui offrir, chose inouie, le vasselage de la république (1). Repoussée par l'empereur, Venise s'offrit au pape. Jules II avait atteint le but personnel qu'il poursuivait dans la ligue, on lui avait rendu les villes de l'Exarcat; il demanda plus, il réclama Ferrare, garantie à la famille d'Este par l'influence française; les victoires de Louis XII l'alarmaient, la toute-puissance des Français en Italie le paralysait; il voulait disposer de l'Italie; il rêvait la suprématie pontificale du moyen âge, entourée de tous les avantages du grand interrègne et de la renaissance. Dès lors il accueillit les offres de Venise, et il tourna les armées pontificales et vénitiennes contre la ligue de Cambrai, surtout contre la France. Seul avec Venise, il brava tout le monde. Dans ce revirement rapide, Jules II agit à la fois en homme de la renaissance et en pontife. En homme de la renaissance, il voulait chasser les barbares de l'Italie, il proclamait la guerre sacrée de l'indépendance, et à ce point de vue son rôle a été nul; les forces de Rome et de Venise étaient beaucoup trop insuffisantes. Il excommuniait Louis XII, et on lui ripostait par le concile de Pise. Jules II eut beau ceindre l'épée, déployer une activité infatigable, s'agiter comme un soldat, sa bravoure n'aboutit qu'à un exploit devant les fortifications de la Mirandola. Il ne put ni prendre Gênes, ni déposséder le duc de Ferrare, ni garder Modène; il fut chassé de Bologne; le duc de Ferrare s'avançait victorieux dans les États romains; la France triomphait partout. Impuissant comme homme de la renaissance, Jules II fut terrible comme pontife qui exploitait toutes les ressources de la politique d'Italie contre les victoires de la France. Il combattit donc par les alliances. Il s'adressa à l'empereur, qu'il détacha de la France, et dont il se fit un ami; il entraina l'Espagne dont il put

(1) C'est Guicciardini qui le dit; son témoignage est contesté, mais sans preuves.

tourner les armées contre Louis XII ; il disposa des cantons suisses et il jeta le poids de cette lourde infanterie de montagnards contre la France. Il disposa de toutes les ressources gibelines des Sforza contre les guelfes de Milan, des Médicis contre les guelfes de Florence, alliée de Louis XII, et il suscita au loin une attaque des Anglais. L'armée française en Italie poursuivait heureusement ses combats ; elle occupait l'Exarcat ; mais tandis qu'elle s'avançait par son courage, le pape l'avait isolée par sa politique. Lorsque Gaston de Foix obtint avec la victoire de Ravenne le plus grand et le dernier de ses succès, l'armée française, complétement enveloppée par son invincible ennemie, la politique italienne, dut évacuer l'Italie, pourchassée par les insurrections. Charles VIII avait été victorieux et vaincu à Fornoue, Louis XII à son tour fut battu en triomphant à Ravenne. Bientôt les Suisses l'attaquèrent à Dijon, les Anglais à Terouanne ; Jules II avait tourné toute l'Europe contre la France, unie avec l'Europe au commencement du combat.

Après l'expulsion des Français, Jules II, l'Espagne, l'empereur et Venise, qui formaient la ligue sainte, disposèrent de l'Italie. On rétablit les Médicis à Florence, les Sforza à Milan ; on donna à Jules II Bologne, Parme et Plaisance. Cependant ce résultat immédiat, et entièrement politique de la ligue, fut dépassé par l'idée pontificale de Jules II. Jusqu'ici la papauté seule avait été restaurée ; elle avait agi toute seule ; une fois rassurée par le triomphe de la sainte ligue, elle arrêta définitivement la restauration de l'Empire. La sainte ligue tomba en dissolution pour céder la place au double mouvement pontifical et impérial ; et la nouvelle alliance fut signée à Rome en 1512, l'année même de la victoire de Ravenne. Par cette alliance, l'empereur confirma toutes les prétentions du Saint-Siége ; et, à son tour, Jules II, par un nouveau revirement, sacrifia ses plus fidèles alliés, les Vénitiens, et promit à l'empereur son concours contre Venise, pour lui faciliter la conquête de Padoue, de Vicence, de Trévise et Vérone, l'ancienne marche impériale. Toute l'influence pontificale fut mise sans réserve au service de l'Empire ; Jules II ne se lassa point de proclamer l'ancienne loi impériale, d'en déterrer les documents, de ranimer en Italie ce droit, depuis quatre siècles oublié, avec la catastrophe de la maison de Souabe. Les Médicis ne rentrèrent à Florence qu'en gibelins, les Sforza ne se rétablirent à Milan qu'en vrais feudataires du saint Empire.

Jules II lutta contre l'Espagne elle-même, pour réserver à Maximilien le protectorat impérial de la Toscane. Bref, avec la défaite de la France, la papauté reconstitua l'Empire en Italie. On a représenté Jules II comme le héros de la renaissance; on a pris à la lettre son idée de chasser les étrangers de l'Italie: loin d'être libérateur, il a sacrifié l'indépendance italienne; il a provoqué la ligue de Cambrai, la ruine de Venise qu'il a trahie deux fois; il a provoqué en Italie le développement de l'influence espagnole; il a donné une importance toute nouvelle à l'armée suisse, qui prétendait désormais disposer de Milan; enfin il a fait un appel si positif à la domination impériale, que le nom de l'empereur devint tout à coup populaire au-delà des Alpes. En voulant chasser les étrangers, Jules II a appelé en Italie tous les étrangers; en voulant sauver la renaissance, il l'a anéantie par la restauration pontificale et impériale. Peut-être voulait-il réellement chasser les étrangers; mais la bonne foi de Jules II n'a servi qu'à mieux tromper la renaissance.

Il restait une dernière ressource, l'extrême impuissance de l'empereur, qui ne pouvait exercer aucun de ses droits : cette ressource disparaît dans la nouvelle phase qui se dessine depuis 1512 jusqu'en 1525. Léon X, de la famille des Médicis, en succédant à Jules II, représentait sur le trône pontifical le triomphe de la sainte ligue et de l'alliance de la papauté avec l'empire. Héritier de la politique de Jules II, il fut à son tour, comme son prédécesseur, homme de la renaissance et chef de la chrétienté. L'homme de la renaissance avait à protéger les intérêts des Médicis, et n'aimait nullement les Espagnols, fixés dans le royaume de Naples : il négociait avec la France, pour échapper à leur influence; il stipula un traité secret de neutralité avec François Ier, le successeur de Louis XII. Au fond, Léon X était impérial, et il redoutait plus que personne les armées françaises en Italie. En stipulant son traité, il ne croyait point à la possibilité d'une nouvelle descente. Tout à coup il apprit la victoire de Marignano; François Ier avait réparé en un jour les désastres de Louis XII; il était maître du duché de Milan. Léon X fut bouleversé; tout le travail de Jules II était détruit; il ne songea plus qu'à le refaire. Pour le moment, à force de négociations, il se ménagea, avec François Ier, la restauration que Louis XII avait accordée à la papauté; il put, comme Borgia, comme Jules II, contenir ses propres feudataires; son dommage

se réduisit à la perte de Parme et Plaisance, les Médicis restèrent à Florence. Ce succès assuré, il marcha droit vers la restauration impériale. Allié de François Ier, il s'allie en secret avec tous les ennemis de la France ; il tourne contre la France l'Angleterre, l'Espagne ; il provoque sans succès une descente impériale de Maximilien I ; il attend les événements avec les idées impériales de Jules II ; enfin une nouvelle arrive en Italie : le maître de l'Espagne, des Flandres, du Nouveau-Monde, Charles-Quint est élu empereur. Cette fois la toute-puissance humaine se trouve désormais jointe à la toute-puissance juridique de l'Empire. L'Italie est effrayée ; la renaissance comprend que son dernier jour approche, que le grand interrègne est fini. C'est dans ce moment que Léon X réalise le plan de Jules II ; il demande l'impossible à François Ier, et en même temps il redouble d'instances auprès de Charles-Quint, pour réclamer la restauration impériale. Toujours homme de la renaissance et pontife, il paraît qu'il fut très sincère dans sa duplicité. Guicciardini nous assure qu'il voulait chasser les Français par les Espagnols, croyant qu'il serait facile ensuite d'expulser les Espagnols ; il copiait Jules II, qui se proposait de chasser les étrangers par les étrangers. Cette perfidie de seigneur était trop inepte pour réussir : ce fut la pensée du pontife qui se réalisa ; et Charles-Quint, en arrivant en Italie avec l'alliance pontificale, chassa les Français, agrandit la papauté et acheva la restauration impériale. Adrien VI, créature de Charles-Quint, assista impassible à l'organisation de ce triomphe.

L'Italie devait tenter une réaction, ne fût-ce que pour se persuader de son propre asservissement. L'idée de résister à l'empereur vint d'abord à Clément VII. C'était là un Médicis, un confident de Léon X, un vrai seigneur de la renaissance, ambitieux comme un pontife, et pourtant indigné contre la domination espagnole en Italie. La tradition de Jules II l'alliait à Charles-Quint, et il négocie secrètement avec François Ier ; il signe un traité ; et, en apprenant que François Ier vient de reprendre Milan, il s'empresse de démasquer son traité. Malheureusement la guerre n'était pas finie, et, presqu'en même temps, Clément VII reçut la nouvelle de la déroute de Pavie et de la captivité de François Ier. Le pontife négocia alors avec l'empereur, qu'il avait irrité. Ce fut aux seigneurs à continuer la révolution tentée par le pontife. Quelle fut leur résistance ? Ils conspirèrent. Le chan-

celier de l'État de Milan, Morone, maître de tous les secrets de l'Italie, conçut le plan de la conspiration. Il unit le duc de Milan à la seigneurie de Venise : il obtint l'adhésion du pontife ; il promit au marquis de Pescara, capitaine général des armées de Charles-Quint, le royaume de Naples; il monta un véritable coup d'état universel contre l'empire en Italie. Hélas! les seigneurs, réunis par la catastrophe, ne l'étaient point par un principe. Clément VII se ménagea une retraite pour se dérober aux éventualités d'un échec. Il fit dire à Charles-Quint d'avoir l'œil sur ses généraux. Pescara, le général de la conspiration, se voyant soupçonné par l'empereur, révéla ses complices; Morone emprisonné, traîné devant une commission, fut si rusé, si vil, qu'il captiva ses juges, et vendit à la politique impériale le conseil bientôt réalisé de faire marcher les lansquenets et le Bourbon sur Rome. Le duché de Milan fut confisqué par l'armée impériale. Les seigneurs se trouvèrent alors dans la nécessité de combattre : la ligue italienne fut stipulée, et le duc d'Urbin se trouva chargé des opérations de la ligue, qui réunissait tous les États abandonnés par la France. Certes, le temps était venu d'en appeler au jugement de Dieu et de combattre; mais aucune armée ne fut plus inepte que celle de la ligue italienne; elle se couvrit de honte sous Milan; elle fut nulle devant Gênes, faible devant Crémone; quatre cents Siennois, vieux partisans de l'Empire, mirent en déroute cinq mille Pontificaux; la conduite du duc d'Urbin fut si étrange, qu'on le soupçonna de trahison; il laissa l'armée impériale libre de marcher sur Rome. La crise fut complétement achevée avec le sac de Rome et l'emprisonnement de Clément VII. Les événements postérieurs et les derniers efforts de la France, qui parcourut encore l'Italie, se réduisirent à des exploits militaires.

Le double caractère des événemens de cette crise se résuma d'une manière éclatante dans la catastrophe définitive. Les traditions politiques de la renaissance qui avaient animé les pontifes expirèrent avec l'emprisonnement de Clément VII, et en même temps le pontife triompha par le traité de Barcelone, où le sort de l'Italie fut arrêté pour toujours. Vaincu comme seigneur italien, Clément VII obtint, comme pontife, tout ce qu'il n'aurait pu demander par les victoires les plus brillantes. La paix était nécessaire entre les deux chefs de la chrétienté; tous deux étaient menacés par l'invasion musulmane et l'hérésie allemande; ils renouvelèrent donc le pacte de Charlemagne, qui

avait été stipulé au commencement du moyen âge. Il fut donc convenu, au point de vue européen, que le pape prêcherait une croisade, que l'empereur réduirait les protestants; et, au point de vue italien, que la Péninsule servirait encore de gage aux deux parties contractantes. Les deux chefs de l'Europe, redevenus de fait les deux chefs de l'Italie, promirent de maintenir la dépendance féodale des États italiens, qui relevèrent tous de l'Église ou de l'Empire.

Les Sforza rentrèrent à Milan, les Médicis à Florence; et en 1530, le couronnement impérial, renouvelé une dernière fois à Bologne, scella l'alliance qui avait vaincu l'Italie des seigneurs. Cette alliance prit la forme d'une confédération pontificale et impériale, qui embrassa tous les États d'Italie, et où les princes durent payer d'énormes taxes pour solder les armées destinées à maintenir l'humiliation de la Péninsule. Une seule ville fut exceptée de la confédération, ce fut Venise. Elle était restée sept siècles auparavant hors du pacte de Léon III et de Charlemagne; elle était toujours restée étrangère à l'empire d'Occident; elle fut donc exceptée de la restauration de Charles-Quint.

II.

L'INSURRECTION GUELFE ET GIBELINE.

Nous venons de voir que la renaissance a été conquise par l'ancien droit italien; que la papauté et l'empire, toujours vivants au fond des populations italiennes, ont trompé les seigneurs et les ont enveloppés de manière que personne ne pût résister à la restauration du droit antique. Tandis que la papauté et l'empire frappaient les seigneurs à la tête, l'insurrection des guelfes et des gibelins les attaqua à la base. Pendant toute la crise, la guerre pontificale et impériale fut appuyée par une seconde guerre guelfe et gibeline qui réduisait les seigneurs à l'impuissance, au moment où ils auraient dû tout risquer dans le combat.

Si on consulte les histoires générales de l'Italie, c'est à peine si l'on peut soupçonner l'existence des guelfes et des gibelins au XVIe siècle; les historiens, tous gagnés par la renaissance, auraient cru déroger à leur dignité en parlant des divisions d'un autre temps, dégénérées en querelles domestiques et vulgaires. Ils évitent les noms des deux partis, ils les méprisent, ils cher-

chent à donner une tournure gréco-romaine à cette domination abstraite des seigneurs. Chez les historiens des villes elles-mêmes la lutte ne se présente que d'une manière très confuse; plus ils sont éclairés et moins ils éclairent. Ils veulent être de leur temps, ils veulent défendre la république ou le seigneur, ils s'obstinent à ne voir dans les troubles intérieurs que la lutte de la liberté et du tyran. Heureusement les chroniques abondent; toutes, Dieu merci, ne sont pas savantes, les scènes de l'insurrection gibeline ou guelfe, à force de se multiplier, s'expliquent mutuellement, et l'on peut suivre l'insurrection souterraine de la vieille Italie qui a détruit la renaissance.

Le mouvement intérieur qui a tour à tour appelé la domination de la France et de l'empereur en Lombardie, fut entièrement déterminé par l'action et la réaction des guelfes et des gibelins. La seigneurie de Milan n'avait été qu'une seigneurie gibeline; les Visconti l'avaient élevée par un travail de deux siècles; partout où il y avait une famille gibeline ils avaient d'abord des amis, ensuite des sujets. Ils triomphaient à Pavie par les Beccaria, à Brescia par les Malisardi, à Sienne par les Salimbeni, à Péruse par les Oddo, à Bologne par les Canetoli, partout avec les ennemis du parti guelfe. Ainsi la seigneurie tout entière était à la merci des réactions guelfes jadis soulevées par Florence et depuis par Venise. Elles l'avaient dissoute en 1402, en 1447 ce fut une nouvelle dissolution. Avec les Sforza, le duché présenta l'apparence d'un état. Toutefois Louis le More, qui réprimait les deux partis, s'était élevé par les guelfes et il régnait par les gibelins, tout en se donnant les airs d'un roi étranger à tous les partis. Qu'était-il donc arrivé au moment de la crise? Ouvrons Mallipieri : un homme d'état de Venise : « Louis le More, écrit-il en 1495, craint la rebellion; on dit qu'il s'est refugié dans le château de Milan, que les soldats ne lui obéissent pas, que le roi de France pourrait s'emparer du duché sans dégainer l'épée. » C'est la renaissance qui parle, elle voit le danger, où est-il? elle ne le dit point. Cagnola, apologiste de Louis de More, ne voit pas même le danger, il finit sa chronique en 1497, et il lui semble que le seigneur de Milan est l'une des premières puissances du monde. C'est la fatuité de la renaissance qui écrit pour *fuir l'oisiveté*, d'après les propres expressions de Cagnola. Corio, le meilleur historien de Milan, est si minutieux, si détaillé, si consciencieux, que, sous la dictée des faits, il doit voir qu'il y a encore des guelfes et des gibelins;

en finissant en 1500, il n'en explique pourtant pas l'action, il les voit effacés par les seigneurs. Ouvrons Prato, le successeur de Corio, la crise est déclarée, les Français sont à Milan, et Prato éclate contre la seigneurie des Sforza avec toute l'indignation d'un guelfe du XIIIe siècle. On voit par sa chronique que les guelfes ont renversé Louis le More; que le capitaine général de l'armée française, J. J. Trivulzio, n'est que le chef des guelfes de Milan; que la nouvelle domination, loin d'être la conquête, c'est la liberté, c'est la domination de la noblesse communale. Bientôt les Sforza revinrent, la France est expulsée; le règne des Sforza, c'est la tyrannie des gibelins, c'est-à-dire de la grande noblesse et de la populace. Les Sforza ne sont plus que des chefs de parti appuyés par l'empire; pour exiger l'impôt ils doivent couper les ponts de la ville et traquer les contribuables; pour se défendre ils doivent confier à la populace les clefs de la ville et contenir les guelfes par la terreur. Là encore, la conquête impériale n'était que la liberté, le triomphe des gibelins (1). Il y a un autre chroniqueur, Burigozzo (2), c'est un simple mercier, tout à fait étranger aux belles-lettres, d'une ignorance profonde et d'une inintelligence complète; sa langue est une œuvre de son invention, un vrai baragouin qui ajoute au charme de son honnête stupidité. Je l'ai parcouru de l'œil le plus inquisitorial pour savoir quelle était son opinion, et j'avoue qu'il m'a été impossible de le découvrir. S'il n'était pas trop téméraire de lui supposer une pensée, je dirais qu'il ne veut pas être dérangé. Lorsque Burigozzo peut ouvrir sa boutique et descendre dans la rue sans crainte des lansquenets, il est très satisfait; il note le prix des grains, et il assiste avec un vif plaisir aux fêtes que l'on donne pour l'inauguration de tous les gouvernements. Il aime J. J. Trivulzio, il sympathise avec les Français, il chérit les *pauvres Suisses* qui combattent les Français; le digne homme n'est l'ennemi de personne. Eh bien! ce Burigozzo, avec ses gros yeux, voit des choses qui déconcertent Guicciardini lui-même. Il voit en 1515 les ennemis des Sforza. Quels sont-ils? ce sont « les hommes de Milan, les » vrais hommes (homeni), c'est-à-dire non pas les magnats ni » les minimes, mais tous les citoyens et marchands qui s'assem- » blent pour protester contre les taxes. » Voilà les guelfes, la

(1) *Archivio storico*, vol. VII.
(2) Ibid.

commune. Quels sont les appuis des Sforza? le menu peuple, les gens de rien (gente menudra zoé de vil essere). Que se passe-t-il vers 1517? « Dans ce temps, dit Burigozzo, il s'éleva certaines » dissensions entre quelques jeunes gentilshommes, sur ce que » les uns voulaient être guelfes, les autres gibelins; les uns » avaient des plumes aux chapeaux et des bas à la gibeline; » d'autres avaient des plumes et des bas à la guelfe, et peu à peu » les deux habillements se répandirent avec la dissension, et » tout Milan finit par être moitié guelfe et moitié gibelin. » La lutte pénétrait dans les sacristies, et Burigozzo, qui ne manque jamais un sermon, nous fait assister, à son insu, à la lutte ecclésiastique des guelfes et des gibelins. Un prédicateur arrive, et il dit que c'est se faire un mérite auprès de Jésus-Christ que de tuer les Français; il *les maudit avec médisance*, et Burigozzi remarque qu'il ne manque pas de femmelettes, de gros hommes et de poltrons qui aiment le nouveau prédicateur. Tout le clergé de Milan le déteste. Burigozzo, en bon bourgeois, guelfe sans le savoir, adopte l'opinion du *vénérable clergé de sa patrie*, et ne veut pas que l'on tue les Français. Ce furent donc les guelfes et les gibelins ressuscités par la marche des armées française et espagnole, qui disposèrent de la domination de Milan ; il n'y eut point de conquête; Burigozzo n'a jamais été conquis.

La ville libre de Florence avait été le vrai seigneur guelfe de la Toscane ; elle s'était élevée en subjuguant les villes gibelines, qu'elle dominait avec plus de dureté que les Visconti. Vers la fin du xve siècle, tous les historiens, Léonardi, Poggi, s'obstinent à la considérer comme une seigneurie, les noms des deux partis sont soigneusement évités. Hors de Florence, les séditions des villes soumises sont considérées comme de véritables actes de rébellion. A Florence, la lutte des partis et la domination des Médecis sont représentées à travers les abstractions de la politique gréco-romaine. On parle des grands, de la plèbe, des tyrans, de la liberté, il est rarement question des deux factions du moyen âge. Au moment de la crise les troubles éclatent, les historiens restent au point de vue de la seigneurie, la renaissance ne veut pas renoncer à ses propres idées. Examinons pourtant les faits. Quels sont ces troubles? Hors de Florence, c'est Pise, l'ancien foyer des gibelins, qui se révolte contre la domination guelfe de Florence, et la rébellion est si forte qu'elle dure pendant dix ans. A Pistoie, ce sont les *Panciatichi* et les *Cancellieri*, c'est-à-dire les gibelins

et les guelfes du XIIIe siècle, les blancs et les noirs du XIVe siècle, qui ressuscitent pour se livrer des combats furieux. Ils pillent, ils rasent les maisons, les villages, ils égorgent jusqu'aux enfants à la mamelle. Ailleurs d'autres rébellions éclatent, et toujours guelfes ou gibelines. A Florence, la lutte est masquée, ou du moins très engagée dans les formes nouvelles de la renaissance; ce sont réellement le peuple d'un côté, de l'autre la plèbe et les Médicis, qui se trouvent aux prises. *Pitti* et *Nardi*, historiens de la lutte, ne prononcent ni le nom de guelfes ni celui de gibelins. A l'arrivée de Charles VIII, le peuple expulse les Médicis, et le combat ne semble engagé qu'entre les républicains et les amis des tyrans exilés. Les uns s'appellent *frateschi* et les autres *palleschi*, les uns *arrabiati* et les autres *ottimati*. Toujours est-il que Florence tombe dans la lutte des castes rivales, que les frateschi sont de vieux guelfes, que l'invasion française les rappelle à l'alliance française des guelfes, qu'ils jettent leurs ennemis, les Médicis, les palleschi, dans le parti gibelin, et que les Médicis, en 1512, rappelés à Florence par les palleschi, se rétablissent avec le mouvement impérial de Jules II. De nouveau chassés par les guelfes, ils rentrent encore en 1530 avec l'armée impériale de Charles-Quint. Depuis, en butte aux persécutions du parti guelfe, ils ne peuvent se défendre qu'en se déclarant, en 1535, feudataires du Saint-Empire. Le mouvement des révolutions de Florence traduisit donc les partis de la renaissance dans les vieux partis du moyen âge; si Pitti Nardi ne les nomme pas, Varchi, qui arrive après la catastrophe, les signale; et Florence n'est conquise que par ses propres concitoyens, tombés en arrière de deux siècles.

Bologne offre une autre variante de ce drame souterrain. Les Bentivoglio régnaient en seigneurs; leur tradition guelfe était oubliée. Leurs ennemis étaient des républicains et non pas des Gibelins. En 1488, les Malvezzi conspirent en républicains; le chef des Malvezzi parle comme un héros de l'antiquité, les Bentivoglio en vrais tyrans, la renaissance avait retrouvé ce mot; ils font assassiner tous les Malvezzi comme des tyrans. Lorsqu'on commettait un assassinat, l'accusé n'avait qu'à dire avoir tué un Malvezzi, on cessait les poursuites. Dans les premiers jours de la crise, les Bentivoglio sont menacés par les Marescotti; c'est encore la lutte du tyran et de la république. Le drame est ter-

rible; le tyran soupçonne les Marescotti de conjurer avec l'ennemi César Borgia, qui arrivait sous les remparts de Bologne. Pendant le danger il dissimule sa pensée; une fois rassuré, il ordonne le massacre des Marescotti. Le chef de la famille, Galéas Marescotti, était un vieillard octogénaire; cinquante années auparavant il avait été le héros de la seigneurie; deux fois il avait défendu la vie et le trône des Bentivoglio. En 1443 il les avait réintégrés en chassant les soldats des Visconti. En 1445, quand tous les Bentivoglio avaient été massacrés à ses côtés, il égorgea à son tour tous les conspirateurs, la grande famille des *Canetoli*, et il avait été chercher, à travers le massacre, je ne sais quel obscur héritier des Bentivoglio, oublié dans un atelier de Florence; c'était le fils de ce bâtard qui égorgeait les Marescotti. Le vieillard se traîna au milieu du peuple de Bologne jusqu'au palais de Bentivoglio, et supplia le tyran de faire cesser le massacre. Les Bentivoglio furent impassibles; on assassina encore, et à sa mort les assassinats recommencèrent. De là les haines implacables des Marescotti exilés et des Bentivoglio qui régnaient. Vizzani et Alberti ne voient là qu'une des mille luttes de la renaissance; suivons-la dans ses phases. Les Marescotti attaquent une famille guelfe; en exil ils doivent combattre avec les Gibelins. En 1506 ils arrivent à Bologne avec Jules II, le pontife de l'empire; ils règnent à la place de Bentivoglio en vrais Gibelins; attaqués par les Guelfes, ils rasent l'immense palais des Bentivoglio. Chassés en 1511 par la force guelfe de la France, qui réintégra les Bentivoglio, ils retournent de nouveau en 1512, avec Jules II, le chef de tous les Gibelins de l'Italie. C'est ainsi qu'une des luttes de la renaissance rappelée à ses principes, devint une des luttes du moyen âge pour disposer du sort de Bologne.

Les villes libres étaient des villes attardées; elles n'étaient pas encore arrivées à la dictature du seigneur; et chez elles les Guelfes et les Gibelins se présentaient nettement avec leurs noms et leur drapeau. Gênes, pendant toute la crise, passe de la France à l'Espagne au moyen de ses Guelfes, les Fieschi, les Fregoso, et de ses Gibelins, les Doria et les Spinola. A Sienne, pendant le xv[e] siècle, les deux partis se fractionnent, se battent, se chassent de la ville; il y a des partis exclus à perpétuité des emplois jusque dans les générations à venir; des partis qui ne pardonnent

pas au sexe, qui exilent les mères et les femmes des émigrés; des partis qui décident de confiquer les biens de celui qui parlerait de faire encore de nouvelles concessions aux gentilshommes. Sienne était si orageuse, si violente, que lorsqu'il passait quelque prince, et à l'époque des plus grandes calamités publiques, on avait l'habitude d'exiler par précaution les chefs des partis. A force de se fractionner, les Guelfes et les Gibelins avaient disparu; il n'y avait plus sur la scène de la renaissance que le parti des neuf, des douze, des grands, des réformateurs, du peuple, etc. Pendant la crise, la ville se donna des seigneurs, les Petruci. Fière, vaillante et franchement impériale, Sienne traverse le danger, mais en chassant ses seigneurs, elle jette des ultra-gibelins dans le conseil de Charles-Quint; pour combattre Charles-Quint, elle accepte l'alliance guelfe de la France, et après une résistance héroïque, elle cède aux Médicis (1).

La seigneurie des pontifes était incertaine; et pourtant la lutte des partis éclata avec plus de liberté dans les états de l'Église, témoin les guerres civiles de Césène, depuis la descente de Charles VIII. Césène était divisée entre les trois partis des Tiberti, des Martinelli et des Guerra. Les deux premiers, coalisés et protégés par le gouverneur pontical, avaient chassé le troisième, représenté par Guido Guerra. L'exilé se rend au camp de Charles VIII, il demande des soldats, on l'équipe, et il tente un coup de main sur Césène. Il aurait réussi par les amis qu'il avait dans la ville si le gouverneur n'avait augmenté la garnison d'avance et cassé la cloche de la commune pour prévenir le tocsin. Avec le succès de la France, Guido Guerra pénètre à Césène, il rompt la coalition des Tiberti et des Martinelli, il jette les premiers contre les seconds, et les Martinelli sont égorgés au nombre de 127 dans une église, leurs maisons sont rasées. Les Martinelli écartés, Guido Guerra tourne ses forces contre les Tiberti; il veut être seigneur. Il fut joué, trahi et assassiné par Venise. Dès lors les Tiberti restèrent seuls en présence des Martinelli; ce furent les Guelfes et les Gibelins de Césène. Une nuit les Tiberti, alliés des Borgia, surprennent et rasent 25 maisons des Martinelli; César Borgia profite de la victoire et réprime les deux partis à la fois. A la chute des Borgia, les Tiberti renouvellent le combat, en expulsant les

(1) Voy. Sozzini, parent des Socini, récemment édité dans les *Archives historiques : Il successo delle revoluzioni della città de Siena di imperiale francese et di francese imperiale*, vol. II.

Martinelli. Au bout d'un mois la vengeance des Martinelli les atteint, les massacre, rien n'est épargné. Le chef de la famille des Tiberti était octogénaire, il avait dirigé tous les combats du parti, son sang ne suffisait pas aux Martinelli. Ils lui ordonnent donc de s'agenouiller et de recommander son âme au diable, le vieillard obéit, et sur-le-champ on l'assassine. Huit jours s'écoulent, et les Tiberti éclatent et triomphent avec le ravage de deux cents maisons. La lutte continua, seulement de temps à autre le pape pendait quelques partisans pour rétablir le calme (1). Mêmes scènes à Viterbe, où, en 1497, les Gatteschi gibelins égorgent les Maganzesi du parti guelfe. Presque en même temps les Guelfes de Todi massacrent les Gibelins; les Gibelins de Terni immolent les Guelfes (2). A Recanati les vieilles familles gibelines, du temps de Frédéric II, se réveillent; on combat, et en 1505, la peste même n'impose pas la trêve aux combattants (3). A Ravenne ce sont les Rasponi guelfes et les Lunardi gibelins qui combattent sans cesse les uns pour le pape, les autres pour Venise (4). A Pérouse c'est le combat des Oddo et des Baglioni avec les batailles nocturnes, les perfidies et les trahisons du moyen âge. A chaque conclave les deux partis sont aux prises en combattant pour la France et pour l'Espagne. Enfin, à Rome, la lutte antique se renouvelle par les Borgia, aux prises avec les familles Romaines; par Jules II, aux prises avec les Borgia; par les Médicis, aux prises avec les Colonna. Ces derniers renouvellent la hardiesse Sicarra Colonna, qui avait emprisonné Boniface VIII. En 1526, ils enlèvent Clément VII, en 1527 ils entrent à Rome avec l'armée impériale, et pendant le sac ils rasent les villas du pontife. Partout l'Italie avait reculé de quelques siècles, la vieille Italie se révoltait contre la renaissance.

Dans le royaume de Naples les Guelfes et les Gibelins avaient été remplacés par les Angevins et les Aragonnais. Deux races, deux noblesses soutenues par deux prétendants à la couronne, se trouvaient en présence depuis 1266, et l'anarchie était l'état habituel du royaume. Les Angevins, décimés par le grand mas-

(1) Voy. Scipion Chiaramonti, *Histoire de Césène*, 1641.

(2) Angeloni, *Histoire de Terni*, Rome, 1646.

(3) Angelita, *Origine de Recanati*, Venise, 1601.

(4) *Histoire de Ravenne*, par Th. Tomai, Ravenne, 1580. Il n'insiste pas sur la lutte des Lunardi et des Rasponi, et sur la lutte postérieure des docteurs et des capitaines, de crainte, dit-il, de réveiller la guerre civile.

sacre de 1486 appelaient à grands cris l'invasion française contre les bourreaux d'Aragon. Le royaume se mêla donc aux guerres italiennes avec les alliances guelfes et gibelines des anciens temps, les deux partis recommencèrent le combat dans chaque ville, et la seigneurie de Naples devint impossible. Bornons-nous aux guerres civiles d'Aquila, la ville fondée par Frédéric II. En 1486, elle était divisée par les deux familles des Gaglioffi et des Camponeschi. Les Gaglioffi, du parti angevin, se battaient à outrance contre le roi aragonais, soutenu par la famille rivale des Camponeschi. Ils furent exilés. En 1492, les Gaglioffi tentent un coup de main; une nuit ils pénètrent dans la ville au nombre de deux cents; ils tuent le gouverneur, et bientôt ils succombent. Le chef de l'expédition, Philippe Angelo Gaglioffi, est écartelé par ordre du roi; son frère, évêque d'Aquila, se trouvait à Rome; il avait la confiance d'Alexandre VI. « Gardez-vous, lui disait-il, des innovations et des conciles. » On le trouva assassiné avec un fils naturel. On devine qu'au moment de l'invasion française en 1495, les Gaglioffi se jetèrent, comme des tigres, sur les Camponeschi; ils avaient tout un demi-siècle de persécutions à venger en un jour. Le commissaire français, étonné d'avoir d'aussi féroces alliés, voulait les faire pendre (1). La lutte se continua pendant la crise, et elle se prolongea, sous la domination espagnole, sur tous les points du royaume. Partout les deux races étaient aux prises; les guelfes s'alliaient aux couvents, aux évêques, et, par l'intermédiaire des évêques, au chef de l'Église suzerain du royaume; les gibelins se ralliaient au gouverneur, au vice-roi espagnol, à la domination du roi catholique. Les couvents se fortifiaient en donnant asile aux bandits, les palais en s'entourant de bravi, et le roi très catholique gouvernait en combattant (2). Nous avons vu que la seule ville, restée en dehors du pacte de Charlemagne, Venise, se déroba à la confédération impériale et pontificale. De même que Venise avait résisté aux rois francks, elle avait étouffé chez elle, au dixième siècle, deux sectes, les Caloporni et les Morosini, qui préludaient aux guelfes et aux gibelins. Venise reste donc inébranlable. Cependant, en terre ferme, elle était un seigneur, comme les Visconti; comme Flo-

(1) *Annales de la ville d'Aquila avec l'histoire de son temps*, par B. Cirillo d'Aquila, Rome, 1570.

(2) Voy. le vol. IX de *Archivio Sitrico*.

rence, elle dominait, comme un seigneur, par les factions. Elle se glissait à Ravenne, par les Lunardi ; à Crème, par les Benzoni. Dans toute la vieille marche du Frioul, elle entretenait les rivalités en régnant par la division. Forte sur les lagunes, Venise fut donc exposée à la rébellion en terre ferme ; pendant la crise, les guelfes et les gibelins pullulèrent, comme par enchantement, sur toutes ses possessions. Pour ne citer qu'un exemple, Cordagli (1) nous apprend que, jusque dans la petite ville d'Orci Novi, les murailles étaient couvertes par les placards et les provocations des deux partis. De là le désastre de Vailà, et ce phénomène unique d'une puissance qui durait depuis huit siècles, humiliée à jamais par la perte d'une seule journée.

Le vice originel des deux partis qui minent les seigneurs au moment du combat, se répète sur le champ même de bataille et explique toute la crise militaire de la décadence. Là on voit à l'œuvre l'armée du seigneur; il l'a achetée à prix d'argent et elle se vend ; chaque capitaine négocie comme un seigneur ; le condottiere est dans un camp et son fils dans l'autre sans que personne s'en étonne ; le condottiere passe de l'ami à l'ennemi quand le contrat est expiré, sans qu'on puisse l'accuser de trahison. Il trahit Florence, Ferrare, Naples, Milan ; il est soupçonné de trahir Rome ; il représente en un mot cette Italie abstraite des seigneurs dont le bras est détaché du corps, dont la pensée doit dominer les armées artificielles qui peuvent la frapper après avoir combattu pour sa cause. De là les défaites de Fornoue, d'Alexandrie, de Capoue, de Gênes, de Vailà, de Bologne, de Mestri ; de là Florence, qui perd dix ans à réduire Pise, et doit négocier avec toute l'Italie pour triompher. Quand les armées françaises, espagnoles, allemandes arrivent, alors la scène change : les Italiens sont étonnés de ne pouvoir corrompre les généraux étrangers, ils ne peuvent comprendre tant de fidélité ; et quand les armées étrangères s'entrechoquent pour se disputer l'Italie, le sang coule, et J.-J. Trivulzio avoue que ce sont à Ravenne, à Marignano, des combats de géants. Le courage manquait-il aux Italiens? On ne contesta point leur bravoure individuelle. Les chefs manquaient-ils aux armées d'Italie? Elles n'en avaient que trop ; elles donnaient Trivulzio, les Colonna, Doria, cent capitaines aux armées de Charles-Quint ou de la France. Ce qui manquait aux armées

(1) *Histoire d'Orci-Brecia*, 1592.

d'Italie, c'était la certitude du droit, le sentiment d'un principe qui ne fût pas individuel, la force impérieuse d'un devoir acquis sans retour à chacune des seigneuries. Qu'on n'arrête pas le regard à la surface de cette Italie postiche de la renaissance, qu'on pénètre au fond même des villes, qu'on suive ces combats guelfes et gibelins imposés par un sentiment vrai, profond, terrible, soutenus par des traditions, inspirés en un mot par des principes. La faiblesse, la lâcheté cèdent la place à l'héroïsme : on ne se ménage point, on ne recule pas; une bataille ne brise pas le parti vaincu; il faut le vaincre vingt fois pour qu'il se retire. L'armée de la ligue est battue, les armées pontificales se débandent; les capitaines de Louis le More se vendent, les capitaines du roi de Naples négocient et trahissent; ceux de Florence livrent la république à l'ennemi. Mais, pour les Martinelli et les Tiburti, pour les Marescoti et les Bentivoglio; pour Sienne, qui défend ses franchises; pour Pise, qui défend sa liberté, la guerre n'est pas un jeu, et Gênes, Bologne, Césène, Pérouse, Aquila, toutes les villes d'Italie offrent mille exemples de courage, tandis que cette Italie de la renaissance offre le spectacle de la lâcheté.

III.

DANTE ET LES HISTORIENS DE LA DÉCADENCE.

Les poëtes sont les témoins incorruptibles du droit des peuples. La renaissance italienne a eu ses poëtes, et nous devons affirmer, *à priori*, qu'ils attestent l'incertitude de son droit et la restauration qui s'accomplit par le seul droit certain qui régnât, celui de la papauté et de l'empire. La crise n'a pas altéré la sérénité des poëtes italiens, et cette sérénité montre déjà que l'Italie a été vaincue sans être conquise, qu'elle a suivi le mouvement du droit sans être brisée. Interrogeons l'inspiration même des poëtes; elle représentera la transition naturelle de la renaissance à la restauration par les deux plus grands poëtes du XVI[e] siècle, l'Arioste et le Tasse. En apparence, ils sont muets, ils ne prononcent aucun jugement sur leur patrie. Il est certain que si on avait demandé au Tasse et à l'Arioste le sens des guerres d'Italie, ils auraient répondu comme Guicciardini, ou plutôt ils n'auraient point répondu. Mais lorsqu'il s'agit de consulter un poete sur le droit d'un peuple, ce n'est pas la réponse d'un juriste qu'on

attend, c'est la voix de Dieu, c'est la beauté qui doit parler, et à ce point de vue la poésie a un langage dont le sens peut échapper au poëte lui-même. Que disent donc les deux poëmes du Tasse et de l'Arioste? Ils nous apprennent que l'Italie n'a pas de confins, que son droit n'est pas le droit d'une nation, que ses héros et ses traditions appartiennent à la chrétienté tout entière. Le *Roland furieux*, c'est la tradition chevaleresque de Charlemagne; la *Jérusalem délivrée*, c'est la croisade en Terre-Sainte; les deux poëmes sont cosmopolites comme l'idée de la papauté et les prétentions de l'empire. Ils ont été conçus l'un au commencement de la crise, l'autre à la fin. En passant de l'Arioste au Tasse, nous devons donc passer du droit équivoque et factice des seigneurs à la restauration pontificale et impériale. Les deux poëtes ne savent rien de ce qui s'est passé; le deux poëmes parlent très haut et ils représentent les deux phases du droit. Quelle est la poésie de l'Arioste? C'est la tradition de Charlemagne. Quel est le génie qui l'inspire? C'est le génie ironique des seigneurs. L'Arioste raconte des prouesses impossibles, il admire et il sourit, il transporte ses héros à travers toutes les régions de la magie, de la chevalerie, de l'allégorie, et il n'a aucune foi dans les prodiges: sa poésie multiplie les miracles, elle se dénoue et se complique sans cesse dans un labyrinthe d'inventions et de féeries, et il reste toujours avec sa conviction dans le monde réel, avec la conscience d'extravaguer en chantant. Chez lui la chevalerie n'est plus qu'une vide apparence, un souvenir nuageux, une ombre; et cette ombre ne paraît que pour recevoir les mille couleurs d'une imagination éblouissante, sans loi, sans frein et sans souci. Le poëte de Ferrare ne peut être comparé à Cervantes. L'Espagnol attaque une tradition qui se meurt, quand il flétrit par sa satire cette chevalerie devenue absurde au milieu du monde moderne; il la pousse dans les auberges, au milieu des paysans, des alguazils, contre les moulins, Don Quichotte est un fou, Sancho Pança un imbécile au service de la folie qu'il critique sans le savoir. Après la satire de Cervantes, le chevalier est un être impossible. L'Arioste se moque de tout et ne fait la satire de personne; sa poésie embrasse tout, effleure tout et ne touche pas une seule fois à ce qu'il y a de positif dans la vie, de prosaïque dans le monde. Le monde réel et le monde prosaïque, dans le *Roland furieux*, n'ont aucun point de contact; on ne passe pas de l'un à l'autre. En occupant un point intermédiaire

entre le moyen âge et l'Europe moderne, l'Arioste se sert de l'un pour rire, de l'autre pour vivre; il ne veut pas être logique. Il représente l'équivoque de la renaissance; les seigneurs qui admirent les condottieri, bien décidés à ne pas se battre eux-mêmes; les princes qui honorent l'empire sans obéir à l'empereur. Ils seront très chevaleresques envers les dames sans devenir fous comme Roland, en un mot, ils accepteront toutes les formes, toutes les gloires du moyen âge, à la condition de ne les payer par aucun sacrifice, et d'être des seigneurs. Le sens du *Roland furieux* n'est pas un caprice personnel de l'Arioste, il était préparé depuis un siècle par la poésie de la renaissance. Pulci avait déjà extravagué dans le monde chevaleresque en y traînant son épopée tour à tour dévote, burlesque, triviale et sérieuse. Bojardo avait donné une forme plus artistique à l'extravagance, et l'Arioste ne fit qu'exprimer par son génie le perfectionnement de cette beauté intermédiaire entre l'admiration et la satire de la tradition chevaleresque. Le Tasse succède à l'Arioste, lorsque la crise est accomplie, et la restauration du droit passe dans la nouvelle épopée. L'ironie, le joyeux entrain de l'équivoque, tout disparaît; la féodalité, qui était plaisante, devient tout à coup sérieuse, elle se rajeunit, elle se joint au sentiment catholique nouvellement raffermi, et la folle croisade contre les infidèles cesse de divaguer pour marcher directement à son but, la conquête de Jérusalem. La poésie du Tasse se développe dans le monde réel, elle sort du siècle de Charlemagne, de l'incertitude des traditions, de la sphère des fables poétiques; elle se transporte dans une époque historique, elle raconte la première croisade en Terre-Sainte. Ce mouvement rétrograde de l'ironie au sérieux; c'est la renaissance qui se meurt, qui renonce à l'équivoque, et qui oublie son incrédulité et son insurrection. Le Tasse suit sans le dire, sans le savoir, l'armée de Charles-Quint qui combat les Musulmans. L'inspiration parle très haut dans son poëme, mais le dernier chantre de l'Italie ne peut pas célébrer l'empereur; il témoigne du droit restauré, mais il sait que l'Italie ne peut garder sa fierté qu'en présence de l'infidèle.

Si le témoignage des épopées du XVI[e] siècle pouvait paraître trop vague, la plus grande épopée italienne atteste que la restauration était invoquée par les principes mêmes de la vieille Italie. Je veux parler ici de la *Divine Comédie*, le plus grand document du droit public italien. On s'est imaginé que Dante souhaitait à

l'Italie cette unité nationale vers laquelle ont marché tous les peuples depuis l'invasion des barbares. Cette supposition est complétement arbitraire. Dante est le poëte du moyen âge ; il vit à une époque où l'Europe est constituée comme une seule république; il est le chantre de la féodalité chrétienne. Attribuer à Dante l'idée de l'unité italienne, c'est commettre un anachronisme de quelques siècles pour transporter dans le moyen âge un projet des derniers Visconti, ou une idée que la révolution française réalisait en Italie par le bras de Napoléon. Si on cherchait une généalogie historique à l'idée d'un royaume italien, il faudrait remonter à l'interrègne entre les Carlovingiens et la maison de Saxe à l'époque des Béranger, de Lambert, des empereurs italiens; il faudrait remonter plus loin, jusqu'au royaume des Lombards, sur lequel la renaissance reportait toutes ses sympathies. Qu'on parcoure toute la Divine Comédie, c'est en vain que l'on chercherait dans les trois sphères de Dante les ombres d'Alboin, de Luitprand, des Béranger, de ces héros qui ont représenté l'indépendance barbare de l'Italie. Une seule fois Dante prononce le nom des Lombards; c'est pour les sacrifier à l'Église, et pour célébrer la conquête de Charlemagne. Dante n'est que le poëte du pacte de Charlemagne et du pontife. Écartons les mille commentateurs de la Divine Comédie; l'interprétation la plus vraie et la plus neuve, est celle qui résulte de la lecture matérielle du poëme. Au surplus, si l'on veut des commentaires, Dante se commente lui-même par ses traités. Son livre sur la Monarchie est à la fois la préface du poëme et l'apologie du Saint Empire. La monarchie universelle, d'après ce livre, est nécessaire au monde; seule, elle peut supprimer la guerre, et réunir tous les peuples. La providence a donc appelé tous les hommes à se réunir sous un seul chef. Quel sera ce chef? Quatre grandes monarchies ont surgi dans l'antiquité; Rome seule a réuni tous les peuples, et donné la paix au monde par les Césars. La providence a donc désigné les empereurs romains à la domination universelle. Tandis que l'Église doit gouverner le monde spirituel, d'après Dante le gouvernement de la terre appartient de droit aux successeurs de César, les chefs du Saint Empire : telle est l'idée de la monarchie conçue par le poëte du moyen âge; c'est l'utopie du pacte de l'Église et de l'empire. Depuis Frédéric II, l'Italie échappait à l'empire; elle s'était armée de guelfes, de gibelins et de seigneurs vers 1311, après soixante

ans d'interrègne. L'empereur Henri VII de Luxembourg allait sommer l'immense insurrection italienne pour qu'elle reconnût le droit de Charlemagne et d'Othon. C'est alors que l'utopie du Saint Empire éclata dans la Divine Comédie. L'Italie insurgée venait de conquérir sa langue, un homme venait parler pour la première fois à tous les peuples de la Péninsule, et le grand poëte du moyen âge, inspiré par le pacte de Charlemagne, maudit tout entière l'Italie qui se soustrait au droit antique; il chante l'anathème de l'Italie naissante avec toutes les forces de la tragédie et de la satire. Impitoyable comme le jugement que Dieu porte dans les trois régions de l'enfer, du purgatoire et du paradis, Dante se transporte dans ces régions de la justice absolue pour que l'utopie impériale et pontificale enveloppe l'univers tout entier. Si ce n'est pas là sa pensée, c'est la pensée de son œuvre. Qu'on descende dans son Enfer, la hiérarchie du crime en trace le dessein, on tombe de bolge en bolge, et après avoir épuisé toutes les formes du mal, au fond de l'abîme on trouve Judas, Cassius et Brutus, c'est-à-dire la haute trahison contre le Christ et César. Si on s'élève dans les sphères du ciel, c'est la hiérarchie de la vertu qui se développe, et, après avoir épuisé les héros de l'empire chrétien, l'œuvre s'achève au milieu des phalanges de l'Église et du Christ.

L'Italie est partout et nulle part; elle réveille tous les échos de la Divine Comédie, et de tous côtés elle est accusée de marcher hors du droit, hors de toutes les lois divines et humaines. Dante méprise son commerce, son industrie, sa richesse; il accable par son injure féodale la démocratie mercantile des communes; il l'accuse de dissoudre les mœurs, d'allumer la guerre civile, d'enfanter une nation de mécréants qui exile et écrase cette Italie, chevaleresque jadis sous la loi des empereurs. Il n'y a aucune ville italienne qui échappe à l'invective de Dante. En Lombardie, d'après Dante, il n'y a plus que trois hommes, trois vieillards par lesquels l'ancien âge maudit l'âge nouveau; la Romagne n'est plus qu'une terre de broussailles vénéneuses, d'hommes dégénérés. Il demande compte à Ravenne, à Brettinoro ou aux villes italiennes des Traversari, des Anastasi, des Manardi, des Calboli, des grandes familles impériales, et partout il trouve les palais vides, la chevalerie exilée remplacée par l'usure, l'insolence du parvenu et la tyrannie de l'usurpateur. Il appelle Arezzo une ville de chiens, Sienne une ville de fats,

Lucques une ville d'usuriers ; il souhaite que Gênes soit effacée du monde , que Pistoïe , caverne de bêtes féroces, soit brûlée, que les îles de Capraja et Gorgone ferment l'embouchure de l'Arno pour submerger Pise avec tous ses habitants, Pise qu'il appelle Thèbes nouvelle, la honte des peuples. L'indignation de Dante touche au comble quand il parle de Florence, qu'il renie en tête de son poëme en se déclarant Florentin de naissance et non pas de mœurs. Dante sera-t-il guelfe ou gibelin? L'Italie est trop corrompue, trop dégradée à ses yeux pour qu'il puisse lui appartenir ; les guelfes supplantaient l'Église, les gibelins se substituaient à l'empire dont le poëte s'élève en même temps contre les deux factions : ce ne sont que les deux formes de la rébellion italienne. C'est Justinien lui-même qui, dans le paradis, flétrit les Gibelins. « Quand j'ai été instruit, dit-il, par le pontife Agapite dans la double nature du Christ, j'ai marché avec l'Église , j'ai mis la main à la réforme des lois, et j'ai confié mes armes à Bélisaire, le libérateur de l'Italie. L'empereur retrace l'histoire de Rome ; il déifie la toute-puissance de César ; il rappelle la paix donnée au monde par Auguste , la délivrance de l'Eglise par Charlemagne, qui brise les Lombards. Tel fut l'empire, ajoute-t-il, que les gibelins prennent donc un autre drapeau ; car on ne suit pas le drapeau de l'empire en le séparant de la justice. » Tandis que le droit de l'empire se dresse contre les gibelins, le droit de l'Eglise se dresse à la fois contre les guelfes et contre les pontifes. Trois pontifes avaient jeté l'Église dans le parti guelfe. Sous Nicolas V, le népotisme s'était installé dans la chaire de Saint-Pierre , et la papauté, transformée en une seigneurie, était tombée dans la lutte des familles rivales, comme si elle pouvait être disputée par les Orsini et les Colonna. Boniface VIII, seigneur de Rome, podestat salarié de Pise, traître devant Palestrine, la ville des Colonna, s'était servi du trirègne comme d'une arme pour étouffer les gibelins. Clément V, en consommant l'œuvre de ses prédécesseurs, avait exilé la papauté comme l'une des familles que l'on pourchassait de ville en ville dans les grandes expulsions guelfes ou gibelines. Les trois pontifes composent chez Dante une trilogie infernale. Nicolas V se tord dans la bolge des simoniaques ; plus bas on trouve Boniface VIII , le prince de nouveaux pharisééns ; Clément V vivait encore ; mais Dante achève sa pensée ; il l'appelle e pasteur sans loi, et il voit la place vide qui l'attend en

enfer. Pour Dante, l'Église a son interrègne comme l'empire. « Mon siége, mon siége, mon siége, s'écrie saint Pierre au paradis, est vacant devant le fils de Dieu ; il n'est plus qu'un cloaque de sang et de pourriture; l'épouse de Dieu n'a pas été élevée pour gagner de l'or, mais pour gagner le ciel au prix de son sang. Notre intention n'a pas été que la chrétienté se trouvât séparée en deux sectes (les guelfes et les gibelins), que les clefs de l'Église dussent servir de drapeau pour combattre contre les baptisés; que mon image dût servir à sceller des priviléges vendus et menteurs. Mais la providence, qui a défendu à Rome la gloire du monde par les Scipion, viendra au secours de l'Église ; et ici le chef des apôtres, en signalant au ciel la place vide de Henri VII de Luxembourg, prophétise un nouvel empereur, qui délivrera l'Italie quand la terre de l'empire sera préparée à le recevoir. Cet homme est invoqué partout, aux enfers, au purgatoire, comme au paradis. Partout la domination de l'empereur est appelée comme la délivrance; la liberté est repoussée comme une tyrannie de l'Italie « Italie asservie, s'écrie le poëte par la voix de Sordello, terre de douleur, vaisseau sans pilote au milieu des tempêtes, prostituée et non pas reine des nations, tes fils sont aux prises dans chaque ville, et il n'y a pas un seul coin de tes provinces où la guerre n'ait éclaté. Qu'importe que Justinien ait publié ses lois? le trône est vide, et la honte serait moindre si tu n'avais pas une loi. Écoute la voix de Dieu et laisse que César te guide. » Le poëte appelle Rodolphe d'Hapsbourg, il appelle Albert : « Tu as abandonné l'Italie, dit-il au second; que le jugement de Dieu retombe sur ton sang, et que ton successeur tremble. Viens voir, homme oublieux, les Montecchi et les Capuletti, les Monaldi et les Filippeschi, toutes les factions qui se déchirent dans les villes; viens voir l'oppression de tes fidèles, ta Rome qui pleure veuve et solitaire, et si tu n'as aucune pitié de nous, viens te couvrir de honte en assistant à ta propre dégradation. » Dante se demande si la Providence sommeille, ou si la pensée divine prépare quelque terrible événement en dehors des prévisions humaines; « car toutes les terres de l'Italie, dit-il, sont remplies de tyrans, et tout manant qui intrigue est applaudi comme un héros. »

Tel est le sens de la Divine Comédie; tel est le secret de cette indignation toute-puissante qui agitait le poëte de Florence; il invoquait l'homme providentiel, le libérateur de l'Italie, d'après

la loi de Charlemagne. Eh bien! Charles-Quint fut l'homme providentiel qui délivra l'Italie, d'après la loi antique, et la guerre hispano-française fut l'événement en dehors de la prévision de tous les Italiens, par lequel les principes, posés au commencement du moyen âge, se trouvèrent reconstitués à la fin de la renaissance. Les Borgia, les Bentivoglio, ces générations de tyrans que Dante avait vues poindre sous d'autres noms et qu'il a maudites; les Frateschi et les Palleschi, les Oddo et les Baglioni, les Tiberti et les Martinelli, ces factions que Dante avait vues grandir sous d'autres formes, et qu'il avait flétries par la parole de Justinien et de saint Pierre. Cette désorganisation profonde et artificieuse, qui désarmait le bras et développait la perfidie de l'Italie, tout a dû s'évanouir devant la restauration prophétisée par Dante, devant le droit qui l'avait implorée. L'empereur reprit, sans combat, cette domination qu'on lui avait astucieusement dérobée, et dont les symboles se conservaient dans la ville éternelle : le pontife reprit cette suprématie qui l'avait rendu le maître du moyen âge. Les guelfes, cette noblesse nouvelle, issue de la commune, première cause de la grande insurrection et accablée par la haine impériale de Dante, succombèrent dans toute l'Italie : à Milan, sous les Sforza; à Florence, sous les Médicis; à Naples, sous le roi catholique; dans les États romains, sous la papauté qui acheva le combat avec les fureurs des gibelins. Dante avait gémi sur la guerre civile, sur les grandes expulsions, sur les massacres héroïques des deux sectes, et le droit, restauré, comprima les partis, anéantit la guerre civile, et rendit à l'Italie le calme du temps des Carlovingiens. Dante avait voué à l'exécration la dictature des seigneurs qui écrasaient la guerre civile par le massacre et le droit enveloppa les tyrans; il n'y eut plus de seigneurs : tous les chefs de l'Italie se trouvèrent transformés soudainement en ducs, comtes et marquis de l'Église ou de l'Empire; trente-six ans suffirent à la métamorphose sans qu'on renouvelât les hécatombes immolées d'abord par la révolution des deux sectes, ensuite par la révolution des seigneurs. Dante détestait le commerce qui avait nourri la longue rébellion des républiques, et le commerce avec l'industrie fut complétement ruiné à Milan, dévasté à Naples, affaibli partout. Enfin cette indépendance, que Dante accusait comme un crime, rentra dans le néant, à l'exception de Venise, la république Byzantine, protégée, dans la divine épopée, par le silence le plus absolu. Que

pouvait-il dire ? L'attaquer, c'était marcher contre la gloire et la justice; la défendre, c'était attaquer la toute-puissance de l'Empire, et montrer qu'elle avait une exception. Il est défendu à la poésie de discuter, et le silence était la nécessité du poëte. Pour nous, la prophétie de Dante est la malédiction de l'Italie; pour nous, ce que Dante appelait le bien, c'est le mal; pour nous, ses croyances sont des erreurs, son droit est une injure; il est notre ennemi le plus violent, et toutefois nous devons invoquer Dante lui-même pour absoudre cette Italie, qui descend dans le tombeau. Il nous apprend que l'Italie a cédé à un droit, qu'elle a été fidèle à sa tradition, qu'elle a sacrifié ses gloires d'un moment pour garder la place qu'elle occupait au moyen âge, au centre de la féodalité catholique. Dante justifie donc cette décadence, qui serait le comble de la honte, d'après ces écrits dictés par le génie de la renaissance, où l'Italie est accusée d'avoir cédé avec bassesse par de lâches débandades, en se trahissant elle-même, incapable de fidélité et de résistance.

Qu'on ouvre les historiens des villes italiennes, gagnés par la restauration, c'est partout Dante qui triomphe. Ils racontent quatre siècles de luttes et de vicissitudes admirables ; pendant quatre siècles, leur ville est une république, un petit monde avec ses héros, ses traditions, ses guerres, et tous, en arrivant au XVI[e] siècle, applaudissent à la restauration pontificale et impériale, comme à une véritable délivrance. A partir de 1530, les événements leur manquent, les hommes, les gloires disparaissent; ils devraient invoquer le retour des anciens temps, et tous bénissent la papauté et l'empire, qui leur a enlevé, avec le droit de se gouverner, la nécessité d'avoir du génie. Chose étrange! Les historiens des villes italiennes étonnent par l'immense variété des vicissitudes qu'ils racontent; ils représentent des traditions hostiles les unes aux autres; ils appartienent à des villes, à des familles qui se sont combattues pendant quatre siècles, et ils acceptent, avec une facilité miraculeuseuse, la pacification du XVI[e] siècle. C'est ainsi que Pise cède à Florence par Roncioni (1), Sienne par Malvolti (2) : Bologne, Ravenne, Faenza, Ricanati, etc., célèbrent la nouvelle ère des pontifes par une foule d'historiens, comme Vizzani et Tomaï entièrement

(1) L'historien adresse la parole au grand-duc au commencement de chaque livre.

(2) *Histoire de Sienne*, 1599, dédiée à Côme de Médicis.

dévoués au Saint-Siége. A leur tour, les historiens des villes vénitiennes oublient toutes les haines de Vérone, de Padoue, de Vicence, de Trévise, etc., et ils se rallient à la ville conquérante, heureux d'y trouver par contre-coup l'immobilité universelle de l'Italie. Ces historiens seront très ignorants sur les premiers temps de leur ville natale; ils feront remonter leurs généalogies jusqu'au siége de Troie ou à l'arche de Noé; ils se méprendront grossièrement sur les guelfes, sur les gibelins, sur les coups d'États des républiques et des tyrans; mais il y a deux dates sur lesquelles ils sont unanimes, la date de Charlemagne, qui délivre l'Église du joug des Lombards et la date des derniers événements qui a rétabli la loi de l'empereur frank. Peu à peu la restauration envahit tout, et au dix-septième siècle ils racontent les événements guelfes ou gibelins comme des crimes de haute trahison, comme des folies inexplicables. Bien qu'ils soient serviles, l'unanimité du servilisme exclut jusqu'au soupçon de vénalité.

Chez les historiens des villes, le sentiment de l'indépendance a péri. Il en est de même chez les historiens qui traitent de l'histoire, soit de l'Italie, soit du monde. Pour eux, l'Italie n'a plus de confins, plus d'Alpes, plus de mer qui la séparent des autres nations; l'Italie redevient la terre cosmopolite de la papauté et de l'empire. Paul Jove (1), écrivain sans foi, simple narrateur qui laisse courir ses admirables périodes latines d'après l'impression extérieure qu'il reçoit des événements, n'est plus Italien comme Guicciardini, il écrit l'histoire du monde. Dès les premières pages, il est préoccupé par la destinée des deux grands empires d'Orient et d'Occident et du droit de la chrétienté sur l'Orient envahi par les musulmans. Il marche donc à la suite de l'empereur et il écrit l'apologie politique de la papauté. Noël Conti (2), en exagérant mille fois Paul Jove, devient l'apologiste effréné de Charles-Quint, et il déclare que son héros a conquis plus de gloire, plus de réputation, que tous les empereurs depuis César jusqu'à ses jours. Bardi (3), Campana Tarcagnota (4), traversent la crise italienne sans sourciller; il n'y a là pour eux ni conquête ni catastrophe. Je pourrais multiplier les exem-

(1) *Historia sui temporis.*
(2) Histoire de son temps, 1546-1582.
(3) *Le età del mondo.*
(4) *Histoire universelle*, Venise, 1583.

ples, et partout cette terre qui réclamait le privilége de la renaissance tombe sous la loi de l'empire; elle s'absorbe volontairement dans les deux chefs du catholicisme. Elle a perdu le sentiment de ses franchises, mais, identifiée avec le pape et l'empereur, elle combat avec les haines implacables de la *Divine Comédie* les deux ennemis de l'Église et de Charlemagne renouvelés, dans l'invasion musulmane et dans l'hérésie de l'Allemagne. Chez les historiens d'Italie, pas un mot de blâme pour les princes, les rois, pour toute la hiérarchie féodale du moyen âge; mais point de merci pour les hérétiques. Ils applaudissent tous aux réactions du catholicisme allemand, aux bûchers qu'allume l'inquisition de l'Espagne, au duc d'Albe qui marche sur les Flandres, au grand massacre dirigé par Catherine de Médicis. Ils ne reculent devant aucune atrocité lorsqu'il faut maintenir la vieille unité de la république chrétienne.

Détournons les regards de cette littérature nauséabonde, nous rencontrons Campanella, le premier prophète de cette religion de la nature qui devait aboutir à la révolution française avec la déclaration des droits de l'homme. Campanella échappe au moyen âge, il brise la loi antique, il s'insurge contre la papauté et contre l'empire. Pense-t-il à l'Italie? Il l'oublie parce qu'il est né en Italie. Il débute à Stilo, à Cantazaro, en pacificateur des familles rivales, comme les moines du moyen âge; il conspire au milieu des forces guelfes et gibelines avec les ressources de la renaissance. Il succombe. Pendant vingt-sept ans le pape et le roi très catholique scellent sa prison: la monarchie universelle; et l'Église universelle les accusent, l'un de haute trahison, l'autre d'hérésie. Le moine, placé entre deux échafauds, devant deux juges, commence le long plaidoyer de ses ouvrages: il se dérobe à César en se déclarant hérétique; il se dérobe à l'Église en s'escrimant par la dialectique, et l'infortuné guelfe arrive en France enlevé par l'ambassade française de Rome, comme aux temps de l'ancienne Italie (1). Telle fut sa vie; ouvrons ses livres, tout son système porte les traces de ses chaînes. Campanella attaque la papauté, mais pour la refaire. Il souhaite à sa nouvelle papauté les foudres révolutionnaires de la réformation; il rêve un nouvel empire et il s'arme avec toutes les inventions modernes; mais il exige que l'Italie soit cosmopolite, qu'elle n'ait point de

(1) Voir les nouvelles pièces sur l'insurrection et le procès de Campanella, publiées dans les *Archives historiques*, vol. IX.

barrières ; il veut qu'elle soit espagnole pour qu'elle devienne le siége de la nouvelle alliance des peuples, de même qu'elle avait été le siége de la loi romaine et du grand pacte du moyen âge. En philosophe, Campanella retombe sous le joug d'une autorité; en Italien, il retombe sous le joug de Charlemagne. C'est ainsi que cette antique prophétie de la *Divine Comédie* subjugue jusqu'au révolutionnaire du XVIe siècle, et abolit jusqu'en 1796 l'idée même de l'indépendance italienne.

La renaissance n'a donc pas défendu l'Italie, elle a manœuvré sans combattre, elle s'est battue sans se défendre, elle s'est évanouie comme un rêve, sans laisser aucun résultat sur la terre qui l'a nourrie. N'aurait-elle donc été qu'une rébellion éphémère honteusement pardonnée par les deux chefs de la chrétienté? Non, elle a été aussi grande et plus forte que son propre ennemi; elle a été cosmopolite comme la papauté qu'elle attaquait, comme l'empire qu'elle avait vaincu. Si elle n'a pas combattu pour l'Italie, elle a combattu pour le monde, elle a préludé à une révolution universelle. C'est au monde qu'elle donne Colomb, les Socins, ses philosophes, ses inventeurs; c'est au monde qu'elle lègue la tâche de poursuivre la grande rébellion contre la théocratie féodale du moyen âge. Toute individuelle dans ses efforts, bornée à l'agencement des intérêts au XVIe siècle, elle n'a pu improviser une nation; elle a été rebelle sans être révolutionnaire, incrédule sans vaincre les anciens dogmes. Elle acceptait officiellement le droit antique, et sa servitude était écrite dans toutes ses lois, tandis que son indépendance n'était que le secret de ses seigneurs et de ses hommes de génie. A cette époque on crut qu'on pouvait gouverner le monde par l'imposture, que les peuples devaient être le jouet de quelques ambitieux, que l'humanité dépendait de la volonté de quelques législateurs. Quand les philosophes de la renaissance pensaient à Moïse, à Jésus-Christ, ils les comparaient à Thésée, à Mahomet; puis, en les croyant inventeurs de fables grossières et se croyant eux-mêmes les maîtres des vrais secrets de la nature, ils se demandaient s'il ne fallait pas tromper les hommes pour les guider. Toute la politique de la renaissance était à la merci de ce doute, de cette incrédulité secrète, et elle a fini par être absolument égoïste à force d'être individuelle. En aboutissant à une corruption sans exemple, la renaissance a été exilée du sol italien. La papauté et l'empire n'avaient de secrets pour personne, ils

étaient la vérité pour les masses; depuis César et le Christ, ils avaient été le droit et la vie de la civilisation italienne : la renaissance a donc été forcée d'abandonner la terre de la papauté et de l'empire. Mais chassée de l'Italie, elle poursuivit sa grande mission dans son exil. Elle devint la réformation en Allemagne, et là elle accomplit au nom de la foi la grande révolution contre la papauté et l'empire. Plus tard, et toujours en exil, elle devint le siècle de Louis XIV en France, et par elle la féodalité fit place à la noblesse, la théocratie fut vaincue par l'absolutisme; il y eut une langue universelle pour l'Europe. Enfin, la France du XVIIIe siècle proclama la religion de l'humanité, et alors la renaissance devint la révolution française dans le monde et le principe de l'universelle régénération. Une fois achevée, la renaissance frappa de nouveau aux portes de l'Italie. Cette fois elle n'était plus un secret, elle ne rampait plus à travers les intérêts individuels, elle était une religion, elle avait fixé ses croyances, elle pouvait enfanter une nation. En passant les Alpes, elle reprit donc l'œuvre interrompue des républiques et des seigneurs, elle dicta les principes du nouveau pacte italien, elle rendit d'abord à l'Italie cette confédération de 1484, qui ressuscita soudainement dans les républiques fondées par le directoire, et ensuite ce royaume d'Italie, qui réalisait la plus grande de toutes les idées politiques de la renaissance. La sainte-alliance voulut, en 1814, que, par une exception occulte, l'Italie subît de nouveau l'ascendant de l'empereur. Cependant, la renaissance y avait proclamé sa loi, on put la diviser, l'humilier; l'étouffer, ce fut impossible. L'inquisition politique, les armées de l'empereur, l'anathème de Pie VII, de Léon XII, de Grégoire XVI, tout a échoué contre la force impassible de la foi et du martyre. Le libéralisme italien, jadis timide contre un principe imposé par l'étranger, s'est nationalisé dans le sang, il s'est fortifié dans les prisons, il est devenu public par les arrêts de mort qui l'ont frappé, par l'échafaud qui l'a glorifié. Le libéralisme est aujourd'hui la foi de l'Italie qui renaît, la renaissance qui rentre chez elle après un exil de trois siècles; seul il doit tracer des confins à l'Italie, seul il doit en déterminer l'indépendance. Le jour de l'action approche, la haine contre la loi des anciens temps déborde partout; elle impose des crimes à ceux qui les défendent. Pour maintenir la tradition impériale, l'empereur devenait pirate en 1831 sur l'Adriatique; conspirateur en

1839 à Bologne, cette année même il armait à Rome les sicaires du sanfédisme. Son droit n'est plus que la domination de l'homme sur l'homme par la force de l'épée, par l'injure du bâton; la tradition impériale n'est plus que l'intervention la plus cynique de toutes les lois divines et humaines. L'intervention est si profonde, que l'inspiration d'une bonté toute personnelle a suffi au souverain Pontife pour qu'il se fatiguât de frapper aveuglément d'après l'injonction de la chambre aulique, et cette lassitude a suffi pour que le signal de la délivrance parût donné du palais même du Vatican. Une agitation irrésistible, celle de la joie, emporte le Piémont vers son véritable avenir; la Toscane est la tribune de l'Italie, le roi de Naples doit renouveler les boucheries de Ferdinand IV pour résister au mouvement, l'Autriche est frappée de stupeur en présence des colères qu'elle a soulevées. Le jour du triomphe approche, et si l'histoire, si le long exil de la renaissance, doivent donner un enseignement à cette révolution qui reprend l'œuvre des républiques et des seigneurs, le passé nous montre que la renaissance, exilée en 1530, non pas par la force d'une conquête, mais parce qu'elle rusait avec la servitude, le passé nous apprend que, même en 1814, l'Italie a été vaincue, non pas par les armées de l'empereur, mais par cette partie de ses masses encore gagnée à la vieille cause de l'autorité pontificale et impériale. Qu'on aborde franchement cette énigme de l'Italie, cette décadence séculaire, cette rechute sans combat, cette catastrophe qui change de forme sans changer de nature, partout on sent l'Italie accablée par les traditions de l'autorité aboutissant à la création monstrueuse de l'absolutisme moderne. C'est là l'ennemi de la péninsule. Point de violences hasardées, mais point de transactions qui portent sur le droit. Que la renaissance italienne demande donc les lois qu'elle a proclamées dans son exil, qu'elle demande, non pas des réformes, mais le droit de dicter des réformes, avec la liberté des constitutions désormais universelle. Qu'elle ne s'égare pas dans le labyrinthe des détails administratifs, qu'elle ne se laisse pas séduire par la perspective d'améliorations lentes et toutes matérielles; on lui fait la grâce de la consulter, on l'écoute dans les *consulte;* c'est la délibération qui lui revient de droit, c'est le pouvoir de décider qu'elle doit réclamer. Les réformes sont funestes si elles ajournent les principes, si on les accorde pour écarter les idées, si on les accepte pour sacrifier la liberté. Elles

engagent les peuples dans la fausse renaissance du despotisme éclairé, elles ont laissé l'Italie du XVIIIe siècle sans force et sans pensée ; elles ont inspiré de l'affection pour l'Autriche en Lombardie, et partout le respect pour l'étranger. Avec des réformes, l'Italie pourra être riche, armée, mais elle sera toujours faible, toujours trahie au moment du combat, toujours trompée par ses chefs, toujours désertée par ses troupes. Le droit de dicter des réformes, c'est la vie ; il renferme en puissance toutes les réformes, il les rend inviolables. C'est par ce droit que la France a débuté, que les états constitutionnels se trouvent forts avant même d'avoir des codes, l'unité administrative, les finances organisées. Ce droit donne l'unité aux idées, aux réformes, au combat, et seul il pourra ressusciter l'ancienne ligue italique contre l'étranger, et assurer le sort de l'Italie contre les barbares de l'Autriche.

FERRARI.

PROBLÈMES D'ORGANISATION SOCIALE.

ROLE ET PLACE DES VIEILLARDS

DANS

UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.

> Naturam optimam ducem tanquàm Deum sequimur eique paremus: à quâ non verisimile est, quùm ceteræ partes ætatis benè descriptæ sint, extremum actum tanquàm ab inerti poetâ esse neglectum.
>
> CICÉRON.

Rien ne caractérise mieux le désordre et l'anarchie de nos sociétés modernes que leur indifférence pour la vieillesse. L'homme, parvenu à un certain âge, demande en vain aux institutions l'appui qu'elles devraient lui prêter. S'il a conservé quelques forces dans cette défaillance de la vie que chaque jour augmente, il se voit condamné à les user au milieu des travaux les plus pénibles. Dans le cas contraire, il est exposé à toutes les angoisses de la misère et de la faim. La société ne lui a réservé aucune place dans son sein; elle l'abandonne à la famille qui le regarde elle-même comme un fardeau; il devient ainsi pour l'une et pour l'autre un hôte incommode, dont chacun attend le départ avec impatience.

Cette situation n'est pas seulement funeste au vieillard qu'elle condamne à mourir avant le terme que la nature lui avait assigné; elle est aussi contraire à la société qui perd, dans ce désordre, une partie de ses forces. Abattu, épuisé par l'âge, le vieillard ne saurait être, comme le jeune homme ou l'homme mûr, un instrument actif et énergique de production. Sa main ne saisit plus les choses avec la même puissance, c'est un soldat à moitié désarmé qui ne réussira guère dans la conquête du monde extérieur; mais souvent l'esprit a gagné ce que le corps a perdu. Toutes les fonctions d'ailleurs, tous les rôles n'exigent pas la même activité, la même vigueur, comme si la nature, dans cette combinaison harmonieuse dont parle Cicéron, avait réservé elle-même une place honorable à la vieillesse.

Il appartient à la loi de rétablir les choses dans un ordre naturel, favorable à tous les intérêts; la loi ne s'improvise pas; elle a besoin d'être préparée par de longues méditations. Essayons ici même d'en déterminer les conditions générales. Nous avons déjà vu ce que la société doit faire pour l'homme qui jouit de la plénitude de ses forces (1), nous verrons prochainement ce que l'enfant attend d'elle; voyons aujourd'hui la place et le rôle qu'elle doit assigner au vieillard, sous peine de violer cette divine harmonie des êtres qui ne se laisse jamais troubler impunément.

Nous pouvons diviser en deux catégories, suivant le progrès de l'âge, la classe d'homme qui nous occupe : la première comprendrait les individus de 50 à 65 ans; la seconde ceux qui ont déjà franchi cette limite.

L'homme qui a vécu un demi-siècle a perdu incontestablement une partie de sa force musculaire. C'est un agent affaibli, un ressort fatigué qui menace de fléchir sous le poids du travail : il n'a plus la même valeur dans l'atelier national. Cependant il n'a pas vieilli sans acquérir des qualités et des titres qui manquent aux âges précédents. Le commerce des choses et des hommes a mûri sa raison et développé son esprit. Sa vie antérieure lui sert de règle et de discipline; il a la lumière de l'expérience : il est propre au conseil, il se trouve mieux assoupli qu'un autre aux nécessités d'une action continue. C'est le chef naturel des grandes entreprises; qui possède aussi bien que lui cettesuite et cette

(1) *Revue indépendante* du 25 septembre et du 10 octobre, *Constitution démocratique du crédit.*

persévérance dans les desseins, toujours si nécessaires pour les choses de quelque durée?

De nombreuses fonctions, plus ou moins importantes, semblent attendre cet homme préparé par son âge à un rôle public. Pourquoi ne lui réserverait-on point les ambassades, les consulats, la magistrature, l'administration municipale? La loi devrait interdire, soit au gouvernement, soit aux citoyens de choisir pour ces fonctions des hommes qui ne seraient point dans cette catégorie de 50 à 65 ans, afin de laisser le travail actif aux hommes plus valides.

Cette disposition ouvrirait une carrière nouvelle à un grand nombre d'individus qui remplissent ailleurs un rôle moins convenable à leur âge, et qui par conséquent ne jouissent pas de toute leur valeur. Il n'y a sans doute que peu d'ambassades et de consulats, quoique le gouvernement n'en soit pas très avare. Les besoins des tribunaux, qui exigent un personnel plus considérable sont eux-mêmes assez restreints, mais le nombre des maires, adjoints et conseillers municipaux atteint un chiffre suffisamment élevé. On en jugera par le tableau suivant :

	Maires.		Adjoints.		Conseillers municipaux.
A la nomination du roi. . . .	1,180	—	2,420	—	26,000 *
A la nomination des préfets. .	35,770	—	36,330	—	414,600 (1)
Total. .	36,950		38,750		440,600

* Répartis dans 12[illegible]0 villes, dont 363 préfectures et sous-préfectures, représentées par 8,776 conseillers (2).

Les conseillers municipaux répartis dans les diverses communes qui composent le corps de la France, s'élève donc à 440,000, ce qui élève à 515,700 le chiffre de cette catégorie de fonctionnaires à laquelle il convient d'ajouter les juges, etc., etc.

Voilà donc plus de 700 mille individus qui se trouvent déclassés pour la plupart dans la société actuelle, et qui dans notre combinaison seraient rendus à eux-mêmes, à leur rôle, à la mission que la nature leur assigne. Ils n'occuperaient plus comme aujourd'hui avec des forces défaillantes une place qui appartient

(1) Cette classe de conseillers représente à peu près la moitié du chiffre de nos vieillards de 65 ans et plus; la nature de ces fonctions permettrait de les employer utilement.

(2) Paris non compris; ces 8,776 individus sont destinés à former le conseil des Banques municipo-gouvernementales.

à des forces plus jeunes et plus vigoureuses. Ils profiteraient les premiers de cette distribution, mais elle ne serait pas moins favorable à leurs familles dont ils augmenteraient la richesse. La société tout entière y trouverait son compte : l'ordre produirait là ce qu'il produit ailleurs : la satisfaction légitime de tous les intérêts, le repos dans le droit.

Mais ce n'est encore ici que le côté le moins important du problème que nous examinons. L'homme de 50 à 65 ans n'a pas le même besoin du secours de la loi que son ami. Sa vie est plus forte, son corps plus robuste, il soutient mieux le fardeau du travail, il est moins menacé par la fin redoutable des forces qui l'environnent. A soixante-cinq ans et au-delà, l'homme est déjà courbé sous le poids des années; il ne saisit que d'une main défaillante le monde extérieur qui lui échappe. Replié sur lui-même, il a toute l'énergie de la réflexion, le conseil lui appartient plus que jamais, mais il faut qu'il renonce à la vie active; il n'y apporterait qu'une ardeur amortie, des sens fatigués, les vains désirs de l'impuissance. Il lui importe donc, plus qu'à celui qui le suit, de rencontrer un ensemble d'institutions qui le soutienne dans sa vieillesse, en ne lui demandant que ce qu'il peut donner. Tel est à son égard le devoir de la société. C'est ainsi qu'elle lui continuera ce droit de cité qu'elle semble lui refuser aujourd'hui dans la déplorable indigence de nos institutions économiques.

Tout homme qui aurait atteint l'âge de soixante-cinq ans et ne pourrait suffire à ses besoins par lui-même ou par sa famille, aurait droit à une pension. Le chiffre en serait fixée à 800 fr., on le réduirait de 300 fr. pour les femmes, sur lesquelles pèsent moins les charges de la vie.

Le vieillard, rétribué ainsi par la société, ne serait point pour elle un membre inutile. On dresserait dans chaque centre administratif, en y comprenant le canton, une liste de tous les hommes qui compteraient parmi ces vétérans du travail. Cette liste, affichée à la porte des mairies et des églises de chaque commune, servirait à désigner un mois d'avance, dans l'ordre du tableau, les personnes qui devraient se rendre à la mairie, le dimanche, et y siéger comme conseils. Il devrait y avoir toujours, au nombre de ces conseils, un individu pour chaque état, suivant les besoins des localités. Dans les campagnes, par exemple, il y aurait un médecin, un chirurgien, un jurisconsulte, un laboureur, un planteur, un baigneur, un vigneron, un agronome,

un vétérinaire, etc. Les avis ne seraient donnés que d'une manière officieuse; nulle controverse, nul débat. Il importerait par dessus tout de maintenir la dignité de ces séances, et d'en écarter tout ce qui pourrait attirer le manque de respect. Elles ne se prolongeraient pas au-delà de deux heures.

On peut apprécier facilement ce que coûterait cette retraite donnée au travail; il n'est pas moins facile d'apercevoir les bienfaits qui résulteraient de cette organisation économique et morale de la vieillesse.

Suivant Duvillard, cet oracle de la statistique, la population de la france, évaluée à 36 millions, donne 1,950,000 individus, tant hommes que femmes, âgés de soixante-cinq ans et au-delà. Les ressources financières de notre époque ne suffiraient pas sans doute pour payer le chiffre de ces pensions, même en déduisant du nombre des pensionnaires tous ceux qui se trouveraient au-dessus du besoin; mais il ne faut pas oublier qu'il n'y aurait rien de plus simple dans le système de nos banques. Ces banques, en effet, comme nous l'avons vu, n'auraient pas pour unique résultat d'associer le capital au travail en ouvrant des sources nouvelles de crédit; elles assureraient, en outre, à la communauté sociale un superflu de 900,000,000 de francs, somme qui doublerait en peu de temps, par le développement des affaires. La dépense serait donc possible, et elle ne prendrait qu'une partie de ce superflu réservé à la société par ces banques véritablement démocratiques (1).

Avons-nous besoin de signaler les avantages qui découleraient de cet état de choses? Ne se montrent-ils pas d'eux-mêmes? Que de familles, dont la présence d'un vieillard contriste aujourd'hui la misère, se trouveraient heureuses de cette indulgence du temps, prolongeant une vie au-delà de ses limites! Les fils et les petits-fils seraient attachés à leur père et à leur grand-père par ce lien des intérêts que les institutions ont brisé. Il y a maintenant en France 6,612,721 individus qui vivent du salariat et sont condamnés pour ainsi dire à repousser loin d'eux tout ce qui n'est pas un élément de production, afin de ne pas aggraver une charge déjà trop lourde. Voilà donc la piété filiale chassée par la misère de la demeure du pauvre. Elle y rentrerait

(1) On connaît déjà les ressources financières de notre système; dans une prochaine livraison, nous donnerons le tableau des charges générales de la société.

avec notre organisation. Le foyer du prolétaire verrait se relever ces autels domestiques renversés hier par la faim, relevés aujourd'hui par l'abondance. Comment le pauvre nourrirait-il son Dieu? Il faut plutôt que son Dieu le nourrisse. Tel serait en quelque sorte le rôle du vieillard, devenu par une heureuse institution le trésor vivant de la famille.

L'orateur romain a raison. La nature, après avoir si bien disposé les premiers actes du drame de la vie, n'a pas négligé le dernier, comme un poëte à bout de ses forces. Mais la loi, notre loi surtout a été plus paresseuse ou plus aveugle. Il faut la ramener à la nature, cette source divine de la loi.

Aug. BARBET.

PHILOSOPHES ET PUBLICISTES

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

MABLY.

La vie de Mably fut celle de tout homme qui s'est une fois senti attiré vers quelque vocation intellectuelle par un irrésistible instinct. Tous ses désirs s'y absorbent, toute son activité s'y concentre : il s'en fait un monde plein de mouvement et de séduction; d'autres diraient une tombe, au moins un cloitre, où se voile sa destinée et s'endorment ses passions mondaines. Mably, effectivement, occupé des choses de la terre et comme emporté par le courant alors torrentiel des affaires politiques de l'Europe, a cependant vécu dans l'ombre et la retraite, livré à l'étude, aux recherches et aux méditations solitaires, au sein d'une heureuse médiocrité. Et, vraisemblablement, il se serait soustrait à la renommée, si cela avait dépendu de sa volonté; mais, outre le retentissement produit par ses écrits, son caractère et sa conduite étaient trop insolites, trop excentriques peut-être, et assurément trop tranchés, pour que ses moindres relations avec la société n'eussent pas trahi en lui la nature exceptionnelle d'une haute intelligence jointe à une grande vertu. Il y a de lui quelques paroles, quelques faits, dont la réunion forme une de ces esquisses saillantes où se reflète mieux la physionomie et l'âme que dans

les portraits les plus achevés. C'est que Mably se distinguait surtout par le caractère; or, la destinée d'un homme, son horoscope est écrit dans son caractère bien avant de l'être dans son éducation, dans les idées, les mœurs et même les circonstances de son siècle. Il y a là quelque chose d'indélébile où se montre le doigt de la fatalité, et qui, sans nier en rien les prérogatives de notre libre arbitre, marque cependant de son cachet tout ce que nous sommes, tout ce que nous faisons et touchons.

L'Éducation inocule les sentiments, nous moule à l'uniformité des mœurs et des habitudes, nous assouplit à la règle et à la discipline publique. Les caractères nous *différencient* en autant de variétés ou de nuances qu'il y a d'individus. Si donc l'éducation fait l'homme sociable, le caractère fait la personne, explique ou prophétise la vie.

L'abbé de Mably est né à Grenoble en 1709, au début d'un siècle fameux. Il a grandi avec la génération qui allait donnant à la France et au monde entier, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, tout un essaim glorieux de penseurs et de grands hommes, dont il devait être l'émule. Il eut pour frère le philosophe de la sensation transformée, l'abbé de Condillac, qu'il a surpassé en mérite, sinon égalé en réputation. Sa carrière fut aussitôt décidée que sa vocation dessinée; car ce n'était point une nature douteuse, patiente ou irrésolue. Dès sa première jeunesse, il fait ses humanités chez les jésuites de Lyon, puis les quitte pour entrer dans les ordres par respect, ou plutôt par complaisance filiale; mais dès le premier pas, il se ravise et ne va point au-delà du sous-diaconat. Ne pas se mettre en contradiction avec ses principes, tel est alors son motif déterminant : ce fut depuis sa devise et la règle de toute sa vie; aussi offre-t-il à notre admiration une harmonie rare entre ses opinions, ses paroles et sa conduite. Toujours il a mis sa morale en action, bien éloigné des philosophes officiels qui de nos jours laissent sans vergogne un abîme entre ce qu'ils prêchent avec éloquence, et ce qu'ils font avec suite et réflexion. Au sortir de ses classes, et pendant son initiation cléricale, on le trouve dans les salons de madame de Tencin, où se réunissait alors l'élite des hommes de lettres et se donnaient des dîners littéraires et politiques. Mably s'y montra ce qu'il était, homme d'État-né, par facultés, sinon par inclination. Publiciste en herbe, déjà solide et net, en peu de temps le voilà le secrétaire, le confident, la pensée et le conseil d'un futur

ministre, alors simple prétendant, le cardinal de Tencin, frère de sa protectrice; et quelques jours au-delà, Mably prépare les rapports du cardinal devenu ministre; il fait ses mémoires, et se voit ainsi initié aux secrets de la diplomatie vivante, spéculant sur une grande échelle et décidant même indirectement de l'avenir des peuples. Pour l'instruction du cardinal, il entreprend l'analyse des *Traités politiques*, et cette ébauche devient plus tard le célèbre *Droit public de l'Europe*.

Dans ce milieu, nécessairement, la vue du jeune publiciste s'affermit et son horizon s'étendit. Les dépêches et les instructions des ambassadeurs lui sont communiquées. En 1743 il négocie secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, à la satisfaction et avec l'éloge de Frédéric, un traité que Voltaire est chargé de porter à ce prince. En même temps Mably fait preuve de non moins d'habileté dans les combinaisons stratégiques, et rivalise de sagacité dans les conseils avec ce roi guerrier, qu'il devance même. Ses débuts sont donc aussi heureux que sa vocation est certaine; mais si Mably est né politique, il n'est pas né diplomate, et n'en aura jamais les moyens obliques, la morale détendue. Il y avait deux hommes dans le cardinal-ministre : Mably ne voulait y voir que l'homme d'État pour les choses d'État. Le cardinal lui insinua que ses conseils le conduisaient au déshonneur comme prêtre. C'en fut trop; Mably ne le revit plus, et préférant à la fortune sa conscience et sa liberté, il rompit le nœud de cette naissante destinée.

A partir de cette séparation, la vie de Mably se dérobe au grand jour de la publicité, et, si l'on veut la connaître, il faut la chercher dans ses écrits. Cependant quelques traits conservés de lui achèveront de nous faire connaître dans son intimité cette individualité si fièrement prononcée. D'abord, pour abriter son indépendance, il fuit honneurs, fortune, places et distinctions. Solitaire au milieu de Paris, sa personne est ignorée, tandis que sa réputation est éclatante; il ne veut ni protecteurs, ni prôneurs. Parlait-on de lui proposer l'éducation de l'héritier d'un grand empire: « La maxime sur laquelle sera basé mon enseignement, et sur laquelle je reviendrai sans cesse, c'est que les *rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois.* » C'était se rendre impossible : il ne fut pas nommé. On voulait un jour lui ménager une entrevue avec un ministre qui lui-même l'avait invité. Il s'y refuse : « Je le verrai, dit Mably, lorsqu'il ne sera plus en place. »

Il ne se range d'aucun parti, d'aucune coterie; et les encyclopédistes ne lui pardonnent point une indépendance qui va jusqu'à eux. Ce qu'il reçoit d'applaudissements est donc bien acquis et de bon aloi; jamais il n'eut l'art d'intéresser l'amour-propre des autres à vanter son mérite. Aussi ne fut-il d'aucune académie, d'aucune société littéraire, et comme on lui en demandait la raison : « Je suis déjà d'une grande société, répondait-il, dont j'ai bien de la peine à remplir tous les devoirs. » En vain le maréchal de Richelieu le presse de se mettre sur les rangs pour l'Académie française; Mably cède un moment, vaincu par de nobles et gracieux procédés; mais il se rétracte bientôt par l'intermédiaire de Condillac: « Si j'acceptais, dit-il à son frère qui s'étonnait de tant de résistance, je serais obligé de louer le cardinal de Richelieu, ce qui est contre mes principes; ou si je ne le louais pas, devant tout à son petit-neveu dans cette circonstance, je serais coupable d'ingratitude. » Ses principes sont donc sévères, sa morale et sa vie austères. Mais l'exemple qu'il donnait n'est-il point toujours à propos? Est-ce jamais un mal de prendre au sérieux le bien et la vérité? N'est-il pas infiniment plus rare d'en exagérer l'amour que d'en nourrir l'antipathie? Mably porte même un peu de rudesse dans ses relations; mais, attendu les radicales imperfections de l'homme, ne faut il pas voir dans cette faiblesse le défaut inséparable de ses qualités. La dureté qu'on lui reproche n'est évidemment que l'indignation d'une sensibilité généreuse qu'obsèdent tant d'iniquités et d'infamies commises impunément a la face du monde par les grands, les forts, les heureux; car partout ailleurs cette âme est bonne, compatissante, pleine d'indulgence, aimante même, ouverte aux affections sociales. Les amitiés dont il fut honoré en sont le témoignage. Il faut savoir, et ses détracteurs en conviennent, que l'abbé de Mably vécut dans l'intimité de l'aimable et savant Barthélemy, devenu classique par son *Voyage du jeune Anacharsis;* de l'un des plus spirituels représentants de la gaieté française, le chansonnier Collé, et de Dussaulx, traducteur de Juvénal. Avouons-le, cependant, ce reproche de sécheresse ou de dureté semblerait confirmé par l'antipathie persistante pour les femmes qui se trahit ouvertement dans ses écrits. Mably n'a pas compris la nature des femmes, l'influence salutaire qui devrait leur être dévolue et qui serait leur facile partage dans une société bien réglée; et, ce qui est plus grave, il a poussé l'humeur ou l'injustice jusqu'à

méconnaître leurs droits. Il ne parle des femmes qu'avec dédain ou mépris, comme on fait d'un être incommode et dangereux pour le législateur. Mais, par un retour inexprimable, c'est une femme qui, à peine sa tombe refroidie, prend le tendre soin de le recommander à la postérité, en faisant célébrer sa mémoire publiquement. La duchesse d'Enville l'affectionnait particulièrement; elle pria l'Académie des inscriptions et belles-lettres de proposer l'*Éloge historique de Mably* pour sujet d'un prix extraordinaire. De ce concours, sortit l'excellent travail de l'abbé Brizard, où l'on a puisé la plupart des matériaux de cette esquisse.

Du reste, le grave penseur n'épargnait ni l'orgueil, ni la sottise, ni la pédanterie. Si quelque grand, affectant le dédain, se vantait en sa présence d'avoir tiré un homme de mérite de son grenier: « M. le comte, répondait hardiment Mably, ce sont les gens de mérite qui logent dans des greniers, et les sots..... habitent dans des hôtels. » Il se mit un jour en colère contre une personne qui le comparait à Platon. L'anecdote est autrement racontée par un écrivain évidemment hostile à Mably, suivant la *Biographie universelle:* « Quelqu'un ayant avoué à Mably que Platon lui paraissait ennuyeux, et voyant qu'il s'en irritait, ajouta: S'il vous avait ressemblé je ne parlerais pas ainsi. Aussitôt l'abbé s'agite et s'écrie: Il sied bien à un petit gredin comme..... moi, d'être comparé à Platon. Cette suspension fut un coup de théâtre. »

De tels accès d'emportement, s'ils sont vrais, s'expliquent, et se justifient en quelque sorte, dans un homme qui poussait l'admiration pour Rome et la Grèce jusqu'au fanatisme. Mably s'était nourri toute sa vie de la littérature des anciens. Platon, Thucydide, Xénophon, Plutarque, les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient si familiers qu'il les savait presque par cœur. A ses yeux, Lacédémone était le gouvernement-modèle, Lycurgue, le législateur par excellence; Caton, le type et le héros des vrais citoyens. Sa conversation roulait sans cesse sur les usages des Spartiates; il eût voulu être un des leurs, et, sans doute à son insu, il s'ingéniait à le devenir: disons plutôt qu'il l'était par l'amour, les regrets et le caractère, et que parmi les Français du temps de Louis XV, il fut un vivant anachronisme. Une femme d'un rare mérite le félicitait un jour d'avoir du caractère: « Du caractère, madame, on n'en peut avoir dans cer-

tains pays; mais si j'étais né à Sparte, je sens que j'aurais été quelque chose. »

Mably préconisait la pauvreté, et ce qui vaut mieux, ce qui est plus rare, toute sa vie pauvre volontaire, il vécut soixante ans avec un revenu de trois mille livres et il en avait de reste pour faire le bien; il prit même sur son nécessaire, dans l'âge des infirmités, afin d'assurer les vieux jours du seul domestique qu'il eût jamais eu.

Mably est tout entier dans ces quelques anecdotes. On l'a blâmé d'avoir rompu avec le cardinal de Tencin. Il prit, dit-on, la roideur de son caractère pour une noble fermeté. A l'aide de ses brillantes relations, il eût pu travailler au bonheur de son pays; cette détermination fut dictée par l'orgueil irrité. Blâmer ainsi un homme d'avoir préféré à la carrière d'homme d'État la noble mission de conseiller des peuples, c'est reprocher à un astronome de ne s'être pas fait arpenteur-juré. Vous eussiez préféré qu'au lieu de poursuivre l'idéal, de retrouver les titres de l'homme à la liberté et à la légalité, de préconiser et de développer le droit et la justice, Mably s'adonnât aux pratiques souterraines de la politique vulgaire, car c'est de cette seule manière que, suivant vous, l'on peut travailler au bonheur de son pays; mais la loi de perfection est d'un autre avis : elle approuve Mably de s'en être tenu au rôle de protestant et de radical pur, de s'être fait l'homme du peuple sans concession. Il sera toujours du devoir rigoureux des bons de ne se mettre pas au service du mauvais principe, même dans l'espoir ou l'intention d'une bonne issue, afin qu'il n'ait pour ministres que les méchants ou les sots, et que son règne, en n'imposant à personne, passe plus vite. Romain, et bon Romain, j'eusse voulu pour ministres à Néron, à Tibère, à Dioclétien, à Caracalla, des hommes comme Néron, Tibère, Dioclétien et Caracalla; à Charles X j'ai toujours souhaité des Polignac; et aujourd'hui à..... mais attendons demain... On ne peut servir deux maîtres, deux principes, deux politiques : s'introduire dans les rangs de ses ennemis n'est ni sûr ni noble. C'est la gloire, et, à notre sens, le plus beau titre de Mably, de n'avoir point été de ces tempéraments qui se hâtent avec lenteur et prudence, épiant l'occasion de se dévouer à leur profit; une de ces natures dont on fait, selon les temps, des parlementaires, des constitutionnels, des girondins, des libéraux, des conservateurs ou des tiers-parti.

Les époques et les pays où la vertu se voit plus honorée que le talent sont rares. Si notre siècle faisait seulement une égale estime de ces deux sentiers de la gloire, Mably serait deux fois grand à ses yeux, car il signala sa carrière autant par d'éminentes facultés que par une haute moralité. Son intelligence fut ouverte au vrai comme son cœur au bien, et l'on peut dire que ses sentiments et ses idées furent un parallélisme constant. Lorsqu'en 1785 mourait Mably, ses écrits avaient eu un grand retentissement qui est venu jusqu'à nous. Mais si, vivant, Mably eut ses triomphes comme publiciste, si l'Europe lui accorda une importance bien acquise, la postérité, quoique révérant toujours sa mémoire, a cependant cessé de lire ses écrits; souvent encore on invoque son nom, mais on ignore ses idées; la plupart des publicistes même connaissent à peine les titres de ses nombreux ouvrages. La gloire de Rousseau semble avoir éclipsé, peut-être absorbé celle de Mably. Tel est le sort ordinaire de tout ce qui brille au second rang. Le blâme et l'éloge outrés ne manquèrent jamais à un homme qui exerçait une certaine suprématie : l'exagération envers Mably a été égale des deux parts. En révisant les pièces du procès, on voudrait ici, édifié par tant de jugements extrêmes, rencontrer cette juste mesure que l'impartialité de l'avenir peut seule comporter.

Mably ne vise point au système. Ce n'est ni un métaphysicien ni un psychologue; c'est un moraliste et un socialiste. Il ne faut donc pas chercher dans ses ouvrages un enchaînement rigoureux de principes et de conséquences à la manière des philosophes complets et doctrinaires. Plus préoccupé de bonheur que de théories, il n'a point repris en sous-œuvre les éternels problèmes de la science divine et humaine. De la vue de ses œuvres, on peut juger qu'il avait composé un éclectisme à son usage de principes choisis dans Platon, Aristote, les stoïciens, Cicéron et le christianisme, pour l'ordre philosophique, religieux et moral; dans Lycurgue, Solon, Numa et les traditions modernes de liberté et d'égalité, pour l'ordre social, économique et politique. C'était là le fond, accepté de confiance et toujours respecté, d'où il tirait l'idée-mère de ses nombreux écrits; sa pensée découlait de cette haute source avec l'inflexibilité de logique qu'on peut attendre d'un naturel sévère et d'un caractère frappé à l'antique. Cependant, comme il n'a point de système préconçu, il manque d'ensemble et d'unité, même dans la sphère restreinte où il se

concentre. Ainsi que tous les penseurs dont les conceptions furent décousues, il fourmille de contradictions. Les mêmes sentiments le guident toujours, il est vrai, mais non les mêmes idées : nous en avons plus d'une preuve.

L'idéal religieux de Mably est au fond celui du genre humain : l'essentiel de sa croyance est dans les quelques dogmes qui font la base immuable de la religion naturelle. D'abord, Dieu au sommet, Dieu maître de toutes choses, unique source de nos biens, Providence qui préside à tout, juge équitable qui tient un compte exact de nos actions et donne à chacun selon ses œuvres. Ensuite, et comme déduction nécessaire, la croyance au libre arbitre, à la responsabilité morale des individus, et surtout à la vie future. Voilà, suivant Mably, la première, la plus importante et la plus nécessaire de toutes les lois; car, s'il n'y a point de Dieu, il n'y a point de morale; et Dieu est pour nous comme n'étant pas, dès qu'il n'est point considéré comme notre juge. « Qu'importe ce qu'on pense de la nature, de Dieu, de notre âme, de notre liberté, de notre raison, de nos passions, de nos devoirs, de nos vertus et de nos vices, dès qu'un même sort attend les gens de bien et les méchants? » Mably confond dans la même réprobation la doctrine du fatalisme sous toutes ses formes et celle qui admet bien un Dieu, mais un Dieu sans providence, c'est-à-dire sans justice et sans bonté. Quant aux objections contre cette bonté ou contre la toute-puissance de Dieu tirées de l'existence du *mal*, il s'étonne avec Leibnitz que l'on ose juger la sagesse, divine qui est à une distance infinie de nous; il trouve raisonnable que ce que nous voyons des œuvres de cette sagesse nous en fasse préjuger favorablement pour tous les cas où elle nous semble en défaut, et nous incline à une admiration timide et respectueuse pour tout ce que nous ne comprenons pas. Mais le secret de la constance, du zèle, de la force et des mérites de Mably, c'est sa ferme croyance à un monde invisible d'où tombent en celui-ci, pour notre salut, les idées absolues du vrai, du bien et du beau, les radicales notions de droit et de justice, de liberté et d'égalité, que Platon inaugura si éloquemment dans la philosophie. C'est là qu'il trouve le second anneau auquel se rattache la morale, et par suite la politique, l'économie, la législation, tout ce qui fait l'exclusive préoccupation du sage.

A travers beaucoup de vague, et malgré beaucoup d'hésitations, Mably fonde cependant la morale sur sa véritable base : l'obliga-

tion absolue devant Dieu, par la raison. « La *raison*, voilà le principe et la règle de toute la morale et de toute la politique; c'est elle qui, rectifiée par l'expérience et la méditation, nous apprend à nous connaître nous-mêmes, et nous prescrit tous nos devoirs. »

La notion, le sentiment de mérite et de démérite inhérents au vice et à la vertu, lui prouvent le caractère obligatoire de la morale. « Par l'ordre que la Providence a établi, le vice est suivi de remords : voilà les avertissements salutaires par lesquels notre raison nous invite sans cesse à revenir à elle. »

La subordination du bonheur à la vertu et l'harmonie que la Providence a établie entre eux ne lui échappent pas davantage. « Le bonheur n'est attaché qu'à la vertu ; il est le prix de la vertu, comme l'adversité accompagne le vice. Le bonheur, ajoute-il, dans chaque individu, c'est la paix de l'âme : et cette paix naît du témoignage que l'homme se rend de s'être conduit par les règles de la justice. »

Il se convainc que la pratique du devoir est encore la plus sûre voie; que seule, elle satisfait toutes nos aspirations naturelles ; c'est pourquoi Mably appelle, comme auxiliaires de la morale, l'intérêt bien entendu, la soif du bonheur, et la solidarité qui nous lie dans la poursuite du bien-être ou de la félicité terrestre. « Il n'y a point de vertu qui ne contribue au bonheur de celui qui la possède, parce qu'elle lui mérite la confiance et l'amitié de ses pareils. C'est tout le contraire des vices, qui *repoussent et éloignent*. Je ne puis d'ailleurs me suffire moi-même : tout ce qui m'entoure me devient nécessaire. L'homme ne peut trouver son bonheur particulier que dans le bonheur général. »

Mably maintient aussi que l'établissement du bien social présuppose l'existence de la morale, puisque les rapports sociaux auxquels la raison nous astreint, existaient avant la naissance des sociétés politiques. Mais, après avoir posé les incontestables fondements de la morale, trop souvent Mably, préoccupé outre mesure des exigences de la vie pratique, s'exprime comme s'il voulait résoudre le devoir dans l'amour de soi, et le confondre avec la recherche du bonheur pour le bonheur. « Si vous pouvez vous suffire à vous-même... ne songez qu'à vous; mais vous avez besoin des autres. Vous êtes hommes, je le suis aussi. Si vous me blessez, je vous offenserai. Entrons donc en négociation. Défendez mon bonheur, je défendrai le vôtre. Voilà le traité

d'alliance perpétuelle que la nature a rendu nécessaire. Tous les hommes doivent l'observer religieusement; c'est de là que je dois tirer les règles de la morale. » De là des affirmations comme celles-ci : « Vous êtes faits pour travailler à votre bonheur, vous devez le préférer à tout, c'est la vraie règle, c'est là votre boussole ».... « Dieu, si je suis docile aux conseils de ma raison, me récompensera dans une éternité de siècles de l'*attention que j'aurai eue à me rendre heureux* dans le court passage de cette vie. » Substituez ici le mot *vertueux* au mot *heureux* et la conscience universelle ratifiera le précepte; on conçoit que Dieu nous récompense de notre attention à nous rendre vertueux; mais qu'il applaudisse à notre égoïsme, qu'il garde les joies de l'éternité à ceux qui auront bien voulu se donner la peine de se rendre heureux, cela déconcerte le sens moral.

Ce n'est pas notre bonheur que nous devons respecter, mais l'ordre providentiel; et ce n'est point parce que dans cet ordre est compris notre bien, mais parce que l'idée d'ordre et de bien en soi impressionne notre amour, modifie notre raison, comme étant quelque chose qui emporte obligation. Le bien s'envisage pour lui-même. La raison morale exclut tout motif personnel, tout retour sur nous-mêmes, tout calcul. Or, quoi de plus personnel, de plus calculé que la pensée ou la poursuite de notre bonheur propre. Voilà pourquoi la morale est désintéressée, tandis que la recherche de notre bien ne l'est point. Le bonheur vient à l'homme par la vertu, mais il ne se fait pas vertueux pour être heureux; car cherchant ainsi la vertu par intérêt, il cesserait de pouvoir devenir vertueux, puisque par cela seul il se mettrait en dehors des conditions de la vertu. Si nous n'agissions que par considération pour notre bonheur particulier ou même pour le bonheur de nos semblables, nous nierions donc la suprématie et les droits de Dieu; nous lui refuserions donc respect, amour, obéissance. La crainte, la prudence, la nécessité, l'intérêt égoïste, seraient le produit net, le plus élevé du genre humain, et l'indignité de notre condition.... il n'est pas possible de méconnaître à ce point la nature des choses; et Dieu y a mis bon ordre au fond de nos consciences.

Cette substitution de la morale du bonheur à la morale du devoir, cette recherche de la vertu par intérêt, est particulière au XVIIIe siècle. La formule de Mably ne diffère point, au fond, de celles de d'Holbach, d'Helvétius, etc. Rousseau lui-même tombe

dans cette confusion et sanctionne une théorie, qui condamne toutes ses prémisses, et qui proteste contre la pensée de toute sa vie. Mais, grâce à une heureuse inconséquence, la pratique de la plupart des philosophes du XVIIIe siècle valait mieux que leur morale; ils accomplissaient le sacrifice, ils obéissaient à leur raison et à leur conscience, écoutant les bons penchants de leur cœur, comme des hommes convaincus de l'obligation désintéressée de la vertu. Or, en cela les philosophes réformateurs ne faisaient que continuer la tradition catholique. Jésus-Christ avait donné la vraie formule; peu à peu les théologues l'altérèrent. Le maître avait dit : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous viendra par surcroît. En d'autres mots : Soyez d'abord vertueux, faites le bien pour lui-même, parce que c'est le bien, parce que c'est la volonté de Dieu, promulguée par votre conscience; et le reste, c'est-à-dire le bonheur, toutes les joies promises à votre nature vous viendront, comme la conséquence providentielle de votre soumission à la loi. Ainsi le bonheur par la vertu, et la vertu par elle-même, ou par amour de Dieu, voilà la solution de Jésus-Christ, et c'est la véritable. Mais les casuistes, trop préoccupés des faiblesses de leurs ouailles, n'ont plus montré que le profit qu'il y avait à pratiquer son devoir; et dès lors l'intérêt a pris la place de l'obligation dans l'esprit du fidèle, les chrétiens firent le bien uniquement en vue de gagner le *paradis* ou d'éviter l'*enfer*, et la moralité perdit son caractère.

Déjà saint Augustin et saint Thomas, les grands docteurs, avaient formulé des maximes comme celles-ci : « Le bonheur éternel est le motif de l'amour que nous devons avoir pour Dieu; la vertu même, nous ne l'aimons que parce qu'elle nous rend heureux. La seule raison, pour laquelle Dieu doit être aimé, c'est parce qu'il fait le bonheur de l'homme; car supposé par impossible, que Dieu ne fût pas tout son bonheur, il n'aurait point de raison ni de motif pour l'aimer. » Or, de tels enseignements, quoique reposant sur un fond solide, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'une théorie plus pure et plus élevée, vont droit à faire perdre de vue l'*obligation* qui caractérise la justice et la charité, et qui domine nos affections les plus tendres. Cet écart est gros de désordres et de tristesse. Les fruits amers que la philosophie morale du XVIIIe siècle a produits de nos jours, doivent nous en convaincre. Songez donc que dans ce phénomène seul du désintéressement se montrent la dignité, la grandeur et

l'attrait de notre nature! Ne l'altérons donc pas, en le confondant avec un phénomène secondaire tout à fait inférieur par son caractère égoïste. Ne déguisons point le devoir sous le manteau de l'intérêt bien entendu : n'ayons pas peur de montrer, par delà le bonheur, la vertu, lorsque d'ailleurs, par la nature des choses, la vertu est l'intarissable source du bonheur véritable et complet.

Mably va également trop loin lorsqu'il enseigne que dans l'éducation, afin de se proportionner à notre nature, on ne doit placer Dieu qu'après ses créatures ; lorsqu'il condamne qu'on descende de l'amour de Dieu à l'amour du prochain ; lorsqu'il exige qu'on ne parle aux hommes que de travailler à leur propre bonheur ; que l'on place à la tête de tous les devoirs, ceux que l'homme se doit à lui-même, et qu'on assigne un rang subalterne à ce que nous devons à Dieu et à notre prochain. Il n'est jamais bon de scinder les divers membres de la vérité. Or, la vérité est que, comme l'a dit Mably, il n'y a point de morale s'il n'y a point de Dieu ; rien n'est plus pressant dès qu'on aborde l'éducation d'un homme que d'éveiller en lui le sens et la notion du devoir : il n'y a d'ailleurs de complète que la méthode qui étale devant notre conscience et notre intelligence naissantes l'ensemble de nos devoirs, aussi bien nos devoirs envers Dieu et envers nos semblables que nos devoirs envers nous-mêmes.

C'est cette thèse, soutenue par Mably dans ses *Principes de morale*, et en particulier le passage où il enseigne la doctrine fort peu orthodoxe que la piété n'est point la base de toutes les vertus, qui lui valut la censure de la Sorbonne : d'autres passages, sentant une morale relâchée, auront pu contribuer aussi à la lui faire encourir, et par exemple, celui où il approuve « qu'un jeune homme aille se débarrasser de son effervescence physique auprès d'une courtisane qu'il mépriserait. »

« Je croyais autrefois que les hommes se trompaient plutôt par erreur que par mauvaise volonté, mais je ne suis que trop désabusé. Ce n'est pas l'ignorance seule qui cause tous nos maux : pour un tort qu'elle a, les passions en ont mille. » C'est en ces termes que Mably se prononce sur une grave question. « Il n'y a qu'un mal, disait Socrate, c'est l'ignorance ; qu'un bien, c'est la science. » « Tout vice vient d'envie, » répète Montaigne : Mably est moins exclusif, il pense avec saint Augustin, avec Bayle, que tout mal vient de deux sources : « d'ignorance et de

faiblesse. » Il voit partout, en tout temps, le genre humain vérifier par sa conduite, cette confession de saint Paul : « Je ne fais point le bien que je voudrais faire, mais je fais le mal que je ne voudrais pas faire : Je trouve donc cette loi en moi, c'est que quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi ; » et cette sentence du poëte : « Je vois et j'approuve le bien, mais je fais le mal. » — « *Video meliora proboque; deteriora sequor.* — On sait l'argumentation contraire de Socrate : « C'est le bien qui nous détermine ; le connaître, c'est le vouloir. Nous n'avons pas le pouvoir d'être méchants, parce que nous n'avons jamais celui de préférer avec connaissance de cause le mal au bien, ni même un plus petit avantage à un plus grand. Si vous faites le mal, c'est que vous ne le connaissez pas. Vous le rejetteriez loin de vous si vous le regardiez comme un mal, mais vous le préférez au bien parce qu'il vous paraît un bien plus grand encore. » — « Tout cela est beau et bon à dire, répond Bayle, quand on regarde les choses dans leur idée et qu'on fait des abstractions métaphysiques ; mais le mal est que cela ne se trouve pas conforme à l'expérience : les notions de l'entendement, les connaissances de l'âme, ne sont point la cause ou le ressort de nos actions. L'homme ne se détermine point par la connaissance générale qu'il a de ce qu'il doit faire, mais par le jugement particulier qu'il porte de chaque chose lorsqu'il est sur le point d'agir. Nous pouvons être persuadés de la vérité sans l'aimer : voilà pourquoi il peut y avoir une disproportion énorme entre ce que l'on croit et ce que l'on fait. Ce qui nous détermine, c'est le tempérament, la coutume, quelque passion particulière, la sensibilité que nous avons pour quelques objets. L'inclination à mal faire vient du fond de la nature de l'homme, et elle se fortifie par les passions, qui, sortant du tempérament comme de leur source, se modifient ensuite de diverses manières selon les divers accidents de la vie. D'accord en cela avec Jésus-Christ, Bayle conclut que le principal obstacle à l'accomplissement du vrai bien consiste dans le mauvais état du cœur ; que si donc nous avions cette véritable foi qui n'est jamais séparée de l'amour du vrai ou de Dieu, alors la vertu serait identique à la connaissance, parce que connaître ce serait aimer, ce serait vouloir. Reste la nécessité d'une grâce particulière du Saint-Esprit : seule la grâce peut, suivant Bayle, corriger notre nature, car cette grâce apporte avec elle la charité qui nous fait aimer Dieu, et nous

attache à lui comme au souverain bien. — Mais cette conclusion a besoin d'être tempérée par le point de vue pélasgien de la liberté : or, en présence de deux biens inégaux, notre volonté est devant un attrait, une séduction ou une tentation qui sollicite, incline, mais ne détermine point : elle n'a donc point affaire à une nécessité résolue : elle peut donc triompher *si elle veut*. Qu'elle essaie, du moins, qu'elle s'évertue à vouloir triompher, ensuite nous vivrons bien... — C'est la pensée de Mably, et c'est aussi celle de Socrate, qui finit par dire : « Si vous êtes des esclaves, je me tais : Soyez libres ; ayez la force de vouloir ; combattez vos habitudes et les passions perdront leur empire. »

L'Académie des sciences morales et politiques a mis dans ces derniers temps au concours une question que Mably aurait formulée à peu près dans les mêmes termes, et à laquelle il avait fait la vraie réponse : D'où vient que les progrès des sciences sont bien plus rapides que ceux de la politique et de la morale? Mably répond : C'est que les passions favorisent le progrès des sciences et des arts, qui leur sont toujours utiles ; tandis qu'elles gênent la recherche des vérités morales et politiques, parce que cette recherche va contre leur règne ; ceux qui gouvernent, se trouvant bien de ce qui est, immobilisent, de tout leur pouvoir, les préjugés, les droits acquis, toutes les relations sociales qui les ont fait ce qu'ils sont. Or, il n'en faut pas davantage pour immobiliser la morale et la politique régnante. Mably, au contraire, se propose, non pas proprement de faire marcher l'éthique, mais de la faire passer dans les institutions et les mœurs ; ce qu'il poursuivra toute sa vie, c'est moins le progrès de la morale que l'application de cette science à la politique. Il n'entend même, en agitant les questions plus ou moins spéculatives de cet ordre, qu'y chercher le point d'appui et comme l'origine auguste de la politique. Sur le point donc de quitter ce terrain de la science du juste et de l'injuste, il fait découler de la volonté providentielle les grands principes de liberté, d'égalité qui doivent être comme l'exclusif objet des institutions sociales et le but du législateur et de l'homme d'État. La nature nous a créés égaux : elle n'a fait ni grands, ni petits, ni maîtres, ni serviteurs, ni riches, ni pauvres ; et, afin de protéger notre égalité, elle nous a donné les indestructibles sentiments de liberté, de noblesse et d'élévation. « Il est une première vérité d'où découlent toutes les autres ; l'homme n'est pas fait pour obéir aux volontés d'un autre

homme, mais aux seules lois de raison et de justice. Une seconde vérité non moins capitale et féconde, c'est que le droit naturel est immuable; c'est que dans tous les temps, dans tous les lieux, ce droit est *un* parce que la raison et notre nature qui le donnent sont un ». Mably tirera bientôt avec toute rigueur les conséquences sociales et économiques de ces principes, mais il faut, avant de le suivre dans cette direction, nous enquérir de son mode d'interprétation de l'histoire; car la politique repose autant sur cette interprétation que sur les données *à priori* fournies par la morale.

La loi du mouvement social fera toujours le désespoir des philosophes. On voit aux efforts de Mably pour la découvrir, qu'elle l'a souvent tourmenté. Il s'est en général tenu à la hauteur de la question ; il a reconnu les deux forces qui concourent à ce mouvement : la fatalité et la liberté humaine. D'abord il exclut le hasard ou le désordre, il parle de la fatalité comme si elle régnait exclusivement, puis il fait la juste part de la liberté. « Nous paraissons les jouets des passions, des circonstances et d'une fortune aveugle et capricieuse, mais en réalité une chaine d'airain lie tous les événements contraires ou bizarres qui se succèdent. Tour à tour effets et causes, ils naissent les uns des autres et le monde morale semble soumis aux mêmes lois que le monde physique, en ce sens qu'il se renouvelle et se conserve par ses ruines mêmes. » — Cela est vrai, mais ce qui n'est pas moins vrai aux yeux de Mably, quoique contradictoire en apparence, c'est que « les hommes sont ce qu'ils désirent être et non ce qu'il plait à un destin aveugle. » ... Ne disons pas qu'une fatalité aveugle semble décider de notre sort et de nos mœurs ; ne reprochons pas à la Providence de nous avoir faits les jouets éternels des passions, ne lui reprochons pas l'*abus* que nous faisons de notre liberté, car en nous donnant une raison capable de connaître les vertus et les vices, la Providence nous a donné tout ce qui nous était nécessaire pour nous rendre heureux. » L'existence de la loi des forces contraires dans le monde moral et la cause finale de leur jeu n'a point échappé à Mably. « Une loi éternelle entretient une action de mouvements opposés dans le monde moral comme dans le monde physique ; le même principe qui semble détruire tout, vivifie tout. »

Mais après cette constatation importante, Mably ne s'enquiert pas de l'essentiel, à savoir de découvrir la loi des grandes phases

du mouvement qui nous emporte, comme fatalement vers nos indéfinies destinées, tout en laissant notre liberté causer dans ce mouvement des perturbations plus ou moins profondes qui ne peuvent ni compromettre la fixité des lois d'en haut, ni changer la nature de ces destinées préétablies. Mably se contente de rapporter tout le mouvement de l'histoire aux passions sans cesse renaissantes et se métamorphosant, suivant les circonstances qui se diversifient à l'infini dans leurs manifestations. C'est là en quelque sorte le grand principe de sa philosophie de l'histoire. Aussi s'efforce-t-il d'étudier la nature, la marche et les progrès des passions dans l'individu et dans la société; il se montre dans cette étude très ingénieux. Il a très bien vu les effets des passions et la part d'influence du libre arbitre en dessous de la haute direction de la providence; il est même incontestable que les passions sont l'un des grands véhicules dont se sert la Providence; mais comment se trahit la passion? n'est-ce point par le canal et l'influence de l'idée? Il eût donc fallu, pour embrasser la question d'une manière complète, à l'étude de la marche des *passions* faire succéder celles de la marche des *idées*.

L'idée n'est rien, à la vérité, sans l'amour, mais non plus l'amour sans l'idée. Seulement avant d'aimer, de vouloir, de se passionner pour quelque objet ou plutôt simultanément, il faut le connaître. Quelle est donc la loi du développement et de l'apparition d'abord des idées et ensuite des sentiments, des passions et finalement des actes collectifs? Si nous la connaissions, nous pourrions prédire la résultante des activités; nous saurions l'avenir du genre humain dans ses grands incidents. Mais n'est-ce point à toujours un mystère, c'est-à-dire un privilége incommuniquable de Dieu? On conviendra du moins qu'à cet égard, malgré les prétentions des Hégéliens, l'on n'est guères plus avancé de nos jours qu'au temps de Mably. Est-il bien sûr d'ailleurs, qu'il y ait ici autre chose que des passions, une morale ou une raison, toujours les mêmes, devant des volontés toujours obligées de choisir entre les séductions des unes et les injonctions de l'autre? Et quant à la force mystérieuse, qui envoie ces séductions et pose cette glorieuse alternative, y a-t-il une autre explication à donner que d'affirmer qu'elles nous viennent en partie comme véhicule d'activité, comme moyen de mériter ou de nous perfectionner; en partie comme sanction de notre conduite? Mably abonde dans ce sens: il regarde les conquérants et les

grands ambitieux qui désolent la terre, comme autant d'instruments dont la Providence se sert pour punir les coupables qui ont abusé de ses dons, comme autant de moyens pour préserver la société de cette apathie malheureuse où nous conduisent enfin nos sens à force de luxe, d'oisiveté et de voluptés... Si la Providence a préparé des tempêtes dans le monde moral, c'est afin de remonter notre raison et d'animer la politique prête à s'avilir. Ces éternelles révolutions sont un éternel foyer où se forment les vertus les plus difficiles à pratiquer. Otez le feu ou cet aiguillon des passions, et la société n'est plus qu'un cadavre. C'est ainsi que la Providence a voulu que notre bonheur fût l'ouvrage de notre attention continuelle, à nous en rendre dignes par l'accomplissement incessant de nos devoirs.

Au fond, la philosophie de l'histoire de Mably ne diffère guère de celle de Vico, de Machiavel qui est celle de la plupart des hommes d'État : il croit au mouvement circulaire des nations et néglige le point de vue du mouvement humanitaire. « Les sociétés semblent soumises aux mêmes révolutions que l'âge fait éprouver à chaque individu; naître, se développer, mûrir, décliner et s'éteindre. Voilà la destinée constante des sociétés jusqu'ici. »

« Tout finit par quelque révolution, mais rien ne finit que pour recommencer de la même manière. Tel est notre sort. » La nature, tout en veillant à la conservation du genre humain, semble livrer à la mort les sociétés tout comme les individus. Il est vrai que Mably ajoute : « Elles meurent, mais elles se succèdent. » Mais il ne dit pas catégoriquement s'il y a progrès, à travers ou au moyen de cette succession. Mably regarde cette destinée comme fatale : quel que soit le gouvernement, les lois ont beau être l'ouvrage de la sagesse, jamais elles ne détruiront le venin qui cherche à se développer et à détruire les sociétés : toutefois maints passages prouvent que pour Mably la mort des nations est féconde; et que ce mal n'a lieu que comme condition d'un plus grand bien : « La nature n'a placé tant de passions différentes dans nos cœurs, que pour hâter les progrès de notre intelligence et donner de l'action à notre volonté. Toute société qui n'est pas parvenue au plus haut degré de perfection... éprouve nécessairement mille agitations qui troublent l'harmonie des passions et doit être tôt ou tard la victime des vues de son administration. » Parler ainsi, c'est évidemment admettre l'existence et la présence

occulte d'une force qui pousse au progrès des institutions et des sciences ; et s'il nie, avec raison suivant nous, qu'il y ait progrès nécessaire dans la moralité des individus ou des peuples, il reconnaît du moins qu'il y a indéfiniment progrès nécessaire ou providentiel dans l'ordre intellectuel et scientifique.

Mably a très bien décrit ce qu'il y a jusqu'ici de constant et d'uniforme dans le mouvement et la destinée des sociétés considérées isolément. Comme nous l'avons suggéré, il explique ce mouvement par celui des passions. « C'est du concours, du combat, du choc de nos différents besoins et de nos différentes passions que sont nés l'ordre, les inventions et les lumières. Le progrès que chacun fait devient une découverte pour les autres. Le développement et le progrès de la raison générale se fait par initiation du fort au faible, de celui qui a plus d'esprit à celui qui en a moins. En ce sens, Mably n'admet pas que le progrès dans la vérité s'accomplisse par les effets simultanés de la spontanéité collective; la révélation n'est ni démocratique ou populaire, ni monarchique, ni divine, mais en quelque sorte aristocratique : « Si des hommes d'épée ne fussent venus au secours de la multitude des hommes, ils seraient restés *éternellement* dans leur première ignorance ; — Mably veut sans doute dire qu'ils y seraient restés beaucoup plus longtemps ; car eux aussi avaient leur spontanéité propre et la virtualité du perfectionnement ; un jour donc, ils se fussent développés au contact de la fatalité et de l'expérience. De ce point de vue, Mably distingue les hommes en trois classes : les philosophes, ceux en qui la raison prédomine et à qui le genre humain doit toutes ses lumières, ses connaissances et ses vertus ; les intelligents, les politiques pleins de talents et d'attraits, mais en qui les passions se manifestent si impérieusement, qu'ils se laissent aller au torrent ; enfin la multitude, ceux qui incapables de discerner la vérité et l'erreur se laissent *séduire* par la seconde classe.

Toutefois, il entend que les éclaireurs de l'humanité, puisent leurs révélations dans le milieu où ils sont plongés et reçoivent leurs prémisses du fond commun de la vie collective ; avant de produire leur propre suc, ils ont absorbé celui de leurs contemporains et de leurs ancêtres; pour être compris et acclamés, pour venir à propos, ils doivent être en affinité avec la foule des esprits et des cœurs. S'il n'y avait déjà instinct et sympathie dans la nation ou le siècle, s'il n'y avait déjà prédisposition dans l'es-

prit général, les philosophes ne savent ni entendre ni aimer. Mably veut uniquement exprimer qu'il y a, relativement, des masses livrées au sommeil de l'intelligence et de la spontanéité: une foule qui est comme aveugle le jour où l'on vient lui montrer la lumière. On ne donne pas subitement à une nation un génie nouveau; tous les événements mémorables qui, au rapport des historiens, ont fait une révolution entière et prompte dans les sociétés, n'auraient rien produit s'ils ne s'étaient présentés après une foule d'autres événements et dans des circonstances qui avaient préparé peu à peu la révolution. » Il y a dans ces paroles l'idée nettement rendue de l'enchaînement et de la continuité de la tradition; de la dépendance où se trouve chaque moment de la vie individuelle ou nationale du moment qui le précède; Mably aimait en effet à répéter cette pensée de Leibnitz : *Le temps présent est gros de l'avenir.* Et l'on verra bientôt qu'il le comprenait d'une manière prophétique. N'avait-il pas déjà exprimé positivement cette dépendance et cet enchaînement ininterrompu, en reconnaissant l'existence de la fatalité dont ils sont la traduction et la forme même?

Il est de la nature des passions de commencer par usurper fatalement l'empire du monde. D'abord les hommes se laissent aller au flux et au reflux de leurs passions; car ce sont les seules forces qui alors se manifestent impérieusement en eux; elles réalisent donc en premier lieu l'état sauvage, ou des lignes grossières; et il se passe bien des siècles ainsi; mais enfin les hommes consultent leur intérêt bien entendu; ils se font égoïstes, et alors les passions s'agitant toujours pour se mettre à l'aise, elles finissent par nous donner des lumières pour un premier établissement social, moins irrégulier et devenu nécessaire à la sécurité de toutes les existences; mais passé ce degré de sociabilité, elles mettent obstacle au développement des vérités morales et politiques. Ce point d'arrêt est nécessaire au début des sociétés; il fut impossible aux législateurs et aux hommes, en général, de prévoir tout ce que recélait le jeu des passions, et d'y opposer des combinaisons assez savantes pour établir un équilibre entre elles. Les passions impriment le mouvement et donnent la vie; mais elles ne les règlent point; il fallut que, par un nouveau progrès dans le savoir et dans le développement intellectuel, le genre humain comprît Dieu, l'ordre, le juste, l'obligation ou le devoir proprement dit; alors il fut

complet, et le bien public étant désormais épousé par amour éclairé de soi-même, il y eut patrie, mais non pas encore humanité; car les circonstances primitives de la formation de chaque groupe d'hommes avaient été autres et différentes; il était né dans chacun de ces centres un goût particulier pour telle police, telle règle, telles lois; l'habitude, l'éducation, étaient venues immobiliser le caractère national naissant; et alors ce caractère se transmettant et se perpétuant, avait formé ce fluide spirituel, ce ciment social qu'on a appelé le génie national. De là la routine des peuples, les séculaires préjugés qui se transforment en une espèce de droit public. La multitude surtout ne vit que de cette vie d'imitation, de tradition et d'emprunt : c'est elle qui, par son inertie dans l'habitude, engendre la force de stabilité, met un frein à la fougue des passions et aux écarts de l'esprit novateur. Les mœurs et le génie de chaque nation, étant ainsi nés de passions et de circonstances si diverses, furent eux-mêmes divers, et cette diversité de coutumes chez ces peuples naissants devint une occasion inévitable de discorde entre eux. Cette opposition de vie était déjà de l'antagonisme et sollicitait à l'hostilité, à la lutte. Les plus forts furent orgueilleux et abusèrent de leur force. De là les guerres, les représailles, les haines, l'abaissement ou plutôt l'esclavage des vaincus. A ce degré du mouvement social, les rivalités domestiques s'apaisent : elles font une trève pour mieux s'adonner aux rivalités internationales, et l'amour de la gloire, l'amour de la liberté et de la patrie, naquirent de ces guerres à l'étranger; le sentiment national s'exalta jusqu'à l'héroïsme et jusqu'au martyre. Chez quelques peuples, une seule passion venant à former le caractère national, il en résulta une force irrésistible, et la routine et l'ignorance, se précipitant ainsi vers un seul et unique courant, firent dans ce milieu des *héros mécaniques*. Mais, bien que les passions nationales aient pris au début, chez tous les peuples, un cours différent, comme elles sont toujours animées d'un même esprit et comme elles ont un cours constant et réglé que domine la Providence, elles vont toujours aux mêmes fins. Ces fins, c'est, après un certain développement, le retour au point de départ, ou du moins le désordre après l'ordre, la mort après la vie; car il est encore de la nature des passions de ne cesser de détruire d'une main ce qu'elles élèvent de l'autre. Chez les peuples arrivés au plus haut degré de splendeur et parvenus à la félicité vul-

gaire, à peine a-t-on atteint cette perfection, que l'on tombe en décadence. C'est du moins l'histoire de tous les peuples de l'antiquité jusqu'à nous. Un peuple est-il heureux, le bonheur lui tourne la tête. Bornés et vains, notre sagesse trouve en elle-même le principe de sa décadence. On a tout fait pour se rendre puissant et riche, et, à peine l'est-on devenu, que la mollesse, le raffinement, la corruption enfin, venant tout délier, la mort succède à la vie ; c'est ainsi que *les passions gouvernent le monde.*

C'est ainsi, en effet, que les choses se sont passées ; mais était-il fatal, d'une nécessité absolue, que les choses arrivassent comme elles sont arrivées? telle est la grande question. Mably ne le pense point; car les passions sont dans la dépendance de l'homme : il a reçu sa raison justement pour se gouverner. Elles sont la source de notre bonheur ou de notre malheur, selon qu'elles sont bien ou mal réglées, c'est-à-dire selon que nous usons bien ou mal de notre liberté.

En définitive, donc, contre la pente aveugle des passions, irrésistible expression de la fatalité, Mably invoque le secours de la volonté humaine, ou la *force morale.* N'a-t-il pas dit : « Les hommes sont ce qu'ils désirent être, et non ce qu'il plaît à un destin aveugle? » Ce qu'il pense des climats prouve ensuite combien il accordait de puissance à l'intervention de notre liberté individuelle et collective : « L'une des causes de la diversité des génies nationaux ou du cours des passions, est l'influence des climats sur les mœurs et le caractère des peuples. Cette influence est réelle et toujours agissante; mais la politique, l'éducation peuvent séparer les hommes des vices que leur donne le climat « et faire des prodiges à cet égard. » Les causes physiques ont une grande puissance, mais non une force irrésistible. Toute l'histoire dépose qu'avec le secours des causes morales on est parvenu à changer le caractère de plusieurs peuples.

Avec la plupart des philosophes du XVIIIe siècle, Mably reconnaît donc la distinction radicale du fait et du droit, et la suprématie absolue de la justice et de l'idéal. Il croit fortement à l'efficacité de notre initiative et de notre spontanéité. Pour lui, comme pour eux, la caractéristique glorieuse de l'homme, c'est d'être libre et moral, c'est d'être l'auteur, à un très haut degré, de son sort et de mettre un lourd poids dans la balance des destinées collectives. Les grands penseurs de ce siècle sont de véritables pélasgiens dans leur conduite bien plus que dans leurs

croyances ou leurs systèmes; et l'on peut voir par leur exemple, s'il est bon, socialement, que les peuples aient foi eux-mêmes en se croyant les arbitres de leur bonheur. De là l'élévation de caractère qui immortalise cette époque ; l'activité brûlante et féconde qui se déploie comme un torrent dans le monde moral et politique, et renouvelle la physionomie de la civilisation européenne.

Les temps ont bien changé! Les politiques en masse, et même beaucoup de penseurs confondent témérairement l'ordre moral et l'ordre providentiel, ou plutôt ils absorbent la liberté dans la fatalité; mais de là aussi, toutes les erreurs et tous les dangers du présent; les velléités de panthéisme, la négation de toute morale déterminée, le relâchement des mœurs, la tiédeur des volontés, l'abaissement des caractères!... C'est pitié de voir des hommes d'un grand talent ou pleins de perspicacité épouser la cause du mal et de l'erreur dans cette grave question où la vraie solution s'offre d'elle-même, pour peu qu'on interroge sa conscience.

C. PECQUEUR.

(*La suite dans la prochaine livraison.*)

LE DANEMARK

ET LES DUCHÉS

DE HOLSTEIN ET DE SLESVIG.

I. *Hertugdounnet slesvig i dets historiske Forhold til Danemark og historisk skigze ved* E. Molbech.

II. *Le duché de Slesvig dans ses rapports historiques avec le Danemark et Holstein*, *par* E. Molbech.

On sait que toute l'Allemagne s'est occupée dernièrement, et s'occupe encore, des destinées du Slesvig ; que les universités allemandes, les tribunes des États, les corps savants, les journaux, en parlant au nom de l'unité et de la nationalité allemandes, ont prétendu que le duché de Slesvig est un pays germanique, qu'il appartient, ainsi que le le duché de Holstein, à la confédération germanique, et que le roi de Danemark n'a aucun droit de suzeraineté sur ces duchés.

En France, nous ne connaissons de cette question que ce que les gazettes et les brochures allemandes en ont publié. Il importait cependant au Danemark que la France, dont l'opinion est d'un si grand poids dans les affaires de l'Europe, fût éclairée. On connaît les liens sympathiques qui unissent les peuples scandinaves à la France. Rien de ce qui se passe dans notre pays ne leur est étranger. Notre langue même leur est familière. Dans les salons de Copenhague, de Stokholm et de Saint-Pétersbourg, un Français se croirait dans les salons de Paris. Il est donc venu dans la pensée d'un homme d'État, d'un savant Danois, d'offrir à la France une exposition de faits puisés uniquement dans les annales du Danemark et du Slesvig, d'en faire hommage à la France qui, pendant les XVII[e] et XVIII[e] siècles, a joué un rôle actif dans l'organisation politique du Danemark et l'annexion du Slesvig à la monarchie danoise.

Ce sont ces faits que nous allons, aussi succinctement que possible, mettre

sous les yeux de nos lecteurs, sans raisonnements, sans commentaires, nous en rapportant pour leur authenticité à l'historien danois, et laissant au bon sens du public, aux hommes éclairés, de juger qui a raison de la couronne de Danemark ou de la confédération Germanique.

Il paraîtrait que de tout temps le Slesvig a été pour le Danemark et le Holstein une véritable pomme de discorde. Depuis les premiers jours de la monarchie danoise, c'est-à-dire, depuis le IXe siècle, jusqu'en 1727, la possession de cette partie du Jutland, appelée Jutland méridional, a été le sujet de presque toutes les guerres qui ont désolé ce coin de l'Europe. En lisant l'ouvrage de M. Molbech, nous nous sommes rappelés, comme malgré nous, ces époques malheureuses de l'histoire de France, ces guerres cruelles, conséquences de l'aliénation des duchés de Guienne, de Normandie, etc. Ce sont dans les deux pays les mêmes causes produisant les mêmes effets; ce sont les mêmes principes évoqués par les souverains, les mêmes tendances chez les grands vassaux de la couronne. Quant aux résultats, ils ont été également les mêmes, c'est-à-dire, que les maux ont cessé après l'adjonction définitive des territoires dissidents à l'unité monarchique ou nationale.

Nous voyons d'abord, qu'en 1080, Canut, dit *le Saint*, roi de Danemark, considérant le Slesvig comme une portion de ses États, nomma son frère cadet, Olaüs, duc (*dux*) du gouvernement de Slesvig. Cet Olaüs étant monté sur le trône de Danemark en 1086, le Jutland méridional devint de fait comme de droit province danoise.

Canut, dit *le Saint*, appela à cette époque dans le Jutland méridional, et notamment à Flensbourg, sa capitale, un grand nombre d'artisans allemands. Ces artisans, souches de nombreuses familles, y perpétuèrent l'usage de la langue allemande, qui, avec la langue danoise, devint la langue parlée du peuple. De là l'origine de cet élément germanique que les érudits des universités allemandes prétendent avoir existé de tout temps dans le Slesvig. Cependant il est un point important qu'il ne faut pas perdre de vue. Les chartes citées par les historiens prouvent qu'aux XIIIe et XIVe siècles, les lois municipales et les règlements dans les villes slesvicoises étaient rédigés en langue danoise ou en latin; ce qui démontrerait suffisamment que la langue danoise est dans le Slesvig antérieure à la langue allemande comme langue écrite; or, la priorité, nous le voyons dans l'histoire de France et des autres contrées de l'Europe, appartient tout entière plutôt à la langue écrite qu'à la langue parlée. On trouve de plus, qu'en 1284 le duc Waldemar accorda aux villes de Flensbourg et d'Aabenroa une charte municipale écrite en danois. En 1292 et 1295, ce même duc donna à la ville de Haderslev une charte municipale, et à la ville de Flensbourg un supplément à sa charte municipale, également écrits en danois. Ces écrits sont conservés dans les archives de la ville de Flensbourg.

Mais, pour en revenir à la possession souveraine des rois de Danemark sur le Slesvig, nous voyons qu'à la suite de guerres civiles, très fréquentes en ce temps-là, un Valdemar, fils de Canut Lavard, duc de Slesvig, monta sur le trône de Danemark en octobre 1157, et régna en souverain sur le Slesvig.

Le morcellement de l'autorité souveraine, morcellement qui fut en France si fatal aux princes de la race Carlovingienne, était en usage en Danemarck comme dans presque tous les États de l'Europe. C'est à cet usage qu'il faut attribuer toutes les dissensions qui n'ont cessé de régner dans la monarchie danoise. Ce

Valdemar, fils de Canut Lavard, nomma son fils naturel, Christophe, duc de Slesvig en 1167. Christophe mourut en 1173, et sa mort imprévue donna naissance à de violentes contestations au sujet de sa succession entre Valdemar et le Holstein. Ce furent des querelles de familles, des luttes de prétentions, des guerres désastreuses où la force l'emporta sur le juste. L'évêque de Slesvig, nommé Valdemar le *Victorieux*, soutint par les armes de prétendus droits au duché de Slesvig, et parvint, par son courage et son ambition, à poser sur sa tête la couronne du Danemark. Encore une fois à cette époque nous voyons un roi danois régner en souverain légitime sur le Slesvig. Valdemar mourut le 6 mai 1223. Valdemar II laissa trois enfants mâles. L'aîné, nommé Éric VI, lui succéda en 1241 ; le second, du nom d'Abel, fut duc du Jutland méridional, et le troisième, Christophe, eut le Laaland et le Falster.

C'est ici que commencent les grandes contestations entre les princes danois et les historiens allemands. Selon les premiers, ces fiefs furent donnés suivant la coutume et le régime suivis dans tout le Nord de l'Europe, et de tous temps, c'est-à-dire, non comme fiefs *héréditaires*, mais comme fiefs *individuels*. Selon les derniers, c'était bien comme *héréditaires* et non comme individuels, qu'ils avaient été constitués. Les ducs de Slesvig prétendirent, fondant leurs réclamations sur on ne sait quels documents authentiques autres que ceux de la force des armes, que ces fiefs étaient non seulement *héréditaires*, mais aussi *transmissibles ;* et les rois de Danemark soutenaient, d'après les précédents recueillies dans les annales de leurs prédécesseurs, que les fiefs étaient tout simplement *individuels*, et que leur investiture appartenait à la couronne. Cette question, vieille de près de huit siècles, n'est pas encore vidée. A l'avénement de chacun des successeurs du fondateur de la monarchie danoise, elle a été posée et jamais résolue. Cependant, nous croyons qu'en 1721, elle eut une solution qui parut contenter toutes les parties intéressées.

Le premier auteur de cette discussion est ce duc Abel, que les historiens nous représentent comme un prince jaloux de la puissance de son frère Éric, au point de ne vouloir pas se reconnaître son vassal. Il prétendit que le Jutland méridional, dont il avait été apanagé, se trouvait entièrement détaché, et de fait et de droit, de la couronne de Danemark. Allié aux comtes de Holstein, toujours hostiles au Danemark, il s'arma contre son frère et suzerain. Éric fut assassiné. Abel ne paraît pas avoir été étranger à ce crime, qui lui valut le trône le 1er novembre 1250. Après un règne de deux ans, il fut tué dans un bataille contre les Frisons, le 29 juin 1252. Aucun de ses deux fils ne lui succéda : ce fut son frère Christophe Ier.

Les comtes de Holstein, usant de leurs titres de parents des enfants d'Abel, exigèrent du nouveau roi qu'il conférât à ses neveux le duché de Slesvig, comme domaine à eux échu par droit de *succession*. Mais Christophe répondit à leurs prétentions en déclarant : « Que le duché de Slesvig n'avait jamais été *fief héréditaire ;* que les rois de Danemark en avaient fait don à leur gré à celui » de leurs enfants qu'ils jugeaient à propos de l'accorder, et que lui-même en » disposerait de manière à justifier sa conduite devant le pays. »

Les comtes de Holstein en appelèrent aux armes, et Christophe vaincu, se vit forcé de donner au fils aîné d'Abel Valdemar, encore mineur, l'investiture du duché de Slesvig ; mais il s'en réserva la tutèle.

Deux siècles s'écoulèrent en contestations, en guerres dévastatrices, pendant

lesquelles la constitution du Slesvig changea comme le sort des armes. Tantôt déclaré fief *héréditaire* ou fief *personnel* relevant de la couronne, selon que les rois de Danemark ou les comtes de Holstein étaient ou vainqueurs ou vaincus. Ces concessions arrachées par le droit du plus fort, étaient presque toujours méconnues par les parties contractantes. C'est une histoire fort embrouillée que celle des faits accomplis de 1258 à 1460. Ce sont des querelles de familles, et on peut s'imaginer tout ce qu'elles avaient de cruel et de passionné. Les règnes d'Éric II, d'Éric III, de Christophe II, de Valdemar III, d'Olaüs V, de Marguerite, d'Éric IX, de Christophe III, sont remplis d'événements fort peu glorieux pour ce pays, fort peu intéressants pour l'humanité. Il est bien peu de contrées en Europe qui ait été, comme le Danemark, bouleversé par autant de guerres civiles. Parmi ces potentats, nous aimons à trouver une femme que ses vertus et ses qualités, ont fait surnommer la *Sémiramis du Nord*. Marguerite fut une reine habile, d'un esprit élevé. Elle se rendait de Flensbourg à Copenhague pour y signer un traité qui aurait mis fin à toutes les prétentions soulevées entre les comtes de Holstein et la couronne de Danemark, lorsqu'une maladie contagieuse l'enleva, le 29 octobre 1412, à bord du navire qui devait la transporter.

Après la mort de cette princesse, que le Danemark met au rang des plus plus grands génies qui l'ont illustré, Éric de Poméranie, son neveu, Allemand de naissance, nommé roi de Danemark, fit la guerre pendant vingt ans, de 1415 à 1435, aux comtes de Holstein, aux villes Anséatiques, et aux princes de l'Allemagne septentrionale, pour arracher le Slesvig des mains des comtes de Shauenbourg, et le revendiquer comme *pays danois*. Plusieurs fois Éric, confiant dans ses droits, en appela à l'arbitrage des princes de l'empire. Les ducs de Slesvig, de leur côté, ne cessèrent de soutenir devant ces tribunaux leur indépendance du Danemark, et la qualité de fief héréditaire dévolue à leur domaine. C'était sans cesse remettre la question sur le tapis. On l'a crut tranchée pour toujours, mais vainement, lorsque l'empereur Sigismond déclara, le 28 juin 1424, « comme arbitre choisi des deuxparties, que sur l'avis des prélats, chevaliers, » docteurs et jurisconsultes, tout le Jutland méridional, avec le Slesvig, Gottorp » et autres villes Danisch, Wold, Als et la province de Frise, avec tous les droits » et dépendances, a appartenu et appartient au roi et au royaume de Danemark, » et que les comtesde Holstein *n'avaient* ni *n'avaient eu* aucun droit féodal sur » ce duché. »

Mais les comtes de Holstein et le duc de Slesvig refusèrent de se soumettre à cette sentence qu'ils avaient eux-mêmes provoquée ; ils en appelèrent en cour de Rome. Le pape Martin V, après avoir nommé des commissaires, allait faire assigner les parties à comparaître devant son tribunal, lorsque Sigismond, indigné de l'obstination des comtes de Holstein, ne se contenta pas d'engager les princes d'Allemagne à lui prêter assistance pour punir la félonie des Holsteinois s'ils ne se conformaient pas au jugement impérial, mais il écrivit au pape une lettre menaçante. Le pape jugea à propos de se récuser, et invita l'archevêque de Brême, la ville de Lubeck et quelques autres villes de l'Allemagne septentrionale à régler le différend par leur médiation. Enfin, la paix fut conclue le 15 juillet 1435. Éric, prince brave, généreux, pacifique, fatigué d'un règne pénible, abdiqua volontairement, et alla vivre obsurément dans l'île de Gotland.

Cinq ans après, chose étonnante, son successeur et neveu, Christophe de Ba-

vière, conféra au comte Adolphe de Holstein, l'investiture du duché de Slesvig en fief *héréditaire.* Après une lutte de deux siècles, le comte Adolphe était enfin parvenu au terme de l'ambition de toute sa famille. On attribue cette étrange concession de Christophe II au désir que ce prince avait de faire la paix. D'un autre côté, le comte Adolphe se trouvant être le dernier de la maison des comtes de Shauenbourg, il n'y avait, par conséquent, après lui aucun héritier direct du fief héréditaire du Slesvig; toute contestation sur l'hérédité cessait à sa mort.

Christophe II étant mort le 6 janvier 1448, sans laisser de successeur direct au trône, les Danois songèrent à offrir la couronne au comte Adolphe, afin de réunir encore une fois le duché de Slesvig au Danemark. Mais le comte la refusa et proposa son neveu, le comte Christian d'Oldembourg, fondateur de la dynastie régnante. Christian Ier monta sur le trône le 28 septembre 1448. On assure que quelque temps auparavant, le 28 juin 1448, Christian avait, sur la demande de son oncle, confirmé la constitution de 1386, qui statuait : que le duché de Slesvig et le royaume de Danemark ne pouvaient jamais être gouvernés par un seul et même souverain. Mais d'un autre côté, on assure aussi, qu'Adolphe, qui avait toujours témoigné la plus sincère affection pour son neveu, voulant sans doute déjouer cette tactique des seigneurs holsteinois, s'était fait donner par Christian Ier la confirmation de l'investiture héréditaire du duché de Slesvig qu'il avait reçue en 1440. Par cela, il devenait évident, qu'à défaut d'héritiers naturels à la mort du comte Adolphe, le duché de Slesvig ne pouvait manquer de retourner à la couronne, à Christian Ier, soit comme fief tombé en déshérence, soit comme le plus proche héritier collatéral du comte, sans que ses obligations personnelles, contractées précédemment envers les États du Slesvig et du Holstein pussent être prises en considération.

Il était évident que si le Slesvig était un fief héréditaire de la couronne danoise, le plus proche héritier ou feudataire ne pouvait pas renoncer, pour lui et le royaume, au bénéfice de l'héritage, au droit qu'il avait confirmé comme roi. Quant à l'acte prétendu du 28 juin 1448, il a été sujet à tant de controverses sans exhibition de l'original qu'on doute qu'il ait existé. On a fini par déclarer hautement, qu'un engagement personnel contracté par le comte Christian d'Oldembourg avant *qu'il fût roi de Danemark*, était non recevable, sans aucune validité juridique, puisqu'il était évident également que Christian ne pouvait aliéner ni aucun pays ni aucun droit d'un royaume dont il n'était pas souverain : et que, devenu roi, il ne pouvait en avoir la faculté sans l'assentiment des États généraux.

Quelques contestations furent de nouveau soulevées à la mort de comte Adolphe; mais après maintes discussions plus ou moins sérieuses au fond sur les droits de Christian Ier comme héritier le plus proche au comté de Holstein, la diète de Ribe, par son décret du 5 mars 1460, annexa le Holstein et le Slesvig au Danemark, et Christian Ier fut proclamé du haut du balcon de la ville de Ribe, souverain légitime du Holstein et du Slesvig.

La question semblait donc définitivement et complétement résolue. Point du tout; les siècles suivants furent témoins de nouvelles querelles, de guerres intestines, de droits méconnus, de prétentions inattendues.

Cette annexion ne s'était pas effectuée sans des sacrifices pécuniaires de la part de Christian Ier. Il s'était vu dans l'obligation de désintéresser des collatéraux, d'apaiser des ambitions déçues. Mais enfin la paix régnait dans le royaume,

et des jours fortunés semblaient poindre à l'horizon. Après un règne, pendant la durée du quel Christian se montra constamment homme habile, profond politique, instruit, éclairé, ce prince mourut le 21 mai 1481.

Malheureusement, Christian 1er n'avait rien fait pour prévenir après sa mort les contestations qui avaient si souvent mis en péril la monarchie danoise. Il laissa deux fils, Jean et Frédérik, celui-ci plus jeune de dix-huit ans que son frère et d'un caractère ambitieux et tracassier. Christian Ier n'avait pas voulu, malgré les efforts de la reine, démembrer le royaume pour apanager son fils Frédérik, mais il n'avait non plus rien fait pour empêcher que le démembrement n'eût lieu après sa mort. La reine Dorothée, femme fière et très jalouse de la puissance de son fils aîné, qu'elle affectionnait beaucoup moins que Frédérik, renouvela les querelles passées au sujet du Slesvig et du Holstein, et prétendit que ces deux duchés (le Holstein venait d'être érigé en duché), *étaient des pays héréditaires*, et que son fils Frédérik avait sur ces duchés des droits égaux à ceux de la couronne. Par une condescendance inexplicable sous le point de vue politique, mais facile à comprendre pour qui est initié aux intrigues en usage dans tous tes gouvernements, les États, usant de leurs droits d'élection, élirent, sur la proposition de la reine, les deux frères et violèrent ouvertement par cet acte inouï le traité de 1460, et les principes de l'acte d'union de 1466. Le 12 décembre 1482, les deux fils de Christian Ier reçurent les hommages des corps constitués et du peuple comme ducs de Slesvig et de Holstein.

Le partage des duchés effectué en 1490, en rompant l'unité monarchique, l'unité nationale presque accomplie par Christian 1er, en donnant naissance à une nouvelle série de complications, de troubles, de différents féodaux, de ruptures, de guerres entre des princes issus d'une même famille, recula de deux siècles pour ce malheureux pays les progrès de la civilisation qui se faisait sentir alors dans toute l'Allemagne, dans la Hollande et les villes libres Anséatiques.

Le règne de Christian II, fils de Jean, fut souvent troublé par son oncle Frédérik. Christian II était Danois de cœur, attaché à la nationalité danoise, dont les précieux principes lui avaient été légués par son père, et avec lesquels il s'était familiarisé dès sa jeunesse. Le duc Frédérik, élevé en Allemagne, avait le caractère allemand des comtes de Holstein, et quoique Danois de naissance, fils d'un roi de Danemark, il était Allemand d'éducation, de mœurs et d'idées. Il succéda à Christian II au préjudice de ses propres neveux.

Jusqu'à ce jour tous ces faits historiques établissent, ce nous semble, d'une manière claire, précise, irrévocable, que le Slesvig et le Holstein n'ont pas cessé de reconnaître les rois de Danemark comme leurs suzerains et de faire partie de la monarchie danoise.

Ce fut sous le règne de Frédérik Ier que la religion luthérienne fut prêchée dans le Slesvig (de 1521 à 1528).

Vers cette époque, la chambre impériale de Spire voulut traiter l'évêché de Slesvig en fief de l'Empire, et lui imposer un tribut annuel ; mais l'Evêque de Slesvig, nommé Gotskalk d'Ahlefeld, quoique gentilhomme allemand, mais versé dans l'histoire du pays qu'il était appelé à gouverner spirituellement, répondit à la chambre impériale ces paroles qui sont restées comme une autorité imposante, comme un monument national : car, ce prélat, assure-t-on, n'avait

aucun motif personnel de prendre parti, dans cette grave question, pour le Danemark.

L'évêque de Slesvig exprima donc ses regrets à la chambre Impériale de Spire, de ne pouvoir entretenir, relativement au temporel et aux régales, de relations avec l'Empire, tout en témoignant de son vif attachement pour l'Empereur. Mais, ajoutait-il : « Quoique je n'aime pas à encourir le blâme du chef de » l'empire germanique, moi, dont les ancêtres étaient de famille allemande, » (*non libenter certè vellem me divulgari imperialibus censuris*), la chambre » même me l'imputerait à crime, (*tanquam rem abominandam mihi impu-* » *tarent*), si j'allais imposer à mon évêché une obligation qu'il ne serait pas » tenu de satisfaire, (*si contra decentiam episcopatum meum indebitè sub-* » *mitterem*). »

Il déclara donc nettement et fit constater sa déclaration par le témoignage de l'historien Krantz, Allemand de naissance, et par d'autres chroniqueurs saxons : « Que le Danemark et la monarchie danoise s'étendent jusqu'à la frontière de » l'Eider ; qu'ainsi, son évêché est sur le territoire danois (*licet Episcopatus* » *meus sit in solo danico constitutus*) ; que de tous temps le Slesvig, pour ce » qui concerne les affaires temporelles et spirituelles, a été sous la domination » du Danemark, et que de temps immémorial les lois danoises ont été suivies » et exécutées devant tous les tribunaux temporels. »

Sous Frédérick Ier et Christian III, les querelles féodales au sujet des duchés prirent un aspect nouveau, inattendu ; ce fut comme héritiers que les prétendants agirent ; et s'il leur arriva de ne pas y posséder la puissance souveraine, du moins ne furent-ils pas exclus, comme antérieurement à Christian Ier, de toute autorité seigneuriale. Loin d'avoir recours aux armes, comme leurs prédécesseurs, ils soumirent leurs différents aux décisions des assemblées des notables, aux Diètes. Sous Frédérik II, trois princes, lui et ses deux oncles maternels, Jean et Adolphe, se trouvèrent avoir des droits égaux au gouvernement du Slesvig et du Holstein. C'eût été, dans des temps antérieurs, matière à des guerres désastreuses. La Diète de Fleusbourg, composée de Holsteinois et de Slesvicois, décida, au mois d'octobre 1564, que les duchés rendraient hommage égal aux trois princes, et organisa un gouvernement *en commun*. Les princes devaient alterner tous les ans dans l'exercice de l'autorité. Ce gouvernement en commun dura, pour le Slesvig, jusqu'en 1713, et pour le Holstein jusqu'en 1773.

Un gouvernement *en commun* ne peut subsister longtemps et paisiblement qu'entre des princes toujours d'accord entre eux. La querelle qui, dans les siècles précédents, était une querelle de famille, devint politique au XVIIe siècle. Le duc de Gottorp renouvela les prétentions du trop fameux duc Abel. Ce ne fut plus le Slesvig tout entier, mais une portion de ce duché, le Gottorp, qui servit de prétextes aux guerres qui ont décidé du sort de ce malheureux pays. Des membres de la famille royale de Danemark s'allièrent à l'empereur pour détrôner Christian IV. Le duc Frédérick de Gottorp était l'âme de ces trames odieuses. Christian IV, indigné de la conduite de ses cousins et considérant le Gottorp, cette part ducale du Slesvig, comme *fief forfait*, c'est-à-dire confiscable de droit pour cause de trahison, l'attaqua, et il allait s'emparer du duc, lorsque la paix de Lubeck fut conclue le 22 Mai 1629. Le duc Frédéric fut amnistié et recouvra ses domaines.

Ce ne fut pas la seule fois que Christian IV eut à se plaindre des frères et

neveux du duc de Gottorp. Leur conduite hostile devint chaque jour de plus en plus intolérable. Elle ne connut plus de limites surtout après le mariage de Charles-Gustave, roi de Suède, avec Edwige Éléonore, fille du duc Frédérik. La Suède se montra, sous l'influence du duc, l'ennemie implacable du Danemark, et toute la politique des ducs de Gottorp ne tendit désormais à rien moins qu'à l'affaiblissement, au démembrement du Danemark au profit de la Suède.

La paix de Copenhague, conclue en 1660 à la suite d'une guerre désastreuse pour Christian IV, confirma la souveraineté de la maison de Gottorp dans le Slesvig. A partir de cette époque, on voit la Suède s'immiscer ouvertement dans les affaires de ce duché et dans les contestations entre les ducs et leur suzerain. Il paraît à peu près certain qu'un traité secret a existé entre le duc de Slesvig et la Suède, et d'autres puissances du Nord, ayant pour but principal l'extinction complète de la monarchie danoise. Mais un mariage contracté entre le duc Christian Albert et une fille de Frédérik III, successeur de Christian IV, suspendit l'exécution du traité jusqu'à la mort de Frédérik III, arrivée en 1670. A peine Christian V est-il monté sur le trône, que la guerre éclate entre les deux beaux-frères à l'instigation de la Suède. L'empereur intervient, mais inutilement. Un certain jour, en juillet 1675, le duc de Gottorp fut enlevé et conduit au château de Rendsbourg, où on le contraignit d'abandonner la souveraineté du Slesvig, que la Suède, en 1658 et 1660, avait imposé à Christian IV comme une des conditions de la paix. Après cet acte de vigueur Christian V fit raser plusieurs forteresses, licencia les troupes du duc, et imposa des contributions au pays. En vertu d'une lettre-patente du 1er septembre 1676, il fit signifier au duc que, si dans le délai de six semaines il n'avait pas reçu l'investiture telle que la prescrivaient les anciennes lois du royaume, et telle qu'on la lui offrait, la part séquestrée du duché serait déclarée *fief forfait*.

L'enlèvement du duc Christian-Albert et le traité qu'on l'obligea de signer furent généralement blâmés en Europe. Et nous trouvons dans un recueil de lettres nouvellement publiées, et que n'a probablement pas connues M. Molbech, ce qu'en écrivait M. le baron de Bidal, résident de France à Hambourg, à M. le marquis de Feuquières, notre ambassadeur à Stockolm, le 16 juillet 1675 : « Je » vous donnay avis, Monseigneur, le 12, de tout ce qui estoit venu en ma con- » noissance, et du traitté forcé que le roy de Danemark a exigé de M. le duc » de Holstein ; c'est une manière fort extraordinaire et qui n'a point d'approba- » tion (1). »

Le duc Christian Albert avait quitté son pays en 1675, et s'était retiré à Hambourg d'où il ne laissait échapper aucune occasion d'engager non seulement la Suède, mais encore l'empereur, l'Angleterre, la France et d'autres puissances, d'embrasser sa cause, dont l'issue fut plus heureuse qu'il n'eût dû l'attendre. Durant le congrès de Nimègue, 1677 à 1679, le Danemark et le Brandebourg furent abandonnés de leurs alliés. Le Brandebourg même fit, à l'insu du Danemark, la paix avec la France le 19 juillet 1679. Christian V fut donc le dernier à céder à l'ascendant de Louis XIV (2), et fit sa paix avec ce monarque le 2 sep-

(1) Lettres inédites des Feuquières, tirées des papiers de famille de madame la duchesse Decazes, publiées par M. E. Gallois.

(2) Ces dernières paroles sont de l'historien danois. Mais nous sommes trop ami

tembre 1679, à Fontainebleau, et avec la Suède, à Land, le 9 septembre. La France s'immisça, pour la première fois, dans les affaires du Gottorp, du Slesvig et du Danemark. Conformément à un article séparé de ce traité de Fontainebleau, Christian V devait restituer à Christian Albert ses droits de souveraineté sur sa part du Slesvig. Le même article confirmait tous les traités, unions et pactes d'héritages entre la famille royale et celle des ducs de Gottorp. Ce traité ne fut pas exécuté. Le duc Christian Albert ne fut point mis en possession de ses

de la vérité, de l'impartialité historique, pour ne pas démontrer que si Christian V *fut le dernier à céder à l'ascendant de Louis XIV en signant le traité de Fontainebleau, le 2 septembre* 1679, il sollicitait cette paix, à l'insu du Brandebourg, plusieurs mois à l'avance. Ainsi, nous trouvons dans les lettres inédites des Feuquières, la lettre suivante écrite à Louis XIV, par son ministre plénipotentiaire à Zell, M. le comte de Rébenac; elle est du 3 avril 1679.

« J'avois eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, il y a quelque temps, de certains discours qui m'avoient été tenus par le sieur d'Haxthausen, envoyé du Danemark. Ce ministre est venu ce matin chez moy, et m'a montré des ordres du roy son maistre, par lesquels il lui commandoit expressément d'avoir pour moy toute la civilité possible, et de m'assurer mesme, pour me rendre compte à Vostre Majesté, de l'*extrême passion qu'il a de rentrer en l'honneur de ses bonnes grâces*. Il a fait plus, car il lui a donné des ordres de faire des propositions et des avances, en cas que j'eusse pouvoir de les escouter et d'y respondre. Il y a dans ces mesmes lettres du roy de Danemark qu'il souhaiteroit, s'il estoit possible, de me voir à un voyage qu'il va faire dans le Holstein, ou bien mesme à Copenhague, sous prétexte d'aller en Suède. Il me fait aussi prier de faire connoistre à Votre Majesté l'envie qu'il a d'obtenir un passeport pour un de ses ministres qu'il désireroit d'envoyer à Votre Majesté; et j'ai sçu aujourd'hui qu'Elle avoit bien voulu l'accorder, et que le sieur de Meyerscron devait se rendre auprès d'Elle. Il propose aussi, en cas qu'Elle le jugeast à propos, d'envoyer des commissaires à Hambourg pour traicter avec celuy que Vostre Majesté honoreroit de ses commandements.

» Le sieur d'Haxthausen m'a proposé trois ou quatre fois d'envoyer un courrier à Vostre Majesté pour lui faire part des avances du roy son maistre, qui prétend être fort grandes; ce que j'ai respondu à tout cela, Sire, a esté que je ne manquerois pas de rendre à Votre majesté un compte exact de tout ce qu'il me disoit, et que je pouvois l'assurer par avance que Vostre Majesté souhaitoit avec une passion extrême de renouer avec le roy son maistre une amitié et une correspondance pareilles à celles qui estoient avant cette guerre; pour ce qui est du courrier, que la poste étoit beaucoup plus diligente. Il m'a prié de lui rendre response positive, parce que le roy son maistre l'attendoit avec impatience. Je me suis informé de luy si on ne prenoit pas quelques mesures d'honesteté avec la Suède, par la difficulté que je voyois à la porter à un accommodement, vu l'aigreur où on l'avoit jetée par les manières dont elle estoit traitée; il m'a dit que non, et qu'il ne croyoit pas que le roy son maistre fust en dessein d'en prendre aucune, parce qu'il vouloit que tout vinst de Votre Majesté.

» M. le duc de Zell m'a dit aussi que le roy de Danemark l'avait prié lui, et toute sa maison, de solliciter pour lui un accommodement favorable, et qu'il avoit dessein d'en écrire à Votre Majesté; je l'ay assuré, Sire, qu'elle auroit toujours beaucoup d'égard pour les prières qui viendroient de sa part, mais que je croyois que dans

États. Les différends survenus entre la France d'une part, et la Suède et le Danemark de l'autre, soulevèrent de nouveaux obstacles. Christian-Albert s'étant enfin refusé d'accéder aux propositions de Christian V, de remplir des conditions proposées cinq ans après le traité de Fontainebleau, le 22 avril 1684, Christian V déclara le 30 mai suivant *fief forfait* la part de Slesvig relevant de la maison de Gottorp. Il fit, en outre, convoquer séparément, en 1685, le corps équestre du Slesvig, qui signa un acte par lequel, se considérant comme corps relevant de la couronne danoise, il se détachait de la noblesse du Holstein, et reconnaissait le roi de Danemark pour son seul et légitime seigneur souverain.

Des négociations furent de nouveau entamées. La maison de Gottorp-Holstein intéressa à sa cause plusieurs maisons souveraines. La Saxe, le Brandebourg et l'empereur d'Autriche furent choisis pour médiateurs en 1687. Mais la mort de Frédérik-Guillaume, électeur de Brandebourg, en 1688, et l'avénement de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre, cette même année, firent subir des changements notables à la situation politique du Danemark. Les négociations se terminèrent par le traité d'Altona, le 20 juin 1689, qui restitua pour la *seconde fois* à Christian-Albert sa part du Slesvig comme prince souverain.

A mesure que les événements approchent de notre époque, ils deviennent plus clairs, il est plus facile d'en saisir les fils mystérieux. Le traité d'Altona eut le sort de beaucoup d'autres. Christian-Albert mourut en 1694. A peine a-t-il cessé de vivre que son successeur, le duc Frédérik IV de Gottorp, renouvelle les querelles. Ce prince prend à son service des troupes suédoises, fait relever les fortifications de Slesvig, contracte une alliance offensive et défensive, en 1696, avec Ernest-Auguste, électeur d'Hanovre, qui promet de lui fournir 6,000 hommes de troupes auxiliaires, épouse la sœur de Charles XII, roi de Suède, dans l'unique but, disent les historiens, de braver le Danemark, d'affermir son indépendance et d'accroître sa puissance dans les duchés. La guerre allait éclater entre le Danemark, d'une part, le Gottorp et la Suède, de l'autre, lorsque Christian V mourut le 21 août 1699. Frédérik IV, son successeur, fit alliance, dès son avénement au trône, avec le roi Auguste de Pologne, le 25 septembre 1699, et avec le czar Pierre I[er], le 30 avril 1700. Mais pendant que les troupes du roi de Danemark, sous les ordres du duc Ferdinand du Wurtemberg, s'emparaient pour la troisième fois des forteresses du Slesvig, et prenaient, en avril 1700, le château de Gottorp, Charles XII menaçait Copenhague de concert avec une flotte anglo-hollandaise, et forçait Frédérik IV de signer la paix de Travendal, le 17 août 1700.

Cette paix confirmait la souveraineté du duc Frédérik et lui assurait en cette qualité le *jus armorum* et le droit d'entretenir une armée permanente de 6,000 hommes, dont 3,000 enrôlés à l'étranger. La communauté du gouvernement

cette occasion. Elle en auroit encore plus pour les offices secrets que pour les sollicitations publiques; ce que j'ay foit, Sire, afin de lui oster la pensée de se mesler des affaires qui sont entre Elle et ses ennemis, puisqu'on aura toujours assez de moyens de l'y faire entrer, pour l'obliger à lui savoir gré des résolutions qu'on aura desjà prises. » (Lettres inédites des Feuquières.)

Trois jours après, le 6 avril, M. de Ribénac écrivait de nouveau à Louis XIV pour lui rendre compte de nouvelles visites de M. d'Haxthausen, relatives aux pressantes sollicitations du roi de Danemark, de rentrer en bonne amitié avec Louis XIV.

des villes fut abolie. Ce traité, regardé par les historiens danois comme onéreux au Danemark, mécontenta le duc Frédérik. Ce prince conclut, en 1701, par l'entremise de la Suède, une alliance secrète avec la France contre le Danemark, et on ne sait où se serait arrêté son amour pour la guerre s'il n'eût pas été emporté par un boulet de canon à la bataille de Clissaw, le 19 juillet 1702, livrée par Charles XII à l'armée russo-polonaise.

La mort de Frédérik de Gottorp ne mit point fin à la guerre. Le duc laissait un fils, Charles-Frédérik, âgé de deux ans seulement. Une régence fut établie. Charles-Auguste, frère du duc défunt, coadjuteur, et depuis évêque de Lubeck, fut nommé administrateur du pays. Un sénat lui fut adjoint, dont le fameux baron de Gortz devint le chef. Cet homme, renommé par la duplicité de son caractère et sa fin tragique, était l'ennemi le plus acharné du Danemark. Le vieux Wedderkop, dévoué à son pays et économe des ressources de l'État, avait été nommé président du conseil. C'était l'adversaire le plus redoutable des projets de Gortz. Une lutte terrible s'engagea entre ces deux hommes d'état. Wedderkop ne tarda pas à succomber sous les efforts du baron de Gortz, et il aurait eu la tête tranchée, sans la protection du roi de Danemark. Wedderkop perdit sa fortune et fut jeté en prison.

Ce qui se passa durant cette régence serait la matière d'un volume. L'administration fut pitoyable, la conduite du coadjuteur déréglée, les finances prodiguées, les querelles envenimées. Le baron de Gortz devint tout-puissant; il traita avec la Suède, et engagea secrètement Charles XII à s'emparer de la Norwége à condition que le Slesvig et le Holstein s'étendraient jusqu'à Kolding. Le roi Frédérik IV pour déjouer ces complots fit un traité d'alliance avec le czar Pierre Ier, le 22 octobre, et déclara la guerre à la Suède, le 9 novembre 1709. Gortz s'engagea pour les duchés à la plus stricte neutralité, mais fidèle à son rôle de duplicité, il favorisa les troupes suédoises et leur ouvrit les portes des forteresses slesvicoises. On vit le général suédois Steenbock entrer dans Tonningen, après avoir brûlé Altona. Frédérik enferma Steenbock dans cette forteresse avec des forces supérieures, s'empara de Lubeck et de divers pays de la maison de Gottorp dont il prit possession par acte du 13 mars 1713. Gortz promettait à Frédérik d'engager Steenbock à se rendre, et d'un autre côté il encourageait ce général à tenir ferme jusqu'à l'extrémité, dans l'espoir d'un prompt secours; mais, le 16 mai, Steenbock fut forcé de capituler. Le roi, desireux de rétablir la paix dans les duchés, céda à l'administrateur non seulement le territoire qui constituait le diocèse de Lubeck, mais il montra des dispositions à restituer tous les pays conquis sur le duc, à la condition que la forteresse de Tonningen serait occupée par des troupes neutres.

Le baron de Gortz fit échouer l'acceptation de cette condition du traité. Tonningen assiégée de nouveau par Frédérick, et défendue par les troupes du duc sous les ordres du général Wolff, fut obligée de capituler le 7 février 1714. Tonningen fut rasée pour la dernière fois. Des papiers trouvés dans la forteresse, établirent clairement les relations de l'administrateur et du baron de Gortz avec les ennemis du Danemark. Ces papiers fortifièrent l'intention de Frédérick de ne pas révoquer l'acte du 13 mars 1713. La portion ducale de Slesvig demeura, pendant toute la guerre entre les mains du roi. Le duc Charles Frédérick, qui était resté en Suède, prit à sa majorité, le 28 janvier 1716, les rênes du gouvernement, mais sans avoir été mis en possession du pays. Deux ans après, le

11 décembre 1718, Charles XII termina sa carrière sous les murs de Frédérickshald, et Gortz mourut sur l'échafaud. Frédérick conclut la paix avec la Suède; elle fut signée à Stockholm, par la médiation de l'Angleterre et de la France, le 14 juin 1720, et ratifiée le 14 juilllet suivant.

Le roi de Danemark rendit à la Suède la part qu'il possédait de la Poméranie jusqu'à la rivière de Peene, ainsi que l'île de Rugen. Après la reddition de Stralsund, le 23 décembre 1723, la Suède renonça à l'exemption des droits du Sund, et s'engagea à ne jamais gêner le Danemark dans la possession de Slesvig : c'était à cette dernière condition expresse que Frédérick IV avait acquiescé à la cession de la Poméranie. Par un traité conclu le 14 juillet 1710, l'électeur Georges de Hanôvre avait également garanti au Danemark la possession du duché de Slesvig. En outre, Frédérick IV avait cédé, par le traité du 26 juin 1715, moyennant des indemnités pécuniaires, à l'électeur, comme roi de la Grande-Bretagne sous le nom de Georges Ier, le territoire qui constituait les diocèses de Brême et de Verden, pris sur la Suède ; et Georges Ier avait confirmé sa garantie antérieure par un nouvel acte d'assurance du 12 octobre 1719. La possession du duché de Slesvig et tout le traité de paix avec la Suède, furent garantis par des actes séparés, de la Grande-Bretagne, le 26 juillet, et de la France, le 18 août 1720.

Par une alliance défensive, conclue entre Frédérick IV, Louis XV et Georges Ier le 16 avril 1727, ces deux dernières puissances, conformément aux garanties antérieures, accordèrent au roi de Danemark des subsides annuels pendant quatre années, afin qu'il pût rassembler une armée de 30,000 hommes pour la défense du duché et de la Basse-Saxe, contre des hostilités éventuelles de la Russie et de ses alliés. Un traité d'alliance et de subsides, conclu entre le Danemark et la France, le 15 mars 1742, renouvela et confirma la garantie de cette puissance du duché de Slesvig.

Après s'être assuré par des traités de paix, du 14 juin et 14 juillet 1720, la neutralité de la Suède, et la garantie des deux grandes puissances, de la possession du duché, comme une partie intégrante de la couronne ou de la monarchie danoise, Frédérik IV fit proclamer cette souveraineté, dans le pays même, par une lettre patente et un acte d'hommage. Par la lettre patente du 22 août 1721, Frédérik IV dégagea tous les habitants de la partie ducale du Slesvig du serment de fidélité prêté à leur souverain précédent, et somma le corps équestre de Slesvig et les députés du clergé de lui prêter serment de fidélité, ce qui eut lieu d'une manière solennelle au château de Gottorp, le 4 septembre, en présence du prince royal Christian. L'hommage des États et des habitants des campagnes fut reçu par des commissaires et des baillis.

Dans la lettre patente, la portion ducale du Slesvig est considérée comme une appartenance illégitimement détachée de la couronne de Danemark, comme un ancien fragment arraché par l'injure des temps, *injuria temporum;* et que le roi a résolu de réunir cette part du duché à la sienne et de la réincorporer à perpétuité à sa couronne, c'est-à-dire à la monarchie, au corps entier des pays qui ont, dès l'origine, constitué la nation danoise.

L'incorporation du duché entier s'effectua ensuite de la manière suivante : De petites parties du duché en dehors de la part relevant du duc de Gottorp appartenaient aux autres lignes ducales qui descendaient des quatre fils du duc Jean-le-Jeune, mort le 9 octobre 1622, fils de Christian III, et chef de la

ligne de Sonderbourg. De ce nombre était d'abord la part ducale de Norbourg, dans l'île d'Als, dont Frédérick IV fit l'acquisition en vertu de deux traités, 1723 et 1729, conclus avec la maison de Ploën, qui, alors, possédait Norbourg. Ensuite le roi Frédérick IV acheta, en 1729, la part de l'île d'Ærroi, avec la ville d'Ærroeskiobing, qui avait appartenu au duc Fréderick de Holstein-Glucksbourg. Ainsi, il ne restait plus dans le duché de Slesvig que la petite portion féodale appartenant à la ligne de Gluckbourg. En 1756. la ligne d'Augsbourg abandonna à Frédérick V son droit de succession sur les pays de la maison de Gluksbourg ainsi que ceux de la maison de Odloen, en compensation de quelques domaines royaux de l'île d'Als, qui furent abandonnés au duc d'alors, Fréderick Christian d'Augustembourg, toutefois, sous la souveraineté du roi, en fiefs ou biens de *fideicommis* dévolus aux mâles, et, en conséquence, la portion du Slesvig relevant de la maison de Glucksbourg, consistant en Nyboll-Herret dans le Sandervitt, et Ryklaster ou Munkbrarup-Herret dans l'Anglie, échut au roi Christian VII, la mort ayant enlevé en 1779, le dernier duc Frédérick-Guillaume de Holstein-Gluksbourg (1).

Ainsi, deux cents quatre-vingt-neuf ans après le premier démembrement du duché de Slesvig, les rois de Danemark étaient enfin parvenus à réunir le pays tout entier sous un seul et même souverain, à l'unité danoise.

Il résulterait donc du travail historique de M. Molbech, travail précieux pour nous, qui avions besoin d'être éclairé sur cette question par des faits plus que par des raisonnements :

1° Que le Jutland méridional, nommé plus tard le Slesvig, n'a jamais été du temps historique un pays allemand, ni occupé originairement par aucune tribu allemande ;

2° Le Slesvig, dès l'antiquité la plus reculée, a eu des noms de pays et de villages danois ; les fermes et les églises portent l'empreinte de l'architecture danoise ; enfin la manière de cultiver la terre est parfaitement danoise ;

3° De temps immémorial la procédure, les lois et les coutumes en Slesvig sont danoises, et seul, parmi toutes les parties de la monarchie danoise, il retient encore comme loi générale du pays le code des lois rédigé par le roi Valdemar, nommé généralement la *loi jutlandaise.*

4° La langue indigène du Slesvig du plus ancien temps, comme le prouvent les pierres runiques, trouvées dans le duché, était la même que celle du reste du Danemark. Elle était identique avec le dialecte jutlandais, ou du moins un dialecte très peu différent, puisqu'elle a conservé un nombre remarquable de mots scandinaviques, qu'à présent on ne rencontre pas ailleurs dans des dialectes danois, soit écrits, soit parlés. Aussi les documents et les lois du Slesvig d'un temps postérieur, jusqu'aux XIV, XV[e] siècle, et en partie dans le XVI[e] sont-ils tous rédigés en langue danoise, et jusque dans le milieu du XVII[e] siècle on a imprimé des livres danois dans la ville même de Slesvig.

5° La population allemande du duché de Slesvig a envahi le pays à une époque plus avancée, en venant surtout de Holstein, du temps des comtes de

(1) La ligne des Glucksbourg actuelle est la ligne de Holstein-Beck, du nom d'une propriété en Westphalie, descendant du prince de Sonderbourg, Auguste-Philippe, mort en 1675. Frédéric VI donna aux princes de cette ligne, en 1825, le titre de ducs de Holstein-Glucksbourg.

Schauenbourg, c'est-à-dire, après 1300. Ce fut dans les villes, et avant toutes dans celle de Slesvig, que la bourgeoisie se germanisa, et la noblesse imita bientôt son exemple. La population allemande avait fait irruption en grand nombre avec les princes de Holstein, et bientôt elle s'appropria les terres en contractant des alliances avec la noblesse du pays ou en les acquérant. Une partie des classes inférieures et les paysans danois embrassèrent les derniers, et par nécessité, la langue et les coutumes allemandes; depuis l'élément germain est toujours allé croissant jusqu'à nos temps. Jusque dans le xve siècle on parlait danois dans le district nommé » *Danisch Wald,* » de même dans l'Anglie à la fin du XVIIIe, et la ville de Flensbourg était encore en grande partie danoise dans le milieu du XVIIe siècle, bien que le bas peuple se servit d'un langage corrompu.

6° Le Slesvig a été revendiqué maintes fois par la couronne de Danemark, tantôt comme province de la monarchie, tantôt comme fief ou *pertinens;* mais depuis les plus anciens temps de l'histoire, l'Allemagne n'a jamais eu de droit semblable sur ce pays. Les plus anciens monuments de l'histoire allemande font de la rivière d'Eider la frontière du Danemark, et des traités de paix conclus avec les empereurs allemands, qui remontent à mille ans, fixent la même frontière. Toutes les transactions postérieures, depuis le XIe jusqu'au XIXe siècle, a respecté la vieille frontière, sans jamais révoquer en doute sa validité ou croire nécessaire de la confirmer de nouveau.

7° Les comtes de Schauenbourg, intrus dans le pays par des alliances en ligne féminine avec les ducs danois feudataires du Jutland méridional, se sont ou emparés du fief du Slesvig, comme Gérard-le-Grand, par exemple, ou bien ils l'ont reçu du roi de Danemark. Les ducs postérieurs, de la maison d'Oldenbourg, se sont partagés le pays, mais ils sont devenus vassaux de la couronne danoise, et quelquefois aussi ils ont forfait leurs fiefs; et s'il est arrivé qu'ils se soient attribués, ou aient accepté la souveraineté du Slesvig, il est notoire aussi qu'ils l'ont perdue. Mais jamais la couronne danoise, pendant ces révolutions et ces bouleversements politiques, ne s'est désistée de ses prétentions au duché de Slesvig, et l'histoire ne fournit pas un seul document constatant que le Slesvig ait jamais été cédé à l'Allemagne ou à aucun autre État.

Nous n'irons pas plus loin. Nous laissons aux lecteurs la liberté de tirer telles conclusions qu'ils jugeront à propos. Nous avons été dans cet exposé aussi bref et aussi clair qu'il nous a été possible de l'être dans une question encore pendante devant l'opinion publique.

J.-A. DRÉOLLE.

HISTOIRE POLITIQUE DE LA QUINZAINE.

Guerre civile en Suisse. — Capitulation de Fribourg. — Soumission de Zug. — Entrée de l'armée fédérale sur le territoire de Lucerne. — Prise de la ville. — Intervention de la diplomatie. — Mot de lord Palmerston. — Rôle de M. de Broglie dans cette affaire. — Que va devenir la Suisse? — Agitation dans l'Italie centrale. — Querelle du duc de Modène et du duc de Toscane. — Union douanière de la Péninsule. — Conséquences probables de cette ligue commerciale. — Le pape et la Consulte. — Actes rétrogrades du pontife. — Situation de l'Espagne. — M. Piscatory, ambassadeur à Madrid. — Changements dans le personnel diplomatique. — Projet d'innovations administratives. — Le ministère y renonce. — Oligarchie bureaucratique, la plus détestable des oligarchies.

La lutte a commencé dans les cantons helvétiques : tous ces éléments de discorde que nous avons déjà signalés semblent se heurter à la fois; il ne s'agit pas seulement, comme on pourrait le croire, de résistances locales aux ordres de la Diète : le dissentiment est plus profond; il y a là une bataille de passions et d'idées. Le divorce des cœurs et des esprits, comprimé jusqu'ici, éclate brusquement dans ces secousses.

C'est dans le canton de Fribourg qu'ont été portés les premiers coups. Mais ce n'était là qu'un essai entre les deux partis. Un engagement peu meurtrier a conduit les troupes fédérales aux portes de la ville, qui a proposé de capituler. La capitulation a eu lieu. Fribourg renonçait à l'alliance des Sept et licenciait les troupes du canton. Ces conditions ont été acceptées par la Diète. Un nouveau gouvernement a été installé à la place de l'ancien, et le général Dufour a porté immédiatement ses forces du côté de Lucerne.

Un second échec frappait presque en même temps les armes du Sonderbund. Le canton de Zug, attaqué par le colonel Gmürr, brisait de son côté les liens qui le rattachaient aux cantons dissidents et reconnaissait l'autorité de la Diète.

Pendant ces premières opérations, le Sonderbund, étendant sa ligne de bataille, tentait de frapper deux coups vigoureux sur

le territoire de ses adversaires: il se portait à la fois sur le canton d'Argovie et sur celui du Tessin. Le premier devait lui fournir des alliés avec sa population catholique; le second, en lui présentant le même avantage, lui assurait en outre ses communications avec l'Italie. Malheureusement pour le Sonderbund, ce double plan a échoué. Le général en chef, M. de Salis, a été repoussé avec perte au pont de la Reuss et à Muri. Le corps qui agissait du côté de l'est a été plus heureux; mais quoiqu'il ait occupé une position dans le Tessin, il n'a pu rendre les services que le Sonderbund lui demandait.

Le véritable théâtre de la lutte devait être à Lucerne, centre de l'alliance. Quatre divisions de l'armée fédérale s'y sont portées presque en même temps. Un cercle d'hostilités, se resserrant de plus en plus, allait envelopper la ville et l'isoler du reste de la Suisse. La résistance avait été préparée sur deux points principaux, aux bords de l'Emne et sur les hauteurs de Gutszy. C'étaient là les seules forces que la nature prêtât à Lucerne dans cette crise suprême. La passage de l'Emne a été vivement disputé. Les troupes fédérales n'ont pu le franchir qu'après un combat qui a duré sept heures. Les hauteurs de Gutszy n'ont pas été défendues avec moins d'opiniâtreté. Mais tous les efforts étaient inutiles. L'armée fédérale, victorieuse sur tous les points, s'est précipitée dans la ville, qui n'a pas eu le temps de capituler.

En perdant Lucerne, le Sonderbund a perdu sa place d'armes, le siége de son gouvernement. Saisi à la fois de tous les côtés, il ne lui reste plus qu'à se réfugier dans les montagnes qui ont été le berceau de l'indépendance helvétique. Chose remarquable! cette guerre civile qui désole la Suisse, paraît devoir reproduire les évolutions d'une autre guerre du XVI[e] siècle. Alors, comme de nos jours, les cantons étaient divisés en deux camps. Il s'agissait d'une lutte de la Réforme contre le catholicisme. Chassés des villes principales, les catholiques cherchèrent un abri dans les montagnes; ils y furent cernés par leurs rivaux, qui les bloquèrent et leur coupèrent les vivres. La faim les chassa un jour de leur retraite. Furieux comme des sangliers, ils descendirent brusquement des hauteurs et brisèrent ces lignes fatales qui les enveloppaient. Le Sonderbund, acculé à son tour dans ces rochers, aura besoin bientôt d'une résistance semblable, s'il ne veut périr sous la main de ses adversaires.

Il est vrai que dans cette extrémité il peut compter sur l'Europe monarchique. La France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse ont déjà songé à lui prêter leur concours. Tel a été le resultat d'une conférence ouverte à Londres entre les représentants de ces quatre États. Le ministère anglais a repoussé, dès l'origine, toute pensée d'intervention. Il était peu jaloux de renouveler ce triste exploit de Portugal et il se souvenait de Cracovie, naguère victime d'un pareil concert. N'est-ce pas une Cracovie suisse que vous voulez, a dit lord Palmerston au représentant de la Prusse? L'influence de M. de Broglie a pu seule triompher de cette opposition. M. de Broglie a écrit des pages d'une éloquence sévère contre la peine de mort prodiguée par nos lois aux individus. Il reculerait sans doute devant le meurtre d'un peuple. Ce raisonnement a pu entraîner lord Palmerston; mais la Suisse a besoin de chercher ailleurs sa défense. Si son territoire n'est pas encore menacé, il peut l'être demain. Pourquoi l'intervention, pacifique au début, n'aurait-elle pas bientôt recours à la force des armes! La diplomatie moderne, avec ses paroles de paix, finit toujours par ressembler à ce vieux Romain qui portait solennellement la guerre dans les plis de sa toge. Que la Suisse ne l'oublie pas: il faut qu'elle se sauve par son énergie. C'est ainsi qu'elle écartera les coupables projets qui menaceraient son existence. Il pourrait convenir à quelques monarchies voisines de s'agrandir aux dépens de ces petites républiques placées au centre de l'Europe, comme le spectacle même de la liberté. Mais la Suisse n'est pas défendue seulement par son courage contre le danger de cette union adultère : ses traditions, ses mœurs, ses idées, ses montagnes elles-mêmes appartiennent en quelque sorte au génie républicain.

Quoique plus paisible que la Suisse, l'Italie est menacée à son tour d'un conflit. L'occupation de Fivizzano par les troupes du duc de Modène a profondément ému la Péninsule. Une grande agitation a éclaté à Florence : on parlait de reprendre Fivizzano et de châtier les soldats qui l'occupaient. Le duc de Toscane a paru s'associer lui-même à ce projet. C'est une insulte qu'il doit venger sur son voisin. Fivizzano, de même que Pontremoli, doit faire partie, sans doute, du gouvernement de Modène depuis l'abdication du duc de Lucques; mais le duc de Toscane avait promis publiquement de racheter ces deux villes; une négociation était même entamée à ce sujet. Son honneur se trouve ainsi

engagé dans la querelle. Dans cette émotion du prince et du peuple, on n'est pas loin de la guerre.

Ces divisions, presque inévitables, n'empêchent pas l'Italie de marcher de plus en plus vers cette unité qui lui manque depuis des siècles. Les gouvernements de Turin, de Florence et de Rome, viennent de la pousser encore dans cette voie par un traité qui semble emprunté à l'Allemagne. Morcelée tour à tour par le glaive et par la diplomatie, la Péninsule a vu s'élever dans son sein une multitude de barrières qui paralysent partout le mouvement des hommes et des choses. Chacun de ses États s'est enveloppé d'une ligne de douanes, comme pour se dérober au contact du dehors. Au lieu de courir du Nord au Sud avec la sève de son territoire, la vie s'y trouve arrêtée à chaque pas. Cet emprisonnement des forces nationales est à la veille de cesser, du moins pour les peuples qui dépendent de Rome, de Florence et de Turin. Un traité d'union douanière, un Zollverein italique, a été conclu entre ces trois gouvernements : il ne tardera pas sans doute à comprendre le reste de la Péninsule, et l'unité politique trouvera bientôt un point d'appui dans cette association exclusivement commerciale.

Le pape, en entrant dans cette ligue, a donné un nouveau gage à la liberté future de l'Italie. Tout ce qui part de Rome aujourd'hui est de la plus haute signification pour l'avenir des peuples qui l'environnent. Le Vatican est devenu le Capitole ; voilà pourquoi nous blâmons le pontife d'amortir quelquefois ce nouvel élan qui pousse l'Italie vers d'autres destinées. C'est ce qu'il a fait naguère en adressant la parole à cette espèce de conseil d'État qu'il vient d'inaugurer. A quoi bon s'élever contre ces idées modernes, qui ont préparé après tout l'affranchissement de l'Europe? Qu'il est dur et impitoyable l'empire des institutions ! et comme leur joug pèse sur les hommes qui cherchent à les conserver en leur prêtant un nouvel esprit ! Le successeur de Grégoire XVI est animé des sentiments les plus généreux ; mais il semble lutter en vain contre les traditions despotiques du Vatican qui l'écrasent. Le vieil esprit de la papauté le poursuit et l'assiége. C'est l'ange invisible qui combat Jacob : ne sera-t-il pas victorieux?

Cette image, dans sa chaste sévérité, conviendrait mal à l'Espagne, qui a cessé de combattre, au moins pour quelques jours, et qui se repose même de ses aventures galantes. M. Piscatory,

que le gouvernement français vient d'envoyer à Madrid, ne pouvait y arriver plus tôt pour son repos ni plus tard pour sa gloire. Le duc de Glucksberg a battu avant son arrivée M. Bulwer et le général Serrano, c'est-à-dire l'esprit et le cœur de la dernière intrigue. Il n'y a donc rien à faire pour le nouvel ambassadeur. M. Guizot ne pouvait mieux le récompenser des échecs qu'il a essuyés en Grèce.

Il est moins facile d'expliquer l'envoi du frère de M. Duchâtel, à la cour de Turin. Si le roi Albert n'avait d'autre royauté que cette double couronne de Chypre et de Jérusalem qu'il se donne sur sa monnaie, l'ancien préfet de la Haute-Garonne nous semblerait parfaitement digne du rôle qui lui est confié; il pourrait traiter sans inconvénient avec ce prince des affaires de Jérusalem ou même de celles de Chypre. Mais le roi Albert est maître du Piémont; il peut être demain le chef de l'Italie; il domine en ce moment les destinées de la Péninsule. Turin va devenir peut-être le centre d'un grand empire. Est-ce donc là le théâtre d'un diplomate inexpérimenté?

A ces changements dans le personnel diplomatique, le cabinet en a ajouté d'autres dans le personnel de ses bureaux. M. Magne est devenu directeur général au ministère de la guerre et il doit être chargé à ce titre des intérêts de l'Algérie. On avait dit qu'un sous-secrétaire d'État serait attaché à chaque ministère, mais quelques membres du cabinet ont fait échouer cette combinaison. Il faut les en féliciter. Ces agents nouveaux, cachés derrière les ministres, auraient bientôt absorbé toute l'influence du gouvernement; ce serait un pouvoir presque irresponsable en dehors de la constitution et de cet empire de l'opinion publique, si nécessaire à la vie des peuples libres. Une oligarchie bureaucratique est odieuse partout, elle serait plus odieuse chez nous qu'ailleurs. Gardons-nous bien d'enlever le gouvernement à la vie du dehors, qui le corrige et le purifie. Laissons aux États essentiellement despotiques ces instruments de pouvoir qui se dérobent dans les ténèbres.

Pascal DUPRAT.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.



SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.

JOURNAL D'UN VOYAGE

SUR

LES COTES DE LA CHINE.

I.

Arrivée à Macao. — Visite à la grotte de Camoëns. — Description de la baie et de la ville. — Mœurs et habitudes indigènes. — Apprêts et cérémonies d'un mariage. — Fureur du jeu. — Représentation et analyse d'un drame chinois.

L'inquiétude et la curiosité nous poursuivent partout; plus nous avons vu, plus nous voulons voir, et les sévères leçons que nous recevons toutes les fois que la réalité vient brutalement passer son éponge sur les scènes dorées qu'avait esquissées notre imagination, sont presque aussitôt oubliées qu'apprises. On sent bien redoubler dans son cœur le regret de la patrie, de la famille absente; le souvenir du foyer revient plus vif et plus poignant, et l'on s'écrie tristement avec le poëte : « Heureux qui ne » s'est assis qu'au festin de ses pères, et qui n'a pas vu la fumée » des toits de l'étranger ! » Mais bientôt on repart : c'est un voyage nouveau vers de nouvelles plages; une nouvelle ardeur vers des

désenchantements nouveaux. Ainsi s'écoule la vie du voyageur, ainsi la vie de la plupart des hommes.

J'étais loin de faire ces mélancoliques réflexions pendant que la frégate, couchée sous l'effort de la mousson de N.-E., bondissait sur les flots hachés de la mer de Chine. Avec quelle impatience j'attendais le jour de notre arrivée! Avec quelle attention je cherchais à deviner dans les vapeurs de l'horizon les premiers contours de cette terre où nous allions aborder!

Nous avions quitté Manille le 1er décembre 1844; sept jours après nous arrivions en vue des îles qui remplissent le golfe où le Tschou-Kiang (rivière des Perles) vient verser ses eaux. La matinée était très belle, l'air frais; un soleil éclatant dorait les îlots stériles, dont les sommets escarpés se dessinaient sur un ciel légèrement embrumé. Tantôt c'était une anse sablonneuse, où se balançaient deux bateaux à l'ancre devant une touffe d'arbres, verdoyante ceinture d'une maisonnette grise, à toit recourbé; tantôt des roches bouleversées qui, de loin, nous semblaient les ruines de quelque antique cité, de quelque monument gigantesque. Depuis que j'ai quitté la Méditerranée, rien ne m'avait aussi fidèlement rappelé les îles arides, et cependant si harmonieusement colorées de l'Archipel grec; jusqu'au pilote basané qui s'était chargé de nous guider, tout me ramenait à d'anciens souvenirs : doux reflets que renvoie au présent le passé fugitif.

Notre curiosité était vivement excitée par la foule des bateaux qui nous environnaient. Déjà, la veille, nous en avions aperçu qui, comme des amis inséparables, naviguaient deux à deux à plus de 40 lieues des côtes. Mais, près des îles, la mer en était couverte; en vain nous cherchions à les compter. A chaque instant, quelqu'un d'eux passait auprès de nous, hommes et femmes riant de l'attention avec laquelle nous examinions leurs barques à peine pontées, leurs voiles en rotin, dont le gréement et la coupe nous paraissaient si bizarres. Bas et pointus de l'avant, ces bateaux semblent toujours près de sombrer, d'autant plus que leurs poupes larges et arrondies sont recouvertes de plates-formes élevées, sur lesquelles on voit s'agiter des populations entières qui vaquent avec une parfaite tranquillité à leurs occupations habituelles. Hommes, femmes, enfants, tout y vit pêle-mêle et en confusion; les femmes blanchissent et raccommodent les vêtements, font la cuisine, allaitent leurs enfants, et ma-

nient au besoin d'un bras robuste et exercé les lourds avirons de queue qui leur servent de godilles. Leur costume diffère peu de celui des hommes; elles portent comme eux un large pantalon flottant, que couvre un paletot plus long; leurs cheveux noirs sont ramassés sous un mouchoir négligemment noué autour du menton, tandis que la longue queue tressée des hommes est ordinairement roulée autour de leur bonnet brun. Ce sont des gens bien taillés, grossièrement vêtus, aux traits durs et fortement accentués, au teint de bronze, pêcheurs de leur métier, pirates par occasion, qui n'ont que leur bateau pour abri entre le ciel qui les couvre et la mer qui les porte :

> Over the glad waters of the dark blue sea,
> Our thoughts as boundless and our souls as free,
> Far as the breeze can bear, the billows foam
> Survey our empire and behold our home.

Plusieurs navires qui se rendaient, les uns à Hong-Kong, les autres à Canton, et qui faisaient provisoirement même route que nous, ajoutaient encore au mouvement et à la variété de cette belle scène.

Le soir, nous mouillions au large d'une trentaine de bâtiments de commerce, à 5 milles à peu près de Macao, qui nous apparaissait éclairé par les derniers rayons du soleil couchant.

Entre des collines granitiques couronnées de quelques forts, au fond d'une petite baie sablonneuse, les premières maisons de Macao s'élèvent sur un quai large et spacieux, qui suit la courbe que décrit la mer. Derrière ce premier plan, d'autres maisons échelonnées sur le flanc des hauteurs s'accommodent aux caprices d'un terrain tantôt roide, tantôt onduleux; quelques jardins, des bouquets d'arbres mêlés aux édifices, en coupent l'uniformité. Chacune des deux ailes de la ville est flanquée d'un morne plus élevé que tous ceux sur lesquels elle s'est étendue; celui du nord est occupé par le fort de la Guïa, celui du sud par un ancien couvent, aujourd'hui désert, servant d'asile à un prêtre italien, qui y a établi une imprimerie.

Dans la baie, quelques goëlettes et côtres, aujourd'hui yachts de plaisance, demain contrebandiers agiles et entreprenants, se balancent entre les bateaux de pêche et les *smuggling-boast* qui retentissent des cris de leurs nombreux équipages, du bruit des gongs et des feux d'artifice. Partout alentour, l'eau est

couverte de petits bateaux, dont les toits en rotin tressé abritent une population nombreuse; ce sont des maisons de 4 mètres de long, d'un mètre et demi de large, où vivent des familles trop pauvres pour acheter le droit de s'établir sur la terre ferme; les enfants y naissent, ceux auxquels on permet de vivre y grandissent et y meurent sans avoir connu d'autre asile.

Pendant l'absence des hommes, qui sont pêcheurs pour la plupart, les femmes tâchent de gagner quelque argent en servant de batelières; celles qui sont jeunes manquent rarement de passagers, car on les dit peu sévères, et il s'en trouve toujours une qui se charge de faire oublier les ennuis de la traversée, tandis que ses deux compagnes luttent contre le vent et la grosse mer.

Ma première pensée, en arrivant à terre, fut pour le Camoëns; avant tout, c'était sa grotte célèbre que je voulais voir; mais je m'égarai en la cherchant, et le hasard me conduisit au haut d'un morne dans le sud de la ville. A chaque pas, de gros blocs de rochers sortaient d'un sol aride et sec, où les Chinois s'étaient à grand'peine creusé quelques tombes. Au sommet, je trouvai une niche naturelle, qui me fit croire un instant que j'avais découvert la retraite préférée du poëte; le vent sifflait entre les pierres; j'entendais le lointain mugissement de la mer boueuse qui se brisait sous mes pieds; devant moi s'étendait la ville, étranglée dans son milieu, européenne d'un côté, chinoise de l'autre. Ici, un plan de toits qui se touchent; ni rues, ni places apparentes; tout est serré, condensé; l'espace est précieux, et ceux qui en réclament leur part ne viennent y chercher ni le comfort, ni l'agrément; ce sont les marchés, c'est le quartier chinois, fourmilière véritable, où tout s'agite et travaille: les maisons sortent de l'eau, et quand l'eau devient trop profonde pour les pilotis, il y a des bateaux qui sont aussi des maisons pour les Chinois, ville flottante au-delà de la ville solide. Là, des églises élevées qui semblent, du haut de leurs trônes, protéger ou dominer leurs paroisses respectives; des maisons isolées, des jardins, des places, quelque chose enfin qui conserve encore l'apparence de la richesse et du bien-être. Des navires de toutes nations formaient comme une ceinture à la presqu'île; les uns mouillés dans le petit port portugais au-delà duquel l'île aride de Lapa élevait bien au-dessus de ma tête ses âpres sommets; les autres dans la Taï-pa, joli port bien abrité, mais malheureusement peu profond; les derniers épars devant la

ville; la frégate, à demi perdue dans la brume, semblait, avec un gros vaisseau de la Compagnie, garder les abords de la rade. Une petite plaine cultivée étendait vers le nord ses villages et ses bois de bambous; plus loin, l'isthme étroit et sablonneux opposait aux Européens sa barrière infranchissable derrière laquelle s'étendait une chaîne de montagnes escarpées. Et tout ce magnifique panorama qui se déroulait autour de moi, c'était la Chine. La Chine! qui m'eût dit que jamais cette terre lointaine et presque inabordable se trouverait sur ma route, et que mes yeux se repaîtraient de ses tableaux étranges?

Après avoir erré quelque temps sur les rochers du bord de la mer, cherchant toujours la grotte célèbre au haut de quelque roc désolé, incessamment battu par la lame, je me décidai à prendre un guide qui me conduisit dans un lieu charmant, et bien différent du portrait que je m'en étais fait. S'il n'a pas une grande originalité, c'est au moins le coin de terre le plus gracieux que l'on puisse rencontrer sur la petite presqu'île de Macao. Ressemble-t-il à ce qu'il était, quand le grand homme malheureux venait y rêver, y pleurer, y chercher du courage dans la contemplation de l'avenir infini, alors qu'il ne voyait plus que tempête autour de lui dans les étroits horizons de la vie présente? Je ne le crois pas. Ce sont les deux mêmes petits mornes, ce sont les mêmes gigantesques blocs de pierre, pêle-mêle entassés, qui témoignent d'une antique et mystérieuse puissance agissant sur la terre; ce sont peut-être les mêmes quelques arbres, dont les troncs centenaires semblent sortir du granit que leurs racines enserrent d'un inextricable réseau. Mais tout le reste était sauvage; au lieu de ces belles allées, c'était un étroit sentier, qu'il avait lui-même foulé; au lieu des fleurs, des buissons, des arbustes groupés avec goût, dans un apparent désordre, la terre n'y nourrissait que les ronces et les herbes amères, premiers-nés de la nature. La ville naissante alors couvrait à peine le bord de la baie, et la grotte de Camoëns était bien le lieu sauvage, désert, silencieux, qui convenait à cette grande âme, fatiguée sans être jamais abattue; c'est là, quand le typhon s'engouffrait en mugissant dans la grotte étroite, que le courageux exilé pouvait comparer sa vie tourmentée au roc immobile au milieu des flots soulevés; c'est là qu'en face des agitations et des traverses de la vie passée, il venait ranimer ses forces; c'est là qu'il priait Dieu de lui continuer ses secours, et de l'entretenir d'espérances

éternelles, quand le présent, qui n'était plus que débris, le menaçait de désastres irréparables en cette vie.

Aujourd'hui la grotte n'est plus la grotte; les arêtes vives des rochers ont disparu sous un enduit de chaux; les angles et les aspérités sont cachés par une voûte blanchie; la main de l'homme a profané ce qu'elle aurait dû respecter; au milieu de la voûte s'élève une pierre de granit rectangulaire; elle sert de piédestal à un mauvais buste du poëte; six strophes des Lusiades sont gravées sur ce singulier monument, dont l'approche a été défendue par deux grilles en bois. Le roc qui sert de toit à la grotte supporte un petit pavillon d'assez mauvais goût, presque entièrement caché sous le feuillage des grands arbres d'alentour.

Dans ce coin retiré sont concentrés tous les grands souvenirs de Macao, et du seul homme dont le séjour l'ait illustrée; mais l'ingrate a perdu sa mémoire, et la soif du lucre lui a fait oublier le misérable exilé du XVIe siècle. Ce n'est plus qu'une ville de marchands déchus, et où règne le commerce, il ne reste pas de place à la poésie. Florissante jadis, elle a jusqu'à ce jour conservé un reste de splendeur, grâce à la sévérité des Chinois, qui ne permettaient que pendant une saison le séjour de Canton aux marchands anglais et aux employés de la Compagnie des Indes. L'abandon forcé de cette grande ville pendant la dernière guerre a contribué à accroître momentanément la prospérité de la colonie portugaise. Mais on peut comparer cette apparence aux dernières lueurs d'une lampe près de s'éteindre. Bientôt, si ce n'est déjà fait, il ne restera plus à Macao que les Portugais; bientôt cette ville sera tombée au niveau de leurs autres possessions dans ces mers, dont ils ont été quelque temps les maîtres glorieux; il ne lui restera plus, comme à elles, que le souvenir de sa richesse et de sa splendeur passée.

A l'époque où nous nous y trouvions, tout semblait y vivre et s'y mouvoir. On ne rencontrait dans les rues que matelots fraîchement débarqués; Européens, Hindous au costume éclatant, Malais aux cheveux crépus, à l'œil déterminé. Ce sont des Parsis industrieux qui s'empressent de comptoir en comptoir, pour préparer, pour conclure un arrangement; des soldats nègres en uniforme portugais; des marchands, des restaurateurs, des cuisiniers ambulants, crieurs d'oranges, distributeurs de soupes à domicile, colporteurs, barbiers, fripiers, annonçant chacun par un bruit particulier leur commerce ou leur industrie vagabonde,

Le mouvement augmente près des marchés, qui se composent de longues rues étroites, boueuses, pavées de dalles, bordées d'échoppes et de boutiques, dont les longues enseignes suspendues (1) sont peintes des couleurs les plus vives. C'est là que se trouvent ramassés l'infect marché aux poissons, le marché aux fruits et aux légumes, le marché aux volailles, les boucheries, les restaurateurs, les marchands de riz, de paniers, de lanternes, de parapluies; livres, boutiques de bric-à-brac fixes ou ambulantes, drogues, souliers, chapeaux, effets confectionnés, étoffes de Chine et d'Europe, fourrures, thé, tabac, pipes, épices, poteries; tout est serré, pressé dans un étroit espace, quoiqu'en grande abondance; les rues sont obstruées et bruyantes: les Chinois sont criards; et les marchands ambulants, les diseurs de bonne aventure, les portefaix, qui se succèdent sans interruption, les acheteurs et les vendeurs, tout crie à la fois, se pousse et se coudoie. Aux vociférations des hommes, aux aboiements des chiens, se mêle le bruit des feux d'artifice que l'on entend retentir à tout propos; celui des gongs, des instruments de musique, qui forment l'accompagnement obligé de toutes les cérémonies.

Tantôt c'est un nombreux cortége qui promène triomphalement par les rues les cadeaux de l'époux à sa fiancée: des enfants ouvrent la marche; ils sont groupés par quatre; chaque groupe a sa couleur; les uns sont vêtus de blanc, les autres de rouge, de vert, etc. Tous sont bizarrement coiffés, et armés de tamtams, de cymbales, de tambours, d'instruments à vent. Après eux viennent des chaises à porteurs peintes, dorées et sculptées avec luxe; par les portières, on voit pendre le bout des pièces d'étoffes destinées à la mariée. On porte sur des brancards des sucreries, des mets dressés de la façon la plus extravagante, des caisses de thé, des meubles. Les amis ferment le cortége, qui est ordinairement suivi d'une foule d'oisifs et de curieux. On dépose à la maison des parents les cadeaux qui leur sont destinés, et l'on ramène avec la même pompe la mariée dans son nouveau domicile.

(1) Un des traits les plus saillants de la physionomie des bazars chinois, celui certainement qui frappe le plus les étrangers, c'est la forme et la couleur de ces enseignes que l'on ne peut comparer à rien; elles ont de deux à trois mètres de long sur une trentaine de centimètres de large, et sont suspendues verticalement de chaque côté de la boutique, mais à quelque distance de la muraille. Quelques caractères peints font connaître aux passants la nature du commerce qui se fait dans la maison.

Tantôt c'est un enterrement qui gagne tristement le lieu des sépultures. Une musique bruyante le précède et l'annonce ; elle est suivie du lourd cercueil en bois, qu'environnent les parents en deuil ; ils sanglotent, ils se prosternent de temps en temps ; quelquefois ils se traînent sur leurs genoux en psalmodiant des chants funèbres, entrecoupés d'exclamations de douleur. Souvent les démonstrations intéressées d'une troupe de pleureuses se joignent aux gémissements des proches. Les cris et les sanglots redoublent quand le cercueil descend dans la fosse, qui se trouve ordinairement creusée sur le flanc de quelque colline stérile.

Cette cité des morts, toute hérissée de pierres tumulaires, occupe plus d'espace que les demeures des vivants ; elle s'étend en amphithéâtre autour d'une petite plaine admirablement cultivée, que baigne un bras de mer; un joli village chinois y déploie ses maisons sur trois rangs parallèles entre des jardins et un bois de bambous; la nature semble y sourire aux jeux de l'enfance, aux travaux de l'âge mûr, et ce paysage, plein de vie et de fraîcheur, reçoit un nouveau charme de son entourage lugubre et désolé.

C'est là que, dans une de mes promenades, je vis un jour une femme âgée et assez pauvrement vêtue entrer dans une petite pagode, où je la suivis. Un enfant qui l'accompagnait portait une natte et un panier couvert. Après s'être prosternée sur la natte, la bonne femme se leva d'un air grave et triste, et tira successivement de son panier deux bougies, et les petits bâtons dont le parfum plaît aux divinités ; elle les alluma sur l'autel, où elle posa aussi un plat chargé de porc, de canard et de poisson cuits ; elle prit ensuite les deux morceaux de bois qui servent à consulter les sorts : ils sont de la grandeur de la main, et d'une forme assez semblable à celle d'une amande fendue par le milieu ; elle s'agenouilla, et lança trois fois en l'air ces muets interprètes de l'avenir, après les avoir joints par leurs surfaces plates; elle se prosternait de tout son long pour les ramasser. Cette cérémonie achevée, elle alla brûler quelques morceaux de papier doré dont elle jetait les cendres dans une urne placée devant la porte. Après une dernière génuflexion, elle éteignit ses bougies, et se retira avec son petit compagnon, sans que j'aie pu deviner si les sorts lui avaient été propices. Elle paraissait affligée ; peut-être son enfant était-il mourant !

Cette manière de consulter les sorts est assez usitée à Macao ;

il y en a beaucoup d'autres qui doivent offrir à peu près la même certitude. L'offrande des mets est plus commune encore; elle se fait aux dieux, ou plutôt aux génies et aux ancêtres. Dans toutes les maisons, dans toutes les boutiques, on voit dans un coin retiré une image grossière de la divinité, et des inscriptions ou des tablettes commémoratives des ancêtres. Une petite lampe brûle devant ces signes respectés. Aux heures prescrites, on y allume les baguettes sacrées et l'on offre du thé et des aliments. Pendant le temps, souvent assez long, qui s'écoule entre l'ensevelissement et l'inhumation des morts, temps consacré aux larmes, au jeûne, à la retraite la plus sévère, il ne se passe pas de jour qu'on ne leur offre la nourriture prescrite par les rites. A la fête des tombeaux, qui a lieu au commencement du printemps, la population presque entière se porte en foule sur les collines pour réparer les tombes en maçonnerie, pour recouvrir de gazon celles qui sont en terre; on allume des bougies et des baguettes d'encens; on brûle en l'honneur des morts des maisons, des bateaux, des vêtements, des pièces de monnaie en papier; on leur offre des repas que mangent les vivants.

Dans les pagodes, qui sont en assez grand nombre à Macao et dans les environs, on voit de même des festins entiers étalés quelquefois sur la table ou l'autel qui s'élève devant l'image des dieux. Néanmoins la piété des Chinois envers la divinité n'est pas grande, et les pagodes sont peu fréquentées. Celle qui était le plus rarement déserte est bâtie au pied d'un promontoire escarpé; elle est simple et de petite étendue, mais son entourage est extrêmement pittoresque. Elle est adossée à une côte escarpée, où parmi de gros blocs de rochers s'élèvent des arbres vigoureux; un escalier à moitié taillé dans le roc, à moitié construit, serpente sous leur épais ombrage; de petits autels, des vases de bronze, des portes rondes ou ovales, des inscriptions coloriées, en garnissent les paliers. Entre les branches se dessinent les toits concaves de la pagode, dont la façade s'étend sur une petite place, qui la sépare de la mer couverte de barques; plus loin sont alignées quelques jonques massives, aux peintures bizarres, avec leurs mâts ornés de banderoles flottantes, qui se balancent lourdement au milieu des navires portugais; dans le fond du tableau s'étend une île élevée dont chaque petite vallée cultivée avec soin nourrit un pauvre village chinois : tout cet en-

semble forme un tableau plein d'originalité devant lequel on s'arrête avec plaisir.

La grande pagode se trouve au bout d'un faubourg qui longe le port intérieur dont j'ai parlé plus haut. C'est une longue rue, bruyante et animée, rue d'ouvriers et de marchands, où l'on entend les enfants à l'école qui étudient leurs caractères en chantant sur tous les tons possibles et impossibles, les marchands ambulants, les raseurs de tête, tresseurs de queue, cureurs d'oreilles, de narines et de paupières, les chiens qui hurlent, les outils partout en mouvement. Cette pagode est également assise au pied d'un morne, au bord de l'eau, également ombragée par des arbres magnifiques; elle se compose de neuf bâtiments placés sur trois rangs, séparés les uns des autres par d'étroits corridors; celui qui se trouve au milieu de la face extérieure est le seul où le triple Bouddha soit représenté par trois statues colossales assises et entièrement dorées, à l'exception des ceintures et des cheveux qui sont d'un bleu clair. Cet édifice communique par deux portes avec une cour intérieure entourée d'un portique; derrière cette cour vient une chapelle semblable, puis une autre cour, et enfin une troisième chapelle. Toutes ces petites pagodes renferment, au lieu des statues de Bouddha, les statues de génies des deux sexes, d'empereurs et de législateurs célèbres. Quelques bonzes malpropres, peu soucieux de la sainteté du lieu, s'y conduisent sans dignité ni décence. Ces religieux habitent les dépendances de la pagode, qui est le seul établissement de ce genre existant sur la presqu'île de Macao.

Il y a trois cents ans environ que les Portugais sont campés sur ce coin de la terre de Chine; mais ils n'ont exercé sur leurs voisins aucune influence appréciable; nous avons pu nous convaincre, en visitant quelques villes de la Chine centrale, que l'architecture religieuse et civile est la même à Macao que dans tous les lieux que nous avons parcourus. La partie de la ville comprise entre les marchés et la mer donne l'idée la plus exacte de ce qu'est une ville purement chinoise. Des couloirs étroits, de nombreuses impasses, séparent les maisons; il faut une forte dose de curiosité pour braver la fange infecte qui croupit dans ces prétendues rues, pour en disputer le passage aux pourceaux qui s'y vautrent avec délices, aux bataillons de chiens qui vous y poursuivent de leurs hurlements sauvages. En compensation

de tous ces désagréments, on a le plaisir de passer entre des maisons de pauvre et malpropre apparence; le rez-de-chaussée, de niveau avec la rue, n'est éclairé que par une porte basse; il est pavé d'une terre battue, noire et humide, sur laquelle on voit des enfants déguenillés jouer auprès de leurs mères qui travaillent. Le premier étage, toujours très bas, tire le jour de deux ou trois petites fenêtres carrées.

On ne rencontre pas d'hommes dans ces quartiers vers le milieu de la journée; les femmes semblaient très effrayées à notre approche, et malgré tous nos efforts pour les rassurer, elles hâtaient leurs pas incertains en s'appuyant d'une main contre les maisons. Quoique ce fussent presque toujours des femmes pauvres, la plupart d'entre elles avaient les pieds mutilés. Cette coutume barbare, que l'on ne croit en usage que parmi les riches, est générale dans certaines parties de la Chine. La longueur de leurs pieds varie suivant l'âge auquel on a commencé à les soumettre à la compression. Quand elles les trouvent trop longs, elles tâchent de dissimuler ce défaut en avançant le talon de leurs chaussures vers le milieu de la plante du pied, dont la longueur paraît alors un peu diminuée. Elles marchent moins difficilement qu'on ne le supposerait à la vue de leurs pieds difformes, de leurs jambes étiolées; les femmes riches ne sortent guère qu'en chaise à porteurs; mais les pauvres, et elles sont en grand nombre, ne vont qu'à pied, et bravent quelquefois la foule et l'agitation des rues les plus fréquentées. Les Chinois les comparent poétiquement à des saules agités par le vent. Pour être belle à leurs yeux, il faut de toute nécessité qu'une femme ait les pieds mutilés, la taille frêle et flexible, le visage pâle et languissant.

Le costume qu'elles portent ordinairement est simple, souvent bleu, toujours de couleur foncée; elles se coiffent avec beaucoup d'art et de coquetterie. Il y en a peu de vraiment jolies; mais avec de la jeunesse, des yeux vifs, de beaux cheveux noirs, il n'y a pas de visage tout à fait désagréable. Leurs mains sont petites, bien faites, et jamais brodequins n'ont chaussé de plus jolis pieds que les pieds toujours nus de ces pauvres filles des bateaux qui presque seules échappent à la mutilation.

Les femmes vivent plus retirées en Chine qu'en Europe; leur condition, toutefois, ne ressemble en rien à celle des femmes dans l'Asie mahométane. Elles sortent librement et à visage dé-

couvert pour leurs affaires ou leurs plaisirs; elles se visitent entre elles. On les rencontre souvent dans les pagodes, auprès des tombeaux, rendant aux génies, aux ancêtres ou aux morts les honneurs qui sont prescrits. Chez elles, elles consacrent leur temps aux soins du ménage; elles font de la musique, elles brodent et elles peignent des étoffes de soie.

Un soir, le hasard nous a fait assister aux apprêts d'un mariage. En traversant le petit port portugais, nous fûmes frappés par les éclats discordants d'une musique infernale; quoiqu'elle ne fût rien moins qu'attrayante, nous nous dirigeâmes vers un grand bateau illuminé d'où venait le bruit, et où se trouvait une nombreuse réunion de pauvres gens. Nous fûmes très bien reçus par les assistants, qui s'empressèrent autour de nous pour nous saluer, nous offrir des siéges, des pipes et du thé. Au milieu de la salle, sur une grande table, étaient exposées quelques fleurs dans des vases, un coq bouilli dans une posture belliqueuse, du riz, des pâtisseries, des conserves de fruits et des oranges. A l'une des extrémités, auprès des musiciens renfermés dans une encoignure, le fiancé était assis seul sur un banc; c'était un beau garçon, brun, bien découplé, qui pouvait avoir vingt ans au plus; il avait l'air pensif et très ennuyé. Les spectateurs étaient rangés de chaque côté sur deux files, et à l'autre extrémité se trouvaient les femmes, debout devant un rideau de drap. A un signal donné par la musique, le rideau tomba et nous vîmes s'avancer une jeune fille de douze ans environ, qui se plaça sur une natte que l'on venait d'étendre en face du jeune homme. Elle était coiffée comme le sont les jeunes filles : ses cheveux de devant étaient coupés court et tombaient sur son front, une touffe pendait sur chaque tempe; le reste de la chevelure flottait sur son dos; elle était vêtue de noir; son habillement, comme celui de l'homme, était neuf et d'étoffe de coton très grossière. Ce n'était pas la fiancée, la fiancée ne devait paraître que le lendemain : c'était sa sœur. Elle était escortée par une femme de moyen âge, qui portait son enfant sur le dos, suivant l'usage des femmes du peuple, et qui lui expliquait ce qu'elle avait à faire.

Elle commença par s'incliner devant l'homme en se cachant la figure derrière un mouchoir qu'elle étendait; ses salutations, de plus en plus profondes, se terminèrent par une génuflexion; le jeune homme lui rendait chacun de ses saluts en se cachant le visage de la même manière; mais il avait soin de faire ses révé-

rences beaucoup moins profondes. Après cette première scène, la jeune fille offrit, avec les mêmes marques de déférence, quelques tasses de sam-chou à l'homme, qui reçut l'offrande sans s'incliner. Alors, celle qui jouait le rôle de maître des cérémonies prit le plateau et l'apporta au jeune homme, qui vida une des tasses dans un pot de fleurs. Elle lui offrit de la même façon le plat de riz et le coq. Puis le mari se rassit et la jeune fille se retira. Malgré les instances des assistants, nous suivîmes son exemple pour nous rendre à bord d'un bateau voisin, ou plutôt attenant. Une femme encore jeune y faisait les honneurs d'une table chargée de mets à plusieurs hommes; là encore, on nous invita à prendre part aux réjouissances; on nous offrit des places au banquet; mais aucun de nous ne se laissa tenter par cette proposition insidieuse, et nous nous séparâmes d'eux après avoir accepté, par politesse, une tasse de thé. Le mariage devait avoir lieu le lendemain.

Un peu plus loin se trouvait un petit bateau-fleur; il était loin d'égaler en luxe et en dimensions ces fameux bateaux-fleurs de Canton dont on a beaucoup parlé, mais qu'aucun Européen n'a encore pu visiter. Cependant sa destination était la même, et nous espérions que cet échantillon, si modeste qu'il fût, nous donnerait une idée à peu près exacte de ces lieux de plaisir si fréquentés par les Chinois. Après une courte résistance on nous laissa monter à bord. Quelques hommes simplement vêtus étaient assis auprès de petites tables; ils fumaient et buvaient du thé; trois femmes étaient mêlées à eux. Une jeune fille d'une douzaine d'années, richement vêtue, coiffée avec soin, la tête ornée de fleurs et ceinte d'un diadème, tenait une guitare; elle chantait et jouait alternativement un air monotone et lourd; une autre guitare, un violon et un tambourin accompagnaient son chant nasillard et traînant. Des domestiques versaient le thé, nettoyaient, bourraient et allumaient les pipes des hommes, les narguilés des femmes; des fumeurs d'opium étaient étendus dans deux cabinets fermés par des rideaux. L'intérieur du bateau était orné dans un goût éclatant, avec un luxe de mauvais aloi. Nous étions entrés avec l'espérance de pouvoir observer les Chinois qui viennent chercher le plaisir ou l'*abrutissement* dans un bateau où ils trouvent du thé, des boissons spiritueuses, des friandises, du tabac, de l'opium, de la musique, et qui servent à la fois de tri-

pots et de lieux de prostitution ; mais nous étions plusieurs Européens, et il était évident que notre présence les empêchait de se livrer à leurs ébats. Les joueurs et les fumeurs d'opium seuls, ceux-ci plongés dans une torpeur stupide, les autres emportés par l'ardeur du jeu, étaient restés insensibles à notre approche.

Le goût du jeu est très répandu parmi le peuple chinois; les plus misérables jouent au coin des rues une nourriture qui leur suffit à peine. On voit souvent, dans d'affreux taudis, quelques hommes pressés autour d'une table suivre avec passion toutes les chances du jeu: on n'y joue que du cuivre, car ces antres ne sont fréquentés que par des pauvres ; mais on n'en voit pas moins l'ardente cupidité, l'angoisse, l'espérance, se peindre sur les visages les plus jeunes, tandis que les vétérans supportent d'un air impassible la bonne comme la mauvaise fortune.

C'est surtout aux approches du nouvel an que ces lieux de perdition se remplissent d'une foule avide d'argent. Les vols, les actes de piraterie deviennent aussi plus fréquents vers cette époque où chacun doit régler ses comptes et satisfaire à ses engagements, où il faut aux plus pauvres des vêtements neufs et de quoi boire, manger, se réjouir avec leurs amis.

La veille de ce grand jour, le bazar reste ouvert jusqu'à minuit; le concours des acheteurs n'est pas grand, mais la voie publique est encombrée de curieux et de joueurs. Les patrouilles circulent en nombre respectable; les agents de la police exercent une surveillance active. Au lieu d'armes, ils portent une lanterne au bout d'un bâton. Toutes les boutiques sont ornées; les magots, les fleurs naturelles et artificielles, les peintures, les découpures de papier doré, les plumes de paon, jouent le principal rôle dans ces décorations sur lesquelles une immense quantité de lanternes en papier peint jette une lumière plus bizarre qu'éclatante. De toutes parts on entend retentir les feux d'artifices, accessoires inséparables de toute réjouissance publique ou privée en Chine. La plupart des rues sont éclairées par de grandes lanternes qui se balancent majestueusement devant les maisons. Des papiers rouges, découpés, festonnés, dorés, sont collés à toutes les portes; des bougies, de petites lampes, des baguettes d'encens, brûlent sur le seuil ou dans de petites niches. La nuit se passe à boire du sam-chou, à jouer; le jour on visite ses amis, ses

connaissances; on leur envoie des présents, des cartes de félicitation (1). Les femmes sortent peu dans cette circonstance solennelle; les hommes, vêtus de leurs plus riches habits, le teint enflammé par les excès de la nuit, circulent en grand nombre par les rues.

Personne ne travaille ce jour-là ; on a soin de faire ses provisions la veille; c'est à grand' peine que l'on parvient à retenir les domestiques pendant une partie de la journée. Tous les bateaux rentrés à l'avance remplissent le port; leurs mâts sont pavoisés, et le bruit des gongs succède sans interruption à celui des pétards. La fête n'a pas de durée fixe; les riches chôment pendant huit, dix jours, tandis que les pauvres sont obligés de reprendre le collier de misère dès le lendemain ou le surlendemain. Cette fête du jour de l'an est la grande fête des Chinois. Celle des lanternes se célèbre à la première pleine lune de la nouvelle année. Partout, dans cette fameuse nuit, on ne voit que lanternes de toutes formes, lanternes de soie, de papier, de corne. Les Chinois emploient tout ce qu'ils ont d'imagination à leur donner les figures les plus variées, à les décorer des peintures les plus bizarres, et l'on ne saurait disconvenir que cette illumination ne soit d'un effet vraiment magique.

Il n'y a pas à Macao de salle de spectacle permanente; mais il y vient parfois des troupes d'acteurs ambulants : ils sont engagés pour quelques jours, tantôt par un mandarin généreux, tantôt par les habitants aisés d'un quartier, qui se cotisent pour se procurer cette distraction. Les représentations sont donc gratuites; aussi les spectateurs sont nombreux, surtout une fois que les heures les plus chaudes de la journée sont passées. Le théâtre improvisé s'élève dans la rue ou la place la plus vaste des environs ; un maigre échafaudage de bambou soutient une toiture de feuilles sèches ; la scène est élevée de deux mètres à peu près au-dessus du sol ; les côtés et le fond sont tapissés de nattes couvertes de peintures et de tableaux, derrière lesquels se trouve le vestiaire. La place publique sert de parterre ; en guise de galeries, on place de longues perches horizontales, sur

(1) Ces cartes sont en papier rouge, doré, découpé, elles sont au nombre de trois; sur l'une d'elles est peint un petit garçon, sur l'autre un mandarin, sur la troisième un vieillard et une cigogne, emblème de longévité; un héritier, des honneurs et une longue vie sont donc les trois vœux principaux que l'on forme pour ses amis dans cette circonstance.

lesquelles les spectateurs se nichent tant bien que mal. Quand les localités le permettent, on transforme en loges le toit des maisons ou des boutiques d'où l'on peut découvrir la scène.

J'ai assisté à deux représentations; la première fois, c'était en plein jour, par une chaleur suffocante; les spectateurs étaient loin de remplir la salle. La pièce, si toutefois on peut donner ce nom à une suite de tableaux sans intrigue, sans intérêt, représentait une réception impériale. L'empereur, vêtu de jaune, est assis sur son trône: il est entouré de ses gardes. De hauts personnages sont successivement introduits et lui présentent leurs hommages avec tous les signes du respect le plus profond. Les uns s'asseoient autour de lui, les autres se retirent. Après beaucoup d'allées et de venues, après des entrées et des sorties sans nombre, la pièce se termina à ma grande satisfaction.

Dans l'espérance d'être dédommagé par la pièce suivante, je bravai la chaleur, la soif, et bien d'autres désagréments, pendant un entr'acte qui ne dura pas moins d'une heure. Les spectateurs, d'une patience exemplaire, n'avaient pas donné le moindre signe de mécontentement; les femmes bavardaient; les hommes fumaient, suçaient des cannes à sucre et jouaient aux dés. Enfin les coups répétés du gong donnèrent le signal de la rentrée des acteurs; ils étaient douze, déguisés en vrais tigres de guerre, le visage barbouillé de rouge, de noir et de blanc, en bandes transversales. Douze groupes défilèrent ainsi aux sons d'une musique militaire *chinoise*. Ils reparurent ensuite pour simuler des combats grotesques, après lesquels il y eut une bataille générale qui se termina elle-même par une promenade triomphale, des pétards et encore des coups de gong.

Cette première expérience m'avait dégoûté du théâtre chinois, et ce ne fut qu'avec répugnance que je cédai aux pressantes sollicitations de quelques amis qui me promettaient un spectacle plus intéressant; d'ailleurs ce serait le soir : au lieu de perchoirs pour se reposer, il y aurait de bons fauteuils; au lieu d'être étouffé par la foule, on aurait de l'espace et de l'air. Nous nous rendîmes donc dans une maison voisine du théâtre; les fenêtres du salon dominaient la scène; il était impossible d'être mieux placé. Au-dessous, une vaste place était comme pavée de têtes; éclairée par la lumière vacillante de quelques torches, cette masse de crânes rasés formait le plus étrange tableau.

Un fou se démène sur la scène et fait d'inutiles efforts pour

arracher deux têtes fixées sur un support. Survient un jeune lettré qui s'arrête et se dispose, après quelques instants de réflexion, à voir s'il sera plus habile ou plus heureux. Le fou se moque de lui, le défie; mais le jeune homme enlève les têtes et danse triomphalement avec son trophée. Le fou, surpris et irrité, court se plaindre à un vieux mandarin qui refuse d'ajouter foi à son rapport. Cependant il fait venir le jeune homme qui répète devant le magistrat cette singulière expérience. Le vieillard paraît transporté de joie; le jeune lettré se jette à ses pieds et le conjure de lui donner sa fille pour femme. Après bien des refus et plus d'instances encore, le mandarin cède.

Dans l'acte suivant, la scène est occupée par une jeune fille qui attend l'arrivée du lettré. Elle lui tient les propos les plus séduisants, elle chante, elle danse devant lui les danses les plus voluptueuses, elle le provoque et l'excite par les gestes les plus lascifs. Le jeune sage résiste à tous ses enchantements. Un lit se dresse; elle s'y couche, elle l'appelle, elle l'attire. Rien n'y fait, il reste impassible. La jeune fille a recours à la magie; elle finit, à l'aide de passes magnétiques, en l'enveloppant de la fumée d'une baguette allumée, par porter le trouble dans les sens du jeune homme. C'est lui alors qui la poursuit, c'est elle qui résiste; c'est à lui de supplier, à elle de fuir et d'opposer à ses ardents désirs une froideur étudiée. Enfin, quand elle le juge suffisamment éprouvé, elle cède, elle se jette avec lui sur le lit d'où il s'échappe encore une fois. Elle a recours de nouveau à ses enchantements. Enfin l'adultère se commet sur la scène, en face du public attentif, sans que seulement les rideaux du lit soient baissés (1).

Au troisième acte, le jeune lettré reparait sur la scène, triste et bourrelé de remords; il cherche à se cacher et à fuir les regards d'un affreux magicien, qui n'est autre que le génie malfaisant dont les sortiléges ont triomphé de sa vertu. Le génie trace sur le sol des signes cabalistiques qui jettent le coupable dans une terreur profonde. Il a recours à un sage vieillard qui le rassure et lui laisse un chasse-mouche. Arrive sa femme légitime, la fille du mandarin, qui veut à toute force coucher avec son jeune époux; mais celui-ci la repousse, il l'éloigne avec son

(1) Quelques jours auparavant on avait représenté une pièce dans laquelle on voyait une femme accoucher sur la scène !

chasse-mouche qu'elle parvient à lui arracher, et tous deux tombent sur le lit dont cette fois les rideaux se baissent. Le génie revient sous forme de femme, habillé de rouge et de noir, les cheveux épars ; il danse, il fait des signes mystérieux ; une musique brisée accompagne sa pantomime. On voit les époux trembler derrière les rideaux du lit ; d'un geste le génie en arrache la femme qui tombe en léthargie. Le mari adultère, pâle comme la mort, égaré par la terreur, reste assis en face du monstre qui le tient fasciné sous son regard ; on entend claquer ses mâchoires, on voit ses genoux s'entre-choquer, le frisson parcourir tous ses membres ; il tombe enfin, et le vampire (car c'est un vampire) se précipite sur lui, lui mord le cou à belles dents, suce son sang et ne s'interrompt que pour peindre sa volupté par des danses et par une pantomime très vive. Le monstre se retire, après avoir dévoré les entrailles et le cœur de sa malheureuse victime.

La pièce n'est pas finie comme on pourrait le croire. Au commencement du quatrième acte une servante vient offrir des rafraîchissements qu'elle suppose nécessaires à ses maîtres ; le plateau qu'elle porte lui échappe à la vue de sa jeune maîtresse étendue par terre, privée de sentiment ; elle entr'ouvre en tremblant les rideaux du lit, et les laisse retomber avec horreur en apercevant l'affreux tableau qu'ils lui cachaient. Elle s'empresse auprès de sa maîtresse qu'elle parvient à ranimer. En apprenant le malheur qui vient de la frapper, celle-ci se livre à la plus violente douleur, aux manifestations les plus exagérées du désespoir chinois. Sa suivante tâche de lui inspirer du courage. Après de longues lamentations, la veuve se met à la recherche du sage vieillard qui était déjà venu en aide à son mari ; elle le trouve enfin, et le supplie de l'éclairer et de la conseiller. Qu'il lui rende son époux, elle se soumettra à tout. Touché des malheurs de ce jeune couple, dont la vertu était digne d'un meilleur sort, le vieillard lui promet de la servir de tout son pouvoir, mais sans lui répondre du succès. Puis il l'adresse à un lépreux, et lui recommande de manger du pus et des croûtes de ses ulcères. En face de cet horrible festin, que des Chinois seuls pouvaient imaginer, la pauvre femme hésite ; elle porte la cuiller à ses lèvres, mais le courage lui manque ; sa main tremble, sa bouche se détourne. Enfin elle fait un dernier effort ; l'amour conjugal triomphe, et son mari ressuscite.

J'ai donné l'analyse détaillée de cette pièce, parce qu'elle me semble de nature à caractériser bien nettement au moins une des faces du théâtre chinois. Il est difficile de comprendre qu'une société civilisée jusqu'à un certain point puisse autoriser la représentation publique de scènes sur lesquelles nous sommes habitués à jeter un voile épais. De tels spectacles sont si loin de nos mœurs, des idées de décence que le christianisme nous a faites!

On a donné la traduction de pièces chinoises beaucoup plus habilement composées que celle-ci, qui semblerait remonter à l'enfance de l'art dramatique. On lui trouvera néanmoins quelque intérêt si j'ai réussi à en donner une idée exacte.

Les acteurs sont généralement bons; en faisant la part du goût national, en admettant les contorsions des hommes et les grâces affectées des femmes, que les peintures représentent assez fidèlement, on ne peut nier que leur jeu ne soit plein de naturel et de vivacité; nous n'avons pu nous empêcher d'admirer l'intelligence avec laquelle le jeune lettré a rendu quelques parties de son rôle. Au reste, rien ne peut mieux faire juger de leur talent incontestable que la curiosité avec laquelle nous avons suivi la pantomime d'une pièce dont les paroles étaient complétement inintelligibles pour nous.

Certains passages ont vivement ému l'auditoire, dont l'intérêt a été excité au plus haut degré par les deux scènes entre le vampire et le lettré, et par la scène du lépreux. L'émotion publique se manifestait par de violentes agitations; c'était comme une longue houle qui faisait onduler toutes ces têtes; l'impulsion partie du fond de la place, venait se briser contre la scène à laquelle les spectateurs du premier rang étaient forcés de s'appuyer; mais jamais ils n'ont donné de signes éclatants de blâme ou d'approbation. Le silence était parfait dans cette foule compacte et presque innombrable.

La troupe que nous avons vue ne se composait que d'hommes; les rôles de femmes étaient remplis par de jeunes garçons, dont la voix aiguë, la tournure et l'accoutrement ne laissaient pas soupçonner le sexe. Il paraît cependant que la profession de comédienne n'est pas interdite aux femmes; car Davis, dans son ouvrage sur la Chine, dit formellement que le mariage d'un employé du gouvernement avec une actrice est nul de plein droit, et que les contractants sont condamnés à soixante coups de bambous.

Je m'arrête : j'ai essayé aujourd'hui de reproduire, aussi fidèlement que possible, les souvenirs que m'a laissés un séjour de plusieurs mois à Macao. Je continuerai cette esquisse des mœurs chinoises, ainsi que le récit du long voyage qui de Macao m'a conduit dans la colonie naissante de Hong-Kong, à Canton, cette vieille capitale du commerce extérieur de la Chine, et vers les bords moins connus de son fleuve le plus célèbre.

DUPRÉ.

PHILOSOPHES ET PUBLICISTES

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

MABLY[1].

A toutes les époques, mais surtout depuis Machiavel, les politiques et les diplomates ont écarté, au nom du fait, la morale et le droit. Mably ne l'ignorait pas; et, en les attaquant ouvertement, il a conscience de sa tâche : aucun publiciste n'a de plus méprisantes paroles pour la politique des empiriques fatalistes. Il accuse d'abord dans leur principe ces prétendus philosophes, qui prennent ce qui se fait d'insensé dans le monde pour la règle de ce qui doit se faire. Certes, voilà bien caractérisée l'école historique moderne, « ces écrivains politiques qui comptent la vertu pour rien. » Il les dévoile ensuite dans leur moralité par ce courageux jugement : « Presque toutes les nations de l'Europe ignorent les principes constitutifs de la société, et ne regardent les citoyens que comme les bestiaux d'une ferme qu'on gouverne pour l'avantage particulier des propriétaires. »

Dans tous ses ouvrages Mably s'attache à établir cette capitale

(1) Voyez la livraison précédente.

distinction, ou lui accorde implicitement la plus grande valeur. Question décisive, en effet, en science sociale et politique, et principalement dans cette occurrence; car si Mably se trompe sur ce point, toute sa vie est une erreur.

Il est temps de réduire les fatalistes au silence : la *végétation* de l'école historique est l'*occasion*, elle ne saurait être le *principe* de l'activité d'un être intelligent, libre et moral. Cessons de confondre la cause occasionnelle avec l'efficiente. Dans toutes les sphères, cette distinction est fondamentale : ainsi, de même que la fatalité est la condition de l'usage du libre arbitre sans être le principe de nos actes ou de nos volontés; de même les races, le climat, le milieu extérieur, sont des conditions de supériorité ou d'infériorité relatives entre les peuples et les individus, sans être *jamais* la cause déterminante, absolue, de cette inégalité; de même encore la santé est une condition de sagesse sans être le principe même de la sagesse; de même enfin la richesse circonvient en quelque sorte la moralité et le bonheur sans jamais en être la source directe, en dominer ou en commander les affluents. Si de nos jours on tient un autre langage, c'est que la corruption est grande et que l'égoïsme ne veut point d'une morale déterminée qui l'enchaîne. Le vague, l'élasticité relâchée du panthéisme lui sied mieux : il est si fâcheux de se donner un frein!...

La bourgeoisie, dont l'avénement a coûté trois siècles de sacrifices, avait besoin que la science consacrât, en apparence sinon en réalité, son triomphe, en apposant le seing de Dieu sur les faits accomplis. Elle a trouvé ses théoriciens et ses apôtres; mais le peuple aussi a les siens, qui lui rendent sensible l'existence d'une justice qui ne passe point, d'un droit éternel, source et sanction dernière de tous les droits, contre lequel rien ne saurait prévaloir, ni les chartes constitutionnelles, ni les rois par la grâce de Dieu, ni le bon plaisir des majorités ou des riches, ni les baïonnettes, ni les bastilles, ni la corruption!!...

Mably a écrit quelques pages sur les passions qui semblent être à l'adresse du génie de Fourier et l'inviter à éclore. « Je ne saurais sans regret penser à un bel ouvrage que j'avais commencé dans ma jeunesse, et que j'ai eu la folie de brûler; il était bien digne de la sagesse de notre temps, et il me ferait un honneur infini... Je prenais toutes les passions sous ma protection parce que je croyais remarquer qu'en se développant elles étendaient

nos lumières et donnaient de l'activité à notre froide raison. Je leur attribuais les progrès de la société, et, à certains égards, je ne me trompais pas, car la nature nous les a sans doute données pour nous être utiles en obéissant à la raison... Il est vrai que quelquefois je ne pouvais m'empêcher de voir que nos passions ne produisaient par bouffées que de grands maux, mais j'étais assez subtil pour trouver que ce n'était pas leur faute... Je m'en prenais à une politique maladroite qui ne savait pas les rendre utiles à la société ; car les passions sont l'âme du monde : elles nous ont été données... pour nous enseigner le chemin du bonheur ; elles doivent donc nous servir de guide, et les philosophes qui veulent être plus sages que la nature sont les plus insensés des hommes... Ne dirait-on pas que j'ai deviné la philosophie que nos beaux esprits ont mise à la mode? Enfin,... je concluais de toutes ces sottises, que les hommes seraient heureux si la politique parvenait à connaître assez bien les ressorts du cœur humain pour y remuer à son gré les passions, et leur donner l'étendue, l'activité et l'enthousiasme nécessaires au succès de ses entreprises, et c'est cet art merveilleux que je prétendais enseigner. — Mais je me trompe beaucoup (reprend l'interlocuteur de Mably), ou c'est là une idée hardie, lumineuse et sublime.... Quel parti n'en tireraient pas quelques philosophes de ma connaissance !..... Vous pouvez la leur porter de ma part... Ce n'est pas les passions qu'il faut blâmer, mais nous de ne pas savoir en tirer le même parti (que les anciens). Ils avaient sans doute une méthode que nous ignorons. C'est cette méthode que je voudrais qu'on découvrît, et rien n'est plus digne des méditations d'un philosophe. Si je soulève telle touche dans un clavier, je suis sûr de lui faire rendre le son. Je crois en vérité qu'il en est de même de l'homme. Remuez telle touche dans mon cœur, et vous y réveillerez infailliblement la passion dont vous aurez besoin. Un musicien flatte agréablement mes oreilles, et l'harmonie la plus exacte naît sous ses doigts.... Au contraire, combien de politiques ne jouent malheureusement de l'homme que comme des écoliers ! Ils ne connaissent pas même le clavier du cœur humain !... Courage, voilà assez de matériaux pour qu'un sophiste, avec un peu d'imagination et la lecture de Plutarque, dont il abusera, puisse faire deux ou trois volumes, que nos beaux esprits célébreront comme un prodige... »

On voit que l'idée de la bonté et de la légitimité absolue des

passions et celle de les utiliser ne date pas de Fourier, qu'il l'avait au contraire héritée en droite ligne des philosophes, ses prédécesseurs immédiats, car cette idée n'était nullement particulière à Mably. Tout le XVIIIe siècle vivait sur cette donnée, laquelle est naturellement inséparable de l'idée que le bonheur est notre but et la recherche notre règle. C'était un lieu commun chez les encyclopédistes depuis que Diderot avait fait comme l'apothéose des passions. Rousseau lui-même, sollicité par la mode, les avait aussi réhabilitées, plus sagement il est vrai, c'est-à-dire dans les mêmes limites que Mably : « Quiconque a des hommes à gouverner ne doit pas vouloir détruire en eux les passions; l'exécution d'un pareil projet ne serait pas plus désirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela qu'un homme qui n'aurait pas de passions serait certainement un fort mauvais citoyen. »

Mably ne fait pas consister le bonheur dans les jouissances matérielles. Sa doctrine, à cet égard, est celle du christianisme, celle de tous les sages de l'antiquité; il prêche la modération des besoins, le frein des passions sous la haute tutelle de la raison. La morale, dit-il, doit commencer par dominer nos besoins. La philosophie ne saurait être retenue et circonspecte dans l'emploi qu'elle nous permet de faire des passions. Rendez-vous maitre de vos passions, voilà la vraie philosophie du bonheur. Plus vos besoins seront simples, plus vos jouissances seront pures et durables. Que vois-je de tous côtés? des citoyens que leurs passions ne peuvent rendre heureux; ils ont accumulé les honneurs, les richesses, les plaisirs, et le désir de les augmenter encore les empêche d'en jouir!... Mably pose ensuite ces prolégomènes de son économie politique : Les besoins *naturels* ou simples nous rapprochent les uns des autres; les besoins *factices* nous rapprochent aussi, mais c'est pour nous voler et nous dévorer les uns les autres ; les arts nécessaires et grossiers unissent les citoyens, les arts superflus et trop perfectionnés les rendent ennemis les uns des autres. Et en conséquence il plaidera toute sa vie contre ce développement exagéré des besoins artificiels, des richesses superflues, du *luxe* et des arts qui y correspondent, enfin contre l'extension du commerce. Il soutiendra à beaucoup d'égards la thèse reprise récemment en sous-œuvre par M. Villeneuve-Bargemont.

Les gens *positifs* lui ont fait de ces opinions un cas pendable;

peut-être l'auraient-ils absous s'ils étaient entrés plus avant dans sa pensée. Lorsqu'on a bien comparé les nombreux passages où Mably se passionne contre la tendance païenne à la sollicitation systématique des besoins, on reste convaincu que ce qu'il entend condamner, c'est l'abus, et non le bon usage, de notre activité et des biens que donne le travail. Or, l'abus est réel, révoltant et funeste. De nos jours même le culte des intérêts matériels, qu'est-ce autre chose que l'esprit de trafic et de négoce dans ses écarts, que le droit d'échange indignement appliqué ou interprété? Et cette multitude de besoins artificiels qui éclosent chaque matin; le progrès, le raffinement inouï des arts destinés à les satisfaire, qu'expriment-ils, sinon le sacrifice du nécessaire des uns au superflu des autres, sinon l'iniquité et l'inégalité qui gangrènent le cœur de nos sociétés imprévoyantes et licencieuses? Que produira donc de bienfaisant cette effervescence des grossiers appétits où nous retient l'avide recherche de la toison d'or, véritable course au clocher à laquelle se livre la cupidité de nos générations matérialistes?

Écoutons le moraliste et pesons ses raisons; il établit d'abord un principe de sens commun qui, répété de nos jours par M. Droz, lui a valu la réputation de judicieux économiste; à savoir: « qu'il vaut mieux ne compter qu'un million d'hommes heureux sur la terre entière que d'y voir cette multitude innombrable de misérables et d'esclaves qui ne vit qu'à moitié dans l'abrutissement et la misère. » Il fait ensuite cette réflexion, que si l'on *tolère* les *besoins inutiles* dans un État, on ne tardera pas à les *favoriser;* les uns achèteront leurs plaisirs, les autres vendront leur industrie; et parce que les uns voudront tout avoir, les autres n'auront rien. La passion de s'enrichir occupera la première place; les riches domineront par leurs richesses, et la foule tombera dans l'avilissement, la lâcheté.... et le genre humain sera dégradé. Tout cela est vrai du milieu économique, moral et social qu'ont créé l'établissement des possessions solidaires et l'inégalité des conditions. Ici, rendre le superflu nécessaire, c'est déranger l'ordre de la Providence. Une partie des hommes ne peut plus satisfaire ses véritables besoins dès que l'autre s'en fait d'imaginaires. Les insatiables besoins de notre luxe et de notre oisiveté ne cessent de tyranniser les malheureux que nous avons condamnés à cultiver nos terres. Le travail qui accable nos laboureurs ne serait qu'un amusement délicieux

si tous les hommes le partageaient. « Les Anglais sont de grands calculateurs. Je voudrais qu'ils me dissent aux dépens de combien de citoyens ou plutôt de provinces est fait le bonheur de leur roi. Croyez-vous qu'un Anglais qui n'a pas de quoi dîner n'ait aucun reproche à faire aux lois qui ont établi une liste civile d'un million et permis à quelques citoyens de posséder des fortunes immenses? » Voilà la lumière faite : Mably est dans le vrai, et sa cause triomphera. Il est très agréable, assurément, de multiplier ses jouissances, dit l'austère critique, de rassembler chez soi les richesses et les voluptés des quatre parties du monde, mais il faudrait pourtant en considérer les suites funestes. On dira qu'en demandant des richesses on demande simultanément des mœurs : soit; mais donnez-nous d'abord des mœurs, puis nous verrons; car jusqu'ici ces choses ont été inconciliables, et nous verrons bientôt pourquoi.

Mably insiste en conséquence pour que le législateur tâche de distinguer nos vrais besoins des besoins artificiels qui causent peut-être tous nos malheurs, et qu'on ne permette que la pratique des arts nécessaires aux besoins réels. Point de fini superflu, point de raffinement de goût. Mably parle avec complaisance de la simplicité des mœurs des héros d'Homère, des rois qui savent le nombre de leurs vaches, de la princesse Nausicaa, qui va laver les habits de sa famille à la rivière. Il recommanderait volontiers le brouet noir des Spartiates à nos bourgeois sybarites. C'est que le brouet noir est pour Mably le symbole de la tempérance et de la simplicité de vie. Mais, même sous cette forme exagérée, il y a une thèse économique qui vaut bien qu'on s'y arrête et qu'on la médite.

Mably semble pressentir notre déchéance morale, lorsqu'il dénonce comme une abominable politique l'expédient mis en pratique chez les Égyptiens, et recommandé tout récemment, à notre honte, du haut de la tribune législative, par le gouvernement français lui-même, « *d'accabler sous le poids du travail des sujets dont on craint l'inquiétude* » et les légitimes protestations. Il veut, au contraire, un travail modéré mais continu, que tous partagent. La terre est stérile si nos mains ne la fécondent pas, et, par l'ordre établi pour la production des fruits, ce travail est léger mais continuel. Que la politique imite la nature. Si le travail qu'elle impose est au-dessus de nos forces, si l'espérance est trompée, si ce travail ne peut suffire à nos besoins, il devient

insupportable. Or, la quantité de travail qu'un homme peut fournir normalement, c'est-à-dire sans nuire à sa santé, à sa longévité, à son développement et à sa culture intellectuelle et physique, est bornée ; donc la quantité de richesses ordonnées doit l'être aussi pour être licite, et, dans toute occurrence, on doit l'exiger de tous également. En général, les richesses sont bonnes dès qu'on les acquiert par son propre travail et non par le labeur forcé d'autrui, dès qu'on les consomme sans préjudice pour les mœurs et la santé ; le seul luxe que la loi doive alors prohiber impitoyablement, en le rendant impossible par l'établissement positif de l'égalité des conditions ou du droit, est celui qui naît de l'injuste disproportion dans la répartition des richesses.

Mably, recueillant les traités de commerce qui forment une grande partie de son *Droit public de l'Europe*, devait être frappé plus que personne de l'antagonisme sanglant auquel l'avidité commerciale expose les nations. Il voyait que la plupart des querelles et des luttes avaient pour cause ou pour prétexte les prétentions du commerce, les tarifs, les prohibitions, les franchises, en un mot, les rivalités mercantiles. De là sa disposition à accuser le commerce lui-même et à le rendre responsable de l'injustice des commerçants ; de là souvent des attaques, des déclamations qui sentent la réminiscence indigeste des anciens contre la classe des artisans et des commerçants en général. L'autorité de Cicéron et de Platon est maintes fois invoquée par Mably, qui, dès lors, semble lancer un anathème absolu et définitif contre l'échange international. Mais tout ce que Mably a pu accumuler d'invectives exagérées contre le commerce est amplement redressé par ce passage de son *Droit public*. « Il faut espérer que l'Europe, enfin, instruite par une longue expérience et par les écrits des philosophes, parviendra un jour à ne donner au commerce que la place qu'il doit occuper dans la société, et à le conduire par les principes qui lui conviennent. Bien loin d'être alors une source de corruption, de calamités, de querelles et de guerres, il servira de lien entre toutes les nations, et leur fera aimer la paix. »

Toujours sous la même préoccupation, Mably bannirait sans façon les beaux-arts de sa république comme Platon les poëtes : à ses yeux, les tableaux et les statues dont Rome a dépouillé les nations sont des *babioles ;* du moins, il aime mieux qu'on vienne

chercher chez nous des modèles de lois, de mœurs et de bonheur que de peinture. On lui a reproché ce dédain; mais n'y a-t-il pas là quelque chose de fondé, quand on ne fait plus de l'art que pour l'art, c'est-à-dire pour le luxe et le passe-temps des riches, pour l'admiration banale d'une foule corrompue; alors qu'il n'y a plus ni foi ni âme, partant de moralité dans ces créations, et que leur influence sociale et religieuse est perdue?

On a plus rudement encore reproché à ce sincère philosophe ses *variations* à ce sujet. Mably avait en effet professé, au début de sa carrière, dans son *Parallèle des Romains et des Français*, des opinions absolument opposées à celles qu'il développa le reste de sa vie. Là, il se montre partisan déclaré du gouvernement sous lequel il vit; il réclame pour le monarque une autorité qui lui soit propre et indépendante des lois. Il trouve chimérique de donner à un roi toute l'autorité pour faire le bien, sans lui laisser la puissance de faire le mal. Il y reconnaît la *nécessité du luxe* qui distribue au peuple le superflu des riches, unit les conditions et entretient entre elles une circulation utile, et il ajoute: « Les richesses, l'abondance, les arts et l'industrie, sont des biens réels pour les hommes; c'est en démêlant avec adresse les nouveaux liens, les nouveaux rapports qu'ils présentent pour affermir la société, que la politique moderne a trouvé le secret de se rendre supérieure à celle des anciens. » L'ouvrage avait été accueilli et l'auteur encouragé par le public. Mably, au contraire, après nouvel examen, trouva le livre mauvais; et il en ressentit même une telle honte, qu'un jour, le trouvant chez le comte d'Egmont, il s'en saisit malgré ceux qui étaient présents *et le mit en pièces*. Loin de taire la métamorphose de sa pensée, il refond l'ouvrage et s'en explique lui-même dans la préface d'une façon exemplaire: « Il m'arrive souvent aujourd'hui de louer ce que j'ai blâmé dans mes *premières observations*, et de blâmer les mêmes choses que j'ai louées; c'est qu'il y a eu un temps où je regardais de certaines maximes sur la grandeur, la puissance et la fortune des États, comme autant de vérités incontestables; et qu'après quinze ans de méditations sur les mêmes objets, je suis parvenu à ne les voir que comme des erreurs que nos passions et l'habitude ont consacrées..... J'aurais pu laisser mes *observations sur les Grecs* telles qu'elles étaient, s'il n'avait été question que de corriger des fautes d'écrivain; mais il fallait ne pas laisser subsister une doctrine dangereuse:

des maximes fausses en politique intéressent trop le bonheur des hommes pour qu'un auteur ne doive pas se rétracter, quand il parvient à connaître la vérité. »

Au lieu de voir ici un acte de haute moralité littéraire digne d'éloges en tous points, l'auteur de l'article *Mably*, dans la *Biographie universelle*, en présence de cette noble et publique déclaration de Mably, a eu le triste courage de lui intenter un procès de tendance, en insinuant qu'un calcul de vanité avait été le mobile de Mably dans la circonstance du livre trouvé chez d'Egmont. Que prouvait ce trait, si ce n'est que Mably se trouvait en contradiction avec lui-même dans ces deux moments de sa vie intellectuelle? Or, Mably, comme Rousseau, le fut souvent, mais comme lui il le fut toujours de bonne foi : et l'on peut dire que cette fréquence même est un sûr témoignage de la droiture d'intention d'un écrivain fertile; car il n'y a guère que ceux dont le but n'est pas la recherche de la vérité qui ne se contredisent pas dans le cours d'une longue carrière littéraire. Mably abonde en contradictions précisément parce qu'il fut l'une des plus loyales intelligences. Sur la route qui nous reste à parcourir, nous rencontrerons toujours la constance et l'unité dans le but, dans le sentiment et dans l'esprit général des ouvrages de Mably; mais peu de fixité, de fermeté et de suite dans les idées secondaires et les développements. C'est que son intelligence marchait, c'est que ses lumières s'augmentaient avec la réflexion et l'expérience, et que sa délicate probité constatait les progrès à mesure qu'ils s'accomplissaient, sans s'inquiéter du *qu'en dira-t-on*. Outre les contradictions que nous aurons l'occasion de relever, nous sommes frappés de celles-ci : avec Aristote il ne veut pas de grands États, parce que plus les États sont vastes, plus les abus s'y glissent facilement; — et cependant ailleurs il convient que, si les rapports des grands États sont plus compliqués, nos lumières sont en proportion plus étendues par l'expérience. Il convient que ni le nombre ni l'étendue des provinces d'un empire n'opposent à la politique des obstacles insurmontables, soit pour la réforme, soit pour le bon ordre. Il veut de petits États comme en Grèce; il proscrit le commerce extérieur, et voudrait interdire les relations des individus de nation à nation, comme en Chine; et pourtant, ailleurs, il veut que l'amour de l'humanité et la fédération universelle soient le principe supérieur qui règle et dirige l'amour de la patrie. Il invoque l'unité et l'harmonie; et

cependant il semble préférer la fédération à la fusion, le morcellement à la centralisation, etc. La source de ces contradictions est peut-être due à une erreur de Mably, qui lui fait trop souvent envisager les sociétés comme si elles étaient autre chose que des parties intégrantes d'un tout immense dont elles restent à jamais solidaires, et avec lequel elles sont tenues de s'harmoniser constamment, sous peine de barbarie, de faiblesse ou d'inquiétudes perpétuelles. Il se préoccupait exclusivement du bonheur de chaque société en particulier, au lieu de ne rechercher que les conditions de salut de toutes simultanément, c'est-à-dire de cette seule et véritable société que d'ailleurs il admettait et désirait.

Mably, toujours fidèle aux leçons de Platon, a souvent donné la prééminence à l'agriculture sur l'industrie manufacturière, et, de nos jours, on reproduit volontiers cette thèse de tous les siècles. Il semble que la question ne soit pas entre ce qui est agricole et ce qui est manufacturier, mais entre ce qui est nécessaire, utile, bon, agréable à tous, indispensable au développement intellectuel et physique, à la destination terrestre de l'humanité d'une part, et de l'autre ce qui va contre cette fin et ces propriétés. C'est donc en raison de ces effets ou de ces tendances contraires qu'il faut refuser ou donner accès aux industries possibles, ou favoriser les unes plutôt que les autres; car, du reste, on ne peut pas plus se passer de la manufacture que de l'agriculture : l'existence, l'extension et la prospérité de l'une présuppose et entraîne nécessairement l'existence, l'extension et la prospérité de l'autre. Ce qui demeure vrai dans cette préférence, c'est que l'homme, pour être dans son état normal, doit communier quotidiennement avec la nature, cultiver personnellement les champs, vivre au sein des monts, des vallées, des bois et des fleuves, étreindre en quelque sorte les forces du monde extérieur qui l'entourent et se plonger dans l'atmosphère des parfums salutaires qu'elles exhalent; la vie étouffée, en serre chaude, que nous trouvons dans ces fossés qu'on nomme rues, dans ces catacombes que la bourgeoisie a appelées ateliers et manufactures, est contraire aux lois de l'hygiène morale et physique, aux bonnes mœurs autant qu'à la santé; il reste donc à combiner un système architectonique, un ensemble de mécanismes, un aménagement d'habitations qui, par le judicieux mélange des champs et des édifices, et tout en favorisant égale-

ment l'essor des industries vraiment *sociales*, cumule les avantages des villes et ceux des villages.

Montesquieu avait recherché l'esprit des lois : Mably en voulut rechercher les principes. La tâche de Montesquieu était bonne, mais celle de Mably était meilleure; et, disons-le, plus digne d'un vrai philosophe : évidemment les principes de la législation doivent être connus avant l'esprit des lois. — « Il faut connaître le bonheur auquel l'homme est appelé par la nature, et les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des lois les plus utiles à la société. » Ce premier principe de Mably est inattaquable, mais il faut prendre garde de donner à l'État ou à la société pour but le bonheur des peuples.

Le bonheur dépendant infiniment plus de l'intérieur que de l'extérieur, il est en grande partie notre propre ouvrage, de telle sorte que, même ayant à notre portée les conditions sociales du bonheur, nous pouvons cependant nous croire et nous trouver très malheureux. Un État ne pourrait donc songer un seul instant à procurer, à garantir le bonheur à personne, lors même que le bonheur serait le but direct de l'individu. Il y a plus : l'État doit assurer à tous, non pas la liberté même, le bien-être ou le bonheur même; mais uniquement d'égales conditions de liberté et de bien-être, c'est-à-dire de développement moral et physique : tout est là, et c'est pour n'avoir point fait cette distinction que souvent Mably est tombé dans l'exagération de l'absolu. Aujourd'hui, le but de l'État ou de la politique est mieux défini : la réalisation du droit ; le droit pour chacun impliquant de la part de tous la prestation des moyens et conditions extérieures de son développement. Mably peut revendiquer une bonne part dans cette définition. Il fut des premiers à faire des *droits naturels* l'objet absolu de la politique : « Le but de la société n'est que de conserver à tous les hommes les droits qu'ils tiennent de la nature. » Il a fait plus, il a compris tous les droits naturels dans le droit d'égalité entre les hommes. L'égalité, voilà le summum, l'expression abrégée de tous les droits. C'est au degré d'égalité effective entre les citoyens et de fraternité entre les hommes que Mably juge de la sagesse des lois et des institutions, et qu'il mesure les progrès de la véritable civilisation. Mais où commence l'erreur de Mably, c'est lorsqu'il dit : « L'*égalité dans la fortune* et les conditions des citoyens, voilà la première et nécessaire garantie de la prospérité des États; ainsi l'a voulu la nature en

imposant à tous les mêmes devoirs et leur confiant les mêmes droits ; elle ne les a pas faits libres pour que la politique les rende esclaves. » Nous le répétons, Mably eût été plus fidèle à sa propre pensée, et en tout cas plus vrai, si à cette formule absolue: *Égalité dans la fortune*, il eût substitué cette expression relative : *Égalité des conditions de fortune, de biens ou de richesses.* C'est du moins la seule correction que nous voulussions faire à toute cette thèse d'égalité qu'il va développer; il suffit de considérer le caractère libre et moral de l'homme, et la nécessité autant que la légitimité de la responsabilité individuelle, pour comprendre que l'égalité des richesses ne peut être absolue, mais *conditionnelle*. Le sentiment d'égalité ne saurait être outré, ni dégénérer en vice, parce qu'il ne peut jamais être injuste. L'égalité doit produire tous les biens, parce qu'elle unit tous les hommes dans la bienveillance et l'amitié, et leur donne un même intérêt. Ce sentiment n'est pas autre chose que celui de notre dignité ; c'est en le laissant affaiblir que les hommes sont devenus esclaves ; c'est en le ranimant qu'ils deviendront libres. L'inégalité, par contre, produit tous les maux, parce qu'elle dégrade et humilie les hommes, sème entre eux la division et la haine. L'inégalité des biens et des conditions décompose l'homme, altère les sentiments naturels, engendre des désirs inutiles et un funeste raffinement dans nos besoins. Enfin, moins il subsiste d'égalité dans un État, et plus on y découvre de vanité, de bassesse, de dureté, d'avarice et de tyrannie. Or, tant que durera cette double inégalité, le genre humain se livrera toujours aux vices qu'elle produit.

Pour établir et conserver l'égalité, il ne suffit pas de partager les terres entre les familles, il faut ôter aux citoyens la propriété de leurs terres. De l'expérience de Lycurgue, on doit conclure que nous ne pouvons trouver le bonheur que dans la communauté des biens. La propriété est la première cause de l'inégalité des fortunes et des conditions, par conséquent de tous nos maux. C'est elle qui a introduit l'oisiveté et la fainéantise, l'avarice et l'ambition mauvaise, dans le monde; car l'ambition, l'avarice, l'oisiveté ne sont pas mères, mais filles de l'inégalité. La nature invitait les hommes à la communauté des biens; la propriété n'est donc point la cause de leur réunion en sociétés; loin de là, elle les divise et les ameute les uns contre les autres. Mably suppose l'existence d'une communauté primitive, et pense que c'est la



paresse des uns, l'injustice des autres, qui troubla le bonheur de cet âge d'or: « Il est probable qu'on ne doit la première idée des propriétés foncières qu'à la paresse de quelques frelons qui voulaient vivre aux dépens des autres sans peine, et à qui on n'avait pas l'art de faire aimer le travail. Ces paresseux, ayant moins d'assiduité et de zèle, furent à charge à leurs concitoyens, et leur nonchalance augmenta en n'étant pas réprimée; peut-être aussi l'injustice des magistrats qui, dans la distribution des fruits ou des autres choses nécessaires, se firent à eux-mêmes une meilleure part ou marquèrent une préférence injuste pour leurs parents ou leurs amis. De là, sans doute, le partage égal des terres; on espéra que la nécessité bannirait la paresse, que le besoin donnerait de la force, de l'activité, de l'industrie. » Mably accuse juste. De quelque manière que les choses se soient passées, les passions s'en mêlèrent; l'impuissance des uns, la force des autres et l'ignorance de tous firent le reste. Mais qu'a-t-on fait par l'institution des propriétés foncières? le remède augmenta le mal; car tandis que jusque là il n'était que souffert comme nécessaire, on le consacra à l'égal du bon et du juste. En permettant qu'il se formât de grandes fortunes, on a condamné une foule de misérables à languir dans l'indigence, on a fait de la cité un repaire de tyrans et d'esclaves, jaloux et ennemis les uns des autres. Essayer de faire germer dans un tel milieu les vertus qui font le bonheur et la force, ce serait le comble de la folie. Tout aux uns, rien aux autres, tel est l'infaillible résultat des possessions solitaires. En vain on partagera également les biens de la république, si les échanges sont libres et arbitraires, l'égalité ne règnera plus à la troisième génération. Il est impossible que les riches, dès qu'ils sont entourés d'estime et de considération pour le fait de leur fortune (et comment ne le seraient-ils point?), ne se liguent pas et ne forment pas un ordre séparé de la multitude. L'inexpérience seule a donc pu suggérer le partage des fonds productifs. L'ignorance où étaient nos pères en établissant la propriété foncière leur sert d'excuse. Ils n'imaginaient pas que la propriété personnelle suffit pour servir de fondement à la société; que cette propriété peut fort bien exister sans la propriété foncière; que si un domaine est indispensable à une société pour assurer la subsistance des citoyens, elle peut se passer de l'appropriation foncière individuelle. « La propriété mobilière, qui n'est que le droit de pourvoir à sa subsistance,

découle nécessairement de la propriété personnelle, j'y consens, dit Mably, mais je ne comprends plus cet autre raisonnement : Je suis maître de ma personne ; j'ai droit de pourvoir à ma propre subsistance : *donc* il est juste et nécessaire que j'aie une propriété foncière. Il faudrait pour cela que la propriété foncière fût pour moi un moyen unique et indispensable pour subsister. »

On objecte contre l'égalité des biens l'inégalité naturelle des facultés et des services; mais c'est précisément cette inégalité qui prouve le caractère providentiel du communisme. Mably croit donc à cette inégalité : il pense qu'à leur naissance les enfants se ressemblent, mais que bientôt des causes, tout à la fois morales et physiques, concourent à former inévitablement la différence de nos caractères. Ne nous en plaignons pas : la Providence ne nous a distribué si inégalement ses faveurs que pour nous unir et nous rendre propres à remplir les devoirs plus relevés ou plus simples, dont la société ne peut se passer. Toute société exige dans les citoyens des lumières, des connaissances, des talents différents, parce qu'elle a des besoins différents. La nature se serait contredite elle-même dans ses vues, si elle avait distribué avec égalité ses faveurs à tous les hommes. La société, sans doute, a besoin de vues étendues, de grandes lumières, mais ne faut-il pas également à son bonheur des bras patients, forts et vigoureux?... Si donc tous les hommes avaient reçu de Dieu la même raison, les mêmes passions, dans le même degré d'étendue et de force, il n'aurait pu nous conduire à la fin désirée : le bonheur et la concorde. Jamais l'amour-propre n'aurait permis à des hommes égaux en prudence, en lumières, en courage, en talents, de faire des capitaines, des magistrats, ni d'établir une subordination sans laquelle il ne peut y avoir société. On voit ici que Mably abonde dans le sens de l'Évangile et des Épîtres de saint Paul, et qu'il ne fait que paraphraser les maximes du communisme chrétien. On ne dira jamais rien, en effet, de plus concluant en faveur du dogme de l'égalité des conditions et des droits dans les avantages sociaux.

Certes, « on persuadera difficilement à un manouvrier qu'il est dans le meilleur état possible; qu'il est bon que de grands propriétaires aient tout envahi et vivent délicieusement dans l'abondance et les plaisirs. Comment convaincra-t-on le cultivateur qu'il vaut autant n'être que le fermier d'une terre que d'en avoir la propriété ? ... Pourquoi voulez-vous, je vous prie, que je sois

content en me voyant destiné à faire le plat rôle de pauvre, tandis que d'autres, je ne sais pourquoi, font le rôle important de riche ? » Et remarquez l'énorme inconséquence ! « à la honte de notre rai- » son, les riches infligèrent la peine de mort contre le vol, parce » qu'ils pouvaient être volés, et approuvèrent les conquêtes parce » qu'ils étaient eux-mêmes les voleurs des nations. » Je me lasserais à parcourir toutes les différentes conditions qui, étant toutes mal à leur aise, se sont toutes accoutumées à se nuire réciproquement dans l'espérance de faire leur bien particulier aux dépens du public. « Ouvrez toutes les histoires, vous verrez que tous les peuples ont été tourmentés par cette inégalité de la fortune... C'est de la comparaison que chaque homme fait continuellement de sa fortune avec celle de ses voisins et de ses concitoyens, que naît cette inquiétude secrète qui nous agite sans cesse, et qui est toujours prête à troubler la société en troublant l'intérieur des familles. » Où trouverez-vous un principe d'inégalité entre les hommes ? « Si mes qualités physiques ou morales ne me donnent aucun droit sur un homme moins bien partagé que moi des dons de la nature, si je ne puis rien exiger de lui qu'il ne puisse exiger de moi, enseignez-moi, je vous prie, par quelle raison je prétendrais que nos conditions fussent inégales. Supposons que la société où je vis soit dissoute, je me retrouverai par conséquent dans l'état de nature ; et j'ai beau chercher autour de moi, je ne vois ni supérieur ni inférieur. Il faut me montrer en vertu de quel titre je pourrais établir ma supériorité, ou cesser de nous dire que l'inégalité des conditions est dans l'ordre de la justice. »

La subordination nécessaire dans la société n'est pas non plus incompatible avec l'égalité. Si je consens d'obéir aux lois, si je reconnais un souverain dont je fais partie, de même que tous les autres citoyens, pourquoi ne serais-je plus l'égal de ceux qui n'ont que les mêmes droits que moi ?... Si les magistrats sont obligés d'obéir aux lois comme moi, si je puis les punir de les avoir violées ; s'ils ne sont chargés de la procuration de leurs concitoyens et de la mienne que pour maintenir l'ordre, et n'ont qu'une autorité empruntée et passagère... pourquoi une pareille subordination serait-elle opposée à l'égalité la plus entière ?

« On ne travaille pas, dites-vous, avec autant d'ardeur pour les autres que pour soi, cette vérité est incontestable. Mais qui vous dit que ce cultivateur qui fait des récoltes plus abondantes

que ne l'exigent ses besoins, ne travaille que pour lui. D'ailleurs cette objection tourne directement contre la possession solitaire; car dans la communauté bien réglée il y a solidarité entre tous; et travailler pour les autres, c'est travailler pour soi, puisque la réciprocité est de rigueur. Au contraire, dans l'économie de l'appropriation solitaire des instruments de travail, la multitude déshéritée, le peuple travaille pour les propriétaires sans travailler pour lui ni les siens, car toutes les servitudes connues sous le nom de *rente*, de *prêt à intérêt*, de *loyer*, etc., lui enlèvent la plus belle part de ses produits. Enfin ne craignez pas que la communauté des biens laisse les citoyens indifférents sur le sort de l'État. Moins on est occupé de ses richesses, de son luxe et de ses voluptés, plus on est attaché au bien public. Sauf quelques autres considérations critiques, Mably n'a point davantage approfondi la question de communauté. Cet idéal fut chez lui plutôt un sentiment qu'une conception organique positive; si l'on en juge par un passage où il a déposé son plan favori, il ne concevait guère au-delà d'une utopie confuse à la manière des monastères. « Je voudrais une république où, tous égaux, tous riches, tous pauvres, tous libres, tous frères, notre première loi serait de ne rien posséder en propre; nous porterions dans des magasins publics les fruits de nos travaux. Ce serait là le trésor de l'État et le patrimoine de chaque citoyen: tous les ans les pères de famille éliraient des économes chargés de distribuer les choses nécessaires aux besoins de chaque particulier, de lui assigner la tâche de travail qu'en exigerait la communauté et d'entretenir les bonnes mœurs dans l'État. L'amour de la gloire et de la considération deviendrait aussi actif que l'avarice, et suppléerait largement à la propriété pour inspirer l'ardeur et le goût au travail. »

Ce laconisme sur tout ce qui se rapporte aux voies et moyens de l'organisation, s'explique de la part de Mably: pénétré sérieusement de l'idée que la réalisation prochaine, et même le retour des volontés à cet idéal, était impossible dans l'état actuel de notre civilisation, Mably devait naturellement trouver cette tâche superflue et sans motif. « La dépravation actuelle des mœurs rend chimérique cette idée d'établir la communauté des biens. Aucune force humaine ne pourrait tenter aujourd'hui de rétablir l'égalité sans causer de plus grands désordres que ceux qu'on voudrait éviter. Des obstacles insurmontables s'opposent au

rétablissement de l'égalité primitive. Dans l'ordre des choses où nous nous trouvons, le législateur doit, avec prudence, tourner tous ses efforts contre l'avenir et l'ambition. » Cette opinion se reproduit dans la plupart de ses ouvrages. Et, chose étrange, la propriété une fois établie, ce philosophe toujours sincère, même contre lui, veut qu'on la regarde comme le fondement de l'ordre, de la paix et de la sûreté publique, que par conséquent l'on fasse absolument respecter la propriété, *même par ceux au préjudice de qui elle est établie.* — Désormais donc, abandonnant non sans regret son rêve de communisme, le publiciste radical va se jeter tout entier dans cette direction, rentrer dans le courant de la réalité économique et sociale telle que nous l'a faite une tradition maudite: c'est Platon délaissant sa chère *République* pour le livre des *Lois*. Et pour si peu on l'a appelé *rêveur :* on lui a fait un crime irrémissible d'avoir sondé les fondements de l'économie païenne, d'avoir accusé un fait empirique, aveugle, sans valeur absolue dans l'institution de la propriété arbitraire des instruments de travail! Il ne lui a pas suffi de les accepter au nom de l'implacable nécessité, et de bâtir lui-même à neuf, il est vrai, sur ces bases douteuses. Ah! nous avons compris!... vous avez peur des principes parce qu'ils condamnent vos priviléges, et voilà pourquoi vous ne vous souciez guère que l'on remonte aux origines, pourquoi vous ne voulez ni théories, ni philosophie, ni justice naturelle, ni droit éternel.

Le mauvais vouloir bien connu des écrivains de la bourgeoisie envers cet athlète du radicalisme, leur silence systématique, depuis le Directoire et le Consulat, vient de là : on lui a fait la réputation d'esprit chimérique, de réformateur insensé. Or, il se trouve que ce prétendu rêveur fut un des hommes les plus positifs qui ait jamais vécu. Nous nous inscrivons donc en faux contre la dénomination la plus propre à entacher une notable existence devant notre siècle ; non pas que si l'épithète d'utopiste était justifiée, nous fussions découragé de notre tâche, car le mysticisme aussi a ses droits, son sens et sa valeur; mais parce que ce jugement est de nature à prévenir des lecteurs que les événements ont rendus avec raison avides de vérités fécondes en conséquences sociales, économiques et politiques. L'humanité, créée en effet pour veiller et non pour rêver, doit soigneusement éviter de s'appesantir dans la léthargie intellectuelle que communiquent l'incurie et la quiétude des illuminés. C'est d'ailleurs

ici le lieu de signaler dans cet esprit une puissance de prévision peu commune. Le génie prophétique fut si éclatant en lui que des adversaires de bonne foi n'ont pu s'empêcher de le reconnaître et de s'en étonner. « Nul écrivain, suivant leurs propres expressions, n'a eu plus que lui le don de prévoir ce qui pourrait résulter du mouvement des peuples. Il ne partageait pas les espérances légères des philosophes de son temps, qui ne voyaient dans l'avenir prochain que liberté, bonheur, lumière et perfectionnement. Éclairé par le mépris profond qu'il avait pour ses contemporains, il a su prédire une grande partie de nos malheurs. »

En effet, Mably semble doué d'une seconde vue, tant il est catégorique dans ses prévisions : tour à tour il prédit et donne pour imminentes la révolution française et l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique du Nord ; il prévoit les agitations de Genève, les destinées prochaines de la Hollande, etc. Dès 1758, s'adressant à la nation française, il lui propose cette redoutable alternative, qui s'est depuis solennellement réalisée. « Choisissez entre une révolution et l'esclavage, il n'y a pas de milieu. » — Déjà, à cette distance, il pressent comme inévitable la convocation des États généraux : il conseille, en termes formels, aux Parlements, dans leurs remontrances à propos des nouveaux impôts, de demander la tenue de ces États ; et, afin de la hâter, de résister ouvertement, de braver même la menace et les suites d'un lit de justice ; et comme les gens de robe, dans une récente remontrance, osent invoquer la *liberté naturelle des sujets* : « voilà, en conclut Mably, des germes qui se développent, ils produiront des fruits ; voilà une lueur faible, à la vérité, mais *c'est peut-être l'aurore d'un beau jour.* »

On a dit que Mably n'avait pas aussi bien deviné les résultats de cette convocation ; c'est une assertion dictée par une malveillance réfléchie : « Dès que la nation sera assez sage pour demander la tenue des États généraux, poursuit le prophète, elle ira plus loin et ne se contentera pas d'une vaine représentation. Mille brochures paraîtront pour instruire le public de ses intérêts, ou rechercher les fautes des anciens États... J'ai même peur que, vous mettant une fois en train de réformer les abus, vous ne voulussiez devenir tout d'un coup des hommes parfaits. » Puis le clairvoyant et habile publiciste conseille aux futurs États généraux assemblés, de ne point se séparer sans avoir fait publier

une loi fondamentale, une pragmatique sanction par laquelle ils assureront leur existence et pourront s'assembler sans avoir besoin d'une convocation préalable; il désire que les États se saisissent de toute la puissance législative; il veut que la nation fasse tout pour s'assembler périodiquement et assurer l'existence de sa représentation; il recommande enfin à la législature de se passer du concours du roi pour la confection des lois. Il y a plus: Mably pressent clairement tout ce qui va déborder d'enthousiasme, d'événements et de bienfaits insolites, mais aussi d'excès et d'abus de ce grand mouvement révolutionnaire qui commence, et qui *est l'aurore d'un beau jour*. Il ne doute pas que « nos mœurs, nos caractères ne se retrempent » dans ce cataclysme social; il « s'attend à des choses bizarres, à mille accidents particuliers qui hâteront ou retarderont la grande entreprise. »

Les prédictions de Mably touchant l'Amérique du Nord ne sont pas moins frappantes. Dès 1762, époque où la puissance de la Grande-Bretagne semblait à son apogée, il annonce la défection des colonies anglaises et leur séparation définitive. « Il n'est pas » possible que les colonies ne sentent le désavantage de leur po- » sition, et si elles deviennent assez fortes pour ne pas craindre » leur métropole, il est naturel qu'elles tentent de se soustraire » aux lois inégales auxquelles on les a soumises... Si elles par- » viennent à comparer leurs forces à celles de la métropole, elles » auront de l'audace; et à la première occasion, elles tenteront » de secouer le joug... La trop grande étendue des colonies ne » nuira-t-elle point à la métropole? L'Angleterre pourra-t-elle » obliger des colonies plus puissantes qu'elle à observer des lois » qui subordonnent leur commerce au sien?... Si un jour elles » se rendent libres et indépendantes, le commerce des Anglais » perdra plusieurs de ses branches; mais ne seront-ils pas dé- » dommagés de cette perte?... » Plus tard, en 1776, il avait dit aux Anglais: « Vous êtes à la veille de perdre votre empire d'A- » mérique et votre commerce. » Plus tard encore, en 1784, Mably semble être spectateur du dénouement qui se prépare, et entendre l'orage qui va gronder: « N'en doutez pas, la guerre » est certaine, je ne vois aucun point de conciliation entre les » Américains et les Anglais. Les uns veulent être libres, les au- » tres veulent être maîtres... *Cette guerre changea tous les inté- » rêts du nouveau monde et du nôtre.* »

Mably voyait même au-delà de la séparation: s'élançant en

imagination dans un avenir qui est à peine devenu le présent pour nous, il scrute avec justesse jusqu'aux ultérieures destinées des États-Unis, il prévoit leurs jalousies réciproques, leurs menaces de désunion et de guerre intestine; surtout il juge qu'une fois consolidés dans leur indépendance nationale, ils vont tendre fatalement vers une aristocratie d'argent. Sa prédiction n'est qu'en partie réalisée; mais il n'est guère possible de se dissimuler qu'elle va s'accomplissant. « Je crois que l'Amérique est » poussée à l'aristocratie par une force supérieure qui détruira » les lois qui voudraient s'y opposer. » Suivant Mably, le gouvernement se déformera à mesure que s'étendront l'industrie et le commerce. On défrichera; les habitants se multiplieront; il s'établira des manufactures de tous côtés : de là les progrès du commerce et une prospérité croissante pour les chefs de ce mouvement. Mais il y a des vices qui couvent derrière ce tableau. L'esprit de commerce sera le trait caractéristique de la nation, les commerçants feront des fortunes prodigieuses : la vanité viendra et avec elle l'inégalité des richesses. Petit à petit une noblesse de finance sera engendrée ; et de la démocratie, insensiblement, lentement, on passera à l'aristocratie.

Pour épuiser les prédictions de cet *utopiste*, il faudrait rappeler ici les passages relatifs à Genève, à la Hollande, et mille allusions aux événements alors probables pour sa clairvoyance, et depuis réalisés partout dans le rayon où s'exerce la diplomatie européenne; mais un tel soin serait maintenant superflu. Toutefois, en présence d'une vue si nettement prophétique, au milieu de tant de signes de décadence qui obsèdent notre pensée et qui blessent profondément nos sympathies, nous ne pouvons nous empêcher de signaler une grande valeur d'opportunité dans les enseignements que recèlent les écrits d'un tel homme sur les inévitables châtiments réservés aux sociétés qui, après avoir connu la splendeur, et s'être élevées au rang des peuples-rois, se sont vouées, amollies et corrompues, au culte du veau d'or et de la sensualité; car tel est à cette heure l'abaissement des générations qui donnent l'exemple ou le précepte, et de celles qui les reçoivent, que les intérêts sacrés de la patrie, à défaut de ceux bien plus respectables de l'humanité, sont délaissés de tous pour les plus basses convoitises et les plus coupables poursuites. Rien n'est donc à propos comme les méditations de cet ordre. Si es peuples avaient jamais su écouter les leçons de l'histoire et

profiter de l'expérience des ancêtres, il faudrait réimprimer à des millions d'exemplaires les principaux ouvrages de Rousseau et de Mably, et en prescrire d'office, au nom de leur bonheur propre, la lecture aux bourgeoisies d'Europe et surtout à nos législateurs libéraux. Ils y rencontreraient à chaque page des vérités foudroyantes comme celle-ci, pour les grands fauteurs de corruption : « Il y aura éternellement sur la terre quelque peuple » toujours prêt à faire la guerre aux nations riches; et jusqu'à » présent les richesses qui corrompent les mœurs ont toujours » été le butin du courage et de la discipline. » Mais on ne met pas du vin nouveau dans de vieux vaisseaux, ni une pièce de drap neuf à un vieux vêtement; et ce qui est devenu ancien et vieux est près d'être aboli.

Quoi qu'il en soit, nul philosophe ne s'est fait moins d'illusions que Mably sur les imperfections radicales du genre humain. On dirait un apôtre avoué du pessimisme, tant il voit grande la dose de mal déposée dans notre chair et dans nos os; s'il proclame à grand bruit les principes et l'idéal, il ne se méprend point sur l'immense intervalle qui sépare dans la réalité la théorie de la pratique. Il accorde aux passions une influence suprême sur la destinée des empires : il les regarde comme indisciplinables, comme d'éternels obstacles mis par la Providence à l'avancement de la civilisation. Il a si peu de roideur dans la pensée; sa politique est si compréhensive, si élastique, qu'on pourrait lui reprocher d'accepter trop facilement les compromis et de transiger sans façon avec les circonstances. Il admet la diversité des lois, des mœurs, des institutions, car il en voit la raison dans la diversité inévitable et antérieure à des idées, des passions, des milieux physiques et sociaux; en un mot, dans la tradition et le génie des peuples. C'est de lui aussi qu'on pourrait dire avec vérité qu'*il se fit tout à tout.* Que si Mably recherche et préconise le juste, le mieux, il conseille le possible; il le palpe en quelque sorte et le signale par anticipation aux législateurs à courte vue qui l'entourent. Mably fut sans aucun doute plus positif que ceux qui décorent de ce nom leur étroit empirisme: jamais il n'établit un divorce absolu entre la raison et l'expérience, entre le réel et l'idéal, entre le fait et le droit, et n'accorda une part exagérée à l'un de ces éléments sur l'autre. Or, telle est la méthode qui constitue l'homme véritablement positif.

Ils n'ont donc pas lu, ceux qui appellent Mably l'esprit chi-

mérique, ils n'ont donc pas ouvert le *Droit public de l'Europe*, les *Principes des négociations*, les *Observations sur les Grecs*, sur les *Romains*, sur les *États-Unis;* l'ouvrage *du gouvernement de Pologne;* le traité des *Devoirs et des droits du citoyen;* les *Entretiens de Phocion*? en un mot, ils ignorent donc celui qu'ils jugent, car il n'est pas un de ses écrits, même les plus spéculatifs en apparence, où il ne signale avec une grande supériorité diplomatique toutes les conditions du maintien de l'équilibre; où il ne donne aux puissances des différents ordres les conseils les plus judicieux que puisse leur dicter l'intérêt bien entendu, se gardant de faire jamais un appel à la générosité, au devoir, à la grandeur, ou d'invoquer l'idéal en parlant aux provinces et aux nations. « Ma morale, dit-il, dans ses *Principes des négociations*, » est si peu austère que je ne demande pas pour lecteurs d'hon- » nêtes gens, mais seulement des ambitieux qui fassent quel- » que usage de leur raison. » Partout on dirait l'œuvre d'un homme d'État consommé, que les affaires ont rendu prudent et incrédule à l'excès.

Chose incroyable! Mably était si avare de promesses séduisantes, de visions poétiques; il croyait si peu à la sagesse humaine, ou il entrevoyait de si loin l'avénement de l'ère paradisiaque, que ses amis mêmes l'appelaient dans leur dépit, *Prophète de malheur:* « Il est vrai, répondait le fâcheux, que je connais assez les hom- » mes pour ne pas espérer facilement le bien ! »

Non seulement Mably eut le don si rare de déchirer souvent le voile de l'avenir et de tirer, comme on l'a dit, l'horoscope des États; mais il eut le mérite singulier de voir clair dans le passé, de lire dans l'histoire, à une époque où l'absence de toute critique philosophique et surtout l'ignorance générale des archives du moyen âge répandaient, pour le public, d'épaisses ténèbres sur nos origines. Il faut une grande impudence pour oser caractériser comme adonné à la rêverie l'auteur sagace, scrupuleux et positif des remarquables *Observations sur l'histoire de France.* Ignorerait-on que l'homme d'État le plus acclamé de notre épaisse et prosaïque bourgeoisie, le héros de la *circonstance* et du *fait* accompli, le chef des doctrinaires, en un mot le *positif* M. Guizot, a fait de cet ouvrage du rêveur Mably cet insigne éloge : « Malgré ses » erreurs, aucun autre écrivain à tout prendre n'a plus souvent » démêlé ou entrevu la vérité. L'abbé de Mably ne voulut pas » donner à son livre le titre pompeux d'*Histoire du gouverne-*

» *ment français*, et il eut raison. C'est pourtant celui où cette » histoire est exposée de la façon la plus complète et la plus sa- » tisfaisante. La réimpression m'en a donc paru utile, surtout » pour les jeunes gens qui veulent étudier sérieusement l'his- » toire politique de leur pays. »

Certes, voilà d'imposants témoignages contre l'imputation de rêverie. Comment croire que M. Guizot ait voulu marcher sur les traces d'un utopiste pur; que, ne dédaignant pas de s'en faire même l'émule, il ait accordé assez de valeur aux travaux historiques de Mably pour annoter et pour patroner de son autorité d'historien éminent une édition des *Observations* et donner à l'une de ses meilleures productions le caractère et le titre de *Supplément* à cet ouvrage?

Était-il rêveur, le publiciste dont le canton de Berne avait adopté les maximes et couronné un écrit comme l'un des plus utiles à l'humanité tout entière; dont la Corse avait invoqué les lumières; à qui la Pologne, représentée par les confédérés de Barr, dans la personne du patriote Wielhorski, avait demandé un projet de constitution, l'assimilant ainsi à J.-J. Rousseau pour la sagacité politique, sinon pour l'éloquence et le génie? Était-il enclin à l'utopie et aux chimériques spéculations, le sage dont d'autres sages élevés à la mission de législateurs-constituants, les représentants des jeunes États-Unis d'Amérique, sollicitaient le suffrage par l'organe de leur envoyé extraordinaire, John Adams, successeur de Franklin? N'était-il qu'un pauvre déclamateur, l'auteur de maints ouvrages qui, dès leur apparition, méritèrent l'honneur signalé non seulement d'être traduits dans toutes les langues, mais d'être consultés comme le bréviaire des diplomates dans tous les cabinets de l'Europe, et d'être enseignés publiquement dans les universités d'un pays quelque peu entaché de positivisme, l'Angleterre?...

Si donc rien n'est plus contraire à la rêverie que la prédiction de l'avenir et la résurrection du passé, c'est-à-dire que la réalité des choses qui ne sont pas encore, et des choses qui ne sont plus, Mably fut le moins rêveur des hommes, et ses adversaires l'ont indignement calomnié.

C. PECQUEUR.

(*La suite dans la prochaine livraison.*)

ESQUISSES MORALES.

PENSÉES SUR LE PEUPLE.

Amor mi mosse, che mi fa parlare.
DANTE.

On a beaucoup écrit sur le peuple et pour le peuple en ces derniers temps. Ce n'est point là un hasard, ce n'est point la rencontre fortuite de quelques écrivains en quête de sujets nouveaux. A toutes les époques importantes de la civilisation, il y a eu pour les penseurs et pour les poëtes un thème donné, commandé, on pourrait dire, par une sagesse invisible. Les dieux, les rois, les grands, tout ce qui régnait sur les imaginations, voilà jusqu'à nos jours les sujets habituels de l'art. Les *Romanceros* et les *Niebelungen* ne chantent que les exploits des princes et les amours des chevaliers. Un seul poëme dans le passé a fait exception, en donnant au peuple le rôle principal; ce poëme, c'est l'Évangile, livre divin, qui devance de dix-huit siècles la pensée humaine. La gloire d'avoir, le premier, rattaché la poésie contemporaine à cette inspiration évangélique, revient à Gœthe. Marguerite, la douce, la pieuse Marguerite, dont l'ignorance surpasse la science de Faust, dont l'humilité abaisse l'orgueil d'Hélène; Marguerite, dont le tout-puissant amour justifie le coupable et ravit l'incrédule jusqu'aux sphères radieuses de la Vérité éternelle; Marguerite, c'est la fille du peuple. Tous aujourd'hui obéissent, sans le savoir, à cette impulsion secrète du génie mo-

derne. Tous, sans comprendre pourquoi, substituent peu à peu, dans leurs conceptions, le peuple aux dieux, aux rois, aux grands, parce que, selon le dessein providentiel, l'avénement du peuple doit être l'œuvre du xixe siècle.

C'est donc un instinct très juste qui a porté beaucoup de talents contemporains à demander des inspirations nouvelles aux sources cachées de la vie populaire. Les énergiques passions du peuple, la franche rudesse de ses amours et de ses haines, de ses joies et de ses douleurs, s'accusent en lignes hardies, en oppositions saisissantes, en lumières et en ombres bien tranchées, qui sont singulièrement favorables à la plastique et que l'on chercherait en vain dans les sentiments mélangés des classes supérieures. Je vois une grande œuvre possible, dont le peuple serait le héros, et, n'en déplaise à nos faiseurs de poétiques, un homme de génie saisirait aisément dans ces masses puissantes, si peu connues encore, les éléments d'une moderne épopée. Les *Géorgiques* de notre temps sont à faire; les gigantesques entreprises, les conquêtes signalées de l'industrie, vues d'un œil de poëte, fourniraient aussi, je le crois, le sujet d'une *Iliade* pacifique. Mais à celui qui tenterait une telle œuvre, il faudrait une simplicité de conception devenue plus que rare parmi nos artistes. Il faudrait, si j'ose parler ainsi, le *sens homérique* des choses. Chez le peuple, comme dans les âges primitifs du monde, la vie physique est prépondérante. Tout y est action, image. L'erreur de nos écrivains modernes a été de transporter dans l'existence de ces hommes d'instinct le raisonnement métaphysique, l'abstraction et l'analyse qui ont pénétré, en les refroidissant, nos existences compliquées. Ce n'est pas de la sorte qu'un art supérieur tenterait de nous initier à la vie populaire. Il ne craindrait pas de peindre à grands traits ses passions un peu brutales; il ferait agir et non disserter ces dévouements, ces vengeances, ces crimes et ces vertus d'instinct. Il saurait captiver les esprits incultes par la réalité en quelque sorte palpable des détails matériels, en même temps qu'il charmerait les intelligences d'élite par les grandeurs simples de la composition, la vérité des types et la beauté du style. Aucun de nos talents contemporains ne s'est trouvé à la hauteur d'une telle tâche; n'en soyons point surpris. C'est un monde à faire sortir du chaos; il y faudra le génie d'Homère.

Ce n'est pas la beauté de diction, moins encore l'abondance ou l'éclat qui manque à quelques ouvrages adressés au peuple, c'est un certain accent de l'âme auquel seul il est sensible. Pareil à cette marchande de Théophraste, il reconnaît l'*étranger* à ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui est absent, et dont rien ne supplée pour lui la touchante éloquence.

Pourquoi la mode s'attache-t-elle si vite à nos opinions les plus sérieuses? Pourquoi s'empare-t-elle en France de toutes les manifestations de la pensée publique, en les exagérant jusqu'à l'absurde? Des voix éloquentes ont appelé la sollicitude générale sur la condition du peuple. On a revendiqué ses droits, on a plaint ses misères, on a cherché les moyens d'y porter remède; c'étaient là des sentiments vrais et des idées justes. Mais bientôt une émulation jalouse de popularité a égaré les défenseurs de la cause populaire. Au lieu d'un tableau vrai, les uns, spéculant sur la peur du riche et sur le goût dépravé du vulgaire, ont tracé, en de monstrueuses ébauches, des personnages difformes, types odieux qui révoltent la nature et devaient accroître la répulsion qu'inspirent encore, à beaucoup d'esprits délicats, les masses incultes. D'autres, enclins à une poésie philanthropique, ont écrit livres sur livres pour démontrer par des récits égaux en extravagance aux romans de chevalerie dont se délectaient nos pères, que seul le peuple est en possession de toutes les vertus, de tout le génie des temps modernes. Il serait superflu de combattre ici l'erreur coupable des écrivains qui ont cherché l'idéal du peuple dans le sang et la boue. J'aime à croire qu'aucun de mes lecteurs n'aura donné accès dans sa pensée à de telles monstruosités; mais je crois utile de faire observer combien les exagérations de ces romans de la chevalerie communiste se sont écartées du but et nuisent à la juste cause qu'on prétend servir. Rien de ce qui est en dehors du vrai, et je n'en excepte pas l'éloquence, ne prend racine. Or, il n'est point vrai que la classe pauvre ait seule des vertus, ni même qu'elle en ait plus que la classe riche; soutenir ce paradoxe c'est propager une idée fausse autant que dangereuse. C'est vouloir établir que le sens moral se perfectionne en raison inverse de la civilisation; thèse chagrine d'un génie morose qui enlève aux champions du progrès leur arme la meilleure. Car on arrive de

cette façon à rendre très douteux, aux yeux de beaucoup de gens, la nécessité d'améliorer la condition du peuple. En effet, s'il était exact que les plus nobles vertus fleurissent dans la misère, et que le règne de la justice fût mieux établi dans les âmes incultes que dans les esprits cultivés, on pourrait se tenir en repos et peut-être même, à un point de vue spiritualiste, redouter des changements qui mettraient en péril cette moralité supérieure. Mais l'expérience est là pour nous apprendre qu'il n'en va pas ainsi. Heureusement pour la grandeur de l'humanité, la conscience s'épure en même temps que l'esprit s'élève. Quoi qu'en disent les amateurs de la vie sauvage, le bien-être matériel favorise le développement des vertus morales que la misère comprime. Un ancien déjà l'avait dit : Nulle vertu ne peut convenir à un esclave. Or le peuple aujourd'hui est encore à l'état d'esclavage. Courbé sur la charrue ou sur le métier, surchargé de fardeaux comme une bête de somme, accablé de fatigue, mal nourri, mal vêtu, le pauvre se rapproche, par une dégradation qui se continue de père en fils, de la condition des brutes. Peu à peu, dans les pâleurs et l'amaigrissement du jeûne et de l'insomnie, il perd jusqu'à l'apparence d'un être humain. Comment veut-on qu'il en ait les plus exquises vertus?

Le poëte qui se sentirait le courage de descendre dans les profondeurs de la société, et qui aurait visité tous les cercles de cet enfer moderne, en reviendrait, comme ce Florentin, pâle d'effroi, l'imagination frappée de visions ineffaçables. Et s'il parvenait à les retracer sous l'inspiration simple et forte du génie antique, cette *comédie humaine* égalerait aisément par la grandeur des désolations et des épouvantes la *Divine Comédie.*

Ce qui fait subir à l'homme une altération profonde et vraiment douloureuse, ce n'est point le spectacle des pouvoirs et des richesses auxquels il ne saurait prétendre; l'admiration et l'obéissance sont des attributs de sa nature qui ne l'humilient ni ne lui coûtent; mais c'est le désaccord de son intelligence avec sa destinée, c'est l'impossibilité où il se voit si souvent de mettre en œuvre pour son propre bien et celui de ses semblables

les forces qu'il a reçues de la nature. Or, dans la société telle qu'on nous l'a faite, cette possibilité de parvenir à l'exercice complet de ses facultés n'est assurée à personne; car, si les classes inférieures sont beaucoup plus que les autres comprimées par la misère, les classes riches se laissent conduire par un tel esprit d'aveuglement, que la plupart des vocations naturelles ne trouvent point d'issue dans une sphère où tout semblerait devoir les favoriser. Nos systèmes d'éducation contraignent l'enfance; nos coutumes contraignent les femmes; nos préjugés contraignent les hommes. Tous, au lieu de nous conformer aux grandes nécessités providentielles, nous nous faisons serfs de mille nécessités arbitraires, frivoles et contradictoires; et par là nous arrivons, sans nous en douter, à une *égalité* lamentable : l'égalité d'une *existence contraire à Dieu et ennuyeuse à elle-même* (1).

Oh! qu'il en serait autrement, si nous savions, sans poursuivre une égalité chimérique, fonder parmi nous le règne de la justice; la justice qui distribuerait à chacun la science, le travail et la richesse publiques, non point par portion égale, mais par portion suffisante, mesurée aux besoins. Sans cette relation essentielle entre la vie intérieure et la vie extérieure, qui doit naître un jour, j'en ai la conviction, des efforts combinés de l'éducation nationale et de l'économie politique, toutes nos réformes prétendues égalitaires ne seront que des leurres; nos institutions les plus républicaines tromperont encore l'attente par d'irréalisables promesses d'une félicité qui n'aurait rien d'humain.

Égalité est un mot trop équivoque dans le langage politique. Il est sujet à trop d'interprétations; il y faut trop de commentaires. Les esprits simples le confondent d'ordinaire avec *uniformité* et s'entêtent ainsi d'un idéal absurde. Quoi qu'il en puisse coûter à certaines vanités de le reconnaître, les hommes ne naissent égaux ni en force, ni en beauté, ni en génie. La nature est hiérarchique; mais elle met dans chaque homme une tendance

(1) Job.

à proportionner ses désirs et ses facultés qui lui donnerait le bien-être moral, si des lois vicieuses ne venaient jeter la perturbation dans cette harmonie native. En créant pour les uns des besoins factices, la société se voit forcée de refuser aux autres la satisfaction des besoins légitimes; en fondant, par l'inégalité de l'enseignement, des priviléges qui perpétuent les aristocraties artificielles, elle refoule et opprime ces aristocraties naturelles que la liberté verrait se produire non seulement sans préjudice, mais encore dans l'intérêt évident du bien public. N'en déplaise à nos Spartiates de cabinet, il importe peu au bonheur des hommes qu'ils mangent au même plat, soient vêtus de la même étoffe, habitent en des demeures pareilles. Ni la dignité, ni la douceur de la vie humaine, ne sont à ce prix; tout au contraire. L'homme périrait d'ennui si la variété des modes d'existence ne correspondait à la diversité des organisations; et cette part égale et semblable aux jouissances de la vie extérieure, si elle n'était la plus irréalisable, serait encore la plus mesquine des conceptions philosophiques.

Votre système ne manque pas de grandeur; mais il exhale je ne sais quelle odeur de sang qui me le rend suspect. Votre idéal est une sublimité politique. Quel dommage qu'on n'y touche qu'en visant au cœur de son semblable!

Il y a des gens qui se persuadent, ou plutôt qui feignent d'être persuadés, qu'en demandant, selon la simple et grande formule de Saint-Simon, l'*amélioration* du sort de *la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, les réformateurs modernes veulent que l'homme du peuple aille en carrosse, mange dans de la vaisselle plate, se vêtisse d'étoffes de prix. — Qui donc, demandent-ils très judicieusement, en raisonnant dans une telle hypothèse, pétrira notre pain, taillera nos habits, ensemencera nos terres? — C'est le procédé des petits esprits d'affubler d'extravagances les grandes idées, afin d'en avoir raison par le ridicule.

Sont-ils donc vraiment atteints de démence ceux qui croient non seulement possible, mais nécessaire, une société qui assu-

rerait au travailleur ces conditions de sécurité et de salubrité sans lesquelles son existence n'est qu'un lent et inutile martyre où l'angoisse du jour prévoit, sans pouvoir la conjurer, la détresse du lendemain? Sont-ils insensés ceux qui demandent qu'une nation telle que la France institue pour la vieillesse et l'infirmité de ses armées industrielles des retraites honorables sur le modèle de ce majestueux asile qu'un geste du grand roi ouvrit un jour à ses soldats invalides? Serait-il impraticable ce système d'éducation souhaité par tant de bons esprits, qui, prenant pour point de départ l'égalité civile, saurait, en des épreuves graduées, élire perpétuellement les intelligences supérieures destinées au travail de la pensée, et donner aux autres, avec les connaissances spéciales de métier et de profession, des notions générales qui les rattachent à la vie commune par un lien spirituel?

A-t-on songé, par exemple, à ce que quelques éléments d'histoire naturelle ajouteraient d'intérêt à la vie du travailleur? Croit-on que si l'homme des campagnes connaissait la formation des terres qu'il cultive, la vie organique des plantes dont il se nourrit; s'il savait nommer les constellations qui brillent au-dessus de sa tête et suivre leur marche radieuse dans l'immensité; s'il se rendait compte des merveilleux phénomènes de la métamorphose infinie au sein de laquelle il vit aveugle et sourd; s'il était informé par des publications faites expressément pour lui des progrès de l'agriculture et de l'industrie; si enfin, en traçant son sillon, il pouvait s'associer par la pensée à ce beau mouvement du travail humain auquel il coopère : croit-on, dis-je, que son existence, bornée aujourd'hui aux plus grossiers intérêts matériels, ne prendrait pas un charme tout nouveau et ne se relèverait pas à ses propres yeux comme aux nôtres? Quel élément de paix et de bien-être apporté dans la vie domestique, si la ménagère, mieux instruite, savait les propriétés, l'usage et l'habile économie des objets qu'elle emploie; si quelques connaissances en hygiène la mettaient à même de préserver sa famille et ses serviteurs des maladies engendrées par l'ignorance et des accidents causés par l'absence de précautions et de soins! Et si, après le labeur du jour, dans ce repos du soir dont le riche et le désœuvré ignorent la poétique, l'incomparable douceur,

quelque mélodie populaire chantée en chœur, quelque lecture édifiante tirée de nos annales, venaient resserrer l'union des âmes par une émotion sympathique, n'y aurait-il pas, sous ces humbles toits qu'habite aujourd'hui le silence du découragement ou le reproche mutuel que provoque l'irritation de la misère, des joies dignes et pures que le plus fortuné d'entre nous pourrait envier?

Le peuple ne veut pas, comme on le prétend, le luxe et le libertinage dans l'oisiveté; il demande le bien-être au prix du travail; et s'il a aujourd'hui des paresses, des imprévoyances, des débauches qui expliquent et justifient pour quelques esprits superficiels sa condition misérable, c'est que son travail le plus assidu reste insuffisant, et n'apporte qu'une amélioration éphémère, presque insensible, à des maux sans remèdes. A quoi sert d'être mieux un jour à qui voit devant soi toute une vie de détresse? Ce n'est pas là peut-être le raisonnement, mais c'est à coup sûr l'instinct qui pousse l'homme du peuple au cabaret, où, pour parler le langage d'un moraliste, il va *boire l'oubli des douleurs!*

Vous dites: « Le peuple est une brute stupide, souvent féroce; » et vous ne songez pas qu'en pensant excuser votre indifférence, vous vous montrez plus coupables encore. En effet, ce qui rend le fils du peuple si digne de pitié, c'est moins ce qu'il souffre comme homme, que l'impossibilité où il se voit, le plus souvent, de devenir homme. Quel spectacle accablant que celui de ces innombrables multitudes dépouillées, par la faute d'une société égoïste ou distraite, des attributs de l'humanité qu'elles apportent en naissant aussi bien que chacun de nous? Doutez-vous que le prolétaire ait une âme susceptible d'aimer, capable de discerner le bien du mal, le vrai du faux? D'où vient donc qu'il reste une brute et que vous n'éprouvez à son approche que répulsion? Interrogez vos consciences, et répondez.

Si vous voulez prêcher au peuple les vertus du foyer, commencez par mettre du bois dans l'âtre; puis vous serez éloquent tout

à votre aise. Si vous venez lui vanter les douceurs de la famille, portez du pain à ses enfants de crainte que leurs cris n'interrompent la suite de vos discours. Si vous désirez enfin faire goûter à son esprit les joies de l'intérieur, ne négligez pas de faire mettre auparavant des carreaux à sa fenêtre, de peur que le vent d'hiver n'entre avec vous dans la chambre et ne glace sur vos lèvres la morale évangélique.

L'habitude de la propreté est un des premiers signes de cette estime de soi, qui est le commencement et la fin des bonnes mœurs. Tant que le peuple ne sera pas arraché à cette malpropreté domestique dans laquelle il demeure par ignorance, n'espérez pas le rendre sensible à certains scrupules d'une honnêteté délicate. Tant qu'il ne respectera point son corps, vous essaierez en vain de lui faire comprendre qu'il doit respecter son âme.

L'air et l'eau sont les deux agents providentiels, partout présents, de cette propreté extérieure qui est un indice presque certain, et comme un signe avant-coureur de la pureté morale. Que l'air et l'eau circulent librement, abondamment, dans vos villes; faites-les pénétrer dans toutes les demeures, et vous serez surpris, au bout de bien peu d'années, en reconnaissant que vous avez purifié les consciences, là où vous croyiez n'avoir fait autre chose que purifier l'atmosphère.

Les habiles disent, le vulgaire répète, que pour captiver le peuple il faut caresser ses inclinations perverses, et que tout le secret de ceux qui prennent de l'empire sur son esprit consiste à le flatter dans ses plus bas instincts. Ces dédaigneuses sagesses n'ont oublié qu'une chose, c'est de consulter l'histoire qui constate absolument le contraire. La plupart des grands mouvements qu'elle signale, les résolutions spontanées dont elle a gardé le souvenir, sont inspirés par un sentiment généreux. Une parole de justice retentit; mille cris de dévouement lui répondent. Et si la pureté du premier mobile s'altère dans la lutte trop prolongée ou dans l'enivrement du triomphe, c'est que les pas-

sions du peuple subissent tout aussi bien que notre politique savante la loi d'imperfection qui gouverne toute chose humaine.

Le dévouement, chez l'homme du peuple, n'est point, comme chez nous, une magnificence de l'esprit ou une noblesse du sentiment. Dans ces organisations vigoureuses, dans ces natures incultes et intrépides, il tient, pour ainsi dire, à la chair; il coule avec le sang dans les veines; c'est un dévouement d'entrailles qui ne se connaît pas soi-même, mais que Dieu connaît.

La poésie grecque, dans ses ingénieuses conceptions, nous parle de faunes et de satyres qui vivaient au fond des bois et troublaient souvent, par leur rire moqueur, les joies et les amours des mortels. Ces satyres et ces faunes ont quitté les forêts; ils habitent aujourd'hui nos esprits et nos cœurs comme pour insulter de plus près à nos voluptés les plus secrètes. Le peuple, heureux ignorant, ne connaît point ces divinités jalouses.

Oui, plus heureux que nous, le peuple, dans sa simplicité énergique, a des élans et des enthousiasmes qui nous sont refusés. Il se livre tout entier à ce qu'il admire; il aime ou il hait véritablement de *tout son cœur;* tandis que nos âmes sceptiques, en proie à d'intestines divisions, ne savent plus ni aimer ni haïr que fragmentairement. Nous ne sommes jamais ravis que par une partie de notre être. Il y a dans chacun de nous un comique intérieur qui raille la sincérité de nos dévouements, et glace, par ses sarcasmes, nos passions les plus vives.

Quoi qu'on en puisse penser, le peuple n'est pas envieux par instinct; il ne le devient qu'à force de souffrir. Pour peu que son existence soit tolérable, il accepte avec un bon sens digne d'être admiré les inégalités nécessaires à l'harmonie sociale. Il est porté à jouir simplement, sans arrière-pensée, et presque comme d'un spectacle de la nature, des splendeurs et des pompes de la vie des grands. Il s'intéresse aisément à eux et compatit avec une candeur sincère à toutes celles de leurs souffrances qu'il peut

comprendre, à la perte de leurs proches, de leurs enfants, à la perte même de ces richesses dont on le suppose si jaloux. Reconnaissant de peu, il se montre fidèle à ceux qu'il a trouvés une fois sensibles. Il me semble souvent, à voir parmi ces déshérités du sort si peu de fiel, de si longues patiences et de si courtes rancunes, à les voir, comme parle Bossuet, *si doux envers la vie* et envers la mort, que s'il y a tant d'hostilité dans les situations, tant de défiance dans l'attitude mutuelle des membres d'une même famille, cela tient à des préjugés peu profonds, à un malenetndu qui pourrait être facilement dissipé par un homme d'État qui l'aurait à cœur.

Le sentiment qui a fait si longtemps la supériorité de la noblesse, et lui a souvent tenu lieu d'une morale plus pure, ç'a été cet orgueil du nom, ce respect des ancêtres, exalté jusqu'au fanatisme et devenu pour elle comme une conscience de caste infiniment plus sévère et plus délicate que la conscience individuelle. L'homme du peuple ne connait pas ses ancêtres; son nom n'a guère d'autre valeur ni d'autre sens à ses yeux que la marque imprimée par le fermier sur les flancs de ses brebis, afin de les distinguer plus aisément dans la masse du troupeau. Il ne trouve donc point en lui les nobles inspirations d'un honneur traditionnel. Raison de plus pour l'élever le plus tôt possible au *respect de soi*, ce sentiment identique dans l'âme du souverain et dans l'âme du prolétaire, appelé à remplacer, dans les démocraties, l'orgueil de race. Mais qu'a-t-on fait jusqu'ici pour élever l'homme du peuple jusqu'à cette estime de soi? Hélas! notre vocabulaire même témoigne contre nous : *les gens du commun*, *les hommes de rien*, *les masses*, *la canaille*, *la populace;* nous n'avons pas encore renoncé à ces façons de dire insultantes que nous ont transmises les dédains du patriciat, et qui accusent chez nous une grande irrévérence pour la nature humaine, en même temps qu'une méconnaissance complète de ce principe d'égalité dont nous faisons tant de bruit.

L'homme de peine, disons-nous en voyant passer dans nos rues le prolétaire dont le travail, sans trêve ni récompense, assure nos loisirs et nos joies. Avons-nous jamais réfléchi à tout ce que

cette appellation renferme de censure pour l'État, chargé de la répartition équitable des prospérités publiques entre les membres également, quoique différemment, utiles de la grande famille nationale?

L'Église avait fait du *jour du repos le jour du Seigneur*, sainte et sublime association d'idées que l'État laïque a laissé se rompre dans l'esprit du prolétaire. Là où le travail cesse, aujourd'hui, la débauche commence; et, chose triste à dire, le loisir sacré du septième jour, loin de rappeler l'homme du peuple au sentiment de la dignité humaine, ne fait que le pousser plus avant dans l'animalité par l'influence dégradante des divertissements et des spectacles grossiers qui lui sont offerts.

Ce qui a fait la puissance si prolongée du catholicisme, c'est qu'il est né au sein du peuple, qu'il a été prêché dans les rues et les carrefours, non par des docteurs ou des érudits, mais par des hommes de *bonne volonté*, et que, malgré les erreurs politiques du sacerdoce, qui a souvent renié l'esprit de sa tradition, le culte est demeuré, à travers toutes les vicissitudes des temps et des mœurs, l'expression la plus complète et la plus idéale de la grande âme populaire. Il n'a pas cessé de présenter à la vive imagination des enfants du peuple ses dogmes les plus mystiques sous des figures sensibles, en des rites frappants, variés, associés aux mouvements des saisons, aux métamorphoses de la nature.

Pleine de condescendances pour les *pauvres d'esprit*, la philosophie catholique n'a pas repoussé ces miracles naïfs, ces familières légendes qui rapprochaient Dieu, en quelque sorte, et le montraient si facilement accessible. Et l'art religieux, obéissant à une inspiration vraiment populaire, secondait cette grande pensée. La cathédrale, en appelant dans son sein les multitudes, leur offrait, tout à la fois, un magnifique lieu de repos, un spectacle imposant, et le noble attrait de cette égalité en Dieu, qu'elle faisait apparaître aux yeux du pauvre et de l'opprimé comme en un rêve splendide.

L'éducation du peuple? Tous en parlent; plusieurs s'y croient appelés, quelques uns s'y efforcent avec cœur et conscience;

mais je ne vois pas qu'on emploie les moyens d'y réussir. Une jeune fille, se plaignant un jour à moi de la sottise d'un de ses professeurs, me disait avec une naïveté expressive : « Je ne puis cependant pas lui *montrer à me montrer.* » Elle faisait ainsi, sans y songer, une piquante censure de nos méthodes. L'État, qui croit élever le peuple, ne le connaît pas mieux que la famille ne connaît l'enfant. L'existence si factice que nous nous sommes faite dans la société moderne nous rend, au bout de peu d'années, à tel point étrangers aux mouvements naturels de l'âme, que l'on nous voit tout déconcertés lorsque nous nous trouvons en présence de la vérité des instincts et de la spontanéité des passions. Nous ne comprenons plus rien aux curiosités, aux répugnances, aux obstinations, aux colères, pas plus de l'enfant que du peuple, qui lui est est semblable par tant de points. Nous avons oublié la langue qu'ils parlent. A ces êtres tout sensitifs, en qui toutes les forces de la vie se pressent et éclatent, pour ainsi dire, nous enseignons une science abstraite au moyen de sèches disciplines. Nous ne leur expliquons pas le monde extérieur, dont les mouvantes figures frappent leur imagination et éveillent leur curiosité ; non contents d'enfermer leurs corps dans des chambres où l'air et la lumière manquent, nous emprisonnons leur esprit dans d'obscures formules où il étouffe. Ce n'est point ainsi que le Fils divin du charpentier, ce grand éducateur des peuples qui disait : « *Laissez venir à moi les enfants,* » attirait et captivait les simples d'esprit. Se promenant par les blés en fleurs, sur le rivage de la mer de Tibériade, au bord du torrent de Cédron, dans les solitudes de Bethsaïde, il enseignait, au sein même de la nature vivante, la doctrine de vie. Sa rustique sagesse empruntait ses paraboles aux images familières à l'œil du laboureur, au passereau des toits, au figuier du chemin, à l'eau pure des fontaines, au grain de sénevé, qu'il idéalisait en en faisant le signe sensible des vertus spirituelles. Le sublime docteur de la sagesse grecque, lui aussi, conduisait ses disciples sur les rives de l'Ilyssus ; et trouvait-il des incrédules, il attestait la vérité de sa parole en jurant *par ce platane.* Rapprochons-nous avec eux de la nature TOUTE VIVANTE, comme l'a dit une femme poëte; elle seule possède le mystérieux attrait qui charme véritablement l'enfance de l'homme, et cette autre enfance des sociétés, le peuple.

« Viens voir quelque chose de beau, disais-je un jour, en appelant à la fenêtre un enfant qui jouait au fond de la chambre. *Est-ce que cela vit?* demanda-t-il, avant de quitter le jeu qui l'occupait. Mot profond et révélateur. L'enfant, et le peuple aussi, n'aiment que ce qui a vie. Ne vous étonnez point si vos prédications, vos systèmes, toute votre pédagogie scolastique les trouve distraits, inattentifs et presque dédaigneux.

Il ne faut point trop compter sur les livres pour l'éducation du peuple. Le travailleur n'a guère le temps de lire : l'érudition d'ailleurs n'est point son fait. Peu de volumes, bien choisis, suffiront toujours aux méditations de ces esprits que l'action emporte. Nous commettons une grave erreur de jugement en ne concevant point d'autre mode d'éducation que l'éducation de l'école. L'État en doit une autre à ses enfants, et plus particulièrement à ceux auxquels le loisir des études scientifiques et littéraires n'est point donné. C'est cette grande éducation qui se fait sans classiques ni professeurs, par la noblesse et la dignité des habitudes de la vie publique. C'est l'éducation que recevait le peuple d'Athènes et de Rome par cette heureuse entente des arts, par ce concert harmonieux de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique et de la danse au Parthénon, au Pœcile, aux Propylées, au Forum, aux Thermes, au Capitole, qui donnait au milieu même dans lequel vivait le peuple une grandeur imposante et presque religieuse, par laquelle le caractère de ses mœurs était en quelque sorte déterminé. Quelles impressions veut-on que l'homme du peuple reçoive aujourd'hui dans ces théâtres où l'on ne joue pour lui que des parades triviales et grossières; dans l'estaminet du coin, sale et obscur réduit où l'attend la brutale ivresse des boissons frelatées? A quelles influences n'est-il pas livré dans ces bals ignobles, où une musique lascive le provoque à des danses sans pudeur, et jusque dans nos églises où le goût perverti d'un sacerdoce étranger aux plus simples notions de l'esthétique, a remplacé la beauté sévère des pompes anciennes par je ne sais quel mélange bâtard et impie des sensualités du siècle avec les mystères de l'amour divin?

L'on ne reconnaît pas assez chez nous la puissance de l'art

musical. On semble ne pas comprendre quelle influence la musique exerce sur les mœurs. Nous avons perdu le beau sentiment qu'en avaient les peuples anciens, les Égyptiens, par exemple, qui défendaient sous des peines sévères d'altérer les chants attribués à Isis, les Grecs surtout, comme on peut le voir dans ces entretiens sublimes où Platon cherche les lois de la chorée dans leurs rapports avec la morale, et conseille au musicien d'*exprimer dans ses accords le caractère d'une âme tempérante, forte et vertueuse.*

Une chose cependant, aujourd'hui où l'on se préoccupe avec tant de raison de la destinée du peuple, devrait donner à la musique une importance très grande à nos yeux. La musique est l'art populaire entre tous. Le travailleur ne connaît guère les autres; pour les exercer il faut du loisir, et le loisir lui manque. Mais la musique, douce et invisible compagne, s'allie au travail, en trompe la monotonie, en soulage la fatigue. Le rhythme, la mesure, la cadence impriment aux mouvements de la vie physique une sorte de dignité supérieure, par laquelle ils s'élèvent au-dessus de l'animalité et prennent, si l'on peut ainsi parler, le caractère humain. Le laboureur chante à son sillon pour ranimer l'ardeur de ses bœufs et son propre courage; le tisserand chante à son métier, dont le bruit devient harmonie; le marinier chante à sa rame, et suit avec complaisance le son longtemps prolongé de sa voix sur les flots silencieux; tous, à leur insu même, sont pénétrés par un charme paisible, qui les réconcilie, pour quelques instants du moins, avec les rudesses du sort.

Je voudrais que nos langues, polies jusqu'à l'excès et déjà un peu émoussées, s'allassent retremper dans le langage populaire. Elles y retrouveraient ces accents qui leur manquent aujourd'hui, et que l'art le plus ingénieux ne saurait suppléer. La langue italienne, sortie à l'origine d'une cour, a été nommée *lingua cortigiana.* On peut en dire autant de la plupart des langues européennes, qui se sont trop éloignées du peuple. Elles ont perdu la franchise de leurs allures en s'étudiant à une démarche plus noble, mais plus compassée; et l'on se prend parfois, en admi-

rant leur maintien irréprochable, à regretter la liberté moins correcte de leurs grâces premières.

Ce caractère aristocratique prédomine surtout dans la langue française. Louis XIV, il y a deux siècles, la conduisit avec lui à Versailles comme pour la mieux préserver du contact populaire dans une orgueilleuse solitude. Le peuple, aux jours de la Révolution, a bien ramené le roi à Paris; mais il semble avoir oublié à Versailles cette maîtresse altière, la langue de Bossuet et de Racine.

Ces poëtes primitifs dont la renommée, pareille à la Béatrix de Dante, brille d'un plus radieux éclat et s'élève en passant d'un siècle à l'autre, n'ont été que les interprètes éloquents des multitudes et les rhapsodes de ces fictions merveilleuses que créa partout le génie populaire. C'est ce qui fait l'étendue et ce qui assure la durée de leur gloire. La lyre du poëte, aux époques tardives où la civilisation l'isole et rompt en quelque sorte ses affinités avec le peuple, exprime en modulations plus savantes, plus variées, plus délicates, les passions individuelles; mais elle a perdu le secret de ces harmonies grandioses en qui l'humanité tout entière semble chanter ses douleurs et ses joies, ses craintes et ses espérances immortelles.

On a beaucoup vanté tout récemment les ouvriers poëtes. Une publicité plus complaisante que judicieuse les a excités à la production. Tout ce tapage de louanges autour de compositions médiocres était peu réfléchi et n'a point été utile, loin de là. Il y avait une légèreté presque cruelle à se tant hâter de greffer nos vanités de journalisme sur les tiges vierges de l'arbre populaire; c'était mêler à une sève jeune et vigoureuse la sève appauvrie d'une vieillesse malade. Et d'ailleurs, un peu de réflexion aurait fait comprendre à ces prôneurs inconsidérés que les ouvriers qui sont aujourd'hui capables d'écrire selon les règles grammaticales sont, par cela même, les plus incapables de spontanéité poétique. A mi-chemin d'une érudition récente,

superficielle, charmés, un peu étourdis par des accents qui les frappent pour la première fois, leur cerveau, pareil au cerveau des enfants, retient avec une facilité prodigieuse, mais sans se rien assimiler de tout ce qu'ils entendent; ils imitent, copient, reproduisent, croyant de très bonne foi inventer. Et l'on a pu voir que leur goût encore peu exercé ne savait même pas toujours choisir les vrais modèles. Ce n'est pas à dire qu'un ouvrier ne puisse être un grand poëte, mais seulement que les conditions présentes sont défavorables, et que l'on agit sans discernement en attirant à la lumière éclatante du jour des talents qui, restés dans l'ombre domestique, eussent charmé les loisirs de la famille, mais qui, abusés par une publicité imprudente, seront devenus, je le crains, pour ceux qui les possèdent, une occasion de trouble, de malaise et peut-être d'amers désappointements.

C'est une erreur très grande d'attendre en général du peuple ce bel épanouissement de la vie que nous appelons l'art. Le peuple n'est pas, ne sera jamais la fleur de la plante humaine. Il en est la racine généreuse, perpétuellement agissante dans les profondeurs du sol, qui pompe les sucs nourriciers et fait monter la sève jusqu'aux boutons délicats dont le soleil colore les brillants pétales, et dont le Zéphyre emporte au loin les parfums délicieux.

Daniel STERN.

POLITIQUE DES CHEMINS DE FER.

LE CHEMIN DE L'OUEST

ET LES INTÉRÊTS NATIONAUX.

BLOCUS DE PARIS PAR LES COMPAGNIES FINANCIÈRES.

> Une heure suffit pour refaire une mauvaise loi; il faut des siècles pour refaire des positions industrielles.

Depuis quelques années, les questions d'affaires prennent plus d'importance dans les Chambres françaises. C'est un progrès de nos mœurs politiques, une heureuse imitation du parlement anglais. Il y a longtemps qu'on a reconnu de l'autre côté du détroit que l'art de gouverner, c'est l'art de satisfaire, avant tout, aux nécessités matérielles de l'existence. Tories, whigs et radicaux admettent également cet axiome qui semble dominer tous les débats de la tribune britannique.

Parmi les projets de loi qui doivent être discutés dans la prochaine session, il en est un sur lequel nous voudrions pouvoir fixer l'attention publique, parce que son importance est grande, et qu'il doit avoir pour résultat de frapper les populations pau-

vres, à Paris, en préjudiciant à l'administration municipale, et dans l'Ouest, en prélevant un impôt inique. Cette conséquence ne sera pas la seule, comme nous espérons le démontrer.

Oui, une grave question va se résoudre, tellement grave qu'après quatre ans d'études et de débats, elle n'a pu être résolue ni par une commission d'enquête (1), ni par trois projets de loi, ni par sept rapports aux Chambres, ni par trois délibérations du conseil municipal.

Et cependant il s'agit d'une proposition des plus simples en apparence : réunir les deux chemins de Versailles, et en faire une double tête pour le chemin de l'Ouest. On voit que la question est technique; nous nous efforcerons d'en masquer l'aridité par la forme.

A l'une des dernières séances de la session de 1847, un député de la Seine (2), par un heureux amendement, a fait ouvrir à l'État un crédit de 10,000,000 pour accélérer la mise en exploitation du chemin de Chartres, et prévenir toute surprise de la part des Chambres. Le résultat immédiat a été un armistice jusqu'à la session qui va s'ouvrir. Un député de l'Ouest (3) avait déposé un amendement dans le même esprit que M. Vavin. Un autre député de l'Ouest (4) avait également déposé un amendement, qui avait pour objet d'atténuer les effets déplorables de la loi proposée. De son côté, le conseil municipal de Paris avait fait de cette proposition de loi le texte d'une de ses délibérations. Le conseil général du département de la Seine vient de voter terme pour terme l'amendement de M. de Las Cases (5). Il est donc certain que, si les intérêts nationaux sont destinés à être livrés en holocauste par la Chambre de 1848, ce sacrifice coupable ne s'accomplira qu'après des débats sérieux.

Bien que les chemins de fer soient encore très peu connus en France, la Chambre des pairs et la Chambre des députés comptent des esprits trop éclairés, pour que le raccordement des lignes soit résolu au seul point de vue de l'intérêt des compagnies. Cet

(1) Commission d'enquête sur le chemin de fer de ceinture autour de Paris, 1845.

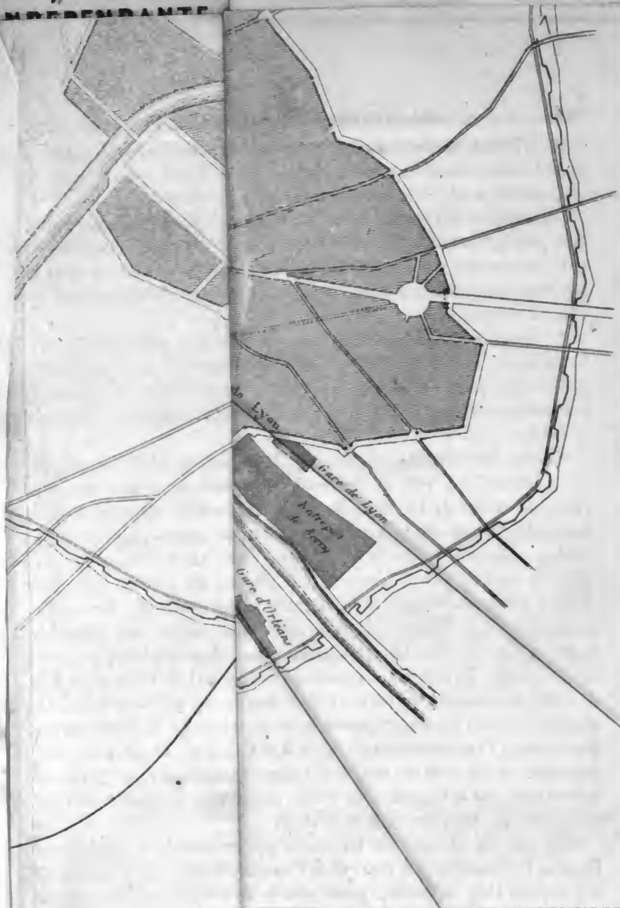
(2) M. Vavin.

(3) M. Deslongrais.

(4) M. le comte de Las Cases.

(5) Ce vœu a pour objet de n'autoriser qu'en vertu d'une loi tout chemin de jonction dans le rayon de 20 kilomètres de Paris.

PRÉPENDANTE



importance

les besoins du Commerce

1000 3000 Mètres

intérêt nous paraît secondaire dans une pareille question, où se trouvent engagés l'avenir de Paris, l'approvisionnement de nos ports maritimes, et l'intérêt de treize départements : serait-il possible que la pièce d'or d'un banquier pesât à elle seule dans la balance plus que les misères et les richesses de la capitale, plus que la défense maritime de nos côtes, plus que le commerce et l'industrie d'une grande portion de la France?

Au milieu de ce conflit d'intérêts puissants, la position du ministre des travaux publics est difficile. Jusqu'à ce jour, la solution de la question n'a pas fait un pas, et cependant une solution est indispensable; car le propre de l'industrie est de progresser, sous peine de souffrance et de ruine. Les compagnies obéissent à leur loi d'existence, en soumettant au ministre une proposition. Cette proposition se présente sans concurrence. Aussi est-elle fort onéreuse pour l'État. L'esprit d'association est si rare en France, que les vastes intérêts qui sont en jeu dans la question des têtes de chemins de fer n'ont pas la pensée de provoquer des sociétés, des communautés d'efforts, pour venir en aide au ministre aux prises avec une compagnie forte de son omnipotence incontestée. Loin de là, ce sont des empêchements que l'on vient offrir au gouvernement. Ce sont des hommes sérieux qui viennent solliciter sérieusement d'un ministre des travaux publics de faire rétrograder l'industrie française, alors que les pays étrangers, rivalisant de progrès et d'améliorations, multiplient leurs chemins de jonction, pour multiplier leurs richesses industrielles, pour faciliter les choix et les libertés du commerce (1).

Dans quelques années, lorsqu'on verra les résultats importants de la décision qui va recevoir force de loi, on se demandera avec stupéfaction comment il a pu se faire que treize départements n'aient pas adressé à l'État une offre acceptable; comment surtout la ville de Paris, qui n'a qu'un mot à dire et dont le crédit est illimité, n'est pas venue mettre dans la balance de l'or contre de l'or, et satisfaire ainsi à l'invitation du ministre (2).

Nous le répéterons à satiété, souder la ligne de Chartres aux deux chemins de Versailles, cette opération si simple en apparence, est le complément d'un vaste réseau, le dernier anneau

(1) Délibération du conseil général, du 16 novembre 1847.
(2) Séance de la Chambre des pairs, du 6 août 1847.

d'une chaîne de fer et d'or, qu'aucune puissance humaine ne pourra bientôt briser, et dont la ville de Paris sera la première victime.

I.

RÔLE DE LA VILLE DE PARIS DANS CETTE QUESTION.

La ville de Paris, dans l'année désastreuse que nous venons de traverser, a prouvé que le sentiment de la bienfaisance préside à son administration : jusqu'au dernier jour, qu'il nous soit permis d'espérer en elle, d'attendre de son concours une solution conforme aux intérêts de l'État et aux intérêts du département de la Seine. La ville ne saurait consentir au sacrifice de ses intérêts municipaux; elle ne supportera pas qu'on lui rive au pied un, deux, quatre boulets de fer.

Comme on lit peu parmi nous et qu'on regarde volontiers les images, nous avons cherché à montrer aux yeux les chaînes dans lesquelles d'habiles calculateurs se proposent d'étreindre la ville de Paris. Dans la carte jointe à cette notice, nous avons donné à ces liens de fer leurs vrais noms, en les appelant les *défilés* de l'industrie parisienne. Ce seront les *Gibraltar* du département de la Seine (1).

(1) L'un de ces défilés nous semble mériter une attention particulière. Aujourd'hui à l'état de terrain nu, les 500^{m} qui séparent le chemin du Nord du chemin de Strasbourg, à leur entrée dans Paris, ne coûteront à la ville qu'une simple autorisation pour être transformés en *Entrepôt libre*, véritable complément d'un chemin de ceinture.

L'importance de cet entrepôt, signalée dans de précédentes publications, tient à de graves considérations de camionnage et d'octroi, que nous résumerons dans le tableau suivant :

1° 33,000 voitures de charge circulent journellement dans Paris. C'est une dépense annuelle de plus de 100 millions.

2° Le tonnage *entrant* est de 3 millions de tonnes, et le tonnage *sortant* de 300 mille. Cela veut dire qu'une position culminante est la condition première de tout dépôt et entrepôt. En effet, le camionnage coûte, par tonne, à la Villette, moins de 2 fr. ; aux Batignolles, 3 fr. ; à Ivry, 5 fr. ; différences qui se traduisent en millions au bout de l'année.

3° L'octroi est l'une des plaies du commerce de Paris. Par la barrière Saint-Denis, il entre annuellement 900,000 voitures chargées, encombrement qui sera peut-être doublé par deux chemins de fer contigus : ce chiffre correspond à une inspection d'octroi de 4,650 voitures par jour (une voiture par 10 secondes!).

Nier le danger qui plane sur Paris, c'est nier la clarté du soleil. Il est malheureusement dans la destinée des assemblées délibérantes de s'occuper des intérêts du moment et rarement de l'avenir. C'est ainsi que, dans la question des chemins de fer, le conseil municipal ne s'est pas autrement préoccupé de ces grands instruments, que pour les assujettir à des règlements de police, que pour les caserner, les uns à droite, les autres à gauche, ni plus ni moins que s'il se fût agi d'abattoirs ou de dépôts de fourrages. Et lorsque ces puissants instruments, qui en Angleterre ont dévoré, en six ans et demi, 2 milliards 384 millions, se refusent à étouffer entre des murailles, et demandent de l'air et de l'espace (1), la ville de Paris répond par une nouvelle délibération (2) calquée sur les précédentes (3). Si la ville de Paris eût suivi une marche plus conforme aux nécessités de la science et de l'industrie, nous n'aurions point assisté à cet affligeant spectacle d'une ville d'un million d'habitants, riche de 46 millions de rente, conseillée par trente-six notables, réduite à exprimer le regret, dans une délibération solennelle, de n'avoir pas même été consultée sur un projet de loi qui touchait aux intérêts et à l'économie générale de la cité (4).

La ville avait un moyen facile de se faire écouter du gouvernement : c'était, non de vouloir mettre obstacle aux raccordements des chemins de fer, mais de s'en charger elle-même, et de se faire la distributrice de ses approvisionnements, en apportant, non des entraves, mais des facilités aux communications. Au lieu de ce répartiteur équitable, dont chaque rive et chaque quartier béniraient la tutelle, il est à craindre que l'esprit de spéculation ne s'empare des défilés de la circulation du département, et ne pèse alors de tout son poids sur la population parisienne, sans nul souci de la sécurité publique, sans autre mobile que le lucre (5).

Le raccordement des deux chemins de Versailles, qui cause en

(1) Sur le canal Saint-Martin, long de 4,000^{m}, il a été ménagé pour les déchargements une longueur utile de 5,000^{m}, et de 4,000^{m} sur le canal de l'Ourcq. Ces chiffres prouvent qu'il faut à un chemin de fer, non pas une entrée unique, mais autant d'entrées qu'il sera possible d'en établir.

(2) Délibération du 16 novembre 1847.

(3) Délibérations du 31 mai 1844 et du 9 juillet 1847.

(4) Délibération du 31 mai 1844, concernant le chemin de Chartres.

(5) Voir *la Revue indépendante* du 25 octobre, *Rues de fer, ou locomotion dans les grandes villes.*

ce moment la sollicitude de la ville de Paris et l'irritation de la population de la rive gauche, est un fait imminent et inévitable. A toutes les remontrances, le gouvernement oppose la nécessité des intérêts généraux : l'autorité supérieure indique par cela même à la ville de Paris la marche qu'elle doit suivre, l'usage qu'elle doit faire de sa puissance d'action. Que la ville abandonne son système de restrictions et d'exclusions, dont l'inutilité doit lui être maintenant démontrée; qu'elle invoque à son tour les intérêts généraux. Demander l'exclusion en faveur de la rive gauche, c'est enfermer le ministre des travaux publics dans un cercle trop étroit ; demander, comme le font les Compagnies, de reunir les deux chemins de Versailles pour les absorber l'un et l'autre au profit du chemin de Saint-Germain et au préjudice du chemin de l'Ouest, c'est, si l'on veut, agrandir un peu le cercle, mais c'est tout simplement couvrir un intérêt privé du masque de l'intérêt public. Que la ville de Paris propose d'agrandir le cercle indéfiniment, et toutes ces querelles de coteries et de bourse disparaîtront.

II.

INTÉRÊT DES POPULATIONS DE L'OUEST.

Paris n'est pas seul menacé ; le danger n'est pas moins sérieux pour les départements de l'Ouest. Cette allégation, nous ne l'avançons qu'après un mûr examen. Il nous a semblé que les trois projets de loi, que les sept rapports aux Chambres, relatifs au chemin de fer de l'Ouest, ont été inspirés par une pensée dominante; c'est que c'était là une occasion de salut pour les deux chemins de fer de Versailles. Plus nous étudions cette question, qui est commerciale, et plus notre intelligence se refuse à l'accepter de ce point de vue. Lorsque viendront les discussions de tribune, les représentants des intérêts de l'Ouest devront des actions de grâce à M. le marquis d'Audiffret, dont le rapport de 1844 a qualifié de leur vrai nom les deux Compagnies de Versailles. Ce sont des *capitaux* IMPRUDEMMENT *engagés*, a dit le rapporteur. Cette critique officielle donne la clef de la solution. Que répondre aux députés de l'Ouest, lorsque du haut de la tribune ils poseront cette interrogation : Depuis quand est-il admis en justice administrative que ce n'est pas l'auteur d'une *imprudence*

qui doit la réparer, mais bien des tiers étrangers? Que leur répondre, lorsque, le rapport de M. de Salvandy à la main, ils prouveront que le principe de la loi, c'est que la *voie est créée pour les départements de l'Ouest?*

Que le chemin de l'Ouest s'impose aux deux chemins de Versailles, nous le concevons; mais que les deux chemins de Versailles s'imposent au chemin de l'Ouest, c'est ce que nous ne comprenons plus.

Or, ce qu'on se propose, ce n'est rien de moins que le renversement du principe d'équité et du principe administratif, consignés dans le rapport de M. d'Audiffret et dans le rapport de M. de Salvandy. Il y a des hommes assez malheureusement nés pour trouver ces monstruosités habiles et ingénieuses, et nous vivons à une époque si déplorable que de pareilles prétentions deviennent supposables et revêtent l'apparence de projets de loi.

Les habitants de l'Ouest, dans leur respectable et innocente simplicité, ne se doutaient guère qu'un jour viendrait où les princes de l'agio leur crieraient d'une voie impérieuse : *Payez nos pertes de jeu, tel est notre bon plaisir; car vous êtes taillables et corvéables.* Si le projet de loi de 1847 reçoit en 1848 la sanction des deux Chambres, il n'y aura pas assez de risées ni assez de colères pour flageller les représentants de l'Ouest, qui auront livré leur pays en pâture à l'appétit insatiable de quelques traitants.

Des chiffres en diront plus que toutes les phrases du monde. Entre Versailles et Paris il a été creusé un gouffre et englouti des millions par dizaines. Qui les paiera? qui en paiera les intérêts? Là est toute l'actualité de la question et pas ailleurs. S'il est enjoint au chemin de l'Ouest de combler ce gouffre pour avoir son entrée dans Paris, cette ligne sera, par rapport aux autres lignes, dans un état d'évidente infériorité : le prix de la locomotion y sera plus élevé (1), et dès lors Chartres, le Mans, Alençon, Laval, Rennes, qui seront dépourvus de voies d'eau parallèles à une voie de fer, verront décliner leur commerce et leur industrie. A une époque comme la nôtre, où la concurrence est la loi fatale de la production, c'est pour les département de l'Ouest une question vitale que l'établissement d'un chemin de fer, construit et administré avec économie. Le chemin de l'Ouest, sous

(1) On ne peut objecter que les tarifs sont limités par le cahier des charges : qui ne sait que les tarifs légaux ne sont pas les tarifs réels?

peine de n'être qu'un vaste instrument à contributions, doit donc rester complétement en dehors de tous ces arrangements de fusion et de jonction des chemins de Versailles ; il doit surtout se garder d'une administration qui lui serait imposée par ces deux chemins réunis.

Il n'est pas d'histoire plus curieuse, plus instructive, que l'histoire des péripéties du chemin de Saint-Germain et des deux chemins de Versailles, qui ont la prétention (1) de s'attacher tous trois aux flancs des départements de l'Ouest. C'est tout ce qu'on peut imaginer de plus fabuleux, de plus invraisemblable, de plus impossible, et comme si ce n'était pas assez de ces trois folies, on vient de les couronner par une quatrième, le chemin atmosphérique du Pecq (2).

Ce chemin du Pecq a fait les choses si grandement qu'il est parvenu à enfler l'allocation des Chambres (1,800,000 francs), jusqu'à la somme ronde de 6 millions, imitant en cela ses devanciers : d'abord le promenoir de Saint-Germain, qui devait coûter 7 millions au plus, et qui a bien atteint le chiffre de 20 millions; puis les deux chemins de Versailles qui ont coûté, l'un 16 millions et l'autre 17 millions, en tout 33 millions; tandis qu'il eût suffi de 6 à 7 millions, c'est-à-dire d'une dépense un peu plus que double de la dépense du chemin de Sceaux, pour promener les habitants de Paris, soit au Palais de Versailles, soit à la forêt de Saint-Germain. En récapitulant, on voit que dans l'établissement de ces promenoirs, il a été dépensé, *en excédant*, la somme énorme de 45 millions.

Les esprits simples, qui en sont encore à croire que la ligne droite est la ligne la plus courte, seront peut-être tentés de se récrier contre une pareille dilapidation. S'ils veulent prendre la peine d'observer, ils reconnaîtront que le secret de la science économique consiste, non pas à économiser (vieux style), mais à prodiguer les millions; qu'il y a une science bien plus exacte que celle des mathématiques, la science du *savoir-faire*. Aussi, voyez comme les hommes d'affaires sont devenus les coryphées de l'industrie !

Pour les esprits supérieurs, qui approfondissent les choses, il était certain que plus les chemins de Saint-Germain et de Ver-

(1) Cette prétention nous autorise à montrer la vérité tout entière.
(2) C'est une deuxième queue du chemin de Saint-Germain.

sailles dévoreraient de millions, plus leur succès serait assuré. Était-il supposable que les hauts financiers qui versaient là leurs capitaux ou les capitaux de leurs clients, consentiraient à perdre une cinquantaine de millions? On sacrifie 100,000 fr., on ne sacrifie pas 50 millions.

C'est ici qu'il faut admirer les ressources de cette science moderne, peu connue dans l'Ouest, qui n'est pas encore parvenu à ce degré de civilisation.

Nous nous bornerons à deux exemples :

1° *Le chemin de Saint-Germain, ou l'art de transformer une industrie en une autre.*

Une dépense de 20 millions, et un trafic nul pour les marchandises, insuffisant par les voyageurs : c'était là une situation fort inquiétante. Tout le monde croyait donc à une mauvaise affaire; tout le monde, excepté les puissants concessionnaires, qui surent la rendre excellente par le procédé le plus simple, par une substitution de nom. Lorsque vous entrez dans la gare Saint-Lazare, au lieu de : EMBARCADÈRE DU CHEMIN DE SAINT-GERMAIN, lisez sur l'enseigne : BUREAU D'AGENCE ET DE CORRESPONDANCE. Vous voyez que, pour l'intelligence du sujet en question, il suffit d'un *erratum*. En effet, cette correspondance-là coûte au seul chemin de Rouen et rapporte au bureau de Saint-Germain près de 700,000 fr. par an; et comme il y aura une demi-douzaine de *correspondants*, les dividendes, et d'assez beaux dividendes, sont assurés.

On demandera peut-être comment il peut se faire que des chemins importants comme le chemin de Rouen, le chemin du Havre, le chemin de l'Ouest et le chemin du Nord (car celui-là aussi finira par payer son droit de *commission*), se laissent tailler à merci.

Autant vaudrait demander comment il peut se faire que tous les ministères, toutes les commissions des Chambres, tolèrent un pareil état de choses qui nous rend la risée des autres nations (1).

Il n'y a que la ville de Paris qui proteste; mais ses protestations pèsent dans la balance comme un fétu de paille. Hélas! que sont devenus Bailly, Pétion et la commune de Paris?

Passons au deuxième exemple :

(1) Quoi d'étonnant si les prix sont élevés sur les chemins de fer français!

2° *Les chemins de Versailles, ou l'art de tuer un chemin de fer en sauvant ses actionnaires.*

La ville de Versailles ne pouvait voir sans jalousie la ville de Saint-Germain reliée à Paris par une admirable voie de fer, sans trafic, à la vérité; mais qu'importe? Deux beaux chemins, au lieu d'un, sont bientôt venus faire fête au palais de Louis XIV, courant côte à côte et se touchant presque; course d'un prix inoui, car le droit d'entrée des deux coureurs était, pour l'un, de 16 millions de francs, et pour l'autre de 17 millions.

Versailles l'emportait sur Saint-Germain : ici un chemin de 20 millions avec un trafic insuffisant; là deux chemins de 33 millions avec un trafic encore moindre. C'était à la fois un perfectionnement et un progrès. Il faut avouer que l'on calomnie la France, lorsqu'on l'accuse d'être arriérée en fait de *rail-ways;* car nous les construisons en *duplicata*, et sans trafic encore.

Sauver le chemin de Saint-Germain était un tour de force; mais sauver les deux chemins de Versailles était une bien autre difficulté. Qui ne connaît la flatterie de ce courtisan : *Sire, si la chose est possible, elle est faite; si elle est impossible, elle se fera?* Nous venons de voir comment la chose possible a été faite; voici comment la chose impossible a été tentée et aux trois quarts accomplie, car ce n'est pas tout à fait terminé. Il est survenu un événement imprévu à l'une des dernières séances de la Chambre des députés (1), sans quoi tout serait dit à l'heure qu'il est.

Saint-Germain n'avait eu qu'à compter avec lui-même. Les deux Versailles étant rivaux, il fallait un très habile comptable, qui fût en même temps un très habile négociateur; et l'on connaît le proverbe : *A corsaire corsaire et demi.* Le moins malade des deux chemins se rendit donc chez le moribond, et là, en petit comité d'abord, puis en assemblée générale, on renouvela sérieusement l'une de ces scènes bouffonnes que nous devons au pinceau de Charlet.

Voici ce qui fut exposé et proposé : « Voisin, vous allez mourir, et moi je n'ai plus longtemps à vivre, à moins que nous n'y avisions l'un et l'autre. Vous devez cinq millions à l'État, qui va vous exproprier si vous ne le payez pas. Or, comme j'aime mieux avoir affaire à vous qu'à l'État, je viens vous proposer, avant

(1) L'amendement de M. Vavin.

que vous rendiez le dernier soupir, de me faire votre héritier bénéficiaire. Je paierai votre dette de cinq millions, c'est-à-dire je la ferai payer, car je ne suis pas si simple que de la payer moi-même. Alors, de deux que nous étions, nous ne serons plus qu'un; nos intérêts devenant les mêmes, nous élaguerons d'un commun accord, comme une branche gourmande, celui des deux chemins qui sera reconnu le moins productif.

» Et vous, messieurs les administrateurs et messieurs les actionnaires, vous savez comme moi que dans vos parts d'intérêts, représentées par des *actions*, il y a deux choses distinctes : une portion indivisible du chemin qui est *immeuble* et propriété *publique*, et une valeur correspondante qui est *meuble* et propriété *privée*. Cette dernière peut être rendue indépendante de la première, au moyen d'une opération simple qu'on appelle *fusion*. *Fusionnez* avec nous, c'est-à-dire acceptez de nos actions en échange des vôtres, et votre chemin de la rive gauche pourra périr sans que vos actions perdent de leur valeur. Au contraire, il est évident que vous réaliserez, de même que nous, un bénéfice d'autant plus élevé que nous aurons moins de charges communes. Joignez-vous donc à moi pour laisser mourir tout tranquillement la Rive Gauche. Alors nous aurons simplifié les rouages du mécanisme, premier avantage et source de produit; nous posséderons en commun une bonne partie du chemin dit *de ceinture*, dont nous aurons décuplé la longueur : second avantage et nouvelle source de produit; et, point essentiel, nous ferons si bien par des traités plus ou moins sérieux, que nous écarterons toute Compagnie rivale et que nous deviendrons nécessairement maîtres du chemin de l'Ouest : troisième avantage et principale source de produit; car, ne perdez pas ceci de vue, de Chartres à Tours, il n'y a pas loin, les études sont faites, et si la ligne de Rennes a peu de valeur, les lignes de Bordeaux et de Nantes nous offrent une riante perspective. Inutile d'en parler aux actionnaires des chemins de Tours et d'Orléans.

» N'est-il pas juste que les sauvages provinces de l'Ouest, la Bretagne, la Basse-Normandie, le Maine, le Perche et le pays chartrain, qui n'entendent rien à l'industrie moderne, paient leur apprentissage et soldent nos comptes, les 5 millions dus à l'État, les 33 millions que nous avons prodigués pour nous établir, les pertes d'intérêts que nous subissons depuis longues années, le tribut dont nous serons redevables à Saint-Germain

et à la gare Saint-Lazare? Ce serait une honte pour les banquiers de Paris d'être forcés de convenir qu'ils ont fait, en nous créant, une double folie. Ces choses-là ne s'avouent pas. Quand le vin est tiré, il faut le boire, dit le proverbe. Non, il faut le faire boire aux autres, s'il est mauvais; c'est plus dans l'ordre. »

A une pareille logique, il n'y avait pas d'objection possible. L'arrangement fut conclu, et, pour le sanctionner, le ministère s'empressa de présenter à la Chambre des députés un projet de loi dans lequel on remarquait cette disposition curieuse, amendement de la commission : *que le prolongement dans Paris du chemin de fer de Versailles (rive gauche) ne dépasserait pas l'alignement sud du boulevard intérieur.* On avait donc bien peur de voir ce pauvre chemin de la rive gauche renaître de ses cendres (1)!

Tant d'habiles manœuvres d'une part, et tant de condescendance de l'autre, sont venues échouer devant l'énergie persévérante d'un député de la Seine. L'amendement de M. Vavin, chef-d'œuvre de stratégie parlementaire, adopté au Palais-Bourbon à l'unanimité, et au Luxembourg à une grande majorité, devenu loi de l'État, ne sera pas un simple ajournement, il faut l'espérer. On doit le considérer comme une leçon de morale et de justice infligée de haut et publiquement à ces hommes qui ont pris l'habitude de glorifier les intérêts privés et de faire bon marché de l'intérêt public.

III.

LA QUESTION AU POINT DE VUE MARITIME.

Nous venons d'exposer dans quelle circonstance critique et presque désespérée un député de la Seine a eu le bonheur de se faire écouter, lorsqu'il rappelait aux pouvoirs de l'Etat qu'avant d'assouvir les intérêts privés, il y avait un devoir public à remplir, celui de sauver l'intérêt général, livré en sacrifice. Nous avons expliqué, en effet, par l'exemple du chemin de Versailles (rive gauche) une inconcevable lacune de notre législation : comment une concession publique, privilége demandé et accordé au nom de l'intérêt général, peut être vendue, pour des

(1) C'est évidemment un défaut de rédaction, car ce serait par trop naïf.

intérêts privés, par ses tuteurs légaux, par les concessionnaires eux-mêmes.

L'amendement de M. Vavin a déjoué une manœuvre habile au moyen de laquelle on se proposait d'absorber d'un seul coup le chemin de la rive gauche et le chemin de l'Ouest. C'est un service signalé rendu à la ville de Paris et à plusieurs départements. Il est facile de prouver que c'est également un service rendu à la marine française, et à la défense de nos côtes de l'Océan.

Voici, en effet, quelle est la situation. Il s'agit d'un chemin exceptionnel par le caractère et l'importance de ses deux extrémités. Son issue dans la capitale, ou plutôt l'administration qui présidera à cette issue, influera sur le mouvement de la population parisienne, sur la richesse ou l'appauvrissement de tout un côté de la Seine. Il s'agit donc pour Paris d'immenses intérêts privés et municipaux. Au-delà de Chartres, le trafic devient une incertitude. Ce trafic sera évidemment insuffisant à une certaine distance, et dans le département d'Ille-et-Vilaine le chemin cesse d'avoir un simple caractère commercial pour prendre une importance stratégique. La force des choses et des événements entraînera le gouvernement à relier entre eux trois de nos quatre ports de guerre. La jonction de Cherbourg, de Brest et de Rochefort sera nécessairement une charge pour l'État : charge inévitable, qui lui sera imposée par l'opinion publique avec une telle autorité, que les ministres auront peut-être un jour à rendre un compte sévère, pour n'avoir point dirigé de ce côté les forces agressives et défensives de la France. C'est qu'en effet, la navigation à vapeur est l'une de ces innovations à laquelle tient peut-être la solution de l'avenir. Ce sera une précieuse amélioration pour la marine qu'une ligne de fer transversale, qui mettra deux artères fluviales de la France, la Seine et la Loire, en communication avec les trois ports de l'Océan, par des voies rapides et continentales (1). L'armée de mer, différente en cela de l'armée de terre, prend principalement sa force dans son matériel. Si donc le gouvernement veut sincèrement une marine militaire, il doit tendre de tout son pouvoir à faciliter l'aménagement, la concentration et la mobilisation du matériel. Il est reconnu que les bassins houillers sont devenus des arsenaux

(1) Au canal de Bretagne, canal *maritime*, et à d'autres canaux de France, il ne manque qu'une chose, c'est de l'eau.

maritimes. Lorsque les houilles du Nord et du Centre seront mises à la portée des trois ports de guerre de l'Océan, l'une des causes de l'infériorité de la France aura cessé ou du moins diminué. Le jour où 100,000 Français seront équipés pour déboucher de nos deux fleuves occidentaux, à un instant donné, et opérer une traversée de quelques lieues en une couple d'heures, ce jour-là la France pèsera plus qu'aujourd'hui dans la balance des destinées du monde.

C'est avec une profonde douleur et la rougeur au front qu'on en est réduit à se demander si des considérations d'un ordre aussi élevé ne seront pas écartées sur l'injonction du petit chemin de Versailles. Quel est donc le pouvoir secret de ce chemin! Déjà il a réduit le rail-way de la rive gauche à une existence nominale, et il s'étonne, il s'indigne presque, qu'on tarde si longtemps à lui livrer le chemin de Chartres, dédaignant le prolongement de la ligne de l'Ouest, laissant ce prolongement à la charge de l'État, mais se promettant bien d'imiter son copartageant, le chemin de Saint-Germain, dans l'art de prélever des droits de parcours et des droits de gare.

IV.

REMÈDE A LA SITUATION.

L'amendement de M. Vavin n'est qu'une mesure dilatoire; et si le député de la Seine ne trouve pas des continuateurs dans les hommes politiques et dans les hommes de finances, le succès ne sera qu'un avortement, et le mal n'aura été différé que de quelques mois. Mais cette question touche à des intérêts si graves et si nombreux, que tout espoir n'est pas perdu. On a besoin de croire qu'il reste encore en France un peu d'esprit et de cœur, et que les financiers d'*origine étrangère* qui règnent dans notre pays n'ont pu du moins nous dépouiller que de nos écus.

Ce qu'il faut au pays, ce qui est la règle en Angleterre et l'exception en France, ce n'est pas une lutte brillante et stérile, mais une lutte utile. Ici, le succès n'est possible qu'à la condition d'agir. Ce ne seront ni des discours, ni des protestations qui arrêteront la puissance rivale. Cette puissance, toute financière, ne parle pas, ne délibère pas, mais elle agit avec une ha-

bileté remarquable. Il faut donc agir comme elle et mieux qu'elle : le succès est à ce prix.

M. le ministre des travaux publics, répondant, dans la discussion, aux pairs de France qui considéraient les deux chemins de Versailles comme maîtres souverains du chemin de l'Ouest, parce qu'ils les voyaient sans rivaux possibles (1), M. le ministre disait que des propositions lui étaient faites par une compagnie. C'était indiquer le remède à la situation.

En effet, si le gouvernement ne veut pas exploiter lui-même le chemin de l'Ouest, c'est à la formation d'une compagnie nouvelle, *libre de tout engagement*, que doivent tendre les efforts de la ville de Paris, des populations de l'Ouest et du gouvernement lui-même. A notre époque, où la guerre de l'industrie a remplacé la guerre du canon, il faudrait désespérer à tout jamais de la France, si la formation de cette société, c'est-à-dire le concours de quelques hommes de cœur et d'honneur, était impossible dans les conditions suivantes :

D'un côté, une Société sans autre charge que l'acceptation d'une dette de 5,000,000 envers l'État.

De l'autre, une Société grevée de 45,000,000 d'obligations (2).

(1) La Chambre des pairs s'est trop préoccupée de l'absence d'un matériel, pour l'exploitation de la ligne de Chartres à Versailles. On peut être certain que le matériel ne manquera jamais sur une ligne aussi courte (74 kilom.), dont les terrassements et les rails sont établis; et que les chemins de Versailles seraient trop heureux de prêter leur matériel.

(2) Charges des deux Compagnies de Versailles réunies :

1° Double tribut en faveur de Saint-Germain. Ce tribut de péage et de gare coûte au chemin de Rouen près de 700,000 fr. par an. En le réduisant pour l'Ouest de 1/7, ce sera 600,000 fr., ou l'intérêt de.	12,000,000 fr.
2° Capital de premier établissement de 17,000,000 fr., plus une partie des intérêts arriérés, soit.	22,000,000
3° Capital d'établissement de la Rive Gauche, 16,000,000 fr., et avec les intérêts, 21,000,000 fr. dont moitié, les actions n'étant admises dans la fusion que pour moitié de leur valeur *, ci.	10,500,000
TOTAL. . . .	44,500,000 fr.

* Dans ce partage anticipé des dépouilles de l'Ouest entre la Rive Gauche et la Rive Droite, il s'est passé une scène tout à fait édifiante. Les Compagnies étaient tombées d'accord d'admettre au bénéfice de la curée, l'action de la Rive Droite pour 500 fr. (valeur entière, la part du lion), et l'action de la Rive Gauche pour 325 fr., au lieu de 250 fr. (1/2 valeur), proportion d'abord convenue. La commission de la

C'est avec ce lourd fardeau de 45,000,000, que la Compagnie de la rive droite, c'est-à-dire un chemin de 4 lieues, se présente au gouvernement pour entrer en exploitation de la ligne de l'Ouest, mais jusqu'à Chartres seulement. Il est bien certain que le trafic de Chartres à Versailles, ajouté au trafic presque nul des deux chemins rive gauche et rive droite, sera insuffisant pour couvrir ces folles dépenses. Au-delà de Chartres, l'insuffisance du trafic est encore plus évidente. Il faudrait être d'une grande simplicité d'esprit pour croire que les calculateurs habiles, qui demandent l'adjudication onéreuse du chemin de

Chambre des députés de 1846 n'a point voulu reconnaître ce supplément en faveur de la Rive Gauche, par la raison, (dit le rapport du 15 avril) que c'eût été grever le passif de la future Compagnie de l'Ouest d'une somme de 2,500,000 fr. Ainsi, la commission rognait la part du plus faible. Et la part du fort a-t-elle été réduite proportionnellement? C'est en vain que nous avons cherché dans le rapport cette mesure de logique et d'équité, qui aurait soulagé d'autant les habitants de l'Ouest. Puisque la commission était en si bonne voie, il est malheureux qu'elle n'ait pas eu la pensée de déclarer que l'Ouest ne pouvait sans injustice être condamné à payer, non seulement les petits arrangements supplémentaires des deux Compagnies; mais leurs arrangements de toutes sortes, grands et petits, secrets et patents. On serait tenté de croire que la commission avait un sentiment vague de cette injustice, car son rapport présente comme une sorte de compensation l'avantage pour le chemin de l'Ouest de deux entrées dans Paris. Si les honorables membres de cette commission n'étaient pas des hommes considérables, il serait vraiment permis d'appeler cette compensation une mauvaise plaisanterie. Car, un peu plus loin, le rapport mentionne le chemin de fer de ceinture, c'est-à-dire toutes les entrées mises à la disposition de toutes les lignes.

La répartition entre les deux chemins de Versailles se fût faite en sens inverse, si elle avait été jugée par un jury, et non dictée par un maître. Car la Rive Droite n'est qu'un tronçon, véritable pompe alimentaire pour le chemin de Saint-Germain. La Rive Gauche, au contraire, est une tête de ligne, et un avenir précieux est assuré à toutes les têtes de ligne dans Paris, par leur transformation en *rues de fer*. Il faudra, de toute nécessité, que cette transformation vienne en aide à l'administration municipale. C'est un calcul que tout le monde peut faire.

Il y a dans Paris 125 lieues de rues, dont 1/3 au plus est habituellement fréquenté par les voitures, les deux autres tiers offrant trop d'inconvénients à la circulation, soit 40 lieues. Les 80,000 voitures en circulation occupent une longueur de 100 lieues : ce nombre de véhicules progresse au point qu'il a plus que doublé en 15 ans. Il y aura donc bientôt une machine, longue de 150 lieues, se mouvant avec plus ou moins d'activité sur une voie publique de 40 lieues, c'est-à-dire qu'à certaines heures il faudra replier cette machine quatre fois sur elle-même, et que pour la contenir, il faudra élargir toutes les grandes rues, le 1/3 des rues de Paris (la fortune de M. de Rothschild suffirait à peine à l'élargissement de la seule rue Saint-Honoré), à moins que l'édilité n'ait le talent de faire contenir le plus grand dans le plus petit.

Chartres, visent à un prolongement sur l'Ouest, et non pas à une adroite déviation sur Tours (1).

La conséquence inévitable de cet état de choses, c'est que le gouvernement, pour livrer à la circulation la partie extrême du chemin de l'Ouest, se sera volontairement placé dans cette nécessité, ou d'accepter des conditions onéreuses de la part de la Compagnie, maîtresse de la tête de ligne, qui sera la partie la plus productive, ou d'imposer aux populations de l'Ouest un tarif surélevé.

Il est démontré, par ce qui précède, que le gouvernement, de même que les populations, a intérêt à faciliter la formation d'une Compagnie nouvelle, affranchie de toute dépense superflue. Car cette Compagnie pourra souscrire à des conditions qui seraient inacceptables pour les compagnies de Versailles. *Elle seule pourra prolonger la ligne au-delà de Chartres.*

Si la Compagnie de la rive droite, dans des conditions défavorables, trouve des fonds ou du crédit pour agir contre l'intérêt de l'État et contre le vœu des populations, comment expliquer que des fonds ou du crédit seraient refusés, pour la même opération, à une Compagnie rivale, placée dans des conditions plus heureuses, et agissant avec le concours *intéressé* de l'État, de la ville de Paris et des populations?

Si jamais la logique a présidé à la formation d'une Compagnie de chemins de fer, c'est certainement dans cette circonstance-ci. Car il suffira à la Compagnie nouvelle d'accepter une dette de 5,000,000 fr. (la dette de la rive gauche envers l'État), pour être en mesure de lutter avec la Compagnie de la rive droite, grevée d'une dette de 45,000,000 (2).

Mais, dira-t-on, c'est tuer d'un seul coup la Compagnie de la rive gauche, qui est hors d'état de payer sa dette de 5,000,000, et la Compagnie de la rive droite, qui n'a d'autre espoir de salut que dans l'accaparement de tous les intérêts de l'Ouest.

(1) Que l'on interroge les actionnaires des chemins de Tours et d'Orléans, et l'on verra si les mêmes hommes qui ont su empêcher la Rive Gauche d'être la tête de l'Ouest, malgré promesse officielle, qui ont su détourner de sa destination le chemin d'Asnières à Argenteuil, pour en faire une tête du chemin du Nord, si ces mêmes hommes se feront faute et scrupule de détourner le chemin de Chartres pour aller offrir une tête de chemin plus directe aux lignes de Bordeaux et de Nantes avec entrée dans Paris à la rue Saint-Lazare.

(2) Il n'est besoin que d'un capital de roulement, puisque le chemin est aujourd'hui totalement terminé, y compris la pose de la voie.

Il faudrait renoncer à toute idée de justice et de politique dans un pays où de pareils arguments trouveraient la moindre faveur et où un ministère serait assez osé, et une Chambre législative assez aveugle pour livrer en holocauste à quelques agioteurs éhontés une partie de la France et une partie de la capitale. Il faudrait une grande audace pour venir dire en pleine tribune : Oui, j'en conviens, les banquiers qui ont construit les deux chemins de Versailles ont battu monnaie sur la manie de l'agiotage ; ils ont fait une double folie, d'accord ; la fusion des deux chemins anéantit le chemin de la rive gauche, porte préjudice à tout un côté de Paris, à une population parisienne de 300,000 âmes, empêche à tout jamais la jonction par la rive gauche de la Seine, des trois grandes lignes du Midi, du Centre et de l'Ouest (1); tout cela est vrai : c'est le gouvernement d'une part, et de l'autre les populations de l'Ouest qui solderont les millions follement enfouis entre Versailles et Paris, cela est évident. Mais les deux Compagnies de Versailles sont sauvées.

Parmi les députés de la Seine et des départements de l'Ouest, il s'en trouvera certainement dont le cœur s'indignera d'une pareille assurance, et l'amendement de M. Vavin, il faut l'espérer, triomphera définitivement.

Qu'on y songe bien : il s'agit des intérêts de l'Ouest, des intérêts de la marine française, il s'agit de défendre Paris contre un vaste système d'accaparement qui lui enlève toutes ses communications. Il faut que la ville s'empresse de saper par la base ces prétentions inadmissibles, qu'elle s'empare elle-même des nouveaux défilés de son industrie, l'une des gloires et des richesses de la France. Un travail d'une exécution facile, qui ne détournera aucun capital circulant, peut offrir au commerce non

(1) Il ne serait pas impossible qu'un projet de jonction fût élaboré par les boulevards extérieurs de la rive gauche, et présenté comme une fiche de consolation. Ce serait encore l'ombre pour la réalité; ce serait récidiver cette promesse fallacieuse qui devait faire du chemin de la rive gauche la tête du chemin de l'Ouest. Cette partie du chemin de ceinture peut être étudiée, proposée et même commencée; mais terminée et surtout fréquentée, c'est autre chose. Celui qui écrit ces lignes en a fait l'étude pour une commission d'enquête, et il en parle sciemment. Ce n'est pas Lyon qui traversera la vallée de la Seine et la vallée de la Bièvre pour venir à Orléans; c'est Orléans qui ira à Lyon pour se rapprocher des *plâtrières* et du chemin de Strasbourg. Les plâtres de Paris sont destinés à *lester* les convois de retour. Qui ne sait que la loi d'existence de tout chemin de fer est de couvrir avant tout ses frais d'exploitation?

seulement le raccordement des deux chemins de Versailles, mais la communication immédiate des grandes lignes de l'Ouest, du Havre, du Nord et de Strasbourg. Entre les deux têtes du Nord et de Strasbourg, l'art et la nature ont ménagé, en faveur de la ville de Paris et à l'avantage de toutes les grandes lignes, un admirable emplacement, destiné à devenir pour le mouvement des chemins de fer ce que sont pour le mouvement de la navigation l'entrepôt des Douanes et l'entrepôt libre des Marais.

En mettant à profit une pareille situation, l'édilité peut se créer une nouvelle source de revenu, tout en soulageant le commerce. La ville de Paris peut-elle refuser les dons que lui a départis la nature? Ne manquerait-elle pas à sa mission politique, si elle s'abandonnait pieds et poings liés à la discrétion de compagnies financières? Qu'elle se hâte donc de briser ce blocus que prépare et qu'a déjà presque formé autour de son enceinte cette nouvelle puissance féodale, dont l'habileté a rétabli au XIXe siècle les droits de péage des routes seigneuriales au moyen âge.

Fl. de KERIZOUET.

LES

PEINTRES FLAMANDS.

AVENTURES ET TRAVAUX

DE

BARTHÉLEMY SPRANGER.

Dans une des rues commerçantes d'Anvers, tenait boutique, au XVI[e] siècle, un brave et digne homme, appelé Joachim Spranger. Il ne manquait ni d'intelligence ni de savoir. Poussé par le désir de connaître le monde, il avait jadis abandonné la Flandre et visité maints pays, recueillant sur son passage les leçons de l'expérience. Rome le charma ; il y vécut plusieurs années près de son oncle paternel, qui s'y livrait au négoce. Pendant que Charles-Quint assiégeait Tunis, en 1535, cet oncle ayant fait des affaires sur les côtes de Barbarie, son neveu l'accompagna et eut ainsi l'occasion de voir sans péril ces plages inhospitalières. Dans la ville aux sept collines, il avait noué des relations avec les peintres flamands qui l'habitaient; avec Michel Coxie, par exemple, en sorte que les arts ne lui étaient pas tout à fait inconnus. Mais l'amour du pays natal vint lui rappeler la

bière écumante, les grasses prairies d'Anvers et le miroir mouvant de l'Escaut. A son retour, il prit pour femme Anna Roeland, qui lui donna trois fils, et, depuis lors, il vivait tranquille au milieu de la cité pittoresque où les marchands affluaient de toutes les parties du monde.

Un chagrin troublait pourtant le repos qu'il goûtait près du foyer domestique. Le plus jeune de ses enfants, Barthélemy, né le 21 mars 1546, et alors âgé de douze ans, ne montrait aucune aptitude pour le commerce. Joachim voulait lui faire tenir ses livres, mais le gaillard couvrait de dessins toutes les marges. Quand son père venait examiner les comptes, au lieu d'une balance régulière et d'une addition sans faute, il apercevait un Suisse battant du tambour, un homme d'armes à cheval, un cerf en pleine course, une jeune personne effeuillant des marguerites. Le sang lui montait au visage, et il cherchait son polisson de fils pour lui tirer les oreilles. Mais les châtiments étaient superflus; le drôle n'en tenait compte; et lorsque, le lendemain, son père lui demandait le travail de sa journée, il n'avait à lui offrir que têtes grimaçantes, ours dressés par des bateleurs, vieilles femmes tournant leur rouet ou gamins se prenant aux cheveux. Le bonhomme perdit patience, et un jour il maltraita si fort le pauvre espiègle, que Barthélemy se sauva dans la rue; son père l'y poursuivit le bâton levé; mais en sortant de sa boutique, il se heurta contre un de ses amis qui passait par là.

C'était le peintre Jean Mandyn, vénérable vieillard âgé de quatre-vingt-dix ans, auquel la régence faisait une pension pour des services autrefois rendus. Il était né à Harlem en 1468 (1), mais s'était fixé à Anvers. Les bouffonnes peintures où il imitait la manière de Jérôme Bosch avaient eu un grand succès parmi les joyeux étudiants. Nos deux personnages s'arrêtèrent face à face, et l'artiste demanda au négociant d'où lui venait sa colère.

D'un motif bien naturel, s'écria Joachim. Au lieu de supputer mes gains et mes pertes, ce niais ne barbouille-t-il pas mes registres de croquis intolérables? Venez, mon cher, venez voir; vous comprendrez mon exaspération.

(1) Et non pas 1568, comme Jacques de Jongh l'a mis en note dans l'édition de Van Mander, publiée par lui en 1764. Ce dernier biographe pense qu'il y a eu un autre artiste nommé Mandyn, wallon d'origine, qui habitait aussi Anvers, durant les années 1536, 1537 (t. Ier, p. 236).

Mandyn entra dans la boutique, et regarda les esquisses d'un œil impassible.

— Mon ami, lui dit-il, le mal n'est pas grand; mais puisque vous vous irritez à ce point, je ferai ce qui dépendra de moi pour vous tirer de peine. Je suis justement seul; envoyez-moi votre garçon, il me nettoiera mes pinceaux et me rendra quelques petits services.

Le lendemain matin Barthélemy Spranger entrait chez lui: mais le vieillard mourut au bout de dix-huit mois, en sorte que le jeune drôle revint dans la maison paternelle. C'était le commencement de ses longues aventures. Un ami de Joachim le plaça chez un autre artiste, chez ce François Mostert ou Mostaart, que nous avons vu recevoir les corrections de Patenier en goguette. Il décéda par malheur quinze jours après l'arrivée du gamin dans sa demeure. Il lui avait témoigné de l'intérêt et donné quelques leçons. Gilles Mostaart, frère du précédent, auquel Barthélemy devait cet emploi, vint encore à son aide; il le fit agréer pour deux ans par un certain Cornélis Van Dalem, jeune homme riche, qui, avec la permission de sa famille, s'était donné le plaisir d'apprendre la peinture. Il fut charmé de l'adresse que Spranger avait acquise, et, au moment du départ, il lui offrit de rester à son service encore deux autres années, ce qu'il accepta de grand cœur.

Il menait effectivement dans cette maison la vie la plus agréable et n'avait que trop de loisir. Van Dalem peignait rarement; il cultivait le paysage, et, lorsqu'il avait terminé un tableau, il s'adressait à Gilles Mostaart, à Beukelaar et à d'autres artistes pour les figures qu'il voulait y introduire. Il exigeait de Barthélemy une seule chose: c'est que ses couleurs et son chevalet fussent en place, quand le désir de travailler lui prenait par hasard. Il lui demandait aussi quelquefois son aide; mais, hors de là, Spranger pouvait employer ses journées comme bon lui semblait. On pense bien que la paresse du gentilhomme exerçait quelque influence sur lui.

Il ne perdait pas néanmoins tout son temps. La maison renfermait une de ces grandes bibliothèques auxquelles on attachait jadis tant de prix. Elle formait comme un sanctuaire domestique; placée dans l'endroit le plus calme, le plus retiré de l'habitation, elle servait d'asile contre les fausses pensées, contre les vains orages du monde. Une clématite, symbole de paix

et de fraîcheur, suspendait ses guirlandes autour de la fenêtre et ne laissait tomber qu'un jour mystérieux. La bibliothèque de Van Dalem contenait un bon nombre d'histoires, de poëmes et de romans. Libre d'inquiétudes, n'ayant point de travail obligatoire, Barthélemy les dévorait. Plus tard, ces lectures devaient lui servir, mais il ne pensait alors qu'à satisfaire son ardente curiosité. A son âge, rien ne diminue la puissance de l'illusion : les créations chimériques du poëte émeuvent, séduisent comme des réalités.

Spranger avait néanmoins un souci, car il faut toujours qu'un petit nuage traverse le plus beau ciel. Il lui paraissait humiliant que son maître cherchât des secours au dehors pour terminer ses tableaux; il aurait voulu les finir à eux deux, sans sortir de l'atelier. Cette préoccupation le tourmenta si bien qu'il résolut d'apprendre à tracer lui-même les figures. Il y était, du reste, moins poussé par l'affection que par une vanité personnelle, car le terme de son engagement approchait. Parmi ses connaissances, se trouvait un nommé Jacques Wickran, natif de Spire et disciple du fameux graveur Boksberger; le jeune homme lui demanda conseil.

— Mon cher, lui dit l'Allemand, vous avez besoin d'une ferme résolution. Au mois de novembre vous serez libre; eh bien, quittez alors votre maître et retournez chez votre père. Là, ne songez qu'à vous rendre fort sur le dessin. Travaillez sans relâche pendant cet hiver; le 1er mars nous partirons ensemble pour la France. Vous avez dix-huit ans, il faut voir le monde.

On était alors en 1564. Le futur grand homme suivit exactement cette ligne de conduite. Il prit les gravures de Parmentius et de Frans Floris qu'il jugeait excellentes, et, se servant du fusin et de la craie, il les copia sur du papier bleu : c'était le meilleur moyen de ne s'occuper que des lignes. Il tâcha ensuite de travailler sans modèles, épreuve qui réussit au-delà de son attente. Elle lui inspira le désir de faire le même essai avec des couleurs; toutefois, comme le moment de son départ n'était pas éloigné, il ajourna cette tentative.

Enfin il quitta Anvers pour Paris. Le peintre de la reine-mère le prit à son service. Le chroniqueur flamand nomme ce peintre Marcus, et dit que la miniature formait sa spécialité. L'histoire de l'art en France n'étant pas mieux connue que celle de l'art

dans les Pay-Bas, on ne trouve aucun détail sur Marcus. Pendant six semaines, l'unique tâche de son élève fut de copier ses esquisses. Un tel labeur ne lui convenait guère, car il sentait déjà fermenter en lui toute l'audace anversoise. Or, comme son maître habitait un vaste logis aux murailles blanches, Spranger, dans ses heures de loisir, en couvrit de dessins les parois. Le miniaturiste, qui les trouvait à son goût, le laissa faire. Il appela ensuite la personne qui l'avait recommandé, lui montra ces vives ébauches et lui dit : « Ma demeure, comme vous le voyez, n'est pas assez spacieuse pour la verve de ce jeune homme ; il faudrait le conduire ailleurs, chez un peintre d'histoire. »

Barthélemy passa donc sous la tutelle d'un nouveau guide. C'était un homme doux et honnête, mais sans talent. Dès le premier jour, il plaça notre artiste devant un panneau tout prêt, haut de six palmes, lui donna un pinceau et des couleurs, puis le chargea d'exécuter une scène de l'Ancien ou du Nouveau-Testament. Le jeune Anversois perdit contenance ; il n'avait jamais essayé de peindre l'histoire et ne pouvait débuter en faisant seul un tableau. Connaissant très peu la langue française, il garda le silence et feignit de ne pas savoir ce que son maître voulait dire. Grand embarras de celui-ci ! la pantomime vient à son aide, mais ses gestes ne produisent pas d'effet. Alors, en désespoir de cause, il prend des gravures dans un bahut, les place devant Spranger comme des modèles à choisir ; puis s'éloigne et le laisse se tirer d'affaire.

Le novice jeta d'abord les yeux autour de lui, comme un homme qui cherche du secours : sa vue tomba justement sur une œuvre de son maître ; elle le fit sourire et lui donna quelque espérance. Taillant un fusain, il se mit à crayonner sur du papier bleu une Résurrection du Messie, où l'on voyait les gardiens de la tombe accablés par la terreur. Il l'ébaucha ensuite et, comme les jours devenaient plus longs, il eut bientôt fini son travail, au grand contentement du barbouilleur qui le lui avait imposé. Quelques artistes de son pays l'ayant vu, lui donnèrent aussi de brillants éloges. Ce premier succès lui fit concevoir une haute opinion de lui-même : celui de deux ou trois autres panneaux l'augmenta si bien, qu'il résolut de se mettre en route pour Lyon, accompagné du fidèle Wickran. A l'estime qu'on lui témoignait, il était persuadé que partout les peintres lui offriraient de l'ou-

vrage et qu'il pourrait ainsi aller de ville en ville. Disant adieu à son chef d'atelier, qui eût bien voulu le retenir, il s'occupa des préparatifs que nécessitait son voyage.

Mais sa destinée lui réservait les plus singulières aventures. Ne se sentant pas bien, il se fit saigner au bras gauche, sur un avis qu'on lui donna. Il aurait dû ensuite garder la chambre et se tenir tranquille. Malheureusement l'idée lui vint de jouer à la paume et il se hâta de contenter son désir. Le voilà donc armé d'une raquette, sautant, courant, frappant des deux mains, attirant les yeux par ses prouesses. Son bras malade ne tarda point à se gonfler. Il quitta la salle d'un air un peu moins avantageux, et une violente fièvre le saisit. Bientôt on désespéra de ses jours, lui-même se crut près du terme fatal. Jeune comme il l'était cependant, la mort avait peine à le terrasser; il lutta, il languit très longtemps sur sa couche d'infortune; la nouvelle du danger qui le menaçait finit par atteindre Anvers et la maison de son père. Joachim envoya aussitôt à un marchand de Paris une lettre, où il le priait d'aller voir son fils, d'examiner son état, et, si ses forces lui permettaient d'endurer la voiture, de le faire transporter dans sa ville natale. Ce projet n'obtint pas l'assentiment de Barthélemy. Revenir d'une façon tragique et lamentable, quelques mois après son départ, lui qui s'était éloigné plein d'espérances, qui avait hautement et imprudemment affiché son ambition, il ne pouvait admettre un plan pareil et son orgueil s'en révoltait. Il quitta donc son lit à tout hasard, puis se traîna vers le coche de Lyon, où il roula plusieurs jours, croyant sans cesse entendre la patache humiliante qui devait le ramener dans son pays.

Ce coup d'audace le sauva; en quittant la voiture, il était mieux et ne tarda pas à se remettre. Plusieurs artistes de Lyon vinrent, pour surcroît de bonheur, lui offrir du travail. Non seulement il n'accepta point leurs propositions, mais elles le remplirent d'une telle vanité, elles augmentèrent si fort sa bonne opinion de lui-même, qu'il ne douta plus de rien. Ce qu'il avait imaginé se réalisant ainsi dès le premier abord, il crut que le monde lui appartenait et, le troisième jour, il se mit en route pour Milan.

Il traversa donc les Alpes comme un second Annibal, mais ne débuta point par des victoires. Une fois dans la cité lombarde, il attendit à l'auberge les peintres du pays. Aucun ne venait. Une semaine, puis deux, puis trois s'écoulèrent: personne ne s'infor-

mait de lui. Voyant son espoir déjoué, il fallut bien qu'il se présentât lui-même chez les artistes. Partout on refusa son aide, et les sourires, les politesses, les coups de chapeau lui demeurèrent inutiles. Les Italiens dès lors baissèrent beaucoup dans son esprit : c'était de la meilleure foi du monde qu'il les maudissait et les calomniait en regagnant son hôtel.

Là, quelqu'un s'efforçait de ranimer ses espérances : c'était un de ses compatriotes, qui était venu se loger dans le même établissement. Il lui avait confié qu'il devait sous peu recevoir une forte somme, mais que pour le quart d'heure il n'avait pas le sou. L'artiste payait donc sa dépense et finit même par lui prêter de l'argent. Un beau cadeau serait le témoignage de sa gratitude. Les choses allèrent très bien, jusqu'au moment où ce saigneur de bourses vit l'escarcelle de l'Anversois réduite à l'extrémité. Il jugea dès lors superflu de lui tenir compagnie : un matin donc, il se leva plus tôt que le soleil et, se glissant au milieu de la rosée, délogea sans tambour ni trompette. Dans son chagrin d'abandonner un homme qui lui avait montré tant de complaisance, il emportait par distraction le manteau, le pourpoint et les autres hardes de Spranger. Ne voulant pas troubler son sommeil, il avait remis les adieux à un autre jour.

Lorsque le peintre flamand s'éveilla, il ne put revenir de sa surprise. L'honnête jeune homme croyait tous ses compatriotes aussi honnêtes que lui. Force lui fut de reconnaître son erreur : il se trouvait sans habits, sans argent, sans occupation, nu et dépouillé, sur une terre étrangère, dont il ne connaissait pas la langue, et cela au milieu de l'hiver. Il écouta le vent des Alpes, qui sifflait dans les rues de la ville et semblait se moquer de sa présomption ; le pauvre artiste rentra en lui-même. Que faire ? Comment sortir de cette position embarrassante ? Il chercha d'où lui venaient les refus qu'il essuyait, il se souvint alors que le troisième jour après son arrivée, quelqu'un lui demandant s'il peignait à fresque, il avait répondu que non. Or, c'était la manière généralement adoptée en Italie. Cette circonstance lui expliqua ses mésaventures : on le regardait comme un homme tout à fait inutile. Et cependant il ne pouvait entreprendre une nouvelle étude, dans la misère où il se trouvait. Il lui fallait, avant tout, chercher à vivre.

Mais en abaissant notre orgueil, le malheur nous prépare des ressources. Les plus hautains fléchissent le genou devant la tyran-

nie du sort et ne le bravent qu'à la dernière extrémité. Amolli par la douleur ou l'inquiétude, l'homme accepte avec résignation ou avec joie ce qui eût précédemment fait naître ses dédains. Le superbe Anversois fut donc charmé d'être recueilli pendant plusieurs semaines chez un noble de la ville. Au bout de ce temps, il vint à connaître un jeune peintre de Malines, qui le garda deux ou trois mois dans son atelier, où il apprit tout ce qu'il ignorait.

Le travail lui rendit l'espérance : il quitta Milan et s'achemina vers Parme. Là, s'étant adressé au peintre Bernardo Suari, élève de Corrège et fort habile, quoique déjà très vieux, il fut accepté par lui. D'après les conditions de son engagement, il devait rester deux ans sous les ordres de ce nouveau maître, et ne recevoir qu'un faible salaire. Désirant surtout se perfectionner, Spranger ne balança point à entrer chez Bernardo, et l'on pouvait croire qu'il inaugurait ainsi une période de tranquille étude. Mais sa violence fit encore mentir ces heureux pronostics.

Trois mois après son arrivée, il s'occupait un jour avec le fils de son maître à orner la coupole qui surmonte l'église Notre-Dame *della Steccata*. Une vive chaleur appesantissait l'air et pas le moindre nuage ne flottait dans l'abîme des cieux. Nos compagnons de travail jasaient en maniant leur pinceau, quand ils se prirent de querelle. Placés à une si grande hauteur, personne ne pouvait ni les voir, ni les entendre, ni les calmer. La dispute alla donc son train, et ils finirent par se battre. Telle était leur rage, que, pendant une heure, ils s'accablèrent mutuellement de coups. Alors, fatigués, meurtris, hors d'haleine, ils tombèrent tous les deux sur leur échafaudage : ils étaient à moitié morts et couverts de sang. Notre artiste fut le premier qui se remit un peu; une idée de précaution, peut-être même de vengeance, brilla comme un éclair dans son cerveau. Il se traîna tant bien que mal à un étage supérieur du mobile édifice, où étaient pendus son manteau et son poignard. Quand il eut en main l'arme redoutable, il songea qu'il pourrait terminer promptement la lutte, si elle recommençait. Une autre préoccupation toutefois se mêlait à ses idées belliqueuses : il éprouvait les tortures de la soif la plus cruelle. La chaleur avait augmenté pendant leur combat, le ciel rayonnait comme une voûte de métal brûlant, et le malheureux jeune homme, épuisé par la fatigue, sentait couler des torrents de feu dans ses veines. Un seau que l'on avait rempli de chaux délayée fixa son attention : la chaux

s'était précipitée au fond du vase, et une eau verdâtre, mais claire, surnageait. Barthélemy, sans pousser plus loin la réflexion, but à longs traits de ce liquide empoisonné, comme d'un breuvage délicieux, puis revint sur le théâtre de ses fureurs.

Son antagoniste avait à son tour repris un peu de force : il souleva ses paupières et lui lança un coup d'œil plein de haine, mais ne témoigna aucun désir de renouveler la bataille. Ils s'étaient donné mutuellement leur compte et n'avaient pas de reproches à se faire. Notre artiste descendit alors l'escalier du dôme; mais, avant qu'il fût en bas, un frisson courut sur tous ses membres : c'était une fièvre atroce qui le saisissait. Il n'eut que le temps d'aller demander asile à un peintre obscur, et de se mettre au lit; pendant plus de trois semaines il y resta enchaîné par la douleur et donnant de sérieuses inquiétudes pour ses jours. Sa santé robuste triompha encore du mal. Quand les effets du poison eurent disparu, il se garda bien de rentrer chez son maître. Il l'aida seulement à peindre quelques arcs de triomphe, pour la joyeuse entrée d'une princesse de Portugal dans la ville de Parme, et se dirigea ensuite vers Rome.

On pense bien que son humeur changeante ne l'y laissa pas vivre tranquille. Après avoir secondé six mois un peintre vulgaire, il demeura quinze jours chez l'archevêque Maximi, d'où il passa chez un coloriste de Tournay, appelé Michel Gioncquoy; il travailla encore pour ce jeune homme la moitié d'une année, exécutant seul quelques sujets agrestes, car son talent s'était développé au milieu de ses aventures, comme ces fleurs qui croissent dans une nuit d'orage.

Tout homme rencontre sur sa route une grande circonstance par laquelle son sort est fixé; le mobile Spranger devait, comme un autre, obéir à cette loi propice ou désastreuse, selon la manière dont elle s'effectue. Il avait peint un morceau fantastique représentant une assemblée de sorcières parmi les ruines d'un amphithéâtre, où l'obscurité de la nuit protégeait leurs enchantements; quelques unes, pour rejoindre leurs compagnes, traversaient l'air sur des manches à balai. L'ouvrage était destiné au signor Spindolo, banquier romain; le prix lui semblant trop fort, l'artiste et le spéculateur se rendirent chez un peintre en miniature alors célèbre, don Julio Clovio, le priant de décider la question. Il acheta le travail pour son propre compte et le paya immédiatement. Or, il était logé dans le palais du cardinal Far-

nèse, grand amateur des arts; son Éminence considéra le tableau avec un plaisir extrême. L'acquéreur en était d'ailleurs si satisfait, qu'il engagea notre artiste à venir demeurer près de lui; le cardinal, entrant dans sa chambre, appuya ses sollicitations et donna au Flamand sa parole de gentilhomme que, s'il y consentait, son entretien ne lui coûterait pas plus que son loyer. Barthélemy leur témoigna une vive reconnaissance, mais s'excusa en disant qu'il avait promis d'aider un brave jeune homme, d'un esprit peu inventif, que l'on avait chargé de peindre l'autel et la voûte d'une église située hors de Rome : il voulait parler de Michel Gioncquoy.

— Et dans quel lieu se trouve cette église? demanda le cardinal.

— A Saint-Oreste.

— Alors vous êtes libre, s'écria Farnèse; sachez que la colline de Saint-Oreste m'appartient et que les habitants sont mes vassaux. L'endroit a peu d'importance et le travail ne demande pas beaucoup de soins. Vous pouvez laisser votre compagnon se tirer d'affaire tout seul.

Barthélemy ne voulut pas suivre ce plan trop commode, et son Éminence ayant été demeurer à Caprarolo, les deux peintres s'éloignèrent de Rome. Mais leur départ eut lieu avec pompe. Le banquier, voyant le succès de l'artiste et de l'ouvrage même qu'il avait refusé, avait le cœur gros de sa sottise et voulait absolument posséder un autre épisode nocturne. Il s'épuisait donc en prévenances pour séduire Spranger, et il lui fournit des montures. L'Anversois, calmé, lui promit alors de peindre avant son retour un morceau du même genre, mais bien supérieur. Lui ayant tenu parole et annoncé que l'œuvre était prête, Spindolo, dans sa joie, réunit toute une escorte de nobles cavaliers, se mit à leur tête et accourut hors d'haleine, mais ivre de plaisir. La Bruyère n'avait-il pas mille fois raison lorsqu'il écrivait : « Presque personne ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre. »

Spranger travailla quatre mois à Saint-Oreste, peignit la Cène sur le tableau d'autel, et sur la voûte les figures des Évangélistes. Après son retour, il s'établit chez le cardinal Farnèse, qui pourvut somptueusement à son entretien; il le garda trois années dans son palais de Rome. Mais il devait lui donner des marques plus précieuses encore de son estime et de sa bienveillance.

Spranger traçait quelques paysages sur les murailles de sa fameuse villa de Caprarolo, où l'on arrivait en un jour de marche, lorsqu'il le fit subitement revenir. C'était pour le présenter au pape Pie V. Le cardinal entra d'abord avec Clovio chez le souverain pontife, après quoi le jeune artiste fut introduit, eut l'honneur de baiser la mule du saint père et de recevoir sa bénédiction. Pie V lui parla d'un travail qu'il désirait confier à son pinceau, puis le nomma son peintre officiel et le logea dans les appartements du Belvédère, au-dessus du Laocoon. Il y exécuta un Jugement dernier sur une grande plaque de cuivre ayant six pieds de hauteur; on y distinguait plus de cinq cents personnages. Ce tableau ne l'occupa pourtant que quatorze mois. On peut sans doute le voir encore au monastère *del Bosco*, entre Pavie et Alexandrie, ornant la tombe du prince de l'Église qui l'avait commandé.

Quel était donc ce talent qui arrachait Spranger à l'indigence, lui ouvrait la route des honneurs, malgré sa violente nature, et lui obtenait près d'un souverain pontife la glorieuse position où avaient brillé Michel-Ange et Raphaël? Ce n'était pas un mérite transcendant ni de première force, mais un don plus sûr et plus avantageux. L'intrépide Anversois se tenait juste au niveau du public : il n'était pas assez fort pour le contrarier, pour le dominer; il était assez habile pour le satisfaire. L'art italien, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, se précipitait alors avec une ardeur ambitieuse dans les voies perfides de la décadence. Il n'y a point à cet égard deux opinions : tout le monde s'accorde pour blâmer l'adresse malheureuse et la fatale énergie par lesquelles voulaient se distinguer tous les peintres de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Un des meilleurs critiques de la France, M. Vitet, juge ainsi leurs efforts : « On vit de jour en jour s'étendre et s'affermir les conquêtes de la manière, c'est-à-dire de cette méthode expéditive et systématique qui applique les mêmes procédés, les mêmes formules, à tous les sujets, à toutes les situations. Mettre en relief les muscles les moins apparents, chercher les poses les plus tourmentées, les attitudes les plus violentes, les gestes les plus invraisemblables; faire des Vénus qu'on prendrait pour des Hercule, des Vierges qui ressemblent à des saint Christophe; faire marcher hommes et femmes sur des espèces de colonnes torses en guise de cuisses et de jambes, telle fut la recette, on pourrait presque dire la consigne, adoptée avec

enthousiasme dans ce pays qui avait vu produire la *Madonna alla Seggiola* et les *stanze* du Vatican (1). »

La première cause de cette aberration était la défaillance qui saisit les peuples comme les individus, à la suite d'une longue et heureuse activité. La nature elle-même n'a-t-elle pas besoin de repos, les champs ne doivent-ils pas, par intervalle, rester en jachère? Le second principe de mort, c'était une aveugle et furieuse admiration pour Michel-Ange. Les qualités les plus rares sont les mérites intimes qui naissent d'une profonde sensibilité. La vigueur, la science, l'éclat, les tours de force, on les imite ou on les singe. Un excès mène à l'autre, on croit l'emporter sur le modèle, parce qu'on outre ses défauts, et l'on tombe de chute en chute dans la caricature. Buonarotti donna le funeste exemple de l'hyperbole. On pensa que pour être grand il suffisait de dédaigner toutes les proportions, de choquer toutes les vraisemblances. La poésie du beau fut sacrifiée à la vaine pompe d'une manière théâtrale.

Étourdi comme il l'était, Spranger ne pouvait se prémunir contre les influences pernicieuses qui l'environnaient de toutes parts. Il n'essaya pas de marcher dans un autre sens que la foule, ni de rester immobile au milieu d'elle; suivant au contraire son exemple, il tâcha seulement de courir plus vite, et sa force lui permit de la dépasser. Il obtint les triomphes qu'ambitionnent les esprits médiocres. Sous prétexte de faire du grand style, son pinceau créa des géants démesurés. Les attitudes les plus fausses, les plus extraordinaires, étaient celles qui lui convenaient le mieux. Il cherchait les mouvements bizarres, les gestes forcenés des épileptiques. Le repos même avait l'air d'une contorsion. Le langage ne peut décrire les poses affectées des têtes, la maigreur étrange des articulations, la saillie furieuse des muscles. Tel était le goût du peintre flamand pour cette manière convulsive, qu'il finit par exagérer sa propre exagération. La nature ne s'offrait plus à lui que comme un lointain souvenir, dont il ne se préoccupait guère.

La justesse du sentiment périt dans ce naufrage de toutes les qualités raisonnables. L'expression des figures devint aussi outrée que les attitudes et les formes. Plus de grâce, plus de charme. La naïveté de l'enfant, la pudeur de la vierge, la calme noblesse

(1) *Etudes sur les beaux-arts et la littérature*, t. Ier, p. 111 et 112.

des anges, le sourire de l'amour et l'immobile majesté de la réflexion disparurent au milieu d'une véhémence perpétuelle. C'était comme un de ces orages qui brisent tout sur leur route et ne laissent après eux que les traces de leur fureur.

Et ce qui rendait l'emportement du jeune homme plus fâcheux, c'est qu'il lui manquait la science de Michel-Ange. Son audace, n'ayant point l'anatomie pour conseillère, le jetait dans des entreprises impossibles. On aurait dit un jongleur essayant des tours de force inexécutables. Ses héros en étaient seuls victimes; pendant qu'il leur disloquait les membres, qu'il leur tordait les os, fatiguait les jointures et martyrisait les chairs, la foule ébahie applaudissait avec enthousiasme : elle ne voyait dans ces barbares supplices que des preuves de puissance et d'habileté.

Si Spranger, abandonnant l'Italie, était revenu dans la populeuse et brillante cité d'Anvers, nul doute que son goût ne se fût épuré. Comme une bonne mère, la Flandre guérissait le génie malade de ses fils. Elle les replongeait au sein de la nature qu'ils avaient oubliée loin d'elle. L'air fortifiant de ses grèves, de ses pâturages, de ses vallons et de ses bois leur rendait la santé. Ils lui arrivaient du Midi pleins de fiévreux désirs, troublés par de folles aspirations, cherchant un vague inconnu et perdant leur énergie entre les bras de ces décevantes chimères. Elle leur montrait alors ses prés sans fin, ses horizons voilés d'une brume tranquille, ses fleuves assoupis, ses canaux silencieux; elle promenait leurs regards dans l'intérieur de ses maisons coquettes où tout exprime la satisfaction et l'aisance. Elle les conduisait ensuite devant les tableaux de ses vieux peintres; doux reflets de son modeste éclat, poëmes gracieux qui témoignaient en faveur d'un peuple sage, aimant à la fois l'élégance, le calme et la vérité. De notables changements s'opéraient alors dans leur esprit. L'influence tombait, l'exaltation vaine s'éteignait; un clairvoyant amour du beau prenait leur place. Il n'était pas de fougue si grande qui ne se soumît aux lois de la raison et de la prudence. L'intrépide Floris les observait lui-même, quand les vapeurs captieuses de l'ivresse semblaient déjà confondre à sa vue les limites de toutes choses.

L'étude bien comprise des anciens pouvait encore rendre au peintre qui nous occupe un service analogue. Mais, selon le témoignage de son disciple Van Mander, il ne prit jamais l'esquisse d'une seule des statues qui ornaient alors la ville éternelle,

comme une population de demi-dieux. Il ne copiait pas non plus les ouvrages des grands peintres italiens. Sa mémoire lui semblait un dépôt préférable à ses cartons; elle était réellement d'une vigueur peu commune. Pendant que la duchesse d'Aremberg se trouvait à Rome, un jeune noble étant devenu amoureux d'une de ses suivantes, Barthélemy exécuta son portrait de souvenir : chacun la reconnaissait au premier abord, et le personnage qui avait demandé la peinture en fut si enchanté qu'il récompensa généreusement l'auteur. Satisfaire un homme bien épris n'était pas cependant une mince difficulté.

Notre artiste, au surplus, possédait un vrai talent; ses travaux annoncent une imagination forte et révèlent une grande aptitude pour le dessin. Mais, comme un digne enfant des Pays-Bas, ce fut surtout dans la couleur et dans l'emploi de la lumière qu'il fit preuve de mérite. Il ne se laissa point entraîner par les excès du Caravage; ses tableaux ont un coloris plus agréable que la plupart des œuvres contemporaines. Il traita beaucoup de sujets romains et grecs, beaucoup d'épisodes mythologiques, comme on devait s'y attendre. On hésitait alors entre l'Olympe et le mont Carmel. Il exécuta donc aussi une foule de scènes pieuses, car il avait la main prompte et hardie, témoignant de son origine par sa verve inépuisable. Lorsque Dieu, ayant pétri le monde, voulut avoir, pour glorifier, imiter et expliquer son œuvre, une troupe d'historiographes, il créa la race néerlandaise.

La brillante position de Spranger ne tarda pas à exciter l'envie: on s'efforça de nouveau de le plonger dans la détresse. Jeune, timide, inconnu, on vous insulte et on vous dédaigne; lorsque le travail, la patience et le talent vous ont fait sortir de l'ombre et de la misère, on cherche à vous percer de coups mortels pour se délivrer du spectacle importun de votre gloire, pour vous arracher le bonheur que vous êtes soupçonné d'avoir acquis par une lutte opiniâtre. Le biographe historien Vasari, en sa qualité d'auteur et de peintre, se montra doublement jaloux; Spranger, à l'entendre, n'était qu'un fainéant et un barbouilleur. Ces calomnies ne persuadèrent pas le chef de l'Eglise; il en causa lui-même avec l'artiste, lui mit paternellement la main sur la tête et lui dit de ne pas s'en occuper. Mais l'homme du Nord voulut faire taire les mauvaises langues. Il commença donc un tableau du Christ au jardin des Oliviers, scène de nuit, sur une plaque de cuivre grande comme une feuille de papier. Il le pré-

senta à Pie V, qui le trouva excellent et chargea l'auteur de peindre toute la Passion de la même manière; il voulait seulement qu'il dessinât d'abord les épisodes, pour voir si l'ordonnance de ses compositions lui plairait. Ce programme ne souriait pas à l'artiste; il n'avait jamais esquissé que d'une manière très large, au fusain et à la craie, des œuvres de grande dimension. Il se résigna néanmoins, et traça sur du papier bleu, avec une plume, douze scènes diverses. Mais le souverain pontife était déjà malade, et le peintre n'avait pas fini le dernier morceau lorsque son protecteur mourut. Comme si tout devait être étonnant dans sa destinée, ce fut en sa présence que le pape rendit le dernier soupir. Il l'avait fait appeler près de son lit et regardait le plan d'une nouvelle scène du Jardin des Oliviers. Spranger n'était que depuis vingt-deux mois à son service. Les croquis, selon Van Mander, eussent pu être signés sans honte par un grand maître; quelques uns devinrent la propriété de l'empereur.

Ce changement de fortune exerça une mauvaise influence sur le peintre : il sembla se dégoûter du travail. Les hommes qui ont été assaillis de tempêtes trop nombreuses et qui ont disputé trop souvent leurs jours ou leurs bonheur à la tourmente, éprouvent des lassitudes effroyables. Ils sentent le besoin de se plonger dans un repos absolu pour calmer leur âme et oublier leurs fatigues. Voilà quelle était la disposition de Spranger quand Pie V mourut. Il passa plusieurs années sans rien produire, si ce n'est à la dernière extrémité, en prenant conseil de sa bourse. Il avait justement élu domicile chez un de ses bons amis, jeune et riche négociant des Pays-Bas, qui poursuivait de son affection le vin vieux et les jolies filles. Les deux compatriotes se livrèrent aux mêmes prouesses; plus d'une fois, leurs nocturnes équipées troublèrent le sommeil des bourgeois romains.

Une circonstance ramena vers leur but primitif les pensées du peintre en goguette. L'empereur Maximilien écrivit au fameux statuaire Jean de Bologne pour qu'il lui envoyât un sculpteur et un peintre, qui fussent l'un et l'autre capables d'exécuter de grands ouvrages. Le choix du célèbre Flamand tomba sur deux hommes de son pays, Jean Mont, natif de Gand, et l'intrépide Anversois dont nous racontons l'histoire. Ils partirent dans l'année 1575, et arrivèrent à Vienne tandis que Maximilien était à Ratisbonne (Regensburg), où il avait convoqué une diète pour

couronner son fils roi des Romains. Après le retour de l'empereur, les travaux commencèrent : il fallait orner de peintures et de sculptures le champêtre palais de Fasangarten. Mais l'œuvre était encore peu avancée, lorsqu'au mois d'octobre 1576 la mort entraîna Maximilien dans sa ronde éternelle. Les grandes figures de stuc, les histoires peintes à fresque, demeurèrent inachevées : le labeur fut suspendu aussi longtemps que dura la mauvaise saison. Enfin les beaux jours la remplacèrent, et l'on commença les préparatifs que nécessita la joyeuse entrée de Rodolphe II. On employa Jean Mont et Spranger à élever un arc de triomphe sur le *Bauer-Markt*, ou marché des Paysans. Ils le construisirent en vingt-huit jours, au milieu de pluies continuelles. Ce fut alors que Barthélemy réclama l'aide de son disciple Van Mander, qui accourut aussitôt.

Mais le fils de Maximilien avait peu de goût pour les arts, du moins dans les commencements de son règne. Les deux amis se trouvèrent donc fort négligés ; on leur payait leurs appointements et on ne leur assignait aucune tâche. Ils ne savaient plus quoi faire, ni quel parti prendre, lorsque le monarque se rendit à Lintz. D'après un ordre qu'on leur intima, l'un d'eux devait rester à Vienne et l'autre suivre le prince. Jean Mont se laissa emporter avec les bagages de la cour : mais au bout de quelques mois, voyant que l'on ne tenait pas compte de lui et qu'on ne se souciait point de l'employer, il perdit toute patience. Dans un accès de colère et de mauvaise humeur, il s'esquiva ; on ne sut pendant longtemps ce qu'il était devenu. Enfin, l'on apprit qu'il avait passé chez les Turcs et avait même embrassé leur religion. Singulier effet de ces dépits violents auxquels s'abandonnent les artistes ! Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'on ne sut jamais ce qu'il devint ensuite. Le mahométisme défendant de tailler des images, il fut entièrement perdu pour son art. Van Mander, son ami d'enfance, nous dit qu'il avait l'esprit juste et le cœur bon, mais ne pouvant ni souffrir ni pardonner les traitements impolis.

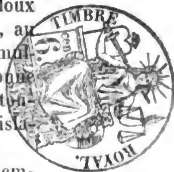
Moins fougueux et moins boudeur, Spranger ne quitta pas Vienne ; il abandonna seulement le dédaigneux autocrate et accepta des travaux de différents particuliers. Cette résolution piqua l'empereur, il lui fit donner l'ordre non seulement de rentrer à son service, mais de le venir trouver à Prague. L'artiste

s'exécuta et, en récompense, d'assez beaux appointements lui furent assignés.

Ayant désormais un revenu fixe, Barthélemy conçut le projet de terminer ses pérégrinations et ses aventures par un mariage. Ses vues tombèrent sur une jeune personne de quatorze ans, dont le père était un riche joaillier. Elle le trouva de son goût et lui donna bon espoir. Dans le but de faciliter la négociation, il eut recours à l'empereur : on appela le bijoutier au palais, et le premier chambellan, comme délégué du prince, lui demanda la main de sa fille pour l'Anversois. Le digne marchand fut ébloui par l'intervention de l'empereur ; il connaissait en outre les sentiments de la jeune demoiselle et ne repoussa point l'union proposée. Mais comme ce beau fruit lui semblait trop vert encore, il voulut qu'on le laissât mûrir, que la noce ne fût pas célébrée avant deux ans. On y consentit. Toutefois, si deux années semblent peu de chose à de graves parents, elles semblent bien longues à des cœurs amoureux. Spranger était dévoré d'impatience, et il fit si bien qu'au bout de dix mois on lui octroya la charmante enfant. Pour témoigner sa joie, il peignit une foule d'épisodes mythologiques et bibliques sur la façade de la maison qu'il habitait. Les poëtes chantent, les artistes dessinent : ce fut sa manière de louer la douce fée dont il était l'heureux serviteur.

Il exécuta ensuite un grand nombre de travaux que lui commanda Rodolphe. Peu à peu le goût de la peinture s'empara tellement de ce dernier, que Spranger fut contraint de le suivre dans ses voyages. Bientôt il n'eut plus pour atelier que la chambre où le monarque prenait ses récréations. Il fut dès lors impossible d'obtenir un seul de ses tableaux, l'empereur les garda tous. Il venait fréquemment le voir, causait avec lui et considérait son travail. Cette amitié ne dura pas moins de dix-sept ans. Elle était peu profitable au coloriste. N'ayant pas l'adresse d'un courtisan, il ne savait ni demander, ni importuner; il était trop fier pour obtenir des grâces à l'aide d'insinuations avides et de plaintes ambitieuses. L'attachement, la familiarité du prince lui semblait d'ailleurs la plus honorable de toutes les récompenses. Mais ces nobles sentiments portèrent leurs fruits. Pendant une diète tenue à Prague, Rodolphe lui conféra en pleine séance les droits de citoyen et lui accorda des titres de noblesse pour lui et pour sa postérité. Il s'appela désormais Barthélemy Spranger *van*

den Schilde, nom pompeux et sonore qui ferait bien des jaloux dans notre époque de vaniteuse démocratie. Plus tard (1), au milieu d'un grand festin, le monarque lui donna devant une multitude de seigneurs et devant tous les officiers de la couronne une triple chaîne d'or, en lui recommandant de la porter toujours. Il avait décidément bien fait de ne pas embrasser l'islamisme, comme l'aventureux Jean Mont.



Outre un grand nombre de tableaux, Spranger fit pour l'empereur beaucoup de miniatures. Il excellait dans ce travail patient et délicat. Van Mander mettait ses petits ouvrages au-dessus de toutes les productions du même genre.

Enfin, la vieillesse diminuant ses forces et lui inspirant le désir de la retraite, le prince lui permit de ne plus quitter sa maison. Il le pria seulement de lui exécuter quelque morceau, quand l'inspiration viendrait le trouver. Spranger satisfit ce désir et quoiqu'il se plaignît de n'être plus secondé par sa main et par ses yeux, tout le monde s'accordait pour juger ses dernières œuvres les meilleures.

Lorsque le soir de la vie étend sur nous ses ombres croissantes, notre mémoire aime à se reporter vers les scènes du premier âge et vers les lieux qui en furent les témoins. C'est une vision du printemps au milieu des neiges de l'hiver; les tristesses des mois glacés ne rendent ces lointaines images que plus fraîches et plus gracieuses. Le peintre émérite forma donc le projet de revoir sa patrie. En 1602, il fit un voyage dans les Pays-Bas, qu'il avait quittés depuis trente-sept ans. Son protecteur lui octroya mille florins pour solder les frais de route. Les artistes néerlandais l'accueillirent avec une grande déférence et une sincère cordialité. A Amsterdam, les magistrats lui offrirent le vin d'honneur. A Harlem, la Société des beaux-arts lui donna un splendide banquet, et il la réunit lui-même autour d'un somptueux festin. La vieille chambre de Rhétorique le traita aussi; après le dessert, elle joua devant lui pour le fêter, une pièce de théâtre qui avait rapport à son art. Dans sa ville natale, ce furent des démonstrations plus brillantes encore. Il partit le cœur charmé, laissant des regrets en tous lieux. Il prit la route de Cologne, puis celle de Prague, où il retrouva l'élégante maison

(1) En 1588.

historiée par son pinceau, durant ses jours d'ivresse et d'espoir sans bornes.

Cette heureuse époque ne fut bientôt qu'un souvenir. Il perdit sa femme et les enfants qu'il avait eus d'elle, restant seul dans un âge où l'âme ne conçoit plus de nouvelles affections. Les uns disent qu'il en ressentit une profonde douleur, et que, malgré sa constitution robuste, il les suivit de près; les autres, qu'il traina longtemps son chagrin et atteignit une haute vieillesse; mais nul ne sait quand il mourut.

Il dessinait à la plume d'une manière étonnante. Ceux qui possédaient le même talent, comme Gottrius, tombaient en admiration devant ses esquisses et avouaient sa supériorité. Son principal travail de ce genre fut gravé par l'artiste dont on vient de lire le nom. Il représentait les dieux de l'Olympe aux noces de Psyché. Spranger mania aussi le burin d'une façon libre et agile: ses estampes avaient l'air de croquis à la plume.

Jugé au point de vue de notre époque et de l'impartiale histoire, il mérite sans doute le blâme pour avoir fait un malheureux emploi de ses dons naturels; mais ses contemporains lui appliquaient une autre mesure : ils prenaient ses défauts pour des qualités. Van Mander le traite comme un peintre de génie, comme un artiste parfait. Il lui octroie tous les mérites : dessin, couleur, grâce, force, invention, exactitude, science , art de composer, souplesse du pinceau, rien ne lui manque ; on n'éprouverait que l'embarras de décider lequel de ses talents était le plus extraordinaire. Homme heureux qui a obtenu la gloire pendant sa vie, le seul moment où l'on puisse en jouir !

Alfred MICHIELS.

LA ROMANIE OU MOLDO-VALAQUIE.

DESCRIPTION DES PAYS ET DES PEUPLES ROMANS,

LEUR ROLE DANS LE PASSÉ.

Un des traits caractéristiques de ce siècle, c'est de réveiller partout la vie au sein des peuples, et de restituer à des races qui s'étaient oubliées elles-mêmes le sentiment de la nationalité. De là ce mouvement presque général qui agite l'Europe. On dirait que de nouveaux peuples se lèvent tout à coup pour prendre leur place au rang des États. Ce ne sont ni des étrangers ni des hôtes; ils appartiennent par leur origine, par leur histoire, par le fond même de leur civilisation à la grande famille européenne. Mais les événements les ont dérobés jusqu'à ce jour à nos regards, et s'ils nous paraissent si nouveaux, il ne faut guère en accuser que notre ignorance.

Ce spectacle de tout un peuple reprenant la conscience de sa vie nationale s'offre aujourd'hui à nous dans ces belles provinces qu'arrose le Danube avant de se jeter dans la mer Noire. Par une sorte d'économie qui préside aux destinées humaines, le temps semble avoir ménagé dans ce foyer d'anciennes populations appelées à une existence nouvelle. Telles sont ces deux principautés de Moldavie et de Valaquie, désignées par les indigènes, avec quelques contrées voisines, sous le nom de *Pays roman*. L'Europe occidentale et la France en particulier ont trop perdu de vue

ces provinces, qui ne peuvent manquer de jouer un rôle important dans les révolutions plus ou moins prochaines dont le bassin oriental du Danube doit être le théâtre. Il semble que le moment soit venu de réparer cet oubli. C'est l'intérêt, c'est le devoir de la France. Elle a contribué plus que toute autre nation à fonder l'indépendance de la Grèce. Comment n'applaudirait-elle pas à des efforts qui ont pour but de maintenir, à deux pas de cette moderne Hellade, un autre centre indépendant, dont l'existence n'est pas moins nécessaire à l'équilibre politique de cette partie du monde?

On se passionne peu pour ce qu'on ignore, d'après la pensée même de l'antiquité. Il importe donc que la France apprenne à connaître ce *Pays roman* ou cette *Romanie*, qui doit désormais fixer son attention. Quelle est la physionomie de cette contrée et de ses habitants? Par quelles révolutions a-t-elle passé? Dans quels rapports se trouve-t-elle avec ces trois empires de Turquie, de Russie et d'Autriche, qui l'enveloppent et la pressent sur toutes ses frontières? Quelles sont ses institutions, ses forces et ses ressources intérieures? Ces questions et quelques autres qui s'y rattachent seront successivement l'objet de nos investigations et de nos études. Nous ne négligerons rien de ce qui pourra les éclairer d'une nouvelle lumière. Nous accorderions ce soin à l'examen de quelques ruines : nous le devons bien davantage au spectacle vivant d'une population qui a su conserver à travers les siècles toutes les énergies de la jeunesse.

I.

La Romanie ou Moldo-Valaquie forme la partie la plus considérable du territoire occupé autrefois par les Daces, et indiqué sous le nom de Dacie par les auteurs latins. Elle offre une superficie d'environ cinq mille six cents lieues carrées : elle est bornée au nord par la Transylvanie et la Pologne, à l'ouest par la Serbie, à l'est par la Bessarabie et la mer Noire, au sud par le Danube et la Bulgarie. Sa population s'élève à près de quatre millions.

Ce territoire se compose de deux zones distinctes. Dans la portion méridionale, c'est-à-dire le long du Danube, c'est une suite de vastes plaines dans lesquelles le regard peut se promener librement. Vers le nord, au contraire, le terrain est accidenté. On arrive par une série d'ondulations à cette chaine des Karpathes,

qui sert de ceinture à la Romanie. C'est de ces montagnes que descendent la plupart des rivières qui arrosent les deux principautés. Parmi ces rivières, il y en a quelques unes qui roulent des paillettes d'or. Quel meilleur témoignage des richesses minérales que ce sol recèle dans ses flancs ! Trajan et ses successeurs, après la conquête de la Dacie, ne manquèrent pas de puiser dans ces trésors. Des mines furent ouvertes au sein des Karpathes, et plus d'une fois elles enrichirent les césars. Aujourd'hui ces mines sont négligées. L'avenir, un avenir prochain les rouvrira sans doute.

A part cet avantage, la Romanie peut être considérée comme l'un des plus beaux territoires de l'Europe. Elle possède de nombreuses forêts qui peuvent fournir à toute sorte de constructions. Elle produit du blé, du maïs, du seigle, et en général tous les fruits de nos contrées occidentales. On sent partout sur ce sol les pulsations d'une vie énergique, dont le Danube, avec ses belles eaux, est en quelque sorte l'image.

Les peuples de ces belles contrées ont pour la plupart une origine latine ou italique. Ils furent amenés là par la conquête au IIIe siècle (1). De là ce nom de *Tsara romaneaska*, ou terre romaine qu'ils donnent à la Moldo-Valaquie. Le mot Valaque, si on le ramène à la racine slave ulhah ou wlah, qui veut dire italien, a la même signification. Quant au mot Moldave, il a un autre caractère, mais on ne doit lui attribuer aucune valeur ethnographique; il est emprunté au fleuve Moldaw ou Moldawia, qui prend sa source dans les Karpathes, et va se jeter dans le Danube, avant l'embouchure de ce fleuve dans la mer Noire (2).

Il suffirait d'interroger la langue des Moldo-Valaques pour reconnaître en eux les descendants d'une population latine. Cette langue n'est pas sans doute entièrement semblable à celle de l'ancienne Italie ni à celle de l'Italie moderne. On y rencontre des mots qui viennent d'une autre source. Un grand nombre de ces mots appartient aux idiomes slaves. C'est aussi à ces idiomes

(1) Cum Dacia diuturno bello Decebali viris esset exhausta, Trajanus ad frequentandam hunc, decies centena millia passuum in circuitu habentem, provinciam, ex toto orbe romano infinitas copias hominum transtulerat ad agros et urbes colendas. *Entrop.*, lib. VIII, *in Adriano*.

(2) On a trouvé d'autres étymologies aux mots Valaque et Moldave. Voy. *la Romanie ou histoire, langue, littérature des Romans*, par J.-A. Vaillant, t. I, p. 75 et suiv.

qu'est emprunté l'alphabet, qui était originairement latin (1). Toutefois, malgré ce mélange, qui se reproduit dans tous les pays foulés par les invasions, le fond du langage est italien, et il accuse à son tour l'origine méridionale des habitants.

Ce qui ne témoigne pas moins de cette filiation, c'est la physionomie des Romans. On chercherait en vain sur leur figure les traits de ces deux races germanique et slave, qui ont semé autour d'elles leurs nombreux essaims. Leur teint est plus foncé, leur regard plus vif et plus ardent; ils appartiennent davantage au Midi.

Deux éléments étrangers se sont maintenus au sein de cette population italique ou romaine, les Juifs et les Cigains ou Zigans.

Les Juifs sont peu nombreux dans la Valaquie proprement dite. On ne leur permet pas de s'établir dans cette portion de la Romanie; ils ne s'y introduisent que sous la protection des consuls de Prusse et d'Angleterre, qui leur vendent publiquement ce patronage. L'accès de la Moldavie leur est plus facile; aussi les y trouve-t-on en grand nombre. La plupart habitaient antérieurement la Pologne et la Russie. Ils se sont établis successivement parmi les Moldaves ou Romans orientaux, et on peut les considérer comme une plaie de la province. La soif de l'or, et ce génie des spéculations particulier à leur race, les rend dangereux à une population mal défendue contre leurs ruses. Ils exploitent avec une impitoyable rigueur les paysans moldaves, et en font leurs tributaires.

Il en est autrement des Zigans ou Cigains. Les Zigans sont un rameau de cette race vagabonde, que des traditions confuses rattachent à l'extrême Orient, et que nous trouvons disséminée sous différents noms dans toutes les parties de l'Europe. Un passage de l'histoire byzantine nous les montrerait déjà dans la Romanie vers le milieu du VIIIe siècle. Constantin Copronyme, après une expédition sur l'Euphrate, aurait ramené à sa suite des Syriens et des Arméniens qu'il aurait jetés sur la Thrace, et qui seraient les ancêtres des Zigans. On peut admettre que ces étrangers ont paru plus tard dans la Moldo-Valaquie. Ils ne s'y sont montrés vraisemblablement pour la première fois que vers le XIVe siècle, dans les mouvements désordonnés et

(1) On revient de nos jours à l'alphabet primitif : les caractères latins tendent à remplacer les caractères slaves.

tumultueux qui poussèrent à cette époque du côté de l'Europe plusieurs hordes asiatiques. Les Zigans sont assez nombreux dans les provinces romanes; d'après certains calculs, ils y comptaient 24,000 familles, ce qui donnerait environ 200,000 individus. Une statistique récente double ce chiffre. Quoi qu'il en soit, dans la Romanie, comme dans le reste de l'Europe, ces Bohémiens se trouvent réduits à la triste condition d'une race inférieure. Ils vivent à l'état d'esclaves : dernier reste des mœurs antiques, qui doit bientôt disparaître devant les progrès de la civilisation moderne (1).

II.

Ces peuples que nous venons d'apercevoir sur le sol de la vieille Dacie y ont été devancés par d'autres familles que le témoignage de l'antiquité rattache au sang des Gètes, dont le foyer principal était sur les bords de la mer Caspienne. Tacite nous signale cette population comme brave et belliqueuse (2) : on n'en sait guère davantage sur son histoire primitive. La conquête romaine nous la montre pour la première fois avec quelque certitude, mais elle la dérobe presque en même temps à nos regards.

Quelques incursions sur le territoire de l'empire avaient rendu ces Gètes de la Dacie redoutables aux Césars. Trajan résolut de venger l'honneur des armes romaines. Il traversa le Danube, et malgré l'héroïque résistance de Décibale, l'un de ces chefs courageux que le monde barbare sut opposer à Rome, il soumit toute la contrée. La Dacie, vaincue par Trajan, changea bientôt d'aspect; elle reçut avec une domination nouvelle un peuple nouveau. Ses habitants avaient disparu en grande partie dans les désastres de la guerre. Ils furent remplacés par des colons qui apportèrent les lois, les mœurs et la langue de Rome (3). Ce fut comme une autre Italie naissant tout à coup au-delà du Danube.

Dans la décadence de l'empire, ces Romains et ces Italiens jetés du côté des Karpathes se virent exposés aux déprédations

(1) Les serfs de l'État et ceux des communautés religieuses ont été affranchis. Il y a dans la Moldo-Valaquie un parti de l'émancipation qui ne tardera pas à en chasser l'esclavage.

(2) Voy. *De moribus German*.

(3) L'ensemble de la législation moldo-valaque n'a pas cessé d'être romain. C'est la compilation de Justinien qui en est la base.

des peuples qui se disputèrent les dépouilles de l'Occident. Leur territoire fut foulé et ravagé pendant plusieurs siècles, à partir des Huns jusqu'aux Avars. Ces orages qui se renouvelaient sans cesse les rejetèrent en partie dans les montagnes où ils trouvèrent un abri pour leur indépendance. Ils ne quittèrent cette retraite que vers le commencement du neuvième siècle. L'épée des Franks, qui atteignait jusqu'aux bords de la Thiss, avait détruit l'empire des Avars, et les peuples danubiens qu'ils avaient foulés pouvaient respirer désormais en toute liberté. Les anciens colons romains, nos Romans ou Moldo-Valaques, descendirent dans les plaines qu'ils avaient occupées avant toutes ces secousses. Ils y rencontrèrent plusieurs débris des peuples que les invasions y avaient laissés. Se serrant les uns contre les autres, ils ressaisirent une grande partie du territoire.

Malheureusement ils furent troublés bientôt par l'arrivée des Hongres qui, mieux conduits et plus disciplinés, les battirent en plusieurs rencontres et leur imposèrent un nouveau joug. Des révoltes témoignèrent souvent de cet esprit d'indépendance que rien n'avait pu étouffer chez les Moldo-Valaques. Ces efforts ne furent pas sans gloire, mais ils demeurèrent inutiles; les Hongres maintinrent leur supériorité. La première croisade, qui suivit les bords du Danube, vint donner quelque repos aux Romans, en ouvrant aux peuples européens une carrière nouvelle. Plusieurs d'entre eux prirent part à cette expédition religieuse. Ils y usèrent des forces dont ils avaient besoin pour se défendre contre les Hongres, toujours prêts à peser sur eux.

Ce ne fut qu'au XIII[e] siècle, dans le désordre qui suivit l'invasion des Tartares, que les Romans purent s'affranchir. Deux chefs célèbres dans leurs annales, Radu et Bagdan, constituèrent à cette époque dans la Moldavie et dans la Valaquie deux principautés indépendantes. Un de leurs successeurs, Marcea, qui commandait dans la Romanie occidentale, jeta un grand éclat sur son pays. Mais la mort de ce chef glorieux devint la source des divisions les plus fatales. Le pouvoir, par une aveugle reconnaissance, fut décerné à sa famille: de là des jalousies et des haines qui soulevèrent plus d'une fois les boiirs ou boyards et en firent les instruments des puissances voisines, surtout de la Turquie.

Telle fut l'origine de ces liens dangereux qui devaient rattacher la Romanie aux successeurs d'Othman. Si elle ne perdit pas dans ces rapports sa souveraineté et son autonomie, comme on

peut le démontrer, elle y laissa du moins une partie de ses vertus. Les mœurs étrangères prirent souvent la place des mœurs nationales. On rencontra la ruse et la cruauté dans des cœurs accoutumés jusqu'alors aux sentiments les plus généreux. Le vieux caractère des Romans s'altéra, et, comme il arrive toujours dans ces moments de défaillance où les peuples s'abandonnent, la nation parut travailler elle-même à sa propre ruine.

Il y eut pour les provinces romanes un autre danger dans cette situation. La Turquie, en vertu même des traités, se trouva mêlée à leurs affaires; elle devait ouvrir la voie à la Russie, que de puissants intérêts poussent vers le Danube, et qui a profité de la première circonstance pour se rapprocher de cette autre route de Constantinople.

C'est entre ces deux influences, et au milieu des intrigues qu'elles nouent sans cesse autour d'eux, que les Romans de nos jours cherchent généreusement à relever les débris de leur nationalité. Pour mieux juger de leur situation, il est nécessaire d'examiner attentivement les rapports déjà très anciens qui les lient, sinon à la Russie, du moins à l'empire ottoman. Nous remonterons à l'origine de ces rapports, et nous les suivrons avec soin depuis ce moment jusqu'à notre époque. Le droit extérieur viendra prêter ainsi son appui à une cause juste en elle-même, et la diplomatie n'aura rien à objecter quand on lui parlera de ces Moldo-Valaques qui veulent être dans l'avenir ce qu'ils ont été dans le passé, un peuple libre et maître de sa fortune. Un pareil résultat devra être plus cher à la France qu'à toute autre nation. N'est-elle pas l'aînée et la tutrice de ces familles néo-latines, que l'empire romain a semées dans le monde? et n'est-ce pas une partie d'elle-même qui vit dans chacun des membres encore vivants de ce grand corps?

SAINT-MARTIN.

HISTOIRE POLITIQUE DE LA QUINZAINE.

Fin de la guerre civile dans les cantons helvétiques. — Projet de médiation conçu par les États signataires des traités de Vienne. — Note du gouvernement français. — Le style n'en vaut pas mieux que l'idée. — Conflit entre la Diète et le canton de Neuchâtel. — Intervention du roi de Prusse comme suzerain de ce canton. — Réponse de la Diète. — Arrangement du duc de Modène et du duc de Toscane. — Décret du roi Albert sur la presse. — Ses principales dispositions. — Adresse de la Consulte romaine au Pape. — Débats du Parlement anglais sur la situation de l'Irlande et sur la crise commerciale de la Grande-Bretagne. — Lord Bentinck et les doctrines du libre échange.

La prompte soumission de Fribourg et de Lucerne, ces deux capitales du Sonderbund, avait préparé l'Europe au dénouement de la lutte qui partageait la Suisse. On pouvait s'attendre à une résistance plus vive au sein des montagnes qui ont été le berceau de la confédération ; mais cette résistance a manqué. Les cantons de Schwitz, d'Unterwalden et d'Uri ont cédé, comme les autres, devant l'armée fédérale, et la diète a triomphé partout, malgré les menaces de ses adversaires.

Il n'est plus permis de se tromper sur la véritable nature de ce conflit qui a ému justement pendant quelques jours l'opinion publique. La Suisse est loin sans doute de cette harmonie qui seule garantit la paix, en lui donnant des bases solides et durables. Plusieurs éléments se heurtent dans son sein. Il y a là, comme dans le reste de l'Europe, deux sociétés jalouses qui s'observent et menacent d'en venir aux mains. Cet antagonisme y est plus dangereux qu'ailleurs, parce que l'espace y manque davantage au libre mouvement des passions et des idées, et que les colères s'allument plus vite dans ces foyers étroits où les oppositions se touchent et se mêlent tous les jours. A ce point de vue, la Suisse n'est que trop près d'une guerre civile.

Malgré tous ces éléments de division qui semblaient annoncer les événements les plus tragiques, la lutte qui s'achève n'a été au

fond qu'une légère querelle de quelques instants : c'est que les cœurs et les esprits étaient moins émus qu'ils ne semblaient l'être. Des tentes avaient été préparées par quelques ordonnateurs de camps; les soldats ont manqué à ces tentes mensongères. Rien de plus belliqueux, assurément, que les Suisses. Les souvenirs de leur histoire, leurs mœurs graves et austères, les influences de cette patrie rude et inculte que la nature leur a donnée, semblent les préparer mieux que tout autre peuple aux dévouements et aux sacrifices des batailles. Mais ce caractère sérieux qu'ils empruntent aussi au sol et au climat, les dérobe en même temps aux passions artificielles qui remuent quelquefois les autres peuples. Voilà pourquoi Siegwart Müller et ses amis n'ont pas exercé un plus grand empire sur leurs concitoyens. Tel a été le principal motif de la chute rapide et définitive du Sonderbund. Ce n'était pas là une guerre nationale, mais un complot de quelques agitateurs.

Les grands États de l'Europe, en élevant la voix dans cette querelle, ont donc servi des intérêts particuliers plutôt que cette cause sacrée du droit qu'ils prétendaient défendre. On ne saurait donner un autre caractère à la note que le ministère français a cru devoir adresser à la Diète suisse. M. Guizot, dans cette note, a placé sur le même rang le Sonderbund et la Diète, une faction, un parti, et le gouvernement central de la confédération. Il a proposé à l'un et à l'autre des conditions analogues, comme s'il s'agissait de deux États indépendants qui auraient chacun son rôle spécial, sa sphère politique. Le Sonderbund devrait, il est vrai, se dissoudre; mais la question des jésuites, au lieu d'être tranchée par la Diète, serait soumise au jugement du pape; et dans le cas où la décision du pontife les éloignerait de la Suisse, ils seraient indemnisés de la perte de leurs établissements. De plus, la Diète s'engagerait à ne jamais porter atteinte à la souveraineté cantonale, c'est-à-dire qu'elle renoncerait à lier davantage ce corps de la Suisse dont les membres ne sont que trop épars pour la sécurité du système helvétique (1). Ces dispositions indiquent assez comment le gouvernement français et ses alliés entendent

(1) « Voici les conditions que le gouvernement du roi proposerait pour le rétablissement de la paix en Suisse.

» D'abord, les sept cantons du Sonderbund s'adresseraient au saint-siége pour lui demander s'il ne convient pas, dans l'intérêt de la paix et de la religion, d'interdire à l'ordre des jésuites tout établissement sur le territoire de la confédération

protéger le droit des nations. Les mauvaises pensées portent souvent avec elles leur propre châtiment. En trahissant la conscience, elles trahissent aussi la langue qui leur sert d'interprète, ou plutôt cette langue leur manque et leur échappe. La note de M. Guizot, qui est un grand orateur et un écrivain distingué, peut figurer au nombre des pages les plus mal écrites que nous offrent les annales de la diplomatie (1).

Du reste, le plus grand défaut de ce langage est dans sa date. Le gouvernement français et ses alliés, qui prétendent pacifier la Suisse, ont mis si longtemps à s'entendre, que la guerre était terminée avant leur intervention. Ce Sonderbund auquel ils tendaient la main n'a pas même eu le plaisir de recevoir leur message; il était mort dans la première émotion du conflit. La diplomatie, qui l'aurait secouru vivant, ne cherchera pas sans doute à lui rendre l'existence. On l'accuse avec raison d'aimer les vieilles choses, mais il n'est pas moins vrai qu'elle s'occupe assez peu des cadavres.

Vaincue de ce côté, l'Europe monarchique peut se rabattre ailleurs. Le canton de Neuchâtel lui offre l'occasion d'entrer en lutte avec la Confédération. Neuchâtel est resté étranger au

helvétique, sauf une juste et suffisante indemnité pour toutes les propriétés en terres et maisons qu'ils auraient à abandonner.

» En second lieu, la Diète, confirmant ses déclarations précédentes, prendrait l'engagement de ne porter aucune atteinte à l'indépendance et à la souveraineté des cantons, telle qu'elle est garantie par le pacte fédéral; d'accorder à l'avenir une protection efficace aux cantons qui seraient menacés par une invasion des corps francs, et de n'admettre, s'il y a lieu, dans le pacte fédéral aucun article nouveau sans l'assentiment de tous les membres de la confédération.

» Troisièmement, les sept cantons du Sonderbund dissoudraient alors, formellement et réellement, leur ligue séparée.

» Quatrièmement, et enfin, dès que la question des jésuites serait complétement résolue, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 1er, les deux parties licencieraient leurs forces respectives et reprendraient leur attitude ordinaire et pacifique. »

(1) Nous y trouvons ces mots, qui ont sans contredit le mérite de la nouveauté: *Aplanir les différends qui sont la source des hostilités; gouvernements animés des mêmes motifs; base sur laquelle on se propose d'opérer la réconciliation consistant à faire disparaître les griefs des parties.* Quoi de plus neuf qu'une base qui consiste à faire disparaître des griefs? Il y a d'autres choses non moins curieuses dans cette étrange note de M. Guizot. Nous y lisons aussi ces paroles : *La ligue séparée du Sonderbund*, phrase à moitié allemande qui, traduite en français, doit se lire de la manière suivante : *La ligue séparée de la ligue séparée.* Nous voudrions pouvoir croire que c'est M. de. Metternich ou lord Palmerston qui a rédigé cette note. La langue française pardonnerait plus facilement tous ces outrages à un étranger

Sonderbund, mais il a refusé de fournir son contingent à l'armée fédérale qui marchait contre les cantons dissidents. Appelée à juger de ce refus, la Diète a renvoyé son examen au moment où elle n'aurait plus à s'inquiéter de la ligue des Sept. Ce moment est venu; mais, dans l'intervalle, Neuchâtel a communiqué sa résolution au roi de Prusse, dont il relève en vertu des traités de Vienne. Frédéric-Guillaume s'est hâté de l'approuver, et il a chargé son ministre, M. de Sidow, d'annoncer à la Diète qu'il regarderait comme une injure personnelle toute attaque dirigée contre Neuchâtel. C'était le ton de la menace.

Une pareille communication appelait une réponse digne et fière. La Diète a su trouver le langage qui convenait à son indépendance (1). Elle a maintenu son droit contre Neuchâtel comme contre le Sonderbund. Ce serait peut-être la guerre si le roi de Prusse était plus belliqueux. Mais Frédéric-Guillaume n'a pas le

(1) *A son excellence M. le conseiller intime de légation de Sidow, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse près la confédération suisse.*

« La note datée du 26 novembre dernier, que S. E. l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse près la confédération suisse a adressée au directoire, ainsi qu'à tous les gouvernements cantonaux, a été portée par le directoire à la connaissance de l'autorité suprême fédérale actuellement assemblée, et celle-ci a l'honneur d'y répondre comme suit :

» La première condition sous laquelle le canton de Neuchâtel a été reçu comme canton dans la confédération est, d'après l'acte de réunion des 6 avril et 19 mai 1815, conçue dans les termes suivants : L'État souverain de Neuchâtel est admis dans la confédération suisse en qualité de canton. Cette admission a lieu sous la condition expresse que l'accomplissement de tous les engagements que l'État de Neuchâtel contracte, comme membre de la confération, la participation de cet État à la délibération des affaires générales de la Suisse, la ratification et *l'exécution des arrêtés de la Diète*, commenceront exclusivement, le gouvernement résidant à Neuchâtel, sans exiger aucune ratification ni sanction ultérieure. D'après cette disposition claire de l'acte en question, le prince souverain de Neuchâtel est exclu de toute action sur les rapports de droit fédéral entre la confédération et le canton de Neuchâtel. Ce dernier a, en sa qualité de membre de la confédération, absolument les mêmes droits et obligations que tout autre canton, et l'article mentionné de l'acte de réunion n'a pas d'autre but que de garantir à la confédération cette assimilation de la position de Neuchâtel.

» Or, S. M. le roi de Prusse, soumettant à sa sanction un acte du corps législatif de Neuchâtel, relatif aux rapports fédéraux, communiquant en outre cette sanction officiellement à la confédération, et exigeant que, dans les affaires intérieures de la Suisse le canton de Neuchâtel soit reconnu comme territoire neutre, la Diète fédérale doit y voir une intervention impliquant contradiction avec l'article premier

tempérament d'un héros. C'est un artiste royal qui joue quelquefois avec la force, parce que l'esthétique de son rôle le lui commande.

Ce n'est pas la première fois que le suzerain de Neuchâtel a élevé des prétentions contraires à l'autorité de la Diète. Dans deux circonstances analogues, la Diète a résisté comme aujourd'hui; et sans avoir besoin de tirer le glaive, elle a maintenu le lien qui rattache Neuchâtel au corps helvétique. La même fermeté aura sans doute le même résultat. Elle triomphera comme elle a triomphé, et chacun restera dans son droit et dans son rôle, sans en excepter Frédéric-Guillaume, qui aura continué innocemment sa fable royale.

Pendant que la Suisse écartait de ses foyers la guerre civile et répondait noblement à l'insolente menace d'une guerre étrangère, la situation devenait aussi plus calme et plus sereine au-delà des Alpes. C'est en vain que les Modenois ont envahi le territoire de Fivizanno. La Lunigiana doit échapper aux mains du duc de Modène. Cet humble capitaine d'une poignée de soldats, comme dirait la statistique elle-même, avait rêvé, grâce à l'Autriche, une armée de trois cent mille hommes. Privé de cette armée, qui devait donner un autre poids à son sabre, il a dû se montrer plus accommodant. Selon le vœu des populations, Fivizzano et Pontremoli resteront au duc de Toscane, moyen-

de l'acte mentionné, et réserver de la manière la plus solennelle les droits et l'indépendance de la confédération.

» D'après le pacte fédéral du 7 août 1815 et un usage qui n'a jamais été contesté, la Diète suisse est compétente pour décider la question de savoir si un canton a accompli les obligations que le pacte lui impose, tout comme la Diète a, dans le cas contraire, le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les droits et l'autorité de la confédération. Si elle doit en agir ainsi à l'égard d'un canton quelconque, conformément au devoir qui lui est imposé et au serment qu'elle a prêté sur le pacte, cet acte exclut nécessairement toute présomption d'offense ou d'hostilité, et la Diète doit repousser l'interprétation exprimée à cet égard dans la note.

» La confédération a de tout temps reconnu les droits de la principauté de Neuchâtel comme telle et ne s'est point immiscée dans les rapports du pays avec son prince. En général, les antécédents et le propre intérêt de la confédération sont une garantie suffisante qu'elle s'efforcera constamment d'entretenir et de cultiver les rapports d'amitié avec d'autres États en observant religieusement les obligations internationales. D'un autre côté, la confédération exprime toutefois la juste attente que l'on saura aussi respecter sa souveraineté et son indépendance, et elle sait que sa mission et son devoir sont de la défendre de toutes ses forces. »

nant une compensation pécuniaire. Ce n'est pas encore la liberté pour la Lunigiana, mais c'est la fuite de la servitude.

Tout semble se traîner dans cette Italie d'ailleurs si vive, chaque fois qu'il s'agit de son affranchissement. Le roi de Piémont, qui avait promis des réformes, a publié un décret qui devait, disait-on, briser les entraves de la pensée, en donnant à la presse une constitution libérale. Rien de moins généreux que ce décret. Il sera permis désormais d'imprimer toute sorte d'ouvrages dans les États du roi Albert, mais il faudra se pourvoir auparavant d'une autorisation de la censure. De plus, le prince garde pour lui le droit absolu de permettre ou de défendre les écrits périodiques. Enfin, comme dans notre législation, les journaux seront obligés de fournir un cautionnement, c'est-à-dire que la pensée aura besoin de se racheter, comme une esclave, avant de pouvoir se produire. Qu'il y a loin d'une pareille loi à la véritable liberté de la presse ! Le roi de Piémont s'est montré bien moins libéral que ses deux voisins, Léopold et Mastaï, qu'il prétendait imiter.

La Consulte établie par le pape a récemment débuté, en remettant au pontife une adresse où elle indique à grands traits ses travaux. Il ne faut point chercher là l'image de nos assemblées politiques ni des idées qui les inspirent. C'est un conseil administratif qui étudie les institutions romaines pour chercher les moyens de les améliorer. Son rôle, dans ce cercle étroit, peut être encore éminemment utile. Nulle part, s'il est permis de le dire, il n'y a moins de gouvernement qu'à Rome. De vieux usages, qui cachent autant d'abus, y remplacent presque partout l'action régulière et normale d'une administration intelligente. C'est moins qu'un mauvais système qui reste encore puissant par son unité. C'est une pratique sans lien et sans discipline, qui abrite toutes les pensées de désordre. La Consulte, dans sa modeste sphère, aura bien mérité du peuple de Rome si elle peut l'arracher à ces ténèbres administratives. Pourquoi ne se préparerait-elle pas de la sorte à prendre un jour sa place au sein de ces parlements dont la voix commence à gouverner la vieille Europe?

Il y a quelques jours à peine que le parlement anglais a repris ses travaux, et déjà deux questions des plus graves ont été portées à sa tribune. On devine presque la première, tant elle se reproduit souvent chez nos voisins! Comment les Anglais pourraient-ils oublier l'Irlande? Comment l'Irlande pourrait-elle

s'oublier elle-même? La seconde était plus nouvelle. Il s'agissait de cette crise financière qui vient de frapper la Grande-Bretagne et l'humilier, pour ainsi dire, dans l'orgueil de ses richesses.

On a plus discuté sur les malheurs et les désordres de l'Irlande que sur les moyens de guérir les vieilles plaies qui la rongent. Le cabinet anglais a célébré les résultats qu'aurait déjà produits la loi sur les pauvres, appliquée depuis quelque temps de l'autre côté du canal. Un remède qui décharge l'Angleterre d'un impôt peut paraître suspect. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas ainsi qu'on arrachera l'Irlande à la misère qui la tue. L'épée de Cromwell, qui a dépouillé les Irlandais, pèse encore sur eux et les écrase; il faut la briser, en rendant à ce peuple malheureux le sol qui fut son berceau, et sur lequel il campe aujourd'hui comme un étranger. Dans sa vie plus prudente que généreuse, O'Connell hasarda un jour ce langage. Pourquoi ne l'a-t-il pas répété? Quelle force n'aurait pas eue cette voix qui s'est mêlée si bien à tous les cris de l'Irlande pendant près d'un demi-siècle, qu'elle semble manquer aujourd'hui à l'harmonie de ses plaintes?

La crise financière de la Grande-Bretagne, dans ces derniers temps, a moins fixé l'attention du parlement. Un orateur, lord Bentinck, a reproché au ministère d'avoir suspendu le privilége de la Banque et paralysé ainsi le mouvement des capitaux. Il l'a blâmé aussi d'avoir ouvert légèrement à l'étranger les portes de l'Angleterre. Lord Bentinck, à ce sujet, a protesté vivement contre le principe de la liberté du commerce. Tout ce qu'il a dit dans sa véhémente invective n'est pas peut-être vrai de l'autre côté de la Manche. C'est ici qu'il faut appliquer le mot chagrin de Pascal sur ces latitudes insolentes qui changent si plaisamment nos vérités humaines. Il n'a manqué à lord Bentinck, pour parler avec l'autorité de la raison, que de traverser la mer et de venir prononcer son discours à Paris ou même à Bordeaux, en face de M. Blanqui, lequel vient de subir, sur la thèse contraire, l'un des plus durs échecs infligés à l'éloquence.

PASCAL DUPRAT.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

SOUVENIRS MILITAIRES.

UNE AVENTURE DE GRAND CHEMIN.

Les amandiers en fleurs et les bois déjà parés de petites feuilles d'un vert tendre, annonçaient que le printemps allait bientôt éclore. Nous étions en 1823 : la France venait d'être condamnée par la Sainte-Alliance à envoyer en Espagne une armée de cent mille hommes pour y rétablir le gouvernement absolu, auquel une heureuse et pacifique révolution avait naguère substitué le gouvernement représentatif.

Or, mon régiment faisait partie du corps d'armée qui devait pénétrer dans la Cantabrie par Irun, et ce fut dans les petites localités qui environnent Bayonne, et qui festonnent de points blancs le sinueux ruban de moire tracé par les eaux bleues de l'Adour, que nous attendîmes le moment d'entrer en campagne.

Nous étions là au milieu des Basques : plus remarquables au physique qu'au moral, ils n'ont ni dans la conception la promptitude, ni dans le jugement la fermeté, ni dans l'esprit la souplesse et la grâce qu'on admire dans leurs membres et dans leurs mouvements. L'histoire parle de leurs pieds, dont elle vante la légèreté; elle ne parle point de leur cervelle. Leur langue est pleine de mots longs, harmonieux, sonores ; elle procède par images et n'a de rapports avec aucune autre langue de l'Europe.

Éparses çà et là dans les champs, et solitairement assises sous de grands arbres, les maisons des villageois n'offraient guère

plus de luxe que la cabane d'Eumée; elles avaient peu d'attrait pour moi, qui aime la vie ornée, le vin dans le cristal, les femmes dans la soie. — Aussi, en dépit des prôneurs enthousiastes du bêlement de l'agneau et de la salutaire influence des mœurs bucoliques, saisissais-je avec empressement toutes les occasions d'aller respirer à la ville l'air vicié de la civilisation.

Bayonne, propre et riante, regorgeait alors de réfugiés espagnols appartenant au parti *del rey netto*. Sombres et immobiles comme les vieux cyprès poudreux de l'Alhambra, ils attendaient, enveloppés jusqu'aux yeux dans de grands manteaux bruns tombant en loques, et en vociférant au soleil des chants de mort, que le succès probable de nos armes, en leur rouvrant le chemin de leur pays, les mît à même de se venger de leurs adversaires politiques. Des aumôniers en soutane, des moines en froc, maigres, basanés, et de l'aspect le plus sinistre, se montraient parmi eux, observant un silence plus menaçant encore que les clameurs sauvages des traîneurs de cape.

Plus passionnés qu'intelligents, les Espagnols aiment les entreprises dont le meurtre est à la fois le but et le moyen; ils n'ont point l'initiative qui crée; et, comme ils ne sont aptes, pris en masse, qu'à la destruction, on cesse de parler d'eux dès qu'ils cessent de tuer, ce qui n'empêche pas cette étrange nation d'abonder en individualités charmantes.

Nos soldats, en se promenant par bandes occupant la largeur des rues, selon leur coutume, jetaient sur ces ténébreuses figures des regards étonnés ou railleurs; ils se les indiquaient du doigt et passaient outre en se communiquant des lazzis qui les faisaient rire.

Un vacarme incessant remplissait la ville. Ce n'étaient de tous côtés que longues files de mulets, que des maquignons en béret blanc à houppe rouge allaient vendre au marché; que troupeaux de bœufs autour desquels bondissaient de grands chiens, et qu'aiguillonnaient des paysans poitevins aux yeux caves et à l'air morose; que véhicules de toutes les formes, parmi lesquels on remarquait de petits chariots du temps de Pygmalion, fils de Belus, qui, montés sur des roues pleines, attenant à l'essieu, poussaient, à chaque pas des bœufs qui les traînaient, de longs et aigres gémissements. Les paysans qui les conduisaient avaient les cheveux coupés en rond, et portaient, comme les vieux diacres peints sur les vieux vitraux, des *dalmatiques* de

gros drap brun. Ici, tandis que des bataillons précédés de clairons et de tambours se rendaient à la manœuvre, tandis que des marchands juifs, exhalant l'infection douceâtre particulière à leur race, nous assourdissaient du bruit de leurs offres, nous suivions des estafettes qui, lancées au galop, s'enfonçaient et se perdaient dans la foule, comme au coucher du soleil les oiseaux dans les bois. Là, semblables à des tiges de maïs se balançant avec roideur, des comptables en uniforme, groupés au milieu d'une place, échangeaient entre eux de graves saluts en s'inclinant tout d'une pièce. Plus loin, s'entre-croisaient, l'aigrette au vent, et en marchant d'un pas délibéré, des cadres d'officiers en visite de corps. Enfin, à toutes les fenêtres, dans toutes les boutiques, s'agitaient, rieuses, et comme enivrées de tout ce bruit et de tout ce mouvement, de jeunes filles laissant lire dans leurs beaux yeux noirs qu'elles aussi, en secret tourmentées de la soif de l'inconnu, s'envoleraient volontiers vers le pays des sérénades à la recherche des aventures.

Le 22 mars, nous reçûmes dans nos cantonnements l'ordre du départ; mon régiment ne se mit en route qu'à midi. Notre corps d'armée était commandé par le maréchal Molitor; notre division par le lieutenant-général Loverdo, Grec irascible et des plus hargneux; notre brigade par le maréchal de camp Corsin, vieux soldat d'un aspect vénérable; et notre régiment par le colonel de Houdetot.

Une femme, chère aux grâces poudrées et dévote à Cupidon, que Saint-Lambert aima, et qu'a rendue célèbre un soupir de Jean-Jacques, a fait assez connaître ce dernier nom depuis elle retombé dans l'oubli. Celui de ses descendants qui nous commandait était grand et maigre; il avait l'œil noir, le teint pâle et le visage ovale. N'ayant que du dédain pour les plaisirs intellectuels, il passait sa vie à fumer et à chasser : c'était un caractère solitaire et ennuyé, une nature vague et chiche, un esprit aride et morne, sans fleurs et sans rayons.

Le général Corsin tenait à ce que les soldats emboîtassent correctement le pas sur les deux bords du chemin. L'étincelle oblique et courroucée qui vacillait sans cesse dans l'œil du Palicare ne se montrait jamais dans le sien. Il disait que la victoire aime à se mirer dans les luisantes gibernes, et qu'elle octroie de préférence ses faveurs aux troupes bien paquetées, bien agrafées, bien alignées.

M. le maréchal Molitor pouvait avoir un peu plus de cinquante ans; ses longues jambes, assez grêles, contrastaient avec l'extrême grosseur de sa tête. Encore bel homme, néanmoins, grand, mince, et se tenant bien, comme les paladins de race franque de la cour de Charlemagne, il avait le visage plein et fort blanc; il parlait peu, et regardait avec une sorte d'attention étonnée les personnes qui lui parlaient. Je ne demandai point ce qui le poussait à tourner contre les libéraux espagnols l'épée qu'il avait autrefois illustrée au service de la république. Hélas! en vieillissant, nous oublions peu à peu les dieux de notre jeunesse; les mots gloire, amour, liberté, nous semblent chaque jour plus vides de sens, et, dans ce radieux univers, il n'est bientôt plus qu'un objet qui nous paraisse digne de nos vœux : la fortune.

Le ciel était gris et pluvieux quand nous sortîmes de Bayonne; nos soldats, chargés comme des mulets de vivres (ils en avaient pour onze jours) et d'ustensiles de toute sorte, ne montraient pas tous la même humeur. Ceux que préoccupaient de fâcheux pressentiments, et qui, s'exagérant la férocité des ennemis que nous allions combattre, ne voyaient en perspective que des jambes de bois et des nez d'aegent; ceux-là, dis-je, rendus plus tristes encore par l'aspect du ciel et le poids écrasant de leur havresac, cheminaient d'un air soucieux et abattu; d'autres, et heureusement c'était le plus grand nombre, totalement étrangers à l'influence des phénomènes extérieurs, manifestaient, par leur insouciance et leur sang-froid, la force qu'ils puisaient dans leur inertie; quelques uns riaient et chantaient, charmés qu'ils étaient d'échapper enfin aux ennuis de la vie de caserne, au caporalisme, aux éternelles inspections, aux éternels exercices; quelques autres, les yeux de l'âme attachés sur les fleurons émaillés d'une croix imaginaire, marchaient d'un pas ferme et semblaient destinés à tout braver pour contraindre la fortune à changer leur rêve en réalité.

Ces jeunes successeurs des vieux champions à tête d'aigle ou à mufle de lion de la république et de l'empire, étaient tous de petite taille, mais robustes et surtout fortement membrés : assez laids pour la plupart, ils ne rachetaient ce désavantage par aucune expression qui eût pu donner d'eux une haute opinion.

Nos soldats n'ont nullement l'esprit que les vaudevillistes leur supposent; les contes dont ils s'amusent remontent aux temps les plus grossiers et sont les mêmes dans toutes les armes. Ce

qu'il faut admirer en eux, c'est la sagacité merveilleuse qu'ils montrent dans le jugement qu'ils portent sur leurs supérieurs. On peut dire qu'enfin leur coup d'œil est infaillible. Ils acquièrent vite, en outre, une grande susceptibilité à l'endroit de l'honneur, ce qui compense en eux le défaut d'orgueil national, seulement trop fier pour leur nature, et bien autrement développé chez les Anglais et chez les Espagnols que dans nos modestes populations. De plus, leur désintéressement est admirable. Calmes, obéissants, compréhensifs, honnêtes, continents et braves, ils n'ont que faire d'avoir recours aux excitants physiques pour être sûrs d'eux-mêmes au moment du danger. A la vérité, ils n'ont rien dans les mœurs, rien dans le génie, d'éclatant et d'épique; ils sont de leur temps, et le résument en ce sens qu'il éveille des idées d'utilité et de protection plutôt que des idées de gloire et de conquête.

Comme on ne devait passer la Bidassoa que le lendemain, il était convenu qu'on logerait le plus d'hommes qu'on le pourrait dans les villages en même temps les plus voisins de la route et les plus rapprochés de cette rivière. Il en résulta que de longues haltes, nécessaires pour les renseignements à prendre auprès des autorités locales, eurent lieu à chaque hameau qu'on rencontrait, en sorte que mon bataillon, qui fermait la gauche de la colonne, fut surpris par la nuit bien avant d'avoir atteint celui où il devait prendre gîte. Or, depuis plus d'une heure, la pluie tombait à verse. Noirs et silencieux comme des fantômes, nos gens, que la voix des chanteurs ne soutenait plus, réglaient leur marche devenue plus pesante sur le bruit rauque et sourd que rendaient les bidons et les marmites continuellement heurtés par les manches des outils de campement. Le vent soufflait du nord, et la pluie était froide.

Je marchais à côté du soldat qui, sous le titre ronflant d'homme de confiance, me servait tout bonnement de domestique; il s'appelait ou plutôt on l'appelait Chandelle, nom qu'il justifiait par son teint blême, ses cils et ses cheveux d'un blond quasi blanc, et sa taille toute d'une venue. Né aux environs de Péronne, il était doué d'une forte dose de cette sorte de franchise étourdie, particulière aux Picards, qui ne participe pas moins de la malice que de la bêtise. A la fois très crédule et d'une défiance extrême, toujours en garde contre le possible et l'âme ouverte au surnaturel, il ne croyait fermement qu'aux revenants; d'humeur joviale

et familière d'ailleurs, assez vain, mais, en somme, bonhomme. Nous marchions donc côte à côte, gravement et en silence, comme tout le monde. Je crus qu'il était bon de tirer nos gens de cette torpeur.

— Ah çà ! maître Chandelle, lui dis-je tout haut dans ce but, qu'est donc devenu cet entrain si vanté? Vous chanteriez sous une pluie de hallebardes, me disait-on, et voilà que, pour quelques gouttes d'eau, vous demeurez muet comme une tombe.

— Dame ! lieutenant, me répondit Chandelle, en imprimant à son sac un mouvement qui le fit remonter du bas de ses reins sur ses épaules, vous conviendrez que le temps n'est pas à la gaudriole ?

— D'accord ; mais vous comptez parmi nos grognards, et, à ce titre, vous devez à nos jeunes gens l'exemple du courage et de la bonne humeur dans la mauvaise fortune.

— C'est la vérité, lieutenant.

— Ainsi, vous ne vous ferez pas trop tirer l'oreille pour nous chanter une chanson.

— Je vous en chanterai une, je vous en chanterai dix : j'en sais qui donneraient des jambes à un cul-de-jatte ; seulement, il en est de ma voix, la nuit, surtout quand il pleut, comme de la lame de mon sabre, elle se rouille, à moins d'une chose que je sais bien.

— D'un verre d'eau-de-vie, je suppose?

— Précisément.

— Qu'à cela ne tienne... Appelez une cantinière.

— Laquelle appellerai-je ? car nous en avons deux, une grosse courte et une grande maigre. La courte a le mot pour rire, elle vend du cassis ; la grande est revêche, maussade, et ne vend que de l'eau-de-vie.

— Peste ! maître Chandelle, vous êtes bien au courant du caractère de cette dame... Appelez la plus leste.

— Alors ce serait la Marengo, la grande maigre ; mais vos gens ne l'aiment pas à cause de la Fouine.

— Comment, de la Fouine ! Que voulez-vous dire?

— Dame, lieutenant, c'est là le nom de guerre que nous avons donné à une jeune fille que la Marengo a recrutée à Bayonne ; une mijaurée, raide et mince comme une baguette de fusil, qui ne rit jamais, qui ne parle à personne, et qui, quand on fait

mine de badiner avec elle, vous regarde du haut de sa grandeur; ça n'a pourtant pas encore quinze ans.

— Voilà la première fois que j'entends parler d'elle. Y a-t-il longtemps qu'elle est avec la Marengo?

— Huit jours, lieutenant.

— Sait-on de quel pays elle est?

— Le fourrier *Mâchepain*, des grenadiers, prétend qu'elle est Espagnole, vu son baragouin et sa couleur.

— Est-elle donc d'une couleur extraordinaire?

— Non; seulement elle est venue au monde quand le noir de fumée était en fleur.

— Vous avez bien de l'esprit ce soir. Allons, j'ai envie de voir cette jeune fille; appelez la Marengo.

— Il n'y a que *la Pomarel* qui ait du cassis, lieutenant.

— Allez au diable avec votre cassis! Je vous ordonne d'appeler la Marengo.

Chandelle se le tint pour dit; il mit ses deux mains en entonnoir, et, se tournant du côté où il supposait que cette femme pouvait être, il la héla en l'appelant plusieurs fois par son nom.

— On y va! on y va! répondit une voix venant d'assez loin, qui n'avait rien de féminin, mais que Chandelle assura être celle de la Marengo.

Je me tournai, et aperçus à travers l'obscurité un point lumineux comme l'œil d'un lynx qui s'avançait vers nous. En peu de temps, il eut franchi presque tout l'espace qui nous séparait.

— Eh bien, me voici, dit la Marengo, qui donc m'appelait?

— Encore quelques pas, la mère, lui cria Chandelle, et vous trouverez à qui parler; allons, pas accéléré.

— Oui, oui! grommela la vivandière en se mettant en marche, fais donc le joli cœur, méchant pain de suif.

— Attrape, Chandelle, dirent quelques soldats en riant.

Le point lumineux provenait d'une lanterne que la Marengo avait à la main.

— Donnez-moi cette lanterne, lui dis-je, je la tiendrai pendant que vous verserez un verre d'eau-de-vie à chaque soldat de cette compagnie.

— Suffit, lieutenant.

La Marengo, qui n'était parmi nous que depuis quelques semaines, pouvait avoir une soixantaine d'années. C'était une grande femme aux traits accentués et à l'air farouche. Son geste

était brusque, et sa bouche flasque et démantelée exprimait l'amertume et le dédain ; elle portait une vieille capote de soldat et un chapeau rond de cuir bouilli. Ses longs cheveux gris, groupés en mèches et ruisselants d'eau, pendaient sur ses tempes et le long de son cou comme des couleuvres mortes.

— Lieutenant, me dit Chandelle, si vous voulez voir la Fouine, elle est derrière la Marengo.

Sans répondre autrement que par un mouvement de tête, je tournai brusquement la vitre de la lanterne vers la jeune fille, dont je pus embrasser toute la personne d'un coup d'œil. C'était une créature maigre, élégante et svelte. Immobile, les coudes au corps et les avant-bras dans les mains, elle semblait insensible à la pluie et au vent. Son teint était brun, sa bouche fine, son nez droit. Ses cheveux noirs et épais, répartis en bandeaux lustrés par l'humidité, brillaient comme de l'ébène polie. Ses beaux grands yeux pleins de flamme avaient je ne sais quoi de sauvage.

Je demeurai comme ébloui de cette apparition.

La jeune fille soutint mon regard avec l'indifférence altière des grands oiseaux de proie.

— Eh! lieutenant, me dit la Marengo, comment voulez-vous que je serve votre monde si vous ne m'éclairez pas mieux que ça?

— Vous avez raison, mais pourquoi ne vous faites-vous pas seconder par la Fouine? dis-je en ramenant les rayons de lumière sur la bonne femme.

— Il y a longtemps que son baril est vide, à elle; la jeunesse est chanceuse.

— Elle est votre parente?

La vieille me regarda en dessous, semblant chercher où j'en voulais venir. Puis prenant la parole : si on vous le demande, me dit-elle durement, répondez que vous n'en savez rien. Là-dessus et sans réclamer l'argent qui lui était dû, elle nous tourna le dos et s'en alla.

—Eh! la Marengo! la Marengo! crièrent quelques soldats qui n'avaient point encore été servis.

Appels inutiles; la Marengo en s'éloignant avait éteint sa lanterne, et c'eût été perdre son temps, par une nuit si noire, que de courir après elle.

La Fouine l'avait suivie.

Mon premier mouvement, quand nous fûmes rentrés dans nos ténèbres, fut d'envoyer cette vieille à tous les diables; toutefois, je me contins en considération de sa misère. — La nuit, à son âge, battre les champs par un temps pareil! il y avait bien là de quoi justifier sa mauvaise humeur. D'ailleurs, si je ne m'étais pas trompé, une sorte de dignité hautaine, empreinte dans toute sa personne, donnait de son caractère et de ses sentiments une idée que ne détruisaient ni l'humilité de son état, ni la rudesse peut-être affectée de son langage.

Je m'arrêtai à cette remarque; ce que j'ai de romanesque dans l'esprit prit feu tout à coup, et je perdis en même temps le sentiment de la fatigue.

— Au fait, me dis-je, que signifie ceci?... Il est clair que cette femme n'a pas toujours vécu dans l'abjection relative où je la vois plongée... Il est clair qu'une vraie cantinière ne se fût montrée ni si impertinente envers un officier, ni si oublieuse avec un débiteur... Oui, cela est clair; mais qu'en conclure?... comment, qu'en conclure?... Est-ce que nous n'entrons pas demain en Espagne? Est-ce que cette merveilleuse jeune fille, que personne ne connaît, qui ne parle à personne, et dont le baril est toujours vide, par la bonne raison qu'on n'y met jamais rien; est-ce que tout cela ne donne pas à penser?... Je dis qu'il y a là-dessous du mystère; je dis que si les manières de ces femmes, si éloignées de la vulgarité inhérente à leur condition apparente, n'ont jusqu'ici frappé personne, cela tient à l'insouciance ou à la grossièreté des gens qui sont à même de les voir de près. Je dis qu'un grand dessein les préoccupe, et que c'est pour l'atteindre plus sûrement qu'elles ont revêtu ces habits d'emprunt et se sont enrôlées parmi nous.

Mon imagination prit là-dessus un nouvel essor.

— C'est un fait, ajoutai-je, qu'il est, dans notre vie, des moments où rien ne nous est caché. En vérité, l'histoire de cette jeune fille me semble encore plus facile à deviner que celle de la Marengo. D'abord c'est du sang patricien qui coule dans ses veines; on n'est pas du peuple avec des yeux comme ceux-là. Ensuite sa patrie est, comme l'a fort bien compris le fourrier Mangepain ou Rongepain, le pays taciturne et brûlé vers lequel nous marchons. Enfin elle aura infailliblement vu le jour dans un de ces vieux palais à façade nue et grisâtre dont deux géants de granit gardent l'entrée... Que si je me trompe sur quelques détails, du

moins je ne me trompe pas sur le fond... Un soir, comme elle folâtrait, étant encore toute petite, sous les orangers et près du jet d'eau de la cour, des Bohémiens l'auront enlevée pour exploiter à leur profit sa grâce et sa gentillesse... Ces événements sont fréquents en Espagne... Au milieu de leur horde immonde elle aura précisément gardé le souvenir des respects et des splendeurs dont son heureuse enfance fut environnée. D'où l'incomparable fierté de son regard, de bonne heure habitué à planer sur la foule du haut d'un balcon mauresque ; d'où son dédain pour les tourlouroux facétieux et galants au milieu desquels elle vit. Certes, il n'y a rien, dans tout cela, que de très vraisemblable. ... Voilà qu'un beau jour, après d'infructueuses tentatives, elle réussit enfin à échapper à ses ravisseurs, que l'appât du maquignonnage avait attirés à Bayonne... Ce sont peut-être eux, seulement, qui nous ont vendu notre méchant mulet de division, les infâmes! Rien que pour cela... mais passons. Alors elle se sera confiée à la Marengo, à cause de ses rapports avec les soldats, instruments de force et de protection. Le reste coule de source. — La Marengo, que recommandent un grand courage, une discrétion à toute épreuve, une expérience consommée, et qui porte sur son front sévère le cachet de ces divers attributs, lui aura offert de la reconduire dans son pays, à la seule condition d'être un jour mise à même par sa riche et noble famille de pouvoir répudier un état qui la ravale. Sans ces circonstances, est-ce que l'intérêt à la fois tendre, inquiet, farouche qu'elle porte à la Fouine, comme l'appellent ces mal-appris, serait explicable? évidemment, non..... Maintenant il s'agit pour cette jeune fille de n'attirer l'attention de personne, afin que de retour dans le palais de ses pères, nul ne puisse soupçonner dans quels bas fonds sont écloses les premières fleurs de sa beauté. On impute souvent à crime les torts de la fortune ; ces torts, elle veut qu'on les ignore, car le malheur l'a douée d'une sagesse précoce...

En ce moment, le bruit que fit sur la chaussée un fusil qu'un soldat venait d'y laisser tomber, me tira de ma rêverie. Aussitôt, comme une bulle légère, mon petit roman s'évanouit. Toutefois, je restai convaincu que ces femmes n'étaient point tout à fait ce qu'elles voulaient paraître. Certainement, me dis-je, il y a du vrai dans ce que je me racontais à moi-même tout à l'heure. Eh mon dieu! l'Espagne n'est-elle pas le pays des fortunes inespérées et des catastrophes subites? Que de mystère dans ces villes silen-

cieuses où se plaisent les moines et les cyprès! dans ces campagnes aux lointains azurés où le vent, sous le pied de la haquenée des brunes infantes, soulève, aux rayons d'un soleil ardent, de petits nuages de poudre d'or!... Vous verrez que ce couple étrange nous plantera là dès que nous aurons passé la Bidassoa. Au reste, dès demain, je me renseignerai de mon mieux sur leur compte. Si rien ne vient ébranler la bonne opinion que j'ai d'elles, je me réserve de leur venir chaleureusement en aide. Trop de déférence de ma part pourrait les inquiéter en leur faisant connaître que j'ai pénétré leur secret (au moins en partie) ; j'entretiendrai leur sécurité en leur tenant un langage en rapport avec les dehors sous lesquels elles se cachent. Néanmoins je veux que la jeune fille connaisse que je l'ai devinée, bien que je ne veuille pas en avoir l'air; je veux de plus qu'elle ne quitte point ce pays sans emporter de moi une idée favorable. Qui sait! l'Espagne, après tout, n'occupe qu'un point sur la mappemonde; sur ce point, deux individus peuvent un jour se rencontrer, et il serait doux... Holà! me dis-je, c'est assez d'un roman pour ce soir.

Je me rapprochai de Chandelle :

— Et votre chanson, fainéant?

— J'attends vos ordres, lieutenant.

— En ce cas, commence.

Chandelle, comme un saltimbanque qui va mettre une chaise en équilibre sur son nez, renversa la tête en arrière, puis, donnant de la voix comme s'il eût eu à cœur d'être entendu de l'autre côté des Pyrénées, il nous régala du couplet suivant, sur l'air: *Réveillez-vous, belle endormie.*

Quand je vais à la cathédrale,
C'est pour entendre le serpent;
Un chanoine, un jour, dans sa stalle.....

Il en était là quand la pluie, qui depuis un moment avait cessé, recommençant tout à coup à tomber avec fureur, force lui fut de s'interrompre. Cette fois, la raffale nous donnait en plein visage: le vent, comme un athlète puissant, ne nous laissait avancer qu'en nous contraignant à lutter contre lui de toutes nos forces. Dès lors nos jeunes soldats, brisés de fatigue, ne dissimulèrent plus leur découragement. Quelques uns s'arrêtèrent, sortirent

des rangs, s'affaissèrent sur eux-mêmes et déclarèrent d'une voix à la fois dolente et résolue, qu'ils attendraient dans cette position le passage des voitures chargées de recueillir les écloppés et les malades. D'autres, jugeant qu'on avait dépassé le village qui nous était destiné, franchirent les fossés qui bordaient la route et s'en allèrent chercher un abri à travers champs. Bientôt je remarquai que le bruit des bidons et des gamelles, dont j'ai parlé, ne se faisait plus entendre; j'en conclus que de ce long chapelet d'individus attachés au caveçon de l'obéissance passive, il ne restait plus au poste que Chandelle et moi.

J'en prévins ce digne homme.

—C'est ma foi vrai, me dit-il, après un instant de silence, employé sans doute à interroger l'espace de l'oreille et des yeux. — Et maintenant, lieutenant, qu'allons-nous faire? D'abord je vous préviens que je ne vous quitte pas; avec mes yeux d'Albinos, comme vous dites, je vois presque aussi bien la nuit que le jour; je veux vous aider à sortir d'embarras.

En parlant ainsi, maître Chandelle, que les ténèbres effrayaient, avait sa sûreté en vue au moins autant que la mienne. Je voulus lui faire comprendre que je l'avais deviné.

—Soit, lui dis-je; mais avant d'aller plus loin convenons de nos faits. A vous de nous trouver un chemin qui nous mène à quelque ferme dont nous nous ferons ouvrir la porte; à moi l'œil au guet pour veiller sur les revenants qui seraient tentés de nous surprendre dans notre isolement. N'ai-je pas déjà entendu le cri de la chouette?

—Au nom de Dieu! lieutenant, me dit le Picard, en s'approchant vivement de moi, ne parlez pas ainsi des revenants la nuit, ça les fait venir.

— C'est-à-dire, lui répondis-je, que non seulement vous croyez aux revenants, mais que, par-dessus le marché, vous en avez une peur horrible. Entre nous, c'est là dans un soldat une faiblesse qu'une seule chose peut expliquer: vous aurez commis un meurtre! vous aimez à boire; un jour vous vous serez enivré et vous aurez tué un cabaretier.... un cabaretier ou un mitron, je ne sais, enfin vous aurez tué quelqu'un.

Je ne voyais pas le visage de l'inculpé, en sorte que je ne pus juger de l'effet de mes paroles que par la véhémence avec laquelle il répondit: —Par la mort diable! lieutenant, osez-vous bien m'accuser d'un assassinat! Un meurtre! rien que cela! Sachez

que je n'ai jamais tué personne. Un cabaretier, un mitron! eh! que ferais-je de la peau de ces gens-là? Si je crois aux revenants, c'est que j'en ai vu; c'est que mon père, c'est que ma mère en ont vu, et qu'il est bien permis, j'espère, de croire à ce qu'on voit.

—Alors, à la bonne heure! prenez que je n'aie rien dit, et ne nous fâchons pas. Encore que je n'admette pas qu'on ne tue un homme que pour en avoir la peau, je respecte une croyance fondée sur le témoignage des sens. Vous avez vu des revenants, vous en êtes certain; j'en conclus que vous pouvez me dire s'il est vrai que ces êtres, qui font peur à tant de gens, ne se montrent jamais qu'avec un grand drap blanc sur les os et la face illuminée d'une lumière sinistre.

— Oui.... fit Chandelle d'une voix si basse et si troublée que je pus à peine l'entendre. Les dents lui claquaient d'épouvante.

Je réprimai, non sans peine, une forte envie de rire. — Allons, allons, ne tremblez pas ainsi. Je suis de ceux sur qui les revenants ne peuvent rien; je les brave et me fais fort de vous garantir de leurs mauvais desseins. Vous voyez que vous ne pouviez mieux faire que d'associer votre fortune à la mienne. Mais un moment; le vent ne nous atteint plus, quoiqu'il souffle toujours; voyez donc si par hasard nous n'en serions pas abrités par une maison.

Chandelle regarda, et dit: — J'aperçois une masse noire, ce doit être une maison. Avançons, dans un moment nous saurons à quoi nous en tenir.

Nous avançâmes et, à notre grande joie, nous reconnûmes que nous ne nous étions pas trompés.

— Prenez une pierre, dis-je, et servez-vous-en comme d'un marteau pour réveiller le maître de ce logis.

— Pourquoi une pierre, lieutenant, n'ai-je pas la crosse de ma clarinette? Laissez-moi faire.

Il prit son fusil des deux mains (c'était ce qu'il entendait par sa clarinette), et lui imprimant un mouvement horizontal: — Holà! holà! holà! se mit-il à crier à tue-tête en joignant à chaque cri un grand coup de crosse dans la porte.

Une momie du temps des Pharaons se fût éveillée à ce vacarme, s'il eût eu lieu près de sa pyramide.

— Qui... est... là? demanda du dedans une voix mal assurée.

— Deux militaires, répondis-je, que la pluie, la tempête et la

nuit obligent à vous demander l'hospitalité; vous avez dû voir toute la journée des soldats passer devant votre porte.

— En effet, reprit la voix devenue plus ferme. Attendez un peu, je m'habille, j'allume une lampe et je suis à vous.

Au bout de deux minutes, la porte s'ouvrit.

— Soyez les bienvenus dans ma pauvre maison, nous dit en nous saluant un homme vêtu en paysan; tout ce qu'elle contient est à votre service.

Chandelle, entré le dernier, referma la porte.

Nous nous trouvions dans une grande pièce ayant la terre battue pour parquet et les tuiles du toit pour plafond. Une huche, une table de sapin et une longue caisse servant de lit composaient tout le mobilier. Deux jambons pendaient à une solive; une petite glace à cadre rouge miroitait au-dessus du manteau de la cheminée entre deux belles plumes de paon s'ouvrant en éventail. Sur la table, un bouquet de jonquilles sauvages entourées de violettes trempait dans un beau verre de cristal, auprès duquel une tourterelle de Barbarie, que notre tintamare avait réveillée, lissait gracieusement ses plumes en nous regardant de temps en temps d'un air curieux et doux.

Ces détails, la propreté du lieu, le parfum de contentement modeste et recueilli qu'on y respirait, me donnèrent la plus favorable idée de notre hôte. Je lui tendis la main, et après l'avoir remercié de son bon accueil: — Vous voyez, lui dis-je, dans quel état nous sommes; un bon feu est notre premier, notre plus pressant besoin. Veuillez indiquer à ce soldat où est votre bois, et pardonnez-nous d'en user ainsi sans façon; mais le temps nous presse, il est au moins minuit, et nous devons nous remettre en route au point du jour. Le feu allumé, vous aurez la complaisance de songer à notre souper. Prenez cet argent.

Notre hôte fit un geste de refus.

—Prenez, repris-je, ou nous irons chercher fortune ailleurs. C'est vous montrer assez généreux que de nous prêter votre aide et de nous sacrifier votre repos. Voilà des jambons, vous avez sans doute des œufs, du vin, des noix, de l'eau-de-vie. Nous mettrons tous la main à la pâte. Il faut que dans une heure, bien restaurés et nettoyés de cette fange, nous dormions tous les trois, vous dans votre lit, nous sur la paille devant le feu.

Le paysan s'inclina.

C'était un homme de taille moyenne, aux épaules larges, à la

poitrine saillante, à la taille mince et cambrée. Son air était humble, une expression de douceur mélancolique était empreinte sur son visage osseux et assez large, sans être gros : vrai type du paysan basque.

Sa chaumière dépendait d'un village situé à une demi-lieue dans les terres. Les soldats qu'il devait loger avaient sans doute mieux aimé rester au cabaret que d'ajouter à leurs fatigues en se rendant chez lui. Sa femme était à Bayonne. Elle aussi aimait les oiseaux et les fleurs. Ils n'avaient point d'enfants. Il travaillait tantôt aux champs, tantôt sur la route. Il n'était pas riche ; toutefois, cette chaumière, ainsi que le jardin, plein de cerisiers et de groseillers, qui en dépendait, lui appartenait.

Il m'instruisit de ces particularités tout en allumant le feu. Chandelle, qui s'était débarrassé de son attirail de guerre, l'aidait. Le feu en train, notre hôte nous engagea à quitter nos uniformes, et alla prendre dans son armoire des vêtements de gros drap qu'il nous enjoignit de passer sur-le-champ, si nous tenions à notre santé. Chandelle avait dans son sac du linge de rechange. En quelques minutes la métamorphose fut complète. Une veste grise, un béret blanc et un pantalon marron me donnèrent l'apparence d'un paysan basque. Chandelle, avec sa mine blême, avait dans la dalmatique brune qui lui échut l'air le plus drôle du monde; il roulait les yeux, prenait des attitudes béates et riait. Nous tordîmes nos habits pour en exprimer l'eau et les mimes à sécher; ces soins remplis, nous procédâmes aux apprêts du souper. Notre hôte s'arma de la poêle à frire de l'air d'un homme disposé à bien faire; je dressai la table et taillai la soupe. Bientôt une forte odeur d'oignon se répandit dans la chaumière.

— Eh ! eh ! s'écria Chandelle les narines dilatées, il me semble, lieutenant, qu'on nous mitonne là une crâne soupe.

— Oui, et à la confection de laquelle vous n'aurez été pour rien. Vous vous prélassez là comme un évêque, au lieu de m'aider à mettre le couvert.

Comme les campagnards picards et normands, les paysans basques ont la manie du linge. Chandelle trouva dans l'armoire des montagnes de nappes et de serviettes, un peu bises, un peu épaisses, mais fort propres et sentant la lavande. Nous choisîmes ce qu'il y avait de mieux pour notre festin; nous replaçâmes sur la table le bouquet de jonquilles, et nous attendîmes.

Notre hôte tourna vers nous un regard satisfait. — Voilà qui va bien, dit-il. Maintenant, j'ai besoin du grand plat de faïence à fleurs rouges. Ce plat, dans lequel resplendissait la lumière de la lampe, occupait le milieu du dressoir, dont il était la parure et l'orgueil. On le lui porta : il y versa une omelette où il n'avait pas plus épargné l'oignon que dans la soupe.

Alors nous nous mîmes à table. Les mets étaient copieux, et, une faim canine aidant, nous soupâmes comme des rois. Notre paysan nous tint tête. On fêta son vin, son jambon, son eau-de-vie. Chandelle, fidèle à ses goûts, eût préféré du cassis. C'eût peut-être été le moment de lui demander de quoi jouait l'illustre chanoine dont il nous avait commencé l'histoire, ou du moins de le faire jaser sur la Fouine et sur la Marengo; mais le sommeil m'accablait, mes yeux se fermaient malgré moi. Je lui ordonnai de s'occuper de notre coucher. Notre hôte lui indiqua un réduit d'où il rapporta quelques brassées de paille dont nous fîmes une litière auprès du feu.

Il était une heure du matin quand nous nous couchâmes. Cinq minutes après, nous dormions tous les trois comme des boas repus.

Mais il était écrit que cette nuit serait pour nous une nuit de travaux et d'épreuve.

Il n'y avait pas une demi-heure que nos forces physiques, libres de l'aiguillon de l'intelligence, se réparaient dans le fécond anéantissement du sommeil, quand une voix lamentable, apportée par le vent qui ébranlait la porte et les auvents de la chaumière, pénétra jusqu'à nous. Je fus le premier qui l'entendis. Je me mis sur mon séant et prêtai l'oreille pour me convaincre que je ne m'étais pas trompé. Ce n'était que trop vrai; une créature humaine errait dans les champs par ce temps affreux et appelait au secours. Je me levai aussitôt.

— Chandelle! criai-je, eh! Chandelle! réveillez-vous, mon ami, allons, réveillez-vous!

Il ne lui plut point de se réveiller.

— Il est impossible que vous ne m'entendiez pas, ajoutai-je en le secouant fortement. Morbleu! réveillez-vous!

Il se souleva à demi, et, se frottant les yeux: — Eh bien, quoi! que me veut-on? qu'y a-t-il? Est-il déjà cinq heures? Est-ce que le feu est à la maison?

— Non, mais il faut vous lever et me suivre. Un voyageur, un

de nos camarades, peut-être, erre au hasard dans la campagne et pousse des cris de détresse; il est de notre devoir de lui venir en aide. Tenez, écoutez, n'entendez-vous rien?

— Au secours! criait la voix, au secours!

Ces appels, empreints de détresse, éveillaient dans l'âme autant de terreur que de pitié.

Chandelle pâlit, ses cheveux se dressèrent sur sa tête. Le sommeil, dont j'avais tant de peine à le tirer, l'abandonna tout à coup. Etes-vous sûr, lieutenant, que ce soit là une voix humaine? Remarquez *qu'elle domine celle de l'orage*. Avant de nous aventurer, il serait bon... Ne disiez-vous pas tantôt que vous aviez entendu le cri de la chouette?

—Allons, vous voilà retombé dans vos terreurs de nourrice. Trêve à ces billevesées; coiffez-vous, allumez le falot de notre hôte et disposez-vous à m'accompagner. Est-ce que les esprits souffrent du vent, souffrent de la pluie? Est-ce qu'ils ont besoin de l'assistance des hommes? Soyez donc plus sensé.

Chandelle secoua la tête, comme pour me faire comprendre qu'il en savait plus que moi sur cette matière.

— Vous lèverez-vous, à la fin?

Il ne me répondit point; le cou tendu, plongé dans une rêverie inquiète et tressaillant au moindre bruit, il semblait déterminé à ne pas sortir.

— J'irai donc seul, dis-je en lui jetant un regard de dédain. Quand je vous pris à mon service, j'étais loin de me douter que j'avais mis la main sur un poltron.

Chandelle d'un bond se trouva sur ses pieds: — Non, lieutenant, je ne suis pas un poltron; non, dis-je, et cent fois non! d'ailleurs, vous le savez bien; mais il est des périls qu'il y a folie à braver. N'importe, j'allume le falot et je vous suis.

J'allai trouver le paysan que ce dialogue avait réveillé. — Vous savez ce dont il s'agit, lui dis-je; restez pour alimenter le feu, dans un quart d'heure nous serons probablement de retour.

La pluie n'avait pas cessé, mais le vent ne soufflait plus que par intervalles. La voix venant de son côté, je jugeai qu'il était logique de marcher contre lui.

— Haussez et baissez le falot, dis-je à Chandelle; si la personne égarée l'aperçoit, peut-être comprendra-t-elle que cette manœuvre lui signale un sauveur.

Nous nous trouvions dans un champ labouré. Bientôt la terre

qui s'attachait à nos chaussures nous rendit la marche on ne peut plus pénible. Chandelle, que sa dalmatique ne préservait qu'à demi et qui s'était d'abord plaint du froid, commençait à avoir trop chaud.

La voix ne se faisait plus entendre.

— Parbleu! fit le Picard, je pourrais aisément prédire ce qui va arriver. Vous verrez que nous allons être attirés dans quelque marais ou poussés par une main invisible dans une tourbière. Au reste, quand les crapauds et les feux follets viendront au-devant de nous...

— Alors, dis-je en l'interrompant, nous verrons ce que nous aurons à faire; en attendant, avançons toujours.

Nous fîmes encore quelques pas, après lesquels Chandelle, harassé de fatigue, s'arrêta. Il tenait le falot à la hauteur de sa figure pour éclairer plus d'espace; je pus l'examiner à mon aise: il avait cet air à la fois timide et résolu du jeune soldat à sa première affaire, que la peur glace en même temps que le point d'honneur l'aiguillonne. Tout à coup, je vis ses yeux se dilater et s'arrondir; sa bouche s'entr'ouvrit, il resta sans haleine et comme pétrifié : c'était l'effet de la frayeur; mais cette fois, il ne la ressentait pas sans cause. Une petite main fine, humide et d'un blanc mat, venait de se poser, légère et silencieuse, sur son avant-bras.

L'aspect d'une vipère ne m'eût pas moi-même plus effrayé que celui de cette main.

— Qui va-là? criai-je.

— Moi, dit la Fouine qui, sortant brusquement de l'ombre que lui faisait Chandelle, vint se placer devant le falot entre lui et moi.

Le bruit du vent dans les grands arbres nous avait empêchés d'entendre celui de ses pas.

— Infâme sorcière! s'écria le Picard, bohémienne du diable! vous avez manqué me faire mourir de peur.

— Au fait, dis-je à mon tour d'une voix presque aussi fâchée que celle de mon compagnon, ne pouviez-vous, par un signe quelconque, nous avertir de votre arrivée? Comment vous trouvez-vous ici? Ces cris qu'on entendait tout à l'heure, est-ce vous ou la Marengo qui les poussiez?

Tout en parlant, je la regardais en face, de plus en plus émerveillé de sa beauté, en sorte que, sans que ma volonté y fût pour

rien, ma voix s'était peu à peu adoucie. Elle sentit qu'elle avait en moi un protecteur; ses yeux perdirent de leur rigidité; elle me prit par la main et m'entraîna sans me répondre dans un petit sentier qui coupait transversalement le champ où nous nous trouvions: je me laissai faire.

Chandelle marchait à côté de moi. — Cette vieille bagace, marmottait-il, avec son chapeau de cuir bouilli, c'est après elle que nous courons. Je gage qu'elle se sera grisée et que nous allons la trouver barbotant dans une mare. Ne faut-il pas que de braves gens quittent leurs lits pour aller ramasser madame et la ramener dans ses appartements!.... Oh! si ce n'était que de moi!...

— Chandelle, vous êtes un butor.

Il se tut.

Tout à coup, à la lumière de notre falot, un arbre, dont les branches mortes cliquetaient comme les os d'un squelette, blanchit devant nous.

— C'est ici, dit la Fouine.

Elle quitta ma main et passa, légère comme une bergeronnette, de l'autre côté de l'arbre.

Nous l'y suivîmes.

Là, étendue dans la boue et privée de sentiment, gisait la Marengo.

La Fouine nous la montra du doigt et fit un signe de commandement.

Ce geste choqua Chandelle.

— A qui donc en a cette pécore, dit-il; nous prend-elle pour ses domestiques? Ah bien, excusez! Sachez, ma mie, que si nous vous rendons service, c'est que nous le voulons bien. C'est trop fort aussi. Diable! vous n'y allez pas de main morte pour une servante de cantine.

La jeune fille le regarda d'un aïr étonné, puis tourna ses yeux vers moi comme pour réclamer mon intervention.

Tant de tact dans un âge si tendre me confirma dans l'idée que je m'étais faite de sa naissance et de son éducation.

—La Fouine a raison, dis-je; elle comprend notre langue, mais elle ne la comprend qu'imparfaitement: elle nous fait connaître par un signe ce qu'elle ne saurait expliquer verbalement. Au fait, de quoi s'agit-il? d'emporter cette femme. Eh bien! emportons-la et ne nous chamaillons pas pour des vétilles.

— A la bonne heure, dit Chandelle de l'air dérouté d'un homme qui ne comprend plus rien à ce qu'il voit, ni à ce qu'il entend.

Il fallait que la Marengo, avant de s'étendre au pied de l'arbre, se fût comme à plaisir roulée dans la boue, car elle en était littéralement couverte des pieds à la tête.

Le Picard fit un geste de dégoût : — Gluante et vaseuse comme la voilà, dit-il, comment ferons-nous pour la saisir sans qu'elle nous glisse des mains?

— Nous userons d'adresse. D'ailleurs, les actes les plus pénibles sont aussi les plus méritoires ; sans compter que l'habit que vous portez doit vous suggérer des idées de dévouement. Par hasard, ne seriez-vous propre à rien? Si je ne me trompe, vous n'êtes pas de ceux qui courent à la besogne comme les guêpes aux fruits mûrs. Souvenez-vous que tantôt vous n'avez pas même épluché un oignon. Allons, dépêchons-nous; vous, la belle, prenez ce falot et opérez un demi-tour à droite : vous verrez devant vous une lumière provenant d'une lampe que j'ai placée contre une fenêtre dont j'ai ouvert l'auvent. A mon commandement, vous marcherez droit sur cette lumière ; c'est là que nous demeurons.

Cela dit, je pris la Marengo par la tête, Chandelle la prit par les pieds.

— Mille bombes ! qu'elle est lourde ! fit le Picard ; un limonier en aurait sa charge.

Je ne pus m'empêcher de rire : — L'avez-vous donc jamais prise pour une sylphide, et comptiez-vous la soulever comme une plume?

— Pas précisément.

— Alors, de quoi vous plaignez-vous? Est-il rien de plus doux que d'être utile à une femme?

— A une femme, je ne dis pas, mais à un tas de boue!...

Ici, malgré l'incongruité de cette boutade, je fus tenté de lui faire part de la haute opinion que j'avais conçue de ces femmes ; mais, après un moment de réflexion, je m'en abstins, convaincu que je ne parviendrais jamais à la lui faire partager. Ne venait-il pas, l'animal, de traiter devant moi la Fouine de bohémienne, et depuis la veille, la Marengo n'était-elle pas l'objet de ses sarcasmes ? D'un autre côté, il n'avait pas la bosse de la vénération trop développée, et je n'avais que faire de lui fournir un bon pré-

texte de se moquer de l'autorité, chose que nous ne manquons pas de ranger parmi les plus respectables quand nous l'exerçons. Cet homme, me dis-je, n'a d'yeux que dans la tête, il n'en a pas dans l'âme. Une robe rouge avec de grandes plumes le convaincrait mieux du rang élevé de ces *sorcières*, comme il les appelle, que tout ce que je pourrais lui dire. Ma manière d'être avec elles ne l'avertit même pas, et, plutôt que de supposer que j'ai de bonnes raisons pour les traiter avec égard, il aime mieux croire qu'à mes yeux il n'existe aucune différence entre une sultane et une marchande de pommes. Le mieux est donc d'ajourner cette délicate confidence.

Là-dessus, j'élevai la voix :

— Etes-vous prête, mademoiselle ?

— Si, señor.

— En ce cas, en route.

Nous arrivâmes à la chaumière, ruisselants de sueur, brisés de fatigue et couverts de boue. Notre excellent paysan nous aida à placer la Marengo sur notre litière ; il s'accroupit à son chevet, lui lava les mains et le visage, et, les yeux attachés sur elle, attendit qu'elle reprît connaissance.

La Fouine grelottait ; on l'installa dans le fauteuil de paille près du feu.

Chandelle et moi nous eûmes à recommencer les ablutions et les lessives par lesquelles nous avions débuté en arrivant chez notre hôte. Malheureusement, nos uniformes à demi séchés furent cette fois les seuls habits de rechange que nous trouvâmes chez lui.

— Il y a dans l'armoire, nous dit-il, du linge et des effets de femme que je mets volontiers à la disposition de cette jeune fille. Quant à cette pauvre créature, il serait bon qu'on la déshabillât ; il est impossible qu'elle parvienne jamais à se réchauffer sans cela.

— Bon, grommela Chandelle, nous allons devenir ses valets de chambre à présent.

— Non, répondit le paysan ; vous êtes fatigué, reposez-vous : je me charge seul de cette besogne.

A ces mots, la Fouine, comprenant que ses soins étaient devenus nécessaires, leva la tête et la tourna lentement vers la Marengo. Elle était fort pâle ; ce ne fut pas sans peine qu'elle parvint à quitter son siége. Quand elle fut debout, une sorte

d'éblouissement l'obligea de porter la main à son front; elle parut ensuite s'armer de force et de résolution. Un peu raffermie par la puissance de sa volonté, elle se dirigea, languissante et fière, vers l'armoire, car elle avait entendu l'offre du paysan. Telle était, malgré les souillures de son vêtement, la grâce de sa démarche, qu'on l'eût prise pour une jeune déesse indienne cachée, toute rayonnante encore des splendeurs du ciel, sous la tunique immonde d'une soudra. Chandelle, le prosaïque Chandelle lui-même, ne put la contempler sans admiration. Je vis le moment qu'il allait, à mon exemple, s'élancer vers elle pour l'aider dans sa marche; mais il n'en eut pas le temps, la vieille, sur l'entrefaite, ayant poussé une sorte de gémissement annonçant son retour à la vie.

Nous nous rapprochâmes tous d'elle avec empressement.

Hélas! jamais figure plus bouleversée ne s'était offerte à ma vue. Elle était à la fois un objet d'horreur, de compassion et de dégoût. Elle ouvrit les yeux, se mit sur son séant et, les bras posés sur ses genoux comme des arcs-boutants, elle nous regarda quelque temps l'un après l'autre d'un air hagard et étonné. Sa pensée indécise semblait vaciller comme la flamme d'une lampe qui va manquer d'aliment.

— Comment me trouvé-je ici? demanda-t-elle enfin; que me voulez-vous? qu'avez-vous à me regarder ainsi?

— Je lui racontai en peu de mots les derniers événements de sa propre histoire.

— Ah! reprit-elle sans changer d'attitude, vous êtes l'officier à qui j'ai eu affaire hier soir. J'avais le pressentiment que vous et cet imbécile contribueriez à mon malheur.

Chandelle rougit et fit un haut-le-corps.

— Que ne m'avez-vous laissée où vous m'avez trouvée? ce temps horrible aidant, je serais peut-être morte maintenant... et n'est-ce donc pas un bien que la mort dans la vieillesse et la pauvreté?... Et toi, méchant Lovelace de bastringue, te voilà bien surpris d'être si mal payé d'un service que tu ne m'as sans doute rendu qu'à contre-cœur; mais sache que tes airs insolents et familiers m'ont toujours choquée. Retire-toi de devant moi, ta figure me déplaît.

Chandelle n'était pas homme à demeurer bouche close après un tel outrage.

— Ah bien! s'écria-t-il, voilà, j'espère, une jolie manière de

remercier les gens! Comment, vieille mule quinteuse que vous êtes, vous nous reconnaissez et vous osez regimber de la sorte! Gare au torche-nez, la grise! Que veut dire ceci? On vous dit que nous vous avons rapportée de plus d'une lieue, et voilà notre pourboire!... Allons, allons, cela n'est pas naturel; vous êtes malade, ou cette vieille caboche commence à déménager. En tout cas, ne m'injuriez plus; vous voyez que je vous parle poliment.

La Fouine, debout auprès de la litière, tenait sa figure cachée dans ses deux mains.

Je dis à la Marengo : — Ces violences aggravent votre mal et affligent votre compagne. Vous avez peut-être la fièvre; abandonnez-vous à nos soins; vous êtes environnée de cœurs compatissants. Tout le monde ici, et même ce soldat à qui vous ne rendez pas justice, voudrait vous soulager.

Elle ne me répondit point, se leva et se mit à marcher à grands pas dans la chaumière. Ses vêtements, alourdis par la pluie et la boue, rendaient, en frappant sur ses jambes, un son mat et gras.

— Je ne suis ni malade, ni folle, dit-elle après un moment de silence; je me serai évanouie de fatigue, voilà tout. Du reste, je ne comprends rien à l'intérêt que vous me portez... ou plutôt, si fait, ajouta-t-elle en regardant la Fouine de côté. Quoi qu'il en soit, je vous préviens que je ne mérite la compassion de personne... Ah! si vous saviez!...

Ici la Fouine vint se planter devant elle, en portant un doigt à sa bouche.

— C'est juste, fit la Marengo d'un air sombre, — et elle se tut.

— Quelle diable de farce nous jouent là ces créatures? demanda Chandelle, à qui le geste de la Fouine n'avait pas échappé.

Pendant que ceci se passait, notre hôte, avec son obligeance ordinaire, avait replacé sur la table les débris de notre souper. J'en prévins mes protégées.

— Je ne veux rien, cria la Marengo, qu'on me laisse en repos; le bruit de vos voix m'importune; est-ce que j'ai faim? Encore une fois, je suis indigne de l'attention des honnêtes gens, je les hais, moi, vos honnêtes gens; ma place n'est point parmi eux, au chenil, vieille coureuse, au chenil.

— Ouais! me dis-je, mais ce n'est pas là le langage qui convient à la fausse vivandière que je faisais agir tantôt dans mon roman. J'avais rêvé une sorte d'héroïne un peu âpre, mais

sincèrement honnête, après tout, et voilà que j'ai devant moi une virago que tourmente le besoin de nous faire l'aveu d'un crime.

J'emmenai Chandelle à l'écart : — Voyons, lui dis-je tout bas, que pensez-vous de ces femmes ? Cette Marengo, avec son mépris pour elle-même, me donne de la tablature. Quelques unes de ses expressions annoncent un esprit cultivé ; toutefois, j'avais meilleure opinion d'elle hier, malgré ses coups de boutoir, qu'aujourd'hui.

— Eh bien ! lieutenant, c'est, en sens inverse, précisément ce qui m'arrive à l'endroit de la Fouine. Je ne saurais vous dire combien, depuis quelques instants, elle a gagné dans mon estime. J'ai maintenant dans l'idée qu'elle n'a jamais été servante de sa vie : elle servante, ah bien oui ! son baril lui va comme un tablier de cuir irait à un évêque. Remarquez-la bien, la fille d'un orfévre n'aurait pas l'air plus fier. Ça vient de naissance, ça, lieutenant : je ne l'avais pas remarqué d'abord ; à cette heure ça me saute aux yeux.

— Ainsi, me dis-je dans la joie de mon cœur, je ne m'étais pas trompé ! Quelques doutes m'assaillaient ; je craignais d'être la dupe de mon imagination, mais cette sanction me rassure et m'affermit dans ma croyance. Oui ! je suis autorisé à voir dans la Fouine la fille d'un duc, quand cet homme, aux yeux de qui un riche bourgeois est le symbole de toute grandeur et de toute distinction, la juge digne d'être celle d'un orfévre.

Chandelle, voyant que je lui laissais la parole, continua en ces termes :

— Quant à la Marengo, lieutenant, je vous dirai franchement qu'à mon sens c'est une vieille gueuse. Je ne sais si vous me comprenez.

— Vous ne vous servez point de termes ambigus, je vous comprends parfaitement.

— Ah ! son histoire est drôle, allez. Il faut d'abord que vous sachiez qu'elle sait jouer de la trompette, et qu'avant d'être cantinière, elle courait les foires en avalant des sabres.

— Oui-dà ! de qui tenez-vous ces détails ?

— De Mâchepain. Ce n'est pas un craqueur ; il a un chevron.

— En effet, il ne saurait être un craqueur du moment qu'il a un chevron.

— Voyez-vous, lieutenant, elle a le fil, la vieille, le fil et du

babil ; mais je la défie de m'entortiller. On sait qu'elle a autrefois voyagé en Espagne : je gage que c'est dans ce pays, et alors que la Fouine n'était encore qu'une morveuse, qu'elle l'aura volée à ses parents pour lui faire faire des sauts de carpe au son de la grosse caisse et ramasser des sous sur les places publiques. — Ça vous semble cocasse, pas vrai, lieutenant? Néanmoins c'est comme ça.

Je secouai la tête d'un air de doute : — Avec le caractère décisif et hardi que suppose le rôle que vous lui faites jouer, comment expliquez-vous la tristesse qui l'accable ?

Elle est mouillée, c'est ce qui la rend fantasque. Ma grand'-mère radotait tous les jours de pluie. Ensuite, elle ne saurait avoir l'esprit bien tranquille après avoir avoir volé un enfant. Je suis sûr qu'elle baisse le nez dès qu'elle aperçoit un gendarme; seule, elle sait où et à qui elle a dérobé la Fouine ; voilà pourquoi celle-ci, qui pourrait la dénoncer, l'emmène dans son pays. Elles règleront leur compte là-bas ; il y aura pour la Marengo des coups de bâton ou des pistoles selon que la petite, qui sans doute a fait de belles promesses, tiendra ou ne tiendra pas ses engagements. Cette incertitude est, pour la vieille, une autre cause de tintouin, et...

— Assez, assez, dis-je ; diable, maître Chandelle, je ne vous savais pas si pénétrant ; rien ne vous échappe. Pourtant laissez-moi vous faire observer que si, selon toute apparence, vous êtes dans le vrai pour ce qui regarde la Fouine, vous êtes à coup sûr dans le faux relativement à cette pauvre femme. Eût-elle couru les foires en avalant des sabres, comme vous le prétendez, elle n'est pas si méchante que vous le supposez. Votre aversion contre elle a probablement sa source dans les nombreuses blessures qu'elle a faites à votre amour-propre. Mes idées sur elle diffèrent de beaucoup des vôtres ; j'ai parlé de sa mélancolie : A l'entendre, ai-je dit, on la croirait coupable de quelque crime ; mais apprenez, si vous avez le bonheur de l'ignorer encore, qu'il est pour chacun de nous des jours d'abattement et de dégoût, où rien ne nous semble plus digne de notre haine et de notre mépris que nous-mêmes. Dans cette fâcheuse disposition de notre âme, nous nous exagérons nos moindres fautes, et, dans l'immense soif d'expiation qui nous dévore...

Je ne pus achever, ayant été interrompu par notre hôte, qui me vint dire d'un air effaré : — Monsieur l'officier, cette femme va

de mal en pis; la voilà qui roule des yeux tout blancs, qui roidit ses bras; elle va se retrouver mal; cependant elle ne veut ni se déshabiller, ni se coucher. Cette jeune personne l'en a priée en vain; peut-être tiendrait-elle plus de compte de vos ordres.

— Paix! s'écrie la Marengo d'une voix terrible.

Elle était debout, le dos appuyé contre l'armoire, comme si elle eût voulu en interdire l'accès à la Fouine. Ses yeux, démesurément ouverts, brillaient d'un éclat fiévreux.

Je fis quelques pas vers elle.

— Que me veux-tu, toi? me demanda-t-elle avec arrogance; prétendrais-tu me commander comme aux chenapans fleurdelisés que leur mauvaise fortune a soumis à ta discipline? Apprends que je n'ai d'autre maître que moi-même... Ah! diantre, j'ai tenu tête à de plus méchants que toi.

Chandelle la regardait avec des yeux irrités. — Si nous la fourrions sous la caisse renversée du Basque, me dit-il, elle pourrait alors beugler à son aise sans nous rompre la tête.

— Hein? reprit la vieille, que marmottez-vous là-bas?... Je vous répète que je ne me coucherai que quand elle aura chanté la chanson.

— Quelle chanson? et qui vous la doit chanter?

— Suffit, je m'entends.

La Fouine courut lui dire quelques mots à l'oreille.

— Non, tu chanteras, ou je parlerai.

Cette menace mit la jeune fille au désespoir. Ses gestes, toujours rares, exprimaient un violent dépit.

L'autre avait déjà fermé les yeux comme pour goûter avec plus de recueillement le plaisir qu'elle attendait.

Deux minutes s'écoulèrent.

Rien.

— Ah! c'est comme ça! Eh bien, écoutez, vous autres.

— Non! s'écria la Fouine en levant la main, m'y voici.

Pendant qu'indécise encore et rougissante, elle agitait ses paupières pour sécher les larmes que cette cruelle exigence arrachait à sa fierté blessée, Chandelle me dit tout bas :

— Que diable attend-elle? Elle sait pourtant bien que cette vieille orfraie ne cessera de piailler que quand elle lui aura chanté quelque petite bêtise à dormir debout.

— Comment! est-elle donc sujette à ces crises, et les chansons de la Fouine sont-elles son remède ordinaire?

— Dame, on le dit.

La Fouine ayant entendu la Marengo frapper la terre du pied avec impatience, prenant enfin son parti, se mit à chanter d'une voix timide, et avec un accent espagnol très prononcé, les vers suivants :

Le bel enfant au doux sourire
Voltige autour de tes cheveux ;
Ce que ta bouche.....

Ici la mémoire lui manqua ; elle chercha un moment et reprit en hésitant :

Ce que ta bouche... ce que ta bouche...

— *N'ose dire*, murmura la Marengo, qui venait de porter la main à son cœur avec une expression délirante de bonheur.

— *N'ose dire*, reprit la Fouine,

Ce dieu le peint dans tes beaux yeux.

— Ah merci ! merci ! s'écria la Marengo ; ta voix, mon enfant me rappelle à la vie, elle m'ouvre le ciel, elle dissipe le nuage dont mon âme était enveloppée. Du courage, songe au bien que tu me fais, reprends ce couplet.

L'air sur lequel ces vers étaient chantés respirait la tendresse et la joie. Il convenait à la voix souple et limpide de la jeune fille, ainsi qu'au sens des paroles.

La Fouine reprit, en donnant plus d'essor à sa voix :

Le bel enfant au doux sourire
Voltige autour de tes cheveux ;
Ce que ta bouche n'ose dire
Ce dieu le peint dans tes beaux yeux.

Comme elle répétait les deux derniers vers de ce couplet, la tourterelle, que notre remue-ménage avait depuis longtemps mise en fuite, comme rassurée par les douces modulations de ce chant, descendit de la poutre aérienne où elle s'était réfugiée, et vint s'abattre sur l'épaule de la jeune fille. Celle-ci, d'abord un peu effrayée, ayant vivement tourné sa tête, l'oiseau, se soulevant sur ses pieds roses, plaça, en battant des ailes, son bec entre ses lèvres entr'ouvertes.

Nous nous récriâmes tous à ce gracieux spectacle. La Fouine, surprise et attendrie, rendit à la tourterelle ses caresses ; et de sereines clartés se répandirent enfin sur le visage naguère si sombre de la Marengo.

Pour achever son ouvrage, la Fouine chanta encore quelques couplets dont je n'ai point gardé le souvenir. La Marengo, tout en l'écoutant avec une attention passionnée, s'était peu à peu rapprochée du feu. Elle s'assit dans le fauteuil, laissa tomber ses paupières, les releva, les referma de nouveau et finit par s'endormir. La Fouine cessa de chanter. Nous comprîmes que l'instant du repos était venu, nous le saisîmes en poussant en chœur un soupir de soulagement. Avec de la paille fraîche et des chaises rapprochées nous improvisâmes des lits passables. — Dormez en paix, me dit notre hôte, je me charge de vous réveiller au point du jour. Il était deux heures. — A demain donc, lui répondis-je ; nous nous jetâmes sur la paille.

Les teintes bleuâtres du crépuscule éclairaient faiblement la chaumière quand il effectua sa promesse.

Après une si triste nuit, j'avais hâte de revoir la lumière du jour. Je me levai et courus à la fenêtre qui donnait sur le jardin. La tempête avait depuis longtemps cessé; toutefois les lauriers, comme s'ils eussent gardé le souvenir de la lutte qu'ils avaient soutenue contre elle, tressaillaient encore de temps en temps sans cause apparente. Des peupliers symétriquement rangés et immobiles comme des fantassins sous les armes, s'étendaient en longs rideaux dans la campagne. Des bandes de corbeaux traversaient le ciel et suggéraient des idées de fatalité et de mélancolie, en rappelant à l'esprit la loi immuable des instincts. Je remarquai qu'elles se dirigeaient toutes vers les rives marécageuses de la Bidassoa : comme des parasites alléchés par les apprêts d'un festin, allaient-elles s'attabler d'avance dans les champs? car nous allions bientôt immoler des hécatombes humaines au sombre génie du pouvoir absolu! On eût pu le croire aux cris de joie funèbre qu'elles poussaient dans les airs.

Une exclamation de Chandelle ramena mon attention sur ce qui se passait dans la chaumière.

— Qu'y a-t-il, demandai-je, et pourquoi cet air étonné?

— Il y a que nos deux femmes ont décampé.

— Se pourrait-il?

— Oui, monsieur, dit le paysan, peut-être ai-je eu tort de les laisser partir sans votre congé?

— Nullement, répondis-je avec un secret dépit; mais pourquoi ce prompt départ? Ne vous ont-elles chargé de rien pour moi?

— De rien; seulement elles ont parlé de vos bontés pour elles

avec reconnaissance; plusieurs fois même, la jeune fille a tourné ses yeux vers vous en portant la main sur son cœur. Elles ont mangé en silence, ont changé de linge et m'ont laissé cette poignée d'écus pour prix de quelques vêtements de femme qu'elles m'ont demandé la permission d'emporter. Je n'ai nul droit à une somme si forte; aussi ne l'ai-je acceptée, vaincu par leurs instances, qu'en me réservant de vous la remettre pour qu'elle leur soit rendue. Vous les retrouverez, m'ont-elles dit, à Irun. Si elles ne vous ont pas attendu, c'est qu'elles n'auraient pas pu vous suivre, à cause de leur lassitude. A mon avis, ces femmes ont quelque chose de singulier.

— A quelle heure sont-elles parties?

— Sur les trois heures, quand elles ont jugé que vous étiez profondément endormi.

— Mais je les avais vues s'endormir elles-mêmes. Est-ce vous qui les avez réveillées?

— Non, monsieur, elles m'ont avoué que leur sommeil était simulé. Ce sont elles qui m'ont fait quitter le lit pour leur donner du linge.

Je réfléchis un moment : — L'argent qu'elles vous ont donné, dis-je, est bien à vous. D'ailleurs, il est à peu près certain que nous ne les retrouverons point à Irun, à Irun ni ailleurs. Il y a peu de temps qu'elles sont parmi nous, et, comme vous, nous leur avons toujours trouvé quelque chose d'extraordinaire. Qui sait, ce sont peut-être des princesses déguisées.

Le paysan sourit, je lui serrai la main, et nous nous séparâmes.

La frontière espagnole est bordée dans ces parages par deux villes peu distantes l'une de l'autre, mais fort différentes de mœurs et d'esprit : Irun et Fontarabie.

Irun est un lieu de passage et de mouvement, de contrebande et de rancune. On y vit d'huile rousse et d'oignons; on y entend nuit et jour tinter le grelot des mules. Apres au gain, taciturnes, prompts aux voies de fait, ses habitants se distinguent par des manières graves, une physionomie dure, et des formes sveltes et robustes.

Fontarabie, au contraire, est une ville oisive et somnolente. Nul bruit, des rues désertes et poudreuses, des galetas sans vitres, des balcons de bois où jouent de l'éventail des femmes en mantilles éraillées; çà et là des capuces râpés se promenant au

soleil. Quelque chose de fier, cependant, et rappelant l'impression produite par la lecture des vieux romans de gestes.

Or, à Irun, en 1823, nos démarches pour recueillir des renseignements sur nos deux femmes avaient toutes été infructueuses; je fus plus heureux à Fontarabie en 1826.

L'hôte chez lequel m'introduisit mon billet de logement, dans cette dernière ville, était aubergiste. Je lui parlai à tout hasard de mes héroïnes. « Vous me demandez, me dit-il d'une voix grave et reposée, si j'ai entendu parler d'elles? Apprenez que, précisément à l'époque que vous dites, elles ont logé chez moi. J'avoue que je ne les vis pas passer mon seuil avec enthousiasme; elles avaient l'air si misérable! mais je ne tardai pas à reconnaître que j'avais eu tort de les juger sur l'apparence, l'abjection qu'indiquait leur costume étant démentie par la distinction de leurs manières. Ensuite elles ne manquaient pas d'argent, en sorte qu'elles eurent bientôt remplacé leurs guenilles par des vêtements convenables et même gracieux. La jeune fille, avec sa basquine noire à franges de jais, avait l'air d'une infante. Il était facile de voir que c'était là le vêtement qu'elle eût dû toujours porter. Cependant on jasa beaucoup sur leur soudaine transformation. Elles ne sortaient que le soir : en rentrant, elles me demandaient si je n'avais point reçu pour elles une lettre de Madrid; ma réponse était toujours la même : « Non, mesdames. » Alors elles s'entre-regardaient tristement, et remontaient chez elles : cela dura bien trois semaines. Voilà qu'un jour, un lourd et massif carrosse s'arrête à ma porte. Je m'avance vers la portière; un seigneur en descend.

« — Monsieur, me dit-il, une vieille dame française, qu'une jeune fille espagnole accompagne, est logée chez vous; veuillez me faire conduire à leur chambre. »

— Quel âge pouvait avoir ce seigneur? demandai-je aussitôt.

— Oh! soixante ans, au moins; l'air noble, mais impérieux.

L'entrevue qu'il eut avec ces dames dura plus de deux heures. Quand elle fut terminée, il m'appela. Je remarquai que les femmes pleuraient à chaudes larmes. « J'emmène ces dames à Saint-Sébastien, me dit-il; veuillez faire attacher leur malle derrière ma voiture. » La jeune fille, à ces mots, s'avança vers lui les bras tendus, et d'un air suppliant. « Assez! s'écria-t-il durement. » Puis, me regardant en face : « Hâtez-vous, monsieur, je n'ai pas de temps à perdre. »

« J'ai su qu'une fois arrivées à Saint-Sébastien, les deux femmes furent embarquées sur un navire en partance pour la Havane. »

Ainsi parla l'aubergiste.

Et maintenant que le lecteur en sait autant que moi sur ces femmes, les événements que j'ai supposés être la cause qui les a poussées dans la carrière des aventures, lui paraîtront-ils plus vraisemblables que ceux qu'a imaginés Chandelle? Je ne sais. Peut-être aurai-je pour moi les esprits chevaleresques; les autres partageront infailliblement l'opinion du Picard, à moins que, descendant encore plus bas, ils ne se rallient à celle de notre aubergiste, qui n'a jamais voulu voir dans la Fouine qu'une fille précoce qu'un Français aurait séduite et emmenée dans son pays. « En amourettes, me disait-il, vos compatriotes ont l'esprit net et décisif en diable. » Au bout de quelques semaines, de quelques jours peut-être, celui-ci, se trouvant à court ou d'amour ou d'argent, vous aura résolument planté là sa maîtresse. Eh! mon Dieu, ne vous récriez pas, ces événements arrivent tous les jours. Au reste, cette brusque séparation se sera probablement effectuée à Bayonne. Le désespoir de la pauvre enfant, vous le comprenez. Ce sera alors qu'elle aura rencontré la Marengo, femme qu'ont éprouvée des fortunes bien diverses, et qui parle trop couramment notre langue pour n'avoir pas longtemps vécu chez nous. Après les confidences, on aura en toute hâte écrit à Madrid des lettres déchirantes; les parents, gens de qualité, à en juger par l'échantillon que nous en avons vu, se seront à la fin laissés attendrir; on aura fait passer de l'argent à la vénérable protectrice, avec injonction de ne faire rentrer la fugitive en Espagne que sous un nom et des habits d'emprunt, et d'attendre à Fontarabie des ordres ultérieurs. Ces ordres, un oncle impassible est venu les signifier; et la Marengo, qui n'a sans doute qu'à gagner à ce marché, a consenti à s'exiler avec sa protégée à Porto-Rico.

A coup sûr, cette explication ne manque pas de vraisemblance. Cependant elle me paraîtra calomnieuse tant que vivra dans mon souvenir, tant que rayonnera dans mon âme le fier et chaste regard de cette jeune fille.

Le Capitaine S. DARPENTIGNY.

ESQUISSES SCIENTIFIQUES.

TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE

DANS

LES TEMPS ANCIENS ET MODERNES (1).

III.

NOUVEAUX SYSTÈMES TÉLÉGRAPHIQUES.

Afin de combler l'importante lacune que laisse subsister l'absence du télégraphe de nuit dans l'art de communiquer rapidement au loin, il faut qu'on se hâte de faire l'essai des systèmes qui se sont produits depuis 1830. Il se peut qu'un de ces systèmes présente des conditions suffisantes. Dans le cas contraire, en les combinant, en prenant à chacun d'eux ce qu'il a de pratiquement acceptable, on parviendra peut-être à composer un appareil complet, indispensable, et sans lequel notre télégraphie usuelle mourra un jour ou l'autre comme d'autres arts et d'autres industries que l'avénement des lignes de fer a fait disparaître.

On a si profondément senti la nécessité de porter les études sur ce point important, que tous les efforts tentés depuis 1830

(1) Voy. la *Revue indépendante* du 25 novembre.

pour l'amélioration de la télégraphie, ont été dirigés vers l'établissement d'un télégraphe nocturne, en même temps qu'ils essayaient de perfectionner celui de la famille Chappe.

Nous croyons qu'il suffit d'éclairer ce télégraphe. S'il en était autrement, les dépenses de premier établissement, les changements d'appareils, de vocabulaires et d'instructions, la réorganisation presque absolue du personnel rendraient le nouvel agent tellement coûteux, qu'il faudrait renoncer à ses services.

Pour qu'un télégraphe de nuit remplisse toutes les conditions exigées, il faut que le combustible employé à l'éclairage de ses branches, produise un foyer de lumière assez intense pour qu'on l'aperçoive distinctement à toutes les distances télégraphiques; il faut encore que, sans entretien et sans réparation, son éclat reste le même, quelle que soit l'action du milieu dans lequel on l'a placé; qu'il résiste à l'impétuosité des grands vents, aux courants rapides, aux mouvements imprévus imprimés à l'appareil. Seul, le système des réverbères a paru réunir jusqu'ici les conditions nécessaires de résistance à l'influence des variations de l'atmosphère. Mais, pour illuminer ces réverbères, il faut avoir recours à une substance telle que la difficulté reste entière. Les combustibles essayés sont au nombre de cinq: les graisses, les résines, l'huile, la bougie et le gaz. Les deux premiers, à part le peu d'éclat de la lumière produite, répandent une telle fumée qu'il devient impossible d'apercevoir les feux à petite distance; la bougie est tout aussi inapplicable, elle se refuse à émettre le volume de lumière nécessaire à la perception télégraphique; le gaz n'est pas plus admissible, car on ne peut guère espérer de le distribuer à tous les postes. On a cru longtemps que l'huile pourrait être adoptée; une longue expérience et de nombreuses épreuves demeurées sans résultats ont détruit l'espoir de faire servir ce combustible à l'éclairage des télégraphes; l'huile ne soutient pas la flamme dans les foyers mouvants.



Napoléon, au temps où il méditait une descente en Angleterre, ordonna des expériences de télégraphie de nuit. Le combustible dont on se servit était un mélange d'hydrogène et d'oxygène projeté sur une plaque de carbonate de chaux. L'éclat de cet éclairage était étincelant; le volume de lumière aussi gros qu'on pouvait le désirer. Le télégraphe, peint en blanc, brillait au milieu des ombres de la nuit comme un soleil animé; mais les périls de la substance enflammée étaient immenses; le plus lé-

ger contact, la moindre inattention, le hasard le plus simple mettaient en danger la vie des employés; d'un autre côté, les difficultés d'approvisionner suffisamment les postes, forcèrent l'empereur de renoncer à ce mode d'éclairage télégraphique. De semblables épreuves répétées, du reste, en 1832, sur les hauteurs de Montmartre, ont démontré que le mélange de l'hydrogène et de l'oxigène ne pouvait convenir à la télégraphie existante, et que l'appareil nécessité par la substance qui résultait du mélange, ne se plierait que très difficilement aux exigences de la correspondance nocturne.

L'application au télégraphe de l'hydrogène et de l'oxygène combinés a donc été abandonnée, sinon comme insuffisante, au moins comme très dangereuse. Les inventeurs qui, sous le gouvernement actuel, n'ont pas manqué à la théorie de l'art télégraphique, ont tous plus ou moins touché à la question de l'éclairage; mais pas un d'eux n'a eu à se louer de la protection du gouvernement.

D'abord M. Ferrier dota la machine Chappe des moyens propres à la rendre visible pendant la nuit au regard du stationnaire. Son système, que nous n'avons pas été admis à apprécier, est, dit-on, fort remarquable et d'une grande simplicité. La Restauration a souvent eu l'esprit novateur plus prononcé que le gouvernement qui lui a succédé. Ainsi, sans les barricades de 1830, le système de M. Ferrier serait peut-être appliqué. Dans tous les cas, on l'aurait au moins essayé. La chute des Bourbons les força de manquer à leur promesse, et on ne donna pas suite à ce projet. Quelques années plus tard, M. Ferrier, dont la persévérance paraît être le moindre défaut, construisit à ses frais une ligne particulière de télégraphes, de Paris à Rouen. Le ministère n'épargna rien pour que cette exécution n'eût pas lieu; le *Moniteur*, cet impassible *Moniteur* lui-même, menaça le courageux mécanicien de toutes les colères du pouvoir; M. Ferrier acheva ses postes et réglementa sa ligne; mais il avait compté sans les paysans Normands, qui brisèrent une ou deux stations, et sans le ministère qui, n'ayant pu triompher de sa résistance, s'empressa de faire voter une loi qui déclarait dangereux les télégraphes particuliers et les interdisait à l'industrie; cette loi est de 1834. La ligne de Paris à Rouen fut donc supprimée; mais elle ne le fut pas assez vite pour que le public ne pût juger l'œuvre et ses résultats; la cote des fonds de la Bourse de la ca-

pitale, placardée au parquet de Rouen quelques instants après son émission à Paris, produisit une grande sensation, et fut pour le ministère la critique la plus amère et la plus méritée.

M. Ferrier transporta en Belgique ses agents, ses postes et ses machines et les mit au service de l'industrie privée. Un sénateur belge, à qui sa fortune permettait de satisfaire de coûteuses fantaisies, se procura le plaisir d'avoir les nouvelles de la guerre d'Espagne avant le ministère français. L'appareil de M. Ferrier, grâce à sa faculté de traverser les brouillards et les ombres, fonctionnait alors que nos lignes étaient réduites à une complète inaction. Une autre série de stations s'établit enfin entre Anvers et Bruxelles, et donna les mêmes résultats. Nous ne savons pas au juste le degré de confiance qu'on doit accorder au système de M. Ferrier; cependant la pratique a des enseignements que les gouvernements constitutionnels paraissent avoir seuls le droit de méconnaître.

Deux autres systèmes ont été présentés vers la même époque et mis en rivalité. Le jour et la nuit ne sont pas plus opposés que ces deux systèmes. Le premier est un appareil dont l'ombre fait relief sur un fond éclairé. Le second offre au regard du stationnaire ses bras qui se détachent, lumineux, sur l'ombre du fond. On demanda pour leur application un crédit extraordinaire à la Chambre des députés. M. Arago se fit le champion du premier système; M. Pouillet défendit le second. Le crédit fut voté, et l'organisation d'une ligne de télégraphes diurnes et nocturnes, de Paris à Tours, fut autorisée.

C'est sur cette ligne qu'eurent lieu les épreuves de la méthode dont l'invention est due à M. le docteur Jules Guyot. Son appareil s'éclairait de quatre feux, deux sur la ligne du régulateur, deux aux extrémités des indicateurs. Les feux des indicateurs étaient colorés, afin qu'on établit plus aisément une distinction entre les petites branches et le régulateur. Malgré la distance, la couleur des feux, quoique indéterminable à l'œil, se distinguait parfaitement des feux incolores. On avait d'abord songé à placer trois lampes sur le régulateur, mais la lumière du milieu, en brisant son diamètre, ouvrait une trop large voie à l'erreur.

Afin d'obvier à tous les inconvénients auxquels sont sujettes les flammes, tels que la violence des vents, la rapidité des courants, les réfractions atmosphériques, la condensation des vapeurs, etc., et pour produire le jet de lumière demandé, M. Jules

Guyot composa un nouveau combustible ; c'est un liquide homogène indécomposable par la chaleur, inaliénable par le froid, volatilisable jusqu'à siccité, sans aucun résidu. Il est entièrement formé d'hydrogène et de carbone. Comme l'huile et la bougie, il s'allume au contact d'un corps enflammé et brûle en donnant une lumière blanche et brillante, semblable à celle du gaz le plus pur. Cette combustion persiste jusqu'à la dernière goutte de liquide : par la volatilisation, il produit un foyer de lumière égale à un bec de gaz; c'est la qualité la plus précieuse pour l'usage télégraphique. Ce liquide est connu sous le nom d'hydrogène liquide. Des expériences comparées ont eu lieu de Montmartre à Écouen, le 20 novembre 1839; elles ont été décisives en faveur du liquide découvert par M. Jules Guyot. On appliqua tour à tour à l'appareil télégraphique une lampe à hydrogène liquide et une lampe à huile. Celle-ci ne donna qu'une lumière terne, d'un faible volume, dont la flamme flottait au caprice des raffales, laissant, pendant des minutes entières, les branches de l'instrument dans l'obscurité, presque imperceptibles dans les brumes, et prête à s'éteindre à la moindre agitation. La première, au contraire, conserva tout son éclat jusqu'à la fin, et aucune des intempéries de l'air n'eut la puissance de l'amoindrir. L'hydrogène liquide a déjà été appliqué au service des malles-postes et des locomotives; c'est un agent à peu près sûr. La lampe télégraphique de M. Jules Guyot réunissait, de son côté, toutes les conditions voulues comme suspension, comme légèreté, comme abri et comme réflecteur. Une fois la lumière produite, la lampe à hydrogène liquide n'a plus besoin d'être gardée à vue ; son effet est durable ; le foyer de lumière qu'elle projette fait pâlir les flammes qui l'entourent. Pourtant, malgré ces qualités remarquables, on s'est aperçu que la pose et l'entretien de ces sortes de lampes dans les stationnaires isolés, deviendraient difficultueux et parfois impossibles pendant les mauvais temps. Les feux colorés des indicateurs semblaient aussi destinés à se modifier; on abandonna donc les essais pour ces motifs et un peu par suite du déplorable système qui consiste à ne jamais chercher le perfectionnement sur des bases données, mais à le vouloir complet d'un seul coup, comme si tout ce qui appartient à la terre pouvait être parfait. Il est vrai que le gouvernement, qui borne ordinairement ses efforts à ne rien faire, crut avoir beaucoup tenté en faisant les choses à moitié.

Après le docteur Jules Guyot, un homme spécial se présenta ; cet homme était M. Morice, ancien directeur des télégraphes. De longs et honorables services le recommandaient à l'attention publique et à la bienveillance du ministère. Il obtint l'autorisation d'établir une ligne télégraphique sur laquelle des essais furent commencés; il est vrai qu'on les suspendit avant la solution, et qu'on perdit ainsi les développements d'une proposition qu'une longue expérience et l'exacte connaissance des besoins et des imperfections de l'art télégraphique avaient enhardi le nouvel inventeur à émettre. Autant que nos souvenirs sont fidèles, la proposition de M. Morice consistait en une nouvelle combinaison d'éclairage des branches du télégraphe, éclairage qui, selon l'inventeur, était plus simple, plus usuel et moins cher que le système des feux colorés proposé par le docteur Guyot.

Les deux méthodes que nous venons d'analyser rapidement, celle de M. Jules Guyot et celle de M. Morice, ne touchaient pas à l'harmonie de la machine de Chappe ; elles n'apportaient qu'un progrès de plus et ne prétendaient pas à d'autre gloire ; elles éclairaient le télégraphe et le rendaient perceptible, la nuit, à la plus grande distance qui existe entre deux stationnaires. M. Ennemond Gonon, dont nous allons développer le système, n'y met pas autant de façon ; il porte une main hardie sur l'ancien instrument, le relègue dans les limbes de l'administration comme impropre à de nouveaux services, et lui substitue un appareil de sa composition, plus malléable, plus souple, plus prompt à se plier aux exigences d'une époque dévorante.

La machine, construite sous l'inspiration de M. Gonon, se compose de deux montants ou colonnes de tailles inégales; l'une a trente-trois pieds de haut, l'autre vingt-huit. Deux flèches mobiles sont adaptées à ces montants. La distance de neuf pieds qui existe entre ces quatre flèches, d'une colonne à l'autre, est remplie par six ventaux ou petites croisées qui s'ouvrent et se referment avec précision. Par conséquent, tous les signaux télégraphiques sont rendus au moyen des quatre flèches et des six ventaux, qu'un seul homme peut faire mouvoir à l'aide d'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux. Ce mécanisme consiste en quatre cadrans à manivelles, correspondant aux quatre flèches, et en six touches ou pédales correspondant aux ventaux.

De près comme de loin, la machine présente un point de visibilité qui ne laisse rien à désirer. La forme en est élégante et bien

proportionnée; les mouvements s'exécutent avec beaucoup de promptitude et de précision. La nuit, lorsqu'elle s'éclaire instantanément de tous ses feux, fixes et mobiles, elle laisse le regard suivre son jeu, et offre un spectacle qui n'est pas sans charmes.

M. Gonon prétend que son télégraphe rend les dépêches au moins dix fois plus vite que ne peut le faire la machine des Chappe. Au lieu d'une centaine de signaux, tels que ceux qu'emploie l'administration française, il en possède, assure-t-il, plus de quarante mille, qui forment une langue universelle, dans laquelle se traduisent, avec une exactitude et une célérité sans exemple, les dépêches conçues dans toutes les langues et même dans les idiomes les plus étranges, ainsi que tous les mots qui se forment subitement au gré de la fantaisie académique ou selon les besoins du moment. Au moyen de ces signaux, dont le nombre peut varier de dix à treize par minute, on expédie une dépêche de mille mots environ par heure, à une distance de cent lieues, tandis que le télégraphe ordinaire ne fournit jamais plus de trois cents mots par jour, dans la saison la plus favorable aux transmissions aériennes. Cette promptitude d'exécution provient, non seulement de la simplicité et de la perfection du mécanisme, mais encore de l'économie de signaux que l'inventeur a introduite dans son système. Tandis que l'administration actuelle emploie trois, quatre et cinq fois plus de signaux qu'il n'y a de mots dans les dépêches à traduire, M. Gonon rend le même nombre de mots avec vingt, trente et jusqu'à cinquante signaux de moins pour cent. D'après ce calcul, il est évident que jamais, par le nouveau système, les expéditions de vingt-cinq à trente mots ne mettraient plusieurs jours à franchir une courte distance, ainsi qu'il arrive quelquefois par l'ancien système.

La célérité du télégraphe de M. Gonon est d'autant plus appréciable, qu'elle facilitera en peu d'instants l'écoulement complet et détaillé de longues dépêches, à toute heure du jour et de la nuit. Les interruptions fréquentes causées par les variations atmosphériques, les réfractions soudaines ne seront donc plus à redouter, et les fonctionnaires ne seront plus accusés, comme ils l'ont été souvent, de retenir, dans un but de politique ou de bourse, des nouvelles qu'en réalité ils n'avaient pas reçues.

Indépendamment des services qu'elle pourrait rendre à l'État, cette découverte pourrait être appliquée, d'une manière sage et libérale, au profit de la banque, du commerce, de l'industrie et

de tous les intérêts privés de quelque importance; car, s'il est démontré que la totalité des expéditions, par ce mode de télégraphe, peut s'élever à cent quarante mille mots par jour, ou à peu près, il est aisé de concevoir que le gouvernement céderait l'excédant de ses besoins à des services particuliers, et que le produit de cette cession ne s'élèverait pas à moins de quinze à vingt millions de francs chaque année. On couvrirait ainsi les dépenses de personnel et de matériel, en laissant dans les caisses du Trésor les dix-huit ou dix-neuf vingtièmes de cette somme.

Personne ne contestera en effet que, si les résultats de ce système sont tels que les annonce l'inventeur, l'État est bien coupable de n'avoir pas doté la France d'un télégraphe utile dans toutes les circonstances, qui serait la source intarissable d'un impôt volontaire contre lequel pas une voix ne s'élèverait, et qui créerait au pays de nouvelles richesses, en même temps qu'il ferait faire de grands pas à une science encore dans l'enfance chez nous.

M. Gonon calcule qu'une dépêche de quatre-vingts à cent mots serait rendue officiellement, de Paris à Londres, et *vice versa*, en douze ou quinze minutes, par son télégraphe; une dépêche de même longueur irait, en vingt-cinq ou trente minutes, de Paris à Madrid; en trente-cinq ou quarante minutes, de Paris à Vienne, à Berlin, à Naples; enfin, en une heure un quart ou une heure et demie au plus, de Paris à Saint-Pétersbourg, à Constantinople ou à Stockolm. Selon lui, les ordres parcourraient, comme un choc électrique, des échelles de télégraphes posées dans les départements et dans les arrondissements. La distance, la durée, l'espace disparaîtraient comme par enchantement; le signal, balancé sur les ailes de la machine, prendrait son vol rapide et infatigable à travers les plaines de l'air, pour s'abattre à son but lointain, sans avoir rencontré dans sa course un obstacle qu'il n'ait franchi, un accident atmosphérique qu'il n'ait dompté. Alors Paris serait réellement le centre d'où se répandrait, à chaque heure, à chaque instant, à travers la province, la volonté qui fait la vie politique, comme le sang du cœur uniformément répandu dans les artères, à mesures égales, maintient l'homogénéité de la vie physique. Les troupes éparses sur un vaste territoire recevraient simultanément l'ordre du chef; dans le recoin le plus obscur, le plus reculé de la France, les populations qui languissent dans l'attente des événements, seraient

instruites du vote des Chambres à la fin même de la séance; les villes commerciales et manufacturières, averties à temps du cours des rentes, des fonds étrangers, des denrées, du taux des marchandises, opéreraient leurs transactions avec plus de sécurité. Les tâtonnements de l'incertitude, de l'ignorance, de l'anxiété, n'existeraient plus; il y aurait enfin plénitude de vie et unité d'action. Quel beau rêve si ce n'est qu'un rêve!

Comme économie, M. Gonon offre encore d'autres avantages: l'application de son système aux lignes télégraphiques déjà existantes, ferait descendre les frais de premier établissement au chiffre modeste de cinq cent mille francs. C'est une dépense bien minime si on la compare aux bénéfices qu'elle promet. Le gouvernement à bon marché, sous lequel nous vivons, devrait tenter l'épreuve; sur une seule ligne, elle reviendrait à huit ou dix mille francs tout au plus; cela est dans ses moyens et ne sortirait pas des habitudes de sa munificence à l'endroit des sciences et des arts.

Quoi qu'il en soit du mérite de cette découverte, jusqu'à ce que l'expérience soit venue déclarer hautement et nettement que le télégraphe de M. Gonon est insuffisant, il sera permis de penser qu'il tiendrait au besoin une partie de ses promesses. Ces épreuves que nous appelons de tous nos vœux ont manqué à M. Gonon. Après avoir parcouru les deux mondes et recueilli partout les témoignages les moins équivoques de l'assentiment des savants et de l'intérêt que les diverses Académies prenaient à ses travaux, après avoir obtenu en Amérique la faveur d'établir une ligne télégraphique, l'inventeur est revenu dans son pays où il avait droit d'espérer un accueil poli, sinon bienveillant, de la part du ministère. Le ministère n'a pas daigné répondre à ses demandes réitérées d'être admis à tenter l'épreuve.

Avant d'en finir avec cet inventeur, n'oublions pas de mentionner une prétention qu'il affiche et qui paraîtra exorbitante à nos lecteurs: M. Gonon se fait fort de transmettre à une grande distance des romans tout entiers. Il est permis de croire que la prolixité de M. Alexandre Dumas l'embarrasserait fort.

Un dernier mot pour clore la partie de la science qui se rapproche de la télégraphie usuelle: après avoir parcouru les lignes qui précèdent et étudié sérieusement les moyens et les résultats des signaux aériens tant diurnes que nocturnes, on peut risquer l'aphorisme suivant:

Les télégraphes ne sont que les bras de la science dont le vocabulaire est l'âme et la tête.

C'est donc sur l'établissement d'un bon vocabulaire qu'il faut faire porter les études. Malheureusement, jusqu'à présent, les hommes qui se sont occupés de la matière ont plutôt travaillé la machine, l'agent extérieur et inerte, que l'agent intérieur et vital. Cette persistance des savants dans une mauvaise voie est la cause réelle du peu de perfectionnement apporté à l'art télégraphique, et de l'infériorité des systèmes nouveaux comparés à celui de Chappe.

L'absence de régularité dans un dictionnaire doit causer inévitablement des erreurs qui peuvent être préjudiciables à certains intérêts. Avec un mauvais vocabulaire, on est forcé de réduire les dépêches, de supprimer les mots qui ne paraissent pas d'abord essentiels. Il résulte parfois de ces suppressions la perte du sens de la dépêche elle-même. Or, la télégraphie n'étant pas autre chose que la faculté de traduire rapidement, à de grandes distances, des dépêches longues ou courtes, de quelque nature qu'elles soient, avec une parfaite exactitude, son but est manqué dès qu'on tronque les phrases et que des mots sans suite parviennent seuls à l'extrémité de la ligne.

Il faut aussi, dans l'intérêt de la sécurité et de l'exactitude de transmission, que le vocabulaire soit composé de telle façon que l'instrument, auquel il fait parler le langage des signes, indique tous les termes de la ponctuation, puisque la ponctuation sert à déterminer les phrases.

La liste des personnes qui se sont occupées de la télégraphie est innombrable. Contentons-nous de citer les plus célèbres : Parker, Dudly, Guyot, Monge, Kircher, Gauthey, Chappe, Roger, Linguet, Kesler, Amontons, Saint-Aouen, Chappe, Chateau, Paulion, Schilling, Sudre, Weasthone, Sommering, Morse, Adelcrantz, Gonon, Morice, Darel, etc. Quelques uns de ces noms ont déjà trouvé place dans les pages qui précèdent; d'autres viendront à leur tour dans celles qui vont suivre.

IV.

TÉLÉGRAPHIE SPÉCIALE OU TÉLÉGRAPHIE MARITIME ET MILITAIRE.

Nous avons déjà dit quelques mots de la télégraphie maritime dans les pages qui précèdent. Notre intention n'est pas de con-

sacrer à cette branche de la science télégraphique une longue notice; car les signes qu'elle emploie pour traduire les ordres n'ont éprouvé, depuis un temps immémorial, aucune modification remarquable.

En rappelant l'épisode du retour de Thésée après son expédition de Crète, nous n'avons pas besoin d'indiquer à nos lecteurs que le genre de signaux dont se servit le vainqueur du Minotaure, étaient des signaux maritimes. Échappé des détours du Labyrinthe, grâce au fil d'Ariane, il délaisse celle qui a sauvé ses jours et qui a tout abandonné pour le suivre; le héros fuit à toutes voiles de l'île de Naxos où sa crédule amante dort bercée par les plus doux rêves; il vogue vers Athènes où l'attend son vieux père. La substitution des voiles blanches aux voiles noires, substitution dont l'oubli coûta la vie au vieil Égée, tient évidemment de la correspondance nautique.

Jason employa les feux dans l'expédition de la Toison-d'Or, en les combinant avec des banderoles de diverses couleurs. C'est ainsi qu'il avertissait les vaisseaux des Argonautes.

Thucydide cite souvent la manière de se parler en mer avec des signaux.

Les Phéniciens et les Carthaginois, dont les connaissances dans l'art maritime s'étendirent fort loin, empruntèrent aux Égyptiens un instrument nommé Téléologue, qui portait le son à une distance prodigieuse, et à l'aide duquel ils établirent une manière régulière de se communiquer leurs pensées de loin, pendant les combats et au sein même des tempêtes. Les sons produits par cet instrument dominaient, à ce qu'il paraît, le choc impétueux des armes, le bruit de la foudre et le formidable courroux des éléments.

Mardonius, qui vivait du temps de Xerxès, employa les mêmes signes que Jason et les Argonautes.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on rencontre chez les peuplades sauvages, que leurs mœurs rapprochent de l'enfance du monde, les traces d'une télégraphie naturelle, toujours maritime et guerrière, embrassant presque tous les genres de signaux en un seul système. Lorsque, pour la première fois, nous avons fait luire aux yeux des naturels des Marquises, les premiers éclairs de la civilisation européenne, avant même de débarquer sur leurs côtes, ce bienfait, selon les uns, ce fléau, selon d'autres, ces hommes primitifs à plus d'un titre se servaient des branches de

leurs arbustes pour se parler de loin. Un voyageur rapporte même que des télégraphes mobiles correspondaient l'un avec l'autre dans les îles de l'archipel de Nouka-Niva ; une pièce d'étoffe (tapa) en était la partie principale.

Les exemples abondent en pareille matière. En voici un auquel la notoriété est acquise : l'Angleterre a eu à soutenir de longues et sanglantes luttes avant d'établir son protectorat dans l'Inde. Le Nizam, entre autres, a été le théâtre d'une épouvantable guerre de destruction. Des bandes d'étrangleurs, assez nombreuses pour former une armée, étouffaient des corps entiers entre leurs mains, en comprimant dans ces étaux de chair la gorge des malheureux soldats. Des milliers d'hommes périrent de cette façon ; leurs carabines les défendaient mal contre l'opiniâtreté des taugs (étrangleurs). Plus souples que le serpent, plus féroces que le tigre, implacables comme le fanatisme, ces derniers disputèrent longtemps la victoire. Ils employaient, pour s'avertir, tantôt un grognement sourd qui rappelait le bâillement du tigre, tantôt des modulations de sifflets qui, pour les oreilles peu exercées des Anglais, se confondaient avec le bruit des vents ; ils avaient établi en un mot des lignes télégraphiques étendues, qui coupaient le Bengale en tous sens, au moyen des palmiers, en les décoiffant au quart, au tiers, à la moitié de leurs palmes En multipliant ainsi leurs signaux, les fakirs et leurs hordes tinrent longtemps la campagne et firent du Nizam de véritables catacombes.

Les premières notions de la télégraphie maritime régulière sont dues au roi Jacques II. Jusque là, on s'était contenté de transmettre à distance le son, avec des instruments comme le téléologue, ou les ordres au moyen des couleurs et des feux. Mais tous ces systèmes étaient très imparfaits, parce qu'ils ne reposaient sur aucun calcul exact. La lenteur des mouvements devait être bien grande, si l'on songe qu'une banderole de flamme, un feu, un son, n'étaient représentés que par une seule lettre ; qu'il fallait d'abord rassembler ces lettres obtenues, opération difficile puisqu'aucun des signes qui indiquent les temps d'arrêt et la terminaison des mots n'était traduit ; qu'ensuite, une fois les mots trouvés, on avait à procéder à la formation des phrases. Toutes ces opérations se faisaient un peu à l'aventure, les termes conventionnels manquaient le plus souvent, et les dictionnaires n'existaient pas. Or, nous l'avons dit et nous ne sau-

rions trop le répéter, un bon vocabulaire est l'âme de la science télégraphique, et sans ce vocabulaire, le meilleur des instruments devient inutile. L'instrument n'est que la partie accessoire, secondaire de la télégraphie.

Pour la télégraphie maritime comme pour la télégraphie aérienne, le progrès n'a fait quelques pas qu'autant que l'invention des lunettes et leur application à la perception des signaux sont venues développer les distances que peut parcourir le rayon visuel. L'insuffisance des moyens des anciens peuples s'explique assez par le défaut d'instruments nécessaires à la visibilité du signal. Ainsi les Grecs, les Romains, les Carthaginois, les Phéniciens, les Égyptiens, les peuples de l'antiquité et du moyen âge, qui ne connaissaient pas les lunettes, n'ont pu transmettre leurs idées qu'à de petites distances et dans certaines conditions atmosphériques.

Jacques II est donc le premier qui se soit sérieusement occupé de donner à la télégraphie maritime une base sur laquelle elle pût fonctionner avec certitude. La cruelle rivale de Marie Stuart, Elisabeth, dont les historiens vantent l'érudition, étudia aussi l'importante partie des télégraphes de mer; mais ses travaux demeurèrent sans résultats, si l'on en juge par le silence gardé à cet égard par ses admirateurs.

M. de Labourdonnaie, gouverneur de l'île de France, si poétiquement introduit par Bernardin de Saint-Pierre dans son admirable livre, *Paul et Virginie*, combina une télégraphie à l'aide de laquelle il communiquait avec les escadres et les navires isolés; mais il ne voulut pas permettre que les moyens employés par ses soins, fussent transportés hors du cercle de son gouvernement.

M. Moncabrier imagina, en 1799, un télégraphe marin, auquel il donna le nom de Vigigraphe. Cet instrument, d'une grande simplicité, fournissait un assez grand nombre de signaux. Comme l'indique son nom, des signaux faits par les vigies et combinés ensemble constituaient la correspondance. Quelques expériences du système de M. Moncabrier ont été faites avec succès à La Rochelle.

Un ingénieur, M. Garos, s'appliqua à produire un télégraphe portatif pour la marine. L'instrument était composé d'un mât et de quatre flèches. Les flèches pouvaient s'adapter aux mâts des navires. Cette invention donna lieu à plusieurs rapports satisfai-

sants, après les épreuves qu'on lui fit subir au Havre et à La Rochelle par ordre du ministre de la marine.

Le télégraphe de l'amirauté est d'origine anglaise. C'est à Londres qu'une commission supérieure nommée *ad hoc*, élabora ce magnifique travail. L'instrument se compose d'un cadre rectangulaire qui porte six disques octogones mobiles. Les disques se meuvent indépendamment l'un de l'autre, chacun sur un axe horizontal. Les changements de position de ces disques indiquent, soit les lettres de l'alphabet, soit des phrases de convention. La pratique a confirmé le succès de ce système qui fonctionne encore aujourd'hui sur le bâtiment de l'amirauté.

Les Anglais, il faut bien l'avouer, ont sur nous, pour tout ce qui touche à la navigation, une supériorité incontestable. Leur esprit, rétif aux découvertes continentales, obtient dans les choses qui concernent à la marine, des effets que nous ne savons pas en tirer. Ce n'est qu'à force de courage et peut-être de témérité que nous avons pu lutter victorieusement contre ces habiles marins.

Les signaux employés en France dans la télégraphie maritime sont au nombre de trente-quatre pour la télégraphie de jour. Voici la division de ces signaux : vingt pavillons, huit flammes et six guidons.

Les signaux de nuit se composent de fanaux, feux de Bengale, cloches, tambours et canons. L'emploi des signaux de nuit n'est presque jamais simultané. Par les nuits claires, comme les nuits des pôles, les fanaux suffisent à la transmission des ordres ; à de petites distances, on emploie la cloche et le tambour ; à une distance plus grande, le canon. Par des nuits moins étincelantes que les nuits polaires, les feux de Bengale donnent parfois un éclat suffisant aux signaux. Il est presque inutile d'ajouter que le canon, le tambour et la cloche peuvent également servir dans les opérations de la télégraphie de jour.

La théorie des signaux de nuit se divise en huit chapitres, dont six pour les manœuvres à la voile, donnant cent vingt articles, et deux pour les manœuvres à l'ancre, donnant quarante articles, en tout cent soixante ordres transmissibles à l'aide de cinq instruments.

La théorie des signaux de jour produit trois séries, comprenant ensemble dix-sept cent quinze articles, dont douze cents s'appliquent à des signaux généraux, trois cent quatre-vingts à des

indications géographiques et cent trente-cinq à des ordres particuliers. Dans la navigation en escadre, chaque navire a son numéro d'ordre, c'est-à-dire un pavillon qui le désigne particulièrement.

Ces moyens de correspondre au loin ont répondu tant bien que mal aux besoins de la marine; on ne peut se dissimuler néanmoins qu'elle a plus à attendre de l'avenir. La langue des signaux de la navigation est encore incomplète et réclame instamment des découvertes nouvelles, ou tout au moins des améliorations radicales; car, dans certaines circonstances données, ni les feux, ni les sons produits, ni les pavillons ne peuvent porter. Dans un combat, par exemple, alors que d'épais nuages de fumée entourent les navires, que les mâts se brisent entraînant avec eux les flammes et les guidons, que le bruit de la cloche, du tambour et du canon se perd dans un effroyable vacarme, et ne peut plus servir de distinction à un signal, à quoi se réduira la télégraphie maritime? A rien. L'emploi des sifflets n'est guère possible. Il sert du reste déjà à répéter les commandements pendant les manœuvres, et son action est purement locale. Il faut donc que la marine s'identifie avec l'application d'un système nouveau qui réunisse à des avantages qu'elle ne connaît pas encore, tous les avantages que les divers moyens dont elle dispose lui donnent en petite monnaie. Quant au canon, il est employé efficacement, nous l'avouons, comme signal de détresse; la portée du son produit le rend d'une grande utilité alors qu'il tonne seul, par les temps calmes et même pendant les tempêtes; mais on comprend sans peine que son utilité devient nulle quand mille bouches semblables à la sienne parlent la langue des batailles.

Une application momentanée de la téléphonie a été faite à la marine, en 1841, sur l'escadre du Levant; mais ces épreuves, dont le beau succès devait faire présager l'application définitive, n'ont pas même été renouvelées depuis cette époque. Nous parlerons de ces expériences lorsque nous en serons à la téléphonie qui fait l'objet spécial d'une partie de ce travail. La marine, comme le département de l'intérieur, fait de sa télégraphie un service spécial confié à la timonerie. Les pavillons, les flammes et les trapèzes, qui servent de signaux, sont déposés dans des casiers par ordre de numéros. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de rendre à l'inventeur du télégraphe marin la justice

qu'il mérite, et de réparer, autant que cela est possible, l'ingratitude du ministère à l'égard d'un loyal serviteur. Ce télégraphe est l'œuvre de M. Cheminan, ancien lieutenant de vaisseau ; M. Cheminan vit encore et habite Brest. Non seulement le département de la Marine, qui se sert journellement de son travail, ne lui a offert aucune récompense ; mais il a commis l'inconcevable oubli du nom de l'auteur sur l'ouvrage imprimé, en 1821, à l'Imprimerie royale, et qui traite exclusivement de son invention.

La vigie (de *vigilare*, veiller) a de tout temps joué un grand rôle dans les signaux à la mer. La vigie est une sentinelle ou vedette, postée ordinairement sur les barres du mât de hune, et dont les fonctions consistent à surveiller les objets qui apparaissent à l'horizon et à les annoncer à l'officier de quart. Les vigies signalent la terre, les glaciers, les navires, etc. Dans les colonies de l'Amérique, il y a un service régulier de vedettes établi le long des côtes. Ce système n'est pas nouveau : dans la première scène de l'Agamemnon d'Eschyle, on aperçoit les esclaves veillant depuis dix ans à l'embrasement du mont Athos, qui doit répéter les flammes de l'Ida. Quand l'Athos se couronne de feux, le hérault Thaltybius accourt et raconte les événements du siége. Dans cette double action, il y a une combinaison ingénieuse de la vigigraphie et de la télégraphie nocturne.

Les phares ne servent qu'en de rares occasions à la correspondance. Le but dans lequel ils ont été créés est l'éclairage des côtes, des brisants et des dangers qui menacent la navigation à l'approche du rivage. Phare est, selon les uns, le mot celtique *pharen* (*naviguer*) ; selon les autres, le mot grec *pharos*. C'est une tour bâtie sur un promontoire ou sur un rocher, de forme pyramidale ou conique, et au sommet de laquelle brille un feu qui indique aux navires les périls à éviter. L'origine des phares se perd dans la nuit des temps ; elle est aussi ancienne que la navigation. Le premier des phares connus est celui de Sigée ; Athènes en possédait un. La Grèce en avait dans tous ses ports. Les plus remarquables étaient ceux de Sestos, d'Abydos, de Rhodes (le Colosse), l'une des sept merveilles du monde. Le plus beau fut celui de Pharos qui a donné son nom à l'île sur laquelle il était élevé. Il fut bâti par ordre de Ptolémée-Philadelphe, entre Canope et Alexandrie ; ses murs étaient formés de pierres blanches. Sostrate, de Gnide, en fut l'architecte. Il le termina l'an

470 de la fondation de Rome. La tour de Pharos avait plusieurs étages qui allaient en se rétrécissant à mesure qu'ils s'élevaient. Une galerie entourait chaque étage. Quelques historiens prétendaient qu'elle avait mille coudées de hauteur; qu'elle fut réduite à quatre cents à la suite de tremblements de terre, puis à deux cent trente. Selon ces historiens, elle contenait plusieurs centaines de chambres et tant d'escaliers qu'elle ressemblait au labyrinthe. D'autres ne lui accordent que trois cents coudées, et c'est bien raisonnable. En 1182, elle n'en avait plus que cinquante avec une mosquée à la cime; en 1303, elle s'écroulait. On a conservé des monnaies d'Alexandrie où Pharos est représenté sous la forme d'un géant ayant à la main une haste; aux coins sont des tritons jouant de la conque.

Ostie avait un phare construit par l'empereur Claude; celui de Caprée était l'œuvre de Tibère. Pline cite ceux de Ravenne et de Pouzzoles. Un phare célèbre fut celui qui s'élevait dans le Bosphore de Thrace, à l'embouchure du Chrysorrhoas. Boulogne fut redevable du sien aux Romains; il protégeait leurs migrations de la Grande-Bretagne dans les Gaules. Le phare de Boulogne était encore debout en 1643. Il était de forme octogone; sa circonférence embrassait environ deux cents pieds. On n'y comptait pas moins de douze entablements ou galeries superposées. Chaque entablement avait un pied et demi de largeur, ce qui donnait la faculté de s'y promener. On le nommait jadis *turris ardensis* ou plutôt *ardens*, tour ardente. La vieille tour du château de Douvres passe aussi pour un phare romain.

Les principaux phares existants sont la tour de Cordouan, à l'entrée de la Gironde, celles d'Eddystone, devant la rade de Plymouth, et de Belle-Roch, près du Forth et du Tay en Ecosse; les deux phares des passes de Brest, ceux de la Hève, des Casquets, du Fréhel, d'Ouessant, de la Baleine, de Chassiron, etc. Quelques uns de ces feux sont intermittents; d'autres s'appuient sur deux tours, d'autres enfin dressent leurs têtes enflammées sur deux pontons; l'Angleterre compte beaucoup de ces derniers. Les phares sont éclairés tantôt par des feux fixes, tantôt par des feux mobiles, tantôt par des combinaisons de feux à éclipses et tournants avec les anciens feux fixes. Ces combinaisons, déterminées par Borda, ont pour but d'empêcher des erreurs de lieux. Les navigateurs prenaient souvent un phare pour l'autre. Lemoine proposa de remplacer le charbon par des

lampes d'argent pour éclairer les phares. Le combustible employé actuellement est de la composition de MM. Fresnel et Arago, de l'Institut, qui ont beaucoup étudié la question.

Ces tours, distancées le long des côtes produisent un signal, mais un signal unique d'avertissement, et l'unité n'offre que de faibles ressources à l'art de communiquer au loin.

Quant aux sémaphores (Σῆμα, signe ; *fero*, je porte), ce sont des lettres placées sur des hauteurs voisines des côtes et surmontées d'un télégraphe aérien. Les mouvements du télégraphe servent à désigner l'arrivée des navires qui viennent de la pleine mer et ont le cap sur le port, ou les manœuvres des croiseurs. Le plus souvent, la nuit, la tour s'éclaire ; le sémaphore se change en phare. Les principaux sémaphores sont celui de Marseille qui est très connu et celui de Toulon qui s'élève au-dessus du cap Cepet, non loin du tombeau de l'amiral Latouche. Ces tours, garnies d'appareils de Chappe, correspondent aussi avec les stationnaires d'une ligne régulière.

Nous avons vu que l'emploi du canon, du tambour et des cloches comme moyens signalétiques, est familier à la marine. Ces moyens sont empruntés à la télégraphie acoustique dont nous allons bientôt nous occuper.

La télégraphie militaire ou stratégique est moins importante, elle n'a que des applications restreintes qui tiennent un peu de tous les systèmes et n'en adoptent aucune plus spécialement.

En temps de guerre les aides-de-camp contribuent puissamment à diminuer le nombre de cas où l'emploi des signaux est nécessaire à l'armée. Cependant l'Empereur, qui ne négligeait rien de ce qui pouvait être utile à ses desseins, fit de nombreuses tentatives pour donner plus d'extension à la science stratégique par la rapidité des communications télégraphiques. Les essais qu'il ordonna à Boulogne, alors que son unique pensée était de rayer de la carte du monde l'Angleterre que, dans sa juste indignation, il nommait un nid de pirates, sont la preuve de ce que nous avançons. Ces essais n'ayant pas réussi, l'Empereur demanda aux Anciens, dont il suivait parfois les inspirations, le secret de traduire sa volonté avec la rapidité de l'éclair. Là encore, il ne trouva pas ce qu'il cherchait. Les feux, les jalons, les étendards, ne remplissaient point les conditions de vitesse, de fidélité, de portée voulues pour assurer la traduction des ordres ; il y renonça et prit à la science moderne ce qu'elle

avait produit de plus complet avant son avénement. Cet homme, qui fut si grand par le génie, semblait attirer à soi les découvertes utiles. Sur presque tous les champs de bataille où s'accomplirent les vastes scènes de l'épopée impériale, il appela à l'aide de son génie, les traditions scientifiques de la révolution. Des télégraphes volants envahissaient, par ses ordres, tous les mamelons où les signaux pouvaient être suivis; sa volonté planait alors de loin sur les ailes flottantes de l'armée. A Wagram, à Eylau, à Austerlitz, partout où son génie cloua la victoire à son char de triomphe, il fit usage de télégraphes mobiles qui semblaient s'agiter au souffle de sa parole superbe.

Certes, après les recherches ordonnées par lui, après l'hommage qu'il rendit, en l'adoptant, à l'appareil des Chappe, qui oserait soutenir qu'il y a eu de sa faute dans l'immobilité des améliorations télégraphiques? N'est-ce pas plutôt la faute des praticiens qui n'ont pas compris les exigences de l'époque?

La télégraphie stratégique se résume donc en ces quelques applications et dans les efforts infructueux de l'empire. Les aides de camp et les ordonnances comblent ici les vides creusés par l'insuffisance des machines.

Un seul effort a été tenté, il n'y a pas longtemps, en faveur des signaux spéciaux aux mouvements des troupes. Un ancien officier, M. Darel, produisit un télégraphe mobile que le ministère de la guerre paraissait vouloir appliquer à la tactique militaire; mais aucune expérience n'a été ordonnée, et le système de M. Darel, abandonné par le département qui seul pouvait l'utiliser, est allé grossir le nombre des inventions avortées; et, pourtant, qui sait si dans cette proposition d'un homme du métier, il n'y avait pas une idée heureuse, rationnelle et applicable à la spécialité qu'elle voulait embrasser? Les entraves apportées à l'épreuve nous font pencher pour l'affirmative.

Louis CHAUVET.

(*La fin prochainement.*)

LES CHEMINS DE FER

DANS

L'INDE ANGLAISE.

TRAVAUX ET PROJETS DES COMPAGNIES.

I. *Report of the managing director to the chairman, Deputy chairman and Board of Directors of the East India railway company*, by M.-R. MACDONALD STEPHENSON.

II. *Report upon the Practicability of introducing railway, into India and upon an eligible line to connect Calcutta with Myrzapore and the Nord-West provinces*, by M.F.-W. SIMMS.

Quelques Anglais conçurent, il y a peu d'années, le projet hardi de transporter au fond de l'Orient le mouvement de la moderne Europe, et de doter les Indes de ces immenses rail-ways qui sillonnent aujourd'hui tout notre Occident. Dès que la nouvelle en parvint à Calcutta, à Bombay, à Mirzapoor, à Madras, à Delhi, les populations s'émurent; elles accueillirent d'abord ce bruit avec assez d'indifférence. Puis, voyant qu'il prenait chaque jour plus de consistance, elles considérèrent les chemins de fer non comme des instruments de prospérité pour le pays, mais comme un aliment jeté en pâture aux capitaux métropolitains. Les Anglo-Indous parurent peu flattés que les

banquiers de Londres voulussent s'occuper d'augmenter leur bien-être. Cet accès de philanthropie les toucha peu : ils s'en méfièrent. Une polémique très vive, très irritante, s'établit entre les journaux anglais et les journaux indiens, entre le *Foreign Quarterly review*, l'*Edinburg review*, et quelques feuilles quotidiennes de Londres, et *the Calcutta Englishman*, *the Friend of India*, *the Madras Spectator*, *the Mofussilite*, *the Bombay-Times*, *etc.* Les Anglais, avec leur caractère peu tolérant, reprochèrent à leurs confrères de l'Inde d'écrire sous l'influence d'un soleil vertical, d'avoir dégénéré sous ce beau ciel de l'Inde si propre à l'indolence, au repos, à la digestion ; d'être vaincus par le luxe asiatique, le plus grand ennemi de ces puissants satrapes d'Orient que l'Angleterre avait soumis à ses lois. Les journalistes indiens répliquèrent en accusant ceux de Londres d'insatiable avidité, de cupidité, de voracité. Tous ces débats, mêlés d'injures, n'empêchèrent point la Compagnie des Indes orientales de décider qu'un rail-way serait établi entre Calcutta et Mirzapoor, poussé ensuite jusqu'à Delhi et à la frontière. D'autres combinaisons se formèrent pour joindre Mirzapoor et Bombay, Bombay et Madras, Madras et Calcutta. Puis il a été question de traverser l'Inde centrale, de relier entre elles les principales villes et de les mettre en rapport avec les ports de mer.

Aussitôt que la Compagnie des Indes orientales eut pris sa décision, des ingénieurs furent envoyés à Calcutta pour faire les études. Ces études ont été faites sous la direction de M. R. Macdonald Stephenson. Un aperçu de ces travaux préliminaires n'est pas sans intérêt pour nous. Il nous fera connaître les ressources de ce magnifique pays qui va devenir le théâtre de l'industrie européenne.

Les études des chemins de fer dans l'Inde établissent d'abord en principe : que leur création aura pour l'industrie et le commerce des avantages incontestables ; que l'exécution des rail-ways sera facile dans ces vastes plaines de l'intérieur, de plusieurs centaines de milles d'étendue, sans ondulations sérieuses. Le peu de valeur des terrains, le bon marché du travail manuel, les facilités générales de se procurer tous les matériaux propres à toutes les constructions de maçonnerie et de charpente, sont encore des motifs puissants pour en accélérer l'établissement.

Dans les instructions données aux ingénieurs, la Compagnie avait posé les six questions suivantes : 1° Les divers travaux ne

souffriront-ils pas des pluies et des inondations périodiques? 2° Quels seront les effets de l'action continue des vents violents et l'influence d'un soleil vertical? 3° Les bois et les terrassements n'auront-ils pas à souffrir des insectes, des vers et autres animaux nuisibles? 4° Les constructions en maçonnerie et en briques, ainsi que les terrassements, ne pourront-ils pas être promptement détériorés par l'action spontanée de la végétation? 5° Pourra-t-on facilement clôturer les deux côtés des chemins de fer sur tous les points? 6° L'organisation d'un service d'ingénieurs, mécaniciens, etc., offrira-t-elle des difficultés?

Les réponses furent péremptoires.

Si la ligne est bien choisie, les pluies et les inondations périodiques ne pourront endommager les travaux. Les routes existantes sont fort souvent envahies par les eaux; une dépense modique suffit à leur réparation. Cependant, dans certaines contrées, comme dans le Bengale et dans les provinces supérieures, où les eaux s'élèvent à des hauteurs inattendues, où elles roulent comme des torrents, il est à présumer que les travaux construits pour les maîtriser éprouveront quelques dommages. Relativement à la détérioration des bois par les insectes, si les informations qui ont été prises sont exactes, le teck et le bois de fer d'Arracan ne souffrant que peu des ravages de ces animaux, la question est résolue. Il paraîtrait cependant qu'il faudra avoir recours aux moyens de préservation employés en Europe. Le capitaine Western, qui a longtemps demeuré dans l'Arracan, et qui s'est livré à des expériences sur la durée des bois de ce pays, dit qu'il ne croit pas que le teck puisse résister à l'humidité et aux vers; mais il reconnaît au bois de fer les qualités propres aux traverses de railways. Il a vu un poteau de ce bois qui, après être resté quinze ans dans la terre, était aussi sain que le jour où il y avait été mis. Les terrassements n'auront point à souffrir des fourmilières, des reptiles, etc., si les surveillants, si les cantonniers s'acquittent convenablement de leurs fonctions. Il est vrai que, dans les provinces supérieures, on a vu de beaux travaux de terrassements minés par des rats, des loutres, et autres animaux terrassiers; mais il n'est pas douteux qu'avec des soins bien entendus on ne parvînt à contenir leurs ravages. Pour préserver ces terrassements et les constructions en maçonnerie et en briques de l'action d'une végétation hâtive et démolissante, il suffit de charger les cantonniers, les surveillants, d'arracher les plantes au fur et à

mesure qu'elles apparaissent à la surface du sol. Quelques unes de ces plantes naissent avec une rapidité prodigieuse. Le capitaine Boileau, l'un des ingénieurs, rapporte qu'ayant eu besoin de faire couper de jeunes saules qui gênaient des points de vue dans une opération trigonométrique, ils avaient, au bout de deux ans, repoussé de quinze pieds. Le *palma christi* croît aussi très vite, ainsi que le roseau gigantesque appelé *surk-unda* et *nurrul*. Certaines plantes vivaces peuvent être employées à donner de la stabilité aux talus. Les racines de l'arbrisseau appelé *pepul* nuisent beaucoup aux ouvrages en briques, mais elles sont faciles à extirper.

Il ne sera pas plus difficile dans l'Inde qu'en Europe de clôturer les chemins de fer, soit par des palissades, soit par des haies vives. Les palissades peuvent être faites avec du bérandu, du *mysore épineux* ou du poirier piquant, etc. Dans les localités où la pierre est abondante, où le sol se trouverait être trop dépourvu de haies vives, on pourra y construire des murs en pierres sèches.

On peut aussi, sans trop d'embarras, se procurer des ingénieurs mécaniciens habiles à conduire les machines, à les réparer, et propres à tous les genres de service. Il suffit d'envoyer en Angleterre quelques uns de ces jeunes Indiens intelligents dont l'Inde est remplie, pour y étudier la mécanique et l'art de conduire les trains. Ils ne tarderont pas à égaler leurs maîtres.

Les premiers milles du chemin de fer projeté, de Calcutta aux provinces du nord-ouest, à Mirzapoor, étaient hérissés de difficultés. Il fallait d'abord traverser cette basse contrée du Gange formée de terres d'alluvion, mobiles, surchargées d'une végétation luxuriante, souvent inondées et entrecoupées de canaux et de rivières. Il fallait sortir de Calcutta et gagner les premiers plateaux éloignés d'environ douze à quinze lieues. Cette faible distance a plus coûté d'études que le reste de la ligne; plusieurs tracés furent proposés. Il fut d'abord question de traverser l'Hooghly devant Calcutta et de se diriger ensuite sur Bancoora. Ce tracé parcourait un pays non sujet aux inondations périodiques; mais les rivières qu'on rencontrait dans cette direction sont, à certaines époques de l'année, des torrents impétueux, capables d'emporter les ouvrages d'art qu'on opposerait à leurs eaux mugissantes. Ces considérations engagèrent les ingénieurs à étudier la rive gauche de l'Hooghly, à passer par Barrokpoore, à traverser la rivière un peu plus bas que Chandernagor, et per-

pendiculairement à son cours. Le tracé laissait Chensura et Hooghly sur la droite, coupait la route de Benarès près de Macklempoore, et de là se dirigeait presque en ligne droite sur Burdwan, ville de 50 à 60,000 habitants, située à cinquante-six milles au nord-ouest de Calcutta. A Burdwan, le tracé traversait Banka, continuait presque parallèlement à la grande route, à travers un pays élevé au-dessus du niveau des plus grandes crues d'eau connues.

Ce long détour était motivé, comme nous l'avons dit, sur la nécessité d'éviter les cours d'eau nombreux qui se jettent dans le Gange et les inondations que leur trop plein occasionne. Il serait tout aussi facile dans ce pays qu'en Europe de prévoir les cas d'inondations, puisqu'elles sont périodiques, en élevant par des travaux d'art le niveau des chemins de fer, en construisant des viaducs; mais ces routes aériennes seraient tellement nombreuses, que leur construction et leur entretien seraient une énorme dépense pour la compagnie.

Un autre plan fut proposé par le colonel Forbes et le capitaine Anderson; c'était de remonter la rive gauche du Hooghly beaucoup plus au nord. On traverserait cette rivière à une courte distance de l'endroit où elle prend son nom par la réunion du Bhagérutes, du Jalenghée et de la Nuddea, d'où on se dirigeait vers l'ouest en passant à environ 10 milles au nord de Burdwan, près d'une ville appelée Balkeshun. Ce tracé partait de l'extrémité septentrionale de Calcutta, touchait à la fonderie de canons de Cassipore, se dirigeait en ligne droite vers le nord, presque parallèlement à la route de Barrakpoor qu'elle traversait à peu de distance de cette ville et où l'on pourrait établir une station profitable pour tout le district. De là le railway suivait la direction de la rivière et desservait Chensura, Hooghly et Goonpulla sur la route entre Baraset et Ranaghad. Cette ligne pourrait être rendue plus courte en allant directement de Calcutta à Goonpulla, mais on avait indiqué ce détour afin d'embrasser dans les avantages offerts par le railway au commerce et aux voyageurs les villes de Serampoore, Chandernagor, Chensura, Hooghly, etc.

De Goonpulla le railway se dirigeait directement sur la ville de Ranaghad, près de laquelle il traversait la rivière Metabhanga, et conduisait parallèlement à la route, à Kishnagar, mais en inclinant graduellement vers le nord-ouest. Il traversait

la route de Kishnagor à Santipore près d'un lieu appelé Dignagur, et continuait par une courbe jusqu'à ce qu'il eût passé le Hooghly, près d'une manufacture d'indigo appelée Punchella, au sud de la jonction de la Jalinghée et du Bhaguerutta. Après avoir franchi la rivière, le railway passait par Singalée, Baljorée et Balkeshun, qui est le lieu dont nous avons déjà parlé, et situé à 10 milles de Burdwan.

Ce tracé est de 30 milles plus long que celui de Hooghly et de Burdwan. Mais qu'est-ce que 30 milles sur une distance de 900 milles? Burdwan est destiné à devenir un jour le point central de diverses branches principales dans les directions du nord et du nord-est de Calcutta. C'est dans ces prévisions que des études ont été entreprises en novembre 1845, dans les contrées au nord de Keshnagur, vers Borhampoore et Moorshedabad, à Bhavengola, pays riches et populeux. Moorshedabad est une ville fort commerçante qui compte dans son sein 160,000 âmes.

D'autres projets ont été proposés qui tous avaient pour but de sortir du delta du Gange aux meilleurs conditions possibles et pour les travaux à exécuter et dans l'intérêt des localités, tous aboutissant comme les précédents à Burdwan : aussi estce de ce point que nous allons partir pour suivre le tracé qui va nous conduire dans les provinces du nord-ouest.

De Balkeshun, près de Burdwan, comme point commun aux deux lignes septentrionales, le rail-way ira presque en ligne droite traverser la grande route, tout près de Kagsa où la ligne du sud ou de Chensura, après avoir passé à Burdwan et suivi la route supérieure qui conduit à cette ville, viendra le rejoindre. De là, il prendra la rive gauche de la Dumoordur et traversera les mines de charbon de Runecgung, en avant du point de jonction de la rivière Barakur avec le Dumoordur. Il entrera ensuite dans la vallée de Barakur, suivra à peu près le cours de cette rivière dans toute son étendue, jusqu'au point le plus élevé auprès de Dhunva-Pass, d'où l'on découvre, à l'ouest, les magnifiques plaines de Béhar, séparées de celles du Bengale par une rangée de collines qu'il faudra couper. Les pentes occidentales, quoique plus roides, plus accidentées, remplies d'escarpements dangereux, pourront être assez facilement adoucies par des travaux peu coûtenx, les matériaux se trouvant sur les lieux mêmes.

Après être entré dans les plaines du Béhar, dont la fertilité

est loin d'être comparable à celle des plaines du Bengale, le rail-way se dirigera en ligne droite, par Shuhurgothée et Nowrungabad, sur la rivière la Soane. Cette rivière est considérée comme un des plus grands obstacles à vaincre pour le rail-way. Sa largeur est de 2 à 3 milles. Son lit est un fond de sable mouvant d'une grande épaisseur. La construction d'un pont coûtera énormément, sans offrir cependant des difficultés insurmontables. L'endroit le plus convenable pour la construction de ce pont serait à environ 3 milles au-dessus du passage actuel de la grande route, au pied d'une rangée de collines de grès d'où l'on pourra extraire les matériaux nécessaires à tous les travaux de maçonnerie. Des granits d'excellente qualité seront apportés de 2 milles plus loin, au sud-ouest de Mowrungabad, et à 12 milles environ du lieu où le pont serait érigé. On trouve sur les lieux mêmes des pierres à chaux en abondance.

Les ingénieurs de l'Inde ont fait part à la Compagnie d'une innovation dans la construction des ponts et viaducs que nous regrettons de ne pas voir adopter en France. Il est vraiment dommage qu'on n'y ait pas songé. Mais peut-on songer à tout? Les ingénieurs de l'Inde voudraient que les ponts et viaducs fussent construits assez larges, comme ceux qu'on se propose d'établir sur le Hooghly et le Jumna, pour qu'un des côtés fût livré à tous les voyageurs comme chemin public. Ce côté pourrait être séparé du rail-way par un mur en briques ou en maçonnerie. Le surplus de la dépense ne serait certes pas considérable, surtout si on la compare avec ce que coûterait une pareille voie publique isolée. Pour dédommager la Compagnie de ces dépenses, ne pourrait-on pas lui concéder le péage de cette voie publique pendant un certain nombre d'années?

De la rivière Soane le rail-way bordera le pied des collines jusqu'à la ville de Sasseram, à 2 milles au nord-ouest du pont dont nous venons de parler. Il parcourra ensuite 74 milles vers l'ouest-nord-ouest, jusqu'à la ville fortifiée de Tcharnaghar, sur la rive droite du Gange, laissant la grande route qui conduit à Bénarès considérablement à droite. A 9 milles environ avant d'arriver à Tcharnaghar, un embranchement de 17 milles de longueur conduira à Bénarès, et suffira pour répondre à tous les besoins de cette grande cité et des pays environnants. Les collines voisines fourniront abondamment sur tout le long de la ligne les matériaux nécessaires aux constructions. Qui n'a pas

entendu parler de Bénarès? L'origine de cette ville peuplée, dit-on, de 600,000 habitants, se perd dans l'antiquité la plus reculée. Elle est vénérée entre toutes par les Hindous, et leur vénération surpasse tout ce que nous pourrions dire de flatteur pour Rome et Athènes. Nos savants du XVIII[e] siècle lui ont supposé une antiquité merveilleuse et des documents précieux pour l'histoire du monde. Nous ne savons s'il n'y avait pas dans leurs suppositions plus d'exaltation que de réalité. Dans tous les cas, le temps est venu de vérifier leurs conjectures.

Le rail-way ira de Tcharnughar à Myrzapoor, autre grande ville, riche, florissante, d'environ 200,000 habitants. La distance sera de 18 milles. Là s'arrêtera provisoirement ce railway qui mettra en communication Myrzapoor et Calcutta. C'était la pensée première des ingénieurs. A Myrzapoor aboutiraient tout le commerce, tous les transports du haut Gange avec le delta. Ce commerce, ces transports sont prodigieux. Et lorsqu'on songe qu'il faut souvent plusieurs semaines pour faire le trajet de Myrzapoor à Calcutta par le Gange, et bien plus pour remonter ce fleuve, soit au moment des grandes crues, soit lorsque les eaux laissent à peine assez de fond pour les moindres bateaux, on n'est pas surpris qu'il soit venu à la pensée des négociants de Calcutta, de Bénarès, de Myrzapoor et des grandes villes intermédiaires, de s'associer à ceux de Londres pour créer des voies de communications plus faciles, plus promptes, en un mot, de profiter dans le plus court délai possible des avantages des railways, cette puissante invention introduite dans tous les États de l'Europe.

Une fois cette grande artère tracée, on a songé aux divers embranchements. Le premier partirait de Rajmahal, à peu de distance de Burdwan, se dirigerait vers le nord et offrirait aux contrées situées sur la rive gauche du Gange, aux villes de Purniah, Malda, Dinagepare, Rungpare et les pays voisins, tous les avantages possibles en les reliant avec Calcutta. Cette branche aurait 120 milles de longueur.

Le second embranchement partirait de la ligne principale, à environ 5 milles à l'est de Shuhurghotée, et se dirigerait au nord vers Gaya, Patna et Dinapare. Elle serait de la plus haute utilité pour le commerce et les stations militaires de ces contrées et mettraient les districts de Tirhoat et Sarun, situés sur la rive gauche du Gange, en rapport avec tous les pays situés sur

la rive droite. Cet embranchement aurait 80 milles de longueur.

Un troisième embranchement pourrait être entrepris, qui partirait des hauteurs de la vallée de la Soane sur la ligne principale, et qui conduirait aux mines de charbon à l'ouest de Rastafgurh. Il serait utile surtout, si la ligne de Bombay était faite. Il deviendrait même indispensable aux intérêts de la compagnie de ce railway pour ses provisions de charbon. Cet embranchement viendrait se souder à environ 9 milles, avant d'arriver à Echarnaghar, à Rajghat, distant de Bénarès de 17 milles.

Des objections sérieuses ont été apportées à l'exécution de ce tracé. On l'a fortement blâmé. Dans l'Inde comme en Europe la critique est facile. Cependant, avant de critiquer, ne conviendrait-t-il pas de bien examiner les faits? Pour l'Angleterre comme pour l'Inde, ce chemin de fer est une œuvre éminemment sérieuse. Tout l'avenir de l'Inde est là. Pour préférer la ligne que nous venons de décrire à toute autre, il fallait avoir des motifs puissants.

On a donc demandé pourquoi on n'avait pas suivi la vallée du Gange, de Calcutta à Bénarès, à travers ces contrées si populeuses, si riches, si commerçantes, si fertiles, plutôt que de traverser des pays pauvres et encore peu habités?

Les ingénieurs ont répondu ce qu'ils devaient naturellement répondre, c'est-à-dire que la ligne droite que suit le tracé du chemin de fer, doit être préférée par cela seul qu'elle est droite, par cela seul qu'elle offre plus d'économie dans son exécution et des avantages égaux au commerce. D'un autre côté, le pays traversé par la ligne droite de Calcutta à Myrzapoor, est riche en minerais de toutes sortes, en bois, charbons, etc.; il possède d'excellents terrains à cultiver. C'est y apporter la vie, le mouvement, c'est offrir de nouvelles richesses à la spéculation, à l'industrie, que de le mettre en communication soit avec Calcutta, soit avec Bénarès, Myrzapoor et les autres grands centres de population. Bénarès et Myrzapoor deviendront les entrepôts des produits du haut Gange. Ces produits, qui sont considérables, seront rapidement et facilement transportés à Calcutta. Au lieu de mettre, comme aujourd'hui, de six semaines à deux mois pour faire le trajet, ils mettront au plus trente-six heures. Les retours de Calcutta se feront également et plus promptement et plus commodément; les marchandises arriveront plus vite à leur destination, ne souffriront pas, comme actuellement, d'un transport long et coû-

teux, à dos de chameaux, dans de petites voitures, etc. Les excédants de ces grands centres de population situés sur le Gange supérieur et ses affluents, trouveront dans les pays traversés par la ligne droite, pays qui leur sont à peu près inconnus, des terrains à cultiver, des établissements à former, un bien-être à acquérir, des industries à créer. Quant aux contrées baignées par le Gange inférieur, au-dessous de Bénarès, à partir de Pattna, elles ne perdront rien de leur état florissant; elles resteront ce qu'elles sont, riches et prospères; l'embranchement proposé leur donnera de nouvelles facilités pour l'écoulement de leurs produits. Cet embranchement sera une nouvelle voie à ajouter au cours du Gange, surtout pour les retours de Calcutta, aux époques que nous avons signalées, dans le temps des inondations et des sécheresses. Divers autres motifs, tous puissants et logiques, sont donc en faveur du tracé tel que nous venons de le décrire, et tel qu'il a été étudié par des hommes dont l'habileté et la bonne foi n'ont été suspectées ni dans l'Inde ni à Londres.

Myrzapoor est une ville qui doit toute sa splendeur à la domination anglaise. Elle n'avait pas, il y a quarante ans, plus de 50,000 habitants. Aujourd'hui elle en compte 200,000, d'autres disent 300,000. Son commerce est immense. Le rail-way qui la réunira à Calcutta la rendra, comme entrepôt, la première d'entre les grandes cités des provinces du nord-ouest, toutes si riches en populations actives, industrieuses, en monuments de tous les âges, en souvenirs de tous les peuples qui les ont habitées. Myrzapoor se trouve à peu près à moitié chemin de Calcutta à Délhi. La portion du rail-way de Myrzapoor à Délhi a été étudiée avec moins de détails. De Myrzapoor à Allahabad, la ligne se dirigerait un peu vers le sud, afin d'avoir à portée des matériaux nombreux pour les grandes constructions en maçonnerie. Elle traversera la Tunne, pénétrera dans le Doab et franchira la Jumna à peu de distance, si ce n'est même à Allahabad, près du pont de bateaux. Le pont sur la Jumna sera un magnifique objet d'art.

Allahabad n'est pas une grande ville. Sa population n'excède pas 25,000 habitants. Mais elle est le boulevart des provinces du nord-ouest par sa situation au confluent du Gange et de la Jumna, et par ses belles fortifications qui la rendent, dit-on, imprenable. C'est le magasin militaire, la principale place d'armes des Anglais dans l'Inde. C'est une des grandes considérations qui ont milité en faveur du rail-way. Unir Allahabad à Calcutta par

une voie rapide de communication, c'est s'assurer la paisible possession d'une conquête qui a coûté des sacrifices énormes, et dont les habitants naturellement belliqueux, comme tous les montagnards, peuvent d'un moment à l'autre en compromettre la sûreté. Car les populations de cette partie de l'Inde n'ont rien de cette atonie, de cette mollesse, de cette énervation qui caractérisent celles des plaines voisines de la mer. Allahabad est surnommée par les Indous la *Reine des cités saintes*. Ses murs sont trop étroits, à certains temps de l'année, pour l'affluence des pèlerins qui s'y rendent de tous les points de l'Asie, et en nombre de plus de 200,000.

A partir d'Allahabad, les ingénieurs ne se livrent plus qu'à des suppositions. Pour atteindre Délhi, le railway aurait deux directions à choisir : l'une par la droite, sur le côté sud-ouest de la route qui conduit à Fullehpoare et à Coupoare, et de là une ligne droite, sur Mynpoor, et de Mynpoor à Délhi ; l'autre suivrait la rive droite, de la Jumna elle aboutirait à Agra. Elle serait plus longue de 20 milles, mais elle éviterait la traversée de plusieurs marais. D'Agra à Délhi la ligne serait presque droite. Tout cela n'est pas seulement à l'état de projet. La compagnie des Indes orientales sent le besoin impérieux de relier entre elles toutes ces villes, toutes ces places fortes, et les capitales des présidences par des chemins de fer, et ces chemins ne sont pas seulement dans cette partie de l'Inde des voies de transport propices au commerce, ce sont aussi des routes stratégiques ; elles entrent dans le système de défense ou d'agression que des circonstances plus ou moins éloignées peuvent faire naître. Quel que soit plus tard le choix du gouvernement pour relier Délhi à Agra, la ligne pourra facilement, en partant de la première de ces villes, être poussée jusqu'à Kurnaul, à l'extrême frontière et à peu de distance du point le plus élevé où le Sutlége commence à être navigable ; ce serait unir ensemble les deux plus grands fleuves de l'Asie, l'Indus et le Gange. Il n'y a rien là d'impossible, mais il y a du merveilleux, et le merveilleux n'est pas impossible. Si nous jugions des chemins de fer et de la promptitude dans leur exécution par ce qui se passe en France, il est vrai que nous pourrions considérer ces projets comme des visions orientales, comme les fruits d'une imagination brillante et passionnée. Mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur les travaux écutés en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, pour être

convaincu que les railways de l'Inde ne sont point du tout au-dessus des forces de la nation anglaise.

Agra et Délhi, séparées par une distance de 45 lieues environ, sont de fortes stations militaires. On n'est pas fixé sur le chiffre de leur population; les uns portent à 60,000 habitants, d'autres à 20,000 celle d'Agra, et à 200,000 celle de Délhi. Mais elles étaient beaucoup plus riches, beaucoup plus peuplées autrefois, lorsque les empereurs du Mogol les avaient choisies pour leur résidence. Ce qu'on raconte de leurs richesses, de leurs monuments, de leur population, de leur commerce, de leurs édifices, tient du prodige. L'histoire ne serait pas au-dessous de la fable, et les auteurs des *Mille et une Nuits* n'auraient rien inventé. Ces cités célèbres sont aujourd'hui bien déchues de leur splendeur. Cependant elles sont encore vivantes et fières de leur grandeur passée. Les voyageurs restent frappés de leur aspect mystérieux, de leur étendue, de la beauté de leurs édifices et du mouvement de leur population dans les bazars et les marchés publics.

La ligne de Myrzapoor à Délhi aurait plusieurs embranchements, un premier sur Furrukabad, ville très florissante par son commerce, à quelque distance de la rive droite du Gange : on porte à 70,000 le chiffre de ses habitants; un second sur Allighur, forteresse considérable, un troisième sur Mérut, ville grande, forte, bien défendue et l'une des plus importantes stations militaires. C'est par le prolongement de cet embranchement qu'on arrive à Kurnaul, et de là dans les montagnes du nord-est où l'on trouve les stations militaires de Simla et de Mussoore. Le premier embranchement, ou celui de Furrukabad, laisserait la ligne principale à environ 66 milles au nord-ouest de Cownpoore en droite ligne. Le second, ou celui d'Allighur, partirait d'Agra et aurait environ 48 milles; il pourrait se confondre avec la ligne d'Agra à Délhi. Le troisième, de Délhi à Mérut aurait 36 milles. Le quatrième, ou celui de Kernaul, reste indécis comme tronçon, pouvant être utilisé pour pénétrer plus avant dans les montagnes.

Ce serait donc par ce railway, long de plus de 900 mètres, que l'Angleterre débuterait dans l'Inde. Ce projet grandiose et digne des temps antiques, des époques fabuleuses auxquelles on rapporte les magnifiques monuments de ce pays, a un commencement d'exécution; d'ailleurs, deux mobiles également sérieux président à son exécution : le besoin de voies promptes et sûres

dans les transactions commerciales, et celui de pouvoir fournir aux places fortes des frontières du nord-ouest des moyens de défense au cas où elles viendraient à être attaquées.

Sous le point de vue commercial et industriel, ce rail-way est véritablement indispensable. Le Gange ne suffit pas toujours aux transports. Les inondations et les sécheresses interrompent pendant plusieurs mois sa navigation. Toutes les marchandises qui arrivent à Calcutta ont mis un temps considérable en route. C'est bien pis lorsqu'il faut remonter ce fleuve. Les milliers de bateaux qui sillonnent ses eaux ne peuvent que très difficilement vaincre les courants. Les trajets par terre sont tout aussi longs et tout aussi onéreux au commerce. Les routes sont souvent interceptées par les inondations et par mille autres accidents qu'il nous serait trop long de détailler. Les marchandises sont transportées à dos de chameaux, d'éléphants, dans des baquets traînés par des buffles, faisant au plus deux milles à deux milles et demi par heure, et parfois un mille, selon l'état des routes. Les marchandises, en traversant les rivières, sont sujettes à des dommages notables. Les journées de route sont de dix heures. Pour aller de Calcutta à Bénarès, dans les petites chaloupes des indigènes, les marchandises mettent dix semaines et paient un fret très élevé. Ces chaloupes ne peuvent tirer au-delà de 18 pouces d'eau la majeure partie de l'année.

On aura une idée assez juste du commerce de Calcutta avec l'intérieur de l'Inde, avec les populations qui bordent le Gange et ses affluents, par l'extrait suivant des documents officiels mis sous les yeux de la Compagnie en 1844.

Les exportations et les importations de Calcutta se sont élevées une année à 414 millions 250,000 fr., dont la majeure partie provenait de l'intérieur ou y avait été expédiée.

Les droits payés au bureau de Jungypore, sur la rivière Bhagurettée, accusaient, en 1844, le passage de 83,493 tonnes de marchandises à la descente, et 95,373 tonnes à la remonte; 31,950 passagers à la descente, et 26,428 à la remonte. L'opium n'avait pas été compris dans le transport des marchandises.

Le commerce par terre est plus considérable malgré ses dangers et le défaut de bonnes routes. Les registres officiels du pont d'Allahabad, pour l'année 1837-1838, accusent le passage de 7,742 voitures ou chariots de toutes sortes, 168,694 buffles ou

autres bêtes de somme chargées, 33,180 voyageurs transportés de différentes manières et 435,242 voyageurs à pied.

Sur la route entre Allahabad et Cownpore, on a compté, en 1844, 107,613 chariots de toutes grandeurs, 173,377 chameaux, buffles, etc., chargés, et 63,720 nègres ou esclaves employés à porter des marchandises; 38,619 voitures de différentes formes, 122,751 chevaux, chameaux, etc., servant au transport des voyageurs, et 266,052 voyageurs à pied.

Le sucre seul, arrivé des frontières du nord-ouest à Calcutta dans les premiers six mois de 1842, s'est élevé à la quantité de 64,507 tonnes. Cette quantité ne surprendra pas quand on saura que sur 180 millions d'acres de terrains cultivés dans les provinces du nord-ouest, on en compte 577,035 plantés en cannes à sucre.

Entre Hoogly et Burdwan on a compté, en 1843, à l'allée, 73,000 voyageurs à pied et 25,080 chariots chargés, et au retour, 17,150 chariots vides, 64,415 animaux chargés, etc.

Le commerce entre Burdwan et Calcutta, en sel seulement, se monte, par année, à 12,962 tonnes, et en sucre, à 18,518 tonnes, dont les trois cinquièmes sont transportés par eau et les deux autres par terre. Le transport coûte environ 15 centimes par tonne et par mille.

Les prix de transport par le chemin de fer de Calcutta offriront de notables économies au commerce. Actuellement on paie, pour aller de Calcutta à Myrzapoore par eau, à raison de 97 shellings 6 deniers (113 fr. environ) par tonne; et par terre, de 10 livres sterling et 16 shellings à 13 livres sterling 10 shellings (290 fr. à 340 fr. environ) par tonne. Par la première de ces voies le transit s'opère en six semaines, et par la deuxième en sept semaines au moins.

La différence dans les prix de transport par les voies ferrées et les avantages qui résultent de la rapidité de la locomotion pour le commerce, sont trop connus pour avoir besoin d'autres développements. « N'est-ce pas bien étrange, bien glorieux pour notre siècle, disait un journal anglais, de songer qu'on pourra déjeuner à Calcutta, dîner à Myrzapoor et souper le soir du même jour à Délhi dans le palais du Grand-Mogol? Les griffons ailés des poëtes indiens ne pourraient faire de semblables courses. »

Nous n'avons que quelques mots à dire sur les autres rail-

ways projetés, et dont l'exécution semble être arrêtée. Il s'agirait de relier Bombay au chemin de fer de Calcutta à Délhi. De Myrzapoore on remonterait la vallée de la Tunne pour entrer dans celle de la Nerbudda. A quelques lieues avant l'embouchure de cette rivière, la ligne suivrait les plateaux jusqu'à Déjowai et de là à Bombay. On a également étudié les moyens d'unir Bombay à Haiderabad, ville de 500,000 habitants, et à Madras. D'Haiderabad une autre ligne partirait qui, après avoir touché à Mazulipatam, se rendrait parallèlement à la mer à Calcutta. Une autre ligne pénétrerait dans l'intérieur, et irait d'Haiderabad à Nogpoor, et de cette dernière ville à Myrzapoor, en se soudant sur la ligne de Myrzapoor à Bombay dans la vallée de la Nerbudda.

Lorsque ces magnifiques projets, créés pour l'avenir, sortiront réalisés des mains de l'homme, ils porteront, sans aucun doute, de grandes améliorations dans la condition de la société indoue. Nous y voyons, nous, autre chose qu'un bien-être matériel, qu'une grandeur de plus pour l'Angleterre, l'intérêt, la fortune de quelques spéculateurs : c'est le développement de la pensée morale, de la pensée créatrice, de la liberté, du bonheur du peuple indien. Nous désirons que ces nouvelles voies, ouvertes par la science à la civilisation, influent sur ses destinées. Nous songeons surtout à l'Inde, à l'Inde esclave, à l'Inde avilie sous le sceptre de fer de quelques marchands de cotonnades et d'opium, à une population de 250 millions d'âmes gisant honteusement dans le linceul de sa vieille renommée. Tous ceux qui se complaisent dans le souvenir du passé, qui fouillent dans les œuvres des âges anciens, savent ce que fut l'Inde au berceau du monde : *Ex Oriente lux !*

La vie industrielle, telle qu'on la comprend en Europe, telle qu'on la pratique en Angleterre, sans repos, comme les bâtons brisés de Gowdoulin, envahissant tous les cerveaux, inondant tous les lieux des produits de son activité sans frein, est sur le point d'être introduite dans l'Inde avec les chemins de fer. Il sera difficile alors de soustraire les populations indoues aux influences morales des idées européennes.

J.-A. DRÉOLLE.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.

JOURNAL D'UN VOYAGE

SUR

LES COTES DE LA CHINE (1).

II.

Port de Hong-Kong. — Position de la ville. — Description générale de l'île. — Démoralisation des ouvriers chinois. — Vols et actes de piraterie. — Invasion des femmes à bord de la frégate. — Travaux des Anglais. — Avenir de leur établissement.

Le golfe où vient se jeter le Tschou-Kiang est parsemé d'une multitude d'îles, dont les plus avancées sont petites, de moyenne hauteur, et généralement désertes, bien que de temps à autre elles servent de refuge aux pirates qui infestent, depuis plusieurs siècles, cette portion des côtes de la Chine. Celles qui sont le plus rapprochées du continent, telles que Hiang-Châne, sur laquelle est bâtie Macao, et quelques autres, sont plus étendues (2), et se font remarquer par leur grande élévation. Elles sont, comme les premières, d'une grande aridité; cependant leurs profonds ravins, ordinairement arrosés par un bruyant filet d'eau,

(1) Voy. *la Revue indépendante* du 10 décembre.

(2) La superficie de Lantao est d'environ 80 milles carrés; Hiang-Châne est huit ou dix fois plus grand.

nourrissent un petit nombre de villages qui s'étendent au bord de la mer, et où vivent dans la misère et la malpropreté quelques familles de pêcheurs.

Les canaux qui les séparent sont d'une profondeur moyenne, et offrent en bien des endroits un mouillage sûr aux nombreux bâtiments qui fréquentent ces parages. Le bras de mer qui s'étend entre l'île de Hong-Kong et le continent, forme un véritable port, tout juste assez profond pour recevoir les plus gros navires, et si bien abrité qu'ils peuvent y entreprendre en toute sécurité les réparations les plus longues et les plus difficiles. Il a un peu plus d'un mille (1) de long; sa largeur est bien moindre, et il peut être parfaitement défendu par quelques batteries élevées sur la côte.

Les rares avantages de cette position maritime ne pouvaient échapper à l'œil exercé des Anglais, qui s'y sont établis en maîtres aussitôt après leur rupture avec la Chine. Depuis, ils ont fait de la possession définitive de l'île l'une des bases de leur traité de 1842.

La parfaite stérilité de ce rocher, la difficulté qu'il y avait à bâtir une ville sur sa côte escarpée, l'insalubrité de la position, exposée aux vents froids de la mousson du N.-E. et abritée de celle du S.-O. qui est si nécessaire pour renouveler l'air dans la saison des chaleurs et des pluies, tous ces motifs réunis avaient d'abord fait hésiter les Anglais. Les uns proposaient de fonder la ville sur la côte méridionale de l'île; mais alors elle se fût trouvée à cinq ou six milles du port et des bâtiments. D'autres voulaient que l'on choisît un emplacement commode sur la presqu'île de *Kao-Lon*, située au nord et en face de l'île; il est vrai qu'il eût fallu ouvrir des négociations nouvelles, peut-être même avoir recours à la violence, pour fonder une ville étrangère sur le sol même de l'empire chinois : mais cette objection — on peut au moins le présumer sans injustice, surtout après la dernière agression contre la ville de Canton — n'était pas de nature à arrêter les Anglais. La véritable raison qui a fait écarter ce projet, c'est que la presqu'île est totalement dépourvue d'eau, tandis que les hautes montagnes de Hong-Kong alimentent toute l'année un assez grand nombre de petites sources (2). Bref, après

(1) Le mille marin est de 950 toises, ou environ 1850 mètres.

(2) C'est une de ses sources qui a valu à l'île le nom de Hong-Kong, lequel signifie littéralement *source parfumée.*

une courte discussion, l'on se décida en faveur de la position primitivement assignée à la ville, et l'on se résigna à en subir les inconvénients, plutôt que de renoncer à tous les avantages maritimes et commerciaux qu'elle présente.

L'aspect de l'île a quelque chose de triste et de majestueux, qui est dû à la masse imposante de ses hautes montagnes dénuées de toute espèce de végétation; elles sont divisées en deux groupes à peu près égaux par un col de moyenne élévation, qui traverse l'île du nord au sud, et qui s'ouvre d'un côté sur une jolie petite vallée, où l'œil se repose avec délices sur des arbres et de vertes rizières; telle est la sèche aridité de tout le reste de la côte que ce petit coin de terre, avec ses quelques chaumières, sa pagode à demi cachée dans le feuillage, sa petite baie sablonneuse, vous réjouit l'imagination comme un tableau d'une rare beauté. Ce point était le seul habité sur la côte septentrionale avant l'arrivée des Anglais. De l'autre côté, le col s'abaisse et s'élargit pour former une plaine cultivée, la plus vaste de l'île, devant laquelle s'étend un étroit bras de mer; un village au bord d'un petit port, quelques bateaux, un morne couvert d'une végétation épaisse et sombre, une jolie pagode dont le gardien ne manquait jamais de nous offrir des pipes et du thé, forment un charmant contraste avec les hautes montagnes grises qui encaissent cette espèce d'oasis. Il est à remarquer que partout où un pauvre Chinois assemble quelques bambous pour s'en faire un abri, il y a un arbre et quelquefois un ruisseau, de l'ombre et de la fraîcheur.

De l'est à l'ouest, la longueur de l'île est d'à peu près trois lieues; elle n'a pas plus d'une lieue de largeur moyenne. Sa population devait être de quatre à cinq cents habitants, presque tous établis dans la partie du sud-ouest, qui est moins haute, moins escarpée que les autres, et dont les sinuosités forment plusieurs petits ports, emplacement naturel pour des hameaux principalement peuplés de pêcheurs.

Mais la construction de la nouvelle ville y avait attiré déjà plusieurs milliers de Chinois. La plus grande activité régnait dans ses environs et jusque sur la côte opposée; partout la pioche et la mine étaient en jeu pour détacher des montagnes de gros blocs de granit; une multitude de bateaux transportaient les pierres à la ville, où elles étaient taillées, façonnées, empilées; on démolissait les anciens forts chinois, dont les matériaux suivaient la

même route. Ici l'on posait les fondements d'une maison, auprès de laquelle s'élevaient les murs d'argile d'un magasin; là des escouades de terrassiers se fatiguaient à niveler le terrain rebelle; les uns construisaient des cases, des quais; les autres frayaient. à travers la montagne, le passage d'une route en partie achevée et déjà praticable pour les voitures sur une longueur de cinq à six milles.

Pour ce peuple de travailleurs, grand concours de marchands, d'industriels de toutes sortes, presque tous établis en plein air, à l'ombre d'un parapluie, à l'abri d'un paravent, le tout en feuilles sèches; c'étaient là leurs maisons: un parapluie pour toit, un paravent pour mur; autour de ces boutiques improvisées, des ouvriers accroupis jouaient leur dîner qui se compose ordinairement de riz bouilli, auquel ils mêlent des bribes de poisson ou de crabe, ou bien quelques morceaux de légumes pimentés. Rarement on les voit se disputer; jamais ils n'en viennent aux coups; quand l'ordre menaçait d'être troublé par leurs vociférations, l'apparition d'un cipaye suffisait pour disperser ou pour calmer les plus exaspérés.

Il serait injuste de prendre pour type des classes ouvrières en Chine le ramassis de malheureux que la misère, l'espoir d'un salaire plus élevé, le besoin d'échapper par la fuite à la vengeance des lois, et bien d'autres motifs peu honnêtes, ont arrachés du continent pour les jeter sur cette île désormais étrangère; et cependant on peut jusqu'à un certain point juger, d'après ce triste spectacle, de l'état de dégradation dans lequel est tombée une partie de ce peuple. Tous sont d'une malpropreté dégoûtante et dévorés par la vermine; les dartres, les ulcères, les plaies, les affections scrofuleuses, sont communes parmi eux. Les vols étaient très fréquents et quelquefois très audacieux; il y avait peu de maisons qui n'eussent encore été pillées avant notre arrivée; les actes de piraterie n'étaient pas plus rares, et souvent les jonques et les bateaux de passage étaient attaqués dans les eaux de Hong-Kong, aussi bien que dans le reste de la rivière. Pendant que nous nous y trouvions, des pirates, après avoir enlevé une jonque, déposèrent son équipage à terre, sur l'île même; on porta plainte aussitôt, et un bateau à vapeur fut expédié à la poursuite des coupables qui étaient saisis une heure après. Mais la répression n'était pas toujours aussi prompte, et la plupart des crimes restaient au contraire impunis.

Peut-être les nouveaux maîtres de l'île ne jugeaient-ils pas qu'il fût d'une sage politique de prendre des mesures trop sévères, et d'éloigner par leurs rigueurs une grande partie de ces vagabonds dont le travail leur était nécessaire. Peut-être aussi la vie errante d'un grand nombre de ces Chinois, et la facilité avec laquelle ils pouvaient passer d'un territoire sur l'autre, leur permettaient d'échapper plus aisément aux poursuites de la police.

Les abords de la ville sont encombrés par plusieurs rangées de bateaux qui donnent asile à une population considérable. A peine mouillée, notre frégate fut entourée par une multitude de barques, montées les unes par des hommes, les autres par des femmes, et presque toutes armées de longues piques ou de lames emmanchées sur des bambous; elles étaient manœuvrées avec beaucoup d'adresse, et se disputaient avec acharnement les places les plus rapprochées de la frégate. C'étaient des cris assourdissants; les nombreux factionnaires que l'on avait placés dans les porte-haubans ne pouvaient qu'à grande peine les forcer à se tenir au large; les femmes, plus obstinées que les hommes, avaient recours à leurs mines les plus séduisantes pour engager les matelots à oublier la consigne en leur faveur. Leurs bateaux étaient chargés de fruits, d'œufs et de poisson qu'ils venaient vendre. Quand on en eut choisi deux, pour approvisionner l'équipage, toute la bruyante flottille se dispersa.

Le soir il y eut une invasion d'une autre espèce: un bateau rempli de femmes venait d'accoster. Une dizaine de jeunes filles demandaient à monter à bord; on le leur permit, pensant qu'elles venaient visiter le bâtiment: elles étaient laides presque toutes, mais vêtues avec une certaine recherche. Bientôt après, arriva un second bateau, puis un troisième, et en très peu de temps le pont se trouva couvert de femmes qui venaient, comme on s'en aperçut bientôt, pour passer la nuit à bord. On les fit immédiatement rembarquer dans leurs bateaux, et depuis nous n'eûmes plus de visites de ce genre. Ce seul fait donne une idée exacte de la moralité des femmes chinoises qui habitent Hong-Kong, et le jugement sévère qu'il inspire est pleinement confirmé par le grand nombre de maisons de débauche et de jeu que l'on rencontre dans une ville qui était alors à peine digne de ce nom.

Nous l'avons visitée deux fois, à quatorze mois de distance, avant et après le traité qui en a garanti la possession aux Anglais. La première fois, nous n'y avons trouvé que des construc-

tions provisoires; la route n'avait que la longueur de la ville projetée, et encore était-elle en assez mauvais état. Plus tard, elle traversait l'île dans presque toute sa longueur; un seul tronçon, à l'extrémité orientale, n'était pas encore tout à fait achevé. On avait construit des casernes, un hôpital, un marché propre, bien tenu et déjà passablement approvisionné, un hôtel pour le gouverneur, des logements pour les magistrats; les maisons particulières s'enfonçaient dans les ravins, gravissaient les hauteurs et communiquaient entre elles par des rues taillées en escaliers. Le bord de la mer était bordé de vastes magasins, et les boutiques chinoises formaient un véritable petit bazar qui s'étendait des deux côtés de la route. Ces constructions s'étaient rapidement achevées, malgré les difficultés inhérentes à la nature et aux accidents de ce sol granitique et escarpé. La ville se peuplait, en dépit des maladies et de la mortalité qui avait été très considérable la première année, mais qui diminuera probablement à mesure que les travaux prendront plus d'extension, et surtout quand les eaux, qui formaient autrefois de petits marais au bas de chaque ravin, seront employées à assainir et à nettoyer la ville.

Dans un premier moment d'enthousiasme, on avait rêvé pour la ville de *Victoria* une prospérité fabuleuse; on s'attendait à la voir devenir très prochainement le riche entrepôt de tout le commerce de l'Inde et de l'Angleterre avec la Chine, et cet engouement a beaucoup contribué à la rapidité de son développement. Les Américains et les Portugais n'ont jamais partagé les illusions que se faisaient à ce sujet les négociants anglais établis en Chine. Les nouvelles les plus récentes semblent leur donner raison; et *Victoria* est bien loin des hautes destinées que ses fondateurs lui avaient prédites. Les vols et les pirateries ne sont pas moins fréquents, la mortalité est toujours très grande, le commerce a de la peine à s'y laisser attirer, les magasins restent vides et les immeubles ont subi une grande dépréciation.

Mais, d'un autre côté, si une guerre maritime venait rendre plus difficiles les relations commerciales de l'Angleterre avec la Chine, ses navires marchands auraient dans le port de Hong-Kong un refuge assuré, et les nombreux croiseurs, indispensables pour protéger un commerce étendu dont la continuation est en quelque sorte liée à l'existence même de la Grande-Bretagne, y trouveraient une base solide d'opérations. Ces avantages

sont considérables, et suffiraient seuls pour justifier les dépenses et même les sacrifices d'hommes que la possession de ce rocher stérile peut imposer au gouvernement anglais.

II.

Arrivée à Boca-Tigris. — Les mandarins et le pilote. — Description du mouillage. — Fortifications chinoises. — Le Tchou-Kiang. — Opium. — Clippers. — Fumeurs d'opium. — La rade et la ville de Whampou. — Jonques chinoises. — Paysage.

La distance qui sépare Macao de Canton est d'environ soixante-dix milles. Dès que l'on a dépassé la jolie petite île de Line-Tine, à laquelle il ne manque qu'un port mieux abrité pour former la position la plus importante de l'archipel (1), le chenal praticable pour les grands bâtiments se resserre, et l'on navigue entre des bancs qui se confondent des deux côtés avec les bords plats et marécageux du fleuve. Des montagnes éloignées, que l'on découvre à l'est et à l'ouest, les sommets des îles les plus élevées, servent aux navires de points de reconnaissance et leur permettent de se diriger avec sécurité dans le canal étroit et boueux qui conduit de Line-Tine à Boca-Tigris, où le trop fort tirant d'eau de la frégate l'obligeait à s'arrêter. Nous avions à peine laissé tomber l'ancre, quand nous vîmes arriver à bord trois personnages d'importance assez richement vêtus. C'étaient les mandarins chargés de recevoir les déclarations, de percevoir les droits sur les navires de commerce et de s'assurer si les pilotes qui les dirigent ont obtenu l'autorisation préalable, nécessaire à chaque bâtiment qui veut se rendre à Canton. Il paraît que le coquin qui nous pilotait n'avait pas jugé à propos de prendre un laissez-passer, et qu'il aimait mieux garder les frais de pilotage pour lui seul que de les partager avec les mandarins de Macao et de Casa-Bianca. Toutes les fois que nous rencontrions un bateau pêcheur, il enroulait sa petite queue autour de sa tête rasée, se coiffait d'un bonnet de matelot, se cachait derrière le bastingage et jetait un regard furtif par-dessus les hamacs pour s'assurer de temps en temps que le bâtiment qui lui était confié ne s'écartait pas de la vraie route. A l'arrivée des officiers chinois,

(1) Cette petite île est la position voisine de Cap Sing Moun, servant d'entrepôts à tout le commerce de contrebande qui se fait dans le fleuve.

il s'était caché avec un grand soin, et la frégate fut censée s'être passée de pilote; grâce à ces précautions, il échappa à la confiscation de son salaire et aux coups de bambou que la découverte de son délit lui eût infailliblement attirés. Tous les navires qui remontent le fleuve doivent mouiller auprès des forts, et ne peuvent remettre à la voile qu'après avoir reçu la visite des mandarins.

On mouille ordinairement devant une baie assez vaste, autour de laquelle se déroulent plusieurs villages bâtis sur un terrain plat, boisé en quelques endroits et généralement bien cultivé. Les deux pointes sont montagneuses, arides et couvertes de tombeaux. Des forts en ruines, détruits par les Anglais en 1841, se cachent derrière des touffes d'arbres. Après le traité, on s'est empressé de les relever et de compléter la défense de ce passage important. Sept forts, dont trois à l'est, quatre à l'ouest, doivent battre cette partie du fleuve que son peu de largeur et la rapidité du courant rendent si difficile à franchir. A en juger par les anciennes constructions, l'effet de cet ensemble de fortifications sera très pittoresque et ajoutera à la variété d'un paysage déjà fort joli. Au point de vue militaire, elles n'ont aucune importance et ne pourront jamais arrêter des bateaux à vapeur ou des bâtiments à voile favorisés par le vent.

La goëlette qui nous conduisait à Canton eut bientôt gagné l'endroit le plus resserré du fleuve, qu'elle parvint à franchir, après avoir pendant quelque temps lutté contre la violence du courant. Ce passage, extrêmement pittoresque, tire son nom d'un îlot appelé par les Chinois la *Tête du Tigre*. C'est une roche colossale, bizarre; elle ressemble à un monstrueux jet d'eau, à une cascade de minéraux en fusion qui se seraient subitement refroidis. Nous avons passé aux pieds de ce géant pétrifié, inhabile à défendre le fleuve dont la garde semble lui avoir été confiée. Bientôt après la marée changea, et la frégate se perdit dans les vapeurs qui, pendant les plus beaux jours de l'hiver, enveloppent l'horizon des mers et des paysages de la Chine.

La rivière s'était considérablement élargie, ses bords avaient disparu; dans le lointain, nous voyions s'élever quelques mamelons isolés, véritables îles granitiques qui percent ces plaines noyées et fertiles en riz. Quelquefois, on apercevait une chau mière avec un bouquet d'arbres, quelquefois une ligne basse de verdure qui semblait sortir de l'eau, une digue sèche pour ré-

sister aux empiétements du fleuve, ou pour retenir le limon qu'il charrie en grande quantité. Des canaux, des fossés, des bras de rivière sillonnent dans tous les sens cette plaine qui s'étend à perte de vue. Nous voyions de loin les grandes voiles carrées des jonques qui paraissaient naviguer au milieu des terres. Dans une grande partie de la Chine, ces routes liquides forment les voies de communication les plus importantes. Des chaussées étroites, en moellons superposés, servent à parcourir et à exploiter les vastes rizières.

Après plusieurs heures d'une navigation assez ennuyeuse, au milieu d'un paysage monotone, nous laissâmes tomber l'ancre en face d'un promontoire élevé, qui supporte une tour-pagode à sept étages. C'était la première fois que je voyais un de ces monuments, dont notre imagination reproduit forcément l'image toutes les fois que nous voulons nous figurer les paysages de la Chine, mais elle n'avait de remarquable que sa position qui domine le fleuve. La nuit venait, avec la nuit le calme; le courant nous était de nouveau contraire; il fallait attendre, pour continuer notre voyage, que les circonstances nous fussent devenues plus favorables. A minuit, le patron mit la goëlette sous voiles sans nous rien dire, et le lendemain matin nous nous réveillions devant Wham-Pou, au milieu d'une vingtaine de navires anglais et américains et d'autant de vieux bâtiments servant de magasins à opium. C'est là que doivent s'arrêter tous les bâtiments étrangers qui viennent trafiquer avec Canton, dont ils sont encore éloignés de sept à huit milles.

Ce mouillage est, en outre, un des points de la côte de Chine où le commerce de l'opium est le plus actif. Tout le monde sait que la presque totalité de celui qui se vend en Chine se recueille dans l'Inde (1) et s'expédie de Bombay et de Calcutta. C'est vers le commencement de janvier que la récolte arrive dans ces ports, d'où elle est aussitôt transportée en Chine par des navires connus sous le nom de *clippers*. La mousson de N.-E., qui s'établit ordinairement dans le mois d'octobre pour finir vers le mois d'avril, souffle alors dans toute sa violence; la mer est grosse, de forts courants se joignent aux vents contraires pour rendre plus longue et plus difficile la traversée des bâtiments qui doivent se rendre des détroits à la côte de Chine; les difficultés sont telles

(1) Dans les provinces de Malwa, de Patna et de Bénarès.

qu'il y a vingt ans au plus, on citait comme de rares exceptions les bâtiments qui avaient pu réussir à les surmonter.

Aujourd'hui, une vingtaine de clippers parcourent en toute saison cette mer hérissée d'écueils; ce sont des bâtiments fins, tirant beaucoup d'eau, solidement gréés et plus voilés que ne le sont même les bâtiments de guerre. Dans la saison la plus défavorable, ils ne mettent que vingt à trente jours pour franchir les cinq cents lieues qui séparent Sincapour de Macao. Leur tonnage moyen est de 275 à 300 tonneaux. Leurs équipages sont nombreux; quelques Européens impriment le mouvement à 60, 80 et 90 Hindous recrutés par tous les moyens, honnêtes ou déshonnêtes, sur les bords du Gange ou sur les quais de Bombay. Après chaque voyage, cet équipage est à renouveler; malgré leur solde élevée, ces malheureux ne consentent jamais à subir deux fois les mauvais traitements, le froid, la pluie et la grosse mer. A leur arrivée à bord, on délivre à chacun d'eux une couverture de laine pour se garantir du froid et de l'humidité. On les nourrit de riz et d'eau; pour les guérir de la peur, du mal de mer, pour leur apprendre à travailler, on a recours aux coups de corde. Quelques uns sont emportés par les lames et se noient, d'autres succombent à des fluxions de poitrine. Peu importe! Il faut de l'opium aux Chinois et de l'argent aux contrebandiers.

Les capitaines de ces *clippers* sont payés fort cher; quand ils font d'heureuses traversées, ils reçoivent des gratifications énormes. Il y a quelques années, la contrebande languissait sur la côte, faute de marchandises; une maison de Macao expédia en toute hâte dans l'Inde le seul clipper qui se trouvât sur la rade. Il en rentra un autre deux jours après; il fut aussitôt frêté par une maison rivale, et, à son retour, son capitaine reçut une gratification de 15,000 piastres (90,000 fr.) pour être arrivé avant son collègue et avoir fait ainsi réaliser à ses affréteurs des bénéfices considérables. Le mouillage d'un clipper est un événement à Macao. Tout le monde les connaît et sait à une heure près la longueur de leur traversée. L'amour-propre se joint à l'intérêt pour exciter ces capitaines à tout sacrifier à la rapidité de leurs voyages. Leur métier est un des plus rudes que l'on puisse se figurer. Pendant les vingt-cinq jours que durent leurs traversées d'hiver, ils sont aussi souvent sous l'eau que dessus; au milieu de roches nombreuses, mal déterminées, avec une voilure suffisante pour les faire chavirer à la moindre négligence, ils dorment peu,

ils mangent debout. Mais rien ne les rebute, rien ne les décourage ; ils compromettent la vie de leur équipage, ils font des avaries, ils sont forcés de chercher un refuge où ils peuvent; leur voyage est manqué. Dans le prochain voyage ils redoublent de témérité, et oublient tous leurs maux s'ils réussissent à jeter l'ancre quelques heures avant un rival parti en même temps qu'eux.

L'opium du Bengale est préparé sous forme de boules du poids de 2 kilogrammes, ou un peu moins; celui de Malwa est en petites galettes. Il arrive à Macao dans des caisses qui pèsent 65 kilogrammes (1); elles se vendaient autrefois de 1,000 à 1,200 piastres; leur prix s'est réduit de près de moitié dans ces dernières années. D'un autre côté, la consommation, qui n'atteignait pas 10,000 caisses en 1829, a été, en 1842, de 40,000 caisses, représentant 22 millions de piastres ou 132 millions de francs. Des contrebandiers le transportent de cette ville sur les différents points de la côte, pour en trafiquer eux-mêmes ou pour le verser sur des bâtiments stationnaires, qui servent d'entrepôts flottants, comme ceux de Wampou.

Après avoir subi une nouvelle préparation, l'opium se revend en détail aux fumeurs: c'est alors une substance brune, pâteuse qui ressemble assez à de la mélasse fort épaisse. Avant de s'étendre sur sa natte, le fumeur a soin de préparer sur un plateau sa pipe, son aiguille et sa lampe; il se couche, il plonge son aiguille dans le pot à opium, il la tourne, la retourne et la retire chargée d'une boulette grosse à peu près comme un pois ; il présente à la flamme l'étroit orifice de sa pipe et sa petite boule d'opium ; après quatre ou cinq longues aspirations, l'opium est consumé, et l'opération recommence. Un fumeur ordinaire s'arrête après avoir fumé douze ou quinze pipes, ce qui représente une consommation d'environ 4 à 5 gr. d'opium. Les vieux fumeurs vont jusqu'à 10, 12 gr. avant d'en ressentir les effets.

Les conséquences de cette funeste habitude sont assez connues pour qu'il soit inutile de m'y appesantir. Le cerveau s'y fait, et peu à peu il faut augmenter la dose. A mesure qu'on l'augmente, les ravages de l'opium sur l'organisme deviennent plus profonds. Au bout de quelques années, le corps horriblement amaigri tombe dans un état de marasme; la face est hébêtée, les yeux mornes,

(1) Les caisses de Bengale contiennent 40 boules chacune, celles de Bombay ou de Malwa sont moins fortes.

l'intelligence engourdie; le malade n'éprouve guère d'autres besoins que celui de l'opium. Arrivé à ce degré le fumeur est dans un état incurable, et la mort vient promptement terminer sa misérable existence, soit qu'on lui enlève le poison qui seul peut galvaniser ce cadavre, soit qu'on le laisse achever en liberté ce triste et lent suicide.

Sombre tableau! que je me hâte d'écarter pour me rappeler le ravissant spectacle qui s'offrait à nous, et que l'opium m'a trop longtemps fait perdre de vue. De ma vie je n'oublierai la profonde impression qu'il a produite sur mon esprit étonné. Une immense quantité de petits bateaux entouraient notre goëlette, presque tous étaient manœuvrés par des femmes qui baragouinaient tant bien que mal l'anglais que l'on parle en Chine; beaucoup d'entre elles conservaient des souvenirs vivants de leurs maîtres de langue, et les jolis enfants qui nous souriaient du fond des bateaux, attestaient par leurs grands yeux bleus, par leurs joues roses et leurs cheveux blonds, que leurs mères n'avaient pas toujours été cruelles pour les Barbares. Au reste, elle n'en faisaient pas mystère; elles présentaient leurs enfants avec orgueil, et nous citaient les noms de leurs pères et ceux des navires auxquels ils appartenaient. Elles nous disaient quels étaient les grands bâtiments qui nous entouraient, elles nous montraient les magasins à opium et les agiles contrebandiers mouillés sur une longue file parallèle à la côte : ce sont des bateaux étroits et allongés dont quelques uns arment jusqu'à quarante paires d'avirons, toujours rangés le long du bord, ainsi que leurs pierriers, leurs lourds fusils, leurs piques, leurs flèches et leurs boucliers de rotin blanc ornés de rubans roses. Ces audacieux fraudeurs sortent de Macao, de Whampou, ils y entrent en plein jour au bruit de la mousqueterie et de leurs bruyants instruments. Leurs avirons plient sous l'effort des rameurs, et la barque chargée de quinze à vingt tonneaux d'opium, s'élance avec une vitesse de huit nœuds (1), quand la mer est belle. Tout le monde sait que ces bâtiments ne font que la contrebande, que les vieux côtres ou goëlettes stationnées à Wampou sont des entrepôts d'opium, et néanmoins personne ne les inquiète. Beaucoup de bateliers et de batelières font la fraude; la population de l'île est dévouée aux contrebandiers qui font sa fortune; et l'on prétend même que les mandarins

(1) Près de quatre lieues de poste à l'heure.

chargés de leur poursuite profitent de la ressemblance de leurs bateaux avec ceux des smugglers pour entrer en concurrence avec eux. Ce qui paraît hors de doute, c'est qu'on les poursuit quelquefois, mais sans jamais les attaquer, et que les pirates sont les seuls ennemis sérieux qu'ils aient à redouter.

Des bateaux chargés de voyageurs, de marchandises, montaient ou descendaient la rivière. Plusieurs rangées de lourdes jonques étaient mouillées devant nous. Au sud nous voyions s'élever deux îles montueuses, l'île Française et l'île Danoise, cultivées avec soin ; au nord celle de Wampou où les cabanes bâties sur pilotis et les bâtiments échoués dans la vase se mêlaient et se confondaient avec les champs de cannes, les pagodes, les grands arbres. Le ciel était terne et gris, il tombait une pluie fine et pénétrante, mais il y avait tant de vie, de mouvement, de couleur locale dans ce riche tableau ; hommes et choses, tout nous intéressait si vivement, que nous ne pouvions parvenir à nous arracher de dessus le pont humide de notre goëlette.

En remontant vers Canton, la rivière continuait à nous offrir le même spectacle vivant et plein d'intérêt : les îles que nous avions à notre gauche, tantôt s'élevaient et formaient des collines cultivées avec soin, couronnées au sommet d'un bois de pins, tantôt se creusaient en vallées vertes et humides ; des hameaux épars succédaient aux tombeaux qui remplissaient tous les endroits où l'aridité du sol défiait la patience du laboureur. De l'autre bord, la rive plate de Whampou nous déroulait ses jardins, ses chaumières, sa ville en partie bâtie sur la rivière, en partie caché dans les arbres.

Après avoir dépassé les bâtiments européens, nous étions arrivés auprès des jonques dont nous contemplions en riant les formes massives et les ornements bizarres : ce sont d'énormes bateaux, des espèces de monstres marins dont quelques uns portent au delà de six cents tonneaux ; leurs fonds sont plats ; leur tirant d'eau est plus grand devant que derrière, et c'est près de la poupe qu'elles acquièrent leur plus grande largeur (1).

(1) On a souvent fait observer et avec assez de raison que les Chinois font tout au rebours des Européens. Cette remarque me vient naturellement à l'esprit à propos de ces jonques : c'est vers l'arrière que nos bâtiments sont le plus étroits ; c'est devant qu'ils ont le plus faible tirant d'eau ; enfin, personne n'ignore qu'au lieu d'être plats, ils ont une quille sur laquelle toute la membrure vient s'attacher. Le contraste ne saurait être plus complet.

Leur pont est extrêmement tonsuré; quand elles sont chargées, l'avant ne s'élève guère à plus d'un mètre et demi, le milieu a plus d'un mètre au-dessus de l'eau, tandis qu'à l'arrière il atteint quelquefois une hauteur de cinq mètres; ils exhaussent encore cette partie du bâtiment, en la couvrant d'une dunette élevée, sous laquelle se trouvent ordinairement une pagode et le logement du chef. La carène est peinte à la chaux; la partie supérieure est rouge ou verte. Des deux côtés de l'avant-carré, ils dessinent deux gros yeux farouches qui s'arrondissent au-dessus de leurs ancres en bois, semblables à deux énormes défenses d'éléphant. C'est pour l'arrière qu'ils réservent tout le luxe de leurs décorations; c'est en général un oiseau fantastique aux ailes éployées, entouré de dragons, de monstres et d'arabesques; sur la voûte, ils peignent des groupes d'hommes, des paysages, des marines ou de petites scènes pittoresques.

Après l'île Danoise, la côte méridionale s'aplatit et perd tout caractère, tandis que du côté opposé la grande pagode de Whampou s'élève sur un tertre boisé qui lui sert de base; un petit temple et plusieurs maisons éparpillées à ses pieds, se cachent dans des bouquets de bambous et dans un petit bois d'arbres dont les nuances et le port sont variés à l'infini. La pagode domine majestueusement le gracieux paysage qui l'entoure et que le souvenir se retrace avec plaisir jusqu'à ce que l'approche de la grande ville vienne de nouveau réveiller l'attention du voyageur

IV.

Barrages et forts. — Jonques de guerre. — Ville flottante. — Aspect général de la ville. — Factoreries. — Rues et maisons. — Magasins des hanistes. — Un élégant chinois. — Salon de Sam-Qua. — Expédition dans l'intérieur de la ville. — Fabrique de laque. — Restaurant chinois. — Dîner. — Jongleurs et mimes. — Nourriture et boisson des Chinois. — Manufacture de thé. — Retour à Whampou et à bord de la frégate.

Avant d'arriver à Canton, nous avons eu à franchir les barrages que les Chinois élevaient dans toutes les branches du fleuve; ils ne devinaient pas que la masse des eaux qu'ils interceptaient ainsi ne tarderait pas à se creuser de nouveaux passages dans ces terrains d'alluvion que le fleuve a formés, et qui sont toujours prêts à lui ouvrir des issues nouvelles. Au-dessus des barrages, ils élevaient en toute hâte des fortifications qu'ils tâchaient

de rendre aussi menaçantes que possible. Tous ces travaux, semblables à ceux que l'on exécutait autour de Bocca-Tigris, ne dénotaient aucune intelligence ; la forme et la position de ces lourdes masses de pierres accusaient hautement l'ignorance et le défaut de jugement de ceux qui présidaient à leur construction, j'allais dire des ingénieurs ; mais en vérité ce ne sont pas même des ingénieurs ignorants (1). Un peu plus loin se trouvait mouillée une nombreuse flottille de jonques de guerre, qui ne diffèrent de celles des contrebandiers que parce qu'elles portent quelques bouches à feu de différents calibres ; elles étaient couvertes d'hommes uniformément coiffés d'un petit chapeau de paille conique, recouvert d'une houppe de crins rouges. La vue de notre embarcation excitait leur fureur, et, du plus loin qu'ils le pouvaient, il nous poursuivaient de leurs vociférations et de leurs affreuses grimaces.

Mais déjà nous apercevions les faubourgs de Canton, nous entrions dans la ville flottante, cette merveille peut-être unique dans le monde : il est bien difficile de se figurer le nombre immense des bateaux de toutes formes et de toutes dimensions, qui, d'un bout de cette grande ville à l'autre, couvrent le fleuve dans toute sa largeur. Depuis les petites barques, que fait mouvoir, sans fatigue, un homme tranquillement assis, jusqu'aux énormes jonques destinées aux voyages de long cours, que de genres, d'espèces et de variétés !

Les bateaux véritables, ceux qui sont destinés à se mouvoir, paraissent construits d'après des règles invariables ; malgré quelques différences dans leurs proportions, ils ont tous comme un air de famille. Leurs différents groupes sont rangés avec beaucoup d'ordre ; chaque groupe se compose de bateaux presque identiques amarrés à la file, et à côté les uns des autres. L'on m'a assuré que chaque espèce était destinée à un genre de transport spécial, et qu'ainsi la douane savait du premier coup d'œil quel devait être le chargement de chaque navire.

Les bateaux fixes sont beaucoup plus nombreux que les précé-

(1) On sait que le 2 avril dernier, trois bateaux à vapeur et un brig anglais, après avoir encloué tous les canons des forts de Bocca-Tigris et de Canton, ont pu se présenter en maîtres devant les factoreries de cette ville : c'est par surprise qu'ils se sont emparés des fortifications à peine gardées ; mais il est hors de doute pour moi, que, même armées au grand complet, elles ne seraient pas en état de résister à une attaque sérieuse.

dents; ils sont disposés de manière à former de véritables rues, parfaitement alignées; il est difficile d'évaluer, même approximativement, la population de ces demeures flottantes; les appréciations que l'on a essayé d'en faire varient entre des limites très éloignées; mais je crois que l'on ne peut pas estimer à moins de quinze à dix-huit mille le nombre des embarcations de toute espèce qui couvrent le fleuve sur une longueur d'une lieue.

Le canot qui nous portait était obligé de manœuvrer sans cesse, pour éviter les abordages menaçants des grands bateaux que le courant emportait; c'étaient des embarras toujours renaissants dans les étroits passages réservés pour la circulation : les Chinois, il faut le dire, s'en tiraient avec beaucoup d'adresse, et les innombrables petites barques qui sillonnent l'eau de toutes parts, semblent ne rien redouter des lourdes gabarres devant lesquelles elles passent et repassent avec la plus parfaite tranquillité. Nous ne nous lassions pas de considérer cette variété d'édifices flottants, destinés aux usages les plus divers; nous admirions surtout la délicatesse du travail, les fines ciselures, les peintures vert et or des bateaux-fleurs. Des rideaux de soie flottaient à leurs fenêtres; sous leur portail doré, de grandes lanternes se balançaient au souffle de la brise; des fleurs aux couleurs éclatantes s'épanouissaient sur les terrasses qui recouvrent ces temples du plaisir.

En parcourant cette partie du fleuve, on est tenté de regarder le Chinois comme un animal amphibie; les îles sont liées au continent par des ponts de bateaux; les bras de rivière ne sont que des rues plus bruyantes et plus peuplées que bien des rues de la ville. De temps à autre, le bruit des gongs, des cymbales, des pétards, annonce le rapide passage d'un bateau mandarin qui fend l'eau sous l'impulsion de ses soixante rameurs; ses banderolles peintes flottent au-dessus de son humble entourage; sur son passage, il est salué par la musique et les bruyantes acclamations des jonques de guerre qu'il rencontre.

La ville est bâtie sur le bord septentrional du fleuve; du haut de la terrasse de l'ancienne factorerie de la Compagnie, on la domine tout entière, et d'un seul coup d'œil on peut se faire une idée juste de son ensemble. L'enceinte fortifiée de la ville proprement dite forme un carré irrégulier dont un côté s'étend parallèlement à la rivière, à la distance d'un quart de lieue environ. C'est là qu'habitent le vice-roi, le général Tartare et la plupart des hauts fonctionnaires de la province et du département;

les maisons y semblent vastes, et élevées; quelques-unes sont entourées d'arbres, tandis que dans l'immense pâté des maisons que l'on désigne sous le nom de faubourgs, les toits se touchent et forment une immense tache brune dans laquelle l'œil ne distingue aucun détail. Au nord de la ville s'élèvent les mamelons par où les Anglais l'ont attaquée, et qui sont couronnés maintenant par de mauvaises fortifications; ce sont les premiers degrés d'une chaîne de montagnes qui s'étend vers le N.-E. Des autres côtés, la ville est entourée par une plaine basse d'où l'on voit surgir de distance en distance quelque rocher isolé. Le fleuve, divisé en plusieurs branches, se promène majestueusement sur cette terre, qu'il a pour ainsi dire créée. Sur la rive méridionale, en face de la ville, s'étend le vaste faubourg de Hanon, avec ses pagodes ombragées et ses riches magasins. Partout ailleurs, des jardins, des bosquets d'arbres, de grands bambous bordent son cours. Une immense multitude de bateaux, de radeaux, de trains de bois, de barques, le remonte, le descend, le parcourt en tous sens.

Les factoreries ne sont séparées de la rivière que par une large place réservée pour la promenade des Européens. Quelques fleurs qui poussent devant la factorerie hollandaise et devant celle de la Compagnie des Indes, égaient un peu leurs tristes façades. Ces bâtiments étaient autrefois habités par une colonie nombreuse de négociants qui séjournaient à Canton pendant la plus grande partie de l'année. Depuis le commencement de la guerre, ils sont à peu près déserts; quelques commis, un petit nombre de domestiques, troublent seuls le silence de leurs vastes solitudes.

Nos premiers pas, comme ceux de tous les Européens qui débarquent à Canton, se dirigèrent vers les deux rues contiguës aux factoreries *Old* et *New China streets;* leur largeur et leur régularité feraient croire qu'elles ont été construites sous l'influence des étrangers; les petites maisons qui les bordent sont en bois, peintes en vert sombre, et n'ont qu'un seul étage; d'un bout à l'autre, ce sont des boutiques d'ouvrages en laque, en ivoire, en nacre et en écaille, des soieries, des peintures et porcelaines; comme elles ne reçoivent que peu de jour par la porte, elles sont toutes éclairées par en haut. Après avoir admiré l'ordre et la propreté avec lesquels toutes ces richesses si tentantes sont étalées, nous nous aventurâmes dans une longue rue qui leur est perpendiculaire. Dès les premiers pas que l'on

y fait, on se trouve en pleine Chine; elle est étroite et sinueuse, irrégulièrement pavée de larges dalles boueuses et glissantes; des deux côtés, les boutiques, les magasins se succèdent sans interruption; des marchands en plein air la rétrécissent encore avec leurs étalages suspendus à des ficelles le long des murs: c'est à peine si la foule affairée qui s'y presse parvient à s'y frayer un passage. Pauvres curieux que nous étions, qui à chaque pas eussions voulu nous arrêter pour examiner la physionomie, les vêtements, les marchandises, les enseignes, et tout ce spectacle nouveau pour nous, nous étions poussés, coudoyés, bousculés et contraints de suivre le torrent qui semblait grossir d'instant en instant! On ne voit pas une seule voiture dans ces rues qui, d'ailleurs, seraient trop étroites pour leur donner passage; tous les transports se font à dos d'homme, quand ils ne peuvent se faire par eau, et l'on peut, d'après cela, se faire une idée du nombre énorme de portefaix qui encombrent les rues d'une des villes les plus commerçantes du monde.

La plupart des maisons sont en briques; les plus pauvres seulement sont construites avec de l'argile. Presque toutes se terminent en terrasses qui servent à la fois de promenade et de séchoir; au-dessus des terrasses, on élève des échafaudages en bambous, espèces d'observatoires, d'où l'on surveille les alentours et d'où l'on donne l'alarme en cas de malheur ou d'incendie.

La rue la plus remarquable de Canton est celle que les Anglais ont nommée Physic-Street; comme ses maisons sont très basses et qu'elle est presque large, elle est beaucoup plus claire que toutes celles que l'on parcourt pour y arriver; les enseignes, qui sont ordinairement peintes en noir avec des caractères clairs, sont blanches et rouges, ou rouge et or dans toute la rue. On ne saurait croire le vif éclat que lui donnent ces brillantes couleurs qui s'étalent avec orgueil devant chaque petite boutique; il semble qu'elle soit en habits de fête, et qu'elle ait fait toilette pour recevoir ses visiteurs. Les plus riches magasins sont ceux des marchands de curiosités; le goût chinois s'y révèle dans toute sa bizarrerie. Les tablettes sont garnies de vases, d'écrans, de bronzes, de porcelaines, de laques du Japon, de mosaïques, de monstruosités naturelles. Ce qui est coté le plus cher dans ces riches collections n'est pas ce qui nous semble le plus beau : la rareté seule fait le prix de ces curiosités; aussi, plus une chose est

étrange, difforme, monstrueuse, plus elle est estimée. Les antiquités sont fort en faveur aussi; le moindre vase de bronze, quelle que soit sa forme, pourvu qu'on puisse le faire passer pour antique, acquiert une grande valeur; il se paie des prix exorbitants quand son âge atteint deux ou trois mille ans. Aussi les fabriques d'antiquités ne sont-elles pas rares; on les imite avec tant d'adresse et de science, que les érudits, profondément versés dans l'histoire de leur pays, peuvent seuls discerner le faux du vrai.

Cette passion des Chinois pour tout ce qui s'écarte des règles ordinaires, se manifeste presque à chaque pas que l'on fait dans les rues de Canton; nous nous étonnions de voir des bulbes de narcisse (1) auxquelles on avait fait prendre la forme d'insectes, de crabes, d'animaux accroupis; quand les imitations étaient exactes, ces plantes se vendaient très cher. La plupart des fruits subissent des altérations semblables; on les fait mûrir dans des moules que l'on brise une fois que les fruits ont acquis tout leur développement; cette singulière industrie s'exerce particulièrement sur les cucurbitacés qui prennent les formes les plus étranges, et dont l'écorce représente quelquefois des arbres, des animaux et des maisons en relief.

Auprès des factoreries, des deux côtés de la rivière, se trouvent les magasins où les anciens marchands hanistes accumulaient toutes leurs marchandises. Ce sont de vastes établissements bien construits, et dont l'inspection suffit pour donner une haute idée du commerce qui se fait dans cette ville. Ceux de Sam-Qua, que nous visitâmes, étaient remarquables par leur ordre et leur bonne tenue. Un commis nous en fit les honneurs avec beaucoup de politesse; il était très élégamment mis : par dessus son pantalon de soie collant et sa grande robe de crêpe ouatée, il portait une longue pèlerine en fourrure; les semelles blanches de ses souliers avaient un pouce et demi de haut; le tour de sa tête était rasé de frais; sa queue, qui tombait plus bas que ses genoux, était tressée et lustrée avec coquetterie; il était coiffé d'une calotte ornée de riches pierreries; enfin, ses ongles étaient presque aussi longs que ses doigts. Après nous avoir fait parcourir les magasins, il nous fit embarquer dans le bateau de son patron.

(1) Ces plantes jouent un grand rôle dans les fêtes du nouvel an; quelque temps avant la fête, on place les bulbes dans des vases remplis de cailloux et d'eau, de manière à ce qu'elles soient en fleurs pour la nouvelle année.

Les rameurs, au nombre de six, sont placés sur l'avant; sur l'arrière, il y a une petite cuisine; au centre, deux chambres de deux mètres carrés chacune. Ces petites pièces sont très confortablement meublées; les boiseries sont sculptées; la décoration est fraîche et de bon goût; tout l'arrangement en est commode et ingénieux en même temps que plein d'élégance. Après nous avoir fait visiter plusieurs magasins dans le faubourg de Hô-nan, on nous offrit du thé délicieux dans un petit pavillon construit au bord de l'eau. Enfin, à notre retour à Canton, notre guide, toujours plein d'amabilité, nous conduisit dans le salon qui sert de pied à terre à Sam-Qua, quand ce riche marchand vient passer la journée dans ses magasins. Cette vaste pièce est meublée avec un grand luxe; des tables en bois massif incrustées de belles agates, de jade et d'autres minéraux précieux; de larges fauteuils carrés, des chaises semblables à nos vieux siéges gothiques, des tablettes richement sculptées en garnissaient tout le tour; sur tous les meubles étaient accumulées des curiosités et des antiquités d'un grand prix; de belles colonnes en bois sculpté supportaient le plafond auquel étaient suspendues de belles lampes anglaises confondues parmi des lanternes chinoises. Le portrait à l'huile du propriétaire, l'empereur de Russie passant son armée en revue, et deux mauvaises lithographies françaises, complétaient d'une façon bizarre l'ameublement de cet appartement somptueux qui se compose, outre le salon, d'un cabinet latéral et d'une belle galerie à vitraux coloriés, parallèle à la rivière.

Canton n'est pas seulement la capitale commerciale de l'empire chinois, c'est en même temps un de ses principaux centres de production. Près de 70,000 personnes s'y livrent à la fabrication des tissus de soie et de coton; on y fabrique beaucoup de porcelaines, et enfin tous ces objets de luxe dont l'Europe va s'approvisionner en Chine. Nous désirions vivement visiter quelques unes de ces manufactures; mais c'était chose difficile dans l'état d'exaspération où se trouvaient les Cantonais, que la guerre de la Chine contre l'Angleterre irritait contre tous les Européens. Nous avions à peu près renoncé à satisfaire ce désir, quand un riche marchand, chez lequel nous faisions quelques emplettes, nous proposa de nous faire conduire à sa manufacture de laque; son offre fut acceptée avec empressement, et sur-le-champ il chargea un de ses commis de nous servir de pilote. Après nous avoir prévenus que notre guide marcherait vite, ne

s'arrêterait pas; après nous avoir recommandé de ne pas le perdre de vue, de ne pas le suivre de trop près et de mettre le plus grand soin à ne pas attirer sur nous l'attention publique, il nous souhaita un bon voyage et nous nous mîmes en route. Il ne nous fallut que peu de minutes pour nous trouver en pays inconnu; mais les rues que nous parcourions ressemblaient fort à tout ce que nous avions vu jusque là : elles étaient étroites, sinueuses, malpropres ; les boutiques succédaient aux boutiques; des bandes de mendiants affamés les envahissaient tour à tour; ils faisaient un bruit infernal et ne se retiraient qu'après avoir entendu tomber dans leur escarcelle quelques pièces de menue monnaie. Partout une foule compacte, bruyante, se coudoyait sur notre passage. Nous étions cinq Européens à la file, nous hâtant autant que le permettait l'encombrement de la voie publique. La rapidité avec laquelle notre conducteur poursuivait sa route ne nous permettait ni de nous arrêter, ni de tourner la tête. Notre curiosité était d'autant plus vivement excitée qu'il nous était impossible de la satisfaire.

En traversant une petite place occupée par des marchands de coquillages et de poissons et par quelques barbiers (1), nous passâmes auprès d'une pagode dont l'entrée était gardée par deux statues colossales, hautes d'une vingtaine de pieds chacune ; leur attitude singulière, leurs figures menaçantes et leur accoutrement bizarre étaient plus extraordinaires encore que leurs dimensions. Avec quel plaisir nous eussions visité cet édifice! quelle satisfaction c'eût été de nous arrêter au moins un instant pour le considérer avec attention ! Vain désir ! notre guide marchait toujours. Nous nous trouvions dans des régions inconnues; il eût été imprudent de le perdre de vue un seul instant.

A mesure que nous pénétrions dans des quartiers moins fréquentés par les étrangers, notre passage excitait plus d'attention et d'animosité. Aux aboiements des chiens, aux criailleries des enfants, avaient succédé les insultes des hommes; de toutes les boutiques sortaient des cris de *Franquaï-Lô*, proférés d'une voix menaçante. Sans autres armes que nos cannes, nous marchions pressés les uns contre les autres, en tâchant de faire bonne con-

(1) Il est difficile de faire un pas dans les rues de Canton sans voir des barbiers occupés à raser des têtes, à curer des yeux, des oreilles et des narines ou à tresser des queues. Gutzlaff assure qu'il y a dans cette ville plus de 7,300 barbiers patentés.

tenance et de paraître insensibles à la lâche insolence de ces misérables. Enfin, après trois quarts d'heure d'une marche rapide, nous étions sortis des rues marchandes et populeuses, nous entrions dans des quartiers plus calmes; dans les rues paisibles qui nous restaient à parcourir, nous n'apercevions que des femmes qui abandonnaient en toute hâte leur ouvrage et leurs siéges pour se réfugier dans l'intérieur de leurs maisons; elles épiaient attentivement notre passage à travers les stores ou les fentes des portes, et ne reprenaient leurs places que quand nous nous étions éloignés. Quelques gamins et un troupeau de chiens s'étaient acharnés à notre poursuite, et ne nous abandonnèrent que quand la porte se fut refermée sur nous.

Nous avions mis plus d'une heure à nous rendre à cette manufacture; une soixantaine d'ouvriers y travaillaient dans une grande cour carrée, entourée d'un portique. Les meubles et les boîtes arrivent tout faits d'un atelier de menuiserie contigu; on ne fait ici qu'appliquer le vernis et l'orner de dorures ou le peindre. Le laque arrive des provinces de l'intérieur dans de grands paniers; sa consistance est semblable à peu près à celle d'un goudron épais. Après qu'un ouvrier l'a étendu sur le bois, un polisseur l'unit et le laisse sécher. Quand on veut que le vernis devienne très luisant, on donne une seconde couche après que la première est parfaitement sèche, et quelquefois même une troisième pour des objets de grande valeur : l'ouvrage passe ensuite entre les mains des dessinateurs, qui tracent en rouge sur les surfaces principales de petites compositions, dont la délicatesse, le fini et la complication sont ordinairement en rapport avec la beauté du vernis; enfin, les doreurs appliquent sur ces dessins la poudre d'or. Ce travail exige beaucoup d'adresse et de patience; il faut quequefois plusieurs mois à un ouvrier pour terminer une seule pièce. Leur salaire varie, suivant leur habileté, entre 10 et 15 piastres par mois (la piastre vaut un peu plus de 6 fr.).

Pendant notre retour, les scènes du matin se renouvelèrent. Un troupeau de chiens et d'impitoyables enfants s'était reformé derrière nous; nous étions injuriés et menacés toutes les fois que nous passions auprès d'un rassemblement. Nous ne vîmes pas dans toute cette partie de la ville une seule maison de belle apparence, ni places, ni monuments. Tout y est petit, mesquin. Les marchands de comestibles y abondent; les bou-

cheries sont propres, mais les viandes sont toujours singulièrement arrangées : les têtes de veau, de porc, sont préparées de manière à faire l'effet de monstres effroyables; l'étalage des marchands de fruits et de légumes est propre et appétissant; mais rien n'égale la malpropreté des restaurateurs de bas étage, et je ne crois pas que la faim la plus robuste eût jamais pu me faire braver l'odeur fétide qui s'exhale de leurs antres obscurs.

Le riz, comme on le sait, fait la base de la nourriture des Chinois. Dans les provinces septentrionales on le remplace quelquefois par du maïs, du millet et d'autres céréales. Dans le midi de l'empire, il se fait une grande consommation de patates douces. La pomme de terre est cultivée avec beaucoup de soin autour de Macao; mais l'usage de cet aliment ne paraît pas s'être encore répandu parmi les Chinois. Certaines légumineuses sont très communes. Ils tirent d'une espèce de haricots une pâte blanche qui a la consistance d'une gelée compacte et que l'on fait frire: c'est un de leurs mets habituels; avec le résidu, ils fabriquent des gâteaux en forme de meules qui servent d'engrais et de nourriture pour les pourceaux. La betterave, la carotte, l'oignon et l'ail, certains cucurbitacés et surtout une espèce de chou qu'ils nomment *pi-tsaï*, se mangent dans toute la Chine.

On trouve à Canton la plupart des fruits des pays chauds et des pays tempérés; mais ils sont généralement de médiocre qualité, à l'exception du lé-tchi que les étrangers et les Chinois s'accordent à trouver délicieux.

Les Chinois mangent peu de viande; leur nourriture animale se compose surtout de porc, de canard et de poisson. Ils paraissent faire peu de cas du bœuf et du mouton, qui sont cependant d'excellente qualité. Ils mangent accidentellement des chiens, des chats et mêmes des rats. Ils salent la viande ou la font sécher en l'exposant aux vents secs de la mousson de N.-E. Pendant que nous nous trouvions à Canton, les échafaudages en bambou qui couronnent la plupart des toits de la ville étaient couverts de poissons et de canards ouverts et aplatis.

On sait que le thé est leur boisson habituelle. L'eau est très mauvaise dans beaucoup de parties du littoral de la Chine; on a commencé sans doute par la faire bouillir pour la rendre moins malsaine; les infusions auront suivi. Aujourd'hui encore, les Chinois les plus pauvres boivent, à la place de thé, de l'eau qui a bouilli et des infusions de différentes herbes. Les environs de

Canton produisent un peu de thé de qualité inférieure. Il se vend à bon prix et se consomme sur place. Les feuilles, après avoir été superficiellement séchées, arrivent renfermées dans des paniers; on les jette dans des chaudières de fer découvertes et scellées dans les foyers; on les laisse se torréfier à l'air en les retournant et les mêlant sans cesse. Quand elles sont suffisamment sèches, ridées et roulées, elles passent entre les mains des éplucheurs qui séparent des feuilles les petites branches, les fruits et toutes les matières étrangères; on encaisse les feuilles de choix dans des caisses doublées de plomb et séchées au four pour les mettre en vente aussitôt.

Une maison bâtie au bord de la rivière, dans le voisinage des factoreries, avait par sa hauteur attiré notre attention; c'est peut-être la seule maison de la ville qui ait trois étages. Elle était habitée par un traiteur (1). Nous y entrâmes par les cuisines qui occupent tout le rez-de-chaussée, et que l'on est forcé de traverser pour arriver à l'escalier tout à fait primitif qui conduit aux étages supérieurs. Au premier, il n'y avait que quelques tables mal servies; cet étage ne paraît fréquenté que par des personnes peu à l'aise; le second était plus propre; plusieurs cabinets particuliers semblaient attendre des convives d'un rang un peu plus élevé. Le troisième était réservé aux gens riches. Plusieurs cabinets confortables occupaient le centre de la salle; les fenêtres qui donnaient sur la rivière, et d'où la vue était aussi belle qu'étendue, étaient décorées de vases et de fleurs; les tables qui occupaient les embrasures étaient couvertes de friandises et de mets froids. Deux gourmands, qui se régalaient en tête à tête, nous offrirent très gracieusement leurs baguettes pour nous faire prendre part à leur repas. A notre grand regret, nous fûmes forcés de refuser leur politesse, pour ne pas nous ôter le plaisir de la surprise qui nous attendait ce jour-là même.

Effectivement, nous trouvâmes en rentrant le couvert mis. Notre hôte commença par s'excuser de n'avoir pas eu à sa disposition un assez grand nombre de petites tables pour faire servir son dîner tout à fait à la chinoise. Ordinairement ils ne se placent que deux, jamais plus de trois, à chacune de ces tables rondes qui, pendant tout le temps que dure le repas, restent couvertes d'une foule de hors-d'œuvre, de fruits, d'assaison-

(1) Davis dit positivement, dans son ouvrage sur la Chine, que l'entrée de ces maisons est interdite aux étrangers.

nements servis dans des soucoupes de porcelaine; ce sont des miettes de jambon, de canard, de poisson séché, d'autres comestibles de nature très problématique et des fruits secs, confits ou frais. Tout est coupé en morceaux assez petits pour que les couteaux ne soient point nécessaires. Chaque couvert se compose d'une paire de baguettes d'ivoire, d'une petite cuillère en porcelaine et d'une tasse de la dimension de la moitié d'un grand dé à coudre, et de deux godets, dont l'un contient des amandes épluchées et l'autre du *soï*, sauce brune et épaisse dont l'usage s'est répandu de la Chine et du Japon jusque dans l'Inde et en Angleterre.

Nous examinions avec une grande attention tous ces préparatifs, n'attendant que l'apparition du premier plat pour nous mettre à table. Le dîner avait été préparé par un des premiers cuisiniers de Canton. Nous étions sûrs d'avance qu'il n'y aurait rien d'apocryphe dans la scène où nous allions figurer comme acteurs, et bientôt nous pûmes nous convaincre que le repas n'était que trop chinois.

Dès que le *comprador* (1), en grande tenue, eut prévenu que le dîner était prêt, nous prîmes nos places. Notre hôte remplit sa tasse, qu'il saisit entre les pouces et les index, se leva, but à notre santé et nous invita à commencer notre festin. Je me trouvais assis à côté d'un gros capitaine anglais qui faisait ses premières armes comme moi, quoiqu'il eût déjà fait maint voyage en Chine. Nous nous exercions avec des chances variables à pêcher dans les soucoupes qui couvraient la table quelques bribes de viande salée, une tranche d'orange ou de poire, un morceau de noix. Après quelques tentatives infructueuses, nous finîmes par voir notre persévérance couronnée de succès. Elle était digne, hélas! d'un meilleur sort que celui qui nous attendait.

Enfin, les domestiques arrivent et déposent devant chacun des convives une tasse couverte: c'était un potage aux nids d'hirondelles; le goût n'en est pas mauvais. Nous avons tous bon appétit et chacun s'arrange assez bien de ce premier mets chinois. L'usage est de boire à la santé les uns des autres; on remplit sa tasse microscopique d'une des trois espèces de liqueurs chaudes servies dans des pots de métal; on la saisit comme je l'ai dit

(1) Mot portugais qui signifie littéralement *acheteur*. C'est le chef des domestiques chinois, un véritable maître-d'hôtel engagé avec l'autorisation des autorités chinoises. De même que les factoreries, chaque bâtiment européen a son comprador.

plus haut. Pour la première fois j'essaie du *cham-chou*, je m'incline et, après avoir proféré l'éternel *tchine-tchine* (1), j'avale ma potion : c'était abominable. Les domestiques remplacent nos tasses vides par de nouvelles tasses qui contiennent cette fois un ragoût d'ailerons de requins : c'est une substance cartilagineuse, assez fade par elle-même, mais dont l'assaisonnement a un goût affreux. Malgré tous mes efforts, il m'est impossible d'aller jusqu'au bout de ma portion. Je recouvre ma tasse, et je me mets en mesure de répondre à une nouvelle invitation à boire; cette fois, j'essaie du *cham-chou* : fort comme de l'esprit et mauvais au-delà de toute expression. On nous sert ensuite un hachis de canard, mêlé d'ail pilé et cuit dans de l'huile de ricin ; l'odeur seule me fait soulever le cœur. Je me hâte de mettre sur ma tasse le couvercle que je n'aurais pas dû en enlever. Après le canard, ce sont les holothuries, gros vers de mer, auxquels je n'aurais goûté pour rien au monde. Mon dégoût était devenu si fort, que je n'osais plus découvrir les tasses que l'on me servait. Je vis ainsi passer sous mes yeux vingt ou vingt-cinq plats, tous nageant dans la graisse de porc et l'huile de ricin, presque tous farcis d'ail Parmi ces richesses gastronomiques, devaient figurer, sans doute, quelques uns de ces chiens et de ces chats que j'avais vus exposés dans des cages et mis en vente après avoir été bien engraissés. Je n'osais plus, au risque de paraître impoli, accepter les invitations à boire que l'on me faisait, je n'osais pas même approcher de mon nez la troisième liqueur qui se trouvait sur la table. Quoique j'eusse à peine mangé, le dégoût avait rempli la coupe, et la moindre goutte l'eût fait déborder. J'essayai vainement de me débarrasser du goût de médecine qui me poursuivait, en mangeant quelques fruits : cette odeur affreuse était collée à mon palais. D'un autre côté, mon pauvre estomac, par ses tiraillements continuels, cherchait à me rappeler qu'il n'était rien moins que satisfait de la diète à laquelle on venait de le soumettre. Aussi, quoique je n'aie jamais fait que très peu de cas du riz bouilli, me précipitai-je avec empressement sur le bol de riz et la tasse de thé sans sucre qui couronnaient ce festin de peu appétissante mémoire.

(1) Les Chinois, de même rang, se saluent en joignant les mains et en les portant deux ou trois fois à la hauteur de la tête; ils s'inclinent en même temps et prononcent les mots : « *Hao tsine tsine?* » « Comment vous portez-vous? » De là le mot tchine tchine employé pour toute espèce de salutation à Macao et à Canton.

J'espérais que notre cher hôte, qui était bon homme au fond et qui nous avait traités jusqu'alors plutôt en amis qu'en étrangers, finirait par avoir pitié de notre supplice. Il avait bien ri de la figure que nous avions faite les uns et les autres en face de ce fameux dîner si impatiemment attendu, si vivement désiré; il nous devait un dédommagement, et mon gros voisin s'attendait à voir apparaître quelque pièce de bœuf ou de mouton rôti, flanquée de quelques vieilles bouteilles de sherry ou de claret.

Le désappointement fut grand, il ne put s'empêcher de le manifester par une énergique exclamation quand il vit arriver les cigarres. Après avoir échangé quelques amères réflexions sur l'art culinaire en Chine, on nous fit passer dans le salon splendidement éclairé et réchauffé par un beau feu de cheminée. Des fauteuils étaient rangés en demi-cercle, nous nous y installâmes, et bientôt nous vîmes sortir de derrière un paravent un jongleur et son compère dont les tours n'avaient rien que de fort ordinaire.

Après eux, la scène fut occupée par deux jeunes filles de dix-huit et de quatorze ans environ; elles portaient de larges pantalons et une espèce de tunique croisée par devant; leur costume bleu était bordé d'une bande de couleur aurore; elles avaient des fleurs dans leurs cheveux coquettement arrangés. L'une avait un tambourin suspendu sur la hanche gauche, l'autre tenait un gong retentissant. Elles jouèrent devant nous une scène de jalousie entre une femme légitime et une concubine, dans une pantomime animée, mêlée de chants et de danses, qu'elles accompagnaient d'une musique plus bruyante qu'harmonieuse; la colère de la maîtresse, l'humiliation et le repentir de sa rivale, le généreux pardon de la première étaient peintes avec intelligence et vivacité. Leur chant était traînant et plaintif, leurs voix très aiguës, et le gong par moments couvrait tout de sa voix sonore et vibrante. Leur danse était maniérée; leurs poses, peu naturelles, n'étaient cependant pas dépourvues d'une certaine grâce affectée et prétentieuse. Mon voisin de table était dans le ravissement; il avait oublié ses malheurs et sa faim; ses yeux tout à fait radoucis suivaient tous les mouvements des deux danseuses; il était sérieusement convaincu que c'étaient deux jeunes prêtresses de Vénus qui figuraient devant nous. Je savais depuis longtemps que jamais il n'entre de femmes dans les factoreries européennes, et que leurs habitants sont condamnés à un célibat forcé.

Mais mon nouvel ami tenait à son illusion ; il n'en revint qu'avec peine quand il vit ces deux petites actrices prendre congé de l'assemblée dans leurs habits d'homme. On vint, fort à propos pour le consoler, nous annoncer que le souper nous attendait. Nous ne nous le fîmes pas répéter deux fois ; il nous tardait à tous de prendre notre revanche, et d'en finir à tout jamais avec le dîner chinois auquel je souhaite sincèrement et du plus profond de mon cœur à tous mes lecteurs de n'être jamais condamnés.

Six jours s'étaient à peine écoulés ; nous n'avions eu que le temps de jeter un coup d'œil sur cette ville si intéressante, et déjà il nous fallait la quitter. Notre regret était d'autant plus vif que nous croyions alors dire à la Chine un éternel adieu ; nous ne savions pas que bientôt nous devions visiter des parages moins fréquentés par les Européens. Aussi nous hâtions-nous, pendant que le courant rapide nous entraînait, de jeter un dernier regard sur les factoreries, sur les maisons qui fuyaient, sur les bateaux dont le nombre diminuait peu à peu ; nous regardions autour de nous pour voir si rien ne nous avait échappé ; les bateaux seuls nous présentaient toujours quelque forme nouvelle et inattendue. Nous nous efforcions de graver dans notre mémoire ce merveilleux tableau si plein de vie et d'originalité. Déjà nous avions atteint la flottille des jonques de guerre, nous passions sous la volée des nouveaux forts. C'est fini, Canton a disparu.

Au lieu de suivre la route par laquelle nous étions arrivés, nous contournâmes le côté septentrional de Whampou. Du côté du continent nous longions d'agréables campagnes ; des maisons, de petites tours à plusieurs toits se cachaient à moitié dans des bouquets d'arbres. Au milieu d'une plaine nue, s'élevaient des fortifications nouvelles, destinées à défendre l'approche des collines par lesquelles les Anglais avaient attaqué la ville. Après cette plaine, des villages, d'autres plaines vertes et cultivées, des voiles de bateaux au milieu de tout ce paysage, des rivières, des canaux qui partaient du fleuve et qui s'étendaient à perte de vue entre leurs bordures de bambous.

Le côté de l'île que nous longions était bien loin de ressembler à la triste plage boueuse et unie que nous avions eue si longtemps en vue de l'autre côté, grâce au courant contraire qui nous arrêtait. Cette fois nous passions vite et nous voyions fuir des maisons, des jardins, de petites anses ombragées par de grands arbres, bordées d'un frais tapis de gazon, avec leur escalier de

pierre, où attendent les bateaux de l'habitation. Les légères ondulations du terrain variaient ces jolies perspectives, que dominait toujours la grande pagode avec ses assises blanchies et le sombre chapeau chinois qui la couvre. En passant nous accostâmes un grand bateau chargé de voyageurs; grande fut la frayeur de ces braves gens; ils firent de vains efforts pour nous échapper dès qu'ils s'aperçurent que nous manœuvrions pour les joindre; nous ne voulions qu'un peu de feu pour allumer nos cigarres; on nous en donna très généreusement, et le courage revint à tous ces honnêtes Chinois, quand ils se furent assurés que nos intentions n'avaient rien que d'amical; les voyageurs se rassemblèrent alors en foule au haut du bateau, aux ouvertures du côté pour nous considérer à l'aise. Nous les quittâmes avec force tchine-tchine, et bientôt nous les perdîmes de vue.

Il y avait moins de deux heures que nous avions quitté les factoreries et déjà nous voyions les toits de la ville de Whampou se dessiner par-dessus l'île; nous apercevions la petite pagode entourée d'un joli jardin chinois orné de ponts suspendus, de rochers artificiels, d'arbres de toute forme et de toute couleur; la pagode elle-même semblait une tourelle détachée de quelque vieux château féodal.

Un instant après, nous doublions la pointe méridionale de l'île, et le soir même nous montions à bord de la frégate, où notre retour était impatiemment attendu.

J. DUPRÉ.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES.

ASSURANCE GÉNÉRALE

DES

BIENS ET DES PERSONNES.

La société doit assurer à chacun de ses membres les conditions nécessaires à son développement moral et physique. Abandonné à lui-même, l'homme serait brisé par les forces aveugles et fatales qui l'environnent. Sa destinée lui échapperait et il ne lui resterait que cette misérable consolation dont parle Pascal, c'est-à-dire qu'il saurait en tombant que l'univers l'écrase. Le but de la société est de le défendre autant que possible contre cette oppression, et de lui prêter à chaque instant de nouvelles forces pour les besoins de cette lutte continuelle qui est le fond de la vie humaine.

Il résulte de ce principe, moins contesté aujourd'hui que jamais, qu'il doit exister dans tout État un ensemble d'institutions qui aient pour but de garantir chaque citoyen contre les coups de la fortune. Sans ces institutions, l'État manque à son rôle. Ce qu'on nomme l'ordre social n'est qu'une anarchie plus ou moins déguisée. Étrange société, en effet, que celle qui livre l'homme à tous les accidents, et l'abandonne au milieu de sa route! Que dirait-on d'un vaisseau qui laisserait emporter à chaque instant par la vague une partie des passagers?

Dans un pays d'une grande étendue comme la France, de nombreux désastres atteignent chaque année les citoyens. Voici, d'après une statistique officielle, le tableau de ces désastres, qui, en frappant la richesse individuelle, menacent dans sa source la propriété publique.

Incendie	16,170,606 fr.
Epizootie.	5,276,311
Grêle	57,497,663
Gelée, sécheresses, inondations. . . .	11,313,728
Naufrages	13,000,000
Accidents divers	2,240,360
Total. . . .	105,498,668 fr.

La somme de ces pertes, qui sont le résultat des perturbations extérieures, s'élève à plus de cent millions. C'est une portion considérable de notre richesse qui disparait périodiquement et laisse un vide douloureux dans le sein des familles.

Voyons ce qu'a fait jusqu'à ce jour l'Etat pour parer à ces désastres ou plutôt pour les effacer. Interrogeons en même temps les institutions particulières qui auraient été fondées en vue du même but; nous examinerons ensuite comment une société démocratique saurait pourvoir à ce besoin public, et peut-être trouverons-nous le remède que nous cherchons dans les principes de cette science économique qui nous a déjà fourni la solution de plusieurs problèmes (1).

Sur cette question comme sur tant d'autres, l'Etat s'est montré à peu près indifférent. Il n'a rien fait, rien tenté pour garantir la fortune des citoyens contre ces orages annuels qui viennent l'assaillir. C'est un de ces dieux d'Epicure paisiblement endormis au-dessus de nos tempêtes. A peine se réveille-t-il quelquefois de ce magnifique sommeil pour répondre aux clameurs de la détresse publique. Mais dans ces moments dérobés au repos, il ne sort guère de son incurie habituelle. Le spectacle de tant de désastres n'a donc pu lui inspirer jusqu'ici l'idée d'une institution appelée à les réparer. Quand la misère crie trop haut, il ouvre la main ; mais cette aumône, d'ailleurs trop avare, il la jette au passé, et jamais il ne l'adresse à l'avenir. C'est ainsi qu'il a accordé en 1844 un secours de près de 2 millions,

(1) V. *la Revue indépendante*, livraisons du 10 octobre et du 25 novembre.

ou 1 million 943,436 fr., pour combler le déficit de ces pertes qui ont emporté tant de richesses et fait couler tant de pleurs.

L'État manquant à son rôle, des institutions particulières, comme il arrive ordinairement, ont cherché à prendre sa place. De là, diverses combinaisons qui, sous le titre d'*assurances*, ont eu pour but de garantir contre tout accident les intérêts menacés. Au lieu d'un système général embrassant le problème dans toute son étendue, il y a eu plusieurs systèmes particuliers qui ont pris chacun un côté du problème. Mais un principe commun a servi de base à ces différentes combinaisons. C'est en demandant un sacrifice assez considérable aux intérêts privés, qu'elles se sont engagées à les préserver des sinistres qui les menacent. Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur ces institutions pour en comprendre le jeu et la portée. Voici quelle était leur situation à la fin de l'année 1845.

1° *Assurances contre l'incendie.*

	Valeurs couvertes.	Sinistres.
20 compagnies à primes fixes.	21,768,488,844 f.	11,497,624 f.
36 compagnies mutuelles immobilières.	7,368,168,334	1,500,000
17 compagnies mutuelles mobilières.	1,455,696,979	500,000
73 compagnies à primes et mutuelles	30,592,854,454	13,497,624
20 compagnies à primes ont reçu.		18,500,000
Et elles ont payé pour sinistres.		11,500,000
Bénéfice brut.		7,000,000
Les 53 compagnies mutuelles, mobilières et immobilières ont reçu pour frais de direction et d'administration.		2,000,000
Total des pertes annuelles pour les assurés. .		9,000,000

Les compagnies à primes ont payé, depuis leur fondation respective, 148 millions; les sinistres étant évalués en moyenne à 50 pour 100 des primes reçues, les compagnies ont dû recevoir près de 300 millions.

2° *Assurances contre la grêle.*

De dix-sept compagnies mutuelles, sept n'ont publié aucun compte, ce qui permet de croire qu'elles sont loin de prospérer. Les dix autres, couvrant 192 millions de valeurs, ont éprouvé 1,838,000 fr. de sinistres, et coûté, pour frais de direction et d'administration, plus de 600,000 fr., 33 pour 100 des sinistres. Dans quelques unes, les assurés ont payé le maximum des cotisations 1 fr. 50 c., 2 fr. 50 et 5 pour 100, et n'ont été indemnisés que jusqu'à une proportion de 50, 60 et 70 pour 100. Rien de plus imparfait, de plus onéreux que ce système d'assurances.

Les compagnies formées pour assurer contre la grêle ont été forcées, en général, de liquider, et la raison en est bien simple: les départements qui ne sont point exposés à ce fléau ne se font point assurer, ce qui ne livre aux assurances que l'exploitation des contrées où ces sinistres sont nombreux.

3° *Assurance contre la mortalité des bestiaux.*

Six compagnies mutuelles couvrant 20 millions sur 2 milliards de valeur. Deux compagnies parisiennes, garantissant 10 millions, ont éprouvé 306 mille francs de sinistres; les frais se sont élevés à 104 mille francs, c'est-à-dire à 33 p. 0/0 des sinistres. Les assurés, malgré des cotisations élevées, n'ont reçu que 85 p. 0/0 sur les 4/5 de la valeur assurée.

4° *Assurances sur la vie.*

Nous trouvons ici sept compagnies à primes sauvegardant un capital de 150 millions. Dix compagnies mutuelles ont reçu plus de 200 millions de souscriptions et encaissé plus de 38 millions. Les droits payés par les souscripteurs ont excédé 10 millions.

5° *Assurances maritimes.*

Trente-deux compagnies à primes ont couvert 750 millions de valeurs et reçu plus de 10 millions de primes; elles ont supporté 7 millions de sinistres.

Situation générale à la fin de Décembre 1845.

NATURE D'ASSURANCE.	NOMBRE DES COMPAGNIES actuelles.	VALEURS ASSURÉES.	SINISTRES.	PRIMES, DROITS DE DIRECTION PLAQUES ET POLICES.	COMMISSIONS PAYÉES AUX AGENTS ET COURTIERS.	VALEURS ASSURABLES en France.
Incendie	20 à primes fixes. .	21,770,000,000	11,500,000	21,000,000	2,000,000	150,000,000,000
	50 mutuelles. . .	8,555,000,090	2,000,000			
Vie de l'homme. .	12 idem.	200,000,000	»	10,360,000	5,150,000	5,000,000,000
	7 à primes fixes. .	150,000,000	»	46,700,000	1,000,000	
Grêle.	10 mutuelles. . .	190,000,000	1,835,000	500,000	250,000	5,500,000,000
Bestiaux	2 idem.	10,000,000	310,000	70,000	35,000	2,000,000,000
Navigation. . . .	32 à primes. . . .	750,000,000	7,000,000	10,370,000	785,000	3,000,000,000
	133	31,625,000,000	22,645,000	89,000,000	9,220,000	165,500,000,000

La vue de ce tableau indique suffisamment sur quelle base incertaine reposent nos intérêts, et combien est fragile l'édifice de notre fortune, même quand il s'appuie sur le sol. On vient de voir que la France compte 166 milliards de valeurs, et dans le système actuel il n'y a que 32 milliards qui soient assurés. Les sinistres annuels s'élèvent au chiffre de 106 millions, et on ne distribue que 25 millions d'indemnités, en y comprenant les secours accordés par l'État.

Peut-on s'étonner maintenant des conditions ruineuses que le capital introduit dans tous nos rapports commerciaux? Comment l'argent se livrerait-il avec quelque facilité? Le moyen que le taux de l'escompte ne soit pas excessif? Aujourd'hui le prêt s'exerce sur cent soixante-six milliards de valeurs industrielles et agricoles, et la garantie ne repose que sur trente-deux milliards. Ce qui doit surprendre, c'est qu'on soit encore assez naïf ou assez hardi pour contracter un emprunt ou pour effectuer un prêt. Dans notre anarchie économique, le gage du crédit se trouve en quelque sorte abandonné au hasard. La loi naturelle des cas fortuits indique d'avance que l'engagement ne sera pas rempli.

C'est à ces crises continuelles qui frappent nos valeurs les plus précieuses, qu'il faut attribuer en grande partie cette dette hypothécaire, dont le fardeau écrase nos campagnes. Le fermier qui a perdu ses bestiaux, par exemple, est obligé de les remplacer instantanément pour maintenir sa terre dans sa puissance productive, et il faut bien qu'il accepte des mains de l'usure l'argent qui lui est nécessaire. Or, les pertes de ces animaux, qui sont les outils vivants de l'agriculteur, atteignent chaque année un chiffre considérable. Les statistiques officielles ne les évaluent qu'à 5 millions, mais on sait combien ce calcul est loin de la vérité (1). Les sinistres qui frappent les fruits du sol, proprement dits, ne sont pas moins pénibles. Il a été constaté par l'administration que sur trois récoltes, les accidents atmosphériques en emportaient une en totalité. Cependant l'impôt ne chôme point, le prix du fermage reste le même; l'agriculteur se voit encore obligé de recourir à l'usure. Peu à peu l'abîme se creuse et s'agrandit, il engloutit bientôt jusqu'aux dernières espérances du

(1) 52 millions.

cultivateur. Un système d'assurances plus complet et mieux entendu l'aurait facilement dérobé à cette fin tragique.

Si de la famille agricole nous passons à la famille industrielle, nous trouvons que ce même défaut de garantie y produit des perturbations analogues. Mal défendus contre les coups du sort, l'ouvrier, le fabricant, le marchand, le commissionnaire et le banquier succombent à chaque instant sous le poids des événements extérieurs. Que de drames lugubres dont nous sommes les témoins! Un implacable orage bat sans cesse les hommes et les choses, qui cherchent vainement un appui.

Au milieu de tant de ruines, il importe de rechercher une combinaison qui garantisse l'individu et le travail, et les dérobe à ces désastres de tous les jours. Nous trouvons dans nos banques tous les éléments de cette combinaison. Il ne s'agit pour nous que d'une nouvelle application d'un principe dont nous sommes loin d'avoir épuisé la richesse. Que de services ne pourrons-nous pas demander encore à ces instruments de crédit que nous avons placés entre les mains des communes sous la surveillance de l'État (1)!

Le problème à résoudre peut s'énoncer de la manière suivante : garantir contre tous les cas fortuits 166 milliards de valeurs. Ces catégories d'assurances se divisent ainsi : 1° incendies; 2° mortalité des bestiaux; 3° inondations; 4° grêle et gelée; 5° naufrages et pertes maritimes; elles absorbent une somme de 106 millions. 80 millions seraient plus que suffisants pour garantir l'homme valide contre toutes les chances de maladie, et sauvegarder en même temps le prêt sur individu fourni par nos banques; ce qui porte à 186 millions le total des charges annuelles d'assurances.

Il ne saurait être question dans notre système, non plus que dans les institutions actuelles, de couvrir la faillite. On ne doit point assurer le créancier contre son débiteur, parce qu'il n'y a point là de richesse palpable. On assure un vaisseau, une maison, une récolte, des marchandises, rien de plus simple. Ces objets existent, on les voit, il est facile de s'en rendre compte et de les suivre dans leurs divers déplacements. Mais comment assurer un prêt souvent imaginaire ou dont on combine le retrait avec l'emprunteur? Ne serait-ce pas se porter garant pour un

(1) V. l'organisation de ces banques dans la livraison du 10 juillet.

incendie que le propriétaire seul pourrait constater, et dont il aurait seul le moyen, s'il est permis de le dire, d'évaluer les cendres? D'ailleurs, assurer contre la faillite ne serait-ce pas encourager toutes les entreprises hasardeuses, et livrer le marché national à des transactions immorales qui abandonneraient les produits à vil prix pour étouffer toute concurrence? Dans notre plan d'association du travail et du capital, nous assurons trois fois le failli, c'est-à-dire l'homme malheureux, incapable et imprudent. On ne saurait désirer davantage. Après cette triple épreuve, il est convenable, il est juste que l'individu tombe dans la condition du salariat, ce qui ne le prive nullement des autres droits sociaux, liés en quelque sorte à sa nature.

Rien n'est plus facile dans notre combinaison que de pourvoir aux diverses charges d'assurance. Il suffit d'ajouter un 8 p. 0/0 à la prime prélevée en sus de l'intérêt assigné au prêt des banques. Tout individu serait alors assurant et assuré, et les banques se trouveraient elles-mêmes garanties dans la généralité de leurs prêts. Cependant l'emprunteur aurait encore l'argent à 5 1/5 pour 100 en y comprenant, comme nous l'établirons plus tard, le chiffre de l'impôt; ce qui ferait tomber le prix du produit de 30 pour 100, tout en conservant la même valeur au travail de l'homme.

Que l'on compare ces résultats au spectacle que nous avons sous nos yeux. La société, échappant à l'usure, échapperait en même temps à ces perturbations qui résultent de la fragilité des gages, et que l'homme ne saurait écarter, parce qu'elles ont leur source dans les crises mêmes du monde physique. C'est ainsi que tant d'intérêts, qui chancellent aujourd'hui sur leur base, trouveraient un solide appui. Un lien commun les rattacherait les uns aux autres. La dignité humaine, trop menacée par d'imprudentes théories, ne courrait aucun risque dans cette organisation. La fraternité des richesses y contribuerait à la fraternité des âmes, et l'ordre économique, si peu soupçonné jusqu'à nos jours, y rendrait plus facile cet ordre moral qui est la vie supérieure des sociétés.

Aug. BARBET.

PHILOSOPHES ET PUBLICISTES

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

MABLY[1].

Embrassant tour à tour la théorie et la pratique, Mably traite de la formation, de la nature et de l'application des lois; de la constitution des pouvoirs; du mode de gouvernement; des finances; de la justice, de l'armée et de l'administration. Sur tous ces sujets, le résultat des méditations de Mably a été en général sanctionné, mis en pratique par nos grandes assemblées révolutionnaires. La tradition et la filiation de ses idées sont frappantes dans les écrits et les opinions des plus illustres publicistes de cette époque : la science politique contemporaine ne va même guère au-delà des principes consignés dans les ouvrages de notre philosophe. Ainsi l'on y trouve consacrés ou conseillés les principes et dispositions suivantes : la souveraineté du peuple et le suffrage universel ou les lois émanant du peuple lui-même par l'intermédiaire de représentants qu'il ait choisis directement;

(1) V. les livraisons du 25 novembre et du 10 décembre.

l'initiative de la proposition des lois accordée à chaque député, et l'obligation pour lui de se conformer aux instructions de ses commettants ; la permanence, l'inviolabilité et la fréquente réélection de la représentation nationale ; l'établissement, la réforme ou la révision périodique de la constitution par le peuple ; la décision des lois par vote, jamais par acclamation ; la nécessité d'un règlement intérieur pour les opérations de l'Assemblée législative ; l'exposé des motifs de chaque loi lors de sa promulgation ; le gouvernement mixte ou tempéré, ou la combinaison des trois éléments démocratique, aristocratique et monarchique ; la faillibilité, la responsabilité, et par conséquent la violabilité du roi, et même la royauté élective ; ou plutôt la suppression de la royauté, du mot et de la chose, comme étant un *vice* dans un gouvernement ; le droit de déclaration de guerre, de nomination des ambassadeurs, essentiellement attribué au peuple par l'organe de l'Assemblée législative, ou plutôt d'un conseil ou sénat directeur ; et la réduction du chef du pouvoir exécutif, en temps de paix, au rôle d'inspecteur et de censeur des milices et, en tout temps, pour ce qui concerne les relations extérieures, au rôle de chef du conseil des affaires étrangères ; le règlement annuel des dépenses et des recettes de la république par la nation, qui doit payer les impôts ; et la publication régulière du budget général ; la réprobation des dépenses secrètes ; et de la moindre immixtion du pouvoir exécutif dans la gestion des finances. L'institution universelle des milices ou gardes nationales, et leur substitution 'absolue, exclusive, aux armées permanentes ; l'expulsion des soldats mercenaires ; en un mot, l'adoption de la méthode des Suisses, chez qui tout citoyen naît militaire ; la sobriété et l'ordre dans les lois ; la nécessité de les codifier et d'en former un corps soumis à révision périodique pour l'annulation de celles qui sont tombées en désuétude ; l'impartialité des lois ou l'égalité de tous devant le législateur et le magistrat ; la douceur des châtiments ; l'obligation pour le législateur de s'attacher plus à prévenir qu'à punir ; l'application de la peine de mort aux seuls assassins et aux traîtres envers la patrie ; celle de la prison plus ou moins dure, plus ou moins longue ; le bannissement, les amendes, etc., pour tous les cas de crimes ou délits ; en cas d'accusation, liberté de l'accusé, sans caution ; interdiction des arrestations provisoires ; régularité et publicité de la procédure et du juge-

ment; abolition du droit de grâce comme prérogative du pouvoir exécutif; la liberté des cultes, dans les limites des exigences de la police publique; la liberté de manifester sa pensée, ses opinions, par la parole, par la presse, etc., sauf la répression de l'abus en cas d'atteinte aux mœurs, à l'honneur; de calomnie ou d'excitation au meurtre et autres délits; droit d'insurrection ou de résistance en cas d'oppression ou de lois injustes attentatoires aux droits imprescriptibles du genre humain, etc.

Nul n'a plus sincèrement que Mably revendiqué les droits du peuple; nul n'a dû lui en rendre plus énergiquement le sentiment et lui communiquer la force de les obtenir; s'abritant derrière l'autorité de Cicéron, il formule la théorie de la résistance à l'oppression et aux lois imposées, et se constitue l'un des plus fervents apôtres de cette fameuse maxime révolutionnaire : *L'insurrection est le plus saint des devoirs.* Sa manière est des plus audacieuses. On ne prescrit point contre le droit : la qualité de citoyen ne saurait détruire la dignité de l'homme. Le désir immense que nous avons d'être heureux réclame continuellement contre la violence ou la surprise qui nous ont été faites. Le citoyen a droit, dans tout état, d'aspirer au gouvernement le plus propre à faire le bonheur public : il est de son devoir de l'établir. Commençons par ne pas croire que ce que l'on fait doive être la règle de ce qu'il faut faire. Nos maux ne viennent point de l'indocilité des sujets, mais de l'abus que fait le gouvernement de leur obéissance. On met toujours le roi à la place de la loi; il faut au contraire soumettre le roi à la loi. On appelle le peuple insolent parce qu'il n'a pas toujours la complaisance de souffrir que les grands le soient : il est indocile et on veut le punir parce qu'il refuse d'être une bête de somme. Pour un peuple, il n'y a d'autre manière d'être libre que d'être son propre législateur. La loi politique ne doit jamais être contraire à la loi de la nature, et la loi seule est en droit de régner sur les hommes : tout est donc permis pour établir son empire. Le peuple, en qui réside originairement la puissance souveraine, le peuple seul, auteur du gouvernement politique et distributeur du pouvoir, est éternellement en droit d'interpréter son contrat, ses dons, d'en modifier les clauses et d'établir un nouvel ordre de choses. Il est des droits auxquels nous ne pouvons pas renoncer, qui ne sont pas distingués de nous-mêmes, dont enfin aucune loi humaine ne peut nous priver. Le silence des

sujets ne saurait passer pour un consentement tacite que dans une nation libre. Un citoyen vertueux peut faire avec justice la guerre civile, puisqu'il peut y avoir des tyrans. Combien de tels enseignements de radicalisme adressés au peuple devaient faire germer la liberté sur le terrain vierge de ces consciences endormies, mais promptes au réveil !

Le publiciste veut qu'à tout prix le législateur éclaire et moralise le peuple et lui rende la dignité; car « ce peuple n'est ignorant que parce que son avilissement l'a abruti; vous ne l'éclairerez qu'en le retirant de son avilissement. » Mais en attendant, et jusque là, Mably, par un vertige passager de sa logique, ne veut point que les artisans jouissent de leurs droits politiques, parce qu'ils ne subsistent que du salaire qu'ils reçoivent des riches qui les occupent, et que le travail avilit leur âme; avec Cicéron, et tout imbu du préjugé romain, il leur refuse les sentiments de citoyen, et ne compte pour tel que le possesseur de terres. Il croit qu'on ne peut s'écarter de la pratique de cette idée sans s'exposer à de grands inconvénients. C'est d'ailleurs chez lui une opinion arrêtée que l'esprit humain est très borné dans la plupart des hommes, et avec Aristote il veut qu'on ne donne pas le pouvoir à ceux que la nature a destinés à être conduits, que le gouvernement tienne éloignés de lui tous les hommes qui n'ont pour fortune que leurs bras. Tout en reconnaissant l'égalité des hommes et les droits de l'humanité, si l'on ne consulte que le bonheur de la république, il importe donc, suivant Mably, à la multitude même, que son travail et ses occupations avilissent et retiennent dans l'ignorance, de ne point s'emparer du gouvernement. La politique ne doit admettre au gouvernement de l'État que des hommes qui possèdent un héritage: eux seuls ont une patrie. Fidèle au même principe, il veut que la défense de la patrie ne soit confiée qu'aux citoyens les plus intéressés à sa conservation, c'est-à-dire aux riches, et qu'on évite de remplir les légions de cette populace indigente et mercenaire qu'on enrôlait chez les Romains au temps de Marius.

En général, dans ce portrait qu'il trace du peuple, Mably a raison s'il entend le peuple tel qu'il sort de la tutelle des clergés pharisiens, de l'homicide sujétion des monarchies par droit divin, ou tempérées, et même des bourgeoisies mercantiles, sensuelles et athées; néanmoins, c'est ici une déplorable déviation de l'esprit de justice et de vérité dont Mably est l'ardent apôtre; ma-

elle est largement corrigée et comme rachetée par les démentis qu'il se donne à lui-même.

Ainsi, d'un seul mot il condamne toute cette thèse : « Le peuple peut se tromper (dans ses choix pour les magistratures); mais ce n'est point une raison pour le priver d'un droit qui lui appartient, et sans lequel il tomberait dans la servitude. » On ne se contredit pas avec plus de raison. De même, lorsqu'il dit : « Je n'aime point la démocratie, » il entend celle qui élève chaque citoyen au rôle de législateur, car il a déjà consacré la démocratie qui fait de la totalité des citoyens l'indivisible souverain, et de tout citoyen un électeur de l'assemblée législative et du pouvoir exécutif. Il y a mieux : ailleurs Mably regarde la *pure démocratie* comme un gouvernement *excellent* avec de bonnes mœurs, mais détestable avec les nôtres. Seulement avec Platon, Aristote, etc., il pense que ce mode de gouvernement n'est durable que dans de très petits États, tels que ceux de l'ancienne Grèce.

En définitive, Mably met sa confiance et la seule voie de salut dans la moralité générale, dans l'esprit de vie qui anime la république. Les mœurs, la vertu, tel est l'unique objet et l'unique fin de la politique ; car la politique, c'est la morale appliquée à la société : elle ne doit être que l'art de nous faire aimer la vertu. Partout dans ses écrits, Mably préconise l'alliance de la morale et de la politique ; et ce nœud indissoluble, c'est la Providence qui le forme. Le bonheur des États est donc attaché à la pratique des vertus. L'ambition, l'injustice, l'intrigue, l'artifice, la corruption, les richesses, la force et la violence peuvent procurer quelques succès ; mais il est passager, et les suites en sont toujours funestes. Quand la politique est occupée à tromper le citoyen ou à le gouverner par la crainte, il est impossible qu'elle puisse suffire aux besoins de la société. L'art de tromper les hommes n'est point l'art de les rendre heureux. Depuis le temps qu'on avertit inutilement les patriciens et les grands de préférer le bien public à leurs chevaux, à leurs maîtresses, à leurs chiens, à leurs courtisanes, comment n'a-t-on pas compris qu'on parlait à des sourds?

Mably s'arrête avec complaisance à la *censure des mœurs* qu'il recommande; il ne se doutait pas que nous l'avons à son état normal, c'est-à-dire sous la forme la moins blessante, la plus régulière, la plus compatible avec la dignité et l'indépendance, dans les prescriptions et les menaces du Code pénal, dans

les attributions et la vigilance des tribunaux ou de la *justice*. L'attentat aux mœurs, l'adultère, l'escroquerie, les falsifications, etc.; en général, les mauvaises mœurs y sont censurées *d'avance*. Hors de là et de cette autre sanction, tout indirecte, mais très réelle et efficace, de l'opinion publique, la censure des mœurs n'est plus qu'une réminiscence de la civilisation patriarcale et théocratique où l'homme était toute sa vie traité par d'autres hommes comme un enfant. Ces sortes de réminiscences, les législations de l'Occident polythéiste en étaient pleines, et Mably les avait héritées des deux peuples pour qui son admiration est assez connue. Cet amour enthousiaste de l'antiquité, que Mably poussait si loin, était général au XVIIIe siècle, et tenait de l'engouement. Les philosophes en vogue y cherchent les éléments de la perfection sociale, et vont souvent jusqu'à la plus servile imitation des faits et gestes d'Athènes, de Sparte et de Rome. Rousseau, Montesquieu, etc., y puisent leurs exemples, y trouvent leur autorité, et tout le monde sait comment, grâce aux souvenirs que chacun recueillait à l'envi, le monde païen fut réhabilité; et combien la physionomie, le costume, et pour ainsi dire la démarche de la révolution française fut grecque et romaine! De nos jours encore, le prestige persiste parmi nos philosophes et nos érudits. Or, après Rousseau, personne plus que Mably n'a contribué à cette résurrection du passé classique.

Il trouvait donc les républiques de l'antiquité plus parfaites que les autres dans leur constitution politique. La forme de gouvernement à laquelle il semble s'être arrêté, abstraction faite de la base économique et sociale, est celle de Rome et de Lacédémone plus ou moins modifiée. Il y voyait le gouvernement de la société modelé en quelque sorte sur celui de l'individu, et cette analogie était pour lui un indice de bonté absolue; car, avec Socrate et Platon, il pensait que « tout ce qu'on trouve dans l'État, on le trouve dans un homme, puisque l'État c'est une assemblée d'hommes. » Or, qu'y a-t-il dans l'homme? Des besoins, des désirs, des passions qui proposent; et, en présence de ce fond de contradiction, de mouvement, de tendance et de vie, une raison pour mûrir, délibérer et juger; une volonté pour décider et ordonner; puis une force et un bras pour accomplir; donc, le peuple et son assemblée, ou sa représentation législative; un sénat ou conseil chargé de résoudre ou de mûrir les grands actes de la vie politique; puis des consuls purs et simples, ministres

ou agents exécutifs du sénat, et finalement un *pouvoir extraordinaire* émanant directement du peuple, chargé d'inspecter et de contrôler, à des intervalles plus ou moins longs et dans des circonstances prédéterminées, la conduite des gouvernants; de dénoncer à la république les abus ou les écarts et déviations, afin d'en obtenir le redressement; enfin, l'institution d'une *année de réforme*, où un pouvoir constituant spécial viendrait solennellement procéder à l'œuvre de perfectionnement social et politique: voilà ce que l'on trouve nettement exprimé dans les divers ouvrages de Mably. Cette forme étant bonne en soi, puisqu'elle découle de la nature des choses et n'est que le gouvernement de l'individu transporté à celui de la société, Mably lui accorde une valeur absolue, la déclare bonne pour tous les peuples, indépendamment des races, des latitudes et des temps; car l'art de gouverner a des principes fixes, immuables, puisque la nature humaine tient elle-même à des principes fixes et déterminés. Les affaires peuvent changer nos caprices; mais ces changements n'en apportent aucun aux règles de la nature ni à la destination de l'homme et de la société. Voilà comment il répond à ceux qui croient que la constitution des gouvernements est arbitraire, et doit passivement se modeler sur les circonstances historiques, et pour ainsi dire se mettre à la remorque des faits.

Toutefois, Mably savait fort bien qu'il sera toujours prodigieusement vain de vouloir insérer dans nos éphémères constitutions législatives l'indéfini développement de la vie collective. Les constitutions sont beaucoup, mais enfin elles ne sont pas tout; sans doute il y a ici une forme préférable, meilleure absolument, un système *bon en soi*, et Mably soutient avec raison que c'est la forme républicaine, démocratique, entendue et ordonnée dans ses divisions de pouvoir, comme l'avait fait l'antiquité grecque et romaine. Mais il le sait et il le répète sans cesse : gouvernements, institutions, cultes et lois, tout ce qui est *forme* perd son prestige ou son efficacité dès que les mœurs ou les croyances qui les soutiennent et qui leur avaient donné la vie, n'agissent plus dans le cœur de la multitude.

Si donc Mably proposait la constitution du pouvoir à l'antique comme le type du genre, il ne se faisait point d'ailleurs illusion sur les radicales insuffisances de la civilisation, antérieure au christianisme; et ce serait se méprendre gravement que de lui

supposer l'intention de vanter leur économie civile ou sociale. L'énormité de l'esclavage blessait trop vivement ses sympathies; il accusait les Grecs « d'avoir méconnu les droits de l'humanité, en ne voyant dans le reste du monde que des hommes nés pour l'esclavage; de n'avoir point eu pour la patrie générale et commune des hommes les sentiments qu'ils avaient pour la patrie locale. » L'inégalité des races, l'inimitié des nations, la guerre comme états réguliers, etc. : voilà sans doute de grandes ombres qui n'échappaient point au philanthrope chrétien. Ce qu'il entendait préconiser, c'est la pureté de mœurs des Grecs et des Romains du beau temps; c'est l'esprit d'unité et de solidarité, le sentiment et l'amour de l'égalité et de la liberté, le dévouement à la patrie, etc., qui eurent chez ces races trop guerrières un essor et un culte incomparables, et en firent des peuples-rois.

Sur le droit des gens, Mably professe des idées qu'on n'a point encore dépassées et qu'on ne dépassera point, car il atteint l'éternel idéal; d'abord il proclame la paix l'état naturel, ordinaire des sociétés, et la guerre une douloureuse exception, une barbare anomalie; ensuite, il voit au-delà des nations isolées quelque chose de plus grand : l'unité du genre humain. « Il est une vertu supérieure à l'amour de la patrie : c'est l'amour de l'humanité, et cet amour doit régler et diriger l'autre. Il y a une gloire supérieure à la gloire des conquêtes, j'entends la gloire qui résulte de la pratique de la justice et qui s'occupe du bonheur de tous les hommes. Tant que les sociétés ne connaissent pas leurs devoirs réciproques, l'amour de la patrie ne peut être qu'un emportement aveugle et injuste qui produit une grande partie des malheurs dont l'humanité est affligée! Est-il rien de plus opposé au bonheur de l'humanité que ces haines, ces jalousies, ces rivalités qui divisent les nations? S'il est doux pour moi de voir que mes concitoyens veillent à ma sûreté, combien n'est-il pas plus agréable de penser que le monde entier doit travailler à mon bonheur! Est-ce que les sociétés n'ont pas les mêmes besoins de s'aimer, de s'aider et de se secourir; et dès lors, pourquoi n'en pas conclure sur-le-champ qu'elles doivent observer entre elles les mêmes règles d'union, d'ordre, de bienveillance et de solidarité, que les citoyens d'une même bourgade ont entre eux? Faisons disparaître ces limites, ces frontières qui nous séparent des autres hommes, et il me semble que ma raison s'étend, que mon esprit s'élève, que mon être s'agrandit et se

perfectionne. Le doux nom de paix est encore ignoré de toutes parts. Un citoyen n'aime pas sa patrie quand il ne cherche qu'à la rendre suspecte, incommode ou odieuse à ses voisins. Faire beaucoup de bruit, s'irriter pour des riens est misérable. Que se propose-t-on avec cette politique de défiance? Elle n'est bonne qu'à hâter le mal qu'on craint, et qui ne serait peut-être jamais arrivé. Si vous aimez votre patrie et voulez la servir utilement, aimez et faites le bien de tous les hommes. Je ne conçois pas, dit Mably, pourquoi les législateurs qui ont réglé les droits et les devoirs réciproques des citoyens pour entretenir la paix dans l'État, ont toujours négligé de faire des lois pour régler les devoirs de leur nation envers la société générale des hommes. N'est-il pas évident que sans ce secours le droit des gens ne sera jamais établi sur des principes fixes? Que les peuples forment avec leurs voisins une république fédérative, voilà le plus haut degré de perfection où la politique puisse s'élever. Remarquez bien que dans l'esprit du profond publiciste il ne s'agit ici ni de *fusion*, ni d'*absorption*, mais de l'*institution juridique internationale*, c'est-à-dire de justice et d'arbitrage régulier de peuple à peuple.

En attendant ce grand jour de fédération, ce pacte d'union universelle, Mably veut que le législateur défende expressément de faire la guerre pour agrandir ses domaines. Une république ne doit pas être ambitieuse; de grandes provinces ne font pas la force et le bonheur d'un État. Toute guerre offensive est une injustice: elle doit être déclarée un crime, et la guerre défensive seule légitime, comme le rempart de la république. La force ne devrait être employée que contre les animaux féroces, dépourvus de lumière et de raison. Le droit des gens désormais exige qu'on respecte en temps de guerre les fruits de la terre Point d'incendies; si une ville a des torts, les femmes, les enfants, les maisons, les temples, les sépultures, etc., ne sont point coupables. Cessons de faire la guerre aux richesses, au bien-être, et à la vie des innocents. Ne nous attaquons qu'aux auteurs de l'injustice. Si nous sommes obligés de prendre les armes contre un peuple quelconque, traitons-les comme des amis qui doivent bientôt se réconcilier; ne les corrigeons pas en ennemis, car la terre entière est notre patrie commune. Mably considère les haines et les divisions internationales comme tellement immorales et impies, et si directement contraires aux progrès de la civilisation véri-

table, qu'il conseille l'institution d'une *classe de magistrats chargés de conserver la paix.* Ils répareraient les torts et les injures qui auraient pu être commis par ignorance ou emportement, préviendraient tous sujets de rupture, et cultiveraient l'amitié des voisins. Il négligeraient toutes ces bagatelles dont l'Europe fait aujourd'hui des affaires si grandes et si difficiles...

Au-dessus de tout, Mably dénonce la criminelle coutume d'interrompre en temps de guerre le commerce international des parties belligérantes. Pourquoi deux nations qui se déclarent la guerre s'interdisent-elles d'abord tout commerce réciproque? Cet usage est un reste de notre ancienne barbarie. Sans doute il serait imprudent d'accorder alors aux sujets de son ennemi la même liberté dont ils jouissaient pendant la paix; mais quel inconvénient y aurait-il pour deux peuples de convenir respectivement d'une ou deux *places de franchise* que leurs négociants pourraient fréquenter avec liberté. Il serait facile d'y établir une police capable de rassurer les esprits les plus soupçonneux. Quand donc comprendra-t-on qu'en bonne justice il s'agit d'obtenir le redressement des torts, mais qu'à Dieu seul appartient le châtiment avec l'expiation?

Les principes de Mably sur l'éducation sont ceux de la Grèce des beaux jours : avec les législateurs anciens, il regarde l'éducation des enfants et la religion des pères comme le fondement des lois et de la félicité publique; et, pense-t-il, Platon, Cicéron, etc., valaient bien nos politiques modernes qui prétendent se passer de probité. D'abord, et tout au début de la vie, la nature a déféré à la famille les premiers soins envers ses enfants; le législateur aura beaucoup fait pour l'éducation des jeunes plants de la république, si, par de sages mesures, il empêche la corruption des pères : dès lors la tendresse et la vertu de ceux-ci lui répondront des mœurs naissantes de ceux-là. Mais aussitôt l'âge de l'adolescence, les enfants doivent passer de l'initiative domestique à la discipline morale publique; et alors l'éducation doit devenir sociale, commune, gratuite et encyclopédique : il n'y a pas de bons citoyens, d'unité de peuple, d'harmonie, de force et de grandeur, pas de société véritable à espérer sans cette condition : l'unité d'éducation. Si l'on permet aux pères de se poser arbitrairement des règles à cet égard, il y aura dans les mœurs une variété qui n'y permettra aucune consistance : ce sera une permanente anarchie d'actes et de tendances. Les enfants, faits

à l'image de leurs parents, en hériteront les vues et la conduite ; ils porteront dans la société les préjugés que donnent la profession et la discipline domestique. La république, ayant négligé d'inoculer matinalement des principes communs d'union et de paix à tant de citoyens nés avec des caractères, des tempéraments et des inclinations différentes, manquera donc *d'esprit public ;* l'intérêt général sera méconnu ; et elle se trouvera divisée par les volontés contraires de ses membres. Attendu qu'il n'y a point différentes morales, l'une pour le riche, l'autre pour le pauvre, on établira l'égalité la plus entière entre tous les enfants. Il faut leur persuader que la nature n'a point fait de nobles ni de roturiers, de riches ni de pauvres; il faut leur apprendre à ne s'estimer les uns les autres que par leurs qualités personnelles. On leur enseignera surtout le droit naturel qui est le droit d'égalité entre les hommes ; et simultanément les exercices gymnastiques des champs de Mars, à l'instar des anciens, viendront permettre de développer l'âme et le corps au profit de la sagesse. Les jeunes gens distribueront eux-mêmes les récompenses dues au mérite ; ils choisiront leurs chefs de compagnie ; des banquets publics seront institués, etc.; afin d'inspirer et d'entretenir la sociabilité la plus expansive. Mais l'on n'aura rien fait, dit Mably, si l'on néglige l'éducation des femmes. Cette observation est profondément juste. Malheureusement Mably, tout saturé de souvenirs gréco-romains, tranche ici dans le vif : « Il faut choisir d'en faire des hommes comme à Sparte ou de les condamner à la retraite. » Peut-être l'avenir, qui a en réserve un arsenal de voies et moyens politiques et de modifications morales à nous inconnues, ne verra-t-il pas la nécessité de cette alternative, et ne fera-t-il de ce sexe ni des hommes, ni des recluses. Le publiciste produit d'ailleurs ses motifs : si vous ne leur donnez point la force, le courage, l'élévation dont je parle, elles vous communiqueront toutes leurs faiblesses ; il faut les élever à la modestie, à l'amour du travail, et former leurs premières mœurs, de façon qu'il n'y ait point d'oisiveté dans leur maison, et qu'elles n'ambitionnent point d'autre gloire que celle d'être excellentes mères de famille.

Que veut évoquer Mably, en nous faisant redouter les faiblesses des femmes? Est-ce que les hommes n'ont pas les leurs tout aussi grandes et aussi funestes? Est-ce que l'éducation n'est point là pour aider également au perfectionnement des deux

sexes; ou bien est-ce que les sexes ne sont pas également perfectibles, chacun dans le cercle de ses influences et de ses destinées providentielles ?

Mably, Rousseau, tous les plus illustres publicistes du XVIIIe siècle, et en particulier de la Constituante et de la Convention, se faisaient les échos des grands enseignements et des vrais principes en matière d'éducation. Nos publicistes contemporains ont perdu la bonne condition et le sens des exigences sociales; ils prennent les choses à rebours. C'est l'éducation qu'il faudrait rendre *une*, afin de produire l'unité de mœurs, l'accord des actes et des tendances : eh bien, c'est l'instruction, l'enseignement, qu'ils chargeaient d'opérer ce miracle. Assurément l'uniformité de l'instruction peut aider l'unité des *idées*, et, par elle, préparer la voie à l'unité des sentiments et à l'harmonie des volontés; mais l'instruction ne prévaudra pas contre les habitudes contractées dès l'enfance. Rien n'est plus chanceux que d'obtenir la concorde et l'union par l'intelligence, si déjà on n'y est prédisposé et comme enclin par le cœur ou l'amour, si déjà les fortes attaches de l'habitude première ne nous rendent nécessaire, et comme naturelle, l'orthodoxie morale, intellectuelle, économique et politique de la société dont nous sommes membres.

Bien qu'élevé par les jésuites, Mably a toujours professé les vrais principes en matière de religion et de liberté de penser. Tolérant parce qu'il croyait à sa conscience, il a toujours compris que l'unité religieuse, dès qu'elle était le résultat de la persuasion et le fait de la liberté, était l'idéal du genre. La nécessité sociale et politique des dogmes qui forment le fond de la religion naturelle ou philosophique, lui était démontrée à l'égal de leur vérité; et, bien qu'il crût à l'efficacité d'une croyance métaphysique chez les hommes cultivés, il doutait qu'elle pût tenir lieu, dans l'esprit d'un peuple encore sensuel, d'un culte extérieur et de symboles plus ou moins palpables. Il demandait donc qu'avant d'appeler tous les hommes indistinctement à adorer Dieu comme il entend l'être, de l'aveu de Jésus-Christ, c'est-à-dire en esprit et en vérité, on prît soin de les en rendre capables; que jusque là on usât d'une grande circonspection dans les efforts tentés en faveur de l'émancipation religieuse, et dans la guerre faite aux formes des cultes en vigueur. Il parle même d'un culte quelconque, mais toujours plus parfait dans l'avenir, comme d'une forme ou d'un élément inhérent à l'insti-

tution sociale; il croit donc à l'éternelle nécessité d'une religion positive ou d'un culte extérieur; mais il n'entend pas qu'on marche pour cela à pieds joints sur les franchises conquises par tant de siècles et de sacrifices. Il exige la séparation du spirituel et du temporel; il souffre et protége la diversité des cultes comme condition de moralité, de dignité et d'indépendance pour tous...

Sa conception d'*un catéchisme moral et politique* qu'on apprendrait aux enfants, en même temps qu'on les instruirait des dogmes particuliers de leurs pères et du culte par lequel ils doivent honorer Dieu, est une suite naturelle, nécessaire, de la tolérance des cultes divers. Mably la suggéra, en proposa même la réalisation au gouvernement de l'Union américaine. Le congrès continental, dans l'esprit de Mably, devait le composer lui-même et en faire un traité où serait exposée d'une manière claire et simple, et sans métaphysique, la nature de tous nos devoirs comme hommes et comme citoyens. Cette idée, plus ou moins modifiée, ne disparaîtra sans doute point des *desiderata* de l'économie sociale qu'elle n'ait reçu quelque part son application.

Comme couronnement à cet ensemble d'idées saines et libérales, Mably avait rêvé une alliance étroite entre la religion et la philosophie. « Cette alliance est possible, surtout si les prêtres et les philosophes aimaient sincèrement la vérité et voulaient notre bonheur. Voilà un intérêt commun qui doit les réunir; mais la vraie philosophie est aussi rare que le véritable esprit de religion, et l'envie de dominer sur les esprits est une passion difficile à corriger. » Mably mettait pour condition à la possibilité de cette alliance, que les prêtres valussent mieux que nous, fussent des modèles de vertu ou de conduite. Et, pour que le clergé fût toujours sollicité à se perfectionner, Mably voulait que la société cultivât la raison des citoyens, que les laïcs fissent de la morale et du droit naturel une étude sérieuse. Alors les prêtres ne pourraient plus abuser des laïcs ignorants ni tomber eux-mêmes dans l'ignorance et la superstition. Mais Mably, en interdisant les controverses religieuses, en faisant consister la véritable science de la religion à connaître ses dogmes et ses rites et à les transmettre, *comme on les a reçus*, consacre l'immobilité et l'infaillibilité dans l'ordre religieux. Dès lors l'alliance désirée est impossible, car l'essence de la philosophie est évidemment d'être progressive, et l'on a ici deux moments incompatibles : le repos, l'inertie et le mouvement. Il faut donc, indéfiniment et

à propos, que la religion se fasse philosophie, et la philosophie religion ; jusque là, le divorce est à jamais inévitable.

Le seul point où l'abbé radical nous semble avoir failli gravement, est celui où, abandonnant ses principes de tolérance, il veut prohiber la libre manifestation des opinions religieuses au profit d'un ou de plusieurs dogmes qu'il croit vrais : « Veillez avec soin, dit-il au législateur, à ce que les athées et les déistes n'osent publier leurs doctrines. » La raison et l'équité disent au contraire : Laissez publier tout ce qui, s'adressant aux adultes, se présente sous la forme de recherche, d'étude, de discussion et de controverse. Telle est l'éternelle condition pour que la lumière se fasse et que le progrès en tout s'accomplisse. Votre mission est remplie dès que vous avez préservé la jeunesse des opinions douteuses ou contradictoires ; car les adultes non seulement peuvent, mais doivent tout entendre : le pour et le contre. Que les chercheurs de vérité proposent, et que chacun et tous disposent, dès lors le triomphe de la vérité sur l'erreur, du bon sur le mauvais, est assuré. Partout, dans ses ouvrages, Mably recommande l'établissement d'une censure vigilante, attentive, et perpétuelle. Cette censure, la voici, très suffisante et irréprochable : c'est la publicité, la libre manifestation de notre spontanéité intellectuelle ; c'est la répression des abus, mais seulement dans l'ordre d'application, et non la prévention des actes, laquelle est toujours tyrannique, insupportable, lorsqu'elle n'est pas impossible et funeste.

On a accusé Mably de s'être refusé à entrer dans l'esprit de nos anciennes mœurs et de nos formes de gouvernement. Voilà bien le langage des fatalistes. Mably accepte le reproche. Non, il n'a pas voulu admirer l'ordre dans le désordre, la justice dans l'iniquité, c'est-à-dire la forte unité d'une hiérarchie monstrueuse, la profonde combinaison qui consacrait et perpétuait l'esclavage, l'abjection, l'ignorance et la misère du plus grand nombre. Il a vu la barbarie, le mal constitué, et il l'a appelé par son nom. Voilà son erreur et sa faute.

On peut, on doit aborder l'histoire de deux points de vue : l'absolu et le relatif. Mably se place à celui qui de son temps était le plus négligé, et qu'il est de tout temps souverainement bon de remémorer devant tous. On peut, on doit raconter les faits de l'histoire et les juger. On les raconte en exposant purement et simplement le fait matériel, tel qu'il s'est produit, puis en montrant quelles

idées, quels sentiments et quels événements l'ont causé ou occasionné; sous quelles influences religieuses, morales, intellectuelles et physiques se trouvaient les acteurs. On les juge en les mesurant au même mètre moral, en les mettant en regard de l'idéal ou de ce qui doit être, chacun suivant sa croyance ou ses principes.

Que si parfois l'historien juge relativement, c'est-à-dire en se plaçant dans l'ordre d'idées, de sentiments et de croyances où étaient eux-mêmes les acteurs ou les siècles, ce jugement subordonné ne dispense nullement du jugement supérieur porté du sommet de l'idéal, et ne saurait le suppléer.

Sans doute, mieux vaut le vasselage que les ignominies de l'esclavage pur, mieux la pauvreté que la misère, mieux le prolétariat actuel que le servage des siècles moyens; mais ni l'une, ni l'autre de ces stations dans le mal n'est faite pour commander la justification ou l'apothéose; et tout homme généreux doit se garder de contribuer par ses louanges à la consolidation de ces états anormaux de la société humaine. Comme on l'a dit avec bonheur : *L'humanité avait perdu ses titres;* il fallait les retrouver, les montrer avec éclat et solennité aux peuples avilis.

D'ailleurs, Mably s'est placé à l'un et à l'autre point de vue; s'il a souvent jugé en esprit radical, il a souvent raconté en historien *positif*. Il n'a ni altéré, ni négligé les faits; mais il les a appréciés. En même temps qu'il montrait comment ils étaient arrivés, il faisait voir, non pas comment ils auraient dû arriver, mais comment les acteurs auraient dû agir et se comporter dans leur libre arbitre, pour qu'ils arrivassent comme le prescrivaient le droit, la justice ou l'intérêt général. Aucun historien n'a plus que lui rattaché les effets à leurs causes réelles; nul n'en a déduit avec plus de succès les leçons qui en découlent pour la politique. Son objet avoué était même de faire profiter le présent et l'avenir des douloureuses expériences du passé : « L'histoire, a-t-il dit, n'est bonne qu'à occuper la curiosité d'un enfant, si elle n'est pas une école de morale et de politique. » C'est donc avec une grande légèreté que plusieurs critiques ont paru confondre Mably avec les écrivains qui construisaient l'histoire au moyen de principes métaphysiques.

Soit donc que l'on considère dans Mably l'homme et le citoyen, le moraliste et le philosophe, l'historien, l'économiste ou le politique, Mably se montre supérieur sans être original, et se

range parmi les esprits dont le droit sens, la perspicacité, l'audace et l'énergie, l'intégrité et la générosité de caractère, ont le mieux dégagé les tendances et déterminé les aspirations sociales du XVIIIe siècle. Sans doute, il tourne incessamment dans un même cercle d'idées et de principes, acquis depuis longtemps au monde pensant, et ne fait le plus souvent que reproduire à la lettre les anciens, Platon, Lycurgue, Cicéron ; mais ce jugement n'a rien de péremptoire ; il ne s'agit point tant de découvrir de nouvelles vérités, que de divulguer, de faire aimer et pratiquer celles qui sont connues. Or, on ne saurait contester que Mably ne se soit fait le vulgarisateur puissant et heureux des principes et des conceptions qui importent le plus à la dignité et au bonheur des peuples. Il ne cherche nullement à comprimer les progrès de la civilisation, comme on l'a dit, mais il redoute la fausse civilisation, et il la voit dans notre faux libéralisme, qui déjà de son temps s'empare de l'opinion et prélude à un entier triomphe. Il se plaint, à la vérité, du présent et n'espère rien de l'avenir; mais l'avenir a peut-être prouvé qu'il avait eu raison. Tout pesé, peu d'hommes isolés ont exercé une influence plus salutaire. Si quelques uns de ses nombreux admirateurs ont mal interprété ses leçons, Mably n'en saurait être responsable ; car ils ne pouvaient raisonnablement en tirer que le désir, toujours aussi naturel que légitime, d'améliorer le sort commun ; que les moyens les plus efficaces d'y réussir.

Rarement précis et saillant, souvent vulgaire et monotone, le style de Mably ne manque ni de force ni de clarté : on y voudrait moins de sécheresse et de lenteur. En général, Mably ne s'attache point assez à rester au sommet des questions. Il est fertile sans être fécond : il fourmille d'idées secondaires, de détails superflus, peu lumineux, fatigants : il s'appesantit et raisonne beaucoup trop ; ses redites sont continuelles ; il surabonde enfin dans son sens. Ne lui en faisons point un reproche : il écrit en apôtre, non en littérateur, et ne nous en étonnons pas. S'ennuie-t-on jamais en compagnie de ce qu'on aime naïvement ? Écrivain sans méthode, souvent déclamatoire et diffus, il attend donc un abréviateur : plus intelligent que passionné, Mably est un esprit juste qui, peut-être transporté, ne communique cependant jamais l'élan ni la chaleur. C'est par là surtout et par le style, qu'il diffère et se trouve loin de Rousseau ; car, ainsi que Rousseau, il eut tous les genres de courage de l'écrivain et du philosophe :

comme lui il préfère à tout la vérité, l'indépendance, la dignité, la vertu; comme lui il ne veut sacrifier à aucune idole, et sait se passer d'une popularité qu'il faut flatter. A bien des égards, donc, ils sont de la même famille : par le caractère, par la nature de leurs idées, l'identité de leur amour, de leur but et de leurs efforts; mais il lui a manqué pour égaler Rousseau la haute puissance de sensibilité, d'éloquence et d'enthousiasme qui fait la grandeur incomparable du philosophe génevois; déficit immense qui autorise peut-être à dire avec quelque vérité de Mably : c'est Rousseau, moins le génie.

C. PECQUEUR.

HISTOIRE POLITIQUE DE LA QUINZAINE.

Dernier épisode de la guerre civile en Suisse. — Le canton de Neuchâtel frappé d'une amende par la Diète. — A quoi s'est réduite l'intervention du roi de Prusse. — Situation de la Suisse vis-à-vis de l'Europe monarchique. — Lutte de l'esprit moderne contre les vieilles institutions. — Spectacle analogue dans la Grande-Bretagne. — L'émancipation des Juifs et l'Église anglicane. — Autres causes de dissentiment : lord Minto et le docteur Hampden. — Observations générales sur la constitution de l'Église anglicane et sur son avenir. — Guerre de tarifs entre la France et l'Espagne. — Taxe nouvelle imposée aux produits français de l'autre côté des Pyrénées. — Véritable caractère de cette mesure. — Établissement d'un comptoir d'escompte en Algérie. — Du crédit algérien avant cette institution. — Agitation politique en France. — Banquets réformistes. — Influence de ces assemblées sur la vie publique.

C'était peu pour la Diète helvétique de vaincre la ligue des Sept, si elle devait reculer elle-même devant les intrigues de la diplomatie. Neuchâtel, par sa résistance à l'autorité centrale, offrait un asile redoutable à ces intrigues. Il était important d'écarter ce danger et d'enlever cette dernière espérance à la guerre civile. La Diète l'a compris, et elle a marché vers ce dénoûment.

Avant la chute du Sonderbund, il eût pu sembler utile d'occuper Neuchâtel pour en chasser la politique des cantons dissidents et lui couper les communications avec l'étranger. Depuis que le Sonderbund a disparu, l'occupation de Neuchâtel n'était plus com-

mandé.. par les mêmes motifs. Il ne s'agissait désormais que d'y rétablir l'empire du gouvernement fédéral, et de consacrer de nouveau, par une sanction éclatante, son autorité méconnue. La Diète pouvait atteindre ce résultat en infligeant une peine au canton récalcitrant. Elle s'est donc contentée de lui imposer une amende de 300,000 francs, qui a dû être déjà payée par Neuchâtel. Cette solution était préférable à toutes les autres : elle avait l'avantage de réduire de graves dissentiments aux simples proportions d'un incident de police, et de bannir la guerre des esprits avant qu'elle fût bannie complétement du territoire.

Le roi de Prusse, qui s'était mêlé à la querelle, semblait devoir s'opposer à cette conclusion. Qu'allaient devenir en effet ses prétentions de prince suzerain? N'avait-il pas déclaré solennellement qu'il approuvait la neutralité de Neuchâtel et qu'il saurait l'appuyer? Rien de plus digne et de plus fier qu'un pareil langage. Mais le roi de Prusse n'est qu'un rhéteur royal. Plus érudit et plus savant que ses prédécesseurs, il aspire avant tout aux victoires de l'esprit. La parole l'enivre suffisamment, pourquoi rechercherait-il l'ivresse de l'action (1)? Au lieu d'offrir son épée aux habitants de Neuchâtel, il s'est contenté de faire dire par une de ses gazettes que le canton avait eu le droit de se déclarer neutre, et que la couronne de Prusse avait dû sanctionner cette neutralité (2). Sorte de thèse byzantine assez plaisamment jetée au milieu des affaires de l'Europe occidentale. La Diète n'a rien à répondre à un pareil document, qui n'aidera pas le Sonderbund à renaître de ses cendres.

Voilà donc la Suisse débarrassée de tous les périls qui menaçaient sa liberté, et qui pouvaient compromettre jusqu'à son existence. Il faut qu'elle profite de ces jours de repos pour travailler de plus en plus à son unité. Ce n'est pas avec un corps désuni et des membres épars qu'elle pourra longtemps résister

(1) Le docteur Strauss, dans une brochure étincelante de verve, vient de comparer Frédéric-Guillaume à Julien l'Apostat. Quelle que soit l'analogie de ces deux caractères, il est juste de signaler entre eux une différence profonde. Au milieu de tous les projets qui traversaient son esprit, l'héritier des Césars savait agir. Frédéric-Guillaume rêve et pérore. Il ne lui manque, hélas! que de faire des vers comme le roi de Bavière.

(2) V. *Die allgemeine preussische Zeitung*, n° du 13 décembre.

à l'action des peuples qui l'environnent. Placée au centre de l'Europe, et sous la main de puissants empires, il lui importe souverainement de lier davantage ses forces pour présenter au besoin une masse compacte au choc des invasions. Ce n'est pas seulement sa position géographique qui l'expose à des attaques, son caractère moral lui suscite également des haines et des dangers. Les principes républicains, dont elle est le foyer, en font l'ennemie naturelle des gouvernements absolus. Elle déplairait moins, sans doute, à l'Europe monarchique, si elle se contentait de vivre paisiblement dans ses foyers, sans regarder jamais au-delà de ses frontières, et surtout sans montrer aux peuples ce drapeau de la démocratie qui menace d'attirer à soi toutes nos sociétés modernes. Mais la Suisse est devenue un centre actif et puissant de propagande républicaine. En ouvrant ses vallées et ses montagnes à tous les voyageurs de l'Europe, elle n'a pas su ou n'a pas voulu les fermer aux doctrines que ces voyageurs apportaient avec eux. Elle est devenue ainsi une grande école démocratique, chère aux peuples et par là même odieuse aux rois. Cette hospitalité, qu'elle a donnée si magnifiquement aux idées nouvelles, peut faire un jour sa force et sa gloire; mais elle peut être aussi pour elle une cause de trouble et même de péril, en la signalant à la haine des vieux gouvernements de l'Europe.

Cet esprit moderne, qui triomphe en Suisse, lutte depuis quelques jours en Angleterre contre les passions et les préjugés d'un autre âge, et tout annonce qu'il doit l'emporter. Le débat s'est engagé sur l'incapacité politique des juifs que la constitution anglaise, dans son intolérance religieuse, bannit du Parlement. Moins généreuse que la France, qui ouvrait, il y a cinquante ans, à tous les cultes le sanctuaire de la loi, l'Angleterre a paru attendre que le plus opulent des juifs demandât à entrer dans l'enceinte législative pour y admettre ces proscrits (1). N'est-ce pas comme une fatalité attachée à son histoire? Victime de ce génie industriel et commercial qu'elle introduit partout, elle semble condamnée à ne reconnaître le droit que lorsqu'il lui apparaît avec la richesse.

(1) Voy. dans l'histoire de l'Assemblée constituante le débat relatif à l'émancipation de Juifs. La France y apparaît avec toute la supériorité de sa raison. Que la voix de l'Angleterre est faible à côté de cette invocation éclatante et solennelle du droit!

L'un des membres de cette famille des Rothschild qui a su concentrer dans ses mains une partie des trésors de l'Europe, a été nommé aux dernières élections représentant de la Cité de Londres. Il lui serait impossible, avec la loi actuelle, de remplir son mandat, car il devrait prêter serment au nom de la foi chrétienne. L'institution de cette formalité, dont la date remonte au XVIe siècle, eut moins pour but, à l'origine, d'écarter les juifs que les catholiques, qui reconnaissaient un pouvoir incompatible avec le maintien de la religion nationale. Elle frappa naturellement les juifs qui expiaient en Angleterre, comme dans le reste de l'Europe, le crime de leurs pères. Il y a seize ans à peine qu'ils se sont introduits dans le barreau : trois ans après, ils commençaient à siéger dans les municipalités. Il s'agit aujourd'hui pour eux, comme naguère pour les catholiques, de pénétrer dans le Parlement.

Un bill présenté par lord Russell doit leur en ouvrir l'entrée. Ce n'est pas sans difficulté que le ministre anglais a obtenu la lecture de ce bill à la Chambre des communes; ses paroles ont bien soulevé plus d'un applaudissement; il a été soutenu aussi par quelques orateurs, entre autres M. d'Israéli, qui n'a pas oublié son origine juive, et qui s'est avisé de présenter les juifs comme les ancêtres des chrétiens, ce que Voltaire avait fait d'un ton moins respectueux (1). Mais il a rencontré une énergique résistance dans les rangs de ce parti dévot, qui est toujours prêt à défendre l'église anglicane. Sir Robert Inglis a protesté surtout au nom de l'Université d'Oxford, dont il est le représentant. Le vieux levain de l'anglicanisme fermente dans l'âme de cet orateur, qui considère le pape comme l'Antechrist et dont le langage rappelle plus d'une fois les violentes invectives du temps de Cranmer. Toute cette piété furieuse a été moins puissante que la raison grave et sévère du ministre.

Il ne faut pas trop s'étonner des clameurs qui ont accueilli au-delà du détroit le projet de lord Russell. L'Angleterre, en admettant ce principe d'égalité trop méconnu dans son code, ne touche pas seulement à une loi; elle modifie sa constitution

(1) On peut dire que M. d'Israéli avait déjà réclamé éloquemment en faveur de sa race. Le roman de *Tancrède* que nous avons fait connaître à nos lecteurs est une petite épopée juive.

religieuse et politique. L'Église et l'État ne forment chez nos voisins qu'un seul et même corps; le pouvoir spirituel s'y mêle au pouvoir temporel. Le despotisme de Henri VIII créa violemment l'union de ces deux puissances, et rien jusqu'à nos jours n'était venu la troubler. Elle ne tardera pas à se dissoudre si la différence des symboles et des cultes cesse d'être un obstacle à l'exercice des fonctions publiques. Dans cette séparation inévitable, le pouvoir temporel perdra nécessairement une partie du respect dont il jouit; le pouvoir spirituel y laissera à son tour son crédit et ses richesses. En un mot, l'économie de la constitution anglaise sera bouleversée. Voilà ce que n'ignorent point les partisans des vieilles institutions. C'est une double révolution qui leur apparaît de loin, et ils cherchent à la prévenir.

Le plus grand danger dans ce changement doit être pour l'Église anglicane, qui a pu se parer jusqu'ici du luxe de la royauté. Tout semble conspirer son abaissement. Lord Minto, qui est aujourd'hui à Rome, sera peut-être appelé demain à renouer solennellement les vieux liens diplomatiques de la Grande-Bretagne avec la capitale du catholicisme. Il ne s'est rendu sans doute auprès de Pie IX que pour préparer les esprits à cette réconciliation qui a été presque annoncée au sein du Parlement. Pour comble de malheur, l'Église anglicane, ainsi outragée au-dehors, vient d'être insultée jusque dans son sanctuaire. Le gouvernement a placé sur l'un de ses siéges le docteur Hampden, qui a publié un livre entaché d'hérésie. Les saints de l'Angleterre menacent à ce sujet leur patrie du sort de Gomorrhe; mais la véritable Gomorrhe est cette Église fastueuse dont rien n'égale l'insolence. Sa chute, qui nous semble prochaine, pourra bien affliger quelques esprits simples et crédules, mais elle doit réjouir la conscience moderne.

Au milieu de ces débats à moitié théologiques, le gouvernement anglais ne néglige point les intérêts commerciaux sur lesquels repose en partie la fortune de la Grande-Bretagne. La moindre perspicacité suffit pour reconnaître l'influence de l'Angleterre dans ce décret de Madrid qui a frappé récemment plusieurs produits de nos manufactures. C'est elle qui doit gagner à cette recrudescence des tarifs. Elle connaît trop bien les lois qui gouvernent le mouvement des échanges pour n'avoir pas compris que la France serait entraînée peut-être à diminuer ses

taxes, afin d'abaisser les barrières de la douane espagnole, et qu'elle se livrerait ainsi à l'invasion des produits anglais qui savent si bien le chemin de la Péninsule (1). L'histoire du commerce moderne prouve assez que ce jeu est familier à nos voisins. La France, trop mal conduite par son gouvernement, saura-t-elle éviter le piége?

Cette incurie du pouvoir, qui compromet nos plus grands intérêts, avait retardé jusqu'à ce jour l'exécution d'une mesure indispensable à la prospérité de l'Algérie. Après des promesses longtemps éludées, le gouvernement a doté enfin notre colonie d'un comptoir qui disposera d'une somme de 10 millions. Ce sera une succursale de la Banque de France. Nul doute que cet établissement ne puisse rendre à l'Algérie les plus grands services; il l'aidera à se débarrasser de l'usure qui la dévore, et peut-être ranimera-t-il un peu l'ardeur commerciale de ses habitants. On peut craindre que ce secours n'arrive un peu tard. Le gouvernement aurait dû le demander plus tôt à la Banque : il pouvait le faire avec autorité (2).

Des réunions, encore trop nouvelles dans nos mœurs politiques, ont semblé préparer la France aux débats solennels dont la tribune sera bientôt le théâtre. On a organisé partout des banquets au nom de la réforme électorale et parlementaire. Cette agitation pacifique a bientôt gagné toute la France et ranimé dans les cœurs le sentiment du bien public.

Tel est à nos yeux le plus grand avantage de ces réunions. La vie nationale s'y ranime et s'y réchauffe : isolé et comme perdu dans la famille, l'homme privé retrouve sans peine dans ces as-

(1) Le *Journal des Débats* accepte avec joie cette combinaison. Il appelle de ses vœux le moment où nous ouvrirons nos marchés à la concurrence de l'industrie espagnole. Il ne soupçonne pas que l'Angleterre peut se trouver aussi de l'autre côté des Pyrénées. Ce que c'est que de trop savoir la géographie! Le journal ministériel ne devrait pas ignorer cependant ce qui se passait du côté de l'Escaut à l'époque de l'Empire. La France étant ouverte au commerce hollandais, de petites filatures s'élevaient en Hollande, et il en sortait vingt fois plus de produits qu'elles n'en pouvaient fabriquer. Les *Smugglers* jetaient sur la plage de nombreux ballots qu'on transportait dans les filatures où les fils étaient dévidés et empaquetés à la manière française. Cette fraude s'exerçait jusque dans l'enceinte de Lille, et, en général, sur toute notre frontière du Nord.

(2) Depuis 1832 la Banque a disposé en moyenne de 120 millions appartenant au Trésor, ce qui lui a donné annuellement un bénéfice de 5,200,000 fr.

semblées les passions du citoyen : il y aperçoit mieux, s'il est permis de le dire, les dieux de la patrie que notre égoïsme a trop chassés du foyer domestique. Comme l'esprit s'y élève plus facilement à ces idées morales qui doivent servir de règle aux peuples et aux gouvernements !

Plusieurs de ces banquets, dont le retentissement dure encore, ont eu véritablement ce caractère. La démocratie y a rencontré d'éloquents interprètes. Plus d'une voix y a célébré dignement les principes immortels de la Révolution. N'abandonnons jamais ce grand foyer de notre histoire. N'en laissons pas disperser au hasard les cendres tièdes encore. C'est de là qu'est sorti le droit moderne. Il a pu en sortir tout sanglant; mais l'humanité a dû saluer en lui ce droit éternel qui, d'après la pensée du poëte grec, *réside au-dessus de Jupiter et jusque par delà les cieux.*

PASCAL DUPRAT.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DOUZIÈME. — DEUXIÈME SÉRIE.

---

10 — 25 Novembre.

10 Décembre.

25 Décembre.

FIN DE LA TABLE.

Paris.— Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.



